LE MAGASIN PITTORESQUE

CHARLES MAYET.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. EUGÈNE BEST

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

SOIXANTE-DEUXIÈME ANNÉE

SÉRIE II — TOME DOUZIÈME

PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET & Cie ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

M DCCC XCIV

MAGASIN PITTORESQUE

ANNÉE 1894

PORTRAIT DE PHILIPPE IV PAR VELAZQUEZ

Portrait de Philippe IV. — Peinture de Velazquez. — Galerie des Offices à Florence. — Gravé par Crosbie.

PORTRAIT DE PHILIPPE IV

PAR VELAZQUEZ

Dans ses musées, dans ses églises, dans ses collections particulières, l'Italie possède des merveilles de toutes les écoles, mais elle a à se plaindre du dieu, si souvent aveugle, qui préside à la répartition des richesses; elle n'est pas très pourvue en Velazquez et ce n'est pas dans cette contrée bénie qu'il faut aller pour étudier le grand coloriste de Séville. En réalité, nous n'en connaissons que trois. Le premier est le *Portrait du pape Innocent X* qui fait partie de la galerie Doria à Rome, œuvre à jamais célèbre qu'on a appelée le portrait rouge et qui, en effet, associe dans une combinaison hardie, mais prodigieusement harmonieuse, toutes les notes de la gamme rouge. Le pape est assez laid, pauvre face ingrate qui devait faire le désespoir du peintre, mais il est marqué du sceau de la vie individuelle et respirante. Le vêtement est rouge; rouge aussi est le velours sur lequel la tête se détache; un reflet rougeâtre et sanguin colore les chairs du personnage doublement pourpré. Ce chef-d'œuvre a toujours été envié à l'Italie par le musée de Madrid qui possède les plus beaux Velazquez du monde.

Le second tableau du maître espagnol qu'on rencontre après avoir traversé les Alpes, peinture moins célèbre que l'Innocent X, mais également authentique, est le *Moine endormi*, qu'on admire à Milan au musée de Brera. C'est le buste d'un homme étendu sur le dos et vu en raccourci dans l'attitude que donne aux dormeurs un sommeil profond et sans rêve. Son repos ressemble un peu à celui de la mort, mais la moiteur et la morbidesse des carnations, le souffle qui semble s'exhaler de ses lèvres à demi-closes, indiquent assez qu'il vit encore et qu'il n'est qu'endormi. C'est une peinture d'une souplesse extraordinaire et d'une personnalité résolument écrite.

Le troisième Velazquez qu'on rencontre en Italie est celui, fameux aussi, qu'on trouve à Florence, au musée des Offices, dans la salle qu'on appelle la salle du Baroche, depuis qu'on y a transporté la *Madonna del populo* de Federigo Barocci. Comme on le voit par l'estampe que le *Magasin pittoresque* publie aujourd'hui, c'est un grand *Portrait équestre de Philippe IV*. D'après la tradition dont Baldinucci a conservé le souvenir, le sculpteur Pietro Tacca, élève de Jean de Bologne, avait été chargé de faire pour le roi d'Espagne une statue de Philippe IV à cheval. Cette statue existe encore à Madrid, place de l'Oriente. Tacca, qui ne voulait pas faire un roi chimérique et qui craignait de se tromper en inventant un Philippe IV de fantaisie, réclama des documents. On lui envoya alors une maquette sculptée par le sévillan Martinez Montanès sous l'inspiration de Velazquez et un portrait peint par Velazquez lui-même. C'est ainsi que ce portrait arriva à Florence où il est resté.

Velazquez connaissait bien Philippe IV; il était son peintre en titre d'office; la situation privilégiée qu'il occupait à la cour lui permettait de le voir tous les jours; on peut dire qu'il a passé une partie de sa vie à célébrer son roi sous tous les aspects et sous tous les costumes; il l'avait peint à diverses reprises en attirail de chasse, son fusil à la main, et souvent aussi passant des revues ou chevauchant à la tête ses armées, mais cette fois, se préoccupant du monument rêvé et désireux de fournir au sculpteur toscan les éléments d'une silhouette grandiose, Velazquez n'a pas voulu refaire l'image du prince dont il avait peuplé les palais de Madrid. Il lui a paru légitime de diviniser le roi et de compliquer le spectacle par l'adjonction de certaines figures allégoriques. Philippe IV, portant le bâton de commandement, monte un vigoureux cheval qui, sur un fond lointain de paysage, s'avance au galop en faisant des courbettes. Ces figures dont le roi est accompagné sont des Victoires ou des Renommées volantes groupées avec quelques Génies. On n'est pas habitué à voir Philippe IV cavalcader en compagnie si mythologique. Le réaliste Velazquez donnait ainsi une entorse à ses principes accoutumés et osait faire intervenir le symbole. Aussi le rédacteur du plus récent catalogue des Offices, Cesare Rigoni (1886), n'hésite pas à dire que ces figures allégoriques dont le roi d'Espagne est accompagné, on les suppose peintes par un autre artiste. Le symbolisme était d'ailleurs une maladie chère au dix-septième siècle, et Rubens, que Velazquez avait connu en 1628, avait plus que tout autre, obéi à cette mode.

Ce Philippe IV de Florence, malgré l'intérêt qu'il présente, ne fait pas oublier les divers portraits du même personnage que conserve le musée de Madrid. En essayant de donner un modèle pour servir de guide au sculpteur Tacca, Velazquez a été un peu gêné; il a pensé un peu trop peut-être au monument qu'il rêvait, il a vu par avance l'effet que produirait la statue équestre du roi érigée sur un haut piédestal. Il a songé à l'élément décoratif et à la silhouette sculpturale. Il était dans un autre état d'âme, lorsque, réaliste convaincu et indifférent au bric à brac mythologique, il peignait à Madrid le roi de tous les jours, familier, intime, partant pour la chasse, rêvant dans son cabinet ou présidant aux cérémonies de la cour, tel enfin qu'il le montre dans la série de portraits si personnels et si vivants qu'on peut voir au musée du Prado. Philippe IV y parait plus sévèrement interrogé par le pinceau, plus fouillé, plus étudié au point de vue de la biographie et de l'histoire. Le royal personnage n'a pas besoin d'être escorté

par des figures allégoriques ; il est plus significatif quand il est moins entouré et sa simplicité lui tient lieu d'éloquence. Par là, nous n'entendons point dire que l'exemplaire du Musée des Offices ne soit pas une très belle œuvre, pleine de tournure, pleine d'élan, et d'une coloration qui reste harmonieuse et riche, particulièrement forte dans le mélange raisonné des tons rompus, mais pourquoi tairions-nous un sentiment qui est au fond de notre cœur? A ce roi endimanché et un peu théâtral, nous préférons le Philippe IV du musée de Madrid, tel que Velazquez l'a vu, sans phrases, quand il ne traînait pas après lui un inutile cortège de renommées et de génies, et qu'il l'a représenté dans l'intimité de sa ressemblance implacable et plus strictement historique.

PAUL MANTZ.

LE LANGAGE DES STATUES

A votre prochaine visite au musée du Louvre, je vous en prie, ralentissez votre marche et prêtez l'oreille. Si vous savez écouter, vous entendrez parler ces statues rangées contre les murs, l'Arès où l'on croit retrouver la marque de Polyclète, l'Artémis chasseresse, la victoire de Samothrace et la divine Aphrodite de Mélos, et voici ce qu'elles vous diront : « Jeune homme qui étudies la Grèce dans Homère et dans Platon, dans Hérodote et dans Sophocle, ne passe pas si vite; nous aussi, nous sommes cette Grèce que tu entrevois et que tu cherches dans ses écrits, dont tu déchiffres, non sans peine, la prose et les vers. Pour nous comprendre et pour nous aimer, pour lire dans nos traits la pensée dont nous sommes l'expression, pour saisir dans le modelé de nos chairs et dans le pur contour de nos membres le secret du génie qui nous créa, tu n'as pas besoin de grammaire et de dictionnaire ; applique-toi seulement à faire l'éducation de tes yeux. Dans cet exercice même et dans cet apprentissage, tu trouveras un plaisir qui sera de plus en plus vif à mesure que tu te sentiras plus capable de percevoir rapidement les nuances les plus fines Ne crains pas d'ailleurs, toi qui aspires à être plus tard l'interprète autorisé du génie grec, que ce soit là du temps perdu. Le jour où tu seras assez entré dans notre intimité, par un long et affectueux commerce, pour pouvoir, à toute heure, évoquer dans ton esprit, aussi nette que si nous étions là, debout devant toi, la vision de ces formes qui te seront devenues chères, les images qui s'éveilleront en ta mémoire, quand tu liras les poètes, seront, à peu de chose près, celles que les mêmes épithètes auraient aussitôt suggérées aux Grecs qui nous ont vu naître. Ceux-ci, tu t'en rapprocheras par le seul effet de ces impressions toutes pareilles; tu seras plus voisin d'eux, plus près de penser et de sentir à leur façon, au moins par moments, que le grammairien le plus subtil, que l'helléniste le plus savant qui ne nous aurait jamais regardées. »

PERROT.

LA RÉCEPTION DE M. THUREAU-DANGIN A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Thureau-Dangin, l'historien de la « Monarchie de Juillet » a remplacé, à l'Académie française, M. Camille Rousset, l'historien de la « Guerre de Crimée » et de la « Conquête de l'Algérie ». Rien de plus naturel, ni de moins contestable, que cette attribution d'héritage. La séance de réception du nouvel académicien a montré que la « Compagnie » comme on dit, ne s'était point trompée en confiant à M. Thureau-Dangin le soin de prononcer l'éloge de M. Camille Rousset. M. Jules Claretie, qui était chargé de souhaiter la bienvenue au néophyte, l'a très justement constaté dans son discours.

Je vais présenter aux lecteurs du *Magasin Pittoresque* les trois héros de cette fête de l'esprit. Commençons par le disparu, M. Camille Rousset.

Celui-là fut un exemple, à la fois éclatant et ingénu, de ces rapports intimes « du physique et du moral » pour parler le style des professeurs de philosophie, qui constituent une physionomie un peu saillante. En effet, M Camille Rousset est né, il a vécu, et il est mort « historien militaire ». Or, historien militaire, il l'était par l'aspect extérieur de sa personne, autant que par le choix raisonné de ses préoccupations intellectuelles et de ses travaux constants.

A force de dépouiller des plans de campagne, des rapports de généraux, des correspondances de stratégistes, M. Camille Rousset s'était identifié avec ses « sujets » favoris : et, avec son œil vif, son allure décidée, sa moustache en brosse, il avait figure d'un officier en retraite bien plus que d'un paisible travailleur de cabinet. Ajoutons que ce parfum guerrier qui se dégageait de toute la personne physique de M. Camille Rousset avait aussi pénétré son âme : car il n'était pas

M. Camille Rousset.
(Photographie Pirou.)

de ces hommes dont le for intérieur se dissimule sous une enveloppe empruntée.

Cette flamme, qui le faisait vivre et vibrer aux récits exhumés des grandes actions d'autrefois, l'anima lorsque la patrie fut frappée, en 1870, par la fortune des armes.

M. Jules Claretie.
(Photographie Benque.)

M. Camille Rousset, né à Paris en 1821, allait alors sur les cinquante ans. Il s'engagea dans un bataillon de marche. Il était, le 19 janvier, à Buzenval. Dans la rigueur des marches et des contre-marches sur la neige, et parmi la grêle des balles prussiennes, M. Camille Rousset fut très brave et très simple, comme ces soldats dont il avait tant de fois célébré l'héroïsme gai, dénué de jactance.

Voilà l'homme; voyons l'œuvre. C'est l'œuvre de toute une vie, droite et bien ordonnée comme un bon « plan » de composition historique ou littéraire. Brillant élève, mais sans fortune, M. Camille Rousset entre dans la vie comme maître d'études. Mais bientôt, il se distingue. Agrégé d'histoire, gendre du proviseur de Saint-Louis, visiteur assidu des archives du Ministère de la guerre, il a, de bonne heure, constitué son foyer et attaqué l'austère labeur qu'il vaincra par la patience et la sagacité. Trois ouvrages, trois monuments, se dégageront peu à peu de cette infatigable fréquentation des textes et de cette observation attentive des grands faits militaires : l'*Histoire de Louvois*, d'abord; puis, la *Guerre de Crimée* et la *Conquête de l'Algérie*. Dès l'*Histoire de Louvois*, la réputation de M. Camille Rousset était assurée dans le cercle des esprits éclairés, pour qui les travaux sérieux ne passent pas inaperçus. Une telle contribution à l'histoire de notre glorieux dix-huitième siècle, valait, d'ailleurs, qu'on le remarquât. L'empire créa pour Camille Rousset le poste d'historiographe du Ministère de la guerre, qui fut supprimé en 1876. Par trois fois, avant d'être élu membre de l'Académie française, M. Camille Rousset reçut le grand prix Gobert.

La vie de M. Thureau-Dangin offre, comme celle de M. Camille Rousset, un bel exemple d'unité morale et de labeur continu. Né en 1837, à Paris, issu d'une vieille famille de bourgeoisie parisienne, conservatrice, catholique et libérale, M. Thureau-Dangin fit un stage au Conseil d'État, comme auditeur. Puis, il publia quelques études d'histoire dans le *Correspondant*. De la revue, il vint au journal. Il collabora au *François*, de M. François Beslay. Il y défendait les idées et la politique de la majorité de l'Assemblée nationale. Les « essais », ni la polémique quotidienne n'empêchaient M. Thureau-Dangin de préparer le grand ouvrage qui l'a mis au premier rang des historiens, l'*Histoire de la Monarchie de Juillet*. Auparavant, M. Thureau-Dangin avait, en quelque sorte, déblayé le terrain par des travaux préparatoires sur la Restauration et sur la question des rapports de l'Église avec l'État. Puis enfin, ayant réuni une quantité considérable de documents et de témoignages contemporains, ayant reçu les communications et les confidences des plus éminents hommes d'État du règne de Louis-Philippe, il se mit à l'œuvre. Maintenant, l'œuvre est achevée. On peut en discuter l'esprit, surtout dans les premiers volumes; mais on ne peut en nier le mérite. L'Académie a rendu à M. Thureau-Dangin les mêmes honneurs qu'à M. Camille Rousset. Après lui avoir décerné le prix Gobert, elle l'a appelé à elle.

Il est très facile (presque trop) de trouver les points communs entre MM. Camille Rousset et Thureau-Dangin. Combien M. Jules Claretie est différent, bien qu'il soit historien comme les deux autres, et journaliste comme

M. Thureau-Dangin.
(Photographie Benque.)

M. Thureau-Dangin! Mais tandis que MM. Camille Rousset et Thureau-Dangin ont toujours tendu à se retirer du monde, dans leurs retraites de bénédictins laïques, M. Jules Claretie, tout aussi laborieux, vécut toujours en pleine bataille. Il a à peine cinquante-trois ans aujourd'hui, et ce qu'il a fait — déjà — remplirait

plus d'une carrière d'homme. Romancier, journaliste, auteur dramatique, critique d'art, historien, il est aujourd'hui administrateur du Théâtre-Français. Il a tout fait, et il a tout bien fait. Il n'est qu'une carrière qu'il a essayé d'embrasser sans y réussir : c'est la carrière politique. Candidat malheureux, il n'a pas persévéré. Le public ne doit pas s'en plaindre; car, avec sa conscience ordinaire et son zèle, M. Jules Claretie se serait vraisemblablement mal défendu contre l'accaparement des besognes législatives. Nous ne savons pas ce que l'humanité y aurait gagné; nous savons bien ce que la littérature y aurait perdu.

J. LAURELLE.

LA COURONNE NUPTIALE EN RUSSIE

La cérémonie religieuse du mariage en Russie, qui ressemble en tous points à la cérémonie catholique, se distingue seulement par le couronnement des conjoints, auquel le prêtre procède après la remise des anneaux d'alliance.

En apposant les couronnes, le prêtre prononce les paroles sacramentelles suivantes : « que l'esclave de Dieu (ici le nom du fiancé) soit uni à l'esclave de Dieu (le nom de la fiancée), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Les premiers témoins tiennent les couronnes

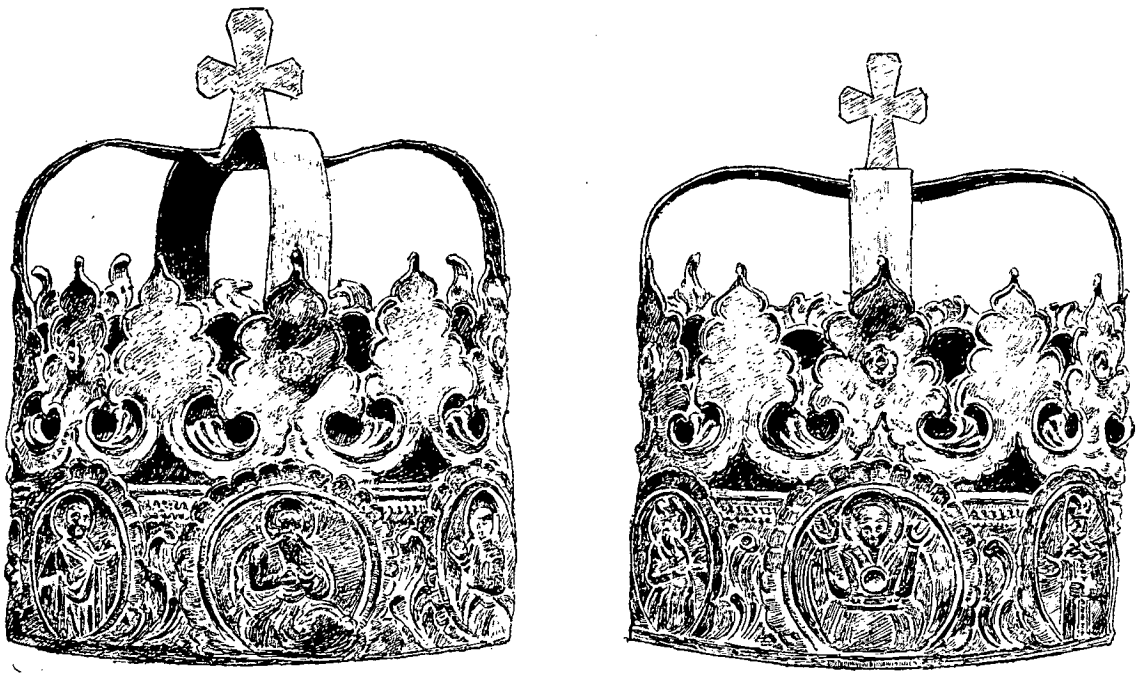

COURONNE DE MARIAGE RUSSE EN OR CISELÉ. — Dessin de Jouant.

au-dessus des époux pendant toute la durée du service. Cette prérogative est toujours fatigante et parfois difficile à exercer.

Les couronnes sont de formes diverses, en or, en argent doré et en cuivre, parfois incrustées de pierreries, et appartiennent au trésor de l'église.

LA REVANCHE DU CHAT

NOUVELLE

Fôn Gwasdoue venait de rentrer de la pêche. Par la porte grande ouverte sur le sentier où brillaient les fleurettes de septembre, par la fenêtre encadrant un de ces paysages bretons empreints d'une extrême douceur, le soleil couchant allumait des reflets sur les meubles et sur la vaisselle étalée dans le buffet à galerie. Le bruit atténué de la mer arrivait avec des souffles caressants ; et dans la maison déserte où son père ne rentrait que bien plus tard, après le marché de Lannion, tout était paisible et souriant.

Sur la haute cheminée une photographie la regardait. Dans un cadre noir à filets d'or, c'était un portrait de marin, la face rude et simple du fiancé qu'elle attendait. Il naviguait maintenant entre les Antilles et la France. Parti pour ce voyage avec un matelot du pays, Allan Kergus, il avait juré à Fôn que cette traversée serait la dernière, et qu'au retour il s'installerait avec elle à Loch-Kémo, où il possédait un petit bien. Et là, avec leurs ressources, ils feraient valoir leur coin de terre, gardant cependant un bateau de pêche qu'il utiliserait au moment du passage de la sardine.

L'été avait été si beau que le retour de son cher Efflam devait être prochain, s'il n'avait pas eu à essuyer plus de gros temps que l'on n'en voyait sur la côte bretonne. A la Saint-Michel qui tombe le 29 septembre, elle espérait être sa femme, car rien ne pourrait plus s'opposer à leur mariage. Alors elle deviendrait une fermière pour de bon, et elle soignerait à loisir son matelot qui avouait, au départ, être un peu fatigué. Sa figure jaunie et son corps un peu ballonné, n'annonçaient pas une santé parfaite.

Mais l'air du pays et le bien-être de la ferme auraient raison de ce malaise.

Devant un petit miroir, Fôn remit un peu d'ordre à sa toilette et lissa soigneusement ses cheveux. Elle souriait à son rêve et vivait par avance les délices paisibles de son ménage futur. Des projets et des projets bourdonnaient dans sa tête, et leur réalisation n'était plus qu'une question d'heures... Des pas qu'elle entendit dans le sentier chassèrent toutes ces jolies illusions. C'était bien chez elle qu'on venait. Pourtant elle n'attendait personne. L'homme se rapprochait; en mettant le pied sur le granit du seuil il souhaita un :

— Bonjour! — qui le fit reconnaître immédiatement.

— Allan Kergus! s'écria Fôn en courant vers le nouveau venu, un grand garçon vêtu d'un tricot bleu, et tout bronzé de hâle.

Allan entra sans mot dire et déposa à terre deux de ces sacs de toile qui sont les malles des marins. Fôn, toute blême, la gorge serrée, le regardait faire :

— Deux sacs! dit-elle enfin. C'en est un de trop!

Pressentant un malheur, elle regardait avidement le matelot qui baissait la tête.

— Où est Efflam?

— Il est défunt! murmura-t-il après un long silence.

Fôn se laissa choir sur le banc du lit, atterrée, pendant que devant elle, Kergus tortillait dans ses mains sa casquette de toile cirée, incapable de trouver des consolations, et honteux d'apporter le deuil dans cette maison.

— Asseyez-vous, dit Fôn quand elle se fut un peu reprise. Et venant se placer en face d'Allan, elle s'accouda à la table, la tête dans ses mains et gémissant :

— Alas! Alas! mon pauvre cher Efflam! Alas, mon Dieu!

Maintenant des sanglots l'agitaient, de plus en plus pressés, qui finirent par se perdre en une effusion de larmes, avec tous ses rêves de bonheur. Puis se rappelant ses devoirs d'hospitalité, elle se leva et prit dans une armoire une bouteille de tafia et un verre. Pendant qu'Allan se réconfortait, elle continuait à pleurer silencieusement, jusqu'à ce que le doute, un de ces espoirs fous qui surgissent devant l'évidence même du malheur la fit se redresser. Elle trouvait étrange que cet homme fût là, sain et sauf. Pourquoi lui, plutôt qu'Efflam? Le navire n'avait pas péri, puisque les deux sacs étaient là sous ses yeux. Était-il donc arrivé à son fiancé un de ces accidents mystérieux que racontent les gens de mer à la veillée? Une angoisse la poignait, un besoin et une horreur d'apprendre les détails de la mort, avec un espoir insensé de pouvoir encore conserver un doute.

L'homme, après avoir bu une rasade, passa le dos de sa main sur ses lèvres et commença, dans sa simplicité énergique :

— Eh bien! voilà. Ils ont dit qu'il est mort d'une maladie de foie, vu qu'il était tout jaune et que son ventre se gonflait; mais pour moi, c'est le chat. Et la cause de tout, c'est ce freluquet de capitaine qui ne croit à rien. Nous l'avions bien prévenu, Job le timonnier, Kersant, Rosenvel, ceux de l'Ile-aux-Moines et ceux du Havre, et moi. Mais qu'est-ce que vous voulez? Il avait son idée, et il était le maître.

Allan lança son récit avec des mots rageurs, pleins de colère contre le capitaine. On venait de quitter le quai de Saint-Pierre à la Martinique par une matinée superbe. Le temps seulement de doubler la pointe nord de l'île et le navire filerait vent arrière vers la haute mer. En attendant, le trois-mâts tirait sa bordée pour prendre le vent. Sous la chaleur très forte, on avait le cœur content en pensant à Saint-Nazaire que l'on allait revoir, à la maison où l'on se reposerait un brin auprès des vieilles gens.

— En route pour Loch-Kémo! me disait Efflam. Et les vagues chantaient le long du bord en se brisant. Adieu vat! on avait des envies de rire à la brise et des couplets vous venaient à la bouche. Nous ne dormions pas sur les manœuvres, non plus. Ça faisait plaisir de penser qu'après avoir tiré notre bordée et viré dans le vent, rien qu'en laissant arriver, ça irait tout seul jusqu'en vue des côtes de France.

C'était trop beau, voyez-vous. Il fallait que ce gueux de capitaine vînt changer tout ça. Comme nous tournions l'ilot aux serpents qui est en vue de Saint-Pierre, n'avise-t-il pas le chat du bord? Le pauvre greffier, tout vieux, tout pelé, malade et geignard, était accroupi sur l'écoutille d'arrière. La malheureuse bête avait triste mine. Ses miaulements imploraient du secours contre le mal qui le rongeait, et c'était pitié de l'entendre se plaindre avec une voix d'enfant.

Ah! bien oui! de la pitié! Il n'a jamais connu ça, ce caïman de capitaine! Comme Efflam était le plus rapproché de lui à ce moment :

— Efflam, ordonna-t-il, prends-moi cette sale bête, et va la jeter dans l'ilot aux serpents.

— Plaît-y, mon capitaine? fait mon matelot, croyant avoir mal entendu.

— Je te dis de prendre le greffier et de le jeter à terre.

Il n'y avait pas à dire non. Pourtant Efflam ne put s'empêcher de protester :

— Mais, mon capitaine, on n'abandonne jamais le chat du bord : c'est connu que ça attire le malheur sur les navires.

D'autres aussi vinrent représenter qu'on était sûr d'avoir du gros temps si on mettait le chat dehors. Mais quoi! autant prêcher un sourd. Il voulait se débarrasser de la pauvre bête, et le diable ne l'en eût pas fait démordre.

Efflam prit donc le canot et s'en alla jeter le chat dans l'île.

Du coup ce fut fini de rire à bord. Les envies de chanter étaient rentrées dans les gosiers. Silencieusement chacun avait repris, entre les heures de quart, son travail de fantaisie, la construction d'un petit bateau, la fabrication d'une boîte de coquillages. Efflam, qui avait de plus en plus mauvaise mine, montait un calvaire au fond d'une bouteille avec de petites tiges de bois. La brise n'avait pas tari. Pendant des jours et des jours le trois mâts filait dans le beau temps sans changer ses manœuvres. Le capitaine triomphait. Mais laisse courir! en dedans nous pensions que ça ne pouvait pas durer, et que plus le malheur tarderait, plus il serait terrible. Tant qu'on ne serait pas à terre, il fallait se méfier.

Ça n'a pas manqué. Voilà qu'un matin, en entrant dans le golfe de Gascogne, Efflam, après quelques jours de tristesse, se trouva plus malade. Son ventre était gonflé dans des proportions effrayantes, et sa figure était celle d'un mort.

Les matelots hochaient la tête.

— C'est le chat qui se venge, pensait-on. Les désagréments vont commencer.

Le pauvre cher homme se sentait perdu, malgré les cataplasmes, malgré tous les remèdes.

J'essayai bien de le consoler; mais hélas! que lui dire?

— Tu porteras mon sac à Fôn, me recommanda Efflam, avec le calvaire que j'ai construit dans une bouteille. Si elle en a le temps, tu la prieras de faire dire une messe pour moi. Allan, mon matelot, tu feras mes adieux aux amis de Loch-Kémo et du Yeaudet, et tu diras à M. le recteur que je suis mort en bon chrétien... Va maintenant prendre ton quart, et laisse-moi avec le portrait de ma Fônik.

Il me serra la main en me regardant dans les yeux, continua Kergus, puis il se retourna dans son hamac... Quelque temps après on vint nous annoncer sur le pont qu'Efflam était défunt.

Or, ce matin-là, en se levant, le soleil ne paraissait pas sûr de lui. Il brillait et pâlissait comme si on lui avait passé de la fumée devant la figure. Le vent aussi mollissait, et après quelques heures, les lambeaux de brise qui flottaient autour du trois mâts furent bousculés par des bouffées plus âpres. L'eau avait pris une mauvaise couleur.

— Voilà le grain, faisait-on.

On ne pouvait pas s'y tromper, puisqu'il y a toujours du gros temps quand la mort s'est installée à bord. Le branle-bas de la mer mijotait. Les lames commençaient à balayer la surface de l'Océan comme pour se faire place nette et se livrer la grande bataille. Aux premières secousses du navire on serra de la toile.

— Il serait prudent d'immerger Efflam, déclara le capitaine. Qu'on pare une planche près du bordage, et qu'on monte deux sacs, un vide pour mettre le corps et l'autre chargé de sable pour lui lester les pieds.

J'allai avec Yanow, de l'Ile-aux-Moines, chercher le cadavre. Il y avait près du hamac d'Efflam une chandelle allumée et un crucifix. Le tout fut monté et disposé le long du bordage. Quand mon matelot fut placé sur la planche avec son sac de sable aux pieds, parmi nous tous qui étions à genoux, le capitaine s'approcha avec son livre de prières. Il récita tout haut le *De Profundis* et d'autres *oremus* que le vent emportait en sifflant dans les haubans et les enfléchures. Le ciel devenait si noir et la lame si dure que nous nous disions que ce *De Profundis* pourrait bien servir pour tout l'équipage.

Les prières parées, Efflam fut enlevé et posé sur le bordage. Puis une, deux! la planche bascula, et le pauvre vieux coula dans l'eau. Nous le vîmes flotter avec son sac de sable encore trop sec pour couler. Pendant quelque temps il monta à la lame et la redescendit avec nous, comme s'il n'avait pu se séparer du navire. Il allait et venait, roulé dans les fonds comme une épave. La mer le promenait sous nos yeux pour nous crier le remords du crime qu'il expiait. Je détournai la tête pour ne plus le voir, quand Yanow s'accroche à moi, tremblant de peur et criant:

— Regarde!

Son bras montrait une lame qui roulait par notre travers. Et qu'est-ce que je vois? Mes cheveux s'en dressent encore sur ma tête. Efflam! Efflam tout debout sur la lame, dressé de sa hauteur entre le ciel et l'eau! Je l'ai vu comme je vous vois. Malgré les ordres du capitaine, tout l'équipage était là, et c'était effrayant de regarder dans cet enfer cet homme marchant avec les lames, faisant des bonds et des chutes à vous donner le vertige.

Je m'étais accroché au bordage, et je ne le quittais plus des yeux. Tout d'un coup le voilà qui s'aperçoit sans doute qu'on le regardait. Il se penche à droite, à gauche; il fait des grâces comme s'il dansait la dérobée. Il se courbait en avant pour nous faire des politesses; après quoi il virait et filait d'un autre côté, derrière les lames énormes. Un instant après il était sur nous, à toucher les vergues, s'il avait allongé les bras. Sa tête et le haut de son corps s'agitaient.

— Bonjour, bonjour! qu'il faisait, et il se remettait à danser dans la tempête.

— Es-tu bien sûr qu'il est mort? murmura Yanow.

Un frisson me passa dans les moelles. Je criai de toutes mes forces:

— Efflam! Efflam! es-tu mort? Veux-tu qu'on te jette une bouée?

Il était déjà loin de nous. Et je frémissais en pensant qu'il était peut-être condamné à cou-

rir les mers pendant l'éternité en dansant sur les vagues, comme le vaisseau-fantôme.

— Allons, à la manœuvre, vous autres, hurla le capitaine.

Et comme j'ouvrais la bouche pour lui répondre, Efflam se rapprocha de nous tout d'un coup et coula à pic sous nos yeux...

Quand nous avons débarqué à Saint-Nazaire, le capitaine a essayé de nous expliquer je ne sais quoi, que le sac de sable n'était qu'à moitié mouillé et que son poids avait fait bascule avec le corps d'Efflam en coulant petit à petit. Tout ça est bien triste et bien terrible. Nous avons tous juré de ne plus embarquer avec ce capitaine là.

Alas ! Efflamik, mon matelot !

. . . . . .

. . . . . .

Fôn se laissa tomber à genoux sur l'âtre et se mit à égrener son chapelet, pendant qu'Allan chargeait son sac sur ses épaules, et dans la douce soirée de septembre s'en allait, caressé par la brise et les parfums des herbes et des bruyères.

J. Le Fustec.

LES INVALIDES

par Paul Renouard

Dans une cour intérieure, sur des bancs, les Invalides, après déjeûner, se sont assis. Avant de faire en ville leur petit tour et de dérouiller, sous les quinconces de l'Esplanade, les jointures raidies de leurs vieux membres, ils réchauffent doucement au soleil, au bienfaisant soleil du mois de mai, leur carcasse héroïque enfermée dans la houppelande gros bleu d'ordonnance.

Lourdement tassés sur eux-mêmes, les deux mains mélancoliquement croisées l'une sur l'autre ou posées à plat sur les genoux, le cerveau engourdi, l'œil atone, ils ont l'air vaguement endormis et, sans penser à rien, ils digèrent.

D'aucuns sont perclus de rhumatismes : un bonnet de coton sur la tête, renfrognés, hirsutes et grognons, ils s'absorbent dans une douloureuse hébétude ou traînent sur des béquilles, en geignant, leurs jambes ankylosées et cagneuses.

Tel est le tableau qu'a pris sur le vif, et qui figure maintenant, au musée du Luxembourg, l'agile crayon de Paul Renouard, et comme on sent que ce tableau est exact! Quel accent de vérité dans ces têtes!

Quelle sincérité dans ces poses! Dans ces gestes d'infirmes, quelle justesse!

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de l'énergique précision du dessin, ou de l'impression poignante qu'il nous laisse.

Tous les dessins de Paul Renouard, — et Dieu sait s'il en a produit! — ont la même originalité, la même vie, la même sobriété, le même nerf. Depuis quinze ans et plus qu'il fournit, soit à cette magnifique publication illustrée qui fait tant d'honneur aux Anglais, le *Graphic*, soit à l'*Illustration*, à la *Revue illustrée*, au *Figaro illustré*, des milliers et des milliers de croquis, des centaines et des centaines de grandes pages, que de singularités il a décrites, que de types il a notés, que de tableaux animés il a peints!

Quand je dis « peints », c'est une façon de parler. Il y a beau temps que Renouard a dédaigné le pinceau, comme trop lent. Du jour où il a mis la dernière main, avec Pils, au plafond qui avait été commandé à ce dernier sous la coupole du grand escalier de l'Opéra, il n'a plus manié que le crayon; — il l'a manié en maître.

Toutes les manifestations de la vie l'ont tenté : la rue à Paris ou à Londres avec ses gaietés populaires, ses passants affairés, ses badauds, ses marchands ambulants, ses crieurs, ses mendiants, ses voyous, ses agents de police, ses camelots; les hippodromes de Chantilly et de Longchamps, d'Ascott et d'Epsom, avec leur public de parieurs, d'éleveurs, de jockeys, de bookmakers, de palefreniers, de pickpockets; l'armée anglaise ou française, à la caserne, à l'exercice, à la parade, au champ de tir; les musées avec leurs dominicales cohues; les réunions publiques où l'on crie, les hôpitaux où l'on souffre, les prisons où l'on expie; enfin les dessous ignorés des théâtres, de l'Opéra surtout, la scène vue du côté des coulisses, avec ses machinistes, ses musiciens, ses danseuses, ses pompiers, ses figurants, ses choristes, ses cantatrices, ses habilleuses, ses acteurs; les loges où ces dames se fardent, les foyers où elles se rassemblent, les magasins où se fabriquent les costumes, les sous-sols où l'électricité s'accumule, les petites salles où l'on étudie, fragments par fragments, l'opéra qui sera représenté dans trois mois, les vastes classes où les petites danseuses s'élaborent, où les petits danseurs s'assouplissent et se détendent, en bonds prodigieux, les jarrets.

*

Peut-être l'énumération est-elle longue, mais que de choses pourtant sont omises! L'expédition française en Tunisie, les grèves anglaises, la lutte des nationalistes Irlandais contre la police britannique, les défilés de l'Armée du Salut, les scènes de pugilat dans les Chambres anglaises, et cette curieuse série de portraits où Renouard a retracé tous les types des hommes les plus connus, des penseurs, des savants, des artistes, des grands orateurs

d'Angleterre et de France. Tout cela observé, par un œil merveilleusement exercé, pénétrant, aigu et fouilleur, enlevé en quelques heures au plus de travail, en un quart d'heure souvent,

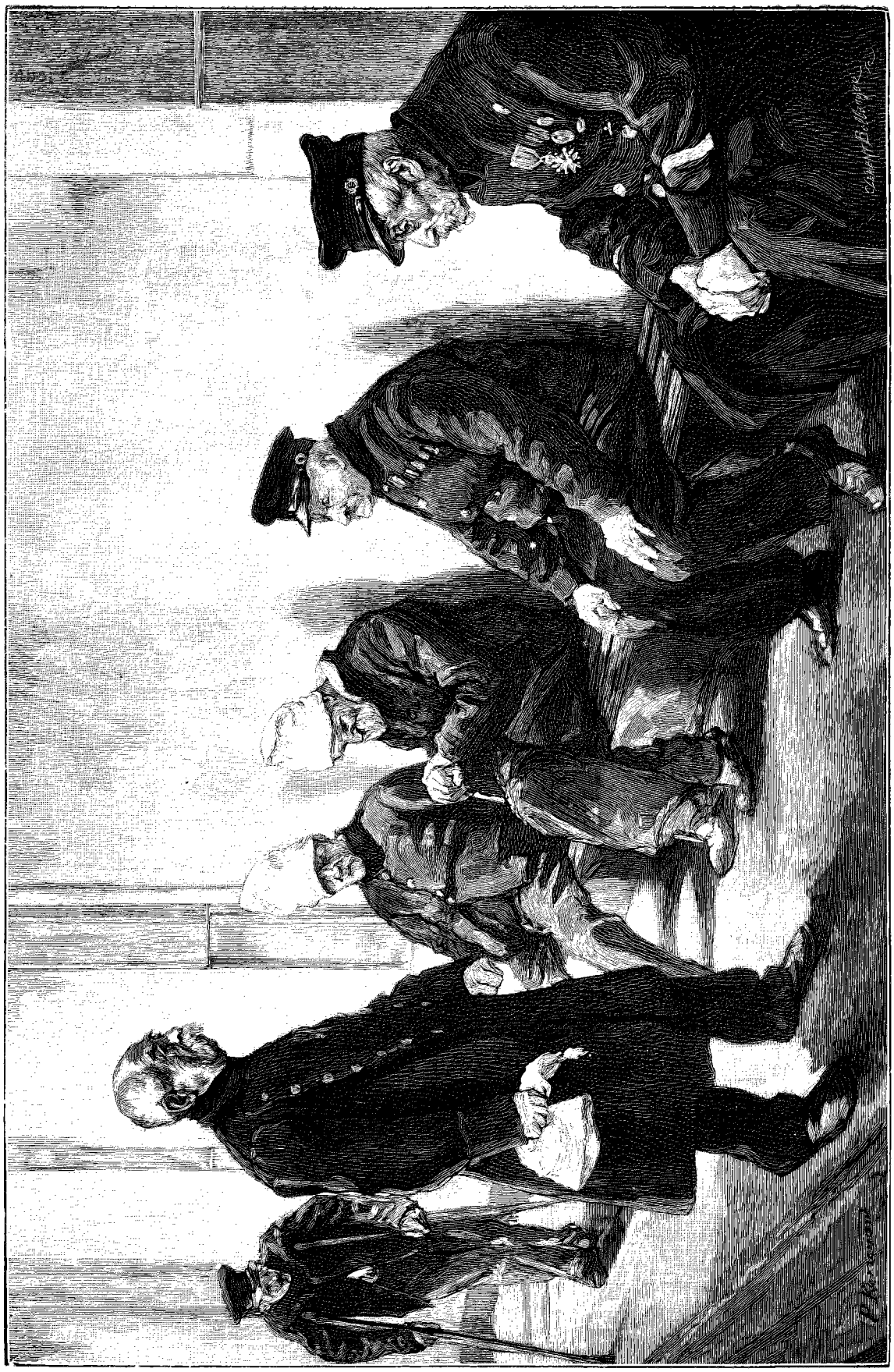

LES INVALIDES. — Dessin de Renouard. — Gravé par Clément Bellenger.

par une main étonnamment sûre et que nulle fatigue ne lasse, — voilà l'œuvre.

Quant à l'homme, il est modeste au possible : « C'est de l'imagerie que je fais, vous dit-il,

une imagerie que j'essaie de faire artistique, une succession de tableaux que j'essaie de rendre vivants, car rien ne m'amuse que la vie. Quand je réussis à en donner la sensation, je suis heureux. Le mouvement et la vie, tout est là. »

Un peu de biographie pour finir. Paul Renouard est né en Sologne, à Cour-Cheverny, le 5 novembre 1845. Son premier maître fut son père, son second, fut Pils. Il exposa pour la première fois au Salon en 1877 ; on a récompensé par une médaille de première classe, à l'Exposition universelle de 1889, son talent prime-sautier et robuste. Il y avait longtemps déjà que le public le considérait comme un maître.

THIÉBAULT-SISSON.

Mme MENNESSIER-NODIER

Voilà que nous touchons au sommet de la côte
O mon cher compagnon! Et par les durs sentiers
Comme par les chemins festonnés d'églantiers
Nous n'avons pas cessé de marcher côte à côte.

J'aimais pourtant le bruit que vous n'estimiez guère,
Le temps, maître brutal, m'a mise à la raison;
Les enfants ont rempli mon cœur et ma maison,
Et je crois bien qu'au fond, peut-être ai-je été mère.

Ils n'ont pas empêché le chagrin de venir
Ces anges envoyés; — mais sur leur avenir
Le passé qui s'effeuille a greffé l'espérance;

L'espérance pour eux; — pour nous le souvenir;
Le reflet du matin au jour qui va finir,
Et l'aurore assurée à la nuit qui commence.

Celle qui écrivait ces vers au mois de février 1873, vient de rejoindre *son cher compagnon*, et son âme en entrant dans la *nuit* a trouvé le jour sans fin, le bonheur éternel *assuré* à ses vertus.

Mme Marie Mennessier-Nodier n'est plus. Elle s'est éteinte le 1er novembre dernier à Fontenay-aux-Roses, entre les bras de ses deux générations d'enfants, tendrement aimés ! Digne fille de Charles Nodier, elle avait hérité de son esprit et de son cœur. Les Muses avaient présidé à sa naissance, et celles de la Poésie et de la Musique la considéraient comme leur enfant!

La jeunesse de Marie s'est passée dans les salons de l'Arsenal, où Charles Nodier avait pris la direction de la Bibliothèque en 1823. Sous l'influence des talents de son père et sous celle de l'intelligente sollicitude d'une mère tendre et distinguée, les dispositions naturelles de la jeune fille se développèrent rapidement. Tous les hommes qui, à cette époque, avaient un nom dans les arts ou dans la littérature tenaient à se faire présenter à Charles Nodier, et les salons de l'Arsenal ajoutèrent le vernis à l'éducation soignée que recevait la jeune fille.

Il n'est personne au monde qui sût accueillir comme le faisait Nodier. Bon, tendre, aimable pour les vieux amis, il encourageait les jeunes et les timides ; et plus d'une de nos gloires littéraires de ce temps a dû d'arriver, aux sages conseils et à l'affable encouragement de ce maître exquis en l'art de dire et d'écrire.

Il se faisait le bienveillant protecteur des talents naissants qui cherchaient un appui. Les citer ce serait citer presque toutes les illustrations de la moitié de ce siècle.

L'école romantique s'inspirait et vivait de l'atmosphère respirée aux réunions des dimanches soir chez Charles Nodier. Parmi les plus fidèles de ces réunions de l'Arsenal, se trouvaient : Lamartine, Hugo, de Vigny, Dumas, Sainte-Beuve, Musset, les deux Deschamps, Berryer, Taylor, Beauchesne, Bixio, Jal, Tony Johannot, Balzac, Amaury Duval, Reber, Lavedant, Marmier, Brizeux, Vieillard, Soulier, Gigoux, l'abbé Receveur, Cailleux, Toussenel, Wey, etc., etc.

Les honneurs du salon étaient faits par Mme Nodier et par sa charmante fille. Outre sa beauté, Marie possédait surtout une grâce et un charme que plus d'un poète a chanté : Victor Hugo, Musset, Arvers dont le fameux sonnet a fait le tour du monde ; chacun savait qu'il avait été inspiré par Marie Nodier, excepté la jeune femme elle-même :

Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle,
« Quelle est donc cette femme? » Et ne comprendra pas.

Non, elle ne comprenait pas. Sa modestie se refusait à voir tant de sentiments qu'elle avait fait naître, et le poète après les avoir chantés sur sa lyre, en a brisé les cordes, ne pouvant y faire vibrer ensemble plus d'amour et de douleur !

Au premier jour de la mort de Mme Mennessier-Nodier, les journaux, les revues ont rendu hommage à ses qualités, à son talent d'écrivain et de poète. Mais je ne sache pas qu'on se soit arrêté à son talent musical. Et cependant elle en possédait un réel. Les biographes qui voudront écrire sa vie ne sauront le passer sous silence. Musset dans des vers à Charles Nodier lui dit en parlant de sa fille :

La tête coquette et fleurie
De Marie
Brillant comme un bluet mêlé
Dans le blé ;
Tachés déjà par l'écritoire,
Sur l'ivoire,
Ses doigts légers allaient sautant
Et chantant.

Oui, ils ne sautaient pas seulement, ils chantaient; et ils chantaient sur des mélodies charmantes des vers que les faiseurs de romances n'auraient pas osé aborder. Cela paraissait une audace de mettre en musique les rimes étranges des *Orientales*. Marie Nodier a chanté trente ans avant Gounod ce que ce maître a chanté depuis, et la sérénade de Marie Tudor semble la sœur cadette de celle de la jeune femme qu'on applaudissait à outrance dans le cénacle de goût et de savoir de l'Arsenal.

Plus tard les enfants de Mme Mennessier-Nodier s'amusaient à intervertir le chant et le couplet de Gounod avec celui de leur mère et le rythme, l'inspiration des deux auteurs étaient si semblables les uns aux autres qu'ils se confondaient.

Marie Nodier ignorait l'harmonie. Elle ne soupçonnait pas les effrayantes tortures que l'art musical moderne inflige à la mélodie pour la réduire à néant, et la simplicité de ses accompagnements détruisait le charme de ses mélodies pour des oreilles habituées à admirer *l'incompréhensible*. C'est ce qui empêchait sa famille de réaliser le désir longtemps poursuivi de publier ses romances. Elle se demandait du reste si c'eût été une joie pour l'auteur. Elle était si modeste! Elle trouvait si sincèrement que ses ouvrages ne valaient pas la peine qu'on s'en occupât.

Elle seule d'ailleurs savait se chanter; et c'étaient des soirées délicieuses que celles où, déjà vieille, elle se mettait au piano. Le petit succès que lui faisaient son mari et ses enfants était le seul auquel elle ait été, je crois, sensible dans sa vie.

Ses premières romances datent de ses quinze ans. La mort de son père a fait une raie noire qui a plus tard coupé et transformé son existence. De ce jour là elle ne s'est plus comptée elle-même et a, pour ainsi dire, disparu avec lui pour ne plus laisser vivre que son souvenir.

On engageait souvent Reber qui, comme je l'ai dit faisait partie des habitués de l'Arsenal, à se mettre au piano. Marie Nodier lui succédait. On applaudissait l'un, on applaudissait l'autre, et les improvisations des deux tantôt gaies, tantôt mélancoliques, répondaient à des vers dits par quelque poète du temps. La beauté, l'harmonie des rimes se mêlaient dans ce salon aux mélodies des cordes et du chant.

Après Victor Hugo, Musset s'est flatté d'avoir été mis en musique par Marie Mennessier-Nodier, et en 1833, il lui en adressait ses remerciements par un sonnet qui commençait ainsi :

Madame, il est heureux celui dont la pensée
A pu servir de sœur à la vôtre un seul jour.

La littérature, la poésie, la musique! voilà les éléments dans lesquels Marie puisait sa vie. Elle s'épanouissait au milieu des beautés de l'esprit et des talents de toutes sortes, et elle appréciait en maître les merveilles des uns et des autres. Les trésors de son imagination ont débordé dans une prose féconde et dans des vers nombreux qui resteront éternellement neufs et beaux.

Sur la première page de l'album de jeune fille de Marie Nodier, Lamartine avait mis les vers que voici :

Que pour toi, belle enfant, au printemps de ton âge
Du livre du destin ce livre soit l'image!
L'amitié, par mes mains, à tes yeux va l'ouvrir,
De ses aveux plus tard l'amour va le couvrir.
Puissent-ils de tes jours écartant tout nuage
Confondre encore leurs pleurs sur la dernière page.

16 novembre 1824.

Nous retrouvons le sentiment tout affectueux qui dictait ces vers à la jeune fille dans une lettre écrite près de quarante ans plus tard par le poète à Mme Mennessier-Nodier. C'était au temps où Lamartine subissait ses revers financiers, et il remerciait l'amie d'essayer d'en adoucir l'amertume :

« Vos souvenirs toujours si opportuns et si profonds « et si aimables sont une des meilleures fortunes de ma « vie!

« Cette lettre m'arrive au comble du malheur et con- « sole ce qui peut en être consolé! Sachez que vous m'a- « vez fait beaucoup de bien. Cela vous encouragera à « recommencer.

. . . . . .

« Je suis ici pour trois semaines au milieu des tribula- « tions et des déchirements d'âme. La France est sans « cœur, mais vous en avez pour tous. »

En septembre dernier une revue (1) parlant de l'amitié d'enfance d'Alfred de Musset et de Marie Mennessier-Nodier publiait en même temps un dialogue poétique qui s'était établi entre eux.

On nous saura gré de le reproduire ici. Musset avait ouvert le feu dans un sonnet :

— Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux;
— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux,
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance,
Et nous parlions déjà le langage des vieux.
Ce jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance.

Le lâche craint le temps parce qu'il fait mourir;
Il croit son mur gâté lorsqu'une fleur y pousse.
O voyageur ami, père du souvenir!

(1) La *Revue Bleue* du 3 septembre 1892, — article intitulé : Souvenirs littéraires. — Charles Nodier et Musset. — Signé: Édouard Grenier.

C'est ta main consolante et si sage et si douce
Qui consacre à jamais un pas fait sur la mousse,
Le hochet d'un enfant, un regard, un soupir.

Voici la réponse de Mme Mennessier :

La fleur de la jeunesse est-elle refleurie
Sous les rayons dorés du soleil d'autrefois?
Mon beau passé perdu connaît-il votre voix,
Et vient-il, l'étourdi, railler ma rêverie?

Par la chute des jours mon âme endolorie
A laissé ses chansons aux épines des bois.
Du fardeau maternel j'ai soulevé le poids,
J'ai vécu, j'ai souffert, et je me suis guérie.

Hélas! qu'il est donc loin le printemps écoulé!
Que d'étés ont séché son vert gazon foulé!
Que de rudes hivers ont refroidi sa sève!

Mais de votre amitié le doux germe envolé
A retrouvé sa place, et mon cœur consolé
En recueille les fleurs au chemin que j'achève.

PORTRAIT DE Mme MENNESSIER-NODIER. — Fac-similé d'un dessin de Deveria.

Le même jour, Musset reprit la plume et envoya à Mme Mennessier les vers suivants :

Quand, par un jour de pluie, un oiseau de passage
Jette au hasard un cri dans un chemin perdu,
Au bord des bois fleuris, dans son nid de feuillage
Le rossignol pensif a parfois répondu.

Ainsi fut mon appel par le vôtre entendu,
Et vous me répondez dans notre cher langage;
Ce charme triste et doux, tant aimé d'un autre âge,
Ce pur toucher du cœur, vous me l'avez rendu.

Était-ce donc bien vous? si bonne et si jolie
Vous parlez de regrets et de mélancolie?
— Et moi peut-être aussi, j'avais un cœur blessé.

Aimer n'importe quoi, c'est un peu de folie...
Qui nous rapportera le bouquet d'Ophélie
De la rive inconnue où les flots l'ont laissé?

A ce charmant sonnet, Mme Mennessier répondit :

Ce doux bouquet mouillé qui s'effeuille à nos yeux
Et que jamais la main n'a pu reprendre ou suivre,
Ne le regrettons pas! J'ai lu dans un vieux livre
Que son nœud détaché voulait parler d'adieux.

Du foyer paternel, vous, l'esprit radieux,
Dans l'ardente mêlée où le triomphe enivre,
Vous vous souvenez donc qu'en essayant de vivre
Ensemble nous étions partis d'un vol joyeux?

Nous avons traversé la merveilleuse plaine
Où la fleur du jeune âge, amicale et sereine,
Dit : la vie est charmante et l'avenir béni.

Puis, je vous vis monter quand je perdis haleine.
A la cime des monts votre aile souveraine
Allait chercher son aire, et je gardais mon nid.

Voici la réponse de Musset :

Vous les regrettiez presque en me les envoyant
Ces vers, beaux comme un rêve et purs comme l'aurore,
Ce malheureux garçon, disiez-vous en riant,
Va se croire obligé de me répondre encore.

Bonjour, ami sonnet, si doux, si bienveillant,
Poésie, amitié, que le vulgaire ignore,
Gentil bouquet de fleurs de larmes tout brillant
Que dans un noble cœur un soupir fait éclore !

Oui, nous avons ensemble à peu près commencé
A songer ce grand songe où le monde est bercé.
J'ai perdu des procès bien chers, et j'en appelle.

Mais en vous écoutant tout regret a cessé.
Meure, mon triste cœur, quand ma pauvre cervelle
Ne saura plus sentir le charme du passé !

Quel langage exquis entre les deux poètes! Quels vers délicieux !

(A suivre.) LOUISE DE BELLAIGUE.

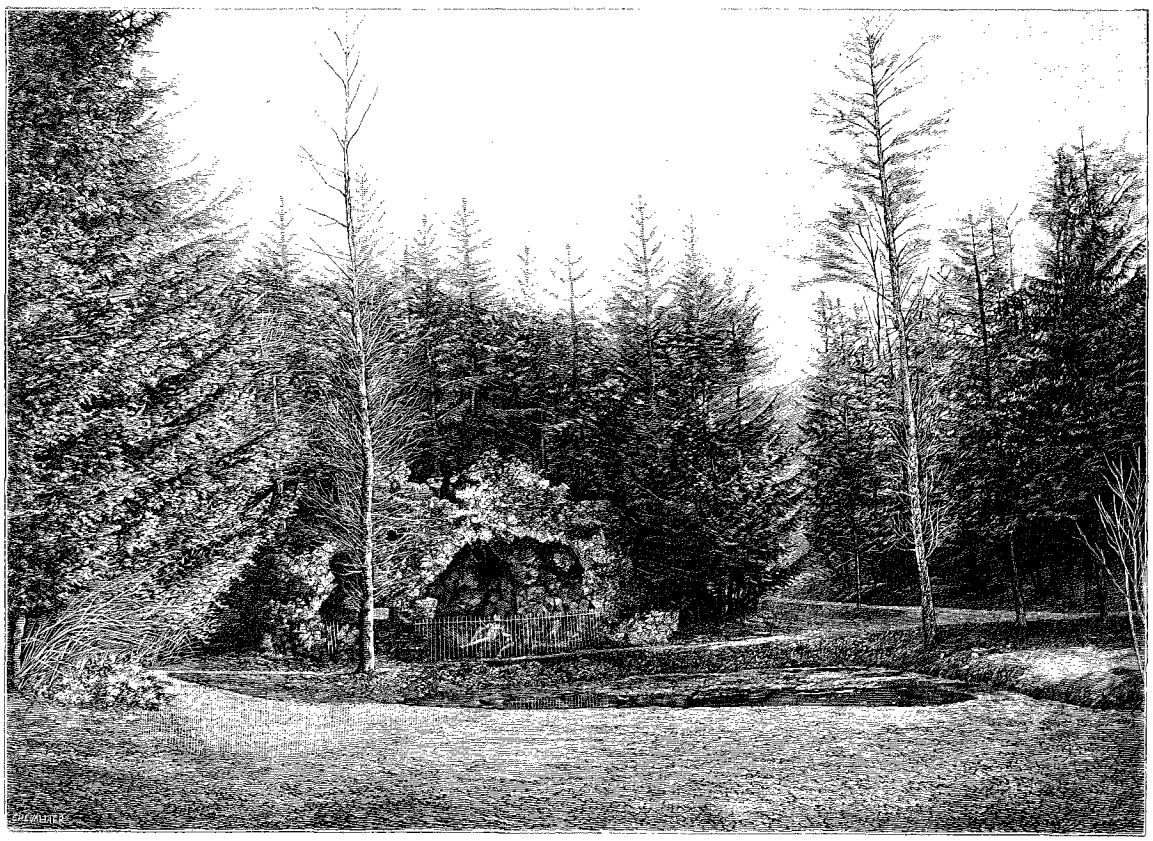

LES SOURCES DE LA SEINE (d'après une photographie communiquée par M. Bournon.).

LES SOURCES DE LA SEINE

Les géographes se sont trompés également lorsqu'ils ont placé les sources de la Seine, soit à Chanceaux, soit à Saint-Seine ; ces deux localités sont simplement voisines de celle qui a l'honneur de posséder le berceau du grand fleuve dont Paris a tiré ses origines ; ce berceau, c'est à Saint-Germain-la-Feuille, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Semur, canton de Flavigny, qu'il faut aller le chercher et l'admirer.

Oui, l'admirer, car le site en est charmant. Imaginez un étroit vallon, demi-circulaire, couronné de collines boisées, c'est-à-dire la plus agreste des solitudes ; tout au fond, quelques roches, presque à fleur de sol et parmi elles un bouillonnement qui n'est guère qu'un murmure. Il faut s'approcher, être presqu'au-dessus, pour distinguer six sources, encore ne doit-on pas choisir l'époque des sécheresses caniculaires pour faire une pareille enquête, car on courrait le risque de les trouver taries !

Aux intrépides qui voudraient s'en assurer, nous dirons que l'endroit est distant de dix kilomètres, exactement, de la station de Thenissey, l'une des moins fréquentées de la ligne de Paris à Dijon, mais où l'on trouve des voituriers, qui, à défaut d'autre mérite, offrent du moins celui de connaître la route.

Les Gaulois honoraient volontiers de leur culte les forces de la Nature et principalement

celles qui donnent naissance aux grands cours d'eau. Ils avaient donc élevé, sur l'emplacement que nous venons de décrire, un temple qui paraît avoir été détruit vers la fin du quatrième siècle de notre ère et dont la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or retrouva les substructions en 1836. C'était un édifice en forme de quadrilatère, long de 57 mètres, parmi les ruines duquel on rencontra des fragments de statues et d'amphores appartenant pour le moins à l'époque gallo-romaine.

Cette découverte fut, sans doute, ce qui donna l'idée à Larribe, alors sous-préfet de Semur, de restaurer sinon le monument, du moins de rétablir un témoignage de reconnaissance aux sources de la Seine, car ce fonctionnaire s'y employa, dès ce moment avec un zèle qui ne devait être récompensé que longtemps après. Tout naturellement, il pressentit en premier lieu l'administration parisienne, la plus intéressée, semblait-il au succès de l'entreprise; mais il reçut du préfet de la Seine (c'était le comte de Rambuteau), l'avis surprenant que le Conseil municipal de Paris n'avait pas cru devoir accueillir une pareille proposition, « *dont l'objet lui a semblé totalement étranger à la capitale.* » C'était, il faut le reconnaître, se montrer plus indifférent et plus païen que les païens mêmes.

Larribe ne se découragea pas; nommé plus tard conservateur des monuments d'art à la Préfecture de la Seine, il reprit ses démarches, y intéressa bon nombre de gens de goût et finit par obtenir que tout le terrain des sources fût acheté par la ville de Paris à la commune de Saint-Germain-la-Feuille. Une commission spéciale fut ensuite constituée pour déterminer la nature du monument qui y serait élevé et désigner l'artiste auquel l'exécution serait confiée. M. Jouffroy, statuaire bourguignon, membre de l'Institut, proposa une statue de Nymphe, laissant gracieusement échapper d'une urne qu'elle tient à la main, le filet d'eau recueilli à la source même. Ce projet fut accepté, et l'inauguration du monument eut lieu au mois de novembre 1867, ainsi que l'atteste cette inscription :

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EMPEREUR DES FRANÇAIS
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE
SUR LA PROPOSITION
DE M. LE BARON HAUSSMANN, SÉNATEUR, PRÉFET DE LA SEINE
GRAND CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR
PAR DÉLIBÉRATION DU XVIII AOUT MDCCCLXV
A ÉRIGÉ CE MONUMENT AUX SOURCES DU FLEUVE
QUI A DONNÉ SON NOM AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
ET AUQUEL PARIS DOIT SON ANTIQUE PROSPÉRITÉ
MDCCCLXVII

Hélas! en moins de vingt-six ans, les hommes et le temps ont commencé leur œuvre de destruction, les hommes, sots iconoclastes, qui ont souillé d'ineptes ratures ou d'absurdes mentions le texte que l'on vient de lire; le temps, en désagrégeant quelque peu l'aimable nymphe, dont l'urne, maintenant, ne sait plus recevoir l'eau si pure que lui fournit le sein de la nature.

Quelques réparations, puis une grille légère autour de l'édifice suffiront à remettre tout en ordre. La ville de Paris a été récemment avisée de cet état de choses par la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France; nous ne doutons pas qu'elle tienne à honneur de protéger le modeste monument élevé au fleuve qui a bien valu, en effet, à Paris son antique prospérité.

FERNAND BOURNON.

UNE PRISE DE POSSESSION DE RÉGIONS NOUVELLES EN AMÉRIQUE

Plusieurs des tribus indiennes ont été transportées depuis des années dans ce que l'on appelle aux États-Unis le Territoire Indien qui est situé au sud-ouest du pays, entre les États de Kansas au nord, Arkansas à l'est, le Texas au sud et le New-Mexico à l'ouest.

C'est un pays plat de prairies au nord, avec quelques bras des Montagnes Rocheuses au sud.

Les Indiens ont là plus de terrain qu'il ne leur en faut, surtout ceux qui commencent à se civiliser et à cultiver leurs terres, au lieu de vivre de chasse. De temps en temps ils vendent au gouvernement des États-Unis une bande de terre, et le gouvernement invite les pionniers à s'y établir, offrant gratis un certain nombre d'hectares aux premiers venus qui, immédiatement donnent, à la place dont ils prennent possession, le titre de ville, lors même qu'il n'y aura pendant longtemps encore que des tentes et des baraques en bois.

Le 16 septembre dernier, le gouvernement des États-Unis *ouvrit* — c'est l'expression usitée en pareil cas — la bande de terre appelée : Cherokee strip, située entre les rivières Arkansas et Cimarron, que les Indiens Cherokees avaient vendue pour 300,000 dollars.

Tout ce pays est encore très sauvage, très peu peuplé; il y a bien quelques petits rassemblements de maisons, appelés villes, près de la frontière sud de Kansas, et aussi quelques lignes de chemins de fer qui traversent la Prairie; mais pour la vraie civilisation on la chercherait en vain.

L'ouverture du terrain en question eut lieu à midi précis, et voici comment les choses se passèrent :

Le matin de bonne heure, le jour même de l'ouverture, le gouvernement avait envoyé des troupes pour faire évacuer la bande de terre, tous les contestants devant avoir une chance

égale. Entre autres intrus les soldats y trouvèrent Mrs Silver, une femme très connue dans ces parages, qui a des maisons d'assignation dans plusieurs localités. Cette femme et les autres personnes illégalement établies sur le terrain, furent amenées et retenues jusqu'au soir.

Alors on plaça un cordon tout autour, avec ordre de tirer sur tous ceux qui s'aventureraient avant l'heure dans la région *défendue* qui a une largeur du nord au sud de douze milles, avec une étendue de vingt milles à peu près de l'est à l'ouest.

Malgré ces mesures rigoureuses, certains individus voulurent tenter leur fortune. Un homme s'était déjà lancé en avant à une certaine distance, lorsqu'un soldat posté sur la frontière l'aperçut et l'interpella pour le faire rétrograder. Comme il ne tint aucun compte de l'avertissement, il reçut dans la poitrine une balle qui le tua sur place. On trouva sur lui 300 dollars qui furent remis à la police.

Sur la frontière du sud, les soldats tuèrent quatre autres hommes qui s'étaient avancés trop tôt sur le terrain.

Cent mille personnes s'alignaient sur la frontière lorsqu'à midi le canon donna le signal du départ, et la grande course commença, du côté du nord. Aussi loin que l'on pouvait voir il y avait une ligne d'hommes, à cheval, en voiture et à pied, les uns serrés près des autres, formant une colonne solide, épaisse de deux cents pieds, plus épaisse au milieu, plus mince vers les deux extrémités, une faible ligne noire dans la distance. Partout une confusion horrible. Les contestants étaient tellement serrés que le départ fut dangereux. Quelques hommes à cheval furent jetés par terre, des voitures renversées et des piétons foulés sous les talons de la cohue qui venait derrière eux.

A l'avance de tous les autres étaient les pasteurs des grands troupeaux de chevaux et de bœufs qu'on laisse paître dans ces Prairies ; ces pasteurs portent le nom de *cowboys* ; les Parisiens ont appris à les connaître du temps de la visite de Buffalo Bill ; ce sont généralement des hommes sans foi ni loi, ne craignant ni Dieu ni le diable; comme ils sont presque toujours à cheval, ils conduisent leur monture d'une manière merveilleuse. Lorsque ces cowboys eurent traversé une certaine distance, ils se déployèrent, formant une longue ligne, puis ils sautèrent à terre et mirent le feu à l'herbe épaisse de la Prairie, espérant ainsi détourner les autres aspirants. Le feu s'étendit fort rapidement d'abord, mais il fut bientôt arrêté par un précipice profond situé parallèlement avec la ligne du terrain à conquérir. Il était impossible de forcer les chevaux à travers les flammes, beaucoup d'entre eux tournèrent en arrière. Les flammes ne firent pas d'autre mal excepté celui de détruire l'herbe et d'empêcher les contestants d'avancer.

Pendant que ces gens-là couraient comme des fous, plusieurs lignes de chemins de fer amenaient des passagers de l'est et de l'ouest. L'administration avait arrangé des trains spéciaux. On peut s'imaginer la poussée dans les wagons en se rappelant que dans ce pays on ne limite nullement les voyageurs, mais on laisse entrer tous ceux qui veulent passer, qu'il y ait de la place ou non. Pour arriver aux trains les gens se battirent comme des bêtes féroces, et des centaines furent blessés, quelques-uns fatalement. Les hommes avaient perdu la tête, les femmes se conduisaient comme des folles.

Malgré l'élasticité des wagons, ou plutôt du corps humain, il fut impossible de transporter tous les voyageurs et l'on ferma les portes des wagons à clef pour empêcher la cohue d'envahir les siéges déjà trop pleins.

Le premier train qui arriva sur les confins du Cherokee strip se composait de trente-cinq wagons pour le bétail. Il quitta la dernière station une minute après que le canon eut donné le signal de l'ouverture, rempli, empilé de gens qui criaient et hurlaient, agitant en l'air leurs chapeaux et leurs mouchoirs; quelques-uns même avaient des drapeaux.

C'est ainsi que le train traversa la bande de terre, s'arrêtant tous les cinq milles, pour permettre à ceux qui voulaient chercher un morceau de terre à leur convenance de descendre.

Ce train fut suivi d'un second, d'un troisième, d'un quatrième et même d'un cinquième.

Quand enfin les trains s'arrêtèrent, après avoir traversé le terrain, quelques passagers fatigués, éreintés ou désespérés voulurent rester dans les wagons, plutôt que d'entreprendre la lutte contre tant d'égoïsme et de férocité, mais les employés, armés de bâtons et de fusils, les forcèrent à évacuer les wagons, comme s'ils avaient été des bestiaux. Le train s'était arrêté à un mille de distance, et on leur dit qu'il fallait marcher.

Des vieillards et des femmes tombèrent de fatigue en route.

Plus tard on retira la défense d'encombrer les wagons, les portes furent ouvertes, et la cohue restée à la station, s'y jeta, les remplissant jusqu'au toit. Un homme eut l'épaule fracassée et une jambe démise; le bras d'une femme fut cassé, vingt personnes furent foulées sous les pieds et il y eut des contusions sans nombre.

Des voitures et des wagons de chemin de fer, remplis de provisions de toute sorte, suivirent les pionniers. Des trains de marchandises, portant des bois de construction et des meubles arrivèrent à petits intervalles.

Après la course échevelée des contestants, on trouva dans la Prairie le corps d'un homme poignardé, le couteau était resté enfoncé dans sa

poitrine; un peu plus loin gisait un autre avec une balle à travers le cœur; ailleurs on rencontra le cadavre d'une femme et par les papiers trouvés dans ses poches, on constata qu'elle venait de Terre Haute dans l'État d'Indiana et s'appelait Madeline Granger; comme son corps ne portait aucune marque de violence, on suppose qu'elle mourut suffoquée par l'ardeur de sa course. Il y eut aussi beaucoup de chevaux morts dispersés dans la Prairie.

Un cavalier fut blessé mortellement, écrasé par son cheval qui roula sur lui. Tout près de celui-là on trouva un autre homme grièvement blessé par la foule qui lui passa sur le corps.

Le premier train de chemin de fer mit quarante minutes pour arriver à Barry, le premier emplacement pour une ville future, mais lorsque les voyageurs purent enfin voir la place, ils découvrirent que deux tiers avaient déjà été pris par des gens arrivés plus tôt par une autre route.

Des hommes à cheval continuèrent d'arriver, descendant ventre à terre une côte située vers l'est, on compta trente nouveaux arrivants par minute.

Les voyageurs du premier train obtinrent encore quelques bons sites et même ceux du second train purent prendre possession de lopins de terre situés aux environs de la ville, mais le reste n'eut rien.

Tous les meilleurs emplacements avaient été accaparés par des gens qui s'y étaient risqués avant l'heure, et il y aura des procès sans fin.

L'emplacement d'une autre ville future fut de même envahi avant l'heure par des *cowboys*. Au nombre de deux cents, ils s'étaient cachés derrière une rangée de collines qui dominent la Prairie et se trouvent dans le terrain contesté. Sept minutes après que le signal avait été donné on les vit, sous la conduite de Jim Masterson, descendre la dernière pente de la colline comme un ouragan; ils arrivèrent à midi quinze minutes et saisirent les meilleures places, là où l'on construira probablement les bâtiments publics et où se trouvera le centre du négoce.

Les premiers aventuriers honnêtes, qui avaient attendu le signal avant de se mettre en route, arrivèrent à cheval, à midi et quarante-cinq minutes, huit minutes avant le premier train.

On a déjà établi quatre nouvelles villes, chacune avec une population de 5,000 âmes. D'autres plus petites comptent de 1,000 à 3,000 habitants. Tout a été pris et bien des endroits sont réclamés par trois et quatre personnes.

Partout la Prairie est illuminée par les feux des bivouacs, allumés par les envahisseurs qui font la cuisine. Mais la grande chaleur a desséché les rivières et ceux qui n'ont pas apporté de l'eau avec eux souffriront terriblement.

E. Martine.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LA TÊTE PARLANTE

L'opérateur présente une tête en carton qu'il suspend à deux cordons dont les extrémités supérieures sont fixées au plafond; les extrémités inférieures, munies de tubes recourbés, entrent dans deux trous percés dans les oreilles de la tête.

Après l'avoir suspendue, le prestidigitateur prend un porte-voix, le place dans la bouche de ce nouveau sphynx et demande aux spectateurs de lui indiquer un chiffre à voix basse, chiffre que la tête annonce, la voix sortant du porte-voix.

EXPLICATION.

Un des cordons de suspension est un tube acoustique qui, partant de la coulisse descend du plafond et pénètre

La tête parlante. — Présentation du tour.

dans l'oreille de la tête pour arriver jusqu'à la bouche où se trouve adapté le porte-voix.

Lorsque le spectateur indique un chiffre à voix basse, l'opérateur le transmet au compère qui est dans la coulisse

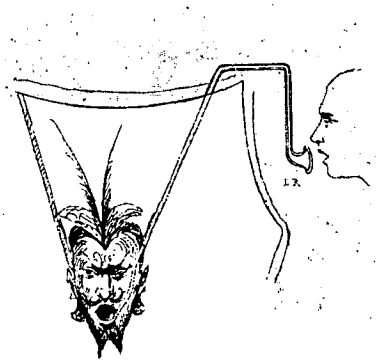

La tête parlante. — Dessin explicatif du tour.

en plaçant les doigts de la main gauche dans des positions convenues.

Le compère prononce ce chiffre à l'extrémité du tube acoustique, et la voix passant par ce tube, sort par l'ouverture du porte-voix au grand étonnement du public qui entend cette tête parler.

Prof^r Dickson.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

UNE FONTAINE EN PATE DE VERRE

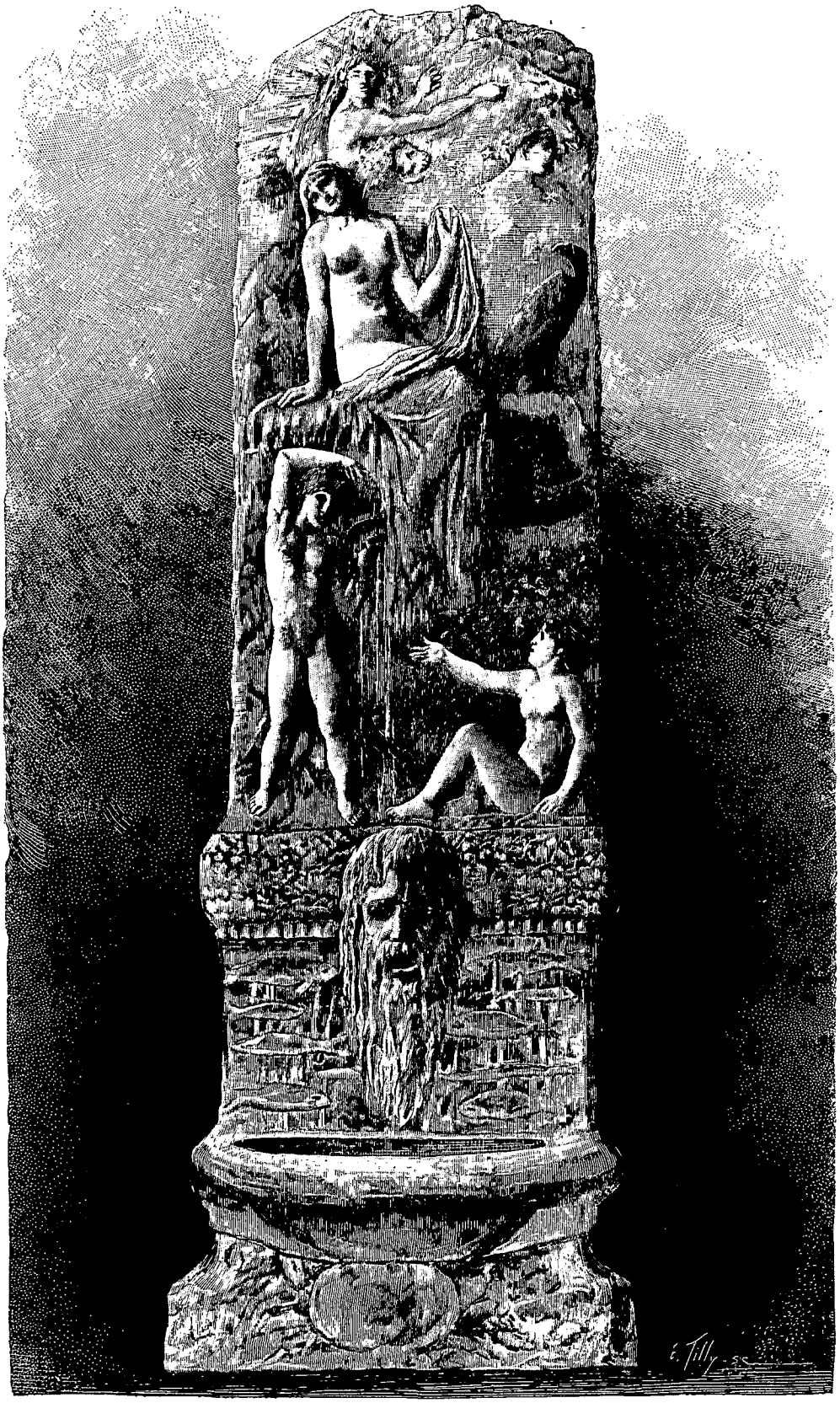

HISTOIRE DE L'EAU. — Fontaine en pâte de verre par Henry Cros. — Gravure de Tilly.

Un sculpteur de talent, attaché à la manufacture nationale de Sèvres, M. Henry Cros, déjà connu pour ses habiles restitutions de cires polychromes, à l'imitation des artistes de la Renaissance, et ses peintures au feu ou encaustiques, vient d'achever, pour le compte de l'État,

une fontaine murale en bas-relief, faite en pâtes de verres colorées, dans la composition de laquelle n'entrent absolument que des verres et des oxydes métalliques. Cette œuvre originale, conçue et modelée par le statuaire, acquerra une nouvelle et grande notoriété à son auteur; elle a été préalablement soumise à une commission présidée par M. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, et est destinée à décorer, comme motif d'architecture, l'intérieur d'un édifice public.

M. Cros a choisi, pour sujet de sa fontaine, la simple mais suggestive *Histoire de l'eau*, dont le cadre poétique était bien fait pour inspirer l'imagination d'un artiste épris de la nature. A la partie supérieure du monument, nous voyons, tout d'abord, le Soleil qui passe triomphalement, sur un char traîné par des chevaux blancs, parmi la lueur pâle des dernières étoiles; il traverse les signes de l'Écrevisse, du Lion et de la Vierge, et, dans sa course rapide, distribue à profusion la bienfaisante chaleur qui féconde la terre et fait fondre la neige. Suivons celle-ci dans sa chute.

La Neige est personnifiée par une jeune femme gracieusement appuyée sur la main droite, la tête inclinée du même côté; elle est, en partie, recouverte d'une blanche draperie qui la voilait avant l'apparition de l'astre radieux, et que, dans un geste charmant, elle soulève de la main gauche. A sa gauche, est campé un vautour d'un or pâle, habitant des hautes cimes, tandis que, plus bas, s'allonge un ours des montagnes, dont on aperçoit le fin museau et les pattes antérieures. Cependant la neige fond, elle est fondue. Le Torrent, représenté par un vigoureux adolescent, ayant recueilli l'eau qui s'écoule, renverse son urne de terre rouge dans la plaine ensoleillée; le Ruisseau, symbolisé par un jeune enfant non moins vigoureux, dont la main gauche repose sur une écrevisse, recueille à son tour, dans sa main droite, l'eau qui va fertiliser la prairie voisine, tout émaillée de fleurs et de fruits. Tout à l'heure, nous voyions un arbre déraciné par le Torrent furieux, roulant en désordre sur un lit de cailloux; ici, le spectacle change : nous sommes en présence de la nature en travail, qui préside en paix à son œuvre merveilleuse.

Après avoir traversé la verte prairie, qui fait office d'arrêt ou cordon d'architecture commençant le soubassement, l'eau poursuit son cours vers le Fleuve, qui la déverse enfin dans la mer. Le Fleuve limoneux, avec sa face blême et ses longs cheveux grisonnants, sert de masque et de fontaine; il est entouré de poissons de toute espèce, se jouant parmi les joncs. Au-dessous de la vasque, sobrement décorée, grimpe un énorme crabe qui, en compagnie d'autres crustacés et de coquillages variés, semble guetter une proie désirée. Sur la vasque, où figurent des algues marines, l'artiste a dessiné une ébauche de l'Océan, où viennent se perdre les plus grands fleuves...

Telle est cette œuvre unique, ce poème de l'eau pure fécondant le sol et étanchant notre soif, et qui a tant de points de ressemblance avec la vie humaine. Ce monument, d'apparence à la fois robuste et délicate, dont la résistance est à toute épreuve, mesure exactement 2 mètres 30 cent. de hauteur sur 62 centimètres de largeur (70 dans le cordon et la base). Il se compose de quatorze pièces distinctes, s'harmonisant, se fondant en un tout homogène d'une grande douceur et d'une extrême finesse; la coloration pénètre assez profondément dans la masse pour assurer la durée de l'œuvre. Sauf le mascaron, les figures sont plus petites que demi-nature.

Commencée en juillet 1891, la fontaine de M. Cros a été cuite dans les fours de la manufacture de Sèvres, mis par l'État à la disposition de l'auteur et aménagés d'une façon spéciale. Chacune des quatorze pièces aurait nécessité une fournée d'une douzaine d'heures; il n'y a eu, en réalité, que huit fournées, quelques-unes de ces pièces ayant pu être cuites en même temps, à raison de deux par fournée.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'ensemble du monument, c'est que les différentes carnations y sont variées suivant le caractère et la nature des personnages ou des objets mis en scène; la gamme est, d'ailleurs, composée comme celle d'un tableau : aérienne dans la partie supérieure et humide dans le bas. Quand cette fontaine aura reçu une attribution définitive, elle sera montée sur une large pierre dure, qui en augmentera le volume, l'épaisseur, et par conséquent en fera davantage ressortir les beautés, et reposera sur des marches, au milieu d'un bassin carré.

Le procédé employé par M. Cros existait de longue date; — les anciens, dit Pline, modelaient la pâte de verre comme la glaise; — mais le secret du travail du verre était perdu, et l'artiste n'avait aucune donnée précise, qui lui permît de se guider sûrement; il a, en somme, créé quelque chose de personnel, qui ne ressemble en rien à ce qui s'est fait jusqu'à présent en céramique, encore que le résultat soit peut-être identique. Il ne s'est servi que des matériaux les plus simples, qu'on pouvait utiliser du temps d'Auguste; seuls les moyens d'exécution ont dû varier depuis cette époque lointaine, c'est-à-dire qu'ils ont été perfectionnés. En un mot, l'artiste n'a eu recours à aucune machine moderne, et son œuvre extraordinaire ne porte pas trace de mécanique.

Ses premiers essais dans ce genre, remontent à 1883. La vue des vases de Naples et de Portland, et de certaines pièces conservées au Louvre, le conduisirent à entreprendre des re-

cherches et à tenter des expériences relatives à la pâte de verre, qu'il compose avec les éléments contenus dans toutes les pâtes employées par les ouvriers ou artistes du verre. C'est donc une question de technique et de manipulation. Sa méthode, applicable à toutes les pâtes imaginables, consiste à prendre le verre en un certain état, et à le façonner en mode sculptural, les colorations étant mises dans le corps même de la matière. Le modèle est d'abord fait en terre, puis reproduit en verre, et, enfin, confié au four, où l'artiste lui fait subir une cuisson d'autant plus rigoureusement calculée que, selon la plus ou moins grande intensité du feu, les couleurs sont plus ou moins vives ou atténuées. Ainsi traitée, sa pâte rend très exactement la sculpture, sans aucun retrait à la cuisson, contrairement à ce qui a lieu journellement pour les pièces de céramique.

Les vases de Naples et de Portland dont il est fait mention plus haut, sont deux vases antiques, en pâte de verre de deux couleurs. Le fond est bleu, avec des figures blanches en relief. Le second fut découvert à la fin du seizième siècle, dans un sarcophage qui doit être encore à Rome, et qu'on crut être celui de l'empereur Septime Sévère. Ce vase, longtemps conservé au palais Barberini, se trouve maintenant à Londres, au *British Museum*. Sur sa panse est représenté, en relief, le *Mariage de Thétis et de Pélée*. Les vitrines du Louvre renferment un petit portique de marbre, servant d'encadrement à divers objets de verre et de cristal taillé, qui fut acheté avec la collection Campana. On y voit, entre autres, deux médaillons en pâte de verre, particulièrement remarquables.

Élève de Jules Valadon, d'Étex et de Jouffroy, M. Cros a signé diverses compositions qui sont visibles au musée de la manufacture de Sèvres. Il a, en outre, donné au musée du Luxembourg un masque allégorique en pâte de verre, représentant la *Ruine de Corinthe*. M. Cros expose depuis 1864. On a remarqué, au dernier Salon des Champs-Élysées (1893), son bas-relief en pâte de verre intitulé : *La Prairie*. Son œuvre capitale était, jusqu'alors, le *Prix du Tournoi*, bas-relief en cire, qui date de 1873. La fontaine monumentale que l'on peut admirer dès maintenant à la manufacture de Sèvres, et qui figurera au prochain Salon des Champs-Élysées, marque un très visible progrès sur les précédentes tentatives de même nature auxquelles l'artiste a attaché son nom.

VICTORIEN MAUBRY.

HENRI IV ET CRILLON

Rien n'est plus connu que le fameux billet, écrit selon Voltaire, par Henri IV à Crillon : « Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je vous ayme à tort et à travers. » (1)

Le billet est pittoresque, mais il est de Voltaire plus que du Béarnais; il a toutefois été longtemps tenu pour authentique; et dans le tome I du *Magasin Pittoresque*, page 217, il a été reproduit dans cette forme.

Mais, depuis lors, a été retrouvé l'original de la lettre, écrit en entier de la main du roi; elle est postérieure de huit ans à la bataille d'Arques, plus longue, plus naturelle et plus caractéristique :

« Brave Grillon (sic) (2), pendés vous de n'avoir esté « icy près de moy lundy dernier à la plus belle occasion « qui se soit jamais veu, et qui, peut-estre, se verra jamais. « Croyés que je vous y ay bien désiré. Le cardinal nous « vint voir fort furieusement, mais il s'en est retourné « fort honteusement. J'espère jeudy prochain estre dans « Amiens, où je ne sesjourneray guères, pour aller en- « treprendre quelque chose, car j'ay maintenant une « des belles armées que l'on sçaurait imaginer. Il n'y « manque rien que le brave Grillon, qui sera toujours le « bien venu et veu de moy. A Dieu.

« Ce XXe septembre, au camp devant Amiens.

« HENRY. »

Cette correspondance est de l'année 1597; au mois de mars, les Espagnols s'étaient emparés par surprise d'Amiens que le roi ne put leur reprendre qu'après un long siège.

Pendant qu'il pressait la ville, le cardinal Albert, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas pour Philippe II, tenta avec une armée de 20,000 hommes de faire lever le siège, ou, du moins, d'introduire un secours dans Amiens. Il n'y eut pas bataille comme on pourrait le croire par la lettre de Henri IV; une canonnade suffit pour décourager le cardinal; « venu en soldat il s'en est retourné en prestre (3). » C'était le 15 septembre; le 19, la garnison capitula, et dans la joie du succès, Henri s'épanchait auprès de Crillon avec sa verve d'imagination gasconne. Crillon dut, avec justice, être fier qu'en un pareil moment le roi pensât à lui et prît le temps de lui écrire ce billet flatteur.

H. M.

(1) Cette version est donnée par Voltaire dans une note sur la Henriade. — Édition de 1730.

(2) Il est à remarquer que le roi maltraite le nom de son ami; le *g* a dans l'original une forme irréprochable; l'habitude de défigurer les noms propres était très générale à cette époque; on les écrivait comme on les entendait; les exemples en sont fort nombreux dans l'intéressante correspondance d'Henri IV, publiée en neuf gros volumes aux frais de l'État par Berger de Vivrey, de l'Institut. Le quatrième volume contient le fac-similé de la lettre à Crillon.

(3) Extrait de la lettre du 19 septembre 1597 par laquelle Henri IV fait part de la reprise d'Amiens à son alliée la reine Élisabeth d'Angleterre.

Dans une *circulaire* aux bonnes villes de France, le roi rend compte de l'échec du cardinal-archiduc qui évita la bataille; s'ils (les Espagnols) « n'eussent rencontré une « assiette advantageuse pour faire retraite, nous les eussions « combattus. »

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL

LES FERÖ. — L'ISLANDE. — JAN MAYEN.

J'avais successivement parcouru la Laponie, du Cercle polaire à la mer Blanche, l'Oural et la Sibérie, le Spitzberg et le Grönland; tour à tour j'avais exploré les solitudes boisées de la Russie boréale, les déserts éternellement glacés de la zone arctique et les banquises de l'Océan Polaire.

Une lacune restait cependant dans mes connaissances des pays du Nord, je n'avais étudié de visu, ni l'Islande, ni Jan Mayen, ces terres volcaniques entourées de glaces, lorsqu'une occasion inattendue s'offrit à moi de visiter ces deux îles.

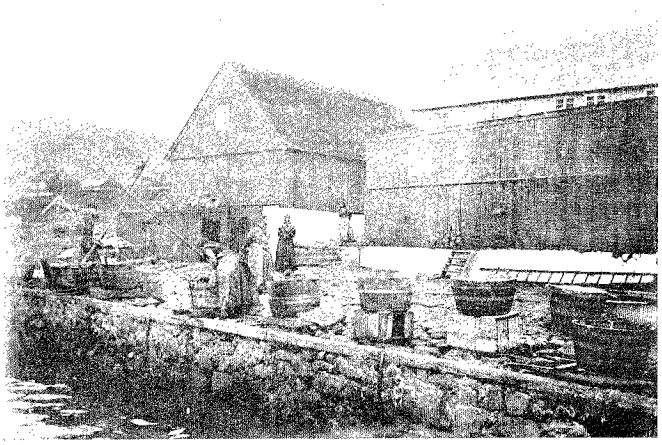

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL
La lessive de la morue aux Ferö.

En 1882, les principales nations maritimes avaient envoyé dans les régions circumpolaires des missions chargées d'exécuter pendant un an des observations simultanées de météorologie et de magnétisme terrestre. Par ces études d'ensemble, on espérait arriver à la connaissance des grands phénomènes intéressant la physique générale du globe. Douze stations furent établies dans la zone arctique. Les Danois s'installèrent à Godthaab, au Grönland, les Suédois au Spitzberg, les Autrichiens à Jan Mayen, îlot perdu en plein Océan Glacial, à trois cents milles au nord de l'Islande, à peu près à égale distance de la côte orientale du Grönland et de l'extrémité nord de la Norvège. En quittant Jan Mayen après un séjour d'un an, la mission austro-hongroise y laissa un dépôt de vivres et de charbon.

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL
La lessive de la morue aux Ferö.

En 1891, notre Ministère de la Marine chargea le croiseur d'Islande, le *Chateaurenault*, d'aller constater l'état de ces approvisionnements. Aucune expédition française n'ayant abordé à cette île, nos musées ne renfermaient aucune collection provenant de cette terre arctique. Pour combler ce vide, je fus autorisé à embarquer à bord du *Chateaurenault*. C'est ainsi que j'eus l'occasion de visiter l'archipel des Ferö, l'Islande, puis la banquise de Jan Mayen.

I

Les communications entre l'Europe et l'Islande sont entretenues par un service mensuel de vapeurs danois qui partent de Copenhague et relâchent en Écosse. Donc, le 8 juillet 1891, je m'embarquai à Granton (1), à destination de Reykjavik, sur un de ces paquebots où j'avais le plaisir de rencontrer M. Aug. Gratzl, lieutenant de vaisseau de la marine austro-hongroise, autorisé comme moi à prendre part au voyage de Jan Mayen. Après soixante heures d'une mer dure et embrumée, nous voici aux Ferö.

Figurez-vous une chaussée d'îles s'élevant à cinq ou six cents mètres à pic, en plein Océan et ces falaises découpées à leur base en ogives et précédées de minarets rocheux, blanchis par l'écume des lourdes vagues de la haute mer. Pour compléter le tableau, représentez-vous ces énormes rocs tout noirs de brumes.

L'archipel des Ferö présente l'exemple le plus classique d'un climat océanien. Baignées par les eaux relativement chaudes du Gulf-Stream, ces terres jouissent d'une température extraordinairement douce pour leur position en latitude. Les Ferö sont situées sous le même parallèle que le Grönland et le Labrador, mais tandis

(1) Un des ports d'Édimbourg.

que dans l'Amérique boréale, l'hiver polaire se montre dans toute sa rigueur, rarement, même en janvier, le thermomètre descend sous zéro aux Ferö. D'autre part, entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud, l'écart de température est de 7 degrés seulement. Le climat de l'archipel serait un des plus enchanteurs par son égalité et sa douceur, sans la présence trop fréquente des nuages. Aux Ferö il pleut environ deux cent soixante jours par an, et quand il ne pleut pas, d'épais nuages roulent à travers le ciel, un plafond éternellement gris.

A Thorshavn, en moyenne, on compte seulement dans toute l'année, six jours de soleil et de ciel bleu (1). Cette pénombre continue est très défavorable à la végétation et sous ce dais de nuages, les céréales ne peuvent guère accomplir leur évolution. L'orge seule arrive à maturité et l'avoine dans quelques localités particulièrement fertiles. La violence du vent de mer empêche également la croissance des arbres. Mais en revanche, dans tous les vallons et sur tous les plateaux, s'étendent de belles pelouses, animées par d'innombrables troupeaux de moutons, vivant à l'état presque sauvage. Ce ruminant est particulièrement abondant dans l'archipel. D'après certains érudits, le vocable Ferö signifierait. « Iles des moutons. » D'autres, non moins savants, traduisent ce mot par « Iles des Navigateurs. » Les étymologistes

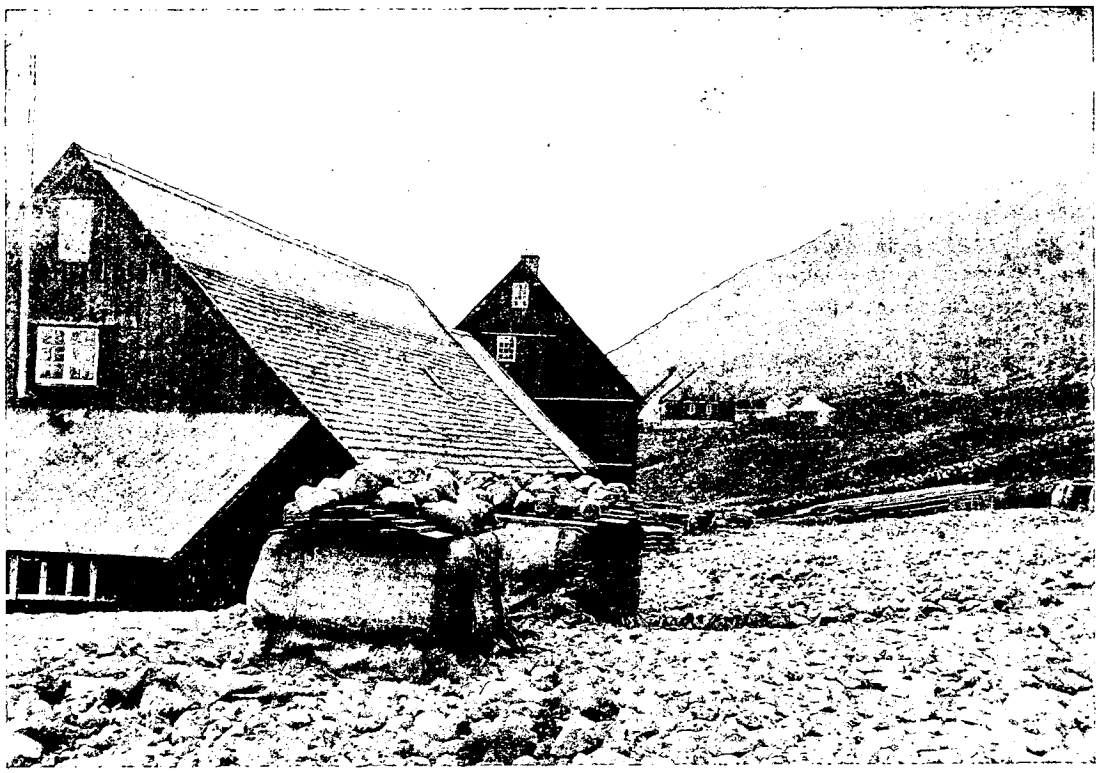

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Séchoir de morues aux Ferö.

sont gens d'imagination. Rien ne les embarasse et ils ont des explications pour tous les goûts. Aux Ferö, la population moutonnière atteindrait le chiffre de 176,000 individus, soit 16 animaux par habitant.

Avec l'élevage du bétail, les principales industries des indigènes sont la pêche et la capture des oiseaux de mer. Ici comme dans tout le nord, la morue tient une large part dans l'économie domestique. Chaque port où le vapeur fait escale est animé par une foule de femmes occupées à la préparation du poisson.

On ramasse les morues sur les *graves* où elles sont restées exposées à l'air après avoir été salées, puis on les entasse en gros tas ronds qui sont soigneusement recouverts. Plus loin, des femmes brossent vigoureusement des poissons déjà séchés et salés, puis les transportent dans des magasins.

Partout ce sont des scènes pittoresques, gaies et amusantes.

Après la morue, la source la plus importante de profit pour les Feroïens est la capture des oiseaux de mer. Dans les régions du Nord, les palmipèdes viennent chaque printemps s'établir sur certaines falaises des côtes. Ils y pondent, y passent ensuite la belle saison, puis à l'approche de l'automne, émigrent pour revenir l'année suivante. C'est par centaines de mille que se chiffre la population de ces colonies volatiles. De la base au sommet, ces falaises sont couvertes de mouettes, de guillemots et de perroquets de mer, et, non sans raison, sont appelées

(1) Ce chiffre est basé sur une période d'observations météorologiques de cinq ans (Arbo).

par les naturalistes comme par les indigènes « montagnes à oiseaux ».

Aux Ferö, les « montagnes à oiseaux » sont particulièrement nombreuses. Ce sont des basses-cours offertes par la nature. Les indigènes y font leurs provisions d'œufs et de volailles sans bourse délier, mais au risque d'une chute mortelle en escaladant les escarpements vertigineux où les oiseaux sont installés.

Sur une seule de ces montagnes, en une saison on a récolté 5,000 œufs et abattu 20,000 perroquets de mer. Cette espèce est la plus abondante dans l'archipel et en moyenne les habitants en tuent 300,000 individus.

(A suivre.) CHARLES RABOT.

INCONVÉNIENTS ET AVANTAGES DES FILTRES

L'air passait autrefois pour le principal agent de la contagion. Aussi, en temps d'épidémie, allumait-on de grands feux sur les places publiques, on croyait ainsi se préserver de la peste et du choléra.

Les découvertes microbiologiques vinrent infirmer en partie cette doctrine. Et si l'atmosphère tient en suspension un grand nombre de germes, on n'en a pas trouvé qui fussent pathogènes.

L'eau serait au contraire un des principaux agents de transmission des maladies. Les microbes y sont en grand nombre; puisque dans une eau pure on en trouve de cent à mille par centimètre cube. L'eau de la Seine en contiendrait 4,800 en amont du grand collecteur, et 244,000 en aval de ce dernier!

Les maladies ayant pour cause l'eau, ne sont pas seulement microbiennes. On peut absorber aussi des œufs de ver, l'ascaride, l'oxyure, le trichocéphale, et, dans les pays chauds, la filaire, qui provoque l'éléphantiasis. La dysenterie enfin, d'après les récentes recherches de Kartulis, serait occasionnée par un protozoaire, l'amœba coli qu'on retrouve dans l'eau.

Mais il est aujourd'hui démontré que deux maladies, la fièvre typhoïde et le choléra, ont cette origine.

Aussi toute personne soucieuse de sa santé devrait se préoccuper de savoir d'où provient l'eau qu'elle boit. On devra se méfier si elle est tirée d'un puits ou d'une citerne. S'il y a la moindre fissure dans la maçonnerie, il peut se produire des infiltrations; si le puits n'est pas profond, ou si l'eau avant d'aller à la citerne a couru sur les toits, elle risque fort d'être contaminée.

L'eau de source au contraire est exempte de germes pathogènes, si elle est convenablement captée et canalisée, on la boira en toute sécurité.

Mais si on la prend loin de la source elle peut être polluée, car elle entraîne sur son parcours des matières organiques et les souillures des agglomérations humaines vivant sur ses bords. Cette eau est alors éminemment dangereuse. En temps d'épidémie elle peut donner le choléra, et en toutes saisons elle contient le germe de la fièvre typhoïde ou bacille d'Eberth.

Depuis quelques années déjà, on a reconnu que lorsqu'on distribuait l'eau de Seine aux Parisiens, trois semaines après, les cas de fièvre typhoïde devenaient nombreux. Depuis l'adduction des eaux de l'Avre, on ne boit plus que de l'eau de source, et il faut espérer que cette maladie sera de plus en plus rare. Le même fait s'est produit à Vienne et depuis que cette ville est abondamment pourvue d'eau de source, la fièvre typhoïde est devenue une exception.

Pour le choléra, on a également recueilli de nombreux faits bien démonstratifs. Ainsi à Hambourg, l'épidémie frappait un côté d'une rue alimentée par une canalisation d'eau de l'Elbe; l'autre côté qui buvait l'eau de source, fut entièrement épargné.

Si on soupçonne l'eau qu'on est forcé de boire de contenir des microbes nuisibles, on pourra la purifier en la filtrant.

La filtration peut se faire en grand; si une ville par exemple ne peut employer que de l'eau de rivière, elle la filtrera à travers des couches de cailloux, de gravier et de sable. Mais il faut que l'épaisseur en soit suffisamment grande et que l'opération soit conduite lentement. Une pellicule d'impuretés se dépose au bout de quelques heures à la surface, aussi est-il nécessaire d'enlever de temps en temps quelques centimètres de la couche superficielle.

C'est ainsi que les Anglais ont fait à Calcutta. Cette immense cité d'un million d'habitants était auparavant éprouvée par le choléra. Aujourd'hui on filtre l'eau du Gange qui sert à l'alimentation et le choléra est devenu rare.

Mais si, pour un motif quelconque, l'habitant d'une ville reçoit une eau impure, il devra se préoccuper lui-même de la filtrer.

On peut s'adresser à divers genre des filtres. Ceux qui n'emploient comme substance filtrante que le charbon ou le sable, sont notoirement insuffisants : les bacilles ne sont pas arrêtés et passent avec l'eau.

Les filtres avec de l'amiante donnent plus de garantie. Il en est d'excellents qui se composent d'une bougie creuse en porcelaine dégourdie, fermée à l'un des bouts, munie à l'autre d'un orifice de sortie. Cette bougie baigne dans un récipient plein d'eau à une certaine pression. L'eau traverse de dehors en dedans les pores de la bougie, et les microbes sont ainsi arrêtés.

On retrouve au bout de peu de temps une couche limoneuse qui tapisse l'extérieur de la bougie.

Ce filtre est très bon, mais d'un maniement délicat. Aussi, bien des personnes qui l'emploient, n'observant pas toutes les précautions nécessaires, n'en retirent qu'une garantie illusoire.

Souvent, en effet, on est pressé et on filtre trop rapidement. La vitesse du courant à travers les pores entraîne les microbes : pour que l'eau soit obtenue parfaitement pure, il faut qu'elle ne s'écoule que goutte à goutte. On réglera l'écoulement en n'ouvrant le robinet d'entrée qu'au tiers ou à moitié.

Mais le plus souvent on néglige de nettoyer la bougie : la vase qui s'est déposée sur elle devient un excellent milieu de culture. Les germes fructifient à travers les pores de la porcelaine et arrivent jusqu'à la face interne. L'eau en entraîne aussi une grande quantité.

Il faut donc nettoyer, et nettoyer souvent son filtre. Si l'eau est très limoneuse on sera forcé de faire ce nettoyage tous les trois jours. De toutes façons on ne devra pas attendre plus d'une semaine.

C'est là une opération délicate. On commence par brosser la bougie avec de l'eau additionnée de quelques gouttes d'acide chlorhydrique. Puis on la plonge dans de l'eau, qu'on fait chauffer. L'ébullition obtenue, on la prolonge pendant une heure, et on a soin de laisser refroidir, avant de retirer la bougie.

Les tubes de porcelaine si fragiles se fendent souvent. Si ces fentes sont minimes elles peuvent passer inaperçues. Quand on les achète et avant chaque nettoyage, il faudra donc essayer la bougie.

Pour ce, on l'immergera dans une large et profonde éprouvette de verre jusqu'à son extrémité supérieure vernie. Au moyen d'une pompe foulante et d'un tube de caoutchouc adapté à l'orifice de sortie, on comprimera l'air dans la bougie jusqu'à deux et trois atmosphères. Aucune bulle d'air ne doit paraître à la surface de l'eau ou de la bougie. Au cas contraire la bougie est à jeter.

Ces précautions sont très minutieuses ; aussi bien des personnes les négligent. Le danger n'est pas grand si on se sert d'eau de source. Mais en cas d'épidémie ou si on boit de l'eau de rivière, on ne saurait trop insister sur son bon fonctionnement.

Et si on ne peut y consacrer le temps et l'attention nécessaires, le mieux est encore de ne boire que de l'eau bouillie. Cette simple opération suffit pour détruire les microbes. Sans doute l'absence de gaz la rend un peu indigeste, mais si on a soin de la battre ou même de l'exposer simplement quelques heures à l'air, elle s'oxygénera.

En temps de voyage ce sera encore le procédé le plus simple. Car on ne peut être sûr des eaux minérales qui sont trop souvent fabriquées artificiellement. D'autre part, le filtre Chamberland portatif dont on se sert en aspirant l'eau au moyen d'une pompe, n'est réellement pas pratique.

La sécurité contre les maladies contagieuses sera absolue si on a soin de faire bouillir le lait trop souvent coupé d'eau, et si on se méfie des salades et autres légumes crus nettoyés dans une eau impure.

Il convient enfin de mettre en garde contre l'emploi de la glace. Les microbes, et notamment celui de la fièvre typhoïde résistent à des températures inférieures à zéro ; si la glace est fabriquée avec des eaux impures ou récoltées l'hiver à la surface des bassins et des rivières, elle est aussi dangereuse que l'eau d'où elle provient.

Grâce aux nouvelles découvertes scientifiques, un grand nombre de maladies devraient disparaître de notre société. Si elles persistent encore, c'est faute de prendre les précautions suffisantes. Il est donc utile d'en divulguer la prophylaxie dans ses moindres détails.

Dr F. Regnault.

LES PLANTES DE JARDIN

L'Elæagnus longipes

Le Japon, qui a déjà tant fourni à nos cultures, nous a donné, il y a quelques années seulement, l'arbuste dont nous allons parler aujourd'hui. Thunberg le découvrait dès la fin du siècle dernier et, trompé sans doute par les aspects divers qu'il peut revêtir, le faisait connaître sous les noms d'*Elæagnus crispa* et *multiflora*. Mais de là à son introduction en France, il devait se passer quelque temps.

Dans le courant de l'année 1875, M. Clarté, de Baccarat, adressait au directeur du Jardin d'acclimatation les fruits d'un arbuste d'origine japonaise qui lui avait été donné sous le nom d'*Elæagnus edulis*. L'honorable amateur avait été séduit par les qualités ornementales de cet arbuste, sa vigueur, sa résistance aux intempéries ; il en avait même utilisé les fruits et en avait préparé des confitures et une gelée. « L'arbuste, disait-il, a 1 mètre 60 de hauteur sur 1 mètre 30 de diamètre ; il est d'un effet ravissant ; du pied à la tête, il est chargé de fruits de ce beau rouge que vous pouvez juger par les échantillons que je vous envoie ; au printemps il se couvre de fleurs d'un jaune très pâle, mais en si grande quantité que l'effet produit est encore charmant... Outre la beauté, il a encore un autre grand mérite, c'est celui d'être d'une rusticité à toute épreuve ; il résiste à toutes les intempéries. Lorsque les gelées tardives viennent, au mois de mai, détruire les fleurs des arbres fruitiers, cerisiers, pruniers, poiriers, etc., l'*Elæagnus edulis* sort victorieux et vigoureux

du terrible désastre, ses fleurs continuent à s'épanouir et ses fruits à mûrir. »

Voilà ce que M. Clarté écrivait en 1877; deux années plus tard l'*Elæagnus* avait à subir les rigueurs du grand hiver de 1879-80 et montrait par sa résistance complète qu'il était parfaitement capable de lutter avec les espèces arbustives les moins sensibles aux froids.

Depuis cette époque, l'*Elæagnus* s'est répandu et actuellement on le rencontre assez fréquemment planté comme arbuste de bosquets où il tient dignement sa place. En 1878, il figurait parmi les productions de l'exposition japonaise sous le nom de *Kosa isi*. C'est alors que l'attention fut appelée sur cette plante et que l'on reconnut que Siebold l'avait introduite du Japon dans son jardin de Leyde en 1850 et que Lavallée la cultivait à Segrez, dès 1861, sous la dénomination d'*Elæagnus rotundifolia*. En même temps le nom d'*Elæagnus edulis* devait disparaître et, suivant les lois de botanique, être remplacé par celui d'*Elæagnus longipes* qui est seul admis actuellement.

Son signalement sera facile à donner : c'est un arbrisseau à feuilles elliptiques ou ovales, quelquefois crispées, marquées à la face inférieure de nombreux points blanchâtres qui lui donnent un aspect chagriné ; les fruits allongés en forme de cornouilles sont d'un rouge écarlate agréable à l'œil, renferment un gros noyau très dur et sont portés par un long pédoncule, d'où le nom de *longipes* qui a été donné comme caractéristique de l'espèce.

L'*Elæagnus* croît en plusieurs points de l'île de Nippon, à Yokoska et sur les montagnes d'Hakodate. Il est quelquefois désigné par les amateurs sous le nom de *goumi*, nom qui, en réalité, ne signifie pas grand chose puisqu'il s'applique d'une façon générale à toutes les espèces japonaises du genre *Elæagnus*. C'est ainsi que le *Masiro gumi* n'est autre que l'Elæagnus à ombelles, qui porte également des fruits verts, globuleux, comestibles au Japon malgré leur saveur acerbe que l'on retrouve dans l'*Elæagnus longipes*.

Nous avons indiqué plus haut l'usage qui en avait été fait en France pour la confection des confitures. Depuis on l'a également fait servir à la préparation d'une liqueur alcoolique par distillation : rien d'étonnant à cela, car on peut retirer de l'alcool de toute matière renfermant du sucre et soumise à la fermentation. Voilà bien certainement les seuls services que l'*Elæagnus longipes* est appelé à rendre à l'industrie européenne, services bien secondaires, il faut l'avouer. La vieille Europe n'est pas encore à court de fruits à transformer en confiture sou en gelées ; les distilleries ont encore à leur disposition les betteraves, le grain et même la pomme de terre. Il est donc bien entendu que l'enthousiasme provoqué par l'apparition de cet arbuste n'a eu que la durée d'un feu de paille et qu'il ne pouvait en être autrement. On l'avait baptisé arbre fruitier de premier ordre à la vue de quelques pots de confitures ! Malgré cela, son mérite ornemental n'a pas été atteint et l'*Elæagnus* fera toujours bon effet au milieu de nombreux arbrisseaux qui sont appelés à la décoration de nos parcs ; nous sommes les premiers, par expérience, à le recommander. Ses larges rameaux flexibles chargés de jolis fruits rouges, pourront être recueillis avant les froids et figureront avec honneur en société des graminées employées pour la confection des bouquets d'hiver. Ils ne dépareront pas une gerbe de chrysanthèmes.

Mais, direz-vous, comment se procurer cet arbuste que vous nous recommandez ? Et comment faudra-t'il s'y prendre pour le cultiver ? Vous le rencontrerez chez tous les horticulteurs sous les noms d'*Elæagnus edulis* ou de *Goumi*. Vous en placerez donc un pied dans votre jardin ; et quand il aura donné ses fruits, vous en distrairez quelques-uns que vous sèmerez. Vous pourrez également en faire des boutures qui porteront des fruits dès la fin de la troisième année.

P. Hariot.

LA FÊTE DES ROIS

par Jordaens.

Plus que toute autre, la peinture flamande s'est complue dans les allégories, dans la mise en action des proverbes, dans l'explication et le développement, par l'image, des sentences morales. A l'heure où la France, l'Espagne, l'Italie, même l'Allemagne, avaient déjà renoncé depuis longtemps à ce legs du moyen âge, la Flandre gardait encore pour cet enseignement par les yeux un véritable culte. Ni Breughel le vieux, ni son fils, ni tant d'autres qu'il est superflu de nommer n'avaient épuisé la série. De génération en génération, les sujets se renouvelaient à l'envi, grâce à un goût persistant de la race pour l'image à tendances morales, goût soigneusement entretenu par cette institution si curieuse des chambres de rhétorique répandue sur tous les points du sol belge.

Il n'est donc point étonnant que Jordaens, en plein dix-septième siècle, ait repris la tradition à son tour. Avec quelle imagination, quelle puissance, quel entrain endiablé il l'a reprise, c'est ce dont il est aisé de se rendre compte quand on voit au musée de Cassel cette merveille qui s'appelle le *Satyre et le Passant*, au Belvédère de Vienne cette *Fête des Rois* si habilement gravée pour le *Magasin Pittoresque* par le souple burin de M. Deloche.

La scène est d'un naturalisme assez cru. Dans une réunion joyeuse on fête l'Épiphanie, mais

on la fête avec excès. Au premier plan, un panier bondé de vaisselle et de gobelets qui seront utilisés tout à l'heure, quand les cristaux et les verres, mal équilibrés en des mains que l'ivresse engourdit, seront tombés en miettes sur le sol. Au même plan que le premier, de lourdes buires, des pots richement façonnés dont la panse rebondie garde encore en réserve des flots de bière et d'amples rasades de gros vins.

Le repas touche à sa fin; du gâteau des Rois,

RIEN NE RESSEMBLE A LA FOLIE AUTANT QUE L'IVRESSE. — Fête des Rois. — Peinture de Jordaens. — Musée de Vienne. — Gravure de Deloche.

découpé, la fève déjà est sortie; le sort l'a dévolue au chef de la famille, à ce réjouissant convive vêtu d'une robe de chambre à fourrures et coiffé d'une couronne de métal délicatement orfévrie. Sur son ventre, dont les blancheurs d'une serviette accentuent la rondeur, il tient appuyé de la main gauche, de crainte qu'on ne le lui enlève et qu'on ne le vide sans lui, un pot d'étain finement ouvragé. De la main droite, il porte à ses lèvres goulues un grand verre empli jusqu'aux bords du liquide précieux. Jeunes et vieux, ceux du moins qui n'ont pas perdu toute raison, le regardent avec un sourire moqueur, tandis que les plus ivres, élevant au bout d'un bras raidi leur gobelet, crient à tue-tête : le roi boit !

Mais déjà les effets du vin se font sentir. Voyez-vous ce jeune homme qui se recroqueville sur lui-même, et porte la main, dans un geste d'angoisse, à sa tête qu'une douleur violente a saisie. Gageons qu'il lui faudra, pour se remettre, une bonne huitaine de lit, à la diète, et sans autre boisson, cette fois, que des tisanes. Quant aux autres, ils ne sortiront pas de cette débauche sans encombre. L'apoplexie guette le roi, et l'indigestion coupera l'appétit, pendant quarante-huit heures au moins, aux plus jeunes.

La leçon leur profitera-t-elle ? Peut-être?

En tout cas, elle ne sera pas inutile au public, à tous ceux qui contempleront, dans le tableau où les stigmatise le maître, des êtres humains ravalés à ce rôle humiliant. Tout en rendant justice à la verve avec laquelle la scène est rendue, au mouvement dont elle déborde, à la vie dont elle est animée, au modelé vigoureux et large des figures, à l'exceptionnelle richesse du coloris, on ne manquera pas de méditer longuement la maxime que le peintre, en guise de morale, a placée dans le mur de fond de la salle, en un cartouche qui domine la scène : « *Nil similius insano quam ebrius* ». (Rien ne se rapproche plus de la folie que l'ivresse.)

YVES MASSON.

Mme MENNESSIER-NODIER

Suite. — Voyez page 10.

Marie Nodier avait épousé, en 1830, Jules Mennessier, de la famille des Mennessier de Metz. Esprit droit, cœur d'or et de caractère aimable, M. Mennessier apportait le bonheur à la jeune femme qui avait, elle aussi, tout ce qu'il faut pour le procurer. Comme l'est son fils aujourd'hui, M. Jules Mennessier avait été receveur des finances. C'est en quittant la recette de Pont-Audemer qu'il avait pris sa retraite, et il mourut à Fontenay-aux-Roses en 1877. Le nom de Mennessier s'était déjà immortalisé par la mort de trois héros sur les champs de bataille d'Italie.

Si la jeune fille nous a donné de ses improvisations poétiques, la jeune femme, la mère se retrouve dans des lignes qui nous font monter, malgré nous, à nous autres mères, des larmes dans les yeux. J'extrais du recueil intitulé « Perce-Neige » cette pièce où, sous nos doigts revient le sentiment du berceau que nous agitions naguère, et sur lequel nos cœurs pleurent d'attendrissement en lisant : « Pour endormir ma fille. »

Tous les petits oiseaux des bois
Ont caché leur tête à la fois,
Sous leurs ailes ;
Tous les petits enfants aimés
Ont éteint de leurs yeux fermés
L'étincelle.

Les marguerites dans les prés,
Les abeilles dans les blés,
Tout repose
Et dort maintenant comme vous,
O mon oiseau joyeux et doux
O ma rose !

Mais ce pauvre nid suspendu
Mal protégé, mal défendu
Se balance ;
Les petits oiseaux effrayés,
Que le vent froid a réveillés
Font silence.

Car leur mère, ô ma belle enfant,
Ce matin d'un vol triomphant
S'est sauvée,
Cherchant tout le long du chemin
De quoi nourrir encor demain
Sa couvée.

Puis un faucheur qui revenait,
Tandis qu'au champ elle glanait,
L'a surprise,
Gémissant sur son cher trésor
Abandonné si frêle encor
A la bise.

Près du petit nid isolé
Tout refroidi, tout désolé,
Le vent gronde ;
Moi je rêve, et je dis hélas !
Mon Dieu, ne me retirez pas
De ce monde !

Car vous m'avez aussi donné
Une enfant, trésor couronné
De tendresse ;
Et si votre main la défend,
C'est moi dont l'amour triomphant
La caresse !

C'est moi qui baise son sommeil,
C'est moi qu'elle trouve au réveil
Éveillée ;
Bientôt pourtant si je mourais
De ce cœur léger je serais
Oubliée !

Ingrats, qui nous font tant souffrir
Toujours trembler, souvent mourir
Avant l'heure,
Vous oubliez vite un trépas,
Anges sereins, qui n'aimez pas
Quand on pleure !

Ainsi vont toutes mes chansons,
S'accrochant aux plus noirs buissons
Par les ailes,
Et ramenant parmi les fleurs
Les nids perdus et les douleurs
Maternelles !

Les nids perdus ! Hélas ! Le sien vit de ses oiseaux bien-aimés s'envoler avant l'heure, et sa lyre plus d'une fois gémit tristement !

Le sentiment si profond, si saint de sa maternité n'excluait pas celui de l'épouse, ni celui de son amour filial. On connait le livre qu'elle écrivit en 1867 :

CHARLES NODIER

ÉPISODES ET SOUVENIRS DE SA VIE

C'est l'historique d'une vie qui eut ses déboires et ses joies. C'est le compte rendu d'une existence qui se soutint par la tendresse d'une femme adorée et d'une fille adorable, lesquelles, malgré les difficultés de l'époque, tâchaient de multiplier assez ces joies pour ensevelir ces déboires.

Bien des écrivains ont cherché à rendre ce que fut Nodier comme poète, historien, romancier, philologue ; mais malgré leurs talents divers, aucun n'a su le faire revivre, dans le style à la fois simple et saisissant, comme l'a fait sa fille dans ce petit volume.

Voici une lettre de Bruxelles, datée du 20 juillet 1867, écrite par Victor Hugo, à Marie Mennessier, qui venait de lui envoyer son livre :

« Chère Marie, c'est ma fête, et le bouquet, je le re-
« çois de vous. Je viens de lire une page exquise de votre
« livre *Charles Nodier*. Charles Nodier ! quel doux et
« beau nom ! le nom de votre père, le nom de mon frère !
« Il vous a laissé son âme, et cette âme, vous l'avez mise
« dans le livre qu'il remplit. Vous avez son style, vous
« avez sa causerie, vous avez son charme, plus le vôtre.

« Comment trouvez-vous moyen d'être sa fille et de
« sembler sa muse ? Vous avez ramassé sa plume, mais,
« je la crois tombée de vos ailes. Vous avez été son doux
« ange.

« Merci et bravo à votre tendre et touchant livre, em-
« baumement d'une noble mémoire ! Ma femme a pleuré
« d'attendrissement.

« J'embrasse les êtres bons et charmants qui vous en-
« tourent, et je me mets à vos pieds. *Ave Maria.*

« VICTOR HUGO. »

En voici une d'Alexandre Dumas, datée de la même époque :

« J'ai reçu votre lettre et votre volume ce matin, et
« ce soir il était lu !

« Je viens de revivre quarante ans. Je vous jure, Marie,
« qu'un de mes grands regrets de ne pas croire à l'im-
« mortalité de l'âme est de me dire que je ne reverrai
« jamais votre père, et, si je ne me dépêche pas d'aller
« vous embrasser, peut-être jamais vous.

« Votre père est l'homme que j'ai le plus tendrement
« aimé.

« Vous êtes la femme sans que vous vous en doutassiez
« que j'ai le plus paternellement aimé !

« Vous avez fait un beau livre qui a quelque chose de
« saint.

« Au revoir, Marie. Si nous ne nous revoyons pas...
« Adieu...

« Bon, voilà que je m'aperçois que je vous ai écrit sur
« une demi-feuille. Vous méritez cependant bien une
« feuille entière.

« Tous les respects et toutes les tendresses du cœur.

« A. DUMAS. »

Et aujourd'hui qui fera revivre sous sa plume Marie Mennessier-Nodier ? Qui redira son esprit charmant, son cœur délicat ! Qui parlera de ce romancier, car elle a fait des romans ; des vers admirables de ce poète d'élite ? Plus d'un voudra entreprendre cette douce et noble tâche et quand il l'aura terminée, il la trouvera au-dessous de son mérite.

Je l'ai connue, moi, Mme Mennessier-Nodier, connue parce qu'ayant la fidélité dans l'amitié elle daignait honorer la fille de son ami Beauchesne de sa bienveillante affection. Je l'ai connue, et je sens que rien ne saurait rendre ce que m'inspirait d'admiration, de vénération et de respectueuse tendresse, cette femme exceptionnellement remarquable et charmante.

Retenue dans mon lit depuis de longues années je la vois venir encore avec ses quatre-vingts ans, de Fontenay-aux-Roses à Paris, s'asseoir à mon chevet, et me dire d'un ton maternel et avec un regard où il semblait que Dieu avait mis un de ses rayons : « Ma Louise, je suis heureuse de venir vous voir, causer avec vous, mon enfant. » — Ce souvenir seul m'arrache des larmes, car, à part mes parents, personne n'a eu le don de parler si profondément dans mon cœur que sa douce voix.

Je ne puis résister au désir de transcrire cette lettre que je reçus d'elle en septembre 1878. On y verra le reflet de cette femme si bonne et si poétique :

« Si la chère et digne fille d'un ami fidèlement regretté,
« veut bien permettre à une vieille femme qui l'aime d'al-
« ler l'embrasser après demain mercredi vers deux heures,
« elle ajoutera quelque chose de plus à une reconnais-
« sance qui se croyait pourtant complète.

« Ne vous fatiguez pas à m'écrire de nouveau. Si je
« ne vous rencontre pas, je retournerai jusqu'à extinc-
« tion de mes forces, et quand j'en serai là, je ne vous
« aurai encore rien témoigné de l'affection que je ressens
« pour vous.

« A vous absolument, et du fond du cœur.

« MARIE MENNESSIER-NODIER. »

Pareille lettre aurait dû me faire rentrer sous terre, confuse de tant de bonté, si je n'y avais vu l'amie restée fidèle à la mémoire de mon père ; à ce point de vue cette lettre demeurera

pour moi, un héritage sacré. Et combien d'autres encore je pourrais citer. Mais, je craindrais en en poursuivant la copie d'attirer les regards sur mon humble personne, que traitait d'une façon à lui donner de l'orgueil, la chère défunte. Qu'il me soit permis de redire cependant l'émotion que j'ai ressentie la veille de l'enterrement de Victor Hugo.

On m'annonce Mme Mennessier-Nodier. Elle entre accompagnée d'une de ses chères filles et s'avance vers mon lit. A peine m'a-t-elle embrassé que, fondant en larmes, elle me dit :

Mme Mennessier-Nodier.

« Mon enfant, j'éprouvais aujourd'hui, plus que « jamais le désir de venir vous voir. Mon passé « se réveille, et mon passé se révolte aux apprêts « des obsèques de demain, au souvenir du jeune « temps de l'immortel qu'on va porter au Pan- « théon, dépouillé de tout insigne religieux ! « J'ai senti que vous en souffririez pour votre « père, son ami, pour le mien, et je suis accou- « rue. »

Et dans une douloureuse étreinte nous confondîmes nos sentiments de regrets.

(A suivre.) LOUISE DE BELLAIGUE.

SIGNATURE DIGITALE DES ANNAMITES ILLETTRÉS

Je viens d'assister à une très intéressante communication, faite à la Société d'anthropologie par M. Danjoy, magistrat, qui exerce depuis quatre ans les fonctions de procureur de la République en Cochinchine. J'espère intéresser le lecteur en lui donnant la primeur d'une particularité assez curieuse des coutumes de l'Annam, que j'ai retenue du récit du narrateur. Ce dernier a bien voulu m'en confier le dessin explicatif; je l'ai copié pour le joindre à la description de l'*identification digitale* des annamites illettrés.

Le motif principal de la communication précitée a rapport à la co-propriété familiale qui paraît, en Indo-Chine, avoir conservé le caractère à la fois politique et religieux qu'elle affectait dans l'ancienne Rome.

La loi sur l'hérédité, encore en usage dans ces lointains pays, interdit aux enfants de se partager entre eux, les biens héréditaires, ainsi que de quitter le giron familial pendant la vie de leurs grands-parents, de leur père ou de leur mère ; cette prohibition persiste encore pendant les trois années que dure le deuil ; toute famille subit donc, très longtemps, la règle impérative de l'indivision.

L'annamite est polygame et, c'est la veuve, ayant la qualité de femme de premier rang, qui est investie de l'administration et de la jouissance des biens ordinaires et de la fortune acquise par son mari. L'aîné des enfants mâles de cette première lignée est, de droit, le chef de famille à la mort du père et de la mère, partant, responsable de la gérance du bien héréditaire nommé *huong-hoà* ou champ des ancêtres. Ce champ renferme les sépultures et le temple, ainsi que la terre dont le revenu servira à l'éducation des descendants ; l'aîné devient aussi le dépositaire des tables commémoratives des ascendants, placées sur les différents autels des temples domestiques, établis sur ce terrain qui ne peut être vendu ; à sa mort, son fils hérite immédiatement de ses pouvoirs.

Jamais l'administration du huong-hoà n'est confiée aux descendants féminins.

Les quelques lignes qui précèdent serviront à montrer l'inaliénabilité du huong-hoà dans chaque famille, et l'importance qu'il y a à justifier l'affectation des biens de cette pieuse fondation, par un acte consigné sur les registres de la propriété foncière. Ce contrat acquiert toute la solennité nécessaire en raison des conséquences juridiques qui en découlent, par la signature de trois notables majeurs et celle du maire, qui y apposent en outre, en dernier lieu, le sceau officiel du village.

Nous avons vu que la gérance du huong-hoà ne pouvait, en raison des règles rituelles, être attribuée à d'autres personnes qu'à celles indiquées par l'hérédité mâle directe.

La loi a cependant voulu conserver au chef de famille toute l'autorité d'un maître, en lui permettant de tester en faveur d'un parent ou même d'un étranger. En Annam, le testament loin d'être tenu secret, est au contraire un acte public, officiel ; le père, entouré de sa famille, dicte ses volontés que tous les intéressés approuvent de leurs signatures, aussi bien certifiées

des notables, que par ceux désignés par le tes tateur pour hériter de lui.

Parmi les assistants, ceux qui sont dits lettrés, inscrivent en caractères annamites, au bas de leurs noms : NGUYEN.-VAN.-HOA, ainsi qu'on le voit à gauche de *la figure*, et au-dessous, les mots : THU et KY voulant dire : *signé de ma main.*

Pour les illettrés, la signature, comme acquiescement, exige l'apposition de *l'index dessiné* de l'homme ou de la femme, celui de la main droite si c'est une femme, et de la gauche pour l'homme. Voici comment cela se pratique : on introduit le bas du papier de l'acte qu'on pourrait dire notarié, entre l'index et le médius, l'endroit où la feuille s'arrête, devient la base d'un tracé obtenu en contournant le doigt sur le papier. La manœuvre de cette *signature digitale* s'appelle : prendre un DIEM-CHI (dont la traduction littérale est *pointiller* — ligne des *phalanges*), en effet, elle se marque à l'encre par une ligne parallèle à la base indiquant la fin de la première phalange, puis, le petit pli qui se trouve au-dessus ; ensuite, l'intersection de la deuxième phalange avec la troisième, enfin la base de l'ongle et l'extrémité du doigt.

Il est bien entendu que cette opération qui confirme l'adhésion faite devant témoins, en regard des caractères annamites, formant le nom de la personne dont l'index est figuré, n'est valable qu'autant qu'elle est certifiée par les notables.

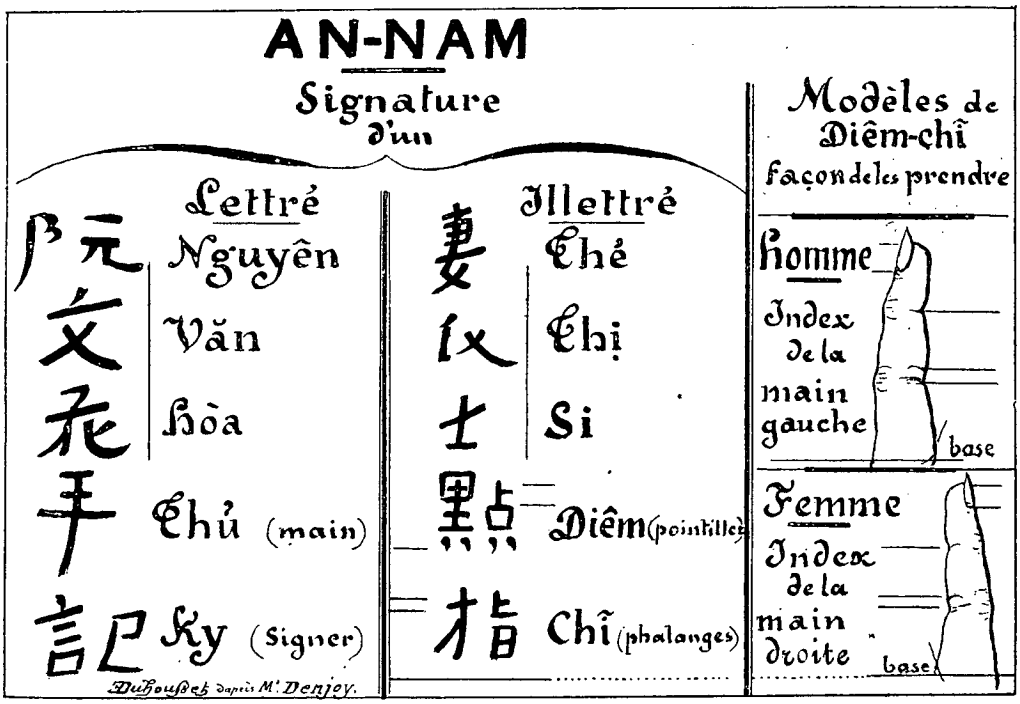

SIGNATURES ANNAMITES.

Cette mensuration comme signalement, doit être très ancienne en Annam, elle vient des Chinois, et m'a immédiatement fait penser à la méthode toute nouvelle d'identification de M. Bertillon (1), constatant comme mesures utiles, de prendre sur la main gauche la longueur du médius et celle de l'auriculaire. Peut-être que l'idée en Extrême-Orient et ici, de choisir la *main gauche* de l'homme résulte-t-elle de la pensée identique, que celle-là, étant moins occupée que la droite, avait moins de chance de se déformer. On sait que dès l'âge adulte, la longueur des doigts reste invariablement la même sur chaque individu, constatation pouvant aussi bien avoir été faite en Indo-Chine qu'à Paris.

La particularité anthropométrique, que nous signalons aujourd'hui, n'est pas moins rationnelle que la croix grossièrement tracée sur un acte, par l'homme qui ne sait pas écrire, comme confirmation probante ; ce cas, d'ailleurs, nécessitant toujours la présence d'un notaire et la loi exigeant que la signature soit un nom, il faut, en outre, l'écrire à la main, chaque fois qu'on doit signer ; il est interdit de se servir d'une griffe. Cependant, en remontant à l'origine de ce mot, on trouverait peut-être qu'il est, étymologiquement, le diminutif de l'impression complète de la main noircie et dénotant, par son application, la présence réelle de l'individu, ainsi qu'agissaient nos grands ancêtres.

En Russie, l'imposition de la main est en usage pour les actes et les marchés contractés, même par les lettrés, ces derniers inscrivent la formule suivante au bas de l'écrit précédant leur signature : *en confirmation de quoi j'y appose ma main,* au-dessous, ils signent leur nom.

Pour les illettrés, le fait de poser la main

(1) *Magasin Pittoresque.* 1891, 30 juin, page 198.

ayant eu lieu, un individu quelconque, excepté celui qui est intéressé à l'acte, se charge d'en formuler ainsi la sanction par la phrase suivante : *un tel a apposé sa main;* et, au-dessous, ce témoin fortuit inscrit le nom de celui qui ne sait pas écrire. Cette preuve de l'accord entre parties est absolument valable, quoique ne laissant qu'une trace *morale*, mais elle a la force du serment le plus respecté.

Dans cet ordre d'idée, un anthropologiste anglais distingué, M. Galton, n'a-t-il pas préconisé, tout dernièrement, un nouveau mode d'identification reposant sur ce qu'il appelle *Finger-tip* ou impression digitale, traduisant l'empreinte déposée sur un papier par les papilles du pouce, dont la phalange onguéale aurait été préalablement enduite de noir de fumée.

Comme constatation individuelle, la griffe nous amène à dire quelques mots du cachet qui, en France, au moyen âge, s'appliquait sur les actes et y tenait lieu de signature, comme cela se pratique encore, en Orient, par l'imposition d'un anneau, dont le chaton gravé porte le nom du signataire.

A Rome, l'usage d'une telle bague ou annulus, sceau, remonte à la plus haute antiquité et paraît venir des Etrusques ; on y incrustait aussi des signes particuliers et des emblèmes. Le cachet du pape, chef suprême de la religion, représente saint Pierre dans une barque.

Les anciens donnaient au cachet une très grande importance, parce qu'il constatait l'identité de la personne.

Chez les Grecs, tout homme libre portait au doigt sa signature, et, une loi de Solon défendait aux lapidaires et aux bijoutiers de garder l'empreinte des cachets vendus.

Ceux qui se livraient, en Perse, à l'industrie de la gravure, incisée généralement sur des cornalines, étaient anciennement passibles de la peine de mort, s'ils contrefaisaient un cachet nominatif. Les musulmans font, très souvent, graver sur leurs anneaux des devises et des maximes tirées du Coran, la loi de Mahomet défendait, en principe, la représentation des êtres animés.

L'anneau, cachet des anciens, était porté au quatrième doigt de la main gauche par les Grecs et par les Romains. Dans une antique peinture de Pompéi, la main d'un Jupiter, ainsi ornée, donne l'explication de la phrase latine : *Sedere ad annulos alicui*, voulant dire assis à la gauche de quelqu'un.

Disons, en terminant, que le sceau a été, tout d'abord, inventé pour suppléer à l'ignorance et tenir lieu de signature. La main traçait un signe quelconque, une croix par exemple, et le cachet particulier venait attester la vérité de l'écrit ou acte. C'est vers l'époque de la Renaissance que, l'écriture s'étant vulgarisée, on ne se servit plus du cachet dans le public.

E. Duhousset.

EMBACLES ET DÉBACLES

Les hivers de ces dernières années ont été marqués par des froids rigoureux, durant lesquels, phénomène plutôt rare dans nos régions, les fleuves qui arrosent les départements du centre de la France ont eu la surface de leurs eaux entièrement solidifiée d'une rive à l'autre sur des longueurs de plusieurs lieues.

La présence de bancs de glace continus à la surface de rivières aussi fréquentées a pour inconvénient d'interrompre la navigation pendant toute la période de froids intenses et de la rendre très dangereuse au moment du dégel. De plus, lors de la débâcle, il se forme des amoncellements de glaçons qui, entraînés par les eaux rendues torrentielles par la fonte des neiges, ou entassés en masses de plus en plus pesantes contre les obstacles placés sur leur route, menacent de destruction les ouvrages d'art, tels que ponts et écluses, les bateaux amarrés aux rives et même les habitations que leur situation ne met pas à l'abri de l'envahissement des crues.

Augmentées de tous les débris provenant des destructions qu'elles ont déjà effectuées, accrues des glaçons errants qui viennent se souder à elles, ces embâcles descendent le fleuve en tournoyant jusqu'à ce qu'un obstacle plus fort vienne les arrêter. Cet arrêt de l'amas de glaces ayant pour effet de créer un barrage, en peu de temps son volume s'accroît d'une façon considérable et la pression exercée par la montagne flottante sur l'obstacle qui a entravé sa descente, augmente sans limite. Cet obstacle, fût-il constitué par les piles d'un pont d'une grande solidité, doit finalement céder, et la banquise reprend sa route, rendue plus formidable encore par les nouveaux débris qui sont venus s'ajouter à elle.

Pour éviter ou tout au moins atténuer les effets terribles des débâcles et les inconvénients de l'interruption de la navigation par la solidification des eaux, il est de toute nécessité de chercher à briser les champs de glace et à désagréger les amas de glaçons dès qu'ils se forment. Ces travaux qui ont eu leur application lors des hivers rigoureux de ces dernières années pourraient encore avoir lieu d'être entrepris dans quelques semaines ou quelques mois si le climat normal de la France continue à être modifié par la période de temps secs, amenant des températures extrêmes, que l'Europe semble traverser depuis une dizaine d'années.

Aujourd'hui, l'homme se trouve plus fort pour lutter contre ces causes de dévastation. Les expériences des derniers hivers ont été mises à profit, et on en a déduit une méthode régulière d'attaque des glaces, basée sur une étude plus approfondie des lois de formation des glaçons isolés, des bancs et des amoncellements.

L'eau, comme la plupart des corps, diminue de volume au fur et à mesure que sa température s'abaisse, mais elle présente cette particularité de cesser de se contracter quand le thermomètre descend au-dessous de quatre degrés et de subir au contraire un léger accroissement de volume.

Il en résulte que les molécules d'eau les plus lourdes celles qui tendent toujours à descendre, sont les molécules dont la température est de quatre degrés. Jusqu'à ce que l'ensemble de la masse d'eau, lac ou rivière, se soit suffisamment refroidie, sa partie supérieure est formée des couches liquides les plus chaudes venues du fond pour remplacer les couches, rendues plus froides par le contact de l'air extérieur et par cela même, devenues plus pesantes. Quand, au contraire, la température de la masse d'eau descend au-dessous de quatre degrés, ses parties les plus basses n'ont plus aucune tendance à monter car les molécules placées au-dessus d'elles et plus froides sont alors plus légères; il ne se produit plus ce va et vient incessant de molécules du fond à la surface, qui était la principale cause du refroidissement rapide de tout l'ensemble; le froid extérieur ne se transmet plus alors aux couches profondes que par conductibilité et par conséquent d'une façon très lente.

Ainsi s'explique pourquoi les eaux se prennent à leur surface, tandis que leurs régions inférieures restent à une température supérieure à celle de la congélation. La glace étant plus légère que l'eau, flotte à sa surface, et après sa formation les parties basses du fleuve ou du lac n'ont toujours pas d'autre cause de refroidissement que la conductibilité ; aussi, à moins que le froid ne présente une violence et une persistance extraordinaires, les eaux situées à une certaine distance de la surface ne se prennent pas et conservent encore une température supérieure à celle du point de congélation.

Cependant, dans les rivières de peu de profondeur et par les froids rigoureux il se forme souvent des glaces de fond. Ce sont des blocs de glace attachés au lit du cours d'eau dont la masse principale de liquide reste libre au-dessous de la croûte solide de la surface. Leur formation peut être attribuée à la conductibilité plus grande des parties rocheuses du lit du fleuve. La continuité du froid ayant amené la presque totalité de l'eau à une température voisine du point de congélation, les molécules liquides, en contact avec le fond refroidi au-dessous de zéro par la conductibilité des roches, se prennent d'autant plus facilement qu'elles possèdent une vitesse plus faible que celle des parties médianes dont seules le mouvement n'est ralenti par aucun frottement.

Quand ces glaces de fond ont acquis un certain volume, leur légèreté devient assez grande pour leur permettre de se détacher et elles remontent à la surface. Dans cette ascension elles entraînent avec elles les cailloux, la vase et les débris qui tapissaient le lit du fleuve et peuvent servir à faire reconnaître leur origine.

Les glaces de fond ainsi détachées viennent accroître par sa partie inférieure, en se collant contre elle, la croûte glacée formée à la surface de la rivière, elles constituent au-dessous des amas irréguliers qui tendent à la soulever et en même temps, donnant prise à l'entraînement des eaux libres qui continuent à descendre vers la mer, ces amas contribuent encore à rompre le banc de glace en prenant un point d'appui sur lui. Ainsi commencent à se former, même pendant la période de congélation, des banquises, généralement banquises de fond, qui peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur.

Par les grands froids la glace plus sèche se brise beaucoup plus fréquemment que pendant les dégels, moment où elle devient molle. Les glaçons séparés se ressoudent entre eux avec la plus grande facilité, même dans une eau chaude et c'est cette propriété qui permet la formation de murailles de glace constituant le plus souvent un tout parfaitement solide, même quand l'origine de l'embâcle est postérieure à la cessation du froid.

Un dégel persistant de plusieurs jours a pour conséquence une débâcle générale des glaces dont l'agent de production le plus puissant est le courant rendu plus rapide par la fonte des neiges. Dans les rivières à courant violent, la débâcle a lieu généralement d'une façon régulière sans accumulations. Les cours d'eau lents, au contraire, sont facilement encombrés par des amas de glace qui s'accumulent contre les obstacles du lit du fleuve ainsi qu'aux points où le courant possède une moindre vitesse. C'est surtout quand le dégel commence à se produire en amont que les banquises se forment, les glaçons descendant de la partie haute du fleuve redevenue libre et venant s'accumuler en aval contre les portions du cours non encore dégelées.

(A suivre). LÉO DEX.

LE MONUMENT DE RAFFET

L'administration des Beaux-Arts projette de continuer l'ornementation du Louvre en élevant des monuments à la mémoire des grands hommes, dans les parterres qui entourent le vieux palais. Cette décision est heureuse dans son principe, en ce sens qu'elle est la poursuite d'une idée décorative largement mise à contribution dans le palais lui-même. La galerie qui règne du pavillon Mollien au pavillon de Rohan supporte un grand nombre de statues ; et la glorification du génie français ne pouvait rencontrer une amorce plus brillante, un Panthéon plus habité.

La statue équestre de Velazquez placée devant la colonnade a inauguré la nouvelle série. Depuis lors, le choix de

l'emplacement du monument élevé à la mémoire de Raffet, a prouvé que l'on donnait suite à ce projet. Cette fois, une colonne sert de support à la figure du personnage glorifié. De Raffet, il est vrai que le statuaire, M. Frémiet, n'a donné que le buste; le fût de la colonne est engagé dans une composition en bronze; et ces détails lui constituent une physionomie distincte, suffisamment indépendante de l'architecture voisine. Le monument, comme l'indique notre gravure, se compose d'un piédestal sur lequel s'appuie la colonne de pierre. Au sommet de celle-ci, porté par un second piédestal surmontant le chapiteau, se tient le buste en marbre de l'artiste. A la colonne, pendent d'un côté, des attributs guerriers : cuirasses, hampes de drapeaux, lances. De l'autre, s'élance d'un mouvement de charge, une figure de bronze, le tambour de voltigeurs qui, dans le *Réveil* de Raffet, bat une diane tragique pour les soldats morts, une diane si haute et si vibrante qu'elle réveille la grande armée au fond de sa poussière, et entraîne à des exploits de rêve des figures de rêve étrangement puissantes et expressives.

« La caisse sonne étrange;
Fortement elle retentit.
Dans leur fosse en ressuscitent
Les vieux soldats péris. »

dit la ballade de Sedlitz de laquelle Raffet s'est inspiré.

Barthélemy et Méry, dans les notes de leur poème : *Napaléon en Egypte*, avaient donné une traduction de la ballade allemande et contribué à la populariser en France. Plusieurs générations ont encore présents à l'esprit ces quatre vers qui servent de légende à la lithographie de la *Revue de Minuit :*

C'est là la grande revue
Qu'aux Champs-Elysées,
A l'heure de minuit,
Tient César décédé.

C'est sans doute dans l'ouvrage de Barthélemy et Méry que Raffet la rencontra et puisa son inspiration. Vivement frappé par l'idée d'un réveil de la grande armée, il en fit le sujet de plusieurs compositions. Ces lithographies parurent dans l'album de 1837; et on peut aujourd'hui les considérer comme le couronnement de l'iconographie napoléonienne dressée par Raffet.

On y retrouve d'ailleurs sous la liberté de la composition, la même intensité d'expression, le sûr instinct de la vérité qui guida son crayon en toutes circonstances. Pour faire grand, il fit vrai; et la figure de l'empereur n'échappa point aux nécessités de son art. Il est facile de s'en convaincre en la suivant à travers l'œuvre du maître. Tantôt elle se dresse en premier plan, n'ayant pas par elle-même plus d'importance qu'un portrait; mais autour d'elle, des silhouettes de pénombre et des notes profondes dont Raffet tirait des effets si tragiques, mettent des oppositions telles que ce portrait ressort enveloppé de lumière. Ailleurs, après une de ces revues auxquelles Raffet assistait au premier rang de la foule, il nous présente un défilé de cavalerie, des rangs et des rangs de guides, qui passent, militairement alignés. Et tout à coup, dans l'intervalle des escadrons, une lointaine et petite figure apparaît toute lumineuse, immobile. C'est encore l'empereur, mais vu de loin, séparé de la foule par tout l'appareil de sa puissance et gardant une vague attitude de dieu... Ces évocations sont l'œuvre de ce voltigeur. Son tambour bat le rappel de la poésie parfois un peu sombre, mais toujours grandiose, que le crayon de Raffet a épandu sur l'histoire des guerres épiques. De fait, aucune allégorie ne pouvait plus complètement rappeler le génie du maître. Enfant, il avait vu dans Paris les régiments triomphants passer parmi les canonnades d'allégresse, les volées des cloches, les joyeuses fanfares et les neiges de fleurs. Il devait à la guerre ses premiers enthousiasmes ; il lui dut, à l'heure des désastres, ses premières douleurs. Son âme s'était remplie de ces visions; et quand son crayon commença à tracer des figures, il reproduisit, pour les revivre toujours, les triomphes que son enfance avait vus.

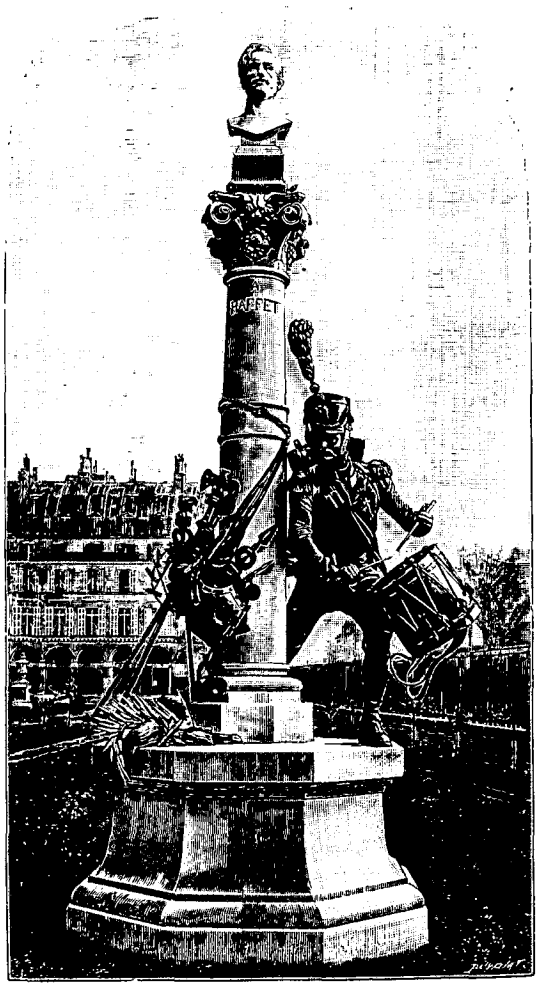

LE MONUMENT DE RAFFET
(Sculpture de M. Frémiet).

Dans le volume du *Magasin Pittoresque* de 1891, M. le colonel Duhousset a rappelé en une page émue, les qualités de l'artiste qui fut son ami. Nos lecteurs y trouveront une gravure représentant le gouverneur de la Bastille, de Launay, dans le trajet de la Bastille à l'Hôtel de Ville. Là aussi, Raffet est le compositeur sobre, grave, sincère, ennemi de l'emphase, que nous présente toute son œuvre; et il y manifeste hautement cet instinct de la vérité qui est la marque du génie artistique de notre race.

J. LE FUSTEC.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

UN BAPTÊME A RÉVILLE

Un baptême a Réville. — Peinture de Fouace. — Gravure de Jarraud.

L'Église de Réville est de style roman, comme l'indiquent les détails d'architecture du tableau de M. Fouace. Une paysanne des environs présente au prêtre un nouveau-né. A côté

d'elle, le père et le parrain prennent part à la cérémonie ainsi que quelques petits curieux qui ont pour un instant abandonné leurs jeux. Le bras tendu pour bénir l'enfant, le prêtre murmure les prières liturgiques ; et près de lui se dresse le suisse de l'église, appuyé sur sa hallebarde, et portant avec gravité un costume de garde du corps de Charles X légué par un châtelain des environs. La scène, par le pittoresque des costumes et la vérité des attitudes et des expressions, présente fidèlement l'une des faces du tempérament artistique de son auteur. L'observation y est à demeure, si complète qu'elle semble en être inconsciente, comme une émanation très simple et toute naturelle de l'âme du peintre.

Cette scène, il convient de le dire, lui était toute familière. Bien longtemps avant de la peindre il l'avait vue de très près, comme il sied à tous ceux qui remplissent une fonction dans l'église. M. Fouace à été à son jour et à son heure cet enfant de chœur dont les mains et la tête supportent le missel. Il a balancé l'encensoir dans l'église de Réville, et promené sa soutane rouge et son surplis blanc sous les cintres qu'il devait peindre plus tard. Il a observé, dans une familiarité de tous les instants, les épisodes de la vie de l'église ; et son esprit prenait des notes à un âge où il ne pouvait encore prévoir qu'il s'en servirait.

M. Fouace appartient à la pléiade des artistes qui ont vécu longtemps en contact direct et continu avec la grande nature. Il a poussé au milieu des champs, s'emplissant les yeux des spectacles qui l'environnaient et, en guise de distraction, s'exerçant de loin en loin à les retracer à coups de crayon. Il a mis la main à la charrue et noté l'éclair du soc à travers les tons bruns de l'humus ; il a contemplé les moissons avec l'âme d'un paysan, et humé autour du pressoir l'odeur douce du cidre nouveau. Il a aussi composé son poème à cette nature, sans songer qu'il avait existé des écoles et qu'il nait tous les jours des théories d'art. Aucun enseignement ne s'était interposé entre la nature et lui quand il peignait d'après nature des paysages au milieu desquels il vivait ; et l'homme en lui était formé et trempé avant que les circonstances le poussassent hors de la ferme où il ne pouvait consacrer à la peinture que les loisirs de la veillée et ceux des jours de fête.

Vers 1866, alors qu'il avait vingt-neuf ans, le hasard mit une de ses ébauches sous les yeux de M. Henry, conservateur du musée de Cherbourg. M. Henry s'intéressa très vivement au jeune artiste et entreprit de le faire partir pour Paris. Après bien des résistances, car ce paysan tenait à sa terre comme les arbres de la ferme, il se laissa convaincre et consentit à se transplanter.

Il entra dans l'atelier d'Yvon et se livra à l'étude de l'académie avec sa conviction robuste et son enthousiasme silencieux. Après quelques années de travail, il envoya au Salon, d'abord le portrait de M. Henry, puis celui de l'amiral Ducrest de Villeneuve. En 1877, à côté d'un troisième portrait, il exposait une première nature morte, du gibier. En 1879, son envoi se composait d'un portrait et d'un grand tableau de poissons. Ce sont ensuite les sujets de genre qui l'attirent. En 1880, il présente l'*Espoir du Pêcheur*, deux spécimens de la marmaille salée et hâlée qui grouille sur la côte de Réville, dans la baie que forme l'embouchure de la Saire entre la pointe de Saire et Saint-Waast. *La dernière Fileuse de mon village* et la *Forge*, ce tableau concurremment avec le portrait du paysagiste Herpin, portent sa signature aux expositions annuelles de 1882 et 1883. Il s'arrache alors à sa terre natale, et rapporte d'une excursion à Jersey un paysage, les *Gorges de Plémont*, qui fut accompagné au Salon de 1884 du *Convive inattendu*. Cette fois il remporta une mention honorable.

Malgré les réelles et puissantes qualités qu'il avait montrées dans la peinture de genre, M. Fouace dès l'année suivante, s'adonna presque exclusivement à d'autres modèles. A chaque Salon, sauf à celui de 1889, il exposa dès lors deux natures mortes. Son pinceau s'ébat dans le lustre de l'argenterie, des cristaux et des cuivres ; dans la crudité des chairs saignantes ; dans les ruissellements de reflets des écailles de poissons et des carapaces de homards, de langoustes et de crevettes ; il broie des pâtes qui se transforment en fins biscuits, et festoie largement à même la couleur des fruits. C'est une joie qui s'étale, changeant constamment de motifs et s'entretenant par la variété comme la gourmandise même. Des jus savoureux coulent sur ses rôtis, des vins spiritueux dorment dans ses vieilles bouteilles en attendant l'heure de rire dans les coupes et d'y étaler leurs paillettes d'or ou de rubis. Et la couleur éclate, vive et franche sur les morceaux d'une construction robuste et plantureuse ; et la lumière en émane directement comme le rayon de gloire des succulences qu'il célèbre avec tant de largeur.

C'est sain et puissant, de la santé et de la force qui sourient aux estomacs normands ; et fin aussi, de la finesse qui séduit le palais enclin aux délicates saveurs et aux morceaux exquis. Il y a dans ces toiles de la tendresse de gourmet vivement épris ; le rêve des délices gastronomiques, un avant-goût des fumets encore contenus dans ses modèles, mais qui, bientôt s'élèveront glorieusement sur la table et mettront de la joie dans l'âme des convives. M. Fouace semble peindre pour l'enchantement de son palais ; et son pinceau le sert avec une entière liberté dans la réalisation de sa vision d'art. De cette savoureuse physiologie résulte une originalité très

nette qui lui donne une place des plus enviables parmi les peintres de nature morte; et, dans le bagage artistique de notre temps, classe ses œuvres parmi les meilleures. Les musées du Luxembourg, de Morlaix, de Pau, du Havre, de Mulhouse, de Périgueux, de Milwaukee et de Stuttgard possèdent de sa peinture. Le palais de l'Élysée est pourvu d'un certain *Déjeuner de carême* qui prêche la pénitence avec des arguments d'une irrésistible douceur.

Des œuvres d'un autre genre sont sorties de l'atelier de ce maître. Volontiers il remplace le pinceau par l'ébauchoir; et à certaines heures il demande au marbre de réaliser sa pensée. Nous donnons en gravure le buste de la fille du maître, couchée pour le dernier sommeil et représentée dans une attitude de repos. Ce marbre fut exposé au Salon de 1890, et récompensé d'une mention honorable par le jury de sculpture, sous le titre du *Dernier sommeil.*

LE DERNIER SOMMEIL. — Sculpture marbre de Fouace. — Gravure de Crosbie.

En sculpture comme en peinture, M. Fouace est resté l'artiste à la vision claire, à l'observation profonde interprétant directement la nature par ses propres ressources, dans la donnée des impressions qu'il a recueillies en ses trente années de culture de la terre et de fréquentation de la mer. Après l'artiste, nous aurons dépeint l'homme d'un trait, en ajoutant qu'avec sa petite barque de Réville, cette barque où d'habitude il pêche des modèles de nature morte, il a accompli divers sauvetages d'ailleurs récompensés par des médailles. C'est un maître peintre qui porte à sa boutonnière la décoration des gens de bien.

J. LE FUSTEC.

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL

LES FERÖ. — L'ISLANDE. — JAN MAYEN.

Suite. — Voyez page 20.

Notre paquebot relâche d'abord à Suderö, une jolie petite baie encadrée de pelouses fleuries, parsemées de maisonnettes couvertes de gazon. Dans la journée nous arrivons à Thorshavn, la capitale de l'archipel (1000 habitants), un fouillis de petites baraques en bois pittoresquement juchées sur les rives accidentées d'une petite baie. La ville est bâtie sur une chaîne de monticules rocheux et les ruelles sont une suite de montagnes russes.

Après une relâche de deux jours, le vapeur reprend le large. La mer d'Islande a fort mauvaise réputation; même au cœur de l'été les tempêtes y sont fréquentes et en tous temps les brumes rendent difficile, dangereux même l'atterrage de l'île. A peine sorti des Ferö, le paquebot rencontre la tempête et pendant deux jours, les estomacs délicats sont soumis à une dure épreuve.

Le troisième jour enfin, la brise mollit. Un pâle soleil crève les nuages, une terre sale est en vue. Bientôt au fond d'une baie apparaît une rangée de baraques au milieu de rochers gris et dénudés. Voici Reykjavik.

Jusqu'au milieu de la rade nous arrive de terre une âcre senteur de poisson pourri. La plus grande partie des morues sont déjà rentrées dans les magasins, mais par-ci par-là, les séchoirs sont encore garnis, et partout gisent des monceaux de têtes en décomposition. En pleine saison, jugez de l'odeur. Dans ces charniers de poisson, nous découvrons un usage datant de l'âge de pierre. Pour amollir le *stockfish* avant de le faire cuire, les Islandais le battent à l'aide d'un marteau. Cet instrument archaïque se compose d'un disque en pierre traversé d'un trou cylindrique donnant passage à un manche en bois. C'est un des rares vestiges d'industrie primitive conservé par les populations scandinaves. Aux Ferö, les indigènes emploient à cet usage des galets de préhension facile.

La capitale de l'Islande se compose de trois larges rues de maisons en bois alignées parallèlement entre la mer et un lac. Les monuments de la ville sont trois bâtisses en pierres : la cathédrale, une pauvre église de campagne; l'habitation du gouverneur, une maison de petit bourgeois de province; enfin le palais du Parlement islandais.

A Reykjavik l'art est représenté par une modeste statue de Thorwaldsen. Au milieu d'une

grande place herbeuse, l'image du célèbre sculpteur grelotte sous une toge romaine.

L'Islande est presque indépendante du Danemark. Le pouvoir législatif est exercé par deux Chambres, et l'exécutif par un gouverneur représentant du roi de Danemark. Entre les deux pouvoirs les luttes sont vives, mais pour sa gestion financière, le Parlement islandais doit être cité comme modèle. Telle est l'économie apportée aux dépenses, que l'Islande, au lieu d'être endettée comme tous les États, possède au contraire un fonds de réserve.

II

Le capitaine de vaisseau Littré, commandant le *Chateaurenault* ayant bien voulu nous accorder un délai de cinq jours, aussitôt M. Gratzl et moi partons pour les fameux Geysers. Ces célèbres jets d'eau chaude sont les manifestations volcaniques les plus rapprochées de Reykjavik.

L'Islande est une des terres arctiques les plus intéressantes. Cette île est le siège de l'activité volcanique la plus intense de l'ancien continent et en même temps renferme les plus vastes glaciers de l'Europe. Sur un territoire relativement peu étendu, le naturaliste peut étudier deux des principales forces qui ont donné à la terre son modelé actuel. L'Islande renferme plusieurs volcans en activité. Le plus

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Un bouleau aux environs de Thingvalla, Islande.

connu est l'Hécla dont la dernière éruption date de 1878.

Trois ans auparavant avait eu lieu, dans le nord de l'Islande, la terrible éruption de l'Askja. Une quinzaine de cratères se formèrent, déversèrent des torrents de lave et couvrirent la partie orientale de l'île de cendres et de pierres ponces. C'est à quatre cents millions de mètres cubes qu'a été évalué le volume de ces débris (1) et la cendre volcanique fut transportée par les vents jusqu'à Stockholm.

La superficie de l'Islande est de 104,800 kilomètres. La quatorzième partie de ce territoire est couverte par des laves anciennes ou modernes. D'autre part, un septième de la surface de l'île est occupé par les glaciers. Un savant Islandais, L. Thoroddsen (2) évalue à 13,400 kilomètres l'étendue de ses nappes glaciaires. Dans cette statistique, le premier rang appartient au Vatnajokull avec une superficie de 8,500 kilomètres, à quelques centaines de kilomètres près celle du département des Landes. C'est le plus vaste glacier de l'Europe. Ces quelques chiffres donneront mieux que toute description, un aperçu de l'aspect de l'île. Comme l'a dit justement Reclus, l'Islande est à la fois la terre des glaces et des laves.

En Islande, point de route et le seul mode de transport est le fameux poney. Cet animal descend de chevaux appartenant à une race norvégienne de petite taille, importés par les navigateurs scandinaves. Sous l'influence du milieu, les chevaux norvégiens se sont modifiés dans le

(1) Thoroddsen. *Oversigt over de islandske Vulkaners Historie*. Copenhague.

(2) Thoroddsen. *Islands Jökler i Fortid og Nutid*.

cours des âges, et sont devenus de simples poneys. Les plus grands mesurent du garrot au sabot une hauteur de 1 m 20, et si leur cavalier est de belle stature, ses jambes touchent presque terre. Dans ces conditions point de chute à redouter. Ces petites bêtes ont du reste une adresse de chamois.

A quelques kilomètres de Reykjavik, le paysage devient extraordinaire. De tous côtés des monticules de pierres éboulées poussés là

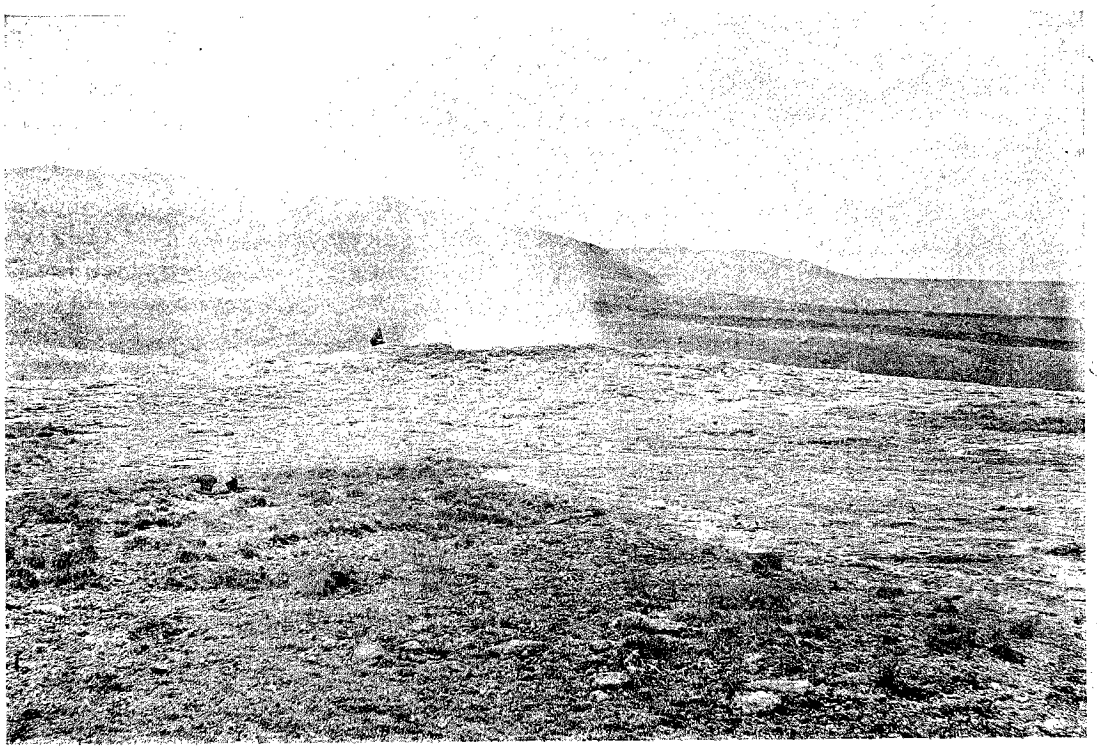

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Le grand Geyser.

au hasard; au milieu des ravins profonds comme des crevasses, des marais, de petits étangs solitaires, et partout des blocs ocreux comme du fer rouillé, partout un sol nu et stérile. Cette terre a un aspect maladif, elle semble avoir eu la lèpre comme ses habitants. Au delà, nous arrivons sur un grand plateau désert et poussiéreux. Tout à coup le sol s'ouvre devant nous en une large crevasse. Le mur du plateau est fendu dans toute sa hauteur, et entre les deux murailles disjointes, le sentier descend par une pente rapide.

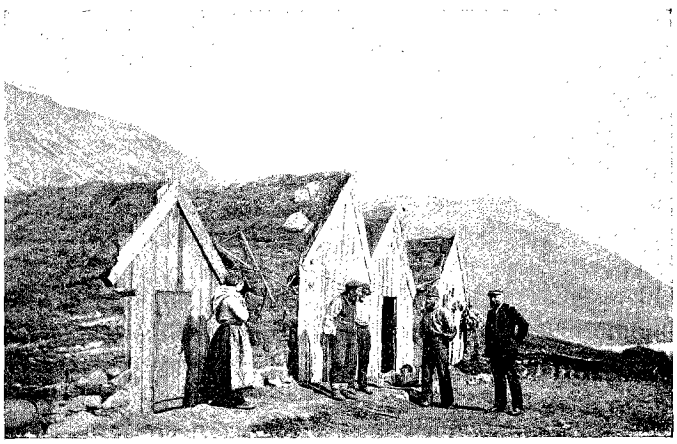

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Un bær Islandais.

Nous sommes en présence de l'Almannagja, une des merveilles de l'Islande. A nos pieds s'étend la plaine de Thingvalla et en face nous apercevons le Hrafnagia, escarpement pareil à l'Almannagja. Le paysage est à coup sûr intéressant, mais pour des géologues. A une époque antérieure, la nappe de lave s'étendait de l'Almannagja au Hrafnagia en un large plateau. Un beau jour, par un de ces cataclysmes si fréquents en Islande, une partie des laves s'abaissa pour former la plaine de Thingvalla, laissant de chaque côté deux murailles abruptes. Encore quelques pas et nous arrivons au terme de notre étape, à Thingvalla. La localité se compose simplement d'une église et de l'habitation du pasteur. Quant aux ouailles, elles sont dispersées aux quatre coins du pays. Les Islandais, comme tous les Scandinaves, vivent dans des habitations isolées situées à une grande distance les unes des autres. Ce hameau est une localité historique, célèbre dans les annales de l'Islande. La plaine environnante a été jusqu'en 1800 le siège des assemblées populaires. Un petit monticule gazonné était le siège du tribunal suprême; à côté, se trouve un gouffre

où les coupables étaient précipités après le prononcé du jugement.

Le lendemain, dès huit heures du matin, à cheval! De l'autre côté de la plaine de Thingvalla, apparaissent quelques touffes de bouleaux. Les plus hauts s'élèvent bien à 1 mètre. Ce sont des arbres géants pour l'Islande, et de pareils phénomènes végétaux sont fort rares. D'après le nombre des cercles concentriques de croissance, ces bouleaux ont l'âge respectable de vingt-cinq à trente ans.

Le soir nous couchons dans une ferme située à trois kilomètres des Geysers.

Ce *bær* a la réputation d'une bonne maison, que doivent être les mauvaises? Figurez-vous une taupinière de mottes de gazon et de blocs de lave, humide et infectant le poisson pourri. Dans ce pays sans forêts, le bois est très cher, impossible même à transporter dans l'intérieur des terres, et les malheureux Islandais sont réduits à vivre dans des huttes sordides et malsaines. Aucun peuple civilisé jouissant d'une aussi haute culture intellectuelle ne vit dans des habitations aussi misérables. Autour du *bær* quelques carrés de raves et de pommes de terre. C'est toute l'agriculture du pays. En Islande aucune céréale n'arrive à maturité.

Le lendemain, après une galopée d'une heure au pied d'une montagne, devant une plaine immense, nous apercevons des fumerolles blanches comme celles d'un four à chaux. Ce sont les fameux Geysers. La terre est calcinée, brûlante. De temps à autre gronde un roulement sourd, un halètement de vapeur se fait entendre, le sol semble sur le point d'éclater. Cela laisse une impression d'enfer, de quelque chose d'inconnu et qui doit être terrible.

Les sources sont au nombre de six, les principales sont le grand Geyser et le Stokr. La première s'ouvre au sommet d'un tronc de cône formé par des concrétions siliceuses en un bassin large de 14m60 et tout rempli d'une eau très chaude (1), admirablement transparente. De temps en temps, le Geyser bouillonne, et, de sa vasque déborde un flot d'eau avec un bruit rauque, comme si le monstre avait le mal de mer. Mais d'éruption point.

Depuis les temps historiques, la puissance de ces sources a singulièrement diminué. A la fin du siècle dernier, le jaillissement avait lieu plusieurs fois par jour.

En 1855, lord Dufferin ne fut témoin d'une éruption qu'après trois jours d'attente (2). En 1886, d'après M. Labonne (3), le phénomène se produisait également tous les trois jours. L'excursion aux Geysers serait donc sans intérêt pour les voyageurs impatients sans le Stokr. Cette source jaillit à volonté : il suffit d'introduire dans son gosier quelques mottes de gazon. Cet émétique produit un effet plus ou moins immédiat, et détermine l'éruption d'une colonne d'eau haute d'une trentaine de mètres. Ce Geyser est devenu, lui aussi, moins actif.

(*A suivre.*) CHARLES RABOT.

(1) D'après les observations de M. A. Gratzl, la température de l'eau d'une source voisine, le Brezii, atteignait +95°.

(2) *Lettres des hautes latitudes.*

(3) *L'Islande et les Fœroer.*

FRISE SYMBOLIQUE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

La cathédrale de Strasbourg, admirable par l'élégance de ses lignes et la majesté de son ensemble, n'est pas moins intéressante si on l'examine dans le détail. A l'extérieur, elle est toute entière hérissée de figures et de statues; les gouttières, les contreforts, les galeries et les portes sont ornés de personnages et d'animaux bizarres. C'est surtout la partie antérieure de l'édifice, dont la construction fut commencée en 1276 par Erwin de Steinbach, qui offre les spécimens les plus curieux de sculpture gothique. Deux frises, entre autres, méritent de retenir l'attention, celles qu'on voit à la face latérale de chacune des tours, au-dessus des belles fenêtres en ogive du rez-de chaussée et sous les galeries du premier étage. Les bas-reliefs de la tour du nord, celle qui est surmontée de la fameuse flèche, représentent une série de scènes qui se rapportent à l'incarnation. Ceux de la tour du midi, dont nous donnons un fragment, sont plutôt une suite d'allégories et de symboles.

Ces figures taillées dans la corniche paraissaient si horribles au bon peuple de Strasbourg, qu'il les avait appelées le sabbat ou l'assemblée des sorcières; on y voyait une danse cabalistique, sous prétexte que certains personnages monstrueux y jouent différents instruments de musique. Mais il y a d'autres figures, soit fantastiques, soit naturelles qui font tout autre chose que de danser; il faut donc abandonner cette interprétation populaire. En réalité, cette frise n'offre pas un sujet unique ; mais les différentes scènes qui se suivent, traduisent avec une extraordinaire intensité d'expression, les préjugés, les opinions et les sentiments des maîtres qui les ont sculptées; c'est une sorte de pamphlet en pierre, quelque chose comme l'*Intransigeant* ou la *Libre Parole* du treizième siècle, y compris les violences et les grossièretés.

Voici d'abord la haine du juif: un juif au chapeau pointu, renversé et attaché à la jambe par une corde est traîné par un diable, tandis qu'un autre lui fait flairer, de très près, la partie la plus mal odorante de son corps affreux.

Puis le sculpteur se moque des évêques ambitieux, peut-être de ce Walter de Géroldseck qui, en 1262, soutenait une guerre désastreuse pour

arrondir son évêché. Un combattant qui a une tête de moine sur un corps d'agneau muni d'ailes, représente sans doute le champion épiscopal, tandis que son adversaire, l'air plus martial, s'apprête à lui asséner un formidable coup d'épée. Cependant, l'évêque tourne le dos à ce combat : il est figuré par un lion à pattes d'oie, qui porte une massue en guise de crosse.

Différentes scènes sont consacrées à la dérision de l'amour. Il est représenté sous les traits d'une femme qui se termine en sirène, ou bien encore, par d'autres personnages à queue de serpent qui jouent de la mandoline et de la flûte. — La passion du jeu est flétrie à son tour : deux hommes se battent après une partie de dés. — D'autres figures expriment l'attrait du péché : c'est un homme à corps de taureau qui entraîne un chien au son du tambour ; — ou bien la lutte du vice et de la vertu : la vertu qui a l'air un peu revêche tire les cheveux du vice sans aucun ménagement.

Frise symbolique de la cathédrale de Strasbourg.

La scène qui précède celle que nous donnons représente le calme d'une conscience pure; un homme et une femme qui se serrent la main en se bénissant, figurent deux âmes vertueuses liées par une douce amitié. Au contraire, dans le groupe suivant, le sculpteur a montré, d'une façon saisissante, l'action du remords. Les photographes ingénus qui ont pris cette scène inscrivent au bas de leurs clichés qu'elle représente la gourmandise, sans doute parce que l'homme qui tient la main sur son ventre donne tous les signes d'une horrible angoisse. Mais les deux monstres à tête de bouc et de chat, qui mettent en pièces le malheureux avec leurs griffes et leurs dents, symbolisent en réalité le déchirement d'une mauvaise conscience, et l'homme entre ses deux bourreaux exprime une douleur si atroce qu'elle dénote certainement le trouble de la conscience et non celui de l'estomac. Remarquez que l'homme est nu : en règle générale, dans tous ces vieux bas-reliefs le vice va toujours nu, tandis que la vertu est décemment habillée. Après tout, l'idée est peut-être moins naïve qu'elle ne semble.

D'autres groupes formés de combattants, font allusion aux combats moraux que l'homme vertueux doit soutenir contre le vice, ou bien encore, aux guerres qui désolaient alors l'Alsace.

Tous ces bas-reliefs sont assez petits et trop haut placés pour qu'on puisse bien les voir. Mais, tout près de la cathédrale, dans l'Œuvre de Notre-Dame, se trouve réunie une collection d'estampages. Là, on peut examiner la frise à loisir, et se rendre compte des sentiments qui animaient les maîtres-maçons de Strasbourg au moyen âge. Si la cathédrale, dans son ensemble, prouve la grandeur de leur foi, on voit aussi, à certains détails, qu'ils trouvaient dans les mœurs ou les événements des sujets d'âpre critique ou d'amère caricature.

J. H.

JOHN TYNDALL

L'homme illustre qui vient d'être enlevé à la science, à l'âge de soixante-treize ans, était une des figures les plus originales de notre temps.

Né en 1820, près de Carlow (Irlande), il eut des commencements assez pénibles. Sa famille était pauvre et dut s'imposer de grands sacrifices pour le maintenir dans ses études jusqu'à dix-neuf ans.

Vers 1840, il débuta comme ingénieur civil, pour les études des chemins de fer : même en Angleterre, les *railways* étaient encore bien peu développés.

John Tyndall fit ensuite de la science pure : il s'occupa surtout de physique et commença en 1847, à professer à Queenswood college (Hampshire). Dès 1853, il était professeur de *philosophie naturelle* (physique) à l'Institution royale. Tyndall s'est illustré par plusieurs travaux de science pure, du plus grand mérite. Mais le côté le plus original de son caractère, c'était un admirable talent d'exposition. Sans rien sacrifier à la rigueur scientifique, il trouvait moyen de captiver son auditoire tout en l'instruisant.

Il a imaginé nombre d'expériences fort ingénieuses, demeurées classiques dans tous les cours.

Sur l'invitation pressante et réitérée des savants américains, Tyndall fit une série de conférences scientifiques populaires dans les principales villes des États-Unis (1866). Les conférences de *lectures* de Tyndall sont restées célèbres : on les a réunies dans plusieurs volumes, traduits dans toutes les langues et honorés d'un grand nombre d'éditions.

Par ses travaux sur les *germes et les poussières de l'air*, l'illustre savant contribua de la façon la plus puissante à propager en Angleterre les méthodes de M. Pasteur, dont la science française a le droit d'être fière. Les *pansements antiseptiques*, si bien pratiqués d'abord par les chirurgiens anglais, ont été certainement inspirés par l'enseignement de Tyndall.

Le célèbre physicien fut un *alpiniste* intrépide. Il fit de nombreuses et profondes études *sur les mouvements des glaciers*. Il démontra que, sous l'influence de l'énorme pression due au poids du glacier, il y a liquéfaction (ou fusion) de la couche de glace en contact avec le lit du glacier : de sorte que le *fleuve de glace* peut glisser tout d'une pièce sur un lit, comme l'eau d'un fleuve ordinaire se meut sur le sien. Dans ses conférences il faisait des expériences très claires et très démonstratives, qui captivaient absolument ses auditeurs et restaient fidèlement gravées dans leur mémoire.

John Tyndall.

Citons une de ces expériences demeurées classiques :

On met un gros morceau de glace entre deux morceaux de bois dur et poli, creusés en forme de lentille. A l'aide d'une presse, on comprime fortement cette espèce de moule en deux parties. La glace se brise en une infinité de fragments : mais, sous l'influence de la pression, elle fond et pénètre dans les fissures, à une température inférieure à zéro. Mais alors elle ne supporte plus de pression et se *regèle* aussitôt. On a ainsi une lentille de glace parfaitement transparente.

Tel est le phénomène du *regel*.

On sait d'ailleurs que, pendant les grands froids, deux morceaux de glace au-dessous de zéro, fortement appuyés l'un contre l'autre, commencent par fondre sur les surfaces en contact et se soudent intimement quand on cesse de presser. C'est encore un cas de *regel*.

Tyndall voulait-il montrer à ses auditeurs que le frottement donne de la chaleur? Un tube de cuivre à moitié rempli d'eau, fermé par un bouchon de liège, était fixé à l'extrémité d'un axe vertical qu'on faisait tourner avec une grande vitesse (à l'aide d'une corde sans fin et de deux poulies inégales).

Le tube était serré entre les deux branches d'une simple pince de bois qui produisait un frottement très dur : l'eau ne tardait pas à bouillir dans le tube et la tension de la vapeur faisait sauter le bouchon.

Le savant professeur a imaginé de nombreuses expériences *humoristiques* dans le genre de celle-là.

Tyndall était d'un caractère très absolu, hostile, de parti pris, à toute idée religieuse ce qui n'est guère pardonné en Angleterre. Celui qui tient à la *respectability* doit fréquenter le temple, l'église catholique ou la synagogue. Tyndall ne fit jamais aucune concession à l'esprit religieux de ses compatriotes, qui finirent par en prendre leur parti, non sans avoir soutenu contre lui de nombreuses et violentes discussions théologiques.

L'illustre savant passa une partie de sa vie en Suisse dans un charmant cottage, à Briey, point d'arrivée sur le sol helvétique du passage du grand Simplon. L'autre partie de son existence était consacrée à son pays, où il est mort le 7 décembre, à Hoslemire. X.

LE PALAIS DES PRINCES DE MONACO

Qui ne l'a vu ou qui ne rêve de le voir, ce fameux rocher de Monaco, dont la masse ronde et trapue se projette à un demi-kilomètre en mer, pareille à un féerique débris tombé des gigantesques falaises de la chaîne des Alpes côtières ?

Si, à la suite de l'âne ligurien, ami des costarelles et des rampes, vous avez gravi, vous aussi, la *salita* chaotique et tortueuse, puis le défilé aux sombres voussures, par lesquels on accède à la place du palais, vous connaissez déjà le cadre, éblouissant de lumière et d'azur, au milieu duquel notre gravure vous replace.

Le voici devant vous, énorme et gracieux tout ensemble, cet antique château-fort des Grimaldi, les seigneurs plus souverains que jamais de ce coin de la Méditerranée. De la vaste esplanade où vous êtes, l'âpre relief de la Tête-de-Chien, qui le surplombe de plus de 500 mètres, semble l'écraser de ses escarpements ; mais ce n'est qu'une illusion d'optique. Entre la péninsule et le mont, il y a tout un isthme déclive où s'est bâti depuis vingt ans le quartier neuf de la Condamine et au revers duquel les locomotives courent à l'aise sur leurs paires de rails. En prenant tout à l'heure quelque reculée sur un des chemins de ronde du rocher, vous jugerez mieux de la structure du site ; pour l'instant ne regardez que le palais qui s'offre à vous dans sa masse imposante.

La vision, tout d'abord, est étrange. Ces arcades superposées de la façade, ces tours couronnées de créneaux dentelés, rappellent Grenade et l'Espagne, transportent la pensée en plein art mauresque. Les Maures pourtant n'ont pas construit l'édifice ; mais le littoral que commande si fièrement ce vieux burg demeuré féodal d'aspect, en dépit des additions et des remaniements de tout style qu'il a subis à tra-

vers les âges, est tout plein des souvenirs des Sarrasins. Du huitième au dixième siècle, la côte entière, depuis Saint-Tropez et la chaîne sauvage de montagnes qui porte encore le nom de Monts des Maures, fut le repaire de ces pirates ; c'est sur eux que Giballin, le premier des Grimaldi, conquit Monaco il y a plus de mille ans, et c'est en récompense de ses exploits contre

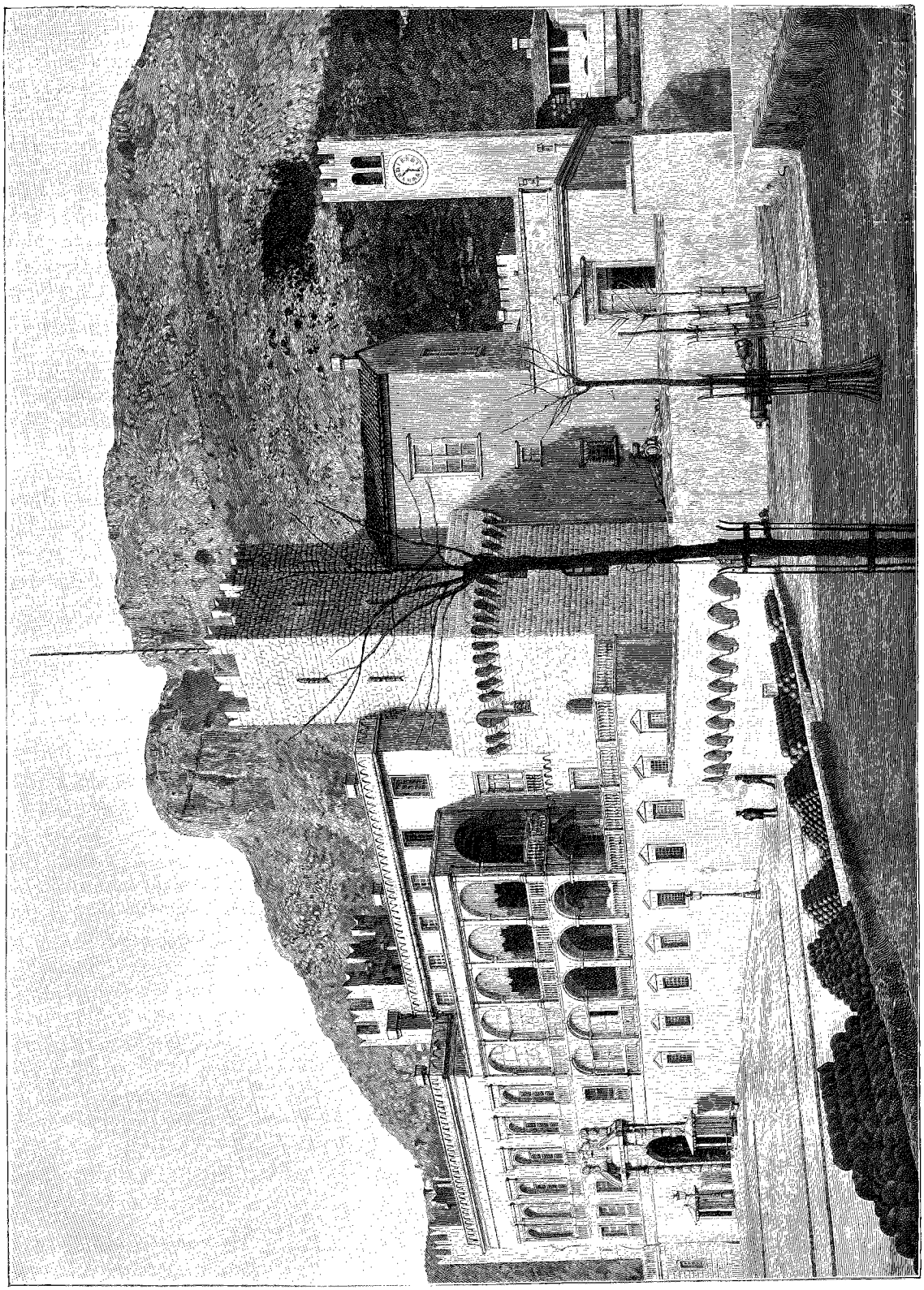

MONACO. — Le palais des princes. — Gravure de Privat.

ces redoutés écumeurs qu'il reçut de l'empereur Othon, avec le titre de prince, l'investiture du fief monégasque.

Approchez-vous maintenant de la grande porte du palais, gardée par une double guérite, et, avant d'entrer, jetez un coup d'œil au blason où figurent en cimier deux moines athlétiques et armés. Ces moines ne sont là, il est vrai, qu'en vertu d'une méprise étymologique, d'une altération ultérieure du vieux mythe phénicien

du Dieu solitaire *(monoikos)* que je n'ai pas le temps de vous expliquer ici. Nous voilà, de ce pas, dans la cour d'honneur. Au milieu, vous apercevez une grande citerne, à droite, le bureau de l'archiviste, et, à gauche, un splendide escalier en marbre blanc et à double rampe dont nous reparlerons prochainement. Il vous mène à une belle *loggia* et à une autre galerie à arcades. Les panneaux restaurés qui les décorent, sont dûs au pinceau délicat de Carlone et de Caravaggio. Un autre artiste italien, Luca Cambiaso, le plus illustre maître de l'école génoise, avait également peint à fresque, sous Charles II, la longue façade nord-est de la cour.

De ces galeries nous pénétrons dans les appartements. A l'antichambre, ornée de paysages de Breughel, font suite le petit salon, le salon Bleu, la salle Grimaldi, avec ses fresques, attribuées à Horace Ferrari, et sa superbe cheminée Renaissance enjolivée de médaillons et de cariatides très finement sculptés, la Chambre d'York, ainsi nommée parce que le duc d'York, frère du roi d'Angleterre Georges III, y mourut en septembre 1767. La décoration du plafond y est l'œuvre du Bolonais Girolamo Curti, surnommé Il Dentone ; les fresques sont d'Annibal Carrache. Un coup d'œil aussi à la salle des Gardes, à la chambre Louis XV, où se trouvent, entre autres peintures, un *Amour*, de l'Albane, une toile de Dominique Feti, puis à la chapelle Saint-Jean-Baptiste, dont le chœur est pavé en mosaïques et le retable de l'autel soutenu par deux colonnes d'un seul bloc, et hâtons-nous de gagner les jardins, créés en 1848 sur les anciens remparts du château.

Quelles senteurs enivrantes s'exhalent de ces pelouses et de ces massifs étagés en terrasses toutes babyloniennes !

Figurez-vous, surgissant du roc, tout un monde de plantes tropicales et rares, aux couleurs et aux frondaisons féeriques. Et les spires fleuries de cet Eden, où l'on marche de surprise en surprise, s'en vont plongeant jusque dans la mer. Des géraniums et des jasmins aussi hauts que des arbres, des lauriers-roses, des figuiers de Barbarie, des lataniers, des dattiers, des caroubiers aux fleurs pourpres, des palétuviers et d'autres essences avides de soleil s'élancent partout, de la terre rapportée, sur les plateformes et dans les bastions, parmi les aloès d'Afrique aux frondes aiguisées comme des sabres, et les agaves aux rigides ardillons.

Il nous faut cependant quitter ce paradis. Nous voici de nouveau sur la place Bellevue, une aire qui mérite son nom entre toutes. En face de nous, en tournant le dos au palais, nous apercevons la caserne, puis l'ouverture étroite de trois rues ; celle de droite, si nous la prenions, nous conduirait à la nouvelle et splendide cathédrale romane, œuvre de l'architecte Lenormand, dont on a pu voir le modèle en relief à l'Exposition de 1878, et dans les cryptes de laquelle sont les sépultures princières ; mais nous n'irons pas de ce côté ; mieux vaut, avant de dire adieu à cette magique et lumineuse péninsule, tourner à gauche vers le terre-plein où dorment de vieux canons de bronze, engins aujourd'hui bien inoffensifs, donnés jadis par Louis XIV aux souverains de Monaco, et regarder un instant le site ambiant. Voici, au premier plan, à 80 mètres au-dessous de nous, les maisons blanches de la Condamine ; au delà, voici le petit port, l'ex-*Herculis monœci Portus*. Une ou deux goëlettes tout au plus, se balancent maintenant dans cette rade charmante qui fut jadis une des stations de la flotte romaine, et où se réunissaient des escadres entières quand les Grimaldi, aspirant à la domination de la Méditerranée, en partaient pour aller aider à détruire les galères pisanes près de Meloria ou pour prendre part à la bataille de Lépante.

Au delà encore, apparaît le plateau doré de Monte-Carlo ; plus loin, vers Menton, le Mont-Agel dresse sa cime haute de près de 1,200 mètres ; sur le tout enfin, et autour du tout, le ciel azuré, la mer scintillante, l'air parfumé où virent, durant les beaux soirs d'été, des légions phosphorescentes de lucioles. Tel est le cadre, digne du tableau que je vous ai trop brièvement décrit.

JULES GOURDAULT.

EMBACLES ET DÉBACLES

Suite. — Voyez page 30.

Pour assurer la continuité de la nappe d'eau de façon à amener une débâcle régulière, il faut donc commencer en aval le chenal d'évacuation des glaces, puis, quand on rencontre un amoncellement, chercher avant de le laisser descendre, à le débiter en portions assez petites pour que leur masse ne possède plus d'action destructive sérieuse.

C'est seulement grâce aux explosifs que l'on peut arriver à pratiquer dans les bancs de glace qui couvrent les rivières, des coupures suffisantes pour permettre aux plus gros glaçons de descendre facilement vers la mer. La longueur du chenal à pratiquer est souvent, en effet, de plusieurs kilomètres, et sa largeur ne peut guère être inférieure au quart de celle du cours d'eau ; aussi, quand il s'agit de s'attaquer aux champs de glace de fleuves tels que la Seine ou la Loire, les moyens ordinaires de séparation des glaçons à la scie ou à la hache sont-ils impuissants, et ces instruments peuvent-ils tout au plus être utilisés à régulariser les bords du chenal dont les saillies, en arrêtant les fragments à la dérive, pourraient devenir une cause d'obstruction.

Quand la glace est faible, il est possible dans

certaines circonstances, de pratiquer des coupures au milieu d'elle en la brisant soit au moyen de bateaux à vapeur munis d'éperons en acier, soit au moyen de solides chalands en fer ou garnis de tôle, auxquels on communique un mouvement de tangage tandis qu'on les fait avancer lentement; mais l'emploi de bateaux est surtout indiqué pour empêcher la glace de se former en produisant par leur passage incessant dans les parties de la rivière sur le point de se congeler, une agitation de l'eau qui contrarie la solidification.

L'utilisation des explosifs pour briser les champs de glace et disloquer les agglomérations est assez délicat et demande une connaissance assez complète de leur mode d'action sur les glaces, lequel varie, non seulement avec la nature de l'explosif, l'épaisseur de la masse gelée, la façon dont sont disposés les pétards ou les fourneaux de mine, mais encore avec la nature de la glace qui, au moment du dégel par exemple, se brise bien moins facilement sous les explosions qu'au moment des froids secs.

D'une façon générale, les effets très différents des diverses dispositions des charges explosives de forces proportionnées aux épaisseurs de glace à disloquer sont les suivants :

Une charge isolée posée à la surface de la glace produit un trou rond régulier; une série de charges placées de la même façon et à des distances convenables les unes des autres amènent la formation d'une série d'entonnoirs, dont les cassures en se rejoignant, donnent lieu à une brisure irrégulière.

Pour obtenir les meilleurs effets au moyen de cette manière d'opérer qui est la plus simple, il est avantageux de préparer à la hache les lignes suivant lesquelles on désire voir se former les brisures. On entaille la glace suivant une rigole en forme de V, et dans cette rigole on place les pétards de dynamite ou de mélinite, ou encore de toute autre substance brisante et on les recouvre de débris de glace ou mieux de sable; un bourrage même sommaire augmentant leur action. Par cette méthode, on obtint à Saumur, en 1879, au moyen de la dynamite, et à Bougival, en 1891, avec des pétards de mélinite, de longues fissures assez régulières, dans des glaces peu épaisses, mais on ne saurait employer la même méthode pour créer un chenal dans les glaces un peu fortes, car, pour arriver à un résultat appréciable, il serait nécessaire de mettre en œuvre des charges considérables qui donneraient lieu à des explosions d'autant plus violentes et à des projections d'autant plus dangereuses que l'explosif agit superficiellement.

Pour obtenir un résultat satisfaisant avec les glaces d'épaisseur même moyenne, il est nécessaire d'avoir recours aux charges immergées. Des trous disposés en quinconce sont pratiqués dans le champ de glace, au moyen de la barre à mine, et les charges sont placées au contact de la surface de l'eau restée libre au-dessous du champ de glace.

Ainsi disposées, les charges produisent un effet destructif beaucoup plus grand, car le bourrage formé par l'eau et la glace qui les entourent est parfait. Il n'est plus nécessaire dans le cas où on adopte ce dispositif, d'avoir recours à des explosifs aussi violents que ceux qui sont nécessités par les charges superficielles, et la poudre de mine donne des effets très suffisamment énergiques, à la condition de la préserver d'une façon absolue du contact de l'eau. Pour arriver à ce résultat, on l'enferme le plus souvent dans des bouteilles en zinc, en forme de poire à fermeture absolument étanche.

Quand l'emploi de ces fourneaux a pour but, et c'est le cas général, la création ou la prolongation d'un chenal d'eaux libres, on trace dans les glaces, à la hache ou au pic, au moyen d'entailles peu profondes en forme de V, les contours du chenal à produire, et dans certains cas même, on dessine à leur intérieur les rainures constituant un vrai damier dont chacune des cases a pour centre un trou de mines. Le feu étant mis ensuite simultanément à tous les fourneaux, le champ se trouve brisé suivant les rainures ainsi tracées, lignes de rupture préparées à l'avance.

Dans certaines portions du cours des rivières gelées, on rencontre des amas de glace presque entièrement immergés provenant soit de glaces de fond trop chargées de pierres et de débris lourds pour pouvoir flotter facilement, soit d'une accumulation de glaçons que des remous ont fait plonger et à la marche ascensionnelle desquels le banc continu des glaces supérieures a opposé une résistance suffisante pour les empêcher de revenir à la surface.

Pour détruire ces amas, généralement irréguliers et présentant de nombreuses anfractuosités, on les explore avec une perche et dans leurs cavités principales, on dépose des cartouches de force proportionnée à leur importance. La mise de feu de ces petits fourneaux de mine opérée avec simultanéité sépare les glaçons peu adhérents, fend les tables supérieures de glace qui s'opposaient à leur émersion; eux-mêmes, par le soulèvement que leur force ascensionnelle leur fait opérer sur elles achèvent de les disloquer, et le tout s'en va à la dérive,

Quand on a à faire à des banquises en partie émergées il faut créer dans leur masse des chambres de mines dans lesquelles on place une quantité d'explosifs en rapport avec la masse à disloquer.

(A suivre). LÉO DEX.

LES SERINS D'ÉLISABETH

(NOUVELLE)

De tous les proverbes, legs de l'expérience humaine que se transmettent les générations, le plus ancien, peut-être, est celui que La Fontaine a mis en tête d'une fable célèbre :

Il ne faut point juger les gens sur l'apparence.

> Il ne faut point juger les gens sur l'apparence.
> Le conseil en est bon, mais il n'est pas nouveau.

L'antiquité de cette maxime n'a rien qui doive surprendre. Si bonne que soit la leçon, on ne se la rappelle le plus souvent que trop tard. Nos pères, — nos premiers pères — ont voulu mettre leurs descendants en garde contre un jugement trop précipité. Peine perdue ! La nature humaine sera toujours légère et inconsciente. Les rois ne sont point à l'abri de l'erreur. Pourquoi le seraient-ils ? Ne sont-ils point des hommes ?...

> Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

*

Par une belle journée de l'an 1597, la foule des courtisans attendait dans la cour du château de Greenwich que la gracieuse reine Élisabeth d'Angleterre sortît de la séance du conseil privé. C'était le moment où Élisabeth, ayant fait son métier de roi, venait chercher dans une conversation plus intime, une diversion aux soucis du pouvoir, et où les gentilshommes s'efforçaient d'obtenir d'elle, comme ils pouvaient, un regard favorable. Ce jour-là, chacun s'entretenait de la faveur grandissante du jeune comte d'Essex auquel sir Walter Raleigh, par son grand voyage aux Indes Occidentales, avait si imprudemment laissé le champ libre.

— En vérité, disait l'un, pour un homme si habile, sir Raleigh me semble avoir fait preuve d'une étonnante légèreté. Notre gracieuse souveraine n'aime guère que l'on s'éloigne d'elle et une absence aussi prolongée...

— ... Fait le plus grand bien à des conseillers plus récents, dit un autre courtisan. L'on parle cependant d'un retour possible de sir Raleigh. Lord Southampton pourrait peut-être nous donner des nouvelles de son ami? continua-t-il en s'adressant à un jeune seigneur qui s'était jusqu'alors tenu à l'écart.

Le personnage ainsi interpellé, se faisait remarquer entre tous par sa haute taille, son air distingué, la richesse de son habillement. A quelques pas derrière lui, on voyait un domestique qui portait une cage remplie d'oiseaux. Au moment où son compagnon de cour lui parla, lord Southampton s'entretenait familièrement avec un homme encore jeune, aux yeux brillants, au front élevé, dont les vêtements si simples qu'ils en étaient presque pauvres, contrastaient singulièrement avec les riches atours de ceux qui l'entouraient. Les deux interlocuteurs paraissaient avoir l'un pour l'autre une grande amitié, singulière entre gens dont le costume annonçait des conditions si différentes.

Plusieurs fois leurs voisins avaient à leur grande surprise entendu le jeune seigneur appeler cet inconnu : mon cher Will. Will lui répondait d'un ton respectueux, mais qui néanmoins marquait une affection profonde. Interrompu brusquement dans sa causerie, le jeune lord salua :

— J'ai en effet, dit-il, reçu des lettres de sir Raleigh. Bientôt il sera au milieu de nous. Il me charge de le rappeler au souvenir de Sa Majesté.

— C'est lui qui envoie ces petits oiseaux que tient votre domestique ?

— C'est lui. C'est une espèce curieuse dont il me charge de faire présent à la reine. Ils viennent des îles Fortunées, paraît-il, et ils joueront assez bien le rôle de la colombe de Noé.

— Je le souhaite pour sir Walter, car je vous le dis en ami, son étoile paraît bien pâle depuis le lever du nouvel astre.

— J'espère cependant, répondit lord Southampton, que des services éclatants obtiendront plus de crédit auprès de la reine que les fadeurs du premier gentilhomme venu...

— Malgré toutes ses grandes qualités, dit l'autre en baissant la voix, notre souveraine est femme, et celui qui est près de son oreille est aussi bien près de son cœur...

Le jeune seigneur avait eu raison de modérer le ton de sa parole, car, au même moment, le

courtisan qui était de service à la porte des appartements de réception dit : « Messieurs, la Reine ! »

Un profond silence se fit. Élisabeth se dirigea vers l'extrémité de la longue galerie. Ses dames d'honneur et ses conseillers intimes la suivaient. En passant devant les courtisans inclinés à son approche, elle fixait sur chacun d'eux un regard pénétrant. Quelques-uns plus favorisés obtinrent un sourire ou un signe de tête gracieux. Sans doute, le jeune comte de Southampton était fort bien en cour, car la reine lui témoigna un intérêt particulier. Lorsque Élisabeth se fut assise, ainsi que sa suite, sur les sièges préparés, chacun vint dans un ordre déterminé par l'étiquette présenter ses hommages à la souveraine. Quand vint le tour de lord Southampton, il fit d'abord une profonde révérence et d'une voix respectueuse, demanda à la reine la permission de s'acquitter d'une mission qu'il avait reçue.

— Serait-ce de votre ami sir Raleigh, dit la reine avec une certaine froideur ? Se déciderait-il enfin à nous honorer de sa présence ?

— Avec la permission de ma gracieuse souveraine, c'est en effet de lui que je veux parler.

Celui-ci s'avançant mit un genou en terre.

Il m'a fait parvenir de longues lettres que je dois remettre à Votre Majesté.

— Il ne pouvait choisir un meilleur ambassadeur, répondit la reine. Et quelles nouvelles nous apportez-vous de ce chevalier errant ?

— Sir Raleigh a réussi dans son expédition. Il reviendra bientôt rendre compte lui-même des résultats qu'il a obtenus, au prix de nombreuses fatigues. Les papiers que je porte en font foi.

— Vous les remettrez, mon cher lord, à nos secrétaires privés...

— Si Votre Majesté veut bien me le permettre, je lui présenterai aussi des oiseaux venus des îles Fortunées, dont sir Raleigh dit des choses étonnantes et qu'il me prie d'offrir très respectueusement à Votre Majesté...

— Des îles Fortunées ?... séjour de l'ingénieux Ulysse, de l'invincible Achille. Je vois que sir Raleigh n'exagère point la longueur ni les dangers de ses voyages. Il faut reconnaître, messieurs, dit-elle à son entourage, que nous avons en lui un serviteur des plus fidèles et dont aucune fatigue n'arrête le dévouement... Montrez-moi ces petites merveilles ?

Lord Southampton fit un signe au valet porteur de la cage ; celui-ci s'avançant, mit un genou en terre devant la reine et lui présenta les oiseaux.

A la grande surprise de lord Southampton qui comptait, d'après les obligeantes paroles qu'Élisabeth venait de prononcer, sur un meilleur accueil, celle-ci ne témoigna ni étonnement ni admiration.

Les serins n'avaient point encore cette couleur dorée qui les pare aujourd'hui ; leur plumage d'un gris presque foncé ne les distinguait en rien des oiseaux d'Europe.

— Vraiment, les beaux oiseaux ! et qu'ils ont une jolie couleur ! dit quelqu'un d'un ton ironique...

Des rires accueillirent cette boutade : la reine ne songea pas à leur imposer silence, car elle

aussi, d'un ton dédaigneux, émit cette réflexion :

— Pour venir de si loin, ils n'en sont pas plus beaux. Êtes-vous sûr, lord Southampton, de n'avoir pas été volé? qu'il n'y ait pas eu un échange malencontreux sur le bateau qui les a ramenés en Europe? Ces oiseaux ressemblent si fort aux linottes de nos forêts, que quelqu'un a peut-être usé de supercherie...

Lord Southampton un peu décontenancé répondit que ces oiseaux avaient été l'objet d'une surveillance qui rendait toute fraude impossible.

— En ce cas, dit Élisabeth, je ne comprends pas l'enthousiasme de sir Raleigh.

Lord Southampton se retira pendant que les courtisans défilaient devant la reine.

Lorsque le défilé était terminé, la conversation devenait plus familière; on s'entretenait des nouvelles du jour, politiques ou autres, de la chasse qui devait être donnée le lendemain à Richmond, de la plus récente production littéraire; Élisabeth, fort savante elle-même, avait un goût prononcé pour les lettres. A ce moment, le poète favori de la cour était l'ingénieux John Lily, celui que l'on appelait l'immortel auteur de l'Euphuës, roman que toute l'Angleterre avait accueilli par un succès prodigieux. La mort n'avait point compromis sa gloire; il régnait encore sur les lettres. Les courtisans, connaissant le goût de la reine, vantaient le poète préféré par elle, et ils raillaient aussi l'audace de quelques jeunes auteurs qui, affectant de dédaigner l'écrivain impeccable, prétendaient se soustraire à son influence.

— Au fait, dit la reine à lord Southampton, ne m'avez-vous point parlé d'un jeune comédien qui est en même temps auteur dramatique?

Il se nomme....

— William Shakspeare.

— C'est bien cela... William Shakspeare. Vous m'aviez fait de lui un pompeux éloge, vous m'aviez même demandé la permission de le faire venir...

— Je n'osais, dit lord Southampton, rappeler à Votre Majesté...

— Allons, mon cher lord, ne me gardez pas rancune de ce que je n'ai pas suffisamment admiré vos oiseaux. Qu'avez-vous fait de votre poète?

— Je l'avais amené, il doit être ici...

Le jeune homme avec qui lord Southampton causait avant l'arrivée de la reine et qui se dissimulait derrière l'assistance, fit quelques pas en avant. Les courtisans s'écartèrent un peu.

ADOLPHE ADERER.

(A suivre).

Mme MENNESSIER-NODIER

Suite et fin. — Voyez pages 10 et 26.

Non, Victor Hugo n'est pas mort en athée. Il a fait, lui aussi, des appels à son passé. Je l'avais entendu quelques mois auparavant pleurant la foi disparue. Et, à ce moment d'épanchement entre ma vieille et vénérable amie et moi, ses paroles résonnèrent à mon oreille. Je les redis à Mme Mennessier-Nodier en ajoutant: « Dieu, lui en aura tenu compte! » — Une des filles de Mme Mennessier-Nodier avait été tenue sur les fonts de baptême par Victor Hugo.

Si le souvenir des amis restait aussi vivant chez Mme Mennessier-Nodier, nous savons que le sien ne s'effaçait pas davantage chez ses amis. Marie Nodier, Mme Mennessier demeurait pour tous la femme incomparable qu'entouraient leur estime et leur affection.

Il semblerait que le spirituel, le fin, le gracieux poète Émile Deschamps se soit fait l'interprète de tous, alors, que le 1er janvier 1869, ne pouvant quitter Versailles où la maladie le clouait, il lui envoyait ses vœux par les vers suivants:

Moi, votre indigne poète
O muse! Je vous souhaite
Tout ce qu'un rêve ici-bas
Invente, espère, ou devine;
Je ne vous souhaite pas
Une grâce plus divine!

Comme ces êtres qui se sont implantés dans des pays étrangers au leur et qui se font de leurs devoirs une vie nouvelle, Mme Mennessier-Nodier, la femme adulée par tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître suivit ses filles à Fontenay-aux-Roses, où des circonstances imprévues devaient les fixer. Son cœur sut trouver son compte à ce changement. Elle vivrait davantage auprès de ses enfants que le monde lui disputait si souvent; et là, depuis l'année 1873 jusqu'à sa mort, elle passa sa vie dans la retraite, et les vieux souvenirs!

C'est là que des membres de la pléiade romantique allaient parfois frapper à sa porte, poussés par l'amitié ou la reconnaissance, certains d'y rencontrer l'accueil des anciens jours de l'Arsenal avec ses affabilités et l'esprit d'alors!

La chère octogénaire suivait avec une anxiété toujours croissante la besogne de la grande faucheuse qui allait moissonnant dans le champ de l'amitié. Chacun de ses coups lui portait une atteinte profonde, et plus d'un ami disparu aura vu de l'autre monde ses beaux yeux s'imprégner de larmes à la nouvelle de sa mort.

Il est surprenant de voir comment les esprits supérieurs acceptent plus volontiers que les autres les côtés de la vie pour lesquels ils ne semblaient point créés, et avec quelle sérénité ils se courbent devant les nécessités. Mme Mennessier-Nodier, vivant éloignée du monde qui avait été à ses genoux, s'accommodait des petites séductions, des petits plaisirs que lui offrait désormais la vie dans la petite maison de Fonte-

nay. Et qu'on n'accuse pas le temps qui avait accumulé les années sur sa tête; non. — Mme Mennessier-Nodier était restée jeune; jeune d'esprit, d'imagination, de cœur, de regard. Jusqu'à la fin de sa vie elle mérita le vers que V. Hugo lui adressait dans sa jeunesse:

« Madame, autour de vous, tant de grâce étincelle... »

Elle aima Fontenay. Ses filles y vivaient heureuses, entourées de l'estime et de la sympathie des habitants; que lui fallait-il davantage?

Les gens d'intelligence et de cœur sont ceux qui souffrent le plus des souffrances d'autrui. A ce double point de vue, Mme Mennessier-Nodier devait prendre sa part des infortunes du prochain. Le pauvre savait sa demeure, et j'en connais plus d'un, qui se détournait de sa route, pour aller saluer le noble visage qu'on apercevait derrière la vitre du rez-de-chaussée; vitre si prompte à s'ouvrir dès qu'il apparaissait. Soulagements physiques, soulagements moraux, il ne s'éloignait pas sans être réconforté. Il voyait en la vénérable femme, l'ange protecteur de plus d'un foyer, et attribuait à ses vertus le pouvoir d'en détourner le malheur! Hélas! les décrets de Dieu la lui donnèrent aussi pour exemple! Il a vu la sainte ployer son âme dans la résignation, alors que la mort allait prendre, au foyer de ses enfants, de jeunes vies sur lesquelles reposait l'espoir de toute une famille.

Voici un de ses cris jetés au Seigneur après la mort d'un enfant de sa fille aînée, intitulé:

« Laissez venir à moi les petits enfants. »

Ses jours dataient d'hier. — C'était une âme rose
Un bouton qui s'entr'ouvre, une aile qui se pose;
De l'oiseau, de la fleur, doux mélange enfantin,
Éclairé d'un rayon de l'éternel matin.

Par le lait maternel sa lèvre était mouillée
Quand Dieu lui dit: Reviens; — et la tige effeuillée
Que l'ange en s'envolant fit ployer sous ses pas,
Quoiqu'il fût bien léger, ne refleurira pas.

Depuis nombre d'années les deuils n'ont cessé d'envelopper de leurs crêpes la famille Mennessier; et la chère aïeule faisait violence à ses douleurs, car il lui restait des enfants, des petits-enfants à consoler! Que de sourires qui ont caché des larmes! Que de distractions cherchées auxquelles son cœur ne participait pas. Ce n'était plus que pour faire plaisir aux siens qu'elle se livrait parfois encore à ses deux passions des beaux et anciens jours: les vers et la musique!

Voici un sonnet touchant inspiré par la première communion d'un de ses petits-enfants:

Seigneur! vous le voyez, vous connaissez son âme
Plus pure dans sa fleur que le lys de nos champs,
Abritez sous vos mains cette timide flamme
Et gardez-le, Seigneur, du souffle des méchants.

Tranquille et confiant, il s'en va vers son Père.
Il sent, mieux qu'il ne sait, qu'on le conduit au port.
Vous nous l'avez prêté pour la vie éphémère;
Mais nous n'oublions pas qu'il est à vous d'abord.

A notre Eliacin donnez la clef du temple
Qu'il suive le chemin de votre volonté;
Loin des soucis humains qu'il prie et vous contemple
Qu'il aime le devoir et vous, ô vérité!

Le passant qui regagnait le soir son domicile, s'attardait souvent à prêter l'oreille aux mélodies et aux chants d'une fraîcheur sans égale qui s'échappaient de la maison de la fille de Nodier. C'était la vieille grand'mère qui divertissait ses enfants...

L'avant-veille de sa mort un événement se passait à Fontenay. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, venait d'arriver, et demandait à voir Mme Mennessier-Nodier qu'on lui disait très malade.

Le spectacle de la chambre où était étendue, presque sans mouvement, la vénérable femme, était saisissant. Autour de son lit, son fils, ses filles, ses petits fils, le général Mennessier de la Lance, toute cette famille sur laquelle planait l'affreux malheur, était là, épiant encore un regard, un signe de vie chez l'être aimé qui s'éteignait.

L'archevêque entre. A sa vue Mme Mennessier-Nodier fait des efforts pour se soulever. Elle lève les bras, joint les mains, et son regard, ce regard indéfinissablement beau de pureté et de profondeur suit la marche du prélat qui s'avance. Celui-ci, après avoir apporté les adoucissements de sa parole sainte en ce moment de sacrifice, bénit la malade, dont les yeux ne le quittent plus, et qui le suivent jusqu'au seuil, pleins de piété et de reconnaissance.

Ce souvenir restera ineffaçable pour tous ceux qui ont assisté à l'entrevue de l'archevêque et de la mourante.

Mme Mennessier avait de longue date fait le sacrifice de sa vie et ne considérait chaque jour de sa vieillesse que comme des jours de grâce. Elle s'endormit le 1er novembre sans secousse, sans agonie, et le samedi suivant on la portait en terre, dans le champ béni où repose son cher compagnon et tant d'autres membres de sa famille.

La douleur des amis accourus de Paris pour lui rendre les derniers devoirs était immense. Le char disparaissait sous un amoncellement de couronnes et de fleurs venues de toute la France.

Il est rare que ceux auxquels la Providence a donné aussi généreusement ses dons qu'à Mme Mennessier-Nodier, il est rare que ceux-là ne laissent ici-bas des traces de leur passage. La femme d'élite qui vient de disparaître en a semé la route parcourue. Ses ouvrages demeu-

reront et ses vertus léguées à ses enfants parleront d'elle encore.

Musset faisant allusion « au respectable Arsenal » où ils avaient tant dansé à quinze ans! écrivait à la fille de Charles Nodier:

« Hélas! nous sommes tous devenus de grands personnages, et la *gloire* qui ne danse pas, a tout séparé. Elle vous a du moins permis de rester ce que vous étiez, l'une des femmes les plus charmantes et les plus spirituelles de cet ennuyeux temps. »

Cet éloge est resté le plus vrai que l'on puisse faire de Mme Mennessier-Nodier. Aucune femme n'a su, comme elle, conserver tant de modestie dans la grandeur, et tant de simplicité dans l'éclat d'une nature supérieure!

LOUISE DE BELLAIGUE.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LA DÉCAPITATION.

La scène représente une chapelle ardente tendue en velours lamé d'argent; au milieu, une grande table avec un tapis qui descend à quinze centimètres du plancher.

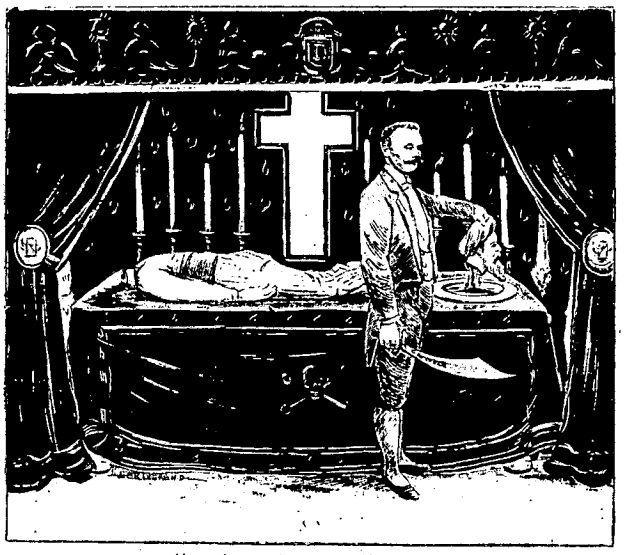

Fig. 1. — La chapelle ardente.

L'opérateur présente le patient qu'il doit décapiter et le couche sur la table; prenant un sabre il lui coupe la tête et la pose sur un plat placé à l'extrémité de cette table du côté des pieds du guillotiné, puis il invite les spectateurs à défiler sur la scène et à toucher la tête pour s'assurer qu'elle est encore vivante.

EXPLICATION.

La table sur laquelle le patient se couche possède un double fond appuyé sur des goupilles fixées aux quatre pieds — dans ce double fond, un compère est caché, sa tête est grimée pour ressembler à la personne que l'on doit guillotiner. On obtient une ressemblance en mettant une barbe et des sourcils factices aux deux sujets.

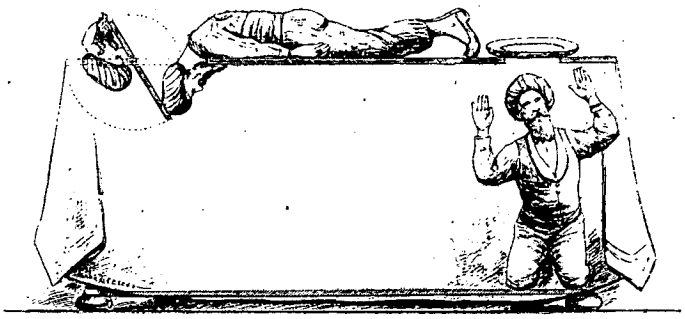

Fig. 2. — La table du patient.

Cette table possède une trappe dans laquelle le patient baisse la tête.

Le plateau de la trappe tourne et une tête factice vient se placer contre les épaules.

L'opérateur masque cette substitution en se plaçant entre le public et le sujet; puis il prend un sabre, le passe entre les épaules et la tête factice dont une partie représentant le cou sectionné reste après les épaules et prend la tête par les cheveux pour la porter sur le plat.

En la portant il presse un bouton qui a pour effet d'ouvrir un tube d'où un liquide rouge semblable à du sang s'échappe.

En posant la tête sur le plat, l'opérateur la masque.

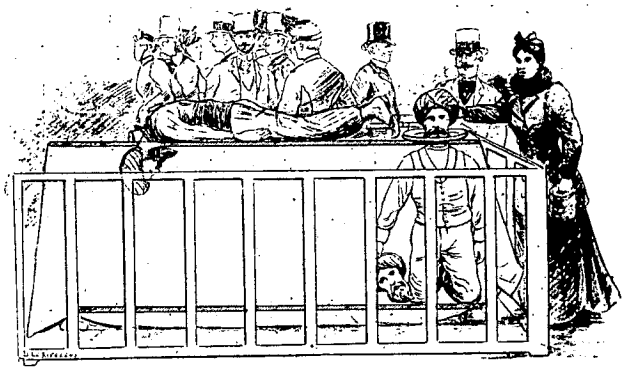

Fig. 3. — Après l'exécution.

Le compère qui est dans la table ouvre une trappe ménagée dans le fond du plat — s'empare de cette tête et fait apparaître la sienne à la place.

Les spectateurs défilent le long de la barrière et peuvent toucher la tête pour s'assurer qu'elle est vivante; mais la disposition de la barrière ne leur permet pas de toucher le corps.

Prof DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

CATHERINE DE BÉTHISY ET SON FRÈRE LE MARQUIS DE MÉZIÈRES

PORTRAITS DE CATHERINE DE BÉTHISY ET DE SON FRÈRE LE MARQUIS DE MÉZIÈRES.
Musée de Versailles. — Peinture de Belle. — Gravé par Crosbie.

Il existe au musée de Versailles, une galerie de portraits historiques, riche de plusieurs milliers de numéros, et du plus haut intérêt.

Lorsque le château eut été converti, sous le règne de Louis-Philippe, en musée, on réunit au second étage du palais, dans les attiques du Midi et du Nord, une collection, unique en son genre, d'effigies d'hommes et de femmes illus-

tres. Sans doute il faut faire bon marché, au double point de vue de l'art et de l'exactitude d'un bon nombre de ces physionomies historiques. C'est au dix-septième siècle seulement, d'après des documents pour la plupart erronés, souvent même sans documents aucuns, que l'on a exécuté, pour des particuliers, pour la collection de la Sorbonne, pour les maisons royales, presque tous les portraits de personnages antérieurs à François Ier. Mais, à partir de cette date, que de richesses, et combien une galerie de cette nature est précieuse pour l'historien, pour le simple amateur, pour l'artiste!

Une des pièces les plus délicates qu'elle renferme, avec les chefs-d'œuvre des Mignard, des Largillière, des Lebrun, des Coypel, des Van Loo, des François Boucher, des Nottier, les collections du dix-septième et du dix-huitième siècles, est ce portrait, que nous reproduisons aujourd'hui, de Catherine-Éléonore de Béthisy et de son frère Eugène-Éléonore de Béthisy, plus tard marquis de Mézières. Nés tous deux, la première en 1707, le second en 1709, du lieutenant-général Eugène-Marie de Béthisy de Mézières, qui avait décidé, par sa valeureuse conduite à la tête de la cavalerie française, du gain de plusieurs batailles dans les Flandres, les deux enfants furent portraiturés, peu de temps après la mort de Louis XIV, par un artiste dont le nom n'est guère connu aujourd'hui que de quelques érudits, Nicolas Simon Alexis Belle.

Né en 1674, Belle avait reçu, au début de sa carrière, les leçons de Jean-François de Troy. Ses succès de portraitiste le firent entrer à l'Académie royale de peinture. Il mourut en 1734 à Paris. On voit de lui au musée de Versailles, outre l'œuvre qui nous préoccupe, les portraits du sculpteur Lerambert, de Marie-Leczinska, reine de France, tenant le dauphin sur ses genoux, du chevalier de Saint-Georges, fils du roi d'Angleterre, Jacques II, et vainement reconnu comme roi, sous le nom de Jacques III, par Louis XIV; de l'infante d'Espagne, Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, et qui, après avoir été envoyée en 1721, à Versailles, pour y compléter son éducation en attendant son mariage avec le jeune roi Louis XV, fut renvoyée d'une façon si humiliante en Espagne en 1725; enfin de Charles-Gabriel de Belsunce, marquis de Castelmoron, et lieutenant-général des armées du roi, mort en 1739.

Revenons maintenant à ce portrait, dont la délicatesse est charmante, de Catherine-Eléonore et d'Eugène-Eléonore de Béthisy.

Sur une terrasse, dont les charmilles de Versailles forment le fond, les deux enfants sont debout, en toilette de cérémonie. Un éventail d'une main, sur l'autre, un ara rouge et bleu, la fillette est vêtue d'une robe de soie dont le bleu de ciel est agrémenté de grandes fleurs d'un beau rouge. Au corsage en pointe, à taille longue, décolleté largement, s'attache un coquet tablier de batiste extrêmement légère. Les manches, très courtes, sont ornées d'un double rang de dentelles. Dans la chevelure, poudrée à frimas, de l'enfant, des fleurs, çà et là, sont piquées.

Le garçonnet porte un toquet de velours noir, orné d'une aigrette et de plumes blanches. Sur le côté gauche du toquet, un nœud mauve. Poudrés, comme ceux de sa sœur, ses longs cheveux tombent en boucles flottantes jusque sur ses épaules. Sa robe de velours noir à manches courtes est décolletée en carré. Pour y mettre des fleurs, il l'a relevée de la main droite.

Rien de gracieux comme cet arrangement. Tout en faisant un portrait d'apparat, l'artiste a su rester simple. Dans ses petits personnages, rien de gourmé; rien de maniéré non plus. L'art robuste et correct, emphatique et grandiloquent de Louis XIV a fait place à un art plus indépendant et plus libre, plus intime aussi et plus juste, à un art essentiellement français, grâce aux qualités de finesse harmonieuse, de sobriété, de goût et de mesure qui le caractérisent.

THIÉBAUT-SISSON.

COMMENT J'APPRIS A FAIRE UNE OMELETTE!

Je ne l'oublierai jamais. J'étais petite fille alors; j'avais peut-être huit ans. Mon père était intimement lié avec Alexandre Dumas. C'était un bien excellent homme qu'Alexandre Dumas: cœur d'or, esprit d'une pétulance et d'une imagination surprenantes. Toujours la plume et la bourse à la main, il les maniait toutes les deux avec une grande facilité. Les livres qu'il a écrits font foi de l'une, et les gens qu'il a soulagés ou payés grassement font foi de l'autre. Il travaillait tout le long du jour, et le soir était consacré à ses amis. Sa table était ouverte à ces derniers journellement à six heures, et la plupart du temps c'était l'amphytrion lui-même qui préparait le repas. Parmi ses distractions, une des premières consistait à faire la cuisine. Il la faisait fort bien et eût pu rendre des points aux Brillat-Savarin, Vatel, et tous les cordons bleus du monde entier. Non seulement il se faisait un plaisir d'aller à ses fourneaux, mais il ne dédaignait pas de faire un tour à ceux de ses amis.

Un jour il vint à la maison. J'avais souvent entendu parler du *grand* Dumas. Je savais l'affection de mes parents pour lui, mais je ne l'avais encore jamais vu. La nouvelle de sa présence au salon, arrivant jusqu'à ma chambre, chatouilla vivement ma curiosité. Je voulais voir Dumas, ce bon ami de mon père, dont cha-

cun parlait; et ce désir, poussé à ses dernières limites, sans en demander la permission à ma gouvernante Pauline, j'ouvre la porte, et d'un bond je suis dans le couloir, et jusques dans l'antichambre du salon.

Pauline m'avait suivie. Je trouvais que ses pas n'étaient pas de ceux qu'elle allongeait d'habitude quand elle voulait entraver ma marche.

Je suis à la porte :

— « Où allez-vous, mademoiselle », me demande-t-elle.

Je ne réponds pas. Elle me suit toujours d'un pas inconnu à mes excentricités. Doucement, tout doucement j'entr'ouvre la porte du salon et, à travers la fente, je vois un homme debout, à côté de mon père, feuilletant un livre. Tous les deux causaient et ne me voyaient pas.

— « Oh ! oui qu'il est *grand* », dis-je à voix basse, mettant ce qualificatif sur le physique du visiteur : « Je crois bien ! »

Je poussai la porte davantage et je remarquai que Pauline aussitôt lui donnait également, au-dessus de ma tête, une impulsion qui la fit s'ouvrir plus encore. Je compris qu'elle voulait voir, elle aussi, Alexandre Dumas.

A ce moment, mon père tourna la tête de notre côté. Ma gouvernante s'en aperçut :

— « Que faites-vous donc là, mademoiselle », me dit-elle.

Cette demande était un peu traitresse. Et, le sentant, je tire la porte à moi, et la referme tout à fait.

— « Puisque vous aviez tant fait que de l'ouvrir, vous auriez pu ne pas la fermer ainsi malhonnêtement.

Je compris, à cette apostrophe que la curiosité de Pauline n'était pas satisfaite, et je n'étais pas fâchée de la vexer un peu. Pourquoi ne m'avait-elle pas communiqué son désir, et avait-elle l'air de me reprocher ma conduite.

J'allais regagner ma chambre, lorsque mon père ouvrit la porte et me dit :

— « Viens, ma fille, voir un des grands hommes de notre siècle. »

Et il me pousse vers Alexandre Dumas qui, d'un geste, m'enlève de terre et m'embrasse sur les deux joues :

— « Tu te rappelleras, ma fille, que tu as été embrassée par le plus grand romancier de notre temps », ajoute mon père.

Alexandre Dumas fait quelques compliments à mon père qui lui répond par d'autres; mais moi, absorbée par l'étranger que je dévisageais je n'entendais rien. Je me sentais saisie d'une certaine crainte. Ce grand homme dont la grosse tête était surmontée de cheveux crépus, ces yeux pleins de feu, ce sourire plein de dents blanches et de lèvres épaisses, me faisaient quelque peu reculer. Il s'en aperçut, s'assit, et me prit sur ses genoux.

— « Je vous fais peur, ma petite fille, avec ma vilaine tête de nègre blanc ! Et si vous saviez pourtant combien j'aime les enfants, et les enfants de mes amis, surtout ! Je ne puis m'empêcher de les embrasser ! »

Et là-dessus, un nouveau baiser qui, cette fois, me rendit le calme, et classa le visiteur tout à fait dans mes bonnes grâces.

Je me mis debout devant lui et le regardai, sans répondre aux signes que Pauline faisait désespérément dans l'entrebâillement de la porte. Elle comprit que je me sentais soutenue par l'appel de mon père et arrêta les siens. Au reste elle avait eu le temps de contempler le *grand* Dumas tout à son aise, et, fermant la porte elle se retira.

— « Je vous garde à dîner » fit mon père à son ami.

— « Cher B*** je veux bien ». Puis après un silence : « A une condition. Quand j'étais enfant, j'aimais à faire la dînette. Oh ! la dînette ! » et les bons yeux de Dumas se fixèrent sur moi ; « et... il m'en est toujours resté quelque chose... Sans vouloir déprécier la science de votre cordon bleu, je voudrais me livrer à ce passe-temps de prédilection, et faire un tour à votre cuisine. »

J'ouvrais des yeux ébahis.

— « Voyez l'étonnement de cette enfant », fit mon père en riant.

— « Oui, c'est ainsi, ma mignonne... Je vais faire votre dîner... Allez me chercher un tablier de cuisine, et montrez-moi le chemin des offices. »

Pour le coup je le considérai à deux fois. Je le croyais fou... Portant les yeux sur mon père, je sollicitai de lui une ligne de conduite.

— « Eh bien, » me dit celui-ci : « Va, cours demander à Pauline tout ce qu'il faut ; hâte-toi. »

Les échos de la maison eussent pu répéter les cris que je poussai en appelant Pauline. C'était si extraordinaire ce que nous allions voir ! C'était si amusant ! si drôle ! Alexandre Dumas faisant la cuisine ! non, c'était impossible !

Pauline voulut apporter elle-même le tablier demandé. Elle le tendit au romancier. Celui-ci passa immédiatement sa bonne et grosse tête dans le ruban de la bavette et étala devant sa personne un tablier immaculé !

Cette opération accomplie, Dumas se posta devant moi et me demanda s'il était bien en règle. Puis, prenant le bras de mon père, il se fit conduire à la cuisine.

Rien ne pourrait rendre la figure de notre Marichon à l'arrivée d'Alexandre Dumas dans ses domaines :

— « Bonjour, ma bonne fille. Eh bien ! qu'avez-vous pour le dîner, » fit-il en s'adressant à elle.

— Monsieur...

— Oui, qu'avez-vous pour dîner ?

Et Marichon qui avait peine à revenir de sa surprise répond timidement :

— « Un civet... monsieur... un poulet et des...

— Un civet ! c'est mon affaire. Où est la bête ?...

Et Marichon montre la chair et les membres du condamné marinant dans une terrine.

(A suivre) LOUISE DE BELLAIGUE.
née de BEAUCHESNE.

LA CULTURE ÉLECTRIQUE

L'électricité, la grande transformatrice de presque toutes nos industries modernes exerce-t-elle, dans certaines conditions, une influence favorable sur la nutrition végétale ? Peut-elle être utilisée par l'agriculteur en vue d'obtenir

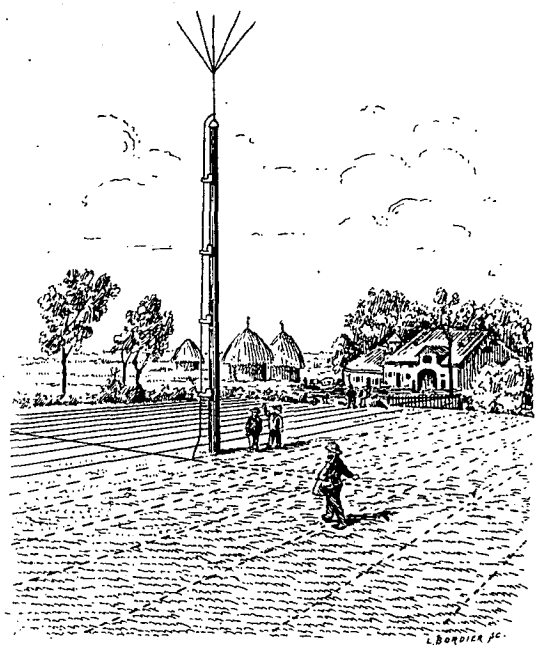

LA CULTURE ÉLECTRIQUE.
Fig. 1. — Électrisation de la terre par le géomagnétifère.

une germination meilleure, une assimilation plus complète des éléments actifs du sol et de l'atmosphère et par conséquent un rendement plus considérable à la récolte ?

Voilà des questions fort discutées ces derniers temps et l'on a cité tant d'échecs, tant de résultats contradictoires que certains agronomes — et non des moindres, certes — accueillent avec un scepticisme absolu tout ce qui a trait à l'électroculture. Et pourtant il ne faut pas oublier que sur le terrain expérimental, le seul admis en matière scientifique, les faits négatifs sont sans valeur probante en face de faits positifs bien constatés et répétés à volonté. De plus, quand bien même toutes les anciennes méthodes de culture électrique auraient échoué — et il y a eu des succès incontestables, nous le verrons — cela prouverait tout simplement que ces méthodes étaient défectueuses et n'entraîneraient nullement la non-réussite de méthodes différentes non encore expérimentées. Enfin l'électroculture est une science encore naissante, dont nous ignorons actuellement presque toutes les lois ; peut-être chaque plante réclame-t-elle un courant de force et de potentiel déterminés pour produire le résultat le meilleur, dès lors rien d'étonnant à ce que des expérimentateurs également habiles obtiennent des résultats différents et, semble-t-il, contradictoires en employant des méthodes semblables mais dans lesquelles un facteur essentiel, l'intensité du courant, a varié.

Dès le milieu du dix-huitième siècle, on a cherché à utiliser l'électricité au profit de la végétation. En octobre 1746, Membray d'Édimbourg soumit avec succès deux myrtes à l'influence de l'électricité. A peu près à la même époque, l'abbé Nollet, en France, pratiquait l'arrosage électrique et d'autres expériences étaient faites par l'abbé Menou à Stuttgart, Bose à Wittemberg, Jallabert à Genève et Gardini à Turin.

En 1783, l'abbé Bertholon de Saint-Lazare, physicien de mérite, publiait : *De l'électricité des végétaux, ouvrage*, dit le sous-titre, *dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère sur les plantes ; de ses effets sur les végétaux ; de leurs vertus médico et nutritivo électriques, et principalement des moyens pratiques de l'appliquer utilement à l'agriculture avec l'invention d'un électro végétomètre.*

En 1787, le fameux botaniste Ingenhouss nia, après expérience, toute influence bienfaisante de l'électricité sur la végétation ; même opinion chez Rouland, tandis que Von Carnoy, d'Ornoy soutiennent l'utilité du fluide.

Au commencement du siècle, Humboldt et Sennebrer sont dans le doute, et les résultats contradictoires obtenus ensuite par Reuter, Bischoff, Solly, Sheppard (1840), Forster, Hlubeck ont laissé la question en l'état. Depuis, nous rencontrons les noms des expérimentateurs suivants : MM. Beckeinstener, Dr Frestier, Grandeau, A. Leclerc, E. Celi, Barrat, Macagno, Wollny, Selim Lemstrôm, Mallet, Fetchner, Spechnew, Rivoire, R. Owen, Chodat, Le Rogers, F. Paulin, Garolla, Naudin, Tallavignes, E. Lagrange, Dr Cook, Dr Luyt et le signataire de cette étude.

Les diverses méthodes d'électroculture rentrent dans l'une des classes suivantes :

1° Électrisation de la terre ;
2° — des plantes ;
3° — des semences.

Je vais exposer brièvement quelques-unes des expériences les plus intéressantes dans chacun de ces groupes.

Électrisation de la terre. — La méthode la plus remarquable sans contredit est celle ima-

ginée depuis trois ans par le Frère Paulin. Le savant directeur de l'Institut agricole de Beauvais utilise au profit de la végétation l'électricité existant naturellement dans l'atmosphère à une faible distance de la terre, par suite des phénomènes météorologiques (pluie, neige, vent, orages, évaporation solaire, etc...), qui en modifient presque constamment la tension. Cette électricité parfaitement gratuite est captée et répandue dans la terre par le *géomagnétifère* que nous figurons ci-contre. Le Frère Paulin a sous ce nom repris, perfectionné et simplifié l'*électro végétomètre* de l'abbé Bertholon déjà modifié par M. Beckeinstener et le Dr Frestier.

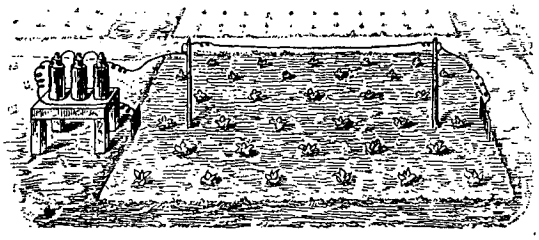

LA CULTURE ÉLECTRIQUE.
Fig. 2. — Électrisation de la terre par des piles.

Le géomagnétifère actuel est une perche élevée de 12 à 15 mètres, qui supporte au moyen d'isoloirs une tige métallique terminée en haut par une sorte de balai métallique qui recueille l'électricité atmosphérique, et dans le bas par un réseau de fils enfoncés en terre et qui y répandent l'électricité au voisinage des racines. L'influence de l'appareil se fait sentir sur une grande étendue et il ne faut guère que trois à quatre géomagnétifères par hectare (fig. 1).

La première expérience d'électroculture par le géomagnétifère a été faite en 1891, auprès de Montbrison, dans un champ planté en pommes de terre. Deux appareils de 8 mètres 50 de hauteur furent placés au mois d'avril et dès le mois de juillet on constatait les résultats suivants consignés dans un rapport d'agriculteurs : « Le regard est arrêté par une irrégularité sensible dans la végétation du champ. Dans un cercle limité exactement par la place occupée dans le sol par les fils conducteurs de l'électricité atmosphérique, les plants de pommes de terre ont une vigueur double de celle des plants occupant le reste de la terre. Et cela sans une lacune, sans un vide, sans un point faible dans ce groupe de tiges superbes circonscrit nettement comme par un trait de compas. »

Voici, relativement à la même expérience, le rapport de la commission déléguée par la Société d'agriculture de Montbrison :

« Dans un champ de pommes de terre, joignant la grande route de Montbrison à Montrond, un géomagnétifère de 8 mètres 50 de hauteur a fait sentir son influence sur une superficie de 20 mètres de rayon : Dans cette partie de la terre, les tiges de pommes de terre d'un volume et d'une végétation extraordinaires ont conservé jusqu'à ce jour (23 septembre), une verdeur qui contraste sensiblement avec les portions voisines. Les tiges ont été mesurées, elles atteignent jusqu'à 1 mètre 47 de hauteur et 2 centimètres de diamètre.

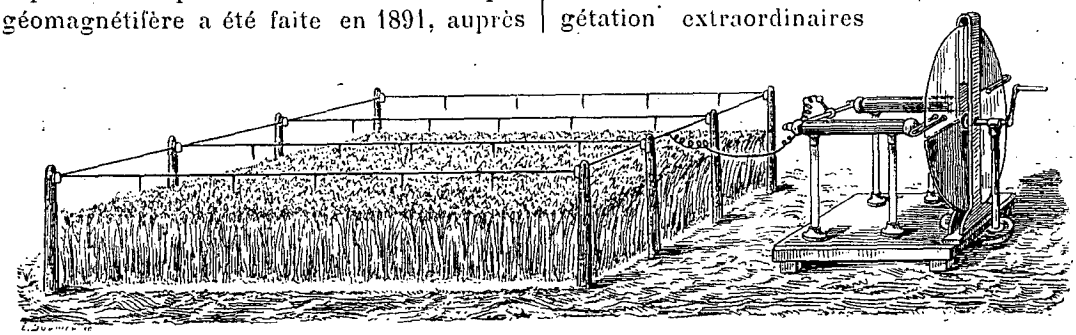

LA CULTURE ÉLECTRIQUE. — Fig. 3. — Électrisation des plantes.

Après cette première constatation de la végétation extérieure, les membres de la Commission ont mesuré sur cette portion du champ influencé, deux quadrilatères de 16 mètres chacun de superficie ; puis dans le reste de la terre, deux carrés de même contenance. Ces quatre carrés ont été désignés, sans choix spécial d'un endroit dénotant une végétation plus forte, mais répondant à la moyenne, soit de la partie influencée du champ, soit de l'autre partie. Les plantes ont été arrachées et les tubercules pesés sous les yeux de la Commission.

Les résultats ont été les suivants :

Les 32 mètres de superficie de la portion influencée ont fourni 90 kilogrammes de tubercules ; les 32 mètres de la portion non influencée ont fourni 61 kilogrammes. Les sillons de plantation des pommes de terre étaient à la même distance dans les quatre carrés et le nombre des plantes était égal. »

La production par hectare atteignait ainsi 28,000 kilogrammes pour la partie influencée, au lieu de 18,000.

Voilà un résultat remarquable n'est-ce pas, et qui semble vraiment devoir convaincre les profanes puisqu'il a été certifié par des cultivateurs toujours justement méfiants à l'égard des nouveautés.

D'autres essais de la même méthode ont été

faits en 1892 et en 1893, voici les plus intéressants résultats obtenus : en 1892, à Montbrison, des épinards monstrueux dont les calques ont figuré dans divers concours régionaux, des céleris atteignant 90 centimètres de longueur; dans l'Allier, l'avoine a levé plus rapidement. Cette année la sécheresse et la chaleur exceptionnelles de l'été et du printemps ont contrarié l'action de l'électricité (l'effet des engrais chimiques a été aussi presque nul). Dans des cas très rares le géomagnétifère n'a produit aucun résultat appréciable. Enfin on a cité un ou deux cas où l'effet a été nuisible, certaines parties de prairies étant devenues comme brûlées.

A cela rien d'étonnant; la méthode est trop nouvelle pour que nous puissions connaître toutes les conditions de bon fonctionnement du géomagnétifère d'après la condition des plantes au point de vue de l'humidité, du soleil, du vent, etc.

Après avoir exposé la culture électrique par le géomagnétifère — actuellement la plus certaine dans les résultats — je passe rapidement en vue les autres méthodes et je préviens tout de suite le lecteur que presque toutes en sont encore à la période des recherches scientifiques et présentent des résultats contradictoires assez décourageants.

M. Barrat et M. Spechnew électrisent la terre en y faisant passer le courant produit par des piles (fig. 2), piles Leclanché ou piles naturelles zinc-sol-cuivre obtenus en plaçant une plaque de zinc et une plaque de cuivre aux deux extrémités d'une plate-bande de terre et en les reliant par un fil conducteur.

La figure ci-contre montre de quelle façon le courant est introduit dans le sol. M. Barrat a obtenu ainsi du chanvre dépassant de 30 à 40 centimètres celui poussé en terrain ordinaire; M. Spechnew, un radis de 0^m14 de diamètre et de 0^m43 de longueur et une carotte de 0^m27 de diamètre et pesant 2 kil. 870. Tous ces légumes étaient tendres, doux, juteux et d'un goût excellent. La récolte du potager soumis à l'électricité était à celle du potager ordinaire dans le rapport de 4 à 1 pour les légumes à racines et de 3 à 2 pour les autres. Par contre, avec la même méthode, M. Tallavignes a obtenu des résultats négatifs et MM. Wollny et Lagrange, des résultats défavorables (la portion de terre électrisée n'a fourni que 60 kilogs de pommes de terre contre 80 pour la partie non électrisée).

Électrisation des plantes. — M. Selim Lemstrôm, le savant physicien russe, a fait de nombreuses expériences d'électrisation des plantes elles-mêmes. Le courant électrique produit par des machines (fig. 3), était distribué au-dessus du champ à électriser par un réseau métallique isolé, pourvu de pointes dirigeant le fluide vers la terre.

En 1885, le rendement d'un champ d'orge ainsi électrisé fut augmenté d'un tiers; en 1886, la qualité du grain fut supérieure au témoin non électrisé; en 1887, les parties électrisées fournirent un rendement moitié plus élevé. Les expériences de M. Selim Lemstrôm prouveraient que l'électricité agit favorablement sur les céréales, les betteraves, les radis, les haricots et défavorablement sur les pois, les carottes, les choux-raves, etc. Voilà des conclusions peu satisfaisantes. Comment admettre en effet que l'électricité agisse favorablement sur les haricots et défavorablement sur les pois, deux plantes tout à fait voisines au point de vue des caractères botaniques et des exigences de culture et d'engrais? On comprend que la méthode de M. Lemstrôm n'ait pas tenté les agriculteurs.

Électrisation des semences. — On électrise les semences pour les faire germer plus rapidement, en plus grande proportion ou pour essayer d'obtenir la levée de semences qui autrement seraient restées inertes.

M. Spechnew a électrisé des graines en les plaçant à l'intérieur d'éprouvettes en verre fermées à chaque extrémité par des disques ronds en cuivre qui comprimaient les graines et y amenaient le courant d'une bobine de Rhumkorff ou autre appareil d'induction. Les graines — pour que le courant passe — avaient été préalablement plongées dans l'eau jusqu'à ce qu'un gonflement considérable se fut produit. Ainsi électrisés, le seigle germa en deux jours au lieu de trois, les pois en deux et demi au lieu de quatre, les haricots en trois au lieu de six, les tournesols en huit et demi au lieu de quinze.

Le frère Paulin en électrisant à l'électricité statique des graines mouillées obtint une levée plus rapide et réussit à faire germer des graines d'arbres dont la récolte datait de vingt ans et qui restaient stériles par les soins ordinaires.

Ces méthodes n'ont aucun avenir au point de vue de la pratique agricole, car toute graine mouillée doit être semée dans un délai très court (trois ou quatre jours au plus), alors que le cultivateur ne sait jamais si les conditions météorologiques lui permettront d'exécuter ce travail dans ce laps de temps. Cet inconvénient capital n'existerait pas pour des graines électrisées sèches. Le Dr Luyt et moi nous avons entrepris à ce sujet des expériences qui ne sont pas encore assez nombreuses et suffisamment variées pour que nous nous considérions en droit d'en faire connaître les conclusions.

Le lecteur est édifié sur les principales méthodes d'électroculture; parmi les résultats qu'elles fournissent, certains sont pleins de promesses, d'autres tout à fait décourageants. Que l'on fasse un peu crédit à cette science encore

toute jeune, que l'on laisse aux expérimentateurs le temps de vaincre les nombreuses difficultés auxquelles ils se heurtent fatalement dans cette exploration en terrain inconnu, et sans doute ils trouveront les raisons de ce qui apparaît aujourd'hui contradictoire et inexplicable. Qui sait si avant peu, l'électricité ne sera pas la cause d'une véritable révolution dans l'art de faire produire aux terres le maximum de récolte?

C. Crépeaux.

M. CHALLEMEL-LACOUR

A Renan (1), philosophe ondoyant et aimable, à qui la politique ne souriait plus et qui souriait de la politique, l'Académie française donne pour successeur M. Challemel-Lacour, philosophe doctrinaire, un peu sec et un peu acerbe, que la politique a depuis longtemps accaparé. L'humanité vit, dit-on, de contrastes; et cela prouve que l'Institut est sur terre et non pas dans l'Olympe — chose dont on se doutait, d'ailleurs, avant cette nouvelle démonstration.

M. Challemel-Lacour est un beau vieillard de soixante-six ans : il a l'œil vif, la démarche sûre; et cette physionomie qu'encadre une belle barbe blanche — si blanche — respire l'intelligence et la volonté! On pourrait aussi découvrir dans la personne physique de M. Challemel-Lacour, je ne sais quelles marques, indéfinissables, mais évidentes, du profond sentiment qu'il a de son individualité; mais ce ne serait pas un grand mérite, car il suffit de repasser la carrière de l'honorable académicien et président du Sénat, pour relever mille faits suggestifs et mille traits de caractère qui parlent, sur l'homme, beaucoup mieux et beaucoup plus que des lignes de visage.

Le successeur de Renan est un ancien élève de l'École normale supérieure. Il fut reçu premier agrégé de philosophie, et alla enseigner en divers lycées de province. Avec un peu plus de souplesse, avec moins de fierté naturelle et d'indépendance morale, M. Challemel-Lacour, entré si brillamment dans sa profession, était sûr de devenir un jour l'une des colonnes de la hiérarchie universitaire. Mais il était mal noté à cause de la politique; et quand vint le 2 Décembre, il fut emprisonné, puis expulsé de France. Il gagna sa vie en Belgique par des conférences et des leçons; il fut ensuite professeur à Zurich. Quand il rentra, après l'amnistie de 1859, les mesures gouvernementales dont il avait souffert le désignaient tout naturellement à la tendresse de l'opposition et à la malveillance du pouvoir. Il mangea son pain noir le premier : on n'autorisa pas un cours qu'il voulait faire sur les beaux-arts, et M. Challemel-Lacour dut travailler dans les journaux libéraux, au *Temps* par exemple, et dans les revues comme la *Revue des Deux-Mondes*. Quand il eût fondé la *Revue Politique*, il fut compris dans les fameuses poursuites connues sous le nom de « procès Baudin » où se révéla le talent de Gambetta.

(1) Voir le portrait de Renan, année 1892, page 329. C'est M. Gaston Boissier, dont nous avons publié le portrait et la biographie en 1893, page 111, qui a répondu à M. Challemel-Lacour à la séance de l'Académie du 25 janvier dernier.

* * *

Voilà déjà beaucoup de politique — n'est-ce pas ? — dans la vie d'un homme qui était parti, à ses débuts, pour les régions tranquilles et tempérées de la métaphysique. Ce fut bien pis, après la guerre. Le gouvernement de la Défense nationale confia à M. Challemel-Lacour les fonctions de préfet et de commissaire général dans le Rhône : il n'y avait guère alors de fonctions plus difficiles. Enserré entre d'anciens partis qui le traitaient en intrus, et entre des insurgés qui le considéraient comme un agent de tyrannie, M. Challemel-Lacour fut réduit à la défensive et presque à l'impuissance. « Il vécut », comme aurait dit Siéyès, il vécut d'une vie et d'une autorité fort précaires : le moment fut dur à passer, et l'on discute et l'on discutera longtemps encore sur les incidents, grands et menus, de cette période tourmentée et forcément obscure.

M. Challemel-Lacour est entré enfin dans la vie parlementaire, au mois de janvier 1872, comme député des Bouches-du-Rhône. Un an après, il eut à défendre les actes de son administration du Rhône et il prit possession de la tribune avec éclat. Il était impossible de ne pas admirer cette éloquence châtiée et superbe à la fois, cette langue pure où se révélait le lettré, ami des grâces correctes, cette belle ordonnance du discours qui annonçait le philosophe très sûr de sa méthode et très habitué au maniement des idées. Avec toutes ces qualités, M. Challemel-Lacour ne se défendait pas — peut-être ne se défendait pas assez — d'une pointe d'acidité qui relevait sans doute la saveur de ses harangues, mais que l'adversaire trouvait nécessairement trop cuisante à son gré. A l'Assemblée nationale, à la Chambre, au Sénat où il est entré en 1876, M. Challemel-Lacour a prononcé de nombreux discours sur les questions d'enseignement supérieur, qui le préoccupaient à bon droit et d'une façon toute particulière. Au mois de janvier 1879, il entra dans la diplomatie. Il alla représenter la République française en Suisse, auprès de ce peuple ami qui lui avait accordé, vingt-cinq ans auparavant, l'amère hospitalité de l'exil, et qui le revoyait ambassadeur. Peu après, il passa de Berne à Londres, où il resta deux ans environ. Quand M. Jules Ferry constitua son second ministère, M Challemel-Lacour prit pendant quelques mois le portefeuille des affaires étrangères. Du pouvoir, il descendit bientôt dans une sorte de retraite. Il demeurait sénateur, mais c'était tout. Brusquement, en 1888, il fit sa « rentrée ».

On allait discuter le budget au Sénat. M. Challemel-Lacour prit prétexte de la discussion générale pour prononcer un long et magnifique discours dont le retentissement fut considérable. Ce républicain, ce doctrinaire semblait tout à coup, devant les difficultés de l'heure présente, s'apaiser, s'assagir, perdre toute la raideur et presque la rigueur des principes. Il fit une sorte d'examen de conscience au nom du parti auquel il appartenait; et ce *meâ culpâ*, comme aussi les pénitences qu'il voulait s'imposer, à lui et à ses amis, ne furent pas du goût de tout le monde. En somme, les auditeurs de M. Challemel-Lacour furent surtout sensibles à la qualité de la forme; quant au fonds, on le discuta d'abord, puis on l'oublia.

*
* *

Je n'oserais même pas affirmer que M. Challemel-Lacour retrouverait aujourd'hui (s'il ne prenait pas la précaution de se relire) ces beaux mais vains accents d'autrefois. Il n'y eut après tout, qu'un superbe discours de plus dans les annales du régime parlementaire. C'est quelque chose, assurément, c'est beaucoup moins que rien, — surtout pour M. Challemel-Lacour à qui ses déclarations solennelles du 19 décembre 1888 ont fait faire un grand pas vers l'Académie française, assemblée où l'éloge de la tradition et les retours de l'esprit conservateur seront toujours appréciés.

Depuis lors, M. Challemel-Lacour a parlé, avec un égal succès, dans la grave question des Universités et dans le

CHALLEMEL-LACOUR (Photog. Ogerau.)

débat sur le tarif des douanes. Il a défendu, en matière économique, la cause de la liberté ; en matière d'enseignement, il a surtout défendu les intérêts de la ville de Marseille qu'il représente.

*
* *

L'an dernier, presqu'à la même époque, M. Challemel-Lacour eut deux grandes joies : l'Académie française l'a accueilli, et le Sénat l'a choisi pour président. De simple sénateur, il est devenu ainsi, par deux coups de baguette, le second personnage de l'État et « immortel ». Une fortune analogue a été, au temps de l'Assemblée nationale, celle de M. Jules Simon qui fut nommé, le même jour, sénateur inamovible et membre de l'Académie française. Quand le sort changeant se met à caresser les politiciens-philosophes, il les comble ; et ce n'est pas un de ses moindres caprices, de réunir, dans un égal traitement, M. Challemel-Lacour et M. Jules Simon.

LAURELLE.

L'ESCALIER DE LA COUR D'HONNEUR AU PALAIS DE MONACO

Suite et fin. — Voyez page 40.

Nous avons dernièrement, à propos de Monaco, mentionné l'escalier à balustres, et tout en marbre blanc de Carrare, qui se trouve dans la cour d'honneur du palais ; c'est cette belle œuvre décorative que notre gravure représente aujourd'hui.

Elle appartient, comme on peut le voir, au type des escaliers d'apparat dits « en fer à cheval », qui se composent d'un vaste perron au plan circulaire et dont la double rampe aboutit à un centre commun. Tel est également, à Fontainebleau, l'escalier édifié sous Louis XIII dans la cour du Cheval-Blanc, et par lequel on accède au bâtiment à cinq pavillons qui forme façade au fond de l'aire.

L'escalier du palais de Monaco date, lui aussi, du dix-septième siècle. Il a été construit sous Louis Ier, le successeur de cet Honoré II au règne duquel se rapportent la plupart des embellissements et des additions qui ont imprimé un aspect plus moderne à l'ensemble de la vieille forteresse, et il a remplacé un premier escalier dont Le Laboureur vantait déjà l'heureuse ordonnance. Peut-être est-il un peu vaste et massif pour le corps de logis auquel il conduit et pour les dimensions de la cour. Entre la légèreté de cette galerie aux sveltes colonnes, et l'ampleur de cet étagement de marches, il y a, ce semble, une disproportion, et cette disproportion frappe surtout le visiteur, parce qu'au lieu d'entrer par l'ancienne porte-maîtresse, dite Porte de la Cloche *(Porta maestra della Campana)*, il entre par le guichet direct de la place Bellevue, et qu'ainsi l'escalier se présente à lui de flanc.

L'œil, en tout cas, finit par s'y faire, et les attenances même du tableau, si j'ose dire, contribuent à rétablir l'harmonie. N'oublions pas en effet que, du préau intérieur où nous sommes, la Tête de Chien a l'air de faire corps avec le palais ; par ses escarpements supérieurs, elle semble prolonger vers le ciel l'élancement de la masse architecturale, et alors... pour peu que vous subissiez l'influence magique de ce site africain, et que cette porte latérale, mystérieusement close à main droite juste dans l'axe de la montagne, parle à votre imagination, rien ne vous empêche de voir en cette Galerie d'Hercule, si largement baignée d'air et de lumière, un simple palier de transition d'où une autre série de « volées » et de « quartiers tournants », pour employer les termes techniques, vous mènera, tout comme la *salita* de roches brutes partant de la maison Carrée à l'extrémité de La Condamine, jusqu'à cette tour haut perchée de la Turbie, qui marque encore l'ancienne limite entre la Gaule et l'Italie.

Cette Italie, dont nous ne sommes séparés ici que par deux baies et un cap, est précisément le pays d'où nous est venue, au seizième siècle, cette façon ingénieuse d'accoter, à l'air libre ou en cage, aux édifices publics et privés des escaliers de pierre ou de marbre aux membrures

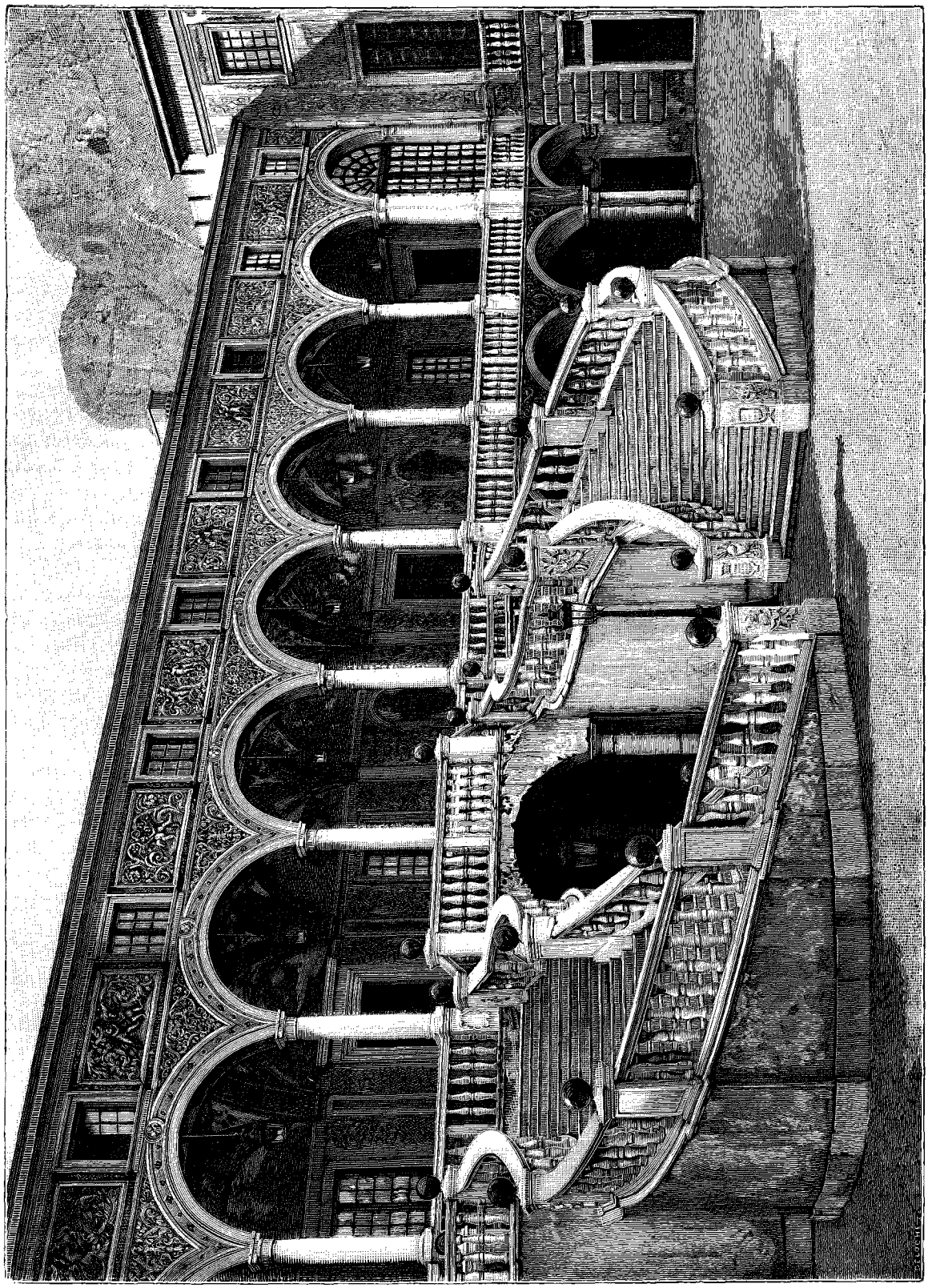

Escalier de la cour d'honneur au Palais de Monaco. — Gravé par Deloche.

plus ou moins ouvragées. En cela encore, il est vrai, il y a eu simplement renaissance. Dès les temps les plus reculés, les architectes avaient connu tous les secrets de cette partie de l'art monumental ; dans le genre grandiose comme dans la fantaisie, ils ne nous avaient rien laissé à créer.

Que de « degrés » célèbres dans l'antiquité par la majesté de leurs formes ou la hardiesse de leurs proportions ! Mais le dernier Asiatique

qui a monté les fameux escaliers de Babylone ou ceux du temple de Persépolis a disparu depuis longtemps de ce monde ; il n'y a plus également personne pour nous dire ce qu'étaient au juste et la gigantesque cascade de marches qui conduisait au sommet de cette acropole lydienne de Sipyle, où se trouvait le tombeau de Tantale, et celui qui aboutissait à la plate-forme des palais de Karnak en Égypte.

Aussi bien ne s'agit-il pas ici de ces ouvrages du genre colossal, réminiscences de la tentative babélique. L'escalier du château de Monaco, plein de grâce et de sobriété dans ses lignes, est une œuvre italienne de décoration extérieure, rappelant, par exemple, l'escalier des Géants au palais ducal de Venise.

C'est proprement l'escalier *perron*, et l'on sait le sens historique de ce mot. Le perron, non seulement dans les demeures seigneuriales, mais encore dans les hôtels de ville, — témoin le fameux « Perron de Liège », — était autrefois le signe de la juridiction, l'emblème de la toute-puissance. Les dimensions et les annexes de cette « plate-forme de commandement » se compliquèrent et s'accrurent au fur et à mesure que l'art progressa et que le symbole perdit en même temps de sa signification primitive. Ce fut d'abord, au moyen âge, une simple superposition de quelques degrés donnant accès à la salle principale du château ou de la maison communale, le lieu élevé d'où le maître accueillait l'inférieur. Ce fut ensuite, à Versailles par exemple, un véritable escalier d'honneur, au haut duquel, en un temps où l'étiquette règnait en souveraine, le Grand Roi daignait parfois venir recevoir un visiteur de marque. Ajouterai-je qu'au palais de Monaco l'escalier perron, sans revêtir cet excès de majesté auguste, joint cependant à son caractère d'enjolivement artistique un certain air de qualité propre aux « emmarchements » princiers?

JULES GOURDAULT.

LE CARNAVAL A SAINT-PÉTERSBOURG

LES BLINIS. — LES BALAGANES. — DRAMES ET FÉERIES POPULAIRES.

A Paris, lorsque le mardi gras arrive, tout le monde pousse le même gémissement : le carnaval est mort ! Plus de masques, plus de bœufs gras, plus de fêtes joyeuses! Notre morose fin de siècle ne sait plus s'amuser.

— Ah ! autrefois ! soupirent les plus vieux, tandis que les chroniqueurs, mettant un bout de crêpe à leurs plumes, célèbrent pieusement une messe des morts en mémoire de feu la gaieté.

Comme ils changeraient de langage s'ils venaient à Saint-Pétersbourg ! Ici, on estime que dans la semaine au beurre, comme disent les Russes, il est du devoir d'un bon chrétien de s'amuser, et, ma foi, du prince au moujik, tout le monde s'en donne à cœur de joie.

C'est, huit jours durant, un vacarme étourdissant de fêtes ; personne ne travaille plus, les écoliers ont congé, les ouvriers désertent les fabriques. On danse, on soupe, on va au théâtre, on se promène en traineau, on mord à tous les plaisirs à la fois en mettant les bouchées doubles, car voici venir la première semaine du grand Carême, voilée de deuil, durant laquelle l'austère église orthodoxe interdit absolument tout amusement.

Cela commence le dimanche, au coup de midi.

La veille déjà, toutes les ménagères ont fait provisions de farine, de beurre et d'œufs et ont préparé les petites poêles rondes qui doivent servir à faire frire les blinis, sorte de crêpes qui ne se mangent que pendant cette semaine.

C'est un mets assez agréable, pourvu qu'on le relève avec un peu de caviar ou de crême aigre, ou qu'on l'humecte avec du beurre fondu. Les Pétersbourgeois en raffolent, et ils croiraient manquer à tous leurs devoirs s'ils n'ouvraient pas le carnaval par un plantureux déjeuner aux blinis.

Ce qu'ils en consomment durant ces huit jours, est fabuleux ; il sont doués à cet égard d'une faculté d'absorption toute spéciale. Des piles et des piles s'engouffrent entre leurs mâchoires sans qu'il y paraisse, ils engagent des paris à qui en mangera le plus, ils se livrent à des combats homériques. Les blinis règnent en souverain à toutes les tables et à tous les repas, qu'on reste chez soi, qu'on aille au restaurant, qu'on dine en ville, inévitablement on voit apparaître un plat de ces disques fumants. Les premières dizaines, on les mange avec plaisir, mais peu à peu on sent sa gorge se resserrer, et lorsque le dernier jour on a avalé la dernière bouchée du dernier bline, on pousse un soupir de soulagement à l'idée qu'en voilà jusqu'à l'année suivante.

Après ce premier déjeuner aux blinis, on va faire un tour de promenade ; d'ordinaire le soleil se met de la fête et fait paraître la température douce après les froids du mois de janvier, quoique le thermomètre marque encore une demi-douzaine de degrés de froid, des degrés Réaumur s'entend ; (ce sont les seuls qu'on connaisse à Saint-Pétersbourg). Les uns vont se montrer sur les quais, les autres se contentent d'arpenter le Nevski, mais la plupart se rendent aux *balaganes*, sorte de théâtres forains qui jouent pendant toute la semaine au beurre, ferment leurs portes pendant le grand Carême, les rouvrent pour les fêtes de Pâques et disparaissent ensuite pour une dizaine de mois. Nous allons faire comme les dernières ; une promenade aux balaganes ne manque pas d'intérêt.

Dans les rues, il y a un monde fou. Le mouvement des traîneaux semble doublé : en effet, il n'y a pas que les izvostchiks pétersbourgeois qui circulent sur la chaussée. A l'occasion du carnaval, une quantité de paysans finnois des environs se rendent dans la capitale avec leurs véïkis, traîneaux de bois très primitifs attelés de petits chevaux agiles au poil roux et à la crinière jaune. Ces finnois appartiennent à un tout autre type que l'izvostchik russe. Ils ont l'air plus rusés et, en même temps, moins intelligents ; leurs figures rasées et ridées sont entourées de mèches couleur d'étoupe, et au lieu de la houppelande bleue, ils portent une sorte de tunique grise en étoffe grossière. Les véïkis sont moins commodes que les traîneaux ordinaires, elles coûtent plus cher, et on est continuellement obligé d'indiquer le chemin au cocher qui, en véritable finnois qu'il est, comprend de travers la moitié du temps ; mais c'est la mode d'aller en véïka pendant le carnaval, et tout le monde suit la mode.

L'izvostchik voit naturellement le finnois d'un mauvais œil, et il ne manque pas une occasion de lui couper le chemin en lui criant d'un ton méprisant : Regarde donc où tu vas, l'homme aux yeux jaunes !

Cependant il est aisé de voir que la foule ne flâne pas au hasard des rues ; le courant principal se porte vers un point de la ville, et si nous nous mettons à le suivre, nous nous apercevrons bientôt que c'est du côté du Champ de Mars qu'il se dirige. A mesure que nous avançons, la masse des promeneurs devient plus compacte, grossie par les rues affluentes ; des gendarmes à cheval maintiennent l'ordre à grand'peine, les traîneaux ne parviennent plus à se frayer passage. Nous dépassons le Palais des Ingénieurs, et nous atteignons l'allée qui sépare le Champ de Mars du Jardin d'Été.

Ici une surprise nous attend : au lieu de la plaine de sable nu, nous apercevons à notre gauche toute une petite ville de théâtres, de carrousels, de boutiques, de tirs, entre lesquels se pressent les flots moutonnants de la foule.

Les meilleures places sont occupées par des gens comme il faut ; la société pétersbourgeoise ne dédaigne pas de venir rire un peu à ces représentations populaires. Derrière, s'entassent les gens du peuple et les soldats. Ils font leur entrée après les autres, et, aux « fauteuils » tout le monde se retourne pour y assister, car c'est réellement un spectacle très original. Dans le fond de la salle, noyée dans l'obscurité la plus complète, on voit s'ouvrir tout à coup un lumineux carré de ciel bleu, à travers lequel une véritable trombe humaine fait irruption ; elle descend par-dessus les banquettes avec un bruit de tonnerre, se pressant, se bousculant, se tassant. En un clin d'œil l'espace vide est comblé ; les têtes s'agitent un moment, mais bientôt le calme se rétablit, et la représentation commence.

Ce sont assez souvent des pièces tirées de l'histoire russe, par exemple, la conquête de la Sibérie, la prise de Kazan ou la défaite des Tartares à la bataille de Koulikovo. Comme on peut bien penser, ces pièces, bâclées par des mains malhabiles avec de gros effets et de grandes phrases d'un tour enfantin, sont absolument insignifiantes. D'ailleurs, les auteurs, qui gardent prudemment l'anonyme, ne visent qu'à une chose, c'est de fournir aux directeurs des prétextes pour mettre en scène des costumes chamarrés de boyars, de Polonais, de Turcs, de Tartares ; des décors surchargés de couleurs, des fusillades, des victoires russes et des apothéoses.

Les acteurs sont assez drôles à observer, les uns récitent leurs phrases comme une leçon apprise, les autres se donnent une peine inouie, font de grands gestes et crient leurs rôles pour mieux se faire entendre. Aussi quelles voix vers la huitième représentation !

Le public des premières places, passe là, une demi-heure très gaie, tandis que derrière, les moujiks et les soldats écoutent religieusement et sortent émerveillés. Pour la plupart, c'est sans doute le seul spectacle qu'ils voient de l'année !

Ce qui a plus de succès encore, ce sont les pièces qui s'inspirent des contes populaires dont la Russie possède une si riche collection. Le public des balaganes aime à voir défiler à travers des décors de féeries, toutes ses anciennes connaissances, Ivan le Dourak, le jeune paysan un peu simple, mais bon et généreux, que ses frères ne font que houspiller et voler, la grand'mère quelque peu sorcière qui a toujours en réserve un talisman ou un remède, la jolie fille du tsar qui règne dans un pays situé « derrière sept montagnes et derrière sept mers », le mauvais génie qui empêche jusqu'au dernier tableau les amoureux de s'épouser. Ces personnages se promènent à travers mille aventures fantastiques, traversant des forêts enchantées, des palais magiques, des cavernes de voleurs, s'enfonçant sous terre, plongeant au fond des mers, s'envolant au pays des rêves.

(A suivre) JEAN KEZOFF.

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL

LES FERÖ. — L'ISLANDE. — JAN MAYEN.

Suite et fin. — Voyez pages 20 et 35.

En 1836, Robert et ses compagnons de la commission du Nord, firent fonctionner le Stokr un grand nombre de fois, de midi à huit heures, sans pouvoir l'épuiser. En 1884, lors de la visite du roi de Danemark, l'expérience réussit une première fois, mais un second jaillissement ne put être obtenu. En 1886, une heure

après avoir reçu sa potion, le Stokr vomissait, raconte M. Labonne. Lors de notre visite, l'éruption ne s'est produite que trois heures et demie après la chute des mottes de gazon dans l'orifice.

Deux jours après, nous rentrions à Reykjavik pour nous embarquer, et le 22 juillet, le *Chateaurenault* appareillait à destination d'Akrueyri, la seconde capitale de l'Islande, située sur la côte nord. Cette côte est souvent encombrée l'été par des glaces flottantes, provenant de la banquise du Grönland oriental. Cette masse de blocs descend également le long du littoral Est, et parfois avance jusque sur la côte méridionale. Une année seulement sur cinq, la mer est complètement libre autour de l'Islande (1). A la fin de juillet 1891, nous eûmes les conditions de navigation les plus favorables. A part quelques petits blocs rencontrés à l'entrée du Skagestrandfjord, nous ne vîmes pas une glace autour de l'Islande, et le 23 juillet, dans la soirée, le *Chateaurenault* mouillait devant Akrueyri. Cette localité est célèbre par la magnificence de sa végétation. Bien abrités au milieu des maisons, se trouvent trois sorbiers au tronc noueux. Ce sont les seuls arbres de l'Islande, aussi jugez de leur réputation. Les habitants ont pour eux un culte religieux et dans les idées des Islandais, Akrueyri est une terre bénie où s'épanouit la plus luxuriante végétation. Les jardins de Monte-Carlo ne sont pas plus fameux dans nos régions que ces trois sorbiers malingres en Islande.

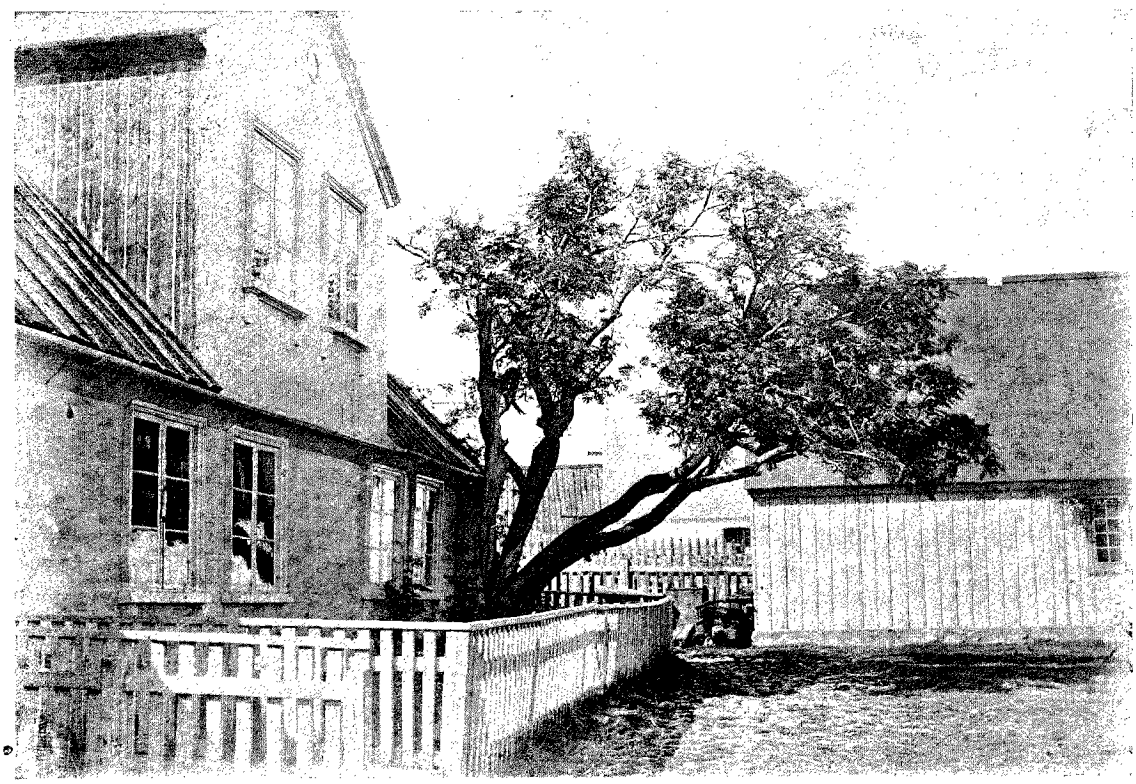

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Un sorbier d'Akrueyri.

III

Après une relâche dans les fjords voisins, le *Chateaurenault* reprend la mer, en route pour Jan Mayen. Cet ilot passe pour avoir été découvert en 1610 par un navigateur hollandais qui lui donna son nom. L'existence de cette terre une fois connue, de nombreux bâtiments anglais et néerlandais se dirigèrent aussitôt vers cette partie de l'Océan glacial à la poursuite de la baleine. La chasse à ce cétacé inaugurée récemment au Spitzberg donnait d'énormes bénéfices, et chacun avait hâte d'arriver bon premier dans une région où le gibier n'avait été ni effrayé, ni décimé.

Vers 1640, la baleine pourchassée sans trêve ni merci, abandonna les parages de Jan Mayen pour se réfugier plus au nord au milieu des glaces. Dès lors les Hollandais cessèrent leurs voyages à cette île polaire. En même temps que ce mammifère, de nombreux phoques s'ébattaient dans cette région de l'Océan arctique. Les Néerlandais occupés par un plus gros gibier, les laissèrent d'abord en repos, mais lorsque la baleine eut disparu, ils se rabattirent sur ces animaux. La chasse au phoque commença vers 1650 et continua pendant tout le dix-huitième siècle, mais elle n'a acquis une importance économique qu'à la fin de la première moitié de ce siècle. De 1840 à 1875 une trentaine de baleiniers écossais et norvégiens ont

(1) Thoroddsen.

tué chaque année en moyenne 200,000 phoques. Depuis 1875 les animaux ont diminué, et actuellement le nombre des mammifères capturés ne dépasse pas 150,000. Cette chasse se fait au printemps sur la banquise de Jan Mayen, à l'est ou au nord de l'île suivant la position des glaces. Ces baleiniers ne débarquent jamais à Jan Mayen. Depuis le commencement de ce siècle, cinq expéditions seulement ont abordé à cette terre solitaire.

Le 27 juillet, le *Chateaurenault* perdait de vue la côte d'Islande dans un rayonnement de soleil éclatant. Pas un nuage, le ciel est bleu, et à midi, la température à l'ombre s'élève à + 10°.6. Mais cette impression d'été dure peu; bientôt le thermomètre baisse et descend d'un degré par heure, tombe à + 0°,6 à huit heures du soir. Le ciel est devenu tout gris et un léger grésil tourbillonne. Sans transition, à une belle journée d'été fait suite une froide soirée de décembre. Enfin, à neuf heures, quelques glaces flottantes apparaissent. A leur vue nous nous demandons si la banquise a pu descendre aussi loin dans le Sud?

Heureusement, ce n'est qu'une fausse alerte et la mer redevient bientôt complètement libre. Le 29, à midi, nous ne sommes plus qu'à quarante milles de Jan Mayen.

Les dispositions sont prises pour tenter un débarquement, lorsqu'une banquise apparaît tout à coup à tribord.

On se fait généralement la plus singulière idée des banquises, on les croit formées de blocs énormes hérissés d'aiguilles et de clochetons ou découpés d'ogives, pareils à des édifices de glace. De tels glaçons, les *icebergs* proprement dits, ne se rencontrent que sur les côtes du Grönland. Pourtant, ailleurs les banquises sont constituées de blocs plus ou moins pressés les uns contre les autres et élevés au plus de quatre ou cinq mètres au-dessus de la surface de la mer. Telle était la nappe de glace que nous avions en vue. Jusqu'à cinq heures du soir, le *Chateaurenault* fait des routes diverses le long de la banquise. Tout à coup, comme par enchantement, un beau soleil disperse les nuages, le ciel devient tout bleu, et Jan Mayen apparaît. A trente-cinq milles devant nous, la plus haute sommité de l'île, le Beerenberg dresse à 2545 mètres à pic au-dessus de la mer son cratère éteint ruisselant de glaciers. C'est le volcan le plus septentrional du monde, et à coup sûr une des plus magnifiques montagnes de la terre par la pureté de ses lignes et la majesté de son isolement. Le *Chateaurenault* fait aussitôt route vers terre, mais cette tentative reste vaine. Les glaces paraissaient s'étendre dans le Sud, le long de l'île, et ordre est donné de battre en retraite sur l'Islande.

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Mine de spath à l'Eskifjord.

Notre excursion dans ces parages n'a point été inutile. Ainsi les observations de température de la mer à la surface révèlent la présence d'eaux chaudes dans le voisinage de Jan Mayen. La plus haute température notée depuis l'Islande (+ 8°,2), a été relevée le 27, à midi, à une quinzaine de milles de la banquise: à trois milles de la glace, le thermomètre plongeur s'élevait encore à + 7°,2. Plus loin, vers l'est, il descendait brusquement à + 2°, mais dès que le bâtiment s'éloignait de la banquise, il remontait rapidement.

UNE CROISIÈRE DANS L'OCÉAN GLACIAL. — Mine de spath à l'Eskifjord.

Après cette pointe dans le nord, nous parcourons la côte orientale de l'Islande et tout d'abord le Seydisfjord. De là, en compagnie de plu-

sieurs officiers, j'allai visiter ce que l'on appelle dans le pays, une forêt de bouleaux. Les arbres les plus élevés atteignent 2m à 2m 50. Pour être à l'ombre, il faut se coucher à leur pied ; debout on dépasserait la tête de la plupart des bouleaux. Notre seconde relâche de ce côté a été l'Eskifjord, célèbre par sa mine de spath. Le spath est une variété cristalline et transparente du calcaire commun, très employé en optique pour ses propriétés bi-réfringentes. Le gisement d'Eskifjord est unique au monde; néanmoins, il n'est plus exploité et aujourd'hui les opticiens doivent, m'a-t-on dit, payer un bon prix le spath dont ils ont besoin.

Après avoir parcouru un troisième fjord, le *Chateaurenault* prend sa route de retour par la Norvège. Toujours une grisaille de brume fondant en une fine bruine ; dans ce *crachin* la pauvre Islande a bientôt disparu, nous laissant une sensation poignante de tristesse. Avec son éternel ciel gris, ses montagnes rouillées, ses champs de laves stériles, elle donne l'impression d'une terre mourante, d'un monde menacé de disparition dans une de ces convulsions sourdes qui ébranlent son sol.

CHARLES RABOT.

LES MORSURES DE VIPÈRES

La Société de biologie entendait, il y a quelques jours, la lecture d'une communication de MM. Fisalix et Bertrand, du Muséum d'histoire naturelle, concernant les effets physiologiques identiques obtenus avec le venin des vipères et le propre sang des mêmes animaux.

« Ce qui nous a frappé d'abord, nous ont dit ces messieurs que nous interrogions au sujet de cette communication, est le nombre restreint des personnes qui meurent des morsures de vipères. En France, tout au moins, la moyenne ne dépasse pas sept pour cent du chiffre des mordus. Il est à croire que cette moyenne n'a été que rarement dépassée, car elle aurait immédiatement ruiné la croyance ancienne que le venin était absolument inoffensif. Charras, en 1667, prétendait même qu'il n'existait pas de venin, et que les glandes produisant le *suc jaune* considéré à tort comme dangereux, étaient de simples glandes salivaires. Le venin, disait-il, contre lequel on a tant déclamé, et qui a été si mal connu n'est qu'une pure et fort innocente salive. Il en goûta, lui trouva un goût d'huile d'amandes douces et n'éprouva aucun mal de son introduction dans le tube digestif.

« La science moderne a rétabli la vérité des faits. Le venin existe, il est dangereux même à des doses infinitésimales *mais dans des conditions particulières seulement*. Tombant d'un excès dans l'excès opposé, la foule croit en général que toutes les morsures de vipères sont mortelles. Elles ne le sont pas fréquemment, au moins pour l'homme.

« Et l'on peut presque le démontrer mathématiquement, en observant ce qu'il faut de venin pour tuer les cobayes servant à nos expériences. — Proportions de poids gardées, les glandes de vipères, alors même qu'elles seraient pleines et se videraient entièrement dans la plaie, ne contiennent pas assez de venin pour tuer un homme de complexion moyenne. — Cette démonstration, vous le comprenez, est très approximative et suppose, en tout cas, que la morsure n'a atteint aucun vaisseau sanguin.

« Même, si la plaie peut être sucée de suite, le danger disparaît presque entièrement. C'est ainsi qu'un brave homme de Fontainebleau, mordu dernièrement à la main, suça rapidement la plaie. Il n'y eut même pas d'enflure. Malheureusement, l'homme avait dans la bouche des écorchures par lesquelles le venin put s'infiltrer. Les lèvres et la langue enflèrent à tel point qu'on dut tirer cette dernière avec des pinces pour prévenir l'asphyxie.

« Au reste, le cas, sans être fréquent, a été constaté maintes fois déjà dans ces parages. Les chasseurs de vipères ont parfois la témérité de parier entre eux qu'ils couperont avec les dents, une tête de vipère vivante. Quelquefois, la vipère est la plus adroite et mord à la langue le parieur. La blessure est toujours très grave, car si le patient échappe aux conséquences de la diffusion du venin dans le sang, il meurt étouffé, par suite de l'enflure des tissus, la trachéotomie ne pouvant souvent être pratiquée que trop tard. »

J. GÉANT.

LES SERINS D'ÉLISABETH

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez page 44.

— C'est vous, dit la reine, le nouvel auteur dont lord Southampton nous a si souvent fait l'éloge.

— Lord Southampton, répondit le poète, juge trop favorablement quelques essais sans grande valeur.

William Shakspeare était de ceux qui prétendaient s'affranchir du joug de Lily : Cette attitude l'avait fait connaître, mais lui avait attiré de véritables inimitiés. Aussi, quelques poètes qui se trouvaient là se mirent à chuchoter :

— Il se connaît lui-même, car ce qu'il fait est pitoyable.

— Dites que cela n'existe pas, répondit un autre. En vérité, lord Southampton a l'admiration trop rapide...

— Je ne sais, dit un courtisan, en se penchant à demi vers la reine, quel sera le ramage, mais le plumage rappelle un peu celui des oiseaux de tout à l'heure...

— Taisez-vous, dit la reine en réprimant mal

un sourire ; nous ne devons pas décourager les talents qui naissent.

Elisabeth n'était pas insensible aux avantages extérieurs : c'est à eux que le comte de Leicester avait dû son crédit. Elle prisait fort l'élégance de la tournure et presque l'affèterie des manières. Or, ce n'était point là ce qui distinguait le poète qui venait d'être amené devant elle. Bien que d'une taille élevée, comme il avait toujours vécu dans la province ou parmi les comédiens, il ignorait l'art de se présenter avec avantage, d'attirer les regards par une démarche élégante. Mais, à le regarder de près, il était remarquable et beau. Ses cheveux bruns et bouclés descendaient en abondance sur ses épaules. Au-dessous d'un front si vaste qu'il en semblait presque exagéré, deux grands yeux bleus brillaient éclatants de génie. Un nez aquilin, aux narines assez épaisses, donnait à la physionomie quelque chose d'énergique. La bonté se lisait sur ses lèvres charnues, qui dénotaient aussi le joyeux compagnon, ami de la bonne chère.

La flamme de son génie mettait dans sa voix des accents passionnés ou touchants...

La jeunesse, l'inexpérience de la cour donnaient à son attitude une gaucherie qu'augmentaient encore les airs railleurs de ses confrères en poésie. Il se tenait donc immobile, inquiet, mal à l'aise, sentant les yeux de la reine fixés sur lui avec une attention qu'il devinait peu favorable, n'osant ni se retirer ni prendre la parole. Élisabeth rompit ce silence embarrassant.

— Décidément, dit-elle à lord Southampton avec une certaine froideur, vous n'êtes pas heureux dans le choix de vos prodiges. Votre protégé — elle fit signe au poète de se retirer — ne me semble guère être un favori des Grâces, à supposer qu'il le soit des Muses...

Avant que lord Southampton eût le temps de répondre, un des courtisans s'écria : « Personne ne saurait mieux juger les gens que votre Majesté. Monsieur n'a-t-il pas eu l'audace de s'attaquer à notre grand poète, sir Lily, ce flambeau dont la lumière illumine tous les esprits anglais?

— Serait-il vrai, milord, que votre poète témoignât une pareille présomption? C'est un défaut dangereux dans la carrière qu'il veut suivre.

— Mon protégé, dit le lord, sait respecter les gloires qui l'ont précédé.

— Il les respecte trop, répartit un autre, car il donne à entendre que ce sont des vieilleries auxquelles leur âge seul donne quelque valeur.

— Vous exagérez, répliqua Southampton. Pour moi, je ne vois point en lui de présomption, mais plutôt la confiance légitime que peut avoir un esprit sûr de ses forces.

— C'est ce que nous allons savoir, reprit la reine. Qu'il nous lise quelque pièce.

Et plus bas : « Si j'en juge par ces prémices, nous éprouverons la même déception qu'avec les oiseaux de tout à l'heure. »

A cette époque Shakspeare n'avait encore écrit de remarquable qu'un drame historique *Richard III* et la pièce qui avait attiré sur lui la haine des Euphuestes : *Peines d'amour perdues*. De plus, le métier de comédien qu'il avait adopté était considéré comme bas et avilissant. Dans cette auguste compagnie il se sentait peu

rassuré. La reine paraissait mal disposée pour lui. Qu'était-il lui, chétif? A peine un peu plus que ces jongleurs qui, dans les rues de Londres, montraient des ours et des chiens savants. Aussi commença-t-il sa lecture d'une voix mal affermie : c'était son nouveau drame *Roméo et Juliette*.

Mais à mesure qu'il avançait dans cette tragique histoire, il se laissait aller à la joie de faire vivre les créatures de son esprit. S'échauffant au récit des discordes qui désolaient Vérone, il n'y avait plus pour lui ni reine, ni courtisans jaloux. Tour à tour Capulet ou Montaigu, comme Tybalt arrogant ou tendre comme Roméo, la flamme de son génie mettait dans sa voix des accents passionnés ou touchants, dans son geste une autorité sans réplique. Peu à peu son auditoire, si malveillant tout à l'heure, se sentait désarmé. Cette saine et robuste poésie touchait ces esprits maniérés et délicats. Quoiqu'ils en eussent, ils étaient séduits par les gracieuses fantaisies de Mercutio : l'amour si sincère de Juliette émouvait les plus sceptiques. La reine elle-même, laissait paraître une émotion qu'elle eût, en tout autre circonstance, dissimulée comme une faiblesse.

Lorsque le poète se tut, comme honteux de son transport d'enthousiasme, des applaudissements unanimes éclatèrent. La reine s'arrachant avec peine à sa rêverie, dit à lord Southampton :

— En vérité, mon cher lord, je dois reconnaître mon erreur. Votre protégé a trompé mon attente!

— Je suis trop heureux d'avoir procuré ce plaisir à Votre Majesté, dit le lord en s'inclinant.

— Pour vous, jeune homme, reprit la reine en s'adressant à Shakspeare, nous vous devons une heure dont le souvenir ne sortira pas de notre mémoire.

« Soyez sûr que vous avez dans votre souveraine une admiratrice et un défenseur.

— Si Votre Majesté, répondit le poète, est satisfaite de ce premier essai, ce précieux témoignage sera pour moi le meilleur encouragement.

— Et pour moi une leçon, reprit la reine, car je dois avouer que je n'attendais rien de pareil. J'y pense aussi. J'ai peut-être calomnié le présent de sir Raleigh; apportez-le, que je l'examine plus à loisir.

Quand les oiseaux, tout à l'heure dédaignés, furent de nouveau devant la reine, comme s'ils eussent compris l'épreuve à laquelle on les soumettait, ils donnèrent libre cours à leur voix agile, et leurs chants ravirent l'assistance.

— Décidément, dit la reine en riant, la leçon est complète. Nous avons jugé trop légèrement. Sir Raleigh ne nous trompait pas...

Aussitôt les courtisans d'excuser l'erreur de la Reine, en alléguant une foule d'exemples plus ou moins célèbres de pareilles surprises.

— C'est pour cela, reprit Elisabeth, qu'il ne faut point hâter son jugement. Lord Southampton, acceptez tous nos remerciements. Nous nous occuperons de votre protégé. Quant à ces oiseaux, nous les garderons et lorsque celui qui les a conquis au prix de tant de périls sera de retour, nous lui ferons voir que ses envoyés ont été bien reçus.

En effet, à partir de ce jour, les serins devinrent les favoris de la reine et reçurent ses soins assidus. Soins d'ailleurs récompensés, car au bout de quelques années, le plumage de ces oiseaux prit une couleur dorée sur laquelle les courtisans se récrièrent.

Quant à Shakspeare, dont la fortune semblait avoir été par un hasard singulier, liée à celle de l'envoi de Raleigh, la reine lui marqua dès lors une faveur constante, et la série de chefs-d'œuvre qu'il mit au jour ajouta un nouveau lustre à un règne déjà si glorieux.

Le grand poète d'ailleurs n'oublia point ses amis emplumés, car on peut lire, dans un de ses poèmes, une discrète allusion à certaine transformation miraculeuse « due aux regards d'une souveraine plus puissante pour produire de l'or que le soleil de l'Atlantique. »

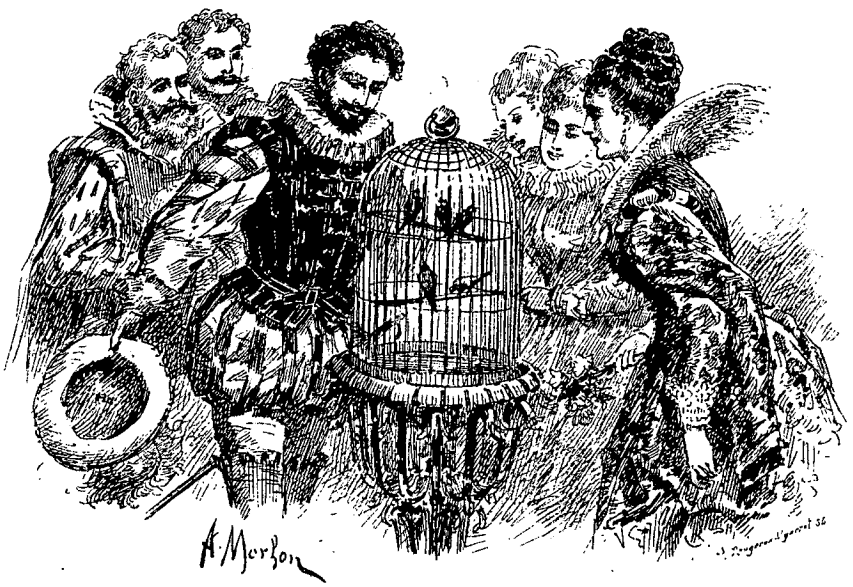

Leurs chants ravirent l'assistance.

ADOLPHE ADERER.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

LA STATUE DE MONTYON

STATUE DE MONTYON. — Marbre par Cavelier. — Gravé par Crosbie

Le statuaire Cavelier vient, suivant l'expression de M. E. Barrias dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de son maître et collègue à l'Institut, « de terminer sa carrière par la statue de Montyon, sa dernière œuvre, destinée à l'Institut, et que quelques-uns d'entre nous connaissent ». Cette constatation, également faite par nous, nous a déterminés à choisir dans l'œuvre considérable de Cavelier, le marbre encore inconnu du public, et d'en offrir la pri-

meur à nos lecteurs en le reproduisant dans le présent numéro.

Le baron de Montyon est représenté dans son costume officiel ; la figure est traitée avec une expression de bonté qui rappelle le caractère essentiel du fondateur des prix de vertu. Le regard est également très expressif et semble ramener à la surface l'âme du personnage. Ce morceau est une des formes les plus parfaites qu'ait revêtues la pensée artistique du sculpteur, ou plutôt son sentiment d'art. Cavelier

P.-J. CAVELIER (Photog. Benque.)

était bien plus un artiste d'inspiration que de raisonnement. Élève de David d'Angers et de Paul Delaroche, il avait, dans ses débuts, ressenti surtout l'influence du premier. On la retrouve dans le *Jeune Grec remportant aux jeux olympiques le prix de la course à pied* dont il exposa le plâtre au Salon de 1840 ; dans la *Femme grecque endormie* de 1842, à laquelle fut décernée une médaille de 3e classe et qui contenait l'idée qui s'est épanouie plus tard sous la forme de *Pénélope endormie*. A cette dernière statue, exposée au Salon de 1849, il dut la médaille d'honneur, tôt remportée après son retour de Rome. Il venait alors de passer à la Villa Médicis les quatre années d'études des lauréats du prix de Rome, prix qui lui avait été décerné en 1842 en même temps que sa troisième médaille.

Cavelier eut, on le voit, des débuts extrêmement brillants. En dix années tous les succès étaient venus à lui, compensant ainsi les grosses difficultés de ses premiers pas dans la carrière artistique. Fils d'un dessinateur industriel dont les ressources étaient très limitées et la famille nombreuse, il avait dû de bonne heure s'ingénier à se subvenir à lui-même, ce à quoi il réussit en exécutant des maquettes pour les industries d'art. Mais il ne s'attarda pas dans ce genre de production, et ses efforts reçurent la première récompense que nous avons dite.

Aux œuvres de cette première manière, qui l'ont fait considérer par quelques-uns comme uniquement voué au classique grec, il convient d'ajouter la *Vérité* du Salon de 1853, *Cornélie* parue à l'Exposition universelle de 1855 avec une *Bacchante* qui complète cette période d'études dont l'artiste s'est dégagé par la suite, sinon complètement, du moins assez pour faire bonne figure en face des exigences de l'art moderne. Il y a plus de liberté dans l'exécution du fronton du Louvre, de la statue aujourd'hui mutilée qu'il fit pour l'église de la Trinité, sinon dans les figures décoratives qu'il composa pour la gare du Nord, et dans l'*Ange* qui porte sa signature sur la Tour Saint-Jacques. Dans la statue de Monseigneur Affre placée à Notre-Dame de Paris, dans la *Source* du Trocadéro, la *Science Médicale* de Bordeaux, le *Canadien* du Muséum d'histoire naturelle, nous le trouvons plus attentif à la vérité. Plus tard quand il exécuta le *Glück* de l'Opéra, œuvre maîtresse, malheureusement perdue dans l'ombre du péristyle, et vingt ans après quand il mit la main à l'exécution de la statue de Montyon, il se spiritualisa de plus en plus. La vie afflua à la surface du marbre, une flamme apparut sur les figures et l'artiste révéla des qualités qui avaient sommeillé dans les œuvres du début.

Il eut cependant des retours vers sa première manière. On peut dire qu'elle ne connut son plein épanouissement que dans l'exécution du groupe monumental la *Durance*, qui décore le Château d'eau de Marseille.

La basilique du Sacré-Cœur possède de lui un bas-relief représentant la *Naissance d'Ève*. Quant au Musée du Luxembourg, il contient deux œuvres de la jeunesse du maître, la *Cornélie* et la *Vérité*; plus un buste de Madame Cavelier. En acquérant ce dernier marbre, l'État a voulu rendre un hommage à l'épouse que le maître avait associée à ses générosités. Ils ont en commun laissé deux legs de quinze cents francs de revenu, l'un à la société du baron Taylor, l'autre à la société des artistes français.

Son enseignement à l'École des Beaux-Arts, malgré une apparente sévérité, destinée surtout à retenir ses élèves dans les bornes d'ailleurs très larges qu'il imposait à leur imagination, eut toujours en vue le développement de leur personnalité. Il voulait être pour eux bien plus un guide qu'un maître, et l'évolution artistique actuelle ne rencontra pas d'obstacle dans son atelier.

Membre de l'Institut depuis 1865, il se dévoua avec zèle à tous les devoirs de la compa-

gnie. Suivant l'expression de M. le comte Delaborde, « si dans la discussion des questions ou des faits en cause, ce zèle même pouvait parfois prendre jusqu'à un certain point les apparences de la passion, en réalité dans ces moments-là comme toujours notre honnête et vaillant confrère ne fait que suivre ingénument les inspirations de sa conscience. Nous le savions tous aussi incapable de céder à la crainte de se compromettre auprès d'autrui qu'à la tentation de capituler, si peu que ce fût, avec lui-même. »

Cavelier était né en 1813. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1853, et officier en 1861. La collection du *Magasin Pittoresque* contient deux reproductions de ses œuvres, l'une de Pénélope, tome 17, page 328, l'autre de Cornélie, tome 24, page 28.

J. Le Fustec.

LE CARNAVAL A SAINT-PÉTERSBOURG

LES BLINIS. — LES BALAGANES. — DRAMES ET FÉERIES POPULAIRES.

Suite et fin. — Voyez page 58.

Évidemment nous sommes loin des splendeurs du Châtelet, mais ces théâtres forains ne s'en tirent pas mal du tout. Rien ne manque, ni les changements à vue, ni les décors mobiles, ni les feux électriques. Les acteurs se sentent plus à l'aise que dans les drames ; ils ont beaucoup de naturel, auquel s'ajoute une certaine verve comique et jouent avec une bonhomie, une naïveté qui fait plaisir à voir.

En sortant du théâtre par le côté opposé à celui par lequel nous sommes entrés, nous tombons en pleine fête populaire. Ici, peu de dames élégantes, plus de chapeaux hauts de forme, plus de cols de castor piquetés de poils argentés ; rien que des moujiks en touloupes ou en caftanes, des femmes, assez clair-semées, en longs manteaux sombres, un mouchoir sur la tête, et de grands diables de soldats en capotes grises, flanqués d'un coupe-choux à poignée en forme de croix.

Quelques-uns sont éméchés, mais c'est au traktir qu'ils sont allés chercher leur ivresse, car ici on ne vend que du thé, du kvass et de la limonade. Presque tous croquent des noisettes ou des graines de tournesol, une de leurs friandises favorites ; la neige est jonchée de débris, de coquilles et d'épluchures.

Cette foule, tranquille comme toujours, entoure les tirs, les tentes blanches des carrousels qui tournent aux sons d'un vieil orgue de Barbarie, les boutiques volantes où s'entassent des oranges, des noisettes, des pains d'épice, des graines de tournesol, les petites baraques aux enseignes grotesques. Par-ci par-là, se dressent de ces affreuses machines qui emportent de petites cages remplies d'hommes au bout de leurs quatre bras en croix pivotant autour d'un axe horizontal. On a mal au cœur rien qu'à regarder l'horrible mouvement de tangage qu'elles impriment à leurs patients ; ceux-ci semblent d'ailleurs très heureux dans leurs paniers à salade, et chantent à tue-tête en s'accompagnant sur un accordéon.

Tout au fond, enfin, deux montagnes suisses déroulent leurs longs rubans de glace sur lesquels on voit glisser rapidement de nombreuses silhouettes de traîneaux.

Mais de toutes les baraques qui couvrent le Champ de Mars, celles qui attirent le plus de monde sont ces grands pavillons de danses munis d'un balcon sur lequel se démènent les « vieillards ». Ces vieillards sont de joyeux compères affublés d'une barbe et d'une perruque blanches, qui passent leur temps à amuser la foule avec des lazzis. Toutes ces figures de moujiks sont tendues vers eux avec de larges sourires d'aise, et de temps en temps, lorsqu'ils lancent un mot un peu salé, un gros rire secoue les épaules des auditeurs.

On en a bientôt assez de se promener parmi les rudes coudes de ces moujiks qui puent le cuir gras et se mouchent dans leurs doigts ; mais tout en reprenant le chemin de la maison, on ne peut s'empêcher de constater une fois de plus, quel fonds de bonne humeur tranquille il y a en eux. Dans cette foule où pourtant se pressent les habitants les plus pauvres et les moins civilisés de la ville, on n'aperçoit pas une figure méchante, pas un regard mauvais, pas un geste menaçant. Rien qui fasse penser aux ignobles voyous que l'on rencontre ordinairement aux fêtes populaires d'une grande ville. Ils ont tous quelque chose de bon enfant, de placide, de résigné qui frappe et va droit au cœur. Vraiment le peuple russe est un bon peuple.

A huit heures du soir, les baraques se ferment, les lumières s'éteignent et les promeneurs désertent le Champ de Mars. Alors ce sont les théâtres impériaux, les salons et les restaurants qui ouvrent leurs portes à une foule affamée de plaisir.

On danse, on joue, on soupe, on se costume ; toutes les extravagances sont permises. C'est à peine si le mouvement des traîneaux se ralentit le soir, et bien des maisons restent éclairées jusque tard dans la nuit.

Cette vie échevelée dure huit jours pleins. Puis, le dernier dimanche, au coup de minuit, le carnaval finit ; tout rentre dans le calme comme par enchantement. La religion a la police à ses ordres ; à l'heure indiquée, les orchestres se taisent, les restaurants se vident, les représentations commencées s'arrêtent, et dans le silence qui succède à cette musique de fêtes, on n'entend plus que les cloches des églises, qui rappellent aux fidèles qu'il est temps de se repentir et de prier.

Jean Kezoff.

LA VIE A BORD

Il est quatre heures du matin, l'officier de quart qu'a réveillé un timonier, monte sur la passerelle pour remplacer l'officier qui vient d'assurer le service depuis minuit. Il fait encore nuit sombre : le croiseur mouille en rade affourché sur ses ancres; il semble dormir doucement bercé par la longue houle venant du large. Quelques notes de clairon, claires et sonores, vient rappeler la vie, l'animation sur le bâtiment. Une légère bande bleuâtre paraît à l'horizon, s'agrandit, se teinte en rose, puis en rouge, les vapeurs en suspension dans l'atmosphère se dissipent lentement. Enfin le disque du soleil paraît émerger au-dessus de la mer.

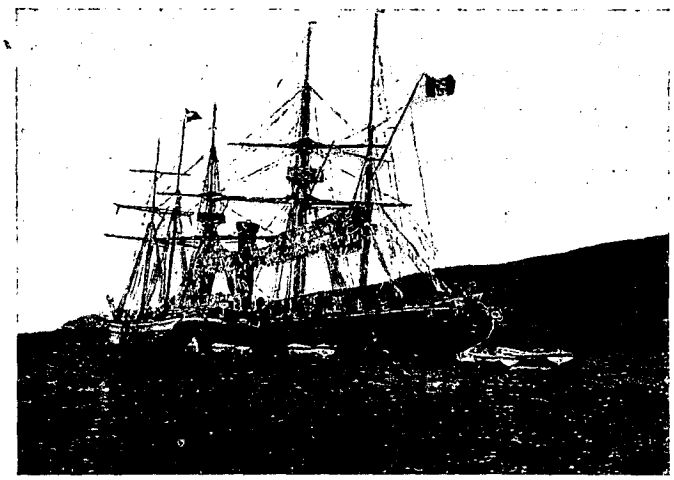

LA VIE A BORD. — Fig. 1. — Croiseur à l'ancre avec les cartahuts.

Pendant que le jour vient, la diane qui sonne le branle-bas, a fait sortir l'équipage des hamacs suspendus par deux anneaux de fer aux crochets placés dans le dortoir. Les hommes s'habillent rapidement, enfilant les vêtements larges et peu gênants, laissant les mouvements faciles, que la marine tutélaire distribue à ses serviteurs; les hublots et les sabords sont largement ouverts pour renouveler l'air, les couchettes prestement décrochées puis roulées et passées aux gabiers qui doivent les suspendre dans les bastingages.

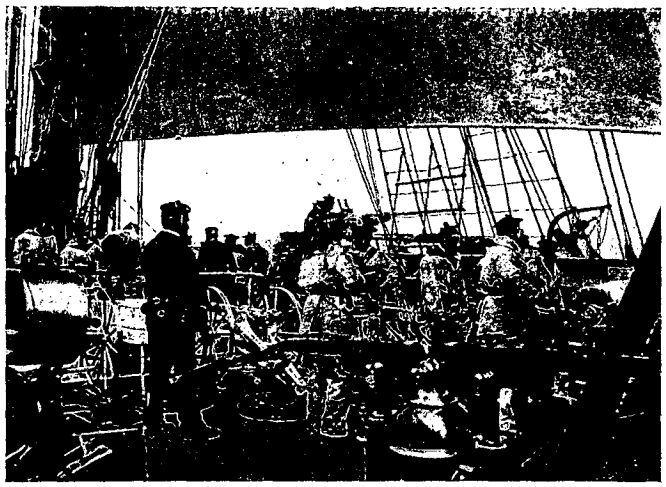

LA VIE A BORD. — Fig. 2. — Le maniement d'une culasse.

Les matelots ont quitté le dortoir et montent sur le pont, ils ont besoin de respirer l'air pur et l'aspirent à pleins poumons, attendant le petit déjeuner qui, à un commandement de l'officier de quart, va leur être distribué; déjeuner bien modeste, composé de café et d'eau-de-vie; accompagné de pain ou de biscuit. Là, l'eau-de-vie sert d'apéritif et chaque matelot boit d'abord son *boujaron* d'un seul coup, pensez donc si un coup de roulis allait faire renverser cette prébende. Le marin aime cette eau-de-vie dont le goût laisse bien à désirer, qui racle la gorge où elle passe, mais après l'ingurgitation de laquelle la respiration est plus large, plus franche, qui réchauffe et prépare l'homme à la journée de fatigue et de rude travail qu'il devra accomplir.

Le café est distribué dans des gamelles pour huit hommes, par plat, dit-on dans la marine, qui, assis en rond autour du récipient, soit à l'abri d'un canon, soit au pied d'un mât, boivent dans le gobelet en fer blanc appelé quart, la chaude boisson qui les réconforte. Après le déjeuner qui dure vingt-cinq minutes, après que l'ordre a été donné de *ramasser les plats*, les matelots procèdent à leur toilette personnelle, qui dans des seaux, appelés *seilles* par certains marins, qui dans des baquets appelés *bailles;* cette toilette pour être absolument dépourvue de recherche n'en est pas moins aussi complète que possible; nus jusqu'à la ceinture, après avoir retiré tricots et vareuses, ils font ruisseler l'eau sur leur tête, leur torse, leurs bras, se couvrant d'écume savonneuse, s'entre-aidant pour faire pénétrer l'eau partout. Cette toilette est quelquefois pénible, se dévêtir ainsi sous certaines latitudes, même sur les côtes de France, pendant la majeure partie de l'année ne paraîtrait pas sans danger, cependant l'expérience montre qu'elle est au contraire très hygiénique, et bien des hommes arrivant à bord enrhumés sont immédiatement guéris dès qu'ils reprennent la mer malgré cette toilette et malgré la corvée du lavage du pont.

La qualité première du bâtiment de guerre est d'être d'une propreté méticuleuse; la raison

n'en est pas seulement dans l'hygiène ni dans cette coquetterie qui semble innée chez le marin, de vouloir que tout ce qui est à sa portée reluise, brille, étincelle ; la propreté fait aimer le navire, on s'y attache en raison des soins qu'on lui donne ; le mal du pays, plus commun qu'on ne se le figure, est moins commun sur le navire que les soins d'astiquage et de fourbissage rendent gai.

La vie a bord. — Fig. 3. — La corvée à terre.

Tous les matins, aussitôt après la toilette des hommes, le pont est lavé à grande eau, c'est par seaux que l'eau est répandue sans cesse ; le spectacle du lavage du pont est inoubliable pour tous ceux qui l'ont vu ; tous les matetots par file de sept ou huit, bien alignés, munis de balais sans manche, le corps plié en deux, reculent à petits pas, dans un dandinement cadencé et frottent le pont qui reçoit continuellement de grands seaux d'eaux. Ils marchent ainsi à reculons, rhytmant leurs pas sur leurs coups de balais et vont jusqu'à ce que la partie dont le nettoyage leur est confié soit absolument blanchie ; l'action du balai est parfois augmentée par du sable fin répandu sur le pont, d'autres fois, au moins un jour par semaine, les hommes sont armés de briques, véritables râpes à bois, qu'ils manœuvrent à genoux, limant, frottant, raclant, polissant les bordés, les usant même, mais qu'importe, la propreté avant tout. Pour le lavage du pont, les hommes sont pieds nus, le pantalon relevé au-dessus du genou ; si cette tenue paraît dure par les froids de l'hiver alors que l'eau se glace, on n'a pas cependant constaté de réels inconvénients ; les bronchites, les refroidissements, les affections de poitrine sont plus rares dans la marine que dans l'armée de terre.

La vie a bord. — Fig. 4. — La manœuvre du canon.

Lorsque le pont balayé a été à nouveau lavé à grande eau, que cette eau a été épongée, *essardée*, à grand renfort de *fauberts* et de *badrouilles*, l'astiquage commence ; chaque matelot selon sa spécialité a un poste de fourbissage et donne à toutes les pièces de métal un poli, un brillant qui font l'admiration des visiteurs : ces soins ne sont pas pris seulement dans le port ; mais même à la mer, le même travail est accompli quotidiennement ; et tripoli, blanc d'Espagne, huile, sont employés chaque jour à faire briller le cuivre et l'acier de tout ce qui est à bord ; il y a beaucoup d'objets à nettoyer ainsi, la quantité en est fabuleuse, cependant tout passe par la main des hommes qui y emploient une *huile de coude* considérable.

Chaque matelot a une affection profonde pour les objets qu'il a à fourbir et l'émulation est grande dans l'équipage pour amener l'œuvre à bien ; tout homme a sa *moque*, en général vieille boite de conserve, où il met son huile, son tripoli et ses *bouchons gras* (petits morceaux d'étoffe), et qu'il cache soigneusement, un peu partout, au grand désespoir de certains officiers qui se plaignent de la saleté que produit une moque renversée.

Mais pendant l'astiquage, la vie extérieure du bâtiment a commencé ; les premières embarcations qui se rendent à terre ont été armées ; elles vont chercher les choses nécessaires à la vie du bord ; la *poste au choux*, le canot aux vivres, vont prendre le bœuf, le pain, et conduire les cuisiniers au marché ; ils emportent aussi les gradés dont la présence est nécessaire à terre, et le vaguemestre qui va à la poste pour le premier courrier.

Le quart de quatre heures à huit heures est terminé quelques minutes avant huit heures,

l'officier de quart fait rassembler la garde et la fait aligner sur le pont; une cérémonie dont la grandeur touche profondément le marin, va affirmer la nationalité du bâtiment, les timoniers sont prêts à hisser le pavillon frappé sur sa drisse, le silence le plus complet règne à bord; « attention pour les couleurs » crie l'officier de quart, « Envoyez! » commande-t-il à nouveau quand tout est prêt, et le pavillon monte majestueux, les clairons et les tambours

LA VIE A BORD. — Fig. 5. — Le départ du canot aux vivres

sonnent et battent au drapeau, les factionnaires qui ont chargé leurs fusils de cartouches à blanc, tirent, tous les hommes se tournent vers l'arrière et se découvrent jusqu'à ce que le pavillon soit hissé à bloc.

Cette cérémonie, même sur les côtes de France, émeut tous les officiers et matelots; le pavillon est l'emblème de la patrie et les sentiments profonds qui s'emparent de l'équipage au moment où les couleurs flottent, frissonnent dans le ciel clair, sont éprouvés par tous, depuis le novice jusqu'au commandant.

Les couleurs hissées, le bord prend un caractère tout militaire; les exercices, le service commencent. Parmi nos gravures, figurent deux photographies des scènes de l'école du canonnier; une des plus importantes spécialités des équipages de la flotte.

L'une représente la démonstration d'une culasse: sous la direction d'un maître canonnier, un matelot fait l'école; dans l'autre, le canon est placé pour le pointage; la manœuvre a lieu au commandement d'un officier du bord.

RACIN.

COMMENT J'APPRIS A FAIRE UNE OMELETTE!

Suite et fin. — Voyez page 50.

— Bien. Donnez la casserolle ma brave fille; le beurre, la farine, les oignons... Donnez tout cela et fiez-vous à moi du soin de votre plat.»

La pauvre vieille croyait rêver. Elle tremblait si bien qu'au lieu de mettre la cuillère de fer dans les mains de Dumas, elle la laissa tomber à terre.

Je la ramassai:

— « C'est ça, vous serez mon aide, ma petite enfant... »

Je me redressai fièrement. Il me dit encore:

— « Marichon s'occupera de son poulet et de ses légumes, *nous*, nous nous chargeons du reste. »

J'étais un aide bien médiocre. Il m'était défendu d'habitude, d'entrer à la cuisine, et j'y étais aussi novice pour y trouver les objets nécessaires que notre cuisinier improvisé. Bravement Alexandre Dumas se mit à l'œuvre. Il s'assura du feu, des épices, de tous les accessoires nécessaires pour mener son civet à bien.

Pendant que le dîner cuisait, entre temps, lui et mon père causaient. Ils s'occupaient de sujets de littérature, de poètes, d'auteurs amis qu'ils comptaient dans les lettres et au théâtre; et certes, jamais la cuisine de Marichon n'avait retenti de noms aussi ronflants.

J'étais vive et un peu touche-à-tout. Ne me voyant pas surveillée, je vais mettre la main dans un panier, d'où, croyant retirer une poire, je sors un objet de même forme que je laisse tomber à terre... C'était un œuf! Il se cassa, s'étala sur les carreaux en y laissant les traces de ma maladresse. Alexandre Dumas avait la cuillère à pot à la main. Il la lève d'un geste brusque et se met à me poursuivre. J'en conçois une telle frayeur que bientôt hors de la cuisine, je n'ose plus y rentrer.

Cela avait amusé mon père et son ami. Si bien que, lorsque forte de mon titre d'aide, je crus pouvoir aller reprendre ma place auprès du chef, cette malheureuse cuillère se levant de nouveau — tout mon courage disparut.

Ce manège excita la compassion de Dumas et je l'entendis dire à mon père:

— « Je l'ai taquinée, la pauvre enfant, je lui dois une réparation. Et m'appelant:

« Venez ici, Louise. Je veux faire avec vous, mais avec vous *seule*, une superbe omelette. D'abord il faut vous apprendre qu'avant de mettre les œufs dans la poêle, il ne faut pas les casser par terre. »

Marichon, à ces explications riait à se tordre. Jamais elle n'avait montré ainsi sa mâchoire démeublée. Alexandre Dumas continuait:

— « Oui, on les casse dans un vase profond pour les battre... Cherchez un saladier. »

J'étais fort en peine; un saladier! où y en

avait-il un?... Les saladiers, je ne les voyais jamais qu'à table.

Marichon vint à mon secours. Dumas cassa un œuf, puis deux, puis trois, et ses grands-bras s'allongeant sur les miens, il me dirigea dans cette opération pour tous les autres œufs à casser.

J'étais ravie !

— « Parfait ! » fit l'auteur des Trois Mousquetaires. « Ça va bien ; c'est une élève modèle ! »

Il alla prendre une fourchette et se mit à battre les œufs avec une force de poignet que je n'aurais pas voulu sentir s'exercer sur mon dos. Il me fit battre les œufs à mon tour; puis il les assaisonna de sel, de poivre, de fines herbes hachées, et procéda enfin au grand acte de l'omelette dans la poêle.

Marichon jeta un fagot sur le feu, qui se mit bientôt à flamber, dans la grande cheminée. Alors, Alexandre Dumas, tenant à la main la poêle dans laquelle il avait mis un morceau de beurre, se posta devant le foyer et m'appela à ses côtés. Je vois encore sa bonne figure illuminée par la flamme, je le vois riant à son œuvre qui s'accomplissait, et, penché sur l'omelette qu'il remuait, tournait et retournait pour finir par la servir avec une élégance sans pareille, dans un grand plat tenu par Marichon.

— « Voilà l'omelette faite, ma petite amie, » me dit l'excellent homme, et se tournant vers Marichon :

— « Vous me donnerez un bon point, n'est-ce pas? »

La vieille servante sourit, et, pour un peu plus, elle eût pleuré d'attendrissement.

Et voilà comment j'appris à faire une omelette !

LOUISE DE BELLAIGUE.
née de BEAUCHESNE.

EMBACLES ET DÉBACLES

Suite et fin. — Voyez pages 30 et 42.

Ces charges peuvent atteindre une grande importance comme cela s'est vu en particulier à Saumur lors du grand hiver de 1879-80, et l'explosion de fourneaux de 40 ou 50 kilogrammes de poudre ne va pas sans briser les carreaux des maisons voisines et nécessiter des mesures de précaution pour écarter à une distance considérable le public qui pourrait payer cher le spectacle éminemment curieux de la gerbe d'eau mêlée de glaçons que la détonation fait jaillir tout à coup à une grande hauteur.

Les banquises sont souvent très difficiles à détruire, justement parce que les moyens d'action des ingénieurs sont limités par le soin de la sécurité des habitations voisines, et c'est plutôt en s'inspirant des circonstances particulières dans lesquelles elles se sont produites, qu'ils parviennent à en avoir raison par des méthodes appropriées à chaque cas particulier, et dont l'originalité peut aller très loin. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple : en janvier 1880, au confluent de la Loire et de l'Indre, une accumulation de glaces amollies par le dégel résistant à tous les efforts de la dynamite, on imagina d'employer contre elle le tir du canon et après avoir reçu quatre-vingts obus, le glacier se trouva suffisamment ébranlé pour que sa dislocation pût être complètement achevée à l'aide d'une vingtaine de kilogrammes de dynamite employés par charges de deux à trois livres.

L'attaque des banquises présente encore de grosses difficultés quand elles se sont formées par amoncellements contre des piles de ponts. L'emploi des explosifs devient alors des plus délicats, car il est toujours à craindre que leur détonation n'amène un ébranlement des maçonneries. Afin de diminuer l'intensité de la transmission à ces maçonneries de l'ébranlement produit dans les glaces par la destruction des explosifs, il a été reconnu indispensable de toujours décoller avec soin les glaçons en prise avec les piles avant de faire agir les explosifs.

Quand les amas de glace arrêtés par les ouvrages d'art contiennent des pièces de bois ou autres matériaux solides noyés dans la masse gelée, les difficultés de destruction de ces banquises sont encore plus grandes. Avant de s'attaquer à l'embâcle elle-même, il faut, en effet, enlever tous les débris qu'il est possible de détacher par l'emploi des outils brise-glaces, puis détruire sur place les pièces de bois ou troncs d'arbres trop fortement engagés en forant à leur intérieur des trous à la tarière et faisant éclater dans ces trous les pétards de dynamite ou de mélinite destinés à diviser les bois en fragments de moindre importance.

Une autre cause d'obstruction des cours d'eau peut encore se présenter, qui déjà lorsque les eaux sont libres, entrave beaucoup la navigation, surtout dans les canaux, et qui, quand les eaux sont prises, revêt un caractère de gravité exceptionnel. Souvent des chalands chargés, dont la manœuvre est toujours difficile, s'échouent soit près les rives des fleuves, soit contre les piles des ponts, soit au milieu des canaux creusés de main d'homme, obstruant en partie, et dans ce dernier cas souvent complètement, la voie navigable.

En temps ordinaires les bateaux coulés ou échoués sont relevés, renfloués ou détruits sur place, par divers moyens qui peuvent être également employés par les fortes gelées. Mais quand les eaux qui les entourent sont prises il y a lieu avant toute chose d'entailler et d'enlever la glace autour d'eux et d'empêcher la croûte solide de se former à nouveau, en agitant l'eau continuellement.

Si les bordages du bateau dominent tous le niveau de l'eau, on aveugle les voies d'eau qui ont pu se produire au moyen de bâches placées extérieurement, puis on décharge le bateau et enfin avec des pompes, on épuise le liquide qu'il contient, de façon à l'alléger suffisamment pour le rendre flottable.

Si les bordages sont immergés il faut envoyer un scaphandrier réparer sommairement les parties hors de service, en clouant de nouvelles planches si le bateau est en bois, en boulonnant des plaques de tôle sur les régions endommagées si le bateau est en fer. Comme dans le cas précédent on l'allège ensuite le plus possible et, si cela est nécessaire, on a recours à des treuils, grues ou vindah pour soulever la coque au moyen de chaînes passées sous la quille.

Si le bateau est renversé on cherche à le redresser en employant les mêmes appareils et en chargeant sa quille de poids flottables.

On peut encore avoir recours au cloisonnement pour rendre plus léger que l'eau tout ou partie d'un bateau fortement endommagé dans sa portion médiane.

Enfin, si la coque parait en trop mauvais état pour pouvoir être remise à flot, on tente de la briser en faisant effort sur des chaînes fixées aux diverses parties de cette coque.

Quelle que soit la méthode employée pour dégager le cours d'eau embarrassé par l'échouement d'un bateau, on se rend compte combien la gelée apporte de difficultés nouvelles à ces manœuvres, déjà si délicates et rend plus pénible le travail des ouvriers. En particulier, les scaphandriers dont l'intervention en pareil cas est presque toujours indispensable, voient redoubler alors les épreuves auxquelles ils sont ordinairement soumis.

Le moment le plus terrible pour le scaphandrier, en temps de gelée, est celui où il sort de l'eau ; à ce moment, en effet, son scaphandre se recouvre d'une épaisse couche de glace et même, se gelant, devient dur comme du bois, ce qui rend très difficile son démontage. Pendant cette opération, le malheureux ouvrier, que son travail sous l'eau a échauffé d'autant plus que la température y était beaucoup moins basse qu'à l'extérieur, se refroidit rapidement dans une immobilité forcée. Aussi, un pareil métier exige-t-il des hommes au tempérament exceptionnel, en hiver plus encore qu'en été, où, cependant l'obligation dans laquelle ils se trouvent de travailler à jeun, gênés dans l'atmosphère viciée de leur scaphandre mal renouvelée, et au sein d'un véritable bain de vapeur produit par l'échauffement de leur corps, les expose déjà à de nombreux dangers.

Par la gelée, des périls d'autre nature viennent aussi s'ajouter à ceux de l'action sur leurs organes des refroidissements brusques ; les appareils qui les mettent en communication avec leur aide resté à la surface de l'eau au-dessus d'eux, tuyaux acoustiques ou téléphone, cordes de sauvegarde, etc., fonctionnent plus mal et ils sont moins assurés de pouvoir être secourus à temps. Enfin, le scaphandrier qui, ordinairement travaille les mains nues pour mieux suppléer par le toucher à la difficulté qu'il éprouve de se guider par la vue, est obligé, quand l'eau est trop froide, de revêtir des gants imperméables, qui gênent beaucoup ses mouvements et rendent son travail encore plus lent.

Aussi, bien qu'il soit possible de travailler, même au scaphandre, pendant la nuit, en éclairant le chantier, soit au moyen de lampes électriques, soit au moyen de torches tenues simplement dans le voisinage de la surface de l'eau, les opérations de renflouement des bateaux coulés deviennent si longues par les temps de fortes gelées que, le plus souvent, on en est réduit pour dégager les cours d'eau à détruire leurs coques au moyen des explosifs, méthode que l'on est encore obligé d'employer, quand leur chargement se prenant en masse, résiste aux efforts des dragues ou des pinces qui servent ordinairement à les en alléger.

En résumé, le rétablissement de la navigabilité des cours d'eau gelés ne présente pas de grandes difficultés, ce n'est qu'une affaire de temps et de main-d'œuvre. La destruction des amas de glaces qui menacent les ouvrages d'art est plus délicate, surtout quand ces amas contiennent des débris solides importants ; mais grâce aux explosifs brisants on peut espérer en venir toujours à bout suffisamment à temps pour préserver les ouvrages menacés, et l'on peut dire que l'on sortirait toujours victorieux de la lutte contre les glaces qui encombrent nos fleuves et nos canaux, si l'on ne se décidait pas quelquefois bien tard à les attaquer, et si souvent l'ingénieur ne se trouvait pas contrarié par des considérations d'économie de temps, de main-d'œuvre et d'explosifs, ces dernières, trop fréquemment regrettables par leurs conséquences terribles.

LÉO DEX.

UNE CAPTURE (1793)

En attendant l'avènement du dramaturge qui mettra à la scène l'épopée de la Chouannerie, les peintres ont depuis longtemps abordé ce sujet. Balzac avait déjà dans ses *Chouans* établi des caractères que nous n'avions pas aperçus dans des ouvrages oubliés tels que la *Vendée militaire*. Plus philosophe que les auteurs attachés à une glorification littéraire de la guerre des Géants, il avait analysé l'âme fruste de Marche-à-terre et mis en relief dans son cadre normal l'indomptable nature des Vendéens et des Bretons soulevés. Il avait de la sorte pré-

paré le terrain sur lequel les peintres d'aujourd'hui peuvent marcher à coup sûr. La vérité des types, des allures, des costumes et du paysage qui commanda le feu sur la lande d'Auray.

On ne peut en effet porter plus loin ses investigations. Les débris qui habitèrent les bois pendant tout le premier empire ressemblaient bien plus à des fugitifs qu'à des belligérants. Quant au soulèvement de 1832, il se heurta à l'indifférence de l'aristocratie, punie d'ailleurs par l'incendie de quelques châteaux. Les menus

où s'agitaient les Chouans, suffit à traduire dans sa grandeur tragique la terrible page d'histoire dont le dernier mot a été dit par l'officier

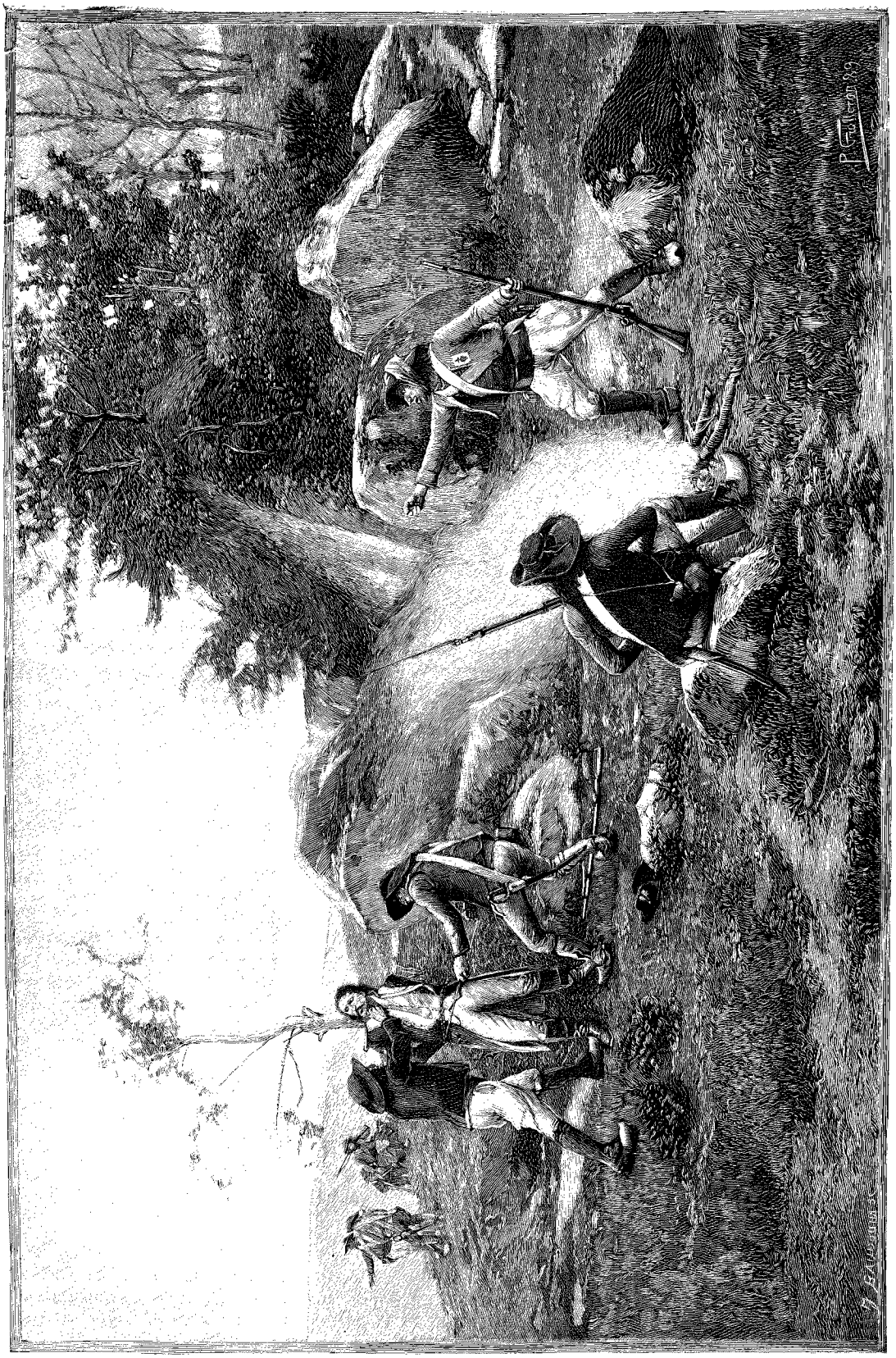

Une capture. — Peinture de Grolleron. — Gravé par Baudoin.

faits qu'il peut fournir à des mémoires n'auraient pas une portée plus grande que de satisfaire la curiosité locale.

En peignant *Une Capture*, M. Grolleron a reproduit un des épisodes communs à toutes les guerres possibles.

Un officier *bleu* a été fait prisonnier au cours d'une reconnaissance hasardeuse, ou d'un trajet nécessité par un changement de poste. Entraîné près d'un arbre, il est ligotté et mis hors d'état de se défendre. Un inconnu pèse sur la scène : est-il condamné à mort, ou bénéficiera-t-il de cette générosité des Vendéens qui leur faisait relâcher leurs prisonniers après les avoir tondus? Si l'on s'en rapporte à la date que l'artiste attribue à l'épisode, l'implacabilité pour le vaincu n'était pas encore la loi.

L'officier que nous présente M. Grolleron regarde fièrement ses ennemis. Ceux-ci, partagés entre la colère et la curiosité s'éparpillent dans le rude paysage où le granit pointe partout. Ici ils se réchauffent près d'un maigre feu. A gauche, d'autres personnages explorent du regard la vallée qu'on devine entre la crête où se passe la scène et la ligne de collines qui ferme l'horizon de ce côté. Du même point arrive une nouvelle troupe de Chouans; et, au centre, un paysan sans armes, le chef peut-être de ces Vendéens, maintient l'officier pendant que l'un de ses hommes serre la corde qui attache le bleu à l'arbre.

La scène est vraie, et d'une composition où l'artiste a déployé les qualités qui l'ont fait connaître du public comme peintre militaire, et qui lui firent décerner une médaille de 3e classe au Salon de 1886 et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889.

MAB-YANN.

BETTERAVE ET SUCRE ARTIFICIELS

L'attention du public est actuellement attirée sur un procédé, — que j'ai, des premiers, signalé (1) — de fabrication artificielle du sucre. Cette curiosité est bien légitime. Si, en effet, il est réellement possible d'obtenir du sucre par la simple combinaison à travers un bloc de pierre ponce platinée (qui jouerait le rôle d'une betterave artificielle) de gaz aisément produits en grande quantité; et si, réellement, ce sucre artificiel revient à 6 centimes le kilogramme, une telle découverte ne saurait intéresser uniquement les cultivateurs et les industriels. La révolution qui en serait la conséquence s'exercerait au profit de tous, car tous nous sommes des consommateurs de sucre, et cette consommation est considérable : 480 millions de kilogrammes pour la France seulement, en 1893, c'est-à-dire en moyenne 12 kilog. 64 par habitant.

Depuis longtemps, les chimistes s'efforçaient de produire du sucre directement, par synthèse, c'est-à-dire par la combinaison d'éléments simples. Après MM. Thénard, père et fils qui le tentèrent vainement les premiers, M. Maumené, en soumettant à l'action de l'effluve électrique trois gaz : acide carbonique, ethylène, vapeur d'eau, obtint des corps de la famille des sucres; mais le produit obtenu ne contenait pas trace de sucre normal ou saccharose dont la formule chimique est $C^{12} H^{22} O^{11}$, c'était un mélange de diverses glucoses qui diffèrent de la saccharose par une molécule d'eau en plus et dont la formule est par conséquent $C^{12} H^{24} O^{12}$. De son côté, M. Fischer, l'habile chimiste allemand, entreprenait récemment de remarquables expériences sur la synthèse des sucres. En faisant subir à un liquide volatil, à vapeurs irritantes, l'aldéhyde acrylique ou acroleïne, de nombreuses substitutions et transformations, il obtint des glucoses, et, en particulier, de la lévulose, ayant absolument les propriétés de la lévulose extraite des fruits ou du sucre interverti. Mais il ne put réussir à remonter de la lévulose au sucre de canne ou de betterave; il lui fut impossible d'enlever à la lévulose la molécule d'eau dont l'élimination aurait donné comme résultat du sucre normal.

Le procédé de fabrication par synthèse du sucre cristallisable, actuellement proposé, est dû à un chimiste italien, M. Pellegrini. Le sucre ordinaire est, comme on sait, le produit de la combinaison de trois corps simples : charbon, hydrogène, oxygène, associés dans les proportions suivantes: 12 molécules de charbon, 22 d'hydrogène, 11 d'oxygène; d'où sa formule $C^{12} H^{22} O^{11}$. M. Pellegrini estime qu'avant de s'unir pour former de la saccharose, le charbon, l'hydrogène et l'oxygène se combinent entre eux, deux à deux, constituant de l'acide carbonique (Co^2) de l'ethylène ($C^2 H^4$) et de l'eau ($H^2 O$); puis ces trois corps s'associent dans les proportions suivantes : 4 molécules d'acide carbonique, 3 d'ethylène, 3 d'eau; et le résultat de cette combinaison est la saccharose. Cette explication, il faut le reconnaître correspond à la formule du sucre normal; on peut, en effet écrire l'équation chimique suivante qui traduit exactement la théorie de M. Pellegrini :

$$\underbrace{4\ Co^2}_{\text{4 acide carbonique}} + \underbrace{4\ C\ H^4}_{\text{4 ethylène}} + \underbrace{3\ H^2 O}_{\text{3 vapeur d'eau}} = \underbrace{C^{12} H^{22} O^{11}}_{\text{sucre}}$$

On conçoit que ces trois gaz : acide carbonique, ethylène, vapeur d'eau ne peuvent se combiner de façon à produire du sucre, que dans certaines conditions particulières, et sous certaines influences. M. Maumené avait, sans succès, eu recours aux effluves électriques; M. Pellegrini utilise le phénomène de l'osmose. Dans une caisse divisée en deux compartiments par une cloison de pierre ponce platinée, préparée comme je l'expliquerai plus loin, il fait arriver d'un côté un courant de gaz carbonique, de l'autre un courant de gaz ethylène; de la vapeur d'eau, par intermittences, circule dans l'appareil; les trois gaz pénètrent par osmose à travers la ponce platinée, s'y combinent, et, le produit de la combinaison sous l'action osmotique, est un sirop blanc qu'il suffit de concentrer pour obtenir, affirme M. Pellegrini, du sucre pur. Tel est sommairement indiqué le principe de l'appareil. Voyons-en le détail : l'explication sera facile à suivre grâce aux trois dessins ci-contre qui représentent : la figure 1, une vue en perspective de l'ensemble de l'appareil; la figure 2, une coupe longitudinale du bloc poreux, — betterave artificielle — la figure 3, une vue de face de ce bloc.

M. Pellegrini prend un cube A de pierre ponce, corps très poreux et très perméable aux gaz. A l'intérieur de ce cube sont pratiqués des canaux *a* parallèles, ne traversant pas de part en part le bloc, mais, comme l'indique la figure 2, partant les uns : de la face B pour s'arrêter à 20 millimètres environ de la face C, les autres de la face C pour s'arrêter à 20 millimètres de la face B. Ces canaux qui ont trois millimètres de diamètre sont disposés en quinconce.

Le cube de pierre ponce ainsi préparé est lavé soigneusement d'abord avec de l'eau acidulée à l'acide sulfurique, puis avec de l'eau pure, jusqu'à ce qu'il ne reste plus une

(1) Voir supplément du *Magasin Pittoresque* du 1er février 1894.

trace d'acide. Après l'avoir bien séché dans une étuve, on le fait bouillir, pendant une heure, dans une solution de bichlorure de platine ; on augmente ainsi la porosité de la pierre ponce. Enfin la pierre ponce platinée est calcinée dans un four à moufle chauffé au rouge.

Lorsque le cube A est refroidi, on le place dans une caisse rectangulaire D, d'une longueur intérieure triple de celle du cube, mais dont la largeur et la hauteur sont rigoureusement égales à celles du cube. Celui-ci est disposé dans le milieu de la caisse, de manière que les canaux *a* soient horizontaux et disposés dans le sens de la longueur de la caisse. Le cube de pierre ponce est maintenu entre deux plaques d'acier percées de trous correspondant exactement aux origines des canaux, de façon que les gaz qui arrivent dans chacune des chambres A' et A" pénètrent de chaque côté dans la pierre par les conduits *a* qui y sont été ménagés. Cette caisse D est hermétiquement close; aucune issue autre que les conduits *a* n'est donc offerte aux gaz.

Sur les faces E et F de la caisse aboutissent des tubes *e* et *f* dont l'un amène l'acide carbonique et l'autre l'ethylène. Sur chacun de ces tubes sont placés des organes permettant de régler et de mesurer les volumes de gaz introduits, volumes qui doivent être égaux 4 volumes d'acide carbonique pour 4 volumes d'ethylène, comme le veut la théorie de M. Pellegrini. Un manomètre H indique la pression à l'intérieur de la caisse. Un robinet J permet de régler l'arrivée de la vapeur d'eau. Sur le fond de la caisse sont disposés deux tuyaux K destinés à vider l'appareil et à recueillir le liquide résultant, lorsque le robinet K a été ouvert.

Pour faire fonctionner l'appareil, on ferme les robinets K et J et on ouvre les robinets *a* et *b*. On refoule alors à haute pression dans la chambre A' l'ethylène et dans la chambre A" l'acide carbonique, en ayant soin de régler l'arrivée des deux gaz de façon que les volumes refoulés soient égaux. Au bout de quelques instants, on ouvre le robinet J et on fait arriver dans les deux chambres de la vapeur d'eau à une pression égale à celle de l'ethylène et l'acide carbonique.

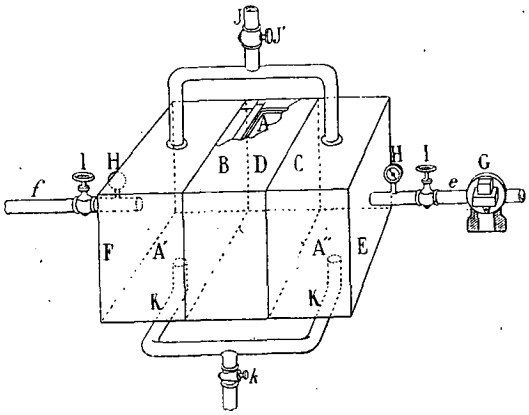

Fig. 1. — Ensemble de l'appareil pour la production artificielle du sucre.

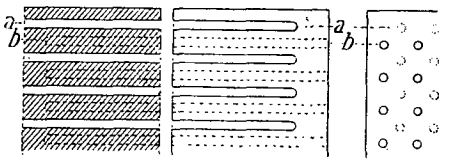

Fig. 2. — Coupe longitudinale du bloc poreux dans lequel les gaz se combinent pour produire du sucre.

Fig. 3. Vue de face de ce bloc

L'appareil s'échauffe rapidement. On laisse arriver les gaz pendant une demi-heure environ. Les gaz pénètrent par osmose à travers la pierre ponce, s'y combinent; et on extrait par le robinet K un sirop contenant 25 0/0 de sucre, en quantité égale à la capacité de l'une des deux chambres A' A". On laisse refroidir; et on peut ensuite procéder à une nouvelle opération. Les jus sucrés sont ensuite traités par les procédés ordinaires de raffinerie.

Tel est l'appareil qui, s'il faut en croire l'inventeur, permet de réaliser par osmose la synthèse du sucre cristallisable en partant de l'acide carbonique, de l'ethylène et de l'eau. Et comme on sait obtenir ces trois corps en partant des éléments : charbon, hydrogène, oxygène, le procédé de M. Pellegrini réaliserait, en définitive, la synthèse du sucre à partir des éléments.

L'annonce de cette découverte devait provoquer des protestations : on en a formulé en effet, bientôt de nombreuses et d'énergiques. M. Maumené notamment s'est appliqué à établir que, en se conformant aux indications fournies par M. Pellegrini, il est absolument impossible d'obtenir du vrai sucre : peut-être, déclare-t-il, obtiendra-t-on du glucose « mais avec cent fois plus de dépenses que par l'amidon et l'acide ou les autres procédés connus ». Pour lui, en effet le produit obtenu à la sortie de l'appareil de M. Pellegrini ne peut être qu'un mélange de plusieurs acides, l'acide oxalique notamment ; et s'il se produit un peu de glucose, c'est par suite d'une action qui ne correspond nullement aux conditions du brevet de M. Pellegrini.

Il affirme enfin que le sucre — au cas où il s'en produirait vraiment — ne pourrait pas revenir à moins de 55 centimes le kilo.

J'ai impartialement exposé le procédé et les objections qu'on y a faites. La parole est maintenant à M. Pellegrini. C'est à lui de prouver, par des expériences irréfutables, faites en présence et sous le contrôle de personnes autorisées et loyales, qu'il peut réellement fabriquer du sucre, dont le prix de revient serait 6 centimes le kilo, au moyen des trois gaz : acide carbonique, ethyline et vapeur d'eau. Alors seulement nous pourrons préciser la véritable valeur de la découverte. Je ne demande qu'à être convaincu de l'excellence du nouveau procédé; mais, dans l'état actuel de la question, je crois sage de rester sur la réserve la plus absolue.

PERRON.

HENRI HEINE ET LES FRANÇAIS

La correspondance intime de Henri Heine avec sa famille vient d'être publiée par les soins du neveu du célèbre écrivain. On sait que Heine, vivement épris de la France, y vint habiter en juin 1831. Paris le conquit bien vite. Voici sur les Français le passage d'une lettre retrouvée dans sa correspondance et qui dit assez son enthousiasme :

O parfum de la politesse, délicieux comme la saveur de l'ananas, s'écrie-t-il, comme tu as fait du bien à mon âme, qui a été saturée en Allemagne, de fumée de tabac, d'odeur de choucroute et de grossièreté ! Mais, indépendamment de la politesse, le langage du peuple français a pour moi je ne sais quel cachet de distinction ; telle dame de la Halle parle mieux qu'une chanoinesse allemande, fière de ses soixante-quatre aïeux.

MORIZ JOKAI

La journée du 6 janvier 1894 restera une date mémorable dans l'histoire de la Hongrie. Les fêtes organisées en l'honneur de Jokai n'étaient pas seulement une solennité littéraire, elles avaient surtout un caractère national. Les Magyars ont voulu affirmer une fois de plus l'existence de leur patrie en célébrant avec un exubérant enthousiasme le cinquantième anniversaire des débuts poétiques d'un écrivain qui a eu la rare fortune de faire vibrer pendant un demi-siècle, les idées, les sentiments, les aspirations et les espérances de ses concitoyens.

MORIZ JOKAI.

Jokai est un drapeau vivant, tel est le secret de sa popularité.

A force de fouiller dans les ouvrages d'Ovide, les érudits ont reconstitué la biographie du poète latin. Sans en avoir conscience, l'auteur des *Métamorphoses* et des *Elégies* avait disséminé dans ses vers l'histoire de sa vie. De longues et patientes investigations ne seraient pas nécessaires pour découvrir de semblables renseignements dans les œuvres du grand écrivain hongrois. Son enfance et sa première jeunesse sont racontées tout au long dans un de ses romans. Sous prétexte d'écrire les aventures de la *Dame aux yeux vert de mer*, Jokai introduit ses lecteurs dans la maison de Comorn où il est né, et il leur fait connaître ses parents. Ensuite il les initie à tous les détails de sa vie d'écolier et rappelle avec orgueil les succès qu'il a obtenus dans ses études classiques et dans les cours de danse. Bientôt le récit du brillant écrivain prend un intérêt plus vif ; Jokai vient de sortir du collège et se voit condamné par la volonté de sa famille aux tourments d'une vocation contrariée.

Son père qu'il avait perdu d'assez bonne heure avait occupé un emploi au comitat de Comorn, son frère aîné à peine arrivé à sa majorité était entré dans la carrière administrative, aussi les plus proches parents du futur romancier ne pouvaient-ils comprendre qu'il manifestât un profond dédain pour une situation où il aurait trouvé des moyens d'existence assez modestes, sans doute, mais régulièrement assurés.

Jokai fit son droit par obéissance et obtint son diplôme d'avocat ; mais tout en s'inclinant devant la volonté de sa famille, il n'avait pas renoncé à la littérature sans arrière-pensée. A l'âge de dix-sept ans il publiait une nouvelle intitulée le *Jugement de Dieu* qui était couronnée par l'Académie de Pesth ; deux ans plus tard il composait un drame, le *Jeune Juif*, qui obtenait également une pareille récompense. Il hésitait encore sur le choix de la carrière qu'il allait suivre lorsque l'insurrection de 1848 vint mettre fin à ses tergiversations.

La révolution hongroise de 1848 a été conduite par des poètes et c'est peut-être pour cela qu'elle a si mal tourné, mais à défaut du succès les chefs de ce soulèvement national réussirent tout au moins à lui donner les allures d'une épopée.

Avec son ami Alexandre Petœsi dont les vers enflammés surexcitaient le patriotisme magyar, Moriz Jokai qui avait à peine vingt-trois ans fut un des apôtres les plus fougueux de la guerre d'indépendance. Un soir, au théâtre de Pesth pendant la représentation, un jeune homme portant la toque à aigrette rouge, le dolman à brandebourgs et le sabre à fourreau de cuir se précipite sur la scène, couvert de boue, ruisselant de pluie et adresse aux spectateurs une belliqueuse harangue. L'enthousiasme fut si vif que l'actrice chargée du principal rôle offrit à l'orateur de devenir son époux. Quelques jours plus tard était célébré le mariage de Jokai avec mademoiselle Rosa Laborfalvy, la plus célèbre tragédienne de la Hongrie.

Le voyage de noces se fit dans les rangs d'une armée en campagne, et la lune de miel se passa dans l'exil. Fait prisonnier à la suite de la capitulation de Villagos, le plus compromis des chefs et des poètes de l'insurrection parvint à s'évader grâce au dévouement et à la présence d'esprit de sa femme. Ce ne fut pas sans difficultés que les deux époux réussirent à gagner la frontière et à se réfugier sur le territoire ottoman.

A partir de ce jour, l'infatigable écrivain se mit à produire des romans avec une fécondité qui n'a jamais été égalée, le *Nabab hongrois*, le *Sultan Carpathe*, les *Pauvres riches*, le *Roman du siècle prochain*, le *Diamant noir*, le *Mien*, le *Tien et le Sien*, le *Joueur qui gagne*,

Aimé jusqu'à l'échafaud, et un grand nombre d'ouvrages dont il serait trop long d'énumérer les titres forment un total de plus de deux cents volumes.

L'auteur du *Diamant noir* est l'Alexandre Dumas de la Hongrie, un Alexandre Dumas aussi fécond et plus audacieux que son devancier, aussi habile à embrouiller et à dénouer les fils d'une intrigue, mais incapable d'apporter autant de charme dans les détails d'exécution. C'est l'amour de la terre natale qui reparait à chacune des pages de Jokai; c'était la Hongrie qu'il célébrait dans le *Sajo*, c'est-à-dire dans le *Sel*, recueil des chants de guerre composé à l'époque où il faisait le coup de feu contre les soldats de l'empereur François-Joseph, c'était encore la Hongrie dont il exaltait la gloire avec un enthousiasme que l'âge n'avait pas refroidi à l'époque où l'ancien rebelle de 1848, devenu le collaborateur de l'archiduc Rodolphe, acceptait la mission d'écrire une histoire ou plutôt une apologie du royaume de Saint-Étienne pour la colossale entreprise, à la fois littéraire et politique, où le malheureux Prince qui devait avoir une fin si mystérieuse voulait réunir une collection d'ouvrages consacrés à chacun des peuples de la monarchie des Habsbourgs.

Dans l'exil et dans la faveur, dans ses chants de guerre aussi bien que dans ses romans, dans les articles publiés dans le *Hon* aussi bien que dans ses discours à la Chambre des députés de Budapest, Jokai a été le patriote par excellence, le porte-parole de la Hongrie.

G. Labadie-Lagrave.

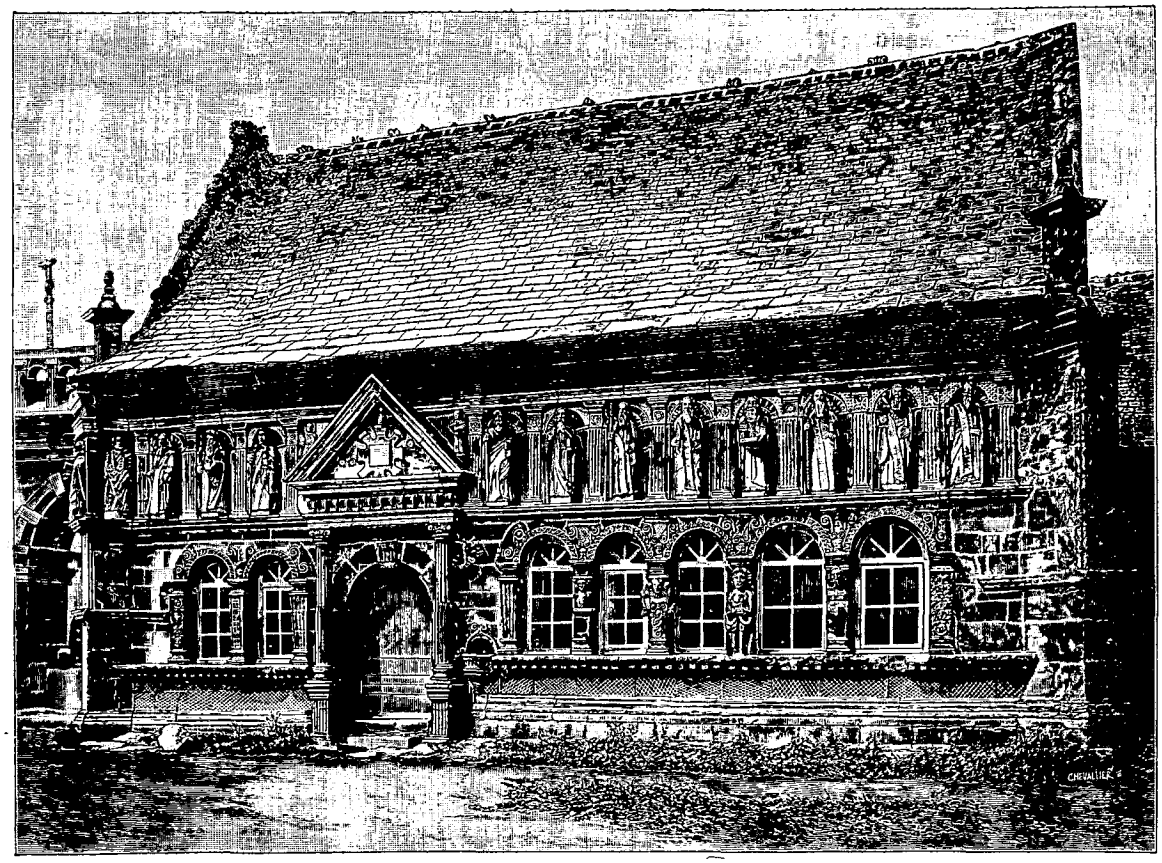

L'ossuaire de Sizun.

L'OSSUAIRE DE SIZUN

Parmi les surprises que la Bretagne réserve à ses visiteurs, la plus étrange et la plus curieuse peut-être est la rencontre de certains édifices d'architecture grecque. Le *Magasin Pittoresque* a déjà reproduit l'arc de Sizun (1) qui, avec l'Ossuaire ci-dessus, le Champ des Martyrs à Sainte-Anne d'Auray, et d'autres constructions néo-grecques de ce siècle, compose un petit nombre de spécimens de cet art. En revanche, sur cette terre où le gothique fleurit pour ainsi dire de lui-même, ces monuments se dressent avec l'audace d'un formidable contre-sens. Le fronton, le plein-cintre et les splendeurs des trois ordres n'ont que faire au milieu d'une nature aussi touffue : les grandes lignes arides et nettes des horizons du Midi peuvent seules mettre au point la beauté de cette architecture. Ici elles sont noyées sous les masses de ramure; et la moindre flèche émergeant des bois, comme un mât des flots de la

(1) Voir année 1891, page 367.

Manche, exprime bien mieux les aspirations et la gravité de l'âme celte.

Au temps même de la Renaissance, cette vérité éclatait si vivement aux yeux de l'artiste; il sentait si profondément quel immense écart il y avait entre l'art nouveau et le génie qui plane sur la terre druidique, qu'il éprouvait le besoin de modifier le caractère de son œuvre. Il imposait alors, ou laissait imposer la marque bretonne à la géométrie architectonique qu'il avait importée, aimant mieux l'abâtardir que de faire apparaître dans toute son évidence l'erreur commise.

Il en est résulté à Sizun un monument hybride rappelant ces chansons composées autrefois par des étudiants du pays et dans lesquelles le breton et le latin se mêlent en un mariage pittoresque, mais mal assorti. La symétrie est la base de toute architecture grecque, il a repoussé la symétrie; et il a subi la naïveté tragique et la fantaisie de l'art qui créa les calvaires et une sculpture d'un haut intérêt.

La façade de cet ossuaire se distingue tout d'abord par la place assignée à gauche à son portique. On ne peut se jouer des règles grecques avec plus de désinvolture. Le portique est formé d'un fronton soutenu par une frise ornée de modillons; son tympan porte en relief un cartouche; et le tout est appuyé sur deux colonnes ioniques cannelées à double coussinet reposant sur des piédestaux. Le long de la façade règnent, d'une part, treize niches occupées par des statues de saints et séparées par des pilastres; de l'autre, sept fenêtres partagées comme les niches en parties inégales. Entre ces fenêtres sont de nouveaux pilastres dont les uns affectent la forme d'une gaine. Le reste sert de prétexte à des sculptures dont la figure fournit le principal motif, et supporte de petites têtes directement sorties d'une inspiration bretonne. Deux figurines d'une semblable esthétique reposent également sur les rampes du fronton.

Les cintres des fenêtres sont ornés de postes, répétées en d'autres dimensions sur les tympans qui les séparent. Près du portique est un bénitier, le seul morceau pur de cette façade. Enfin, aux deux extrémités, des contreforts soutiennent des piliers couronnés de chapiteaux et surmontés de minuscules clochetons. L'ensemble forme un spécimen très curieux des produits de la rencontre de l'art latin et de l'esprit celte. Peut-être même la Bretagne n'en possède-t-elle pas un second réalisant aussi parfaitement à ce point de vue le type de la Renaissance dans la péninsule armoricaine.

La prodigalité de son ornementation atteste le culte que les bretons professent pour les ancêtres. L'attestation est d'ailleurs fréquente, car les ossuaires sont communs dans les cimetières du pays. Ils jouent aussi un rôle dans la littérature armoricaine. Certains contes ont tiré de puissants effets de terreur ou des gaietés macabres du sentiment de piété superstitieuse qu'inspirent ces édicules. F.

LE PREMIER NAVIRE

SCÈNE D'ISLANDE

(NOUVELLE)

Un rivage aux découpures fantastiques, avec des roches gris-bleuâtres toutes déchirées et effilochées; au-dessus, une longue chaîne de montagnes s'élevant lentement d'est en ouest et enfonçant des pics chenus dans le ciel; nulle part une trace de végétation; rien que des blocs étranges de basalte, des arènes luisantes de névés, des marais semés de fondrières, des masses de scories volcaniques ou de cendres vomies par les cratères d'alentour; çà et là, dans cette solitude transie, une maison rustique, lourde et basse, en pierre de lave et en bois flotté, avec un toit recouvert de tourbe : où sommes-nous? En Islande, sur la ligne de la grande banquise polaire qui s'étend du Groenland au Spitzberg.

Que l'hiver est long sur la « Terre de glace! » Qu'elle est lente à passer cette « nuit du nord, » qu'illumine seulement de temps à autre un flamboiement d'aurore boréale! Bloqué depuis des mois par la neige, sans nouvelles du monde proche ou lointain, l'homme du *bær* désespère presque de revoir jamais d'autres horizons que les murs enfumés de sa « chambre à feu. »

Tout à coup, il prête l'oreille et tressaille. De sourds grondements éclatent là-bas du côté des *Jokuls*; ce sont les glaces d'en haut qui crépitent, prêtes à se disloquer et à choir, c'est le renouveau qui s'annonce par son prélude habituel. De jour en jour le fracas s'accroît... Voici maintenant l'île entière prise de la furie du dégel. Les eaux libérées se remettent à courir vers les fiords attiédis; au-dessous des éternels frimas que nulle chaleur solaire ne peut fondre, les monts inférieurs, les *fells*, montrent à nu leurs escarpements; les laquets enfermés au creux des vallons recommencent à frissonner au vent. Sur le sol élastique des tourbières, les brins de mousse s'essaient à pointer, et partout où il y a un peu de terre, l'herbe tendre reverdit... Qui oserait dire alors que l'Islande n'est pas le plus beau des pays?

L'homme se hâte, lui aussi, de secouer sa torpeur hivernale. Quelle joie de rouvrir la hutte-séchoir au poisson, de remiser le traîneau fourbu, de semer derechef l'orge et la pomme de terre sur les pentes les mieux exposées de la montagne, d'enfourcher enfin le véloce poney et de courir au rivage ou au port, pour y épier l'arrivée du premier navire parti de Copenhague!

Ah! ce premier navire, avec qu'elle impatience on l'attend! C'est le pourvoyeur qui re-

mettra l'abondance dans la huche vide et le bahut désert; c'est le doux messager, le cher nouvelliste, qui renouera, entre la terre perdue et le reste du monde, le fil brisé depuis six mois, et fera rentrer l'insulaire dans le giron commun de l'humanité.

Sur une hauteur voisine de leurs *bærs*, où ils sont venus interroger l'horizon, Jön et Thord se rencontrent, la mine allongée. Pas une voile, pas un panache de fumée n'apparaît à la courbe du ciel et de la mer; seuls, quelques cétacés s'ébattent au loin dans les flots, que rasent des troupes de mouettes aux ailes blanches.

« Salut, ami, dit Jön le premier. Quelle détresse! Et que les heures semblent longues! Plus de provisions, plus de farine, plus de.... Ah! c'est là le plus dur!

— Qu'est-ce qui est le plus dur, ami? répond Thord.

— Eh! tu le sais bien. Voyons, n'as-tu pas pour moi une dernière prise de tabac de reste?

— Ah! si j'en avais, je serais trop heureux. La tempête pourrait rugir à son aise, le volcan cracher toutes ses laves; je n'en aurais cure... Mais, hélas! depuis plus de trois semaines je n'aspire plus que de la paille hachée et je ne chique plus que du thym: bon dentifrice, à ce qu'on dit, mais mauvais tabac, qu'en penses-tu, Jön? »

Jön soupire, et Thord reprend :

« Mais toi, ami Jön, n'aurais-tu point par hasard un tout petit restant d'eau-de-vie? J'ai littéralement le gosier aux abois...

— Ah! mon cher, si j'en avais, je partagerais de bon cœur avec toi; mais, ni vu ni connu pour le schnaps; depuis six semaines j'en ignore la couleur et le parfum... Tiens, qui est-ce qui vient là-bas, le sarrau et le bonnet tout de travers?

— C'est Bjarn, le vieil ours. Ma parole, il est ivre comme un cent de baleines.

— Hé! Bjarn! arrête-toi un moment. D'où viens-tu comme cela?

— De Reykiavik, la grand'ville.

— Est-il donc arrivé un navire?

— Eh oui, ce matin même, ne le sais-tu pas?

— Non. Et quoi de nouveau par le monde?

— Je n'ai pas encore eu le temps d'apprendre grand'chose. J'ai entendu dire seulement que les gens de là-bas continuent de se chamailler ferme et de se houspiller quand ils peuvent. Ah! on prétend aussi que Londres s'est abîmée en une nuit, corps et biens, chrétiens et souris... C'est le marchand danois qui dit cela.... Un fameux endroit que son magasin du quai, et j'y ai bu un bon coup. »

Sur ce mot, Jön et Thord n'en écoutent pas davantage; la terre se soulève sous leurs pieds : « Vite s'écrient-ils, à la maison, et, hue! le poney. »

Ainsi dit, ainsi fait, et les voilà galopant de concert vers le port. Le navire! le navire! il faut qu'ils le voient sans retard ainsi que le marchand danois. Cela les regaillardira et leur remettra le cœur en place. Hope! hope! alertes poneys, volez par-dessus cailloux et marais.

Ils ne se disent plus une parole; ils ne jettent pas un regard autour d'eux; ils frétillent des bras et des jambes, et ils filent comme des affolés jusqu'à ce qu'ils aperçoivent Reykiavik avec sa langue de terre en avance, son quai de bois et ses pontons reliant les magasins à la mer.

Hourra! le navire béni est dans le sund; le marchand danois est là aussi, la bouche souriante; les paysans le saluent en s'inclinant bien bas devant lui.

— Soyez le bienvenu, monsieur le marchand; quelle joie de vous voir en ce pays!

— Dieu vous bénisse, répond le trafiquant en montrant son magasin. Entrez seulement, vous trouverez là-dedans tout ce qu'il faut et même davantage: peaux de moutons apprêtées, laine, chaussons, bonnets. Voyons, que désirez-vous?

— Du tabac, du tabac et de l'eau-de-vie; pas autre chose pour l'instant.

Et les pipes de s'emplir, et le précieux liquide de perler dans les verres, et de revivifier Jön et Thord jusqu'aux moelles.

— Un second coup! un troisième! un quatrième! s'écrient les deux insatiables buveurs.

— Ah! que n'en ai-je un tonneau! ajoute Thord.

— Tenez, dit le marchand danois, voici un lot de poissons sur la table; cela vous fera mieux goûter le schnaps.

Les deux hommes prennent le poisson et recommencent à boire béatement.

— « Combien vous devons-nous, honorable monsieur?

— Oh! vous connaissez bien les prix, repart le danois en souriant.

— Sans doute, font-ils en payant; et Thord, avant de prendre congé, se fait encore livrer un flacon. Ils remontent à cheval, la poche vide et la tête à l'envers. L'Islande tout entière danse autour d'eux. Et les coups de pleuvoir si dru sur leurs bêtes qu'elles en paraissent ivres, elles aussi. Le poney de Thord s'abat; le cavalier et son flacon roulent de compagnie sur le chemin. Jön ne s'en aperçoit pas; il poursuit son galop effréné jusqu'à ce qu'il ait atteint son logis, une maison rustique lourde et basse, en pierre de lave et en bois flotté, avec un toit recouvert de tourbe. Là, les reins frottés comme il faut par une ménagère décidée et robuste, il s'en va tout droit se mettre au lit.

Et voilà comment, dit le poète islandais Arni Bödwarsson, dont cette scène traduit en partie le *lied* populaire, on apprend, au *bær* du paysan Jön, que le « premier navire » est arrivé.

JULES GOURDAULT.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LE TAMBOURIN

Avec une feuille de papier blanc et deux cercles en argent, vous formez un tambourin. — Crevant le papier vous en sortez deux foulards et une quantité de serpentins. — Puis, rassemblant les papiers vous faites apparaître une tourterelle.

EXPLICATION

Vous prenez un rond de papier télégraphe (serpentin) (fig. 1) sur lequel vous placez deux petits foulards de soie pliés en carré, vous couvrez le tout, avec une feuille de papier blanc coupée en rond un peu plus grand que le

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

serpentin, vous repliez le bord (fig. 2) que vous collez autour du serpentin et placez le tout dans votre gilet de soirée (côté gauche) (fig. 3), le papier blanc contre la chemise. — De l'autre côté du gilet vous placez une tourterelle.

Après avoir fabriqué votre tambourin, vous l'appuyez contre votre poitrine, et avec le pouce et l'index de la main droite cachés par lui vous saisissez le serpentin que vous introduisez dans le creux du tambourin en faisant glisser le tout de gauche à droite. — Tournez le tambou-

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

rin des deux côtés l'épaisseur sera dissimulée par le cercle extérieur.

Crevez-le, sortez les foulards (fig. 4) et tirez sur le papier télégraphe que vous déroulez jusqu'au bout — (fig. 5). Posez le tambourin en laissant tomber les papiers.

En vous baissant, rassemblez-les en tas (fig. 6) devant la poitrine, profitez de ce moment pour saisir la tourterelle avec la main gauche et l'introduire à l'intérieur.

Posez le tout sur un guéridon et, en écartant les papiers, sortez la tourterelle (fig. 7).

Professeur DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

L'ÉDUCATION DE LA VIERGE, TABLEAU DE MURILLO

L'Éducation de la Vierge. — Peinture de Murillo. — Gravé par Clément Bellenger.

L'Éducation de la Vierge est un sujet qui devait plaire à Murillo. Dans ce groupe si simple composé d'une mère donnant une première leçon de lecture à sa petite fille, il voyait volontiers un effet de contraste qui était fait pour le séduire, car dans cette scène familiale dont les rues de Séville lui offraient tous les jours le spectacle, il trouvait l'occasion de peindre à la fois des types bien caractérisés et une fleur de sentiment, le visage d'une femme déjà marquée

par l'âge mûr et l'austérité d'une maîtresse d'école convaincue de la gravité de sa fonction maternelle en même temps que le sourire un peu mutin et la curiosité attentive d'une enfant heureuse d'apprendre à lire. De tous les tableaux que lui a inspirés ce thème, un des meilleurs est celui du musée de Madrid. C'est cette peinture que nous reproduisons.

Sainte Anne, la tête couverte d'un voile et très simplement vêtue de tons sombres, est assise sur une banquette, tenant sur ses genoux un livre ouvert. Auprès d'elle est la jeune vierge debout et déjà sérieuse qui semble avoir fait un bout de toilette pour prendre sa leçon de lecture; elle pose la main sur le livre, elle montre du doigt le passage qui l'embarrasse et paraît demander un conseil à son institutrice. Elle est habillée à la mode andalouse; ses cheveux se répandent sur ses épaules, mais avec une coquetterie enfantine, car elle a mêlé à sa chevelure un nœud de ruban; un autre nœud orne son corsage; elle a l'air d'une petite infante. Sa robe rosée et son manteau d'azur retombent derrière elle en plis abondants et lui font comme une traîne. Naturellement, cette scène a des témoins, deux anges qui, par un raccourci très hardi, descendent du ciel dans une gloire et apportent pour la jeune écolière une fraîche couronne de fleurs. Au fond, une balustrade de marbre ornée de pilastres et de vases décoratifs et un grand ciel lumineux, car le tableau a une hauteur de 2m 19.

Dans son catalogue de 1872, Don Pedro de Madrazo nous apprend que ce tableau fut peint par Murillo après 1674, peu d'années avant sa mort, arrivée le 3 avril 1682. Il appartenait à Isabelle Farnèse et décorait le palais de Saint-Ildefonse.

Par une rencontre heureuse, le musée de Madrid possède aussi l'esquisse en petit format de l'*Éducation de la Vierge*. En comparant les deux toiles, on voit que Murillo, modifiant son projet primitif, a fait d'importants changements en peignant la composition définitive. Ainsi, dans la première pensée, Sainte Anne interrompait la leçon commencée pour embrasser sa petite élève; les couleurs sont également différentes et harmonisées. En général, ces modifications sont heureuses. Il est intéressant de surprendre Murillo, qu'on regarde trop comme un improvisateur, en flagrant délit de réflexion; il est curieux de le voir fouiller son sujet et chercher, même à la fin de sa vie, les moyens d'améliorer son rêve. Cette preuve que nous avons sous les yeux, cet effort intellectuel sont de nature à agrandir l'idée qu'on se fait ordinairement du peintre de Séville. Lorsqu'on étudie la vie et les œuvres des grands artistes, on y rencontre à chaque pas les traces d'une robuste volonté.

PAUL MANTZ.

LA PHOTOGRAPHIE AU FOND DE LA MER

Au fond de la mer, la vie est, peut-être, plus active encore qu'à la surface de notre globe; la flore marine n'offre pas une moins merveilleuse variété de formes et de couleurs que la flore terrestre. Dans les plaines, sur les montagnes, au fond des cavernes sous-marines vivent d'innombrables êtres, de toutes formes, de toutes grandeurs; les forêts de longues herbes humides, les algues qui coiffent chaque rocher d'une chevelure verdoyante servent d'abri à des milliards d'infusoires. Mais, jusqu'à ce jour, nous ne connaissions de ces animaux et de ces paysages sous-marins que les descriptions narratives faites par quelques scaphandriers frappés de la splendeur de ce monde inconnu. Il appartenait à M. Boutan, maître de conférences à la Sorbonne, de le faire admirer par tous.

M. Boutan, que ses recherches sur le développement embryonnaire de certains mollusques avait conduit à explorer, revêtu d'un scaphandre, les rades de Banyuls et de Port-Vendres, voulut conserver un souvenir tangible de cette nature si diversement belle qu'il avait pu contempler. « Puisqu'on peut, se dit-il, reproduire sur une plaque photographique un paysage terrestre, pourquoi ne parviendrait-on pas à reproduire de même le fond de la mer? L'eau, il est vrai, est un milieu beaucoup plus dense que l'air; mais puisque l'œil peut distinguer les objets au milieu de l'eau, une plaque photographique doit, dans les mêmes conditions, être impressionnée. » Tel fut le point de départ d'intéressantes recherches, que nous allons résumer, et qui aboutirent à l'obtention relativement facile de photographies au fond de la mer.

L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

Il était, tout d'abord, nécessaire de construire un appareil photographique qu'on pût immerger directement dans l'eau, sans que cette immersion changeât sensiblement le mode de fonctionnement. M. Boutan, après de nombreux essais, adopta l'appareil connu sous le nom de *détective*, qui permet de prendre des vues instantanées, à toute distance, sans mise au point préalable, à la condition d'opérer sur des objets éloignés de l'objectif de plus de trois mètres environ. Puis il enferma cet appareil dans une boîte étanche, disposée de telle façon que l'objectif pût toujours être placé en face de l'objet à photographier.

Cette boîte protectrice fut construite de la façon suivante: un parallélipipède rectangle, formé de lames de cuivre soudées ensemble est établi, dont la face supérieure constitue un couvercle sans charnières qu'on peut enlever à volonté. Sur les faces de cette boîte sont percés

des orifices de forme circulaire, munis chacun d'une glace plane parfaitement sertie et mastiquée dans l'intérieur de l'orifice. L'appareil photographique, chargé de plaques en nombre suffisant est introduit dans la boîte protectrice à l'intérieur de laquelle il se loge exactement. L'objectif vient se placer exactement en face de l'orifice médian O placé sur la face antérieure de la boîte, et les petites chambres noires qui servent de viseurs, en face des orifices V et OV. Le bouton qui commande l'obturateur et permet d'ouvrir ou de fermer l'objectif vient s'engager dans une manivelle qui traverse le presse-étoupes OB. Le déclencheur qui assure l'abaissement automatique des plaques s'est également placé dans l'intérieur d'une griffe dépendant de la manette D. Il suffit de placer le couvercle de la boîte en le fixant au moyen de vis et d'étaux ; et l'appareil, ainsi mis en état de fonctionner, peut être impunément immergé.

La manipulation de l'appareil est des plus simples : L'opérateur descend au fond de la mer, installe la boîte photographique sur un support formé simplement d'une plaque de tôle sou-

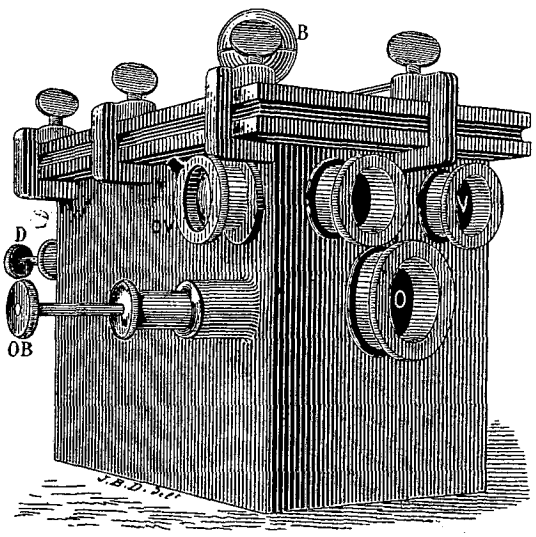

Fig. 1.

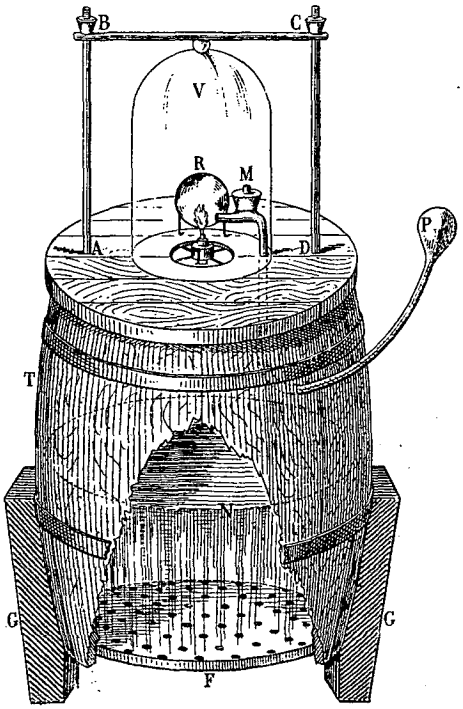

Fig. 2.

LA PHOTOGRAPHIE AU FOND DE LA MER.

Appareil photographique sous-marin. — Lampe-tonneau pour l'éclairage sous-marin.

FIG. 1. — O objectif. — O V, V viseurs. — D manette actionnant le déclencheur de plaque. — O B presse-étoupes ouvrant ou fermant l'objectif. — B ballon compensateur,

FIG. 2. — T tonneau contenant l'air mêlé d'oxygène. — A B C D cadre fixant la cloche V. — M réservoir de magnésium. — R réflecteur. — P poire en caoutchouc. — F fond du tonneau percé de trous. — N niveau de l'eau quand le tonneau est au fond de la mer. — G gueuses de plomb formant lest.

tenue par trois pieds de fer forgé, dont on peut faire varier la longueur. Il braque l'objectif dans la direction de l'objet ou du paysage qu'il veut reproduire ; puis, déclenchant l'obturateur OB, il découvre l'objectif placé en face de l'orifice O et la plaque s'impressionne à travers la glace qui ferme cet orifice. Pour arrêter la pose, il suffit d'actionner la manivelle en sens contraire ; la plaque impressionnée est aussitôt dérobée à l'action de la lumière. Une pression sur le déclencheur D amène la chute de la plaque impressionnée et la substitution d'une plaque neuve avec laquelle on peut renouveler la série des opérations précédentes.

Si on immergeait tel quel l'appareil, lorsque la boîte serait descendue à une certaine profondeur, l'équilibre se trouverait rompu entre la pression à l'intérieur de la boîte et la pression qui s'exerce à l'extérieur. En effet, au moment où le couvercle supérieur de la boîte a été fixé, la pression à l'intérieur était égale à la pression atmosphérique s'exerçant à l'extérieur. Quand la boîte est immergée, à dix mètres de profondeur par exemple, les parois extérieures ont à supporter, outre la pression atmosphérique, le poids d'une colonne d'eau de dix mètres de haut, alors que la pression intérieure reste constante ; le défaut d'équilibre pourrait avoir de graves inconvénients, car, sous l'influence de l'excès de la pression extérieure, l'eau ambiante pourrait pénétrer dans la boîte. Un ballon compensateur permet de prévenir le danger : Sur un tube soudé au couvercle de la boîte photographique et s'ouvrant à l'intérieur, on dispose un ballon B en caoutchouc, d'une capacité de trois litres, rempli d'air. Dès lors, la pression du liquide ambiant s'exerce aussi bien sur les parois élastiques de ce ballon que sur les parois de la boîte, le volume de D diminue ; l'air qui y est contenu est refoulé en partie dans la boîte ; augmente la pression intérieure et l'équilibre est constamment réa-

lisé. M. Boutan se proposa d'abord de photographier, à la lumière directe, à l'aide de son appareil. Voici comment il décrit, lui-même, le mode opératoire qu'il adopta :

« Le bateau étant solidement ancré sur le fond, et maintenu dans une position invariable à l'aide d'une série d'amarres fixées aux rochers de la côte, je revêtais l'habit du scaphandrier et je descendais sur le point choisi d'avance comme centre d'opérations.

« Après avoir pris terre à la profondeur voulue, je donnais au patron le signal de me faire descendre les différentes parties de l'appareil photographique. Je recevais au bout d'une corde le trépied en fer, l'appareil contenant la boîte photographique et un poids en fonte destiné à caler le tout.

« Je me mettais alors en marche pour choisir définitivement le point de vue à prendre.

Le paysage une fois choisi, j'installais à loisir le pied de l'appareil, et je disposais la boîte photographique de façon à n'avoir plus qu'à soulever un bouchon pour ouvrir l'obturateur. Cela fait, un nouveau signal était expédié par moi au patron qui tenait en main la corde de sauvetage. Ce signal signifiait que la pose était commencée, et j'attendais patiemment que le patron m'indiquât de nouveau la fin de l'opération.

On comprend, en effet, qu'il est impossible, ou du moins fort difficile, à moins d'un dispositif spécial, d'emporter avec soi, lorsqu'on descend en scaphandre, une montre pouvant vous guider pour la durée du temps de pose ».

Les photographies que M. Boutan obtint ainsi ont été faites avec des durées de pose variables. A mesure, en effet, que la profondeur augmente, la durée de la pose augmente, et avec une rapidité considérable. La profondeur de l'eau n'intervient d'ailleurs pas seule : l'état de l'atmosphère, la position du soleil, en un mot l'intensité des rayons solaires, peuvent modifier dans des proportions considérables la durée de la pose. Cependant, on peut dire, d'une manière générale, que, par un temps très clair et par un beau soleil, une pose de dix minutes est nécessaire à la profondeur de cinq mètres, et que, pour une profondeur double, le temps de pose dépasse un quart d'heure.

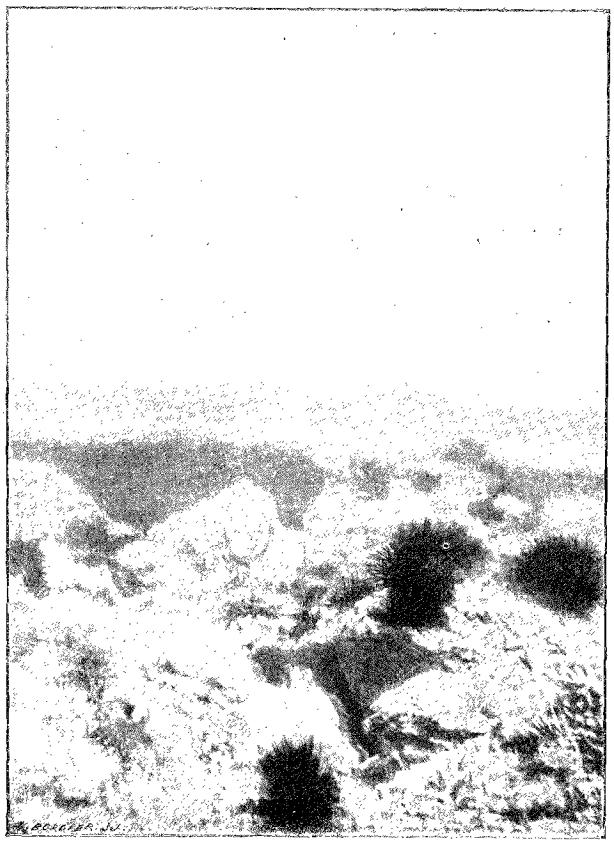

LA PHOTOGRAPHIE AU FOND DE LA MER.
Fac-similé d'une photographie exécutée par M. Boutan, dans la Méditerranée, près de Port-Vendres.

L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE

Les photographies sous-marines obtenues à l'aide de la lumière directe fournie par le soleil exigent, nous venons de le dire, un temps de pose considérable; et, dans bien des cas, la lumière solaire est impuissante à impressionner les plaques photographiques exposées à une certaine profondeur. Il était donc indispensable, pour obtenir une image nette des paysages sous-marins de recourir à la lumière artificielle produite dans le voisinage des objets à photographier.

La lumière électrique est d'un maniement incommode; M. Boutan renonça bien vite à l'utiliser.

Il imagina ensuite une lampe au magnésium, fondée sur le principe suivant : un fil de magnésium, enroulé sous forme de spirale, est placé dans un ballon de verre contenant de l'oxygène; ce ballon, complètement étanche, renferme, en outre, un fil de platine relié aux deux pôles de la pile. Quand on établit le courant, le fil rougit, le magnésium s'enflamme et produit une vive lueur. Mais cette lampe présente un triple inconvénient : le magnésium se consume trop rapidement et l'élévation de température peut provoquer la rupture de la lampe; de plus, le magnésium n'étant ni pur ni homogène, des intermittences se produisent dans l'intensité du pouvoir éclairant; enfin des projections de globules de magnésie peuvent briser le ballon et les particules extrêmement fines de magnésie qui se produisent, restant en suspension sous forme d'une fumée blanche, diminuent la puissance éclairante de la lampe.

Le modèle définitivement choisi par M. Boutan porte le nom pittoresque de *lampe-tonneau*.

On va voir pourquoi.

Le problème tel que se l'était proposé M. Boutan était celui-ci : faire descendre au fond de la mer une lampe allumée dont la combustion est assurée par une atmosphère suffisamment riche en oxygène, et dans laquelle on injecte, au moment de l'opération, la quantité voulue de poudre de magnésium.

Ce réservoir à air est constitué par un tonneau dont un des fonds a été enlevé. Ce tonneau, d'une capacité de 200 litres, contient de l'air auquel a été mêlé un supplément d'oxygène. Sur la face supérieure de ce tonneau, une lampe à alcool, recouverte d'une cloche en verre V de 6 litres de capacité, est fixée au moyen d'écrous. Au niveau de la lampe, on dispose un tube en communication : d'une part avec un réservoir M rempli de poudre de magnésium, de l'autre avec une poire en caoutchouc P placée en dehors du tonneau et qui joue le rôle de soufflet.

Le tonneau fortement lesté de gueuses de plomb est soulevé au moyen d'un palan et on le laisse glisser jusqu'au fond de l'eau. Les poids étant placés dans la région la plus basse du tonneau, celui-ci s'enfonce verticalement et vient échouer sur le fond sans se renverser. Quand l'appareil a pris sa position d'équilibre, on l'oriente de manière à concentrer les rayons lumineux vers le point qu'on veut photographier; puis en prenant la poire de caoutchouc on projette dans la flamme de la lampe à alcool la poudre de magnésium qui achève de brûler devant un réflecteur convenablement placé.

La photographie au fond de la mer.
Fac-similé d'une photographie exécutée par M. Boutan, dans la Méditerranée, près de Banyuls.

CONCLUSIONS

Les nombreuses expériences auxquelles a procédé M. Boutan, lui ont permis de fixer les limites qu'on peut chercher à atteindre dans la photographie sous-marine.

Quand on photographie à l'air libre un paysage, la profondeur des derniers plans est presque indéfinie ; si le temps est clair, on peut obtenir des images jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon : les photographies sidérales, qui sont aujourd'hui d'une pratique courante, prouvent que la limite à laquelle peut atteindre, dans l'air, l'objectif, est indéfinie.

Dans la photographie sous-marine, les conditions ne sont plus les mêmes : une plaque sensible, quand elle est immergée à une grande profondeur, se comporte comme dans l'obscurité et n'est nullement impressionnée, à moins qu'on ne fasse intervenir une puissante source de lumière artificielle. Il existe donc une limite dans la reproduction d'un paysage sous-marin, sous l'action unique des rayons solaires. Alors même qu'on opère à une faible profondeur sous l'eau, les images ne sont obtenues nettement que dans des limites restreintes, au maximum à une centaine de mètres. L'explication de ce phénomène est bien simple : les rayons lumineux qui impressionnent la plaque photographique sont envoyés sur l'objectif par l'objet qu'on veut photographier. Si l'objet est, par exemple, à une distance de cent mètres de l'appareil, les rayons lumineux émis par l'objet doivent traverser une épaisseur d'eau de cent mètres, et ils sont absorbés avant d'atteindre l'objectif; de plus, l'eau de la mer contient en suspension de nombreuses particules organiques qui jouent le rôle d'écran.

Mais, si on fait appel à une source de lumière artificielle, si on utilise, par exemple, la lampe-tonneau imaginée par M. Boutan, la limite au-delà de laquelle la plaque photographique n'est plus impressionnée est reculée, et on peut espérer qu'en augmentant l'intensité de la source lumineuse, il sera possible d'étendre indéfiniment le champ photographique sous-marin.

En résumé, les intéressantes recherches de M. Boutan prouvent :

1° Que l'on peut aisément, à la lumière directe

du soleil, prendre des photographies du fond de la mer à une faible profondeur (1 à 2 mètres), sans que l'opérateur soit obligé de s'immerger lui-même complètement;

2° Que l'on peut obtenir des clichés à la lumière directe du soleil par des fonds de 5 à 7 mètres, en allant placer l'appareil au fond de la mer à l'aide du scaphandre et en l'y laissant séjourner de quinze à cinquante minutes;

3° Que l'on peut, à l'aide d'une source lumineuse quelconque, et, dans le cas qui nous occupe, avec le magnésium, prendre des vues photographiques instantanées, à une profondeur indéterminée; la limite maximum dépendant uniquement de la profondeur maximum que peut atteindre le scaphandrier.

Les photographies originales que M. Boutan a bien voulu nous communiquer, et qui ont été obtenues à l'aide de la lampe-tonneau, sont la preuve des services que peut rendre la photographie, dans cette nouvelle application, aux naturalistes et aux peintres, ainsi qu'aux ingénieurs, dans l'étude des constructions sous-marines.

PERRON.

ÉPISODE DE LA VIE D'UN LIÈVRE

Chassé par la tourmente révolutionnaire, le comte de Méry avait quitté Paris, et, revêtu d'habits d'homme du peuple, était arrivé un soir à V.... Ne sachant à qui se confier, il s'en était remis au Hasard ou plutôt à la Providence du soin de lui procurer un gîte et un morceau de pain.

La boutique d'un barbier est encore éclairée; il entre, bien décidé à jouer le tout pour le tout, se fait connaître au modeste figaro et s'abandonne à sa loyauté. Le hasard aveugle ne fait pas de ces coups-là; c'était bien la Providence qui avait guidé les pas du proscrit vers cette humble demeure.

Les grands malheurs suscitent les nobles dévouements. Collet — c'était le nom de l'artiste capillaire, — ouvre la porte de son arrière-boutique devant l'hôte qui lui tombe du ciel, et en lui offrant la meilleure place à son foyer et à sa table:

— « Monsieur le Comte, dit-il, ici vous serez chez vous. »

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que déjà toute la petite ville était au courant de l'aventure extraordinaire arrivée à Collet; — les barbiers n'ont-ils pas inventé les gazettes?— et le jeune chevalier, bientôt connu sous le nom de ci-devant, n'a pas à redouter de se montrer en plein jour. Sa cordialité, sa gaîté et son humeur causeuse le rendent vite populaire. Dès le lendemain de son installation, il cherche à se rendre utile, et autant pour reconnaître la généreuse hospitalité qu'on lui offre, que pour éviter l'oisiveté qu'il redoute comme la peste, le comte de Méry, chasseur aussi enragé qu'adroit, se livre à son passe-temps favori, arpente les bois et les plaines, et ne revient jamais bredouille au logis.

Un jour, comme il rentrait à pas lents, la carnassière gonflée, un client du perruquier l'accoste et lui demande s'il a fait bonne chasse.

— « Oui, tenez, j'ai tué ce capucin. »

Et ce disant, il tire de sa gibecière un magnifique lièvre, le tourne, le retourne pour le faire mieux admirer, puis le jette à terre pour continuer plus aisément la conversation.

Les nouvelles épuisées, il veut reprendre son butin, mais... où est-il?... C'est là, à ses pieds qu'il l'a posé... le lui a-t on volé? — Point. Le lièvre n'était qu'évanoui au fond du sac; quand il fut ramené au grand air, la loquacité des causeurs lui avait permis de reprendre ses esprits, et, tout doucement, sans tambours ni trompettes, il avait détalé, s'évertuant de son mieux, malgré les grains de plomb qui le gênaient dans les reins.

Du regard on explore la rue et l'on aperçoit au loin l'animal et ses longues oreilles. Encore quelques enjambées et il va disparaître. A cette vue recommence un chasse à laquelle les gamins prennent aussitôt part, en poussant des cris de joie; des passants suivent, vrais moutons de Panurge, sans savoir pourquoi; plus on avance, plus le tumulte augmente. Enfin une panique inexplicable s'empare des spectateurs; les boutiquiers croyant à une émeute ferment leurs magasins, les craintifs bourgeois se cachent dans leurs caves, les bonnes femmes se signent, lorsque au milieu de ce désarroi retentit tout à coup le tocsin.

Ces lugubres tintements arrêtent tous les coureurs; on se regarde, on s'interroge, on revient sur ses pas jusqu'au beffroi, on interpelle le vieux sonneur.

Le brave homme est sourd, il ne sait rien, n'a rien entendu, mais voyant la moitié des habitants de la ville courir affolés, il avait cru à un incendie tout au moins et avait rempli son office.

Quoi de plus naturel!

Un fou rire s'empare du comte de Méry qui raconte sa mésaventure; son hilarité gagnant la foule, chacun se retire en se tenant les côtes. Qui eût cru qu'un lièvre ferait sonner le tocsin?

Et le lièvre? — Du lièvre, plus de traces. Quant au comte de Méry, philosophe et chasseur, il continua sa vie d'aventures jusqu'au jour où la tourmente s'étant un peu apaisée, il put regagner ses domaines.

(Extrait des Souvenirs inédits d'un ci-devant.)

UN NOUVEAU CHASSE-PIERRE POUR LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

Il y a une Providence pour les ivrognes qui les empêche d'être écrasés par les omnibus et par les voitures, mais ne les protège pas suffisamment contre les progrès de la science moderne. Les tramways électriques qui glissent sans bruit sur les rails et ne sont pas annoncés

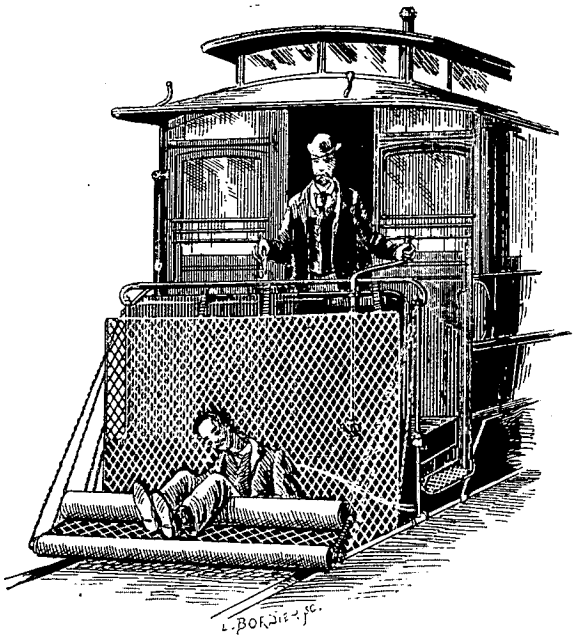

Un nouveau chasse-pierre pour les tramways électriques.

de loin par le crépitement métallique que produisent les fers des chevaux frappant en cadence sur le pavé, font chaque jour de nombreuses victimes dans les grandes villes des États-Unis. Les morts et les blessés sont, en général, des personnages qui ne songent pas à poser leur candidature à la présidence d'une société de tempérance, mais parfois aussi les roues aveugles écrasent des vieillards ou des femmes qui n'ont aucune libation exceptionnelle à se reprocher.

Les inventeurs s'étaient mis à l'œuvre pour rendre les tramways électriques inoffensifs et, jusqu'à présent, ils n'avaient abouti qu'à rendre plus graves et plus irréparables aussi les accidents qu'ils voulaient prévenir. On aurait été tenté de croire que tous les ingénieurs du Nouveau-Monde cherchaient à perfectionner les machines destinées à broyer les os des passants.

L'ingénieux appareil qui vient d'être essayé à Brooklyn s'écarte des modèles antérieurs et donne d'excellents résultats. Cet appareil se compose de deux filets métalliques qui se croisent à angle droit. L'un est placé verticalement devant le tablier des tramways, l'autre est maintenu dans un plan horizontal, à vingt centimètres environ au-dessus des rails. Le filet horizontal est muni d'un rouleau qui déblaye la voie à quatre ou cinq centimètres de hauteur. Un passant recevant le choc de la voiture par l'intermédiaire du rouleau qui l'atteint à la partie inférieure des jambes tombe dans le filet horizontal en même temps que le filet vertical l'empêche de se heurter contre le tablier placé devant le conducteur. Il est vrai qu'après avoir échappé de la sorte aux conséquences de cette première chute, la personne renversée courrait risque d'être rejetée de nouveau sur la voie par les oscillations du filet élastique. C'est ici qu'intervient un deuxième rouleau qui est placé en arrière du précédent et un peu au-dessus. L'individu atteint par le premier rouleau ne tombe dans le filet qu'après avoir touché le second, qui, grâce à un ressort, se met à tourner d'avant en arrière et ne laisse plus échapper le voyageur supplémentaire ramassé, par accident, sur la voie publique. Grâce à ce mécanisme à la fois ingénieux et simple les ivrognes au lieu d'être impitoyablement écrasés par le tramway électrique sont tout doucement transportés jusqu'au poste de police le plus voisin sans avoir leur place à payer.

De la prononciation de quelques noms propres (1).

La cour de Louis XIV introduisit dans la langue française une sorte de règle particulière concernant la prononciation de certains noms de personnes. La noblesse observa fidèlement cet usage, qui consacrait le suprême bon ton, et qu'on respecte encore aujourd'hui dans le monde.

Ainsi, Béarn se prononce *Béar;* Bezenval, *Bezval;* Brancas, *Branca;* Broglie, *Broye* ou *Broille.*

Castellane, *Castelane*; Castries, *Castre;* Cavaignac, *Cavagnac;* Chastellux, *Chatelu;* Coëtlogon, *Quelogon* ou *Cotlogon;* Coigny, *Cogny;* Cormontaingne, *Cormontaigne* ou *Cormontagne;* Craon, *Cran;* Croy, *Croi* ou *Crouï.*

D'Escars, *Decar;* Duras, *Dura.*

Fénelon, *Fennlon.*

Lamoignon, *Lamognon*; Law, *Lass;* Lesdiguières. *Lesquière.*

Montaigne, *Montagne.*

Puysieux, *Pisieu.*

Niewerkerke, *Nieukerke.*

Raigecourt, *Ragicourt.*

Soyecourt, *Saucourt;* Saint-Nectaire, *Senneterre;* Saint-Priest, *Saint-Pri;* Sully, *Swilly.*

Talleyrand, *Talran;* Troisville, *Tréville.*

D'Uzès, *D'Uzè.*

Ainsi viciée par le caprice, la prononciation de certains noms propres provoque parfois une orthographe défectueuse, parce qu'alors ces noms peuvent être écrits comme ils sont prononcés.

VICTORIEN MAUBRY.

(1) D'après le baron de W..., directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique.

AIGUIÈRE DU QUINZIÈME SIÈCLE

L'aiguière dont nous donnons la reproduction se trouve à l'hôtel de Cluny; c'est un des plus beaux spécimens de la section de dinanderie exposée dans ce musée. Elle affecte une forme raide et en quelque sorte hiératique; c'est un de ces chevaux chimériques tels qu'on en voit dépeints dans les légendes ou les chansons de geste du moyen âge. Ici le cheval merveilleux est réduit à l'humble fonction de verseur d'eau, par le robinet dont il est percé, sur les mains des nobles seigneurs ou des belles dames qui viennent de quitter la table. Ce bel ouvrage qui date de la fin du quatorzième ou du commencement du quinzième siècle, provient de la collection que le prince Soltykof, le petit-fils de Nicolas Soltykof, feld-maréchal de Catherine II et ministre d'Alexandre Ier, avait réunie à Paris. C'est ce prince russe qui s'était fait connaître par son intelligent amour pour les arts et ses belles collections d'armes, d'émaux et de bijoux anciens, dont une partie orne actuellement le Louvre. La pièce dont nous nous occupons est assez grande en son genre; elle ne mesure pas moins de trente-deux centimètres de hauteur sur quarante-cinq de largeur.

AIGUIÈRE EN BRONZE DU QUINZIÈME SIÈCLE. — Musée de Cluny.

Le luxe de la table avait atteint, dès la fin du moyen-âge, des proportions inouïes et se manifestait en particulier dans ces vases que nous appelons aiguière. Étymologiquement ce mot désigne un vase destiné à recevoir de l'eau, et longtemps les aiguières servirent à cet usage; à ce titre elles prenaient place sur les dressoirs et buffets et même parfois sur les tables. Nous en avons la preuve dans les *Nouvelles Récréations* de Bonaventure des Periers. « Quelquefois, dit-il, en parlant d'un buveur endurci, il s'advisoit de mettre de l'eau en son vin; mais c'estoit avec la pointe d'un cousteau, lequel il mouilloit dedans l'aiguière et laissoit tomber une goutte en son voirre et non plus. » Le procédé n'est-il pas original? Souvent aussi les aiguières contenaient du vin ou tout autre liquide.

Mais si la destination de cet ustensile est fixée, la forme, la décoration et la matière de l'aiguière ont varié à l'infini.

Dès le douzième siècle, on aimait à leur donner l'apparence d'hommes, d'animaux, de monstres de tout genre; là, comme partout, la fantaisie féconde des artistes se donnait libre carrière.

Ainsi nous savons par le Testament de Jeanne de Bourgogne (1353), que cette princesse possédait des aiguières en forme d' « un homme assis sur un coq », de « martinet assis sur un buisson », de « geline », de « lion couronné ».

Les emplois de l'aiguière se multiplièrent. Ces vases ne servirent plus uniquement à mettre l'eau pour boire : on les employait pour la toilette; on s'en servait aussi pour le lavage des mains, avant et après chaque repas. Certaines aiguières faisaient partie du mobilier religieux et servaient dans les baptêmes.

On sait que Ronsard faillit être tué, pendant qu'on le baptisait, par une de ces aiguières, qu'une femme imprudente laissa tomber sur son front. Enfin, au dix-septième siècle, on faisait des aiguières monumentales, si considérables qu'on doit les reléguer parmi les pièces de décoration pure. On les mettait sur les buffets, les jours de cérémonie.

Les aiguières de dinanderie sont assez rares. Les ouvrages de cuivre ou de bronze des quatorzième et quinzième siècles ont tenté la cupidité à cause de la valeur du métal et ont été constamment refondus. En outre, à partir du quinzième siècle, un des privilèges du grand-maître de l'artillerie était que, dans les villes prises d'assaut ou qui capitulaient sans conditions, toutes les matières de bronze, cuivre, laiton, lui appartenaient. L'artillerie faisait main basse sur tous ces objets, depuis les cloches des églises jusqu'aux batteries de cuisine. Cette prérogative suffirait à expliquer combien d'objets d'art de toutes sortes ont disparu dans le creuset du fondeur.

J. H.

LA RÉCEPTION DE M. BRUNETIÈRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nous sommes gâtés de solennités académiques en ce moment. Au lendemain de la réception de M. Challemel-Lacour où l'on a vu l'œuvre d'Ernest Renan si sévère-

JOHN LEMOINNE.
(D'après une photographie communiquée par M. Fiévée.)

ment jugée, nous avons eu la réception de M. Ferdinand Brunetière qui succédait à M. John Lemoinne. C'est M. le comte d'Haussonville (1) qui a répondu au récipiendaire : il est le seul des trois héros de cette journée que nous ayons eu déjà l'occasion de présenter à nos lecteurs, quand il reçut, il n'y a pas si longtemps, M. Henri de Bornier. John Lemoine et M. Brunetière sont deux physionomies intéressantes, et très dissemblables, de notre littérature : le moment est favorable pour en fixer les traits essentiels.

*

M. Ferdinand Brunetière est, dans sa vie tout entière, un acte de volonté. Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, maître de conférences à l'École Normale supérieure, membre de l'Académie française, il a emporté d'assaut les cénacles les plus fermés; il est entré en vainqueur dans les chapelles les plus exclusives. Il s'y est installé malgré les résistances, malgré les préjugés contraires; il vit maintenant tous les rêves de ses débuts difficiles. Est-ce une heureuse étoile qui l'a protégé? Non, car pas une barrière n'a été abaissée devant lui par le sort : il a lutté et il a voulu. Il est venu un jour de Toulon (où il naquit en 1849) pour être un grand critique littéraire. Tous ses efforts se sont dépensés désormais en vue de cette idée fixe. Il a, d'abord, essayé de prendre le chemin banal : il a voulu entrer à l'École Normale supérieure afin d'en sortir avec sa patente de critique breveté. Il fut refusé au concours. Alors, par une inspiration unique, ce grand obstiné ne s'est pas entêté devant les portes closes de la rue d'Ulm. Il a pris au plus court : puisqu'on lui refusait l'estampille, il se l'est accordée à lui-même ; il a précédé le mouvement en marchant ; il a montré qu'il était capable de passer à son tamis la littérature française, en écrivant des articles de critique pour les revues. Tels furent les commencements de sa royauté d'aujourd'hui.

C'est à la *Revue des Deux-Mondes* que M. Ferdinand Brunetière a mûri et s'est épanoui dans le triomphe. Pendant des années et des années encore, il a publié des articles et des études sur la littérature classique et sur la littérature contemporaine. Ces articles et ces études, réunis en volume, ont fini par occuper une place notable sur les rayons d'une bibliothèque.

A ce fruit du labeur quotidien, M. F. Brunetière a joint, dans son bagage, deux œuvres moins fragmentaires : le *Roman naturaliste*, qui fut couronné par l'Académie, et l'*Evolution des genres* où il a tenté d'appliquer à la littérature, aux genres littéraires, la doctrine de Darwin. Ici et là, M. Brunetière reste un ami fidèle — plus qu'un ami, un zélateur — de la pensée et de la forme classiques. Le « grand siècle », que M. Michelet disait être le dix-huitième, est, pour M. Brunetière, le dix-septième et nul autre. Bossuet est son Dieu ; et voilà, assurément, un culte très respectable. M. Brunetière connaît, certes, les modernes ; mais il ne les connaît pas *en lui*, il ne les aime pas : et de cette façon, il lui serait assez difficile de les comprendre toujours et tout à fait. Il ne se met pas en peine de les « pénétrer », comme faisait Sainte-Beuve ; comme il a une foi inébranlable dans sa règle, il se contente de les regarder et de les mesurer. Sa conclusion est toujours courageuse et franche ; ceux qu'elle

FERDINAND BRUNETIÈRE. — (Photographie Ogerau.)

inquiète et effraie par son dogmatisme tranchant, absolu, « hors nature », ne peuvent s'empêcher d'en admirer quand même la saveur originale et la singulière vigueur.

*

Mais comme les académiciens se suivent sans se ressembler ! Tel, en effet, est M. Brunetière ; tout autre était

(1) Voir le portrait de M. d'Haussonville, année 1893, page 181.

*

M. John Lemoinne. Je ne veux pas entreprendre ici l'antique parallèle, bien que cet hommage à la tradition dût être du goût de M. Brunetière. Cependant, il est impossible de ne pas faire remarquer que M. John Lemoinne, un critique et un classique lui aussi, un « essayiste » également, ne ressemblait en aucune façon à son successeur. Il a fait sa carrière dans le *Journal des Débats*, il est vrai, comme M. Brunetière a fait la sienne dans la *Revue des Deux-Mondes*; mais John Lemoinne n'avait pas coupé toutes les ailes de la fantaisie, et, en philosophie, en politique, en littérature, il ne s'est pas interdit un peu d'indécision, de changement et de variété. Du reste, il y avait, en John Lemoinne, deux natures : il était de sang français; mais né, élevé à Londres, il avait une habitude des mœurs et des idées anglaises qui contrariait, comprimait, ou déformait son innéité. Les deux courants qui influaient sur la direction mentale de John Lemoinne se confondaient pourtant en son goût très sûr et très vif pour la liberté, pour les garanties libérales, pour le parlementarisme et le régime constitutionnel. Bien qu'il ait poussé des « pointes » en divers sens, John Lemoinne a vécu, en somme, et il est mort « centre-gauche. » Et ce jugement s'applique aussi bien à la série de ses articles politiques, toujours pleins de verve et écrits avec beaucoup d'élégance, qu'aux aperçus épars dans ses *Etudes critiques et biographiques*, dans son livre sur l'*Irlande et le Parlement anglais*, ou dans son étude sur les *Mœurs électorales de la Grande-Bretagne*. En 1875, John Lemoinne, alors âgé de soixante ans, a remplacé Jules Janin à l'Académie française; cinq ans après il était élu sénateur inamovible. John Lemoinne, sénateur et académicien, n'a jamais deposé sa plume de journaliste. Il est resté journaliste jusqu'aux dernières semaines de sa vie. En louant son prédécesseur, M. Brunetière ne pouvait négliger ce trait presque exclusif de sa carrière. Et son discours n'a été qu'une longue comparaison entre le journalisme d'hier et le journalisme d'aujoud'hui. On devine sans peine que les préférences du directeur de la *Revue des Deux-Mondes* et du critique traditionnaliste sont pour le temps où les journaux accueillaient surtout les travaux dont les revues ont maintenant le monopole.

Il n'a pas encore admis cette division du travail que le goût du public, les circonstances, les nécessités de la vie contemporaine ont établie dans la presse quotidienne et périodique. Il n'a vu, dans les pratiques nouvelles, que les abus indirects, l'effervescence passagère et tout ce qui dépasse le but. Mais l'excès, en tout, est une manifestation morbide; l'excès ne saurait durer : le moment n'est pas si éloigné que croit M. Brunetière où, les scories disparues, les journaux resteront comme un vaste appareil d'information, où seront présentés en une forme qu'il faudra rendre agréable et dans un ordre réglé par les préoccupations spéciales du moment, tous les faits intéressants à connaître. Ce ne sera pas une période négligeable, dans l' « évolution » de ce « genre » que constitue le journalisme, la période où le journal, — ayant trouvé son équilibre et son assiette, à égale distance des *Traités*, des *Considérations*, des *Sommes* et des sèches nomenclatures ou des arides tableaux de statistique, — renseignera tout le monde, sur les événements et les idées, de façon prompte, vivante et élégante. LAURELLE.

TOMBOUCTOU.

« 10 janvier 1894 : entrée des Français à Tombouctou ! » C'est ainsi que les almanachs futurs perpétueront le souvenir d'un des plus grands évènements géographiques du siècle.

Qu'est-ce, en effet, que Tombouctou ?

Sur le 18e degré 40' de latitude nord et entre les 5e et 6e degrés de longitude à l'ouest du méridien de Paris, à l'endroit où le Niger dessine vers l'Est sa courbe immense et à 9 kilomètres de ce grand fleuve, Tombouctou s'étend en forme de triangle aigu dont la pointe est tournée vers le désert.

C'est au onzième siècle, à l'époque où l'élément berbère se dérobait de plus en plus devant l'invasion du Nord africain, que les Touaregs, berbères eux-mêmes, choisirent l'emplacement actuel de Tombouctou pour y fonder un centre de refuge en même temps qu'un point stratégique d'où ils pouvaient dominer toutes les transactions commerciales effectuées à travers le Sahara. Les Touaregs étaient, en effet, en rapports constants avec le Soudan central et leurs tendances politiques et sociales ont toujours été vers cette région plutôt que vers le Nord. C'est au point que la prospérité de Tombouctou, surtout caractérisée à partir du quatorzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, a précisément concordé avec l'influence, très immédiate, que les Touaregs ont exercée pendant ce laps de temps sur les territoires du Soudan central. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, c'est-à-dire pendant sept siècles, Tombouctou a été la métropole intellectuelle et commerciale du Soudan, et cela, malgré son occupation par le Maroc à la fin du seizième siècle. Aussi bien, la suprématie du Maroc disparaissait devant la semence du génie d'un noir, Mohammed ben Aboubakr, qui après avoir pris la place du sultan des Sonrays, un grand royaume nigérien au seuil du Sahara et de Tombouctou, s'était emparé de cette ville et en avait fait la base de ses conquêtes, pour étendre celles-ci du 12e de latitude jusqu'à la frontière marocaine. Mohammed était, dit la tradition, d'une grande sagesse et d'une grande bonté. Il protégea les sciences et la civilisation, au point que Tombouctou acquit à cette époque une réputation qui dépassa le monde musulman. Cela dura jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et ne contribua pas peu à revêtir Tombouctou de l'auréole de prestige et de mystère dont elle a bénéficié à peu près jusqu'à nos jours. Sa destinée changea pourtant à partir de 1826.

A cette date, apparurent les Peuls, gens établis depuis longtemps aux confins du Sénégal. Obéissant à la voix d'un marabout nommé Ahmadou Labbo, les Peuls soumirent les populations noires qui les avoisinaient, fondèrent le royaume du Macina et, en 1831, s'emparèrent de Tombouctou. Mais, de cette conquête naqui-

rent de tels conflits entre les nouveaux venus et les Touaregs que, pour y remédier, les négociants du Touât et de Rhadamès, qui, tous, avaient des intérêts puissants à Tombouctou, y envoyèrent deux membres d'une famille de marabouts très influents depuis longtemps au Touât, au Sahara et chez tous les Touaregs, les Bakkay.

Ceux-ci parvinrent, en effet, à mettre le holà entre Touaregs et Peuls. En 1846, un des deux marabouts, Sidi Ahmed fit accepter par les deux partis un compromis en vertu duquel la ville, tout en appartenant aux Peuls, n'aurait pas de garnison. La tranquillité semblait ainsi assurée lorsque de 1855 à 1861 éclata aux portes de Tombouctou une nouvelle lutte dont la ville souffre encore. El Hadj Omar, marabout du Foutah, après avoir fondé l'empire de Ségou, essaya de soumettre le Macina; ce que voyant, Sidi Ahmed de Tombouctou s'allia aux Peuls du Macina, dont il subissait déjà la dépendance nominale. El Hadj Omar, trahi par son frère Tidiani, fut tué à Hamdallahi et Tidiani resta souverain du Macina. Ce Tidiani était l'oncle d'Ahmadou qui, en dernier lieu, régnait sur le Macina jusqu'au jour où le colonel Archinard l'a chassé de ce pays. Malheureusement, tous ces évènements avaient abouti aux plus déplorables résultats pour Tombouctou.

Désormais, en effet, il y avait trois chefs en présence, tous trois d'origine Peul et tous trois ennemis acharnés. C'était d'abord le successeur du fameux Labbo, le fondateur du Macina; Tidiani, qui demeurait maître de ce royaume, et Ahmadou, sultan ou almamy de Segou-Sikoro, fils et héritier d'El Hadj Omar et qui restait l'adversaire de celui de son père. Cette triple rivalité avait pour conséquence d'entraver l'existence même de Tombouctou.

Des trois chefs ennemis, c'était à qui suspendrait tout commerce sur le fleuve, coulerait les chalands, détruirait les caravanes et décapiterait les marchands.

Les Touaregs, de leur côté, n'étant plus maintenus par l'influence des marabouts Bakkay, dont nous avons parlé, participaient aux violences générales et pillaient à qui mieux mieux. Abadin, fils du marabout Sidi Ahmed Bakkay depuis 1885, n'était que le chef reconnu du parti Peul, mais n'exerçait plus aucune autre influence. De sorte que Tombouctou était littéralement bloquée de toutes parts, et que ses habitants auraient même pu mourir de faim s'ils ne s'étaient décidés à cultiver la plaine qui s'étend autour de leur ville. A cette époque (1885) Tombouctou comptait pourtant encore 20,000 habitants environ !

Il est facile de comprendre, après ce court exposé des choses, que Tombouctou était matériellement asservie et qu'il ne dépendait pas d'elle d'ouvrir ou de fermer ses portes à un élément quelconque autre qu'un de ceux qui la tenaient sous leur dépendance. De sorte qu'en vertu de la logique des événements, la France qui, depuis quelques années, cherche à prendre pleine possession du Soudan occidental et à justifier la corrélation qui doit exister entre celui-ci et l'Afrique du nord, avait intérêt à occuper Tombouctou et, pour ce faire, à devenir d'abord maîtresse des éléments dont nous parlons plus haut.

C'est ce qui explique l'occupation du Macina, un des éléments en question, dispensateurs de l'existence de Tombouctou. C'est ce qui expliquera les efforts qui seront tentés pour amener les Touaregs à comprendre que la France renouvellera tout simplement, à son profit d'ailleurs, le compromis obtenu jadis par Sidi Ahmed Bakkay entre Touaregs et Peuls; avec cette différence que la France protégera quelque chose par sa présence, alors que Touaregs et Peuls ne protégeaient rien du tout.

Rappelons maintenant ceux qui, à différentes époques, ont pu donner au monde civilisant des renseignements sur Tombouctou.

En 1825, les Anglais avaient promis 40,000 livres sterling à l'Européen qui, le premier, entrerait à Tombouctou. Ce fut un Français qui eut l'honneur d'accomplir cet exploit. Auguste Caillé (1), né à Mauzé, près Niort (Deux-Sèvres), qui avait fait son premier voyage en Afrique en 1817, alors qu'il n'avait encore que seize ans, partit du territoire de Sierra-Leone et parvint à Tombouctou où il entra le 20 avril 1827. Il y resta jusqu'au 4 mai. Antérieurement, il faut le dire, un officier anglais, le major Gordon-Laing, parti de la Tripolitaine, était, lui aussi, entré dans Tombouctou. Mais, il fut tué en sortant de cette ville pour revenir vers le nord, sur la route d'Araouan, et ses papiers furent perdus, de sorte qu'on n'a jamais eu la relation de son séjour à Tombouctou.

Disons, en passant, que les Anglais contestèrent le succès de notre compatriote Caillé et ne lui payèrent jamais les 40,000 livres promises !

Le 3 septembre 1855, après un voyage déjà long à travers le Sahara et le Soudan central, le docteur allemand Barth, qui accomplissait une mission au nom et pour le compte de l'Angleterre, et qui n'avait, d'ailleurs, nullement inscrit dans son programme qu'il irait à Tombouctou, entrait dans cette ville et y séjournait plusieurs mois.

En 1866, un juif marocain, Mardochée Aby Serour, natif d'Akka, sur l'oued Draa, qui avait été pendant quelque temps professeur d'hébreu à Alger, puis avait fait un voyage jusqu'auprès d'In-Salah, tenta avec son frère d'aller à Tom-

(1) Et non pas René Caillé comme il a été appelé à tort jusqu'à présent. Jamais, dans ses correspondances, il n'employait d'autre prénom que celui d'Auguste.

bouctou et réussit. Il est vrai qu'il y fut mis aux fers et ne dut son salut qu'à deux Arabes qui le firent évader. Mais, il revint peu de temps après dans la ville qui s'était montrée si inhospitalière à son égard, avec quatre autres de ses coreligionnaires, et, cette fois encore, il sortit sain et sauf de Tombouctou. Nous l'avons vu, en 1868, à Paris, alors qu'il rendait compte de son voyage à la Société de Géographie.

En 1879, enfin, la Société africaine d'Allemagne chargea le docteur Oscar Lenz d'accomplir un voyage au Maroc pour explorer géologiquement la chaîne de l'Atlas. Déguisé en médecin-major Turc, sous le nom de Hakim Omar ben Ali, le docteur Lenz se dirigea sur Tombouctou où il entra le 1er juillet 1880. Il n'avait voyagé que la nuit par excès de prudence.

A ces divers voyages, nous pouvons ajouter celui que fit en 1887-88 le lieutenant de vaisseau Caron, commandant une de nos canonnières du Niger, qui, de Bammako alla jusqu'à Koriomé, à une très faible distance de Kabara, qui sert de port à Tombouctou sur le grand fleuve. M. Caron ne put pas entrer dans la ville légendaire ; mais il recueillit sur elle et surtout sur les dispositions de ses habitants des renseignements fort utiles.

C'est, en somme, Caillé et Barth qui nous ont laissé sur Tombouctou les renseignements les plus complets. Le second, surtout, n'a rien dit qui n'ait été depuis amplement confirmé, qui ne soit encore scrupuleusement exact. On peut même dire qu'il a exposé par anticipation, avec une clairvoyance d'économiste dont on n'a pas toujours tenu assez compte, toute la morale justificatrice de l'occupation de Tombouctou, dont la possession est aussi utile à la France que celle de Bizerte dans la Méditerranée.

Il est difficile d'évaluer aujourd'hui la population de Tombouctou. Caillé n'attribuait déjà plus que douze mille âmes à cette ville qu'on supposait pourtant si considérable. Le docteur Barth, qui est celui qui y a séjourné le plus de temps, parle de treize mille habitants, augmentés d'une population flottante de cinq à dix mille individus entre les mois de novembre et de janvier, c'est-à-dire au moment où arrivent les caravanes. C'est à peu près le chiffre (15 à 20,000 hab.) que nous donna le docteur Tautain à la suite d'un voyage qu'il fit à Sokolo en 1887-88, en compagnie du lieutenant Quiquandon.

Les habitants de Tombouctou sont des noirs, Peuls ou Sonrays, des Arabes, des Maures, des gens de Rhadamès, de Rhat et du Touât, courtiers commerciaux à demeure, grands brasseurs d'affaires, et que n'effraie guère notre contact, s'il doit en résulter pour eux un peu plus de transactions fructueuses. Les Touaregs, fort rares dans la ville, se bornent à camper aux environs (à peu près jusqu'à la hauteur de Mopti, dans le Sud) et surveillent les approches de ce qu'ils considèrent comme leur *forum* politique. Tombouctou a pour eux qui, je le répète, ont toujours eu des tendances vers le Soudan, bien plus d'importance qu'In Salah. Certes, ils ne sont plus, depuis près d'un demi-siècle, les maitres de Tombouctou. Mais, il y a lieu de tenir le plus grand compte de l'influence qu'ils exercent sur ses habitants au point de vue commercial, influence que leur situation Saharienne, c'est-à-dire de Tombouctou en Algérie et en Tripolitaine, explique et justifie jusqu'à un certain point.

X. Thiès.

LE CHATEAU DE CHANTILLY

Parmi les résidences dont nos privilégiés de la fortune ont de tout temps peuplé la vallée de l'Oise, Chantilly a eu la plus belle destinée. Après avoir fourni une carrière de plusieurs siècles dans sa forme première de château-fort plein de bruits d'armes, et de fanfares de chasse, au lieu de s'en aller en ruines, il en commence une autre plus pacifique et plus haute, plus brillante et plus humaine.

Des premières constructions il reste ces solides assises sur lesquelles on trouve les préoccupations défensives d'autrefois. Les vastes et élégants bâtiments qu'elles supportent, restaurés et adaptés à leur destination de musée, portent la marque de la Renaissance. Depuis la tour de gauche, située au chevet de la chapelle, jusqu'à la tour d'extrême droite, la pensée architecturale se développe dans la même tenue. C'est d'abord la façade d'honneur, quelle enrichit de ces ornementations. Puis elle s'étend sur la façade Nord-Est avec une ampleur et une simplicité de lignes d'un caractère plus grave.

Au premier plan se dresse la Tour du Logis avec ses hautes fenêtres à fronton Médicis portant le chiffre HO (Henri d'Orléans), sur le tympan qui coupe ses deux rampes. Les fenêtres supérieures sont ornées dans leur couronnnement de frontons sur lesquels on aperçoit des écussons à fleurs de lys et autres armoiries.

Le toit est lui-même couronné d'une lanterne à jours soutenue par quatre colonnes. Les deux autres tours de cette façade, la Tour du Musée et la Tour des Gemmes répètent les formes de l'ornementation de celle-ci.

La Tour du Logis est occupée par des collections d'œuvres d'art. La galerie qui la réunit à la Tour du Musée ne contient que des tableaux. Entre celle-ci et la Tour des Gemmes, s'étend la galerie des Vitraux. Quant à cette dernière tour, elle doit, comme chacune des parties de

cette façade, son nom et son aménagement intérieur à sa destination. Elle renferme la collection de joyaux et de pierres précieuses réunies par le duc d'Aumale.

La partie que représente notre gravure est donc spécialement affectée aux œuvres d'art, à ces richesses que le prince a accumulées dans la résidence des Condé et que l'Institut est

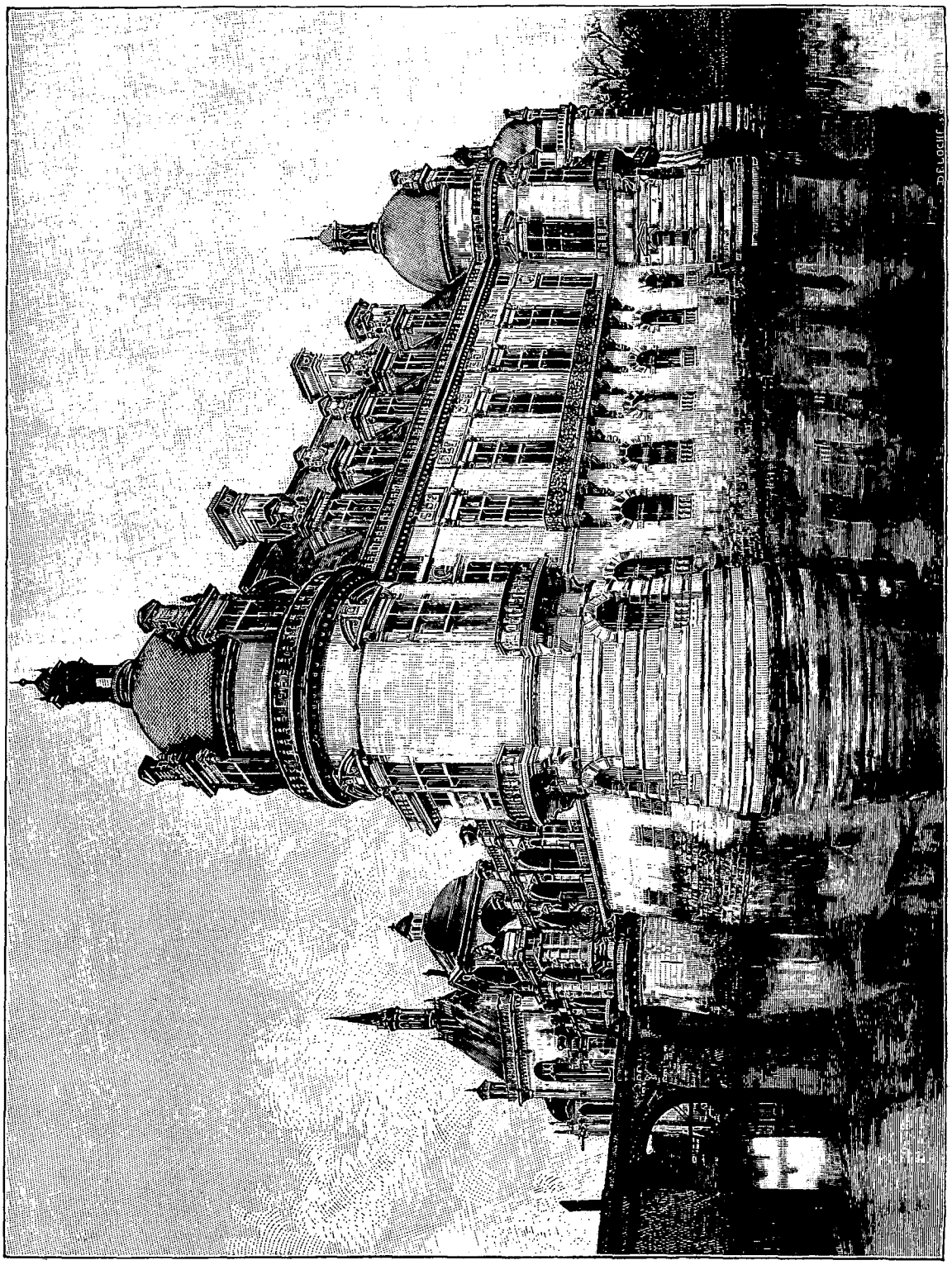

Chateau de Chantilly. — Gravé par Deloche.

appelé à recueillir un jour. La base des constructions est entourée d'eau; et le château communique avec l'extérieur par des ponts pareils à celui qui aboutit, dans la gravure, au centre de la façade d'honneur.

Pour juger des changements considérables apportés au château par les restaurations du duc d'Aumale, nous prierons nos lecteurs de se reporter à la vue de l'ancien château que donne le *Magasin Pittoresque*, tome III, page 17.

(A suivre) J. le Fustec.

UN HOROSCOPE

Ce sont deux enfants, deux oisillons blottis dans le même nid, pressés l'un contre l'autre, comme pour se réchauffer, en l'absence de leur mère.

Nul doute, ces mignonnes créatures sont frère et sœur. Et tandis que mes yeux reposent rivés sur leurs doux visages, j'entends une voix me crier, pleine d'angoisse : « Que seront-ils ? »

Pour lui répondre, je consulte les astres, ils brillent ce soir d'un éclat incomparable.

. . . . . .

Les cieux parlent, écoutez :

« Il est blond, son teint rivalise avec la blancheur du lys ; dans ses yeux l'azur du firmament se reflète avec sa profonde limpidité. Son regard cherche déjà le ciel ; il se perd dans les régions infinies ; il y cherche celui qui, en partant pour les régions éloignées, lui a laissé, en héritage, un double fardeau.

— De lui on dira : c'est une intelligence, comme de tel autre on dit : c'est un sot.

— Il est robuste, bien campé sur les hanches et sa main potelée demande des armes : il sera soldat. — L'homme naît batailleur. Mais après la bataille vient le repos, l'heure des épanchements, des saintes affections, et ces bras qui manieront le fer, enlacent déjà avec tendresse le mignon lutin qui voudrait lui échapper, impatiente de ses caresses.

— Aimer sera toute sa vie.

*

Elle est brune, ses yeux noirs regardent bien loin, droit devant elle.

Pourquoi ce regard effaré, que voit-elle là-bas ? — Hélas ! la pauvrette voit pleurer... Des larmes ont arrosé son berceau, des larmes ont répondu à son premier sourire, accueilli ses premiers pas... Elle devine, elle aussi, des batailles terribles ; non celles où les hommes, grands enfants, s'entretuent pour un hochet, couronne ou royaume, qu'importe ! mais des batailles qui froissent, meurtrissent et brisent lentement le cœur.

. . . . . .

Ses traits fins et fermes dénotent un courage à toute épreuve ; elle sera généreuse jusqu'au sacrifice : déjà de tout ce qu'on lui donne elle fait deux parts dont la première est pour lui, la seconde seulement pour elle-même.

Enfin, il sera le conseil, elle, le bras ; et tandis qu'il rassérènera les siens par son sourire semblable à un rayon de soleil, elle, par son exemple, relèvera les courages ébranlés.

— Pourquoi, dites-vous, mesdames, le ciel enferme-t-il dans cette frêle enveloppe de fillette un cœur si viril ? — Regardez dans le vôtre, mesdames, vous y verrez que Dieu a créé la femme égale à la souffrance.

— Fait pour la vie extérieure, l'homme, à l'heure des grandes épreuves reste éperdu, écrasé, et reçoit ce que la femme donne sans compter : son dévouement. »

J'ai dit. DECOUCY.

LA PÊCHE DES REQUINS.

Les requins abondent dans la plupart des mers du monde. Ces animaux voraces détruisent des quantités énormes de poissons et ne paraissent jamais rassasiés. Tous ceux qui ont entrepris sur mer un voyage de quelque durée ont certainement contemplé avec curiosité ces squales guettant avec persistance le moment où tomberont du navire les résidus de toute sorte, sur lesquels ils se précipitent avec gloutonnerie. Dans un grand nombre de pays, on ne s'est pas contenté de détruire les requins en raison des désastres qu'ils causent aux pêcheurs, on a songé à utiliser industriellement les différentes parties de ces animaux, dont la capture est assurément devenue un métier lucratif.

Le foie du requin contient une huile d'une belle couleur, qui ne devient jamais trouble et qui possède des vertus médicinales comparables à celles de l'huile de foie de morue. La peau, séchée, prend le poli et la dureté de la pierre ; elle est marbrée et possède une ressemblance avec le corail fossile. Les bijoutiers s'en servent pour fabriquer des objets de fantaisie, les relieurs pour en faire du *chagrin*, les menuisiers pour polir le bois.

Les ailerons sont très recherchés sur les marchés chinois ; on les fait mariner, et on les sert à la fin du dîner comme un hors-d'œuvre que les estomacs les plus rassasiés ne dédaignent pas. La tonne d'ailerons se vend communément, à Sydney, 28 livres (700 fr.). Les Européens ne sont pas encore parvenus à admettre ce mets dans leur menu ordinaire, — sur certains marchés, on voit cependant vendre des quartiers de requins ; — ils se contentent de transformer les ailerons en colle de poisson, qui rivalise avec la colle d'esturgeon préparée en Russie. On sait que la colle de poisson est employée en quantités considérables pour clarifier les bières, les vins et les liqueurs. On s'en sert aussi pour donner à la soie du soutien, pour la préparation du taffetas d'Angleterre, comme réactif en chimie, etc.

Les dents du requin sont très estimées par les habitants des îles Ellis et autres archipels : ces dents tranchantes, en forme de scie et extrêmement solides, sont transformées par eux en armes de guerre redoutables. Elles font des blessures si profondes que, pour s'en préserver dans les combats, les naturels se munissent de boucliers en cordes.

La chair des requins, bien que peu estimée, à cause de sa saveur huileuse, possède, suivant

certains spécialistes, des qualités nutritives plus sérieuses que celle des autres poissons; on va jusqu'à la comparer à la viande de bœuf et à celle de mouton. Les Chinois, cependant, ne la mangent qu'exceptionnellement; ils n'apprécient que les ailerons. Dans certains pays, on utilise chair et squelette pour la fabrication d'un guano qui paraît posséder des principes fertilisants appréciés. La seule partie de l'animal qui ne semble pas encore avoir trouvé son emploi est la nageoire caudale, dans laquelle le requin paraît concentrer sa puissance. Préjugé ou non, les gourmets n'ont pas encore osé s'attaquer à ce morceau de résistance.

La chasse du requin se fait sur une grande échelle sur les côtes de Tasmanie, aux îles Hawaï, dans les mers d'Islande, de Chine, de Norwège, de l'Inde, sur les côtes orientales de l'Afrique, dans le golfe Arabique.

Les Islandais surtout font un commerce considérable d'huile de requin. Une flotte de 100 bâtiments est engagée, chaque année, dans cette industrie. Dès que le requin est capturé, il est débarrassé de son foie, et le corps de l'animal est immédiatement rejeté à la mer. Tous les quinze jours ou toutes les trois semaines, les navires retournent à leur port d'armement, rapportant de 100 à 120 barils de foie, que l'on soumet à l'ébullition dans de petits hangars noirs et empestés; puis l'huile est envoyée en Allemagne.

Les requins capturés en Islande appartiennent à l'espèce *Læmargus borealis*. Leur taille varie beaucoup; elle atteint jusqu'à 18 et 20 pieds ($5^{m}20$ à $6^{m}10$); le diamètre, à la partie la plus épaisse du corps est de 4 à 5 pieds ($1^{m}21$ à $1^{m}52$). La quantité d'huile que peut rendre le foie d'un individu atteint de 4 à 5 gallons ($18^{lit}172$ à $22^{lit}715$). Les foies riches en matières grasses donnent les deux tiers de leur volume d'huile; les autres ne donnent qu'une valeur représentative de 1 à 1 1/2.

Les bateaux engagés pour la pêche des requins sont des schooners de 30 à 50 tonneaux, montés par 8 à 10 hommes.

La saison de la pêche ouvre en janvier ou février, pour se terminer en août. Durant les mois d'hiver, les requins recherchent les eaux peu profondes; on les rencontre à 20 milles des côtes par des fonds de 50 brasses. En été, au contraire, ils gagnent le large; on les capture à 100 milles de terre, par des profondeurs de 200 brasses. Après s'être assuré, au moyen de la sonde, que le navire est au-dessus d'un fond approprié, autant que possible un fond vaseux en pente, on mouille une ancre et la pêche commence. Le croc employé comme hameçon mesure 12 à 15 pouces de long; il est amorcé avec de la graisse de phoque ou de la viande de cheval, coulé avec un poids de 8 livres et attaché à deux yards ($1^{m}82$) de chaînes solides de 1 pouce 1/2 d'épaisseur. Le croc est disposé de manière à être suspendu sans mouvement à deux brasses au-dessus du fond. En règle générale, les requins mettent tout d'abord une certaine hésitation à prendre l'appât; aussi les pêcheurs attendent-ils longtemps avant que le croc soit happé. Mais dès que les requins l'attaquent, ils se précipitent et sont pris très rapidement. Ils avalent l'amorce avec gloutonnerie, sans grande précaution. Il arrive souvent que lorsqu'un requin est hissé à bord la chaîne se rompt; mais il ne s'enfuit pas pour si peu. Au bout de quelques instants, il se jette de nouveau sur l'appât, et, quand il est amené sur le pont du navire, on retrouve le premier croc fixé dans son corps. Dès que le requin qui vient d'être capturé apparaît à la surface des eaux, les pêcheurs saisissent leurs lances et leurs harpons et lui coupent l'épine dorsale. On plante dans son corps plusieurs crocs et on l'entoure de chaînes; puis, quand il est mis dans l'impossibilité de nuire, l'animal est ouvert et son foie est immédiatement extrait.

Autrefois, on avait l'habitude après l'extraction du foie, d'attacher les corps à l'arrière du navire, de manière à attirer à la surface d'autres requins, qui étaient harponnés dès qu'ils se disposaient à dévorer leurs congénères. Maintenant, on coupe plus généralement en morceaux grossiers ce qui reste du requin, après en avoir détaché le foie, et on jette ces morceaux au fond de l'eau. Les requins sont attirés par cette proie et le navire peut rester de cette façon très longtemps en pêche, sans avoir besoin de changer de place.

Quand les foies sont amenés à terre, on les met dans des cuves où ils demeurent jusqu'à ce que les matières solides se soient déposées au fond; puis on transvase toute la portion liquide dans des chaudières où elle est soumise à l'ébullition devant un feu ardent. L'huile obtenue de cette manière a une teinte plus ou moins foncée, suivant le degré de décomposition des foies avant l'ébullition et suivant la température à laquelle l'huile a été chauffée. La quantité d'huile extraite représente en moyenne les deux tiers du volume brut du foie. On reconnaît une raffinerie d'huile de requin à une très grande distance, tant l'odeur qui s'en dégage est insupportable. Depuis quelques années on pratique l'épuration à la vapeur, et les foies traités par ce moyen sont utilisés aussi frais que possible. L'huile obtenue est plus fine, plus claire et a moins d'odeur, mais le rendement est plus faible. Les autres parties du corps du requin renferment toujours une quantité considérable d'huile qui pourrait probablement être extraite par pression; les résidus seraient ensuite traités comme engrais.

(A suivre)

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA

Une colonie espagnole en France. — Historique de l'Enclave. — Subtilité diplomatique. — Ne pas confondre ville et village. — Le chemin neutre. — La frontière.

On est très étonné en regardant une carte du département des Pyrénées-Orientales de voir, à l'angle sud-ouest du canton de Saillagouse, une tache blanche sur laquelle on lit la mention : *Territoire Espagnol.*

C'est l'enclave espagnole de Llivia qui forme comme une colonie de l'Espagne en pleine France.

Cette bizarrerie géographique, que bien peu de personnes connaissent, date de plus de deux siècles. Nous allons expliquer comment elle a pris naissance :

Le Roussillon fut réuni à la France par le traité des Pyrénées, négocié dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, par le cardinal Mazarin, représentant Louis XIV, roi de France, et par Don Louis de Haro, représentant Philippe IV, roi d'Espagne. Ce traité fut signé le 7 novembre 1659. Pendant les négociations, Mazarin avait fortement insisté pour que le Conflent et la Cerdagne fussent réunis à la France en même temps que le Roussillon, mais don Louis de Haro refusa, au moins en ce qui touchait la Cerdagne.

Ce qui concernait, dans le traité, la cession du Roussillon et autres pays de la même province à la France fut l'objet des articles 42 et 43. D'après ces articles, les antiques limites des Gaules et de l'Espagne devaient séparer de nouveau, à l'avenir, les deux monarchies et, en conséquence de ce principe, la Catalogne restait à l'Espagne et le Roussillon à la France.

A la première de ces puissances devait appartenir la Cerdagne, sauf les villes et terres qui pourraient se trouver sur le versant du côté du Languedoc, lesquels resteraient à la France, ainsi qu'il serait réglé par des commissaires délimitateurs. Le Conflent devait rester à la France sauf pareillement, les villes et terres qui pourraient se trouver sur les versants du côté de l'Espagne lesquels, réciproquement, appartiendraient à cette dernière puissance.

Mais aucune des communes de la Cerdagne ne se trouvant dans cette position comme aussi aucune commune du Conflent ne se trouvant du côté de la Catalogne, il fallut corriger cet article 42. Les deux puissances nommèrent des commissaires chargés de fixer les nouvelles

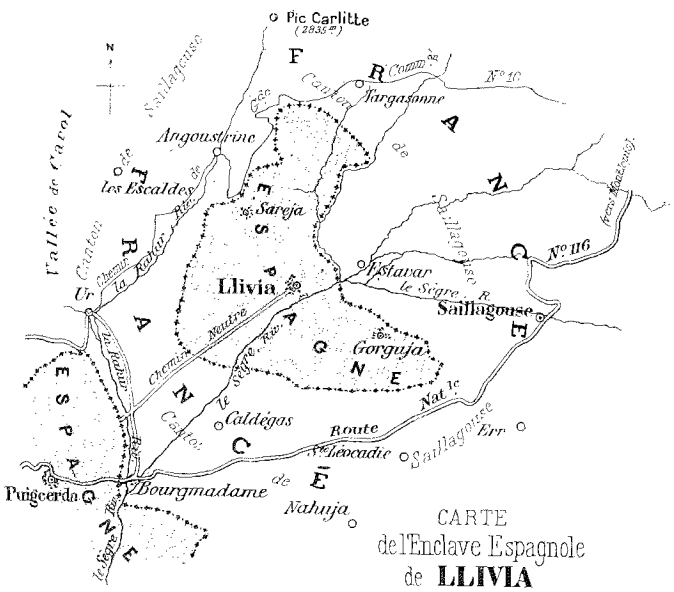

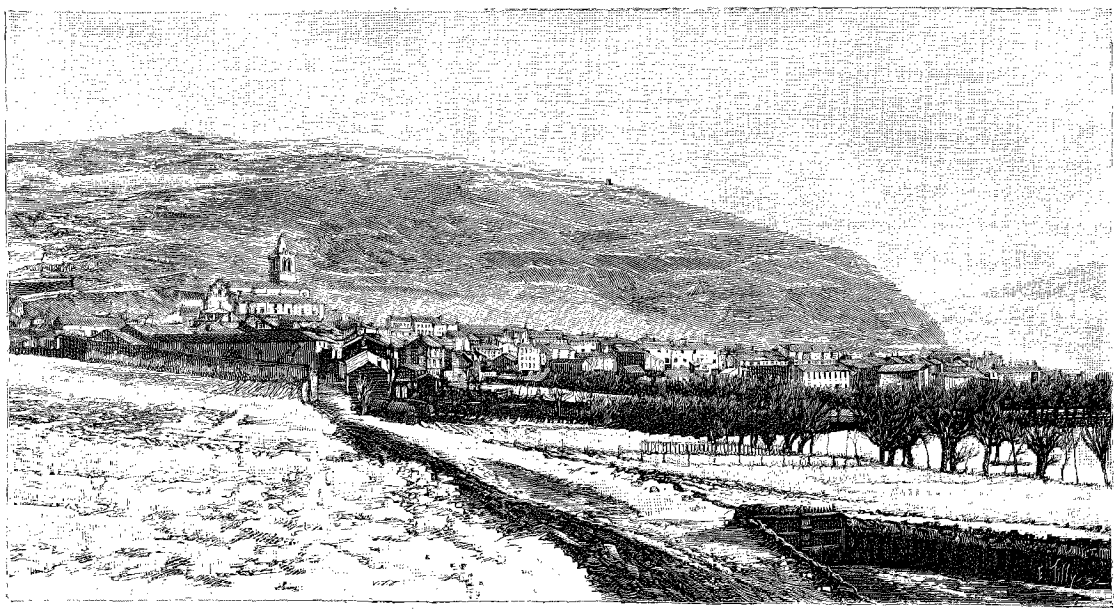

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA. — Vue générale de Llivia.
(D'après une photographie exécutée par M. Vigné commis des ponts et chaussées à Prades.)

limites des deux royaumes en Catalogne. La France, choisit Pierre de Marca, l'érudit archevêque de Toulouse qui avait accompagné Mazarin à la Bidassoa, et l'Italien Hyacinthe Serroni, évêque d'Orange. Les commissaires espagnols furent Michel Salva de Valgornera, lieutenant du grand trésorier de la couronne d'Aragon, et Joseph Romen-Ferrer, membre du Conseil des Cent, de Barcelone.

Les commissaires se réunirent le 23 mars 1660 à Céret. Ils ne purent s'entendre que sur la possession du Conflent qui fut définitivement rattaché à la France. N'ayant pu s'accorder ensuite au sujet de la Cerdagne, dont Marca réclamait pour la France la plus grande partie, les commissaires terminèrent leurs conférences en remettant à la décision des plénipotentiaires le jugement de cette difficulté.

Ce qui avait été arrêté à Céret changeait complétement la lettre de l'article 42 du traité des Pyrénées; il fallait revenir sur le texte de cet article. Mazarin et don Louis de Haro, revenus dans l'île des Faisans pour arrêter les articles du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, convinrent, le 8 mai 1660, d'un nouvel accord qui fut signé le 13 du même mois, sous le titre de : « Explications de l'article 42 du traité des Pyrénées ».

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA. — Pont mettant en communication le village français de Bourg-Madame avec la ville espagnole de Puigcerda.
(D après une photographie exécutée par M. Vigué commis des ponts et chaussées à Prades).

Par cette nouvelle rédaction tout le Roussillon et tout le Conflent étaient reconnus pour appartenir à la France, quelque part qu'en fussent situées les dépendances, et toute la Catalogne et la Cerdagne restèrent à l'Espagne *sauf pour ce dernier comté, la vallée de Carol et une portion du territoire Cerdan pour mettre en communication le Roussillon et le Conflent avec cette vallée et le pays de Foix.*

Pour prévenir toute difficulté ultérieure, il fut réglé que *cette portion de la Cerdagne cédée à la France formerait, avec la vallée de Carol, un total de* TRENTE-TROIS VILLAGES, et qu'on compterait comme tel tout village détruit, pourvu qu'il y restât encore quelques maisons.

Pour l'exécution de cette disposition, l'évêque d'Orange, Serroni, représentant la France, et don Salva de Valgornera, représentant l'Espagne, se réunirent à Llivia et le 12 novembre 1660 arrêtèrent le partage de la Cerdagne. Ils désignèrent nominativement les villages qui devaient revenir à la France et qui forment, actuellement, ce qu'on appelle la Cerdagne française, presque entièrement comprise dans le canton de Saillagouse.

Llivia se trouvant jouir du titre de *ville* ne pouvait, de l'avis du représentant de l'Espagne, faire partie du nombre des TRENTE-TROIS VILLAGES cédés à la France. Le délégué français pour en finir avec ces contestations acquiesça. Les deux commissaires décidèrent, d'un commun accord, de laisser à l'Espagne Llivia et tout son *bailliage.* C'est là ce qui constitue l'enclave espagnole.

Toutefois, le commissaire français n'accepta la constitution de l'enclave qu'à la condition expresse qu'en aucun temps le roi d'Espagne ne pourrait faire fortifier Llivia ni aucun autre lieu dudit bailliage. Cette clause fut insérée dans le traité.

En outre, les commissaires décidèrent la création d'un chemin neutre, mettant en communication Llivia et la ville espagnole voisine de Puigcerda.

« Et comme, dit textuellement le traité, pour aller de Llivia à Puigcerda et de Puigcerda à Llivia, ou pour aller d'un village à l'autre, de ceux qui restent au roi de France, il peut arriver qu'on ait à passer sur le terrain de Llivia ou de Puigcerda, ou par le terrain de quelqu'un des villages de France, nous, les commissaires députés, déclarons que, quelque genre de marchandises ou provisions qui passent par lesdits terrains, allant par le chemin royal de Llivia à Puigcerda, ou de Puigcerda à Llivia, ou allant d'un village à l'autre de ceux qui restent à la France, ne payeront aucun droit aux officiers de France ou à d'autres receveurs ou fermiers ou autres, tels que receveurs des droits des deux royaumes, déclarant de plus que lesdit chemins royaux et passages qu'on aura à prendre pour aller de Llivia à Puigcerda et réciproquement, ou pour aller d'un village à l'autre de ceux qui restent à la France, seront libres aux sujets de l'un et l'autre royaumes, sans qu'ils puissent être molestés dans leur passage par les employés des deux royaumes, réciproquement, pour

quelque chose que ce soit ; n'entendant pas que cette liberté de passer puisse servir pour les délits qui pourraient se commettre sur ces chemins ou passages, parce que la capture et châtiment d'iceux appartiendra aux employés de la partie à laquelle appartiendra le territoire desdits passages ».

Le chemin qui relie Llivia à Puigcerda est le chemin neutre que l'on voit sur la gravure représentant la vue générale de Llivia.

Au début, des contestations nombreuses s'élevèrent au sujet du passage des habitants des villages français sur le territoire de Llivia, maintes fois les Espagnols arrêtèrent au passage des rouliers français qui transportaient des denrées d'un village à l'autre du canton de Saillagouse. Depuis longtemps, aucune contestation de ce genre ne s'est produite et les populations de ces contrées se sont parfaitement accoutumées à l'état de choses existant.

Les commissaires réunis à Livia le 12 novembre 1660 décidèrent aussi que le territoire de la commune d'Hix (Bourg-Madame), situé entre Llivia et Puigcerda, et laissé à la France, serait coupé en deux par la rivière la Rahur, affluent du Sègre. Les terres situées sur la rive droite appartiendraient à l'Espagne et celles de la rive gauche à la France. La ligne de division entre les deux puissances passe au milieu de la rivière de la Rahur.

Le pont de Bourg-Madame, qui met en communication ce village avec la ville espagnole de Puigcerda, représenté dans l'une de nos gravures appartient moitié à la France, moitié à l'Espagne. La ligne frontière est marquée, dans la gravure, d'un trait sur le trottoir du pont.

E. Brousse fils.

LE MOINEAU EN AMÉRIQUE

Avant 1850, l'Amérique ne connaissait pas le moineau. C'est à cette époque que la première colonie de ces turbulents oiseaux, composée de huit paires, fut introduite à Brooklyn. Cette colonie prospéra, s'accrut, et jusqu'en 1870, les Américains furent enchantés de ce nouvel hôte si vif, si remuant, qui semble personnifier la vie, et dont les ébats égayent leurs villes et leurs parcs. Mais les moineaux protégés par des lois sévères qui en défendaient la destruction devinrent tellement nombreux, qu'ils constituèrent un véritable danger pour l'agriculture.

En 1886, le Département de l'Agriculture aux État-Unis s'émut de la situation et commença une enquête de *commodo* et *incommodo*. Un questionnaire tiré à 5,000 exemplaires fut envoyé à tous les agriculteurs pour avoir leur avis sur les avantages ou les inconvénients du trop prolifique passereau. 3,300 réponses furent faites à ce questionnaire. Ces réponses, classées et analysées, ont fourni la matière d'un curieux volume de plus de 400 pages dont nous allons résumer les passages les plus intéressants.

DISPERSION DES MOINEAUX

Outre les huit paires de moineaux apportées à Brooklyn, comme nous le disions tout à l'heure, d'autres passereaux furent introduits à Portland, en 1854, à New-York, en 1860, et ainsi d'année en année, le moineau se répandit avec l'aide et par la volonté expresse de l'homme sur l'immense territoire Nord-Américain.

Grâce aux lois protectrices et aux soins qui l'entourent, le nouvel hôte ne tarde pas à devenir envahissant. Il est beaucoup plus prolifique en Amérique qu'en Europe, et il n'est pas rare de voir, sous la latitude de New-York, une paire de moineaux avoir 20 ou 30 jeunes. En supposant seulement qu'une paire produise par an 24 jeunes, soit 12 paires ; que tous ces jeunes vivent et se reproduisent dans les mêmes proportions, au bout de dix ans, une paire unique de ces impudents parasites (comme les appelle l'agronome Bosc) fournirait le chiffre de 275 milliards de moineaux (1).

Il est bien certain, heureusement, que tous ces oiseaux ne vivent pas ; qu'ils ne se reproduisent pas avec la même fécondité. Sans cette circonstance, l'Amérique serait, en peu d'années, transformée en une immense volière, inhabitable pour les hommes.

En 1875, on constatait que le moineau était répandu dans un espace comprenant environ 500 milles carrés. En 1876, soit onze ans après, on trouvait le moineau sur un espace cent fois plus grand, soit sur 516,500 milles carrés.

La manière dont les moineaux se dispersent dans les immenses territoires des États-Unis est très particulière. Ils envahissent d'abord les grandes villes, puis les petites villes et ensuite les villages et les hameaux, et enfin gagnent les exploitations agricoles isolées.

Quand les villages regorgent, la population excédente se répand aux alentours. Mais souvent ces passereaux effectuent des parcours de plusieurs centaines de kilomètres en nichant dans des voitures ou des wagons. Une colonie est ainsi arrivée à Montréal, au mois de mars 1884, avec des chariots chargés de grains.

Les moineaux se propagent surtout en suivant les voies ferrées sur lesquelles circulent de nombreux convois de grains, et où ils sont toujours assurés de rencontrer une nourriture abondante.

Les routes carrossables, quoique à un degré

(1) Pour fixer les idées, nous ferons remarquer qu'en l'an 2000 il ne se sera encore écoulé que 63 milliards de secondes depuis l'ère chrétienne. On pourrait faire 23 fois le tour de la terre avec une brochette immense qui contiendrait, enfilés, 30 moineaux par mètre courant.

moindre, ont rempli le même but, les moineaux trouvant à picorer des graines dans les déjections des chevaux.

ENNEMIS DES MOINEAUX

C'est une règle générale dans le règne animal que la multiplication excessive d'une espèce tend à amener des maladies qui entravent cette multiplication. Le moineau paraît avoir échappé à cette loi et être demeuré le plus robuste en même temps que le plus hardi des oiseaux. Il est vrai qu'on remarque chez lui des cas fréquents d'albinisme ; mais cette particularité tératologique doit être considérée comme le résultat d'un *modus vivendi* anormal, plutôt que comme un indice de faiblesse ou de maladie.

Plus hardis que les autres oiseaux, les moineaux ne craignent pas l'homme, l'environnent dans les villes, se détournent à peine pour le laisser passer sur les chemins et surtout dans les promenades publiques où ils jouissent d'une sécurité parfaite, et échappent, par là, aux périls naturels qui entravent le développement des autres oiseaux.

L'hiver, ils meurent de faim plutôt que de froid, car leur nouriture est cachée par la neige. Mais dans les villes, le crottin de cheval étant aussi abondant l'hiver que l'été, il y meurt très peu de moineaux.

Les tourmentes de neige, entre autres le fameux BLIZZARD de 1888, et les trombes en été en font mourir des milliers.

NOURRITURE DES MOINEAUX

Les partisans de l'introduction du moineau faisaient valoir que leur protégé se nourrissait surtout de graines de plantes sauvages et d'insectes nuisibles.

Les commissaires chargés de dépouiller toutes les réponses au questionnaire ne demandaient pas mieux que de considérer le moineau comme un oiseau utile; ils désiraient recevoir des témoignages favorables au commensal si imprudemment introduit; tous les témoignages douteux ont été comptés comme favorables. Malgré toutes ces concessions, les commissaires ont été obligés de conclure que le moineau ne se nourrit pas exclusivement de graines de plantes sauvages; qu'il n'est pas habituellement insectivore; que les insectes ne sont pas la nourriture qu'il préfère, et qu'il produit peu d'effet sur leur destruction.

La dissection de 522 moineaux, opérée par le Département de l'Agriculture, a donné les résultats suivants : on a trouvé du froment dans 22 oiseaux, de l'avoine dans 327, du maïs dans 71, des graines d'arbres fruitiers dans 57, des graines de graminées dans 102 ; des graines de plantes sauvages dans 85 ; de la matière végétale indéterminée dans 219; du pain dans 19; des insectes nuisibles dans 47 ; des insectes utiles dans 50; et enfin, des insectes n'ayant aucune importance économique dans 31 moineaux.

Sans aucun doute, l'avoine ainsi trouvée dans 327 estomacs de moineaux, ainsi que la matière végétale indéterminée provenaient des déjections de cheval.

On voit combien est faible le chiffre qui se rapporte aux insectes nuisibles. Excepté lorsqu'il nourrit ses jeunes, le moineau ne peut pas être appelé insectivore. Il ne prend des insectes, en temps ordinaire, que par hasard, quand il en rencontre en cherchant des graines. Il justifie la loi émise par M. le professeur Forbes pour d'autres oiseaux granivores : « Quand des insectes qui leur conviennent sont extrêmement abondants, ces oiseaux changent, pour quelque temps, leur mode habituel de nourriture ».

Il faut, disons-nous, que ces insectes leur conviennent. Les moineaux, en effet, sont friands de chenilles arpenteuses, dont les oiseaux indigènes, d'ailleurs, font leurs délices; mais ces insectivores d'aventure se gardent bien de toucher au chenilles poilues que dévorent avec avidité quelques espèces américaines.

En résumé, il n'y a pas une seule espèce d'insecte nuisible détruite par le moineau qui ne soit détruite par un oiseau indigène, tandis que sa présence et son humeur batailleuse empêchent certains travaux utiles que pourraient opérer les espèces américaines.

Il y a encore bien d'autres chefs d'accusation formulés contre le moineau, on lui reproche de molester les oiseaux domestiques ; dix observations mentionnent des attaques de moineaux contre des pigeons, des poules ou des poulets.

On lui reproche aussi les dommages causés au feuillage, aux monuments, aux statues, aux fontaines, par leurs déjections; les bancs des promenades publiques souillés, etc. (Le même inconvénient, ce nous semble, est à redouter des oiseaux indigènes.)

La conclusion de ce long réquisitoire qui a provoqué l'arrêt de mort du hardi moineau, c'est qu'il n'était nullement besoin de ce prolifique auxiliaire pour protéger l'agriculture en Amérique. — Il eût fallu tout simplement, édicter, pour les espèces indigènes, des lois protectrices comme on l'a fait pour le passereau. — Ces oiseaux, sans se propager dans les effrayantes proportions que nous signalions tout à l'heure, eussent amplement suffi pour faire aux insectes une chasse plus efficace que ne l'était celle des moineaux, et le Département de l'Agriculture n'en serait pas réduit aujourd'hui à proscrire le pauvre friquet, jadis appelé d'Europe et choyé pendant plusieurs années et à promettre une somme de *one cent* (0 fr. 05) par chaque tête de moineau qu'on lui apporte.

V. BRANDICOURT

MARIUS

(NOUVELLE)

I

C'est à une lieue au sud d'Ouargla, au bord d'un petit lac tout bleu, servant de marge à une luxuriante oasis, que Tontonel était venu planter sa dernière tente.

Sous des nymphéas gigantesques, des roseaux aux larges feuilles glauques, chaudement, le lac dormait. Dans le cobalt de ses eaux pures, les colonnes droites, sveltes, hautaines, d'un bois touffu de dattiers, se reflétaient avec leurs régimes et leurs palmes. Des vols de grues cendrées, de rouges ibis, de flamants roses, s'ébattaient sur les bords embroussaillés, en compagnie d'innombrables vols de canards et de sarcelles, tandis qu'un brasillant soleil couvrait tous les entours d'une buée chaude, très douce, estompant cet Éden ignoré d'une légère teinte de turquoise.

Tout au fond, en regard, les ondes et les vagues de la mer de sable. Le désolé contraste du désert, l'infernal « Pays de la soif », cette toile frémissante, où Fromentin a si admirablement peint la lente et torturante mort, sous les implacables rayons baignés dans l'immuable azur. Servie par ce repoussoir horrible, l'oasis semblait une parcelle du Paradis terrestre.

Il s'en allait trois fois la semaine quérir des vivres à Ouargla.

En un de ses nombreux déplacements sahariens, aux premiers temps de son épopée, Tontonel avait été de cet avis. Il sentait qu'en ce coin béni, doucement, il finirait ses jours, — comme si bien l'a dit Montaigne, — peu soucieux de la mort, et nonchalant d'elle.

En réalité, la tente de Tontonel était un chalet en bois, spacieux et commode, que des chameaux de Tougourt avaient transporté pièce à pièce, jusqu'aux bords perdus du lac. Et, devenu vieux, couturé de cicatrices, zébré de griffures et de dentées, le grand chasseur de fauves s'était installé là, dans l'une des îles vertes de l'Océan damné, qui, à son estime, devait encore servir de refuge aux lynx, aux panthères, aux derniers lions, vainement poursuivis par lui, depuis si longtemps, à travers les hauts plateaux et le Tell.

Le Tell, c'est la région des cultures, du blé, de la vigne, de l'olivier, des forêts de chênes-liège. Les hauts plateaux, les terres de parcours des moutons, et les steppes où l'alfa germine. Le Sahara, c'est la région des oasis, des forêts de palmiers-dattiers. Trois zones en trois mots, le blé, l'alfa, la datte. Après avoir inutilement battu les blés et l'alfa, sans réussir à tirer depuis bien longtemps le moindre fauve, la datte seule permettait encore des espérances au brillant successeur de Jules Gérard.

Ah! les beaux temps n'étaient plus! En avait-il eu des aventures! Pendant combien d'années s'était-il livré au plus dangereux, mais aussi au plus passionnant des grands sports!... A longues gorgées il avait vidé la coupe de la gloire. Des K'sours, des douars entiers s'étaient prosternés devant sa tente, l'assourdissant de clamantes bénédictions; tandis que les femmes et les enfants baisaient le pan de sa tunique, s'accrochant à ses mains, à ses genoux, alors qu'il venait de délivrer le pays d'un monstre qui, depuis bien longtemps razziait impunément ses troupeaux. Puis, peu à peu, les fauves

avaient fini par disparaître; durant des années entières les buissons creux se succédaient. Et maintenant Tontonel en était réduit à raconter ses aventures, le soir avant la nuitée, en dégustant à petits coups un verre de Corton, un dé de vieille fine, fumant à grosses bouffées sa pipe très noire.

Encore devait-il se contenter d'un seul auditeur, Françoise, une Picarde aux grands yeux de velours, brune, forte, plantureuse, et qui continuait à tricoter sans broncher d'interminables bas de laine qu'elle envoyait au pays pour ses neveux, ponctuant seulement de temps à autre les phrases desonmaître d'un invariable : — « Ça s'peut ben tout d'même not' monsieur ! »

Ferme il s'ennuyait. Profonde, douloureuse aussi, la désillusion, après l'installation du chalet ! Au premier affût, en pleine nuit claire, alors qu'il attendait, anxieux, le rugissement du « Seigneur à la grosse tête », un affreux frisson s'emparait de lui, réduisant à néant toutes ses énergies, le couvrant d'une suée glaciale, tandis que ses dents douloureusement claquaient.

Des hyènes lâches, de couards chacals étaient venus rôder autour de l'appât, une malheureuse chèvre affolée, mais pas plus tremblante que ne l'était à cette heure Tontonel, le très justement fameux tueur de lions et de panthères. Accablé, écrasé, perclus, il s'était traîné jusqu'au chalet et là, durant de longues semaines, il se tordait sur un lit de douleur, tout son pauvre corps crispé par les infernales crampes d'un rhumatisme articulaire. Une seconde tentative d'affût avait produit un résultat identique, une attaque plus violente encore que la première. C'en était fini, la veillée en plein air — alors que la glaciale humidité des bords du lac lui tombait sur les épaules — lui était à jamais interdite. Que faire ?... Ce coin perdu lui plaisait, il voulait demeurer là jusqu'à la fin de ses jours. Et puis, la question budgétaire le retenait en outre au bord du lac bleu. Gros à construire avait coûté la maisonnette et aussi l'établissement de la concession, le défrichement du jardin, l'installation des clôtures, un tas de frais. Force lui était donc de demeurer dans cette solitude, avec Françoise.

Bien sûr pourtant, celle-ci eut préféré être encore à Tlemcen, où si longtemps ils avaient habité. Au moins, là, on voyait du monde, des mercantis, des Maltais, quelques Maures ; on pouvait de temps à autre tailler une bonne bavette. Au bord du Chott, rien, si ce n'est Beckir, un négro, qui écarquillait ses prunelles bombées et grimaçait, la regardant, semblant la vouloir dévorer de ses énormes dents blanches, lui répondant à tout propos : — « Oui, ça ! oui, ça !.... Bono ! bono ! mada Françouse ! » Mais Beckir n'était pas un homme, aux yeux de Françoise du moins. Béckir ! Une peau noire ! Moins que rien, je vous dis.... Quelque chose comme la bonne à tout faire de la Picarde. Sur un âne gros comme un chien, il s'en allait trois fois la semaine quérir des vivres frais à Ouargla. Encore les commissions étaient elles faites tout de travers par le négro, toujours enchanté de lui-même.

II

Donc, sur les bords du petit lac, existence douce mais monotone.

Une joie clairsemée pour Françoise, cependant. A de réguliers intervalles, tous les quatre mois environ, une petite caravane venant de l'intérieur, loin, bien loin de derrière les sables, et qui, traversant Ouargla, poussait jusqu'à Tougour.

Les jours où devait passer le convoi, — elle les escomptait bien à l'avance, — Françoise guettait sa venue dès l'aurore. Dans l'azur de l'horizon ce nuage de poussière pareille à de l'égrisée soulevée par le pas relevé des chameaux, elle l'apercevait enfin. Beckir aussi devinait le nuage. Tout autour de la Picarde il gambadait, tapant sur ses genoux, riboulant des prunelles, faisant la roue et braillant à tue-tête, de son assourdissante voix suraiguë :

— Haffiz Ahmed !... Sidi Haffiz ben Ahmed !... Bono ! Bono ! Sidi Haffiz ben Ahmed !... Vous contente aussi !.... Beaucoup ! Beaucoup !.... Mada Françouse !...

Haffiz Ahmed, le chef du convoi, était un grand diable barbu, très brun, très long, tout sec, avec des yeux plus noirs encore que ceux de la Picarde, plus allongés, relevés vers les tempes, et qui se drapait à l'antique dans les plis de son ample burnous.

Beckir aussi admirait et aimait Haffiz Ahmed. Beckir, ce fils de Cham, regardait cet Haffiz à la peau dorée,

Au premier affût, un affreux frisson s'emparait de lui.

à la tête rasée surmontée de la touffe roide du Mahomet, comme un être éminemment supérieur. Et, à sa façon, il le lui témoignait fort, en vrai négro, par ses gambades, ses chants, ses cris, cabriolant dans la poussière blanche, en avant du convoi.

Eventant de loin l'humidité bénie, les bêtes précipitaient leur course. Elles rompaient leurs rangs, s'élançaient malgré leurs conducteurs, leurs hurlements gutturaux et aussi les coups de matraque. Les bourriquots passant entre les jambes des dromadaires, se culbutaient, se roulaient, broyant les roseaux et les bambous, effarouchant des vols de canards et de grues qui s'enfuyaient avec des piaulements prolongés. Et tout ce brouhaha de l'arrivée, les cris des chameliers, les ordres répétés d'Haffiz résonnaient aux oreilles de la Picarde comme une mélodie céleste. Pêle-mêle, par les hautes herbes, enfouis dans la vase jusqu'au ventre, hommes et bêtes se vautraient, buvant à même, à longs traits, ne pouvant parvenir à étancher leur ardente, leur inextinguible soif, douloureusement subiependant tant de jours, avivée par l'impalpable et brûlante poussière.

Malgré la brisante fatigue, le torturant besoin de boire, Haffiz Ahmed s'était arrêté. Il avait porté sa main droite à son front, à ses lèvres, prononçant à mi-voix, la bénédiction ordonnée par le prophète; puis alors, avec un joyeux rire, découvrant ses dents pointues, à diverses reprises il répétait le salut, un petit salut que si souvent serinait Beckir : — « Bonjour! Bonjour! Mada Françouse. »

— Bonjour Haffiz-Ahmed! Je suis bien contente de te voir!... Tu as fait un bon voyage?... Tu entreras, après, quand tu seras libre, pour causer avec Monsieur....

Et l'autre, de répéter, sans comprendre autre chose que les souhaits de bienvenue :

— Bonjour! bonjour! Mada Françouse.

Par enchantement les tentes se dressaient au bord de l'eau, sous les hautes palmes. La petite troupe savourait un repos bien gagné.

Tandis qu'on desservait leur charge, les chameaux s'accroupissaient, ruminant l'herbe broyée, les yeux mi-clos, dans une béatitude très douce. Après un frugal repas les hommes s'étendaient, rompus, brisés, et la fraîcheur du soir descendait avec l'ombre, couvrant le campement, le bois, la brousse, le lac d'une même teinte d'un bleu noir.

Sur le tard Haffiz-Ahmed se rendait au chalet, et alors Tontonel l'invitait régulièrement au repas du soir. Le menu tout particulièrement soigné cette fois, présentait des recherches inusitées.

Dans le caveau, Beckir allait chercher une bouteille à goulot doré, et Tontonel et Françoise réduisaient vite à néant les résistances faites par le chamelier, pour la forme, en lui répétant à qui mieux mieux :

— Tu peux boire Haffiz-Ahmed, tu peux boire sans crainte. Ça n'est pas défendu par le Prophète, c'est de la « Gazouze ».

Après une bouteille, une seconde, et longtemps Tontonel et Haffiz parlaient avec des hochements de tête, des interjections rauques en ce pur idiome du Tell, dont le vieux chasseur de fauves se servait couramment. Ravie, Françoise les écoutait, tout étonnée qu'ils se pussent comprendre. Puis Tontonel après une dernière pipe, un ou deux verres de fine, en supplément, congédiait le chamelier, et regagnant son lit, la tête un peu lourde, s'endormait du juste sommeil.

Le lendemain, la caravane partait, Haffiz en tête.

(A suivre). GEORGES PRADEL.

LES VOITURES PUBLIQUES EN 1791

On a pu voir à la page 208 du 61e volume du *Magasin Pittoresque* (1893) l'itinéraire de Paris à Nantes par la « Messagerie » en 1765. Partant de Paris tous les mardis à 6 heures du matin, le voyageur passait par la voie la plus courte (Chartres, Le Mans, Angers), et n'arrivait à Nantes que le lundi suivant à 8 heures du soir. La « Messagerie », seul service public régulier à cette époque, mettait sept journées pleines à parcourir une distance de 87 lieues de 2,500 toises ou 108 lieues kilométriques.

En 1791, dans l'espace de vingt-six années, un progrès sensible avait été obtenu; trois catégories de voitures publiques desservaient la ligne : la *diligence*, le *cabriolet*, le *fourgon*. Le prix du trajet variait notablement selon la voiture choisie : ainsi la *diligence* qui avait deux départs chaque semaine, les mercredis et les samedis, à 7 heures du soir, prenait 77 livres 4 sous, le *cabriolet* 55 livres, et le *fourgon* seulement 31 livres 10 sous. Nous ignorons quelle était la durée exacte du voyage; il paraît certain que la Diligence justifiait son nom et le prix élevé de la place par une plus grande rapidité, ainsi que par une installation plus confortable que celle du pauvre fourgon, qui semble avoir été quelque lourd caisson où s'empilaient voyageurs peu fortunés, bagages et colis divers. Le point de départ des trois véhicules était au grand bureau de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

Aujourd'hui, après un siècle de perfectionnements presque continus, les trains de chemins de fer — les trains express, du moins, — nous font franchir les 396 kilomètres de Paris à Nantes en un peu moins de 8 heures, pour 44 fr. 35 en première classe, ou 29 fr. 95 en deuxième classe. Nos wagons laissent sans doute encore fort à désirer; ils sont pourtant moins incommodes, on l'avouera, que les étroits compartiments

des meilleures diligences. Mais pourquoi les trains-omnibus, les seuls accessibles aux petites bourses, cahotent-ils leurs patients pendant 13 heures 45 minutes !... N'est-ce pas excessif? Trains-omnibus ainsi dénommés sans doute parce qu'ils marchent comme des omnibus. En vérité il y a bien lieu d'espérer que les Compagnies de chemins de fer s'ingénieront à rendre le parcours moins lent. Le voyageur modeste a, tout autant que le plus riche, besoin de célérité pour ses affaires.

La banlieue de Paris était desservie, en 1791, par diverses voitures publiques : *Carrosses* et *cabriolets* à raison de 12 sols par lieue et par personne, de 6 sols dans les *guinguettes;* toutes ces voitures partaient à volonté et transportaient les voyageurs jusqu'à « 5 et 6 lieues à la ronde. »

Il y avait quatre bureaux dans Paris :

1° *Rue de Vaugirard, près du Luxembourg*, voitures pour Longjumeau et route, Sèvres, Sceaux, Choisy-le Roi, etc.;

2° *Rue du Pas-de-la-Mule, près de la place Royale*, pour Lagny et route, Charonne, Vincennes, Montreuil, Bagnolet, etc. ;

3° *Rue du Faubourg-Saint-Denis*, Châtillon et route, Pontoise et route, etc.;

4° *Rue d'Anjou, Faubourg Saint-Honoré*, pour Marly, *quand le roi n'y est pas*, (en 1791, on était bien près du moment où le roi *n'y serait plus*), Nanterre, Rueil, Neuilly, Saint-Cloud, etc.

A la voiture poudreuse préférait-on le coche-d'eau? Il conduisait, sans grande hâte, mais sans heurts ni poussière, jusqu'à Rouen au Nord, Auxerre au Sud; il en coûtait 9 livres 7 sols, 6 deniers pour Auxerre (71 lieues) et 4 jours de route; pour Rouen (33 lieues) on en était quitte pour 6 livres, mais encore 4 jours de patience. Saint-Cloud était à la portée de tout le monde : sept sols et deux heures de route.

HENRI MÉTIVIER

HYGIÈNE ET COIFFEURS

Malgré les récents progrès de l'hygiène qui reposent aujourd'hui sur une base scientifique la bactériologie, les maladies contagieuses de la chevelure ont beaucoup augmenté en ces dernières années.

On se plaint surtout de l'extension de la pelade; les cheveux tombent par places, et au bout d'un temps variable repoussent fins et blancs. Ce n'est quelquefois qu'après plusieurs années que les cheveux reprennent leur aspect primitif. Il n'est certainement personne qui, parmi ses amis ou connaissances n'ait vu quelques cas de cette maladie. Or, on la croit parasitaire, bien qu'on n'en connaisse point encore le parasite, car elle est certainement contagieuse.

Le manque de précaution des coiffeurs en est bien évidemment la cause. Brosses et ciseaux passent d'un client à l'autre sans jamais être nettoyés. Et les mains grasses des garçons touchent et retouchent votre chevelure après avoir été en contact avec celle de vingt clients : avez vous jamais vu un garçon coiffeur se laver les mains? Quant aux pommades et aux onguents il est inutile de dire qu'on n'en change pas pour chacun.

Ce manque de propreté s'est encore aggravé en ces derniers temps : je veux parler de l'usage de la tondeuse. Entre les dents restent des débris de cheveux, des pellicules, des saletés de toutes sortes. En essuyant les ciseaux on s'en débarrasse facilement, il est impossible d'en faire autant pour la tondeuse; c'est un instrument compliqué qu'il faut entièrement démonter pour le nettoyer. On tend à attribuer la fréquence de la pelade à la généralisation de l'usage de cet instrument. Le fait paraît certain chez les soldats, où l'on voit la pelade se déclarer sur une série d'hommes coupés à la même tondeuse.

Il faut réagir contre les habitudes malpropres des coiffeurs, exiger qu'ils nettoient devant vous leurs ciseaux, démontent leurs tondeuses et lavent leurs mains. Quant aux brosses et aux peignes d'un nettoyage plus difficile, il serait préférable qu'on apportât les siens.

Je prédis un immense succès au coiffeur qui, rompant avec la routine nettoierait à l'eau phéniquée ou simplement à l'alcool ses instruments devant vous. Cet usage se généralisera peu à peu, et peut-être dans vingt ans d'ici, peut-être moins, car tout change si vite, on pensera : « fallait-il que nos pères fussent arriérés pour se servir sans les nettoyer de la brosse et des peignes de tout le monde. »

Dr FÉLIX REGNAULT.

LA MUSIQUE PRÉHISTORIQUE

On conserve au musée de Copenhague des instruments de musique de l'âge de bronze trouvés dans les tourbières de ce pays. Ce sont de grands cors de bronze longs de 1m 31 à 2m 38, auxquels on a donné le nom de « lurs ». Ils se composent de plusieurs pièces coulées qui ont été assemblées de diverses manières, en général par des crochets passés dans des trous de la pièce correspondante ou par un court cylindre que recouvre le suivant.

L'embouchure ne peut s'enlever comme dans les cors d'aujourd'hui. D'ordinaire le lur pouvait être divisé en deux morceaux qui s'unissaient à l'aide d'un cylindre intérieur; on pouvait l'enfoncer plus ou moins, et, en le retirant, allonger d'autant le tube ce qui donnait au lur un ton plus grave. Une large plaque d'environ 25 centimètres de diamètre décorée de grosses bosses d'anneaux concentriques ou d'ornements poinçonnés entoure généralement le pavillon et donne à l'instrument une physionomie particulière.

L'embouchure, qui a une si grande importance pour la production du son, est faite avec le plus grand soin. Elle est du genre dite à bocal profonde et en entonnoir.

Les parois de l'instrument sont extrêmement

minces de 0m 001 à 0m 0015 sur presque toute leur longueur. Les fondeurs paraissent avoir connu le principe d'acoustique d'après lequel les parois minces donnent un son plus clair et plus retentissant.

Tels sont les lurs, connus depuis le dernier siècle, sur les bords de la Baltique. Mais on a eu dernièrement la curiosité de se rendre compte de leur valeur comme instruments de musique. On a réparé six des meilleurs exemplaires et des joueurs de cors ont donné à Copenhague, devant des auditoires nombreux, de vrais concerts de lurs qui ont réussi à merveille.

Tout d'abord on a reconnu qu'on devait tenir les lurs, comme faisaient les Romains et les Barbares pour leur grande trompette, l'orifice en l'air. Le poids ne peut gêner car il n'est que de 3,500 grammes pour les plus lourds instruments, environ moitié du poids de certains trombones modernes.

Le Dr Angul Hammerich après de nombreux essais tentés par des artistes joueurs de trompette, cor de chasse, trombone, a noté l'étendue des registres musicaux de ces instruments, étendue qui varie suivant le lur qu'on emploie.

La somme totale des notes que l'on peut émettre ainsi s'élève à 22 tons contenant quatre octaves et demie. Mais il faut noter que certaines notes sont difficiles à obtenir, et dépendent de l'habileté du musicien.

En tous cas, les huit tons suivants sont faciles à obtenir, et le premier débutant venu peut les produire.

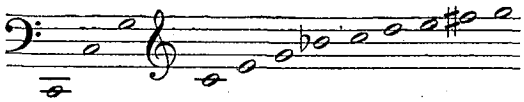

On remarque que ces sons ne forment pas une échelle, mais simplement un accord. Nous pouvons donc affirmer que l'âge de bronze a connu au moins les huit tons susmentionnés, mais nous ignorons s'il en est de même du reste de la gamme chromatique.

De plus ces tons répondent à toutes les exigences d'une civilisation avancée comme la nôtre : ils possèdent la pureté, l'harmonie, la clarté, la volubilité, la force en même temps que la douceur, dit M. Hammerich. Les airs joués sur les lurs, pour la plupart de courtes sonneries, ont tous été parfaitement rendus et ont produit grand effet. Les notes basses auraient surtout une grande majesté.

Aussi le lur paraît-il bien supérieur avec ce que l'on sait des anciens instruments à vent de même genre. Plutarque comparait le son de la trompette égyptienne au braiment de l'âne et la salpinx grecque est mentionnée comme produisant des sons si terribles qu'ils mirent en fuite les troupes des Messéniens. Virgile parle de « raucume cornu », et ailleurs il qualifie de « terribilis » le son de la tuba. Lucain mentionne le son aigu et strident de ces instruments. Diodore de Sicile insiste sur le son rude et barbare de la trompette guerrière des Gaulois qu'Eustathius qualifie expressément d'aigu.

On voit que le lur a l'air d'appartenir à une toute autre culture plus avancée et plus fine, à un peuple au goût artistique très développé.

La Musique préhistorique. — Cor de bronze trouvé dans les tourbières du Danemark.

J.-P. Fétis a insisté sur ce fait que les lurs ont toujours été trouvés par paire. Il en déduit que les Scandinaves auraient doté la civilisation moderne de l'art de l'harmonie. Le développement de l'harmonie commence, en effet, au temps des expéditions des Vikings au début du moyen âge : les chansons populaires de cette époque à la différence des mélodies méridionales, demandent un fondement harmonique.

Mais on ne peut affirmer qu'on ait joué à deux parties avec les lurs de beaucoup antérieurs bien qu'ils soient propres à ce jeu. Ce serait bien hasarder de tirer cette conclusion alors que ce jeu n'a pas été en usage, même beaucoup plus tard, chez des peuples aussi avancés que les Grecs et les Romains.

F. R.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

PASTEL DE CHARDIN

PORTRAIT DE FEMME PAR CHARDIN. — Musée du Louvre. — Gravure de M. Crosbie.

Chardin est le peintre de la placidité. Sous les couleurs de sa palette ou la poudre de son pastel, il est rare de rencontrer une composition qui sorte d'une tenue tout à fait calme. S'il peint un intérieur, ses personnages se présentent dans des attitudes de repos. Alors même qu'ils se livrent à un travail quelconque, leur œuvre est facile : elle ne sollicite aucun effort,

aucun geste, aucun jeu de physionomie de nature à troubler la paix profonde de l'ensemble. La peinture reste sobre, grise avec des notes blanches, et affecte une douceur où l'œil trouve à s'apaiser, où l'esprit s'oublie en un repos agréable.

Quelques fois il s'amuse au désordre causé par les jeux d'un chat dans une cuisine. Alors le renversement des plats d'huîtres et la bousculade des victuailles et des ustensiles donne la note extrême des dévergondages de son crayon. Car le pinceau ne prend aucune part à ces emportements. Il semble plutôt les apaiser par le calme imperturbable de sa coloration et des lumières éparses sur la toile.

Qu'il peigne des portraits, il garde toujours la même tenue calme, il vous communique la même impression d'intimité paisible. Vous ne le verrez s'en départir qu'en de rares circonstances, et peut-être serait-il plus juste de dire en une circonstance unique.

Voyez le portrait au pastel qu'il fit de lui-même en 1771, alors que sonnait sa soixante-dixième année. La figure est bien portante, pleine; les yeux, derrière les bésicles, ont une légère expression d'ironie. Mais si faible qu'elle soit, elle suffit à accentuer l'effet comique du serre-tête blanc qui lui couvre le chef, et qu'avec une coquetterie bizarre il orne d'un ruban bleu.

Cette ironie de Chardin ne s'attaque, en somme, qu'à lui-même. Dans la salle du Louvre où est exposé ce portrait, un autre lui fait face : celui dont nous donnons la reproduction. Mais ici le pastel retrouve son calme parfait. La tête qu'il crayonne est souriante, sa coloration est rose; les yeux sont clairs. Dans la coiffure, retenue au cou par un nœud de lacets, nous retrouvons le même ruban bleu que dans le portrait précédent. Mais cette fois il n'a aucune expression comique. Sur les épaules de la dame, un fichu de soie noire bordé de dentelle de même couleur, est posé négligemment. Deux plis de tulle blanc se rejoignent sur sa gorge où ils rencontrent le corsage d'une robe brune. Dans l'ensemble, vous trouvez une expression de dignité souriante que rien ne dément sur cette figure aux traits bien reposés.

Chardin exécuta ce portrait postérieurement à l'autre. Celui-ci est signé et daté de 1775. Ce laps de temps écoulé entre les deux œuvres indiquerait que Chardin professait un culte pour les rubans bleus. A une époque où le cordon du Saint-Esprit mettait dans les plus riches costumes sa large bande azur, cette couleur avait le même titre à la faveur du public, et peut-être même à celle des artistes, que le rouge possède aujourd'hui.

J. Le Fustec.

LA PÊCHE DES REQUINS

Suite et fin. — Voyez p ge 97.

Les équipages des bateaux engagés pour cette pêche gagnent environ 35 shelings (44 fr. 75) par mois, avec une prime de 6d (0 fr. 60) par baril de foies. Le capitaine gagne 2 sh. 3d (2 fr. 80) par baril pour le premier cent de la saison de pêche et 3 sh. 4d (4 fr. 15) par baril pour le reste de la campagne.

Dans les eaux de la Nouvelle-Zélande (1), on ne rencontre pas moins de 15 espèces de requins appartenant à la famille des *carchariidæ*, des *lamnidæ*, des *notidanidæ*, des *scyllidæ*, des *cestraciontinidæ* et des *spinacidæ*.

Parmi les *lamnidæ*, le requin-tigre (*tiger shark*. — *Lamna glauca*) est le plus répandu sur les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Nouvelle-Zélande. Il mesure de 3 mètres à 3m70, mais il est un peu moins gros que ses congénères. En revanche, il les dépasse en gloutonnerie et en férocité. Quand on lui jette un hameçon convenablement appâté, il vient le saisir à la surface, levant à peine sa tête au-dessus des eaux afin d'échapper aux risques d'un harponnage. La rapidité du requin-tigre est prodigieuse et constitue le plus grand danger pour le pêcheur. Aveuglé par l'ardeur de la poursuite, il se précipite sur sa proie avec une furie indescriptible et va souvent donner droit sur le bateau au point de le faire sauter en l'air. Dans ce cas, il y a les plus grandes chances pour que l'équipage tout entier soit dévoré par les autres requins qui rôdent dans les environs. On a trouvé parfois les dents du requin-tigre plantées dans les bordages de bois dur d'un bateau ou même dans l'étambot, ce qui arrive quand l'animal a manqué son but. Ces squales sont de merveilleux nageurs et on les aperçoit souvent en bandes poursuivant leur proie; on les reconnait à la teinte azurée de leur dos et de leurs flancs, ce qui explique le surnom de « blue pointer » que leur ont donné les pêcheurs australiens. Ils ont les mâchoires plus grandes et plus fortes que celles des autres espèces et paraissent jouir d'un odorat très subtil. Beaucoup de pêcheurs sont victimes de la violence et de la férocité de ces animaux et les blessures qu'ils font sont généralement mortelles.

Le requin communément appelé « chien de mer » (*dog fish*. — *Scyllium laticeps*) abonde également dans les eaux de la Nouvelle-Zélande. C'est l'ennemi le plus redoutable des pêcheurs de morue. Le « chien de mer » se jette sur les morues prises à l'hameçon et les avale. On cite un bateau-pêcheur qui, sur 130 poissons pris à la ligne, ne put en sauver que six en tout. Le

(1) *Handbook of the fishes of New-Zeeland*, by Sherrin. — Alukcand.

« dog-fish » est aussi très commun en Angleterre et dans d'autres mers d'Europe; sa peau fournit le type du chagrin. Ainsi que le savent ceux qui ont fait la pêche de cette sorte de requin, la partie extérieure de la peau est douce comme du satin, l'intérieur, au contraire, est si rugueux qu'il blesse la main au toucher, aussi utilise-t-on cette propriété pour le polissage des surfaces raboteuses.

Le « chien de mer épineux » (*spined dog-fish.* — *Acanthias vulgaris*) est une autre espèce de requin très répandue sur tous les points du globe. Sa caractéristique est sa peau épineuse qui est pour l'animal une arme de défense redoutable. Quand il est capturé à bord d'un navire, ce requin cherche à frôler les mains des pêcheurs auxquels il peut faire de sérieuses blessures qui, au bout de quelques jours, se tuméfient et peuvent être envahies par la gangrène. Aussi, quand un de ces requins est capturé, les pêcheurs cherchent-ils à le saisir par la queue et à l'acculer contre un des bords du bateau pour le réduire à l'inaction. Dans certains endroits, on sale et on fait sécher sa chair qui entre, pour une large part, dans la nourriture des habitants des Nouvelles-Hébrides, où elle est vendue sous le nom de « Saumon de Darwin ».

Les méthodes de préparation de l'huile de requin ont été fort améliorées depuis quelques années. Nous parlerons ici des procédés employés à l'usine de Slamsund. La première opération est celle du triage : des hommes séparent attentivement les foies bons des foies mauvais; tous doivent provenir de requins pêchés le jour même. Les foies provenant d'animaux gras et bien portants sont blanchâtres, ceux pris à des animaux malades sont verdâtres, enfin, ceux appartenant à des bêtes maigres sont rouges. On est surpris de voir combien est grande la proportion de foies appartenant à ces deux dernières catégories. Quand la sélection est faite, on place les organes en bon état dans une cuve dans laquelle ils sont lavés à l'eau chaude, puis placés devant un feu vif pour les égoutter. Ensuite, on les dépose dans de grandes chaudières rondes (essoreuses) environnées de vapeur à une pression *maxima* de 5 livres. Les foies sont soumis à une ébullition très lente durant huit heures, après quoi l'huile est filtrée deux fois à travers du coton et mise dans de grands barils de fer hermétiquement soudés. Le produit est alors limpide et blanc et semble parfaitement pur, mais la préparation n'est pas terminée. L'huile est envoyée à Christiana, où elle est l'objet d'un traitement chimique qui la débarrasse des globules sanguins microscopiques en suspension et de la stéarine; elle est enfin filtrée à travers du papier et prête à être consommée. On fabrique plusieurs sortes d'huiles brunes avec les résidus et enfin les déchets servent d'engrais. Cette préparation n'inspire pas la répugnance qu'excite la méthode ordinairement employée pour obtenir des huiles brunes, qu'on se contente d'extraire de foies corrompus et de soumettre à l'ébullition. Ces huiles ont, en outre, l'inconvénient de contenir plusieurs des produits de la putréfaction.

La pêche des requins est, ainsi que nous le disions, une industrie prospère en bien des pays; il est regrettable que nos nationaux, qui se plaignent si souvent des désastres que leur occasionnent ces animaux, n'aient jamais songé à les utiliser.

(Traduit de l'anglais.)

EDMOND FRÉMY

Né à Versailles en 1814, mort à Paris le 2 février 1894, Edmond Frémy a joué un rôle important dans la chimie française pendant plus d'un demi-siècle.

Il débuta fort jeune dans la carrière scientifique : ses premiers pas furent encouragés d'une façon tout exceptionnelle.

Son père était professeur de chimie à l'École de Saint-Cyr; il était en même temps pharmacien à Versailles. A cette époque, les pharmaciens étaient obligés de préparer (ou de faire préparer sous leurs yeux) presque tous les médicaments. Aujourd'hui les fabriques de produits pharmaceutiques ont pris un tel développement que le pharmacien devient de plus en plus commerçant, quel que soit d'ailleurs son mérite scientifique.

Dès l'âge de dix-sept ans, Edmond Frémy débuta comme préparateur sous l'excellente direction du baron Thénard, au Collège de France.

Il montra, dès lors, les éminentes qualités qui devaient le distinguer plus tard : c'est-à-dire l'esprit d'observation, la recherche de l'exactitude, les soins minutieux apportés à toutes ses expériences. Il avait un véritable culte pour la propreté, le luxe même de son laboratoire qui ressemblait à un boudoir très bien tenu.

Après une longue maladie, Frémy s'est éteint, comblé de tous les honneurs qu'un savant ait droit d'espérer. Il succéda, au Muséum, à Gay-Lussac dans sa chaire de chimie minérale (actuellement supprimée); il occupa en même temps une des chaires de chimie de l'École polytechnique. Membre de l'Institut dès 1857 et décoré dès 1844, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1878.

Parmi les travaux scientifiques qui lui sont dus, nous citerons seulement :

Les recherches sur les acides métalliques, qui ont commencé la réputation de Frémy; il a étudié avec soin les acides métalliques déjà connus et il en a découvert plusieurs (*l'acide ferrique*, notamment). Il a montré que l'oxyde d'or possède les propriétés d'un acide bien caractérisé.

Les sels dérivés de l'action de l'ammoniaque et de l'air sur les sels de cobalt.

Les recherches sur le fluor : la découverte du fluorure, acide de potassium et de l'acide fluorhydrique anhydre :

point de départ de la belle découverte du fluor, due à M. Moissan.

Les travaux sur la cellulose et autres produits constituant les fibres végétales ; sur le traitement industriel de l'écorce de la ramie, en commun avec MM. Urbain et Alfroy, ses élèves.

La Production artificielle du rubis, dernier travail publié avec M. Verneuil, son élève. La pierre précieuse a été, non pas imitée, mais *reproduite identiquement*, avec sa couleur et sa forme cristalline, en cristaux de plusieurs millimètres de long.

Comme publications scientifiques, Frémy a collaboré, avec Pelouze, à un grand traité de chimie, dont on a fait plusieurs éditions, et qui a servi pendant trente ans à tous les chimistes.

Avec de nombreux collaborateurs (nous nous honorons

M. Edmond Frémy.

d'en faire partie) il a organisé une immense publication : l'*Encyclopédie chimique* (Veuve Durand, 1881 et années suivantes). Il a eu le bon esprit de laisser à chacun des collaborateurs une complète liberté ; de sorte que, chacune des parties ayant été confiée à un spécialiste, l'*Encyclopédie chimique* est une collection de monographies ou de traités techniques fort utiles à consulter. Comme professeur, Frémy a laissé les meilleurs souvenirs. Pendant plus de trente ans, il a été fort apprécié à l'École polytechnique ; ses leçons étaient fort soigneusement préparées, à l'aide de nombreuses notes. Pour son cours, il tenait à montrer toutes les expériences les plus délicates, les produits les plus rares et les plus difficiles à préparer ; bien souvent, ses préparateurs l'ont maudit, mais aucun cours n'a été aussi bien *illustré* que le sien.

Le cours de Frémy, contrastait vivement avec celui de Regnault, qui débitait ses leçons de la manière la plus monotone, et ne montrait presque pas d'expériences. Depuis trente ans, disait Regnault, je ne fais plus de chimie, et je suis très heureux de venir une fois la semaine *causer un peu de chimie* avec les élèves. Mais les élèves trouvaient la *causerie* fort intéressante.

L'un des principaux titres de Frémy, à la reconnaissance du monde chimique, c'est la création d'un grand laboratoire de chimie pratique au Muséum, où il a formé de très nombreux élèves. Dans cette tâche fort difficile, il a été constamment aidé par M. Terreil, aide naturaliste (ou *assistant*, comme on dit aujourd'hui), son collaborateur pendant trente ans.

Les anciens élèves de Frémy ont fondé une association fort bien organisée, qui publie un bulletin rempli de faits scientifiques intéressants.

Aussitôt que Frémy a été mis à la retraite comme directeur du Muséum, on a supprimé non seulement la chaire de chimie minérale qu'il occupait au Muséum, mais encore son laboratoire d'enseignement pratique. En France, il ne faut pas s'étonner outre mesure de ces brusques suppressions de créations utiles (qu'on rétablit quelques années plus tard). C'est le plus triste côté de notre caractère national : critique à outrance des meilleures institutions ; rétablissement de ces mêmes institutions après un temps plus ou moins long :

Sous Napoléon III, création à grands frais (sous l'illustre chimiste Dumas) de l'Institut agronomique à Versailles : excellente école supérieure d'agriculture qui donna, dès ses débuts, de fort beaux résultats.

Suppression, d'un trait de plume, de cette belle création, pour des raisons si futiles qu'on n'ose plus les rappeler aujourd'hui.

Rétablissement du même Institut au Conservatoire des Arts et Métiers, où il a si longtemps vécu à l'étroit ; bien vécu cependant, car on a fini par comprendre la nécessité d'une école supérieure d'agriculture ; et maintenant l'Institut agronomique est *chez lui*, bien installé à la place de l'ancienne École de pharmacie.

Chaque année, des réformateurs convaincus proposent la suppression des manufactures nationales, ou bien la destruction de l'École polytechnique, ou encore l'abandon de telle ou telle partie du domaine colonial, avec la même ardeur qu'on mettait de 1830 à 1840, à réclamer l'abandon de l'Algérie.

Comment Frémy aurait-il pu obtenir, des pouvoirs publics, la création fort coûteuse de son laboratoire d'enseignement pratique? C'est qu'il était doué, au suprême degré, de la persévérance, de la souplesse d'esprit, de l'urbanité nécessaires pour se faire écouter. Les meilleurs esprits, ceux que l'on veut bien consulter quelquefois sur les questions d'enseignement, donnent leurs avis sans espérer qu'on les suivra jamais ; le plus souvent même, quand ils ont acquis de l'expérience, ils déclarent sans détours que tout est pour le mieux dans le monde de l'enseignement, afin de ne contrarier personne, et de ne point passer pour des utopistes, ce qui est toujours désagréable, surtout à un âge avancé.

Tout au contraire, Frémy a lutté pendant plusieurs années avec une extrême habileté, et il a réussi à réaliser *son utopie*, qui n'est autre que la vérité même :

La chimie ne s'apprend que dans le laboratoire : ce qui d'ailleurs est vrai pour toutes les sciences d'observation : physique, histoire naturelle, etc.

Dans un siècle ou deux, peut-être, l'Université de France (si elle existe encore), reconnaîtra qu'on ne peut faire apprendre aux élèves la cosmographie sans leur faire observer le ciel à l'aide de quelques instruments : ni la botanique sans leur faire disséquer les plantes, etc.

En attendant que les travaux d'observation remplacent de vains exercices de mémoire, il faut être reconnaissant envers les hommes qui ont eu le courage de réagir contre les vieilles habitudes d'un enseignement pédantesque et stérile : il faut nous consoler de la lenteur du progrès en regardant derrière nous.

Au siècle dernier, le cours de chimie du Muséum consistait en d'intarrissables dissertations sur la pauvre science de ce temps-là. On dissertait alors très savamment sur la chimie, comme de nos jours sur la métaphysique : c'était là le rôle du professeur. Venait ensuite le *démonstrateur* qui faisait les expériences devant les auditeurs et donnait des explications fort utiles sur la pratique de la chimie.

C'est Thénard (l'illustre maître de Frémy) qui eut le très grand mérite de réunir les deux enseignements et même de supprimer le verbiage dans les sciences d'observation. Malgré une opposition acharnée, il fit créer des laboratoires et des manipulations de chimie pour les élèves de l'École polytechnique. On a, du reste, religieusement conservé ces laboratoires trop primitifs qui provoquent l'hilarité des étrangers, quand ils demandent à visiter notre École polytechnique. Cette admirable fondation, qui a servi de modèle pour les Écoles polytechniques étrangères, a toujours maintenu sa haute réputation pour l'enseignement des sciences mathématiques : mais elle est certainement arriérée pour la pratique des sciences d'observation.

Observatoire météorologique du Sentis.

Honneur donc aux hommes qui ont consacré la meilleure partie de leurs forces à ramener l'enseignement scientifique dans sa véritable voie !

C.-E. Guignet.

L'OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DU SENTIS (1)

L'observatoire du Mont-Blanc a ramené, cet automne, l'attention sur les hautes stations météorologiques. Parmi celles-ci, l'observatoire du Sentis (ou du Sântis), en Suisse, moins élevé (2,504 mètres), que ceux du Mont-Blanc, du Pic du Midi (2,859 mètres), et du Sonnblick, dans les montagnes de Salzburg (3,090 mètres), a pu toutefois, grâce à sa situation sur un sommet élevé, en avant de la chaîne principale des Alpes, rendre déjà à la science des services signalés.

Le Sentis est le point central et culminant du système montagneux qui, du lac de Wallenstadt à celui de Constance, couvre de ses confuses ramifications les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. D'une ascension pénible, mais peu dangereuse, visité chaque été par près de trois cents touristes, possédant, à quarante mètres du sommet, une auberge de vingt-quatre lits, le Sentis, d'où la vue s'étend de la Jungfrau aux Alpes du Tyrol et aux plaines bavaroises, est une des montagnes favorites des

(1) M. Billwiller, directeur de l'Institut central météorologique suisse, a publié en 1887, à Zürich (chez Zürcher et Furrer), une brochure : « Die Meteorologische Station auf dem Sântis »; l'on y trouvera, avec un historique complet, les résultats détaillés des observations faites, de 1882 à 1888, sur la température, la pression atmosphérique, la nébulosité, les vents, etc.

Alpins; déjà, l'on a proposé de bâtir, jusqu'à la cime neigeuse, un chemin de fer électrique. Avec la faveur des curieux, le Sentis devait attirer l'attention des savants. En effet, dès que, au mois d'avril 1879, le deuxième Congrès météorologique international, qui se tenait à Rome, eut prié la Société Suisse pour l'Étude des sciences naturelles : « de faire tous ses efforts, pour élever un observatoire sur un des hauts sommets de la Suisse », M. le professeur Billwiller, l'aimable et savant Directeur de l'Institut central météorologique suisse, accompagné de M. le professeur Hann, de Vienne, visitait au mois d'août, la cime du Sentis, et la reconnaissait admirablement propre à la fondation projetée; le 20 février 1880, l'Institut central ratifiait ce choix.

Les premières avances fournies par l'initiative privée, — sections du Club Alpin suisse, Sociétés savantes, particuliers, — on se mit à l'œuvre : après quatre semaines d'un pénible travail, le 1er septembre 1882, un fil télégraphique reliait Weissbad, près d'Appenzell, au sommet du Sentis. Mais le nerf de toute entreprise, l'argent, manqua bientôt. Il fallut renoncer à la coûteuse érection d'un bâtiment spécial; l'on se contenta de poster, dans une chambre de l'auberge, qui existait près du sommet, un observateur muni de quelques appareils. Les inconvénients de cette installation provisoire apparurent dès l'abord; durant les mois d'été, les souliers ferrés des touristes, et souvent leurs danses, ébranlaient les planches et les murs, troublaient le fonctionnement du baromètre et du barographe; de plus, les influences électriques, intenses sur ce sommet isolé, gênaient souvent les observations. Le résultat fut que, dès 1885, l'Institut central reprenait son ancien projet. Assuré, par une expérience de trois hivers, qu'il n'existait point d'obstacles naturels insurmontables, il fit appel, cette fois, aux pouvoirs publics; le 27 mars 1885, le Conseil fédéral acceptait le soin d'établir enfin la station. Le sommet même du Sentis n'était point propre à recevoir un bâtiment de suffisantes dimensions; aussi bien, le public n'eût-il pas sacrifié à la science un de ses plus grandioses et plus chers panoramas. L'on résolut donc de creuser l'espace nécessaire dans le coin Nord-Est du rocher le plus élevé; la maison serait ainsi protégée contre les vents dominants d'ouest. Dans l'automne 1886, le déblaiement était presque achevé; enfin, les 3 et 4 octobre 1887, M. le professeur Hagenbach-Bischoff, représentant l'Institut central, inaugurait l'Observatoire.

Nous avons donné une vue du sommet, d'après une photographie de MM. Wehrli, de Zürich. L'édifice mesure huit mètres de façade, six de profondeur, neuf d'élévation. De formes massives, fait d'un calcaire dur, accolé au roc, il offre les plus sérieuses garanties de solidité et de durée. Le rez-de-chaussée renferme le bureau du télégraphe, le laboratoire de l'observateur, la cuisine et l'office; le premier étage, les appartements de l'observateur et de son aide; le second, des chambres pour les savants que des travaux retiendraient sur le Sentis. C'est dans ce second étage, que sont installés, à une altitude d'environ 2,500 mètres, le baromètre et le barographe; l'anémomètre est dans un tunnel qui y aboutit. Toutes les chambres, à l'exception de la cuisine, sont revêtues d'une boiserie; les murs et le plancher du rez-de-chaussée, le plafond du deuxième étage, sont recouverts de tapis isolateurs. Enfin, la toiture, plate, cimentée, ne dépassant que de très peu la surface supérieure du sommet, ne laisse point de prise aux vents, et permet de jouir d'une vue sans limite.

L'observatoire est occupé, actuellement, par M. Bommer. Il y demeure toute l'année, n'ayant pour compagnons, durant l'hiver, que sa femme et qu'un valet; le télégraphe, alors, est son unique moyen de communication avec le reste des vivants. M. Bommer est un des hommes, qui, chaque jour, méritent de la science, obscurément.

GASTON ROUVIER.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

I

Connaissez-vous ce littoral de la Méditerranée qui, au-dessous du Port-Vieux de Marseille, se déroule d'abord droit au sud, pour infléchir brusquement vers l'est à partir des rochers de l'âpre cap Croisette, et rejoindre, à 300 kilomètres de là, la *Riviera* ligurienne?

Si vous n'avez vu que les plages basses, encombrées de lagunes et de sables, qui s'étendent, de l'autre côté du Rhône, le long de l'ancienne Province Narbonnaise, ou les rivages non moins plats, tout en alluvions, en vasières ou en dunes, que battent les flots du golfe de Gascogne, les parages où je vous conduis de ce pas ne vous réservent que nouveautés et surprises. Fussiez-vous même familiers avec les côtes normandes et bretonnes que le contraste ici ne vous frapperait pas moins.

C'est sur cette partie de la mer de Provence que, pour la première fois, depuis la péninsule gaëlique, le sol marginal de la France se redresse en un front de falaises, en une ligne puissante de bastions rocheux sur lesquels se brise la fureur des embruns. Ces falaises toutefois, ne ressemblent guère aux berges accores du pays de Caux, du Cotentin ou de l'Armorique. Celles-ci ne sont que les rebords d'un

plateau finissant à pic sur la plaine liquide ; celles-là représentent des éperons de montagnes, les derniers contreforts, baignés par la vague, de hauts massifs régionaux dont la jointure, loin de faiblir nulle part, se continue jusqu'aux Alpes de Menton par un *crescendo* rythmique de reliefs.

A cette côte abrupte, tourmentée, que découpent à l'infini d'étranges promontoires de calcaire, de granit, de porphyre, qu'entaillent des baies innombrables et profondes aux encadrements sculpturaux, il n'y en a qu'une qui se puisse comparer : c'est celle de Norvège. Une Norvège au ciel d'azur, ruisselante de lumière et de soleil, avec des creux pleins d'ombres violettes et des rochers aux teintes blond doré, d'où s'élance une flore semi-tropicale, voilà le pays que nous allons visiter, en musant à toutes les courbes du chemin.

Suivez-moi d'abord sur cette rampe pittoresque et sinueuse qu'on appelle la Corniche de Marseille, et qui se déroule sur sept kilomètres, de la pointe du Pharo à Bonneveine. Les derniers bourdonnements de la grande ruche phocéenne se sont éteints derrière nous. Nous venons de dépasser l'Anse des Catalans, un ancien port devenu une simple crique balnéaire, et, l'œil déjà plein d'éblouissements, nous montons vers le village d'Endoume.

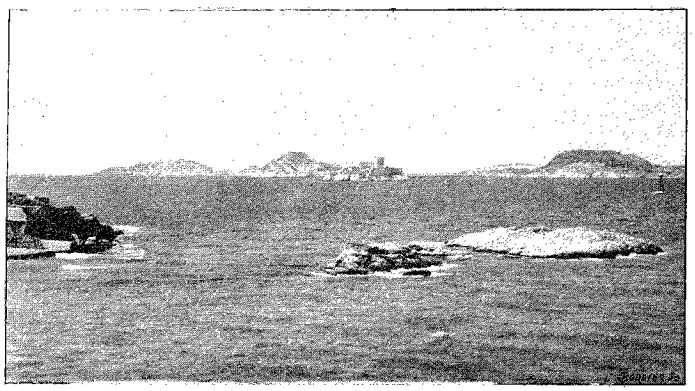

MARSEILLE. — Iles de la rade.

A droite, émerge de la baie la traînée d'îlots qui ferme la rade, Ratonneau, Pomègue, If, puis le banc de roche du Caroubier avec sa tourelle à tête blanche, et l'écueil presque à fleur d'eau de Planier, avec son gigantesque phare qui projette le soir sa lumière électrique à plus de quarante milles de distance.

Un gros paquebot retour d'Orient se hâte là-bas vers la Joliette, en traçant à grands coups d'hélice un sillage dont les longs brasillements strient au loin la mer bleue. En deçà, des canots de promeneurs gonflent au vent leurs voiles latines pareilles à des ailes de goëlands, puis des tartanes sortent du port pour s'en aller à la pêche au thon, une pêche que vous connaissez à tout le moins par le tableau de Joseph Vernet. Car nous sommes, si vous le permettez, au milieu du printemps ; c'est le moment de l'année où ce puissant nageur, d'une taille de deux mètres et plus, se met à longer, en troupes innombrables, les côtes de la Méditerranée, précédé de convois de maquereaux et de sardines qui annoncent son approche aux riverains. Laissons les mariniers à leur chasse, et achevons de regarder ce qui nous entoure.

A gauche, en levant la tête, nous voyons encore un instant, à 150 mètres au-dessus de nous, sur les croupes chaotiques qu'il couronne, le sanctuaire byzantin de Notre-Dame-de-la-Garde ; puis bientôt, un tournant de la route nous dérobe la statue haut juchée de la Vierge chrétienne qui a supplanté aujourd'hui sur ces bords la grande Diane-Artemis de l'Hellade, héritière elle-même de Mithra, la sombre déesse de l'âge phénicien.

Par contre, en nous retournant, nous apercevons vers le nord, dominant les bassins de la Joliette, les coupoles dorées de la nouvelle et grandiose cathédrale byzantine que notre gravure représente puis les hauteurs lointaines de l'Estaque qui nous cachent la vue de l'Étang de Berre, et, au bout de ce relief allongé, le cap Couronne, sorte de sentinelle gardant à la fois les golfes de Marseille et de Fos. Allons toujours : nous voici à l'idyllique ravin qui échancre si bizarrement, au point le plus saillant du parcours, la presqu'île portant le village d'Endoume. Là, commence la descente vers les bains du Prado. Quelques pas encore, et, grâce à la plongée de la route ainsi qu'aux méandres de la côte, toutes les perspectives que nous venons d'admirer auront disparu de notre optique ; mais la Corniche, n'en doutez pas, nous ménage des compensations à souhait.

Passé la Réserve de Roubion et le Roucas-Blanc, deux rendez-vous de banlieue chers entre tous au vrai Marseillais, amateur né de ce ragoût de poisson qu'on nomme *bouillabaisse*, nous arrivons à une dernière courbe que signale à gauche la villa Montclair, et, de là, cheminant à plat, juste au niveau de la nappe azurée, qui nous jette complaisamment au visage ses saines émanations salines, nous atteignons le café-restaurant Robinson.

Asseyons-nous à une table à la porte. Quelle douce reprise d'haleine et quel délicieux reposoir, après cette bonne course pédestre et cette longue tension de la prunelle, sollicitée depuis le Pharo par tant de tableaux divers et changeants !

Sur cette plage silencieuse et déserte, — les jours de semaine tout au moins, — on se croirait à cent lieues de Marseille. De temps à autre

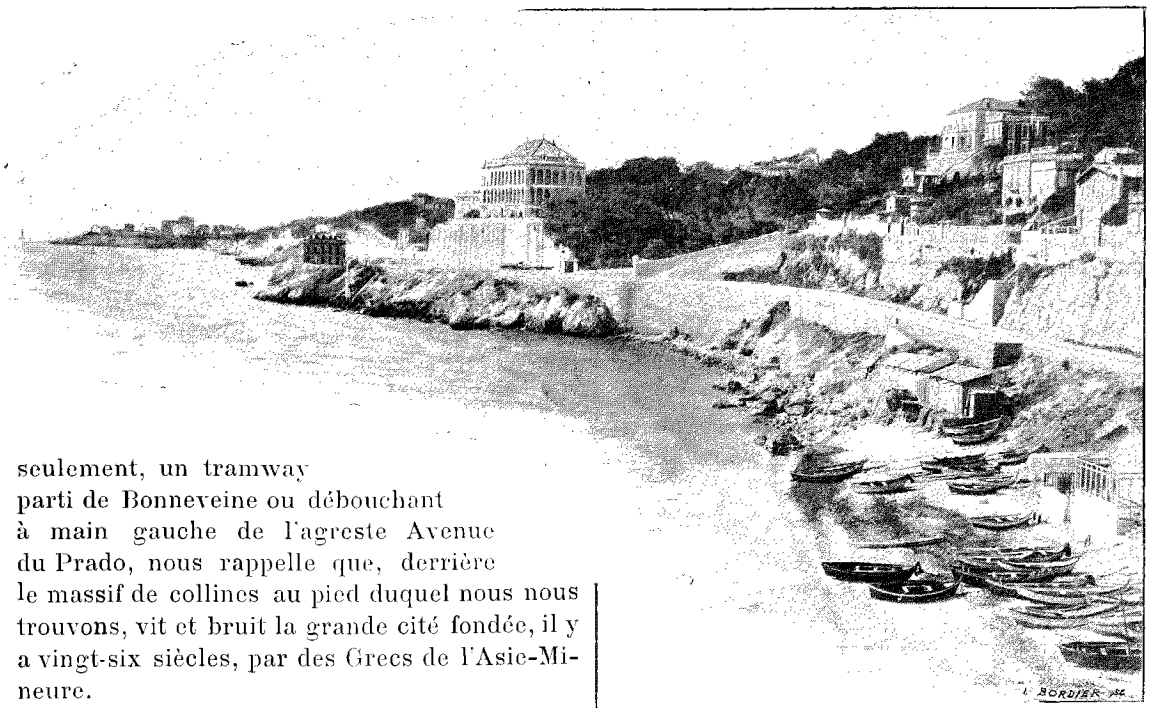

MARSEILLE. — Le chemin de la Corniche.

seulement, un tramway parti de Bonneveine ou débouchant à main gauche de l'agreste Avenue du Prado, nous rappelle que, derrière le massif de collines au pied duquel nous nous trouvons, vit et bruit la grande cité fondée, il y a vingt-six siècles, par des Grecs de l'Asie-Mineure.

Tout près de nous, à l'autre angle de l'avenue susnommée, s'élève le fameux Château-Borély, avec son musée des antiques, ses jardins, sa terrasse que décore une statue du sculpteur Pierre Puget, ce « Michel-Ange marseillais » du dix-septième siècle, auteur du *Milon de Crotone* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Plus loin, au-dessus de la montée de Montredon, s'élance à 400 mètres en l'air un contrefort avancé des montagnes : c'est la sommité de Marseille-Veyre, à la tête grise et pelée, mais aux croupes inférieures couvertes de villas blanches et de noires pinèdes, aux flancs troués de grottes singulières, de « baumes » aux compartiments mystérieux auxquelles s'attache mainte légende. Regardez bien cet éperon rocheux au pied duquel émerge encore tout un semis d'îles curieuses, Tiboulen, Maire, Riou, Jarros, Calseraigne dite le *museau de porc* : c'est le cap Croisette, qui limite au sud-est le golfe de Marseille. C'est près de là que les courants du large, qui ne pénètrent pas, en temps ordinaire, dans la baie intérieure, close par l'archipel, où aboutissent seuls les courants du Rhône, s'infléchissent vers Nice et les côtes d'Italie.

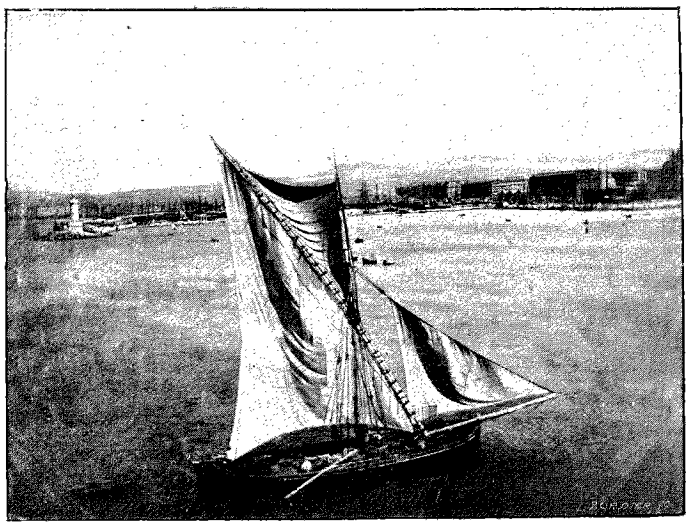

Tartane en rade de Marseille.

Mais que signifie ce râle étrange qui vient tout à coup de passer dans l'air, tandis que nous nous oublions oisivement à contempler le site d'alentour? Tout à l'heure, en descendant la rampe, nous ne sentions qu'une douce brise qui semblait jouer comme une main caressante avec notre nœud de cravate et nos cheveux. On dirait à présent d'un de ces coups d'aile saccadés et violents, précurseurs d'une rafale.

Ce souffle-là, je le connais de vieille date. Il annonce, non pas une simple rafale, mais toute une longue série de mugissements aquiloniens, un concert atmosphérique aux tonalités wagnériennes, qui, ni jour ni nuit, pendant soixante heures ou plus, ne se taira. Ce souffle-là, c'est le *Mistral*. Il accourt là-bas à travers la Crau, raclant au passage les cailloux luisants de cette Arabie Pétrée de la Provence, pour se déchaîner à cœur-joie sur tout le bassin maritime et côtier.

Attendez un peu, et vous allez voir comme le Golfe du Lion va se piquer de mériter son nom. Déjà les flots devant nous se tuméfient. Les voilà maintenant qui se cabrent, s'entrecho-

quent, se ruent l'un sur l'autre, en un galop effréné qu'accompagnent des rugissements de bête fauve. L'écume franchit le parapet de la chaussée et rejaillit, par delà le trottoir, jusque sur les roues des voitures. Des résonances d'orgues sinistres emplissent en même temps les gorges d'alentour. Des Cévennes à l'Èbre et à l'Apennin génois, tout appartient dès lors au vent maître (*magistraou*), au « balayeur » furibond de l'espace.

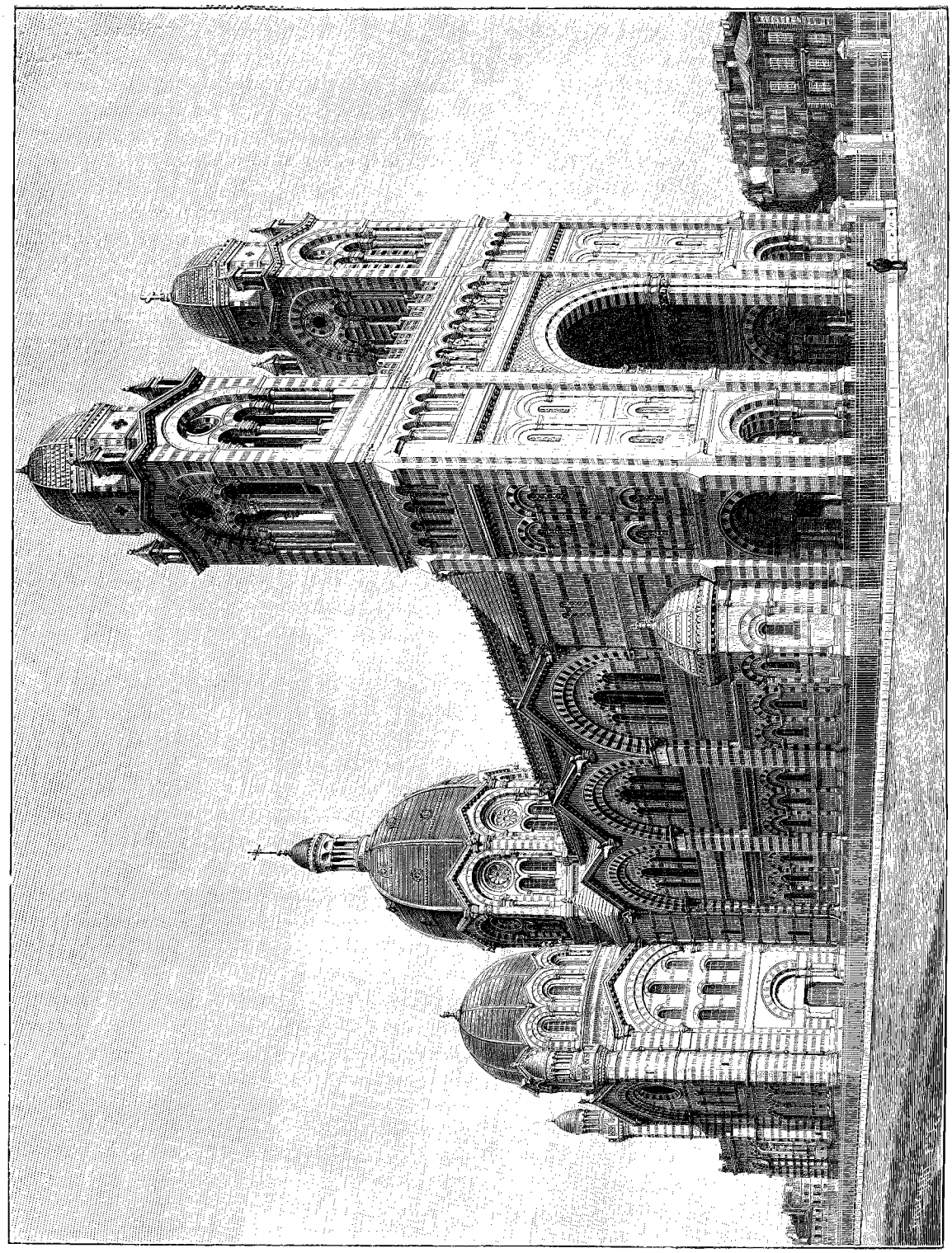

MARSEILLE. — Vue de la Cathédrale inaugurée en 1893. (Voir année 1885, page 209, la vue du portail et l'article qui l'accompagne.)

Gare aux tartanes et autres voiliers qui voudront essayer de tenir la cape ! Gare aussi aux « terrasses » des luxueux cafés de la Cannebière ! Le terrible *Cers* de la plaine narbonnaise, le *Ventus gallicus* de Sénèque n'a rien perdu de sa verdeur depuis le temps où les Romains lui élevaient des temples pour le fléchir. C'est toujours la même haleine insultante, brutale et glacée, qui vous renfonce les paroles dans la bouche, et menace d'emporter le clocher-flèche des Accoules comme elle fait de votre chapeau.

Je ne lui connais, pour ma part, qu'un rival,

un *vent d'amont*, lui aussi, mais issu de la direction nord-est : c'est ce souffle de *Bora*, si redouté à Venise et dans tout le golfe de l'Adriatique. De même que son frère du nord-ouest, il déferle d'ordinaire 3, 6 ou 9 jours de suite, et, comme lui, il tombe volontiers « dans la boue », c'est-à-dire qu'il est souvent suivi de pluie.

Que faire à cela? Rien que sur la Méditerranée, il y a bien d'autres vents mal venus, tels que ce *libeccio* du sud-ouest, l'ex-*Africus* d'Horace, qui aborde si furieusement la côte de Toscane, puis ce *scirocco* homicide, dont Marseille reçoit aussi les effluves ; et voilà sans doute pourquoi le vieux Caton, qui se souvenait de son voyage à Carthage, déclarait tout net que la pire sottise qu'un mortel pût commettre, c'était de monter sur un navire là où il y avait moyen de cheminer par terre.

(*A suivre*). JULES GOURDAULT.

LES IMPRESSIONS D'UN FAUX BLESSÉ

SOUVENIRS DES GRANDES MANŒUVRES

Le réserviste Belanchois n'était pas le plus malin de la compagnie ; mais, depuis qu'avec son régiment il arpentait le territoire au hasard des grandes manœuvres qui, cette année-là, se déroulaient en Champagne, il avait toujours ponctuellement obéi aux ordres de ses supérieurs.

C'était la soumission même, la soumission sans phrases.

Lorsque, dès l'aube, dans les villages bondés de soldats qui dormaient à poings fermés, enfouis dans la paille des granges, clairons et trompettes, sonnant aux quatre points cardinaux, réveillaient les villageois et leurs hôtes de passage, Belanchois n'était pas le dernier à se dresser sur ses jambes, en s'étirant avec un baillement ; il courait à la pompe faire un bout de toilette, dans la bonne fraîcheur du matin, et comme c'était un garçon endurant, toutes les corvées de la compagnie pleuvaient aussitôt sur lui !...

—Belanchois par-ci, Belanchois par-là !...

Le caporal de semaine n'avait que ce nom à la bouche, et le brave homme, plus souvent qu'à son tour, faisait la soupe ou le café de l'escouade, accroupi devant son foyer rustique, fait de deux pierres le long d'un mur, sur lesquelles le grand bidon de campement, où l'eau chante, repose en équilibre instable.

Belanchois soufflait le bois vert qui fumait sans flamber, puis, quand l'opération était finie, il précipitait le marc au fond du récipient en versant un quart d'eau fraîche dans le liquide bouillant, afin que les camarades eussent un café limpide.

— Allons, houst, le café est fait, — le *jus*, disent les troupiers, — tendez vos quarts : la distribution commence.

Chacun avale le breuvage brûlant. Ceux qui ont quelques sous dans la poche, assiègent les cabarets, et, sur le pouce, tuent le ver avec un verre de fil en quatre versé sur une grosse tranche de pain de munition...

Encore les clairons qui s'égosillent! Vite au rassemblement de la compagnie !... Les derniers retardataires arrivent essoufflés, en boutonnant leur capote dont les pans relevés battent les mollets. On se range dans le pré, le long de la route, et les sous-officiers font l'appel au galop.

— Mon cap'taine, manque p'rsonne...

— Pas de bêtises, les enfants ! Aujourd'hui le service sanitaire va fonctionner : c'est le cas de se montrer, eh ! vous autres, les brancardiers !... Venez ici, Robin ; connaissez-vous votre affaire, au moins ? Savez-vous ce que vous avez dans votre sac d'infirmier ?...

— Oui, mon capitaine, répond Robin, un étudiant en médecine qui fait son apprentissage de futur praticien ; oui, oui, j'ai là des tas de choses qui ne me serviront à rien..., des ventouses, des...

— Ça ne fait rien : vous les poserez tout de même ; je veux que tout serve. C'est pas tout ça : les ambulances vont fonctionner dans les grandes largeurs, que chacun se le dise. Il y aura des blessés ; il y aura des morts. C'est entendu, n'est ce pas ? Bien compris ?... Allons, Bournichon, faites votre distribution...

Et pendant ce temps, Belanchois se disait : « Des morts, des blessés ! Voilà qui n'est pas régalant. Qu'est-ce que dirait ma pauvre femme si elle me savait en si grand danger ? »

Le sergent-major Bournichon, escorté du fourrier qui tenait une poche pleine de petits cartons ronds munis d'un cordonnet, passait devant les rangs ouverts, appelant les hommes qui figuraient sur une liste ; c'étaient, ce jour-là, ceux dont le nom commençait par un A, par un B et par un C.

A chacun d'eux, le fourrier attachait un des petits cartons au bouton de la capote, comme un ticket de courses. Quand ce fut le tour de Belanchois, le réserviste reçut sur sa poitrine cette marque distinctive sans sourciller. Il pensa que c'était une décoration d'un genre nouveau que son mérite intrinsèque justifiait suffisamment, aussi bien que la manière brillante dont il s'acquittait de son patriotique devoir.

Sur le rond de carton, en louchant un peu, tout en gardant sous les armes l'immobilité réglementaire, il apercevait quelque chose d'écrit. Il aurait voulu savoir ce que cela disait ; mais il était au port d'armes, et se trouvait réduit aux conjectures les plus flatteuses, — le petit doigt sur la couture du pantalon, l'œil fixé droit devant soi, — se promettant de pro-

fiter du premier arrêt pour déchiffrer cet énigme.

D'ailleurs, la voix du capitaine s'élevait maintenant :

— Serrez les rangs !... Par le flanc droit !... En voilà des mouvements que l'on connaît !

La compagnie prit vivement sa place dans la colonne qui s'allongeait sur la route comme un serpent dont la tête et la queue disparaissaient dans la buée matinale, tandis que circulaient aux grandes allures les officiers d'état-major et les bicyclistes.

La marche ne fut pas longue. Le canon, tout près de là, faisait rage : la bataille était engagée et le régiment, au pied d'une côte, quitta la route, prit dans un champ sa formation préparatoire au combat, attendant les ordres.

Bientôt des coups de sifflets retentissent : c'est le moment d'entrer en danse. Un bataillon part en avant ; c'était justement celui dont la compagnie Landureau était le plus bel ornement.

Avant d'atteindre la crête du plateau, voilà les tirailleurs qui se déploient et au bout de quelques pas, la première ligne s'arrête et ouvre le feu...

Sur quoi ?... C'est plus difficile à préciser. On ne voit rien. Où est l'ennemi dont on entend la fusillade ?... Au petit bonheur, on se met à tirer sur la lisière d'un bois, là-bas, à 700 mètres. Du reste, au bout de cinq minutes, l'offensive étant une des vertus du soldat français, on juge que l'ennemi doit être suffisamment démoralisé par un tir bien nourri et toute la ligne se porte en avant par un bond de 50 mètres, exécuté au pas gymnastique suivant toutes les règles de l'art.

Et Belanchois, tout en courant, pensait que sa pauvre femme était sans doute en train de donner à téter à son petit dernier, tandis qu'il courait ainsi à l'ennemi ; mais il n'avait pas encore eu le temps de regarder ce qu'il y avait sur sa médaille de carton. Il n'y pensait plus.

Un coup de siflet, et les sous-officiers crient :

— La lettre A par terre. Allons !... plus vite que ça !

Et les hommes qui avaient l'heureuse chance de posséder la lettre A en tête de leur nom, se laissèrent couler sur le sol, figurant les morts et les blessés, enchanté de ce repos commandé, de cette *pause* libératrice, tandis que les tirailleurs, se relevant encore, après quelques salves, faisaient un nouveau bond en avant et, s'installant au bord d'un fossé, recommençaient un feu d'enfer sur un ennemi toujours invisible.

Le capitaine Landureau n'était pas de ceux qui font traîner les choses. Il menait rondement l'affaire, le sifflet pendu aux lèvres, gourmandant de sa voix claire la réserve qui n'entrait pas en ligne assez vite à son gré.

Or, au moment où les tirailleurs se livraient une fois encore pour courir une nouvelle étape vers le but, — l'objectif, disent les militaires, — ce fut à la lettre B à fournir un nouveau contingent d'invalides, et comme Belanchois n'avait pas l'air de comprendre le mécanisme de cette simple opération, son sergent, le saisissant par le bras, le fit pivoter avec un juron.

— T'appelles-tu Belanchois ?

— Oui, sergent.

— Eh bien, animal, couches-toi donc : tu es blessé !

— Moi, disait l'autre, ahuri, j'suis blessé ?

Et il se tâtait. Puis, dans un éclair de compréhension imprévue :

— Ah ! oui, j'comprends : J'vas faire le mort. Ça qu'est commode ! A la pause ! A la pause !...

Il se laissa tomber tout d'une pièce sur le gazon et, du pouce, détacha les courroies de son sac, avec un soupir de soulagement... Mais ce tranquille repos fut de courte durée ; trois grands gaillards se précipitaient : c'étaient l'infirmier et les brancardiers, très fiers de porter au bras le brassard blanc avec la rouge croix de Genève.

Vivement l'infirmier s'était baissé et regardait le mystérieux carton rouge qui pendait au bouton de la capote du faux blessé. Connaissait-il donc le mot de l'énigme, lui ? Il cria :

— Ah ! mon pauvre vieux, te voilà frais : tu as la jambe cassée...

— La jambe cassée, la jambe cassée ! hurlait l'autre en gesticulant de manière à prouver le parfait état de ce membre. Qu'est-ce que tu me racontes ?

— ...Et même qu'on va t'amputer, c'est sûr.

— Oh ! là là ! m'amputer... Ah ! mais, j'veux pas.

— Il résiste, continua l'officier en grondant d'une voix farouche et les sourcils froncés. Allons, brancardiers, saisissez-moi cet homme et du leste jusqu'à l'ambulance !...

Belanchois protestait en vain.

Sans égard pour sa jambe cassée, les brancardiers l'avaient saisi et le laissaient retomber sur les sangles du brancard posé à terre. Ils allaient l'emporter.

— Attendez, attendez, fit l'infirmier, j'oubliais *les premiers soins* que je dois lui donner. Ah ! mon ami, une jambe cassée ! Je sais ce que j'ai à faire : vite, son fusil en guise d'*attelle* !

Malgré la résistance du blessé, le fusil placé le long de la jambe fut dûment ficelé, de manière à ce que ce membre restât dans l'impossibilité de bouger.

— Là, maintenant que te voilà proprement saucissonné, en route !...

GEORGES BÉTHUYS.

(A suivre)

MARIUS
(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 100.

III

Un soir, Tontonel en était bien à sa dixième pipe, au milieu de l'une de ses redites qu'il corsait toujours de plus en plus, il s'arrêta net, reposant si violemment son verre sur la table qu'il le brisa... Françoise, somnolente, en fit un bond sur son fauteuil. Il avait une idée!... Une riche idée, encore.... On allait bien voir!...

A tout prix il lui fallait un auditoire pour son exposition enthousiaste. Sous la main, il n'avait que Françoise; à grands traits, avec des gestes toulousains, il lui dessinait son exposé. Il ne pouvait plus affronter les grands fauves, soit.

Il lui administra un léger coup de pied...

Le plus noble des sports lui était interdit... à jamais, sans doute... Mais pourquoi d'autres plus jeunes, plus fortunés que lui n'y prendraient-ils pas goût à leur tour!... Pourquoi n'appellerait-il pas à lui les Nemrods dédaigneux et repus des traques préparées!... Les Bas-de-cuir du boulevard, les Dirsslayers d'Hyde-Park, les Œils-de-Faucon du Prater ne se trouveraient-ils donc pas trop heureux de profiter, — moyennant finances, — de son installation!...

Et, tapant à grands coups sur la table, commotions qui firent bondir encore la Picarde, tandis que le bas et les aiguilles allaient rouler au loin :

— Quel est donc le grand fusil qui ne consentirait pas à noblement dépenser cent cinquante louis pour tuer une panthère, un lion; mieux encore peut-être... Ils sont si grands les hasards que nous ménage Saint-Hubert!...

Et aussitôt il énumérait les articles de l'addition.

— Pour le voyage, mille francs, aller et retour... Et train de prince! hein!... Mille francs! Que l'on parte de Paris, de Londres, de Vienne, de Pétersbourg!... Mille francs, c'est largement compté!... Et deux mille francs un mois de séjour ici... au chalet, c'est pour rien!... Mais, tannée, la peau d'un lion vaut quinze cents francs... et souvent plus!... Et l'on n'a pas eu la suprême joie de fusiller un seigneur à la grosse tête. Donc, pour deux mille francs, tuer un lion...

Cette fois la Picarde releva ses yeux lourds pour les fixer avec inquiétude sur son maître.

— Il y a donc de ces mauvaises bêtes-là, ici, — demanda-t-elle, tandis qu'un petit frisson faisait vibrer ses plantureuses épaules.

Indignation de Tontonel, à cette ébouriffante question... Comprenait-on cette Françoise?...

— S'il y a des fauves ici!... — Il disait des « feuves », — S'il y a des fauves?... Mais il n'y a que ça!...

Et avec une agitation nerveuse, il ajouta :

— Mais Beckir et toi qui êtes toujours à courailler la nuit autour du chalet!... S'il y a des fauves!... Mais je m'étonne que vous n'ayez pas encore été croqués tout vifs! tiens!

Du reste il ne s'arrêtait point à cette éventualité de peu d'importance et il revenait aussitôt à sa lumineuse idée... En quatre, en cinq langues, à travers toute l'Europe, il lancerait un affriolant prospectus... Cosmopolite appel de Tontonel le tueur de lions et de panthères à tous les chasseurs avides de se mesurer avec les grands fauves... et de marcher sur les traces des Jules Gérard, des Bombonel, des Perthuiset et de tant d'autres héros... Suivait alors un délicieux aperçu du chalet avec tout le confort élégant et les recherches les plus raffinées du bien-être civilisé... Il y avait là un pathos dont Tontonel difficilement se défendait, ce qui nécessitait un long temps d'arrêt. Puis, nouveau départ de plus belle, à propos de l'oasis, du lac bleu... Il était même dit un mot d'Haffiz Ben Ahmed et de sa caravane... Sans doute il ne passait que tous les quatre mois, mais après tout on pouvait se rencontrer ce jour-là, les hasards sont si grands. Enfin, description des affûts fermés, casematés, maintenant le tireur à l'abri des coups de griffes... Toutes les herbes de la Saint-Jean... Et pour finir, le prix!... dérisoire!... misérable!... pour quelques louis tant de joies savoureuses, de bonheurs inouis et superbes!...

— La d'sus, not' monsieur, j'vas m'coucher.

Au vrai, Françoise n'y tenait plus; Tontonel ayant été prodigieusement long et verbeux...

Dès l'aube du lendemain, le maître se mettait

à l'œuvre. Il dessinait tant mal que bien les maquettes du flamboyant prospectus.... Et, au milieu, un informe bipède... c'était lui!... lui!... lui, dans toute sa gloire... D'une balle explosible il foudroyait un lion, et l'animal expirait, en pièces, en lambeaux, les quatre pattes semblant encore menacer le ciel. Et durant tout le jour et les jours suivants, le vieux chasseur fit travailler Beckir comme un âne. Ne fallait-il pas établir des affûts couverts, des appentis pourvus d'embrasures au travers desquelles, tranquillement, bien à l'abri, on pourrait foudroyer les fauves.

Ces apprêts, les plans, la révision du prospectus auquel Tontonel trouvait toujours à ajouter quelque fleuron, et Françoise quittait son air mélancolique. L'heureux moment approchait, on y touchait... Et un matin, elle et Beckir virent poindre à l'horizon bleu le petit nuage. A la tête de sa bande Haffiz-Ahmed arrivait. Et, comme de coutume le chamelier apparut, couvert de poudre diamantée, modérant les assoiffés, gourmandant les gens et les bêtes, poussant ses cris de commandement saccadés et rauques. Mais cette fois, il n'adressait pas de la main et des lèvres le salut de bienvenue accoutumé.

IV

C'est qu'il avait fort à faire, à cet instant précis, de maintenir à la laisse un lionceau de cinq à six mois, gros comme un bélier, et qu'affolaient les bousculades et les braillements de l'arrivée. Autour des poignets du chamelier il

Et ils se payaient une longue sieste...

tordait sa corde, refusant d'avancer, s'arc-boutant sur ses jarrets, se laissant traîner. Mais Haffiz l'attacha au tronc d'un palmier, et bientôt, les lèvres retroussées, les yeux brillants, il lança le : « — Bonjour! Bonjour! Mada Françouse! »

— Tiens! — fit Tontonel entre deux bouffées, — Un lion!... Il est gentil, ce pétit!

Et il s'en fut pour caresser le fauve, lequel, lourdement, leva la patte, sortant ses griffes, montrant ses crocs minces, fins, pareils à la denture d'un jeune chien. D'un guttural appel Haffiz le calma. Le Pétit secoua sa grosse tête et le muffle se dérida, les plissements de la face se détendirent, la gueule se ferma.

— Bono!... Bono!...—prononça Haffiz, faisant signe à Françoise d'approcher, ce à quoi elle se décida, hésitante. Et bientôt les fossettes de la main potelée de la Picarde disparurent dans la soyeuse toison de la bête qui la regardait de ses prunelles yalines, sous ses clignotantes paupières. Il s'humanisait, le Pétit, sensible à la caresse, et bientôt il ronronna même, — un rauquement comme le grincement d'une grosse râpe, se frottant maintenant contre les genoux de la femme de charge.

Et malgré elle, d'instinct, elle laissa échapper le vague désir qui venait de la mordre.

— Donne-le moi, Haffiz!.... Donne-le moi, mon bon Haffiz!... Il est si joli!... Je l'aimerai tant!... Je le soignerai si bien!... Tu le retrouveras à ton retour.

Le chamelier avait-il compris?... Toujours est qu'il hésitait... Quelques mots hachés par Tontonel le décidèrent, et aussi le plaisir de rendre heureuse mada Françouse.

Et relevant le pan de son burnous, d'un grand geste de bras, il tendit la laisse détachée du fauve, qui passa aux mains de la Picarde. Beckir, ému aux larmes de la princière largesse de son grand ami, cabriolait et tournait sur lui-même, en derviche, poussant des piaulements d'orfraie. Pour Françoise, elle cramoisit de joie... et attirant le fauve à elle, à pleins bras, elle le pressa contre son cœur, tandis que Tontonel s'écriait :

— Eh! ce Pétit!... Ça va nous faire un camarade... Marius!... Mon bon Marius! Eh donc!

Le nouveau baptisé cracha pour tout de bon au visage de son parrain, tel un fort matou en rage. Il s'accroupit sur son train de derrière, crispant toute sa face, retroussant ses moustaches, menaçant de ses canines aiguës... Haine de race! Rancœur de sang!... Marius reconnaissait sans doute l'ennemi des siens, celui qui en avait tant porté bas durant sa longue carrière.

— Eh! Marius! Tu n'es pas brave!... Tu n'es pas sage!...

Et moitié châtiment, semi-caresse, il lui administra un léger coup de pied dans le bas des reins, ce qui fit faire un bond désordonné à Marius et faillit renverser Françoise, celle-ci ne l'ayant pas lâché. Ce fut jour marqué d'une pierre blanche que celui où il entra au chalet. Marius prit aussitôt la plus grande place dans la vie de la Picarde et tout autant dans celle de Tontonel, avec qui, promptement, il se mit du dernier bien. A l'écart du chalet, tout au bout du jardin, on lui avait établi une installation princière.

Un clos vaste, aéré, entouré d'un mur en pisé, tout tapissé de lianes et de pampres; au fond, un abri de rocailles, toujours soigneusement tenu par Beckir, et saupoudré d'un sable fin. Et à tout instant des chatteries; du lait d'ânesse que mon drôle était loin de dédaigner; de l'eau toujours fraîche, brillante, et des cœurs de moutons nouvellement tués, dont il mâchait le sang à petits coups, fermant les yeux et se pourléchant les babouines de sa langue rugueuse.

Puis avec Françoise, avec Beckir, c'étaient des parties sans fin, d'effrenées bousculades, des galopades enragées, des corps-à-corps où tous les deux essoufflés, haletants, étaient bien certains de toujours rencontrer de grosses pattes de velours.

Parfois, cependant, — car à ces soins, à ces sports, à cette nourriture, il grandissait Marius, — un coup de tête, un heurt d'épaule et Françoise et Beckir lui-même s'en allaient dinguer au loin, sur le sable du clos, les quatre fers en l'air... Alors Marius s'arrêtait étonné; tout surpris de sa force et comme regrettant d'avoir été malgré lui, trop loin dans sa bonne plaisanterie.

Et alors Beckir s'allongeait d'un côté, Françoise s'abritait au mur, tandis que la bonne bête appuyait sa tête énorme sur les genoux de son amie, et ils se payaient une longue sieste, ronflant tous les trois à plaisir...

(A suivre.) GEORGES PRADEL.

UN COUPÉ-OMNIBUS POUR LES NOUVEAU-NÉS

On a inauguré dernièrement à l'hospice de la Maternité, un pavillon modèle destiné à recevoir uniquement les nouveau-nés débiles, malingres, ou *nés trop jeunes*. Là, dans des conditions d'hygiène, de salubrité, de confort, de luxe même, qu'était loin d'offrir l'ancienne crèche de l'hôpital, et que ces petits pauvres auraient probablement toujours ignorées ailleurs, on pourra, et de façon très rapide, les élever en vigueur et santé, au niveau atteint naturellement par leurs frères plus heureux et plus riches.

Donc ces enfants ont leur château. Mais l'intelligente sollicitude de Mme Henry, sage-femme en chef de l'hôpital, à l'initiative de qui on dut d'abord la crèche — puis le nouveau pavillon, a imaginé autre chose. Et notre gravure représente le *coupé-omnibus* dans lequel, dès qu'un peu de chaud soleil d'été le permettra, ces châtelains au petit pied feront eux aussi leur tour du bois.

Très légère, la voiture qu'on recouvre et ferme à volonté au moyen de rideaux en toile est divisée transversalement en cinq compartiments, au moyen de cloisons verticales. Au fond de chacun d'eux est placé un matelas de forme rectangulaire, matelas très spécial qui consiste en une poche de caoutchouc pouvant être remplie d'eau chaude. Et comme le poids en serait assez considérable, chaque poche ayant une contenance d'environ dix litres, une seconde poche plus petite et en caoutchouc aussi est placée à l'intérieur de la première; on la gonflera d'air, pour diminuer d'autant le volume de l'eau environnante, sans pour cela en abaisser sensiblement la température.

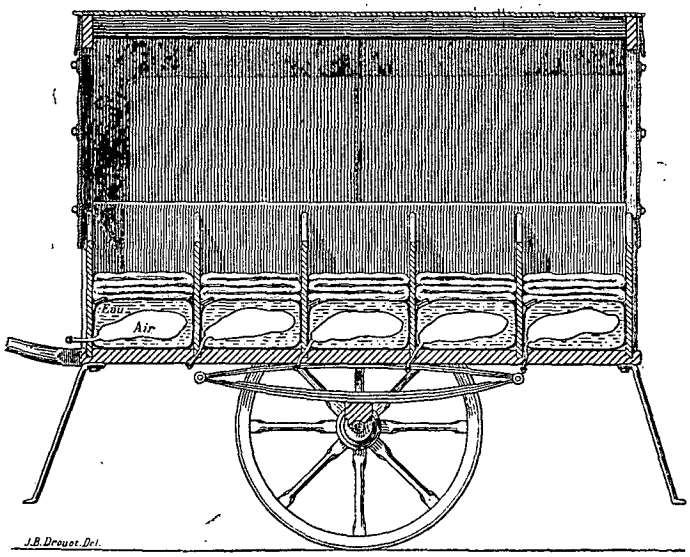

Coupé-omnibus pour les nouveau-nés.

Enfin sur ce double matelas est posée une couverture de laine, repliée trois ou quatre fois sur elle-même.

Dans chaque compartiment, deux enfants trouveront aisément place pour s'ébattre à volonté au milieu de l'ouate et sous la protection d'un voile de gaze qui, au besoin, transformera chaque case en une nouvelle couveuse.

Un âne traînera le tout, faisant sur le boulevard de Port-Royal une concurrence modeste aux voitures aux chèvres des Champs-Élysées. Ainsi ces déshérités — déshérités de la fortune — déshérités de la santé, auront au moins une fois en leur vie, fait des envieux des bambins plus âgés qui les verront passer.

Et l'ingéniosité d'une femme — une femme, une mère seule pouvait trouver cela — aura triomphé une fois de plus. Or, ne dites pas à Mme Henry qu'elle n'est pas la mère de tous ces pauvres petits — Leur bonheur fait le sien, et elle n'en souhaite point d'autre.

GÉANT.

Le premier nid.

(FABLE.)

On était au printemps, et la nature en fête
Célébrait le retour de la belle saison.
Le cœur plein d'espérance, une jeune fauvette,
Faisant son premier nid, apportait au buisson
Le crin moelleux, la laine douce,
La plume et le duvet, le gramen et la mousse.
Mais le pauvre petit oiseau,
Novice encor dans l'art de construire un berceau,
S'y prend en maladroit : l'ouvrage est difficile.
Un pinson qui la voit, lui siffle : « Halte-là!
Il faut, pour devenir habile,
Faire comme ceci, faire comme cela. »
La vaillante apprentie, empressée et docile,
S'efforce à suivre en vain, les conseils du pinson.
La voilà qui gémit, pleure et se désespère.
Heureusement, sa bonne mère
L'entend, accourt et vient achever la leçon.
Dans la couchette vite elle entre,
Puis des pieds, du bec et du ventre,
Mêlant les brins, pressant les bords, elle assouplit
Et façonne le petit lit.
Notre fauvette émerveillée,
Et consolée,
S'écrie avec transport : « Je comprends maintenant!
Le pinson peut se taire, et j'en vais faire autant. »
Elle imite sa mère : au bout de quelques heures,
Elle a bâti la plus charmante des demeures.

Les maîtres les meilleurs
Ne sont pas les plus beaux parleurs;
Mieux vaut faire que dire :
L'exemple est préférable aux mots pour nous
[instruire.]

FRÉDÉRIC BATAILLE.

VASE EN PORCELAINE DE MEISSEN (SAXE)

Le nom de la porcelaine de Saxe, de Meissen, ou porcelaine dure européenne, aujourd'hui universellement connu, est entouré d'un charme particulier, né des œuvres merveilleuses qui suivirent presque immédiatement sa découverte. Une légende, c'est peut-être de l'histoire, rapporte cette découverte dans des circonstances assez curieuses.

Jean-Frédéric Böttger, né à Sclaiz, en Vogtland, en l'année 1685, élève en pharmacie chez Zorn, à Berlin, crut avoir trouvé le moyen de faire de l'or, et pourchassé par ordre de Frédéric-Guillaume, dut se réfugier en Saxe. Mais l'électeur de Saxe, esprit pénétrant et bien avisé, qui préférait s'attacher ce fabricant d'or, lui fit continuer ses recherches d'alchimie, sous une surveillance, toutefois, qui devenait presque une captivité. Il lui fit adjoindre Tchirnhaus, chimiste savant, qui, par son influence, fit porter ses assiduités sur les applications plus réalisables de la céramique. Ils travaillèrent ensemble; ils imitèrent les belles poteries du Levant. Ils parvinrent, c'était à s'y méprendre, à copier les boccaros (1) de la Chine.

Les grès de Böttger, malgré leur perfection, leur finesse et leur dureté, ne pouvaient être comparés aux porcelaines blanches et transparentes de Chine. Il continuait cependant ses recherches avec une persévérance infatigable, et une bonne humeur que nul ne pouvait altérer. Un jour, ayant fait poudrer sa perruque, il remarqua que la poudre qui la recouvrait avait un poids inaccoutumé. Il interrogea son valet de chambre sur l'origine de cette poudre; ayant appris qu'elle était terreuse, il l'essaya, et s'aperçut, à sa grande joie, qu'il avait enfin trouvé la matière si longtemps cherchée. Cette poudre rapportée de certains marais, des environs d'Aue, par Jean Schnorr, afin d'être vendue pour blanchir les cheveux, n'était autre que le kaolin. La découverte du kaolin (1709) fut tellement importante, elle faisait prévoir pour la Saxe une source si productive de revenus, que l'on établit immédiatement dans Albrechtsburg (le château d'Albert), à Meissen, une manufacture importante où l'on prit, pour assurer le secret de la nouvelle fabrication, des précautions portées au delà de tout ce que l'on pouvait croire.

La terre de Schnorr y était amenée dans des tonnes scellées, et conduites par des gens assermentés qu'accompagnaient des soldats; chacun était tenu de conserver précieusement le secret, sous peine d'être enfermé pour la vie, dans la forteresse de Kœnigstein. La fabrique de Meissen ne put, comme celle de la Chine, conserver le secret de son trésor; la contrainte n'empêcha pas, en 1718, la désertion d'un chef d'atelier nommé Stötzel, qui, avec la direction et sous le patronage de l'empereur d'Autriche Charles VI, établit, avec les mêmes procédés, la Manufacture impériale de Vienne, achetée par Marie-Thérèse, la somme de 45,000 florins.

C'est de 1712, c'est-à-dire du commencement

(1) Boccaros. Poterie de grès d'un beau brun rouge.

de la belle époque, que date le vase étrange que j'ai retracé ci-contre. L'animal fantaisiste qu'il représente, accroupi sur son train de derrière, et à moitié enveloppé à sa partie antérieure par les mèches velues qui tombent de son corps, semble être une inspiration des créations de la Chine, adoucie des rigueurs du Céleste-Empire; revêtue d'une coloration particulière et d'un esprit différent. Certes, il faut admettre que l'élève a dépassé le maître. Indépendamment des belles couleurs de la Chine et du Japon, l'aspect général se montre plus doux; l'harmonie plus intense.

Les lèvres et la gorge peintes en carmin foncé, servent d'ouverture à la partie supérieure du vase; elles laissent voir des dents blanches qui n'ont rien de terrible, et se développent avec grâce plutôt qu'avec férocité. Le cou souple et gracieux, d'un ton clair et rosé, tacheté d'azur et de brun, repose sur des épaules solides, supportées par des pattes de griffon au ton foncé, dont l'harmonie se mêle à la poitrine claire. Les cornes et les oreilles aux allures pittoresques qui figurent les anses, sont brun rouge, et garnissent le dessus du dos de l'animal, osseux et tacheté. Des taches tigrées sillonnent les épaules, et des feuilles dorées naissant des mèches velues qui sortent des orbites, s'épanouissent sur les côtés du cou, où un collier de fleurs, un mascaron, exécutés en bas-reliefs, présentent une finesse et un coloris admirables.

VASE DE MEISSEN. — Musée de Sèvres.

On remarque que l'auteur a imprimé à la tête un léger mouvement tournant et que l'anse de droite est dirigée perpendiculairement en arrière, tandis que l'autre se développe sur le côté, afin d'éviter la forme balustre, qui n'eût manqué de se produire; témoignage du bon goût dont n'étaient pas exempts, à l'origine, les manipulateurs de la nouvelle porcelaine.

Le Musée de Dresde fit don au Musée de Sèvres de ce vase curieux. Un directeur de la Manufacture de Sèvres le rapporta des visites qu'il fut chargé de faire aux grandes manufactures d'Europe. Il a 0m,70 de hauteur. L'on peut y voir AR enlacés, Augustus Rex, qui fut la marque du début de la fabrication de Meissen, en l'honneur de Frédéric-Auguste Ier, roi de Pologne, électeur de Saxe. Böttger fut, en 1710, le directeur de la fabrique de Meissen. Il mourut en 1719, au milieu du luxe et des plaisirs, à peine âgé de trente-cinq ans.

Des artistes, entre autres Kendler qui fit des compositions religieuses en porcelaine blanche d'une grande valeur (1750), créèrent, quelque temps après, une infinité de modèles; de délicieuses statuettes aux finesses de la dentelle, des lustres enguirlandés de fleurs en relief d'une délicatesse extrême, des groupes peints, aux vives couleurs, avec un soin merveilleux, qui accaparèrent la vogue du monde entier, à un tel point que la Manufacture de Sèvres elle-même dut un moment chercher à les reproduire.

Il faut reconnaître cependant, que, dans cette période de production, le maniérisme inhérent à l'époque, fut introduit dans l'art, à Meissen, comme ailleurs, et caractérise toujours, mais plus ou moins, le siècle de Louis XV.

Les directeurs qui succédèrent à Böttger ne surent maintenir longtemps à la fabrique, la supériorité qui lui était acquise; celle-ci vécut quelques temps sur sa renommée, de 1780 à 1796, où la décadence fut presque complète.

Le nombre d'objets qui fut livré à la vente et au commerce fut énorme; chacun connaît ces tabatières, ces pommes de cannes, ces manches de couteaux et de fourchettes, ces objets de toutes sortes, jusqu'à des ajustements pour la toilette des dames, qui remplirent le dix-huitième siècle.

Elle en fabrique encore de nos jours, mais dans les moules anciens; et trop souvent, avec les marques anciennes.

HENRI LANAVE.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

UNIVERSITÉ DE MOSCOU

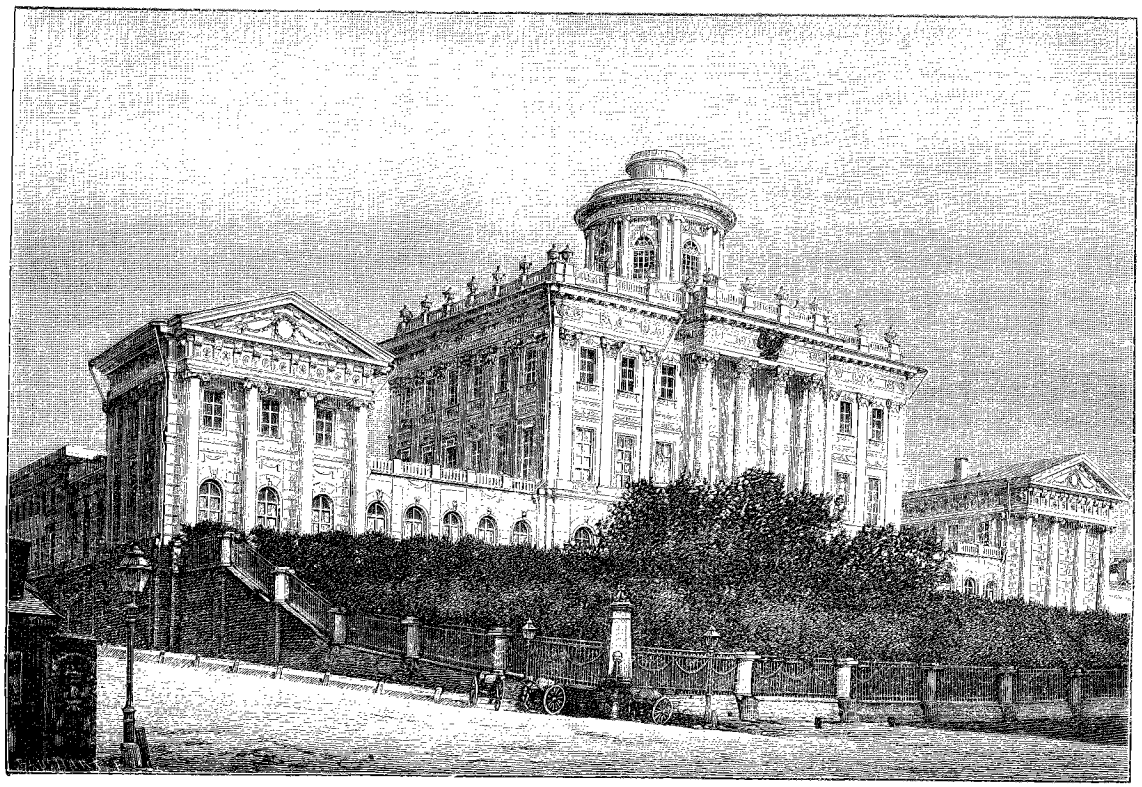

UNIVERSITÉ DE MOSCOU.

Les villes dont les monuments s'entassent, s'emplacent, se rangent et se remuent sous les mille influences des nécessités durables ou éphémères, ont leur physionomie comme les individus.

Celle des capitales est, plus que d'autres, mobile et inconstante. La vie, en affluant, refluant et s'affolant, pèse sur l'ossature, déplace les artères, recule les limites, ne laissant immuables que les monuments consacrés aux institutions fondamentales.

Moscou, seule en Europe, a gardé sans la trahir sa physionomie première. Vue du mont des Moineaux qui la domine, elle est demeurée, avec ses dômes dorés, ses tours ajourées, ses campaniles, ses flèches, ses toits diaprés, brillant d'un éclat d'armures, la merveilleuse ville orientale devant laquelle l'armée de Napoléon s'exclama. Vue de près, prise dans le détail, elle est encore à peu près la même. La vie de ses riches, de ses marchands, de ses étudiants, de son peuple, coule aujourd'hui comme hier, sans sortir des cadres originaires. S'élargissant peu à peu autour du Kremlin, elle se partage en trois parties concentriques, que séparent des rues et des boulevards : la ville chinoise appartient au commerce, la ville blanche aux nobles et aux professions libérales, la ville de terre à l'industrie et à l'agriculture.

C'est dans le deuxième de ces quartiers, aux demeures imposantes, aux rues larges, aux places régulières, que s'élève l'Université, dont nous donnons à nos lecteurs une reproduction d'après une photographie

Ce palais à colonnades, flanqué de deux ailes, commencé sous Élisabeth en 1755, a été achevé en 1786 par Catherine II..

Il renferme l'École de Droit, l'École de Médecine, l'École des Chartes, la Faculté des Lettres, la Faculté des Sciences, l'Observatoire, la Bibliothèque, comprenant 172,000 volumes, un musée minéralogique, un musée zoologique, un musée d'anatomie et un musée d'archéologie.

La salle d'honneur, en fer à cheval, élégante et spacieuse, sert aux congrès scientifiques. On la décore pour ces solennités d'une façon originale ; les portraits de Catherine II et d'Alexandre III qui s'y trouvent sont entourés de fleurs et de verdure, et la profusion des plantes disposées avec goût atténuent un peu la monotonie et la froideur du traditionnel tapis vert, des chaises et des gradins alignés.

La présence de la femme, que l'on se plait à reconnaître dans les coquets agencements des intérieurs, est peut-être pour quelque chose dans la coquetterie qu'affiche la vieille université moscovite, lorsqu'elle ouvre ses portes à des hôtes étrangers.

Au Congrès archéologique de 1892, en effet, la grande-duchesse Élisabeth partageait avec le grand-duc Serge, gouverneur de Moscou, les honneurs de la présidence. Une dame,

la princesse Rissonpof, prit en outre une part active aux travaux du congrès. Enfin, le souvenir des deux impératrices bienfaitrices de l'université, dont les traits ont été reproduits en maints endroits du monument par le ciseau et le pinceau, plane là, vivant et respecté.

Au temps d'Élisabeth, les études à l'Université de Moscou étaient assez rudimentaires, si nous en croyons la *Confession sincère* d'un élève, van Vizine, le créateur de la comédie nationale russe. Il raconte, entre autres, la façon dont on passait les examens à cette époque.

« J'étais alors, écrit-il, dans la classe élémentaire. C'était à la veille d'un examen, et je me sentais pris d'angoisse en pensant à l'épée de Damoclès suspendue sur nous. Grâce à Dieu, notre maître leva mes craintes et celles de mes camarades, en nous faisant faire une petite répétition. Ce brave homme était revêtu d'un *caftan* qui avait cinq boutons, et d'un gilet qui en avait quatre: Retenez bien ce que je vais vous dire, nous dit-il. Ces boutons sont les gardiens de votre honneur et du mien. Ceux du caftan correspondent aux cinq déclinaisons, ceux du gilet aux quatre conjugaisons. Quand demain, on vous demandera à quelle déclinaison appartient tel ou tel substantif, fixez mon caftan et suivez ma main; si je tiens le deuxième bouton, répondez hardiment: la seconde; si l'on vous interroge sur les verbes, ne quittez pas des yeux mon gilet! » Le lendemain, tout marcha comme sur des roulettes, et je fus reçu avec une médaille d'or.

La jeune Université se développa rapidement sous Catherine II. L'impératrice, le général Betski, la princesse Dachnof prirent une part également importante dans son organisation. On demanda des conseils à Diderot, qui donna le plan d'études et fit un voyage en Russie pour étudier la position sur le terrain même: « Ce ne sont point les arbres qui vous manquent, dit-il à l'impératrice, ce sont les jardiniers, et je vous les procurerai. »

Les premiers professeurs furent recrutés en France et en Allemagne, et les théories de philosophie sur l'enseignement furent appliquées.

Depuis, l'organisation intérieure de l'Université s'est transformée suivant les universités allemandes. C'est aujourd'hui l'une des meilleures de l'Europe, et sans contredit la plus importante de la Russie. Elle compte une centaine de professeurs et près de deux mille étudiants. Là se sont formés la plupart des hommes les plus remarquables de la Russie, Poucknine, Lermontof, Griboiedof, Ostrovski, Dostoiewski, Herzen, Katkof, pour ne citer que les écrivains.

BOBRISCHEFF.

LE FILS DE RUBENS

Le fils de Rubens est confortablement installé dans sa chaise. C'est un gros enfant d'environ quinze mois, semblable à ceux que l'on voit aujourd'hui sur le port d'Anvers, énormes, joufflus, avec des cheveux d'un blond filasse, presque blanc. Il a les yeux enfoncés, le nez retroussé; son cou est entouré d'un large col raide et empesé; ses manches rembourrées en forme de gigot exagèrent encore sa grosseur; ses grosses mains sont entourées de fines dentelles. Il est assis sur un siège carré, solide et massif, véritable trône sur lequel il s'épanouit dans toute sa santé et sa fraîcheur de bébé flamand. Encore ne semble-t-il pas satisfait de la taille respectable à laquelle il est déjà arrivé; pour la développer davantage, il mange: il tient de sa main droite un objet assez difficile à déterminer, quelque morceau de pain sans doute ou l'un de ces solides gâteaux flamands, comme on en vend encore aujourd'hui en Belgique. L'enfant est rond comme une boule; la chaise est carrée comme une caisse; l'un porte l'autre, et le tout donne une idée assez exacte de la vie large, grasse et plantureuse qu'on mène en Flandre.

Le catalogue du musée de Cluny dans lequel se trouve cette statuette nous donne pour tout renseignement ceci :

« 3,757. — Le Fils de Paul Rubens. Terre cuite de ronde bosse, émaillée en blanc, et exécutée d'après le tableau de Rubens. — Hauteur : 0m30.

« Cette pièce est attribuée à Cyfflé, sculpteur du roi de Pologne qui a fait des travaux importants à Bellevue, à Toul et à Lunéville sous la direction de Bayard père et fils ».

Voici quelques renseignements à ajouter à cette notice un peu sèche.

Le fils de Rubens dont il s'agit ici, est le second enfant qu'il eut d'Isabelle Brandt, sa première femme. Tandis que son frère aîné se distingua comme naturaliste, celui-ci resta dans l'obscurité. Rubens l'a représenté souvent, soit avec son frère, soit seul. Le portrait où Rubens l'a peint à l'âge de quinze mois, et d'après lequel notre statuette est faite se trouve actuellement au musée de Francfort.

Cette statuette est un charmant spécimen de l'art lorrain. Cette province, en effet, tient une place distinguée dans l'art de la céramique au dix-huitième siècle. Les ducs de Lorraine et particulièrement le roi de Pologne Stanislas, tant qu'il régna en Lorraine, favorisèrent les arts d'une manière intelligente. Aussi les établissements sont nombreux, les artistes habiles se coudoient. Parmi les grandes fabriques de l'époque on peut citer celles de Niederviller, Lunéville, Bellevue, Toul et Vaucouleurs, dans la plupart desquelles a travaillé Cyfflé.

Ce fut Jean-Louis de Beyerlé, « conseiller du roy, directeur et trésorier particulier de la Monnaye de Strasbourg », qui fonda vers 1754, la manufacture de faïence de Niederviller. En général, les poteries de cette fabrique sont ornées de bordures déchiquetées et de fins bouquets de fleurs. Un curieux document publié par M. Jacquemart dans sa remarquable *Histoire de la Céramique* nous donne « *l'État exact de tous les exempts de la subvention qui sont actuellement dans ce lieu de Niederviller, leurs noms et surnoms, et cela pour l'année mil sept cens cinquante-neuf* ». Nous y voyons le nom et le traitement des peintres, sculpteurs et mouleurs attachés, à cette date, à la manufacture. Outre les appointements du directeur et du contrôleur qui sont à part, nous voyons que les artistes payés à la journée gagnent de douze à vingt-quatre sous et qu'ils « ne jouissent d'autres facultés et revenus que de leurs ouvrages et mains-d'œuvre, et ne participent à aucun avantage de la communauté ». Qui se contenterait aujourd'hui de ces modiques salaires? Vers 1774, la fabrique passa entre les mains de Custine, qui en confia la direction à Lanfrey.

La fabrique de Lunéville, fondée vers 1730, prit le titre de Manufacture du roi de Pologne, lorsque Stanislas Leczinski vint, en 1737, demander l'hospitalité à la France. C'est de Lunéville que sortent, outre beaucoup de produits supérieurs, ces figures de lions et de chiens qui ont décoré longtemps nos maisons de campagne.

La fabrique de Bellevue, fondée près de Toul, en 1758, fut cédée douze ans après, à Charles Bayard et François Boyer; elle reçut, par lettres patentes, privilèges et titre de Manufacture royale. Elle existe encore aujourd'hui. Elle doit une partie de son illustration à la collaboration de Cyfflé qui y resta quelque temps et fournit de charmants modèles.

A Toul, il suffit de copier en partie la réclame de Gournay, dans son almanach général du commerce, pour avoir une idée de la manufacture. « Les ouvrages qui sortent de cette manufacture consistent en tout ce qu'il est possible de fabriquer en faïence fine et commune, en faïence blanche et peinte à l'instar du Japon, en terre de pipe émaillée et blanc de porcelaine, tant en uni, en blanc doré qu'en peinture fine aussi à l'instar des porcelaines de France... La solidité, la blancheur, la beauté de l'émail, la finesse et la variété des couleurs, distinguent les ouvrages de cette manufacture... »

Enfin, à Vaucouleurs, la fabrication remonte à 1738. Les produits offrent toujours les mêmes qualités : faïence mince, bien travaillée, blanche d'émail, à peinture vive jusqu'à la crudité, les rehauts d'or sont posés avec une grande discrétion, et les reliefs modelés avec un soin minutieux.

La plupart de ces fabriques ont été illustrées par la collaboration de Cyfflé. Voici ce que nous savons de la vie de cet artiste. Paul-Louis Cyfflé naquit à Bruges, en 1724. Il eut pour maître le peintre Jean van Hecke, puis devenu orphelin de père et de mère, il se rendit à Paris, en 1741, pour y travailler. Cinq ans plus tard, Cyfflé partit pour Lunéville, où Stanislas dépossédé de la Pologne était venu s'établir. Il entra d'abord comme aide dans l'atelier de B. Guibal, premier sculpteur du roi, et sut se faire apprécier par Stanislas. A partir de 1751, nous le voyons, dans différents actes, prendre le titre de modeleur du roi, de ciseleur du roi.

LE FILS DE RUBENS. — Terre cuite émaillée en blanc. Musée de Cluny.

En 1755, lorsque le roi de Pologne confia à Guibal le soin d'élever une statue à Louis XV sur une place de Nancy, il exigea de lui qu'il prendrait Cyfflé comme collaborateur. Après la mort de Guibal, Cyfflé hérita du titre de sculpteur ordinaire du roi de Pologne. C'est alors qu'il exécuta les figures allégoriques de fleuves et autres qui ornent la fontaine pyramidale située sur la place d'Alliance, à Nancy. Ces travaux ne le détournaient pas d'œuvres plus modestes. Depuis plus de dix ans, il travaillait dans les fabriques de Lunéville ou de Bellevue. C'est alors qu'il composa tous les gentils ouvrages, bustes, statuettes, groupes, bas-reliefs, scènes galantes ou joviales, dans

lesquels il excellait. Ce sont, outre les groupes de Bélisaire, de Henri IV et Sully, des sujets plus familiers, tels que le *Savetier sifflant son sansonnet*, la *Petite Savoyarde avec sa marmotte*, ou bien encore le *Vendangeur*, le *Petit Voleur de pommes*. En 1768, il s'établit à son compte, et obtint un privilège pour fabriquer une vaisselle supérieure dite terre de Lorraine, et des figurines en pâte de marbre. Ces dernières œuvres sont signées en toutes lettres : Cyfflé, à Lunéville, ou simplement estampillées : terre de Lorraine. On trouve parfois, avec cette mention, le nom des artistes qui collaboraient avec Cyfflé, tels que : Léopold, François. Du reste, cet établissement ne paraît pas avoir prospéré. En 1777, Cyfflé retourna à Bruges, dans le but d'y créer une manufacture de porcelaine ; puis il se rendit à Hastières où il réalisa son projet ; mais il s'y ruina, et mourut dans un état voisin de la misère, en 1816, à quatre-vingt-douze ans.

Les œuvres de Cyfflé sont vivantes, gaies, faites à la hâte pour la plupart. « Seul peut-être, et sans rival dans le genre aimable où il a excellé, dit M. Joly, Cyfflé, comme Chardin, dans une voie différente, imprime à ses ouvrages ce cachet de gentillesse, de grâce aimable et d'originalité séduisante qui était dans sa nature et le privilège de son talent ». Aujourd'hui on est moins admiratif ; on oppose à Cyfflé d'autres porcelainiers, entre autres Antoine Le Mire auquel on reconnait les mêmes qualités. Mais Cyfflé n'en reste pas moins un des artistes les plus aimables du dix-huitième siècle dans un genre secondaire, et pour s'en assurer, il suffit de jeter les yeux sur le fils de Rubens.

J. H.

MARIUS

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez pages 100 et 116.

V

Prodigieux, l'étonnement de Tontonel ! Quelqu'affriolant qu'il put être, le prospectus ne rendait rien de rien ! Trop de fleurs ! et peut-être aussi trop de lions... On n'y croyait point. Le vieux chasseur n'en revenait pas. Abâtardie, la génération nouvelle !... Incapable du plus petit des sacrifices pour se procurer des émotions saines et mâles !... Rien que la haute noce !... Pannés !... Ratés ! Finis !... Ah ! il en disait de belles, le soir, entre deux pipes !... Il fallait l'entendre ! Point de découragement, pourtant ! Il devait surcharger la soupape, doubler, tripler, quintupler l'envoi !... Multiplier à l'infini la chatoyante annonce !... Frapper au cœur des grands clubs... Ce qui fut fait, et la poste emporta, par ballots, des exemplaires du papier polychromé, lesquels s'éparpillèrent dans la direction des quatre points cardinaux et même ailleurs.

Et des semaines formant de longs mois s'écoulèrent encore, sans changer en rien la vie monotone au bord du petit lac bleu ! Désespé-

Et sir James Picroft apparut au jour dit, à cheval...

rante, cette indifférence entrevue dans le silence, ainsi qu'aurait pu le dire Hugo lui-même. C'en était donc fini, le Grand Sport ! Elles étaient donc ruinées, les bienheureuses espérances !... Le tueur ne se verrait pas revivre ! Nul héritier !...

Eh bien ! non !... Une grande nouvelle !... apportée d'Ouargla par Beckir sur son âne !... Il se présentait un amateur... Et un sérieux... James Pycroft... Un lieutenant aux Horse-guards, en congé. Le cadet de la maison Pycroft and C°, de Regent Street, la grande maison de banque. Sa lettre, très explicite, très formelle, annonçait son arrivée sous trois jours, avec deux mulets de bât, des munitions, des armes... Il n'y avait pas à en douter, ça y était !

Et sir James Pycroft apparut au jour dit, à cheval, avec les deux mulets et un arbi... Très correct en Knicker-boocker beige, casque blanc, à la fois élégant et pratique. De façon posée, froid, un peu roide, il mit pied à terre sous la vérandah du chalet, alors que Tontonel faisait de surhumains efforts pour ne pas lui sauter au cou.

D'ailleurs, très réussie, l'arrivée. Beckir fra-

ternisait avec l'arbi, un superbe laverack gambadait avec les deux pointers de Tontonel. M. Pycroft, après un regard circulaire donné aux entours et au lac bleu, semblait très satisfait du site. Il n'y avait que Françoise à maugréer.

Comprenait-on ça!... Cet English qui vous tombait des nues!... Vous demande un peu pourquoi?... Juste au moment béni où allait passer la caravane, avec son chef de file Haffiz Ben Ahmed... Car elle arriverait le lendemain.... Sûr, au jour gris, au premier rayon, on verrait pointer le petit nuage!... Et Françoise n'aurait pas un instant à elle!... Tous les soins seraient accaparés par l'Anglais... .Qui sait même si le patron empêtré de son chasseur, songerait à inviter le Chamelier au repas du soir?... Aussi, humeur de dogue dont ce sale négro de Beckir recevait de première main toutes les éclaboussures!.... Et Marius!.... Délaissé Marius!.... Abandonné Marius!... Allez donc faire une bonne partie, et après, une fois fatigué, s'offrir une douce sieste, quand on ne sait auquel entendre!...

Tout à sa joie, Tontonel ne s'apercevait de rien!... Il avait, il possédait Pycroft... et James Pycroft, celui-là même qui avait enfin compris les sublimes et affolantes suggestions du Grand Sport suffisait amplement à tout. Et il ne pouvait se résoudre à le lâcher. Sans réserve il admirait ses armes, des fusils Purdey, calibre 12, choquebored, à éjecteur automatique, le dernier mot du genre; et surtout une couple de carabines Colt, à répétition, deux bijoux, soignées comme de l'horlogerie fine, avec lesquelles, sans quitter l'épaule, on vous plaçait dix balles, à cent mètres, comme avec la main.

Maintenant le vieux tueur établissait le programme de la journée.

Très précis, très pratique sir James Pycroft; il était venu pour tuer un lion, et à tout prix, il le lui fallait. Aussi par lui, toutes les plus minutieuses précautions avaient elles été prises!.... C'est ainsi que l'arbi qui lui servait de guide poussait devant lui deux chèvres devant servir d'appât nocturne aux grands fauves; Tontonel, en dépit du prospectus, pouvant être pris au dépourvu en cet instant.

— Et, quand comptez-vous commencer? — demanda Tontonel à son hôte, quand celui-ci ayant pris ses amers, installé son baluchon, son tub en caoutchouc, son merveilleux nécessaire de voyage, pris une douche, se reposait fumant une cigarette d'odorant Sampsoun.

— Oh! demain seulement, — répliqua le cadet des Pycroft, — je suis un peu las de la chaleur... et puis, les nerfs légèrement surexcités!... Dans la nuit de demain... ce sera très bien... L'affût n'est pas loin.

— Vous pouvez vous y rendre en dix minutes.

— All right!.. Je vous remercie, c'est parfait...

Très promptement, en un mouvement de scène, l'ombre descendait du ciel, enveloppant la brousse et les hautes palmes d'un crêpe opaque. Et du lac montait alors, tout un piaillis d'oiseaux aquatiques, un froufrou, un bruissement et des ébats précédant le repos nocturne.

Et au milieu de ce reposé si doux, de ce calme sublime et de ce silence animé, partit un prolongé hurlement, un rauquement modulé et strident.

Si roide, si compassé qu'il pût être, sir James Pycroft ne put demeurer maître de lui.

Sa main s'abattit, nerveuse, sur le bras de son hôte.

— Ah! — fit-il à mi-voix, — ceci, je vous l'avoue, dépasse toutes mes espérances. Si près

de nous !... C'est à cent mètres !... à deux pas...

Et comme Tontonel se taisait :

— Voyons, je ne me trompe pas... C'est bien le rugissement du lion... C'est bien la prière du soir du roi du désert ?...

Plus strident, le rugissement recommenca.

— C'est bien le lion, — fit doucement Tontonel en inclinant la tête.

VI

— Allons ! mon hôte ! du stimulant... Dans la brousse, au début, il en faut... Encore un verre de champagne.

Et Tontonel adressa un ordre bref à Beckir. Le négro disparut et revint un instant après, tenant en main une nouvelle bouteille de « gazouze » qu'il couvait de regards attendris.

Très énervé, Beckir, très excité ! Rageant tout autant que Françoise, le maître lui ayant ordonné de demeurer au chalet, pour servir à table, et de ne point s'en aller courailler au devant du petit nuage, depuis le matin entrevu. Aussi, de la cuisine à la cave, toute la maison en l'air ! Et la Picarde grognait : — « Quelle baraque !... Et tout cet aria pour un Anglais !... »

Au travers de la table, sir James tendit son verre que Tontonel, à petits coups, remplit ras au bord d'un Spumant extradry. Un joli gobelet, sir James Pycroft, aussi joli que belle fourchette ! Et les chops, les roastbeeff, la viande quasi crue avaient fortement profité à ses joues fermes, très rosées, sous lesquelles courait un sang, un peu épais peut-être, mais bien certainement sain et pur. Non poétique, à coup sûr, non rêvasseur, ne se préoccupant point des problèmes sociaux et économiques, pas plus que des questions scientifiques ; par contre, passionné pour les sports, sans exception, depuis le foot-ball, le criquet, le polo, jusqu'aux tirs les plus divers. En un mot, les yeux bleus à fleur de tête du cadet de la maison Pycroft révélaient un esprit un peu terreux, n'allant nullement chercher midi à quatorze heures, mais se contentant de bien vivre, et trouvant tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Aussi, après le verre d'extradry un autre, et encore ; ce qui nécessita deux nouvelles descentes de Beckir au caveau. A ce jeu, la langue de Tontonel singulièrement se déliait, et aussi l'excitation de Beckir augmentait également d'intensité. Les gros yeux du négro semblaient vouloir sortir de leur orbite, et il riboulait des prunelles, accompagnant ce roulement d'un continu cliquetis de ses larges dents blanches. Tontonel n'avait de regards que pour son hôte. Depuis le commencement du déjeuner il lui reprochait une chasse matinale où celui-ci avait tiré nombre de coups de fusils sur des bécassines et des canards. Cette pétarade ne pouvait elle écarter les fauves !... Ne devait-on pas penser à tout... Maintenant le vieux tueur établissait le programme de la journée : Une forte sieste, un repas du soir succintement arrosé, et à la nuit noire, l'affût... Vers dix heures... La lune se lèverait à cet instant et tout serait pour le mieux, avec un tant soit peu d'aide de la part du grand Saint-Hubert, qui devait bien à ses fidèles de tant soit peu les favoriser.

— Et surtout, — concluait-il, revenant pour la dixième fois à son sujet favori, — pas d'imprudences... panthère ou lion... pas de fausse manœuvre, pas de précipitation surtout. L'animal arrive... bon... vous tirez... bien... sans vous presser... Votre bête roule... Parfait... Mais, laissez là... N'y allez point, surtout ; n'y courez pas... Essentielle, cette précaution, je ne vous la recommanderai jamais assez.... Tenez ! — et il désignait du doigt un X énorme qui lui zébrait la joue gauche... Voilà un souvenir... Et j'ai bien failli y rester... C'était une panthère, une femelle, une bête superbe... Trois nuits blanches... qu'elle me faisait passer !... Enfin, à la quatrième, elle arrive à mon appât, lui saute dessus, lui brisant les reins d'un coup de griffe... Je lui envoie une balle en bonne place, au défaut de l'épaule... Une idée en dessous, cependant, faut tout dire... Elle avait bougé au moment où je pressais la détente... Elle roule, faisant le manchon, comme un lièvre... Et j'attends... Oh ! oui !... J'attends dix bonnes minutes... Mais alors, n'y tenant plus, j'y vais... Je la pousse du pied... rien... Je me baisse... han !... La gueuse me saute dessus... elle faisait la morte !... Canaille comme tout, ces bêtes-là !... Le lion aussi... Elle me tenait par la tête... J'ai senti ses canines... Mon pauvre crâne en craquait... Sans mon couteau... J'étais cuit... Donc, laissez la bête... Croyez moi... Au jour vous la retrouverez bien, elle ne s'envolera pas.

Tous ces conseils et bien d'autres encore, le cadet de la maison Pycroft les inscrivait soigneusement dans sa mémoire ; puis la digestion amenait une douce somnolence, et l'accablante chaleur aidant, sir James regagnait sa couchette, et se livrait à la longue sieste recommandée par le patron... Sur la pointe du pied Tontonel passait à la cuisine. Françoise n'était pas sortie de son coup de feu... et quelle humeur !.... Aussi, il faut voir comme elle vous l'envoya promener, le patron, lorsque celui-ci, à voix basse, osa lui adresser cette recommandation :

— Surtout, pas de bruit... Il dort... La chasse de ce matin l'a un peu fatigué. Dites-le à Beckir.

Tout net elle vous l'arrêta... La belle affaire ! Avec ça qu'elle avait le temps de faire du bruit ! Et Beckir... Elle s'occupait bien de Beckir, ce sale nègre qui lui laissait tout sur les bras...

Et patati, et patata, mille raisons et des mauvaises! Le nez un peu bas, tout doucement, comme il était venu, le patron se retirait; d'autant qu'en outre des méchantes paroles, la crierie de Françoise s'accompagnait d'un formidable cliquetis de casseroles et d'assiettes, tout l'envers du silence demandé. De son côté, il s'en fut retrouver sa couchette, bougonnant à la cantonnade :

— Satanée fille !... Elle a encore le diable dans le corps ! Je vous demande un peu ce que la venue de sir James Pycroft peut bien lui faire? Un surcroît de fatigue, soit,... et les épingles! Ça ne lui suffit pas ! Ça change sa vie, gêne ses habitudes... C'est bien ma faute, je l'ai tant gâtée !... Elle ne se taira pas !... Mieux vaut ne rien lui dire, ça n'en finirait plus.

(A suivre) GEORGES PRADEL.

LA MARINE SUISSE

Ce n'est pas sans étonnement qu'on apprit, récemment, qu'un membre de la Société historique de la ville de Berne, M. B. Haller, avait communiqué à cette Société un intéressant travail sur la marine de guerre bernoise. L'amiral suisse n'est donc plus un mythe, puisqu'il eut réellement des marins sous ses ordres. Mais cette curieuse marine, bien qu'elle ait, pendant deux siècles, fortement occupé l'esprit de nos voisins, ne joua jamais un rôle bien important; son histoire, quelque peu monotone, n'est qu'une longue suite de vicissitudes, plutôt comiques, que nous allons résumer d'après les documents que M. B. Haller nous a obligeamment communiqués. Engageons-nous donc, à sa suite, dans la marine suisse, sans crainte de sombrer en route.

Le pays de Vaud ayant à se défendre contre les entreprises du duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, les populations intéressées songèrent à se procurer quelques grands vaisseaux pour protéger les places fortes et pour faciliter le transport, sur le lac de Genève, des hommes, munitions et provisions. Dans le courant du mois de mars 1583, alors que les provinces catholiques mettaient tout en œuvre pour isoler Genève hérétique et déclaraient ouvertement ne jamais vouloir accepter le pays de Vaud dans la confédération commune, la pensée était à l'action; on s'attendait à la lutte; aussi, résolut-on de faire construire, à Genève ou ailleurs, deux vaisseaux de guerre. Dans ce but, on passa un traité avec un entrepreneur de bâtiments, pour la livraison de deux galiotes. Par ce contrat, le gouvernement de Berne se chargeait de fournir tout le matériel nécessaire; le bois comprenait plus de 400 chênes, 30 sapins pour la proue des vaisseaux, et autant de noyers pour les côtés et la poupe. Ces différents arbres se trouvaient dans les environs de Nyon. Cependant, l'enthousiasme était tempéré par la pensée des dépenses qu'entraîneraient les travaux commandés et au sujet desquels on manquait de données; aussi, fut-il vivement recommandé au préfet ou gouverneur de Nyon d'économiser le plus possible; on lui ordonna, en même temps, de faire fabriquer à Vallorbe les clous et toutes les parties en fer, et d'envoyer un modèle des navires au préfet de Romainmotier. En un mot, toutes les précautions possibles avaient été prises pour mener l'œuvre à bonne fin, quand le Conseil apprit, par hasard, que, dans une prison de Genève, se trouvait un détenu, nommé Baptiste Chappone, connaissant les secrets de la construction navale. La liberté lui fut rendue, et ses talents furent mis à contribution au profit des galiotes, dont la construction avança sous la surveillance spéciale de l'adjoint Marquart Zehnder.

Mais déjà l'État était obligé de reconnaître, non sans frayeur, que les frais seraient plus considérables qu'on ne s'y attendait. Le 1er mai, la question fut présentée et discutée au Conseil, qui apprit que la construction d'une galiote, sans l'armement, coûterait, en chiffres ronds, 3,000 couronnes. La discussion fut longue et orageuse, et l'entreprise fut même traitée de vaste escroquerie. Les pairs décidèrent, néanmoins, qu'il serait honteux de reculer et qu'il fallait désarmer la critique, en poursuivant, à tout prix, l'œuvre commencée. Les travaux furent donc continués jusqu'à l'hiver; à cette époque, les navires et le matériel furent abrités sous des hangars. En mai 1585, la première galiote se trouva enfin achevée; la seconde était toujours sur le chantier, où elle avait été délaissée par raison d'économie. Un beau jour, le gouverneur de Morges reçut l'ordre de l'offrir aux Genevois, pour la terminer; ceux-ci acceptèrent avec empressement, et, à dater de ce jour, on n'en entendit pour ainsi dire plus parler. Nous retrouvons la barque bernoise en 1616, dans le port de Genève; pouvant servir encore elle était commandée par le capitaine Jacobs; sur son mât flottait le drapeau carré avec l'ours de Berne.

A la fin de 1614, quand le duc de Savoie recommença de nouveau à menacer le pays de Vaud, faisant mine de le rançonner, le Conseil songea à construire de nouvelles frégates; mais, les avis étant partagés, il ne fut pas donné suite à ce projet. Au printemps de 1656, après la bataille de Bilmergen, et alors que la France menaçait Berne et Genève, Charles-Emmanuel II, fils du précédent duc de Savoie, s'unit aux Français et soutint les catholiques. Fenner Wagner fut avisé d'avoir à acheter immédiatement deux barques et de les faire transformer, par Jacobs, en galères. Ces vaisseaux, portant fièrement deux ours sculptés à la proue,

servirent au transport des hommes que la lutte avait rassemblés ; ils furent ensuite désarmés, et, l'équipement ayant été remisé à Chillon, on ne s'en occupa plus. Trois ans se passèrent ainsi, au cours desquels l'évolution de la marine suisse subit un notable temps d'arrêt. Tout à coup, la fièvre navale s'empara, de nouveau, des pairs, et les deux transports, « arrachés à leur sommeil », furent inspectés avec soin et, d'ailleurs, reconnus impropres à tout service. Le Conseil, mis en goût, vota la construction de quatre autres vaisseaux ; cette fois, on faisait grandement les choses. Fin décembre 1659, le bois nécessaire ayant été abattu, le sort de la flotte fut confié à Jacobs, qui s'inspira du modèle des bâtiments naviguant déjà sur le lac de Zurich. En novembre 1666, les quatre vaisseaux se trouvaient à peu près terminés et susceptibles d'être armés.

La flotte comprenait alors deux grandes galères, une brigantine, une chaloupe ou petite brigantine, et une petite barque ou esquif. Les grandes galères mesuraient 100 pieds de long ; leur avant était orné d'ours majestueux. La première reçut 32 rameurs, la seconde, 14 ; les brigantines, chacune 10 rameurs. Ces divers bâtiments, armés de canons fondus par Abraham Zehnder et Jean Gerber, revinrent, ensemble, à 38,000 livres. On avait, du reste, employé le fer des vieilles galères de Genève. Fin novembre 1667, Fenner Friching ordonna à l'ingénieur Ivoy de les visiter en détail. Cette inspection fit découvrir de nombreux défauts de construction : les deux fonds des deux galères étaient trop haut ; d'autre part, le blindage destiné à préserver les soldats et les rameurs était manqué ou insuffisant, etc. On juge de la déconvenue des braves Bernois à la nouvelle que les magnifiques vaisseaux dont ils étaient si fiers exigeaient, à peine terminés, déjà d'importantes réparations. Il y avait là de quoi leur faire passer le goût de la marine. Ivoy n'en reçut pas moins l'ordre de transformer complètement, à Genève, cette flotte décevante. La petite brigantine désignée pour être le type du nouveau modèle fut achevée, au mois de mars 1668, à la satisfaction générale. La petite galère et l'autre brigantine suivirent celle-ci ; leur transformation ne coûta pas moins de 8,914 florins.

Au milieu d'avril eut lieu la première course d'essai, avec 36 rameurs, autant de volontaires mousquetaires de Genève, 4 canonniers, 3 servants, Ivoy et son domestique, soit 88 personnes. Au mois de janvier de l'année suivante, le Conseil se faisait délivrer, par Maximilien Ivoy, sur l'état de la marine, un rapport que nous reproduisons textuellement. C'est le premier document consacrant officiellement l'existence de la flotte bernoise :

1. Le grand ours a été laissé, comme elle a été construite par les Allemands en l'an 1666, elle a une longueur de 84 pieds de roy, et de largeur dans le milieu jusqu'aux deux bords 17 pieds de roy, garnie de Balustrade à l'entour des deux Plattesformes de la Poupe et en Proye, dans lesquelles se doibt loger le canon, 16 bancs de rameurs, au milieu un mât, 5 à 6 marches pour monter sur la plateforme, les deux tentes pour les plates formes sont peintes en huile rouge et jaune ondée, 32 rames de sapin, peints en huile rouge.

2. Le petit ours a été réformé par ordre de Leurs Excellences par le Sieur Ivoye en l'an 1668 ; longueur 63 pieds de roy et large au milieu entre les bords 14 pieds. Bois de chesne.

A la proue une Platteforme pour loger 4 pièces de canon, 10 bancs de chesne pour les rameurs. Dans la chambre du capitaine, dans laquelle on descend par un degré de 4 marches, il y a quatre fenêtres, une cheminée de fer blanc, trois voiles, 5 ancres, 22 rames de sapin, peintes en rouge avec une flamme jaune.

Il y a sur le bout de la proue un ours de la grandeur du naturel, en sa patte droite une masse d'arme et de l'autre un écusson, dans lequel les armes de Leurs Excellences. Derrière la poupe sont les armes de L. E., environnées d'un trophée, relevés en bosse, au côté et au-dessus 4 petits ours. Dessus l'écusson est le fanal ou lanterne ; trois banderoles pour le Grand Pavillon, le Pavillon sur le mât et les armes de L. E. au milieu.

3. Le brigantin, appelé « la Bernoise », a été fait avec changement ; longueur 45, largeur 9 1/2 pieds ; une Plateforme sur le devant pour loger 2 pièces de canon, 7 bancs pour les rames. Une chambre en forme de coffre, fermant à clef et une table de sapin au milieu de la chambre. Sur la poupe une plateforme, et dessous les platesformes les magasins ; un mât, 14 rames.

4. « La Fortune », petit brigantin, a été réformé par le Sieur Ivoy pour servir de modelle à réformer les autres vaisseaux ; une plateforme sur le devant pour une petite pièce de canon, 5 bancs de rames, 6 colonnes pour la tente, petite plateforme sur la poupe, 2 voiles appelées Basans, un faux fond de sapin tout au long du bateau ; une flamme d'environ une aulne de longueur, toute orangée, blanc et bleu.

Suivent les canons sur les quatre vaisseaux :

4 pièces de canons de fontes, portant le calibre livre 1 1/2 de boulets, longues de 6 pieds, formées et travaillées à huit ans, nommées « les jeux de cartes », fabriquées en l'an 1529, marquées des armes de L. E. ; — deux sur le grand ours, trois sur le petit ours.

(A suivre) VICTORIEN MAUBRY.

L'ÉCOLE DES BATIGNOLLES

L'école des Batignolles se distingue par ce fait particulier qu'elle n'est pas une École. Il n'existe une école que là où il y a, entre penseurs, artistes ou savants, communauté de doctrine et communauté d'effort en vue d'un résultat intellectuel ou artistique à atteindre. Ici rien de pareil. Chacun des fondateurs, des habitués et des visiteurs du cénacle y est entré sans déposer à la porte ses opinions et aspirations. En toute indépendance, chaque personnalité a pu

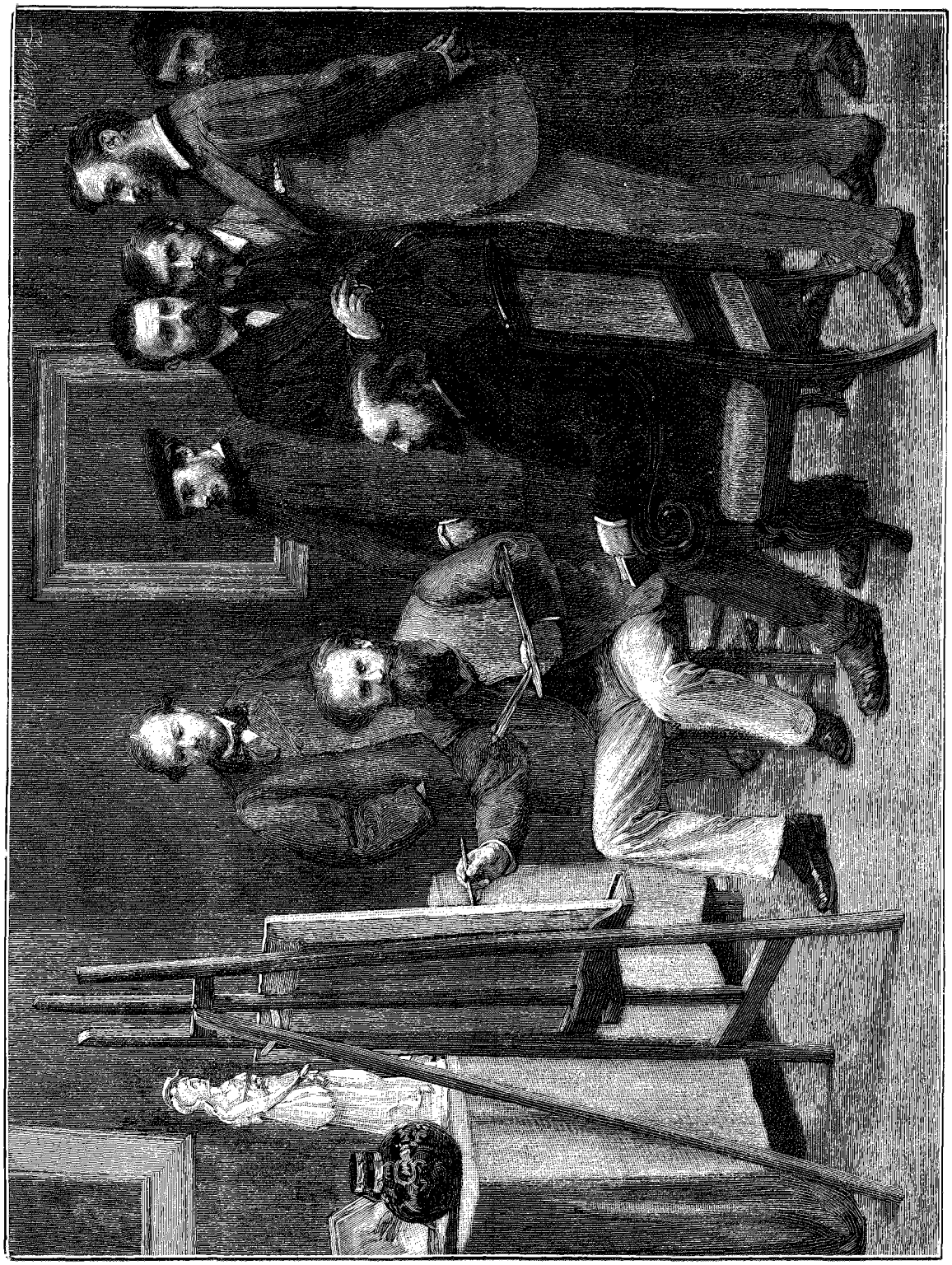

L'ÉCOLE DES BATIGNOLLES. — Peinture de Fantin-Latour. — Gravé par Clément Bellenger.
Schölderer Manet Renoir Astruc E. Zola Maître Bazille Monet

s'y affirmer et continuer son œuvre sans qu'il y fût qestion de demander à personne un sacrifice quelconque.

Il y faut donc voir avant tout une École de l'indépendance, un cénacle révolutionnaire où l'on mettait en commun quelques rancunes et une passion artistique fort respectable. — Ce titre d'École des Batignolles fut d'abord une appellation un peu ironique, adoptée pour désigner l'ensemble de personnalités qui se groupèrent dans une pensée de lutte. L'origine morale de l'Ecole, remonte à Millet, à Corot, à

Courbet, Barye, aux méconnus de la première heure en qui le public finissait par reconnaître et saluer des maîtres glorieux. Leur succès se dressait comme une éclatante protestation contre l'exclusivisme de l'art officiel, tendre alors aux Classiques et aux Romantiques et panaché de quelque tolérance à l'égard d'un petit nombre de Réalistes. Les portes du Salon, rigoureusement défendues contre ces indépendants, furent triomphalement forcées par eux; et la gloire leur accorda ses faveurs d'autant plus larges qu'ils avaient plus lutté pour les conquérir.

L'exemple était des plus suggestifs. Il indiquait nettement que les mouvements de l'opinion publique avaient le pouvoir de modifier les intentions, d'adoucir la sévérité de l'art officiel. De là à l'idée de créer ces mouvements il n'y avait qu'un pas; le hasard d'une nécessité commune à quelques esprits actifs devait les lancer dans cette voie. Ce hasard se réalisa au Salon de 1861. A cette exposition se rencontrèrent et se connurent quelques artistes pour qui le jury du Salon précédent (1859), s'était montré rigoureux. En bénéficiant cette fois du libéralisme de la commission d'examen, ils trouvèrent une occasion de se communiquer leurs griefs personnels, griefs qui subsistaient encore après le succès présent. On décida de se revoir; et de fait on tint des réunions tantôt au café de Bade, tantôt dans l'atelier de Manet. Le cénacle se forma autour des personnalités de Manet et de M. Whistler, et resta ouvert à quiconque avait une protestation à formuler.

Dès la première heure, MM. Fantin-Latour, Legros, Bracquemond, le critique d'art Duranty apportant l'appoint d'une plume acérée et vigoureuse, prirent une attitude de combat. Leur premier coup de clairon attira Champfleury, Baudelaire, MM. Monet, Degas, Renoir, Pissaro, Ribot, Guillemet, Z. Astruc, qui luttait de la plume et du pinceau. Plus tard, MM. Harpignies, Desboutins, Vollon, Émile Zola, Chabrier, fréquentèrent le cénacle. Wagner que la terrible exécution occasionnée par la représentation de *Tannhäuser* désignait à leur commune sympathie, ne vint pas, il est vrai, prendre rang dans la phalange. Il y était en revanche, fort bien représenté par l'enthousiasme de Beaudelaire et de M. Fantin-Latour que les doctrines musicales du maître allemand avaient séduits.

Au salon qui suivit cette déclaration de guerre, en 1863, M. de Nieuwekerke, dont la volonté peu discutée dirigeait alors les Beaux-Arts, obtint de l'Empereur la concession d'une salle spéciale destinée à l'exposition des tableaux des Refusés. Qu'il ait été, ou non, guidé par des considérations personnelles, peu importe. La mesure prise était en elle-même libérale. Elle offrait aux artistes refusés, dont l'École des Batignolles fournissait le noyau, l'occasion de rendre le public juge des réclamations des indépendants.

Dans une des plus belles pages de son roman « L'Œuvre », M. Zola a retracé la physionomie de cette exposition où parut notamment la célèbre *Femme en blanc* de M. Whistler. Il y a noté l'accueil plus que sévère que fit le public aux toiles des refusés. Également il y a relevé avec soin l'attitude des peintres vaincus se cabrant avec une singulière vigueur contre l'écrasant insuccès de leurs œuvres et les manifestations qu'il entraînait.

II

Cette défaite eût amené la désagrégation, si l'École avait été composée d'éléments moins vivaces. Mais l'âpreté batailleuse des Batignollais, il n'est que juste de le reconnaître, ne laissa sur le terrain aucune parcelle de son énergie. Les soirs de réunion au café Guerbois, les discussions se renouvelaient avec la même verve aiguë. Manet séduisant et spirituel, Duranty ingénieux et fin, studieux et acerbe, frappaient d'estoc et de taille. La répartie était sur toutes les lèvres aussi brillante, aussi frondeuse; et c'est avec un esprit endiablé qu'on y fouaillait le granit de l'Institut, et qu'on sifflait le rire immense du public.

Une foi profonde, qui arborait les noms de Millet, Delacroix, Corot, Daubigny, Théodore Rousseau, Courbet et Barye, et l'entraînement du combat les rendaient insensibles aux coups qu'on leur portait de tous les côtés. Autour de Manet qui était devenu la figure centrale du groupe, les combattants se multipliaient. Manet de son côté s'acquittait de son pontificat avec une bonne grâce, une séduction à laquelle ses camarades étaient plus sensibles qu'à sa peinture. Entièrement soumis à cette époque à l'influence des Espagnols, il s'efforçait de continuer leur manière. Le noir dominait dans ses tableaux; et cette monochromie arrivait assez péniblement à l'expression par le jeu des valeurs et par son archaïsme. En ceci d'ailleurs il justifiait pleinement l'opinion déjà ancrée chez ses confrères les moins suspects. A tous il est apparu comme un artiste incomplet chez qui il y avait un abîme entre la vision et l'exécution. Question de nerfs, sans doute, car Manet était un nerveux d'allure rapide. Les sensations se succédaient chez lui, internes, brèves et multiples; et si sa parole le servait à souhait, il a toujours semblé que sa vision lui échappât au moment où il voulait la fixer sur la toile. De là provient l'aspect d'ébauches, de simples préparations que sa peinture de cette époque a conservé devant nous.

Un seul artiste, M. Claude Monet, subissait alors l'influence de Manet, et encore peut-être est-il plus juste et plus piquant de noter la rencontre toute fortuite dans cette voie de deux

artistes qui devaient se rencontrer de nouveau sur un autre terrain.

En 1864, M. Fantin-Latour réunissait sur une même toile les principales figures de l'École des Batignolles. Le tableau, intitulé *Hommage à Delacroix,* se compose d'un portrait de Delacroix devant lequel se dresse une gerbe de fleurs. Autour de cette gerbe se groupent Champfleury, M. Whistler, Baudelaire, Manet, M. Fantin-Latour, Bracquemond, Duranty, Legros et Cordier. Cette œuvre était une consécration de l'existence de l'école et de l'un des patronages qu'elle avait adoptés. Qu'il fût, ou non, dans l'intention du peintre de lui donner cette signification, elle est aujourd'hui le premier document de fait qui nous soit parvenu de l'histoire de cette école.

En 1865, une autre toile du même artiste réunissait, dans une nouvelle composition, les mêmes figures plus celle de M. Vollon. Cette fois le tableau s'appelait *Toast à la Vérité.* Au fond une figure nue, symbolisant la vérité, s'enlevait dans la partie centrale. Au premier plan, accoudé à une table, M. Whistler apparaissait vêtu d'une robe japonaise que l'auteur a introduite par fantaisie de coloriste, mais dont la présence dans ce tableau a une bien singulière signification sur laquelle nous aurons à revenir. Ce tableau a été détruit.

La troisième toile consacrée à l'École des Batignolles est l'*Atelier de Manet.* Exposée au Salon de 1870, elle fut achetée par un amateur anglais, M. Edwards. Elle est rentrée au Luxembourg il y a environ dix-huit-mois. Autour de Manet peignant le portrait de M. Z. Astruc, se groupent, de la gauche à la droite, M. Scholderer, Renoir, Zola, Maître, Bazille et Claude Monet dont la figure se noie dans la pénombre. Comme les deux autres, cette composition s'enveloppe d'une teinte brune où les valeurs s'apaisent sous cet aspect de vie calme qui est la caractéristique de l'œuvre de M. Fantin-Latour.

III

Pendant que les membres du cénacle batignollais poursuivaient individuellement leur voie, sous le couvert de la guerre implacable qu'ils faisaient à l'art officiel, et qui devait se continuer plusieurs années encore, un goût nouveau se manifestait chez nous, lequel fut tout de suite taxé d'extravagance. Depuis quelques années le japonisme s'introduisait à Paris, et nous révélait, à notre grande stupeur, l'existence d'un monde inconnu. Il apportait des sensations artistiques si différentes de celles que nous connaissions, qu'il se produisit un mouvement d'antipathie auquel échappèrent seuls quelques rares esprits. Baudelaire, dès la première heure, ouvrit ses portes toutes grandes aux kakémonos, aux estampes coloriées, aux bibelots et aux costumes de l'Extrême-Orient. Philippe Burty commençait en même temps la superbe collection dont l'aqua-fortiste Félix Buhot a reproduit quelques morceaux en des planches d'une expression et d'une finesse supérieures. Manet couvrait les murs de son atelier d'écrans et de parasols; M. Whistler se lançait avec enthousiasme dans ce mouvement. Dans le journal l' « Étendard » de 1865, M. Zacharie Astruc publia deux études : « L'Empire du Soleil levant » et « Hokusai », pour lesquelles il revendique la priorité comme tentatives de lancement de l'art japonais.

Quoi qu'il en soit, chez quelques artistes les cartons s'emplissaient déjà d'estampes coloriées. Les aspects de nature imprévus que ces feuilles leur présentaient, les frissons de vie si librement traduits par le pinceau facile des peintres de l'Extrême-Orient leur remplissaient les yeux de visions neuves et fraîches. La virginité de cet art naïf, précis et bien complet, sa clarté originale, la poésie simple qui en émanait leur était une source d'émotions devant laquelle ils restèrent en contemplation pendant plusieurs années, mais sans en subir encore une influence décisive.

C'est ainsi que Manet, lors de son exposition particulière de 1867, pouvait passer pour complètement dégagé du japonisme. Il avait réuni ses œuvres dans une construction occupant un terrain vague près du pont de l'Alma, sur l'emplacement du futur Hippodrome. En même temps Courbet exposait ses tableaux dans l'avenue Montaigne. Quand ce dernier alla visiter l'exposition voisine, il s'écria dès l'entrée, avec son accent naïf de paysan jurassien : Que d'Espagnols! Que d'Espagnols!... Le *Toast à la Vérité* était encore et devait rester pour quelque temps le seul symbole de l'École des Batignolles, en consacrant l'indépendance de ses fidèles. Chacun y poursuivait la recherche de la vérité : et si les visions étaient différentes, le but visé restait le même pour tous.

L'attention publique avait été forcée par la durée et le bruit de la guerre artistique. L'École comptait déjà des amateurs; et ce succès attirait les jeunes peintres à tempérament révolutionnaire. Le feu sacré s'entretenait religieusement; et le cénacle ne cédait pas un pouce de terrain. Constamment il lançait de nouveaux pétards à la face de la foule. Nous avons vu, par l'étude où nous avons parlé de M. Guillemet (Carrières-Charenton, page 217 du volume de 1893), que la guerre même de 1870 ne parvint pas à dissoudre ce groupe.

Cette dissolution, qui d'ailleurs fut lente et peu bruyante, fut causée par un autre fait postérieur aux événements de 1870. Ici rentre en scène la robe japonaise de M. Whistler, et s'affirme son symbolisme tout fortuit. En 1871, M. Claude Monet, après un séjour en Angle-

terre, rentra à Paris pourvu d'une série d'études d'un aspect tout nouveau.

Dans ces toiles les valeurs étaient remplacées par des colorations. Le bleu et le violet avaient envahi la palette de M. Monet et, désormais, la soustrayaient complètement à l'influence de Manet. L'esthétique nouvelle du premier procédait évidemment des japonais; mais comme il fallait la baptiser, sans trop s'arrêter à discuter la propriété du terme, on l'appela l'Impressionnisme.

Quand elle vit poindre l'école qu'elle avait couvée, l'École des Batignolles se trouva quelque peu déconcertée. Manet seul avec MM. Renoir et Pissaro, se pencha sur cette formule nouvelle avec curiosité. Les dieux qu'il avait célébrés jusqu'alors chancelèrent sur leurs autels, et peut-être rêva-t-il de prendre leur place. Mais, pour citer quelques exemples, MM. Guillemet, Fantin-Latour, Astruc, restèrent fidèles à leurs convictions. Pas n'était besoin, pensaient-ils, des Japonais pour nous révéler ce que l'on a appelé le plein air. Corot et Daubigny suffisaient à cette besogne dont ils se sont acquittés magistralement.

Manet dut, à son tour, subir l'influence de M. Monet. Il s'y soumit tout en gardant son attitude de chef d'école, et personne ne lui disputa le titre ni le panache.

Malgré les réunions qui se continuèrent jusqu'en 1873, on peut considérer cet événement comme la fin de l'École des Batignolles. En 1872, M. Guillemet entrait au Salon, et M. Fantin-Latour, faisait des portraits de poètes et réunissait dans son "Coin de table" MM. Verlaine, Valade, Aicard, Pelletan, d'Hervilly, Blémont, et Raimbaud. M. Whistler était rentré à Londres en 1870. Si bien que le groupe ne compta plus que des impressionnistes, et que l'étiquette d'École des Batignolles tomba d'elle-même sans que personne se présentât pour la relever.

A la série de portraits de M. Fantin-Latour il faut ajouter *Autour d'un piano*, où il a groupé quelques amis près de MM. Chabrier et d'Indy; un groupe formé des membres de sa famille. D'autre part son pinceau et son crayon lithographique se sont consacrés à la glorification de Berlioz et de Wagner. En de très nombreuses pages il a symbolisé par des figures de rêve, enveloppées de rayons, les idées musicales de ses maîtres préférés. Le caractère très personnel de ses œuvres s'est affirmé depuis les premières toiles jusqu'à ce jour. Il obtint sa première récompense en 1870 avec l'œuvre dont nous donnons la reproduction. En 1875 il reçut une deuxième médaille. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1879.

LE FUSTEC.

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA

Suite et fin. — Voyez page 96.

II

La ville de Llivia. — Son histoire. — Commerce, industrie. — La contrebande. — Les annexes. — Annexion de Llivia à la France. — Opposition des Espagnols.

L'enclave de Llivia est un triangle de neuf à dix kilomètres carrés de superficie (3,000 hectares environ). Elle est séparée de l'Espagne, à l'Ouest, par la commune d'Ur; au Sud, par les communes de Caldégas et de Bourg-Madame.

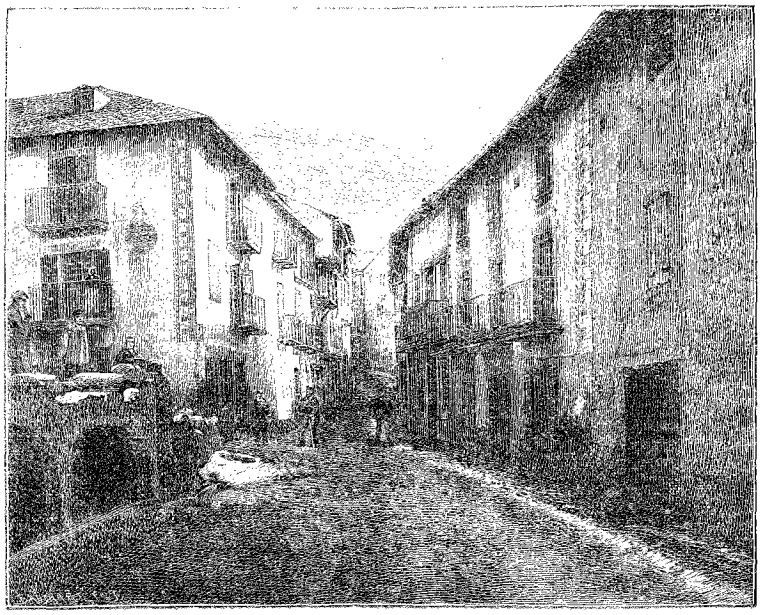

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA. — Fig. 3. — La grand'rue de Llivia aboutissant à la place publique.

Elle est environnée des communes françaises de Caldégas, d'Ur, de Bourg-Madame, déjà nommées, de Sainte-Léocadie, d'Err, de Saillagouse, d'Estavar, de Targasonne, d'Angoustrine et de Villeneuve-des-Escaldes, faisant toutes partie du canton de Saillagouse.

Llivia est une ville très ancienne, qui fut construite par les Romains. C'est Livie, la femme d'Auguste, qui lui donna son nom. Elle a été longtemps la capitale de la Cerdagne. C'était une place très forte. Son château, dont il reste encore quelques murailles et une tour, s'élevait sur le mamelon qui domine la ville.

C'est à Llivia que se trouvait le général africain Munuza, commandant les marches de la Catalogne et de la Cerdagne, qui se révolta contre le chef arabe Abd-el-Rhaman. Munuza s'était marié avec une femme dont la beauté était célèbre : Lampagie, fille d'Eudon, roi

d'Aquitaine. Abd-el-Rhaman ayant appris sa trahison, envoya contre Munuza le chef syrien Gedhy. Munza fut vaincu sous les murs de Llivia. Il voulut fuir, mais forcé de s'arrêter pour laisser reposer sa femme, Lampagie, il fut surpris par Gedhy et ses soldats qui le cernèrent dans un cercle de cimeterres infranchissable.

Munuza voulant s'ouvrir un passage l'épée à la main, reçut vingt et un coups de lance en défendant Lampagie. Gedhy enleva Lampagie sur son cheval et s'empressa d'aller l'offrir à Abd-el-Rhaman, en même temps que la tête de Munuza, accrochée au pommeau de sa selle. La tête et la femme du vaincu eurent un sort à peu près semblable. L'une décora la porte du sérail de Cordoue; l'autre, dut à sa beauté d'aller orner le harem du calife de Damas. Llivia qui avait donné asile à Munuza fut rasée par les Arabes.

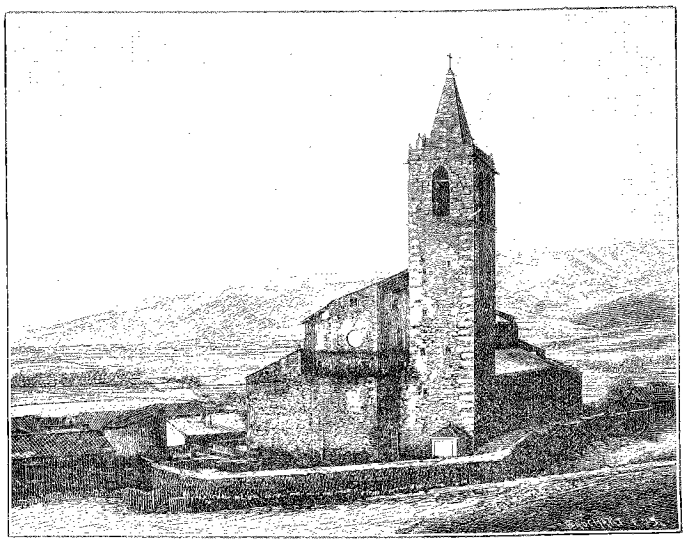

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA. — Fig. 4. — L'Église de Llivia et le massif du Carlitte.

Bientôt reconstruite, Llivia fut de nouveau dévastée au quinzième siècle par Louis XI lorsque ce roi de France fit la conquête du Roussillon.

Llivia fait partie du district de Puigcerda et de la province de Gerona (Espagne). C'est une petite ville de 1,500 habitants environ, située à 1,200 mètres d'altitude au milieu du vaste plateau de la Cerdagne française, dans une riante vallée baignée par le Sègre, affluent de l'Ebre.

La population de Llivia s'adonne à la culture des céréales, des arbres fruitiers, et surtout, à l'élevage du bétail. Les chevaux et les mulets cerdans si recherchés pour leur allure gracieuse et leur endurance, errent en liberté dans les grasses prairies de l'enclave. De nombreux troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons, escaladent, au printemps, les pentes abruptes du massif du Carlitte, où, de temps immémorial, les habitants de Llivia jouissent du droit de pacage par indivis avec plusieurs communes françaises. C'est même là une source de conflits qui motivent fréquemment l'intervention du préfet des Pyrénées-Orientales.

Llivia est une ville assez animée.

On y voit quelques fabriques d'amidon et trois manufactures de *garibaldiennes*, ou gilets de chasse en laine, employant 200 ouvriers environ, la plupart venant des villages français qui avoisinent l'enclave. Le commerce, consiste surtout en articles prohibés en France : allumettes, poudres, cartes à jouer, tabac, alcool etc. Malgré l'active surveillance des douaniers français des brigades de Bourg-Madame et d'Estavar, une vaste contrebande s'exerce sur tout le périmètre, avec d'autant plus de facilité que le pays étant absolument plat, on communique aisément du territoire français au territoire de l'enclave. Le fisc français perd de ce chef des sommes importantes.

Llivia est adossé à un monticule. Ses rues sont étroites et sales, (fig. 3) comme toutes les rues des villes espagnoles. La ville conserve, cependant, un aspect des plus pittoresques, avec ses maisons basses et ses balcons en bois sur lesquels sont posés, en été, des rideaux aux couleurs éclatantes.

La vieille basilique (fig. 4) est curieuse à visiter. La voûte en est très élevée. Le trésor de l'église renferme de belles chapes, dont l'une est un présent de Charles-Quint.

Llivia possède deux écoles : une laïque pour les garçons; l'autre, congréganiste pour les filles. En 1876, une société avait construit sur la limite de l'enclave espagnole et de France, une maison de jeu qui ne tarda pas à disparaître.

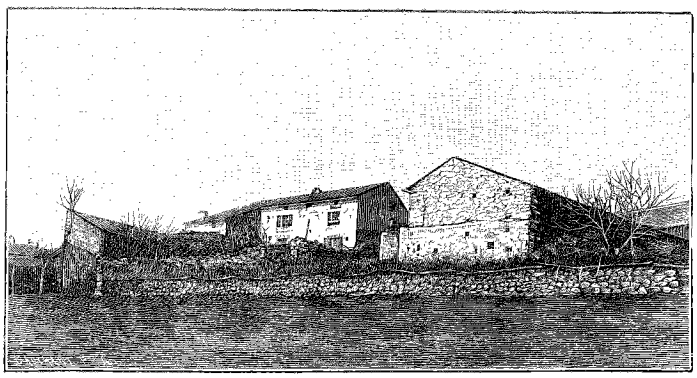

L'ENCLAVE ESPAGNOLE DE LLIVIA. — Sarèje, annexe de Llivia.

Llivia possède deux annexes, deux petits hameaux : l'un Sarèje, est situé au Nord et n'a rien de remarquable; l'autre, Gorguja, est situé au Sud, tout près des villages français d'Err et de Sainte-Léocadie. A Gorguja, un Français, M. Barthélemy Carbonell, possède une vaste

exploitation agricole et une grande fabrique de beurres et de fromages très renommés en Cerdagne, en Catalogne et en Roussillon.

Sarèje et Gorguja forment, avec Llivia, une seule et même commune, avec alcade ayuntamiento (conseil municipal) et juge de paix élu.

Aucun des actes diplomatiques intervenus depuis 1660 n'a modifié l'étrange situation de Llivia, qui n'a pour pendant que la principauté de Monaco. En 1750, en 1862, en 1868 on a rectifié les limites de la France et de l'Espagne, on a planté des bornes de tous côtés, l'enclave a subsisté.

On a souvent agité la question de l'annexion de Llivia à la France. On a proposé, même, de donner à l'Espagne, comme compensation, outre une indemnité, les vallées d'Andorre, tant convoitées par notre voisine, et qui n'occasionnent à France que des frais considérables.

Il paraît que la partie ouvrière de la population de l'enclave de Llivia verrait d'un bon œil une annexion à la France, mais les propriétaires y sont hostiles, car ils perdraient le plus clair de leurs revenus : la contrebande.

En tout cas, chaque fois que la question a été agitée, la presse espagnole a poussé les hauts cris et protesté avec véhémence. Non seulement les journalistes espagnols déclarent que ce serait un crime que de nous abandonner Llivia, mais ils trouvent qu'en bonne justice nous devrions leur rendre la Cerdagne française qui, disent-ils, a été indignement volée à l'Espagne par les Français.

Au mois de décembre 1892, la *Voz del Pirineo* (la Voix des Pyrénées), de Puigcerda et la *Vanguardia* (l'Avant-Garde), de Barcelone, publièrent des articles enflammés contre l'annexion de Llivia à la France, affirmant que si ce *rapt* s'accomplissait les Français trouveraient devant eux des milliers de poitrines espagnoles prêtes à défendre ce lambeau du territoire espagnol.

Nous ne savons si nos gouvernants ont agité la question de l'annexion de Llivia à la France. Quoiqu'il en soit, cette enclave espagnole, ce coin de terre étrangère encastré en pleine France est un non sens, une aberration que l'on ne s'explique pas et que l'on devrait s'attacher à faire disparaître.

E. Brousse, fils.

LES IMPRESSIONS D'UN FAUX BLESSÉ

SOUVENIRS DES GRANDES MANOEUVRES

Suite et fin. — Voyez page 114.

A quelques cents pas, derrière un rideau de broussailles, le médecin du régiment avait établi son *poste de secours*. Près de la voiture d'ambulance, il avait soigneusement étalé sa trousse sur l'herbe et faisait un premier pansement à un groupe de bons diables dont le plus grand mal était un appétit d'enfer.

Les uns avaient les côtes enfoncées ; la tête enturbannée de bandages; d'autres n'avaient rien moins que la mâchoire fracassée, ce qui ne les empêchait pas de causer comme des pies.

On ne comptait plus les balles dans le ventre, les yeux crevés, les carotides endommagées, les bras emportés et autres moindres blessures indiquées d'ailleurs sur les petits ronds de carton, qui simplifiaient singulièrement les diagnostics.

Le médecin-major jeta un coup-d'œil sur Belanchois et voulut bien complimenter l'infirmier pour la façon judicieuse dont il avait posé l'attelle improvisée...

— ...Mais ce n'était pas la peine, acheva l'honorable praticien avec bonhomie, car on va lui couper la jambe.

— Ah ! monsieur le major ! protesta le réserviste.

— Ah ! mon pauvre garçon ; tu me fais de la peine !... Allons, évacuez-moi ce blessé sur l'ambulance, pour qu'on lui fasse l'opération...

Belanchois frissonna : on parlait décidément trop souvent de lui couper ce membre qui ne l'aurait pas du tout gêné s'il n'avait pas été maintenu si raide. Les bandages le serraient outrageusement et il sentait le picotement des fourmis l'envahir.

Il cria bien un peu, réclamant un simple relâchement de ses ligatures; mais déjà les brancardiers l'emportaient, tandis que le major passait à un autre.

— Tu t'en ferais mourir qu'on défasse un pansement si bien fait. Qu'est-ce que ça te fait de sentir des fourmis dans ta jambe, puisqu'on va te la couper ?... Et puis l'ambulance est à deux pas.

En effet, on apercevait près d'un moulin, sur la berge d'un ruisseau, un groupe d'hommes allant et venant, autour d'une tente dressée où, sur des civières, les blessés étaient étendus. Le pavillon blanc à la croix de Genève, à côté du pavillon tricolore, indiquait qu'un hôpital fonctionnait là.

Brusquement, les brancardiers laissèrent le brancard retomber sur ses quatre pieds, en secouant si rudement le pauvre Belanchois que celui-ci ne put retenir un gémissement.

— Il se plaint ! fit l'un des porteurs. Tu vois bien que tu es blessé. Farceur, va !

Un médecin examinait les entrants.

— Hum ! Hum ! Il n'y a plus de place... De quoi, de quoi ! une jambe à couper ! Expédiez-moi cet homme sur l'*hôpital de campagne*. Il est transportable : je n'en veux pas. Allons, au trot !...

Les brancardiers s'épongeaient : ils en avaient plein les bras. L'hôpital était loin, et, avisant

une des voitures d'ambulance prêtes à partir, ils y collèrent leur blessé, en compagnie d'un éborgné et d'un bras cassé.

Ceux-ci pouvaient se tenir assis et, aussitôt que la voiture se fût éloignée de l'ambulance, ils se mirent à tirer des vivres de leurs poches et à manger avec un appétit que leurs atroces blessures n'auraient pas laissé prévoir.

Pendant ce temps, Belanchois, grâce à son diable de fusil ficelé le long de sa jambe, était forcé de rester couché, terriblement secoué par le petit trot cadencé du véhicule.

Il priait ses compagnons de le détacher, ses mains ne pouvant atteindre le nœud des bandages ; mais les autres, qui avaient tiré un jeu de cartes, se faisaient un malin plaisir de le laisser dans cette pénible situation et, pour le faire taire, lui fourrèrent, dans la bouche, un morceau de pain qu'il mangea néanmoins avec plaisir, ayant depuis longtemps digéré le café du matin.

L'hôpital de campagne était à quelques kilomètres en arrière, à un nœud de routes, assez loin du champ de bataille pour n'avoir pas à craindre la subite irruption de l'ennemi. Il fallut près de deux heures de voyage pour y parvenir, et le malheureux Belanchois était moulu de tous les membres lorsqu'on le descendit dans la cour de l'école du village, où les services sanitaires avaient été installés.

Le réserviste, depuis le matin, avait passé par bien des vicissitudes, ayant franchi les trois premières étapes du blessé : le *poste de secours*, d'où l'on évacue sur l'*ambulance*, pour aller ensuite jusqu'à l'*hôpital de campagne*.

Celui-ci était confortablement organisé dans les locaux de l'école. Des baraques démontables étaient dressées dans la cour, tandis que sous les préaux couverts s'entassaient les sacs de couchage et les couvertures.

Après l'avoir examiné, le médecin prononça un diagnostic et ordonna :

— La diète ! Je vais déjeuner ; on l'opérera après.

Diable ! diable ! Belanchois avait grand'faim et se sentait envahi par une terreur indicible. Il aurait presque passé condamnation sur le sacrifice de sa jambe, à cette heure où ses entrailles parlaient impérieusement.

Heureusement, le diagnostic et l'ordonnance étaient pour rire, comme la blessure, et un infirmier apporta bientôt une excellente soupe qui fumait.

Mais quand Belanchois le pria d'enlever le fusil qu'il traînait avec sa jambe, l'infirmier répondit que le cas n'était pas prévu et qu'il fallait attendre le retour de monsieur le major.

Voilà qui n'aurait pas été régalant si la contrevisite s'était fait attendre.

Cette fois, le médecin-major, enveloppé dans sa grande blouse couleur cachou, faisait la leçon à des médecins de réserve sur le fonctionnement d'un hôpital de campagne. En arrivant devant Belanchois :

— Ah ! ah ! dit-il, voilà notre blessé. Infirmier, enlevez son attelle.

Enfin, il allait être débarrassé de cet instrument de torture ; mais n'était-ce pas pour tomber dans un autre danger ? On parlait encore de l'opération.

— Une amputation fémorale ! continuait le major. Ce sera fait en un tour de main ; grâce à la méthode antiseptique, j'espère que la pourriture de l'hôpital ne s'y mettra pas et que le pauvre diable s'en tirera.

— Sapristi, pensait Belanchois frissonnant, est-ce qu'il se figurerait réellement qu'il faut me couper la jambe ?

Il en avait la chair de poule ; mais, après qu'on eut devisé sur son cas, le groupe passa sans exécuter ce farouche dessein jusqu'au bout.

Le lendemain, l'expérience se continuait par l'évacuation de l'hôpital, opération délicate et compliquée qui doit être préparée avec beaucoup de soins.

En temps de guerre, les armées modernes sont si énormes et encombrées de réserves mal entraînées, qu'il faut compter sur un déchet considérable de malades, qu'on devra évacuer en arrière, sans compter les blessés. Cette évacuation se fera par tous les moyens possibles — voies d'eau ou voies de terre ; — mais c'est surtout sur les chemins de fer qu'on peut compter.

Dans certains pays, on prépare, dès le temps de paix, un matériel de wagons spéciaux qui constituent à eux seuls un véritable hôpital roulant, où l'on circule par un couloir central. Mais l'on comprend combien il sera difficile d'avoir un matériel suffisant pour satisfaire aux exigences de la guerre et quelles dépenses entraînerait une pareille organisation si on voulait l'appliquer exclusivement. Le plus souvent on se contente de monter, dans des wagons de marchandises ordinaires, des appareils de suspension pour les brancards qui servent alors de lits et que l'on superpose sur trois étages.

C'est dans un wagon de cette espèce que l'on introduisit Belanchois, fourbu par les émotions qu'il avait traversées.

Couché sur son brancard, il avait un voisin en dessous de lui ; mais il en avait un autre par-dessus, et la distance minime qui l'en séparait lui semblait constituer un isolement insuffisant. Ça manquait d'air et lorsque le train fut en route, malgré les ressorts qui amortissaient les trépidations, il se sentait mal à l'aise, se retournait fiévreusement sur sa couche trop étroite et creusée comme une cuvette, où il se trouvait emboîté. Comme on le voit, il goûtait peu les mérites de l'appareil de suspension Bréchot-Ameline, sans doute parce que cet appareil n'est

pas fait pour les gens bien portants. Les malades et les blessés réels ne seraient pas du même avis sans doute, bien heureux, même au prix de quelque fatigue, d'être emportés loin du champ de bataille, loin de l'encombrement des ambulances et des hôpitaux temporaires où l'espace est mesuré... et le temps des médecins aussi, où, malgré l'antiseptie la plus rigoureuse, il sera bien difficile d'éviter l'infection de tous ces germes morbibes accumulés.

Belanchois n'était pas naturellement porté aux réflexions philosophiques. Il s'endormit tandis que le train roulait vers sa garnison, où il descendit, encore un peu ahuri par les événements auxquels il s'était trouvé si brusquement mêlé.

Le lendemain, il avait un peu de fièvre ; mais il se garda bien de se faire porter malade ; il en avait assez des expériences du service de santé. Il en connaît maintenant tous les rouages et ne sera plus embarrassé le moins du monde, le cas échéant, si, plus tard, dans une vraie guerre, il reçoit une vraie blessure : il sait par quelles étapes doit passer un amputé.

Mais quand, au bout de ses vingt-huit jours, a sonné l'heure du départ, il se frottait encore la jambe où il avait encore un peu de raideur, en se disant qu'il valait mieux porter le flingot sur l'épaule que d'avoir même la seule apparence d'une blessure.

GEORGES BÉTHUYS.

Pensées

La conscience ne se trompe jamais et ne peut jamais se tromper. Elle décide en dernière instance et sans appel. Vouloir s'élever au-dessus de sa conscience, c'est vouloir sortir de soi-même, se séparer de soi-même.

Nous devons estimer les différents biens à leur valeur, les classer tous à leur rang, nous désintéresser peu à peu des moins nobles pour diriger nos préférences vers ceux qui sont d'une nature plus élevée, dont l'acquisition est plus difficile et dont la possession est d'un prix infiniment supérieur.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

L'OMELETTE DANS UN CHAPEAU

Emprunter un chapeau, briser des œufs à l'intérieur, et en sortir un gâteau : voilà une expérience qui, bien qu'ancienne, mérite d'être enseignée, d'autant plus que le procédé que je vais vous décrire a l'avantage de pouvoir être employé partout et de produire une illusion complète.

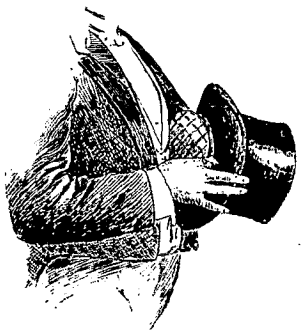

Fig. 1.

EXPLICATION

Avant de commencer l'expérience vous prenez trois œufs, vous en gobez deux et vous rebouchez les trous avec de la cire vierge. — Vous placez les trois œufs sur une assiette.

Dans votre gilet de soirée, sur le côté gauche de la poitrine, placez une galette sèche et présentez-vous aux invités.

Empruntant un chapeau vous le placez sur la table et après avoir introduit secrètement à l'intérieur la galette que vous aviez dans le gilet (Fig. 1) prenez un œuf vide fendez la coquille sur le bord de l'assiette et faites semblant en plongeant les mains dans le chapeau d'y jeter le contenu de l'œuf. (Fig. 2).

Pour que le moyen employé ne vienne à l'idée de personne, en prenant le second œuf (le plein) laissez-le tom-

Fig. 2.

ber sur l'assiette, il se brisera et se répandra; prenez le troisième vide et opérez comme pour le premier. — Vous n'aurez plus qu'à promener le chapeau sur la bougie pour cuire l'omelette et servir la galette.

Professeur DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

JEUNE VOYAGEUR

JEUNE VOYAGEUR. — Peinture de Grimou — Musée des Offices, à Florence. — Gravé par Clément Bellenger.

L'auteur du tableau du Musée des Offices que notre gravure reproduit si fidèlement eût été, s'il n'avait eu le tort de trop sacrifier à Bacchus, l'un des plus grands portraitistes du dix-huitième siècle. Élégant sans mièvrerie, dessinateur habile, peintre épris de colorations harmonieuses, il réunissait les meilleures et les plus subtiles qualités des artistes de son époque. Il s'appelait Grimou et, quoiqu'il n'eût laissé que des œuvres quasi-parfaites, son nom n'a guère dépassé les limites d'un petit cercle d'artistes et d'amateurs. Grimou (Alexis) était d'origine suisse. Il était né à Bomont, canton de Fribourg, en 1675. Il est mort à Paris en 1740. Il avait été amené dans la capitale, ainsi que toute sa famille, par son père qui avait pris du service

parmi les Cent-Suisses. Grâce aux générosités d'une tante richissime, Grimou put donner libre carrière à toutes ses fantaisies. Il mena une vie plus que légère et, chose assez étrange, son talent, tout prime-sautier, se développa en dépit de son existence dissipée. Il s'adonna à la peinture, sans maître, et il y prit un goût si vif, il y montra tant d'originalité que, dès ses débuts, il s'attira les sympathies du public et des artistes. Il avait, dans la façon de camper ses modèles, de les coiffer d'un bonnet, d'un chiffon, un imprévu, une naïveté pittoresque qui contrastait avec le pompeux ou plutôt le précieux de ses contemporains.

Le jeune homme dont notre gravure reproduit les traits en est un exemple. Un bâton à la main, le corps moulé par sa veste, une gourde en sautoir, il marche avec la belle assurance de ses quinze ans. Des cheveux bouclés encadrent le visage qui est d'une distinction accomplie. Rien de pénible dans le dessin; l'allure est franche, précise, pleine de vraie et saine jeunesse.

Les œuvres de Grimou ornent beaucoup de musées et de galeries à l'étranger. Au Louvre, il est représenté par cinq toiles excellentes : un *Pèlerin*, deux *Militaires*, un *Buveur* et un portrait peint en 1724.

Une anecdote suffira pour indiquer un trait de sa nature et montrer comment il habillait ses modèles au gré de sa fantaisie. Un jour, son boulanger, qu'il avait promis de peindre en paiement d'une note arriérée, vient dans son atelier coiffé d'une perruque neuve, vêtu d'un habit à basques et embarrassé dans cet attirail.

— Que signifie cette mascarade? s'écrie Grimou? Où sont votre veste et votre bonnet. Je ne vous reconnais plus.

Le boulanger eut beau insister, il lui fallut reprendre ses vêtements de travail et il fut supérieurement peint dans le costume de son état.

Les biographes racontent que sa conduite scandaleuse fit rayer Grimou, en 1709, de la liste des membres de l'Académie de peinture de laquelle il faisait partie depuis 1705. Après avoir forcé, par ses mauvais traitements, sa jeune femme à se séparer de lui, il ne connut d'autre société que celle des ivrognes et des débauchés. Le seul ami du peintre, à la fin de sa vie, était un cabaretier devenu son mentor. Grimou mourut d'un excès de boisson. M.

LE PRINCE STÉFANITZA

Dans presque tous les pays opprimés par un pouvoir étranger et despotique, il s'est rencontré des hommes intrépides qui préférèrent les hasards de la vie indépendante à la tranquillité sous un maître. C'est ainsi qu'après la conquête de l'Angleterre par Guillaume, les forêts se peuplèrent d'énergiques Saxons qui, malgré la soumission des villes et des campagnes, continuèrent pendant plusieurs siècles la lutte contre les Normands. Walter Scott a mis en scène dans *Ivanhoé* un de ces outlaw, sous le nom de l'archer Lesley.

Le même cas s'est présenté en Espagne et pendant l'occupation française; en Grèce, sous la domination turque.

La Roumanie qui, après tant de guerres et de déchirements intérieurs, était tombée, au dix-huitième siècle, sous le pouvoir tyrannique des princes Phanariotes, vit un grand nombre de ses fils gagner les forêts et les montagnes pour conserver leur liberté. Qu'il se soit mêlé à eux des mauvais sujets impatients de toute règle, même légitime; qu'ils aient eux-mêmes commis des actes criminels et tué ou volé leurs compatriotes sous prétexte de les défendre ou de les venger, c'est un fait certain qui n'a rien de surprenant. Toutefois, le peuple ne leur a pas gardé rancune de leurs excès; il a confondu les uns et les autres dans son admiration et les a célébrés, dans un grand nombre de ballades et de chansons, comme les héros et les martyrs du patriotisme.

L'une des plus remarquables parmi ces œuvres de la Muse populaire est celle qui raconte l'entrevue du jeune Mihou avec le prince Stéfanitza. Elle semble faire du brigand le représentant de la race roumaine qui, malgré ses justes griefs, préfère à la vengeance le plaisir de pardonner. Elle donne la plus noble idée de ce peuple en qui les vexations et les outrages n'ont pu étouffer les généreux sentiments.

* * *

Le prince Stéfanitza

Dans la ville de Bucarest, dans la plus vaste salle du palais princier, une table magnifique est dressée. A l'entour sont assis les grands boyards, tous boyards des armées, le soutien du trône, la terreur des ennemis.

Qui préside au banquet? c'est le prince Stéfanitza. Mais il ne boit ni ne mange; il ne se livre point à la joie. Ses yeux demeurent fixés sur une jeune fille placée à sa droite, la sœur de Mihou, de Mihou le brave de la vallée de Cobiulu. Le prince l'aime, car ses yeux sont charmants, malgré la tristesse qui les voile, et son front réfléchit la pureté de son âme.

« Chère enfant, au teint plus blanc que l'aile de la colombe, emplis ma coupe de vin, afin que je trinque à ta santé. Ensuite tu me chanteras de ta voix ravissante une de tes chansons dont la douce mélancolie charme en les ravivant les soucis de mon cœur. »

L'enfant se penche comme la fleur du jardin et lui tend une coupe pleine. Ensuite elle lui chante tout bas une douce chanson : « Feuille

verte de chêne, j'ai un frère brave et je le crains. Feuille verte de pommier, j'ai un prince que j'aime, et son sort m'inquiète. Hélas ! comment ferai-je pour les réconcilier, afin que je puisse vivre au gré de mon cœur?... »

A peine avait-elle fini que le prince s'exprimait ainsi : « Chère enfant, au teint plus blanc que l'aile de la colombe, ne pleure plus, car bientôt j'exaucerai ton vœu. Vous tous, boyards, qui êtes assis à cette table, mettez fin à ce banquet et écoutez ma parole. Demain, à la pointe du jour, soyez tous à cheval, armés de flèches, le buzdugan à la ceinture. Nous irons ensemble dans la forêt chasser les ours et les chevreuils et les oiseaux aux pieds jaunes. »

Dès que le jour commence à poindre, les boyards se rassemblent, montent à cheval et partent tous avec le prince pour aller chasser les ours, les chevreuils et les oiseaux aux pieds jaunes. Ils marchent, ils marchent et arrivent à la région des montagnes. Au coucher du soleil ils rencontrent un berger portant une petite flûte.

Le prince s'arrête et lui parle ainsi :

« Berger, fils de l'Œten, connais-tu les chemins de la forêt?... Connais-tu le hêtre de Mihou, dans la forêt de Cobiulu ? » — « Je sais les chemins de la forêt. Je connais aussi le hêtre de Mihou, dans la forêt de Cobiulu !... » — « Puisque tu connais si bien les cantons, voudrais-tu m'y conduire ? » — « Oui, je t'y conduirai, si tu laisses ici tes soldats pour garder mes brebis, car si je perds une brebis, je devrai servir un an pour elle et si je perds un agneau, il me faudra servir deux ans pour lui. »

Le prince laisse ses soldats, il part seul, tout seul avec le berger. Ils s'avancent par des sentiers fréquentés par des brigands et s'enfoncent dans les fourrés. Ils marchent, ils marchent et arrivent au hêtre de Mihou, à la demeure du brigand. Alors, le berger s'arrête et dit : « Voici le hêtre de Mihou, de Mihou le brigand ; mais si tu cherches Mihou lui-même, regarde dans mes yeux... »

A ces mots le berger change de visage, il rejette sa cape et apparaît devant le prince avec la cuirasse, le buzdugan et le costume d'un capitaine. Puis il regarde fixement le prince et lui dit à haute voix : « Prince, hier tu t'es adonné à l'ivresse, aujourd'hui tu n'es plus sage. Es-tu las de vivre, que tu m'aies suivi jusqu'ici ? Ne te suffit-il pas d'avoir pris ma sœur ? As-tu songé que le péché suit partout le coupable et que dans ce monde toute action a sa récompense ? »

En parlant ainsi il détache une feuille du hêtre, l'approche de ses lèvres et siffle. La feuille vole en éclats, la noire forêt bouillonne, on entend un long cri, le trot des chevaux, et, autour d'eux apparaît, soudain une bande de brigands, en bonnets fourrés, en manteaux rouges, la lèvre ornée de moustaches comme il convient à des brigands.

Dès que Mihou les voit autour de lui, il leur dit : « Mes frères brigands, voyez-vous cet homme ? Il est grand, car il est prince, mais tout prince et tout grand qu'il est il n'a pas encore l'esprit mûr. Allons, mes enfants, prenez-le, mais ne lui faites pas de mal. Laissez-lui le chemin libre, mais si le prince a de l'esprit il lui suffira de ce qu'il a vu pour savoir qu'on ne plaisante pas avec Mihou. »

Le prince réfléchit et répond : « Mihou, mon frère, mon petit frère ! Je suis tombé entre tes mains et tu ne m'as pas tué. Quand tu tomberas entre les miennes je ne te tuerai pas. Viens demain à la cour pour voir un mariage, le mariage du prince avec la sœur du brigand, je la fais ma compagne, je la fais ta princesse ! »

Ainsi parla le prince et il quitta la forêt qui retentissait du cri : « Vive son Altesse ! »

Imité du roumain par ADOLPHE ADERER.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez page 110.

II

Au cap Croisette, le littoral, je l'ai dit, tourne à l'Est, et le décor en bordure change soudain.

Entre nous et la riante vallée de l'Huveaume, à travers laquelle court, vers Camp-Major et Aubagne, la voie ferrée de Marseille à Toulon, se dresse une chaîne haute de 600 mètres, les monts Carpiagne et de la Gardiole. Ces reliefs ne présentent ici à la mer qu'un redan de falaises rocailleuses et pelées, à la base étrangement déchiquetée et trouée, dont on ne peut prendre une exacte idée que du large.

C'est donc en bateau, et par un temps calme, qu'il convient de faire cette partie du trajet, en suivant le chenal limité par les îles.

Apercevez-vous toutes ces brèches qui entaillent les contours dentelés de la rive ? Ce sont des *calanques*, autrement dit de minuscules baies aux contours capricieux, parfois aussi de véritables couloirs aux fuyants mystérieux et lointains, où le flux ne pénètre pas, où l'onde, prisonnière et limpide, revêt des teintes d'opale, d'émeraude, de turquoise, d'améthyste, toute une féerie de chatoiements qu'il n'y a pas de termes pour décrire.

La mer a beau gronder et faire rage autour des récifs qui défendent l'entrée de ces *fiords* provençaux : le nautonnier, habile à contourner les obstacles, sait qu'à l'intérieur de ces gorges il est sûr de trouver bon mouillage et abri.

Parmi ces *calanques*, une des plus curieuses est celle de Port-Miou, crevasse sinueuse qui

se dessine à vos yeux à deux kilomètres en deçà de la baie de Cassis, le premier grand évidement du rivage que l'on rencontre à partir de Marseille. Quand je dis qu'elle se dessine à vos yeux, c'est une façon abusive de parler. La fissure d'accès est tellement étroite qu'on n'en découvre l'entrebâillement que lorsqu'on en est tout près. De loin, elle est simplement signalée par la petite chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage, érigée au nord de la passe.

Cette calanque a sa légende qu'on narre comme il suit :

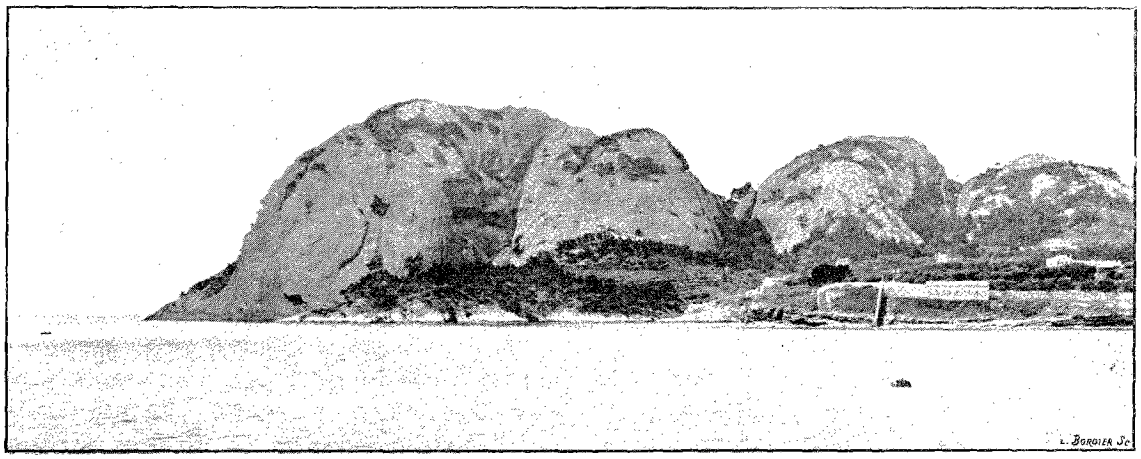

La côte d'azur. — Bec de l'Aigle.

Deux pêcheurs italiens, le père et le fils, se trouvèrent surpris par un gros temps dans le voisinage de la crique. Le vieillard, à bout de forces, s'était affalé au fond de la barque, laissant au jeune homme le soin de gouverner.

Celui-ci, qui avait discerné l'imperceptible faille ouverte dans la muraille calcaire, mit soudain le cap de ce côté. A cette vue, le père se redressa : « Malheureux! veux-tu donc ta perte et la mienne! » L'autre, sans plus s'émouvoir, continua résolument sa manœuvre, afin de doubler la traînée des écueils. Les abords de l'antre cependant ressemblaient au vestibule de l'enfer. Le père suppliait, menaçait, blasphémait; le fils tenait toujours ferme la barre.

A la fin, le vieillard crut que le garçon était devenu fou. Affolé lui-même, il s'arma d'un énorme croc de fer, et fracassa le crâne du jeune

La côte d'azur. — La Ciotat.

homme..., juste au moment où l'esquif, victorieux du dernier récif, entrait en glissant dans le beau bassin aux eaux translucides et dormantes.

La baie et la petite ville de Cassis, qui nous accueillent à ce détour de la côte, au débouché du torrent de Roustagne, font l'effet d'une sorte d'oasis au milieu de ce littoral revêche. L'endroit était bien connu jadis des pirates celto-liguriens qui y venaient exploiter les bancs de coraux ; cette pêche ne s'y fait plus aujourd'hui que par quelques Catalans ou Sardes, et deux bateaux corailleurs au plus se montrent annuellement dans ces eaux.

Le promontoire aigu qui se recourbe à l'est du gracieux golfe porte le nom de Bec-de-l'Aigle. Il ressemble bien en effet à un rostre énorme d'oiseau de proie. Il se baisse d'un air menaçant vers les flots ; on croirait qu'il veut ressaisir ce morceau de terre de l'Ile-Verte tombé à l'entrée de la baie de la Ciotat, près de cet écueil du Canonnier, en deçà des balises duquel pas-

sent, par vingt-cinq mètres de fond, les bâtiments des Messageries Maritimes.

Quelle vision ravissante présentent de la mer ce havre mignon de la Ciotat et toute cette harmonieuse échancrure ! Là s'élevait jadis la cité grecque de Tauroention que mentionne l'*Itinéraire* d'Antonin, et devant laquelle se heurtèrent les flottes de César et de Pompée !

Pour le voyageur indolent ou pressé qu'emporte là-bas l'express de Toulon, et qui vient de franchir en tunnels toute une partie de la chaîne de Saint-Cyr, la perspective, prise de la portière, ne laisse pas d'avoir également son attrait ; mais elle se borne, au demeurant, à une échappée de vue fugitive et lointaine sur une tranche d'ondes azurées et sur une ligne de maisons luisantes que terminent une jetée et un phare. Nous, au contraire, du point où nous sommes, nous pouvons contempler à loisir tous les plans et arrière-plans du tableau, depuis l'ilot en avance qui rompt les coups de mer du sud-est jusqu'aux grasses campagnes, toutes plantées de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui s'étendent dans la direction de Bandol.

*

A Bandol, nous entrons dans le Var. Cette nouvelle baie qui s'offre à nous n'est qu'une

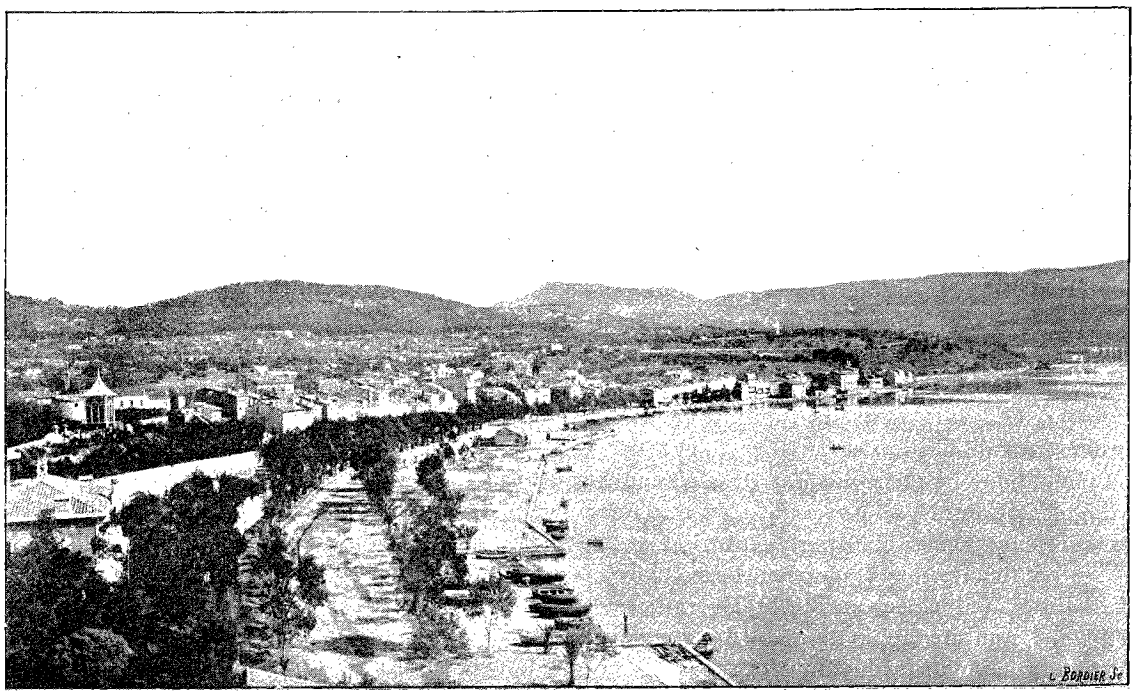

La côte d'azur. — Baie de Bandol.

sorte de répétition de celle de la Ciotat en petit : même orientation, même aspect, même ilot posté en vedette à l'entrée. A trois kilomètres plus loin cependant, quand nous découvrons l'anse de Saint-Nazaire, et l'issue de cette vallée d'Ollioules qu'arrose la charmante rivière de la Reppe, et dont les étroits défilés, pour n'être plus, comme jadis, un repaire de brigands, n'ont rien perdu de leur âpreté et de leur sauvagerie épiques, nous sentons qu'il y a quelque chose de changé dans l'air et dans le site d'alentour.

C'est là, en effet, aux portes mêmes de Toulon, que la basse Provence commence réellement, et que la côte méditerranéenne prélude à ses enchantements suprêmes.

La transition ne s'accuse pas seulement dans la flore, avec ces bosquets d'orangers qui, sans souci des brouissures, croissent dorénavant en pleine terre, ces oliviers pleins de sève qui se mettent à pousser en hauteur, ces pins d'Alep qui ne craignent plus d'étaler leurs rameaux aux feuilles fines et serrées, ces buissonnements de labiées odorantes qui couvrent la plaine et les monts ; elle s'affirme aussi et surtout par cette superbe progression de lignes, cet ordonnancement de perspectives, cette superposition grandiose de décors qui seront le trait caractéristique de tout le reste de la côte jusqu'à Gênes, et qui, depuis que les hommes naviguent, facilitent de fort loin, la reconnaissance aux marins : tout en bas, sur la mer même, la plage blanche ou l'ourlet de roche étincelante ; plus haut, la colline riante et touffue ; plus haut encore, au fond de la scène, la montagne sauvage et altière ; tout un étagement de plans féeriques qui, bientôt, à partir de Nice, monteront, de gradin en gradin, jusqu'aux sommités de la grande chaîne alpestre.

Jules Gourdault.

(A suivre.)

LA MARINE SUISSE

Suite et fin. — Voyez page 127.

10 autres pièces de canons de fonte, ayant le calibre 4 livres de boules, longues de 3 1/2 pieds. Elles ont chacune leur couvercle, 6 ont été fabriquées en 1639, et les 4 autres, marquées avec les ancres, en 1662. Nr. 1 « le Soleil » : 35 livres, Nr. 2, « la Lune »: pèse 350 livres, Nr. 3 « le Héléphant » : 343 livres , Nr. 4 « Un homme avec enseigne, avec les armes de L. E. » : 350 livres, Nr. 5 « Un ange » : 350 livres, Nr. 6 « la mort » : 357 livres, Nr. 7 « un ancre », Nr. 8 « un ancre », Nr. 9 « un ancre », Nr. 10 « un ancre ». Six sur le grand ours, 4 sur le petit ours.

3 pièces de canons de fonte, fabriquées à Genève en 1668, calibre 4 livres de boules, longueur 2 1/2, toutes les trois marquées de deux ancres, qui se croisent et un écusson aux armes de L. E. Nr. 1 : 250 livres, Nr. 2 : 241 livres, Nr. 3 : 251 livres, 2 sur le petit ours, 1 sur la Bernoise.

Pour sa surveillance, Ivoy reçut, sur les nouvelles reconstructions, une « douceur » (*sic*) de 100 thalers et eut pour mission de transformer également le grand ours. Par suite de circonstances inconnues, cette transformation ne se fit point. L'ingénieur dut, enfin, inspecter les châteaux de Chillon et de Morges, et fournir des plans pour la mise en état de défense de ces places. Comme on ne savait trop que faire des vaisseaux, ceux-ci furent, en juillet 1670, laissés en location aux charpentiers Georges Riedkehler, à Morges, et David Mermillod, à Genève. La subite apparition de deux grands bâtiments savoyards devant Morges (1672), et la nouvelle que le duc de Savoie renforçait brusquement son port de Bellerive et faisait, en même temps, construire plusieurs grands navires, donna l'éveil au Conseil du pays de Morges et lui fit, de nouveau, songer à la marine, alors délaissée. On chargea le gouverneur d'inviter, le cas échéant, les vaisseaux ennemis à prendre le large, et, à défaut, de « prendre le patron par la tête, de vider ses navires et de les renvoyer ». Le Conseil, tout en prescrivant l'armement de la flotte, recherchait l'alliance des personnalités intelligentes de la Hollande, du Languedoc et du Dauphiné, pour la destruction éventuelle de la marine ducale, et aussi pour l'aménagement d'un port offrant toute sécurité. C'est à ce moment critique que l'ingénieur Ivoy manifesta l'intention de retourner en Hollande, sa patrie. Il consentit néanmoins à différer son départ, à condition qu'on lui trouvât un digne remplaçant.

Ce dernier se rencontra dans la personne de Jean Geoffroy, sieur du Torrent, de Toulon. Ivoy, que l'on tenait à ménager et dont on voulait surtout utiliser les connaissances, pendant qu'il en était temps encore, reçut l'ordre de dresser un plan complet des « deux ours » et de relever la profondeur du lac de Genève, en fournissant, en outre, toutes les indications relatives à la nature des vents, l'importance des tempêtes, etc. Fin juin, Geoffroy arrivait à Berne ; il fut nommé professeur de construction navale, à raison de 2,400 livres tournois par année, en tout temps. Lui, prenait l'engagement « d'instruire avec une application et fidélité entière dans l'art de navigation et ses dépendances, tous les gens qui lui seront mis en mains pour ce faict-là par ordre de L. E. et de les rendre autant sçavants qu'il se pourra dans cette profession ou science. » L'école navale suisse était créée. Son fondateur fut nommé capitaine de vaisseau sur le lac de Genève.

Les menaces du Conseil n'avaient d'autre but, sans doute, que d'effrayer le duc de Savoie, car, du 18 août au 31 décembre 1672, Ivoy et Geoffroy tentèrent quelques sorties uniquement pour la forme, puisque leurs instructions portaient qu'ils ne devaient pas s'aventurer, ni approcher trop près des Savoyards ; il devaient même cacher les quinze à vingt fusils dont se composait tout leur armement ! Le 18 août, Ivoy vait fait, en compagnie de son collègue, une ronde de trois jours pour lui montrer le lac, les côtes et les places fortes. Le 25, sur l'ordre du commandant supérieur Wys, on inspecta sérieusement le port de Rolle. Du 3 au 13 septembre, les places de Morges, Yverdon, Chillon et Saint-Maurice furent successivement visitées. Le 16, Ivoy et Wys partirent pour Chillon et Villeneuve, dans l'intention de dresser les plans d'une forteresse à construire sur le port. Cette dernière croisière ressembla fort à un voyage d'agrément ; nous renonçons à faire le compte des provisions de toute espèce emportées par les deux touristes, qui se livrèrent à une véritable orgie gastronomique.

En 1673, la flotte bernoise, qui s'était accrue, bien qu'Ivoy l'eût définitivement abandonnée, comptait 7 vaisseaux et 24 chaloupes dont le détail nous entraînerait trop loin. Du Torrent avait pris la succession du Hollandais, et Berne aurait pu être fière de sa flotte, dont les débuts, on s'en souvient, furent assez pénibles ; mais le revers de la médaille commençait à se montrer : la marine avait englouti l'argent de ses partisans, sans avoir jamais rendu réellement service. Les ressources étant épuisées, Geoffroy ne toucha plus que des acomptes, et son contrat ne fut renouvelé que pour six mois.

D'autre part, en vertu d'un article de la loi spéciale sur le travail, les vagabonds furent employés comme rameurs sur les galères. Ce n'était qu'un palliatif. En 1678-79, la flotte croisa et manœuvra sous les ordres des capi-

taines Mallet, Meslé, de Martine et Daniel Thomas ; mais elle ne livra jamais bataille.

Faute d'entretien, les avaries se firent nombreuses, et l'on se consuma en projets mort-nés pour rendre à la marine un éclat qu'elle avait irrévocablement perdu. Les Bernois ne consentirent qu'à regret à la destruction des « deux ours » qui avaient fait leur orgueil, et qui n'étaient pas réparables. Cependant, il fallut se rendre à l'évidence, après avoir dénigré Geoffroy du Torrent, victime de sa franchise, et qui retourna à Toulon. La question de l'existence même de la marine, c'est-à-dire de son opportunité, fut débattue ; l'amour-propre l'emporta, mais au prix de quels sacrifices !

Le marquis Henri Duquesne, fils du célèbre marin français qui avait bloqué Aubonne, près Morges, reçut de la régence de Berne l'ordre de construire une galère sur le modèle de celle qu'on édifiait à Genève. La contrée de Morges ne pouvant fournir du bois de longueur convenable, on eut recours à la régence de Fribourg ; mais, quand les arbres parvinrent à Yverdon, on constata que la scie la plus longue du pays était encore trop courte pour l'usage qu'on en voulait faire. La marine jouait décidément de malheur.

Les circonstances se chargèrent de rendre aux Bernois consternés la flotte qu'ils pleuraient, et rendirent inutiles les offres de deux élèves de l'école navale de Morges, Nicolas de Graffenried et Vincent Stürler, qui, en août 1688, s'étaient proposés pour aller étudier, sur la mer Méditerranée, l'art de la navigation à tous les points de vue. Le concours des étrangers eût, désormais, été inutile. La France ayant attaqué la Savoie, le duc de Savoie régnant, Victor-Amédée II, pour sauver ses vaisseaux, les transporta sur le territoire neutre de la Suisse. Il fut accueilli à Berne comme un sauveur, et, dans le but de s'emparer des navires, les Bernois gardèrent la surveillance de ces derniers, « pour que les Français ne vinssent pas les chercher ». Leur patron, Dantal, ne fut pas autorisé à les transporter de l'autre côté de la rive.... Les Bernois finirent par obtenir de les utiliser à volonté, sous réserve de les rendre, à la première réquisition du duc de Savoie (14 août 1690). Dès le lendemain, la flotte fut conduite à Chillon. Elle comprenait deux galiotes et deux brigantines chargées de munitions, et pouvant contenir huit cents hommes. L'affaire était d'autant plus avantageuse pour les Suisses, que Dantal était un marin expérimenté ; ils se l'attachèrent et lui demandèrent de transformer les bâtiments sur le modèle de ceux de Genève. La guerre terminée, les Bernois ayant fait traîner les choses en longueur, conservèrent enfin les vaisseaux, et firent de Morges un port fortifié d'après les plans de Duquesne et de Dantal. Les constructions furent achevées au printemps de 1696. Mais tout cela était trop beau et ne pouvait durer.

Au mois d'octobre de cette même année, le duc de Savoie, se retranchant derrière les termes du traité passé entre l'État et lui, exigea formellement qu'on lui rendît ses navires, ces mêmes galiotes que les Bernois s'étaient appropriées avec plus de bonheur que de bonne foi ! Ce résultat inattendu parut refroidir le zèle des partisans d'une marine à tout prix, et il nous faut arriver à 1776 pour assister au réveil d'une question qui semblait enterrée. Cependant, l'école navale de Morges avait développé le goût de la navigation, et, si la marine de guerre n'existait plus, l'État ne disposait pas moins, le cas échéant, d'une certaine quantité de barques qui avaient surgi de toutes parts. Des sociétés militaires et navales, que d'aucuns trouvaient théâtrales, s'étaient formées un peu partout : à Rolle, Nyon, Morges, Ouchy et Vevey. En 1777, on comptait quatre grandes barques à Vevey : la *Bergère*, la *Glorieuse*, la *Leste* et le *Crève-Cœur*, portant vingt-quatre hommes, un pilote, un contremaître, un charpentier et un tambour. Ouchy, Morges, Rolle et Nyon mettaient en ligne douze barques, une barquette et deux grands vaisseaux plats. Chaque barque pouvait contenir trois cents hommes assis, la barquette, cinquante, et les vaisseaux plats, cent cinquante. Les matelots de Vevey portaient une courte vareuse bleue, un pantalon de même couleur, et une écharpe rouge semblable à celle d'aujourd'hui ; ceux de Morges avaient la vareuse blanche, le pantalon blanc ou rouge, et le chapeau avec bordure jaune et voile blanc ; ailleurs, on rencontrait des matelots armés d'un fusil avec baïonnette et d'un sabre : ils étaient surnommés les « hauts payés », sans doute parce qu'ils appartenaient à une compagnie d'élite.

Un certain major Guénod, ou Guénod de Martignier, ainsi qu'il se dénommait lui-même, commandant la place de Vevey, intéressa, derechef, le gouvernement à la marine du lac de Genève. Il fut chargé de faire un rapport complet sur la question, et arma quatre barques et une brigantine (1782). L'année suivante, au mois d'avril, eut lieu une grande revue des barques disponibles, pavoisées pour la circonstance, et qui excitèrent l'enthousiasme de la foule accourue à ce spectacle nouveau. La flotte, conduite par des hommes dressés à la manœuvre, évolua sur le lac en passant devant La Tour, Montreux, Villeneuve, Corsier, Saint-Symphorien, Villette et Lutry. Mais, ses demandes d'argent réitérées ayant été mal reçues, Guénod se retira.

On se mit alors en quête d'un nouveau « loup de mer », et on crut l'avoir trouvé en la personne du colonel de Crousaz, qui avait servi en France et fait deux campagnes en mer, et avait pris part au blocus de Gibraltar. De Crousaz,

premier lieutenant au régiment de Morges, fut, le 18 février 1792, nommé commandant en chef de la marine, c'est-à-dire amiral, avec une solde de 80 couronnes par mois. Entre temps, la commission de la guerre avait ordonné que, pour la garantie des frontières et la surveillance du lac, les barques fussent, pendant l'hiver, conduites dans le port d'Ouchy. L'amiral suisse n'exerça pas longtemps son commandement et ne put faire exécuter les plans et les projets qu'on lui prêtait. En effet, Louis de Büren, qui, à cette époque, présidait à Lausanne, prit l'héroïque parti d'en finir avec cette marine qui coûtait si cher et servait si peu. Le 2 décembre, l'amiral de Crousaz reçut l'ordre de désarmer les vaisseaux, de les envoyer à Chillon, et de licencier les équipages. La marine suisse avait vécu. Son chef reçut une épée d'honneur en or ; ce fut là toute sa récompense, sinon sa consolation.

La marine suisse, bien qu'elle ne soit éloignée de nous que d'un siècle, semble appartenir à la légende.

VICTORIEN MAUBRY.

Pensée

Celui qui parlait sur la montagne, a laissé tomber de ses lèvres cette parole, la plus mélancolique qu'on ait jamais entendue : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » Rien n'est venu la démentir, et, deux mille ans après qu'elle a été prononcée, il existe encore des lois, hélas ! probablement nécessaires, qui considèrent et punissent comme un délit l'action d'un malheureux sans pain ni gîte, qui tend la main ou qui dort à la belle étoile.

FRANÇOIS COPPÉE.

LES GRANDS HOMMES DU LYONNAIS

En juillet 1889, l'État commandait à M. Louis-Édouard Fournier, une composition réunissant les illustrations du Lyonnais et du Beaujolais. La destination de l'œuvre lui imposait des dimensions insolites. Le mur qu'elle doit recouvrir mesure, en effet, dix mètres de largeur. Il est vrai que l'histoire de Lyon est assez féconde en hommes illustres, pour que l'artiste n'eût pas d'autre souci que de déterminer le sens de sa composition, ce qui présente cependant de sérieuses difficultés en pareil cas. Après cinq ans de travail, M. Fournier produit enfin son œuvre, la première qu'il ait exécutée dans d'aussi vastes proportions.

Jusque-là, il s'était mesuré avec des tableaux d'histoire qui constituaient une solide préparation. On se souvient encore, bien qu'il date de dix années, de l'*Oreste* qu'il composa à Rome, en 1884 ; et l'on se rappelle le bruit que fit, en 1885, son *Fils du Gaulois*, exécuté également à la Villa-Médicis où l'avait envoyé le prix de Rome qu'il remporta en 1881. Ce dernier tableau, qui appartient aujourd'hui au musée de Belfort, s'écartait totalement du premier. Plus grave dans sa composition, d'une inspiration moins décorative, mais plus élevée et plus large, elle révéla chez son auteur un artiste préoccupé surtout de recherches sérieuses, et plus épris de vérité et de hautes pensées que des beautés de l'archaïsme.

En 1887, il exposait au Salon annuel, une *Velléda* d'une éloquence vigoureuse. La druidesse est représentée au milieu de Gaulois captifs dans une fosse grillée et humide. Autour d'elle meurent de misère ces beaux guerriers blonds, que l'implacabilité des Romains condamnait à la plus triste mort. Ce tableau appartient au musée de Morlaix.

Un troisième tableau d'histoire affirmait, au Salon de 1889, le développement des qualités annoncées par ces œuvres. Celui-ci représentait les funérailles du poète Shelley. On sait que cet ami de Byron périt en 1822 dans un naufrage entre la Spezzia et Lerici. Lord Byron et ses compagnons de voyage Hunt et Trelawny retrouvèrent le cadavre de Shelley et le firent brûler sur un bûcher. Cet épisode prend, sous le pinceau de M. Fournier, une solennité grave qui évoque toute la grandeur bizarre de cette crémation à la manière antique. Sa composition reste très simple, et déjà son modelé s'affine en même temps que son coloris s'épure.

A côté de certains portraits, tels que ceux de M. l'abbé X..., de MM. Dupont-Vernon et Mounet-Sully, de Mme Worms-Baretta, traités avec une puissance remarquable, il faut encore citer *Washington et sa mère* se promenant devant la petite ferme de Fredericksburg (Virginie) où naquit le glorieux Américain, et surtout la page intime intitulée : *La Fin du Roman*, œuvre d'une réelle distinction et d'un sentiment profond et délicat, qui parut au Salon de 1890.

La carrière parcourue par le jeune artiste le préparait parfaitement à l'exécution du tableau que nous reproduisons, et qui représente l'histoire du Lyonnais par ses grandes figures. Elle commence à la droite du pape, reconnaissable à sa tiare, par deux Rhodiens, Avepomarus et Momorus, qui vinrent deux cents ans avant Jésus-Christ chasser les Ségusiens maîtres du confluent du Rhône et de la Saône, et jeter les premiers fondements de la grande ville. Derrière eux, appuyé sur le dossier de l'exèdre, se tient Munatius Plancus, lequel, en l'an 41 avant notre ère, fit construire pour les Viennois repoussés par les Allobroges une seconde ville qui s'ajouta à la première.

Au milieu de l'exèdre, voici Marc-Aurèle, Germanicus et l'empereur Claude qui fit élever sa ville natale au rang de colonie romaine. Le décret rendu en cette circonstance par le Sénat

romain se trouve au musée de Lyon. Puis la primitive église se présente sous les figures de saint Pothin, premier évêque de Lyon. Sur son épaule s'appuie sainte Blandine, et à côté rêve

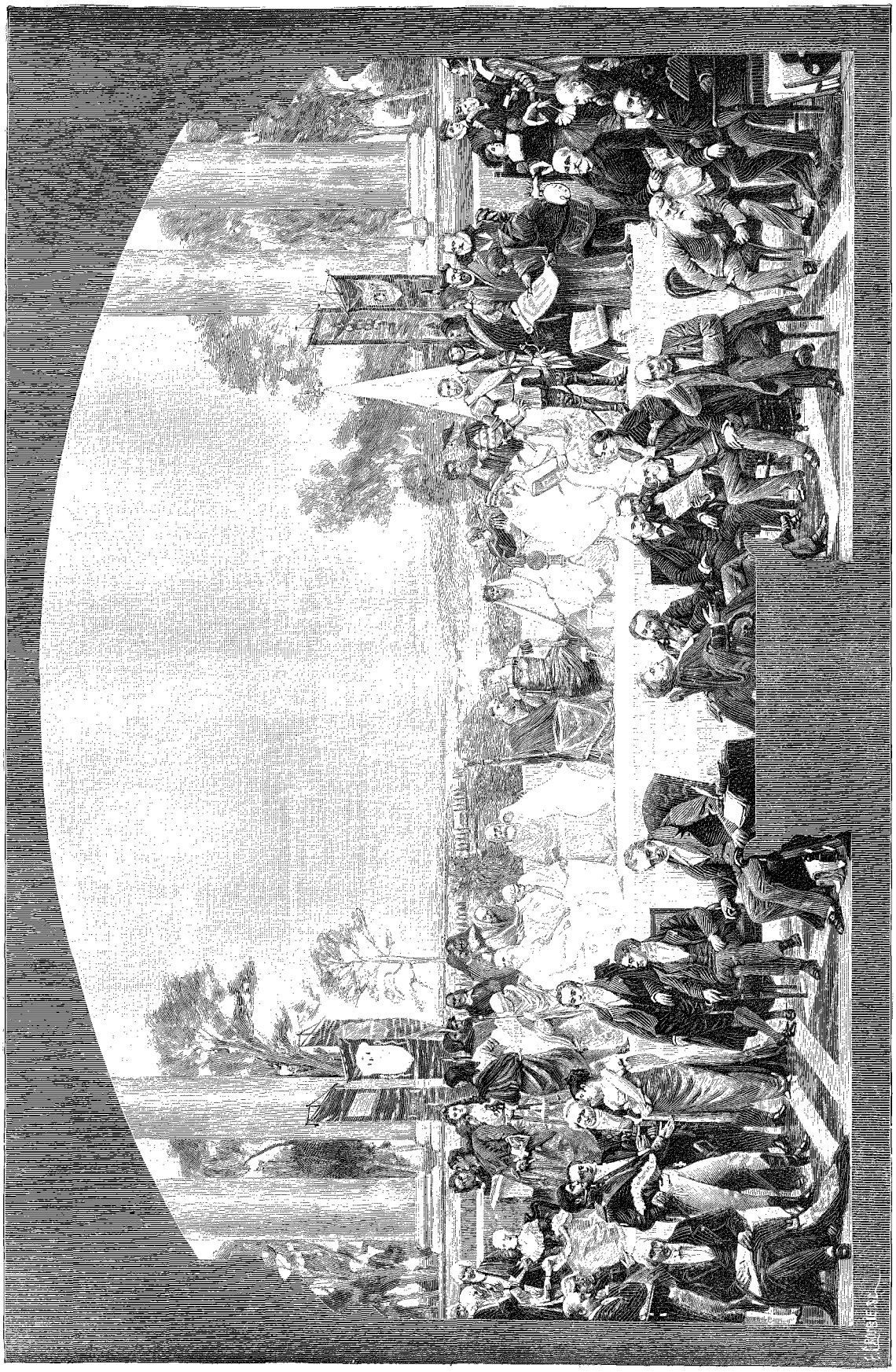

LES GRANDS HOMMES DU LYONNAIS. — Peinture de M. Fournier. — Salon des Champs-Elysées de 1894. — Gravé par Crosbie.

saint Irénée, la tête appuyée sur sa main. Suivent saint Ambroise, fils d'un préfet du prétoire de la ville; et, penché vers lui, cet étonnant Sidoine Apollinaire dont la vie fut si remplie.

Derrière eux écrit saint Eucler, qui fut évêque. A l'autre extrémité de l'exèdre, la figure du pape Innocent IV est seulement destinée à rappeler le concile de Lyon, qu'il présida.

La Renaissance est symbolisée à la droite du tableau par un porte-étendard, Jacques d'Allon de Saint-André qui fut maréchal à vingt-quatre ans et s'en alla périr à la bataille de Dreux, après avoir combattu sous Francois 1er et trois de ses successeurs ; par Philippe Delorme montrant à Jean Perréal (ou Jean de Paris) le le plan du portail de Saint-Nizier de Lyon. Près d'eux, en arrière, se tient le duc de Villeroy, ministre des finances sous Henri IV. Deux personnages, dont l'un soutient une bannière violette, rappellent les deux Piémontais Étienne Turquet et Barthélemy Naris, les créateurs de l'industrie lyonnaise de la soie. Un troisième vu en profil perdu, nous donne les traits d'Octavio Mey, qui inventa l'art de lustrer la soie. Ensuite viennent le père Ménétrier et le médecin Spon.

Le groupe d'extrême droite est formé des poètes de la Renaissance : Louise Labbé, la belle Cordière ; Maurice de Sève et sa sœur Sybille de Sève que Clément Marot a chantée ; et Pernette du Guillet, tenant un livre de vers, charmante figure qui mourut à vingt ans.

Le dix-septième et le dix-huitième siècle leur font pendant à l'autre extrémité de la toile. Nous trouvons là, Nicolas et Guillaume Coustou contemplant une esquisse en cire du groupe des chevaux de Marly, leur oncle Antoine Coysevox, les deux graveurs Gérard Andreau et Drevet, les imprimeurs Sébastien Gryphe et Jehan de Tournes, le géomètre Desargues, Simon Maupin, l'architecte de l'hôtel de ville de Lyon, le peintre J. Stella, et l'imprimeur-relieur Carteron. Plus rapprochés du premier plan, voici Mlle de Lespinasse, Bernard de Jussieu, regardant une marguerite à la loupe, l'ingénieur Perrache et le dessinateur pour soieries Philippe de Lassalle.

Le premier plan est occupé de gauche à droite par Roland, le ministre de Louis XVI, le major Martin, Jacquard, le maréchal Suchet, le sculpteur Lemot, Ballanche, Mme Récamier, Camille Jordan, Jean-Baptiste Say et André Ampère. A droite Jules Favre, en robe d'avocat, cause avec Pierre Dupont ; Victor de Laprade lit des vers à Joséphin Soulary ; Ozanam et Mme Louisa Siefert se rapprochent d'eux. La figure de Claude Bernard s'isole entre ce groupe et celui des peintres modernes : Meissonier, Puvis de Chavannes, Hippolyte Flandrin conversant avec son frère Paul, et enfin Chenavard.

La liste est longue et glorieuse. Le sujet est complété par la vue panoramique du confluent du Rhône et de la Saône qui est le berceau de tous ces personnages. M. Fournier a dispensé la lumière à son œuvre dans une pensée symbolique. Les figures du premier plan, très connues de nous, se détachent vigoureusement, tandis que celles qui occupent l'exèdre se noient dans un lointain qui évoque nécessairement l'éloignement de l'histoire.

Le dessus de porte qui coupe la toile dans le bas doit recevoir un cartouche portant cette inscription : *Aux hommes illustres du Lyonnais et du Beaujolais*, et un écusson aux armes du département du Rhône.

La grande page que M. Fournier vient d'ajouter à son œuvre est destinée à la salle du Conseil général du nouvel hôtel de la préfecture de Lyon.

J. Le Fustec.

Le Faucon et la fleur du fraisier

Là-haut, sur la cime d'un pin, s'est perché un jeune faucon. Il regarde fixement le soleil en agitant ses ailes.

Tout en bas, au pied de l'arbre, croît la fleur du fraisier. Elle craint le soleil et cherche l'ombre.

« Petite fleur de montagne, je suis un brave petit faucon. Sors de l'ombre, que je voie ton visage à la clarté du jour, car ton doux parfum est monté jusqu'à moi. Je veux te prendre sur mon aile, et te porter aux rayons du soleil. »

« Cher petit faucon, à la voix douce, au doux langage, chacun a son genre de vie. Tu as des ailes pour t'envoler et t'élever jusqu'au soleil, tandis que moi, je suis heureuse de la fraîcheur de l'ombre. Tu te balances dans les nuages ; moi, je me balance sur la terre. Poursuis ton chemin et sois toujours heureux sans penser à moi : le monde est assez vaste pour un oiseau et pour une fleur. »

A.

LE DOCTEUR LAILLER

Il n'y a guère de leçon de morale qui vaille certaines biographies.

Je ne parle pas de ces vies illustres, à la Plutarque, qui ont la gloire pour objet, et l'admiration de tous pour récompense. J'ai en pensée certaines existences, non obscures, mais à demi-voilées, dont la devise est *devoir*, et l'intérêt de tous, l'unique objet. Faire autour de soi le plus de bien possible en restant toujours dans l'ombre ; répandre une foule d'idées utiles et fécondes, sans jamais en réclamer l'honneur ; creuser dans la science que l'on exerce, un sillon profond en y effaçant avec soin l'empreinte de ses pas ; travailler enfin à disparaître toujours dans son œuvre et de son œuvre, tel est le but, je dirais l'ambition si le mot ne jurait pas avec la chose, de certains hommes rares, parmi lesquels le docteur Lailler peut compter comme un modèle.

Quand on rencontre de tels hommes, il faut bénir le ciel qui vous les a fait connaître ; et

quand on a le malheur de les perdre, il faut tâcher de faire pour eux ce qu'ils n'ont pas voulu faire eux-mêmes, leur rendre leur part dans ce que les autres leur ont dû.

C'est un devoir bien facile et bien cher, quand comme moi, on obéit à une affection qui a duré près de cinquante ans, sans un jour, je ne dis pas d'interruption, mais de ralentissement. Ce fut d'abord entre lui et moi, de la sympathie, puis peu à peu, de l'amitié, de l'intimité, de la parenté. Parler de Lailler, ce sera pour moi, parler d'un jeune frère, qui à la fin, était devenu un fils.

Ses deux premiers pas dans sa carrière furent caractéristiques.

Il concourait pour l'internat des hôpitaux. Une des épreuves principales est une leçon de clinique. Les juges vont au lit d'un malade, établissent leur diagnostic qui reste secret, et le candidat, introduit après eux près du patient, examine à son tour, juge à son tour, et rentre dans la salle du concours pour faire sa leçon.

Le jury avait diagnostiqué : *Congestion pulmonaire*. Lailler entre et dit : Maladie symptomatique, congestion pulmonaire : Maladie réelle, fièvre d'Afrique.

Les membres du jury se regardent étonnés, et l'un d'eux dit au candidat : D'où vous est venue cette opinion?

— De ma conversation avec le malade ; après l'avoir examiné, je l'ai interrogé ; j'ai appris de lui qu'il avait longtemps séjourné en Afrique, qu'il y avait contracté des fièvres, sujettes à des retours, et j'en ai conclu, d'après d'autres observations antérieures, que là était le point de départ de la maladie.

Les juges, frappés de ce ton simple et convaincu, retournèrent au lit du malade, l'examinèrent de nouveau, et revinrent, en disant au candidat : — C'est vous qui aviez raison. Il fut reçu avec de sérieux éloges, et là se marquèrent les trois traits significatifs de cette belle intelligence : science, conscience et finesse d'investigation.

Deux ans après, en 1849, le choléra éclate à Paris et dans toute la France; avec quelle violence, on se le rappelle! Les médecins faisaient défaut dans beaucoup de localités. Lailler, récemment reçu docteur, va au ministère de l'Intérieur et demande à être envoyé dans un des départements contaminés. On le dirige sur Seine-et-Oise, puis deux fois dans l'Oise. Arrivé un soir dans une assez petite bourgade, il descend dans une auberge, où il n'y avait d'acceptable qu'une seule chambre, celle où un cholérique était mort le matin. Lailler n'hésita pas à s'y installer, voulant combattre ainsi dans l'esprit de la population affolée, la terreur de la contagion.

Quelques jours après, atteint des premiers symptômes du mal, il ne discontinua pas un seul instant ses visites de jour et de nuit, pendant trois semaines. Il ne quitta le canton que quand le fléau eut disparu, puis il revint au ministère, pour rendre compte de sa mission, et en demander une seconde. Après la seconde, une troisième ; et quand le fléau fut enfin vaincu en France, le ministère de l'Intérieur reçut de trois préfets différents, une même demande; tous trois demandaient la croix d'honneur pour Lailler.

Revenu à Paris, Il entra dans le plein exercice de sa profession, c'est-à-dire, dans l'époque critique des débuts. Les âpres soucis, les angoisses des jeunes médecins lui étaient épargnés. Sa position de fortune, modeste, mais suffisante, le dispensait de chercher dans la clientèle, un gagne-pain. Libre de cette inquiétude, Lailler alla droit aux malades qu'il a toujours préférés, aux classes ouvrières et pauvres. Son instinct le conduisit alors à un sujet d'études, nouveau et curieux. La fabrication des allumettes offre un danger grave aux artisans qui s'y livrent. Le phosphore attaque les gencives avec une telle violence, que, si on n'y porte pas remède, elles tombent, fragments à fragments, comme des pans de muraille. C'est là que Lailler dirigea ses travaux, ils durèrent plus d'une année. Au cours de nos fréquentes promenades dans les rues de Paris, il me racontait ses expériences, ses recherches, ses conversations avec les ouvriers, ses essais, ses alternatives de découragement ou d'espérance, et ce travail l'intéressait si vivement, qu'il eut un moment l'idée de l'étendre à toutes les maladies que contractent les divers ouvriers dans l'exercice de leur profession. Le courant de la vie, l'en détourna. D'autres projets le portèrent d'autres côtés, et les résultats de ces longs mois d'étude, se résumèrent sous le titre, de la *Nécrose phosphorée*, en un mémoire, qui alla s'enfouir dans les colonnes d'une Revue médicale. Lailler ne consentit jamais à l'en tirer pour le publier et pour s'en faire honneur; la maladie était décrite, le danger signalé, le remède indiqué, son but était atteint. Le reste ne touchait que lui, c'est-à-dire ne le touchait point.

Son passage dans les principaux hôpitaux de Paris, à la Charité, à Beaujon, à l'hôpital du Midi, compléta son éducation médicale, et le mit en contact direct et effectif, avec l'infinie variété des souffrances humaines. Divers mémoires insérés dans diverses revues attirèrent sur lui l'attention des hommes sérieux. L'illustre Nélaton me dit un jour : « Votre ami Lailler est un des deux ou trois jeunes médecins qui seront dans dix ans à la tête de la science ; car il n'a pas seulement tous les mérites de notre profession, il en a toutes les vertus ».

En 1865, il entra à l'hôpital Saint-Louis et il n'en sortit plus. Diverses raisons l'y poussèrent. D'abord il trouvait là un vaste champ

de découvertes à faire. Les maladies de la peau comptent parmi les plus mystérieuses, les plus capricieuses et les plus curieuses. On y a fait depuis vingt-cinq ans d'étonnants progrès, et Lailler y a eu sa large part. Puis, seconde raison qui lui était plus particulière. On guérit difficilement de certaines maladies de la peau, mais on en meurt très rarement. Or, pour Lailler, c'était un avantage énorme dans l'exercice de sa profession, que la mort de moins. Je l'appelais souvent l'*austère* Lailler, et il méritait

Le docteur Lailler.

bien ce beau titre, mais cet *austère* était un *tendre*. Sous un air de grande réserve, il cachait une sensibilité exquise, presque féminine. Il m'a dit plus d'une fois, qu'il n'avait jamais fait d'accouchement, sauf dans les cas de nécessité absolue, parce que la possibilité de voir mourir entre ses bras, en quelques heures, un être plein de jeunesse et de vie, lui était une chose trop cruelle. Il faut l'avoir vu au chevet d'un malade, pour se rendre compte de cette évangélique compassion, de cette pénétrante émotion, de cette douceur de voix, de regard, de gestes, c'était un consolateur autant qu'un médecin. Il ne s'intéressait pas seulement à ses malades, il souffrait de leurs souffrances. Il avait besoin de les voir plusieurs fois par jour, même quand il n'y avait pas de danger imminent. Seulement sa délicatesse ombrageuse lui faisait craindre qu'on pût regarder comme un calcul la multiplicité de ses visites, et il dit un jour, aux parents d'un jeune homme, atteint d'une fièvre typhoïde : « Je ne suis pas inquiet « de votre fils; jusqu'à présent, je ne vois aucun « symptôme grave, mais une seconde suffit « pour qu'il s'en produise, je veux être là s'il se « produit. Permettez-moi de venir le voir autant « de fois que j'en aurai l'envie; seulement, il « est bien entendu, qu'il n'y aura, par jour, « qu'une seule visite qui comptera ».

Je pourrai citer un autre trait de son désintéressement, bien caractéristique. Je connais une famille aisée où, petit à petit, il a accaparé comme clients... au même prix, tous les membres de la famille, soit neuf personnes, sans compter les domestiques. Dès qu'il naissait un enfant dans la maison, il mettait la main dessus, et un jour que le père lui faisait querelle sur cet oubli absurde de ses intérêts... « Laissez donc! dit-il, avec cette affectuosité pénétrante qui lui était propre... Je serai toujours en reste avec vous! N'avez vous pas eu votre part dans ce mariage, qui fait de moi, depuis tant d'années, le plus heureux des hommes ».

Revenons à l'hôpital Saint-Louis. C'est à Saint-Louis que s'affirma définitivement la valeur scientifique, la valeur professionnelle et la personnalité morale de Lailler.

A l'hôpital même, il fit d'abord tout son devoir, puis, comme partout, plus que son devoir. Son exactitude était proverbiale. « On a beau faire, disait un de ses élèves, on est toujours en retard avec M. Lailler. Quand l'heure règlementaire sonne, j'arrive, il est déjà là. »

On m'a raconté un fait touchant. Le jour de l'an, il voulait embrasser sa vieille mère, la première, il allait donc la surprendre le matin dans son lit, avant sept heures. Puis il courait souhaiter la bonne année à ses malades. Ses enfants ne venaient qu'après.

(*A suivre.*) E. Legouvé.

MARIUS

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez pages 100, 116, 124.

VI

Pas de sieste. Orphée ne tenait pas, ce jour-là, ses pavots à la disposition du vieux chasseur. Éveillé comme un coq, au contraire... ne pensant qu'à l'affût de son hôte... du premier, de l'unique, qui devait, sur un succès, amener nombre d'autres clients. Quand l'espoir d'un gain quelconque s'est ancré dans le cœur d'un homme, il absorbe tous les autres sentiments.

Tout juste au moment où sir James, frais et dispos, sortait de sa chambre, arrivait la petite caravane Haffiz ben Ahmed, et, sur le seuil du chalet, Françoise, le plaisir et la colère se disputant ses grands yeux noirs, lui criait le salut de bienvenue. Tontonel aussi lui disait bonjour ; mais à peine, du bout des dents ; il avait, en vérité, bien d'autres chats à fouetter. La venue de la petite bande n'interrompait-elle pas une conversation importante se renouvelant depuis la veille, l'affût, les armes, les fauves. Le cadet de la maison Pycroft s'intéressait cependant à la mar-

che des chameaux, les cris assourdissants des arbis et des négros, la bousculade, l'ébat dans les eaux bleues, captivé malgré lui par cet enluminé tableau de couleur locale. Et tandis qu'il assistait, impassible et roide à cette scène animée et bruyante, la rage de la Picarde atteignait son paroxysme. Comprenait-on ce Tontonel sans âme, qui était son maître, et n'invitait même pas à dîner ce pauvre Haffiz!... De son côté, Tontonel était loin d'être satisfait, passant inutilement son temps à appeler à grands cris Beckir...

Et le nègro arrivait enfin, tout à son aise... Mais dans quel état!... Gris!... Non, saoul comme les vingt-deux cantons! Il avait obéi à son maître, se gardant bien de courir au devant de la caravane, ses jambes refusant de porter son corps râblé. Dame, écoutez-donc, la chair est faible, par ce temps de brasillante chaleur, il avait abusé des charmes captivants de la fraîche « gazouze. » — « Une bouteille », — ordonnait Tontonel. Il en montait deux. Une pour les maîtres, une autre pour lui, Beckir... La gazouze n'est point défendue par le Prophète, le maître tant de fois l'avait répété. Et puis, ainsi ils disent tous, arbis et négros...

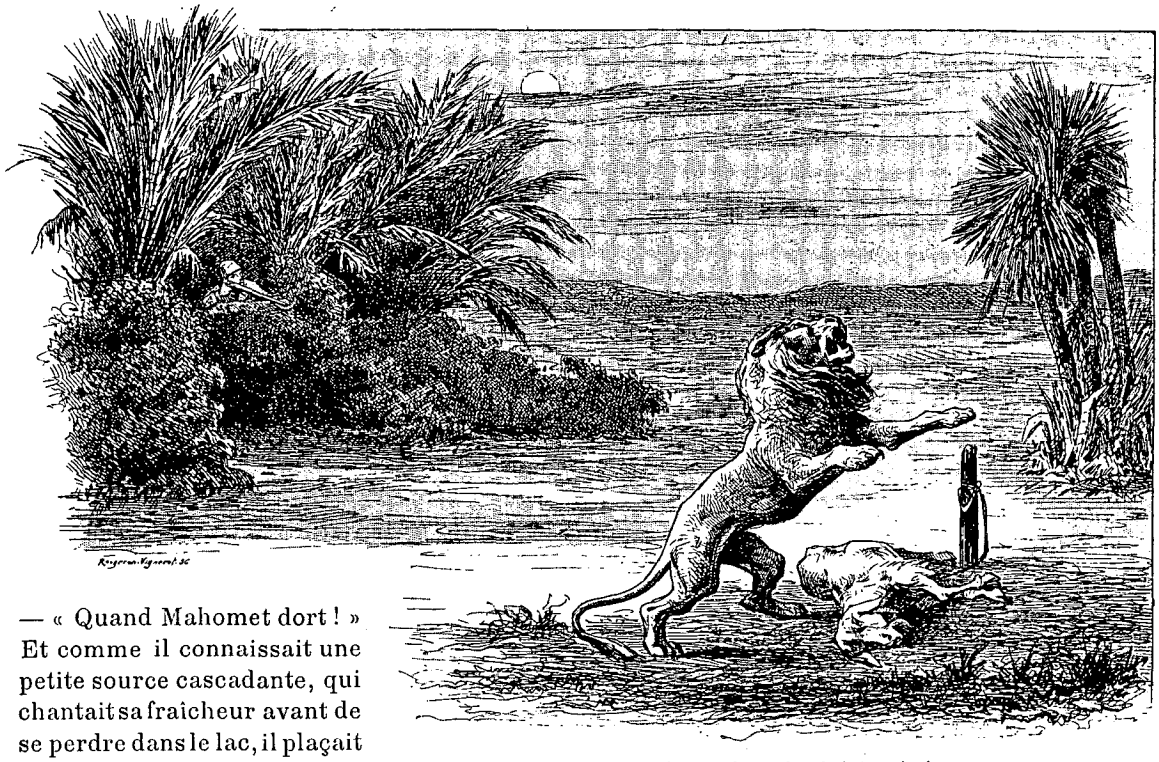

La chèvre, les reins brisés, gisait.

— « Quand Mahomet dort! » Et comme il connaissait une petite source cascadante, qui chantait sa fraîcheur avant de se perdre dans le lac, il plaçait là, bien à l'abri, son doux larcin dans l'eau très froide. Et de temps à autre, entre deux sommes, il venait déguster une forte lampée. Et si fort il avait savouré, qu'il était rond maintenant comme une outre.

— Va te coucher! bandit! — cria Tontonel, tandis que le cadet de la maison Pycroft abandonnait sa roideur pour franchement rire des contorsions simiesques du négro et de ses inutiles efforts pour se maintenir dans la perpendiculaire, — va te coucher, nous règlerons ça demain!

Haffiz était passé, saluant à grands bras, un peu surpris cependant de la froideur de cet accueil. Pour Tontonel, il amenait son hôte au bord du lac, et sir James, jusqu'à la brune, suivait d'un œil curieux l'installation du campement. Pour tout dire, sir James Pycroft tuait le temps. Avant ce premier et tant désiré affût, les heures se traînaient lourdes, ce soir n'arriverait jamais, et la lune, pour lui, ne consentirait point à quitter l'horizon noir. Et le repas servi nerveusement et rageusement par Françoise, se passa silencieux, presque triste, coupé seulement à diverses reprises, par une observation de sir James.

— Ce n'est pas comme hier au soir... Nous n'entendons plus le rugissement du lion...

Pour toute réponse, un plongeon de la tête de Tontonel... Il ne savait... Sir James suivait son idée, et aussi, distraitement, la mince spirale de sa cigarette de sampsoun. Et pendant ce temps-là Beckir cuvait, Françoise rageait, estimant que ce dîner maudit ne prendrait jamais fin. Tontonel s'énervait, lui aussi; seul, le cadet de la maison Pycroft demeurait très calme.

Enfin le coucou de Lausanne accroché dans la salle à manger chanta dix fois, c'était l'heure. D'un signe de tête très grave, Tontonel prévint son hôte. Il était temps. Sous un appentis où elle sommeillait déjà, le vieux chasseur s'empara d'une chèvre. M. Pycroft prit sa carabine Colt, et tous deux, lentement, sans bruit, descendirent vers l'affût, une petite hutte en

terre battue, longeant le camp ensommeillé, épuisé de fatigue et se reposant avec délices dans la glaciale fraîcheur de la nuit.

Maintenant, la chèvre à vingt pas, attachée à un piquet, broûtait goulûment l'herbe drue, prenant ainsi sans défiance le repas du condamné. L'humidité épaisse effraya Tontonel qui sentait déjà se réveiller les agaceries du rhumatisme, et sans souhaiter bonne chance à son hôte, — les chasseurs sont tous plus ou moins superstitieux, — il déguerpit vers le chalet. Et sir James se trouva seul, prêtant l'oreille aux rumeurs apaisées des dattiers et du lac, attendant, plein d'espoir, le doigt sur la gachette.

Une hyène couarde se montra sur la lisière de la brousse, escortée l'instant d'après par trois ou quatre chacals. Puis, toute cette tourbe éventant l'affût et sir James, se tint à longue portée, leva tout d'un coup les oreilles, pointa du museau et détala avec une vertigineuse prestesse.

A son tour la chèvre dressa subitement la tête, et, se cabrant, tira durement sur sa corde; reconnaissant l'inutilité de ses efforts, elle courut follement en demi-cercle, pareille à un mouton qui a le tournis.

D'une brousse proche une grosse masse venait de sortir sans défiance, se jouant en des bonds de joie désordonnés. En plein, la lune l'éclairait!

C'était bien un lion, un jeune, mais grand, râblé, puissant..., une bête superbe!

C'était bien un lion. Il se montrait à sir James en toute lumière.

Et sur la chèvre il avait sauté, leste, tel un énorme chat.

Un bêlement d'angoisse, et la chèvre, les reins brisés gisait, agitant ses pattes grêles, désespérément!

Le lion dévorait à présent, broyant les os avec un effroyable bruit de mâchoires.

Très lentement sir James épaula... Le Colt fit : — Pan! pan!

Et la bête roula foudroyée.

Le coup n'était pas pur... les balles avaient porté un peu haut, broyant la colonne vertébrale...

N'importe, il y était.

Oubliant toute prudence, le cadet de la maison Pycroft se précipita hors de l'affût.

Le lion ne pouvait fuir, il se tordait dans les convulsions de l'agonie. Un ronflement, un râle épais lui secouait la gorge. Inutile de le doubler encore, d'abimer la peau.

Transporté, sir James! il en avait pour son argent!... Et d'un pas qu'il cherchait vainement à maintenir reposé et calme, il regagna le chalet.

L'affût, l'attente, le coup de feu... deux heures et demie en tout.

La bête, maintenant, faisait entendre un gémissement prolongé, comme un appel.

Et, accompagnée d'Haffiz ben Ahmed, courant, haletante, Françoise sortit du bois de palmes... De sa plantureuse poitrine un cri de rage s'échappa.

— Marius!... Mon bon Marius!...

Ah! c'était bien sa faute, elle faisait son *mea culpa!* Celle de cette canaille de Beckir aussi, par exemple!... Dans l'esbrouffement causé par l'arrivé de ce damné Anglais n'avaient-ils pas tous oublié Marius... Et le lion avait eu faim, avait eu soif, et d'un maître élan, la nuit venue, il avait franchi le mur en pisé, accourant à la chèvre.

Françoise s'était agenouillée, attirant à elle la lourde tête de la pauvre bête, la maintenant sur ses genoux, en répétant à mi-voix :

— Marius! Mon bon Marius!...

Et rageusement, les dents serrées :

— Si ça a du bon sens aussi, de faire venir des gens ici pour tuer le monde!...

Tontonel accourait à son tour, tandis que sir James, à grands coups de pied, ne pouvait parvenir à réveiller Beckir.

Et avec Françoise désolée, il répétait :

— Marius, mon bon Marius!... Mon pauvre petit!...

Puis, pour consoler Françoise :

— Ne pleure pas, ma fille! C'est ta faute! C'est la mienne! C'est celle de ce gredin de Beckir!...

— Il meurt! il passe! — sanglota la Picarde, c'est fini!

Et Tontonel navré :

— Voyons! je t'en prie, Françoise! ne pleure pas!... Je te le promets!... Nous irons en acheter un autre chez Bidel...

GEORGES PRADEL.

UN MATCH DE FOOTBALL ENTRE ANGLAIS ET FRANÇAIS

Les exercices physiques ont pris depuis quelques années en France un développement considérable ; parmi ceux qui ont obtenu la plus grande vogue, le football se place sans contredit au premier rang.

C'est Paris qui a donné l'exemple ; après la création des championnats interscolaires de l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques, et le premier match entre les deux plus anciennes sociétés, initiatrices du mouvement athlétique français, le Racing-Club de France et le Stade-Français qui amena la création du Championnat interclubs disputé pour la première fois en 1892, le football commença à être joué régulièrement. Dès lors les progrès furent rapides, si rapides, que le Stade Français n'hésita pas, la même année, à inviter une équipe anglaise à venir jouer contre lui. Le match du 18 avril 1892, entre le Stade et le Rosslyn-Park-Football-Club de Londres, qui se termina, est-il besoin de le dire? par la défaite écrasante des Français, montra cependant que nous possédions de réelles qualités; nous avions résisté, faiblement il est vrai, mais enfin nous avions résisté à la science et à l'expérience anglaises; d'autre part, nos défauts nous étaient apparus, résultat que des rencontres nationales ne pouvaient donner. On travailla ferme, nos défauts s'atténuèrent, et lorsque, au mois de février 1893, l'Union envoyait à Londres une équipe de joueurs appartenant au Stade et au Racing, les matches contre le Civil-Service F. C. et le Park-House F. C. prouvèrent aux Anglais qu'il fallait compter avec nous.

Le Rosslyn-Park revint, le lundi de Pâques 1893, se mesurer contre les stadistes qu'il battit encore, mais plus difficilement que la première fois. Les luttes internationales se sont alors succédé ; l'Université d'Oxford envoya une équipe jouer contre le Racing-Club, celui-ci lui rendit sa visite, tandis que le Stade-Français luttait à Cambridge et à Bedford.

Partout le résultat fut le même, partout nous fûmes battus. Cependant ces rencontres successives avec des adversaires supérieurs donnèrent de la cohésion à nos équipiers, et c'est avec plus de confiance et d'espoir qu'ils virent arriver le troisième match avec le Rosslyn-Park.

Une partie, comme on sait, se joue entre deux équipes composées chacune de quinze joueurs. La durée est fixée à l'avance, elle est généralement, en France, de quatre-vingts minutes (en deux reprises de quarante minutes chaque), avec un repos de cinq minutes à la mi-temps.

La partie qui nous occupe a duré soixante-dix minutes.

Le gain d'une partie se décide à la majorité des points qui s'obtiennent de la façon suivante, d'après les nouvelles règles adoptées cette année par l'Union des Sports athlétiques :

Quand un joueur réussit à faire toucher le ballon sur ou derrière la ligne de but du camp opposé, il gagne un *essai* pour son camp (trois points). S'il réussit à envoyer le ballon directement du terrain de jeu par dessus la barre transversale du but ennemi, il gagne un *but* pour son camp (deux points si le but est fait à la suite d'un essai, trois points s'il est fait à la suite d'un coup de pied franc, accordé à la suite d'une faute grave de l'adversaire ou d'un arrêt de volée, quatre points s'il est fait à la suite de tout autre coup de pied).

Enfin, un « tenu » derrière la ligne de but donne deux points aux assaillants.

Pour faire respecter les règles du jeu assez compliquées, les deux parties choisissent un arbitre qui a pour mission de siffler, quand une faute est commise et réclamée par l'adversaire. Il peut infliger, suivant les cas, soit une *mêlée*, soit un coup franc.

Le troisième match, Stade-Français contre Rosslyn-Park, s'est joué cette année le lundi de Pâques, date consacrée pour cette rencontre, sur la pelouse de Becon-les-Bruyères. Bien que les précédentes parties n'eussent pas permis de compter sur une victoire de nos représentants, une foule nombreuse, composée en grande partie d'universitaires, était venue assister à ce match qui ne pouvait manquer d'ailleurs d'être intéressant, puisqu'il mettait en présence une bonne équipe anglaise contre la meilleure équipe française; le Stade-Français vient en effet de remporter, pour la deuxième fois, le championnat de France.

L'équipe anglaise était commandée comme dans les matches des deux précédentes, par M. E. Figgis, celle du Stade, par M. Louis Dedet. L'arbitre était M. Hadley, membre de la Société athlétique l'« Internos ».

C'est par un chaud soleil que ce match s'est joué, le sort qui avait favorisé les Anglais leur avait permis de choisir le camp, de manière à avoir le soleil dans le dos. Est-ce cet avantage? Est-ce le désarroi que semblaient montrer au début nos jeunes Français? Les deux peut-être firent que, dès les premiers instants de la partie, les bleu-foncé (le jersey du Stade est bleu avec les initiales S. F. brodées en rouge sur la poitrine), furent refoulés par les rouge et blanc qui jouèrent dans leurs vingt-deux mètres, et marquèrent presque coup sur coup deux essais.

Loin d'être démoralisés par cet échec, les stadistes se reprirent, jouèrent plus serré et parvinrent à dégager leur camp. Ils prennent même l'offensive, et l'un d'eux, M. Dorlet, porte le ballon dans le camp de l'adversaire et marque un essai. Le jeu se continue presque sans interruption dans le camp anglais, des mêlées nombreuses sont formées; les Fran-

çais, malgré leur poids léger, réussissent souvent à les enfoncer, ou bien, par une savante tactique, à les tourner, toutefois la situation ne change pas, et la première reprise se termine, alors que les Anglais ont six points, tandis que les Français n'en ont que trois.

Après cinq minutes de repos réglementaire, le ballon est remis en jeu, les Anglais qui ont cette fois contre eux le soleil et la montée du terrain, sont menacés dans leur camp, mais leur jolie science du dribbling (c'est l'action de pousser devant soi, tout en courant, le ballon sans l'abandonner), et de belles passes leur permettent de s'approcher du camp français et d'y pénétrer, mais là le ballon est saisi et tenu dans les bras d'un Anglais, avant qu'il ait eu le temps de le poser à terre, ce qui empêche l'essai d'être marqué, deux nouveaux points seulement leur sont accordés. Aussitôt après, les Anglais sont repoussés, et les Français portent le ballon dans leur camp et font un essai.

La ligne de but anglaise est, à partir de ce moment, constamment menacée, mais les Français ne parviennent pas à l'atteindre utilement, et il n'y a plus que quelques minutes à jouer lorsqu'ils sont repoussés au milieu du jeu d'où le ballon ne semble plus devoir sortir avant la fin de la partie.

Les Anglais, en effet, sont en avance de deux points, ils ont donc gagné, aussi n'essaient-ils pas de faire davantage, ils se contentent de rester sur la défensive, ils gagnent du temps, multiplient les mêlées, mais tout à coup, au sortir d'une mêlée, le ballon est saisi par les « avants » français qui le passent à un des « trois quarts ». M. Arnaud qui, par une superbe course évitant et repoussant tour à tour ses adversaires, traverse tout le terrain et arrive dans le camp anglais parer le ballon, juste au moment où il était rejoint. Un nouvel essai était ainsi acquis aux Français qui obtiennent neuf points.

Un match de football entre Anglais et Français a Bécon-les-Bruyères. Une passe. (D'après une photographie instantanée.)

C'est la première fois que les Français battent les Anglais dans leur sport national, aussi n'avons-nous point besoin de dire par quel enthousiasme ce résultat a été accueilli.

Faut-il conclure de cette belle victoire, que nous sommes désormais les égaux des Anglais, au football? Non! L'équipe du Rosslyn-Park n'est pas la meilleure équipe d'Angleterre, tandis que celle du Stade est la meilleure de France; nous avons donc encore à travailler, il nous faut cependant remarquer que l'âge moyen des équipiers anglais était vingt-cinq ans, celui des équipiers français à peine vingt; cinq années d'expérience donneraient certainement à nos joueurs les qualités nécessaires pour lutter vigoureusement contre les meilleures équipes anglaises. C'est cet espoir que nous donne le match du 26 mars, il nous a prouvé de plus que le sang-froid, la discipline et l'esprit de décision existaient chez nous, et que ces qualités pouvaient être rapidement développées avec un peu de travail et de persévérance.

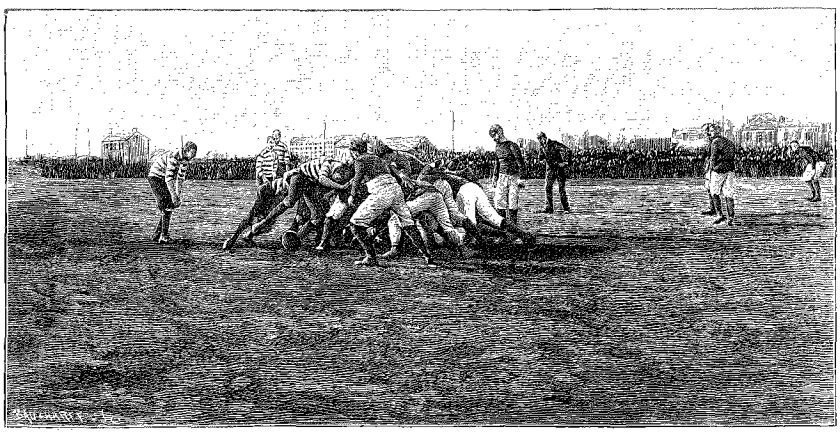

Un match de football entre Anglais et Français a Bécon-les-Bruyères. Une mêlée. (D'après une photographie instantanée.)

Jules Marcadet.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. Best.

LES DIAMANTS NOIRS

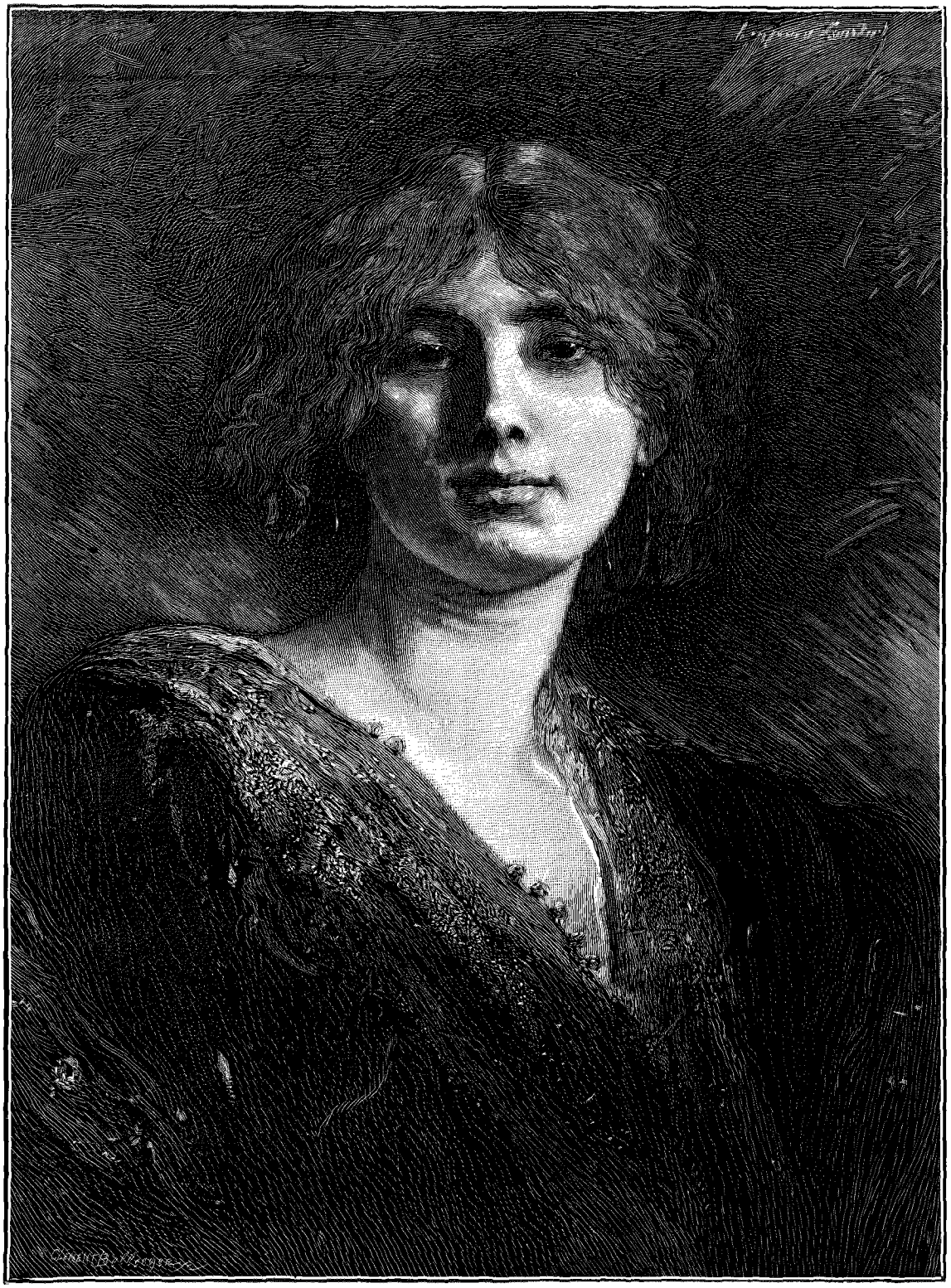

LES DIAMANTS NOIRS. — Peinture de M. Benjamin Constant. — Salon des Champs-Élysées de 1894. Gravé par Clément Bellenger.

Sur un cou délicat et rond de jeune déesse un visage éblouissant de fraîcheur, au teint chaud, légèrement ambré, un charmant visage de jeune fille encadré d'une crêpelure ébouriffée de cheveux bruns et, dans ce frais visage, deux yeux noirs mi-sérieux, mi-rieurs, deux yeux pétillants de grâce mutine, voilà les diamants noirs qu'a transportés M. Benjamin Constant sur la toile, et qu'il a exposés au Salon des Champs-Élysées cette année.

S'il faut en croire la robe de chambre échancrée et sans col, la gandoura moresque où

s'enferment les jolies épaules du modèle, nous aurions un type africain sous les yeux. Aux révélations de cette gandoura vous n'ajouterez, si vous voulez m'en croire, qu'une confiance médiocre. Vous ne verrez dans le costume qu'un accessoire sans portée, dans le modèle qu'une fine Parisienne égarée, pour poser la tête d'expression, dans l'atelier couru d'un grand peintre.

Ce scepticisme, d'ailleurs, n'influera en aucune façon sur votre estime pour l'artiste. Le type, moresque ou non, est exquis, et M. Benjamin Constant l'a traduit avec une virtuosité peu commune, en une composition harmonieuse et nuancée qui lui vaut un succès de franc aloi, et qui accroîtra sa popularité s'il se peut.

Il ne se peut guère, à vrai dire. Tout jeune qu'il est, — il est né en 1845, — M. Benjamin Constant est connu et classé depuis longtemps. Ses débuts ont été précoces et, comme l'aveuglante lumière de ses premiers tableaux, éclatants. C'est le soleil d'Afrique, en effet, qui l'a inspiré tout d'abord. Durant un séjour de deux ans au Maroc, où il avait accompagné, en 1872, notre ministre plénipotentiaire, l'érudit et délicat Charles Tissot, M. Benjamin Constant s'était pris, pour les mœurs quasi-sauvages du pays, pour ses blanches maisons qu'illuminent d'étincelantes clartés, d'une admiration enthousiaste et d'une passion sans bornes.

Il courut d'abord toute la côte, de Tanger à Ceuta, et il rapporta, dès 1873, de lumineuses et fortes impressions. Le public leur fit bon accueil. Il accueillit mieux encore, en 1874, son *Coin de rue* et son *Carrefour à Tanger*. Ses *Prisonniers marocains* lui valurent, en 1875, avec une médaille de 3e classe, les sympathies nettement exprimées de la critique. En 1876, son *Entrée de Mahomet II à Constantinople*, toile énorme où se voient de superbes morceaux, lui faisait décerner une médaille de seconde classe. La *Soif* et le *Harem marocain*, exposés en 1878, accentuèrent encore l'effet produit par les tableaux précédents et le firent nommer chevalier de la Légion d'honneur. Il donna, dans ses *Derniers Rebelles* (1880), une note encore plus vigoureuse et plus forte.

Un *Lendemain de victoire*, en 1882; les *Chérifas*, surtout, en 1884, continuèrent dignement la série des œuvres africaines.

A la suite de cette Exposition de 1884, qui marquait en quelque sorte l'apogée de son talent d'orientaliste, M. Benjamin Constant était fait officier de la Légion d'honneur.

Depuis, il a transformé son talent. Non qu'il ait définitivement renoncé aux sujets marocains. On les lui voit encore aborder de temps à autre. Il donne encore, en 1885, la *Justice du Chérif*, à laquelle on fait fête; mais peu à peu il quitte le plein-soleil et les colorations éclatantes, pour s'adonner à la recherche d'harmonies de plus en plus douces, quoique également nourries.

Dans des intérieurs mystérieux où les ors et les pierreries brillent toujours, mais d'un éclat plus contenu, il évoque les types singuliers et troublants de l'histoire byzantine, les Justinien et les Théodora. En 1888, nouvelle évolution, due à la préoccupation de faire clair. Dans les grandes compositions décoratives qu'il exécute pour la Sorbonne et pour l'Hôtel de Ville, l'artiste charge de tons violents sa palette et ne craint pas d'user des notes crues, mais il reste fidèle, dans le portrait, à ses qualités d'autrefois, et l'on trouve toujours, dans ses productions de cette nature, la même pâte solide et lumineuse, les mêmes colorations tout ensemble harmonieuses et brillantes, chaudes et finement nuancées que dans sa peinture d'autrefois.

THIÉBAUT-SISSON.

LE DRAPEAU DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET LES COULEURS NATIONALES (1)

La célébration du centenaire de l'École polytechnique qui a eu lieu le 11 mars 1894, a été l'occasion d'une série d'articles où l'on a remémoré les fastes de son existence séculaire. On a rappelé, notamment, que Napoléon lui avait donné, ainsi qu'aux autres corps de l'armée française, un drapeau dans l'imposante cérémonie qui eut lieu au Champ-de-Mars, le 3 mars 1804, le lendemain du couronnement.

Voici la description de ce drapeau, d'après un ordre par lequel le général Lacuée, commandant l'École, en confiait la garde au colonel-commandant en second, le 21 germinal an XIII (11 avril 1805).

Ce drapeau est porté sur sa hampe surmontée de l'aigle impériale; il forme un quarré total composé d'un quarré partiel blanc, disposé en lozange et occupant le milieu, bordé de branches de laurier peintes en or, et portant d'un côté écrit en lettres d'or :

L'EMPEREUR DES FRANÇAIS
AUX ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

de l'autre côté, aussi en lettres d'or :

POUR LA PATRIE
LES SCIENCES
ET LA GLOIRE

Deux triangles bleus et deux triangles rouges, placés alternativement aux quatre angles, terminent le quarré total. Ces triangles sont ornés de couronnes de laurier peintes en or (Fig. 1).

(1) Dans les dessins qui accompagnent cet article, le bleu est figuré par des traits horizontaux, le rouge par des traits verticaux et le jaune par des points.

La devise en était due, sauf une légère variante, au maréchal Berthier, alors ministre de la guerre, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante que j'ai retrouvée dans ce qui reste des archives de l'École polytechnique (1).

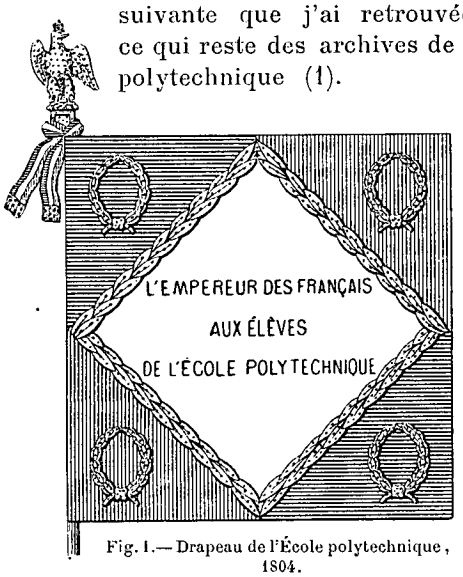

Fig. 1.— Drapeau de l'École polytechnique, 1804.

Paris, le 17 nivôse an XIII.

Le Ministre-Directeur de l'Administration de la Guerre, au général Lacuée, président de la section de la Guerre et gouverneur de l'École polytechnique.

Son Excellence le Ministre de la Guerre m'a écrit, Monsieur, pour m'inviter à faire confectionner le drapeau destiné à l'École polytechnique. Il m'avait engagé précédemment à en faire faire un pour l'École militaire de Fontainebleau. J'ai demandé au Ministre, s'il lui paraissait convenable que l'on mit pour devise, sur ce dernier :

ILS S'INSTRUISENT POUR VAINCRE

En adoptant cette devise, il me proposa, pour l'École Polytechnique, celle-ci :

PATRIE, SCIENCE, GLOIRE

Je vous envoie sa lettre et celle de son secrétaire-général, et vous prie de me donner votre avis à cet égard.

Les drapeaux pour toutes les troupes, excepté les vétérans, portent pour devise :

VALEUR ET DISCIPLINE

et ne sont distingués que par le numéro du corps qui se trouve inscrit au revers. Ne jugerez-vous pas convenable de donner également une même devise à toutes les Écoles, et celle que j'ai proposée vous paraîtrait-elle susceptible d'être adoptée? C'est en quelque sorte le pendant de celle des vétérans :

LE COURAGE NE VIEILLIT PAS

Vous m'obligerez en me répondant le plus promptement possible.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DEJEAN.

La disposition des couleurs demande, pour être comprise, quelques détails sur les variations de notre drapeau tricolore ; ce sont ces détails, encore inconnus de bien des gens, que je crois intéressant de résumer ici, d'après les documents officiels.

Sous l'ancienne monarchie, chaque régiment avait son drapeau, comme chaque famille avait ses armoiries ; il y avait même souvent des drapeaux particuliers pour les bataillons et les escadrons.

Le 13 juillet 1789, la veille de la prise de la Bastille, la commune de Paris avait, de sa propre autorité, créé une milice parisienne.

« Comme il est nécessaire, dit l'article 10 de cet arrêté, que chaque membre qui compose cette milice porte une marque distinctive, *les couleurs de la ville* ont été adoptées par l'assemblée générale. En conséquence, chacun portera la *cocarde bleue et rouge.* »

Quelques jours après, le roi rentrant à Paris, le maire Bailly lui présenta une cocarde aux couleurs de la ville ; le roi la plaça sur la large cocarde blanche de son chapeau dont le bord forma un cercle blanc à l'extérieur.

Ce fut en souvenir de cette circonstance que, sur la proposition de La Fayette, la Commune décida que, le roi ayant pris « les nouvelles couleurs », il fallait y ajouter « l'antique couleur blanche » (1).

Ainsi, dit Quarré de Verneuil (*Les couleurs de la France*, p. 53), fut formée la cocarde tricolore, blanche à l'extérieur, rouge au milieu, bleue au centre. Elle conserva cette disposition sous la République et le premier Empire (2). Son origine est essentiellement parisienne. Cette cocarde devint la cocarde nationale, c'est-à-dire de la Nation, parce que, en langage révolutionnaire, la Nation c'est le peuple « de Paris ».

La 22 octobre 1790, l'Assemblée nationale, décréta le remplacement de la *cravate blanche* des drapeaux de l'armée, par la *cravate aux couleurs nationales*, bleu, rouge et blanc, chaque régiment conservant du reste son drapeau individuel (3).

Le surlendemain, 24 octobre, un autre décret relatif à la marine, portait, à son article premier :

(1) Une partie de ces archives a été remise aux Domaines, quand on a assimilé l'administration de l'École à celle des corps de troupe qui doivent se défaire de leurs papiers au bout d'un certain temps.

(1) De même qu'en Afrique la couleur rouge, en Chine la couleur jaune, dans l'Europe occidentale la couleur blanche a été considérée depuis bien longtemps comme l'emblème du commandement. Les vêtements du Pape sont blancs ; on lit dans les mémoires de Duclercq, de 1461 : « Et puis alloit le roy de France sur uncq cheval blanc, *en signe de seigneur* » ; dans les armées françaises, tout chef de corps avait un drapeau, une cocarde, un insigne blanc quelconque qui était la marque de son commandement. De nos jours cette habitude s'est perpétuée dans la plume blanche des commandants de corps d'armée, dans les brassarts et plumets blancs des officiers attachés à leurs états-majors, et dans l'aigrette blanche des colonels.

(2) Une circulaire du ministre directeur de l'administration de la guerre, en date du 20 février 1811, dit : « Il ne sera rien changé à la matière, à la forme ni aux dimensions des cocardes qui sont en usage : le bleu doit être placé au centre, le rouge ensuite et le blanc à la circonférence ».

(3) Cette substitution de cravate fut décrétée sur une proposition de M. de Praslin, motivée par ce fait que des officiers généraux, entre autres le vicomte de Mirabeau, colonel du régiment de Touraine, avaient jugé à propos d'emporter les *cravates ou écharpes blanches des drapeaux*, et que ces écharpes blanches étaient *devenues les enseignes des corps formés par les émigrés.*

4 Le pavillon de beaupré sera composé de trois bandes égales et posées verticalement : celle des bandes le plus près du pavillon sera rouge, celle du milieu blanche (Fig. 2).

Le décret du 30 juin 1791, proposé par M. de Menou, conserva encore aux régiments d'infanterie leurs drapeaux individuels anciens, mais

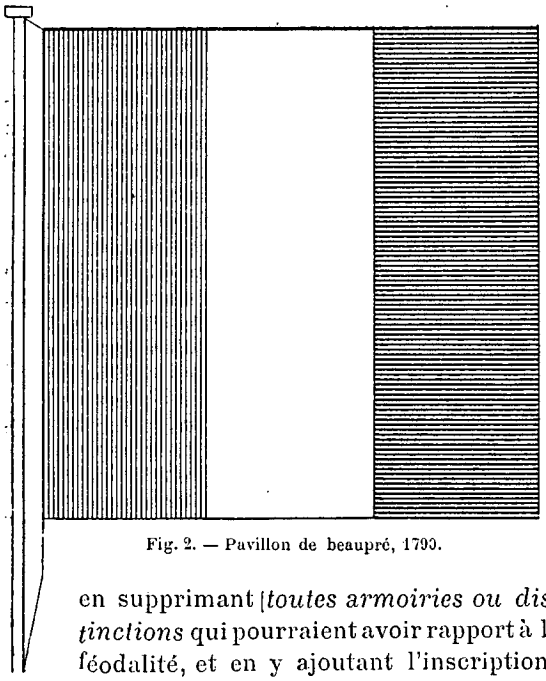

Fig. 2. — Pavillon de beaupré, 1790.

en supprimant *toutes armoiries ou distinctions* qui pourraient avoir rapport à la féodalité, et en y ajoutant l'inscription :

DISCIPLINE, OBÉISSANCE A LA LOI

Au revers était le numéro du régiment ; la cravate était aux couleurs nationales.

De plus, le *drapeau-colonel* c'est-à-dire le drapeau de *la compagnie* dite *colnelleo* qui, dans cha-

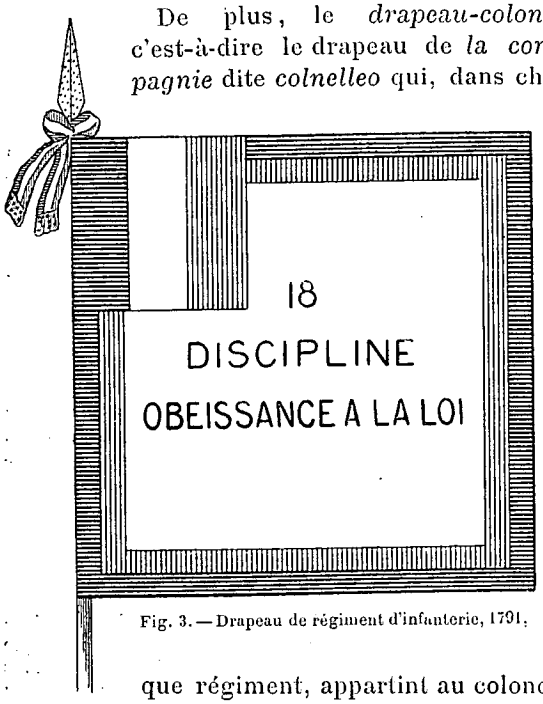

Fig. 3. — Drapeau de régiment d'infanterie, 1791.

que régiment, appartint au colonel-général de l'infanterie jusqu'à l'abolition de cette charge par édit du 28 juillet 1661, et avait conservé le privilège d'un drapeau spécial *blanc*; comme signe de l'autorité supérieure, ce drapeau, dis-je, fut remplacé par un drapeau aux trois couleurs dont les dispositions devaient être ultérieurement déterminées par le comité militaire.

En effet, le 29 septembre de cette même année 1791, l'Assemblée rendait, sur la proposition d'Alexandre de Beauharnais, un décret portant que le premier drapeau de chaque régiment (fig.3) devait être *blanc*, bordé de bleu

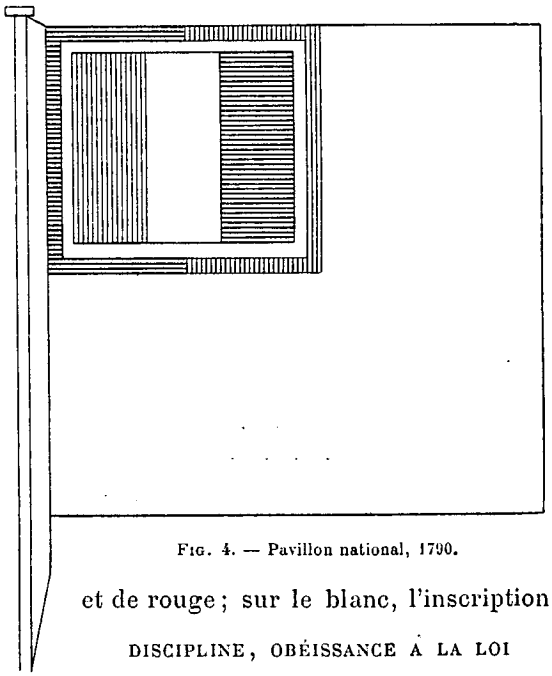

Fig. 4. — Pavillon national, 1790.

et de rouge ; sur le blanc, l'inscription :

DISCIPLINE, OBÉISSANCE A LA LOI

et le numéro du régiment, et, dans le quartier le plus élevé du côté de la hampe, les trois couleurs disposées verticalement.

Cette d sposition était analogue à celle employée depuis 1790 dans la marine (fig. 4).

Quelques mois plus tard, la loi du

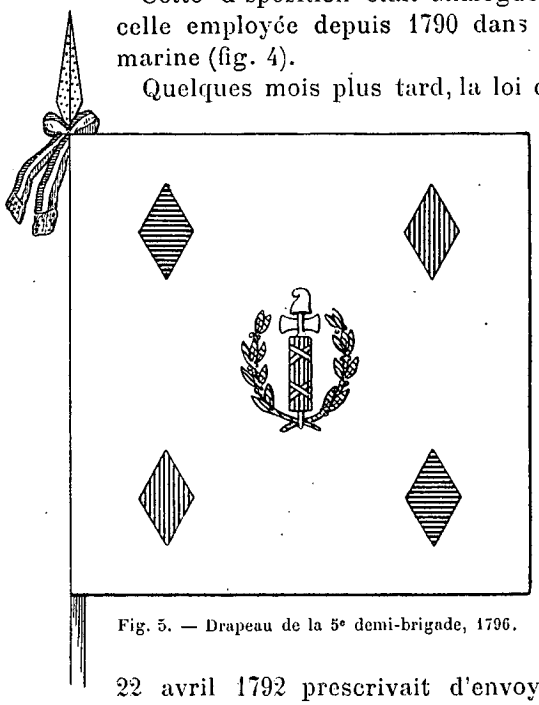

Fig. 5. — Drapeau de la 5e demi-brigade, 1796.

22 avril 1792 prescrivait d'envoyer tous les anciens drapeaux ou étendards de l'armée à Paris, où ils seraient brûlés, et de les remplacer par des *insignes aux trois couleurs*.

Ce remplacement s'effectua, non sans difficultés ; car beaucoup de corps, comme nos régiments lors de la capitulation de Metz,

se refusèrent à livrer leurs drapeaux préférant les détruire eux-mêmes ; ils en adoptèrent de *nouveaux aux trois couleurs, mais avec les dispositions les plus variées* rappelant d'ordinaire celles sous les-

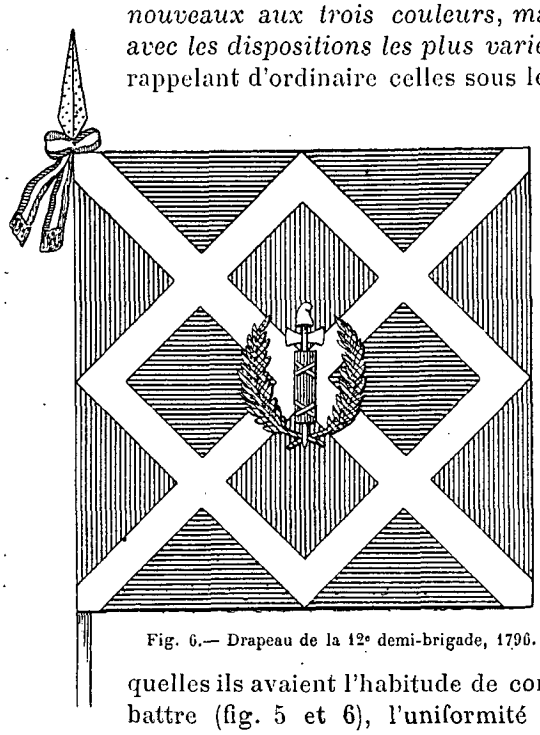

Fig. 6.— Drapeau de la 12e demi-brigade, 1796.

quelles ils avaient l'habitude de combattre (fig. 5 et 6), l'uniformité ne s'étant établie que pour le drapeau-colonel qui devint le drapeau du bataillon du centre lorsque la trans-

Fig. 7.— Drapeau du centre dans les demi-brigades, 1794.

formation des anciens régiments en demi-brigades se fut effectuée à la suite du décret du 28 janvier 1794 (fig. 7.)

(*A suivre*) ALBERT DE ROCHAS.

SA MAJESTÉ LA ROSE

Mai et juin peuvent être appelés les mois des roses. C'est à cette époque, en effet, que s'épanouit dans toute sa gloire cette fleur si triomphante qu'elle a été proclamée Reine et il n'est venu à aucun révolutionnaire horticulteur, débaptiseur de rues ou iconoclaste, la pensée de vouloir la détrôner.

De par son charme incomparable, sa beauté hors pair, elle a vaincu ; toujours elle sera l'orgueil des jardins les plus luxueux, comme aussi la parure native des chaumières auxquelles, en sa radieuse floraison, elle donne des lueurs d'aurore.

Il n'est point de jardinet, à la campagne, qui n'ait sur une treille ou en lisière d'un plant de choux un de ces buissons éclatants dont la tonalité sanguine ou de pourpre éteinte réjouit les yeux, tandis que le parfum porté par la brise affecte délicieusement l'odorat.

Le paysan qui d'ordinaire suppute si minutieusement ce que rapporte un pouce de terrain ensemencé utilement, fait toujours largesse d'un mètre de terre au rosier que le père ou le grand-père ont planté, lequel demeure victorieux au milieu de toutes les transformations de l'arpent en culture. La rose est le seul luxe qu'il se permette ; n'y a-t-il pas dans ce fait, la consécration de la puissance dominatrice de cette *Venus Victrix* des jardins ?

Cette fleur est la plus complète : elle caresse le regard par sa forme et sa couleur ; le toucher, par le velouté et la fraîcheur de sa peau ; les sens, par son odeur exquise incomparable ; pour me servir d'un mot nouveau, trop employé peut-être, mais tout à fait en situation, ne semble-t-elle pas être la fleur suggestive par excellence ?

La plus petite chaumière a son rosier qui, comme une vignette, grimpe le long d'un mur en torchis, et encadre gracieusement l'huis : enluminure se ravivant chaque année sur une feuille de parchemin jauni.

Dans nos belles campagnes normandes, la rose flambe partout ! En des temps encore peu éloignés, il n'était petite ménagère qui, au moment de partir pour la messe, alors que la cloche de l'église tintait ses derniers coups, n'allât cueillir au rosier une de ses fleurs qu'elle piquait dans son corsage : cette coquetterie était loin d'être sans grâce. Les garçons de leur côté, avant de partir pour la fête, faisaient pareillement : chacun prenait une rose qu'il tenait à la main, ou même à la bouche. En ces époques moins raffinées que la nôtre, la jaquette absente n'offrait pas la ressource d'un revers à boutonnière ; on conservait la blouse de toile bleue brillante à collet brodé. Ces coutumes affirmaient la supériorité de la rose en la consacrant fleur des jours fériés.

Revenons à la rose elle-même.

En tous ces humbles jardins où elle rayonne, ce serait en vain qu'on rechercherait les espèces et variétés qui, depuis une vingtaine d'années, font la fortune des horticulteurs.

Ici, c'est la rose à cent feuilles, la rose de Provins, la rose du Roi, la rose moussue ou la rose blanche admirablement roselée, irrévérencieusement appelée Cuisse de Nymphe, le

Souvenir de la Malmaison, la Reine et parfois la Gloire de Dijon. Toutes ces espèces primitives, à part cette dernière répandue à profusion depuis trente ans, dont sont sorties tant d'autres variétés, voisinent gaiement et ne seraient démodées nulle part. La rose à cent feuilles est le type le plus parfait pour le parfum, la forme et la couleur; parmi ces espèces récentes, auxquelles nous faisons allusion, quelques-unes seulement ont conservé cette odeur suave, unique qui, est l'odeur prototype.

On ne connaissait, en 1535, que quatre espèces de roses. La Quintinie, jardinier de Louis XIV, éleva ce nombre à quatorze. En 1820, Alphonse de Candole en énumérait cent quarante-six espèces. Nous en posséderions deux cent cinquante à l'époque actuelle, et ces deux cent cinquante espèces comprendraient six mille variétés.

Les tentatives se multiplient, il n'est point d'année où de nouveaux sujets ne soient présentés à l'admiration des amateurs. La floriculture du rosier a pris dans le Midi une extension considérable. Dans certaines parties du département des Alpes-Maritimes où on en cultive spécialement les fleurs, celles-ci rapportent jusqu'à 10,000 et 12,000 francs par an. C'est principalement en hiver que l'industrie horticole est en pleine prospérité. En Provence, on emploie approximativement 500,000 kilogrammes de roses par an d'une valeur de 500,000 francs. On cite à Rochester, en Angleterre, un horticulteur qui possède quatre-vingt mille plants de roses et un nombre infini de variétés.

Vainement cependant on a tenté d'obtenir la rose bleue, tous les essais par semis sont demeurés sans succès.

Un floriculteur de Saint-Louis, aux États-Unis, déclarait dernièrement, dans une conférence publique, que la rose bleue était d'une création impossible. Les arguments qu'il invoque à l'appui de sa thèse sont les suivants : les trois couleurs : rouge, bleu et jaune ne se se rencontrent jamais toutes les trois ensemble dans la même espèce de fleur. Ainsi, il y a des roses jaunes et des roses rouges, jamais de bleues; des verveines rouges et bleues, mais pas de jaunes. Des fleurs jaunes et bleues appartenant à la famille des violettes, telles que les pensées, mais jamais de rouges. On voit des glayeuls rouges et jaunes, jamais non plus de bleus. La nature a des secrets que les explications humaines plus ou moins savantes ne sauraient pénétrer.

Quelle qu'elle soit, blanche, rose ou pourpre, cette fleur, de par son charme indéniable, a passionné et passionne les plus petits comme les plus grands, pour l'éblouissement des yeux.

Cependant, il faut bien en convenir, parmi ces variétés, il en est qui se ressemblent tellement, que, pour beaucoup, les distinctions que l'on a établies entre elles sont chimériques. Pour notre part, nous faisons des réserves sur bon nombre de ces espèces présentées comme types, lesquelles parfois ne sont que des variétés accidentelles. Il ne faut pas trop s'en rapporter aux noms qui les décorent. Le rosier est devenu une ambition de famille, le motif d'une dédicace courtoise à une femme, à un ami ou à un puissant du jour, suivant le tempérament du possesseur. Cette petite maladie ne fait nullement tort à la rose, seulement elle jette une confusion dans les esprits et des inquiétudes parmi les collectionneurs modestes impuissants à se procurer toutes ces nouvelles créations.

Un amateur qui présenterait cent cinquante espèces de roses bien délimitées, offrirait, à l'époque de la floraison, une des plus belles expositions qui soient. Dans ce nombre restreint, si on le rapproche du chiffre fantastique puisé dans les catalogues, j'en prends le chiffre de cent affecté aux types parfaitement originaux et celui de cinquante pour les nuances et demi-nuances.

Voici, pour les curieux de l'auguste fleur, quelques noms des principales roses résumant, selon nous, la gamme radieuse de cette étonnante merveille de la création.

Commençons par les plus anciennes, celles qui ont servi de type aux trouvailles des horticulteurs; desquelles sont nées toutes les espèces.

Rose a cent feuilles. — Principe de toutes les roses obtenues depuis : prototype par excellence de cette belle fleur, symbole de la beauté, de la grâce, de la fraîcheur, de la tendresse, et de laquelle émane un parfum sans rival.

Très pleine, imbriquée, du charme le plus pénétrant; remarquable par sa forme arrondie, modèle de la perfection, fleurit abondamment, mais ne remonte point.

La Reine. — Charnue, superbe en bouton rose teinté de carmin à l'extérieur, plus vif au centre; feuillage gros vert, vient bien en pied franc. Comme elle présente ses fleurons en bouquet, la fleur centrale seule s'épanouit complètement, très vigoureuse.

La mousseuse. — Rose connue depuis plus d'un siècle en Normandie et sur le littoral de la Manche, exquise dans ses boutons sertis d'agrafes couvertes de duvet parfumé qui s'attache aux doigts; cette mousse garnissant son calice lui donne un cachet unique, parfum suave.

Cuisse de Nymphe. — Rose blanche carnée, autrefois très commune dans tous les jardins, se multipliant par drageons; feuillage vert sombre, très rustique.

Souvenir de la Malmaison. — S'épanouit en tout temps, idéale en bouton alors que les premiers pétales se replient comme les lèvres d'un calice, craint la pluie qui l'empêche de s'ouvrir, la décompose avant l'entière floraison; plus belle en franc de pied que sur églantier.

La rose de Provins. — Rouge-violacé, très parfumée. La fleur est employée en médecine et en parfumerie; rustique, fleurs en corymbe.

Rose de Damas. — Rapportée de la ville de Damas en 1375, se rapproche de la rose à cent feuilles pour la beauté et par l'intensité de son parfum.

Rose Pompon. — Aimable petite rose d'agréable effet.

Pimprenelle. — Minuscule fleur courte, blanche : l'arbrisseau avec son feuillage terne forme un bouquet élégant.

La rose du Bengale. — Transition entre la rose des haies et les thé triomphants obtenus depuis, parfum frais, floraison abondante persistante jusqu'au déclin de l'année.

Telles sont les espèces primordiales dont les fleurs butinées par les oiseaux, le pollen des anthères jeté aux quatre vents, les semis, les boutures, ont donné naissance aux nombreuses variétés devenues l'orgueil des rosiéristes et aussi de ceux qui les possèdent.

La nature est à elle seule plus riche que les rajahs de l'Inde réunis, la rose est sa prodigalité.

(*A suivre*). Charles Diguet.

LE DOCTEUR LAILLER

(Suite et fin. — Voir page 146.)

Ce qu'il fut à la fois comme clinicien et comme maître, les discours nécrologiques de ses confrères et de ses disciples le disent éloquemment: que serait-ce donc si ses malades avaient pu écrire! Sa sollicitude pour eux ne se bornait pas à leur corps et à leurs souffrances physiques, elle s'étendait jusqu'aux besoins de leur intelligence. Saint-Louis ne ressemble pas aux autres hôpitaux; ses pauvres clients ont quelque chose de particulier; ils peuvent être très gravement malades et se bien porter; ils peuvent être atteints de maux presque incurables, et cependant, aller, venir, parler, marcher, dormir. De là, pour eux, un genre de souffrance qu'on ne connaît pas ailleurs, l'ennui. La longueur des jours pèse sur eux comme un fardeau insupportable, car ce fardeau c'est l'oisiveté. Touché de leur peine, Lailler fonda pour eux, une petite bibliothèque. Certes la chambre qui contient les livres est bien modeste, les rayons ne sont pas tout à fait garnis, mais les malades y trouvent encore une distraction, un soulagement, et le ministère de l'Instruction publique, y a envoyé, en souvenir de Lailler, des livres de voyages illustrés et des romans irréprochables, qui contribueront à continuer l'œuvre de notre ami.

Son infatigable amour pour le bien s'étendit des pauvres clients de l'hôpital à l'hôpital même, à la maison. Elle devint pour lui une sorte de Patrie. Il s'attacha à l'enrichir, à l'embellir, à la doter, et deux créations importantes y perpétuent son souvenir.

D'abord le musée Dermatologique. Cette collection fait aujourd'hui l'honneur de l'hôpital Saint-Louis et l'admiration de tout le monde savant. Des médecins non seulement français, mais étrangers, y viennent travailler des divers pays de l'Europe. Toutes les grandes capitales ont voulu faire des musées pareils, mais le plus riche contient à peine trois cents pièces, le musée de l'hôpital Saint-Louis en renferme trois mille! Trois mille pièces, exécutées en une matière plus durable et plus légère que la cire, et représentant, grandeur nature, les principales affections de la peau, dans toutes leurs variétés, non seulement de forme, mais de couleur. Eh! bien, c'est Lailler qui a conçu, dirigé, fait exécuter, sous ses yeux, sous sa dictée, pour ainsi dire, avec l'aide d'un jeune sculpteur plein de talent, M. Baretta, cette œuvre absolument nouvelle, et éminemment utile. Peu de médecins, ont rendu un pareil service à la science. Nul ne le sait, sauf quelques médecins de Saint-Louis. Son nom ne figure même pas sur la porte d'entrée, tant il a pris soin de s'effacer toujours, de se dissimuler toujours! Un chirurgien éminent, le docteur Chassagnac, disait spirituellement : « Ce Lailler est insupportable! Personne ne fait plus de trouvailles que lui, et il n'en profite jamais. Il n'a pas voulu publier ses travaux en volume, il n'a pas voulu se présenter à l'Académie de médecine... toujours la terreur de se mettre en avant! Il a la rage de l'anonymat. » Sa seconde fondation est une école pour les petits teigneux.

Les enfants ont toujours particulièrement touché Lailler. On m'a conté que, dans le village de Champeaux où il passait ses vacances, ayant vu les petits écoliers de l'école primaire affronter et subir toutes les rigueurs de l'hiver, pour aller à pied, chercher leurs leçons à quatre kilomètres, il créa et organisa à ses frais un omnibus pour les y transporter. Eh bien, les pauvres petits teigneux le touchaient encore davantage, car ils sont plus malheureux. Ce sont des déshérités, des pestiférés. Les écoles leur sont impitoyablement fermées. L'hôpital est leur seul refuge, et ce refuge est une prison. Ils peuvent errer sans doute à travers les cours, mais ils ne peuvent ni continuer leurs études, ni rien apprendre, et cela souvent pendant plus de deux années. L'infatigable compassion de Lailler avisa alors dans un coin d'une des cours de Saint-Louis, un hangar abandonné et délabré; il s'en empara. Il le transforma en école, il y organisa des leçons, voire des conférences; il me fit promettre un jour de parler pour ses petits teigneux. Quelle eût donc été sa joie, s'il eût pu prévoir ce qui arrive! Son pauvre hangar va se métamorphoser en un magnifique établissement; une école qui contiendra tous les éléments d'instruction, et qui coûtera plusieurs cent mille francs, va s'élever sur la place de ses murailles délabrées. Pour le coup, comme il n'est plus là pour s'y opposer,

on l'appellera l'École Lailler, et on placera dans la salle principale, pour y présider, le buste du premier fondateur, exécuté par un de nos jeunes sculpteurs les plus distingués, M. Hannaux. Ah! que le bien est une belle chose! On sème un grain de blé, et on récolte une moisson. Lailler a fait plus encore pour son hôpital. Il a exposé sa vie pour le défendre.

En 1870, Lailler resta à Paris, à partir de l'investissement, jusqu'après la Commune pour rester à son hôpital, mais sa femme, qu'il avait envoyée à Deauville pendant le siège, refusa de le quitter pendant la Commune. La première séparation lui avait été trop dure, elle ne se sentait pas de force à en supporter une seconde. Les voilà donc installés tous les quatre, lui, elle et leurs deux enfants, dans son appartement de la rue Caumartin. Chaque matin, il partait pour Saint-Louis, à l'heure réglementaire et souvent le service médical retombait presque tout entier sur lui, le personnel étant dispersé de tous côtés. Au bout de deux mois, un dimanche, à la fin de mai, il s'apprête à aller à son devoir; impossible de sortir. Les troupes de Versailles avaient commencé le mouvement offensif. La guerre avait éclaté de tous côtés. Les obus et les balles pleuvaient dans la rue Caumartin et avec un tel bruit de crépitation que Lailler avait peine à entendre une lecture que lui faisait sa femme.

Le mercredi, la rue Caumartin redevient libre, le lieu du combat s'était déplacé, Lailler part, en disant aux siens : « Ne m'attendez pas ce soir, ni les jours suivants, je m'enferme à Saint-Louis jusqu'à la fin de la bataille. » Plus de nouvelles jusqu'au dimanche. Qu'était-il devenu? Ils n'en savaient rien. Voici ce qu'il était devenu. Le vendredi, les insurgés se présentent à la porte de l'hôpital, et en réclament l'entrée pour y établir une batterie. Lailler la leur refuse nettement, les réclamations tournant à la menace, il leur dit avec autant d'esprit que de fermeté : « Votre cause est perdue ; les troupes « de Versailles avancent à grands pas dans Paris; « si elles vous trouvent installés ici, si vous en « faites un poste de combat, on tirera sur l'hô- « pital, et mes malades, qui sont des hommes du « peuple, comme vous, seront en danger. Vous « n'entrerez pas. » Ils s'éloignèrent.

Deux jours plus tard, arrive à la tête de sa troupe, un jeune lieutenant enfiévré par la lutte et le triomphe. Il déclare que Saint-Louis est un refuge de communards, et qu'il y installe ses batteries. Lailler répond froidement qu'il ne sait de quel parti sont ses malades, mais que ce sont *des malades, ses malades*, qu'à ce titre il répond d'eux, et que personne n'entrera. L'officier s'emporte, et l'on m'a assuré, à Saint-Louis, que, sans l'intervention d'un officier supérieur qui coupa court à ces violences, Lailler eût probalement été traité comme un insurgé.

Un dernier fait où se rencontrent réunis les deux traits distinctifs du caractère de Lailler.

Certes, si quelqu'un avait bien gagné sa croix, c'était lui. Il cessa pourtant de la porter et, définitivement, pendant le siège de Paris. Pourquoi? Par principe. Plus Lailler avança dans la vie, plus s'accentuèrent ses idées démocratiques et républicaines, plus il devint l'*austère* Lailler. Toute distinction lui semblait une atteinte à l'égalité, il quitta sa croix parce que c'était la croix, c'est-à-dire un signe honorifique. Il la remit cependant deux fois, pour le mariage de sa fille, et pour le mariage de son fils. Il pensa que ce jour-là sa femme et ses enfants seraient heureux de revoir ce ruban à sa boutonnière, et son austérité fléchit devant sa tendresse. Toujours ce mélange d'affectuosité et de rigorisme!

Les anciens avaient deux expressions pour définir l'Homme : *Homo* et *Vir*. *Homo* ce que nous avons d'humain. *Vir* ce que nous avons de viril. On peut dire de Lailler que personne ne fut plus que lui *Vir* et *Homo*.

E. Legouvé.
De l'Académie française.

FONTAINEBLEAU

SOUS LE PREMIER EMPIRE

Depuis le début de sa carrière M. Adrien Moreau garde une grande fidélité aux tableaux d'histoire. Pour plusieurs raisons il se complait dans les spectacles du passé, mais en y faisant une sélection d'accord avec ses goûts. Ne lui demandez pas de vous dépeindre les aspects tragiques. Il se refuse à vous conduire sur les champs de bataille, à vous rendre témoin des catastrophes, ou même à vous présenter des foules mêlées à un événement politique.

Ses tendances l'entraînent vers les épisodes intimes, vers les sereines compositions où se révèle un trait de mœurs, un fait curieux. Peut-être aussi obéit-il à une certaine affection pour les couleurs claires et riantes, pour la fantaisie des costumes, qui offrent à son pinceau autant qu'à son crayon des ressources variées. Le soin qu'il apporte à ses colorations et au modelé est, sur ce point, riche en révélations. Il ne saurait s'appliquer à aucun débraillé héroïque ou vulgaire. La correction de ses personnages fait partie de son esthétique; et ils ne se présentent à nous que galamment harnachés.

Depuis sa *Kermesse au moyen âge* exposée au Salon de 1876, et qui fut récompensée d'une médaille de deuxième classe, vous receviez de lui cette impression. *Une Représentation de Mirame chez le cardinal de Richelieu* transportait sa peinture dans le milieu où elle se développe avec le plus de goût et le plus d'aisance. Les *Seigneurs courant la bague* précédèrent de trois ans le Salon de 1886 où parut ce tableau qui est dans tous les souvenirs, la

Duchesse de Longueville au château de Dieppe. La belle frondeuse est venue chercher un appui chez les marins dieppois, et elle s'efforce de soulever la population contre le roi. C'était une fête pour le pinceau de M. Moreau, cette réunion de costumes à panaches, une fête aussi, le souvenir joyeux de cette guerre où l'on se battait surtout à coups de chansons.

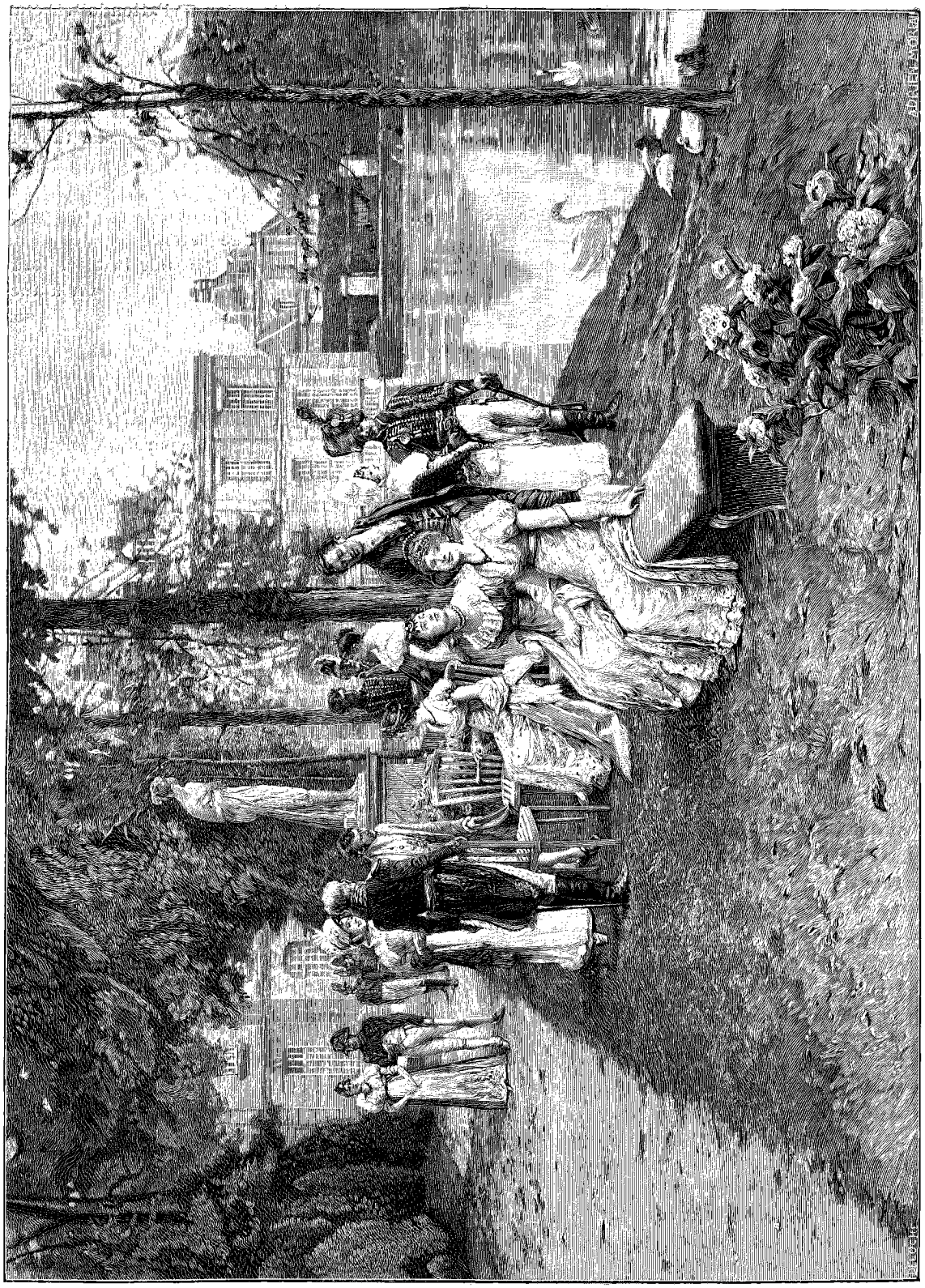

FONTAINEBLEAU SOUS LE PREMIER EMPIRE. — Peinture de M. Adrien Moreau. — Salon du Champ-de-Mars de 1894. — Gravé par Deloche.

La *Mascarade au dix-septième siècle* et son *Tabarin* procèdent de la même inspiration. Pouvait-il, à une heure où le Premier Empire est si fort à la mode chez nous, s'abstenir de nous présenter un Napoléon? Cela lui était d'autant moins permis que la partie de l'histoire qu'il s'approprie volontiers est celle qui nous est révélée par les mémoires. En réalité par le ton et l'allure de ses personnages comme par le choix de ses sujets et le cadre de ses

scènes, M. Adrien Moreau est plutôt un peintre de mémoires qu'un peintre d'histoire.

La dénomination n'existe pas, mais la catégorie des artistes à qui elle peut s'appliquer est nombreuse, bien vivante, et fort intéressante. Pourvus d'un tempérament spécial, ils fouillent avec passion dans le passé, en remuent les souvenirs, les meubles, les miniatures et les étoffes qui en rapportent la notion de l'intimité, ces étoffes aux parfums et aux couleurs presque disparus, ténus comme d'insaisissables reflets. Il semble qu'elles sont encore imprégnées de l'atmosphère du temps, de grâces surannées, et que par là même elles possèdent une spéciale puissance d'évocation.

Rapprochez le tableau que nous reproduisons des mémoires de Mme de Rémusat, vous constaterez l'identité d'impression entre les deux œuvres. M. Adrien Moreau a voulu cependant nous présenter des types bien plus que des personnages. Dans ce but il s'est tenu à l'écart du seul fait d'histoire qui ait illustré le Fontainebleau de cette époque, la captivité de Pie VII. L'heure choisie est l'après-midi. Dans le parc ensoleillé, voici Napoléon en habit vert donnant le bras à une dame de sa cour, puis d'autres grandes dames, de celles qui disaient : C'est nous qui *sont* les duchesses, et qui se coiffaient à la grecque on n'a jamais su pourquoi.

Tout est paisible là-dedans, si paisible que les officiers superbement costumés qui contemplent le bassin attendent peut-être que les carpes viennent, si peu que ce soit, interrompre la monotonie du séjour à Fontainebleau. Ce calme profond plane sur le tableau; et les notes de couleurs vives qui le composent ne modifient pas l'impression silencieuse qui vous vient de la toile...

A côté de ces œuvres, M. Adrien Moreau s'est souvent inspiré de la nature et de la vie des champs. Les scènes paysannes produites par son pinceau sont aussi nombreuses que les autres. La mer l'a parfois tenté; et toujours il a poursuivi avec une préoccupation évidente l'étude des types d'humanité, aussi bien dans la campagne actuelle que dans l'aristocratie de l'histoire. Au Salon de 1892, signalé pour lui par la décoration de la Légion d'honneur, il exposait une *Baignade* et un *Tambour de village*. L'an dernier il nous présentait un *Abreuvoir* et une *Fête-Dieu* qui revenait par un chemin différent à sa première source d'inspiration.

Cette année son envoi au Salon du Champ-de-Mars comprend, par le fait de *Fontainebleau sous le Premier Empire*, de plusieurs tableaux de genre et paysages, un ensemble d'œuvres où son talent distingué se montre sous ses différents aspects, mais toujours aussi épris de vérité que d'une élégante exécution et d'une riante sérénité.

J. Le Fustec.

SILHOUETTES

TROP VITE

Elle vint au monde, un soir de janvier, de l'an de grâce 1848, au moment du dîner, et quinze jours plus tôt qu'on ne l'attendait. C'était commencer sa vie en dérangeant celle des autres, par trop de précipitation. Pensez si l'on dîna ce soir-là dans l'arrière-boutique du commerçant! La ménagère laissant ses casseroles sur le feu et relevant un coin de son tablier, courut chercher le docteur; une jeune nièce, élevée comme fille aînée, dut ce soir-là servir de mère à la petite Benoîte, âgée de deux ans, et première-née du jeune ménage. Quant au pauvre mari il perdit tout à fait la tête, lorsqu'il reçut dans ses bras le bébé criant à tue-tête. La garde, bonne femme du pays, son bonnet à longs tuyaux sur le coin de l'oreille, ses mèches grises au vent, arriva lorsque tout était fini. Paisiblement elle s'assit entre le lit de la mère et le berceau du poupon. Que vouliez-vous qu'elle fît? Disons entre parenthèse qu'elle avait achevé son souper, ce dont les autres acteurs de ce drame intime se passèrent ce soir-là.

Bien vite on se débarrassa de ce petit être qui avait pris possession de la vie à la façon d'un tourbillon. On la mit en nourrice. Quelles étaient les qualités du lait de la paysanne, on ne le sut jamais. Peu importait en ce temps-là. L'enfant rentra à la maison paternelle turbulente et nerveuse, c'est-à-dire qu'elle pleurait aussi facilement qu'elle riait, et *vice versa*. Mais pourtant elle prenait la vie plus souvent du mauvais côté que du bon, influence fâcheuse du mois de janvier, tous les almanachs l'affirment. Que n'avait-elle attendu encore quinze jours! Elle avait débuté par une erreur; elle en commit bien d'autres par ses mouvements spontanés. Un jour on la retrouva couchée la tête au pied de son berceau; un peu plus tard elle grimpait sur les comptoirs de la boutique paternelle, quitte à en dégringoler la tête la première, avec force bosses au front dont quelques-unes demeurèrent. Imaginative, elle l'était, avec un peu de l'audace du garçon. Cependant, en elle, la sensitive reprenait toujours le dessus et dès qu'elle croyait avoir mal fait, ou avoir affligé quelqu'un, vite elle fondait en larmes, vraies rosées de printemps. « Qu'as-tu? lui disait-on— Rien, » répondait-elle invariablement. Et chacun de rire dans la famille et de la traiter de sotte. Pauvre enfant! ce fut ainsi qu'elle fit l'apprentissage de la vie.

Aller vite au but, fut toujours un besoin de sa nature. Et depuis ce jour fameux où bébé encore on l'avait trouvée les pieds sur l'oreiller, — signe certain qu'elle prenait possession de la vie à l'envers — elle courut à pas précipités au-devant de l'avenir, en travaillant, pensant ou rêvant dix fois plus que les autres.

Toujours est-il qu'elle resta ce qu'elle s'était annoncée : sensible jusqu'à l'exagération, bonne jusqu'au dévouement et prime-sautière avant tout. Penser et agir ne furent jamais qu'un pour elle.

Après avoir vite dépensé ses forces et sa jeunesse dans l'enseignement, semé son cœur tout le long de sa route, pour soutenir, consoler, aimer, elle se réveilla un beau matin âgée de quarante ans depuis la veille, et vieille d'usure, les cheveux blancs, les traits fanés ; mais encore trop vive pour se reposer, elle ramassa une plume et se mit à écrire ses longs rêves. Puis, un beau matin de printemps, une grande fatigue la cloua dans son lit. Le docteur appelé en toute hâte, secoua la tête. Le lendemain elle sortait de la vie, comme elle y était entrée, trop vite.

DECOUCY.

LA VIE A BORD

Suite. — Voyez page 68.

II

C'est la sonnerie de la breloque qui interrompt les travaux de fourbissage ; il est huit heures, un coup de sifflet du maître, un bref commandement et les hommes descendent dans la batterie, pour prendre la tenue du jour ; c'est le moment où ils retrouvent leur caractère essentiellement militaire.

Remontés sur le pont avec la tenue prescrite, et après avoir donné autant de soin que possible à leur toilette, ils attendent la sonnerie des clairons et tambours rangés au pied du grand mât et les appelant à l'inspection. L'équipage s'aligne de chaque côté du pont, par moitié. On fait l'appel, puis l'aumônier, quand il y en a un à bord, ce qui n'a lieu que sur les bâtiments amiraux, fait la prière. A son défaut, un homme désigné la récite et tous les hommes écoutent chapeau bas. La prière terminée, les officiers de compagnie examinent minutieusement les hommes, font les observations que nécessite leur tenue, complimentent ceux d'entre eux qui le méritent. Cette inspection (fig. 6) n'est pas toujours la même, le dimanch eelle a plus de solennité, elle a lieu en armes. Parfois elle rassemble spécialement la compagnie de débarquement et fait armer les petits canons qui accompagnent les descentes à terre, d'autres fois encore, elle consiste dans l'armement de toutes les embarcations du bord qui défilent sous les yeux des officiers.

Mais le temps a passé bien vite, l'inspection est à peine terminée, que l'officier de quart commande les rations pour le dîner qui a lieu à dix heures. Grande affaire que le dîner pour ces hommes jeunes et forts qui mènent une vie active au grand air de la mer. Dès le coup de sifflet donné, tous se précipitent dans la batterie avec un tapage infernal, c'est la bousculade pour prendre place, ce sont les tables et les bancs qu'on dispose.

Bien entendu, la première préoccupation de tout matelot se disposant à manger, c'est d'ingurgiter le quart de vin distribué à chaque homme ; un malheur est si vite arrivé, un coup de roulis malencontreux aurait tôt renversé le bidon sacré qui contient le rouge liquide ; et ce vin, dont la bonne qualité n'est pas toujours bien certaine, n'en est pas moins un réconfortant nécessaire indispensable. Le repas ne traîne pas ; bien que sa durée réglementaire soit d'une heure, au bout d'une demi-heure, trois quarts d'heure au plus, les hommes ont quitté la batterie et sont remontés sur le pont ; ils vont profiter de leurs quelques instants de liberté pour se réunir, à l'avant, causer, fumer. On sait que pour écarter autant que possible toutes les chances d'incendie, le seul endroit où il soit permis de fumer est l'avant ; et, comme il est interdit aux hommes d'avoir des allumettes, on entretient sur le pont une mèche faite de cordage, spécialement tressé, et qui reste continuellement en ignition : c'est à cette mèche que l'équipage va allumer pipes et cigarettes. A bord des bâtiments, non peut-être par raison d'hygiène, comme dans les omnibus et tramways de Paris, mais par pure raison de propreté, qu'on me pardonne ce détail, il est défendu de cracher sur le pont, et un matelot en faction auprès de la mèche est muni d'un faubert destiné à essuyer le jet de salive qu'un matelot aurait lancé par inadvertance. Tant mieux si le coupable n'est pas vu, mais s'il est aperçu de l'homme au faubert, celui-ci lui remet son faubert, et le malheureux délinquant continue la faction auprès de la mèche. Que de scènes et de disputes ont lieu à ce sujet.

A onze heures commencent les exercices, qui varient chaque jour de la semaine, car il ne serait pas possible d'exercer à la fois les hommes de toutes les spécialités des équipages. Un mot pour expliquer ce que sont les spécialités : outre les hommes destinés à la conduite de la machine, mécaniciens et chauffeurs, et les matelots chargés de la manœuvre sur le pont ou dans la mâture, qui sont les gabiers, le rôle militaire du navire de combat a obligé à instruire spécialement des hommes pour les signaux, le canonnage, les torpilles, la mousqueterie. De plus, il existe des spécialités de professions, telles que le charpentage, la voilure, l'armurerie, et l'on ne doit pas oublier non plus le service des vivres, de la cale et de la cuisine.

Ces nombreuses spécialités qui toutes concourent à un degré plus ou moins grand, au rôle militaire du bâtiment de guerre, ont des attributions distinctes, dont les limites sont

bien déterminées, il est nécessaire d'en dire quelques mots pour en faire comprendre l'utilité et l'importance.

La première des spécialités dont nous parlerons, non parce qu'elle est la première dans la hiérarchie, mais parce qu'elle est la plus en vue, est la timonerie. Jadis, sa principale fonction était de gouverner.

Aujourd'hui que le commandant d'un bâtiment peut, s'il le veut, gouverner lui-même de la passerelle avec un simple petit manipulateur, aujourd'hui que le gouvernail est mu à la vapeur et qu'on n'a plus à compter avec le vent dans les voiles, l'art de gouverner est devenu plus facile, et la timonerie tire surtout son importance de sa situation privilégiée à bord ; les timoniers sont les seuls hommes des équipages qui aient libre passage à l'arrière, ils sont en fréquentation continuelle avec les officiers. En outre, leurs fonctions nécessitent certaines connaissances scientifiques, ils font le point à l'estime, c'est-à-dire qu'ils estiment la situation du bâtiment en tenant compte seulement de la vitesse et de la direction données.

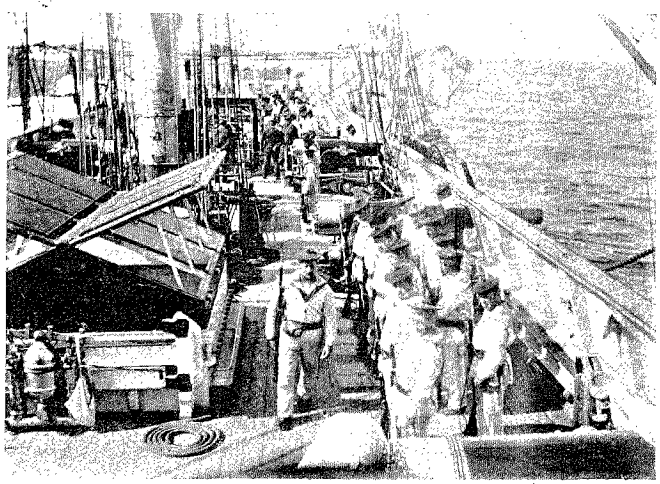

La vie a bord. — Fig. 6. — Inspection en armes des fusiliers.

Ils font, au moyen des pavillons de série, les signaux transmettant des ordres ou répondant aux signaux des autres bâtiments.

La gravure ci-contre (fig. 7) représente des timoniers rentrant le loch. Cet instrument de navigation, qui sert à estimer la vitesse du navire, se compose d'un triangle en bois plein portant sur un des côtés une lame de plomb de manière à le maintenir verticalement dans l'eau. Il est rattaché par chaque angle à une corde très mince dite ligne de loch, qui vient s'enrouler sur un moulinet maintenu de chaque côté par un homme. Le loch lancé à l'eau reste immobile et la ligne se déroule avec une vitesse proportionnée à celle du navire. La longueur de la ligne déroulée en un temps déterminé, donné par un sablier, donne la rapidité de marche du navire.

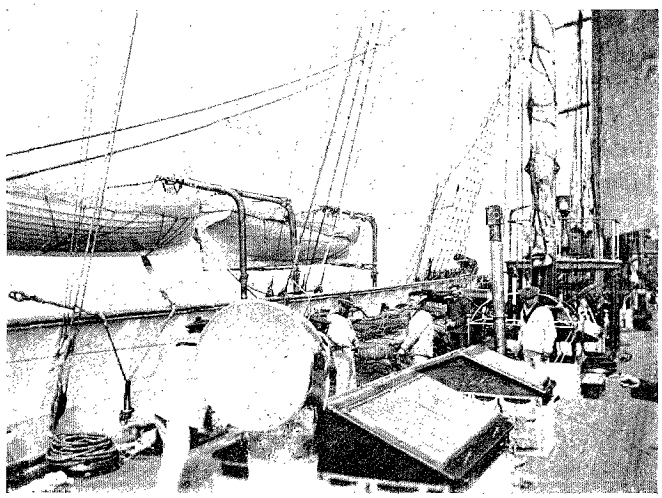

La vie a bord. — Fig. 7. — Timoniers rentrant le loch.

Le plus suivi de tous les exercices du bord est l'exercice du fusil (fig. 8), non que la proportion des matelots fusiliers à bord soit plus grande que pour les autres spécialités, mais parce que tous les hommes de l'équipage doivent savoir manier un fusil.

Tous peuvent être appelés en guerre à faire le coup de feu, tous doivent être aptes à remplir le rôle de fantassin, ce qu'ils ont dû d'ailleurs faire pendant la guerre de 1870, au Tonkin, à Madagascar et dans presque toutes les expéditions coloniales.

Toutefois, certains hommes ont été spécialisés dans le maniement du fusil, du kropatchek, l'arme en usage dans la marine ; ils ont été instruits au bataillon des fusiliers marins, à Lorient, ils forment la compagnie de débarquement du bâtiment (fig. 10). Un lieutenant de vaisseau, qui a la spécialité de fusilier, est chargé de la compagnie. Cette compagnie a son matériel à elle; minuscules canons, (fig. 9) minuscules caissons qui l'accompagnent dans ses descentes à terre, et qui sont destinés à l'appuyer dans les rencontres avec l'ennemi.

Toutes les autres spécialités ont leurs exercices particuliers, qui n'ont pas lieu le même jour, car l'espace restreint dont on dispose sur un navire ne permettrait pas d'exercer tous les hommes en même temps ; aussi ces exercices sont-ils réglés par un tableau : tel jour est réservé à la mousqueterie, tel autre aux torpilles, tel autre au canonnage.

On a spécialisé l'outil autant que possible à bord, et chaque spécialité a, en quelque sorte, son autonomie, sa vie propre, c'est le meilleur moyen d'arriver à donner à chaque homme le maximum d'instruction, de développer ses

facultés, de le rendre apte au rôle qu'il est appelé à remplir.

Pendant les exercices midi arrive. Encore quelques minutes et le soleil sera au point culminant de sa course ; peu importe à l'équipage, mais c'est le moment, pour l'officier de navigation, de prendre une observation pour déterminer la latitude, pour faire, selon l'expression de la marine, le point à midi, c'est-à-dire calculer la position du navire. Pour cela l'officier, avec son sextant, prend la hauteur du soleil, calcule et va porter le point au commandant.

En pleine mer une seule observation suffit, mais lorsqu'on est dans le voisinage de la terre, lorsque le rapprochement des côtes nécessite la détermination exacte de la position du bâtiment, plusieurs observations sont faites dans la journée et même dans la nuit ; c'est d'après le point que le commandant indique la route à suivre, donne les ordres pour la conduite du navire.

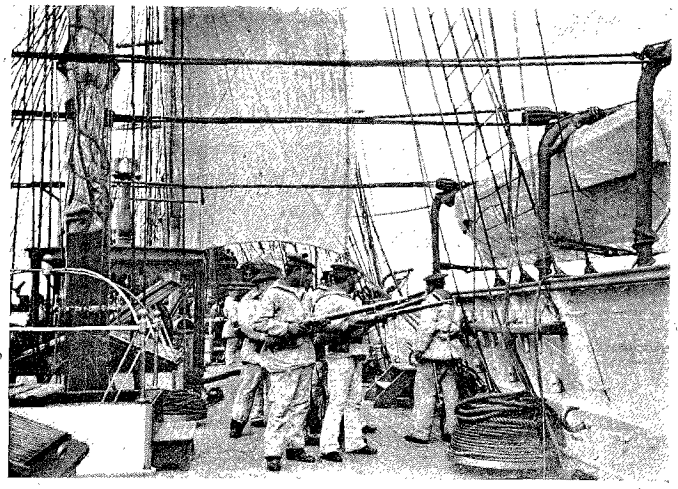

La vie a bord. — Fig. 8. — L'exercice du fusil.

Le point n'interrompt pas les exercices, l'activité militaire continue à bord et l'instruction théorique et pratique donnée aux hommes de chaque spécialité occupe toutes les après-midi, sauf cependant le samedi et le dimanche.

Le samedi, les hommes sont envoyés au sac, c'est-à-dire qu'ils sont libres de tout exercice, et peuvent se rendre au modeste sac de toile à voile où ils enferment leurs vêtements, leurs ustensiles de toutes sortes, aiguilles, fil, etc., et au fond, bien au fond, la petite boîte en bois renfermant les lettres de leur famille, et quelquefois le portrait de la fiancée qu'ils ont laissée en France et qui attend leur retour.

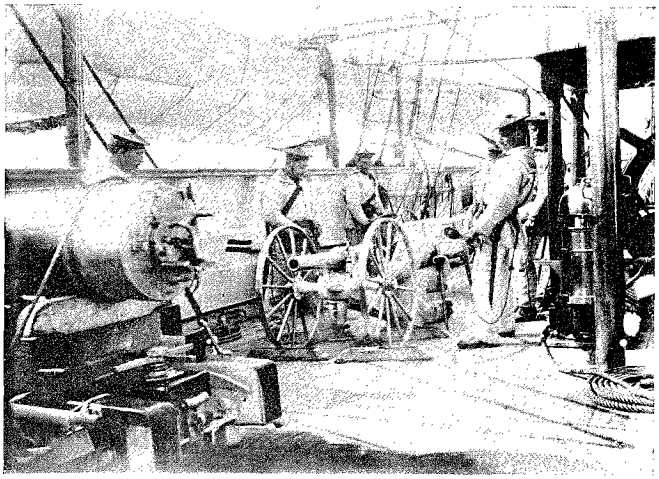

La vie a bord. — Fig. 9. — L'exercice du canon.

Cette après-midi du samedi n'est pas consacrée aux jeux, c'est le moment où le matelot peut réparer ses vêtements déchirés, recoudre le bouton enlevé. Le dimanche au contraire, il y a liberté complète; les officiers, non seulement n'obligent à aucune corvée, mais encore favorisent les plaisirs de l'équipage. Tous les jeux sont permis ; mais ce qui surtout égaie nos mathurins, c'est la danse ou le chant.

Sur certains bâtiments, la marine tutélaire a pris un orgue qui moud des airs de polkas, de valses, à ces grands enfants que sont les marins, ou encore les chanteurs entonnent le couplet d'une romance dont le refrain est répété en chœur par tout l'équipage. Ces jeux sont la santé du matelot.

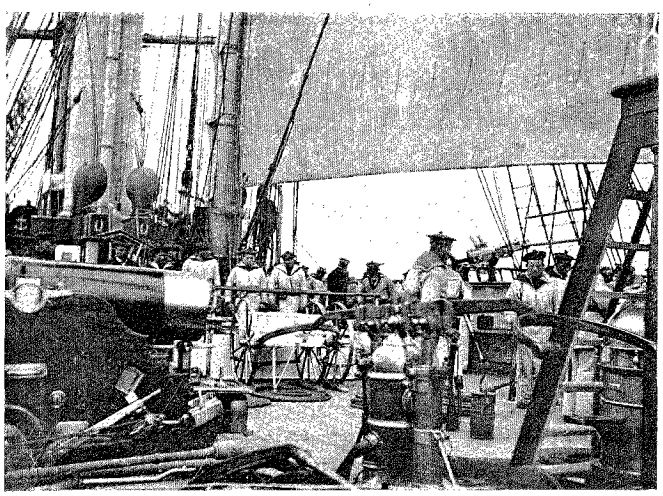

La vie a bord. — Fig. 10. — Matelots de la compagnie de débarquement.

(A suivre.) RACIN.

MÉTHODE PRATIQUE POUR OBSERVER DES MICROBES

Que de fois ne vous est-il pas arrivé, cher lecteur, d'entendre votre médecin attribuer à quelque microbe nouveau l'affection dont vous étiez momentanément atteint! Que de fois ne lui avez-vous pas répondu avec le sourire du scepticisme : « Mais, docteur, on n'entend plus parler que de microbes ; c'est à peine si l'on ose encore manger, boire ou respirer ; tous les aliments, les boissons et l'air lui-même sont, d'après les savants actuels, remplis de microbes ; la plupart des maladies sont maintenant attribuées à ces êtres mystérieux et invisibles semblant toujours guetter dans l'ombre une proie facile. Je vous avoue néanmoins tenir leur existence comme fort suspecte et, comme saint Thomas, je voudrais voir pour croire ! »

Je sais que bien souvent des malades m'ont à moi-même tenu ce langage, mais le temps m'a toujours manqué pour les désabuser et leur montrer ce qu'ils désiraient tant observer.

Aussi vais-je essayer aujourd'hui, cher lecteur, de combattre votre scepticisme, et faire passer devant vos yeux quelques-uns de ces microbes si redoutés.

Plusieurs de ces microorganismes ont établi leur lieu d'élection dans notre bouche, attendant là le moment propice pour envahir un malade affaibli par les privations ou les excès (1). Pour vous assurer de leur existence, grattez le matin à votre réveil le tartre dentaire, les gencives et le mucus couvrant la face supérieure de la langue ; servez-vous, pour recueillir cet enduit, de la lame affilée d'un scalpel ou d'un canif ; étalez ces produits sur une lame de verre à microscope (fig. 1) et recouvrez d'une mince lamelle (fig. 2) en comprimant la préparation pour lui donner l'épaisseur la plus faible possible. Séparez ensuite la lame et la lamelle l'une de l'autre et laissez-les sécher à l'air libre ; quand leur dessication sera complète, immergez-les pendant quelques minutes dans une solution alcoolique concentrée de violet de méthyle ou de fuchsine, puis plongez-les dans l'eau pour les laver (fig. 3). Observez alors au microscope composé (1) la préparation ainsi colorée ; vous verrez sans peine les différentes formes microbiennes que je vais vous décrire :

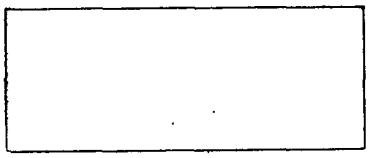

Fig. 1. — Lame de verre pour préparation microscopique.

Fig. 2. — Lamelle pour recouvrir la préparation.

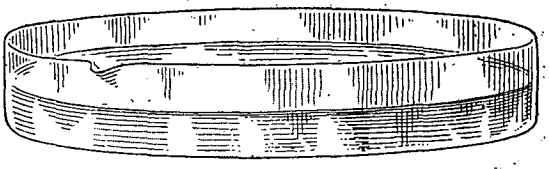

Fig. 3. — Cristallisoir pour colorer et laver les préparations.

Fig. 4. — Micrococcus.

Fig. 5. — Bacillies subtiles.

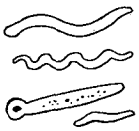

Fig. 6. — Vibrio Rugula.

Fig. 7. — Staphylococcus pyogenes.

Les unes sont arrondies, ponctiformes, isolées ou accolées deux par deux : ce sont des *micrococques* (fig. 4) ; d'autres sont plus allongées dans un diamètre que dans l'autre, en forme de bâtonnets : ce sont des *bacilles* (fig. 5) ; il y en a d'ondulées et de spiralées : ce sont des *vibrions* (fig. 6) ; il en est qui sont formées de microcoques unis bout à bout et en chapelet ; ce sont les *staphylocoques* (fig. 7) ; enfin vous en verrez présentant la forme de filaments peu flexibles et disposés en buissons épais : ce sont les *leptothrix* (fig. 8).

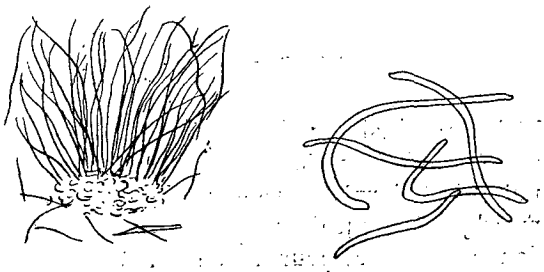

Fig. 8. — Leptothrix buccalis.

Telles sont les formes microbiennes que vous pourrez facilement observer dans l'enduit buccal et la carie des dents, mais si vous voulez les étudier avec soin, il faudra les cultiver et les colorer suivant le procédé général et facile que je vais vous indiquer :

1° Recueillez comme plus haut la salive, le tartre dentaire et l'enduit buccal avec la

(1) On a trouvé, en effet, dans le tartre des dents les microbes du pus (*Staphylococcus pyogenes aureus et albus*), et même le microbe de la pneumonie (*pneumococcus*). Il est heureux que ces microbes soient détruits dans l'estomac sain par le suc gastrique. On les accuse néanmoins de causer la carie dentaire. En effet, dès que la dent serait dépourvue de son émail en un point, la dentine se trouverait rapidement ramollie par les acides salivaires et les microbes en profiteraient pour pénétrer dans les canalicules dentaires.

(1) Le grossissement nécessaire est donné par le n° 8 comme objectif et le n° 4 comme oculaire.

pointe d'un scalpel d'abord passée à la flamme délayez le tout dans un *bouillon de culture* (1) que vous verserez ensuite dans un tube ou éprouvette (fig. 9); bouchez l'éprouvette avec du coton bien propre de façon à empêcher les microorganismes de l'air de pénétrer dans le bouillon de culture; laissez reposer 24 à 48 heures.

2° Procurez-vous de la gélatine peptonisée ou neutre; portez-la à une température de 34 à 35° pour la liquéfier et versez-la dans un tube semblable à celui que vous avez employé pour l'expérience précédente (fig. 9); ensemencez alors cette gélatine avec quelques gouttes du bouillon de culture que vous avez préparé ci-dessus et bouchez l'éprouvette avec un tampon de coton; conservez le tube ainsi ensemencé et bouché dans un milieu porté à une température de 20° à 25° C (2).

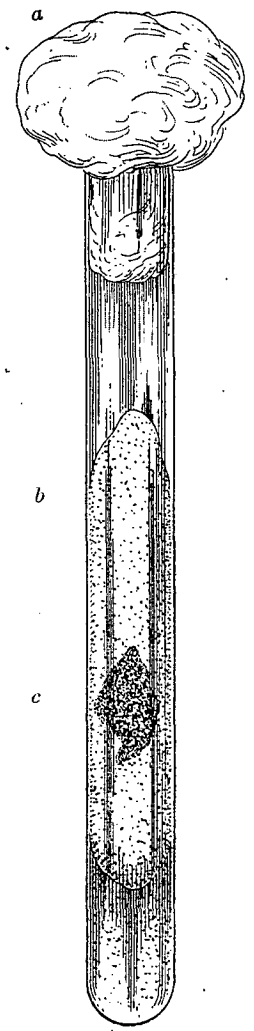

Fig. 9. — Eprouvette avec culture microbienne.
a, Tampon de coton. — *b*, gélatine étalée par inclinaison du tube. — *c*, Colonie microbienne.

Au bout de peu de temps, vous verrez se développer sur la surface de la gélatine des taches blanchâtres ou diversement coloriées (fig. 9 c) qui sont des colonies de microbes. Vous pourrez alors observer ceux-ci directement ou les colorer comme nous l'avons dit au début de cet article (3).

Voici donc une erreur et un préjugé renversés et un fait bien établi cette fois dans votre esprit : les microbes existent, vous les avez vus. Il ne m'appartient pas dans ce court aperçu de vous prouver que bien des maladies sont dues au développement de ces êtres microscopiques; cette démonstration nous entrainerait beaucoup trop loin. Je voudrais seulement, avant de vous quitter, détruire encore une idée fausse, fort universellement répandue.

Chacun croit encore que ces microorganismes sont des animaux, de petits monstres éclos de toutes pièces dans l'atmosphère. Eh bien, il est prouvé et admis actuellement par tous les savants que les microbes sont des plantes et constituent les plus simples des végétaux. Réduits à une seule cellule, ils sont rangés par les uns dans le groupe de champignons, par les autres dans celui des algues. Il est certain qu'ils sont très voisins des ferments figurés ou levures, champignons dont le type classique est la levure de bière; il en est même de colorés en vert comme les végétaux (microbe de la diarrhée verte des enfants). Les uns respirent l'oxygène en nature (*microbes aérobies*); les autres sont tués par l'oxygène (*microbes anaérobies*), mais sont capables de déterminer des fermentations (fermentation lactique, f. butyrique, etc.). Quant à leur rôle dans les maladies, il est souvent multiple, mais les accidents qu'ils causent sont le plus souvent dus à l'élaboration de poisons ou *ptomaïnes* (1), capables de déterminer la mort à des doses infinitésimales (2). Ce dernier fait vient encore à l'encontre de l'opinion vulgaire qui, faisant de ces êtres des animaux, leur attribue un rôle mécanique et les accuse d'agir par traumatisme, érosion ou perforation de tissus.

Docteur Meurisse.

(1) Il y a un grand nombre de bouillons de culture. Les meilleurs sont fabriqués avec diverses viandes portées à l'ébullition, surtout la viande de bœuf. Le plus simple, celui que vous pourrez employer, consiste en une infusion de foin convenablement filtrée et alcalinisée avec quelques gouttes d'une solution concentrée de carbonate de soude.

(2) On se sert ordinairement pour cela d'une étuve, appareil permettant d'obtenir une température constante. Une pièce d'appartement chauffée à 20° environ pourra, dans notre expérience, remplacer cette étuve.

(3) Il est évident que dans la pratique scientifique, mille précautions sont prises pour stériliser les instruments et les tubes, de façon à éviter d'introduire dans la colonie des microorganismes étrangers.

(1) Plusieurs de ces ptomaïnes ont été isolées à l'état pur. Injectées aux animaux, elles sont toujours toxiques à très faibles doses (Expériences de Arloing, Pasteur, Charrin, etc).

(2) Il ne faudrait pourtant pas tomber dans l'excès qui consiste à attribuer aux microbes toutes les affections et même les actes physiologiques normaux de notre organisme. Ainsi certains auteurs, emportés par un beau zèle, en étaient arrivés à attribuer la digestion de chaque aliment à un microbe particulier; la digestion serait, d'après eux, accomplie par autre chose que par l'appareil digestif. Il y a évidemment là une grande exagération, car lorsqu'on empêche l'arrivée dans l'intestin des sucs gastrique, biliaire, pancréatique, etc., la digestion s'arrête et pourtant les bactéries restent et même deviennent particulièrement abondantes.

Feux d'artifice des familles.

Un journal américain indique l'emploi de l'aluminium au lieu du magnésium, pour la production des étincelles lumineuses dans les théâtres ou pour la fabrication des feux d'artifice. Il recommande le mélange suivant :

Aluminium en poudre, 21,7 parties en poids;
Sulfure d'antimoine, 13,8;
Chlorate de potasse, 64,5.

Ce mélange doit être préparé avec certaines précautions, les mêmes qui sont recommandées dans le cas du magnésium.

La combustion s'accomplit en 1/17 de seconde; et l'intensité de la lumière produite est supérieure à celle de la lumière fournie par les feux d'artifice au magnésium.

Je serai boulanger

(FABLE)

Une veuve, à ses fils, assis sur ses genoux,
Demandait tendrement : — Que ferai-je de vous?
Elle était pauvre, hélas ! mais, dans son cœur de [mère,]
Rêvait pour ses enfants fortune moins amère,
Et, devant l'âtre vide, ainsi que le buffet,
Voyait Paul général et Gustave préfet.
Les deux frères songeaient...; et chacun, en soi-[même,]
Cherchait une réponse à ce grave problème.
La veuve interrogea, de nouveau, ses enfants :
— Voyons, dit-elle à Paul (un bambin de sept ans),
Réponds : Que feras-tu ? — Je serai militaire !
Dit Paul, en brandissant un sabre imaginaire.
Fière de lui, sa mère, aussitôt, l'embrassa :
— Bravo ! s'écria-t-elle. Eh bien ! nous verrons ça.
Et toi, fit-elle alors au plus petit bonhomme,
Que feras-tu plus tard, quand tu seras un homme ?
— Moi, répondit l'enfant, je serai boulanger,
Pour que, toujours, maman ait du pain à manger.

VICTORIEN MAUBRY.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

NAISSANCE DE FLEURS

J'ai obtenu souvent une charmante illusion qui, bien que préparée, devait son succès à l'absence de toute préparation dans l'esprit de ceux qui me l'ont vu exécuter.

FIG. 1.

A la campagne, après un déjeuner dans le jardin, j'amenais la conversation sur les floraisons rapides et comme démonstration je prenais sur la table un compotier sur lequel je plaçais de la terre, et sortant de ma poche une petite

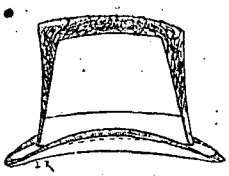

FIG. 2.

boîte contenant des graines je les plaçais sur la terre — puis m'emparant de mon chapeau, je couvrais le tout ; en quelques minutes relevant le chapeau le compotier était garni d'un bouquet de fleurs deux fois haut comme lui (fig. 1).

EXPLICATION

Je devais cette illusion à une préparation faite à mon chapeau — celui-ci possédait à l'intérieur une double-coiffe un peu conique (fig. 2) s'appliquant admirable-

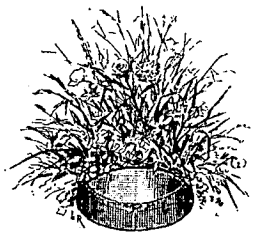

FIG. 3.

ment sur le bord de la véritable et laissant un vide entre elle et l'intérieur du chapeau pour se terminer par un double fond à quelques centimètres du vrai : cette fausse coiffe était couverte de feuilles et de fleurs artificielles montées sur des petits ressorts (fig. 3) et le dessus de

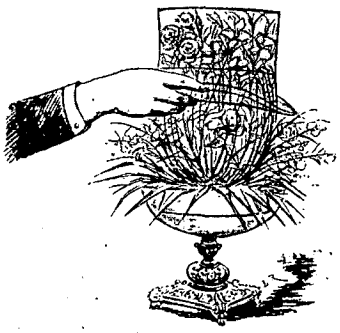

FIG. 4.

cet appareil en était garni également. On comprendra facilement qu'en entrant ce cône dans la coiffure les fleurs, se serrant, étaient dissimulées entre lui et l'intérieur du chapeau; je n'avais donc en le posant sur la coupe qu'à le détacher un peu du bas pour qu'il restât dessous et que les spectateurs vissent les fleurs (fig. 4).

Prof. DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

EN PÉNITENCE

L'étude de l'enfant est la plus variée de celles qui s'offrent à l'artiste. Son extrême mobilité, et par-dessus tout la spontanéité de ses impressions sont une source d'observations inépuisable. Tout l'émeut, et toute émotion chez lui se traduit par une expression où sa petite âme paraît sans réserve. Le regarder vivre est une joie. Aussi nous apparaît-il comme un personnage fort important, autour duquel s'épanouit l'orgueil du père et chantent les affections de la mère. Son premier mot et sa première dent sont des événements d'ordre supérieur : le reste est sans intérêt à côté des pages de l'histoire familiale où s'inscrivent les dates de ces deux faits.

Environné de ces sollicitudes, l'enfant prend un relief extraordinaire. Le tableau de Mlle Charderon l'eût bien symbolisé, s'il ne l'avait spirituellement détourné dans un autre sens. Cette colonne pouvait être un piédestal. Il est vrai que son lustre de porphyre soigneusement poli est loin de traduire dans son expression intégrale la splendeur du socle sur lequel toute mère voit se dresser triomphalement la figure de son enfant.

EN PÉNITENCE. — Peinture de Mlle Charderon.
Salon des Champs-Élysées de 1894. — Gravé par Crosbie.

Tel quel il n'en offre pas moins l'avantage de donner une image du rêve maternel.

Pour cette fillette, c'est autre chose, le piédestal la gêne, parce qu'il l'isole, et là est la pénitence. Elle n'y est plus à portée de ses jouets ; tout mouvement lui est interdit, et pour un instant, elle est éloignée des caresses qui viennent la trouver à tout propos. Son chagrin ne va pas jusqu'aux larmes; il s'arrête à la moue qui est une grâce, et qui indique un commencement de réflexion. Les premières fois qu'elle a subi ce châtiment, elle a jeté les hauts cris ; son désespoir faisait peine à voir. Mais avec l'habitude il s'est atténué. Bientôt elle apprendra à descendre de la colonne, et il faudra inventer de nouvelles pénitences pour punir ses méfaits autrement qu'avec des baisers.

Il faudra découvrir un autre moyen de l'isoler ; car l'isolement est la grande peine des enfants. Dès que semble s'écarter l'enveloppe de tendresse qui les réchauffe et les soutient, ils ont l'angoisse de leur faiblesse. C'est un reste de cette anxiété qui obscurcit les yeux de la fillette du tableau de Mlle Charderon. La nuance

de tristesse qu'elle comporte est assez mince ; et le doigt dans la bouche est plutôt un geste de rêverie. Cette gracieuse composition n'est pas la première que Mlle Charderon consacre aux enfants. D'autres œuvres ont déjà témoigné de l'esprit d'observation qu'elle apporte dans cette étude difficile, mais riante et variée.

MAB-YANN.

FUMEURS ET FUMÉES

(NICOTINE ET NARGHILEHS)

On fait usage du tabac en France depuis le seizième siècle, il y fut importé par Jean Nicot, notre ambassadeur de Portugal, qui, à son retour, en 1560, fit hommage de cette plante à Catherine de Médicis ; aussi tout d'abord, connut-on le tabac sous le nom d'*herbe à la reine* ou *Nicotiane*.

On fume partout et toujours, il est évident que cette distraction facile est maintenant, dans le monde entier, l'habitude la plus consacrée par l'usage, et, malgré que les commencements de l'introduction du tabac en Europe furent pénibles, on persista tellement à en user, en France, que l'État pensa au budget comme conséquence de ce qui était devenu un besoin ; et, en bon administrateur, il en monopolisa la fabrication et la vente.

Si la consommation du tabac eut ses pratiquants zélés, elle eut aussi ses détracteurs qui, ne pouvant s'opposer aux admirateurs passionnés et convaincus, représentés par toutes les classes de la société, cherchèrent, au moins, à atténuer les résultats de ce qu'ils appelaient une mauvaise habitude, pouvant amener l'altération de la santé, par la lente et constante introduction de la nicotine, violent poison, dont une goutte, de moins de cinq milligrammes, suffirait pour tuer un chien, agissant ainsi que le ferait l'acide prussique, sur l'économie animale.

A la tête des philanthropes qui s'occupèrent des moyens de parer à la nocuité de la plante amie des fumeurs, il faut placer M. Decroix, président de la société humanitaire qui s'est formée contre l'abus du tabac. Dans le but de réduire, au minimum, la quantité de poison, journellement absorbée, M. le docteur Gruby offrit un prix destiné à récompenser la personne qui trouverait le moyen pratique, et bon marché, de détruire, le plus possible, les principes délétères de la fumée du tabac.

La commission nommée à cet effet vient de décerner le premier prix à M. Jules Marinier, maire d'Orsay (Seine-et-Oise), qui, depuis une quinzaine d'années, s'occupe de cette question, et a le mieux satisfait aux conditions de ce concours philanthropique, en inventant ce qu'il appelle un *aérifère*, petit appareil, à la fois très simple et peu coûteux, qui modifie profondément l'état moléculaire de la fumée de tabac, sans en dénaturer l'odeur et le goût. Il consiste en un bout cylindrique dont la longueur ou la grosseur est éminemment variable, suivant les préférences du fumeur ; l'intérieur est composé de filaments végétaux très fins et très serrés, maintenus par une enveloppe résistante, faite d'un tissu pelliculaire imperméable.

L'aérifère se place comme un vrai filtre entre le foyer et le tube adducteur, s'il s'agit d'une pipe ou d'un fume-cigare, et entre le tabac et les lèvres du fumeur de cigarette.

Après avoir rendu compte du résultat sérieusement utile qui mérita le premier prix à M. Marinier, j'ajouterai quelques mots sur les fumeurs ; il est impossible de nier qu'on y trouve du plaisir, puisque presque tout le monde fume ; mais, on peut aussi affirmer que tous les fumeurs ne demandent pas au tabac la même sensation. En effet, pour quelques-uns, la petite somnolence cérébrale produisant un léger engourdissement momentané qui donne le vague dans les idées est un état très agréable, lorsqu'on n'abuse ni de la pipe ni du cigare, dans les occupations intellectuelles et artistiques. Mais, le réel plaisir, quoique ne répondant à aucun besoin naturel, est bien fait pour l'artisan ou l'homme livré aux travaux pénibles, parce que cet usage atténue ou trompe leur fatigue et leur ennui ; j'ai vu, en campagne, des marins et des soldats souffrir autant de la privation du tabac que de celle de la nourriture ; tant ce besoin factice était devenu impérieux.

Nous avons dit que la sensation, ayant le tabac pour origine, n'était pas la même pour chaque fumeur ; chez les uns, ce qui prime est le goût même de la plante suivant les modifications du culottage de la pipe, ou de la provenance de la feuille et la façon dont elle est colorée, manipulée et pressée.

Chez d'autres, et cela constitue l'énorme clan des Orientaux, l'aspect de la fumée est le plus grand charme qu'offre le tabac. En Perse, où, durant trois années consécutives, j'ai usé de la pipe à eau dite « kaléan », pendant toute la journée, j'affirme que la satisfaction du fumeur est réellement dans l'abondante fumée blanche que produit, à gros flocons, chaque aspiration de cette dernière, rafraîchie par l'eau qu'elle traverse, en y laissant, toutefois, les principes nuisibles de la nicotine, pour arriver tiède et suave dans la bouche, sans aucune crainte d'irritation, même en l'avalant.

Ce narghileh des Turcs que tout le monde connaît est le kaléan des Persans, le houka des Indous, le chouï-yin des Chinois et, chez ces différents peuples, les pipes sont toutes construites d'après le même principe ; c'est-à-dire, qu'en Orient, la vue agit beaucoup plus que le goût ; et nous-mêmes, Européens, ne sommes-

nous pas contrariés dans notre habitude, et moins satisfaits, s'il nous faut fumer dans l'obscurité, ou par une nuit noire; affirmant ainsi l'importance de la fumée, dans la sensation agréable procurée par le tabac.

On a argué, en faveur de la découverte de cette plante, que les maladies n'augmentèrent pas en gravité et que la mortalité ne fut pas plus grande depuis un siècle. La population s'est, au contraire, accrue en Europe; malgré que, depuis ce temps, la consommation du tabac soit devenue prodigieuse.

Cependant il est impossible de nier, qu'à la longue, l'action des feuilles de la nicotiane ne produise, sur certains fumeurs, l'altération des fonctions digestives, des vertiges, des congestions cérébrales, le cancer de la langue et la paralysie des extrémités inférieures... Tel est le langage que tiennent généralement les médecins.

Il peut paraître urgent de remédier à l'action funeste de ce poison, peut-être moins menaçant chez l'adulte, plus disposé à opposer à la nicotine sa puissance de réaction vitale, que chez les gens ne pouvant plus autant résister, lorsqu'ils atteignent l'âge mûr et la vieillesse, et, à plus forte raison, doit-on chercher à protéger la jeunesse et l'enfance chez lesquels l'organisation n'est ni forte ni développée.

La société contre l'abus du tabac a donc eu raison de mettre au concours les moyens d'éliminer, du tabac ordinaire, la plus grande partie des principes délétères qu'il contient sous les différentes formes préparées pour les consommateurs.

Nous sommes loin, aujourd'hui, de l'époque où Christophe Colomb, arrivant en Amérique, en 1492, y trouva les indigènes hommes et femmes le cigare à la bouche, sous la forme d'un rouleau de feuilles allumé par un bout: l'engin ainsi aspiré se nommait *tabaccos*, selon les Caraïbes; d'autres veulent que le mot tabac, qualifiant la plante qui depuis se répandit partout, vienne de l'île de Tabago. Toujours est-il qu'en 1518, les Espagnols cultivèrent le tabac dans la mère patrie; et, presque en même temps, on le plantait en Portugal. C'est de là que Nicot, ambassadeur de François II, en rapporta la semence et fut, dès 1560, son propagateur en Europe. Cependant en 1585, seulement, les Anglais connurent le tabac qui leur arriva directement du Brésil; et ils firent profiter les Turcs de cette découverte vers 1600.

Le tabac eut sa persécution et même la peine de mort fut-elle prononcée contre ses adeptes. Jacques Ier, en Angleterre; Amurat IV, en Turquie; Michel Feodorowitch, en Russie; le pape Urbain VIII, à Rome, lancèrent des édits de proscription contre les *fumeurs*, et, en Perse même, on s'opposa longtemps à l'innocent plaisir de jouir de sa *fumée*.

E. Duhousset.

SILHOUETTES

MADEMOISELLE GERTRUDE

Son nom lui venait en droite ligne de sa grand'mère, par acte de baptême. Jamais on n'eut l'idée de lui en donner un autre, tant il était dans la famille le synonyme de force, courage, dévouement.

Un écrivain a dit que la génération née pendant la Révolution avait un besoin irraisonné de plaisir. — Soit. Mais il a oublié que les contraires naissent en même temps. Il faut donc placer à côté de celle-ci une race d'âmes d'élite, âmes marquées du sceau des grandes époques. La grand'mère de Mlle Gertrude portait au front ce signe indélébile, elle avait beaucoup souffert.

La petite-fille fut de bonne heure la compagne assidue de la vieille femme, qui disait souvent en la contemplant par-dessus ses lunettes: « Cette enfant me fait peur, elle a trop de raison pour son âge. » — Quatre ans alors, je crois. — Une croyance populaire veut, en effet, qu'une raison précoce soit un signe de mort prématurée.

Cette fois l'axiome eut tort: Gertrude vécut assez d'années pour étonner sa bonne grand'mère qui l'attendit longtemps dans l'autre monde. Peut-être ne devinez-vous pas le pourquoi de cette longévité? — C'est que Mlle Gertrude eut, comme l'aïeule, à vivre toute une vie d'abnégation, de dévouement quotidien, et que ceux-là ne peuvent pas s'en aller avant d'avoir rempli leur mission; ils sont ici-bas les bons anges de l'humanité.

Aux plus beaux jours de sa jeunesse, elle dut renoncer aux radieuses perspectives de l'avenir, pour prendre en main le gouvernail de la barque paternelle, et le tint en pilote hardi, infatigable, travaillant le jour, veillant la nuit sur sa mère, dont la santé chancelante la tenait sans cesse sur le qui-vive. Son jeune frère lui dut aussi toutes les qualités qui ont fait de lui un honnête homme et un homme utile.

Certaines natures ne connaissent pas la vieillesse, Mlle Gertrude était de ce nombre; à cinquante ans, à peine paraissait-elle avoir atteint le palier du quatrième étage. Ses cheveux noirs et lisses, relevés en larges coques brillantes sur le haut de sa tête, et son sourire gracieux lui gardaient une jeunesse que les rides ne peuvent flétrir.

Si parfois on a dit qu'il lui manquait un peu de beauté, en revanche on l'a toujours trouvée aimable. Que n'en peut-on dire autant de toutes les femmes dont beaucoup, au grand dommage de leur sexe, hélas! sont anges dans le monde, diables à la maison!

L'on ajoutait encore que par son intelligence

et ses aptitudes, elle valait au moins un homme, sur quoi d'aucuns renchérissant assuraient, à demi-voix, qu'elle valait mieux que beaucoup d'hommes.

Enfin ses rudes labeurs touchaient à leur terme. Mlle Gertrude, tout compte fait, se retirait des affaires avec des modestes rentes : c'était la liberté et le repos. Elle avait établi ses derniers quartiers dans une maisonnette aux contrevents verts, au milieu d'un petit parterre, et elle allait recommencer à nouveau une existence qui serait tissue du calme et des douces jouissances, apanage de la maturité.

Un coup de foudre renversa ce fragile édifice élevé au prix d'une lutte de tant d'années.

Presque subitement son frère perdit sa jeune femme qui lui laissait en gage suprême de leur amour, deux orphelins.

« Viens », écrivit-il à sa sœur.

Elle partit.

Les pauvrets n'avaient pas tout perdu, puisqu'ils connurent les tendresses d'une mère.

DECOUCY

LES TOURS DU DIXIÈME SIÈCLE EN IRLANDE

Lorsqu'on parcourt l'intérieur de la « Verte Érin », on ne peut manquer de rencontrer sur sa route, tôt ou tard, une de ces tours étranges dont l'origine est un mystère et l'usage impossible à déterminer. Elles sont rondes, surmontées en général d'un toit conique ; leur hauteur varie de vingt-cinq à quarante-cinq mètres, leur circonférence de neuf à quinze mètres. La caractéristique, peut-être la plus curieuse de ces monuments, est que leur porte d'entrée se trouve toujours à une certaine élévation au-dessus du sol : quelquefois à cinq mètres, jamais à moins de deux.

Les tours sont souvent situées dans quelque vieux cimetière, ou dans le voisinage d'une de ces abbayes ruinées, si nombreuses en Irlande. Cela a lieu notamment à Glendalough, le pittoresque village représenté par notre gravure ; — soit dit en passant, le monastère de cette localité, un des modèles du genre, comprenait à la fois une église, un hôpital, un asile, une école et un séminaire : tous les services étaient, on le voit, réunis dans ces établissements contemporains des premières luttes des apôtres du christianisme dans la contrée.

Lord Dunraven, dans ses « Notes sur l'architecture irlandaise », signale l'existence de cent dix-huit tours. On n'en peut trouver, de nos jours, plus de soixante-quatorze, dont vingt intactes. C'est déjà là un chiffre respectable pour une construction aussi énigmatique !

L'histoire ne contient que des données très nuageuses sur ces édifices qui sont mentionnés, pour la première fois, dans les *Annales d'Ulster*, et surtout dans les fameuses *Annales des Quatre-Maîtres*. Aussi, en 1830, l'Académie royale de Dublin a-t-elle mis au concours la *Question des Tours*, avec l'espoir — assez vague d'ailleurs — de faire jaillir la lumière sur la matière. Si faibles que fussent les espérances, elles furent déçues, car les mémoires présentés suggérèrent des explications tout aussi inadmissibles les unes que les autres. Certains savants virent dans les tours, en raison de leur situation dans le voisinage, des édifices religieux, comme à Glendalough, à Kildare, à Kilkenny, des beffrois ou des sortes de petites forteresses destinées à abriter les trésors des églises en cas d'invasion. Mais cela est fort contestable, car il existait des clochers tout à côté de ces *towers ;* quant à être des *sacristies à l'épreuve des bandits*, on ne saurait l'admettre davantage, car certaines tours, comme celles de *Kilalla*, ont été élevées sur l'emplacement d'églises détruites, et, d'autre part, on n'en voit pas trace près de certaines cathédrales qui se trouvaient dans des régions très menacées par les Barbares.

Une seconde école voit dans les tours des retraites d'anachorètes. A cela on peut répondre que les ermites n'étaient pas, en général, gens à se barricader contre les populations qu'ils s'étaient donné à tâche d'édifier.

Suivant une opinion très largement répandue, c'étaient tout simplement des sémaphores. La tour de Clonmacnois, par exemple, est mentionnée quelque part comme étant en communication avec certains autres édifices des environs. Cependant telle ne nous paraît pas avoir été la destination primitive des tours car nombre d'entre elles sont construites dans des bas-fonds.

Quelques audacieux, enfin, affirment que les monuments qui nous occupent furent érigés en commémoration de certaines batailles ou affectés à la sépulture de héros. Sans doute il y a eu bien des horions échangés sur cette bonne terre d'Irlande, entre un très grand nombre de « héros » — ce n'est pas sans raison qu'un proverbe local dit : « Il y a trois choses qu'un « Irlandais ne se refuse jamais : une goutte de « whisky, *une bonne bataille*, et une jolie fille.» Malheureusement pour les partisans de la solution guerrière, il n'existe rien à l'appui de leur assertion.

On voit que la question est grosse de difficultés, sinon d'un intérêt palpitant.

Un point toutefois paraît certain, c'est que les plus anciennes de ces tours ne sont pas antérieures au dixième siècle : toutes celles sur lesquelles on possède quelques données ont été bâties entre 908 et 980 ou 990.

Quoi qu'il en soit, et par suite même du mystère qui plane sur leur histoire, les tours irlandaises sont une des principales attractions

de l'île. Les moyens de communication ont été bien perfectionnés depuis quelques années : de nouvelles lignes ferrées ont été ouvertes ; des services de mail-coach permettent de voyager à petites journées d'une extrémité à l'autre de la contrée. Enfin, là où les unes et les autres font défaut, on a la ressource du *jaunting-car*, la voiture populaire qu'on pourrait définir : le *contraire d'un omnibus*, en ce sens qu'on y est assis dos-à-dos et face « à l'extérieur ».

Dos-à-dos ne saurait pas toutefois être pris à la lettre car il y a un intervalle entre les patients, intervalle qui est rempli par un coffre renfermant ou supportant les denrées et les malles. L'ensemble est découvert, ce qui n'est pas sans inconvénients dans un pays où la pluie, la bruine et le brouillard se partagent à peu près également neuf des douze mois de l'année.

GEORGE TRICOCHE.

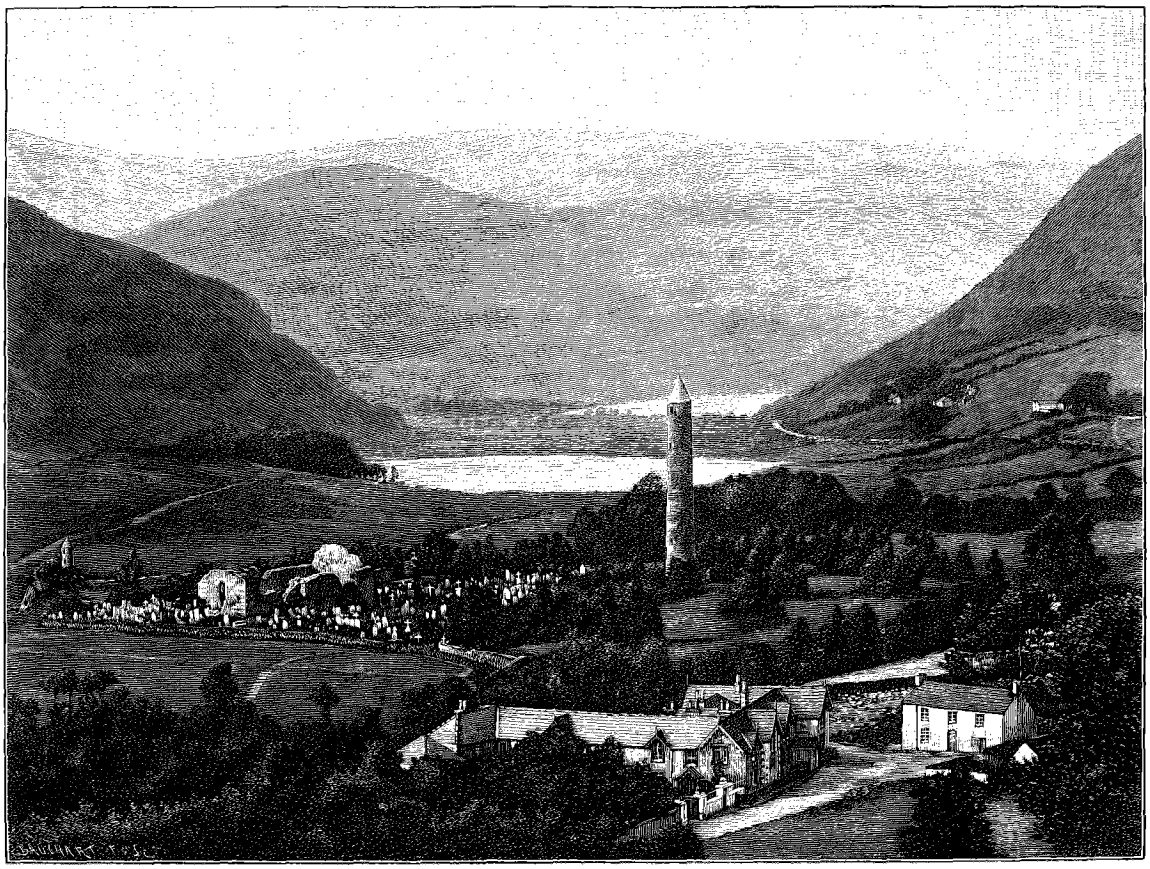

La tour et la vallée de Glendalough (Irlande).

SA MAJESTÉ LA ROSE

Suite et fin. — Voyez page 157.

Nous signalerons à présent celles nées du souffle de la bise et du travail de l'homme :

MARÉCHAL NIEL. — Grande fleur ovoïde d'un beau jaune brillant, légèrement inclinée, douce odeur de thé. Floraison abondante, feuillage vert lustré.

SOLFATARE. — Grande, jaune soufre, vigoureuse ; rameaux et jeunes feuilles rouge violacé.

GLOIRE DE DIJON. — Superbe fleur très pleine, chiffonnée, couleur aurore, thé, des plus florifères, parfum délicieux, espèce rustique remontante, la fleur saumonée se strie de rose quand l'atmosphère refroidit.

CÉLINE FORESTIER. — Petite, fond jaune d'or, pétale jaune pâle, charmante, abondante.

BELLE LYONNAISE. — Moyenne, jaune canari foncé, parfaitement élégante, remontante ; une des plus jolies roses thé, parfum subtil.

PERLE DES JARDINS. — Jaune d'or foncé, forme de perle ; bois et dessous des feuilles rouge.

RÊVE D'OR. — Jaune éclatant, fleurit tout l'été ; arbuste vigoureux et sarmenteux.

MADAME FALCOT. — Semi-double, jaune mastic, élégante, florifère, pédoncules rouge-brun.

OPHIRIE. — Petite rose cuivrée excessivement florifère, donnant ses fleurs jusque dans l'extrême arrière-saison.

THÉ SYLPHIDE. — Belle parmi les belles, pleine, carnée à reflets jaunâtres exhalant un parfum des plus suaves.

PRINCESSE ALICE. — Rose pleine un peu carnée.

SIR WILLIAM RICHARDSON. — Sujet unique pour sa couleur de pur safran rehaussé de saumon à reflets de soleil couchant.

PERSAN-YELLOW.—Importée de Perse. Petite fleur jaune vif sur feuillage gai, bois brun-clair, ne remonte pas, préférable sur greffe.

MADAME BÉRARD. — Fleur grande, bien faite, couleur rose-cuivre; réussit particulièrement sur treillage, florifère.

Parmi les roses carnées, rose ou pourpre, nous citerons au premier rang :

LA FRANCE. — Belle par son nom, belle par son coloris rose-clair lilacé éclatant, sa tenue remarquable, par son parfum légèrement poivré comme l'œillet rappelant celui de la rose à cent feuilles; pétales allongés en coupe, joli feuillage.

PAUL NEYRON. — La plus grande de toutes les roses dans son prodigieux épanouissement, plus large qu'une rose trémière, mais sans parfum; une seule fleur rose brillant par rameau; plante vigoureuse.

CAPTAIN CHRISTY. — Blanc-rose, cœur d'un beau rose, extrémités des pétales teintées de carmin; belle tenue, aspect charmant, malheureusement sans parfum.

BARONNE DE ROTHSCHILD. — Fleur altière d'un rose uniforme, privée d'odeur comme la précédente.

COMTESSE DE CHABRILLANT. — Superbe par sa régularité et sa tenue, bien arrondie, d'une jolie teinte rose, comme argentée à l'extérieur.

THÉRÈSE LEVET. — Petite, mais bien faite; son odeur fine et pénétrante rappelle l'essence de rose.

LOUIS VAN HOUTTE. — Rouge-feu lavé d'amaranthe, admirable sur greffe, vigoureuse.

JULES MARGOTTIN. — Très florifère, remontante; rose pleine, globuleuse, sépales et feuillage décoratifs.

JACQUEMINOT. — Cerise-cramoisi éclatant; demi-double, montre son cœur, à effet dans un jardin.

BARONNE PREVOST. — Fleur rose, pleine, pétales larges chiffonnés au centre, grande fraîcheur, très odorante, vigoureuse.

LA MOUSSUE ROSE. — Même type que l'ancienne rose mousseuse avec la qualité en plus de remonter.

LA SURPRISE. — Grande fleur blanc-rose à reflets carnés; belle conquête.

MARIE-HENRIETTE. — Appelée aussi Gloire de Dijon rouge, grimpante, excessivement florifère sur treillis surtout lorsque l'air lui arrive des deux côtés. Rouge-cerise; coloris unique dans les thés, fait flamber tout une muraille.

LA RODEUSE (*the rambler*). — Rose grimpante, rouge cramoisi.

Au nombre des blanches, nous distinguerons :

LE MONT-BLANC. — Fleur grande, blanc-rose à reflets carminés, fleurit abondamment.

LAMARQUE. — Blanc pur, fleurit tôt et jusqu'à la fin de la saison, grimpante vigoureuse, parfum délicieux.

NIPHETOS. — Rose thé, blanc pur, à grande fleur; grimpante.

BOULE DE NEIGE. — Justifie pleinement son nom; rustique.

DEVONIENSIS. — Superbe fleur blanc-jaunâtre, blanche à l'extrémité et d'une légère couleur de chair à l'intérieur; florifère, parfum exquis.

EDITH GIFFARD. — Basse, ramassée, forme un groupe compact, fleurit tout l'été et une partie de l'automne.

AIMÉ VIBERT. — Blanc pur, une des roses les plus florifères, odeur faible.

MOUSSEUSE BLANCHE. — Fleur élégante, d'un beau blanc; le duvet qui couvre ses branches la rend délicieuse en bouquet; remontante.

Les roses de coloris foncé dites noires, quelques-unes le sont réellement, sont moins nombreuses; mais elles ont un charme tout particulier; il en est de merveilleuses. Seulement, plus particulièrement encore que leurs sœurs carnées ou couleur d'or, elles ne vivent pour ainsi dire que l'espace d'un matin, le soleil les brûle littéralement jusqu'à racornir en l'espace d'une heure les pétales de velours admirés l'heure d'avant. Elles veulent bien des baisers de l'astre à leur lever, mais ses ardentes caresses les font succomber.

L'épanouissement de ces roses cause un véritable enchantement; le regard est captivé par une richesse de coloris inoubliable, c'est du pourpre noirâtre nuancé de feu tels :

LE DUC DE MONTPENSIER. — Fleur grande, pleine, superbe sous le velouté sombre de sa pourpre virant au noir; espèce vigoureuse, beau feuillage.

MONSIEUR BONCENNE. — D'une forme parfaite, très pleine, aspect d'une coupe; velours noir rehaussé de pourpre.

EMPEREUR DU MAROC. — Fleur moyenne régulière, virant au noir.

JEAN LIABOT. — Belle fleur d'un coloris admirable, velours pourpre foncé nuancé de pourpre noirâtre, a quelquefois un pétale blanc, vigoureuse.

HIPPOLYTE JAMAIN. — Cramoisi-noir, fleur admirable de premier ordre.

LE PRINCE NOIR. — Fleur moyenne remarquable par sa teinte sombre, végétation grêle.

Je livre aux amis des roses, ils sont nombreux, cette nomenclature, laquelle n'émane point d'un rosiériste praticien, mais d'un simple amateur qui a vécu en leur compagnie, les a aimées, multipliées par greffes, drageons, boutures. Ce sont là notes personnelles. Un praticien eût divisé les genres : thés, hybrides, île Bourbon, sarmenteux, etc.

Je ne me suis inquiété que de mon goût en fait de couleurs, de parfum, de tenue.

Non plus, je n'ai eu la prétention de peindre mes fières favorites. Qui pourrait décrire une rose? J'ai simplement voulu, pour ainsi dire, numéroter celles qui me sont particulièrement chères; à cet effet, j'ai dû en indiquer la couleur, la forme parfois, le parfum afin de les faire reconnaître.

Telles je les ai vues, telles je les vois encore, telles je les signale. J'en ai laissé de côté de fort recommandables, mais point de meilleures. En tout cas, je ne fais part que de mes préférences.

Avec les variétés ci-dessus énumérées, on sera à même de composer un parterre de Déesses que ne dépareront nullement les types primordiaux, dont j'ai parlé au début, et qui ornent les plus humbles jardins des campagnes.

Maintenant, s'il fallait faire une sélection restreinte, je composerais un bouquet sans rival avec six des plus belles : La *Rose à cent feuilles*, la *France*, le *Maréchal-Niel*, le *Duc-de-Montpensier*, la *Gloire de Dijon*, *Jules-Margottin*. La couleur, la majesté, le parfum se trouvent réunis dans ce sixain qui, à lui seul, vaut le sonnet le plus parfait.

Dans les différentes variétés obtenues depuis un demi-siècle, par semis, marcottes, le plus grand succès a été en faveur de la tenue et des couleurs. Afin d'apprécier la saveur exquise de la Reine des fleurs, il convient de remonter à la rose-essence, la rose à cent feuilles. Nous devons en conserver et propager l'espèce parce qu'elle est la plus admirable, la plus séduisante.

La culture du rosier est la plus facile des cultures; c'est celle qui sollicite le moins de soins; elle est à la portée de tous.

Quelques passionnés s'imaginent qu'il est préférable de laisser mourir la fleur sur pied que de la cueillir. C'est là une erreur. Au moment de l'épanouissement, la fleur attire à elle une quantité considérable des sucs de l'arbuste; il est donc utile de la couper lorsqu'elle arrive à ce degré afin de ne point fatiguer le rosier sans profit.

De plus, coupée et mise dans l'eau, une rose dure plus longtemps que sur le rosier. Quand les fleurs sont coupées au bon moment, celui-ci s'en trouve bien, il végète plus abondamment et donne un grand nombre de nouvelles fleurs.

La plus belle des fleurs se prêtant à nos caprices, glorifiant la fenêtre d'une mansarde, tout aussi bien que les massifs les plus superbes, opère une séduction telle qu'on la trouve partout.

En personne facile à vivre, peu exigeante, aussi bonne que belle, ce qui n'est pas précisément commun, elle s'accommode de tout. Il ne tient qu'à nous de la multiplier à l'infini, et de nous faire une aurore de tous les jours pendant quatre mois de l'année.

Cette incomparable fleur est de tous les pays, elle a tenu une place dans toutes les histoires.

Le commencement de l'emploi, en France, de l'eau de rose pour les ablutions remonte à la conquête de la Terre-Sainte par les Croisés. De cette époque datent les aiguières à eau de rose, pour lesquelles les orfèvres du temps s'ingénièrent à créer les modèles les plus riches et les plus originaux. La rose est de toutes les fêtes. A l'instar des Romains, aux premiers siècles de notre ère, dans les solennités publiques ou dans les banquets, on avait coutume de porter des couronnes de roses appelées *chapels*. Dans quelques familles nobles de province, les filles apportaient en mariage un simple chapel de roses. Les temps sont bien changés! Mais le souvenir de la coutume poétique demeure.

Saint Louis, roi de France, tenait à ce que ses filles portassent, les vendredis de chaque semaine, des chapels de roses en remembrance de la sainte Couronne d'épines.

En 1366, le pape Urbain V bénissait la première rose d'or qui fut envoyée à Jeanne, reine de Sicile. Cet usage s'est conservé et le Saint-Père en bénit une tous les ans, le quatrième dimanche de Carême, pour en faire présent à quelque église, à une princesse ou à un prince.

Le pontife Alexandre III, en envoyant la rose d'or à Louis le Jeune, roi de France, lui écrivait ceci : « Suivant la coutume de nos ancêtres de porter dans leurs mains une rose d'or le dimanche de *Lætare*, nous avons cru ne pouvoir la présenter à personne qui la méritât mieux que Votre Majesté à cause de sa dévotion extraordinaire pour l'Église et pour nous-mêmes. »

La bénédiction de la rose d'or se fait solennellement avec de l'eau bénite, de l'encens, du baume et du musc.

Pie IX a, en 1861, envoyé cette rose de *Lætare* à l'impératrice Eugénie. Depuis cette époque, les roses papales, de poétique tradition, passent par-dessus la France pour aller en Espagne ou en Portugal, mais elles ne s'arrêtent plus sur le domaine de saint Louis.

Il n'entre point dans notre cadre de dire le rôle de cette fleur dans la politique.

Sa Majesté la Rose a été sanctifiée en la personne d'une sainte Isabelle, née à Lima, qui fut surnommée *Rose* à cause de la fraîcheur de son teint et de l'éclat de sa beauté. Un hommage aussi éclatant n'entama point sa vertu. Après avoir été servante, elle entra à seize ans dans le tiers-ordre de saint Dominique, et fut canonisée par Clément X, en 1671, sous le nom de sainte Rose.

On la fête le 30 août, juste à l'époque de la floraison dernière de ses sœurs dont le nom lui est demeuré et sous lequel elle est inscrite au calendrier.

CHARLES DIGUET.

LE CHATEAU DE CHANTILLY

Suite. — Voyez page 92.

De cette tour des Gemmes, le regard embrasse un paysage de grandes lignes et d'une puissante coloration. Il se pose tout d'abord sur la pelouse du champ de courses, énorme nappe de verdure contournée par la forêt. Les fonds s'appuient à gauche et à droite sur des constructions du siècle dernier, où s'inscrivent les derniers vestiges de l'art de la Renaissance en France.

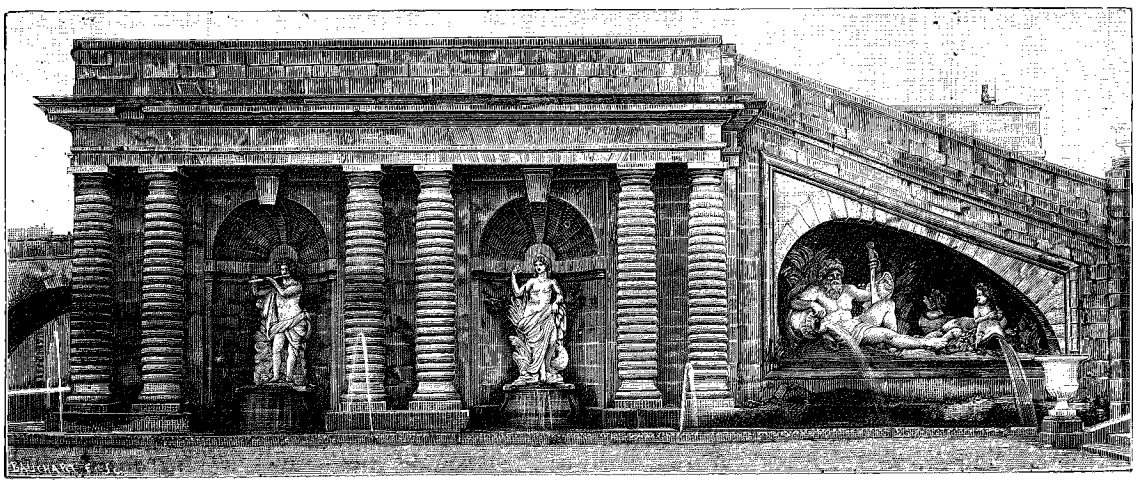

Le chateau de Chantilly. — Fontaine établie le long de la place d'Armes.

A droite le grand siècle se dresse, majestueux et riche, dans l'architecture et l'ornementation des écuries. Cette dernière pensée de l'art de cette époque a répété là, en des dimensions exceptionnelles, les colonnades et les arcades dans lesquelles aimait à s'encadrer la gloire du Roi-Soleil.

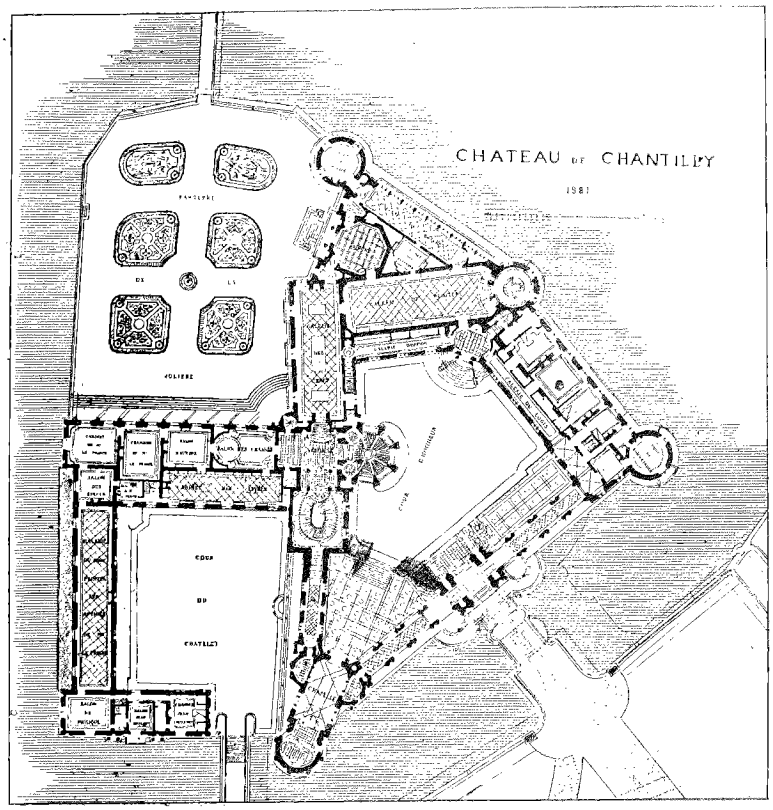

Plan du château de Chantilly.

C'est à peine si, dans sa fastueuse solennité, on voit poindre les préoccupations nouvelles du règne de Louis XV, en quelques manifestations d'un art plus léger.

En face, à l'autre extrémité du tableau, s'élève le château d'Enghien, porté par une large terrasse. Sa silhouette carrée, détachée sur les verdures sombres de la forêt, revêt un autre caractère. Les dimensions des portes et des fenêtres lui donnent un aspect utile et intime d'habitation, de palais bâti pour que ses maîtres y fussent chez eux. Cette construction fut édifiée, en 1772, sur les ordres de Louis-Joseph de Condé qui lui donna le nom de son petit-fils, le duc d'Enghien.

Au pied des hautes murailles supportant la terrasse, coule la rivière qui alimente les fossés du château central. Ses rives façonnent un coin de nature discrètement arrangée, où l'esprit évoque, sans le moindre effort, les fêtes du siècle dernier. De galants batelets équipés de grands seigneurs ont dû bercer les précieuses rêveries pastorales de leurs dames sur les vaguettes de ce cours d'eau, de cette paisible et gracieuse Nonette embéguinée de verdure fleurie, et égrenant en un chantant murmure les versets de son éternel rosaire.

Elle quitte la forêt pour aller s'étendre au pied du château central, et le sertir d'un pur miroir où il a l'air de se refléter en riant.

Devant la façade nord-est, elle étale une large nappe qui oppose harmonieusement sa note verte à la blancheur des constructions. Ici l'art est dans le paysage comme il est à l'intérieur. Dès le vestibule, en effet, vous le trouvez partout où il a pu se poser. La rampe de l'escalier qui y accède est un bijou de ferronnerie, et ce vestibule lui-même, avec ses vieilles faïences de Rouen, ses bronzes, ses marbres et son architecture, vous introduit tout de suite dans

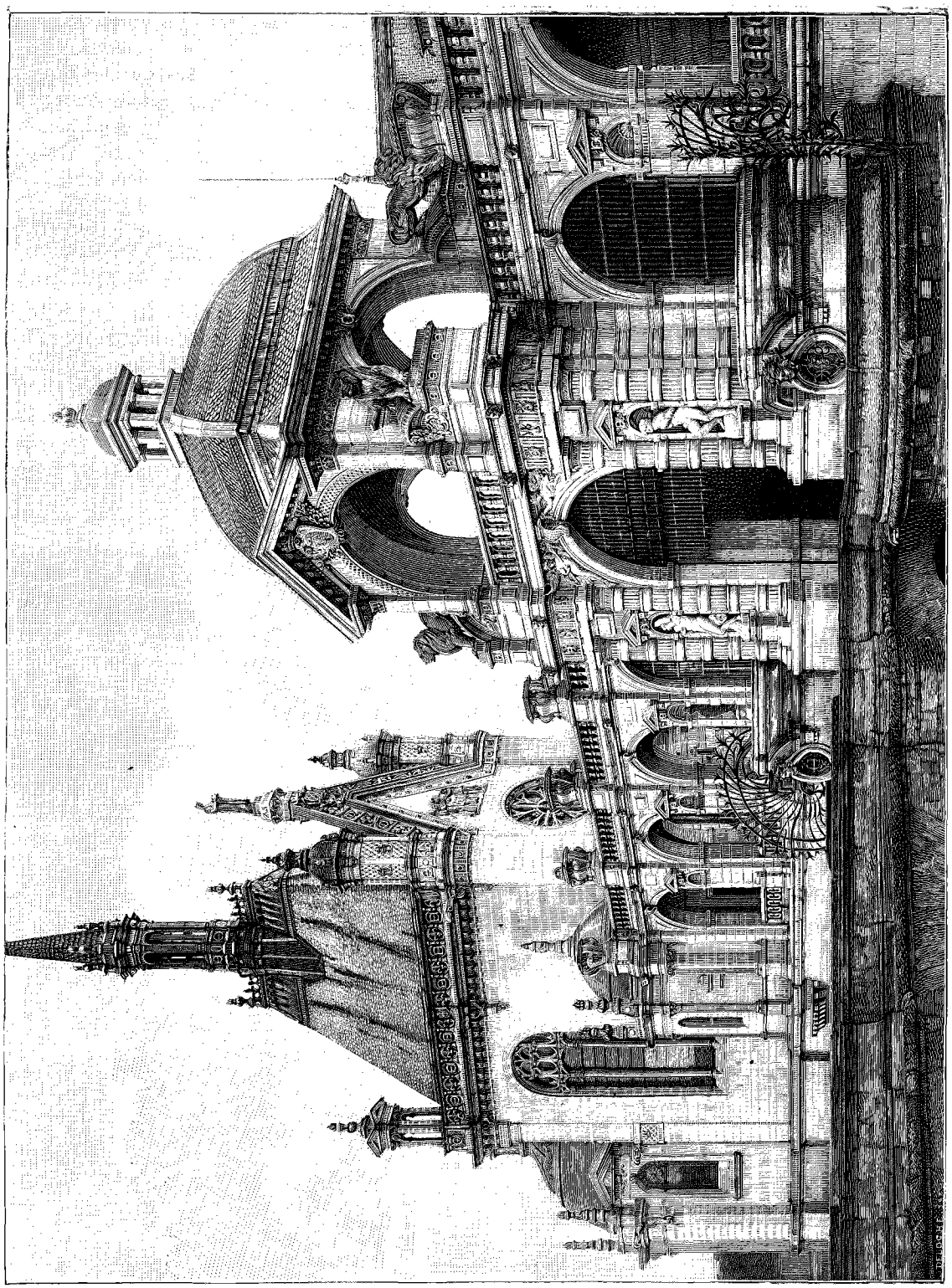

Château de Chantilly. — Façade d'honneur.

un monde supérieur où le chef-d'œuvre fleurit à tout propos.

Un perron vous conduit de cette pièce dans la galerie des Cerfs, ornée de trophées de chasse auxquels elle doit son nom. Aux murs pendent des tapisseries des Gobelins, grandes pièces de haute lice exécutées d'après les cartons de la belle suite des chasses de l'empereur Maximilien. Des peaux de lions encadrent la porte d'entrée surmontée d'une loggia. Le

meuble de cette pièce est en beauvais, et donne une gracieuse réplique à la solennité des tapisseries de haute lice. A l'extrémité est une cheminée de pierre ornée dans son tympan du *Saint Hubert* de Baudry, pour les deux figures duquel ont posé le duc de Chartres et le jeune duc d'Orléans.

La galerie du Musée, comme l'indique le plan du château, fait suite à la première. Ici les murs sont couverts de tableaux dus aux grands maîtres de toutes les écoles de la Renaissance. Chaque panneau y possède son catalogue établi avec une ingénieuse simplicité. Ce sont des plaquettes mobiles contenant le plan du panneau, les titres des œuvres avec le nom de leur auteur et la date de l'exécution.

Il y a là des Poussin et des Salvator Rosa de toute beauté; et je les cite au hasard, car il faudrait refaire ici le catalogue entier de Chantilly, pour citer tout ce qui est digne d'attention.

Cette galerie aboutit à la tour du Musée, au centre de la façade nord-est. On monte à la rotonde par un escalier de quelques marches entre colonnes, et où se rencontrent d'admirables autels antiques.

Le parquet est formé d'une mosaïque romaine représentant une chasse au sanglier, et portant cette inscription : FESTVS CVM TORQVATO. Parmi les tableaux pendus au mur, on remarque un portrait de Louis XIV, peint par Prévost, d'après Rigaud. Le plafond est de la main de Baudry qui a signé son chef-d'œuvre dans cet *Enlèvement de Psyché*.

Retournons maintenant un peu en arrière, et passons à gauche dans la galerie des Vitraux ou de Psyché. A l'entrée est un buste en cire de Henri IV, entouré de verre et porté par une gaîne. Tout le long de la galerie règne un vitrail renaissance, une grisaille relevée de quelques touches de couleur. Il développe le récit des amours de Psyché et de Cupido, racontées par l'Asne d'or, et se présente avec un souci artistique qui en fait ressortir toutes les beautés. Ce vitrail provient du château d'Écouen.

Sur cette galerie s'ouvre le cabinet des Estampes, un sanctuaire où reposent quatre de ces œuvres qui vous laissent une impression inoubliable, parce qu'elles vous révèlent les plus hautes émotions de l'art. En face de l'entrée est un tableau de Filipo Lippi, œuvre de cette courte période où le mysticisme de Fra Angelico se fondait dans la vérité, et y trouvait toute la fécondité de l'expression. A droite et à gauche se tiennent deux petites compositions de Raphaël, la *Vierge d'Orléans* et les *Trois Grâces* qui semblent avoir inspiré celles que le Corrége a placées dans la chambre de saint Paul, à Parme. Puis vous apercevez une suite de quarante enluminures de Jehan Fouquet, œuvre d'une fraîcheur de coloris admirable et d'une délicatesse d'exécution tout à fait hors de pair. Je ne sais rien de plus exquis, de plus élevé que le sentiment qui les a inspirées.

La tour des Gemmes est entièrement pourvue de vitrines. Il y en a au mur et sur les tables; et toutes vous permettent de contempler des œuvres d'une rare valeur. La céramique y figure avec des faïences précieuses de la Chine, du Japon, de Sèvres, des émaux renaissance; l'orfévrerie vous montre, entre autres choses, une croix d'église et un ostensoir gothiques, une superbe armure Henri II à incrustations et toute une collection de bijoux historiques qui sont des bijoux de famille. Une série de miniatures occupe une vitrine spéciale. Et au milieu de toutes ces richesses, ce qui vous émeut pardessus tout c'est la médaille frappée à triple exemplaire d'or, d'argent et de bronze, par l'Institut de France en l'honneur du duc d'Aumale... Cette médaille porte la signature de M. Chapelain au-dessous de la date de 1886... Au-dessus de cette pièce, la tour des Gemmes ou du Trésor continue à justifier son nom en deux étages d'archives où doivent résider bien des richesses historiques.

Entre la tour Centrale et la tour du Connétable ou du Logis, la galerie se divise en cinq petites salles consacrées à la peinture et à la sculpture. Dans la première, la salle Caroline, voici une chasse en habits rouges de Vernet fils, datée de 1788. La salle Clouet contient un certain nombre de portraits : François Ier, Charles-Quint, Charles IX, Henri III, Hugo, Grotius, des œuvres de Memling et de Janet; les portraits du Grand Condé, de la duchesse d'Aumont, de Frédéric II, de Marie-Thérèse d'Autriche. Dans le salon d'Orléans qui lui fait suite, voici le portrait du duc d'Aumale en général de division, que M. Bonnat peignit en 1880; les portraits de Madame Adélaïde, par Mlle Cogniet; de la reine Marie-Amélie, par M. Jalabert et de Louis-Philippe jeune. Une statue de marbre de la reine Marie-Amélie, exécutée par Mathieu Meusnier, d'après Pradier, leur fait face.

Le portrait du duc de Chartres en colonel de hussards, par Ary Scheffer; le tableau de J.-P. Laurens, représentant le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes, se trouvent dans la salle Isabelle, après laquelle vous pénétrez dans la salle Giotto. Ici vous retrouvez les primitifs de l'École flamande à côté de la *Mort de la Sainte Vierge* de Giotto, et de la *Vierge et l'Enfant*, de Roselli, de précieuses images où l'âme des maîtres s'épanche en de pures colorations et en des compositions saisissantes.

Par la tour des Logis nous arrivons à la salle de la Smala, laquelle se trouve au bout de la façade d'honneur. Elle emprunte son nom au fait d'armes du duc d'Aumale, et elle est consa-

crée à la famille et aux souvenirs d'Algérie. Voici le combat de l'Afroum où le prince reçut le baptême du feu; puis un dessin de Girardet, d'après Vernet, représentant la *Prise de la Smala*; un épisode du même fait d'armes par M. Detaille, une *Prise du col de la Mouzaïa* de Bellangé, et d'autres pages historiques au milieu desquelles se détache la figure du roi Louis-Philippe entouré de ses cinq fils, œuvre de Perrault, d'après Vernet.

En suivant la terrasse d'où nous avons regardé la façade nord-est, nous arrivons au pied d'un escalier monumental d'où part une série de pièces d'eau d'un style qui rappelle Versailles, et qui s'encadre de pelouses et de hautes futaies. A droite et à gauche de l'escalier sont des bassins à jets d'eau dont l'alimentation a donné prétexte à deux grandes œuvres décoratives. Les maçonneries sur lesquelles la place d'Armes s'appuie de ce côté s'évident en grottes et en niches abritant des figures mythologiques. Les grottes contiennent un fleuve barbu, appuyé sur une urne et adossé à un palmier. Une figure enfantine accotée à un dauphin le regarde; et l'urne et le dauphin déversent dans un bassin quadrangulaire les eaux du fleuve et du ruisseau figurés par les deux personnages allégoriques.

Dans les niches voici un joueur de flûte et une femme drapée, une baigneuse peut-être, deux motifs qui se reproduisent, comme le précédent, dans la fontaine de droite ; car la répétition de cette architecture est symétrique ; et les variantes sont insignifiantes. Cet escalier fut établi par la princesse des Ursins, après la mort de son mari, le dernier maréchal de Montmorency.

Il aboutit à la place d'Armes, vaste terre-plein où débouche également une large voie en pente douce, dont l'origine est la grille d'entrée située au bas de la déclivité du champ de courses. Au milieu de cette terrasse est une belle statue équestre du connétable de Montmorency, exécutée par M. Paul Dubois, d'après une ancienne statue détruite à la Révolution. Le piédestal, où se gravent diverses inscriptions, est entouré de bornes armoriées provenant des forêts de Coye et de Chantilly. La face de la statue regarde la façade d'honneur du château dont l'accès est gardé par deux groupes de chiens de meute en bronze, œuvre de M. Cain.

La façade d'honneur est une double galerie menant du Logis à la Chapelle. Elle est percée d'arcades dans toute sa longueur. Le motif central se compose d'une porte grillée surmontée d'une loge ouverte sur les quatre faces, ornée d'une lanterne, et gardée aux angles par quatre lions. De chaque côté de la grille sont des statues de marbre placées dans des niches. Des niches également reçoivent des vases sur chacun des piliers où s'appuient les cintres des huit arceaux. La porte est ornée de l'écu aux fleurs de lis entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Nous le retrouverons encore dans l'armorial de Chantilly, ainsi que l'écu de France brisé d'un lambel d'argent en chef qui appartient à la branche d'Orléans, de l'écusson aux fleurs de lis et au bâton alezé de Bourbon en abyme, et enfin aux alérions au vol abaissé répartis en quartiers.

La partie supérieure est une galerie à ciel ouvert où les piliers se terminent en consoles. Elle prend vue sur de larges percées de la forêt partant de la place d'Armes pour aller se perdre au loin dans des horizons de verdure. A travers les arcades apparaît la cour d'honneur bordée à droite par la galerie du Logis où sont les appartements et la galerie des Offices. En face, au fond, se trouve le grand vestibule ; et sur la gauche, la cour se rétrécit vers l'entrée de la chapelle. Toute cette architecture porte la marque de la Renaissance, et fait le plus grand honneur à M. Daumet, membre de l'Institut, qui y a donné la plus pure expression architectonique aux intentions du prince.

(*A suivre.*) J. Le Fustec.

LES ANAGLYPHES

Ce nom, tiré du grec, et qui signifie ciseler en relief, baptise un procédé nouveau de stéréoscopie ou stéréogramme d'un genre tout particulier.

La stéréoscopie nous réserve dans les anaglyphes une application à la fois très intéressante et très curieuse, que nous devons à M. Louis Ducos du Hauron, très connu depuis longtemps dans le monde savant par sa remarquable invention sur la photographie des couleurs.

On sait que la sensation du relief et de la perspective aérienne est due à la région binoculaire. En fixant un objet, chacun de nos yeux ne le voit pas sous le même angle, et, par conséquent, pas d'une façon identique, et c'est de la superposition sensorielle des deux images ainsi obtenues que naît la notion de la profondeur.

C'est sur ce principe et les considérations qui en découlent que s'est appuyé l'inventeur pour réaliser sa curieuse et remarquable découverte, dont voici le mécanisme.

On fait deux photographies successives du même objet, en déplaçant latéralement de sept centimètres l'appareil, pour la seconde épreuve ; ou mieux encore, en se servant, si l'on en a le moyen, d'un appareil stéréoscopique, ce qui permet d'obtenir l'identité absolue des deux photographies. On a ainsi deux négatifs sur verre avec lesquels on fait facilement des planches en zinc ou gélatine.

Si l'on imprime en deux couleurs différentes sur une même feuille de papier blanc, chacune

de ces planches, zinc ou gélatine, l'une en bleu, l'autre en rouge, de telle sorte que leurs points correspondants soient à une distance assez rapprochée les uns des autres, l'image bleue à gauche, l'image rouge à droite; l'effet produit par ces deux épreuves, enchevêtrées pour ainsi dire l'une dans l'autre, et qui se confondent en partie, est désagréable et presque incompréhensible.

Mais si on regarde l'image à l'aide d'un simple lorgnon, dont le verre gauche est rouge et le droit bleu, l'aspect change immédiatement, le chaos ne tarde pas à se dissiper; on voit, se détachant de la feuille de papier, les objets venir à sci avec leurs formes réelles, leurs contours, leur éloignement; on a la notion de l'espace qui les sépare, en un mot, c'est la vision du relief dans toute sa vérité. Rien n'est plus curieux et plus attachant. Que s'est-il passé? Un fait bizarre : l'œil gauche, muni du verre rouge, n'a pu voir que l'image gauche, qui est bleue; la seconde image rouge, représentant l'autre épreuve, devient invisible, parce qu'un dessin rouge, sur fond blanc, n'est point perceptible en lumière rouge.

Par les mêmes raisons, l'œil droit ne voit que l'image qui lui est destinée et la superposition stéréoscopique se produit instantanément.

On prévoit déjà des applications très intéressantes pour les projections lumineuses et pour le portrait.

Cette curieuse invention nous paraît appelée à un réel succès, et sera vulgarisée très prochainement par une transformation de ces récréations scientifiques. X...

LE DRAPEAU DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET LES COULEURS NATIONALES

Suite et fin. — Voyez page 154.

A partir de février 1794, ce drapeau du centre fut composé de trois bandes verticales, bleu, blanc et rouge, avec les initiales R. F. de la République française, entourées de deux branches de laurier. Cette disposition était adoptée en même temps pour la marine par un décret de la Convention rendu, le 27 pluviôse an II (15 février 1794), sur la proposition de Jean-Bon-Saint-André.

Article premier. — Le pavillon décrété par l'Assemblée nationale constituante est supprimé.

Art. 2. — Le pavillon national sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes posées verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gaule du pavillon, le blanc au milieu et le rouge battant dans les airs.

Art. 3. — Le pavillon de beaupré et le pavillon ordinaire de poupe seront disposés de la même manière, etc.

En l'an XI (1803), un modèle presque uniforme de drapeaux (fig. 1 et 8) fut adopté pour toute l'infanterie (la cavalerie continuant à garder sa diversité) (fig. 9 et 10).

Les trois couleurs étaient ainsi disposées : un carré blanc ayant ses an-

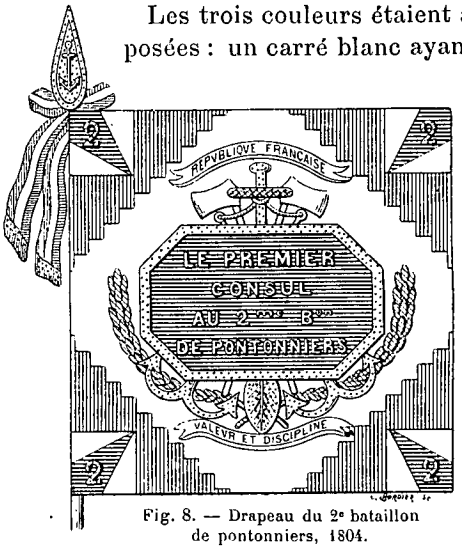

Fig. 8. — Drapeau du 2e bataillon de pontonniers, 1804.

gles au milieu des côtés du drapeau ; des quatre triangles ainsi formés dans les angles du drapeau, deux étaient rouges et deux étaient bleus.

Dans le carré blanc, d'un côté du drapeau était le chiffre de la République française *R. F.* accompagné de faisceaux et de branches de laurier;

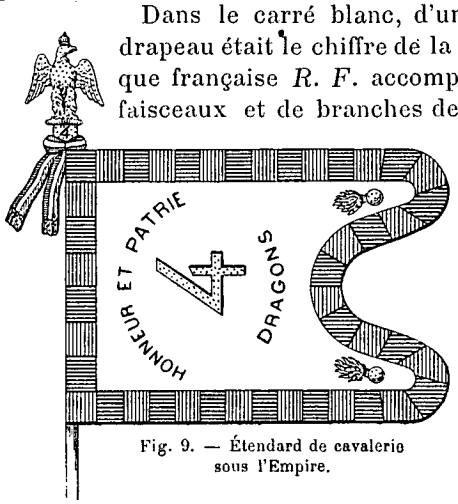

Fig. 9. — Étendard de cavalerie sous l'Empire.

de l'autre côté un trophée, en général assez compliqué et variant suivant les armes.

L'arrêté suivant, du 2 thermidor an XII (21 juillet 1804), fixa le drapeau du premier empire (1).

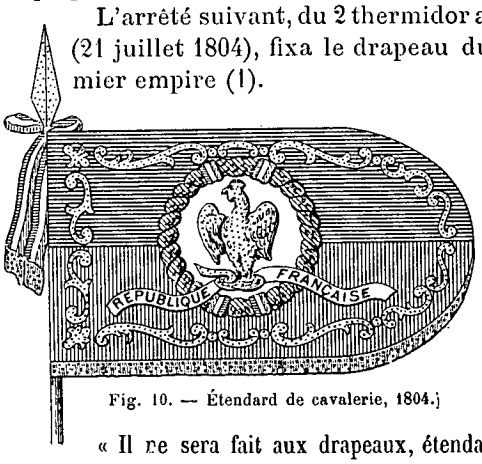

Fig. 10. — Étendard de cavalerie, 1804.

« Il ne sera fait aux drapeaux, étendards ou

(1) Plusieurs modèles de drapeaux furent alors proposés, il fut même question de faire remplacer les trois couleurs par le *vert impérial*, probablement pour rappeler le vert de la bannière de Charlemagne, que Napoléon avait pu voir représentée à Rome sur une mosaïque de la place Saint-Jean, fixée, en face de la porte de la ville, contre le mur de flanc du bâtiment qui contient la Scala Santa.

guidons dont les modèles ont été précédemment adoptés que les changements ci-après : on laissera d'un côté les trophées d'armes analogues à chaque corps, en substituant aux mots *République française* ceux d'*Empire français*. Sur l'autre côté on substituera à ce qui existe un disque d'azur au centre d'une gloire ou rayon d'or et entouré aux trois quarts par deux branches de laurier. Le disque portera : *Napoléon Empereur des Français à* (tel corps); au-dessus de laquelle sera la

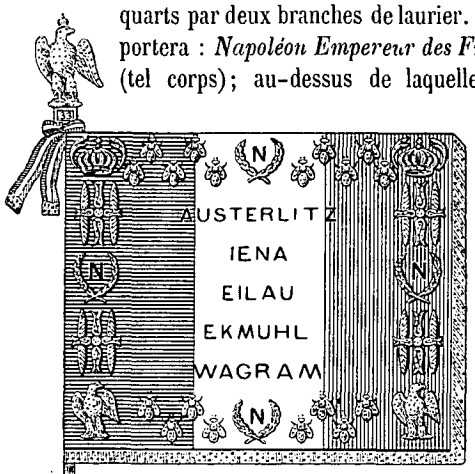

Fig. 11. — Drapeau d'un régiment d'infanterie, 1813.

couronne impériale (de lauriers d'or); au-dessous du disque et des branches de laurier, la légende : *Valeur et Discipline;* le tout conforme au dessin ci-dessous. Les couleurs et la coupe des drapeaux resteront telles qu'elles ont été réglées pour chaque arme.

Le maréchal BERTHIER. »

Ces dispositions compliquées, décrites en style obscur, ne furent pas appliquées; les drapeaux distribués à la cérémonie du Champ-de-Mars furent conformes au modèle de l'an XI.

Quant à la disposition des couleurs, les ornements se bornèrent à une branche de laurier doré bordant les côtés du carré blanc, à quatre couronnes de laurier sur les quatre triangles de couleur, enfin à des inscriptions sur le carré blanc, variables suivant les corps et sur lesquelles la lettre du ministre de la Guerre, relative à l'École polytechnique, donne quelques détails.

Cette disposition des trois couleurs subsista jusqu'en 1812 (fig. 11), époque à laquelle l'infanterie reprit le drapeau adopté, en 1794, pour le bataillon du centre (1).

L'aigle adoptée par le second empire diffère de celle du premier empire, en ce qu'elle porte des foudres que la dernière n'a pas.

Après l'abdication de Napoléon, en avril 1814, on arbora le drapeau blanc.

Le 9 mars 1815, un décret impérial, daté de Grenoble, rétablit le drapeau tricolore avec les trois couleurs disposées verticalement, bleu à la hampe, blanc et rouge.

Après Waterloo, le drapeau blanc fut repris.

La Révolution de 1830 ramena les trois couleurs et leur disposition suivant le modèle adopté par la Convention (1). C'est ce modèle (2) qui est resté officiel jusqu'à l'époque actuelle, sauf pendant dix jours de l'année 1848.

En effet, le 25 février de cette année, paraissait une déclaration ainsi conçue :

Le gouvernement provisoire de la République déclare adopter les trois couleurs disposées comme elles l'étaient pendant la République.

Le drapeau portera :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Disposition des couleurs du drapeau : *bleu, rouge, blanc.*

Les membres du Gouvernement connaissaient imparfaitement leur histoire; ils avaient confondu la cocarde avec le drapeau; les journaux relevèrent leur erreur, et le 5 mars paraissait un arrêté rectifiant la déclaration précédente :

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE :

Considérant que le drapeau de la France est le signe visible de l'unité nationale;

Considérant dès lors que la forme du drapeau national doit être fixée d'une manière invariable;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Le pavillon ainsi

Fig. 12. — Étendard du 1er régiment de hussards, 1830.

(1) Le principal objet dans les drapeaux ou étendards impériaux fut l'aigle qui en surmontait la hampe, de sorte qu'on en vint à dire *les aigles* au lieu de dire *les drapeaux*. L'aigle était d'habitude portée dans les combats, et restait avec la caisse du régiment au logement du colonel. Des années entières se passaient sans que le drapeau parût devant les troupes. Ainsi, un officier, à qui dernièrement on demandait comment était le drapeau du 59e régiment d'infanterie, où il servait pendant la guerre d'Espagne, a pu répondre qu'il ne l'avait jamais vu, que l'aigle seule paraissait, et que, même dans les affaires dont le succès semblait douteux d'avance, on ne portait pas l'aigle afin d'éviter qu'elle courût le risque d'être prise. Cette mesure devint générale après la retraite de Russie, les régiments partant de France laissèrent leurs aigles aux dépôts.

Cte DE BOUILLÉ. — *Les drapeaux français*, 1875, p. 208.

(1) C'est en 1830, qu'on adopta l'ordre actuel des couleurs de la cocarde : bleu au centre, rouge à l'extérieur et blanc dans la zone intermédiaire. (*Circulaire du ministre de la Guerre, en date du 11 septembre.*)

(2) Cependant une disposition analogue à celle du drapeau de l'École polytechnique fut réadoptée pour certains corps; aussi, le musée d'Artillerie possède un étendard dont le milieu est un carré blanc, avec l'inscription :

Le Roi des Français, au 1er Régiment de Hussards.

Les deux triangles bleus sont attachés à la hampe, et les deux rouges flottants (fig. 12).

que le drapeau national sont rétablis tels qu'ils ont été fixés par le décret de la Convention nationale du 27 pluviôse an II, sur les dessins du peintre David.

Art. 2. — En conséquence, les trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, seront, à l'avenir, rangées dans l'ordre suivant : le bleu attaché à la hampe, le blanc au milieu et le rouge flottant à l'extrémité.

Albert de Rochas.

LE GESTE DANS L'ART ANTIQUE

Le langage par gestes n'est guère usité dans les sociétés policées, on l'abandonne aux sourds-muets et les pantomimes n'ont plus qu'un petit nombre d'amateurs. Il nous semble aujourd'hui que le geste n'ait jamais été qu'un moyen de souligner la parole.

Et cependant, sans aller bien loin, à Naples et en Sicile, nous voyons le geste suppléer à la parole; et les Napolitains, bien que pourvus de cette admirable langue italienne, se contentent souvent de s'exprimer par gestes.

De Jorio a indiqué dans de nombreux dessins ce langage qui ne le cède en rien en complexité à celui des muets. Ce ne sont pas seulement les illettrés qui l'emploient, les grands même ne le dédaignent pas et on rapporte cette curieuse histoire du roi Ferdinand, de retour à Naples après la révolte de 1821, adressant un discours par gestes à ses sujets, leur distribuant les reproches, des admonestations, le pardon et enfin les renvoyant tous contents sans leur adresser un seul mot.

D'après la tradition, les Vêpres siciliennes, en 1282, furent préméditées et exécutées dans toute l'île sans prononcer une parole pour que les Français ignorassent le complot.

M. Garrick Mallery a fait remonter plus haut l'usage du langage par gestes. Il était très employé, paraît-il, chez les Grecs et les Romains et, de nos jours, les Napolitains n'ont fait que perpétuer la coutume.

Le langage par gestes, déclare Quintilien, est né dans les temps héroïques. Loin d'être méprisé chez les Grecs, il est regardé par Chrysippe, comme faisant partie de l'éducation d'un homme libre, et Platon en range l'emploi dans les vertus civiques. C'était une science avec une terminologie spéciale qu'on apprenait dans les classes de pantomime.

Les orateurs employaient le geste plus qu'on ne le fait actuellement et Quintilien détaille la signification de ces gestes, d'après la disposition des doigts. Dans le théâtre, Eschyle porta le geste à un haut degré de perfection. Atheneus raconte que Teleste était si habile pantomime, qu'il rendait par le geste seul les moindres circonstances du drame « *Les Sept devant Thèbes* ».

En l'an 190 de notre ère, six mille personnes vivaient de l'art de la pantomime à Rome.

Garrick Mallery a reconnu sur des vases grecs des personnages s'exprimant par des gestes qui ont la même signification que ceux des Napolitains actuels. L'un d'eux représente un conseil de guerre, Pallas Athénée étend sa main gauche en avant, la lance en arrêt, prête à courir, et réclame l'action. Un vieillard assis, à figure calme, avance la main, la paume dirigée en bas et semble dire : « Patience, attendez ». Un guerrier, reposant de l'autre côté de Pallas, avance la main la face palmaire dirigée en haut ce qui, chez les Napolitains, signifie « pourquoi? » Un dernier enfin fait un geste qui indique le refus.

Les modernes n'ont donc pas été les premiers à comprendre l'éloquence d'un beau geste, et l'abbé de l'Épée en donnant aux sourds-muets un moyen de s'exprimer, n'a pas inventé un langage, mais simplement appliqué à l'usage de ces déshérités l'art antique de la pantomime.

F. Regnault.

LE VIEILLARD ET LE LUTIN DES BOIS

LÉGENDE POPULAIRE RUSSE

Je ne sais quand, je ne sais où (toujours n'est-ce point chez nous), vivait jadis un vieillard pas trop sage, mais si fin, si délié, si fort à toutes mains, qu'il était en toutes choses le premier, quoi qu'il arrivât.

Organisait-on des *khorovods* (danses chantées), il donnait le ton et la mesure; quelqu'un se mariait-il, il trônait aux accordailles et à la noce, distribuait des cadeaux, dansait, chantait, causait, raillait; quelqu'un mourait-il, il se trouvait tout à point pour prendre sa mesure, le vêtir de bois et le porter en terre. Il n'avait de sa vie construit une izba, planté un arbre, semé un grain, cimenté un mur, mais il vivait dans l'izba d'autrui comme si elle eût été sienne, buvait le lait à tous les pis, mangeait le pain à tous les fours, allait à la foire sur la bête à Pierre ou à Jean et en revenait les bras chargés d'étrennes. Il ignorait la valeur de l'argent, et ne savait nullement compter; il donnait de l'or à qui n'avait pas d'izba pour s'en bâtir une et amenait une belle paire de chevaux à qui en manquait pour le labour. On n'ignorait rien de ce qui le concernait, fors la provenance de sa fortune inépuisée.

Les vieux disaient qu'il avait vendu son âme au diable, se basant sur ce que le travail rend les gens bossus, et non cossus; mais les femmes objectaient que les vieux n'ont de leur vie dit vérité. Et qui oserait tenir tête aux femmes! Les jeunes disaient qu'il avait trouvé quelque trésor, mais à cela les femmes répondaient que ce qui est jeune est vert, et que verdeur exclut vérité. Les vieilles disaient qu'il tirait toutes ses richesses d'un nid de corbeaux, mais les

femmes les traitaient de rassotées. Il y avait encore le *starosta* (maire) qui, sans souffler mot, faisait l'entendu et laissait croire par ses hochements de tête qu'il savait le fin mot, mais les femmes affirmaient que le starosta était une bête, et que la mairesse le menait par le licol.

Bref, que croire de tous ces contes en l'air? Toujours est-il que ce vieux était vraiment mystérieux et renommé, à cinq cents lieues à la ronde, par ses aventures extraordinaires. On m'en raconta de si bizarres, que je n'aurais jamais voulu les croire, si je ne les avais entendues de mes oreilles.

Un jour qu'il regardait les gens du village jouer à la balle, celle-ci vint se jeter dans sa barbe; on fouilla dedans avec les mains, avec les peignes, avec les râteaux, avec les fourches, mais pour néant. Lui rit en gloussant d'un air malin, et sortit de ses poches un cent de balles qu'il renvoya dans le jeu.

Il était prodigieusement fort et adroit, faisant de ses doigts et de ses bras toutes sortes de diableries. Il y avait dans les environs de Plenhanovua (j'y suis, c'est-là qu'il habitait) un propriétaire passionné de musique, qui jouait de la flûte de la bouche et des mains. « Veux-tu, *batiouchka* (petit père), lui dit une fois le vieillard, que je te fasse de ton bois de bouleau qui est ici près un beau jeu de flûtes que tu auras constante et grande joie à entendre! — Tu as le cerveau malade, ou tu es ivre, répondit le propriétaire. » — Mais le vieux, haussant les épaules, prit une hache, cracha dans sa paume, ébrancha et coupa les arbres, les uns haut, d'autres bas, quelques-uns à mi-tronc, et courts, gros et menus, légers et pesants; avec un couteau qu'il tira de son *caftan*, il évida les arbres et les troncs de telle sorte que, le vent soufflant, les bouleaux sonnèrent de joyeuses et plaintives mélodies, dont mourut de joie le propriétaire.

Bien qu'il fût paresseux en diable, le vieillard était intrépide à la chasse. Mais il ne battait point les buissons, la plaine ou les bois pour quêter le gibier; il ne se chargeait point d'armes pour l'abattre, et s'en remettait allégrement au hasard qui toujours le servait. Comme il accompagnait Michel le bûcheron qui s'en allait, par la neige, quérir du bois, un loup vint à passer près d'eux: le vieux tira de sa poche un peu de poix qu'il roula entre ses doigts, et la ficha droit sur la tête de la bête, dans l'entr'œil. L'autre hurla de douleur, virevolta et s'enfuit vers la forêt; il rencontra dans sa course un autre loup cherchant fortune, et le heurta si fermement au front que les deux demeurèrent tête à tête, pris et attachés à la poix.

Parfois, le vieux, après s'être dépouillé tout nu comme pour recevoir le *knout*, mettait sur ses oreilles deux ailes de cygne, et se ceignait d'une ceinture de cuir à laquelle il pendait trois ou quatre poches de toile, et se jetait dans le Volga. Alors, nageant lentement et gracieusement comme un beau cygne, il crachait du pain mâché autour de lui, laissant venir à lui les oiseaux d'eau qui ne se méfiaient point. Il les prenait par-dessous l'eau par les pattes, et les tirait si habilement que les nouveau venants, sans voir la malice, pensaient que leurs compagnons plongeaient dans l'eau. Quand ses poches étaient pleines, il revenait à la rive et donnait les oiseaux aux ménagères qui les plumaient.

Ce vieillard était très aimé, car avec toute sa malice, il ne faisait jamais tort à ses voisins, ne guerroyait qu'avec les animaux.

Et pourtant, ce vieux savait tout ce qui se faisait dans le monde: comment le commerçant négocie à la foire, comment le *voiévode* juge et gouverne dans la ville, comment les *boïars* vivent dans la Moscou de pierre. Il semblerait qu'il ne manquât rien au vieux? Hé bien non: il lui restait une chose à savoir: comment le *liéchiy* (esprit des bois) rentre sous terre lorsque viennent les frimas. Las et attristé, au retour de la saison mauvaise, il s'immole dans le silence et la nuit: les oiseaux suspendent leurs chants, les vents soufflent, la ramure gémit, et nulle âme humaine ne voudrait ce jour-là s'égarer dans les bois.

Lui, le vieux à volonté de fer, voulut voir le *liéchiy*. Le pauvre rusé n'en dit rien à personne; il négligea même d'en parler aux femmes, qui l'eussent dissuadé! Il partit, il s'enfonça dans la forêt, les cheveux et la barbe au vent, faisant craquer sous le pied les feuilles mortes.

Il marcha longtemps, et aperçut le *liéchiy*, le salua et le complimenta. C'est chose connue que le *liéchiy* ne parle pas, qu'il rit seulement, — « Non, frère, lui dit le vieux, cela ne me suffit pas; tu peux rire pour toi-même, tant que tu voudras, mais tu me parleras à moi. Où demeure-tu? As-tu une maison?»

Alors le *liéchiy* le promena par les monts, par les plaines, par les rivages escarpés. Ils allèrent, ils vaguèrent, ils s'acheminèrent, ils tendirent droit au lac.

« N'est-ce point là ta belle izba, Ivanitch, dit le vieux. Nous autres, nous avons des izbas à quatre coins, avec un plafond et un plancher. Nous avons, dans nos izbas, un poêle, où les gamins se couchent, nous avons un lit pour y dormir, nous avons des bancs pour nous asseoir, des tables où l'on boit à la santé de nos hôtes. Et dans ton izba, que Dieu te pardonne, il n'y a ni fond ni toiture! » — A peine le vieux avait-il dit, que le *liéchiy* disparut sous terre: la terre s'ouvrit, et le *liéchiy* tomba dedans.

A dater de ce moment, le vieux devint le plus imbécile des imbéciles: il ne put dire un

mot, ni moudre une idée. Il mourut imbécile.

Lorsqu'il revint au village, il avait l'œil vide, la main tremblante, le chef branlant. On se le montrait du doigt en riant. Il fallait pour le nourrir, porter la soupe à sa bouche et le dorloter pour l'endormir.

Aussi, pourquoi voulait-il voir mourir le *liéchiy?* Il voulait être plus intelligent qu'âme qui vive! La belle affaire : savoir comment le *liéchiy* meurt. Et qu'importe? ne sait-on pas qu'il revit au printemps, et cela ne suffit-il pas?

BOBRISCHEF.

UN PICHET DU MUSÉE DE CLUNY

Le pichet dont nous donnons la reproduction est formé par une figure d'homme assis sur un rocher.

C'est une sorte de paillasse tel qu'en devaient voir — dans les foires — les cabaretiers et les paysans normands, pour lesquels étaient fabriquées des pièces de ce genre. Il est vêtu d'un habit blanc à petits dessins bleus. Son air est finaud et narquois. Il est gratifié d'une panse énorme, sans doute pour contenir plus de liquide. Que de cidre il a dû absorber avant d'être jugé digne de servir de récipient pour le précieux breuvage! Le rocher sur lequel il est installé est du plus beau vert, il est percé d'un robinet en étain. La pièce mesure environ trente-cinq centimètres de hauteur.

Il est assez difficile de déterminer le lieu de fabrication de ce pichet. Quand il s'agit de pièces travaillées avec soin on peut, le plus souvent, fixer leur origine; mais pour des produits communs l'identification est beaucoup moins aisée. Cette pièce a-t-elle été fabriquée à Rouen? Sort-elle des manufactures de Lille? Ou plutôt ne faudrait-il pas l'attribuer aux ateliers du Pas-de-Calais?

PICHET EN FAÏENCE. — Musée de Cluny.

Si le catalogue du musée de Cluny range cette pièce parmi les faïences rouennaises, la fiche, placée au bas du pichet, l'attribue aux fabriques de Lille. L'histoire céramique de cette ville remonte aux guerres de Louis XIV. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, le magistrat de la ville appela, de Tournai, Jacques Febvrier, tourneur de faïence, et Jean Bossu, peintre, natif de Gand, pour établir une fabrique locale de faïence et éviter de payer tribut à l'étranger. Febvrier possédait tous les secrets de la poterie hollandaise. Il se mit à l'école de Rouen, et s'identifia le genre français, à tel point qu'il est souvent difficile de reconnaître ses ouvrages. Plus tard, sa veuve s'associa à son gendre, François Boussemard, dont la marque FB est célèbre parmi les amateurs. D'autres usines furent ensuite fondées, mais aucune ne réussit à se dégager complétement de l'influence rouennaise. Dans le doute où nous nous trouvons, nous attribuerons de préférence le pichet du musée de Cluny à quelque fabrique intermédiaire entre Rouen et Lille, par exemple à celle de Desvres, dans le département du Pas-de-Calais. Nous trouvons dans les recherches sur la céramique, de M. Alphonse Maze, une cruche tout à fait dans le même goût que la nôtre, qu'il attribue à la fabrique de Desvres. C'est une femme assise, portant un chat sur ses genoux. L'anse est décorée au violet manganèse; la femme porte un tablier orné de fleurs; la décoration est en émaux bleu, jaune et vert avec addition de quelques rehauts rouges. La hauteur de la pièce est la même que celle de notre paillasse.

Quelle que soit, d'ailleurs, l'origine du pichet de Cluny, qu'il provienne de Rouen, de Lille, ou, comme c'est plus probable, de Desvres, ce n'en reste pas moins une pièce fort intéressante et qui, mieux que beaucoup d'autres morceaux plus achevés, peut nous donner une idée exacte des goûts du paysan ou de l'ouvrier français dans le courant du dix-huitième siècle.

J. H.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

LE MONUMENT DE BARYE

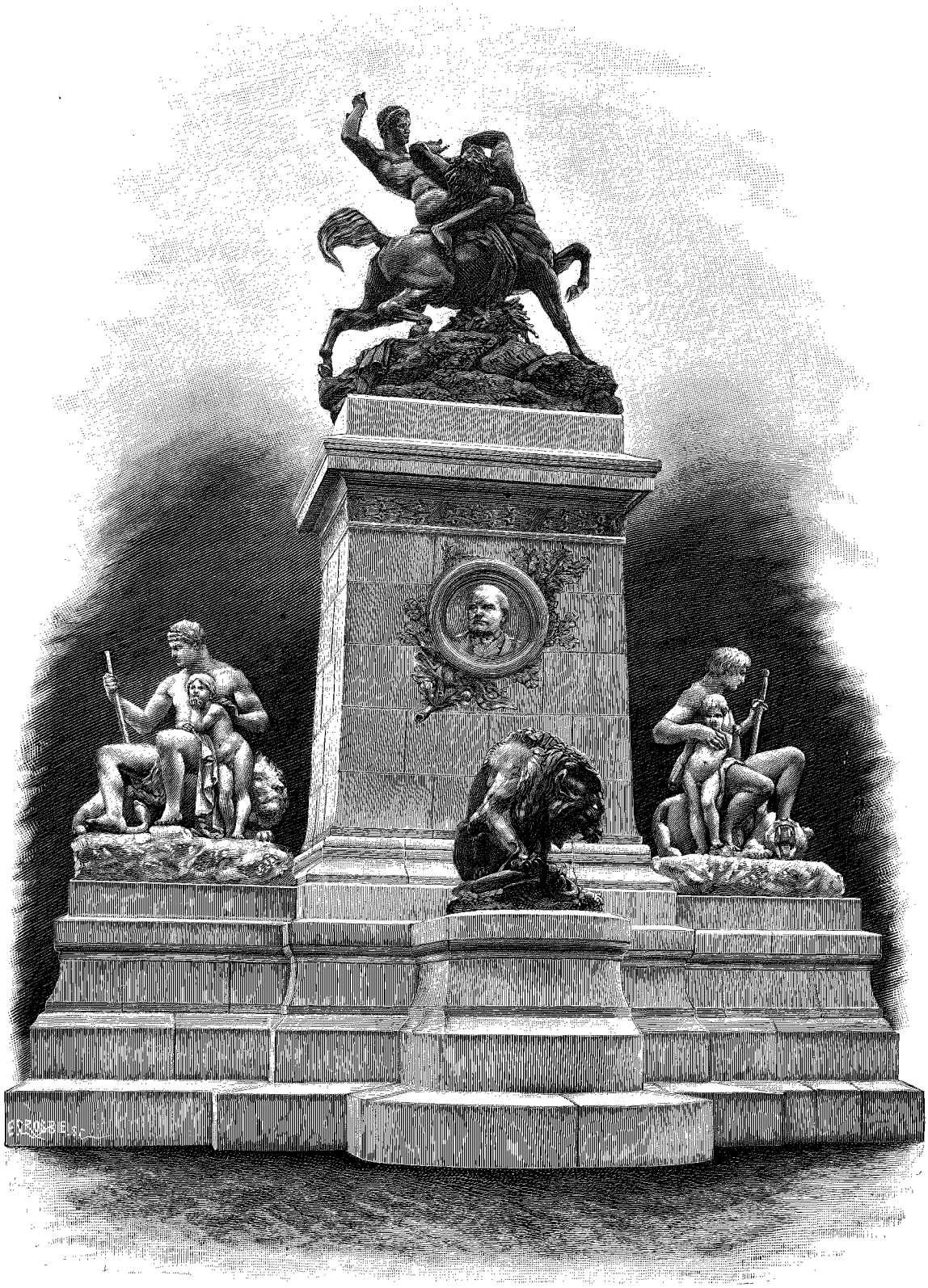

MONUMENT ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE DU STATUAIRE BARYE, PRÈS DU JARDIN DES PLANTES. — Gravé par Crosbie.

BARYE

SOUVENIRS INTIMES

A propos de l'érection d'un monument à Barye, le colonel Duhousset nous adresse un extrait de ses souvenirs inédits qu'il se propose de publier sous le titre : *Touriste et Soldat*, et qui concerne l'illustre statuaire. Avant de donner la parole à notre éminent collaborateur, il convient de rappeler que le monument reproduit par notre gravure est situé à la pointe amont de l'île Saint-Louis, en face du pont de l'Estacade, entre le quartier de l'Arsenal où le grand artiste

habita et le Jardin des Plantes où il étudia ses fauves d'après nature.

Le monument a grand air. Sur un piédestal de granit le *Centaure* du maître est placé. L'original, qui est au Musée du Puy, n'a qu'un mètre trente de hauteur. Dans la reproduction les proportions sont plus que doublées. A droite et à gauche du piédestal sont des copies des deux groupes allégoriques, l'*Ordre* et la *Force*, exécutés par Barye pour le Louvre. En avant se détache le *Lion au Serpent* dont l'original bien connu orne la terrasse du bord de l'eau au Jardin des Tuileries. Un médaillon en relief reproduisant les traits de Barye et qui a été exécuté par le sculpteur Marqueste occupe le milieu d'une des faces du piédestal.

L'architecte du monument est M. Bernier.

Voici en quels termes le colonel Duhousset raconte ses relations avec le célèbre statuaire.

Il est bien temps qu'on se souvienne d'une des gloires sculpturales de notre pays, je veux parler du statuaire Barye, et puisqu'aujourd'hui on lui élève un monument, évoquons, à titre de récit intime, un entretien dont j'ai conservé le meilleur et le plus intéressant souvenir. C'est à propos d'un cheval que m'advint, en 1862, pour la première fois, la bonne fortune de visiter et de causer, en toute franchise, avec cet artiste distingué.

J'étais à Paris depuis une année, rédigeant les notes prises pendant mon voyage en Asie, lorsque je reçus la visite matinale d'un de mes amis, sculpteur de mérite, qui m'en expliqua tout de suite le but en me disant qu'il avait vu Barye la veille, et combien il était peiné des difficultés que le célèbre animalier semblait rencontrer dans l'exécution d'une commande, le mettant aux abois; il se trouvait, pour le moment, aux prises avec une statue équestre, bref, il termina sa phrase en disant : « J'ai promis à Barye que tu irais le voir, prochainement, avec ton cheval arabe qui me paraît répondre le mieux à celui qu'il exécute; ce sera lui rendre un véritable service que de le remonter par quelques observations bien senties, sur le nerveux modèle en ta possession; tu auras affaire à un homme qui sait écouter, comme il sait voir, et nous t'en serons reconnaissants tous les deux. »

Fidèle à la promesse faite en mon nom, en même temps que flatté, je m'acheminai, dès le lendemain, vers la montagne Sainte-Geneviève, où était l'atelier du sculpteur.

Je ne décrirai pas l'aspect détaillé de cet asile d'un travail intelligent, malgré tout l'intérêt que le lecteur pourrait trouver à connaître, par le menu, cette simple, mais laborieuse installation, ainsi que le curieux recueil d'ébauches, d'études et d'objets terminés, mais n'ayant pas encore le vernis de la patine finale, encombrant tout ce qui pouvait servir d'étagères, d'appuis et de supports isolés.

L'artiste éditait lui-même ses œuvres et, comme il n'était pas indifférent aux dernières retouches de la ciselure, cela expliquait un peu le grand nombre de sujets en train.

En voyant ce milieu travailleur, et pensant à la devise : *Voir grand et traduire juste*, généralisant dans l'opinion, la facture du maître, on se rendait tout de suite compte par quels travaux de bénédictin et quels sacrifices, Barye en entendait l'exécution; je ne m'étonnai donc pas de son air sérieux et réfléchi, pour expliquer quelques exigences caractéristiques de l'apparence animée par laquelle il complétait son inspiration artistique; aussi l'exécution rapide et précise n'était-elle jamais en arrière de sa pensée.

Barye avait l'air triste et réservé qui lui donnait l'aspect sévère, il savait l'objet de ma visite et me reçut avec cordialité. Nous parlâmes aussitôt de la figure en question, et, comme le sujet, utile à consulter, que j'avais amené, tenait séance dans la cour, la conversation eut le double intérêt d'appliquer immédiatement la justification du fait avancé.

Nous causâmes longtemps et je m'aperçus vite des lacunes de l'éducation *hippique* de mon interlocuteur pour lequel la reproduction de la forme du cheval répondait à une nécessité industrielle plutôt qu'à un goût décidé; je crus comprendre qu'il ne s'identifiait pas avec les habitudes de cet animal, comme avec la vie des grands félins : vers qui, sa pensée était constamment en éveil.

Sans doute, il savait donner beaucoup de mouvement aux statuettes équestres; nous en avons la preuve dans une assez grande production en ce genre, justement appréciée; mais, lorsqu'il grandissait le sujet, il se sentait aux prises avec des difficultés qui, pour un peu, l'auraient conduit au découragement.

C'est dans un de ces pénibles moments, auxquels aucun artiste n'échappe, que j'étais appelé à visiter le maître et à trouver d'encourageantes répliques; enfin, pour conclure, *le cheval n'était pas sa bête*, ce qu'il m'affirma par une dernière phrase dont mon oreille semble encore percevoir la calme intonation : « Mon cher monsieur, ayant beaucoup vécu à cheval, vous avez appris à le connaître et à l'aimer; moi qui suis obligé d'en faire par état, sans jamais avoir eu ni le temps, ni les ressources nécessaires pour le monter et le mieux savoir, je n'ai pu, par conséquent, l'apprécier que superficiellement; *je m'y perds* et cependant je comprends et je sais, à mes dépens, que le cheval, à lui seul, nécessite tout un gros chapitre d'études nouvelles pour interpréter sa vie, quoiqu'elle paraisse nous être si familière, puisque c'est l'animal avec lequel nous vivons le plus. » Cette boutade, peignant bien les regrets du grand artiste, certainement exagérée, formulée il y a plus de trente ans, était l'opinion d'un travailleur qui s'y connaissait en fait de difficultés; elle m'est profondément restée dans la mémoire. Combien de fois, depuis, n'ai-je pas

été à même de constater le besoin pour les peintres, aussi bien que pour les sculpteurs, d'approfondir ce sujet et cependant, comme animalier, Barye est loin encore d'avoir été atteint comme artiste!

Il est probable que la grande intimité d'Alfred de Dreux avec Barye eut un résultat fâcheux pour ce dernier qui, sous cette influence, *maniéra* la tête et le cou de ses chevaux dont souvent il exagérait les masses musculaires pour ne les faire supporter, cependant, que par des membres grêles et des pieds petits.

Je tiens de M. Delafontaine un modèle de cheval calme d'attitude, relativement peu connu, c'est assurément un des meilleurs du maître, et je crois le dernier qu'il exécuta : il est de 1873.

Barye, dès l'enfance, fut toujours travailleur; malheureusement son instruction première avait été négligée : ce qu'il sut, il l'apprit tout seul et, comme il était tenace, l'obligation de manier l'outil de ciseleur le rendit habile praticien.

Son œil savait voir juste, et sa mémoire était excellente. Il s'inquiétait moins, même dans les plus petits modèles, de *ce qui faisait bien*, formule avec laquelle on croit parer, aujourd'hui, à de nombreuses responsabilités ; il aimait mieux *faire vrai*; il faut dire, aussi, qu'il trouvait en lui l'habitude de *faire* toujours *grand*.

L'exécution de ses félins est incomparable et, devant l'imposante succession de ses œuvres, qu'on fut à même d'admirer aux expositions particulières de 1875 et de 1889, il est impossible de n'en pas comprendre, tout de suite, la sincérité et l'ampleur.

En effet, rien n'est banal dans sa longue et scrupuleuse carrière toute d'énergie et de vérité ; c'est le réalisme artistique dans ce qu'il a de plus complet, car, s'il ne lui a pas été donné de suivre ses féroces modèles en liberté, il en a deviné et traduit tous les actes passionnels, toutes les dramatiques situations.

Curieux des découvertes scientifiques et de la faune relatant l'existence en plein air des fauves, il étudiait, sans relâche, les détails de leur myologie et de leur structure intime. L'examen constant des animaux que le Muséum mettait à sa disposition, le faisait vivre pour ainsi dire dans leur intimité ; il saisissait journellement les nobles attitudes, scrutait avec le crayon et l'ébauchoir les contours animés d'une station inquiète, dessinant les mâles souplesses d'un geste énergique, ou notant, plus à l'aise, le calme du laisser-aller d'un franc repos.

Barye transformait tout ce qu'il composait en une œuvre artistique; il savait imposer la noblesse et produire la crainte à la vue de ses modèles de prédilection, dont l'anatomie lui fournissait les dessous, scrupuleusement étudiés.

Cependant, des détails dont en naturaliste érudit, il connaissait si intimement la place, il ne conservait que ce qui devait servir à interpréter la vie, pour atteindre strictement le but élevé de l'impression morale, sans jamais amoindrir, par des contours superflus, les grandes lignes d'une composition solidement établie sur une base irréprochablement vraie.

C'est ainsi que Barye en arriva à reconstituer la valeur impressionnante de la nature insoumise, de la férocité et des terreurs qu'inspirent ses lions et ses tigres, parce qu'il a su nous les représenter avec l'imagination d'un grand artiste, c'est-à-dire comme il voyait les fauves dans son esprit éclairé.

Je veux terminer par une remarque particulière à son œuvre; c'est que la qualité du style y est tellement liée au principe de la vie, que tous les détails de l'animation de celle-ci s'y trouvent synthétisés par le contour le plus simple, limitant le méplat le plus discret. Mais les animaux des grandes chasses assyriennes n'ont-ils pas leurs mouvements violents aussi facilement traduits? La sculpture des anciens Égyptiens symbolisant le calme et le repos absolu, n'atteint-elle pas son but par les mêmes principes?

Il est bien évident que l'éminent statuaire Barye se préoccupa de ces deux précurseurs du grand art, et qu'il eut l'honneur de renouveler cette grandeur naïve des Assyriens, en y ajoutant la savante interprétation de son génie.

E. Duhousset.

M. B. D'ATTANOUX

CHEZ LES TOUAREG DE L'EST

La Société de Géographie, dans sa séance extraordinaire du 9 mai, a reçu M. Bernard d'Attanoux, et a entendu l'attachant récit qu'il a fait de sa mission chez les Touareg de l'Est. Cette mission, due à l'initiative du syndicat d'Ouargla au Soudan, était officiellement appuyée par le Gouvernement et par le Gouverneur général de l'Algérie ; elle avait pour objet, indépendamment des observations scientifiques de toute nature à recueillir, de s'assurer des bonnes dispositions des Touareg Azdjer à l'égard de la France, principalement au point de vue du passage de nos voyageurs et de nos caravanes transitant vers le Soudan central. Le choix qu'on a fait de M. Bernard d'Attanoux, pour la mener à bien, s'explique par les aptitudes de cet explorateur, ancien officier de chasseurs à pied et de tirailleurs algériens, et qui a passé plusieurs années au Maroc. Admirablement secondé par les RR. PP. Hacquard et Ménoret, et par M. Bonnel de Mézières, ses compagnons de voyage, M. d'Attanoux, après avoir constaté les intentions conciliantes des Azdjer, devait chercher à obtenir l'intermédiaire de nos alliés pour la conclusion, avec la confé-

dération des Kel Oui, d'une convention analogue à celle qui, depuis l'entrevue de Ghadamès, en 1862, — la France était alors représentée par le commandant Mircher, aujourd'hui décédé, et par le capitaine de Polignac, — réglait nos rapports avec les descendants d'Ikhenoukhen.

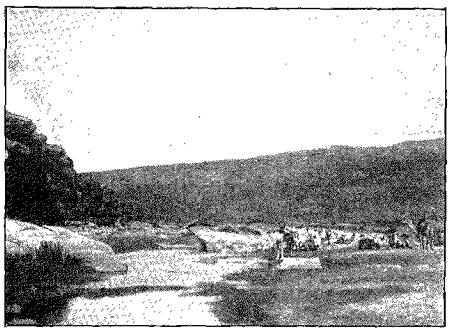

Guelta dans l'oued Tabankork.

La mission ayant terminé ses préparatifs dans une des oasis, de création française, de l'oued Righ, se concentra, dans les premiers jours de janvier, à Guemar (*région du Souf*), afin de faire coïncider sa mise en marche avec le retour du miad (ambassade) de notables Touareg envoyé à El Oued quelques semaines auparavant.

Cette combinaison fut arrêtée à la suite de pourparlers engagés, chez Si El Aroussi, marabout de la Zaouia des Tidjani, entre le général de La Roque, commandant la division de Constantine, et les chefs du miad. Les Souafa, ou habitants du Souf, sont les agents désignés de la pénétration française au Soudan central ; ils mettent leur esprit industrieux et patient au service d'aptitudes commerciales remarquables, et ont créé des oasis factices, sous forme de jardins plantés de palmiers, à quinze ou vingt mètres de profondeur, sortes de cuvettes qu'il leur faut défendre contre l'envahissement des sables. La mission, accompagnée du miad,

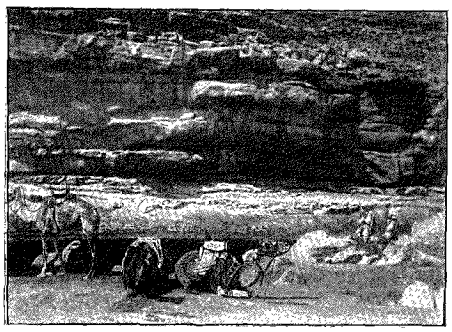

R'dir au pied du Tassili.— Flaque d'eau laissée par les pluies.

se mit en route, le 13 janvier, dans la direction de Bel Heiran, et traversa les territoires de plusieurs de nos tribus du Sud algérien.

La marche fut d'abord assez lente, la caravane devant régler son allure sur celle des Touareg de l'escorte, peu pressés de quitter notre territoire, où la plus large hospitalité leur était assurée. On atteignit Hassi Bel Heiran le 31 janvier. Les voyageurs y avaient été précédés, de quarante-huit heures par la colonne chargée d'édifier en ce point un bordj appelé à jouer un rôle important. De Bel Heiran, la mission gagna Hassi Mokhanza Djedida, dont elle déblaya le puits, considéré à tort comme tari, et qu'avaient obstrué les sables du désert. Notre gravure représente les Arabes se livrant à ce travail. Délaissant le Gassi Touil, que l'explorateur G. Méry a relevé, l'an dernier, dans toute son étendue, la petite troupe se rendit ensuite à Aïn Taïba, dont les dunes sont reproduites sur une autre de nos gravures. Il convient de noter, à ce propos, que, dans les caravanes exclusivement composées de Touareg, les chameaux sont attachés les uns derrière les autres, par une longue corde qui les empêche de s'écarter, mais qui, par contre, en cas d'attaque, rend leur prise plus aisée.

Ces précieux quadrupèdes sont, parfois, obligés de gravir à genoux les dunes escarpées ; lorsque l'ascension est par trop pénible, on la

Kounni, chef Touareg.

leur facilite en ébauchant des marches faites à la main.

D'Aïn Taïba, la mission se dirige sur Mouilah Maatallah, en étudiant la région des Gassi. En route, elle est rejointe par un courrier expédié par l'autorité militaire, pour l'informer du départ, de chez Bou Amama, d'un rezzou de dissidents ayant pour objectif le Sud algérien. Le guide qui s'est chargé de la conduire jusqu'aux chefs Azdjer adopte alors, pour gagner Timassinin, une route des plus sinueuses, afin d'éviter une rencontre possible avec le rezzou. Après une marche pénible à travers des régions inexplorées, M. d'Attanoux et ses compagnons débouchent sur la rive gauche de l'Igharghar. Ils constatent l'existence d'un affluent important du fleuve, l'oued en Naga, qu'ils remontent vers Timassinin, évitant ainsi les roches du plateau que l'oued coupe de part en part. Les voyageurs suivent, enfin, la vallée des Igharghaven, après avoir reconnu un puits et décou-

vert une source au mont Kanfousa, et passent successivement aux points d'eau de Tiskirin, Tebalbalet et Aïn El Hadjadj. Ils coupent, à leur confluent avec les Ighargharen, l'oued Maston et l'oued Samen. Ce dernier est considéré comme la véritable route du Soudan, mais

Touareg découvrant l'orifice d'un ancien puits dans les sables.

le premier serait aussi une voie tout indiquée vers l'Aïr, car, au dire des indigènes, il conduirait directement et sans obstacle dans la sebkha d'Amadghor.

Croyant les grands chefs Azdjer à Menghough, le guide de la mission leur avait envoyé un des siens, pour les aviser de l'arrivée de nos compatriotes, dont le passage fut bientôt connu de toute la région. Aussi, le 2 mars, les explorateurs virent-ils, accourant vers eux, une troupe d'une trentaine de cavaliers en grande tenue de guerre : c'étaient des Ifoghas, commandés par le frère même du guide, et qui, sous prétexte que de nombreux campements de Hoggar constituaient un danger pour la colonne française, se joignirent à elle et la rançonnèrent d'autant mieux que leur nombre grossissait tous les jours. Cependant, les Hoggar se montrèrent bientôt à leur tour, et, se disant fort irrités de la venue des explorateurs, voulurent exiger un droit de passage sur leur territoire.

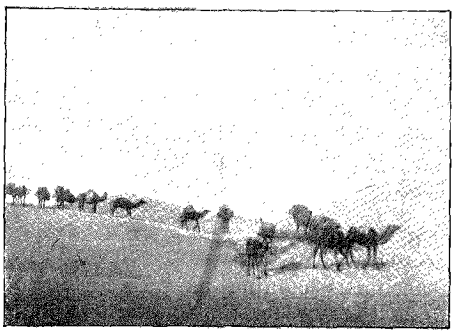

Caravane dans les dunes d'Aïn-Taïba.

M. d'Attanoux ayant refusé de payer cet impôt vexatoire, qui n'était dû qu'aux seuls Azdjer, légitimes propriétaires du sol, la discussion s'envenima, et la situation devint d'autant plus critique que les Ifoghas n'apportaient, en réalité, aucun appui. Mais, grâce à une négociation habilement conduite par le R. P. Hacquard, et à un présent offert au chef des Hoggar, ceux-ci cédèrent enfin, et la caravane poursuivit sa route, un moment interrompue, et qui allait l'être, de nouveau, par suite des inondations. Une inondation au Sahara! N'y a-t-il pas là de quoi surprendre ? Mais le désert offre bien d'autres particularités : on y rencontre des vallées, des montagnes, voire des cours d'eau, et, contrairement à l'opinion commune, les pluies peuvent y être assez abondantes pour provoquer une crue des rivières ; c'est ce qui se produisit cette année au Sahara central, après une période de sécheresse d'une dizaine d'années. Le désert serait-il devenu le séjour de la fraîcheur et le refuge des touristes? A quand les grandes eaux du Sahara ?

Quoi qu'il en soit, nos voyageurs, dans l'impossibilité de franchir la vallée transformée en

M. Bernard d'Attanoux.

marécage, durent remonter sur le Tassili, dont ils déterminèrent exactement la position, rectifiant la direction de certains oueds qui coupent le plateau et en relevant de nouveaux. C'est dans un de ces derniers, l'oued Anéfié, que, le 4 mars, ils virent venir à eux Kounni, membre de la djemaa des grands chefs Azdjer, escorté d'une troupe nombreuse, et qui venait connaître les intentions et les projets des Français. La mission apprit elle-même que les chefs Touareg ne se trouvaient pas à Mengough, mais à quelque distance de là, plus à l'est, sur l'oued Tarat. Il ne fallait pas songer à s'y rendre : c'eût été exposer les provisions, déjà réduites, de la caravane aux assauts funestes de la multitude qui y était concentrée, attendant cette bonne fortune ; d'autre part, les négociations eussent été sûrement troublées par la présence

des Imanghasaten et des habitants du Fezzan, mal disposés à notre endroit, et qui entouraient les chefs Azdjer. Ceux-ci avaient bien offert de venir au-devant des explorateurs, mais le danger n'eût pas été moins grand ; aussi, résolut-on de traiter avec Kounni, qui, d'ailleurs, avait reçu pleins pouvoirs des nobles Azdjer composant la djemaa. Kounni est un homme aux allures distinguées, portant beau, et d'une franchise qui confine à la brusquerie. Le portrait que nous en donnons, d'après les photographies communiquées au *Magasin Pittoresque* par M. d'Attanoux, est tout à l'avantage de ces fiers Touareg, dont les femmes, non moins fières qu'eux, — les Touareg sont monogames, — occupent un rang analogue à celui de leurs maris. Elles ne sont pas voilées, ne sont pas tenues en esclavage, et, du reste, apportent, en se mariant, une dot qui assure leur indépendance. M. d'Attanoux prétend même que, à l'instar des épouses les plus civilisées, elles mènent leurs maris « par le bout du ... voile ».

— Que venez-vous faire ici? demande Kounni, à brûle-pourpoint, après les salutations d'usage.

Les membres de la mission lui font répondre, par l'intermédiaire du guide, Abd en Nebi, qui expose les projets de la France et son désir de faire appel aux Azdjer pour les réaliser : « — Un document, dit-il, existe depuis trente-deux ans, qui donne droit de compter sur ce concours; mais quelle est la valeur que les Touareg attachent encore, à l'heure présente, au traité de Ghadamès? C'est ce qu'il importe de savoir, et c'est une réponse formelle à ce sujet que la mission est venue chercher. » On se sépare sur ces mots, l'heure étant trop avancée pour conclure. La nuit qui suit expose la mission à de nouveaux dangers : effrayés du nombre des voyageurs (55 personnes), et craignant d'être attaqués par ces hommes supérieurement armés, les Touareg se disposent à prendre l'offensive... Kounni parvient enfin à les calmer, et les pourparlers engagés se terminent heureusement, le 5 mars, à Menghough, ou plutôt à quelques kilomètres au sud-ouest du lac, l'oued ayant débordé et inondé la vallée. Les Azdjer déclarent formellement reconnaître la validité du traité de Ghadamès et, conformément à une des clauses de ce document, s'engagent à s'entremettre, dès cette année, avec les Kel Oui, pour obtenir de ceux-ci le libre passage, sur leur territoire, de nos voyageurs et de nos caravanes. La pénétration du Soudan par le nord peut être considérée comme un fait acquis.

M. d'Attanoux, ayant rempli la mission qui lui avait été confiée, prit, le 8 mars, avec ses compagnons, le chemin du retour. La caravane observa que les pluies de l'hiver avaient laissé dans l'oued Tabankork, de nombreux *r'dirs* ou mares d'eau (par opposition à *guelta*, flaque d'eau qui séjourne dans le lit desséché de la rivière), mais que le puits lui-même avait disparu, comblé par les sables que la rivière a charriés.

Celle de nos gravures qui représente un r'dir au pied du Tassili montre des chameaux accroupis et se désaltérant, après être restés longtemps privés d'eau. S'il était possible de les voir de face, on constaterait sans nul doute leur vive satisfaction. Le 1er avril, la mission campait à Touggourt, ayant parcouru, depuis Menghough, un millier de kilomètres en vingt-trois jours. Ajoutons, pour terminer, que les Touareg accueilleront de préférence les caravanes marchandes; les missions scientifiques les inquiètent : à la vue de ces hommes qui font des levés topographiques et mettent des cailloux dans leurs poches, — « *Il y a des pierres chez vous*, leur disent-ils », — ils craignent qu'on ne nourrisse des idées de conquête et qu'on n'emporte des parcelles de leur territoire, de leur patrie.

VICTORIEN MAUBRY.

PÊCHEURS DE BRETAGNE.

Les érudits ont partagé la Bretagne en deux régions distinctes : l'*Argoat* ou *pays-sous-bois*, et l'*Arvor* ou le littoral. Les ethnographes ont pu adopter la même division entre les habitants de l'intérieur et ceux de la côte. Quelle distance, en effet, entre les mœurs respectives de ces deux régions!

Mais cela ne reviendrait pas à dire que l'uniformité règne « dans les terres », ni que les gens de mer vivent d'une commune façon. Bien au contraire : les pêcheurs de la Manche et ceux de l'Atlantique ont des habitudes différentes, les premiers restant des « côtiers », les autres pratiquant « la pêche au large ».

Et c'est un fait curieux à noter, que les hommes de mer s'éloignent d'autant moins du rivage que celui-ci est plus abordable; même les gens de Kerlouan, les descendants des terribles naufrageurs, n'aiment pas courir l'aventure « sur la jument bleue »; ils restent à l'horizon de leurs écueils, comme s'ils n'allaient là-bas à peine « au-dehors », que pour guetter quelque proie de la mer.

Les romanciers qui se sont jetés sur la Bretagne, accourus comme au pillage, imaginent par toute la côte bretonne, indifféremment, les scènes de détresse, avec ces processions paroissiales où le *recteur*, en étole noire, adresse l'absolution suprême aux lointains naufragés. Ces écrivains-là sont des hommes de bonne volonté, sans doute; mais ils ont pris leurs renseignements dans quelque Souvestre sans se donner la peine de les contrôler. Que de fois ai-je assisté, le matin, au départ de nos pêcheurs de la Man-

che, à Perros, à Ploumanac'h, à l'entour de Roscoff! L'admirable vue qu'on avait de quelque hauteur, sur la plage, quand se levait le soleil d'été, pour nous un rare soleil sans nuages, sur une mer sans vapeurs, semée d'îlots et blanche de lumière! Un bruissement vague, monotone et sans fin, trahissait le sommeil des flots; le noir essaim des bateaux de pêche quittait la grève, où s'écrasait une fourmilière d'enfants, sans une femme : les hommes avaient dit en partant qu'on fût sans crainte, tout ce jour-là, et qu'on les attendît au flux prochain.

Certes, il n'est pas une mer qui reste en tendresse indéfiniment; la Manche se laisse plus que de raison démonter. Mais on dirait là des colères d'un jour auprès des folles rages de l'Atlantique, autour de l'île de Sein, à Penmarc'h, vers les Glénans, même aux abords de Quiberon; demandez-en des nouvelles à nos marins; si le gros temps menace : « Nous aurons un petit bal là-bas », dit simplement le pêcheur détachant la barque qui danse sur ses amarres; et, l'heure venue, ils partent cependant et gagnent le large.

Dans un pays où les particularités ont survécu comme en Bretagne, c'est l'habillement qui fournit les variétés les plus manifestes. On observe, dans la Cornouaille surtout, les formes les plus diverses, et c'est là qu'on voit les couleurs les plus éclatantes. Les gens de la côte, en général, principalement les Léonards, gardent un costume sombre; ce noir vêtement sied bien à ceux de Kerlouan, par exemple, ces rudes écumeurs qui jettent encore l'effroi sur ces parages.

Au musée ethnographique de Quimper, on remarque, entre les costumes bretons, l'habit d'un homme de Pont-l'Abbé, à des signes dont il est marqué; cet homme porte un *chupen* très court, par-dessus une autre veste qui descend un peu plus bas; sur les bords de ce *chupen* double, court une double ligne de lettres, autour du dos :

B B M M R R N N . . .

Et les mêmes initiales recommencent, dans le même ordre, jusqu'au bout de la ligne de bordure. On m'a dit que c'est là un genre d'ornementation; mais je crois que c'est aussi une marque de fabrique qu'on aura laissée dans le vêtement. Au lieu de lettres alphabétiques on se sert souvent de chiffres comme ornement; et c'est alors gravé sur le plastron, comme à Fouesnant, où cette pièce de l'habillement se nomme le *bruskaden*.

D'autres fois c'est l'anagramme du Christ — J H S —, dont on a marqué le linge de la maison. Ce sont encore les initiales de l'église paroissiale, ou le nom du saint qu'on vous a donné pour patron au baptême. Ne dirait-on pas comme d'un abandon de la propriété particulière, ou du moins, d'une consécration à la paroisse, une sorte d'acte religieux, un dévouement?

Il est à signaler que ces pratiques sont usitées surtout dans la population maritime. A l'un des extrêmes bouts du Finistère, sur ces bords où les tempêtes sont si fréquentes, aux environs de Penmarc'h, on m'a raconté que les jeunes garçons, comme les marins, avaient au dos sur leur gilet un nom, une date de baptême ou de naissance; il arrivait que ces inscriptions avaient été mises à rebours; et les enfants qui couraient par la grève, portaient alors ces mots, ces lettres ou ces chiffres, la tête en bas, leur signalement, pour ainsi dire, une façon d'état civil et religieux. J'ignore si un tel usage existe toujours. Mais n'était-ce pas là une sorte de précaution contre l'éternel oubli, sur ces rivages constamment visités par la mort? On sait que dans un naufrage quelque indice est toujours jeté à la mer, que les flots apporteront peut-être à des amis, et que cette relique sera recueillie : c'était une relique en vue des naufrages futurs, ce gilet des pêcheurs de Penmarc'h.

Il y aurait tant à raconter sur ces courageuses gens, qu'il vaut mieux s'en tenir à quelques détails, à des indications. Qu'on pardonne de les aimer de la sorte, à ceux qui ont tant vu et fréquenté les braves pêcheurs de Bretagne!

N. QUELLIEN.

Pavés en asphalte.

Les chaussées en asphalte se font, on le sait, en réchauffant l'asphalte en poudre fourni par les usines, et en l'étendant sous forme de couches sur le terrain; des rouleaux compresseurs donnent à la couche asphaltique une pression de 80 kilogrammes par centimètre carré. Cette pression est insuffisante et nécessairement inégale. Bientôt la surface se gondole, se creuse par place, et exige de coûteuses réparations. On a donc eu, depuis longtemps, l'idée d'employer l'asphalte sous forme de pavés. Jusqu'ici les résultats n'avaient pas été favorables. De nouveaux essais, plus heureux, viennent d'être faits, à Orléans, par MM. Meude, ingénieur en chef et Levesque, ingénieur des ponts et chaussées.

Les pavés d'asphalte sont formés de poudre chauffée à 120 degrés et comprimés hydrauliquement à 600 kilogrammes par centimètre carré. Les pavés ainsi préparés sont posés sur une fondation de béton de ciment, recouverte d'une couche de mortier frais de ciment de 15 millimètres d'épaisseur. On les a expérimentés sur une partie de la route nationale qui longe la Loire, route sur laquelle passent de nombreuses voitures et de lourdes batteries d'artillerie. Le pavage d'asphalte a montré une résistance parfaite. Pendant les grandes chaleurs, il n'a pas faibli, et si, pendant les grands froids de janvier, il s'est fendu, dès que les froids ont cessé, les joints se sont refermés, si bien qu'il n'y paraît plus. Ajoutons que les chevaux glissent beaucoup moins sur l'asphalte ainsi employé que sur les grandes surfaces planes asphaltiques, sans aucun joint, généralement en usage.

Parquets en caoutchouc.

On emploie depuis quelque temps à Londres des parquets en caoutchouc, qui ont, paraît-il, entre autres qualités, celle de se conserver très longtemps et de se laver avec la plus grande facilité, pourvu qu'on ait la précaution de leur donner une pente légère pour l'écoulement de l'eau.

Le caoutchouc est employé par feuilles carrées de 1 mètre de côté et 5 centimètres d'épaisseur, que l'on pose les unes contre les autres. Il est indispensable toutefois de préparer préalablement une aire très unie en béton, afin que les feuilles de caoutchouc reposent bien sur toute leur surface.

LA MARCHANDE D'AMADOU ET LA MARCHANDE DE GATEAUX DE NANTERRE.

Dans la vie des rues de Paris actuel, où cependant les épisodes pittoresques abondent, il serait difficile de retrouver le caractère du fourmillement qui y grouillait au commencement du siècle.

Les estampes, dont la production commença à se multiplier sous le Directoire, y trouvant une matière très abondante et très caractéristique, nous renseignent suffisamment à cet égard.

Le Palais-Royal, le Boulevard et Longchamps ont inspiré une foule d'œuvres, dont quelques-unes sont très haut cotées. Les métiers en ont également fourni un grand nombre qui s'éparpillent dans l'imagerie et dans la caricature. Les modes ont offert une large contribution à la verve des dessinateurs; et dans l'abondance des feuillets et des albums qui nous sont parvenus, nous rencontrons une matière à gaieté qui ne le cède en rien à tout ce que nous connaissons du siècle dernier. Le gros sel gaulois, bravant volontiers l'honnêteté sans employer le latin, y donne la réplique à l'esprit élégant, et la chanson se débraille, le poing sur la hanche, pour donner la riposte au couplet de facture correcte.

La marchande de gâteaux de Nanterre.

On s'amuse de tout, sans disserter sur la nature de son plaisir, comme en une période de carnaval. Les Halles et les boulevards, comme la rue Saint-Denis qui est alors le centre du mouvement parisien, clabaudent en pleine liberté, pendant que dans leurs foules, les artistes vivement intéressés, notent d'un trait rapide les types et les allures qui leur donnaient un cachet si pittoresque.

Il nous est resté précisément de cette rue Saint-Denis deux motifs qui jouirent d'une certaine popularité. Ils ont été fixés par Marie-Louis Maignen, un neveu du pastelliste-naturiste Ducreux, qui les peignit en 1802, l'année même de la mort de son oncle. Il était venu à Paris, de Valence près Melun, et il demeurait alors au numéro 86 de cette rue où on entendait encore les derniers échos des prédications des Théophilanthropes. Il avait rencontré maintes fois dans ses pérégrinations cette grosse et souriante marchande d'amadou, dont l'éventaire étalait des bottes d'allumettes et des briquets qu'elle promenait à travers les rues. La marchande de gâteaux de Nanterre formait avec la première un contraste réjouissant. On l'avait surnommée la belle Madeleine, pour souligner plus vivement la laideur de sa face, et l'allure moins qu'élégante qui la distinguait.

Tout Paris les connaissait et exerçait sa verve sur ces deux types qui, d'ailleurs, devaient avoir la réplique aussi facile qu'épicée. C'est du moins ce qui ressort d'une chanson qui leur fut consacrée à l'occasion de l'exposition de leurs portraits, par Maignen :

L'on connaît mon caractère :
Il n'est pas bien endurant;

chante la belle Madeleine, qui ajoute à sa laideur physique une susceptibilité que l'on mettait souvent à l'épreuve. Aussi, le chansonnier lui prête-t-il d'homicides desseins à l'égard de son portraitiste.

Si je tenais dans la *pleine*
L'auteur du fatal portrait,
Je l'étranglerais sans peine
Ainsi qu'on fait d'un poulet.

Il faut dire que l'auteur du fatal portrait n'avait rien trouvé de mieux que de l'exposer sur la façade de sa maison, en compagnie de la marchande d'amadou. Un document officiel, dont nous extrayons quelques lignes, en fait foi :

« Sur la demande du citoyen Maignen, artiste peintre, demeurant rue Saint-Denis, 86, en date du trente fructidor an dix, signé de lui, à laquelle est joint un plan, tendant à ce qu'il lui soit permis de poser devant la face de la dite maison qu'il occupe, deux tableaux mobiles repré-

sentant deux femmes connues publiquement pour vendre, l'une de l'amadou, l'autre des gâteaux, servant d'enseigne sans excéder vingt-deux centimètres de saillie du point (?) du mur pris au-dessus de la retraite, et ce, sous la condition expresse de se renfermer exactement dans les termes de la présente permission . . . . .
. . . . . .

D'établir les objets y énoncés dans les deux mois à compter de sa date, après lequel délai la présente autorisation sera comme non avenue ; . . . . . .
. . . . . .

Paris, le douze vendémiaire an onze de la République française, une et indivisible.

Le Conseiller d'État,
Préfet de police,
DUTHOIT.

Le Chef de la 6e division,
FARIMOND.

Vu par le Commre des Lombards, le treize vendémiaire an onze.
GANDILLAUD.

Nous respectons scrupuleusement la forme de ce modèle du style administratif du temps.

Voilà donc la belle Madeleine dûment accrochée à la devanture de Maignen, malgré ses rancunes et ses projets contre la gorge du peintre.

Dans l'accouplement réalisé par l'artiste, elle joue le rôle de Jean qui pleure, ou mieux Jean qui grogne, à côté du Jean qui rit, qu'était la marchande d'amadou, plus portée cependant, par la nature de son commerce, à jeter feu et flammes.

Celle-ci, au contraire, à en juger d'après la chanson, prend plus gaiement les choses :

Viens-t'en boire un demi-septier,

dit-elle à la mégère,

Puisque tu as la gueule forte
Il va nous passer au gosier.
Buvons toujours : qu'importe ?
Vendons, ce n'est pas le Pérou,
Ce peu de marchandise :
Toi, tes gâteaux, moi, l'amadou :
Moquons-nous des sottises.

Bonne grosse philosophie, joyeuse et bon enfant, qui convient à cette figure plantureuse. D'ailleurs, sous son épaisse enveloppe, elle garde un grain de finesse qui lui révèle l'avantage pratique de cette exposition publique. Elle a le flair de la réclame, et le laisse percer dans cet autre couplet :

Un chacun nous montre au doigt :
Nous sommes si connues
Que l'on nous appelle cent fois
Dans une seule rue,
Surtout depuis notre portrait
Par sa caricature :
Vive donc l'artiste à jamais
Qui fit cette peinture !

De sorte que Maignen trouve, chez la marchande d'amadou, une gratitude qui peut le consoler de la colère de l'autre. Car nous ne devons pas suspecter la bonne foi du chansonnier.

Les sentiments qu'il a prêtés aux deux commères sont en parfait accord avec leur physionomie, si par hasard ils ne traduisent pas fidèlement les impressions que leur fit éprouver la bruyante exposition de leurs portraits.

Nous reproduisons, d'après des estampes du temps, ces deux figures originales, qui valurent un bruyant succès à leur auteur, ainsi qu'à ses modèles.

J. LADRAT.

La marchande d'amadou.

UNE EXPOSITION DE PAPYRUS A VIENNE

Une intéressante exposition s'est ouverte il y a peu de jours à Vienne. L'archiduc Rénier a livré à la curiosité du public sa collection de papyrus sans rivale en Europe. Issu de la branche des Habsbourg la plus éloignée du trône, cousin de l'empereur François-Joseph et oncle du roi d'Italie, l'administrateur de l'Académie impériale des sciences d'Autriche est le seul des princes de sa famille qui ne se soit pas consacré à la politique ou à l'art militaire ; il a préféré se livrer tout entier à des travaux d'érudition.

Depuis longtemps, l'ancienne Égypte n'a plus de secrets pour lui. De très bonne heure il s'est mis à collectionner des papyrus. Autrefois, les savants qui visitaient la terre des Pharaons, pouvaient acheter à bas prix des documents

d'une valeur inestimable; les Arabes ne se doutaient pas des trésors que le hasard faisait parfois tomber entre leurs mains. Vers la fin du siècle dernier, des Bédouins qui avaient découvert, dans les environs des pyramides de Gizeh, une cinquantaine de rouleaux de manuscrits, en vendirent un certain nombre à un marchand qui choisit un peu au hasard et firent brûler les autres afin de respirer les senteurs aromatiques répandues par les papyrus consumés.

Aujourd'hui de pareilles profanations ne sont guère plus à craindre, les Arabes et les fellahs connaissent en général la valeur des documents antiques, mais des actes de sauvagerie n'en restent pas moins possibles, et l'archiduc Rénier a rendu à la science un signalé service en achetant en bloc les manuscrits trouvés à El Fayoum.

La chimie et la botanique modernes ont relevé les erreurs commises par Pline, qui, cependant, avait pu recueillir de première main des renseignements précis sur la fabrication du papyrus. Il résulte des recherches de M. Schenk, que le tissu fibro-vasculaire de la plante, entouré de son parenchyme, était seul employé par les Égyptiens. Des lamelles extrêmement minces étaient découpées dans le sens de la hauteur de la tige, puis elles étaient collées ensemble les unes en long, les autres en travers, de telle sorte que les fibres se croisaient toujours à angle droit. Au dire du savant professeur de l'Université de Leipzig, le blanc d'œuf aurait été la substance employée pour obtenir une adhésion indissoluble entre les lamelles.

Ces détails de fabrication ne sont pas sans intérêt pour l'étude de l'histoire littéraire de l'antiquité. Il n'est pas rare que le *recto* et le *verso* d'une feuille de papyrus portent des écrits d'une nature très différente. D'un côté, par exemple, on lira les vers d'un poète grec, de l'autre un contrat de bail ou le titre qui constate le prêt d'une somme d'argent. On est sûr d'avance que, de ces deux documents, le plus ancien est celui où les fibres se présentent dans le sens horizontal. C'était de ce côté-là que la surface du papyrus était polie avec le plus de soin, et que les scribes égyptiens trouvaient plus commode d'écrire. Suivant que le document judiciaire se trouve au *recto* ou au *verso* de la feuille, on pourra dire du premier coup si le poète, dont les vers sont écrits de l'autre côté, a vécu après ou avant la date mentionnée dans l'acte.

Les dix mille pièces exposées par l'archiduc Rénier, permettront aux profanes eux-mêmes, de suivre de près, étape par étape, la longue et irrémédiable décadence du papyrus égyptien. Par une curieuse loi d'économie politique, dont les effets s'étendent à tous les temps et à tous les pays, la fabrication du papyrus avait subi, dans la civilisation ancienne, les exigences qui ont si gravement compromis la qualité du papier dans le monde moderne. Plus un spécimen est ancien, et plus il est beau. Les papyrus sur lesquels sont écrits des textes hiératiques, du temps des Pharaons, ont infiniment mieux résisté à l'action des siècles que les papyrus de la période hellénique ou romaine. A l'époque où les Égyptiens étaient un peuple séparé du reste de l'univers, les papyrus étaient préparés avec un soin minutieux comme de véritables œuvres d'art, et une production restreinte suffisait à la vie intellectuelle du pays, mais à partir du moment où la vallée du Nil devint la grande fabrique de papier de l'Hellénisme et de l'empire romain, de vastes ateliers remplacèrent les modestes boutiques où travaillaient des ouvriers isolés; le commerce d'exportation prit un gigantesque essor, et la qualité de la marchandise déclina rapidement, à mesure que grandissaient les exigences de la consommation. Sous le règne de Tibère, l'empire romain fut menacé de famine intellectuelle, parce que la récolte de la précieuse plante avait fait défaut.

Dans le monde moderne, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Les vieux livres du seizième et du dix-septième siècle, imprimés sur du papier fabriqué à la main, ont résisté à l'action délétère du temps et de l'humidité, tandis qu'un grand nombre de volumes de date beaucoup plus récente donnent déjà des signes de précoce décadence. Les bibliophiles les plus autorisés ne sont pas sans inquiétude sur le sort qu'un avenir assez rapproché réserve à la plupart des éditions originales des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine.

La révolution qui a peu à peu réduit le format des volumes s'était également opérée plusieurs milliers d'années auparavant, dans le format des papyrus. De même qu'aux solennels *in-folio* du seizième siècle, avaient succédé d'abord les *in-quarto* qui n'étaient guère plus commodes à manier, et plus tard les *in-octavo*, les *in-douze*, les *in-seize* et les *in-trente-deux*, de même les majestueuses dimensions des papyrus hiératiques s'étaient rétrécies peu à peu, sans arriver cependant aux proportions minuscules de certaines éditions de fantaisie qui paraissent jouir maintenant de la faveur du public.

Les papyrus exposés à Vienne sont au nombre de dix mille, et grâce à des prodiges de patience qui méritent l'admiration du monde savant, ils ont tous été déchiffrés. Ce travail a exigé d'autant plus d'érudition, que onze langues différentes sont représentées parmi les manuscrits réunis par l'archiduc Rénier.

On assure que la publication de ces textes sera féconde en surprises. L'Europe contem-

poraine ne sera pas peu étonnée d'apprendre que, dix siècles avant notre ère, les Égyptiens connaissaient l'imprimerie. A notre avis, il serait prudent de n'accepter cette curieuse révélation qu'avec une certaine réserve. Il est hors de doute que dans certains documents judiciaires, les Babyloniens et les Assyriens se sont servis de formules imprimées; les Égyptiens seraient-ils allés plus loin dans la même voie, et au lieu de ne reproduire, au moyen de caractères gravés en relief, que des noms propres ou des locutions sacramentelles, auraient-ils appliqué ce procédé à des phrases entières ou à des textes de quelque étendue? Nous croyons qu'il serait en ce moment téméraire de se prononcer sur cette question. Il convient d'attendre qu'un problème, d'un si haut intérêt pour l'histoire des anciennes civilisations de l'Orient, ait été élucidé par les égyptologues.

S'il n'est pas encore absolument démontré que les sujets des Pharaons aient connu l'imprimerie environ deux mille cinq cents ans avant la naissance de Gutenberg, en revanche, il est impossible de leur contester le mérite d'avoir écrit des romans à une époque qui se perd dans la nuit des temps préhistoriques. On connaît déjà quelques spécimens de ce genre de littérature, et l'ouvrage intitulé les *Deux Frères*, qui a été publié par le professeur Sayce, a obtenu, en Angleterre, un succès de curiosité. Un assez grand nombre de romans se trouvent parmi les papyrus d'El Fayoum, les traits de mœurs et les menus détails de la vie antique vont être livrés à la curiosité des érudits.

Grâce à l'immuable sécheresse d'un climat où l'humidité est inconnue, l'Égypte a eu le privilège de conserver les archives de la civilisation humaine. Il y a quelques mois, c'était un traité d'Aristote, sur la *Constitution d'Athènes*, qu'un pur effet du hasard faisait découvrir sur un papyrus conservé à Londres; il y a quelques années, c'était une inscription en langue étrusque, qui, au grand étonnement de l'Europe savante, se trouvait peinte sur les bandelettes d'une momie égyptienne authentique égarée au musée d'Agram. Maintenant une mine inépuisable vient de s'ouvrir aux recherches de l'érudition contemporaine, depuis qu'elle s'est aperçue que les boîtes destinées à enfermer les momies étaient faites de papyrus, c'est-à-dire de manuscrits agglutinés.

G. Labadie-Lagrave.

LES BARRIÈRES MOBILES POUR PROTÉGER LES BESTIAUX

La gravure ci-contre représente un appareil simple et peu coûteux, destiné à empêcher les bestiaux d'avoir les jambes prises entre les traverses qui supportent les rails au-dessus des passages ménagés de loin en loin en pleine campagne sous les voies ferrées d'Amérique, afin de faciliter les exploitations agricoles.

Cet ingénieux mécanisme fonctionne de manière à arrêter net les animaux, en leur causant une vive frayeur au moment où ils essayent de passer sur les traverses qui laissent entre elles des intervalles vides et forment une sorte de pont à jour. L'inventeur est M. Lorenzo Hills de Pittsburg (Texas).

A l'endroit où le chemin de fer s'engage sur la passerelle est placée une plate-forme qui repose sur la voie et est rattachée à des plaques métalliques qui restent verti-

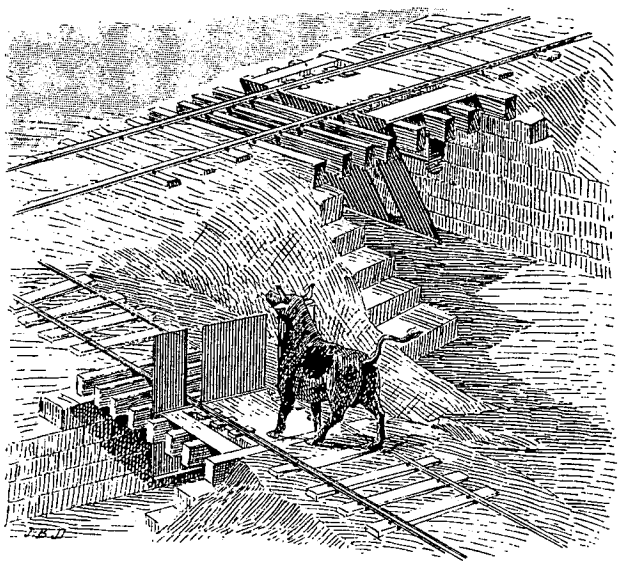

Barrière mobile pour protéger les bestiaux.

calement suspendues dans l'espace au-dessous des rails. Un intervalle suffisant est ménagé entre les deux premières traverses pour permettre à l'appareil de fonctionner. Au-dessous de la plate-forme horizontale est fixé un taquet qui fait mouvoir une tige d'acier dont l'autre extrémité est en communication avec deux tiges parallèles, également d'acier, qui oscillent autour d'un axe pivotant sur ses coussinets. A l'une des extrémités des deux tiges parallèles est attachée une courroie qui fait mouvoir une barre verticale. Cette barre est destinée à mettre en mouvement la partie inférieure de l'appareil qui pend au-dessous des traverses et fait monter verticalement les plaques métalliques au-dessus de la voie à une hauteur suffisante pour arrêter les bestiaux, ainsi qu'on peut le voir sur la gravure ci-dessus. Il vaut mieux que cette barrière mobile soit faite de plaques métalliques peintes d'une couleur éclatante afin de causer plus de frayeur aux animaux. Lorsque l'animal pose le pied sur la plate-forme il imprime à l'appareil un mouvement de bascule, et la barrière se dresse brusquement. Bien qu'elle soit assez fortement assujettie, les mesures sont prises pour qu'elle ne résiste pas à la pression exercée par un troupeau affolé courant à fond de train. En pareil cas les plaques verticales s'abaissent, recouvrant les traverses de l'autre moitié de la passerelle et formant un pont sur lequel les bestiaux peuvent avancer sans danger.

(*Scientific American.*)

SILHOUETTES

MON VOISIN

Des voisins, quelle engeance !

Si vous en avez plusieurs, — à droite, à gauche, en face, de l'autre côté de la rue, peut-être même au fond de votre cour, — je vous plains ! De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes épié, surveillé et... jugé sans pitié.

Depuis l'heure où vos contrevents s'entr'ouvrent, jusqu'à l'heure de l'extinction de vos feux, vous avez été hier, vous êtes aujourd'hui et vous serez demain la proie de leurs langues qui vous habillent ou vous déshabillent à leur guise, de leurs yeux qui scrutent vos moindres gestes et de leur ouïe qui recueille scrupuleusement vos paroles, sans compter les mille et une suppositions — pas une de moins — dont vous êtes l'inconsciente victime.

Après tout, ne serait-ce pas entre eux et vous à charge de revanche ? Donc que celui qui est sans péché leur jette la première pierre.

Pourtant il est une exception ; aussi confirme-t-elle la règle générale. Laissez-moi vous conter en deux mots cette chose rare.

Il y a de par le monde un homme qui habite une toute petite maison faisant encoche dans un grand jardin. Le mur mitoyen qui le sépare est juste assez haut pour soutenir sa modeste treille et permettre au soleil de la dorer, en même temps qu'il emplit de lumière et de gaieté sa corbeille de fleurs.

Elle est grande comme ma main, cette corbeille, mais il l'encombre à la faire déborder de rosiers, de pensées ou de géraniums, suivant la saison, car il aime les fleurs, ce brave homme. Cette douce passion le délasse de ses travaux ; il quitte son bureau pour son parterre et *vice versa*.

Toute sa vie se résume dans cette règle dont il ne s'écarte jamais : Travailler et faire le bien.

Pour sa femme, son fils et sa vieille mère qui occupe au foyer la place d'honneur, il travaille sans relâche. Et ses nombreux obligés pourraient ici confirmer mon dire, si la reconnaissance était une vertu moins rare.

Lorsqu'on lui parle de son voisin, il ne sait rien, lui qui sait tant de choses de par son métier d'homme d'affaires. Que lui importe ce qui entre à côté ou ce qui en sort : les petits potins malveillants peuvent échouer à sa porte : en passer le seuil, jamais.

— Son nom, demandez-vous ?

— Non point. Vous ne voudriez pas m'obliger à le froisser, moi qui n'ai qu'à me louer de lui.

Devinez-vous maintenant quel lien nous unit ? — Parbleu, oui, ce voisin modèle, unique en son genre, est... le mien, ne vous déplaise.

Il y a parfois des heures où je convoite sa bicoque qu'un coup de pioche jetterait par terre ; elle obstrue un coin de mon horizon.

Voilà le vilain côté du Moi humain : « Tu me gênes, dit-il, va-t'en. »

Vous révoltez-vous, il vous ferme la bouche en vous jetant son or à la face. — « Va, je te la payerai plus qu'elle ne vaut. » — Et finalement vous empochez l'or et l'insulte.

A ces pensées je me sens rougir ; pourraient-elles être miennes ?

— Non, ne craignez rien ; avec « mon Voisin » il n'en sera jamais ainsi, j'ai pour lui trop d'estime.

Mon voisin est et restera « mon Voisin » aussi longtemps qu'il aura pour devise : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. »

DECOUCY.

LE PAPE ET L'EMPEREUR

A mesure que la vérité s'impose aux préoccupations des peintres, nous voyons disparaître de leurs œuvres les dispositions scéniques suivant lesquelles ils plaçaient les personnages sur leurs toiles. Obéissant autrefois à de simples nécessités de métier, la plupart des artistes nous présentaient des figures absolument étrangères entre elles et au motif qui les réunissait dans une même composition. Attentives seulement au passant qui regarde la peinture, elles posaient pour lui, attestant ainsi qu'elles avaient été peintes pour se faire admirer, non pour présenter dans tous ses caractères une scène de l'histoire ou de la vie.

Il était rare de rencontrer dans ces œuvres un personnage sincère dans son attitude, éloquent dans son geste, animé par une pensée, comme nous en voyons tous les jours dans le monde. Cependant on ne protestait guère. Mais si l'on avait aperçu dans la vie des figures semblables à celles de cette peinture, on les eût déclarées insupportables. D'où vient qu'on les ait si longtemps tolérées en art ? D'où vient que les cinq ou six attitudes ou expressions dans lesquelles se résumait la physiologie du tableau laissent encore des regrets à quelques-uns ?

De ce fait, peut-être que ce genre de compositions se rattachait par son manque d'expression à la grande peinture décorative exigeante surtout en matière de lignes et de couleurs ? Cette tendance laisse donc encore quelques traces. Elle s'imagine toujours que les grands hommes doivent se présenter dans des attitudes de statues. Elle les voit en bronze ou en marbre, dressés sur des colonnes ou des piédestaux, ou assis sur des trônes ; et elle ne s'arrête pas un instant à la pensée que les grands hommes sont d'autant plus grands qu'ils ont subi comme toute l'humanité le choc des

passions, qu'ils ont vécu dans de constantes et poignantes préoccupations.

La mise en œuvre de ces préoccupations est précisément un des buts les plus nobles de l'art. Car son rôle ne consiste pas uniquement à être un amuseur sans conséquence, ne mêlant à notre existence ni enseignements, ni consolations. Combien d'entre nous ont cependant ressenti une vive surprise devant le *Pape et l'Empereur*? Les deux moitiés de Dieu, pour

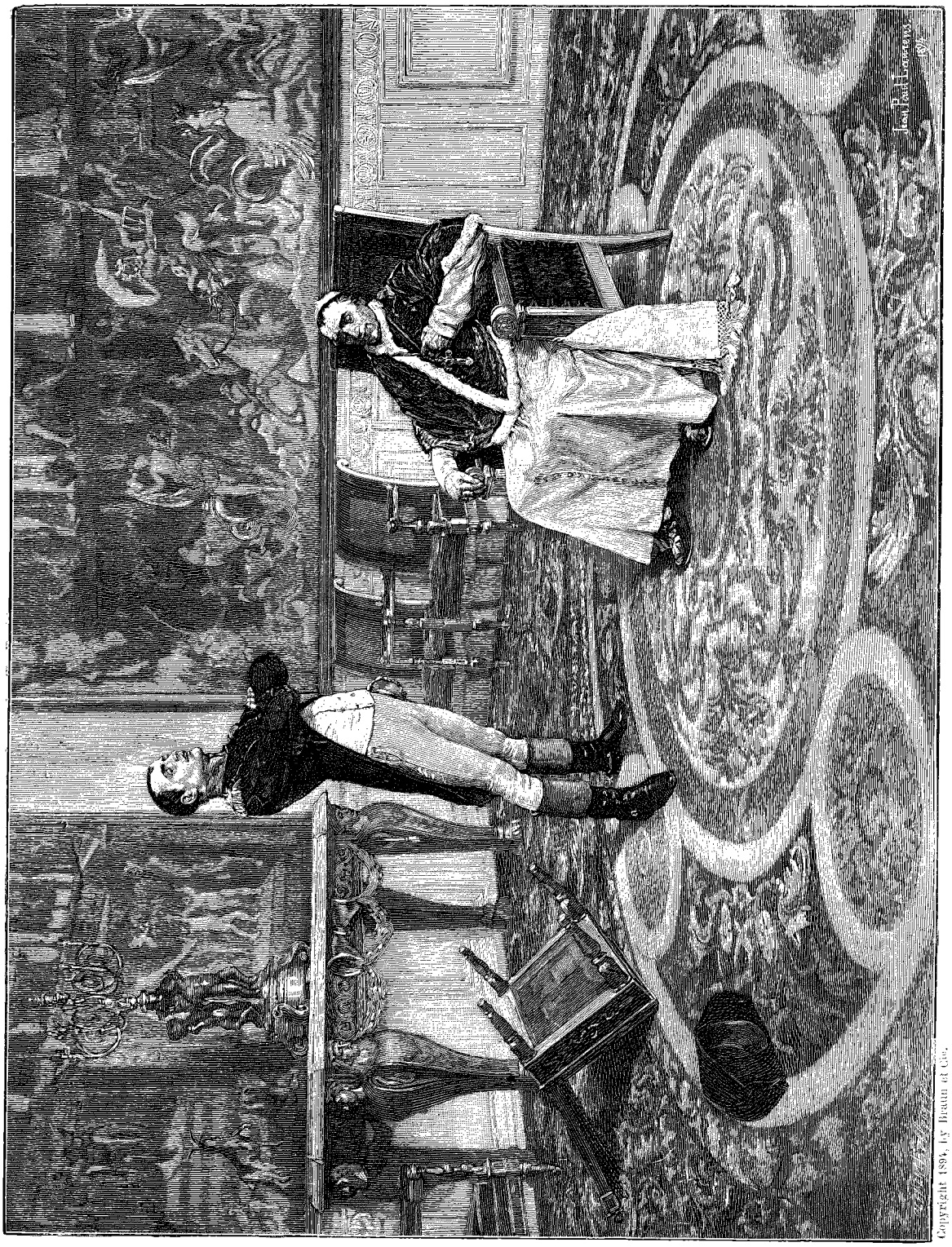

Copyright 1894, by Braun et Cie.

LE PAPE ET L'EMPEREUR. — Peinture de Jean-Paul Laurens. — Salon des Champs-Élysées de 1894. — Gravé par Clément Bellenger.

(Reproduction autorisée par MM. Braun et Cie, propriétaires du droit.)

employer l'expression de Victor Hugo, sont en présence à une heure solennelle.

Arrivé à l'apogée de sa gloire, en cette année 1809 qui marque le sommet de son extraordinaire fortune, Napoléon, obsédé par le souci cuisant d'assurer la durée de son œuvre, a résolu de répudier Joséphine pour épouser Marie-Louise. Mais il ne peut obtenir le résultat qu'il cherche, s'il ne se fait pas accorder l'assentiment de ce prisonnier qu'il a devant lui, de Pie VII, du dispensateur suprême des grâces religieuses.

Il a d'abord plaidé sa cause devant le prisonnier de Fontainebleau, il a présenté ses revendications dans les formes diplomatiques. Puis le sentiment de sa puissance, de cette force qui a brisé l'Europe, fait monter à son front des bouffées d'orgueil. Il s'emporte devant la résistance passive du pontife, et sa colère s'attaque aux objets qui sont à portée de sa main, comme l'attestent cette chaise renversée et son chapeau jeté à terre.

Sa petite taille se redresse, s'agrandit dans une attitude de maître tout-puissant, et fait sentir au pape tout le poids de sa colère souveraine. Violent et hautain, tendu comme un arc par l'effort de la passion du moment, il sent peut-être sourdre en lui les résolutions les plus farouches, et il les laisse se manifester en paroles de menaces. Devant lui pourtant, calme et douloureux, Pie VII garde la posture des vaincus. Son œil se détourne, et on pressent que le *non possumus* de l'Église va monter à ses lèvres et s'opposer doucement à la colère de l'empereur.

Le contraste est frappant; et les deux attitudes sont d'une vérité qui défie toute discussion sincère. M. Jean-Paul Laurens a ramené à la surface l'âme de ces deux souverains; et l'opposition qu'il a établie, définit simplement et puissamment ces deux caractères et la lutte qui marque pour Pie VII son séjour à Fontainebleau.

L'artiste nous a dépeint la scène dans sa vérité toute nue, et a trouvé dans la sincérité des expressions le moyen de la rendre saisissante, et de nous faire assister au drame qui se joua entre les murs de cette salle et qui mettait en jeu un empire.

J. Le Fustec.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110 et 139.

III

Il y a sur le port, à Toulon, un vieux petit cabaret, un vrai rendez-vous de « mathurins » en bordée sur le plancher des vaches, qui arbore pour enseigne : *Au retour de Chine*. Ces quatre mots, qui ailleurs ne vous diraient pas grand chose peut-être, ont tout de suite ici la vertu de provoquer l'envolée de votre esprit.

Près de ce bassin de la Darse-Vieille, sur lequel dort mélancoliquement, toute chancie, démâtée au ras, réduite à l'humble rôle de ponton, la carcasse de cette frégate *La Belle Poule*, qui eut l'honneur de ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon Ier, et au delà duquel on discerne les contours harmonieux de l'immense rade d'où sont sorties tant de flottes de guerre, il vous semble que le souffle du large vous apporte un message du pays des Célestes, et un effluve tout frais de la mer Jaune.

Que de choses ont changé, en effet, depuis le temps des galères et des brigantins! Grâce à la vapeur, qui se joue des distances, les espaces marins n'ont plus d'énigme pour nous. Tous ces aspirants, ces enseignes, ces officiers en casquette galonnée, que des chaloupes ramant en cadence amènent sans cesse à quai devant vous, ont fait ou feront croisière sur ces océans, jadis légendaires, vers lesquels on débouche si vite aujourd'hui par le raccourci du canal de Suez. Nous avons percé à coups de canon bien des pans du voile dont s'enveloppait le mystérieux *Cathay* de Marco Polo, et quant à cette Méditerranée qui frémit ici sous nos yeux, et sur laquelle la nef d'Ulysse trouva moyen d'errer fourvoyée pendant autant d'années que les Grecs en avaient mis à prendre Troie, nos modernes paquebots à hélice la parcourent tout entière en une demi-semaine.

En suivant le fil de ces pensées, nous aurions vite fait de franchir la grande porte qui se dresse tout près de nous à main droite avec ses quatre colonnes doriques, et derrière laquelle le fameux Arsenal développe sur huit kilomètres de long sa prodigieuse file d'ateliers, de fonderies, de forges et de parcs; mais cette promenade toute technique n'entre pas dans le cadre de ces *esquisses;* mieux vaut vous dire de quelle façon, par le chemin de la mer bleue, nous sommes arrivés, des paisibles baies que je vous ai précédemment décrites, près de cette officine bruyante et martiale.

Passé l'anse de Saint-Nazaire, le littoral qui, depuis Marseille, n'a cessé de courir à l'est, projette tout à coup vers le sud une péninsule sourcilleuse et massive, bordée encore d'un semis d'îles et d'écueils.

Cette péninsule, c'est le cap Sicié.

Les Anciens, sollicités avant tout par la figure extérieure des choses, lui avaient donné le nom de Promontoire Cithariste. Par sa double courbure caractéristique, elle rappelle en effet la lyre d'Apollon. Cette presqu'île une fois contournée, nous apercevons une sorte de doigt aux phalanges noueuses encore posé au rebord droit de la lyre, mais paraissant prêt à s'en détacher. La nodosité postérieure en est à tel point écrasée que nous pouvons discerner du large, par-dessus la dépression de la suture, des navires mouillés dans une baie intérieure et tout un massif urbain incliné légèrement vers la mer.

Ce massif urbain, c'est Toulon. Cette baie, c'en est la « petite rade », l'arrière-bassin de la vaste échancrure dont le doigt en question, qui est le cap Cépet, forme la clôture au sud-ouest.

Large au maximum de deux kilomètres, cette

langue de terre que nous rangeons, par cinquante mètres de fond, s'il vous plaît, mesure d'ouest en est une longueur de quatre kilomètres et demi. Les deux monticules accouplés qui la forment, hauts de 103 et de 122 mètres, se terminent par des falaises à pic aux stries jaunâtres, violacées et rouge sombre. Dans ces parages lumineux du Sud, la nature, vous le savez déjà, n'est point chiche de couleurs et de tons.

Regardez en passant cette pyramide blanche qui couronne le front de l'appendice rocheux; elle a été érigée à l'amiral Latouche-Tréville mort en rade de Toulon, il y aura cent ans en 1905. Plus loin, sur la pointe sud, prolongée par un épi de brisants, se dresse le phare de Rascas, aux éclats rouges, visibles de quinze milles.

Achevons de doubler paisiblement le cap, puisque notre bonne fortune nous épargne une de ces rafales de *noroit* si contrariantes parfois sur cette côte. En été, il est vrai, le vent malencontreux a des façons de procéder régulières dont il faut que je vous avise. Il se lève vers neuf ou dix heures du matin, assez faible pour commencer; puis bientôt il fraîchit; de midi à trois heures, il a toute sa force; ensuite il décline insensiblement et tombe au coucher du soleil... pour revenir à la charge le lendemain. C'est là, pour les gens du pays comme pour les touristes au fait des choses, un signe que le temps est au beau fixe.

Attention maintenant! Les dernières pointes de l'éperon sont franchies, et la voici, tout ouverte devant vous, cette baie de Toulon, à laquelle nulle autre en Europe ne se peut comparer, si ce n'est peut-être la double « mer intérieure » de ce port otrantais de Tarente dont nos voisins d'Italie se proposent de faire une autre Spezzia, et peut-être aussi, rétrospectivement, ce double golfe de la vieille Syracuse où fut mis à flot, il y a trois mille ans, sous le règne de Denys l'Ancien, le premier grand vaisseau de guerre des Grecs, une quinquérème manœuvrée par trois cents rameurs.

Une baie toute « ouverte », vous ai-je dit : elle l'était, du moins, il y a quelques années; elle ne l'est plus aujourd'hui, et pour cause. Peut-être viendra-t-il un temps où les nations comme les individus pourront dormir l'huis béant ou le loquet simplement sur la porte; mais de cet âge de douce quiétude on ne voit pas encore poindre l'aube. C'est pourquoi l'on s'est avisé que cette magnifique rade de Toulon avait un défaut grave entre tous; c'était de confiner directement à la pleine mer, sans autre sentinelle avancée que le cap Cépet susnommé.

Pas le moindre goulet à remonter. L'entrée en commence, par le fait, à la ligne longue de plus de cinq kilomètres qui joint la pointe de Rascas, sise à l'ouest, à cette autre pointe rouge, celle de Carqueiranne, que voici tout là-bas à l'est, dans la direction de mon doigt.

Supposez maintenant une nuée de torpilleurs se ruant à la faveur de la nuit dans cette baie un peu trop accueillante, au devant de laquelle il n'y a point de bancs, point d'écueils, pas le moindre obstacle formant un système de défense naturel. L'hypothèse, à coup sûr, n'a rien de chimérique. Il suffirait que les navires ennemis déjouassent la surveillance des croiseurs, et alors, du plus loin au large, ils n'auraient qu'à mettre le cap devant eux et à se lancer à toute vapeur, sans autre souci que de rectifier leur point d'attérage, à l'approche du but : rectification d'autant plus aisée que les hautes montagnes auxquelles s'adosse la ville de Toulon constituent des *amers* sans pareils, reconnaissables à une grande distance, même pendant la nuit.

A Sébastopol, où la rade n'est qu'une sorte de boyau, de 1,200 mètres de largeur maximum, s'enfonçant à cinq kilomètres dans les terres, les Russes, pour se garer d'une surprise, lors du siège de 1854, ont pu se contenter d'établir un barrage de vaisseaux coulés et reliés entre eux par des chaînes; mais ici l'expédient ne serait pas de mise.

On s'est donc décidé, faute de mieux, à enraciner aux deux berges, à la partie antérieure du mouillage, des jetées de pierres et de blocs analogues aux digues de Cherbourg et d'Alger. Deux passes, praticables par tous les temps et pourvues de toutes les défenses nécessaires, ont été aménagées dans ce rempart : l'une, de 400 mètres de large, sert pour les gros bâtiments; l'autre, de 150 mètres seulement, est pour les navires d'un faible tirant, capables de franchir le haut fond qu'on appelle ici le banc de l'Ane.

Ce décor transversal posé sur les flots, opérons notre entrée dans la baie.

Ce qui frappe tout d'abord ici, ce sont les traits accentués du tableau qui se présente d'ensemble aux regards. Le dessin pur de ces rivages qui se détachent si nettement entre le ciel et l'eau, le profil buriné de ces monts calcaires qui forment l'arrière-plan de la scène, et dont la cime est faite d'assises presque horizontales, pareilles à des constructions pélasgiques, cette mer pailletée qu'incendie le soleil flamboyant de la Provence, ces terres rouges qu'on prendrait pour des couches de braise mal éteinte, ces massifs de chênes verts et de pins qui frangent au loin les anses de la côte ou se pressent en bouquets sur les promontoires, tout cela surprend les yeux de l'homme du Nord habitué aux sites vaporeux où les teintes se brouillent et se confondent.

Que nous voici loin du tortueux fossé de la Penfeld et de cette rade de Brest si sombre, presque sinistre parfois, dans sa grandeur

toute épique, avec ses péninsules déchiquetées et revêches, ses golfes aux déchirures violentes, presque toujours perdus dans les brumes, ses recoins fuyants qui déçoivent le regard, son ciel bas sur lequel pèsent les tempêtes du large, *marine* indécise et noyée qui ressemble à une esquisse au crayon noir sur laquelle se serait, par mégarde, frottée la manche du dessinateur !

Ici, au contraire, chaque détail saisit l'œil, qui ne s'en détache plus. Tandis que, derrière nous, à droite, la côte, comparativement unie, se dérobe et s'enfuit vers les langues de sable qui forment le fond du golfe de Giens, à gauche

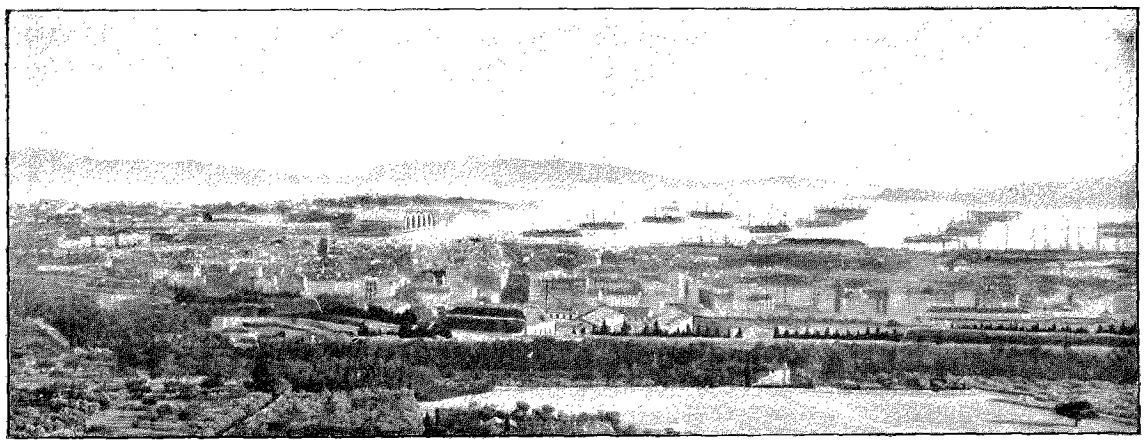

TOULON. — Vue générale de la ville et de la rade.

elle pousse à notre rencontre une succession d'angles rentrants et saillants qui divisent en autant de bassins distincts l'aire de la grande rade toulonnaise.

Voici d'abord l'anse des Sablettes, puis la presqu'île de Saint-Mandrier avec son hôpital bien connu. C'est le feu clignotant de son musoir qui, après celui de la pointe de Rascas, guide le soir les navires vers la passe, signalée elle-même par deux autres fanaux, un vert et un rouge. Plus loin, voici la rade du Lazaret, et à sa suite une autre anse encore. L'ébrasement de la baie diminue peu à peu. Déjà sa largeur n'est plus que de 4,400 mètres ; à la hauteur du fort de Balagnier, à gauche, et de la pointe Pipady à droite, elle se réduit à 3,100 mètres, puis à 2,200 mètres, et enfin, entre le fort suivant, celui de l'Eguillette, et la grosse tour à six étages qui termine la presqu'île du Mourillon, surmontée de la bat-

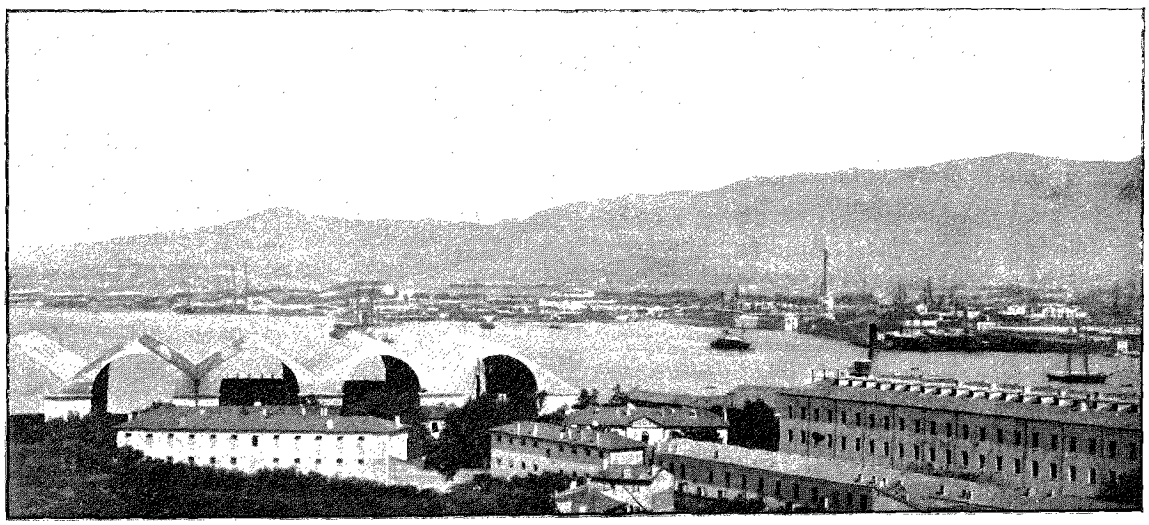

TOULON. — La petite rade.

terie du Salut, l'écartement des deux rives n'est plus que de 1,250 mètres.

C'est à cet étranglement, facile à défendre, que commence ce qu'on appelle la « petite rade ». Celle-ci, reliée aux Darses et à l'Arsenal, comprend aussi au sud-ouest, cette vaste échancrure de la Seyne, au bord de laquelle se trouvent les fameux chantiers de constructions navales. Par malheur, ce bassin de la petite rade n'offre pas sur toute son étendue les fonds de dix mètres indispensables aux gros bâtiments.

Voulez-vous revoir en sens opposé, en y ajoutant une optique plus large, la série de

baies que vous venez de traverser? Allez de l'autre côté de la ville, et gravissez la montagne escarpée en deçà de laquelle passe le chemin de fer de Marseille à Nice.

Cette sommité de 546 mètres d'élévation, et hérissée comme la rade de tout un système de redoutes et de forts, c'est le mont Faron, en bas-latin *Farus*, tour de guet. De tout temps, en effet, ce relief à la tête grise et pelée, mais aux flancs replantés en pins d'Alep, a joué le rôle de vigie. Jadis on y allumait, la nuit, des feux clairs et, le jour, des feux de paille humides et fumeux pour signaler l'approche des pirates.

La perspective dont on jouit de sa cime, sans être aussi étendue que celle qu'on a du Coudon, l'autre montagne toulonnaise qui dresse un peu plus au nord-est sa crête haute de 702 mètres, mérite cependant qu'on fasse l'ascension : à l'ouest se découvrent à vous les monts qui enserrent les gorges d'Ollioules, à l'est la route d'Italie et les Alpes jusqu'au col de Tende, au sud-est, par un temps clair, des linéaments lointains de la Corse, au sud toutes ces découpures de rivages dont vous avez eu déjà la vision, et, immédiatement au-dessous de vous, par delà l'écheveau des rues de la vieille ville en pente vers le Carré du port, les deux rades dont l'immense embouchure se confond avec la mer libre.

Remarquez ici, une fois de plus, comment,

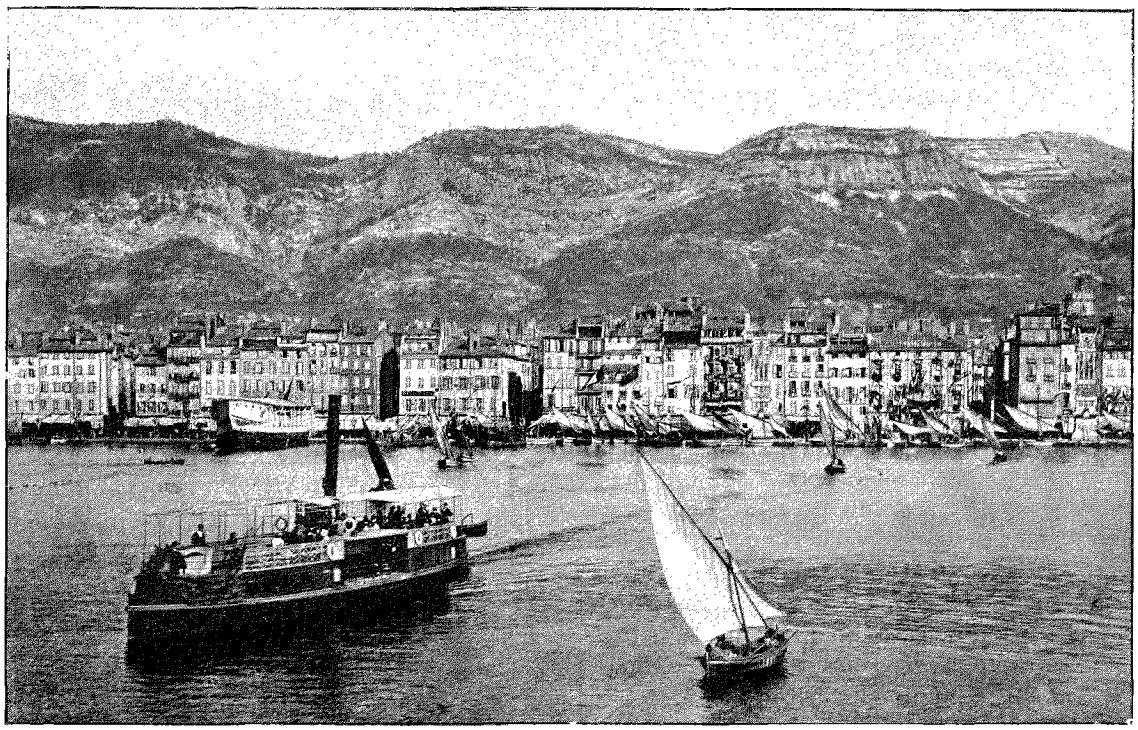

TOULON. — Le vieux quai.

grâce aux inflexions de la côte, aux mouvements de retrait qu'elle dessine de toutes parts, Toulon apparaît, à droite comme à gauche, absolument cerné par les flots. Pas une avancée, sauf le cap Cépet, qui puisse, au besoin, servir de signal comme le ferait, par exemple, pour Brest, bien au delà de la pointe Saint-Mathieu, la vigie de l'île d'Ouessant.

Mais laissez pour l'instant ces devis de guerre. Des vagues à peine émues, comme des massifs de grands oliviers, il ne monte vers nous qu'un murmure d'idylle, un souffle de poésie virgilienne, qui n'incitent nullement l'âme aux soucis. Redescendez donc, le cœur léger, de votre observatoire sourcilleux, et reprenez votre promenade vers les horizons qu'empourpre l'aurore.

(A suivre.) JULES GOURDAULT.

LA CHANSON MILITAIRE

Le ministère de la guerre s'occupe de l'instruction des soldats à la caserne ; le général Saussier, gouverneur de Paris, s'est entouré de collaborateurs qui visent surtout à apprendre à l'armée les détails de son histoire depuis ses commencements. Il est intéressant, puisque tout le monde est soldat, de remonter à travers les siècles et de connaître l'historique de chaque régiment, en renouant la tradition brisée sous la première république, des régiments de l'ancienne monarchie et de ceux d'aujourd'hui. Le maréchal Soult, ministre de la guerre sous Louis-Philippe, dans une circulaire adressée à tous les chefs de corps, ordonnait de rechercher ces traditions ; on voit que l'idée n'a jamais cessé de hanter l'esprit des hommes aimant l'armée, la connaissant et voulant la faire connaître et aimer par tous. Les demi-brigades de

la première république avaient remplacé les régiments et lorsqu'elles reprirent, sous Napoléon Ier, leur dénomination ancienne, le régiment ne fut plus qu'un numéro.

François Ier créa sept légions provinciales en 1534, avec un effectif de cinquante-deux mille hommes dont trente-deux mille hallebardiers et vingt mille arquebusiers, mais ce projet ne put être mis à exécution. Henri II, en 1557, remplaça ces légions par six régiments qui furent connus sous le nom des *six grands vieux;* chacune de ces nouvelles unités avait un nom à elle : Picardie, Piémont, Navarre, Champagne, Normandie, la Marine. Les six régiments qui furent créés postérieurement devinrent les *Petits vieux* : de Bourbonnais, Béarn, Auvergne, Flandre, Guyenne, le Roy.

Sous Napoléon Ier le nombre des régiments augmenta prodigieusement, sous la Restauration et Louis-Philippe il diminua et sous Napoléon III il y avait cent régiments de ligne. Jules Noriac écrivit alors son roman célèbre : *le 101e*. Cependant en 1860, lors de l'expédition de Chine, il y eut un 101e, mais il fut licencié aussitôt la guerre terminée.

Aujourd'hui on en compte cent soixante-trois dont la plus grande partie a repris les traditions des régiments du premier empire dont ils portent les numéros.

Le soldat français chante beaucoup, il a toujours chanté, c'est par la chanson militaire qu'on a pu souder le passé au présent. Leroux de Laincy, Champfleury, Wekerling, Jules Tiersot et beaucoup d'autres écrivains ont cité de ces chants et la Société des chansons populaires qui a déjà remis au jour tant de ces petites œuvres si simples, si poétiques, souvent si fines, n'a point oublié les airs de caserne. Cette société compte parmi ses membres des célébrités de l'art et de la littérature, nous citerons : M. Ch. Ploix, président ; M. Paul Sébillot, secrétaire général ; MM. Yves Guyot, ancien ministre des Travaux publics ; Jules Claretie, directeur de la Comédie-Française ; les compositeurs Saint-Saëns, Vincent d'Indy, Paladilhe, Pennavert ; les poètes Mistral, Maurice Bouchor, Émile Blémont, Jean Richepin ; Mme Viardot ; M. Jules Simon de l'Académie française et M. Hersant de la Villemarqué, son collègue à l'Institut ; M. Ernest Leroux, l'éditeur orientaliste ; M. Maspéro le célèbre égyptologue ; le commandant Napoléon Ney, militaire, voyageur et écrivain, un des plus passionnés dans ce travail de résurrection de la chanson militaire ; M. Girard de Rialle, un des fonctionnaires les plus instruits du ministère des affaires étrangères ; les publicistes John Grand-Carteret, Morel Retz (Stop) du Coudray.

La Société a un dîner : *La Mère l'Oie;* pour en faire partie, il faut apporter un conte, une légende ou une chanson. On y chante beaucoup, mais toujours des œuvres de vieux chansonniers.

Le plus ancien des chants militaires est celui des croisés devant Constantinople. Il est en latin :

Jerusalem immobilis.
Urbs beatior aliis !
Quam permanens optabilis
Gaudentibus te angelis !

Jérusalem, immortelle cité,
O ville heureuse entre les plus heureuses !
Immobile dans ta félicité
Les anges t'ont louée ô cité radieuse.

Les airs de ces œuvres anciennes étaient tous empruntés au plain-chant. L'*Homme armé*, est la plus vieille de ces chansons écrite en français, elle date de François Ier et est également écrite sur un air d'église :

L'homme, l'homme armé
Est Robinet tu m'as
La mort donné,
Quand tu t'en vas.

C'est la tendre déclaration d'une beauté inconnue, à quelque soudard du temps.

A cette époque la chanson militaire est complète. Une entr'autres composée après la bataille de Marignan par Clément Jamequin, maître de chapelle de François Ier, eut un succès immense. C'est une longue œuvre imitative ou l'on entend les bruits de la mêlée furieuse, des charges, les cris de joie de la victoire remportée et les cris de colère et d'épouvante des Suisses en fuite :

Trique traque...
Zin, zin, zin...
Ils sont perdus,
Ils sont confus ;
Prenez courage,
Frappez, tuez !
Chipe, chope...
Ils sont rompus !
Ils sont défaits !
Victoire !
Au noble roy François.

En avançant, le nombre des marches ou chansons militaires augmente. La musique continue d'être empruntée aux airs d'église, anciens noëls dont beaucoup font encore partie de la liturgie catholique. La marche favorite de Turenne était un noël provençal mis par Bizet dans l'*Arlésienne*.

Une jolie chanson de route chantée par un artiste de grand talent, M. Morlet, est écrite sur un noël béarnais.

Les régiments commencent à avoir des musiques, mais tout à fait rudimentaires ; chaque arme a ses instruments spéciaux ; pour l'infanterie ce sont les violons, les fifres, les tambours. Au siège de Lérida, par le prince de Condé, en 1647, le régiment de Champagne ouvrit la tran-

chée au son des violons. La cavalerie avait la trompette, le hautbois, les timbales; les dragons, troupe qui combattait à pied ou à cheval, avaient la cornemuse et les uhlans du maréchal de Saxe firent pour la première fois usage du basson.

Les armées de Louis XIV chantaient la chanson devenue si célèbre de *Marlborough*, imitation d'un vieux chant datant du début des guerres de religion le *Convoi du duc de Guise*; de même que la chanson de *La Palisse*, elle est venue jusqu'à nous grâce à un naïf couplet qui a fait sa fortune. Voici un couplet d'une chanson du temps du Grand Roi :

Villeroi voulut combattre,
Car c'est un joli garçon;
Est allé à la rencontre
De Marlborough se dit-on.
Et allons ma tourlourinette
Et allons mon tourlourinon.

Sous Louis XV les chansons se multiplient. *La Ramée et la Tulipe* identifient le soldat de cette époque. La chanson de Favart, *Les adieux de la Tulipe*, est presque aussi connue que *Marlborough*.

La chanson des compagnies grises du régiment de Champagne, bien qu'écrite à notre époque par M. le comte Ogier d'Ivry, est une évocation saisissante de soldat du temps de Louis XV.

A la Révolution, quand la France était réfugiée aux armées, la *Marseillaise* et les hymnes guerriers du temps, électrisent les masses. Ces chants ont été très bien exprimés par Bérenger dans quelques-unes de ses œuvres : Le *Vieux Sergent*, le *Vieux Caporal*, le *Drapeau*, *Poniatowski* sont des modèles du genre.

Darcier, le célèbre chanteur et compositeur, a écrit beaucoup de chansons militaires; une des plus populaire est : le *Bataillon de la Moselle en sabots*; puis viennent la 32e *demi-brigade* et le 6e *Dragons*.

On ne sait pas qu'un des chansonniers de l'empire fut le général de Lasalle, tué à Wagram, en 1809 (1). Le refrain d'une de ses chansons est connu :

Elle aime à rire
Elle aime à boire.

Un autre chansonnier militaire, sous Louis-Philippe, est Émile Debeaux, dont le nom est moins connu que quelques-unes de ses œuvres : *Fanfan la Tulipe* et *T'en souviens-tu, disait un capitaine*, etc. Debeaux mourut jeune, Bérenger lui consacra une chanson : *Les Campagnes d'Afrique*. Les guerres d'Algérie ramenèrent le goût des vieilles chansons militaires, celles de l'empire redevinrent à la mode. A la bataille d'Isly, les musiques jouaient : *La Victoire est à nous*. *La Casquette du père Bugeaud*, la *Chanson des turcos* datent de cette époque :

As-tu vu
La casquette, la casquette?
As-tu vu,
La casquette au père Bugeaud?

Ce chic exquis,
Par les turcos acquis,
Ils le doivent à qui?
A Bourbaki.

Pendant la guerre de Crimée, un poète resté inconnu composa la *Chanson des zouaves* :

. . . . . .
Viens déployer au vent de la Crimée,
Tes plis sacrés, ô mon noble drapeau!
Déjà noircis de poudre et de fumée
. . . . . .
Sans crainte ami, on peut fouler la terre
Qui tôt ou tard doit recouvrir nos corps,
Lorsqu'on sent là, seul bien du militaire,
Un cœur loyal, une âme sans remords.
Heureux celui qui meurt dans les batailles
Sous un drapeau, près de ses vieux amis;
Il a du moins de belles funérailles,
Et Dieu bénit qui meurt pour son pays!

Dans les dernières années du second empire, le sentiment militaire combattu par des philosophes, des lettrés, des politiciens, faiblit; on fit des chansons contre l'armée et ses chefs, mais après les désastres de 1870, les souvenirs des gloires anciennes se réveillèrent et les chants en l'honneur des soldats redevinrent de mode. La marche adoptée pour le 6e corps, qui est sur la frontière allemande est l'*Armée de Sambre-et-Meuse*.

Plusieurs régiments possèdent déjà un recueil de chansons militaires. Aristide Bruant, l'aubergiste du *Clou*, réserviste au 113e d'infanterie, en a composé la marche. C'est pour généraliser cet usage que le commandant Napoléon Ney, encouragé par le général Saussier, a pris l'initiative du mouvement que nous signalons. Il désirerait que son exemple fût suivi; le nombre des chants de guerre composés pour élever le cœur des soldats est important, il suffirait pour réagir contre les tentatives des sans-patrie et autres anarchistes qui essayent de désorganiser l'armée, de les publier, de les répandre dans les casernes : les soldats les préféreraient certainement aux idioties, aux grossièretés habituelles qui faussent l'esprit, dépravent les jeunes gens ou les habituent à entendre des obscénités chantées avec accompagnement de gestes en rapport avec ces malpropretés.

(1) Les restes mortels de cet illustre général de cavalerie, inhumés dans un cimetière de Vienne, ont été ramenés en France en 1893. La même année on a élevé à Lasalle une statue équestre en bronze qui orne une des places de Lunéville, bien qu'il n'y fut pas né, mais Metz, où il était venu au monde, étant occupé par les Allemands, le monument de Lasalle a été mis dans une cité lorraine, sur la frontière, non loin de Metz.

Cela existe déjà dans les armées étrangères; en Allemagne, en Russie, en Autriche, en Italie, où chaque régiment a ses pelotons de chanteurs, et en Suisse, où la célèbre société des *Zæhrengen* a recueilli les chansons les plus populaires des Suisses au service des différents souverains de l'Europe dans les derniers siècles. Les idées saines sont dans l'air, le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts — M. E. Spuller — a, sur la proposition de M. Julien Tiersot, mis au concours les paroles d'un recueil de chants populaires français, vingt mélodies destinées aux écoles primaires. M. Maurice Bouchor a écrit vingt chants sur ces vieux airs.

AUGUSTE LEPAGE.

LE POISSON MAUDIT

(Conte japonais)

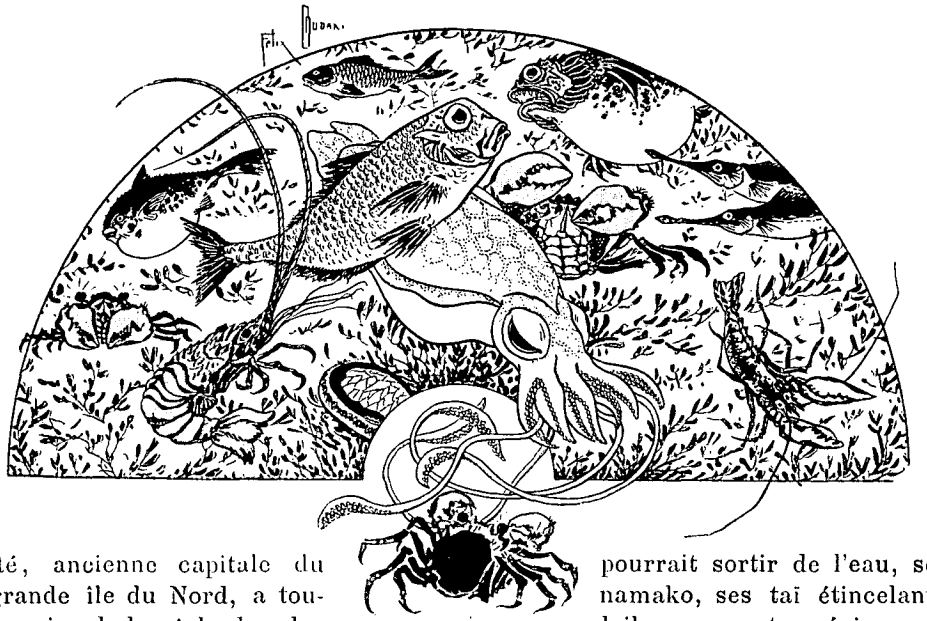

Hakodaté, ancienne capitale du Yéso, la grande île du Nord, a toujours été la reine de la pêche dans les mers japonaises. Au pied d'une montagne nue et triste, la ville s'étend jusqu'au rivage, défendue contre la violence de la mer par des rangées de hauts pilotis ; les rues, les ruelles plutôt, sont bordées de maisons misérables dont le chaume, mal entretenu, garantit à peine les habitants contre les rigueurs d'un climat où la neige est en permanence pendant la moitié de l'année.

Mais sur le port, quelle vie, quelle fièvre de travail, quelles allées et venues de porteurs avec leurs longues perches aux deux bouts desquelles se balancent les marchandises; de voitures lourdement chargées de coques, de poissons salés ou de ballots de poissons séchés! La population d'Hakodaté est active, rude au labeur; les hommes sont de taille bien prise et d'humeur batailleuse, et soit sur le port au milieu des cordes qui retiennent les bateaux, soit dans les rues encombrées de pyramides de marée, à l'odeur fade et nauséabonde, ce sont souvent des mêlées où l'on joue vite du couteau, même du sabre. Depuis des siècles ce peuple toujours en éveil jette des filets dans les flots agités ou draine le fond du vaste golfe, et jamais cette mère nourricière ne s'épuise; aujourd'hui elle fournit encore à la reine de la pêche ses saumons roses qu'un homme seul ne pourrait sortir de l'eau, ses grands namako, ses taï étincelants au soleil, ses monstres épineux, barbelés, aux yeux saillants, au ventre énorme, dont on fait peur aux enfants, ses pieuvres au bec d'oiseau, ou bien encore ses poissons bizarres avec des ailes de chauve-souris et des gueules de dragon.

Pourtant il arrive, disent les vieilles femmes, qu'au beau milieu d'une saison de pêche fructueuse, la mer devient déserte, les flots ne rendent plus leur proie accoutumée, les barques parcourent en vain l'immensité, poussant jusqu'aux rochers inconnus, jusqu'aux parages ordinairement redoutés où le pêcheur est à la merci d'une lame ou d'une saute de vent. Mais en vain on s'épuise en efforts pour vaincre la famine. Que s'est-il donc passé, et quel mystère redoutable l'onde recèle-t-elle en son sein?

Interrogez le pâle pêcheur, et s'il ose vous répondre, c'est à voix basse et en se cachant de l'eau et du ciel lui-même qui pourraient s'irriter de son indiscrétion : Le *poisson maudit* a reparu, envoyé par la déesse des eaux; et pour apaiser celle-ci, pour expier souvent le crime ou l'insolence d'un seul impie, il faut que tous prient et offrent des sacrifices en échange du pardon, et de la disparition désirée de ce monstre gigantesque, devant lequel fuient tous les hôtes de la mer.

Une seule fois les pêcheurs d'Hakodaté se sont révoltés contre l'autorité divine, et se sont refusé à payer le tribut de prières et d'offrandes. Il y a de cela bien longtemps. C'était au temps où régnait Horitumo, le premier shôgoun du Japon, celui qui commença, à la suite de ses victoires, l'organisation de la féodalité japonaise. Un de ses ennemis, le fils d'un roi de Tokaïdo, s'était enfui, et, de pays en pays, était venu s'établir dans ce port du Yéso, où dénué d'autres ressources, il s'était fait aussi pêcheur. Mais son origine supérieure, son éducation, son habileté dans tous les exercices du corps et sa hardiesse dans le métier qu'il avait adopté, lui valurent vite l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. Il passa pour sage, on venait le consulter souvent, on lui remettait les décisions difficiles, le jugement des différends autrefois tranchés par les armes; si bien que, dans cette petite république échappée à l'influence du pouvoir central, Imataro avait retrouvé une sorte de royauté occulte où il exerçait un pouvoir sans en posséder les signes extérieurs.

La ville s'étend défendue par des rangées de hauts pilotis.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à une époque de détresse, le mauvais poisson ayant reparu, tous les pêcheurs se rendirent chez leur compagnon pour lui demander assistance :

— Toi seul, lui dirent-ils, auras la science et l'audace nécessaires pour nous délivrer du monstre.

— Y pensez-vous ? moi, lutter contre la divinité!

— Songe que le poisson n'est pas un dieu, mais seulement un fléau émané de Dieu, et toi, n'es-tu pas fils de roi ? Vous pouvez donc vous mesurer, car vous êtes l'un en face de l'autre dans les conditions ordinaires, où l'homme doit toujours triompher de la bête.

Imataro frémit en entendant ces paroles, car il songeait combien c'est chose grave que de s'attaquer aux monstres émanés de puissances surnaturelles.

Cependant il était de noble origine, la crainte glissait sur lui comme s'il eût eu

contre elle une armure, et c'est d'une voix ferme qu'il répondit :

— Au milieu de vous je ne suis plus fils de roi, je suis un pauvre pêcheur dont la place ici est usurpée, et à qui n'appartiennent ni la mer ni le rivage. Pourtant la vie est pour moi bien peu de chose, et si vous croyez qu'elle puisse vous sauver du désastre par vous redouté, je ferai sans peine et sans crainte ce que vous me demandez.

Tous se prosternèrent devant lui comme devant un maître, mais il leur ordonna de se lever, et de s'abstenir pendant quelques jours de parcourir la mer en barques, ni même de pêcher le long du bord, comme beaucoup en avaient l'habitude, afin que l'attention du poisson maudit fût attirée sur lui seul, quelle que fût son entreprise.

Après avoir longtemps médité, le prince se rangea au parti suivant : avec quelques brins de bambous convenablement croisés, et un morceau de soie rouge, il imita la forme d'un poisson, et en amorça une ligne solide dont le crin, choisi avec soin et tressé serré, était capable de supporter des chocs violents ou un poids considérable. Il avait tout lieu de croire que le poisson maudit, attiré par l'appât, n'hésiterait pas à se jeter sur cette proie facile, et d'aspect inconnu. Le tout était de savoir si l'hameçon et le crin auraient la force de résister ; car personne n'avait vu le monstre de près, et les avis différaient, allant d'un poisson très gros, de la taille des plus grands qu'on eût connus, à un phénomène gigantesque, contre lequel les forces d'un seul homme eussent été impuissantes.

Pendant plusieurs jours, Imataro promena son engin le long du rivage, sur les fonds de sable et sur les fonds de rochers, parmi les herbes marines et dans les abîmes dont on ne connaît pas le fond ; tous ses compagnons tapis dans les rochers ou sur les falaises, guettaient au loin quelque signe du passage d'un grand poisson, mais rien ne laissait prévoir la présence du redoutable ennemi. La patience de tous se lassait, et ils allaient peut-être se résoudre à reprendre la mer avec leurs barques, et à faire aux dieux les sacrifices exigés, quand tout à coup le ciel, ou le hasard, sembla favoriser leurs efforts. Un long sillage annonça dans les eaux de Hakodaté la présence du poisson maudit ; Imataro aussitôt averti, ordonna à tous les pêcheurs de se retirer dans les terres, et lui-même, soigneusement caché dans les rochers, s'appliqua à donner à son appât les mouvements naturels d'un poisson vivant qui frétille dans l'eau.

L'attente cette fois ne fut pas fort longue. Un bouillonnement se produit près du rivage, une secousse d'abord presque insensible est donnée au fil et par lui au bambou, puis une autre secousse plus forte suit. Le poisson a mordu ! le poisson est pris ! Imataro se dresse sur le rivage, appelle, pousse un cri de joie. Mais hélas ! un soubresaut terrible de la proie l'attire jusque dans l'eau et à peine y a-t-il mis le pied qu'un coup de queue formidable le précipite dans la mer. Étourdi, le malheureux se raccroche au hasard, se sent emporté avec une rapidité inouïe au milieu de l'eau où, à sa grande surprise, il n'est pas suffoqué, grâce sans doute à la vitesse de sa course, qui fend l'eau à tel point que celle-ci ne le touche point.

Il peut donc reprendre ses sens et juger sa position en toute connaissance de cause. Il est en ce moment sur le dos d'un énorme poisson, long deux fois comme lui, et auquel ses deux mains sont fébrilement cramponnées. Il tient bien le poisson, comme il l'avait toujours espéré, mais c'est le poisson qui est son maître, et qui l'entraîne. Où ? Imataro se le demande avec effroi, car il reconnaît, à n'en pas douter, dans cette aventure, une origine divine qui épouvante sa crédulité naïve.

Son incertitude d'ailleurs ne dure guère. Le poisson pénètre avec fracas sous un portail où l'eau bouillonne, et Imataro, saisi par une main rude et velue, se trouve débarqué à pied sec, dans une salle, richement ornée, d'un palais tout en glace. Une sorte de génie difforme et laid, le considère avec une grimace épouvantable et, en apparence, avec des intentions fort peu aimables.

Mouillé, transi de froid et de peur, Imataro regrette fort son audace et la folle présomption qui lui ont fait courir les risques d'une pareille aventure. Non, jamais, même au milieu du carnage qui a signalé autrefois la victoire de Horitumo, son cœur n'a connu la crainte ; jamais, même, lorsque fuyant et dénué de tout, il venait frapper aux portes d'Hakodaté et demander la faveur de vivre, pauvre, des fruits d'un dur labeur, son âme ne s'est laissée aller aux angoisses du désespoir. Mais là, devant un danger inconnu, devant cet être surnaturel qui le tient en son pouvoir, il a peur, et c'est en tremblant qu'il balbutie :

— Où suis-je ?... que voulez-vous faire de moi ?

— Où tu es ? répond le laid personnage, d'une voix forte, chez la déesse des Eaux, Hanamidzu, fleur de la mer. Quant à ce qu'on fera de toi, tu ne tarderas pas à le savoir ; ton sort dépend de ma maîtresse.

— Ne brusque pas ce pauvre diable, Hosen, dit à ce moment une voix douce, et laisse-moi seule avec lui.

Hosen disparut, et Imataro, se retournant, aperçut une femme ravissante, qui venait de pénétrer dans la salle en soulevant une riche étoffe. A l'auréole qui éclairait sa tête, à l'éclat

de sa parure, à sa beauté, à la légèreté de sa démarche, Imataro reconnut la déesse, et humblement il se prosterna.

— Puissante Hanamidzu, dit-il, épargne ma vie. Si je t'ai offensée, c'est sans le savoir, car j'ignorais que le poisson maudit par mes compagnons fût ton serviteur.

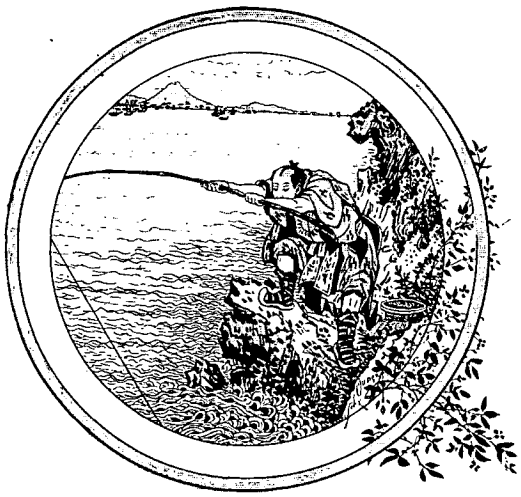

(A suivre.)

GASTON CERFBERR.

LA DERNIÈRE CORPORATION

Limoges la possède, non pas souffreteuse, agonisante, pareille à une ruine, et d'un aspect contant misérablement ses gloires d'autrefois ; mais très vivace au contraire, exubérante et aussi à l'aise dans la société actuelle qu'aux temps de l'ancienne commune. Son étrangeté d'anachronisme, au lieu de lui être une gêne, lui sert de panache ; et à quelques détails près, son existence est la même qu'au moyen âge. Le guet en moins, la salubrité du métier en plus, modifient seuls la vie ancienne. Quant à l'âme, elle est restée la même, sans aucune modification apparente.

Les bouchers de Limoges prétendent à bientôt dix siècles d'existence. Ils font dater leur corporation de l'an 903, et cela par modestie. Consultez les historiens du Limousin, et vous les verrez, en de prudentes hypothèses il est vrai, délivrer à MM. les bouchers des lettres patentes qui leur accordent dix siècles de plus. Ceux-là comptent parmi les annalistes qui font remonter l'histoire de la Gaule à la conquête romaine, et considèrent l'institution de la boucherie comme un bienfait de l'invasion latine.

D'autres, et nous en appelons à la monographie de M. Ducourtieux, ont pensé que les Gaulois pouvaient, avant la bienfaisante intervention de César, connaitre l'art de manger de la viande et par conséquent compter des bouchers dans leurs villes. Cette opinion autorise les bouchers de Limoges à se réclamer d'une antiquité encore plus haute, sinon comme corporation constituée, au moins comme corps de métier limousin. Quoi qu'il en soit, l'existence légale de la corporation daterait du onzième ou du douzième siècle. Au commencement du treizième, les coutumes du Limousin constatent son organisation corporative, avec des bayles ou syndics chargés de la police de la boucherie tant dans la surveillance de la vente que dans la vérification des viandes.

Un acte de 1234 la compte parmi les trente-trois corps de métiers chargés de faire le guet aux portes de la ville. Les registres consulaires contiennent, à la date de 1533, un document plein de précieux renseignements. La prestation de serment des bayles s'y trouve réglée de la façon suivante :

« Seront tenus les dicts boschiers accompaigner les bayles au jour qu'ils feront leur serment aux dicts seigneurs consuls à leurs officiers en la maison du consulat, venir jusques au nombre de douze ; lesquels... bayles et boschiers feront le dict serment en la forme et mainière accoustumée par cydevant, et dire le nombre des boschiers de la dicte ville par nom et surnom, lesquels seigneurs pourront faire venir devant eux si bon leur semble. »

Ajoutons que le cérémonial de leur installation admettait une certaine pompe. Elle avait lieu le jour des Rois, à la basilique Saint-Martial. Leur entrée dans la basilique était saluée du son des cloches ; ils entendaient une grand' messe solennelle ; après quoi les cloches saluaient leur sortie. Cependant cette sortie ne s'effectuait qu'après qu'ils eussent acquitté les frais de la cérémonie.

Le règlement de police est également inséré dans cette pièce, ainsi que le droit d'exercer le métier de boucher : « Ne sera loysible ni permis à auscun... user du mestier de boschier en la dicte ville et faulx bourgs d'icelle s'il n'est natif de la dicte ville et fils de maistre du dict mestier, né en loyal mariage ; vefves des dicts boschiers, tant que seront vefves demeurant en la dicte rue des boschiers par serviteur pour tuer et appareiller les dictes chairs, que les dictes vendront ès bancs, charniers elles-mêmes, ou feront vendre par ung du dict mestier. »

La sanction de ce privilège est inscrite à la suite : à la moindre infraction au règlement de police, le commerce de la boucherie peut être rendu libre. En somme la corporation était soumise à des obligations sévères, dont la plus suggestive est certainement d'être ainsi parquée dans une rue comme l'indique l'extrait ci-dessus. Jusqu'en juin 1791, date de l'abolition des corporations, elle conserva cette constitution.

A cette époque, bien qu'atteinte dans son exis-

tence légale, elle subsista cependant par la volonté des associés. Quand, au cours de la Révolution, elle eut certains actes corporatifs à rédiger, elle se masqua sous l'individualité de ses bayles, sauf à régulariser plus tard ces actes. Ainsi fit-elle en 1827 en ce qui concerne l'achat de l'église Saint-Aurélien, accompli à la date du 11 germinal an III par un de ses dignitaires.

Soixante ans encore elle vécut sous ce régime, mais non sans tiraillements. Aux prises avec les idées nouvelles, et l'individualisme inscrit dans le code aussi bien que dans les esprits, elle eut à subir de nombreuses attaques tendant à relâcher le lien corporatif. Pour parer aux difficultés qu'ils voyaient poindre, les chefs de famille en grande majorité résolurent de donner à leur corporation toutes les sanctions que comportait la législation. Dans ce but ils fondèrent entre eux une association civile basée sur la refonte de leurs statuts. Enfin en 1891, ils se constituèrent en syndicat de la Boucherie afin de satisfaire à la loi du 21 mars 1884 et de bénéficier de ses dispositions.

Ainsi complétée, leur organisation comporte : la Corporation des Bouchers, la Confrérie de Saint-Aurélien, le Cercle Saint-Aurélien et le Syndicat de la boucherie, soit quatre branches répondant à tous les besoins légaux, religieux ou corporatifs de l'association, et assurant la solidarité historique du corps.

(A suivre.)

E. Biot.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

L'ARDOISE SPIRITE

Cette expérience, généralement présentée comme spiritisme, appartient au domaine de la prestidigitation, comme toutes celles employées par les prétendus médiums.

Elle consiste à faire voir une ardoise des deux côtés, à l'essuyer avec un foulard et à annoncer que les esprits vont se manifester en écrivant d'abord un nom d'un côté et une opération d'arithmétique de l'autre ce qui se produit en effet au grand étonnement des spectateurs.

EXPLICATION.

Vous prenez une ardoise et vous écrivez d'un côté votre nom et de l'autre un nombre de quatre ou cinq chiffres et vous placez de chaque côté de l'ardoise à plat et enchâssée dans le cadre une plaque noire factice. — Vous maintenez ces deux plaques avec les doigts en montrant l'ardoise des deux côtés ; son épaisseur triple échappera aux spectateurs.

Pour exécuter le tour il suffira de poser l'ardoise sur une table et de la reprendre en laissant sur cette table la plaque qui dissimule l'écriture et que l'on aura eu soin de peindre à l'envers comme le dessus de la table.

Retournant l'ardoise et la reposant une seconde fois vous opérez de la même façon pour faire apparaître le nombre.

Fig. 1.

Pour que le nombre écrit corresponde avec la demande du public vous donnez un papier et un crayon à une personne en la priant d'écrire quatre ou cinq chiffres — puis

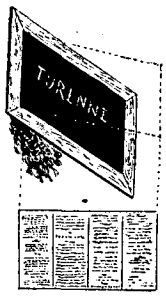

Fig. 2.

une seconde personne écrira également quatre ou cinq chiffres.

Vous n'aurez plus qu'à substituer ce papier contre un autre sur lequel deux nombres auront été écrits par vous et

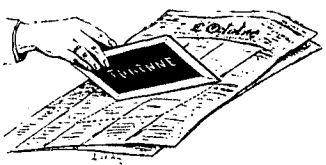

Fig. 3.

faire faire le total par une troisième personne placée à distance des deux premières pour avoir le nombre écrit à l'avance.

Professeur Dicksonn.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 18
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST (Encre Lefranc).

BLANCHE DE CASTILLE ET SON FILS

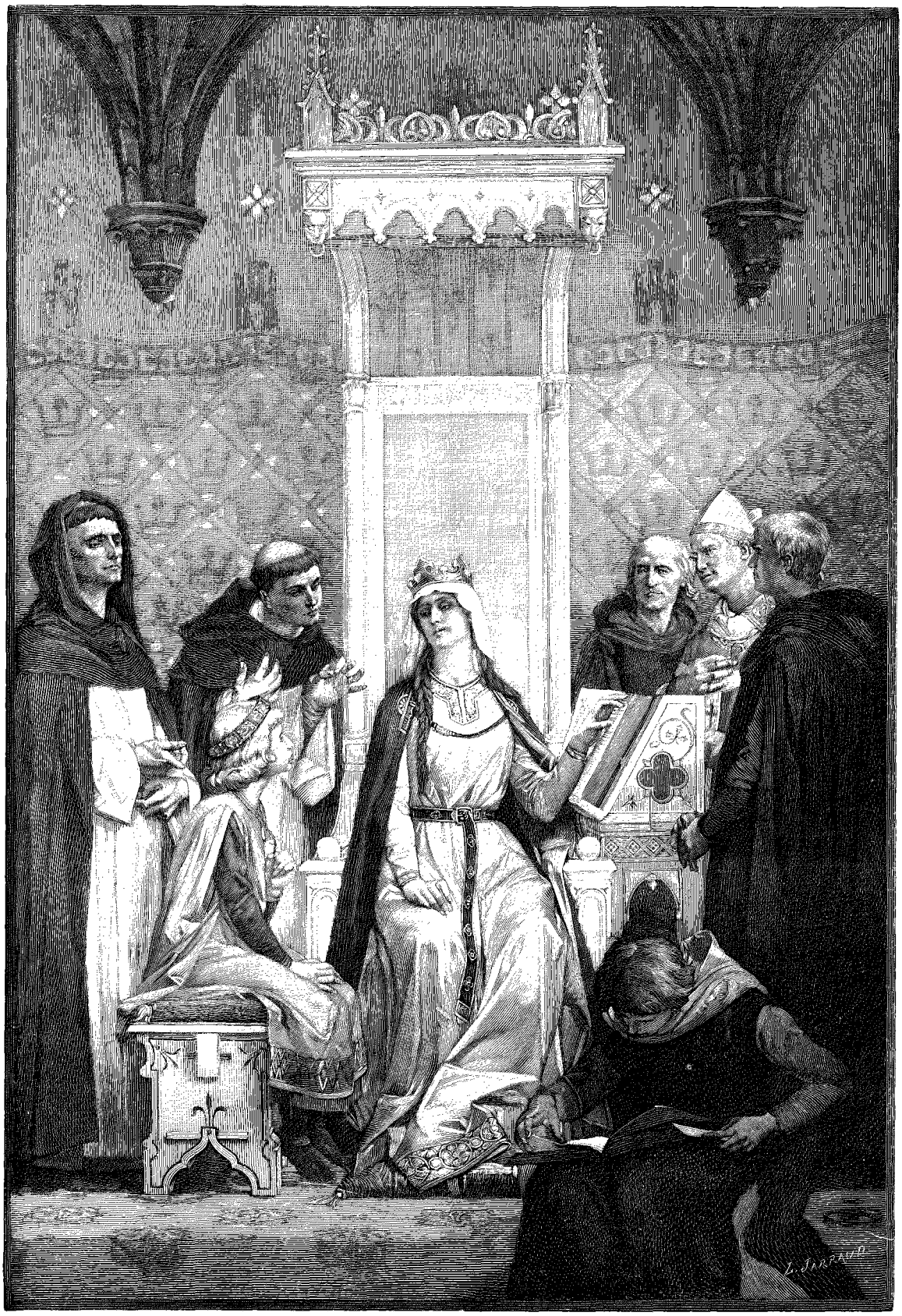

Blanche de castille et son fils. — Peinture de Cabanel au Panthéon. — Gravé par Jarraud.

Le transept gauche du Panthéon est décoré de peintures murales qui représentent d'un côté l'histoire de Jeanne d'Arc, de l'autre celle de saint Louis (1); ces dernières sont l'œuvre d'Alexandre Cabanel; elles ont été composées par lui en 1878. Le centre, occupé par une vaste composition met sous nos yeux ce que l'on pourrait appeler les grandes œuvres de saint Louis : le roi rend la justice, abolit les combats judiciaires, fonde l'hospice des Quinze-Vingts, les corporations des métiers, la Sorbonne. L'entre-colonnement de droite représente la scène bien connue racontée par Joinville : saint Louis refuse la couronne que lui offrent les Sarrazins après le meurtre de leur roi.

Celui de gauche, que nous reproduisons, nous montre l'éducation de saint Louis.

Le jeune roi très blond, couvert de vêtements rouges de teintes diverses, est assis aux pieds de sa mère et fixe sur elle des yeux attentifs; de la main gauche il tire son collier, d'un geste fort naturel qui nous indique bien l'attention profonde dans laquelle il est plongé.

Blanche de Castille, vêtue de couleurs effacées, mauve et violette, comme il sied à une reine et à une veuve, est assise sur un trône couvert d'un baldaquin. Du doigt elle indique à son fils un livre ouvert sur un pupitre, quelque missel sans doute où l'enfant puise les premiers germes de la piété et de la foi qui devaient faire de lui un saint. Ces deux figures forment le centre de la composition; de chaque côté sont des personnages qui prennent à la scène une part attentive. A gauche, deux moines que l'on reconnaît pour des dominicains à leur robe blanche et leur scapulaire noir. L'un d'eux, avec un geste peut-être un peu maniéré donne des explications à l'enfant; l'autre, plus âgé et plus fermement modelé, regarde l'enfant avec un air d'austère affection, comme s'il avait conscience de ses destinées futures. A droite, derrière le pupitre, trois prélats font pendant à nos deux dominicains, vêtus, par une savante gradation de couleurs, l'un de violet, l'autre de jaune, le troisième de rouge. Au premier plan, pour occuper la place qui, sans cela, resterait vide, devant les évêques, un moine est représenté assis sur une marche, la tête plongée dans le livre qu'il compulse.

Cette belle peinture ressemble, au moins par le détail et les accessoires tels que le baldaquin, le pupitre, le fond, à la fresque du château de Pierrefonds qui représente l'éducation du chevalier. Cabanel semble s'être soucié, ici plus qu'ailleurs, de la couleur locale, sans cependant tomber dans l'exagération et la minutie. L'ensemble rappelle les qualités ordinaires du peintre de la *Mort de Moïse*. C'est la même noblesse dans la mise en scène, la même sagesse dans la composition et le dessin que lui avait transmises son maître Picot, qui les tenait lui-même de l'école de David. Son coloris délicat et un peu éteint est tout à fait de mise sous les voûtes blanches du Panthéon, et la vie de saint Louis est avec la vie de sainte Geneviève par Puvis de Chavannes une des plus belles peintures murales parmi celles qui décorent cet édifice.

J. H.

(1) Voir, année 1889, page 49, et année 1891 page 300, les peintures murales du Panthéon déjà publiées.

DE LA PERTE DE LA FACULTÉ DU LANGAGE

PAR L'ISOLEMENT

L'homme peut perdre la faculté de parler quand il subit un isolement prolongé.

Garrick Mallery en a cité quelques exemples *(Smithsoman Institution 79)*. L'un est celui d'un nommé Peter « l'enfant sauvage », trouvé dans les forêts du Hanovre en 1726 et amené en Angleterre où l'on fit de vains efforts pour lui apprendre à parler. Il vécut jusqu'à soixante-dix ans, sans que son intelligence se fût jamais éveillée.

Sur le second sujet, enfant de douze ans trouvé dans les forêts de l'Aveyron au commencement de ce siècle, nous possédons plus de renseignements. Il vivait en sauvage, tout nu, dans les forêts, ayant perdu la faculté de la parole, grimpant aux arbres pour échapper aux poursuites. Itard, médecin de sourds-muets, chercha à faire l'éducation de cet enfant. Il s'exerça par une pédagogie rationnelle à réveiller son cerveau endormi.

Il parvint à le rendre moins sauvage, à se faire comprendre de lui pour les questions les plus usuelles, à le domestiquer partiellement, mais il ne put jamais lui rendre l'usage de la parole.

« Mon espérance fut entièrement déçue, avoue-t-il, et tout ce que je pus obtenir de cette longue série de soins, se réduisit à l'émission de quelques monosyllabes informes, tantôt aigus, tantôt graves.

« Je tins bon néanmoins et luttai pendant longtemps contre l'opiniâtreté de l'organe jusqu'à ce qu'enfin, voyant la continuité de mes soins et la succession du temps n'opérer aucun changement, je me résignai à terminer là mes dernières tentatives en faveur de la parole, et j'abandonnai mon élève à un mutisme incurable. »

L'éducation qu'il réussit à lui donner fut du reste bien minime. Il ne put en faire qu'une sorte d'animal savant, en aucune façon supérieur à ceux que dressent les bateleurs.

Mais, fait curieux, chez lui, comme chez le sauvage du Hanovre, le langage par gestes était conservé. Les gestes en effet constituent le langage primitif et, à ce titre, ils sont plus persis-

tants que la parole dont l'usage est bien plus conventionnel.

Les deux enfants sauvages étaient-ils idiots? Nous ne le pensons pas, car un idiot, abandonné dans une forêt, est absolument incapable de pourvoir à sa subsistance. On admet très bien aujourd'hui qu'une intelligence qui ne fonctionne pas, peut subir un arrêt définitif.

L'éducation qui agit sur un cerveau d'enfant, n'a plus de prise sur un sujet plus âgé, dont les facultés restées inactives se sont pour ainsi dire atrophiées.

F. Regnault.

Pensée

La meilleure méthode pour fêter les grands écrivains est encore de les écouter ou de les lire.

Jules Claretie.

LA VIE A BORD

Suite et fin. — Voyez pages 68 et 163.

III

Une des spécialités dont la transformation a été la plus considérable est celle des canonniers. Autrefois, il y a bien peu d'années encore, alors que nous avions à bord des canons se chargeant par la bouche, que le tir à la mer se faisait seulement par le pointage en direction et non en hauteur, car on comptait sur le ricochet du projectile pour frapper le flanc de l'ennemi, on ne réclamait guère du canonnier que la force brutale.

C'était aux muscles vigoureux du canonnier qu'on s'adressait pour l'écouvillonnage de la pièce, pour la manœuvre, la mise en batterie du canon. Il y a quelque vingt ans ce n'était pas parmi les plus intelligents de l'équipage, mais parmi les plus forts qu'on recrutait les canonniers.

Aujourd'hui le canon est devenu une arme de précision par excellence, d'un mécanisme compliqué qui a à son service des appareils hydrauliques et électriques, et qui est, en quelque sorte, prolongé jusqu'à la soute où sont renfermés charges et projectiles. Les cartouches des canons à tir rapide de 10 et 14 centimètres sont en quelque sorte apportées coup par coup par les monte-charges de la soute jusqu'à la pièce elle-même.

En 1870, nombre de nos bâtiments portaient encore des canons en bronze; actuellement tous ne sont plus armés que de canons en acier, se chargeant par la culasse et présentant tous les progrès réalisés par l'artillerie moderne; la plupart de nos unités de combat de première ligne ont leurs canons à tir rapide. Il a donc fallu réclamer des canonniers une habileté bien plus grande, développer leurs connaissances, leur instruction, former une spécialité d'élite. A bord des bâtiments, un officier ayant la spécialité d'officier canonnier dirige l'instruction et est chargé de toute l'artillerie du bord.

L'artillerie peut se diviser suivant la liste de la flotte, en grosse, moyenne et petite artillerie; la grosse artillerie comprend les canons depuis le calibre énorme de 42 centimètres de diamètre jusqu'au calibre 19; la moyenne comprend principalement les canons à tir rapide ou non de 16, 14 et 10 centimètres, enfin la petite artillerie se compose des canons à tir rapide de 65, 47 et 37 millimètres et des canons-revolvers de 37 millimètres.

La grosse artillerie, bien qu'en France nous n'ayons pas suivi l'exemple donné par les Allemands et les Anglais qui ont construit des canons du poids de 100 et 120 tonnes (120,000 kilogrammes), a, cependant, des dimensions qui semblent monstrueuses. Nos canons de 42 centimètres de calibre pèsent 75,000 kilogrammes, sont longs de 9 mètres 20 centimètres et lancent un projectile de 780 kilogrammes sous la poussée de 274 kilogrammes de poudre. Le bloc d'acier ainsi lancé traverse, à bout portant, une plaque de fer forgé de 850 millimètres d'épaisseur. D'autres canons, quoique d'un poids moindre, ont une longueur encore plus grande; un modèle de canon de 34 centimètres, a 15 mètres de longueur et lance un obus de 420 kilogrammes. Le canon de 27 centimètres est également très puissant; il a 8 mètres de long, pèse 28,000 kilogrammes, lance un projectile de 216 kilogrammes à une vitesse initiale de 600 mètres à la seconde.

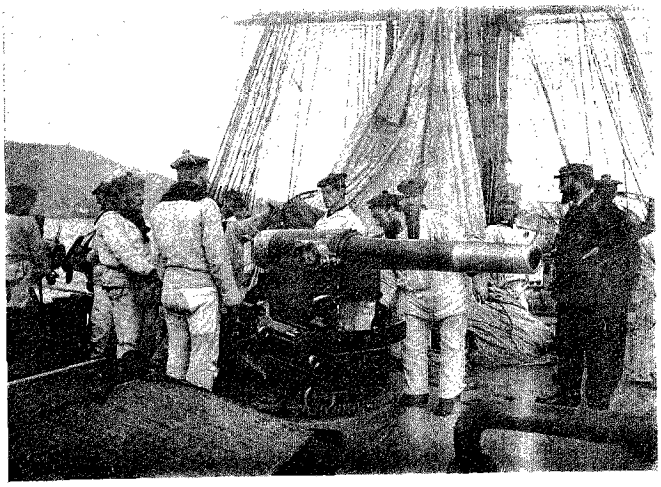

Un canon de dix centimètres.

L'artillerie moyenne presque toute transformée à tir rapide, présente un intérêt peut-être plus grand que la grosse artillerie en ce sens que, bien que de moindre dimension, ses effets pourront être presqu'aussi considérables que ceux de la grosse artillerie. Tandis qu'il faut plusieurs minutes pour tirer un coup des

grosses pièces, avec les canons à tir rapide, on est arrivé à tirer quatre à cinq coups visés avec les pièces de 16 centimètres, six avec les pièces de 14 centimètres et dix avec les pièces de 10 centimètres. Le pointeur de la pièce peut, grâce à deux roues placées à portée de ses mains, pointer le canon à hauteur et en direction pendant la charge et, averti par les servants, de la fermeture de la culasse, il tire au moyen d'un cordon de mise à feu. Les mouvements sont en quelque sorte simultanés.

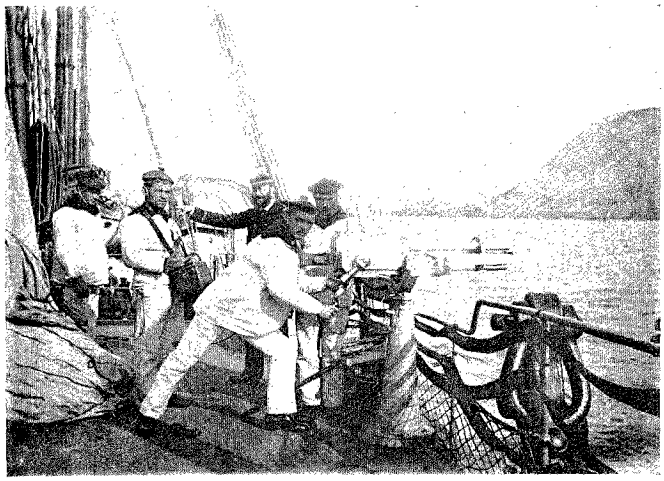

Un canon-revolver.

Les nouveaux canons à tir rapide ont les données suivantes : canon de 16 centimètres ou plutôt 165 millimètres : poids 7 tonnes, longueur 7m42, poids du projectile 45 kilogrammes; canon de 14 centimètres ou plutôt 138 millimètres 6 : poids 4 tonnes, longueur 6m25, poids du projectile 30 kilos ; canon de 10 centimètres : poids 1 tonne et demie, longueur 4m50, poids du projectile 14 kilos. Tous ces canons, grâce aux nouveaux explosifs, lancent leur projectile avec une vitesse initiale de 800 mètres. Nous devons signaler la construction d'un nouveau canon, qui, au polygone de la marine à Gâvre, a donné la vitesse initiale inconnue jusqu'à ce jour de 1,200 mètres à la seconde.

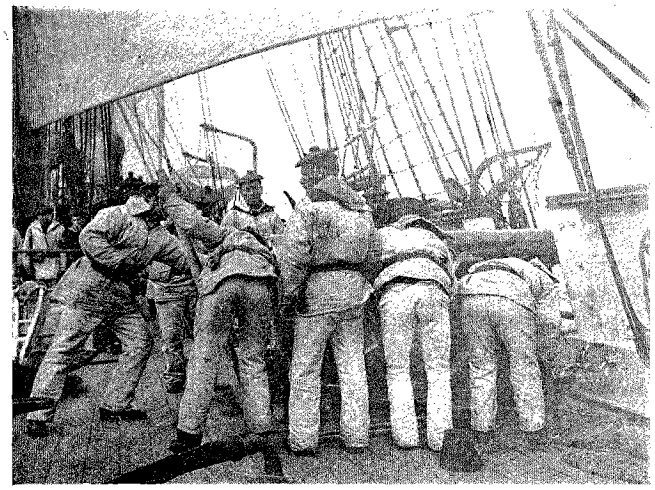

Exercice de pointage.

Les canons de la petite artillerie qui sont surtout destinés à repousser les attaques des torpilleurs, ne lancent que des projectiles très petits : 4 kilogr., 1 kil. 500 et 450 grammes. Ces obus sont suffisants pour percer les tôles des minuscules bâtiments qui portent les torpilles et la valeur de l'arme réside surtout dans la rapidité et la justesse du tir, aussi n'instruit-on pas les canonniers; ils peuvent obtenir un brevet à l'école de canonnage sur la *Couronne* ou son annexe le *Cacique*; chaque année, à la fin des cours, des prix sont distribués aux hommes les plus méritants et l'on doit reconnaître que les équipages de la flotte ont acquis une légitime réputation pour leurs excellents pointeurs.

Les exercices qui ont occupé tous les instants des hommes depuis onze heures et demie, prennent fin à cinq heures, c'est le moment du souper; mais plus que le dîner du matin, ce repas est agité, les hommes se préparent aux quarts de nuit; ils ont à dresser leurs hamacs, à prendre la tenue, et, jusqu'à six heures un quart, heure à laquelle une sonnerie de clairon leur enjoint de se rendre à leur poste de combat, les hommes profitent de ces quelques instants de liberté pour fumer. Comme le matin à l'inspection ont lieu l'appel et la prière, puis les hommes sont prêts pour la nuit. Si les matelots, dans la marine française, sont soumis et disciplinés, l'ordre cependant doit être sévèrement maintenu à bord; et pour des fautes qui semblent des peccadilles à terre, les hommes sont punis sur les bâtiments; la série des punitions n'est pas très longue : le peloton de punition, le retranchement de vin aux repas, la consigne à bord, lorsqu'on est dans un port et enfin les fers; voici les moyens de coercition qui sont dans la main du commandant, car c'est le commandant qui inflige toutes les punitions. De toutes, c'est peut-être le retranchement de vin qui cause le plus de peine au matelot; faut-il dire que cette punition est partagée par la table tout entière dont il fait partie, car, par un esprit de bonne solidarité, le bidon dans lequel on a mis un quart de vin en moins, reçoit une quantité d'eau égale à la quantité de vin retranchée; quoi qu'il en soit, les hommes sont fort sensibles

au retranchement et préféreraient de beaucoup avoir plus d'heures de peloton de punition et avoir leur ration *franche*.

Après le dernier appel, fait après les hamacs suspendus à leur crochets, les hommes qui ne sont pas de quart peuvent se coucher, mais dans les nuits tièdes des tropiques ou pendant la belle saison sur les côtes de France, beaucoup d'entre eux préfèrent rester sur le gaillard d'avant, humant la brise fraîche de la nuit, fumant ou chantant; car c'est l'heure de récréation véritable du matelot; c'est l'heure où, libre de toute obligation immédiate, il peut causer, rire, s'amuser; il en profite, car souvent le gaillard d'avant résonne de toutes les voix de l'équipage et dans la nuit sombre, en pleine mer, ces chants qui n'ont rien de bien parfait, rien de bien étudié, ont une poésie qui touche et émeut; mais l'heure s'avance, les chants cessent, peu à peu les hommes rentrent dans la batterie, et, vers neuf heures, le bâtiment redevient calme. Tout dort, sauf les hommes de quart, et le silence n'est troublé que par des commandements faits à mi-voix ou par les appels nécessaires pour faire lever les hommes de la bordée qui doit prendre le quart suivant.

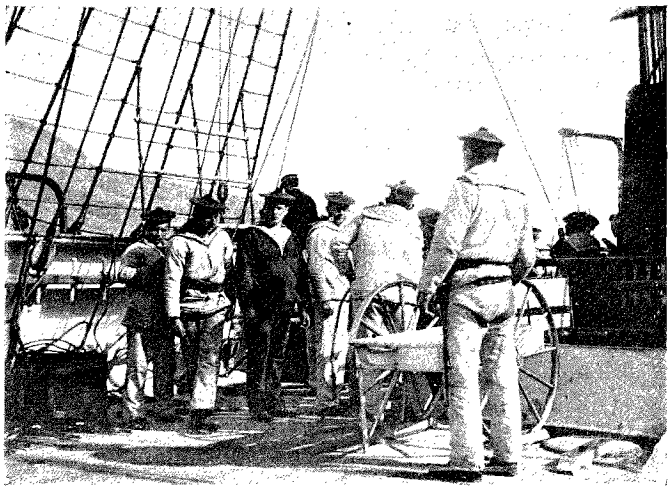

Peloton de punition.

Tout dort et cependant il ne faut pas oublier ce petit passager du bâtiment de guerre, ce petit renard d'Islande, qui règne en maître à bord, ce favori des matelots. Tous les bâtiments n'ont pas un animal aussi rare, et l'on voit plus communément un chat embarqué sous prétexte de faire la guerre aux rats. Le chat est considéré comme un porte-bonheur par certains matelots. J'en ai connu un de ces chats de bord, il se nommait Misère, pour indiquer, me dit un matelot, qu'on ne doit pas lui en faire; c'était le plus joli matou jaune que j'aie vu, c'était un vrai chat de matelot, car il ne se plaisait que sur le gaillard d'avant. Un jour, Misère disparut; pendant toute la journée on le chercha, l'on était en rade et il était à craindre qu'il ne fût parti sur un des nombreux canots qui s'étaient rendus à terre. L'inquiétude était grande, quand, au milieu de la nuit, on entendit des miaulements à l'avant, la pauvre petite bête était tombée à la mer et accrochée à la chaîne de l'ancre, elle plongeait à chaque coup de tangage du bâtiment. Un matelot se jeta à l'eau pour la sauver.

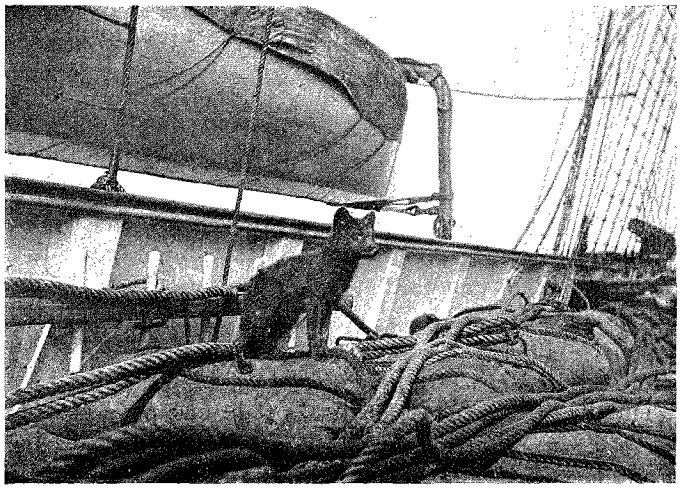

L'animal du bord.

Ce besoin d'affection naïve qui existe chez tout marin et qui ne trouve guère à s'épancher à bord se reporte souvent sur les animaux; ce ne sont pas toujours des chats, et l'un de nos gros cuirassés qui effectuait une tournée dans le Levant, enfermait plusieurs bœufs au nombre desquels l'un se distinguait par des formes plus belles, par un poil plus luisant. On lui trouvait une tête sympathique; officiers et matelots venaient le voir, on l'avait appelé Phénol, pardon du calembour, mais il est réel, (phénol parce que Phénol - Bobeuf). Phénol échappa au sort commun de ses congénères, on ne put se décider à le tuer et il rentra en France sain et sauf.

Nombre de gabiers élèvent des perruches dans les hunes, bien cachées, car les officiers ne sont pas toujours tolérants, j'ai vu même des caméléons qui avaient reçu un semblant d'éducation. Les marins ont des réserves d'affection qui trouvent à s'épancher sur ces animaux. C'est une preuve de bon cœur et si d'aucuns la trouvent ridicule, pour d'autres, elle honore nos matelots.

RACIN.

CHANSONS NAPOLITAINES

On a beaucoup répété, ces dernières années, que le cosmopolitisme à la mode égalisait et égaliserait de plus en plus les coutumes et les âmes. A ce propos, on a discuté la vérité probable, même la raison d'être de cette science relative entre toutes : l'ethnographie. On a prétendu, non sans apparence de sagesse, que ses résultats manquaient de précision, restaient toujours plus ou moins de fantaisie. Quoi qu'il en soit — car ce n'est point en dix mots qu'il convient de décider une question de cette importance — je n'ai jamais pu entendre, la nuit, des étudiants du Quartier-Latin passer sous mes fenêtres, en chantant joyeusement les chansons des auteurs à la mode — ou, dans quelque brasserie d'Allemagne, d'autres étudiants, entonner à belle voix un *lied* du *Commersbuch*, grave comme un psaume — ou encore, sous un ciel d'étoiles, des voix dolentes répéter lentement les douces romances du golfe napolitain, sans percevoir tout ce qui sépare et absolument, ces trois nations, voisines sur la carte, mais pourtant lointaines à ne pas le croire par leurs conceptions de la vie, de tout ce qui est sentiments, rêves grandioses vers l'au-delà. C'est pourquoi je suis bien près de penser que les chansons populaires sont un des plus simples et aussi des plus sûrs moyens à notre portée, de pénétrer l'âme naïve des peuples. Non que j'aie l'affectation assez commune de les déclarer de petits chefs-d'œuvre. « Oh la vieille chanson du pays, disait l'autre jour, M. Faguet, c'est qu'elle est presque toujours parfaitement insignifiante! » En effet, au point de vue artistique, souvent les airs ne valent pas grand'chose et les paroles rien du tout, mais, au point de vue psychologique, ces chansons nous renseignent sur mille choses avec une indiscrétion à contenter les plus curieux. Et puis, sur le nombre, quoi qu'en pense M. Faguet, il y en a quelques-unes de vraiment très jolies. J'espère même vous le faire sentir; encore que dans l'empaillement d'une traduction. Pour notre cher pays de France, vous avez lu peut-être les délicates petites merveilles qu'ont découvertes, un peu partout, MM. France, Theuriet, Schuré et bien d'autres.

Mais il faut se borner et c'est à Naples, aux chansons de Naples que nous nous bornerons. Les recueils abondent : il y a celui de M. Vincenzo de Méglio en deux volumes, celui très important de M. Cottreu et une multitude d'autres, de moindre valeur, souvent anonymes, imprimés sur méchant papier, mélanges de chansons anciennes et nouvelles, vendus pour quelques sous, dans les rues affairées de Naples. Si vous le voulez bien, nous les feuilletterons ensemble, nous demandant de quelle manière et en quel état d'esprit, les Napolitains envisagent les événements, les passions de la vie. Pour les musiques c'est toujours un peu la même chose. Lorsqu'on en a entendu dix, on les a toutes entendues. Sur des accompagnements sautillants, aux rythmes très marqués, soutenus parfois de pédales et énervants par leur monotonie stridente, des mélodies peu accusées, douces, jolies, modulant volontiers en mineur — ou des airs de danse tout alanguis, tout maladifs, d'un charme étrange. En général le thème est court, il revient deux ou trois fois, par couplet, sans modulation. Or, ces chansons ont six, huit, dix couplets. C'est donc par le procédé primitif de la répétition identique que nous charment inoubliablement ces romances si peu, oh! si peu savantes. Vous souvenez-vous, à l'Exposition, de l'espèce d'incantation que procurait à la longue, les deux ou trois notes sourdes, mystérieuses des musiciens Javanais? Bien que d'un art évidemment supérieur, il y a quelque chose de pareil dans l'espèce d'incantation que procurent aussi ces *canzoni popalari* où les mêmes intonations reviennent longtemps fatigantes et délicieuses, ensorcelant peu à peu, par leur tendresse d'une mélancolie sentimentale. Si quelque musicien de génie reprenait ces motifs populaires pour les écrire définitivement, la littérature musicale s'enrichirait sans doute de romances d'un charme aussi pénétrant que celles de Schumann, de Grieg ou de Moskowsky. C'est d'ailleurs, ce qu'a tenté M. Mascagni dans cette fameuse *Cavalleria Rusticana*, dont on peut dire ou presque qu'elle est une anthologie de chansons populaires italiennes.

Mais sous leur forme naïve, les *canzoni* perdent la moitié de leur charme à être dites par des voix étrangères, dans des paysages sans beauté, sous des cieux qui ne sont plus ceux d'azur et de soleil du divin golfe de Naples. Je me rappelle qu'à Capri, des violoneux montèrent sur le vapeur et que, peu après avoir quitté le port, ils entonnèrent, s'accompagnant tant mal que bien, une sorte de valse sentimentale : « Adieu, belle Capri! etc. » En toute autre circonstance, j'eusse trouvé, je le crains, paroles et musique bien vulgaires, mais dans l'enchantement de ces pays, cette romance prenait une signification spéciale. La splendeur du décor lui enlevant toute banalité elle était l'âme même, l'âme chantante de ces contrées merveilleuses — et sa mélancolie un peu fade exprimait exquisément les regrets de quitter pour toujours, peut-être! — puisque le monde est vaste et la vie si brève — cette terre de paradis.

I

Un premier trait et qui montre combien ces chansons sont populaires d'inspiration, d'exécution et de renommée, c'est la simplicité

pauvre de leur langue, la nature de leurs métaphores, de leurs tropes : « J'ai vu, dit l'une d'elles, une jeune fille toute proprette, toute gentillette, *c'est pour moi comme un morceau de sucre,* » — ou bien à la fillette qui s'écrie : « Oh, appelez la maman, je meurs de passion ! » la mère répondra : « *Va-t-en ronger des citrons*, celui-ci n'est pas pour toi. » Ailleurs, dans une complainte assez plaisante, l'amoureux appelle tour à tour son amoureuse : *Fleur de menthe, Fleur de myrthe, Fleur de nard, Fleur de citron.* Il ne s'agit donc pas comme pour la plupart des *lieds* célèbres d'Allemagne, de poésies de poètes de profession popularisées par les hasards des choses, mais bien de chansons pour dire dues à la collaboration de tous. Aussi, y a-t-il des variantes à ne plus s'y reconnaître.

Mais elles contiennent bien toute la vie bruyante, ensoleillée des *salite* poussiéreuses du vieux Naples. Sa pacotille sur le dos, voici le marchand de pantoufles qui passe : « Ah ! le marchand de sandales ! qui veut le marchand de sandales ? qui veut des escarpins ? — un *carlino* la paire, mais je les donne pour moins encore. S'il est ici des amoureux, qu'ils achètent mes bottines, elles ne font jamais de bruit, ne réveillent personne, il n'y a pas de danger ! Voici le marchand de sandales ! qui veut des sandales ? » Puis le porteur d'eau, ses cruches de grès sur l'épaule, bellâtre et sentimental — ceci sur un air tendre dont l'accompagnement sautille avec ironie : « Je voudrais être ce beau garçon, une cruche sur le dos, s'en allant vendre de l'eau. Je m'en irais sous les palais : *Oh ! mes dames, mes belles dames, qui veut de l'eau !* — Si une beauté se retournait et disait : — *Quel est donc ce gentil garçon qui s'en va vendant de l'eau ?* — Bien vite, je répondrais : *Eh ! ce sont larmes d'amour, ce n'est pas de l'eau !* » — Enfin les innombrables chansons de pêcheurs dont les refrains langoureux s'entendent les soirs de lune, à *Santa-Lucia,* tout le long de la *Strada Nuova,* s'échappant par bouffées, des ostéries fumeuses et enfumées — ou venant de barques attardées sur la mer calme et bleue comme un grand lac : « Je suis pêcheur, j'ai bonne tête et jamais, je ne cesserai de pêcher. Le soleil me brûle mais je fixe l'eau bien décidé à prendre quelque chose. Car tous préfèrent, tous veulent la murène que j'ai pêchée. — Par la Chiaia et Santa-Lucia ma barque monte la garde, vigilante comme un argus. La figure tout attentive je regarde si je puis prendre une murène et quand je la vois dans le filet, oh ! mes amis ! quelle belle joie ! » Et d'autres moins traduisibles, bien que ces chansons soient rarement ordurières, mais, lorsqu'elles le sont, c'est avec une simplicité rabelaisienne qui ne va point par quatre chemins. On ignore la politesse des périphrases — les gros mots viennent de suite.

Chaque saint a sa romance, chaque village sa tarentelle. J'en ai lu de délicieuses sur les chèvres de Capri, les roses de Pœstum, les orangers de Sorrente, les femmes d'Amalfi. En voici une sur la fête de la Madone de Piedigrotta ; une fête de cour jusqu'en 1859, en souvenir de la victoire de Vellétri (1735) ; depuis, une fête du peuple et plus ou moins des saturnales (7 et 8 septembre). C'est une jeune fille qui parle : « Cette année, je peux, je veux assis-« ter à la fête de la Madone de Piedigrotta. Je « prierai papa de m'y laisser aller. Concetella, « Cannatella et Porziunchella y vont bien, « d'ailleurs y va qui peut et personne ne s'y « refuse. Ah, c'est bien ce qui m'arrivera à « moi, pauvre Barbarella, de rester ici, tirant « la langue, le cœur suffoqué de désirs. — Mais « tu ne penses point y aller, tu es trop petite, la « route est trop longue, tu n'auras jamais la « force. — Ah ! si, j'aurai bien la force de faire « cette route pour danser la tarentelle au son « des castagnettes. Eh tric ! trac ! Et la, lera, « la ! Allons, dis-moi que oui, ne fais pas déses-« pérer la petite Barbarella. »

ERNEST TISSOT.

(A suivre).

Pensée

Croyez-moi, l'art n'est pas si difficile, ni la vie si cruelle, ni si rare la joie, il est encore des laboureurs qui chantent dans le sillon, des moissonneurs parmi les gerbes et des vendangeurs sur le coteau.

C. BELLAIGUE.

L'ABUS DE CONFIANCE

« Abus de confiance », tel est le titre d'un spirituel tableau de genre exposé au Salon des Champs-Élysées par M. Chocarne-Moreau.

L'artiste a pris sur le vif une des mille scènes amusantes qui composent l'épopée grotesque du petit marmiton. Il excelle d'ailleurs, depuis bon nombre d'années, dans l'observation des mœurs et dans la notation des gestes de cette variété toute particulière du gavroche. Que de fois il a suivi, comme nous, dans ses courses vagabondes cet incorrigible flâneur qu'on appelle, en style parisien, le « patronnet » ! Dans son complet de toile blanche, qui lui donne une ressemblance fatale, et justement méritée, avec son illustre ancêtre Pierrot, le patronnet déambule, nez au vent, l'œil distrait, par les rues, les carrefours, les boulevards, en soutenant d'une main sur la tête le château branlant de sa mannette. Tout embarras de voitures l'attire, toute dispute l'enchaîne à sa place, toute querelle entre chiens ou cochers l'hypnotise.

C'est miracle, avec ce tempérament de badaud, qu'il arrive à son but sans encombre ; aussi les mésaventures se renouvellent-elles

avec une régularité douloureuse à la fois pour le client et le patron. Hier, il s'attardait au jeu de billes avec un télégraphiste aussi flâneur pour le moins que lui-même : aujourd'hui, c'est avec un marchand de terres cuites qu'il s'attarde.

On lui a mis, dans sa mannette d'osier, une brioche et quelques douzaines d'écrevisses enfermées dans le traditionnel récipient de fer-blanc. On lui a dit : — « Porte ça chez la baronne de Z..., rue de Tilsitt. » — Et, fier comme Artaban, Pierrot-Patronnet est parti. Le temps était beau, quoique un peu frais : il faisait délicieusement bon au rond-point de l'Arc-de-Triomphe. Pierrot-Patronnet, qui adore les élégances parisiennes, s'est nonchalamment assis sur un banc, sa manette à ses pieds, pour regarder passer les voitures. Il a lié connaissance, en rien de temps, avec un de ces petits Italiens dont les parents surmoulent en fraude les statuettes des sculpteurs aimés du public et en font vendre à bas prix, dans les rues, les reproductions en plâtre teinté que le badaud croit être en terre cuite.

Devant le *Chanteur florentin* de Paul Dubois, devant la *Nymphe de Diane*, de Falguière, Pierrot-Patronnet s'extasie. Pendant ce temps, curieux et madré, l'Italien examine la manne et en flaire indiscrètement le contenu. La couleur

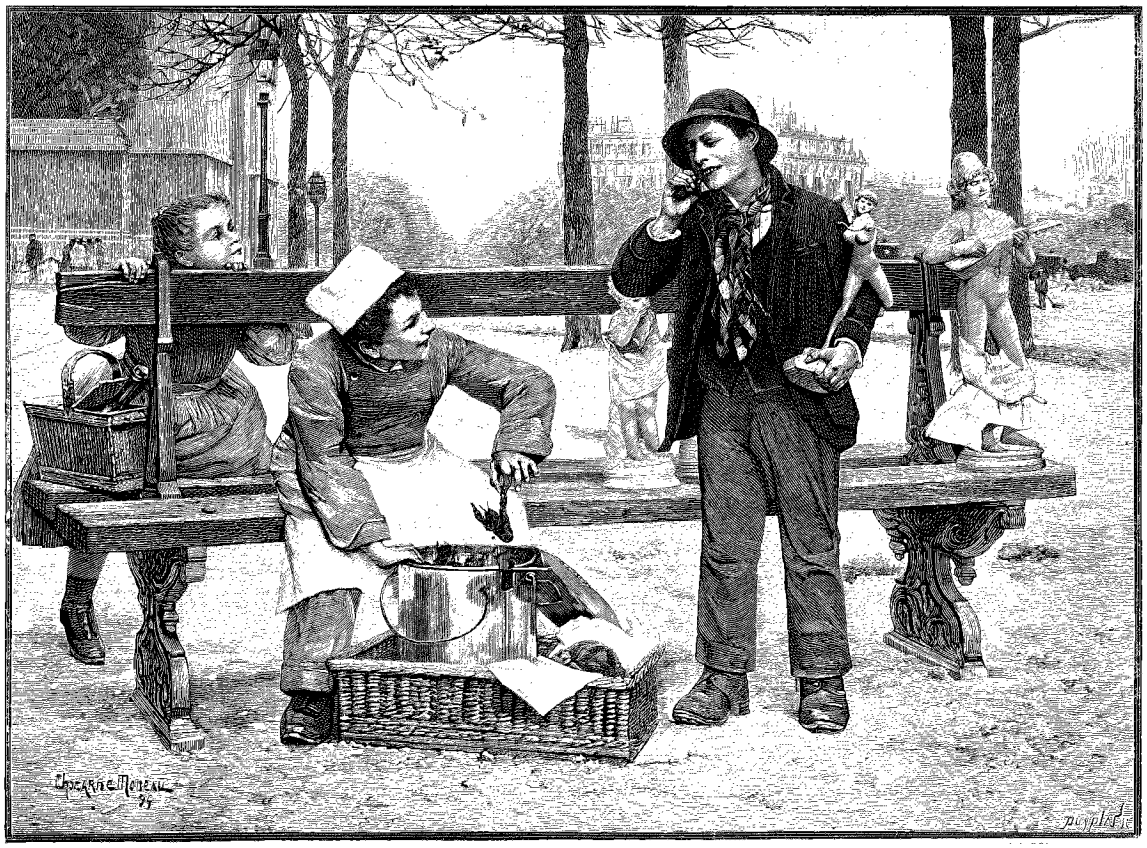

ABUS DE CONFIANCE. — Peinture de Chocarne-Moreau. Salon des Champs-Élysées de 1894. — Gravé par Puyplat.

des écrevisses, d'un beau rouge, et leur parfum plus encore l'attirent. Pierrot-Patronnet laisse faire, et le hardi compagnon, mis en goût, s'adjuge l'écrevisse la plus belle et la croque avec un sourire malin, qui désarme Pierrot-Patronnet. Ses scrupules ne vont pas bien loin ; le client ne compte pas, pour sûr, ses écrevisses. Il en aura une de moins, voilà tout.

YVES MASSON.

TROUPEAU EN MARCHE

Au Salon de cette année, M. J. Didier a envoyé deux tableaux de petite dimension, dont le principal intitulé : *Troupeau en marche*, donne une idée complète de la façon dont les conducteurs de bœufs de la campagne de Rome dirigent ces animaux pour les conduire soit aux abattoirs de la ville, ou les changer de pâture dans l'immense campagne qui semble aujourd'hui déserte, autour de la Ville Éternelle ; il s'y trouve pourtant des fermes importantes, dont l'élève des bestiaux est un des principaux produits. Le site du tableau est pittoresque : une route encaissée, bordée de rochers et de pentes ravinées surmontées de broussailles et d'arbustes.

L'endroit est pris sur le sommet de Monte-Mario, colline située sur la rive gauche du Tibre, côté ouest de la ville et non loin de l'extrémité du Vatican.

La scène est éclairée d'aplomb par un soleil d'onze heures du matin ; on n'aperçoit guère

que le premier rang du troupeau, un peu effaré, qui trottine entre ses deux conducteurs de tête, soulevant un nuage de poussière, dans lequel disparaît presque le reste de la bande. Le dessin à la plume, que nous reproduisons, est de la main de l'auteur et donne une idée exacte de son œuvre.

La seconde toile de l'exposition de M. J. Didier est aussi un paysage italien, intitulé : *Pastorale*; pris également dans la campagne

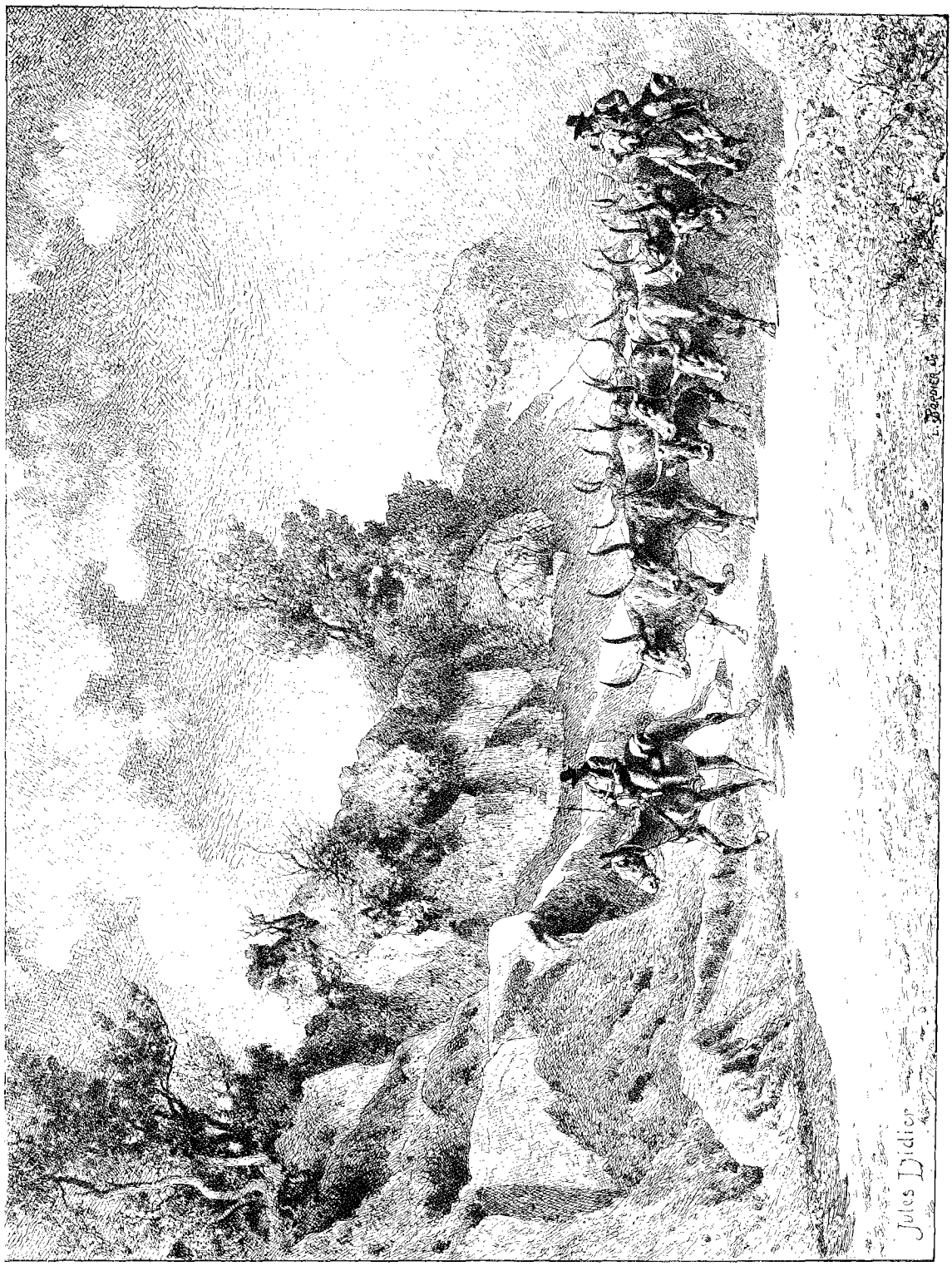

TROUPEAU EN MARCHE. — Dessin à la plume de Jules Didier, d'après le tableau exposé par lui au Salon des Champs-Élysées de cette année.

romaine sur les bord du Tévérone ; il expose, en outre, quatre aquarelles de paysages français pris à Autun (Saône-et-Loire).

M. J. Didier obtint, en 1857, le premier grand prix de Rome (Paysage historique). Ce genre de concours existait encore à cette époque, aussi l'artiste a-t-il rapporté, des quatre années de sa pension, beaucoup de documents et d'esquisses qui lui ont servi et lui servent encore à figurer aux diverses expositions et salons depuis trente ans et plus.

En 1866, il obtint une médaille au Salon, pour

deux tableaux : le premier représentant une *Vue du lac de Trasimène*, le second, un *Labourage sur les ruines d'Ostie*, acquis par l'État, et actuellement au musée du Luxembourg. Depuis cette époque, il a toujours exposé à tous les salons. Il obtint une deuxième médaille en 1869. Nous passons sous silence bien des récompenses accessoires obtenues à diverses expositions de province ou à l'étranger.

N.

CORRESPONDANCE

LE PAPE ET L'EMPEREUR (1)

Nous recevons la lettre suivante :

Laubardemont ne demandait que deux lignes de la main d'un homme pour faire pendre celui qui les avait écrites. Involontairement, j'en suis sûr, les typographes du *Magasin pittoresque* m'ont mis dans une situation pendable, avec un procédé bien différent. Ils ont omis deux phrases de mon article sur le tableau de J.-P. Laurens publié dans le précédent numéro. Cette omission en dénature complètement le sens. Voulez-vous avoir l'obligeance de lui rendre sa physionomie manuscrite en rétablissant le passage qui explique que ce fut à l'occasion du Concordat, en 1813, et non du divorce de Joséphine, en 1809, que la scène peinte par M. J.-P. Laurens eut lieu à Fontainebleau :

« Arrivé à l'apogée de sa gloire, en cette année 1809 qui marqua le sommet de son extraordinaire fortune, Napoléon, obsédé par le souci cuisant d'assurer la durée de son œuvre a résolu de répudier Joséphine pour épouser Marie-Louise. C'est Fontainebleau, si paisible jusque-là, qui devint le théâtre principal des débats de cette affaire, et qui commença par elle à voir se dérouler cette série d'actes décisifs pour la fortune de l'empire, qui aboutit aux adieux à la Garde. Quatre ans plus tard, c'est encore dans cette résidence que l'empereur lutte pour effacer de la carte de l'Europe le pouvoir temporel des papes, et se faire octroyer le concordat dit de Fontainebleau. Mais il ne peut obtenir le résultat qu'il cherche, etc. ».

Je vous remercie, et vous prie d'agréer, etc.

J. Le Fustec.

LES SURNOMS DANS L'HISTOIRE

Quelle valeur, comme image de la vérité historique peuvent avoir les surnoms dont est suivi le nom des princes ? La réponse à cette question se trouve dans l'origine et dans la nature de ces appellations.

On peut accepter, comme correspondant à une réalité, les surnoms désignant une particularité physique : Pépin *le Bref*, Philippe *le Long*, Charles *le Bel*, Guillaume *Tête d'étoupe*, Charles *le Chauve*, Robert *Courte Heuse* ou *Courte Cuisse*, et tant d'autres.

D'autres noms proviennent de quelque détail de costume : Henri *au Court Mantel*, le naufragé de la *Blanche Nef*, Geoffroy *Grise Gonelle* ; les *Plantagenets*, selon la tradition, doivent ce surnom, devenu nom dynastique, à la branche de genêt dont l'un d'eux, Geoffroy, ornait son casque, le genêt à fleur d'or, gaieté des champs de l'Ouest.

Une raillerie qui dut paraître amère à ceux qu'elle atteignait, ajouta au nom de deux Jean le surnom de *Sans Terre* ; l'un Jean Plantagenet, le frère de Richard Cœur de Lion, mal partagé en domaines, se dédommagea, on le sait, par les complots et par l'assassinat ; l'autre, Jean d'Artois, fils sans héritage du traître et faussaire Robert d'Artois, obtint cependant plus tard le comté d'Eu.

Nous arrivons à une double série de surnoms, les uns désobligeants : Pierre *le Cruel*, Charles *le Mauvais*, Robert *le Diable*, Charles *le Simple*, les autres flatteurs, *le Grand*, *le Bon*, *le Sage*, etc., etc., dont l'histoire impartiale doit examiner la justesse d'attribution. Que des courtisans aient gratifié d'épithètes louangeuses Philippe *le Hardi*, Charles VIII *l'Affable*, ce ne fut guère qu'une complaisance ; le fils de saint Louis eut assurément le mérite assez vulgaire, on l'avouera, d'un certain courage de soldat ; et Commines dit de Charles VIII : « Il estoit peu entendu, mais si bon, qu'il n'estoit pas possible voir meilleure créature. » On peut de même souscrire au sentiment de reconnaissance qui valut le beau nom de *Père du Peuple* à Louis XII ; si ce prince ne fut pas toujours fort éclairé, il eut, du moins, d'excellentes intentions. Ne contestons pas sévèrement à Charles V le titre de *le Sage* ; Charles fit preuve de prudence, de bon sens, de suite dans l'exécution de plans habilement conçus. Quant à Charles VII *le Victorieux*, il eut bien petite part aux victoires de Jeanne d'Arc et du connétable de Richemont ; et ses derniers triomphes de Formigny et de Castillon, qui achevèrent l'expulsion de l'Anglais, sont dus plutôt à Dunois et à Jean Bureau, le créateur de l'artillerie française, qu'au roi lui-même. Mais enfin, il est d'usage que les hauts faits d'un règne soient imputés à gloire au souverain, et Charles VII, qui dut utiliser les talents de ses généraux, a droit au double surnom de *le Bien Servi* et *le Victorieux*.

N'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans le qualificatif, ajouté par quelques historiens, au nom de Charles VI *le Bien-Aimé* ? Jeune et sain d'esprit, Charles ne montra guère de mérites bien sympathiques ; il s'amusa. Insensé et vieilli, il fut témoin irresponsable de l'une des plus lamentables périodes de calamités que le France ait traversées. Trahi par sa femme, par ses parents, par ses ministres, exploité, délaissé, le pauvre fou apparut à ses infortunés sujets comme la plus haute personnification de

(1) Voyez page 196.

leur propre misère. Ces braves gens le plaignirent, l'aimèrent et le pleurèrent. Cette affection des opprimés, pour leur roi impuissant, est à l'honneur du peuple. Ne fût-ce que pour en conserver le souvenir, gardons à Charles VI le nom de *Bien-Aimé*, dont il fut gratifié après sa mort par quelque chroniqueur inconnu interprète du sentiment général.

La grandeur de Louis XIV fut surtout le reflet de la merveilleuse pléiade de génies dont la fortune entoura sa jeunesse. Il n'en créa aucun, en méconnut quelques-uns, et bénéficia de la gloire de tous. Il a cru, de bonne foi, cependant, avoir des droits au titre de *Grand*, que vinrent solennellement lui décerner les magistrats parisiens, en 1680. Beau roi de théâtre, mais travailleur consciencieux, Louis XIV eut de la dignité et des aspirations élevées dans la conduite des affaires, malgré de déplorables erreurs.

Quand la mort lui eut enlevé les artisans de sa gloire, malade, ruiné, délaissé, il fit noblement son métier de roi et de Français. Il est douteux que si la démarche n'eût pas été faite depuis trente ans déjà, les Parisiens fussent venus alors lui donner le titre de *Grand*. Plus juste, la postérité le lui a reconnu et le lui maintient parce qu'il a su être grand dans l'adversité.

HENRI MÉTIVIER

(A suivre.)

LE POISSON MAUDIT

CONTE JAPONAIS

Suite. — Voyez page 204.

La fée attendit quelques instants, considérant le prince dont la tête touchait le sol, puis elle répondit d'un ton irrité :

— Imprudent, c'est donc toi qui opposes tes faibles forces à ma volonté toute-puissante? Ne sais-tu pas que j'accomplis, en punissant tes compagnons, une œuvre de vengeance et de justice. Ils ne m'ont pas payé le tribut d'offrandes auquel j'ai droit. Chaque jour, leur rapacité augmente; chaque jour, ils conduisent leurs barques plus loin, et ils pêchent pendant plus longtemps; leurs filets sont devenus plus serrés, leurs lances plus acérées, ils n'épargnent même pas les jeunes, espoir de l'avenir; mais leur tribut est allé toujours en diminuant, et leurs prières sont plus rares. Aussi, ma patience a-t-elle connu les bornes de l'attente. Ce ne sont plus des offrandes qu'il me faut, ce sont des sacrifices humains; seule la vie des pêcheurs peut apaiser ma juste colère. Tu es pêcheur sans doute?

Imataro comprit bien la terrible portée de cette interrogation. Mais comment nier? Il répondit donc sans hésiter :

— Oui, déesse, je suis pêcheur. Mais on ne peut m'accuser d'avoir abusé des trésors de la mer et d'avoir avidement dépeuplé ton royaume. Car j'exerce ce métier pour subvenir à mes besoins et non pour m'enrichir. Que pourraient importer les misérables pièces d'argent que procure un tel commerce, à celui qui a préféré abandonner les richesses et le pouvoir royal, plutôt que de plier le genou devant un insolent vainqueur?

— Que signifient ces paroles, dit la déesse dont la curiosité se sentit aiguisée par ces paroles adroitement mystérieuses.

— Je suis pêcheur, reprit Imataro, mais prince et fils de roi, je n'ai accepté cette condition humble qu'après avoir beaucoup combattu et beaucoup souffert.

A la fois intriguée et touchée, Hanamidzu releva le prince toujours prosterné, le fit asseoir auprès d'elle, et se fit raconter par le menu tous les détails de cette vie si aventureuse et si agitée : ses premiers exercices guerriers à la cour de son père, les courses sur des chevaux indomptés, les savantes finesses de l'escrime, puis les combats entre peuples, les duels terribles entre chefs, enfin le grand soulèvement des vassaux contre Horitumo et la rude bataille finale, qui dura trois jours, et qui se termina par le massacre de tous ceux qui n'avaient pas échappé par une fuite heureuse à la férocité du vainqueur. Puis, la recherche d'un asile, les longues étapes à travers tout le Nippôn n'osant accueillir un proscrit, et enfin le dernier refuge à Hakodaté, où, depuis, sa vie s'écoulait calme et sereine, sinon heureuse, au milieu de ces pêcheurs simples qui lui accordaient quelque déférence, après l'aumône de leur pitié.

Imataro s'était longuement étendu sur tous ces détails, c'était pour lui un précieux temps gagné; de son côté, la déesse s'intéressait vivement à son récit, tantôt battant des mains aux succès, tantôt pleurant lorsqu'arrivaient les revers et les périls. Lorsqu'enfin après une allusion à sa dernière aventure dont il attendait avec plus de confiance, mais non sans angoisses encore, le dénouement, le prince eut fini de parler, la déesse réfléchit un instant et lui dit :

— Que je suis heureuse, Imataro, du hasard qui t'a envoyé dans ce palais! Irritée d'abord de ton audace, j'avais sur toi, je l'avoue, les plus cruels projets. Mais j'y renonce avec joie. Prince, fils de roi, ta naissance te rapproche des dieux. Tu seras mon époux.

Le prince fut un peu interloqué de cette manière brusque et autoritaire de disposer de sa personne; mais quoi? N'était-il pas au pouvoir de la déesse? Ne croyait-il pas, quelques instants auparavant, payer de sa vie et peut-être des plus affreuses tortures, son entreprise malheureuse?

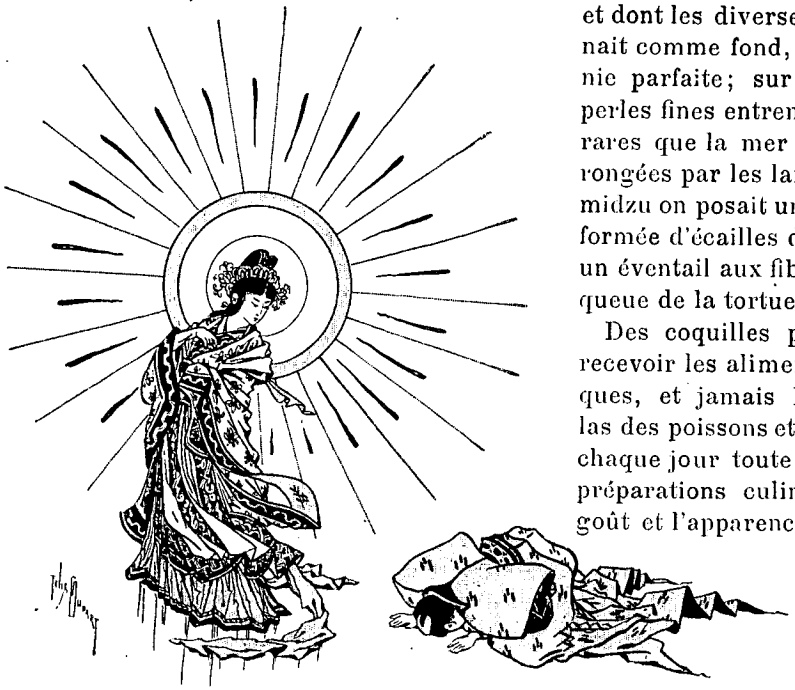

D'ailleurs la femme était jeune et belle, elle paraissait bonne; ses riches vêtements, son entourage de laque, d'or, de perles, de soieries, lui allait à ravir. Bref, Imataro se jeta de nouveau aux pieds d'Hanamidzu; mais ce fut cette fois pour l'assurer de son bonheur et la remercier de son choix.

Aussitôt la déesse fit appeler Hosen, son intendant et gardien du palais, et lui annonça qu'il avait un nouveau maître. La grimace de singe que fit à cette nouvelle le vilain génie, ne fut pas pour Imataro une des moindres joies de son nouveau triomphe. Mais à part lui le prince pensa :

— Voilà un serviteur qui ne voit pas d'un bon œil au-dessus de lui celui qu'il a si orgueilleusement traité tout à l'heure. Il me faudra veiller sur lui.

*

Pendant de longs jours ce fut une vie charmante. La déesse se montrait bonne et aimante, et son nouveau seigneur n'avait qu'à souhaiter une chose pour que, si c'était possible, on la lui donnât. Puis le temps passa vite encore à examiner le palais et ses merveilles, car tout était richesses inestimables, dont il est vrai, la mer avait fourni les matériaux : les murs du palais étaient faits de coquillages nacrés et multicolores; çà et là étaient enchassées dans ces murailles de grandes glaces faites d'écume battue par les vents et les rochers, et solidifiée; rien ne pouvait égaler leur légèreté et leur transparence vue de l'intérieur, bien que de l'extérieur, on ne pût rien apercevoir, grâce aux légères bulles d'air qui en troublaient la surface; les nattes, les tentures, étaient fabriquées avec de fines algues tissées ou tressées et dont les diverses couleurs, où le vert dominait comme fond, se mêlaient avec une harmonie parfaite; sur les vêtements brillaient les perles fines entremêlées de corail et ces pierres rares que la mer arrache parfois des falaises rongées par les lames. Sur les cheveux d'Hanamidzu on posait une coiffure aux reflets irrisés, formée d'écailles de poissons, et sa main tenait un éventail aux fibres légères empruntées à la queue de la tortue sacrée.

Des coquilles plates, nacrées, servaient à recevoir les aliments, on buvait dans des conques, et jamais Imataro ne put se déclarer las des poissons et des coquillages qui formaient chaque jour toute la nourriture, tant l'art des préparations culinaires avait su en varier le goût et l'apparence.

Imataro racontait souvent ses combats, ses chasses, et les aventures merveilleuses des premiers héros du Japon, ou bien tous deux faisaient de la musique, et les salles du palais résonnaient d'échos harmonieux qui se répercutaient au dehors, attirant les poissons et les retenant sous le charme.

Les heures se passaient ainsi, délicieuses.

Parfois, assis sur le dos d'un poisson gigantesque, la déesse des eaux et son époux, entourés d'une fine gaze pour se préserver du contact humide de la mer, parcouraient les rivages sous-marins, et alors, devant les yeux éblouis d'Imataro, passaient de véritables enchantements. Ici des forêts d'algues d'une hauteur immense, et dont la crête extrême, seule affleurait les vagues supérieures; ici de vastes prairies vertes, au milieu desquelles vivait, paissait tout un monde de poissons, de polypes, d'étoiles gélatineuses, blotties dans la mousse; chez ce petit peuple, de temps à autre, un crabe carnivore ou le requin hideux venaient jeter l'effroi. Plus loin, on côtoyait une montagne escarpée, toute couverte de coraux et de coquilles multicolores, et dont le sommet, surgissant des flots, allait former une des mille îles verdoyantes de la mer japonaise · puis c'étaient les vastes déserts de sable où se traînaient lentement les tortues à la lourde carapace, puis les amas d'origine volcanique où étaient tapis dans tous les creux de rochers les homards bleus tachetés de jaune et de rose, les poulpes aux longs bras garnis de suçoirs, les longues anguilles si voraces. Et comme sur la terre, tout ce monde sous-marin avait ses routes, foulées par le passage continuel des poissons, les forêts leurs clairières, les déserts leurs oasis vertes, refuge ordinaire des petits poissons qui y servaient de pâture aux voyageurs de l'immensité sablonneuse; les cavernes des rochers étaient habitées par de vieux ermites, à la carapace toute moussue, que les jeunes pas-

sants semblaient vénérer autant que craindre, et il n'était pas rare de voir apparaître une troupe belliqueuse, menée par un chef à la nageoire décidée et orgueilleuse; c'était une armée de braves gens marchant à l'assaut d'un repaire, ou bien, au contraire, quelques forbans réunis pour effectuer une razzia au milieu de la population aquatique paisible et sans défense.

Tout cela défilait sous les yeux ravis d'Imataro et de sa compagne, dans la sérénité absolue de la masse liquide; car les agitations factices de la surface soulevée par le vent ou brisée par les rivages, ne se répercutent pas à de telles profondeurs.

Parfois, devant un de ces beaux spectacles si variés, Hanamidzu disait à son mari :

— Crois-tu que la terre puisse t'offrir de

Tous deux faisaient de la musique.

pareilles beautés? et n'es-tu pas heureux de partager avec moi la royauté de toutes ces splendeurs?

Imataro, empressé, protestait de son admiration et de sa reconnaissance; mais ce n'était pas sans un regret soigneusement caché, sans de secrets soupirs qu'il se fût fait un scrupule de laisser entendre. Car, si Hanamidzu était belle, intelligente, vive et spirituelle, si en outre, elle lui faisait partager ses richesses et les splendeurs de sa vie royale, d'autre part, Imataro, dépaysé dans ce milieu aquatique où il s'était trouvé tout d'un coup transplanté, se surprenait parfois à regretter la terre ferme, le pauvre village de pêcheurs où il n'était pas roi, mais où il pouvait se mêler comme un inconnu à la foule, et partager ses plaisirs; c'est ce bruit, cette fièvre de travail, les courses aventureuses sur les flots agités, et non au fond de cette mer lourde et calme, la crainte même du lendemain et les soucis habituels d'une vie précaire, c'est tout cela qui manquait à l'époux d'Hanamidzu, et dans son riche costume couvert de perles, il se sentait le cœur serré à l'idée qu'il mourrait dans cet ennui d'un pouvoir qui n'était pas sien, exercé sur des êtres avec lesquels il n'avait aucun lien, qu'il disparaîtrait sans avoir rien fait, se laissant vivre au

jour le jour, dans l'éternelle monotonie d'une existence dorée, mais inutile et trop calme.

L'amour de la déesse ne suffisait pas toujours à éloigner de sa pensée ces regrets et parfois il les laissait paraître. Hanamidzu alors s'irritait; sa voix devenait dure et méchante, ses yeux si doux dans leur couleur vert de mer brillaient d'une colère sauvage, et elle menaçait Imataro de son ressentiment, s'il n'abandonnait pas ces pensées outrageuses pour elle.

— Tu étais à moi, lui répétait-elle, je pouvais faire de toi un esclave condamné aux plus vils travaux, ou te donner en pâture à mes sujets, et par ma volonté, tu es roi, presque dieu ; je fais pour te plaire tout ce qui est en mon pouvoir, j'ai mis à tes pieds un empire ; si tu n'es pas satisfait, tu es un ingrat, et si tu me le laisses voir, je me vengerai d'une manière terrible.

Elle criait et menaçait, hors d'elle, puis, peu après, regrettant déjà sa colère, elle suppliait Imataro de rester avec elle, et de tout oublier dans un bonheur exempt de soucis et d'arrière-pensées.

Mais néanmoins ces scènes se renouvelaient. Un jour, entraînée par ses imprécations plus loin qu'elle n'eût voulu, elle laissa échapper ces paroles :

— Tu feras tant, mauvais cœur, que, dans un moment de folie, je te ferai subir le sort de ceux des mortels que j'ai eus autrefois pour époux.

Et aussitôt toute en larmes, elle assurait son mari qu'il fallait oublier ces mots, dits dans un emportement sans raison, et qui n'avaient aucun sens. Mais Imataro ne doutait pas au contraire qu'il n'y eût en eux un avertissement précieux. D'autres mortels avant lui avaient donc été les époux de la déesse, et avaient subi un sort affreux?

Quel était ce mystère, et qui pourrait lui en donner la clé ?

Ce fut Hosen qui s'en chargea.

(*A suivre*). GASTON CERFBERR.

LA DERNIÈRE CORPORATION

Suite. — Voyez page 207.

***

Voilà des titres aussi solidement établis que copieusement séculaires. Huit siècles d'une existence en somme assez pacifique, et particulièrement la résistance de l'association à la poussée de la révolution démontrent l'énergie de sa constitution. Alors que les trente-deux autres corporations de Limoges se dispersaient pour toujours à la première injonction, celle-ci restait unie par un lien si fort que rien ne put l'entamer. Tout avait concouru, d'ailleurs, à rendre ce lien plus étroit et plus résistant. Complétement isolés dans un quartier spécial dont les maisons se léguaient de père en fils et d'aîné à aîné, les bouchers, en se mariant dans les familles de la corporation, se sont bientôt trouvés membres d'une famille unique. Leur parenté, de plus en plus resserrée, en donnant à leurs devoirs corporatifs une seconde sanction et un nouveau caractère, les ramenait peu à peu vers une unité plus absolue qui se retrouve aussi bien dans leurs habitudes d'esprit que dans leur type.

Se suffisant à elle-même, la corporation ne se trouve pas à l'étroit dans les limites de son quartier. Depuis longtemps elle y a fait son siège à sa mesure; et elle y vit dans les coutumes invétérées. La charité est inscrite en bonne place parmi ses devoirs ; elle s'exerce avec une grande largesse en faveur des hôpitaux. Entre bouchers la solidarité est entière ; et ils ne comptent pas chez eux de membre voué à la misère. De cette solidarité et de cette fidélité aux traditions provient sans doute l'esprit de résistance dont ils ont donné des preuves nombreuses.

Au temps où Limoges était administrée par des consuls, les bouchers se mettaient volontiers en état de révolte contre leur autorité. Tantôt c'est un refus de prêter serment, tantôt un refus plus grave de payer l'impôt. Irascibles et violents, ils ne négligeaient aucune occasion de rappeler aux personnages officiels l'importance et la puissance de leur corporation. Pendant la Révolution les perspectives nouvelles ouvertes devant toute conception de résistance ne modifièrent pas cet état d'esprit. Plus tard, en 1833, lors de la construction de l'abattoir de la ville, ils refusèrent de l'adopter pour continuer, suivant la coutume, à saigner les animaux dans l'intérieur de leur quartier.

Ils apportaient la même âpreté à défendre des privilèges anciens et au besoin à s'en attribuer de nouveaux. Parfois ils tiraient parti des circonstances les plus invraisemblables pour conquérir un droit, comme il arriva à la suite de l'entrée de Henri IV à Limoges, en 1605. Suivant l'usage, la milice bourgeoise fut appelée à prendre place au cortège. Elle se composait de neuf compagnies, parmi lesquelles le dernier rang avait été dédaigneusement octroyé aux bouchers. Or, la milice, dans l'ordre de la cérémonie, précédait le roi. Il s'ensuivait que les bouchers, au dernier rang, marchaient immédiatement devant la personne royale. Ils en conclurent qu'ils étaient les gardes du corps désignés des princes de passage à Limoges.

A la première occasion, en 1815, c'est-à-dire deux cent dix ans plus tard, lors de l'entrée du duc et de la duchesse d'Angoulême, ils revendiquèrent hautement ce droit, et la conviction avec laquelle ils formulèrent leurs réclamations obtint gain de cause. Il ne reste aucun docu-

ment établissant quel était à cette époque leur costume d'apparat. En 1828, ils s'étaient revêtus d'un habit bleu à parements jaunes et d'un shako à plumet énorme pour recevoir et accompagner la duchesse de Berry. A cette tenue ils substituèrent l'habit bleu, le pantalon blanc et le chapeau claque orné d'une branche de laurier, quand il s'agit de faire cortège à l'entrée du duc et de la duchesse de Nemours en 1845. Cette dernière cérémonie faillit leur coûter leur privilège. A l'annonce de l'arrivée des princes, le préfet fit signifier aux bouchers la défense formelle de se mêler au cortège. Au grand étonnement de la population limousine, il n'éprouva aucune résistance. Mais le matin du jour de la réception, les bouchers à cheval sortirent de la ville et se portèrent à la rencontre du duc à quelques kilomètres des murs. Dès que la voiture du prince fut à portée, leur capitaine s'avança et demanda au duc à quelle portière il devait se placer. La droite lui fut donnée; la compagnie se rangea immédiatement derrière lui, et les bouchers rentrèrent triomphalement à Limoges à la barbe du préfet consterné et à la grande joie du duc qui intervint pour leur conserver leur rang dans son escorte.

Le passage du prince Napoléon, en juillet 1858, ne suscita aucune difficulté. L'administration laissa faire, et tout se passa le plus glorieusement du monde pour MM. les bouchers.

Ils changeaient de costume aussi souvent que de princes. Cette fois ils avaient remplacé l'habit bleu par l'habit noir, sans autre modification.

***

L'église Saint-Aurélien est le centre religieux de la corporation. Elle a été construite en 1475, en pleine rue de la Boucherie, sur l'emplacement d'une chapelle où furent déposées, en 1315, les reliques de saint Aurélien, évêque de Limoges, et patron des bouchers. On y trouve un intéressant vitrail du quinzième siècle et un baptistère d'une haute antiquité. Jusqu'au dix-septième siècle elle était surmontée d'une flèche qui fait regretter le clocher qui lui succéda. Devant la façade se dresse une croix de granit du quinzième siècle, un monolithe de cinq mètres de haut décoré dans le plus pur goût gothique. Les douze figures des apôtres, partagées en trois groupes, occupent toute la hauteur du piédestal. La croix est très ouvragée, et porte deux christs. Cette superbe œuvre d'art a subi l'injure d'un badigeonnage dont on voit encore les traces, mais dont les pluies ne tarderont pas à avoir raison.

Cette croix provient du couvent des Grands-Carmes. Pendant la Révolution, lors de la fermeture de ce couvent, les bouchers s'en rendirent acquéreurs et la firent transporter à sa place actuelle, ajoutant un nouvel intérêt artistique aux rares, mais incontestables richesses de Saint-Aurélien. Ils s'en sont, il est vrai, tenus à cette acquisition pour la décoration extérieure; mais en revanche ils ont, à l'intérieur, prodigué les témoignages de leur zèle. Ils ne pouvaient moins faire pour l'édifice vers lequel se reportaient toutes leurs préoccupations civiles ou religieuses.

Dans une pièce située au-dessus de la sacristie, leurs bayles se réunissaient autrefois pour discuter les intérêts de la corporation. On y donnait et on y donne peut-être encore des banquets offerts au clergé qui préside aux cérémonies spéciales à la corporation, et qui sont principalement les fêtes des confréries, la fête patronale et les Ostensions.

La fête patronale se célèbre le 10 mai de chaque année; et les bouchers déploient à cette occasion une pompe toute particulière. Mais la plus solennelle, la plus éclatante, la plus passionnante est celle qui revient tous les sept ans sous le nom d'Ostensions. Cette appellation désigne l'exposition des reliques des saints Martial et Aurélien, laquelle dure régulièrement du dimanche de la Quasimodo au dimanche de la Trinité, soit cinquante jours. Mais, si longue que soit cette période, elle est encore trop courte au gré de MM. les bouchers. Aussi, pour compenser les sept années d'attente, ouvrent-ils la période ostensionnaire dès le jeudi de la mi-carême.

Ils entendent ce jour-là une messe solennelle et arborent sur la porte de leur église le drapeau quadrillé vert et blanc aux couleurs de leur patron, couleurs qui se répètent dans leur costume de gala. La confrérie des enfants porte aux Ostensions ce même costume agrémenté d'une écharpe verte et blanche, et d'une épée à leur taille.

(A suivre.) E. Biot.

VÉLOCIPÈDE NAUTIQUE

M. Pinkert, de Hambourg, nous informe qu'il projette, très prochainement, de traverser la Manche, entre Calais et Douvres sur son « vélocipède nautique » : il partirait du cap Gris-Nez à sept heures et demie du matin, et il espère atterrir à Folkestone à midi; si le temps n'était pas favorable au jour fixé, le départ du cap Gris-Nez aurait lieu le lendemain à neuf heures et demie du matin, et l'arrivée à Folkestone vers une heure de l'après-midi.

Nous donnons ci-contre le dessin du « vélocipède nautique » sur lequel M. Pinkert s'engage à traverser la Manche. L'appareil ressemble très exactement à un tricycle ordinaire, à cette différence près que les roues au lieu d'être en caoutchouc, sont formées d'anneaux de tôle remplis d'air, partagés en sections étanches,

imperméables à l'air extérieur et à l'eau, et entourés eux-mêmes de caoutchouc. A la surface des roues sont disposées des ailettes analogues à celles d'une hélice, destinées à fendre l'eau et à favoriser la marche en avant de l'appareil. Les sections étanches que contiennent

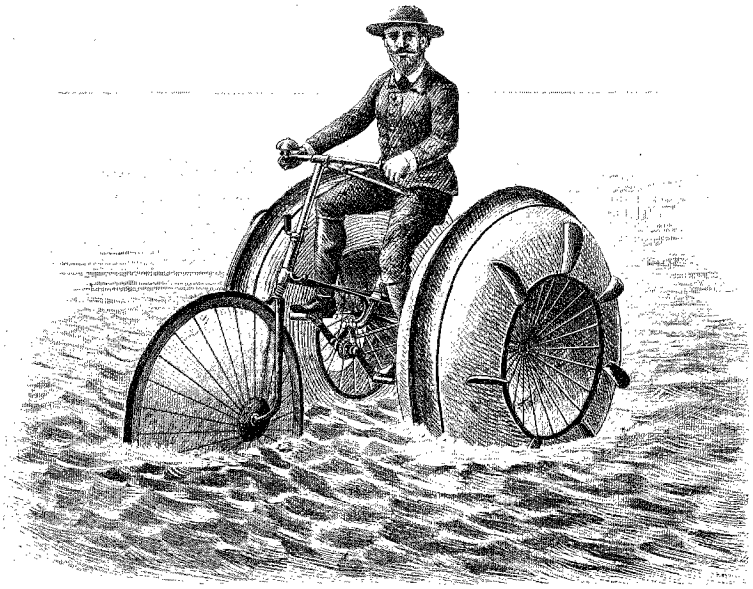

VÉLOCIPÈDE NAUTIQUE. — En route pour Folkestone.

les roues empêchent le tricycle de sombrer, alors même qu'il aurait subi d'importantes avaries : qu'une seule de ces sections reste intacte, affirme M. Pinkert, elle suffirait à maintenir à la surface de l'eau tricycle et cycliste.

L'enveloppe extérieure des roues de l'appareil étant en caoutchouc, il en résulte qu'on peut, sans transition, sans descendre de machine, passer de la terre ferme sur l'eau et réciproquement.

Le mouvement propulseur est donné, comme dans les tricycles ordinaires, par les jambes ; les mains ne servent qu'à gouverner, et, si l'eau est calme, une seule main suffit ; la forme lenticulaire donnée à la roue de devant en fait un gouvernail extrêmement sensible. La propulsion par les jambes — nous enregistrons simplement les affirmations de M. Pinkert — assure au tricycle nautique une vitesse bien supérieure à celle des bateaux actionnés par les bras, même par les temps mauvais et les hautes vagues. M. Pinkert a effectué des expériences sur le lac de Constance dans de mauvaises conditions météorologiques, et les résultats ont été très satisfaisants ; sur le lac de Starnberger, les expériences ont été renouvelées, et M. Pinkert a fait trois fois la traversée du lac, aller et retour, bien qu'on eût pratiqué intentionnellement des trous dans les roues de la machine.

Dans une notice qu'il nous fait parvenir sur son appareil, M. Pinkert prône la supériorité du cyclisme nautique sur le cyclisme terrestre : « Avec le premier, dit-il, on évite la poussière des routes, la malveillance du public, les sévices des cochers et conducteurs de charrois (*sic*) ; sur l'eau, point de direction imposée par le tracé des routes, point de chevaux emportés à craindre (*sic*), point de poussière si nuisible aux poumons du cycliste, point de rues mal balayées (*sic*) ; par les plus grandes chaleurs de l'été, l'eau battue par les roues du tricycle nautique procure une agréable fraîcheur. » J'ai tenu à reproduire ce joyeux morceau qui provoquera peut-être des conversions au cyclisme nautique.

Quant aux applications pratiques de son appareil, M. Pinkert en prévoit une infinité. Les fonds insuffisants, la vase, les bancs de sable qui s'opposent au passage des bateaux ne sont pas des obstacles pour le tricycle nautique qui se trouverait par suite indiqué pour la chasse au gibier d'eau ; et quelles facilités pour la pêche en pleine eau, pour le sauvetage des gens qui se noient, pour le service des douanes maritimes ou des estafettes militaires, pour la traversée des rivières, etc.

Si M. Pinkert effectue, comme il s'y engage,

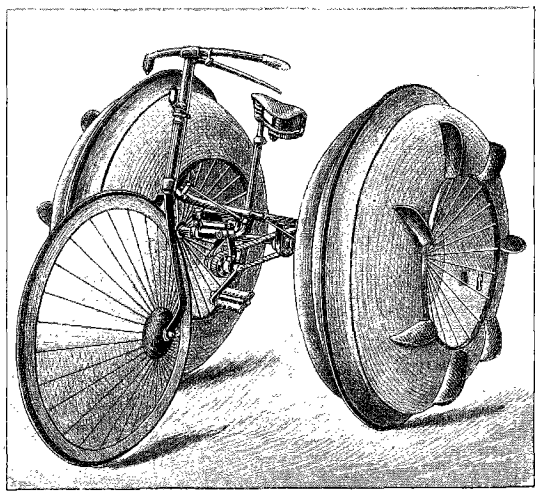

Vélocipède nautique.

les expériences projetées nous serons fixés sur la valeur pratique de l'invention. Il paraît, au reste, qu'un certain nombre d'appareils ont été pris à l'essai par le commandant du 16e corps à Metz, par la marine impériale russe, par la Société russe pour le sauvetage des naufragés et par... le tsarewitch.

PERRON.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

SADI CARNOT

PORTRAIT DE M. SADI CARNOT. — Peinture de Chartran. — Salon des Champs-Élysées de 1894. Gravé par Clément Bellenger.

Un crime horrible, qui a glacé d'horreur les plus braves et attendri les plus sceptiques, vient de terminer la noble carrière du président Carnot. Nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs les traits de cet homme intègre et infiniment estimable, d'après le tableau de M. Théobald Chartran. L'œuvre, qui a été exposée au Salon, est connue et appréciée. Le peintre, né à Besançon, en 1849, prix de Rome en 1877, est un de ceux qui ont le plus vite conquis le succès et la notoriété. Il a obtenu une médaille de troisième et une médaille de deuxième classe aux Salons annuels; il a eu une médaille d'argent, à l'Exposition uni-

verselle de 1889, et il est décoré de la Légion d'honneur depuis 1890. Comme peintre de portraits, M. Théobald Chartran a peu de rivaux, et presque toutes les illustrations, grandes ou petites, de notre temps, lui ont demandé l'aide de son habile pinceau pour perpétuer leurs physionomies sur la toile : qu'il me suffise de citer, avec le président Carnot, le pape Léon XIII, dont M. Th. Chartran a fait aussi le portrait, ainsi que M. Émile Blavet, et les artistes, M. Mounet-Sully et Mlle Reichenberg.

M. Chartran passe, avec juste raison, pour saisir et fixer avec une extrême rapidité les ressemblances les plus fuyantes. Il a, à cet égard, une virtuosité d'exécution que connaissent bien tous les gens un peu au courant des choses de la peinture. Pourtant, il nous a avoué, avec infiniment de bonne grâce, que le portrait de Carnot l'avait fait travailler beaucoup plus que les portraits de ses clients ordinaires. Il n'a pas mis moins de douze séances. Le président le recevait à l'Élysée, de deux à cinq heures, et se mettait à sa disposition avec beaucoup de patience et d'affabilité. M. Carnot passait pour être assez froid, et son extérieur (sans parler de sa haute situation) ne provoquait pas, semble-t-il, la familiarité ou l'abandon. C'était pourtant le plus simple des hommes ; et M. Chartran ne se souvient pas d'avoir eu affaire, dans l'exercice de son art, à un causeur aussi bienveillant, gai à l'occasion et écoutant volontiers.

Le portrait de M. Carnot nous montre le président assis à son bureau, dans son cabinet de travail. Il feuillette un gros livre : c'était un budget qu'il avait pris sur les rayons de sa bibliothèque. Derrière le président, on aperçoit, à gauche, le buste de la République, d'Injalbert, et, en face, un Lazare Carnot avec le drapeau. Le président est en redingote, bien que le portrait le représentât dans son intimité. Mais, les soucis et les occupations de sa charge étaient tels, pour ce président consciencieux entre tous, qu'il lui fallait être, dès le matin, vêtu de la façon la plus correcte et presque cérémonieuse pour donner audience à ses visiteurs. Un petit point blanc constelle la redingote noire : c'est le mouchoir qui sort un peu de la poche d'en haut. Ce mouchoir est presque une trahison de M. Chartran : il faut la dénoncer. Incapable de coquetterie et de recherches futiles, le président n'aurait jamais eu l'idée d'éclairer ainsi sa tenue un peu rigide et sombre par cette note de lumière : mais son peintre qui a le sens des « valeurs » et l'instinct de toutes les élégances réussit à le persuader, et M. Carnot se laissa faire. J'ai dit que M. Chartran n'avait pas consacré moins de douze séances de pose au portrait de M. Carnot. C'est que pour faire rendre à ce portrait, destiné à la famille, tout ce que la physionomie du président avait de doux, d'expressif et de bon, il fallait tout d'abord s'abstraire de tout ce qui, dans la tenue et dans l'allure habituelle de M. Carnot, venait de l'impassibilité et de la réserve officielles. M. Chartran avait absolument réussi ; et, bien qu'en mettant la dernière main à son œuvre, il se soit contraint à ne pas adoucir autant qu'il l'aurait désiré, la vérité admise, les amis intimes du président — et ceux qui le touchaient de plus près encore que des amis — lui sont reconnaissants de son œuvre à la fois si belle et si pieuse.

Je me suis laissé entraîner à parler longuement du portrait de M. Carnot ; c'était, après tout, une façon de présenter à nos lecteurs, derrière le premier citoyen de la République, l'homme dans sa nature accueillante et sans apprêt. Mais « Carnot intime » ne doit pas nuire au président que le monde civilisé estimait et respectait pour des raisons si hautes. Il me suffira de rappeler la carrière de ce grand citoyen pour convaincre les moins renseignés de l'excellence du choix que fit l'Assemblée nationale, il y a bien près de sept ans...

Le nom de Carnot a toujours été noblement porté. Depuis l'aïeul, le grand Carnot, « l'Organisateur de la victoire », les oncles, les frères des ascendants du président Carnot avaient marqué dans les carrières qu'ils embrassaient. C'était tantôt un légiste, tantôt un savant : c'étaient tous des « honnêtes gens » dans le sens complet du mot, appliqués, attentifs et dévoués à leur tâche. Le père du président de la République, Hippolyte Carnot, héritier direct d'un nom et d'une mémoire qu'il fallait encore défendre, il y a un demi-siècle, mit à profit les enseignements qu'il avait recueillis au foyer familial — dans l'exil — et fit de la politique. La République de 1848 l'eut pour ministre de l'Instruction publique. Grandi sous le second empire, Marie-François-Sadi Carnot, né à Limoges, en 1837, se prépara à l'École polytechnique. Il y fut reçu le cinquième de sa promotion et tint toujours les premiers rangs. A l'École des ponts et chaussées où il passa ensuite, il était le premier de son année. Il entra dans la vie active comme ingénieur à Annecy. On a publié récemment les notes que lui donnaient ses chefs. Elles sont excellentes et traduisent l'estime que le jeune ingénieur avait su conquérir, dès la première heure, par l'ordre de sa vie, la conscience et la distinction de ses travaux. Mais les événements du 4 Septembre 1870 vinrent interrompre la paisible carrière de M. Sadi Carnot. Le gouvernement improvisé sous le feu de l'ennemi, chargea l'ingénieur d'Annecy d'aller organiser la défense nationale en Normandie : il resta à ce poste jusqu'au jour où les électeurs de la Côte-d'Or l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale de Bordeaux.

C'est de ce moment — 8 février 1871 — que date la vie politique de Sadi Carnot. Il se fit peu à peu sa place, sans tapage. Il avait voté contre les préliminaires de paix avec l'Allemagne, et il aida de son suffrage toutes les mesures qui préparaient l'établissement définitif de la République. Mais on ne le vit pas s'imposer à la patience de ses collègues par des motions encombrantes. Aux Chambres législatives de 1876, de 1877, de 1881, etc., (car ses électeurs lui furent toujours fidèles), quand il paraissait à la tribune, c'était pour traiter de questions pratiques où il sentait sa compétence particulière : chemins de fer ou Travaux publics, notamment. Il fit « son chemin » au gouvernement, comme il l'avait fait à la Chambre — et comme il l'aurait fait dans l'administration des ponts et chaussées, si les destins l'avaient permis — c'est-à-dire hiérarchiquement, posément, et en justifiant toujours par ses travaux de la veille le choix dont il serait l'objet le lendemain. Sous-secrétaire d'État aux travaux publics en 1878 avec M. de Freycinet, nous l'avons vu ministre des Travaux publics en 1880 dans le ministère de M. Jules Ferry. Un peu plus tard, la Chambre des députés qui commençait à reconnaître en M. Carnot, une des ressources vives de la République, le choisissait pour vice-président. Il redevient ministre — mais cette fois, ministre des Finances — en 1885. C'est dans ces fonctions qu'il eut l'occasion de refuser une restitution de frais perçus par le fisc, restitution que réclamait un client du président Jules Grévy. Cet acte de correction administrative et d'indépendance attira l'attention sur M. Sadi Carnot.

Le moment allait venir, d'ailleurs, où l'on attacherait le plus grand prix, dans l'intérêt même de la dignité nationale, à l'intégrité parfaite et à la possession inébranlable des vertus civiles. La crise présidentielle allait s'ouvrir dans les conditions qui sont à la mémoire de tous. M. Jules Grévy abandonna le pouvoir; et, le 3 décembre 1887, les Chambres réunies en Assemblée nationale, ne pouvant choisir un président entre les noms trop caractérisés, paraît-il, de M. Jules Ferry et de M. de Freycinet, confièrent à M. Carnot la première magistrature de l'État.

Comment M. Carnot a exercé les fonctions présidentielles? C'est le sujet sur lequel on pouvait discuter, il y a quelques semaines; et les passions politiques réussissaient à obscurcir le débat. Mais, aujourd'hui, après le témoignage unanime des regrets de l'Europe, l'incertitude est impossible; et, pour cette fois, l'histoire sera facile à écrire.

E. Lautier.

LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE

L'an dernier, j'ai sobrement décrit les divers types de locomotives électriques alors à l'étude, me réservant d'examiner, en détail, chacun des modèles proposés, lorsque les essais auraient été poussés assez loin, pour permettre une appréciation motivée. Ces essais ont été effectués par une des locomotives, celle de M. Heilmann, et ils ont été assez satisfaisants pour que M. Clairault, ingénieur en chef de la Compagnie de l'Ouest, n'ait pas hésité à inviter M. Heilmann à construire deux nouvelles machines qui seront mises en service actif et continu l'année prochaine sur le réseau de l'Ouest. Le moment est donc venu d'étudier, d'une façon complète, un appareil qui paraît destiné à transformer complètement le système de traction actuellement en usage sur nos voies ferrées.

La locomotive mécanique usuelle et la locomotive électrique Heilmann sont toutes deux destinées aux mêmes fonctions : l'une et l'autre sont faites pour remorquer les trains de wagons sur les voies ferrées; l'une et l'autre créent, à l'aide des chaudières et des machines à vapeur qu'elles portent, la puissance mécanique nécessaire à leur action; l'une et l'autre consomment sur leurs essieux-moteurs le travail mécanique au fur et à mesure de sa production par la machine à vapeur. Mais la dissemblance entre les deux systèmes — dissemblance qui constitue une révolution dans la science de la locomotion — réside dans le mode de transmission de la puissance mécanique après sa création par la machine à vapeur, et dans le procédé de distribution de cette puissance aux essieux-moteurs : dans la locomotive ordinaire, ces deux fonctions sont imparties à des organes d'ordre essentiellement mécaniques, bielles ou manivelles; dans la locomotive Heilmann la transmission et la distribution de la force se font électriquement.

Le principe de la nouvelle locomotive est le suivant : une chaudière, construite à peu près commes celles des locomotives ordinaires, envoie sa vapeur dans une machine à deux cylindres qui occupe le centre de l'appareil; la force mécanique créée est immédiatement transformée en énergie électrique à l'aide d'une dynamo à courant continu qui est actionnée par la machine à vapeur; le courant électrique engendré est envoyé dans de petits moteurs électriques, dits machines réceptrices, dont chacun, directement appliqué sur chacun des essieux-moteurs, y exerce un effort de torsion qui le met en mouvement. Ainsi, la puissance mécanique produite par la machine à vapeur est transformée en énergie électrique par la dynamo génératrice, et cette énergie électrique est de nou-

veau transformée en travail mécanique qui se consomme sur les essieux-moteurs.

Une objection vient immédiatement à l'esprit : puisque c'est l'expansion de la vapeur qui est, comme dans la locomotive ordinaire, la cause motrice, et puisque son action doit finir par se transmettre aux essieux, pourquoi cette transformation préalable en électricité — transformation qui s'accompagne inévitablement d'une perte d'énergie? N'est-il pas illogique de substituer à la distribution mécanique par des organes simples et robustes comme les bielles et les manivelles, une distribution électrique, beaucoup plus compliquée?

La réponse à cette objection est facile.

Assurément la locomotive ordinaire réalise le maximum de simplicité : la vapeur engendrée dans la chaudière pousse le piston, dont la tige, articulée à une bielle, entraîne une manivelle calée sur la roue motrice. Mais cette simplicité s'achète au prix d'inconvénients sérieux. Les qualités que doit posséder une locomotive sont : la puissance, la stabilité sans laquelle de graves accidents sont à craindre, l'adhérence indispensable pour vaincre la résistance du convoi et exercer un effort de traction considérable, la souplesse pour s'accommoder des inflexions de la ligne. Or, dans un engin à transmission purement mécanique, ces qualités sont difficilement compatibles, et si on parvient à développer une de ces qualités, c'est au détriment des autres : les mouvements de lacet et de ga-

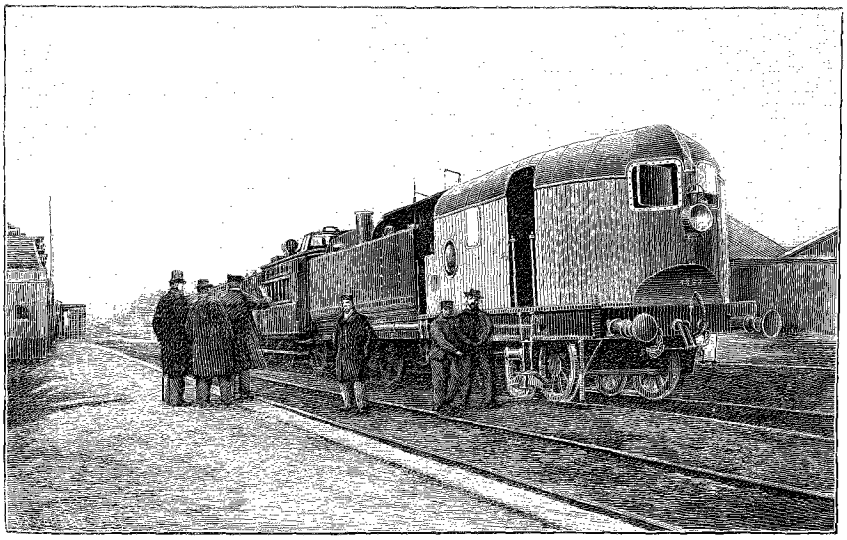

Fig. 1. — Locomotive électrique Heilmann. — Train remorqué par une locomotive électrique.

lop engendrés par les trépidations d'une marche rapide nuisent à la stabilité; le poids adhérent est limité par la souplesse nécessaire pour franchir les courbes; de même, la puissance, qui dépend du développement de la chaudière et, par suite, de la longueur de la locomotive, ne peut être augmentée sensiblement sans compromettre la souplesse.

Si on substitue la transmission électrique à la transmission mécanique, ces contradictions cessent : la stabilité n'est plus mise en danger ni par le diamètre des roues qui est celui des roues de wagons ordinaires, ni par les mouvements perturbateurs des organes de transmission, qui sont des câbles souples et fixes au lieu de masses pesantes en continuelle oscillation; l'adhérence est complète, chaque essieu-porteur devenant essieu-moteur, sans inconvénient pour la souplesse; la puissance peut être considérablement développée, et, grâce au système des bogies, la plateforme de la locomotive peut recevoir un accroissement notable; enfin la souplesse est parfaite, puisque la locomotive devient un wagon ordinaire, et un wagon du type le plus souple, un wagon à bogie. Mais la locomotive électrique possède un autre avantage encore sur la locomotive ordinaire : elle réalise une économie d'environ 1/6 dans la dépense du charbon. — Cette affirmation paraît, *a priori*, invraisemblable puisqu'il faut perdre de l'énergie, et par conséquent du charbon, pour réaliser la double transformation de la force mécanique en force électrique, et de cette dernière en force mécanique par l'action sur les essieux. Il est facile pourtant de se rendre compte de l'économie réalisée par la nouvelle machine, économie qui a été vérifiée au cours des essais. Dans la locomotive ordinaire, puisqu'à chaque coup de piston correspond un tour de roue, l'effort de la locomotive est proportionnel au nombre de coups de piston, c'est-à-dire de tours de roue, qu'elle peut fournir en un temps donné. S'agit-il de faire un effort, de gravir une rampe, par exemple, le mécanicien possède une seule ressource : augmenter l'admission de la vapeur dans le cylindre, mais cette admission exige une dépense supplémentaire de combustible. Il en est tout au-

trement avec la locomotive de M. Heilmann; rien n'est plus facile que de modifier, comme on veut, la vitesse de la dynamo génératrice en augmentant le nombre de tours du moteur à vapeur, libre de toute relation avec les essieux : sur les rampes, on porte ce nombre de tours au maximum; pendant les descentes on peut arrêter complétement la machine, et alors, non seulement on ne dépense rien, mais on évite les mouvements désordonnés des locomotives ordinaires dont on a fermé le robinet d'admission.

Il me reste à donner quelques indications numériques sur la nouvelle locomotive dont nos dessins présentent deux vues d'ensemble : la figure 1 montre la locomotive en fonctionnement; la figure 2, la locomotive privée de son revêtement en tôle de façon à mettre en évidence les diverses parties.

Elle se compose d'un double véhicule dont chacun est monté sur un bogie à quatre essieux; le premier véhicule, placé à l'arrière porte la chaudière et la machine à vapeur; le second

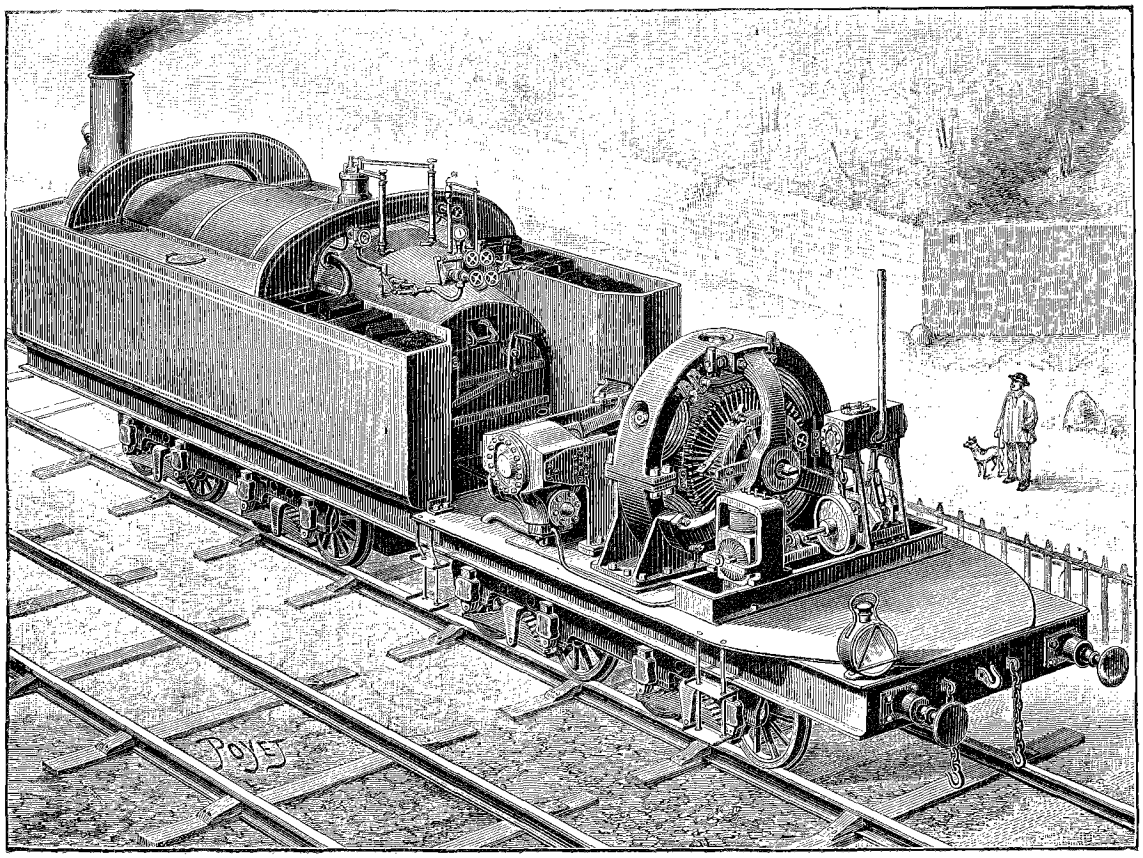

Fig. 2. — Locomotive électrique Heilmann.

porte la dynamo-génératrice qui actionne les moteurs électriques installés sur les essieux.

La chaudière est du système Lenz; les tubes sont relativement courts, le foyer est suivi d'une chambre de combustion où se déposent les escarbilles. La longueur totale de la chaudière est de 7m90; les tubes ont 3 mètres de longueur.

La surface de chauffe totale est de 145 mètres carrés.

La machine à vapeur dans laquelle est engendré le travail mécanique est une machine Compound. Sa puissance effective, dans l'appareil qui a servi aux expériences, est de 600 chevaux, elle peut s'élever à 800 chevaux; le diamètre du petit cylindre est de 425 millimètres, celui du grand de 650. La course commune des pistons est de 30 centimètres. L'introduction de la vapeur est toujours la même, ainsi que je l'ai expliqué précédemment : celle du maximum de rendement par kilogramme de vapeur.

Cette machine à vapeur fait tourner un arbre parallèle à l'axe de la voie ferrée et qui est l'arbre de la dynamo-génératrice. L'arbre est actionné par les pistons des deux cylindres de la machine à vapeur : les pièces en mouvement oscillatoire ayant rigoureusement même poids et même course, toute vibration est supprimée.

La dynamo qui transforme en énergie électrique la puissance mécanique produite par la machine à vapeur est une dynamo à six pôles, à induit en anneau; le diamètre de l'induit est de 1m24. Cette dynamo peut débiter normalement 1,025 ampères sous une force électro-motrice de 400 volts. Son rendement est élevé : elle doit rendre sous forme électrique environ 90 pour 100 de ce qu'elle reçoit sous forme mécanique.

C'est sur les essieux que s'opère la dernière transformation, celle qui reconstitue en travail mécanique l'énergie électrique. Cette dernière

transformation se traduit par une puissante torsion de l'essieu sur lequel est placé le moteur; sous l'influence de cette torsion, l'essieu tend à rouler. Il est associé aux trois autres essieux dans un bogie; chacun des essieux est moteur et indépendant. Les moteurs électriques montés sur les essieux présentent, vus du dehors, l'aspect d'une boîte en acier coulé.

En avant de la grande dynamo on découvre une petite machine électrique accompagnée d'un petit moteur à vapeur; c'est l'appareil qui fournit le courant d'excitation de la grande dynamo. Cette petite machine sert également à faire démarrer la machine à vapeur: pour cela, la petite dynamo envoie un courant dans la grande, qui, instantanément, devient un moteur qui met en marche la machine à vapeur.

C'est tout à fait à l'avant, sur la place laissée vide, que se tient le mécanicien, uniquement occupé de la voie et des leviers de manœuvre.

Le revêtement en tôle qui recouvre l'ensemble de la locomotive affecte, à l'avant une forme biseautée, visible sur la figure 1, qui diminue la résistance de l'air.

La « Fusée électrique » — c'est le nom donné par M. Heilmann à sa locomotive — a été essayée pour la première fois, au Havre, le 21 août dernier. Depuis, il a été procédé à une longue série d'expériences qui ont montré que la puissance maxima développée par la machine à vapeur étant de 800 chevaux, la locomotive passait sans difficultés dans les courbes de 80 mètres de rayon et pouvait remorquer, en palier, un train de 450 tonnes. Au mois de mai dernier eurent lieu de nouvelles expériences sur la ligne de Paris à Mantes: la machine a remorqué ou des trains ordinaires du service, ou des trains d'expériences; à certains instants, la vitesse de 109 kilomètres à l'heure a été atteinte. C'est à la suite de ces essais, que M. Heilmann a été invité à faire construire deux locomotives beaucoup plus puissantes que la première, qui sont destinées à remorquer les express lourds à très grande vitesse sur la ligne du Havre et qui seront mises en service dans le courant de l'année prochaine. PERRON.

CHANSONS NAPOLITAINES

Suite. — Voyez page 214.

Voici encore quelques strophes disant la magie de la Grotte d'azur de Capri, trop recommandée des guides sans doute, mais réelle et inoubliable cependant avec sa lumière bleue, ses vagues bleues, ses rochers bleus et ses nageurs aux corps souples, écaillés d'argent comme des ondins: « Allons-en-nous, Ninetta mienne. Déjà la barque est prête. La mer en joie semble te dire: *Viens, viens!* — et je te dis: Viens, viens dans la Grotte d'azur. Viens avec moi dans la Grotte d'azur! — Tu vois les campagnes: Meta, Sorrente, Vico, Massa, les montagnes filent, filent devant toi. Dans la Grotte d'azur je te presserai sur mon cœur, etc. — A présent je t'ai près de moi, dans ma barque. Je puis être heureux sous le ciel. Oh, allons-en-nous à la Grotte d'azur, je veux mourir avec toi! — Baisse la tête un peu, l'entrée est périlleuse. Je me jetterai dans le feu pour rester auprès de toi. Ah, voici la Grotte d'azur, tu n'as plus qu'à regarder! etc. »

Tout cela n'est pas bien attristant malgré la mélancolie de la musique, car selon le mot profond de Shakespeare « cette mélancolie-là est celle du musicien, elle vient du caprice. » Il est même tout un répertoire très gai d'un comique qui ne rappelle ni la joie macabre des Anglais, ni l'esprit déconcertant des chansons parisiennes. C'est un peu, avec tout ce que le soleil d'Italie met de pétillement dans les cervelles, la plaisanterie bourgeoise de l'Allemagne. De bonnes grosses farces mimées, chantées et dansées avec d'impayables trépidations de pantins qui font mourir de rire un public resté jeune.

« Je suis un pauvre gueux sans toit, sans lit; sans lit, sans toit. Je vendrai mes pantalons pou un seul plat de macaronis! — A demi mort, Pulchinella voulait faire son testament, pensant obtenir de ses patrons un beau grand plat de macaronis! — J'ai vu un fringant lieutenant qui échangeait avec un sergent ses épaulettes contre les galons pour un seul plat de macaronis! » Ici, c'est l'image de Pulchinella, le brave Pierrot napolitain en camisole et en braies, dont l'énorme nez noir, si bon enfant, est la joie des comédies, je suppose improvisées du *Fénice* ou du *Pétrella*.

Ailleurs, le souvenir des touristes ridiculisés et exploités, mais aimés pourtant puisque, sans s'en douter, ils servent des rentes à tant de lazzaroni: « L'autre jour, à Piedigrotta, je m'en fus avec mon petit chien, ce qu'il est beau! Tout le monde le regardait, ce qu'il est beau, mon Paparagianno! Je le donnerai à qui me plaira! — A la ville, à la Chiaia, à la Margollina, une modiste m'a dit: *Ah! mais c'est un chien anglais!* Ce qu'il est beau, mon Paparagianno! A qui me plaira, je le donnerai! » Voici une historiette — disons un monologue:

« Ah c'est bien, quel malheur, mon Zucche-
« riello est tombé, moi pauvre type je suis perdu
« s'il allait rester mort pour de bon. Oh! là! là!
« sans un baudet, malheureux comment ferai-je?
« — Par bonté aidez-moi donc, je suis un pauvre,
« sans feu, ni lieu. Misère de moi, quelle jour-
« née! je n'y puis rien comprendre. Oh, là, là!
« sans un baudet, malheureux comment ferai-je?
« — Essayons de le soulever, toi par la queue,
« moi par la bride. Quel festin, quelle allégresse
« si nous le voyions remuer un peu. Oh, là, là!
« sans un baudet, malheureux comment ferai-je?

« — Il m'apportait la soupe, dans un parfum « de violettes; des troncs de choux-fleurs, des « salades frisées, des tomates, des choux pom- « més, par corbeilles. Oh, là, là! sans un bau- « det, malheureux comment ferai-je? — Mais « par le ciel que vois-je? Il commence à respirer, « il l'a échappé encore une fois, qui donc me « consolera? Oh, là, là! sans un baudet, mal- « heureux, comment ferai-je? — Eh! regardez, « regardez quelle gentillesse, voyez la queue « qui frétille. Ce spectacle me met en joie, je « me sens tout ému. Oh, là, là! sans un baudet, « malheureux, comment ferai-je? »

Pour rire à ces simplicités primitives il faut avoir l'âme naïve, peu déformée par les soucis, les rêveries — pareille à celle des tout petits enfants. Il en est enfin d'autres que je préfère, d'une poésie un peu banale mais bien jolies en dialecte napolitain : « Tu es née des roses dans la main, du jasmin sur la poitrine; je suis malade je ne guérirai plus et toi, ma bien-aimée, ne t'en aperçois-tu pas? Dis-moi oui, dis-moi que tu m'aimes. Tu le vois bien, je ne peux plus résister! » — « Pacchianella, mon aimée, m'est venue surprendre eh, dunghe, dunghette! — Je suis pour mourir car, dans mon sommeil, mon cœur elle a volé. Eh, dunghe, dunghette! — Je ne peux plus en réchapper, elle est si belle, elle est si chère. Eh dunghe, dunghette! — Ou bien faudra qu'elle me donne son cœur, Eh dunghe, dunghette! » — « Allons Rita, mon cœur chéri, réveille-toi, le Grenadier est là. Si tu ne viens il partira sur la mer d'argent par le vent fort. Les orangers font les jardins tout embaumés, les jardins où dansent les nymphes; Résina et Portina s'y tiennent par la main. Lieu plus délicieux nulle part tu ne trouverais. Belle est l'étoile comme toi-même! »

Pourtant malgré sa gaieté, ses passions, ce peuple ne perd jamais son bon sens raillant le ridicule des élégantes se pavanant dans leurs habits neufs : « T'es fait une jaquette neuve, Antonella? Oh, là, là! » — Ou mieux encore la vanité des inutiles châteaux en Espagne : « A qui la faute? à la Maman, qui cultive l'espérance de machiner quelque mariage avec quelque beau seigneur! Voyez, quel château dans le vent se bâtit cette mère orgueilleuse? » Chansons des rues, chansons du port, chansons des fêtes patronales et chansons pour rire n'est-ce pas toute la basse vie du peuple napolitain qui s'évoque dans son déguenillement pittoresque, dans sa sagesse imprévoyante et écervelée? — M. Taine n'a-t-il point eu tort de les négliger tout à fait, dans son, d'ailleurs, si remarquable *Voyage en Italie?*

II

Pourtant on le devine, ces romances sont plus volontiers romances d'amour que caricatures de mœurs ou bouffonneries de carnaval. « Si tu ne sens point battre l'amour dans ta poitrine, ta vie est pareille à une mort », dit l'une d'entre elles, répétant à sa manière, la pensée si chrétienne du vieux Gœthe : « Vivre sans aimer c'est battre de la vaine paille. » Comme remarquait le voyageur que je viens de citer « au milieu de ces façons populaires, l'amour fleurit comme une rose parmi des tessons et des pots cassés. » Effectivement leur manière d'aimer — or « il est impossible aux gens de Naples de penser à autre chose, c'est l'idée dominante (1) » — a des fraîcheurs, des impressionnabilités d'un charme tout exotique : « La première fois que je t'ai vue, mon cœur de ma poitrine, s'est enfui. Regarde-moi, approche-toi, ne me laisse plus désespérer. Je te trouve si gentille, si gentille, qu'il me semble de perdre la tête, oui la tête! — Je te veux, Pepparella, ô! tant jolie, ne me fais pas mourir de consomption. » Vous voyez qu'on n'hésite guère, qu'on ne cherche pas de midi à quatorze heures et qu'on aime à la bonne franquette, mais non sans grâce. Pour redire quelques-unes de ces *canzone,* regardons ce qu'un poète appelait artistiquement le triptyque de l'Amour — ce que l'on pourrait nommer aussi, l'éternel roman des heures d'espérance, des heures de bonheur et des heures de désespoir après l'abandon, la mort. D'abord les paroles d'amour, les premières — une sérénade de mandolines, la nuit. « Papillon mignon, vole, vole vers la demeure de mon Cœur sans t'arrêter chemin faisant, vole, vole. — Tu la salueras de tes ailes, tu papillonneras autour d'elle, lui disant que nuit et jour, je soupire pour elle, sans me lasser. — Papillon mignon, vole, vole vers la rose de mon Cœur; fleur plus belle, plus plaisante, jamais point tu ne trouveras. Au parfum de ses yeux, de son sourire, tu penseras d'être en paradis. Tu arriveras, papillon mignon, tu arriveras! — Vers ses lèvres de corail rose, vole, vole, papillon mignon, tu t'y consoleras de toutes peines et jamais plus n'en voudras partir. Mais si tu vois qu'elle s'endort, tu perdras un peu la tête. Alors, vite, vite, donne lui un petit baiser et un autre, un autre pour moi! »

(A suivre.) ERNEST TISSOT.

LE CHATEAU DE CHANTILLY

Suite et fin. — Voyez pages 92 et 176.

La cour d'honneur se développe ainsi en un pentagone très irrégulier dont le petit côté est occupé par la chapelle, les deux grands par la façade et par le vestibule, les autres par les galeries du Logis et des Offices.

Le morceau capital de cette reconstitution est la chapelle. En elle, M. Daumet a donné le joyau de ce puissant travail d'archaïsme d'où

(1) *Voyage en Italie* par Hip. Taine, t. I, p. 95.

est sorti le château. Dans cette construction fleurie, s'inscrit, par ses marques les plus délicates, l'époque où l'art gothique agonisait sous la poussée de la Renaissance. Complexe comme doit l'être la rencontre de deux arts, de deux génies, en une même pensée, cette architecture témoigne de curieuses préoccupations chez les artistes du temps. Ils semblent ne se séparer qu'à regret du gothique. Pendant que les monuments civils se soumettent joyeusement au style païen de la Renaissance, les églises et les chapelles de châteaux ou de couvents gardent encore les marques secondaires de l'architecture ogivale. Les bâtiments religieux sont consacrés au baiser de paix du style délaissé et de celui qui naît.

Voilà ce qu'exprime la chapelle du château, aussi purement que le ferait une construction du temps. M. Daumet a été ainsi un interprète très fidèle de la plus haute expression du style qu'il devait appliquer. En même temps, il semble avoir établi le nœud qui relie le Chantilly de la Renaissance à la vieille châtellenie des comtes de Senlis. Peut-être ne reste-t-il plus d'autre trace des constructions du dixième siècle; peut-être cette amorce à la rêverie est-elle le seul point par lequel nous puissions remonter à cette forteresse de 1333, construite par Guillaume III le Bouteiller, de façon à résister aux plus rudes coups de la guerre.

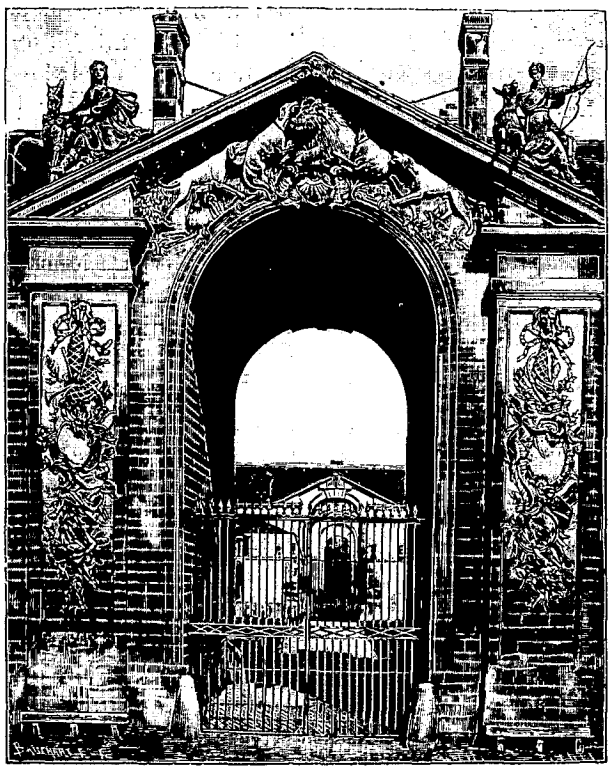

Chateau de Chantilly. — Les écuries. — Porte d'entrée.

C'est par elle que nous sommes amenés à évoquer les figures de Pierre d'Orgemont, qui, en 1392, le renforça de quatre tours, et de messire Amaury d'Orgemont sous lequel, cinq ans plus tard, le parc fut entouré de murailles. Ces améliorations successives le fortifient si bien, que vingt ans après, alors qu'il était aux mains de la veuve de Jean de Fagel, vicomte de Breteuil, il résista pendant cinq ans aux attaques des Bourguignons.

Dans le cours de ce siècle apparaît un des deux grands noms qui planent sur le passé de ce château, le nom des Montmorency. Le connétable Anne, dont la statue veille sur la place d'Armes, y naquit en 1493. Mais il ne sut habiter ce château-fort sans s'y déplaire. Forteresse maintenant illusoire, habitation défectueuse, il l'abandonna avec ses sept tours, et se fit construire, par Jean Bulland, une demeure confortable et moderne. En quatre années (1541-1545), le châtelet sortit de terre, et se présenta comme une des plus heureuses expressions du goût de la Renaissance. Jusqu'à 1632, à la décapitation de Henri de Montmorency, Chantilly fut la propriété de cette famille.

A cette date, il passa entre les mains de Henri de Bourbon, prince de Condé, beau-frère du supplicié. Dès lors, pour répondre aux nécessités du temps, il fallut penser à de nouvelles modifications. Mansart fut chargé, par le grand Condé, de le remanier et de l'agrandir. De nouveaux jardins furent dessinés par Le Nôtre, et le grand siècle, comme les autres, imposa sa marque à la vieille demeure. Le dix-huitième siècle aussi y laissa des traces de son passage. C'est d'abord une reconstruction dont les tableaux de décor, conservés dans la galerie de peinture, indiquent le caractère. C'est ensuite le passage de la tourmente révolutionnaire qui le rasa de telle sorte, que l'État put à grand'peine sauver le châtelet, les écuries et le château d'Enghien.

Puis vint une longue période de ruine et d'abandon, interrompue deux fois, en 1815 et 1845, par de nouveaux travaux d'appropriation. Le château semblait définitivement condamné. Il appartenait au duc d'Aumale de le faire sortir de ses ruines plus brillant et plus noble que jamais. Car il n'y a aucune témérité à dire que la construction actuelle surpasse en beauté et en noblesse les bâtiments des siècles passés, et que l'admirable destination que lui a donnée le duc d'Aumale lui assure une vie glorieuse. C'est en 1876 que commencèrent les travaux de la réédification. Ils durèrent sept ans, et furent achevés en 1883.

Mais revenons à la chapelle. La façade intérieure est composée d'une porte encadrée de deux colonnes de porphyre. Une rosace la surmonte, et dans le tympan s'inscrit un motif

sculptural représentant l'écu de France au-dessus duquel deux anges tiennent la couronne à fleurs de lis. Sur les rampes règne une bordure à jours où se découpent alternativement le chiffre HO et un lis, bordure qui court à hauteur du toit sur tout le pourtour de la chapelle.

La statue de saint Louis, œuvre de M. Marqueste, de l'Institut, surmonte le tympan, et à droite et à gauche les deux tourelles supportant la façade se terminent en clochetons. Deux clochetons à jours, ornés de frontons, s'élèvent aux autres angles du monument. La chapelle s'appuie de ce côté sur une tourelle ornée de pilastres et de gargouilles renaissance, configuration qui se rapporte exactement à l'appropriation intérieure.

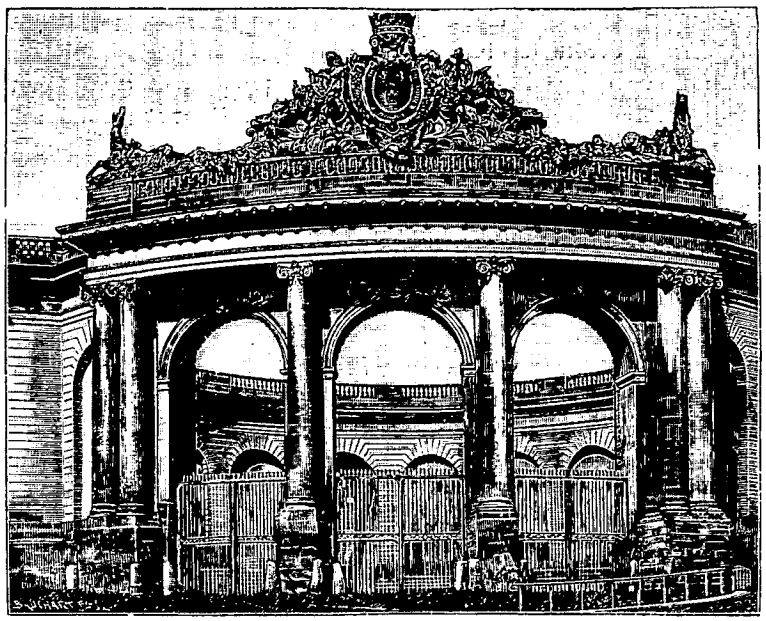

CHATEAU DE CHANTILLY. — Manège à ciel ouvert. — Vue extérieure.

Quand vous pénétrez dans la chapelle, vous êtes frappé, tout d'abord, par l'autel orné d'un bas-relief représentant le *Sacrifice d'Abraham*, par les vitraux rapportés d'Écouen et datés de 1544. Il n'est que juste de rappeler que ces vitraux ont dû être restaurés et complétés, et qu'ils l'ont été par M. Bardin, d'après les cartons de M. Lechevalier-Chevignard. La boiserie, de même provenance, porte la date de 1546.

Si vous contournez l'autel, vous vous trouvez en présence d'une rotonde vraiment imposante.

D'une magnificence d'art aussi complète que telle ou telle autre partie du château, elle revêt un caractère sombre, un aspect de deuil qui vous prévient de sa destination, qui est de recevoir les cœurs des princes de Condé. Le dallage même est sombre ; et les deux groupes et les treize bas-reliefs de bronze qui l'ornent,

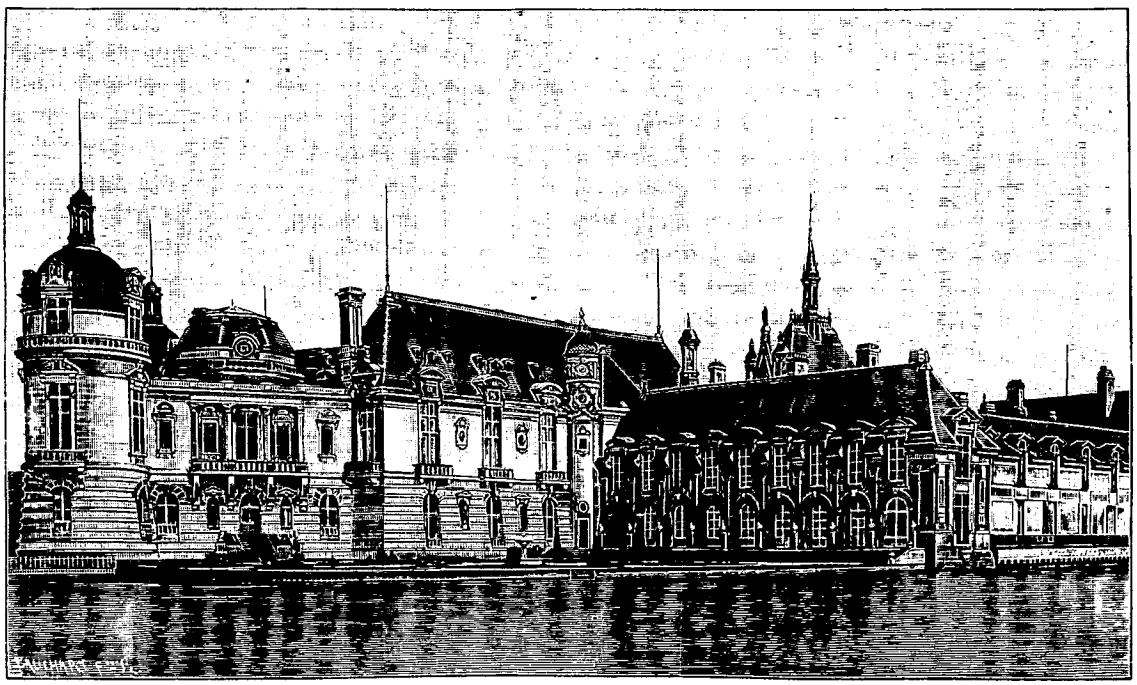

CHATEAU DE CHANTILLY. — La Tribune et la galerie des Cerfs. — Le Châtelet.

et les deux enfants de même métal provenant du monument de Henri-Jules de Bourbon à l'église Saint-Paul, de Paris, reçoivent des vitrages une lumière discrète qui ajoute encore à la sévérité de cette partie du monument.

Le mur intérieur de la chapelle s'appuie sur la cour autour de laquelle se développent les bâtiments du châtelet, antérieurement décrits,

dans la collection du *Magasin pittoresque*, dans leur principal intérêt. Signalons cependant la galerie des Livres, face à l'entrée de la cour, si riche en précieux ouvrages et en reliures de grand prix.

Il nous reste à revoir le parterre de la Volière, le seul espace planté que contienne le château. Notre gravure représente à droite le châtelet, œuvre de Jean Bulland, et en face la tour des Gemmes, la Tribune, et cette galerie des Cerfs par laquelle nous avons commencé la visite du château. La Tribune est une salle octogone contenant des tableaux de premier ordre, de Bouts, de Botticelli, Filippo Lippi, le Primatice, un dyptique de Memling, des portraits de Philippe de Champagne et de Reynolds, des Poussin, des Van Dyck, et l'*Assassinat du duc de Guise*, de Paul Delaroche. Elle complète, par les richesses qu'elle contient, un ensemble du plus noble et du plus imposant aspect. Chantilly est un séjour où les plus belles figures de l'histoire, ont mis leur marque, et où l'art a trouvé le plus séduisant habitacle qu'il lui soit donné d'occuper. L'œuvre grandiose réalisée là par le duc d'Aumale, nous laisse un regret, c'est que notre cadre ne nous permette pas de donner dans toute son étendue, l'étude complète qu'appellent l'histoire du château et les richesses de ses galeries. Nous terminerons par une courte visite aux écuries. Nous avons déjà signalé cette immense construction détachée à un angle de la pelouse, et remarqué son aspect gigantesque. Si vous y pénétrez, vous oubliez tout de suite l'apparence un peu massive de l'extérieur, pour admirer l'étonnante hardiesse des cintres sous lesquels vous passez, et qui deviennent légers à force d'élévation. La porte d'entrée est ornée d'un motif représentant une chasse au sanglier qui utilise admirablement le fronton. Sur les rampes se posent en symétrie deux groupes allégoriques. Des trophées de chasse encadrent la baie à droite et à gauche. Seuil noble, au delà duquel tout est superbe, à commencer par les bâtiments du chenil, où quatre-vingts chiens se répartissent en autant de meutes qu'en exige l'art de la vénerie, pratiqué ici selon les grandes traditions. Au delà du chenil voici l'entrée des écuries proprement dites. Imaginez une vaste rotonde d'où partent d'un côté la série des boxes contenant dix-sept chevaux, de l'autre un grand manège couvert. L'un des murs de la rotonde s'évide pour former une large fontaine monumentale, au-dessus de laquelle se détache cette inscription :

LOUIS-HENRI DE BOURBON
7e PRINCE DE CONDÉ
A FAIT CONSTRUIRE CETTE ÉCURIE
ET LES BATIMENTS QUI EN DÉPENDENT
COMMENCÉS EN 1719, FINIS EN 1735.

Plus loin, vous trouvez les remises des voitures qui sont au nombre de dix-huit, parmi lesquelles deux voitures de gala en cuir frappé d'or, suspendues très haut, et pourvues de larges sièges extérieurs.

L'une d'elles porte le chiffre de Louis-Philippe et de Marie-Amélie. Ces remises s'ouvrent sur une vaste cour carrée, au delà de laquelle se présente le manège à ciel ouvert, rotonde où l'herbe pousse, et que décrit une magnifique colonnade. Pourvue d'un fronton dont le motif central est l'écu de France entouré des deux grands cordons, elle se développe de façon à vous laisser une incomparable impression de grandeur, à couronner en quelque sorte celle qui se dégage de l'ensemble.

En sortant vous retrouvez la célèbre pelouse au delà de laquelle s'étalent les tribunes du champ de course, évoquant des idées de fête, et ajoutant une note moderne à ce superbe paysage. Un dernier coup d'œil au château vous le fait apparaître dans son berceau de nature comme un très pur joyau archaïque façonné pour l'admiration de l'avenir.

J. LE FUSTEC.

LES SURNOMS DANS L'HISTOIRE

Suite et fin. — Voyez page 218.

Mais on ne saurait laisser passer, sans protestation, l'épithète de *Bon* accolée au nom de Jean II, soudard incapable, brutal, dur, faux monnayeur éhonté, déloyal, égoïste impitoyable, qui, racheté au prix d'une rançon écrasante pour ses sujets, n'eut pas le courage de consacrer ses dernières années à panser les plaies que son inepte brutalité avait accumulées sur le royaume, et qui préféra, sous ombre de faire honneur à sa parole, les « festoiements et bombances » de Windsor (1), au spectacle des misères françaises. Qui donc a pu dire Jean *le Bon* ?... Qui ?... Les courtisans auxquels ce triste monarque prodiguait l'or arraché à ses bonnes villes ; libéralité facile que de donner l'argent d'autrui.

Et Jean *sans Peur* ?... c'est encore un surnom usurpé. Fait prisonnier par les Turcs, à Nicopolis, Jean, alors comte de Nevers et héritier du duché de Bourgogne, fit, dit-on, bonne contenance devant le farouche vainqueur ; il n'ignorait pas que Bajazet, fort intéressé à tirer de son riche captif une bonne rançon, ne l'eût pas fait décapiter. Plus tard, Jean dit *sans Peur*, lâche assassin de son cou-

(1) La phrase emphatique, que lui prêtent les *Recueils à l'usage de la jeunesse*, n'est ni de la langue ni des habitudes du temps. Jean ne la prononça jamais ; elle a été imaginée par quelque historiographe courtisan. Il eût été si facile au roi de prouver sa bonne foi sans retourner en captivité ! Il lui aurait suffi de faire reconduire en Angleterre, par un peloton d'hommes d'armes sûrs, son fils d'Anjou, l'otage fugitif, et de rester à son poste de roi, au milieu de ses sujets ruinés.

sin le duc d'Orléans, s'enfuit de Paris, et n'y revint qu'en toute prudence, avec une forte armée; et encore, bien qu'appelé par les Parisiens, n'osa-t-il longtemps s'aventurer hors de Lagny. Jean *sans Peur* eut alors un autre nom : Jean de *Lagny qui n'a hâte.*

C'est, en vérité, matière à s'étonner que les mêmes gens si prompts à donner du *Bon* au roi Jean II, et du *sans Peur* au couard Jean de Bourgogne, aient flétri Charles de Navarre, du nom de *le Mauvais.* Certes, Charles mérita cet adjectif, mais pas plus que ne l'aurait mérité son oncle et beau-père, ce même Jean *le Bon*, confiscateur de ses domaines, qu'en toute justice on pourrait appeler lui aussi Jean *le Mauvais.* L'histoire superficielle a de ces iniquités.

Une circonstance accidentelle avait valu à Louis XV le beau titre de *Bien-Aimé;* il n'en était pas digne, et s'étonnait lui-même, à bon droit, d'une affection aussi naïve. La passion politique d'un parti triomphant acclama Louis XVIII *le Désiré.* Louis V, un enfant de dix-huit ans, assassiné, après moins d'un an de règne, par des seigneurs inquiets de son activité et de son énergie, a été injustement flétri du nom de *Fainéant;* Charles de Bourgogne, l'égorgeur de Nesle, est traité avec indulgence par ceux qui l'appellent le *Téméraire;* c'était un fou furieux. Ferdinand d'Aragon, le type de la perfidie éhontée et de la cupidité sans frein, dut son surnom de *Catholique* au fanatisme aveugle des Espagnols du dix-huitième siècle, qui oublièrent les forfaits et les vices du politique, pour glorifier le persécuteur des Maures...

Mais à quoi bon poursuivre plus longtemps cette revision des surnoms royaux? Constatons simplement qu'en dehors de ceux qui ont signalé un don ou une disgrâce physiques, un détail tout extérieur, ou un incident momentané, les surnoms attachés aux princes leur ont été le plus souvent attribués par la flatterie, ou infligés par la rancune, tantôt de leur vivant, tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, après leur mort, par quelque historiographe recopié sans critique par les compilateurs. Pour un petit nombre seulement, une saine étude historique peut admettre et consacrer la tradition établie; et, tout calculé, on serait bien mal avisé de juger un roi d'après l'épithète devenue d'âge en âge partie intégrante de son nom. Défions-nous donc des surnoms dans l'histoire.

HENRI MÉTIVIER.

LA SAINTE TUNIQUE D'ARGENTEUIL

Le 24 mai a commencé, à Argenteuil, une solennité religieuse qui n'avait pas été renouvelée depuis l'an 1680, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles; je veux parler de l'ostension de la sainte Tunique que possède l'église de la petite ville bien connue des environs de Paris.

Cette relique sainte, que tant de fidèles viennent contempler chaque jour, a subi bien des vicissitudes pour arriver jusqu'à nous, et soulevé bien des polémiques combattant son authenticité. Nous allons essayer d'en retracer l'histoire à grands traits.

La tradition et les pieux manuscrits, veulent que la tunique gardée par l'église d'Argenteuil soit celle que portait le Christ sur le chemin du Calvaire, et qui fut tirée au sort par les soldats de Pilate qui l'arrachèrent des épaules sanglantes du fils de Dieu crucifié. Après avoir passé dans bien des mains, elle fut donnée, par l'impératrice de Constantinople, Irène, à Charlemagne, qui, à son tour, en fit don, vers l'année 801, à sa fille Théodrate, gouvernant alors la communauté des religieuses d'Argenteuil. Quand, après la mort de Charlemagne, les Normands, remontant la Seine, ravagèrent et pillèrent les monastères riverains, on dut, pour empêcher que la sainte Tunique ne tombât aux mains des barbares, la sceller dans un mur. Ce ne fut que trois siècles plus tard, en 1156, qu'on la découvrit, et que, tirée de sa cachette, elle fut reconnue par l'archevêque de Rouen, en présence du roi Louis VII, comme étant le vêtement authentique du Christ. Depuis cette époque, elle ne fut soumise à la contemplation des fidèles qu'en 1680, l'ostension ne dura cette année qu'un seul jour. Pendant la Terreur, la sainte Tunique fut déchirée, mais, grâce à de patientes recherches, put être reconstituée dans ses parties essentielles, telle qu'on la voit aujourd'hui.

L'ostension de la sainte Tunique a été probablement décidée à la suite des polémiques soulevées à propos de la Tunique de Trèves. Ces polémiques passionnées ont amené le clergé d'Argenteuil à faire intervenir la science pour affirmer l'authenticité de la relique. En semblable occurrence, la réponse de la science est curieuse à connaître.

Tout d'abord, l'évêque de Versailles, à l'invitation d'un de ses vicaires, l'abbé Jacquemont, a soumis à l'analyse chimique le tissu et les taches qu'on y remarque. En ce qui concerne le tissu, la direction des teintures, à la manufacture des Gobelins, répondit qu'il était analogue à ceux trouvés dans les tombeaux chrétiens des deuxième et troisième siècles de l'ère chrétienne.

Quant aux taches, un chimiste expert, après les avoir soumises à divers réactifs, déclara « qu'elles avaient des caractères suffisants pour permettre d'affirmer qu'elles étaient bien dues à du sang. »

Pendant ce temps, un vicaire d'une église de Paris, M. l'abbé Vanel, écrivait un livre dans lequel il s'attachait à démontrer que l'authenti-

cité de la tunique ne pouvait être établie. L'archevêque de Paris intervint alors, et interdit, à l'abbé Vaunel qui s'inclina, de publier son livre dont quelques exemplaires ont été cependant répandus dans le public, puisque nous en avons eu un entre les mains.

Actuellement, la sainte Tunique est placée dans un reliquaire que reproduit notre gravure. Il est en bronze doré, de style roman bysantin, enveloppé d'un édicule composé de quatre colonnes palmées supportant un dôme triangulaire. Chacune des colonnes est composée de tronçons au nombre de trois, reliés par des

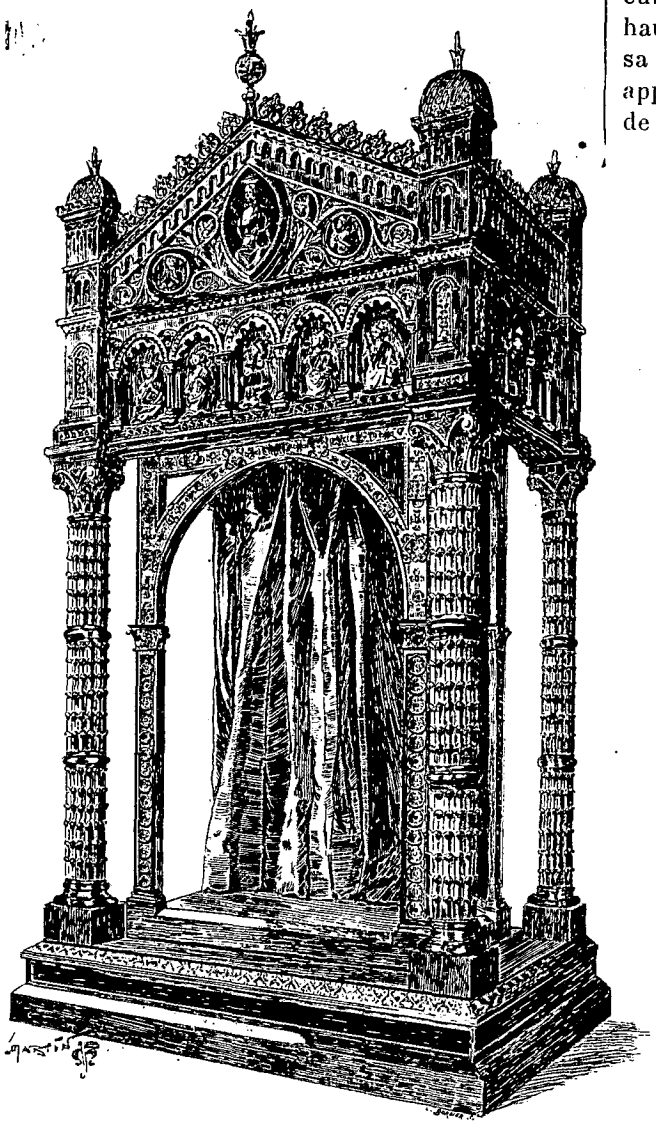

Reliquaire contenant la sainte Tunique d'Argenteuil.

bagues et terminés par un chapiteau roman, portant une tourette ornée de fenêtres fermées par des plaques d'émail. Les deux tourettes de face sont reliées par une galerie faite d'arcatures, dont le fond est fermé par des panneaux émaillés sur lesquels se détachent des anges à mi-corps, portant les instruments de la Passion. Dans l'arcature centrale est placée l'image, en réduction, de Charlemagne et du reliquaire en ivoire qui contint la sainte Tunique jusqu'à la Révolution. Les niches de droite et de gauche contiennent les inscriptions suivantes :

TUNICAM DOMINI INCONSUTILEM KAROLUS MAGNUS ARGENTOLIUM	CIRCITER ANNO V.C.C.C DIE DECIMA AUGUSTI AFFERT

La base de l'édicule porte l'inscription suivante :

HÆC : EST : TUNICA : INCONSUTILIS : DOMINI : NOSTRI : JESU : CHRISTI :

Le reliquaire proprement dit a la forme d'un cube rectangulaire de 1m20 de base sur 1m75 de hauteur. C'est à travers les glaces qui ferment sa façade, qu'on aperçoit la sainte Tunique appliquée sur une robe en drap d'or longue de 1m45.

GENET.

LE POISSON MAUDIT

CONTE JAPONAIS

Suite. — Voyez pages 204 et 219.

Le laid et brutal intendant avait toujours vu d'un œil jaloux l'élévation de cet intrus dans le palais. Il le haïssait et ne s'en cachait guère, ne cessant de lui insinuer doucement les paroles les plus désagréables, toutes les fois qu'il pouvait le faire sans s'exposer à être entendu par sa maîtresse.

Aussi, dès les premières allusions que fit le prince, il comprit le parti qu'il pouvait en tirer pour se faire la place nette, et sans plus d'hésitation, il mit Imataro au courant de ce qu'il désirait savoir.

Oui, d'autres mortels l'avaient précédé dans le palais; attirés, soit par des circonstances accidentelles, analogues à celle à laquelle Imataro devait sa fortune, soit par un choix de la déesse et leur libre volonté. La chose était d'ailleurs facile à comprendre ; la déesse existait de toute éternité, elle était immortelle, et son union avec des humains ne pouvait durer toujours, bien qu'elle pût momentanément, fit observer Hosen, leur communiquer une partie de son immanence divine. Mais il était bien rare que pendant tout le cours d'une longue existence en commun, quelque nuage ne s'élevât pas, d'autant que Hanamidzu était un peu capricieuse, autoritaire et jalouse.

Aussi arrivait-il toujours que, dans un mouvement de colère irréfléchi, le pauvre mari fût mis à mort. Aussitôt, la déesse qui était bonne, comme l'on sait, regrettait sa cruauté, pleurait, se tirait les cheveux, déchirait ses vêtements, et cherchait à rendre la vie à celui que son ressentiment passager avait sa-

crifié. Mais en vain. La vie ne peut revenir à ceux qu'elle a quittés. Alors elle lui faisait faire de magnifiques funérailles; elle ordonnait un deuil de dix ans, et le corps de son dernier mari, embaumé, allait rejoindre les précédents.

— Rejoindre ?... où ? demanda le prince, que ce récit avait vivement intéressé, comme bien on pense.

— Si le spectacle te semble curieux, dit Hosen, je puis t'en offrir la vue.

Et soulevant une draperie à laquelle Imataro n'avait jamais prêté attention, le génie s'engagea dans un couloir obscur; le prince le suivit, et après quelques pas, il recula épouvanté. Devant lui, en pleine lumière, se balançaient dans des cages de verre les corps de neuf de

Le poisson fila droit devant lui au milieu des eaux transparentes.

ses prédéceseurs, richement habillés, avec les insignes divers que comportait leur naissance. Tel, qui portait un dragon brodé sur la poitrine était certainement fils de roi, tandis qu'un autre, vêtu d'une très belle étoffe, mais sans ornement, était sans doute d'origine obscure.

— Celui-là, fit observer Hosen, fut un ouvrier sur la terre, mais il était en même temps un sage et un savant. C'est lui qui construisit le palais où nous sommes. Auparavant, la déesse habitait une caverne dans les rochers.

— La reconnaissance de ta maîtresse ne lui a pas sauvé la vie !

— Bah ! ma maîtresse est à la fois irritable et changeante, c'en est assez pour amener, dans la suite des temps, un malheur inévitable. Tu es le dixième mari que je vois ici, tu seras le dixième habitant embaumé des chambres de cristal.

— Merci, dit Imataro avec une grimace. Hosen, laid habitant du fond de l'eau, tu n'es qu'un poisson de mauvais augure ! Je sais que tu me hais et que tu détestes le peu de pouvoir que j'ai sur toi. Mais si je te gêne, crois bien que c'est contre mes désirs ! Ces braves gens que je vois là n'avaient sans doute pas plus que

moi envie de rester ici, et s'ils avaient su.....

— Ils savaient, interrompit l'intendant avec un mauvais sourire. Mais tous ont eu l'ambition du pouvoir, tous ont cru qu'ils seraient plus habiles ou plus heureux, et que Hanamidzu tenait trop à eux pour les sacrifier dans un moment de colère.

— Eh bien, répliqua le prince, ce que j'ai vu suffit, au contraire, pour m'éloigner à tout jamais de cette cruelle déesse, et si j'ai volontairement, sur la terre, abandonné les honneurs auxquels j'avais droit, et qui ne m'exposaient qu'à une mort honorable, je n'hésiterai pas un instant à résigner un pouvoir sans intérêt et sans gloire, sans attendre un supplice ignominieux dépendant chaque jour du caprice d'une femme. J'en sais trop maintenant pour accepter la honte d'une pareille vie. Hosen, tu connais mieux que moi les détours de ce palais et ses ressources. Procure-moi les moyens de fuir, et je te laisse sans regret reprendre auprès de ta maîtresse les fonctions d'intendant tout-puissant et sans contrôle qui t'étaient sans doute si profitables.

Imataro avait vu juste. La présence auprès de la déesse d'un homme oisif, disposé à tout voir et à critiquer, enlevait à Hosen la possibilité de se donner de l'importance, et de voler effrontément, comme il en avait l'habitude pendant tous les veuvages de sa maîtresse. C'est pourquoi tous ceux qui s'étaient succédé auprès d'elle avaient eu à compter avec l'hostilité de l'affreux génie, qui ne cessait de susciter devant eux les occasions d'irriter la déesse et de provoquer sa colère. Mais qu'Imataro fût mort ou parti, que lui importait, pourvu qu'il ne fût pas là, et en favorisant sa fuite, Hosen y gagnait d'être débarrassé sur l'heure. Donc, la réflexion ne fut pas longue, et, en ramenant le prince dans l'intérieur du palais, il lui dit :

— Le soleil s'élève sur les flots ; déjà la chaleur augmente, et Hanamidzu va faire sa sieste. Présente toi à ce moment devant la porte par laquelle tu es autrefois entré, tu y trouveras un serviteur dévoué, prêt à t'emporter vers la terre, ta patrie. C'est tout ce que je puis faire pour toi ; le succès dépendra du hasard, de la promptitude que tu apporteras à la fuite, car nous sommes loin du rivage, de ta chance plus ou moins heureuse, et du temps plus ou moins long qu'Hanamidzu mettra à s'inquiéter de toi.

Tout joyeux, Imataro regagna ses appartements, fit un léger ballot de tous les objets qu'il voulait emporter, sans oublier un coffret rempli de perles merveilleusement belles, et qu'il s'était amusé à ramasser, une à une, au cours de ses promenades sous-marines. Leur valeur sur terre était considérable, et ce devait être une précieuse ressource, lui permettant de tenir un rang digne de sa naissance, et des habitudes de faste qu'il avait reprises pendant son séjour dans le palais d'Hanamidzu. A celle-ci, en quelques lignes, tracées sur un fin papier de plantes marines, avec de l'encre empruntée au sac d'un poulpe, il disait toute la reconnaissance qu'il emportait pour le bonheur qu'il avait longtemps goûté près d'elle, mais aussi, sans s'expliquer davantage, les craintes que lui faisaient concevoir les écarts trop fréquents et trop violents de son caractère. C'est pourquoi il préférait retourner sur la terre pendant qu'il était temps encore de n'y emporter que de bons souvenirs.

Puis jetant un dernier regard sur ce palais qui avait été le sien, et où il avait passé des jours tranquilles, sinon joyeux, il se présenta d'un pas assuré à la porte, gardée par deux génies inférieurs, dévoués à Hosen, et par laquelle il était entré — combien de temps auparavant? il ne le savait même pas, n'ayant eu sous les eaux aucune notion exacte — où il était entré autrefois, pauvre et tremblant.

Là, le dos à la hauteur d'une marche, attendait un superbe poisson aux écailles imbriquées, dans lequel Imataro reconnut un poisson volant d'une taille extraordinaire et tel qu'il n'en avait jamais vu. Comprenant que c'était sa monture, il s'assit tranquillement sur le dos du poisson, salua gracieusement les génies et partit, comme pour une promenade ordinaire, bien que la déesse ne lui eût jamais permis d'en faire seul. Le poisson, d'ailleurs, avait reçu évidemment des instructions, car il fila droit devant lui au milieu des eaux transparentes, et le prince se laissa conduire, non sans frissonner à l'idée que sa divine épouse pourrait s'éveiller trop tôt, le poursuivre, et tirer de sa fuite une vengeance immédiate. Mais, se disait-il, une prompte solution, quand elle devrait m'être funeste, n'est-elle pas préférable à un danger de tous les instants qui n'empêcherait de goûter désormais aucun bonheur ?

Ce n'est pas sans raison que Hosen avait choisi pour compagnon de la fuite d'Imataro un poisson volant. Rien n'était plus facile en effet, pour la déesse des eaux que de suivre à la piste un habitant quelconque de son empire, surtout lorsque celui-ci fuyait, comme c'était le cas ici, en droite ligne. Le frôlement des tiges dans les forêts, le sillage qui courbait les hautes herbes des prairies, une trouée dans un rideau de filaments légers, ou quelques rides semées sur le sable par le remous de l'eau et les secousses des nageoires, vingt autres indices semblables auraient suffi, quand encore le témoignage de tous les habitants sous-marins sédentaires ou voyageurs n'eussent pas corroboré les renseignements recueillis le long du chemin. Mais ici rien de semblable n'était possible. A tout instant le poisson sortait de l'eau, et faisant un crochet, volait jusqu'à ce que la fatigue, l'essoufflement, et le poids qu'il portait, le forças-

sent à rentrer sous les vagues; dans cet espace plus ou moins long, sa trace était perdue, et le temps que ses poursuivants, s'il en avait, devaient perdre à quêter çà et là la reprise de sa route, devait lui donner une avance considérable.

En effet, Imataro aperçut les rivages du Japon sans avoir été inquiété, et peu d'instants après, il mettait pied à terre, hors du pouvoir de sa terrible compagne, et jurant bien d'ailleurs que, quoi qu'il arrivât, il n'irait plus sur mer, afin de ne pas fournir à la déesse des eaux occasion de le reprendre.

La plage où il avait abordé en quittant son coursier ailé lui parut étrangère. Pourtant, lorsqu'il eut marché pendant quelque temps, avec son bagage sur le dos, il lui sembla se reconnaître. Oui, il avait déjà vu ces falaises rocheuses; cette route encaissée, bordée d'arbres lui avait été familière, et quoi qu'il remarquât çà et là bien des détails qui lui avaient échappé, sans doute parce qu'il les voyait autrefois tous les jours, il ne douta pas que Hosen l'eût fait déposer à peu de distance d'Hakodaté. En effet, un détour encore, et le voilà en présence du port, dont on apercevait au loin le mouvement de marchands, de porteurs, de pêcheurs et de bateaux. La physionomie de la ville n'avait guère changé, mais elle ne lui avait jamais paru si grande, et en longeant les premières maisons qu'il ne se rappelait pas avoir connues à cet endroit, il fut frappé par des formes bizarres des constructions, des objets, des vêtements même de ceux qu'il rencontrait. C'était bien, il est vrai, les constructions, les objets, les vêtements japonais qu'il avait toujours connus, mais avec je ne sais quoi qui changeait leur physionomie habituelle, et qu'il lui était impossible au premier coup d'œil de définir.

(A suivre.)

GASTON CERFBERR.

LES POISONS D'ÉPREUVE

Que de plaideurs se plaignent, dans nos pays civilisés, des lenteurs de la justice! Combien d'accusés n'ont pas maudit leurs juges et dénoncé leur partialité, leur tendance à traiter le puissant avec indulgence et aménité, réservant pour le faible seul toutes les rigueurs de la loi! Que diraient ces prévenus si, au lieu de naître sur les bords de la Seine, de la Tamise ou du Danube, ils avaient vu le jour au milieu des peuplades sauvages de la Guinée ou du Congo?

Dans ces contrées lointaines, plus d'enquêtes interminables, plus de prison préventive; la justice y est plus expéditive et surtout moins onéreuse.

En effet, les indigènes se servent, pour arriver à la découverte de la vérité, d'une espèce de jugement de Dieu, qu'ils appellent le *poison d'épreuve*.

Le plus célèbre d'entre eux, celui dont tous les explorateurs de l'Afrique équatoriale font mention, est certainement le *M'Boundou*.

Le m'boundou est un poison narcotique. Les indigènes croient que celui qui l'avale, s'il ne meurt pas, acquiert le pouvoir de divination. On se sert surtout de ce poison pour éprouver les personnes accusées de sorcellerie. Un pauvre diable est-il soupçonné d'avoir empoisonné quelqu'un de sa tribu, il faut, pour prouver son innocence, qu'il avale le m'boundou. Le féticheur trace une raie sur le sable, à dix pas devant le patient, auquel il tend ensuite la coupe de m'boundou. Celui-ci doit l'avaler d'un trait, puis, sur un signe du féticheur, se mettre en marche.

Malheur à l'infortuné s'il tombe avant d'avoir franchi la raie tracée sur le sable! Sa culpabilité sera prouvée au yeux des barbares et la foule l'égorgera, arrachera ses entrailles et coupera son corps en morceaux. Si au contraire il passe la ligne fatale, il est déclaré innocent et la colère du peuple retombera sur son accusateur. Cette épreuve est très redoutée des nègres; ils s'enfuient souvent et disparaissent plutôt que de s'y soumettre. Si par malheur l'homme condamné à boire le poison est l'objet d'une haine personnelle, on renforce secrètement la dose. Les docteurs du pays ont la réputation d'être à l'abri du m'boundou. C'est cependant un poison mortel. La mort arrive ordinairement cinq minutes après l'absorption; elle est annoncée par un écoulement de sang qui s'effectue par le nez, la bouche et les yeux; les nègres assurent même que souvent les veines de la personne empoisonnée éclatent et se rompent.

Un explorateur célèbre, M. Duchaillu (1), fut témoin d'une de ces scènes et il en donne la description suivante:

« Cette fois-ci, je voulus surveiller toute l'opération. Quelques nègres râpèrent la racine dans une grande tasse; puis ils y versèrent un demi-litre d'eau. La fermentation se manifesta au bout d'une minute par une ébullition qui ressemblait beaucoup à celle du vin de Champagne. L'eau prit bientôt une teinte rougeâtre, due à l'épiderme de la racine du m'boundou qui en est la partie vénéneuse.

« Quand cette effervescence fut apaisée, les amis de l'accusé l'appelèrent; car il n'est pas permis à celui qui doit boire le poison d'assister lui-même à la préparation du breuvage, mais il peut envoyer deux de ses amis chargés de voir si tout se passe suivant les règles. Quand le patient fut venu, il prit la tasse et la vida d'un seul trait. Au bout de cinq minutes, le poison produisait déjà son effet. L'homme commença à chanceler, ses yeux s'injectèrent de

(1) V. Duchaillu, *Voyages et Aventures dans l'Afrique équatoriale.*

sang, ses membres se contractèrent convulsivement, sa langue s'épaissit; mais il se manifesta en même temps d'autres symptômes qui firent pressentir que le poison ne serait pas mortel. En effet le signe le plus certain de l'innocuité du m'boundou est une émission d'urine fréquente et involontaire; il y parut bien dans le cas actuel. Tous les mouvements de l'accusé étaient ceux d'un homme ivre, et il se mit à tenir les propos les plus désordonnés, si bien qu'on s'imagina que l'inspiration lui arrivait. On lui demanda alors s'il n'y avait pas un homme qui avait tenté d'ensorceler le roi; à cette question plusieurs fois répétée, il répondit: « Oui, quelqu'un a voulu ensorceler le roi. » On en vint ensuite à lui demander : « Qui ? » Mais en ce moment, par bonheur, le pauvre diable, dans un état d'ivresse complète, était incapable d'articuler une parole raisonnable; il balbutia je ne sais quel jargon inintelligible, et la cérémonie fut aussitôt terminée.

« Pendant tout l'interrogatoire, une centaine de nègres étaient assis en rond, avec des bâtons dans leurs mains. Ils frappaient la terre en cadence et chantaient d'une voix monotone :

Si c'est un sorcier, que le M'Boundou le tue,
Si ce n'est pas un sorcier, que le M'Boundou *s'en aille.*

« Toute cette scène avait duré à peu près deux heures ; après quoi, la foule se dispersa.

« Quant au patient qui s'était un peu remis, il tomba dans un profond sommeil. On m'a dit que ce vieux nègre pouvait avaler du poison à doses considérables et à des intervalles très rapprochés, sans en ressentir d'autre effet que cette pesante ivresse. »

Les nègres assurent d'ailleurs qu'on peut s'habituer à ce poison en en prenant journellement de petites doses. On prétend en outre qu'il existe un contrepoison du m'boundou : il se composerait de cannes à sucre pilées, de fèves bouillies et d'excréments humains. Des explorateurs dignes de foi ont constaté *de visu* l'efficacité absolue de ce contrepoison, même après les premiers symptômes de l'empoisonnement.

D'après les indigènes, l'arbuste qui fournit le m'boundou ne reste pas planté la nuit. Il voyage, voit les sorciers, les voleurs et pénètre partout. C'est seulement à l'aube qu'il reprend sa place dans les bois ; alors on peut l'arracher et l'emporter avec soi.

Les feuilles et la racine de cette plante ont été envoyés en Europe ; on a reconnu que ce végétal appartenait à la famille des *Solanées* et n'était autre qu'un *Strychnos*. On lui a donné le nom de STRYCHNOS ICAJA. Sa taille ne dépasse guère 1m25; l'épaisseur du bois est d'environ un pouce; les feuilles, opposées deux à deux, sont oblongues et d'un vert foncé, parcourues par trois nervures principales atteignant le sommet; la racine est rougeâtre et de forme conique. Son principe actif est certainement la strychnine, son mode d'action étant très analogue à celui de la plupart des strychnos toxiques, notamment les *vomiquiers* et l'arbre à la *fève de Saint-Ignace*.

Cette façon barbare de rendre la justice par les poisons d'épreuve est en honneur dans presque toutes les parties de l'Afrique, surtout en Gambie, au Gabon et au Congo. Les indigènes emploient d'ailleurs d'autres plantes à cet usage, notamment la *fève de Calabar*, graine d'une petite plante ayant le port d'un haricot, le *Physostigma venenosum*, dont les principes actifs *(Physostigmine, Esérine, Calabarine)* sont des alcaloïdes extrêmement toxiques, exerçant leur action sur les centres cérébro-spinaux et déterminant la mort par asphyxie.

Il est pourtant dans ces pays sauvages, comme dans nos pays civilisés, des accommodements

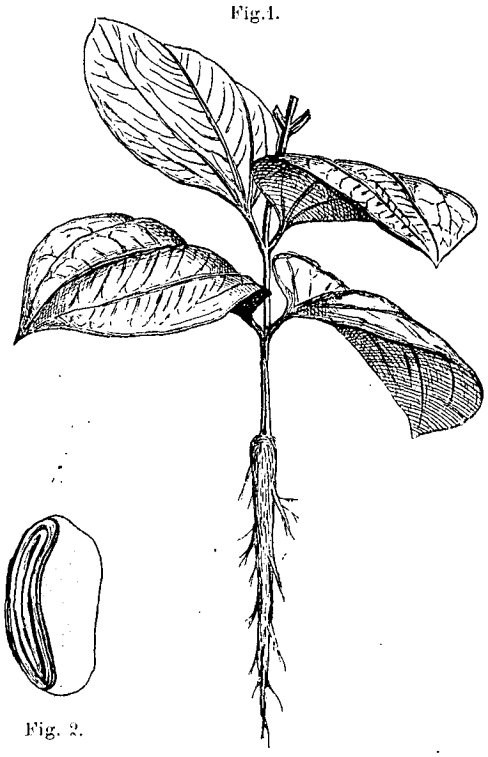

FIG. 1. — M'Boundou (*Strychnos Icaja.*).
FIG. 2. — Fève de Calabar.

avec la justice; tout indigène qui redoute le m'boundou ne manque pas, avant l'épreuve, d'envoyer quelque têtes de bétail au féticheur et en retour ce dernier a soin de ne lui servir qu'un poison très dilué et incapable de déterminer la mort. Ce fait prouve que dans tous les pays du monde et à toute époque, le vieil adage du poète sera toujours vrai :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous feront blanc ou noir.

Dr MEURISSE.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15, Administrateur délégué et GERANT : E. BEST (Encre Lefranc).

LA FONTAINE DE BACCHUS

La Fontaine de Bacchus, par M. Deplechin. — Salon des Champs-Élysées de 1894. — Gravé par Crosbie.

Le caprice ironique que M. Deplechin a réalisé en plâtre et envoyé au dernier Salon des Champs-Élysées, témoigne peut-être de quelque irrévérence envers la mythologie. En revanche, il ne manque pas d'attirer le sourire sur les lèvres de qui s'arrête à l'analyser. Sa composition est primesautière et franchement riante. Le petit dieu Bacchus, attiré par la vigne qui grimpe sur le rebord de la stèle, est venu y cueillir des grappes de raisin. Sans

plus attendre, il s'en est repu jusqu'à la griserie.

Entre deux grappes, il a judicieusement pensé que la vasque de la fontaine lui offrait un siège à dossier extrêmement commode. D'une enjambée, il est monté s'y asseoir, et là, ce diable de petit dieu s'est mis en devoir de satisfaire son amour du raisin. Les grappes se sont succédé sur ses lèvres ; et peu à peu les fumées du vin lui montant à la tête, il s'est endormi dans une pose d'abandon, tenant encore à la main une grappe devant laquelle s'est arrêtée sa gloutonnerie.

Son thyrse et son tambourin gisent sous ses épaules. Une tête de faune, coiffée de feuilles de vigne, le regarde du haut de la stèle en souriant, et la menace à la bouche. Car c'est bien, pour Bacchus, la plus terrible des menaces, ce mince filet d'eau retenu pour l'instant par le caprice du faune. D'une minute à l'autre il peut se transformer en un jet vigoureux et interrompre par la plus cruelle surprise le sommeil du dieu du vin, qui ne saurait professer un culte bien convaincu pour l'eau, si pure qu'elle soit.

Un lézard curieux et symbolique, se penche sur ce sommeil, furieux peut-être de voir sa place occupée par cet étranger, rempli peut-être d'admiration pour le repos si profond qu'il goûte, ou encore émerveillé d'être admis à contempler le sommeil d'un dieu ; il est si difficile de savoir ce que pensent les lézards !

Celui-ci a le mérite de rompre d'une ligne souple le rebord de la stèle, dont le motif de décoration est d'une heureuse inspiration. Le cep de vigne qui encadre la pierre au sommet et à gauche, se tord en une bordure gracieuse et puissante à la fois ; et le mouvement de Bacchus, point de départ de la composition, est très bien servi par ces détails.

M. Deplechin est resté cette année fidèle à la mythologie. Il lui doit la mention honorable que son *Amphitrite* remportait en 1892, plus favorisée en cela que son *Penseur* et son *Fellah* de l'année précédente, et que ses portraits des salons antérieurs parmi lesquels celui du *Chansonnier Desrousseaux* mérite une mention toute spéciale. Sa spirituelle et décorative *Fontaine de Bacchus* atteste une verve et une liberté de composition, en même temps qu'une spontanéité d'inspiration dont le caractère joyeux et sain doit laisser des traces dans notre souvenir.

J. Le Fustec.

LA DERNIÈRE CORPORATION

Suite et fin. — Voyez pages 207 et 222.

Ces Ostensions sont un temps de réjouissance ; et leur clôture est marquée d'usages qui témoignent de la générosité des bouchers. Le dimanche de la Trinité, les syndics et les bayles tiennent table ouverte du matin au soir, et l'on festoie joyeusement dans la rue de la Boucherie, autour des dignitaires de la corporation. Le lendemain l'évêque ou son représentant procède à la cérémonie de clôture. La châsse qui contient les reliques de saint Aurélien est fermée et scellée du sceau épiscopal, et procès-verbal de ce fait est dressé et signé par les ecclésiastiques présents, les dignitaires de la corporation et ceux de la confrérie de Saint-Aurélien. On replie le drapeau vert et blanc et on rentre dans la période d'attente septennale. Ce drapeau porte les dates de 930, 1887 et 1891 correspondant aux époques de la fondation et de la rénovation de l'association.

Parmi les fêtes annuelles que célèbrent encore les bouchers nous devons une mention spéciale à la fête de la confrérie des Petits-Ventres. Cette pittoresque dénomination doit son origine à la catégorie des bouchers-tripiers qui jadis débitaient les issues et menus morceaux de valeur inférieure, ceux qui n'engraissent pas. Cette fête a lieu le troisième dimanche de septembre sous l'invocation assez ironique de Notre-Dame-de la Pitié (!) Certains annalistes limousins attribuent à cette appellation une source différente. Elle désignerait, d'après eux, la confrérie des Pupilles que nous avons mentionnée plus haut. De la sorte se complèterait l'organisation en confréries qui englobe aussi les bouchères.

Mais la vie publique de la corporation ne se restreint pas à ces manifestations religieuses. Les bouchers ont voulu avoir un lieu de réunion qui leur offrît quelques divertissements, et ils ont consacré une somme de quarante à cinquante mille francs à la construction d'un cercle qu'ils inaugurèrent solennellement le 29 mai 1888. Cet édifice compte trois salles dont la plus grande a été pourvue d'une scène fort bien agencée. Ce cercle, au contraire du syndicat qui est ouvert à tous les bouchers de Limoges, n'admet que les seuls membres de la corporation. Il offre à ses habitués tout le confort désirable, et plus d'espace et de commodités aux fêtes corporatives qui ont abandonné la petite chambre de Saint-Aurélien.

*

En rapprochant la vie actuelle des bouchers des tableaux dressés par leurs monographes du premier tiers de ce siècle, on constate un progrès considérable. La rue de la Boucherie était un cloaque inabordable, gardée en outre par des chiens féroces. Dans cette sorte de ghetto aux boutiques noires et malpropres on ne songeait guère à s'aventurer la nuit, et le jour on y passait le plus rapidement possible. Une atmosphère de tuerie y régnait constamment et l'aspect fruste des bouchers, leur dur patois et la grossièreté de leurs allures composaient un

ensemble repoussant, justifiant l'antipathie et le dédain qu'ils avaient de tout temps inspirés.

Nous avons vu que dans les milices bourgeoises le dernier rang était assigné à leur compagnie. D'autres échecs encore leur firent sentir durement combien peu leurs concitoyens éprouvaient de plaisir à les coudoyer. Il leur prit fantaisie un jour de se faire admettre dans une des confréries que possédait Limoges, pénitents rouges ou blancs. Repoussés cette fois encore, ils en furent réduits à constituer une nouvelle confrérie, qui s'appela la confrérie feuille-morte, de la couleur de son costume.

Ces humiliations contribuèrent certainement à les cantonner de plus en plus dans leur retraite, et dans la pratique de l'esprit de corps. Antipathiques à tous en dehors de leur quartier, ils ne pouvaient ni entreprendre de relations, ni contracter d'unions qui les mêlassent à la vie commune. Pour vivre, ils ont dû se replier sur eux-mêmes; pour se perpétuer, ils ont dû s'unir entre eux sans espoir d'infusion d'un sang nouveau. Il s'en est suivi qu'aucun élément autre que la tradition locale du quartier n'a alimenté leur esprit, et ne leur a apporté de besoins ou de satisfactions différents de ceux des ancêtres. Aussi leurs besoins intellectuels sont-ils encore assez restreints. Une autre conséquence de cette existence circonscrite dans d'aussi étroites limites est la singularisation du type, résultat nécessaire de leurs unions consanguines. A l'heure actuelle les noms patronymiques sont en très petit nombre dans la rue de la Boucherie. Tout le mondes'y appelle Cibot, Malinvaud, Parot, Plainemaison, Juge ou Glangeaud. Pour se distinguer entre porteurs d'un même nom, ils ont dû adopter des sobriquets qui les suivent dans tous les actes de leur vie et se transmettent parfois de génération en génération.

Leur patois s'est modifié. Il est rempli d'expressions qui leur sont propres, et avec la singularité de leur type, si nettement affirmée, c'est encore là une marque significative de leur personnalité. De tout temps aussi ils ont attiré l'attention des poètes du cru et celle des monographes. Il existe une nombreuse bibliographie s'occupant de leurs faits et gestes, et qu'ils considèrent comme un titre de gloire.

Il n'est que juste de reconnaître qu'ils ont su faire tourner au profit de leur corporation toutes les circonstances dans lesquelles elle a vécu. Leurs humiliations même l'ont servie si bien qu'aujourd'hui, à l'heure où l'esprit d'association se réveille, il existe chez eux en plein exercice, avec une puissance de vitalité remarquable. L'esprit de la corporation a fait ce progrès de s'ouvrir aux idées modernes; et leur association se trouve constituée de façon à n'être nullement déplacée parmi celles que nous prépare la dernière législation.

E. Biot.

Le vol de l'hirondelle.

Le vol de l'hirondelle m'a toujours inspiré une très vive admiration; je le tiens pour une des plus superbes manifestations de la locomotion aérienne. Il réunit à la fois la puissance, la rapidité, l'aisance et la grâce; quand la marche de l'oiseau est directe, il est impossible de surprendre la moindre vibration dans ses ailes; ce n'est que dans les courbes, les virages qu'elles s'inclinent avec une merveilleuse élégance; l'hirondelle plane avec une assurance que, n'était sa taille minuscule, on qualifierait de majestueuse. Véritable fille de l'atmosphère, l'air est son élément; c'est par lui uniquement et pour lui qu'elle existe, il lui fournit sa nourriture, tandis que le pigeon, comme elle un rameur d'élite, est rivé à la terre par ses besoins.

G. de Cherville.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 130 et 198.

IV

De toutes les péninsules projetées dans les flots par ce littoral du Var aux déchiquetures si capricieuses, la plus étrange, à coup sûr, est celle qui, à l'est de Toulon, s'interpose entre le golfe de Giens et la rade d'Hyères. Figurez-vous deux minces cordons de sable, pareils à des pattes d'araignée, reliant à la côte un bourrelet de terre longitudinal qu'un rien convertirait en une île. Sans cette couture, les baies qui s'étendent entre les caps Sicié et Bénac ne feraient qu'un seul et unique bassin, et, même divisées par ces fils ténus, elles se commandent et se complètent admirablement l'une l'autre, protégées qu'elles sont par le long écran que leur forme, du côté du large, les îles dont je parlerai tout à l'heure.

Ce qu'il nous faut regarder tout d'abord, c'est le rivage. Son aspect ici se modifie derechef. Au front de falaises presque continu que nous avons longées depuis Marseille, succède une alternance de contreforts et de plages, de promontoires rocheux et d'anses d'alluvion, qui varie à souhait le site en bordure. Et, à l'intérieur, là où expirent les monts toulonnais, on voit s'ouvrir, vers la mer, une trouée dont la ligne sinueuse, prolongée dans la direction de Cuers, de Carnoules et des Arcs, est le sillon qu'emprunte le chemin de fer.

C'est à l'entrée sud-est de cette vallée, large de trois ou quatre kilomètres en moyenne, que s'élève, dans une aire close qui a été autrefois le lit d'un lac, la célèbre station hivernale d'Hyères, dont les vergers et les jardins luxuriants sont chez nous une sorte de pendant à ces campagnes iraniennes de Chiraz chantées par les poètes Sadi et Hafiz.

Nous entrons en effet, de ce pas, dans la zone méditerranéenne où le jujubier, le palmier, le chamærops humilis, le dattier, le laurier-rose,

le néflier du Japon, l'eucalyptus globulus, et d'autres plantes exotiques, peuvent pousser sans crainte à l'air libre. Mais, avant de nous arrêter à cette flore, attendons que nos poumons et nos yeux se soient emplis à loisir de ses parfums et de son éclat. Tout près de nous d'ailleurs, sur les flots, voici le fameux archipel qu'on appelait, au moyen âge, les Iles d'Or, et que les Grecs nommaient les *Stœchades*. On a prétendu que cette désignation leur était venue d'une herbe odorante, d'une sorte de thym ou de lavande (*sticha*) qui y croissait en abondance, et dont Pline, par parenthèse, déclare la décoction souveraine « contre les maux de poitrine et de côté ». L'étymologie, en réalité, est beaucoup plus simple, et doit se chercher dans le mot *stoikos*, qui a le sens de « rangée », comme *Cyclades* signifie cercle, et *Sporades*, dissémination.

Les trois îles rocheuses de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant *s'alignent* en effet en face de la rade comme une digue naturelle enfermant un bassin où mollissent doucement les tempêtes du large, et où l'empereur Claude, allant en Bretagne, fut bien aise de se réfugier, en prenant sans doute, comme le font d'ordinaire les navires arrivant d'Italie, la passe orientale entre l'île du Levant et le cap Bénac.

Les baies qui se déroulent, à partir de cette rade jusqu'à la grosse péninsule à trois pointes, au nord de laquelle s'échancre le golfe profond de Saint-Tropez, offrent toujours les mêmes lignes rythmiques et le même cadre architectural; mais, ni le large évidement de Bormes,

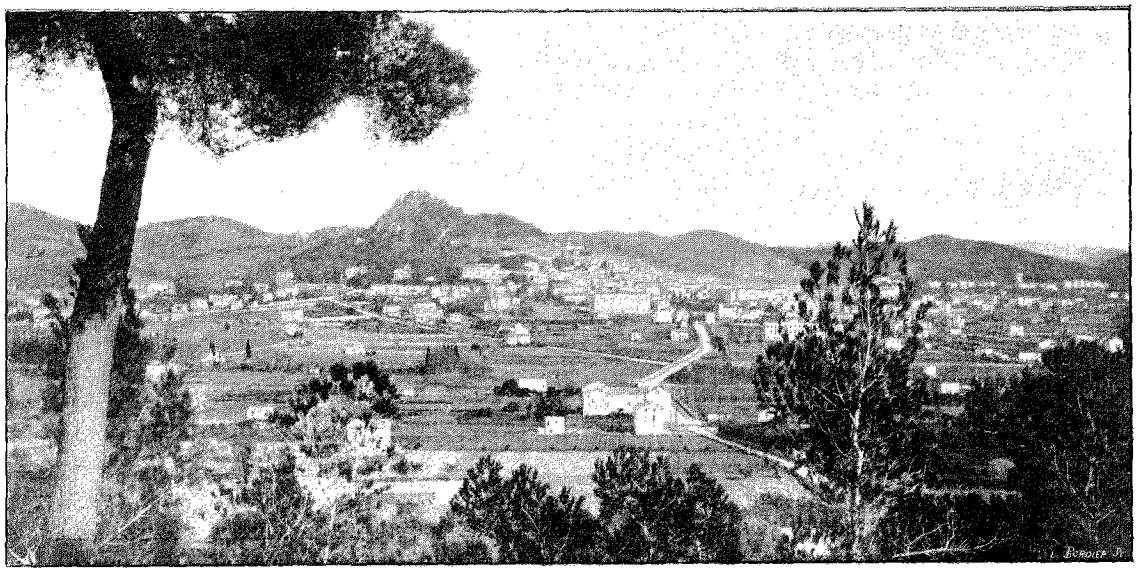

Vue générale d'Hyères.

entre le cap Bénac et le cap Nègre, ni le demi-cercle de Cavalaire que ferme à l'est l'éperon du Lardier, ni l'anse de Pampelanne qui, plus loin, regarde de face le soleil du matin, ne sont autre chose que de jolis mouillages où les bâtiments peuvent, tant bien que mal, se garer des coups de mistral. Seul, l'enfoncement de Saint-Tropez constitue un vrai port que commande au sud cette antique Athenopolis d'où Napoléon s'embarqua pour l'île d'Elbe.

En contournant ce littoral convexe qui se continue au nord-est vers la vieille cité de Fréjus, vous avez vu se dresser devant vous un nouveau relief de montagnes, dont les îles d'Hyères ne sont elles-mêmes qu'une éclaboussure noyée dans les flots. Ce relief, de quatre cents mètres d'élévation en moyenne, aux cimes généralement mamelonnées, au dessin harmonieux et ondulé, c'est la chaîne septuple des Maures.

Elle forme, dans son ensemble, un ample hémicycle tournant le dos à la mer, et que deux vallées d'érosion, celles du Gapeau et de l'Argens, ceignent à l'ouest et à l'est.

Rien, en France, de plus solitaire et de plus sauvage que ces monts de granit, de gneiss et de schiste, qui sont restés, de tous temps, en dehors de la civilisation. La voie Aurélienne, qui reliait Rome à Arles, décrivait une courbe autour du massif, sans pénétrer dans aucun de ses vallons; la voie ferrée de Marseille à Nice l'évite également par le long circuit à travers les terres qui, deux heures et demie durant, de Toulon à Fréjus, dérobe au voyageur la vue de la Méditerranée.

Aussi, du huitième au dixième siècle, les Sarrasins ou Maures, dont la chaîne a conservé le nom, avaient-ils pu faire leur principauté de cette région mystérieuse et inaccessible; de leurs repaires haut juchés, ils y rançonnaient tous les districts d'alentour. Plus tard, ces monts, ainsi que ceux de l'Esterel, où nous allons pénétrer tout à l'heure, devinrent le refuge des malfaiteurs et forçats échappés du

bagne de Toulon. Le massif n'a plus aujourd'hui ses bandits; mais il a gardé en partie son hérissement de forêts. Le sol aux reflets métalliques y enfante toujours une flore admirable. Sur les hauts plateaux poussent des pins, des chataigniers, des chênes-lièges surtout; plus bas, sur les moyens coteaux, prospèrent la vigne, l'olivier, et partout se déploie le mâquis corse, une sous-végétation serrée de lentisques, d'arbousiers, de bruyères arborescentes, de myrthes, de genévriers, qui ne laisse que lentement s'écouler les eaux de pluie, et

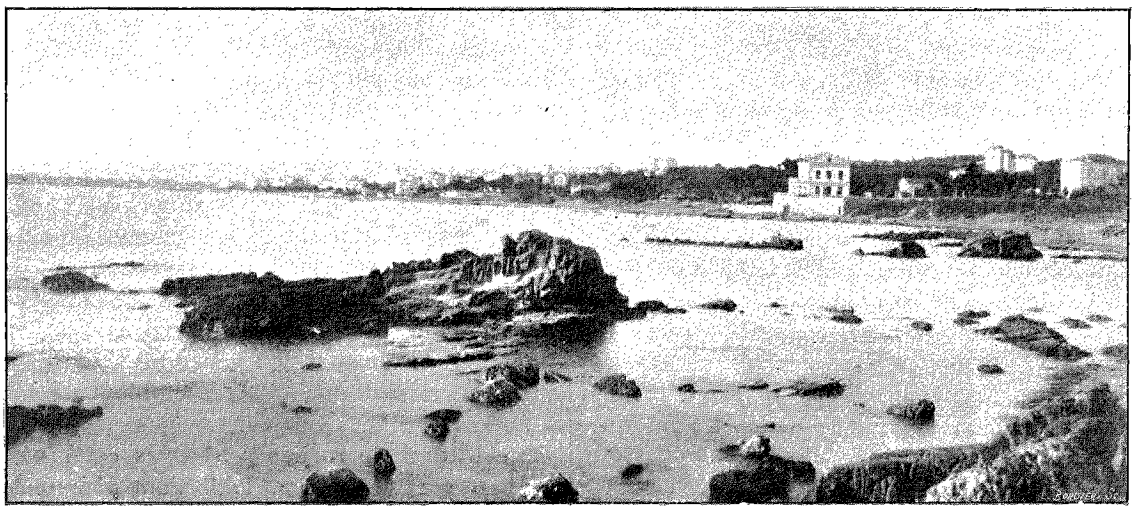

SAINT-RAPHAËL. — Baie et plage.

ombrage les pentes d'une fraîche draperie.

Des derniers versants nord-est des Maures, on tombe brusquement dans la riante vallée de l'Argens, *flumen argenteum*, le fleuve aux eaux blanches, mais nullement limpides. Le site, près de l'embouchure, rappelle un peu celui d'Ostie. C'est là que Fréjus, l'ex-*Forum Julii*, dresse pensivement ses restes d'aqueducs, de remparts, de temples, d'arènes, une de ces scènes de dévastation grandioses qui seraient pour nous, voyageurs, tout un cours d'archéologie et d'histoire, si nous avions le temps de muser à travers ces splendides débris du passé.

Fréjus, vous le savez, qui était, du temps des Romains, un arsenal maritime, et, au seizième siècle encore, le siège d'une amirauté, n'est plus même aujourd'hui un port. Les attérissements de son cours d'eau l'ont coupé de la mer vivante, à laquelle le relie seul un canal creusé

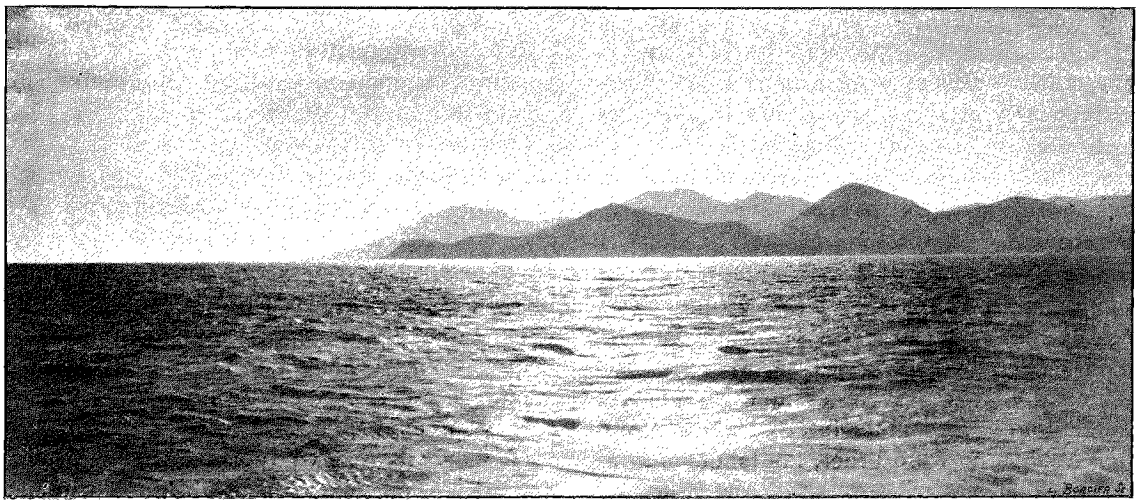

Monts de l'Esterel.

dans la plaine. Qui a hérité, en partie du moins, de sa fortune? C'est un de ses anciens faubourgs resté en dehors de la zone des marais, la localité balnéaire de Saint-Raphaël, qui étend gracieusement sur la plage, au pied ouest des monts de l'Esterel, ses villas coquettes autour desquelles de grands blocs rouges percent bizarrement le sombre feuillage des chênes-lièges et des pins.

La côte est toute bordée d'écueils. Un peu au large, deux rochers ferment la rade, menacée, elle aussi, de se voir envasée par les eaux

troubles de l'Argens. On dirait d'une couple de fauves placés là pour recevoir sur leur rude échine l'assaut des vagues arrivant du sud. Le premier, couché à quelques encâblures de la rive, s'appelle le « lion de terre »; le second, sis à cinq cents mètres plus loin, figure le « lion de mer ».

C'est à cette station mondaine de Saint-Raphaël que commence, à proprement dire, le littoral qu'on nomme « Côte d'Azur »; c'en est tout au moins la première amorce, interrompue seulement, sur vingt kilomètres de longueur environ, par un autre écran de montagnes qui, pour la forme, la couleur, l'origine, représente un relief tout à part.

Quiconque ne connaît l'Esterel que pour l'avoir traversé en wagon, par la mugissante série de tunnels, de tranchées, de remblais titaniques, au moyen desquels le *railway* va du golfe de Fréjus à celui de la Napoule, n'a qu'une idée bien sommaire de ce magnifique soulèvement porphyrique aux enveloppes de schiste, dont les hautes crêtes entrecoupées de combes sinistres lui sont escamotées à plaisir. Il a eu la vision des anses merveilleuses, des *calanques* encaissées de roches luisantes, des longs promontoires aux coupes fantastiques, des menus éperons boisés d'arbres noirs qui forment le décor des pentes plongeant immédiatement sur les flots; je ne crois même pas qu'il oublie jamais ni l'aperçu de cette rade d'Agay scintillant doucement sous ses Mornes-Rouges, ni les criques idylliques du Trayas, avec leurs bauges paradisiaques de verdure, ni la bizarre silhouette du cap Roux, véritable bloc de braise rutilante qui, à plus de trente milles en mer, sert de signal aux navigateurs; mais, à moins qu'une paire de rails déboulonnée à propos sur la ligne (le fait est arrivé plusieurs fois), par quelques malandrins du massif, désireux de piller le train au passage, ne vous ait obligé à faire halte au beau milieu de ces solitudes, vous n'avez pas, je le répète, l'impression vraie de l'écheveau.

Pour savoir ce qu'est réellement l'Esterel, il faut, comme a osé le faire de Saussure, il y a déjà plus de cent ans, c'est-à-dire à une époque où la promenade était fort risquée, le parcourir à pied de part en part, en allant des escarpements déchirés qui en dessinent la plongée marginale aux sommets intérieurs du Mont-Vinaigre ou du Plan-Pinet, hauts de plus de six cents mètres.

Descendez par exemple avec moi, — et en plein mois de juin, s'il vous plaît, quand le ciel, le sol et la mer, tout étincelle et flambe alentour, — à cette rustique station de La Boulerie, près de laquelle des chemins mystérieux s'enfoncent dans le fourré de pins et de chênes-lièges. Quels aromes capiteux et étranges vous montent de tous côtés au cerveau ! Quel silence et quelle solitude vous enveloppent ! Avant de gravir au hasard l'âpre pente, longeons la baie aux reflets de lapis-lazuli et d'émeraude où les vagues modulent à demi voix leur chanson toujours vieille et toujours nouvelle, et où, sans prévoir fâcheuse aventure, de petits crabes s'en vont, courant tout de travers, à la conquête de la fine arène. Si vous avez, au préalable, bien observé le galbe des monts des Maures, vous pouvez voir combien plus vives et plus aiguës sont ici les arêtes du relief. Vers la mer, ce ne sont qu'angles rentrants et saillants, qu'anfractuosités de toute forme, que falaises formidables dont le ressac des vagues ourle le pied d'un liseré d'écume blanche. En avant de ce rempart naturel essaiment des écueils de porphyre presque polis, n'offrant point, malgré les lames qui les battent, de traces d'érosion bien sensibles. Divisés en masses prismatiques, ils ressemblent de loin à autant de piliers verticaux.

Ce littoral de roches primitives est la côte « fixe » par excellence. Telle l'ont connue les *Suelteri*, la tribu de Ligures qui l'occupait avant les Romains, telle elle est encore aujourd'hui, et telle elle restera de longs siècles.

Et ce pays perdu n'a point d'histoire. Le manque de terre végétale, la difficulté d'y rien transporter, l'ont laissé en dehors du mouvement humain. Ces baies ravissantes, mouillages précieux quand soufflent les tempêtes du sud-est, n'ont ni quai ni débarcadère. Le hameau de l'Esterel, situé au point culminant de l'ancienne route postale d'Italie, est la seule localité de ce fouillis inextricable de broussailles et de bois incultes. Encore ce village, créé à la fin du siècle dernier, pour servir de poste militaire, a-t-il perdu sa raison d'être depuis l'établissement du chemin de fer et la disparition, sinon des routiers, du moins des bandes organisées de brigands.

Des forêts immenses couvraient ces montagnes, avant que Charles-Quint les eût fait détruire. Aujourd'hui, les futaies de pins et de chênes-lièges n'y sont plus que clairsemées; en bien des endroits, la roche est complétement glabre, ou revêtue seulement de fourrés nains d'arbousiers, d'ajoncs épineux et de lentisques. Des incendies fréquents achèvent de dénuder les crêtes, d'où s'exhale, la moitié de l'année, une odeur de soufre.

Que de fois j'ai vu, pour ma part, flamber d'immenses parties du massif ! Une imprudence de chasseur ou d'ouvrier charbonnier, et dans les tas de détritus végétaux accumulés sur le sol aduste, voilà un brasier latent, qui s'élèvera en crépitant au premier souffle de mistral. Durant dix ou quinze jours parfois, un amas d'aiguilles, une vieille souche brûlent sans fumée, à la sourdine, communiquant le feu à des piles d'écorce, à des monceaux de bois, qui

se consument à leur tour lentement, jusqu'au moment où les langues de flamme signalent au loin, jusqu'à Nice même, le sinistre, qu'il n'y a plus d'autre moyen d'arrêter qu'en creusant alentour des tranchées isolantes.

(*A suivre.*) JULES GOURDAULT.

LE KINÉTOSCOPE D'ÉDISON

Il n'y a pas de science à laquelle l'électricité ne vienne en aide par quelqu'une de ses applications. Elle a rendu notamment les plus grands services à la physiologie.

On sait quels hommes étonnants sont les physiologistes d'aujourd'hui. Ils poursuivent dans leurs laboratoires la réforme la plus merveilleuse qu'aient subie les méthodes d'études et d'enseignement. Ils imaginent des instruments qui leur permettent d'inscrire, avec une précision mathématique, les mouvements du cœur, d'analyser la force, la locomotion, le geste, de tenir enfin registre de tout ce qui est la vie.

Paul Bert et d'Arsonval associés nous ont donné le microphone. Un autre savant a inventé le myophone à l'aide duquel on *entend* le fonctionnement des muscles. Il y a encore le sphygmophone qui sert à percevoir les bruits de la circulation sanguine. Lorsque l'on pénètre dans les laboratoires de physiologie, on est singulièrement frappé par le nombre de ces appareils nouveaux qui sont devenus pour cette science les plus importants auxiliaires.

Une visite à la Station physiologique du Parc-des-Princes, le jeudi qui est le jour de réception de M. Marey, édifierait à cet égard. C'est là que l'éminent professeur a inventé et perfectionné le chronophotographe, au moyen duquel, cent douze fois par seconde, il fixe l'image d'un objet animé sur un ruban de gélatine qui se déroule avec une extrême vitesse entre deux bobines.

L'Américain Muybridge avait, le premier, cherché à photographier le mouvement et à analyser la locomotion humaine, par une série d'images successives prises instantanément. Il disposait, à cet effet, vingt-quatre chambres noires sur la piste où s'élançait le coureur ou le marcheur. Mais les épreuves obtenues par ces vingt quatre instruments ne pouvaient donner la même perspective. C'est pour remédier à cet inconvénient que M. Marey a fait construire le premier appareil à objectif unique qui est le chronophotographe, appelé aussi le kinétographe.

Le vol d'un oiseau ou d'une mouche, le pas d'un cheval, le portage d'un lourd fardeau, le moindre jeu des muscles, l'articulation d'un mot, le clignement de l'œil, le plus léger sourire sont analysés par cet instrument dans une suite de photographies prises en quelques fractions de seconde.

Il y a trois ans, rassemblant des photographies dans un autre instrument et les faisant passer rapidement devant une lampe électrique, M. Marey a obtenu des projections qui reconstituaient les mouvements décomposés par les images successives. Véritablement, sur le panneau où ces images se reproduisaient, les personnages qu'elles représentaient semblaient doués de vie. On les voyait se mouvoir dans la série d'attitudes où la photographie les avait surpris.

C'est ainsi qu'a été réalisée la photographie du mouvement et qu'il est devenu possible d'assurer la reproduction exacte d'une scène animée, enregistrée en un lieu quelconque, par le kinétographe.

Édison, que ces recherches des physiologistes avaient beaucoup intéressé, s'est récemment appliqué à tirer parti de leur découverte de manière à satisfaire la curiosité du public. Il a transformé une démonstration scientifique en un spectacle très amusant qui, dans les villes des États-Unis, attire aujourd'hui la foule autour de son kinétoscope, appareil fort ingénieux, sorte de petite chambre noire où, à travers un oculaire, on aperçoit une photographie à personnages multiples gesticulant, marchant, se disputant, exactement comme dans la vie. N'étaient la teinte particulière de l'épreuve photographique et la petitesse des personnages, on pourrait croire à une vision de la réalité.

Un électricien qui a travaillé pendant deux ans dans le laboratoire d'Édison à Orange (New-Jersey), M. Georgiadeo, vient d'apporter à Paris un kinétoscope; c'est le premier dont on signale l'apparition en Europe.

Le mécanisme en est d'une simplicité extrême, ainsi qu'il est facile de le constater par le schéma ci-joint : un ruban continu de gélatine, d'environ quinze mètres de long et de trois centimètres et demi de large, entoure une série de bobines *A B C D E*. Ce ruban, sur lequel ont été photographiées les 540 images d'une scène animée, prises en trois quarts de minute par le kinétographe, est, en outre, pourvu, sur ses bords, de petits trous dans lesquels s'emboitent les dents de la roue d'entrainement *B*, qui lui imprime un mouvement très rapide puisque les 540 images ne doivent pas mettre plus de trois quarts de minute à défiler toutes entre la lampe électrique *L* et les petites bobines-guides *F F*, placées sous l'oculaire *O*.

Si la lampe *L*, munie de son réflecteur *M*, projetait sa lumière d'une façon continue sur le ruban de gélatine, le spectateur ne verrait pas autre chose, à travers l'oculaire, qu'une ligne de feu à peine atténuée par les images confuses du ruban. Pour qu'on puisse distinguer celles-

ci nettement, il faut qu'elles se présentent chacune séparément et viennent se fixer pendant un instant sur la rétine de l'œil.

Au lieu de produire cet arrêt mécaniquement, comme l'Allemand Amschutz l'a tenté, Édison

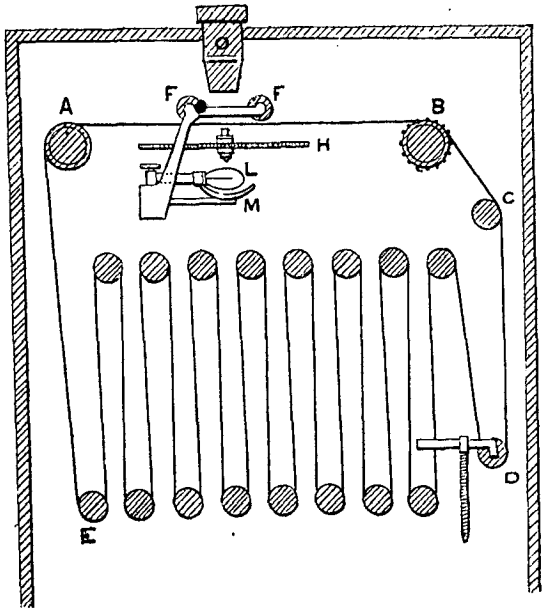

Schéma du kinétoscope d'Édison.

a inséré, entre la lampe *L* et le ruban, le volant horizontal *H* et a pratiqué sur le bord de celui-ci une étroite fente par laquelle, au passage de chaque image, la lumière se projette vers elle pour pénétrer ensuite dans l'oculaire. De la sorte, en trois quarts de minute, l'œil du spectateur reçoit 540 projections séparées. Mais la marche du ruban est si rapide que toutes ces visions discontinues se fondent en une sensation continue et que les 540 mouvements successifs, photographiés sur la gélatine, se lient harmonieusement en une seule action qui se poursuit aussi longtemps que le ruban défile.

Le ruban, avons-nous dit, n'a que trois centimètres et demi de largeur. Les images qu'il entraîne ont environ deux centimètres de côté. Ce sont, on le voit, de bien petites photographies. Naturellement, si elles avaient plus d'ampleur, la longueur du ruban en serait augmentée et il faudrait lui imprimer une vitesse de rotation beaucoup plus grande, ce qui causerait de fréquentes ruptures. L'inventeur américain a donc réduit forcément ses images. Il a réussi d'ailleurs à corriger cet inconvénient en adaptant à son oculaire un verre grossissant; de cette façon, la scène animée prend dans l'instrument la dimension d'une carte de visite. Faisons remarquer que dans la coupe verticale du kinétoscope que nous présentons, on ne voit qu'une division de l'appareil. La seconde partie de la caisse renferme une petite dynamo de 180 ampères-heures et une batterie d'accumulateurs, assurant l'éclairage de la lampe à incandescence ainsi que le fonctionnement de la roue d'entraînement *B* et celui du volant régulateur *H*.

Tel est cet instrument, déjà fameux, dont nous parlaient, sans l'avoir vu, les rédacteurs des revues scientifiques. Les principes et les théories, dont il est l'application, nous étaient connus. Il ne se signale à l'attention du monde savant que par l'ingéniosité de son mécanisme. Il n'y a pas là, réellement, d'invention nouvelle.

Mais, ainsi présenté, il ne manquera pas de produire une impression profonde. Qu'on remonte aux débuts de la photographie. Ils provoquèrent une vive surprise que vint renouveler l'apparition presque simultanée du téléphone et du phonographe. Mais, pour le coup, voici un prodige plus grand encore. La photographie s'anime; des scènes observées revivent sous nos yeux. De son laboratoire de Menlo-Park, Édison nous envoie, par delà l'Océan, des appareils où s'agitent les spectres des personnes qui, il y a deux mois, traversaient ses ateliers, spectres nous donnant l'illusion presque absolue de la réalité.

Des scènes américaines que nous avons vues ainsi reproduites par le kinétoscope, celle qui nous a le plus frappé représentait la boutique d'un barbier. Un client y entrait, prenait place sur un fauteuil et le Figaro du lieu lui savonnait le visage, tandis qu'un des garçons repassait soigneusement le rasoir dont il allait se servir.

De même qu'il nous apporte d'Amérique ce simple tableau de la vie ouvrière, le kinétoscope peut nous faire assister aux événements les plus extraordinaires des pays lointains. L'histoire des mœurs et des usages des différents peuples se lira, quelque jour, ainsi, soyez-en sûrs, et l'on ne voudra plus admettre d'autres documents humains.

Voyez-vous aussi le rôle que le kinétoscope va jouer dans nos familles? Grâce à lui, on pourra conserver dans ses archives le vieux pas de danse esquissé par le grand-père à la noce de sa petite-fille ou la première promenade du bambin heureux portant sa première culotte! Dites, est-ce que cela ne sera pas adorable? Dans un coin du salon, on mettra le kinétoscope, et, aux grands jours, on le consultera devant la famille assemblée. On trouvera même le moyen d'ajouter à l'appareil un phonographe, lequel, actionné par le même moteur, fera entendre tour à tour une chansonnette de l'aïeul ou un spécimen des premiers bégaiements du bébé!

Rendons hommage, à ce propos, à Édison; mais sans oublier la part de reconnaissance que nous devons à nos physiologistes.

HENRI FLAMANS.

LE TOMBEAU DU SULTAN SÉLIM

A CONSTANTINOPLE

Comme ces pages d'orientalisme nous reportent loin en arrière! Dans la poésie et la peinture d'il y a soixante ans, le mirage turc jetait tous ses feux, avivait ses plus éclatantes couleurs. Des types sereins et beaux, sultans sévères et dolentes captives, passaient triomphalement dans les lyriques imaginations du temps.

Cela cavalcadait, dansait ou se baignait dans

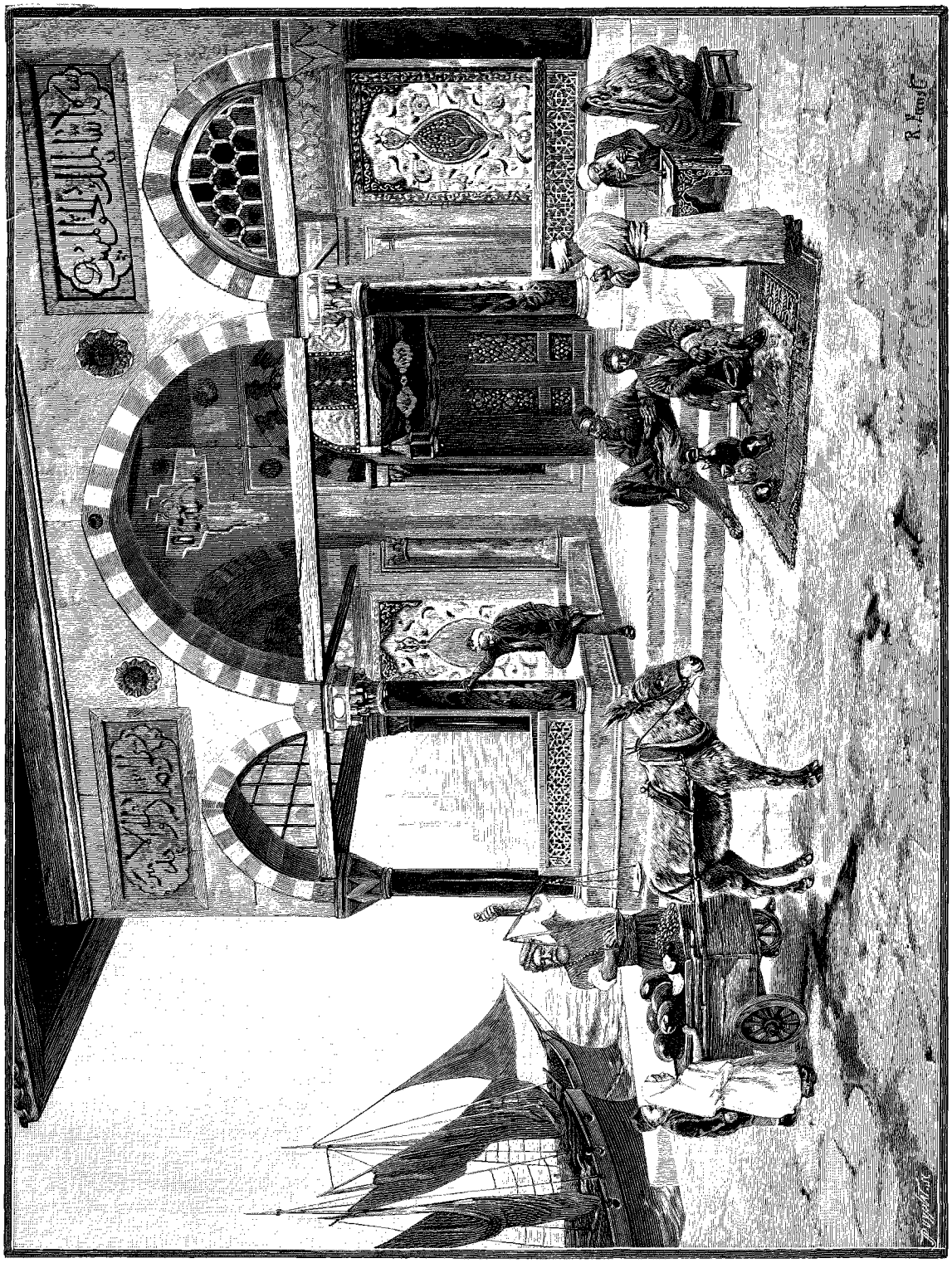

LE TOMBEAU DU SULTAN SÉLIM A CONSTANTINOPLE. — Peinture de M. Ernst. — Gravé par Puyplat.

le sang, en excitant notre admiration et en laissant aux hommes humiliés le regret de ne pas s'appeler Mohamed ou Omar.

Maintenant les bazars s'éteignent, les minarets s'émoussent, les tentures en poil de chameau ont perdu leur parfum. La vérité parle aujourd'hui; et si elle se montre discrète en ce qui touche l'Orient, c'est sans doute de crainte d'opposer un violent démenti aux imaginations passées : la rue du Caire au mirage dissous. Elle pratique prudemment l'Algérie, et s'y consacre d'après nature à une sérieuse étude des

types et du paysage, des mœurs et de la couleur.

Le *chic* est proscrit même des études qui concernent l'Orient. Quand tel artiste revient de Jérusalem, chargé d'aquarelles, que tel autre a peint son tableau sur une place de Laghouat, nous sommes bien loin des fantasmagories passées, et de la gaucherie d'épisodes maladroitement brossés par des oléographes réduits aux seules ressources de leur imagination. La vérité est devant nous, vivante et passionnante, nous révélant l'âme d'une race par ses habitudes, par sa tenue, et impressionnant vivement notre humanité.

Peut-être sera-t-on ému dans ce sens par les bonnes gens de Stamboul que nous présente M. Ernst. En voici un à gauche qui vend des pastèques à deux enfants, pendant qu'un autre expose sur un tapis des vases de bronze ciselé, et qu'à droite un écrivain public met ses talents au service d'une brave femme voilée. Deux oisifs se reposent sous le porche en ogive du tombeau du sultan Sélim, porche orné de colonnes et de balustrades, et garni dans ses tympans extérieurs de belles inscriptions arabes très décoratives. Au fond une porte, devant laquelle est une lanterne suspendue, s'encadre de deux panneaux de faïence bleue richement ornementée dans le goût ottoman.

M. Ernst a imaginé d'ouvrir à la gauche de ce vestibule une percée dont il profite pour nous montrer le profil de Sainte-Sophie, sur le bord du Bosphore. Au second plan, deux bateaux se balançent tout près du quai avec leurs voiles à demi carguées. Cet ensemble est d'une placidité remarquable. Le tombeau lui-même n'a rien de lugubre. Si le Sélim qui dort là-dedans est celui qui empoisonna son père Bajazet II et fit mourir ses deux frères aînés, il ne paraît au dehors nulle trace de la réprobation publique. Il semblerait au contraire que les Turcs aient tenu à honorer en lui le conquérant de la Syrie, de l'Égypte, de clefs de la Mecque et de l'étendard de Mahomet (1512 à 1520); et à lui assurer un sommeil paisible et glorieux.

Les autres Sélim qui furent sultans des Turcs n'atteignent ni à cette horreur, ni à cette gloire. Sélim II prit Chypre aux Vénitiens; mais en revanche il perdit contre les Chrétiens la bataille de Lépante; il établissait la balance d'une autre façon. Le troisième périt assassiné en 1808; et son assassin Mustapha IV n'eut pas toléré l'édification d'une chapelle expiatoire en l'honneur de sa victime, fût-elle aussi archaïque que celle-ci.

Ce tableau fut exposé au Salon des Champs-Élysées en 1891, puis à l'Exposition universelle de Chicago. Il se présente comme une recherche de vérité tout à fait d'accord avec le goût orientaliste actuel, bien qu'il soit traité avec une très grande liberté. X.

CHANSONS NAPOLITAINES

Suite et fin. — Voyez pages 214 et 240.

Mais la main blanche n'a pas ouvert la fenêtre. Alors ce sont les souvenirs d'amitiés d'enfance finies depuis longtemps ou bien des promesses pour l'avenir — des promesses dans le vent, hélas! « Je ne peux pas effacer de ma mémoire le temps où, garçonnet, je courais pour te parler à cette petite fenêtre. Avec tous nos frères et sœurs nous jouions à cache-cache. Précieux est le premier amour, il ne se peut plus oublier. » — « Louisette, si je t'épouse, je t'achèterai des pendants d'oreilles, un collier à double rang, un petit corselet et une gentille pèlerine. » Mais la dame fait toujours celle qui ne veut rien entendre, alors l'amoureux se désespère : « Je l'ai vue à Piedigrotta, en tenue de fête, regardant passer les troupes, accompagnée de la maman. Elle portait une jaquette enrubannée, bouffante sur la poitrine, une robe crème et un nœud de ceinture à stupéfier. Et j'entendais qu'on disait : *C'est la belle Sorrentine!* — Dès cette heure je n'ai plus trouvé de paix, je suis tout le temps à soupirer, les filets ne me plaisent plus, je ne veux plus pêcher. Oh! ma pauvre petite barque! A Sorrente bien vite, bien vite je m'en vais pleurer, *mais la mauvaise Sorrentine* n'a pas, n'a jamais pitié de moi! » Toutefois la tristesse ne dure guère. Ces natures-là sont trop mobiles. A l'accablement succède le besoin d'action, fût-ce la vengeance. « Concluons, joie de mon âme, concluons. Suis-je bien ton amoureux ou est-ce celui-là? Ne finiras-tu point par choisir celui que tu épouseras? Ah! si ce n'est moi que de sang versé, juste Dieu! Canatella! Canatella! » La *vendetta*, les coups de couteau. En un mot, ces habitudes d'amours italiennes que Stendhal admirait tant et qui sont aussi connues que l'A, B, C.

Deuxième acte, les belles journées de l'amour partagé. Les chansons deviennent plus rares, comme si vraiment les peuples heureux n'avaient point d'histoire. A peine quelques couplets paisibles, mélodieux. « Elle chantait de sa voix belle, je me mettais à gratter la mandoline, et, tout en chantant, elle disait doucement, doucement: *Daniel, mon bien-aimé, toujours je te veux aimer.* La tante filait à demi-sourde et peu à peu, de sommeil, sa tête s'inclinait ». N'est-ce pas, en trois lignes, un tableau d'intérieur à la Téniers? — Mais, je le répète, de semblables inspirations sont peu fréquentes, la vie pot-au-feu hollandaise ne convient point à ces êtres-là. Il leur faut d'autres émotions. Aussi pour eux, les heures tristes seront-elles les plus nombreuses.

Ah! les souffrances du mal d'aimer, voilà bien l'éternel thème de ces *canzone!* Et leur tristesse, par sa nature, mérite encore un peu d'attention. C'est un désespoir aussi violent

que passager. Ces passions-là n'ont que deux issues : — la mort banale, n'importe comment (il suffit de lire, quelques semaines, les petits journaux napolitains pour savoir que de tels suicides sont journaliers), — ou l'oubli presque immédiat, car ici, plus qu'ailleurs, la désespérante phrase de Flaubert reste vraie : « l'eau coule, le temps passe, le cœur oublie ». Mais l'affection, le souvenir qui persistent, les regrets que des vingt ans ne consolent point,... ces sentiments-là leurs restent inconnus, ridicules. Et puis le pays est d'une beauté trop ensorcelante ; Roméo pourrait bien y boire le doux poison « brisant, sur les rochers, sa barque fatiguée et malade de la tempête » — selon ses paroles de symbole, mais on imagine difficilement un Werther italien promenant sa mélancolie d'Herculanum à Castellamare. Ce serait un anachronisme psychologique. Aussi leurs chansons tristes nous paraissent-elles dépourvues d'espérances : « Fenêtre qui brillait, à cette heure tu ne brilles plus. C'est donc que ma Nennella est bien malade. Et sa sœur se mit à la fenêtre et me dit : Ta Nennella est morte et enterrée. Elle pleurait toujours de dormir seule... maintenant, elle ne dort plus seule, elle dort avec les morts ! » — Ou cette strophe plus attendrie : « Parfois, les matins, je m'en vais avec ma petite barque, à Naples, et toujours, il me paraît que tu m'attends, que tu vas me donner la main. Puis plus tard, quand le ciel se fait plus sombre, je m'en vais pêcher au milieu de la mer, et là encore, il me paraît de te revoir. Ah, viens, reviens ! »

III

Un souvenir encore pour conclure :

L'été dernier, j'étais en Suisse, à Interlaken, dans la vallée verte aux cascades d'argent, aux lacs pâles, aux chalets de bois et aux vaches tricolores. Un décor de *Guillaume Tell*, sous la lumière de pluie de la Suisse allemande. Or parmi les musiciens qui mettaient un peu de gaieté dans la monotonie de la vie d'hôtel, un soir, cinq ou six Napolitains en bérets rouges, en ceintures rouges, chantèrent, en raclant de méchants violons, mais avec un entrain du diable, des romances de leur patrie. Il faisait triste dans le jardin mouillé par les ondées, la nuit venue était d'une fraîcheur à frissonner, et pourtant, je me souviens que sitôt que j'entendis éclater sur leurs lèvres :

O dolce Napoli
O suol beato.....

ce fut en moi comme un éblouissement, un réveil. Je revis Naples, son ciel, ses paysages, les yeux de ses femmes, toute sa vie heureuse, chantante !...

Je souhaite que dans la banalité de ma prose, ces articles aient procuré aussi, à quelques-uns, la même impression de poésie brutale, colorée ; de vie joyeuse, au grand soleil. Ainsi, ne regretterai-je pas la peine que j'ai prise de traduire ces *canzone* qui, étant en dialecte populaire, sont parfois d'une interprétation assez difficile.

ERNEST TISSOT.

LE POISSON MAUDIT

CONTE JAPONAIS

Suite et fin. — Voyez pages 204, 219 et 236.

— Où suis-je ? se disait à tout moment Imataro, à mesure qu'il pénétrait plus avant dans la ville. Est-ce donc que je rêve tout éveillé, ou bien ai-je laissé au fond des eaux quelque parcelle de ma raison ?

Sa surprise, qui se heurtait à tout instant à une chose nouvelle et bizarre, ne devait pas tarder à se trouver à une épreuve plus forte encore.

En débouchant sur le port, en effet, Imataro se heurta à un être étrange qui lui fit jeter un cri d'effroi et faire un violent écart qu'il ne put maîtriser.

Quand, revenu presque aussitôt de son émotion, le prince put regarder avec plus de sang-froid celui qu'il venait de rencontrer, et qui avait grommelé d'un air fort incivil et avec un geste de menace quelques paroles gutturales dans une langue tout à fait inconnue, il constata qu'il avait devant lui, à n'en pas douter, un être humain, mais extraordinairement laid d'aspect et vulgaire de tournure : son teint était blafard, ses cheveux de couleur claire comme de l'étoupe, ses yeux gros, saillants et ronds, son nez démesuré, tombant dans la bouche qui, elle-même, mince et garnie d'une toison extraordinaire de poils d'une teinte bizarre, était grimaçante. Dans les formes épaisses d'un corps disproportionné, nulle fermeté, nulle élégance ; les gestes étaient lourds, la démarche embarrassée ; cet homme, puisque c'en était un, représentait la caricature de tout ce que le prince avait connu jusqu'ici au Japon, où les habitants sont petits, bien pris, le teint légèrement olivâtre, les cheveux noirs et les yeux fendus en amande, relevés et enfoncés sous le sourcil.

Mais ce qui acheva l'étonnement du prince, ce fut le singulier accoutrement de cet homme, dont la tête était couverte d'un morceau d'étoffe noire sans forme bien définie, le corps d'un vêtement très simple, sans ornement, à dessins uniformément composés de carrés noirs et blancs juxtaposés, sur les jambes des tuyaux de même étoffe et sur les pieds — oh ! quel assemblage risible ! — sur les pieds un cuir épais formant une enveloppe grossière et incommode.

Se décidant enfin à s'informer auprès d'un passant, Imataro arrêta un pêcheur et lui

demanda ce qu'était cette sorte de monstre.

— C'est un marchand étranger, un *Goddem*, répondit le passant d'un air tout naturel.

— Ah! c'est un Goddem, reprit Imataro sans comprendre. Et on en voit souvent ainsi à Hakodaté?

— Souvent; ils sont amenés par leurs grands vaisseaux, que voici là-bas.

En effet, dans le port se balançait un vaisseau énorme, sorte de maison telle que Imataro n'en avait jamais vue.

— Tu n'es pas non plus de cette province, sans doute, dit le pêcheur, car ton accent n'est pas le nôtre, et je te comprends difficilement.

— Comment, tu me comprends difficilement? Mais c'est que toi-même es étranger, car j'ai

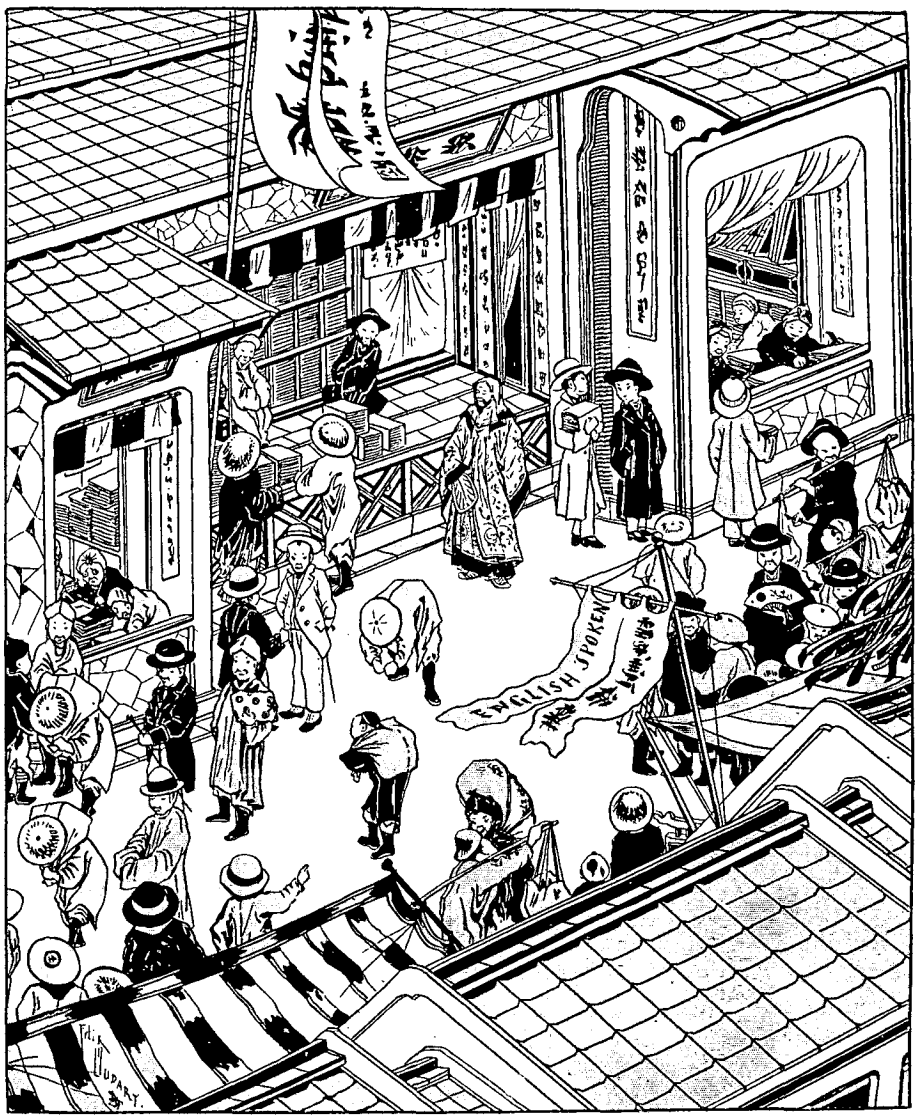

Que pensa Imataro lorsqu'il put voir le modernisme outré de la capitale...

habité Hakodaté pendant dix ans, et j'en parle la langue comme si j'étais enfant du pays. N'as-tu pas entendu parler du pêcheur Imataro et de sa disparition fameuse?

— Non.

— Ah, reprit le prince, vexé, les hommes sont donc bien ingrats pour m'avoir si vite oublié! Combien s'est-il donc passé de temps depuis que le poisson maudit dépeuplait ces mers?

— Je ne sais pas. Je n'ai jamais connu de poisson maudit.

— Tu ne l'as pas connu! Mais depuis quand habites-tu Hakodaté?

— J'y suis né, je ne l'ai jamais quitté.

L'homme avait bien quarante ans. Imataro n'en pouvait croire ses oreilles. Combien d'années avait-il donc vécu au fond de la mer, sans se sentir vieillir, et sans se rendre compte de la fuite du temps? Il risqua une dernière interrogation espérant, à part lui, apprendre la mort de son vainqueur, de l'ennemi et du bourreau de sa famille, à qui il avait dû tous ses malheurs.

— Dis-moi, ami, un mot encore. Horitumo règne-t-il toujours sur le Japon?

— Es-tu fou, étranger au langage et au costume bizarre, ou te moques-tu de moi? Il y a

mille ans peut-être que le grand shôgoun Horitumo est mort, et depuis il s'est passé au Japon bien des choses que les savants seuls ont recueillies ; s'il te plaît de les connaître, adresse-toi à eux. Moi je ne suis qu'un pauvre pêcheur, et si tu n'achètes pas de poisson, serviteur !

Le brave homme s'éloigna rapidement, laissant Imataro planté au milieu de la rue, plus étourdi par ce qu'il venait d'entendre que s'il eût reçu un coup de plat de sabre sur la nuque.

Comment, il avait été mille ans hors de la terre, et cela, sans s'en douter? Évidemment il avait participé, pendant cette période si longue, à l'éternité de la déesse, pour laquelle la succession des jours n'est rien, et à laquelle le temps n'amène aucune ride, aucun changement organique; il avait toujours trente ans, mais le monde avait mille ans de plus!

Revenu sur la terre, le mortel affranchi des avantages comme des soucis de sa demi-divinité recommençait à vivre, allait subir de nouveau les joies et les douleurs de l'existence, les fatigues, les maladies, les premières et les dernières atteintes de la vieillesse, pour arriver vite à la mort.

Mille ans sans vivre, pour ainsi dire! Que de

Imataro prit son sabre et s'ouvrit le ventre.

changements le Japon avait dû subir, et quel rôle y était réservé au prince Imataro, descendant des rois ?

Le malheureux, tout désorienté, ne se le demandait pas sans inquiétude, car il se sentait en effet étranger, comme l'avait dit le pêcheur, à bien des usages nouveaux, à ce qu'on est convenu d'appeler le progrès, et qui n'est que le changement des choses, sans que le bonheur de l'homme s'en trouve augmenté. Car tout bonheur n'est qu'une relation avec ce qui nous entoure.

Tout le jour, Imataro erra, malheureux, étourdi comme un homme ivre de saki, dans cette ville qui avait été sa patrie et où il ne se voyait plus aucun intérêt, aucun lien, même aucune amitié possible. Le désespoir le prenait à retrouver ce paysage familier, qui, comme lui, était resté immuable, et par lequel il se sentait assimilé aux choses inertes, sans intérêt pour personne.

Le soir, ayant réalisé quelque argent, il partait pour la capitale, qui elle-même avait changé de nom. Ce n'était plus Yédo aux souvenirs glorieux, mais Tokio, comme pour souhaiter la bienvenue aux étrangers odieux. Néanmoins, en changeant le nom, on n'avait pu faire disparaître en quelques années l'aspect d'une capitale qui représente comme l'antique Yédo, l'histoire et les traditions de tout un un peuple.

Là, s'était dit le prince, auprès des nobles Daïmios et des vaillants Samuraïs, à l'ombre

du trône auprès duquel l'éclat de son nom et de sa naissance lui feraient place, il finirait ses jours en paix, dans la contemplation des vestiges du Japon ancien qu'il avait connu. Tandis que dans cette ville infime de pêcheurs, au milieu de cette vie active et de cette pauvreté, oubliées par lui, l'une et l'autre, pendant si longtemps, il se sentait devenir fou!

Hélas, pauvre exilé dans sa propre patrie! Les mêmes regrets, la même désillusion, les mêmes surprises plus pénibles encore, l'attendaient à Tokio. Que pensa Imataro, l'illustre descendant des princes du Nippôn, lorsqu'il put voir le modernisme outré de la capitale : ses compatriotes en hauts chapeaux de soie et en redingote, des boutiques garnies partout de marchandises européennes, habitées par des étrangers en costumes étriqués, dans le port des bateaux à vapeur portant pavillon japonais, et dans les rues des tramways! La cour royale? Ce fut le dernier coup! Lorsque le prince s'y présenta pour parler au nom de ses ancêtres, il fut reçu par le mikado lui-même, en habit brodé à l'européenne, en pantalon noir à large bande d'or, et l'ordre de l'Éléphant blanc en travers du gilet. Le souverain déclara n'avoir jamais entendu parler de tous ces gens qu'il lui nommait, et il lui laissa voir à n'en pas douter qu'il lui croyait la cervelle à l'envers.

Imataro sortit du palais où il venait de laisser sa dernière illusion et, le cœur serré, la tête vide, il se demandait à quoi maintenant lui servait de vivre. Retourner vers sa femme, la toujours jeune et belle Hanamidzu, il n'y fallait pas songer; comment d'ailleurs en eût-il été reçu? Puis, recommencer cette vie insipide et sans but, surtout maintenant que le rêve était fini, et qu'il aurait la perception du temps? cette idée seule lui était insupportable. Continuer à végéter sur la terre dans cette atmosphère nouvelle qui sans cesse l'irritait par la destruction progressive de tout ce qu'il avait aimé, respecté, craint, ou haï même, non, plutôt mourir!

Et à ce projet d'abord mal défini, le prince s'attacha désespérément comme le naufragé après la pointe de rocher que l'eau recouvrira tout à l'heure. Oui, il mourrait volontairement. N'avait-il pas trop vécu? Mais du moins il voulait que sa mort servît à une sorte de protestation, en sa personne, du vieux Japon contre ses fils dégénérés, et que les anciennes coutumes tirées pour un instant de l'oubli par l'éclat qu'il allait leur prêter, servissent d'exemple et d'avertissement à ces fous qui sacrifiaient les pieuses traditions auxquelles le Japon avait dû vingt siècles de splendeur, pour des mœurs étrangères qui n'amenaient avec elles que le vice et la corruption.

Il se rendit au bazar le plus en renom de Tokio. Il dut relever les pans de sa robe pour ne pas frôler à tout instant ces habits odieux dont le seul contact le faisait frémir, car même en cet endroit où toute la ville passait en quelques heures, on ne voyait plus guère de ces costumes nationaux si bien appropriés à la race et au climat. Là il vendit toutes les perles à un riche marchand, le seul peut-être dans la capitale qui pût les lui payer comptant. Puis dans les boutiques voisines, il acheta de quoi garnir en meubles, tentures, tapis et nattes, bibelots rares et kakemonos précieux, — toutes choses démodées et anciennes qui faisaient sourire les jeunes gens ou qui fixaient la curiosité plus insultante encore des voyageurs, — ivoires et porcelaines, boîtes à médecines, netské, masques et sistres, armes et bronzes, le tout ancien, une vieille maison dont il fit en même temps acquisition. Puis, pour la première et la dernière fois, il fit usage des procédés européens ; des crieurs parcoururent Tokio, convoquant tous les Japonais, à l'exclusion absolue des étrangers, à une grande fête que devait donner, le lendemain soir, Imataro, fils de Makuro, prince de Tokaïdo.

Le jour dit, il y avait foule chez le prince, bien que celui-ci fût inconnu pour tous. On le trouva assis, les jambes pliées, sur une natte, appuyé sur son accoudoir, sa pipe posée auprès de lui, et sur ses genoux ses deux sabres croisés, le katana et le wakisashi. Il avait revêtu un superbe costume de gala, tel qu'on n'en voit plus qu'à la devanture des marchands de choses anciennes, et sur sa poitrine s'étalaient en broderies d'or, les armoiries de ses ancêtres. D'une main il tenait un éventail d'ivoire sculpté, et de l'autre, d'un geste gracieux, il invitait chaque visiteur de marque à prendre place devant lui, le saluant, lorsqu'il s'était nommé, du nom glorieux de ceux qui avaient illustré sa race.

La scène ne manquait pas de grandeur, et plus d'un jeune écervelé, venu pour voir, rire et se moquer, attendait en silence la suite de cette aventure.

Lorsque les salles furent pleines, Imataro s'adressant à tous ces hommes qu'un vague respect, une inconsciente évocation des gloires passées tenaient silencieux devant lui :

— Loin de moi, leur dit-il, la pensée de chercher à vous faire comprendre l'odieux des coutumes récentes, mais trop profondément enracinées ici pour qu'on puisse tenter de remonter le courant. Représentant, par suite d'une mystérieuse fatalité, le Japon d'il y a mille ans, je m'incline devant les faits et la volonté des dieux. Mais, vous le comprendrez, je ne veux pas assister plus longtemps au renversement de tout ce qui me fut cher. C'est pourquoi je vous ai convoqués, jeunes Japonais, pour vous montrer comment un homme de mon temps et de ma race sait quitter une misérable vie.

« Autrefois comme aujourd'hui on voyait des nobles se tuer de leur propre main, c'est ce

suicide qu'on appelle *hara-kiri*. Mais tandis que vous le faites par chagrin d'amour, par suite de pertes d'argent ou de malheur au jeu, ou parce que votre ambition a été déçue, tandis que vous vous tuez sans amis, dans un coin, comme une bête pestiférée, il ne nous était permis de le faire, à nous anciens, que lorsque nous nous considérions comme deshonorés en notre personne ou en notre famille. Notre mort était une réhabilitation, et on la fêtait.

« Il y a mille ans, j'ai disparu de la terre. J'avais été vaincu et proscrit par Horitumo, mais j'avais combattu vaillamment, et ni mon honneur ni celui de mes ancêtres n'étaient atteints. Aujourd'hui, me voici revenu. Or, tout ce que je vois, tout ce que j'entends, tout ce que je crains dans l'avenir me parait une honte pour moi et pour ma famille, qui est le Japon d'autrefois. Je vais donc, suivant les vieux rites que je respecte, me faire devant vous hara-kiri, et l'honneur de ma race sera sauf ».

Tous les assistants se taisaient, interdits à l'évocation de ce passé héroïque qui n'était plus pour eux qu'une légende. Au milieu de ce grand silence, Imataro, souriant, le front haut et calme, comme un homme qui accomplit un saint devoir, prit devant lui son sabre et s'ouvrit le ventre.

Son sacrifice a été inutile : la fleur tombée ne revient plus sur l'arbre !

GASTON CERFBERR.

LES ÉTAPES DE LA BICYCLETTE

L'idée d'un véhicule marchant par le seul effort de l'homme est loin d'être nouvelle ; sans vouloir rechercher dans cette courte étude, si les Égyptiens ou les Chinois, comme le prétendent quelques auteurs, ont eu l'idée de la vélocipédie bien avant nous, on ne peut s'empêcher d'en signaler la première trace officielle que nous trouvons dans un rapport adressé à l'Académie des sciences, en 1693, par Ozanam, et où ce savant fait la description d'une voiture mécanique qu'un laquais monté derrière « fait marcher en appuyant alternativement sur deux pièces de bois qui communiquent à deux petites roues qui actionnent l'essieu du carrosse. »

Mais ce n'est là qu'une pure curiosité. Il faut de suite sauter à 1790, car les tentatives intermédiaires ne méritent pas la peine d'être notées, pour trouver la véritable origine de la bicyclette moderne. Enlevez à un de nos manèges forains une de ses montures, — cheval ou lion peu importe, — placez une roue assez basse entre les jambes d'avant et une seconde roue de même hauteur entre les jambes d'arrière, reliez les deux roues avec une barre en bois et vous aurez l'instrument inventé par M. de Sivrac et dénommé par lui *Vélocifère*.

On enfourchait le vélocifère, on frappait le sol alternativement avec les pieds pour donner l'élan à la machine sur laquelle on se maintenait comme on pouvait en se cramponnant à la tête de l'animal, l'équilibre du cavalier et de sa monture étant, comme on s'en doute, essentiellement instable. Cet instrument ne pouvait, en somme, être considéré que comme un amusement : aucune direction, aucune vitesse, partant aucune utilité pratique. Il eut cependant, tel quel, un certain succès, si nous en croyons les mémoires et les caricatures de l'époque. Il aurait eu même les honneurs du théâtre ; le Vaudeville en effet donnait, le 19 mai 1804, une pièce, plutôt médiocre, intitulée *le Vélocifère*.

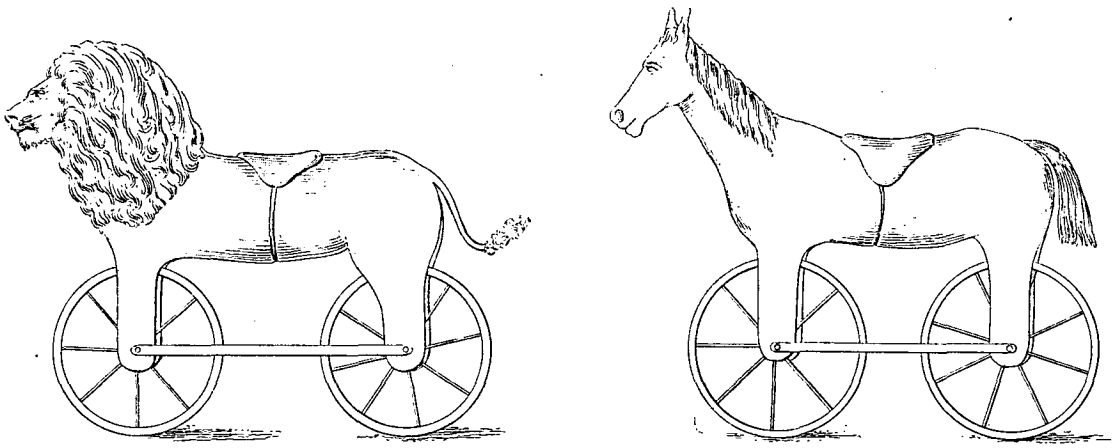

Les Vélocifères (1790).

De nos jours nous avons bien eu les *Bicyclistes en voyage*, représentés à la Gaîté.

Le 17 février 1818, le sieur Louis-Joseph Dineur, demeurant à Paris, 47 quai de l'Horloge, prenait pour cinq ans un brevet d'invention pour et au nom de M. le baron de Drais, domicilié à Mannheim. Ce brevet avait pour objet « une machine appelée *vélocipède*, formée d'un siège porté sur deux roues qui obéissent facilement aux mouvements des pieds d'une personne assise sur le siège et qui transporte cette personne avec une grande rapidité ».

Ce qui différenciait la *Draisienne*, du vélocifère, c'est que sa roue d'avant était rattachée au corps de la machine par un pivot autour duquel elle tournait.

La machine pouvait donc se diriger; c'était un progrès, très grand même aux yeux de son inventeur qui croyait, grâce à son « vélocipède », pouvoir révolutionner le monde. Il était encore trop tôt. Une vogue très accentuée accueillit cependant cet instrument grossier, que les Anglais adaptèrent et allégèrent en remplaçant les parties de bois par du fer et la Draisienne devint chez eux, grâce à Knight, un véhicule relativement gracieux, l'*Hobby-Horse*. Trois années de succès, puis le silence se fit autour de la vélocipédie.

Plus de trente années s'écoulèrent sans amener aucun progrès malgré les efforts de quelques rares inventeurs qui persistaient à croire à l'avenir de ce mode de transport resté en enfance.

Caricature sur la *Draisienne* (1818).

Lorsqu'en 1855, les premières pédales firent leur apparition. Ce fut une révolution. La vélocipédie entrait dans la voie qui devait la mener au succès actuel. Quel est l'heureux inventeur des pédales? Le serrurier Michaux, disent les uns ! Son ouvrier Lallement, disent les autres. Le rapport officiel sur les vélocipèdes à l'Exposition de 1889 attribue cette invention à Michaux, c'est lui, lisons-nous, qui a eu l'idée d'adapter un axe pourvu de manivelles et de pédales à la roue d'une sorte de bicycle que mettait en mouvement la propulsion des pieds du cavalier prenant un point d'appui sur le sol.

En Hobby-Horse.

Le vélocipède était imaginé.

Son succès fut complet, il se répandit avec rapidité en France : des sociétés se fondèrent, des courses eurent lieu, des journaux furent créés, mais ce mouvement s'arrêta brusquement en 1870. Signalons cependant, en 1872, une tentative d'application pratique du vélocipède qui fut employé pour porter les dépêches de la Bourse au Bureau central du télégraphe, rue de Grenelle-Saint-Germain; ce service dura jusqu'à la création du bureau de la Bourse en 1875.

La vélocipédie allait devenir une industrie presque exclusivement anglaise, car sauf les deux importantes inventions des corps tubulaires et des jantes creuses dues à un Français M. Truffault, dont surent d'ailleurs profiter les Anglais, les autres perfectionnements leur sont dus. L'industrie vélocipédique prit en Angleterre un développement considérable. Le lourd vélocipède en bois de Michaux avait cédé la place à l'élégant et rapide bicycle aujourd'hui si démodé.

JULES MARCADET.

(A suivre.)

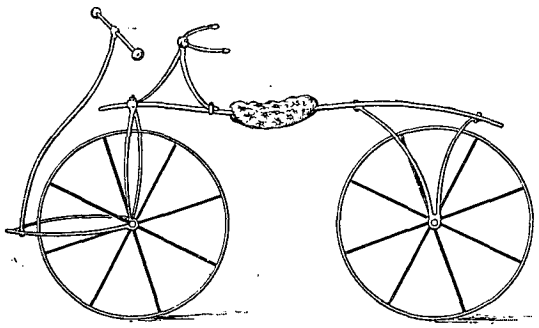

Le Hobby-Horse.

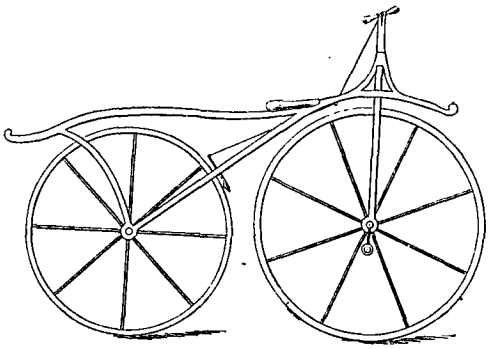

Le vélocipède de Michaux.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

LA MAISON DE FRANÇOIS Ier, A ABBEVILLE

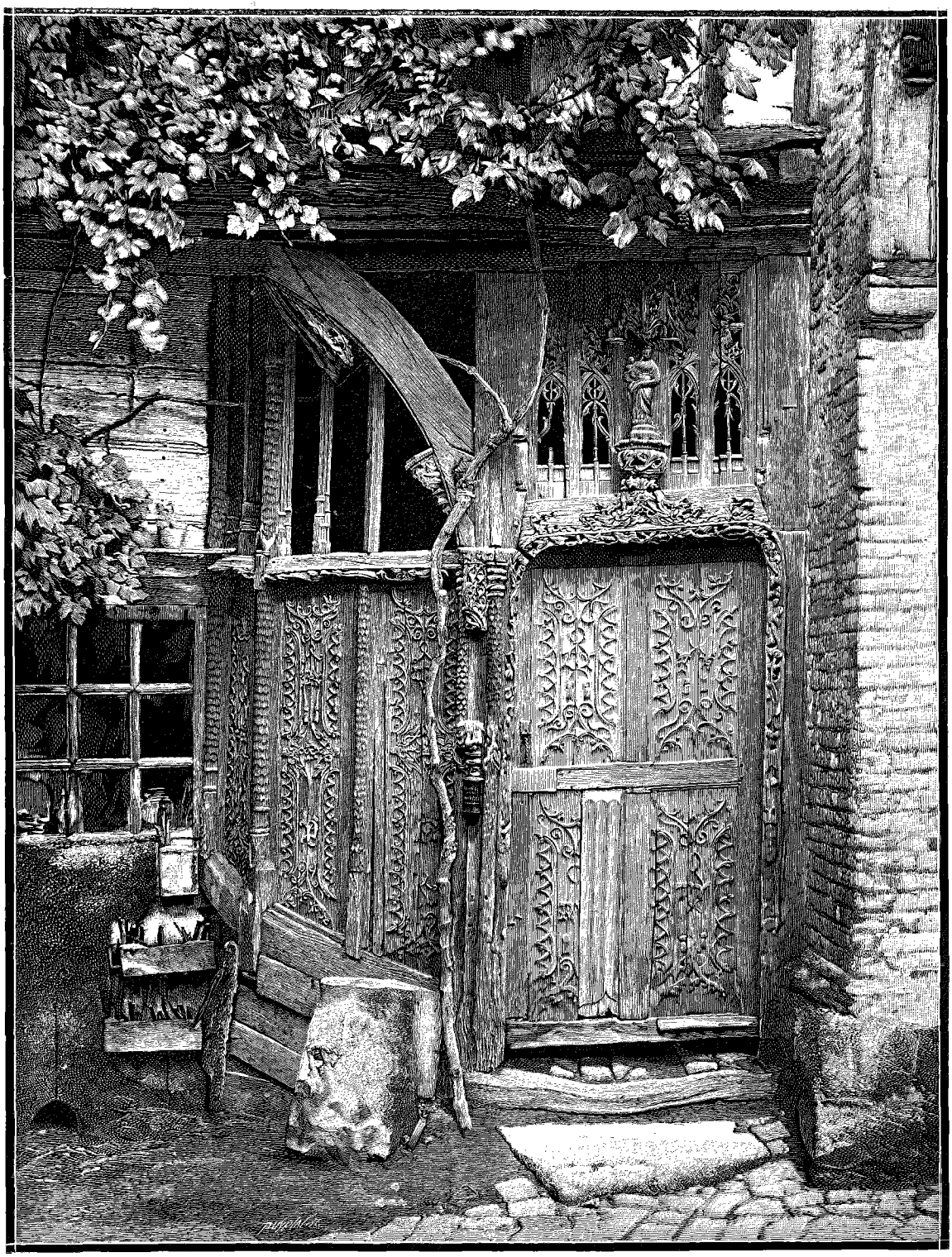

La maison de François Ier, a Abbeville. — Gravé par Puyplat.

L'emploi du bois sculpté dans l'ornementation des maisons était, au quinzième siècle, d'un usage général dans le nord de la France, et dans sa partie occidentale. La Normandie et la Bretagne possèdent des œuvres d'art d'une exécution admirable et d'un sens artistique très élevé. Le *Magasin pittoresque* en a vulgarisé un grand nombre. Rouen, Lisieux, Lannion et tant d'autres villes où cet art a laissé des traces d'une incomparable élégance, offrent à nos décorateurs des modèles parfaits qui laissent à leur initiative toute la latitude de s'en inspirer sans s'astreindre à de serviles copies.

Abbeville compte parmi les mieux pourvues

des villes artistiques de France. Pour ne parler que de la sculpture sur bois, nous avons donné antérieurement (1) le rétable de l'église Saint-Wulfran, qui porte la marque de la fin du règne du gothique et l'aurore de la Renaissance, un mariage dont les effets sont encore dignes de toute notre admiration. Saint-Wulfran possède également un porche dont la porte en bois est d'une ornementation très curieuse. Elle représente la Vierge et les douze apôtres. L'église la doit à un bourgeois du nom de Damourette, lequel y trouva l'occasion d'immortaliser son nom par un calembour fort en usage dans l'armorial et dans des œuvres du genre de celle-ci. Sur cette porte il fit graver cette devise : « Vierge, aux humains la porte *d'amour este* ».

Le rétable de Saint-Paul, triptyque représentant le *Mariage de la Vierge*, l'*Annonciation* et la *Nativité*, est un morceau qu'on ne saurait passer sous silence ; et les monuments religieux d'Abbeville possèdent d'autres spécimens de cette époque où l'art national jetait à profusion toutes ses splendeurs avant de disparaître devant l'intrusion de l'art italien. L'architecture civile s'en couvrait également, et avec d'autant plus de hâte, semble-t-il, que la fin de ces œuvres admirables était déjà pressentie. Leur condamnation avait été prononcée et mise à exécution par Georges d'Amboise ; et si le gothique survit aux premiers coups portés, François Ier et ses successeurs en auront bientôt raison.

Il faut leur savoir gré cependant de n'avoir pas détruit les monuments dressés par l'art français, et de n'avoir pas entièrement sacrifié au goût italien les admirables œuvres où s'est épanchée l'âme nationale. Grâce à cette circonstance, la comparaison et la discussion peuvent aujourd'hui s'établir entre la libre expansion gothique et la formule latine, œuvre à laquelle s'est attaché M. Courajod, l'éminent conservateur de la sculpture au musée du Louvre, et pour laquelle il n'est pas seul à lutter. A vrai dire, l'esprit provincial a toujours été fidèle à ce sentiment de protection des œuvres antérieures à la Renaissance italienne, c'est-à-dire de notre véritable patrimoine artistique. La sollicitude passionnée avec laquelle la plupart des sociétés archéologiques veillent sur ces trésors a été leur sauvegarde ; et c'est à elle que nous devons de trouver encore des manifestations d'art qui soient notre bien propre, une émanation directe, et sans mélange, de l'âme nationale. Grâce à elle, des esprits élevés peuvent aujourd'hui espérer que se renouera la tradition française, et que notre pays rentrera en possession d'un art qui lui permette dans l'avenir de n'être pas plus dénué de richesses artistiques que les autres peuples d'Europe et d'Asie.

Ces réflexions s'appliquent à toutes les œuvres, grandes ou petites, que les quatre derniers siècles ont laissé subsister, à la cathédrale aussi bien qu'au morceau de sculpture ornant la porte ou le pignon d'une maison. A côté de Saint-Wulfran, l'escalier de la maison dite de François Ier a son importance, en ce qu'il est, lui aussi, un témoin authentique du déclin de l'art gothique.

Au dire de M. Ris-Paquot, un archéologue à qui les richesses d'Abbeville sont familières, cet escalier ne se trouverait pas sur son emplacement primitif. Il aurait d'abord appartenu à l'une des faces d'une construction antérieure dont les substructions existeraient encore et se serait développé de façon à en desservir les étages supérieurs. Nous serions donc en présence de la partie basse, avec le regret de ne pouvoir déterminer à quel couronnement il aboutissait.

Notre gravure représente la porte d'entrée de l'escalier et une portion de la cage. L'unique vantail de cette porte est divisé en quatre panneaux d'une décoration formée de l'apposition de deux arcs en ogive. Au milieu se remarquent des chiffres constitués par un croisement de lettres liées par une cordelière. M. Ris-Paquot y a vu les accouplements suivants : ny. ps. by ou hy, inscrits en caractères gothiques, autant sur les panneaux de la cage que sur ceux de la porte. La cordelière, selon lui, aurait également un rapport avec l'ordre de chevalerie créé par Anne de Bretagne en souvenir de son père, François II, duc de Bretagne, et destiné surtout aux filles et aux veuves.

La porte est encadrée de montants sculptés et d'une plate-bande dans l'ornementation de laquelle apparaît l'arc en accolade. Le panache de cet arc vient se rattacher à un cul-de-lampe d'un travail agréable, et portant une statue de la Vierge. Ce motif est terminé par un dais de style flamboyant ajouré ; et il s'appuie sur une imposte de même décoration. A gauche de l'imposte s'élance un corbeau pourvu d'un dais et d'un cul-de-lampe semblables aux premiers.

La cage de l'escalier nous présente trois panneaux ornés, comme ceux de la porte, de chiffres, d'arcs en ogive et de festons. Ils sont séparés par des colonnettes d'une finesse élégante. Trois de ces panneaux sont seuls visibles, les autres sont masqués par la façade d'une maison installée dans une sorte de vaste couloir, et perdus pour les visiteurs de la rue de la Tannerie.

On n'est pas d'accord sur les motifs qui ont fait accoler à cette maison le nom de François Ier. Il fit à Abbeville divers séjours, soit lorsqu'il n'était encore que duc d'Angoulême, soit lors

(1) Voir année 1892, page 173.

qu'il fut devenu roi de France. Tout porte à croire, d'ailleurs, que l'hôtel où il descendait a entièrement disparu et que cet escalier seul consacrerait légitimement le souvenir du roi dans cette partie d'Abbeville, si réellement il a appartenu à l'hôtel disparu. Le vocable sous lequel il a été conservé a certainement une raison d'être qu'il appartient aux archéologues de découvrir.

J. Le Fustec.

SILHOUETTES

MAITRE HARICAND.

Sur mon honneur, c'était un franc Picard de la vieille Picardie ! Ses papiers de famille, les actes civils et la tradition en faisaient foi.

Et pourtant, je vous le jure, si l'on remontait sa filiation jusqu'au déluge, on trouverait dans ses veines un mince filet de sang normand. Sans cela comment aurait-il été tant malin, matois, maquignon et finassier ?

Son surnom de « Maître Haricand » ou Haricotie, — car vous devinez bien que ce n'est pas son nom patronymique — lui venait, non seulement de sa modeste culture, mais encore de ce qu'il aimait surtout à acheter de bric et de broc, et à revendre avec grand profit, le rusé compère.

En bon français nous dirions qu'il était né brocanteur. Il pouvait également donner de très bons conseils sur toutes choses, ayant en outre dans sa maigre personne l'étoffe d'un procureur, ce qui est, ma foi, par le temps qui court, fort utile.

C'est ainsi du moins que chacun le connaissait. Mais ne vous y trompez pas, maître Haricand avait un cœur qui battait pour ses amis, voire même et surtout pour ses maîtres et seigneurs, ce qui est rare de nos jours.

Pour le trouver, il ne fallait que soulever l'écorce un peu rugueuse qui recouvrait ce cœur. Là, dans ce recul si profond de lui-même, qu'il eût voulu cacher plus profondément encore, tant il craignait qu'on y jetât un coup d'œil indiscret, ou qu'on ne sourît de ses généreux sentiments, vous trouviez des délicatesses infinies jointes à une raison supérieure. Et, phénomène non moins rare à notre époque, ses maîtres le traitaient d'égal à égal, lui, placé tout en bas de l'échelle sociale, eux, tout en haut.

Devant le monde, il restait le modèle des serviteurs; dans l'intimité, il était l'ami des mauvais jours, ayant assez de désintéressement pour comprendre le chagrin des autres.

Il n'avait qu'un défaut, ce brave homme, — car on ne peut pas compter comme tel son habitude de priser; c'était son droit, puisque les autres fument; — non, c'est qu'avec le lait de ses vaches, bonnes bêtes, au demeurant, il ne produisait que du beurre rance. Vous me direz qu'en cela il ne pouvait déroger à l'antique coutume du pays, la Picardie n'en a jamais produit de bon. En revanche, ses fromages étaient renommés sur le marché.

Aussi original dans son langage que dans ses allures, maître Haricand avait à son usage un vocabulaire qui ne comportait rien de banal.

Au village, si on est peintre par instinct, si les mots forment des images, c'est qu'on est toujours en présence de la nature : on regarde d'abord, on parle ensuite. De telle sorte que chez ces gens continuellement courbés vers la terre, le positif s'allie à la poésie dans un mélange des plus pittoresques. Et je ne sais pas de plus gracieuse expression que celle qui servait au vieux fermier quand il désignait les petits bouquets d'arbres disséminés dans les champs pour former les plus agréables points de vue aux châtelains : « Ça, disait-il, c'est des rêveries de seigneurs ! » Et sa voix avait un accent de profond dédain.

Je le crois bien ; grâce à ces jolies plantations il perdait bon an, mal an, quelques boisseaux de ces grains dorés par le soleil et qu'il caressait autant des yeux que de la main.

Voilà l'homme.

Decoucy.

Pensée

Les transformations historiques ont abouti, chez nous, à l'émancipation de l'individu. Un des résultats de cette émancipation, c'est que plus que, nos aïeux, nous sommes obligés d'inventer, si je puis dire, nos devoirs envers les hommes.

Or, du moment que c'est à nous de les inventer, nous sommes tentés de les restreindre, cela est triste à dire. Et, par exemple, il est bien vrai que l'égalité des citoyens est inscrite dans nos lois, qu'il n'y a plus de castes et que, en théorie, tout est devenu accessible à tous. Mais, en fait, s'il n'y a plus de classes politiques, il y a toujours des classes ou des compartiments sociaux, et les riches et les pauvres sont peut-être plus profondément séparés aujourd'hui par les mœurs qu'ils ne l'étaient autrefois par les institutions. Pourquoi ? C'est sans doute que les liens s'offrent, d'eux-mêmes, plus nombreux et plus étroits entre les membres d'une société fortement et minutieusement hiérarchisée, comme était l'ancienne, qu'entre dix millions de têtes supposées égales.

Eh bien, ces liens qui ne nous sont plus imposés par les institutions ou les traditions ou les croyances, nous devons essayer de les renouer nous-mêmes. Ces liens de jadis, liens d'obéissance et de commandement, de fidélité et de protection, il faut les remplacer par des liens de charité.

Jules Lemaitre.

LE MAROC

Moulcy-Hassan, sultan du Maroc, est mort. Pour dater de plusieurs semaines, l'événement

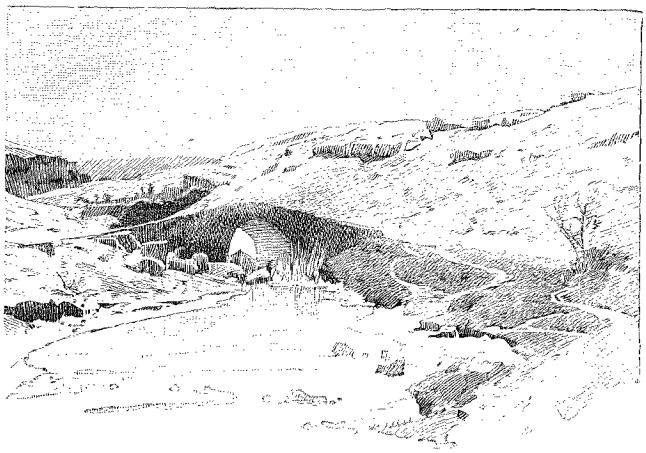

Un oued au Maroc.

a causé un émoi qui dure encore ; car le Maroc est un pays que l'Europe regarde avec attendrissement, comme on regarde un enfant menacé de devenir orphelin.

Le débonnaire empereur disparu n'ignorait point cela ; car, en prévision d'excès de tendresse dont ni lui ni son peuple n'ont jamais considéré l'éventualité avec résignation, il avait pris soin, avant de mourir, de désigner son successeur, celui de ses trois fils qu'il tenait pour le plus sage, Abd-el-Aziz, désormais Mouley, *seigneur* du Maghreb.

Et comme si les Marocains eux-mêmes avaient compris leur intérêt à ne pas fournir prétexte à intervention dans leurs affaires, tout s'est passé sans trouble ; et ceux qui espéraient faire acte de police internationale en prenant sous leur responsabilité les destinées du Maroc en sont pour leur déception.

Le Maroc, ou Rorb, ou Maghreb el Aksa, occident du Berr Meslemin, pays des Croyants,

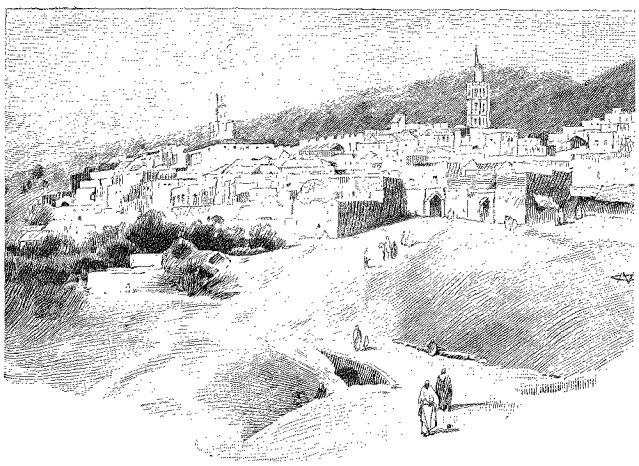

Vue d Ouezzan.

par opposition au Berr Nsara, pays des Chrétiens, semble déjà une anomalie, même au pays musulman.

« Où que l'on porte ses pas au Maroc, on a l'idée d'une civilisation qui meurt, d'un empire qui s'effondre », écrit un auteur, M. Arthur de Ganniers, dans un livre récent (1). L'impression est très juste. Elle est celle de tous ceux à qui leur bonne fortune a permis de vivre un instant à Tanger, où réside cependant le corps consulaire européen ; à Fez même, la capitale du Maroc ; ou bien encore à Marrakeh ou Maroc, résidence impériale endormie et mystérieuse comme le prince qui s'y dissimule. Que dire des autres villes, bien plus imprégnées encore du caractère de dégénérescence qui fait dire aux voyageurs : le Maroc se meurt, le Maroc est mort !

Tétouan, sur la Méditerranée, pour être qualifiée « un des centres du monde israélite », n'est qu'un modeste marché, d'ailleurs aux mains d'Oranais.

Jeune fille Maure.

Ceuta et Melilla, aussi sur le grand lac latin, ne sont que des presidios espagnols.

Quant aux oasis méridionales dont les centres portent les noms de Taroudant, Ouezzan, Tafilet et Figuig, ils s'écartent bien davantage des réminiscences de notre civilisation et n'apparaissent dans l'azur de la lumière africaine que pour ce qu'ils sont réellement : de blanches mystifications où s'abritent l'inertie et la saleté.

Pourtant, il y a là des éléments de commerce et d'industrie. Les juifs, qui détiennent l'un et l'autre, encouragent la confection et la vente des armes, la fabrication des tapis, le tannage des cuirs, la culture des oranges et bien d'autres choses.

(1) *Le Maroc d'aujourd'hui, d'hier et de demain*, par Arthur de Ganniers. 1 vol. Paris.

Pourtant, des oasis comme celles de Tafilet et Figuig offrent une végétation merveilleuse, un sol riche et approprié à bien des tentatives, en même temps qu'elles sont habitées par des populations énergiques, intelligentes et actives. Abouam, la capitale du Tafilet, grand de 1,800 kilomètres carrés, passe pour le marché le plus considérable du Sahara marocain.

L'oasis de Figuig est moins considérable puisqu'elle n'a que 900 kilomètres carrés; mais elle a pour la France cet intérêt qu'elle touche à notre frontière algérienne et, géographiquement, devrait faire partie de notre province d'Oran. Mais, lorsque furent signés les traités de 1844 et la convention de 1845, qui prévoyaient nos limites avec celles du Maroc, on ignorait complétement la géographie de cette région.

D'un autre côté, comment le Maroc ne serait-il pas l'objet de quelque sollicitude de notre part? Dès le moyen âge, Marseille avait avec lui d'excellentes relations commerciales.

En 1577, Henri III y envoya un consul et un explorateur qui fut, je crois, Moquet. En 1629 et 1630, Richelieu y dirigea deux expéditions maritimes, sous le commandement de M. de Razilly, chevalier de Malte, qui signa un traité de commerce avec la ville de Salé. En 1666, le Marseillais Roland Fréjus sut gagner l'amitié

Guithane de Figuig.

du sultan Mouley-Archid et amena une alliance entre celui-ci et Louis XIV. Dès ce moment, les ambassades se succèdent entre le Maroc et la France, entre la France et le Maroc. Les relations sont telles que le sultan Mouley-Ismaël demande en mariage la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, qui, d'ailleurs, lui est poliment refusée.

Il en fut à peu près ainsi de nos rapports avec le Maroc jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

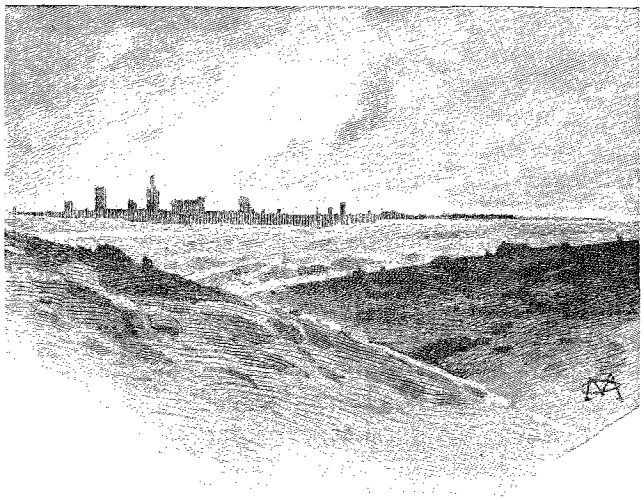

Fez dans le lointain.

En 1795, le consulat français fut transféré de Salé à Tanger.

Puis, surviennent les événements de 1844, le concours donné par le Maroc à Abd-el-Kader, le bataille d'Isly, le bombardement de Mogador; et, finalement, le traité de 1844, suivi de la convention de 1845.

Tout cela est le Maroc d'hier. Celui d'aujourd'hui nous intéresse d'autre manière, car nous avons à prévoir ce qu'il sera demain. Ce que, peut-être, nous pouvions faire en 1844, les armes à la main, nous ne le pouvons plus aujourd'hui. D'autres puissances, comme l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie, ont jeté leurs regards sur ce vestibule du bassin méditerranéen, évidemment destiné à devenir la proie de plusieurs nations jalouses; à moins, ce qui serait éminemment rationnel, que la France et l'Espagne ne se partagent exclusivement sa tutelle : la première, parce que ses traditions l'y poussent, depuis Charles-Quint jusqu'à présent; la seconde, parce que l'intérêt supérieur de sa frontière algérienne le lui commande.

« Tôt ou tard, écrivait la presse espagnole en 1859, tout le territoire marocain redeviendra partie intégrante de la monarchie espagnole, comme au temps du roi Sisebuth. »

En ce qui concerne la France, le roi Sisebuth est bien loin et Figuig est bien près. Souhaitons tout au moins que la convention de 1845 soit rectifiée.

C'est la conclusion exprimée par M. Arthur de Ganniers dans son livre si opportun, et c'est celle à laquelle nous nous rangeons.

X. Thiès.

LES SUBSTANCES EXPLOSIVES ET LA MUSIQUE

Un chimiste anglais, M. Lascelles-Scott, a découvert dans les substances explosives des aptitudes musicales que l'on ne soupçonnait pas. Ces funestes créations de la science moderne qui réservaient aux dernières années du dix-neuvième siècle de si cruelles surprises, ressemblent presque à des êtres animés et paraissent avoir parfois de singuliers caprices.

Le fulminate de mercure fait explosion sous l'influence de la chaleur quand il est porté à une température de 172 degrés centigrades. Supposons maintenant que quelques milligrammes de cette substance soient placés sur une plaque métallique dont la température ne dépasse pas 154 degrés. Aucune détonation ne se produira si aucun instrument de musique ne se fait entendre dans le laboratoire où a lieu l'expérience ; mais, si l'on joue du violon, le fulminate éclatera. Telle ou telle note produira sur l'explosif le même effet qu'un choc violent ou qu'une élévation de température de dix-huit degrés. On obtiendrait le même résultat avec un cornet à piston, mais la voix humaine n'a pas la même puissance. Peut-être convient-il d'attribuer cette infériorité relative à l'insuffisance des artistes dont M. Lascelles-Scott a sollicité le concours.

Quelques-unes des substances explosives, dont le principe actif est emprunté à la nitrocellulose ou à la nitro-glycérine et plusieurs gélatines brisantes où ces deux éléments se trouvent combinés, ne paraissent pas moins sensibles à la musique que les fulminates de mercure ou d'argent, mais ce n'est pas la même note qui les fait éclater. Le chimiste anglais n'a pas fait connaître les résultats définitifs de ses expériences sur les dérivés de l'acide picrique dont la stabilité paraît, jusqu'à présent, avoir résisté avec un égal succès à l'influence des instruments à cordes ou à vent.

Le principe même de la découverte que vient de faire M. Lascelles-Scott n'en reste pas moins acquis. Les explosifs peuvent éclater par voie de sympathie et l'explication de ce phénomène, très curieux et très dangereux à la fois, n'est pas encore bien connue.

Lorsque Schœnbein a découvert, en 1845, le coton-poudre il a créé pour ainsi dire une nouvelle science. Ses continuateurs, n'ont eu qu'à s'inspirer de sa méthode pour obtenir des substances contenant un excès d'oxygène qui, sous l'influence d'un choc plus ou moins violent ou d'une élévation de température, se décomposent et produisent une explosion.

Pour transformer ces forces nouvelles en instruments dociles à la volonté de l'homme il a fallu rechercher, parmi les innombrables dérivés de la nitro-cellulose, de la nitro-glycérine et de l'acide picrique, des substances qui ne détonent que sous l'influence d'une action extérieure bien connue d'avance et également facile à faire naître ou à éviter.

La dynamite a été inventée pour remédier aux dangers du coton-poudre qui est à tel point sensible aux influences électriques, lorsqu'il est absolument sec, qu'au dire de M. Lascelles-Scott, il a suffi de l'étincelle produite un jour d'orage par le passage rapide d'une souris pour enflammer cet explosif. A son tour, la mélinite a été découverte pour procurer aux hommes appelés à manipuler cette substance une sécurité que la dynamite ne présentait pas au même degré. On sait que ce dernier explosif laisse parfois exsuder des gouttelettes de nitro-glycérine qui, sous l'influence d'un choc léger, peuvent produire une détonation.

Assurément il n'est pas à craindre que le plus parfait des explosifs inventés jusqu'à ce jour, détone sous l'action d'une note de musique. La mélinite qui ne fait pas explosion sous le choc d'un coup de marteau et qui fond sans danger à l'air libre sous l'action de la flamme nue, paraît avoir victorieusement résisté aux expériences du chimiste anglais.

***

Au point de vue purement scientifique, le fait n'en paraît pas moins établi. Des explosions peuvent se produire par voie de sympathie. Lorsque certains explosifs se trouvent par suite de l'élévation de la température ou pour toute autre cause dans cet état d'équilibre moléculaire instable qui précède une explosion, les vibrations produites par un instrument de musique peuvent provoquer une détonation immédiate.

C'est dans les vibrations moléculaires des substances explosives que M. Lascelles-Scott cherche l'explication de ces phénomènes. Suivant l'hypothèse qu'il propose, l'amplitude de ces vibrations augmenterait à mesure que la température deviendrait plus élevée et lorsqu'un certain rapport harmonique se rencontrerait entre le nombre des vibrations moléculaires de l'explosif et le nombre des vibrations extérieures produites par un son musical, l'amplitude des premières serait portée au delà du maximum qu'elles ne peuvent dépasser et la rupture de l'équilibre se traduirait par une détonation.

***

Ce serait une erreur de croire que ces expériences de laboratoire n'ont aucun intérêt pratique. Les recherches faites sur les explosions à distance provoquées par voie de sympathie, n'ont pas encore dit leur dernier mot, mais un fait n'en paraît pas moins hors de doute, c'est que dans certains cas, une explosion peut produire à un bien plus haut degré le même effet qu'une note de musique. Il arrive parfois que la détonation d'un explosif fait éclater un

autre explosif qui se trouve à une distance plus ou moins éloignée.

Au dire de M. Lascelles-Scott, on aura beau augmenter l'épaisseur des murailles des magasins ou sont enfermées ces dangereuses substances, des accidents seront toujours à craindre tant que les dépôts d'explosifs ne seront pas construits d'après des principes nouveaux. Toutes les précautions sont prises pour que le choc mécanique d'une détonation provoquée par un cas fortuit dans la chambre n° 1 ne se fasse pas sentir dans la chambre n° 2, mais on ne se préoccupe pas des effets que peuvent produire des vibrations suscitées par voie de sympathie. Le chimiste anglais affirme que, dans son pays du moins, les dépôts installés dans le même arsenal sont suffisamment éloignés les uns des autres pour être à l'abri de l'ébranlement produit par une détonation, mais qu'ils sont tous construits sur le même plan et contiennent une égale quantité d'explosifs placés avec une exacte symétrie.

La conséquence de cette absolue régularité de dispositions est qu'une détonation survenue dans l'un de ces dépôts peut les faire vibrer tous à l'unisson comme des instruments de musique et, par conséquent, provoquer de proche en proche une série d'explosions. Le plus sûr moyen d'éviter ce danger est, suivant M. Lascelles-Scott, d'enfermer les substances explosives dans des locaux dont la forme et les dispositions intérieures devront être calculées de manière à être impropres à se transmettre mutuellement des vibrations musicales, en d'autres termes, il s'agira d'obtenir une acoustique aussi mauvaise que possible dans ces salles où un cruel effet du hasard peut parfois donner de si dramatiques concerts.

G. LABADIE-LAGRAVE.

LES ESSAIS DU « KABYLE »

VOYAGE A TRAVERS L'IROISE (1)

Accoudé à la balustrade du gigantesque pont tournant qui, par-dessus le port militaire, relie les deux quartiers de Brest et de Recouvrance, regardant le Sud, j'attendais.

Devant moi s'étalait, violemment ridée par une brise grandissante, la rade immense de Brest avec, au fond, cachant l'horizon, la si pittoresque ligne des collines de Camaret. En face, au premier plan, le château aux murailles élevées étageait ses masses de pierre, débris féodal des temps passés, à l'aspect imposant et d'une tristesse sévère. A gauche, la ville s'animait de sa vie du matin, à droite Recouvrance l'imitait, plus calme. Derrière moi s'entendaient ces bruits discordants : retentissements du fer frappé, sifflements de la vapeur, coups sourds inexpliqués, chocs multiples des marteaux, grincement des chaînes en travail, qui caractérisent l'activité d'un grand arsenal maritime dès son réveil.

Huit heures n'avaient pas encore sonné.

« — Est-ce bien toi, Parisien ? me dit une voix amicale, je ne te croyais pas aussi matineux ; tu es ma foi le premier au rendez-vous, et voici seulement la baleinière du *Kabyle* qui arrive. »

Celui qui me parlait ainsi était mon ami, mon camarade d'école, le jeune ingénieur des constructions navales de Kerdrek. Grâce à son initiative, je devais ce jour-là faire dans la rade de Brest une promenade de dix heures, comme il est rarement donné à un étranger aux choses de la marine, fût-il élève ingénieur de l'École des Mines, d'en pouvoir exécuter. Le *Kabyle*, croiseur cuirassé de nouveau modèle, récemment sorti des chantiers, tentait ses premiers essais de vitesse, et le président de la commission d'examen, ainsi que le commandant du navire, avaient bien voulu m'autoriser à prendre passage à bord pour suivre ces essais.

Nous descendîmes sur le quai de l'avant-port. La commission était là au grand complet, prête à s'embarquer, et la baleinière s'était rangée, ses huit marins immobiles à leurs bancs, les rames hautes, en tenue et en position de parade.

Chacun prit place sur les banquettes d'arrière, recouvertes d'un tapis de drap bordé de rouge dont les coins frangés trempaient dans la mer. Puis l'embarcation déborda, cinglant rapidement vers l'escadre à l'ancre dans la rade, enlevée par ses huit rameurs dont les efforts simultanés admirablement cadencés la poussaient en avant par brusques saccades, augmentant à chaque fois sa vitesse, gain qui d'ailleurs se perdait presqu'aussitôt.

Dès que nous fûmes sortis de l'avant-port, évoluant avec grâce au milieu des remorqueurs à vapeur et des bâtiments qui l'encombraient, la houle s'empara de nous, nous agitant capricieusement. Cette vaste rade de Brest, véritable mer intérieure, offrait, en effet, une grande prise à la brise du large dont l'action précipitait des lames courtes accourant pressées de toutes les directions, et secouant sans trêve la baleinière. Dédaigneuse, celle-ci les brisait de son étrave, s'élançant avec souplesse pour les dominer, ou s'inclinant afin de gravir leurs pentes quand elle se trouvait prise par le travers. Nous approchions de l'escadre. Plus près de nous, immobiles dans leur force imposante, les cuirassés, flottantes citadelles d'acier, semblaient autant d'îlots aux formes étranges. L'un d'eux surtout, le *Hoche*, ne rappelait en rien un navire, et un œil peu exercé n'eût pas

(1) Épisode vrai. L'auteur a effectivement assisté aux essais d'un croiseur dans les conditions qu'il décrit.

su distinguer son avant de son arrière. C'était un entassement indescriptible de tours petites et grandes aux toits arrondis, de coupoles cuirassées, laissant saillir de ci, de là, la gueule farouche d'un canon, et au-dessus de cet ensemble formidable deux séries de tubes énormes et courts, comme engagés les uns dans les autres, mâts d'acier garnis de hunes cuirassées superposées, rappelant beaucoup mieux de prodigieuses lunettes d'approche que les mâts élégants des vaisseaux d'antan.

A la coupée du *Kabyle*, le commandant du navire et son état-major recevaient la commission, et tandis que, pour commencer ses travaux, elle se réunissait dans le grand salon, deux lieutenants de vaisseau auxquels j'avais été présenté la veille, s'emparaient de ma personne et m'expliquaient les manœuvres d'appareillage. Le *Kabyle* sous pression était prêt à partir. C'était un magnifique bâtiment de guerre aux formes élancées, portant une artillerie relativement réduite, deux grosses pièces seulement sous tourelles, et un plus grand nombre de pièces moyennes dans la batterie sous le pont cuirassé. Bâtiment de course avant d'être navire des grandes luttes maritimes, on sentait à le voir que le premier de ses titres : croiseur, devait avoir le pas sur le second : cuirassé.

Sous l'effort raisonné de sa double hélice, le *Kabyle*, ses amarres larguées, tourna d'un quart d'horizon présentant son étrave à la haute mer, puis il partit, embouquant le Goulet.

En face de nous, la pointe des Espagnols grandissait à vue d'œil, affirmant ses détails de plus en plus au fur et à mesure que nous approchions ; à tribord, Brest s'éteignait vers l'arrière, noyée dans ses fumées, et la côte se développait avec ses hautes roches verticales surmontées de maisons blanches enfouies dans la verdure printanière.

« — Nous prenons de la vitesse, me dit l'un « des lieutenants de vaisseau, mais les estima- « tions commenceront seulement quand nous « aurons franchi le Goulet; alors vous aperce- « vrez le premier des points de repère, ou *amers*, « grand poteau peint en blanc qui se dresse « sur les falaises; le second de ces *amers* se « trouve près de la pointe Saint-Mathieu à une « dizaine de kilomètres du premier et par le « temps que le *Kabyle* mettra à défiler entre eux « la commission pourra connaître exactement « sa vitesse. »

Le franchissement du Goulet, semé d'écueils dont les principaux sont les roches de Mengant et des Fillettes, se fit sous vitesse réduite. Je ne pouvais, durant ce passage entre les hautes murailles de granit qui, des deux côtés, étranglent le bras de mer, me lasser d'admirer les pittoresques perspectives qui m'entouraient, avec la rade derrière moi dont les arrière-plans à l'orient s'effaçaient de plus en plus semblant s'enfoncer dans la mer, avec la pleine eau devant mes yeux, agitée violemment et dont les grandes lames échevelées venues du large, moutonnaient de toutes parts déferlant en masses de blancheur éblouissante près des côtes ou s'écrêtant en écume de neige au-dessus des bas-fonds nombreux qui jalonnent les limites sous-marines du canal de l'Iroise.

Sur les falaises parfois on devinait, plutôt qu'on n'apercevait, les défenses des côtes : forts de Portzic, de Dellec, de Mengant, de Minou au nord, forts des Espagnols, des Cornouailles, des Capucines au sud, alternant avec les batteries taillées dans le roc, si curieuses, presqu'invisibles même à qui on ne les montre pas.

« — Voyez, me dit mon obligeant cicerone, « ces deux trous sombres, à peine perceptibles « dans la falaise; à travers eux passent les « bouches de deux pièces d'un calibre formi- « dable, de ces pièces de canon dont chaque « coup vaut cinq ou six mille francs. Elles sont « fixées là d'une façon immuable guettant l'en- « nemi; deux hommes suffisent à les manœu- « vrer, grâce à la machine à vapeur tout spé- « cialement établie dans la casemate pour les « servir. Un navire veut-il forcer la passe, on « le vise au moyen d'un appareil spécial qui « donne l'instant auquel il doit entrer dans « le champ de tir des pièces; une lecture per- « met de connaître le moment précis où doit « partir le coup; et, avec une précision aveu- « gle, soudain le navire reçoit dans sa coque « deux projectiles énormes, dont un seul pour- « rait suffire à mettre hors de combat un de nos « plus puissants cuirassés. Vous le voyez la « rade de Brest est bien défendue puisqu'au « travers de son unique et étroite entrée peut- « être jetée la redoutable chaîne d'acier que « forme la trajectoire tendue au ras des flots, « des obus modernes, chaîne d'acier dont cha- « que maillon porte une mine. »

Au sortir du Goulet, la mer nous assaillit avec violence, le vent sifflait dans les agrès, modulant des sons aigus et telle était sa force que, pour n'être pas renversés, nous étions obligés de marcher courbés en deux.

Le *Kabyle* commença à tanguer d'une façon très appréciable.

— Voilà qui va peut-être un peu gêner les travaux des ingénieurs de la commission, me dit en souriant un des officiers du bord.

— Ah! sans doute, le vent et la mer créent des retards de vitesse...

— Ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire. Dieu me garde de mettre en doute la science de ces Messieurs; ils sauront parfaitement tenir compte par le calcul de ces légères perturbations; mais pour savants qu'ils soient, ils n'en échappent pas plus facilement pour cela aux effets gênants du mal de mer.

(*A suivre*). LÉO DEX

PURITAINS ET CAVALIERS

Parmi tous nos modernes peintres d'histoire, M. Henri Pille est incontestablement au premier rang. Nul mieux que lui n'a su évoquer le Moyen-Age et la Renaissance. Son art même a quelque chose d'un peu sévère, d'un peu âpre qui est assez bien dans le goût germanique du début du seizième siècle. D'ailleurs, une vieille enseigne, avec ses jolies fioritures

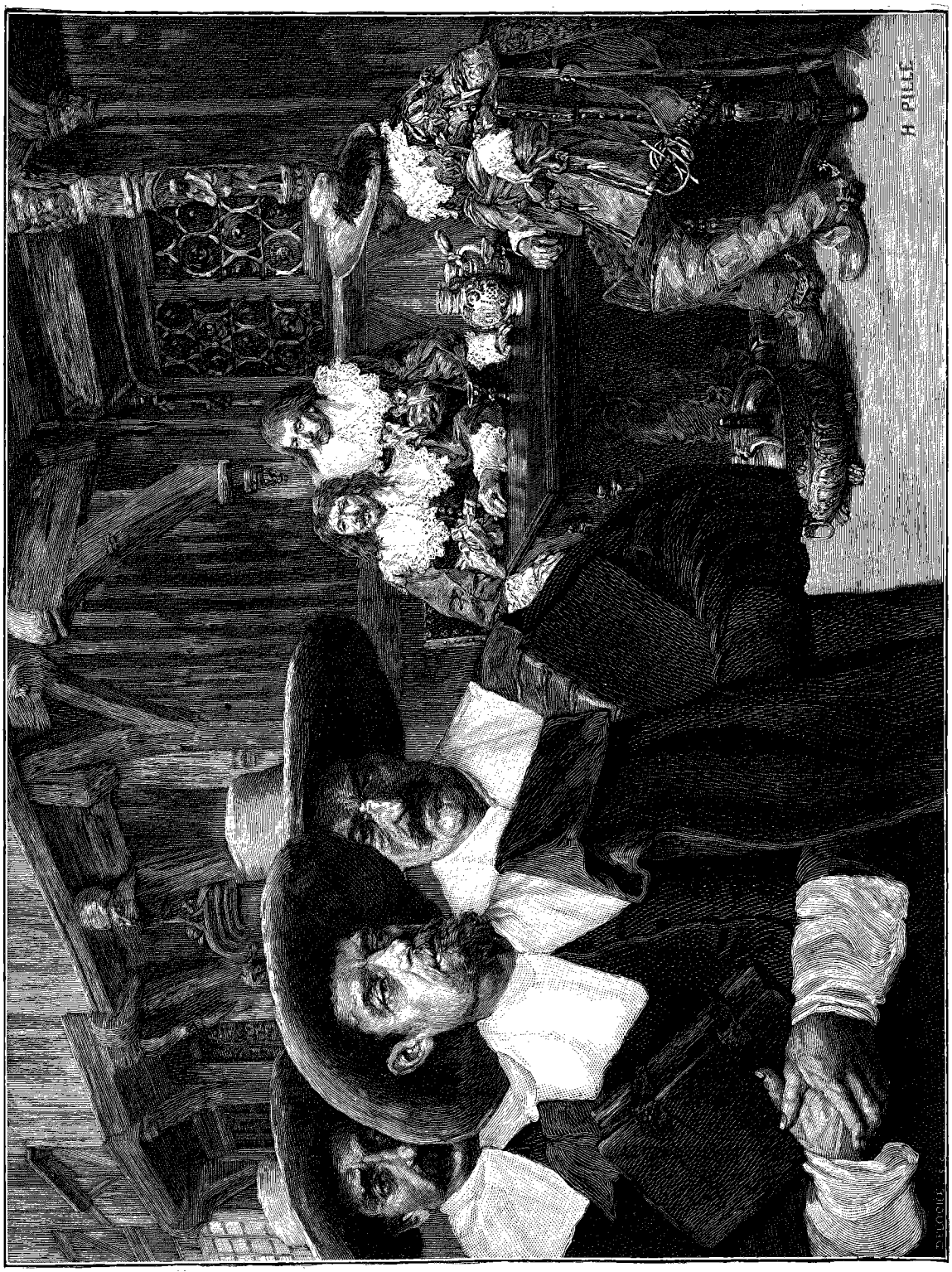

LES PURITAINS. — Peinture de H. Pille. — Salon des Champs-Élysées de 1894. — Gravé par Deloche.

en fer forgé suffit, semble-t-il à l'enchanter et à lui inspirer quelque scène pittoresque et charmante où de somptueux chevaliers défilent devant de nobles dames aux atours compliqués. Peut-être, lui manque-t-il la profonde et l'universelle érudition d'un Viollet-le-Duc ou d'un Eugène Grasset. Mais sa fantaisie est charmante. Il met à ses chevaliers des panaches dont la majesté est irrésistiblement séduisante. Et d'autre part, les armures de ses héros, leurs chevaux, les velours brodés, les dentelles et les volumineuses coiffures des

nobles dames qu'il nous présente, sont toujours incomparablement riches.

Le tableau que reproduit notre gravure, doit être mis au nombre des meilleures œuvres de ce maître ingénieux et sincère. Où la scène se passe-t-elle? Peu importe. Qu'ils soient de Bâle, de Rotterdam ou d'Édimbourg, les trois puritains sont admirables de gravité hautaine et sévère. C'est avec un soin pieux, qu'ils serrent contre leur cœur, le précieux livre. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement des puritains : ce sont des hommes vigoureux et résolus. Et si les cavaliers qui sont attablés, là-bas, au cabaret, venaient leur chercher quelque querelle, ils n'auraient pas, assurément, malgré la soie et les dentelles de leur pourpoint, et malgré leur air provocant, raison sans peine des trois passants silencieux.

Peint avec un scrupuleux souci de la vérité historique, ce tableau est, à tous égards, une œuvre remarquable, qui fait le plus grand honneur à l'honnête talent de M. Henri Pille.

M. M.

UNE NOUVELLE MALADIE DE LA VIGNE

Une maladie de la vigne, inconnue jusqu'ici dans sa cause, s'est déclarée, ce printemps, avec quelque apparence de gravité dans les vignobles des Charentes et de la Gironde. Les altérations qu'elle détermine sur les feuilles sont couleur de rouille, à contour irrégulier et mal délimité, les bords nuancés de vert. Elles atteignent 0^m04 ou 0^m05 de diamètre, en moyenne 0^m02 ou 0^m03. Elles sont au nombre de une, deux, trois par feuille, et, dans le dernier cas, qui est assez rare, elles entraînent la mort de la presque totalité du limbe. Quand elles se déclarent près du pétiole, elles déterminent la dessiccation de toutes les nervures et, conséquemment, la mort de la feuille.

La maladie attaque également les tiges ; je l'ai observée sur les rameaux de jeunes plants élevés en pépinières en plein champ. Il est probable aussi qu'elle est la cause d'une pourriture spéciale des pédoncules et des pédicelles des grappes de raisin que j'ai observée au printemps dans plusieurs vignobles.

Les altérations des feuilles présentent à première vue une assez grande analogie avec les altérations dues au *mildiou*. Les vignerons les confondent fréquemment avec ces dernières. Elles s'en distinguent facilement par l'absence des fructifications blanches du *Peronospora viticola* à l'envers de la feuille. Par contre, sur les deux faces, mais surtout en dessous, elles portent une moisissure grise qui est le *Botrytis cinerea*. Ce champignon est abondant au centre de la tache ; c'est là que ses fructifications sont le plus nombreuses ; elles sont plus rares près des bords. Mais des coupes tangentielles intéressant à la fois des parties saines et des parties malades montrent dans les tissus, qui paraissent encore sains ou qui sont à peine altérés, la présence du mycelium du *Botrytis cinerea*.

J'ai voulu m'assurer, par des preuves directes, du parasitisme de cette plante. Des spores jeunes ont été répandues sur de jeunes plants de vigne cultivés en serre, à la station viticole de Cognac, et maintenus à une température constante de 28 degrés. L'infection a eu lieu à dix heures du matin : le soir rien d'apparent ne s'était encore produit; le lendemain matin, à huit heures, les feuilles infectées présentaient des lésions mesurant plus d'un centimètre de diamètre, et en tout semblables à celles que j'ai observées dans les vignobles.

Le développement du *Botrytis cinerea* est, comme on le voit, très rapide ; mais il faut pour cela qu'il trouve réunies des conditions très favorables à son premier développement. Ses spores germent très facilement, dans l'eau de pluie, sur une plaque de verre. Je n'ai pu les faire développer sur les feuilles dans la même eau et à la même température. Par contre, dans un liquide nutritif approprié, leur germination nécessite moins de deux heures, et c'est en utilisant cette circonstance que j'ai pu communiquer si rapidement la maladie à des feuillles de vigne.

Ceci n'est pas d'ailleurs spécial au *Botrytis cinerea*. J'ai pu faire les mêmes remarques avec des *Phyllosticta* parasites, dont les spores, qui germent facilement sur une plaque de verre, se refusent à germer sur les feuilles des vignes dont elles sont parasites, dans les mêmes conditions d'humidité et de chaleur. Peut-être faut-il en conclure que les feuilles et les organes herbacés portent ou secrètent à leur surface des corps qui s'opposent non seulement à la pénétration, mais encore à la germination des spores de leurs parasites ; et que ce n'est que dans des conditions toutes spéciales, ou qui suppriment aux organes herbacés leurs moyens de défense, ou qui constituent des milieux très favorables au premier développement de leurs parasites, que ceux-ci, et surtout ceux dont le parasitisme est peu accentué, peuvent attaquer les tissus vivants.

Là, est peut-être la raison de l'apparition intermittente en parasites sur des plantes vertes de certains champignons qu'on est plus habitué à voir se développer en saprophytes.

J. Ravaz.

UN SOUVENIR DE CRIMÉE

En 1859, trois ans après la guerre de Crimée, le 62e de ligne qui avait fait cette campagne avec distinction, tenait garnison à Saint-Germain-en-Laye.

Ce régiment avait alors pour colonel le baron Aymard qui plus tard commanda le 16e corps et mourut gouverneur de Paris vers 1880.

Il avait succédé dans le commandement du 62e à M. de Perussis, lequel avait fait la campagne à la tête du régiment. Un jour, il reçut la visite d'un personnage de grand air, à la tournure militaire qui s'annonça lui-même en ces termes : « Monsieur le colonel, je suis le comte P... général major dans l'armée de S. M. l'empereur de Russie ; pendant la guerre de Crimée, j'étais colonel commandant le régiment de cosaques n° 60 qui porte mon nom. J'ai eu, pendant l'armistice qui a eu lieu après la prise de Sébastopol, la bonne fortune d'être reçu par MM. les officiers du 62e qui avaient alors à leur tête M. de Perussis, votre prédécesseur, et cela, d'une façon si cordiale que je garderai toute ma vie dans mon cœur le souvenir de tels ennemis. Il y a trois ans de cela, et depuis lors, quel que fût le désir que j'avais de revoir mes hôtes de Crimée, il m'a été impossible de venir en France. J'ai pu obtenir, cette année, un congé et ma première visite est pour vous, colonel.

« Je viens donc vous prier de me faire l'honneur de dîner avec moi, le jour que vous voudrez bien me désigner vous-même. Je vous prie en outre, de bien vouloir transmettre mes invitations à votre corps d'officiers avec lequel je désire vivement renouveler connaissance. »

Le lendemain, au rapport, le baron Aymard fit part à son lieutenant-colonel qui, lui, avait fait la campagne au 62e, de la visite qu'il avait reçue la veille. Le lieutenant-colonel se rappela parfaitement le colonel russe comte P... qui avait été, en effet, pendant l'armistice, cordialement reçu par les officiers du régiment.

Le colonel Aymard ne jugeant pas à propos d'accepter l'invitation pour son corps d'officiers entier, désigna, parmi ceux qui avaient fait la campagne le plus ancien de chaque grade et annonça au général comte P..., en lui rendant sa visite, qu'il était à sa disposition pour un jour dont ils convinrent et qu'il lui amènerait ceux de ses officiers dont il lui apportait les noms.

Au jour dit, les officiers du 62e, colonel en tête, se rendirent aux « *Frères Provençaux* » où les plus beaux salons de la maison avaient été retenus par le général.

Celui-ci assisté de deux officiers, probablement ses aides de camp, tous les trois en grand uniforme, reçut ses hôtes de la façon la plus gracieuse, exprimant au colonel français tout le plaisir qu'il éprouvait en ce moment et ne regrettant qu'une chose, c'est qu'il n'eût pas cru devoir amener son corps d'officiers au grand complet.

MARGUERIE.

LES CHIENS DES PRAIRIES

Lorsque enfant, nous lisions dans les romanesques récits de Mayne-Reid et de Fenimore Cooper, les pittoresques descriptions de la nature américaine, nous aspirions bien à visiter ces contrées qui nous paraissaient si éloignées, que nous n'espérions guère pouvoir un jour réaliser nos désirs de voyages et d'aventures. Et cependant, la réalité a surpassé de beaucoup nos rêves d'alors, nous permettant ainsi de parler *de visu* de bien des choses vues précédemment en *globe-trotter* en chambre. Nous parlerons aujourd'hui de petits animaux dont les habitudes offrent un certain intérêt à être connues. Le chien des prairies, appelé *Prairie-dog* ou *Barking-squirrel* en anglais, c'est-à-dire, écureuil jappeur, est un charmant petit animal rongeur, tenant le milieu entre la marmotte des Alpes et l'écureuil commun de nos bois. Son pelage est gris cendré ou tirant sur le roux sur le dos, plus clair sur le cou et la tête ; le ventre est presque blanc et cette couleur se prolonge en une bande plus ou moins large sous le cou et l'avant des pattes. Sa tête, aux oreilles très courtes, est animée par des yeux bruns, ovales, très vifs ; le dos va en s'élargissant vers la croupe destinée à servir de base à l'animal lorsqu'il se dresse pour se reposer, faire le guet ou grignoter à la façon des écureuils, en tenant dans ses pattes antérieures, les fruits et les racines qu'il peut trouver. Sa queue courte et assez large, est douée d'une grande mobilité, suivant l'impression de l'animal qui l'étale toujours derrière lui lorsqu'il se tient debout pour manger ou tenir conseil avec ses congénères rassemblés autour de l'entrée des terriers. Ses pattes sont élégantes quoique courtes, surtout les antérieures qui sont armées d'ongles solides dont il use très habilement pour creuser les terriers où il vit. Sa longueur totale ne dépasse que rarement trente-cinq centimètres.

Outre leur espèce d'aboiement, la seule ressemblance qu'ils ont avec le chien, et qui leur a valu un de leurs noms, les chiens des prairies possèdent encore une sorte de cri strident leur servant à s'avertir dès qu'ils aperçoivent le moindre danger. Très sociables entre eux, ils construisent d'immenses terriers formant avec leurs nombreuses rues, de véritables villes souterraines lilliputiennes où chaque famille a son réduit particulier. D'un caractère très défiant, leur vigilance est toujours en éveil, aussi est-il très difficile de les approcher, la présence de l'homme les faisant presque aussitôt fuir dans les ouvertures coniques et un peu proéminentes qui forment les entrées de leurs cités et qui occupent parfois des plaines immenses du *Far-West* américain. Ces véritables colonies, composées de milliers de terriers, sont souvent peuplées de

plusieurs millions de ces petits animaux. Leur existence n'est pas sans causer de grands dangers aux cavaliers traversant ces parages; souvent les jambes des chevaux rencontrant ce sol creux ou ces trous profonds, s'engouffrent, et il en résulte des chutes et des blessures parfois très graves; aussi les habitants de ces régions, ne se font-ils pas faute de se servir des chiens des prairies comme de véritables cibles vivantes, grâce auxquelles ils acquièrent une si grande habileté de tireurs.

D'une nature paresseuse et contemplative, ces animaux aiment à s'étaler à plat-ventre sur le sol, passant des heures à regarder dans le vide, les pattes de derrière écartées, et celle de devant croisées sous le cou. Cependant leur attitude favorite consiste surtout à s'asseoir, le corps parfaitement vertical et les pattes antérieures pendantes. Dans cette position, ils ont des airs si comiques, surtout lorsque, rassemblés en grand nombre, ils paraissent tenir de véritables conseils, inclinant leur tête tantôt à droite, tantôt à gauche d'un air si expressif, qu'on se trouve vivement amusé à les observer dans leurs expressions si variées et si drôles. Ils sont d'une extrême prudence; leurs assemblées sont toujours protégées par des sentinelles vigilantes placées de distance en distance, qui

Chiens des prairies, d'après une photographie.

toujours l'œil et l'oreille au guet, assurent la sécurité de la colonie. Survient-il un événement imprévu, la présence d'un ennemi, homme ou animal, le gardien l'observe un instant flairant le danger, puis s'élançant en l'air comme lancé par un ressort détendu brusquement, il jette un strident cri d'alarme, et en un clin d'œil la place est évacuée. Les sentinelles battent en retraite les dernières. Si aucun bruit anormal ne se fait entendre, celles-ci remontent doucement jusqu'au bord de l'ouverture de leur terrier, risquent leur tête hors du trou, scrutent l'horizon afin de s'assurer de la disparition du danger; si elles sont satisfaites de leur examen, elles rentrent prévenir la population du village qui ne tarde pas à ressortir par toutes les issues pour reprendre les places précédemment abandonnées.

J'ignore si la chair de ces animaux est comestible; si oui, l'on pourrait créer, en certaines parties de l'Amérique du Nord, une véritable industrie pour leur préparation en conserve ainsi que celle de leurs peaux qui trouveraient aisément à s'employer dans l'industrie; leur nombre très considérable pourrait de cette manière, fournir un nouveau produit alimentaire et une matière première industrielle.

J. Claine.

Pensée

« Fais toujours ce que tu as peur de faire. » Cette règle de la vie, je vous la recommande. Elle n'a rien de redoutable. Elle signifie que, lorsque la conscience a parlé, quel que soit le péril, on doit obéir. Il ne s'agit pas de braver inutilement des dangers et de courir sus, comme Don Quichotte, aux moulins à vent; il s'agit de réagir contre l'égoïsme et la prudence exagérée qui, presque toujours, conseillent tout bas le *laisser faire* de l'abdication.

Jules Claretie.

LE PANIER DE RAISINS

(CHRONIQUE LIÉGEOISE)

Bien que la gourmandise soit un gros défaut, on est indulgent pour les petites ou grandes personnes qui s'y abandonnent, et qui ne la paient le plus souvent que par une indisposition de courte durée. Cependant elle peut avoir parfois de plus graves conséquences, ainsi que le prouve le récit qui va suivre.

*
* *

Au treizième siècle, les habitants de la ville de Liège qui eurent, de tout temps, l'humeur indépendante, supportaient mal les exigences et les exactions des nobles et du clergé. Celui-ci et ceux-là daubaient à qui mieux mieux le pauvre peuple. Plusieurs révoltes successives s'étaient produites, mais les bourgeois et le peuple avaient été chaque fois écrasés par les forces réunies de leurs oppresseurs.

Les meneurs de l'insurrection étaient punis et suppliciés, « l'un des principaux, disent les chroniques du temps fut pendu desseur les vignes des Frères-Mineurs, en telle butte qu'on le voyait plainement du marché. » Ce spectacle destiné à effrayer les Liégeois, ne faisait qu'exaspérer davantage leur juste ressentiment. Il était manifeste que le peuple était vaincu, mais non dompté et qu'il saisirait avec joie les occasions qui s'offriraient à lui de venger les martyrs qui avaient péri pour sa cause.

Excités par les mets et les boissons, les reîtres descendaient en ville.

Aussi, l'évêque de la ville, qui était le plus puissant de tous les privilégiés, et d'accord en cela avec eux, pensa qu'il y avait lieu de construire sur la colline de Sainte-Walburge, une solide citadelle qui fût à la fois une menace pour les manants, et un abri contre eux en cas de pressant besoin. Il fit donc établir un fort « qu'il ceignit de hauts fossés, attenant et joignant la cité, faict à choz et à sable, par mains de bons architectes, tellement qu'on eut de la peine après d'en écrouler les étages et défaire les jointures. »

Le fort se composait de trois enceintes de pierres de taille : comme le terrain était en pente, les enceintes, dentelées de créneaux, s'étageaient l'une au-dessus de l'autre. Une tour était flanquée à chacun des quatre angles du fort ; entre les tours, sur la courtine, s'accrochaient des échauguettes, petites guérites de pierre couvertes d'un toit pointu et terminées en cul-de-lampe, où se plaçaient les sentinelles chargées de surveiller la ville.

Deux tours massives protégeaient la porte d'entrée, à laquelle le pont-levis donnait accès : les ponts-levis d'invention récente commençaient à remplacer les ponts volants. La porte s'ouvrait sur une voûte tournante, au bout de laquelle était suspendue une herse, énorme grille de fer, qui pour le cas où un assaillant hardi aurait abaissé le pont-levis, devait, en tombant devant lui, l'arrêter de nouveau au passage. Au centre de la cour intérieure, se dressait le donjon, la plus grosse tour du fort, la dernière enceinte, le dernier refuge.

Ce n'était point le tout d'avoir une citadelle. Il fallait mettre des soldats derrière ces murailles épaisses et hautes ; il fallait garnir la vaste salle du rez-de-chaussée du donjon, la salle des gardes. L'évêque fit venir du Brunswick une centaine de reîtres, à l'armure de fer plein vernie de noir, ayant au côté la longue épée ; les reîtres installèrent leurs petits chevaux dans les écuries du fort, et se logèrent eux-mêmes dans les grandes salles du château intérieur.

L'assistance des reîtres, a dit quelqu'un, était souvent « plus à charge à ceux qui les employaient que funeste à leurs ennemis ». Il en coûta bon à l'évêque de les avoir mandés. Les gros Allemands se nourrissaient bien. Ils aimaient la bonne chère : pâtés de veau, boudins et saucisses, civets de lièvre, paons en gibelet,

chapons à la galimafrée, oiseaux de rivière à la dodine, oies à la sauce-madame, perdreaux à la trimolette, cerfs, sangliers et chevreuils à la cameline, poissons au blanc-mangier, tartes couvertes et découvertes, ratons, darioles, gaufres, popelains et crèmes frites, fromages à la jonchée, talemouses, pommes et poires cuites ou crues : tout y passait.

Ou plutôt pour faire passer tout cela, il fallait de fréquentes rasades, de nombreuses « trinquasses ». Les vins bourguignons venaient à la rescousse ainsi que les flacons remplis d'hypocras et de muscadet. « De la panse vient la danse », dit un vieux proverbe. Excités par les mets et les boissons, les reitres descendaient en ville, et ils en prenaient à leur aise avec les Liégeois et les Liégeoises. Bref, la cité de Liège était pour ces rustauds un bon pays de cocagne, où point n'était besoin de se gêner en quoi que ce fût.

Les Liégeois rongeaient leur frein. Mais comment s'en débarrasser ? Ils ne pouvaient songer à attaquer dans leur fort une troupe d'hommes aussi solidement armés. C'était entamer une lutte inutile et s'exposer à une mort certaine, sans profit pour la cause commune. Mieux valait attendre une occasion propice pour une ruse quelconque, pour un stratagème habile, quand même l'attente devrait être longue et pénible. Ils se résignèrent donc, et supportant, ou, tout au moins, ayant l'air de supporter tout ce que la garnison leur faisait endurer, ils endormirent sa vigilance, jusqu'au jour où l'occasion, qu'ils désiraient si impatiemment au fond de leur cœur, se présenta.

*
* *

Il arriva en effet dans le même temps que le maître de la cité, qui avait nom Jean des Marets, donna sa fille, la belle Aigletine, en mariage au sieur Goffin de Hemricourt. Au rebours de l'évêque et de tous les nobles et hobereaux du voisinage, Jean des Marets avait conquis, par sa justice et sa bonté, l'affection des Liégeois. Ceux-ci se mirent en frais pour fêter dignement l'union d'Aigletine. Ils réunirent leurs ressources pour apporter à la jolie fiancée un trousseau magnifique, en belle toile des Flandres, que garnissaient et rehaussaient de hautes bandes de dentelle de Malines. Jean des Marets, en retour, offrit aux Liégeois, le jour du mariage, de grandes fêtes.

Après que le prêtre, en sortant de l'église, a reconduit les deux époux au domicile conjugal, et qu'il a consacré la soupe au vin qu'ils doivent manger ensemble et le lit de la maison, le signal des réjouissances est donné. Bourgeois et bourgeoises ont revêtu leurs plus brillants costumes, hommes et femmes du peuple leurs habits les plus propres. Les maisons disparaissent sous les tentures de brocart et de soie, le pavé des rues sous les fleurs. D'immenses feux de joie brûlent dans les carrefours, des fontaines de vin et d'hypocras coulent sans discontinuer au milieu des places. Tout à l'entour, des trouvères récitent des poèmes interminables, des jongleurs font leurs tours. Des jeux s'organisent dans tous les coins : tir à l'arbalète dans les fossés, tir à l'arc sur les places, parties de paume, jeux de pouzcel. Enfin les jeunes gens de la cité se réunissent pour une brillante cavalcade. Habillés de jaune et rouge, ayant sur la tête le bonnet à sonnettes et dans la main droite une marotte, ils parcourent les rues en chantant.

Et c'est pendant que la cavalcade se déroule gaie et joyeuse à travers la cité que quelques jeunes gens conçoivent un projet audacieux, où ils jouent leur vie. Mais qui ne ferait le sacrifice de sa vie pour la liberté et l'indépendance ?

ADOLPHE ADERER.

(A suivre.)

LES FALSIFICATIONS ALIMENTAIRES

La coupable et, parfois, dangereuse habitude de falsifier la plupart des matières alimentaires, est un art véritable, arrivé aujourd'hui à un rare degré de perfection, et qui fait chaque jour de nouveaux adeptes. Nous sommes tous plus ou moins victimes de cette mystérieuse industrie, qui a élevé la contrefaçon à la hauteur d'un principe et grâce à laquelle les plus simples produits de la nature sont imités à l'égal des pierres précieuses. L'ignorance des manipulations réelles qui s'exercent dans l'ombre, à nos dépens, a donné naissance à des légendes où il est bien difficile de discerner la vérité de l'exagération. On mange et on boit en philosophes, avec la conviction d'être trompés sur la qualité de la marchandise ; mais dans quelles proportions ? C'est ce que viennent de nous démontrer MM. Ch. Girard et A. Dupré, chef et sous-chef du Laboratoire municipal de Paris, dans un intéressant ouvrage de sept cent trente pages (1), où ils exposent les falsifications de toute nature constatées dans l'analyse quotidienne des denrées qui leur sont soumises. Ils ont été aidés, dans cette tâche, par les chimistes placés sous leurs ordres.

La falsification s'attaque à tout ; elle ne respecte pas même l'aliment nourricier par excellence, le lait, unique ressource de tant d'enfants et de malades, sur lequel s'exercent le mouillage et l'écrémage. Non seulement on enlève au lait sa matière grasse, mais on le baptise généreusement. A ces deux falsifications, pour ainsi dire classiques, s'en ajoute une autre qui con-

(1) *Analyse des matières alimentaires et recherche de leurs falsifications*, par Ch. Girard et A. Dupré. — Paris, 1894.

siste, après avoir écrémé le lait, à remplacer le beurre par une émulsion d'huile de graisse. Les deux dérivés du lait, le beurre et le fromage, n'échappent pas à la loi commune. Pour le beurre, la fraude commence lorsqu'on laisse dans ce précieux aliment une trop grande proportion des éléments du lait, ou que l'on tente d'incorporer dans le beurre soit des corps n'ayant aucune analogie avec les corps gras, soit des graisses. L'eau, la caséine, les fécules et le sel règnent ici en maîtres incontestés.

Le pain, qui, dans l'alimentation, joue un rôle si considérable, a, paraît-il, peu de falsifications à son actif; ceci est bien fait pour nous consoler un peu; malheureusement, les procédés employés pour sa fabrication laissent trop souvent à désirer et lui enlèvent une grande partie de sa valeur nutritive. La fraude la plus ordinaire consiste dans l'incorporation à la pâte d'un plus ou moins grand excès d'eau; ce mouillage, qui a pour résultat de rendre le pain lourd et indigeste, est masqué par le mélange de farine de riz ou de pommes de terre bouillies. Le pain peut être, en outre, falsifié par l'emploi de farines de blé mêlées à d'autres farines d'un prix inférieur et à des fécules de pomme de terre, voire même par l'addition de différentes matières minérales destinées à augmenter son poids et à blanchir la farine de basse qualité. Quand nous aurons signalé, dans le pain, la présence du sulfate de cuivre, du sulfate de zinc, du borax, du plâtre, de la craie, de la terre de pipe et du plomb, nous en aurons fini avec cet article qui, par sa nature, devrait, plus que tout autre, échapper à la falsification. Et nous avons dit que cet aliment est un des mieux partagés! Heureusement.

Le vin, j'entends le bon vin, chanté par les poètes, et qui réjouit le cœur de l'homme, est particulièrement maltraité. N'insistons pas; nous nous perdrions au milieu de tous ces produits qui tentent de lui succéder, mais qui ne le remplaceront jamais.

Le « lait des vieillards », pas plus que le lait des enfants, n'échappe au mouillage, qui constitue la falsification la plus habituelle et la plus importante que l'on fasse subir au délicieux produit de la vigne, bientôt remplacé par des produits exclusivement scientifiques, où, seul, le raisin ne figurera point. Mais conservons nos dernières illusions, et passons à une autre boisson.

Le classique bock à l'aide duquel nous essayons de nous désaltérer pendant l'été, peut contenir de nombreux succédanés du malt, tels que : amidon, fécule de pomme de terre, glucose, mélasse, sirop, bois de réglisse, froment, avoine, riz, maïs, etc., ou des succédanés du houblon : absinthe, romarin sauvage, écorce de saule, aloès, gomme-gutte, atropine, etc., etc.. La glycérine est ajoutée à la bière pour lui donner plus de douceur et la conserver, ce qui permet de faire passer certaines bières défectueuses; mais la glycérine du commerce est rarement exempte de matières étrangères et n'est pas d'une innocuité parfaite. La saccharine offre les mêmes avantages et présente les mêmes inconvénients. Allons, garçon ! un second bock, et parlons d'autre chose.

Vive le cidre de Normandie ! dit la chanson; mais encore faudrait-il que ce fût du cidre. Or, MM. Girard et Dupré, plus sceptiques que saint Thomas, nous rappellent que le cidre pur jus est très rare, même dans les centres de production. Après le vin et la bière, voici le cidre qui s'en mêle : à qui se fier? grands dieux! Le mouillage, l'inévitable mouillage que l'on rencontre partout, se retrouve également là; si encore c'était de l'eau pure... Mais « la qualité de l'eau employée dans cette opération laisse quelquefois beaucoup à désirer. Il est, en effet, d'usage, dans certaines localités, de choisir de préférence à toute autre l'eau de mare où grouillent toutes les espèces animales de la basse-cour, et qui reçoit une partie du jus du fumier. Cette eau, dit le docteur Denis-Dumont, espèce de purin, est fortement foncée en couleur; elle est légèrement onctueuse, deux conditions singulièrement appréciées, et l'on s'empresse d'y puiser. » La richesse alcoolique du cidre est parfois augmentée par l'addition de sucres impurs, de miel, de glucose, et même de betteraves cuites ou de pommes tapées et séchées. Pour ne pas trop vous décourager, je passe sous silence la nomenclature des matières colorantes étrangères au cidre.

Le café, d'un usage si répandu, peut être avarié ou de qualité inférieure; la chimie a prévu ces cas fréquents et offert ses bons offices : on teint les divers cafés soit par une torréfaction légère, soit au moyen de substances minérales plus ou moins toxiques ou de couleurs organiques, et le consommateur n'y voit que du feu. Mais il y a mieux : on fabrique de toutes pièces des grains de café artificiels, à l'aide de moules appropriés, dans lesquels on introduit des terres argileuses... On fabrique également du café avec une pâte composée de marc de café ou de café en poudre et d'une grande quantité d'une farine grillée. Cette pâte ayant été préparée et moulée, les grains sont alors enduits d'une solution qui leur donne l'apparence des véritables grains de café. C'est l'enfance de l'art. J'en passe. Le thé, inséparable compagnon du café, n'est pas mieux, ou plutôt est aussi bien traité. On le colore artificiellement avec de la plombagine, de l'indigo ou, si vous préférez le thé vert, du bleu de Prusse, du cachou, du gypse, etc., le tout sans préjudice des oxydes de fer, des matières siliceuses et autres poudres minérales destinées à augmenter le poids du produit. N'oublions pas les feuilles étrangères, telles que celles du fraisier,

du prunellier, du frêne, du sureau, du rosier, du marronnier, voire du camélia. Servez chaud! Dans la fabrication du chocolat, les cacaos falsifiés font bon ménage avec le baume de Tolu ou du Pérou, le storax et le benjoin, qui remplissent ici le rôle d'aromates.

On pourrait croire que la viande échappe à la contagion; il n'en est rien. Si l'on ne peut la fabriquer, du moins on la travaille, et, d'autre part, les conditions de transport, de cuisson et de conservation suffisent à lui faire perdre ses qualités essentielles. L'altération des conserves provient soit de la mauvaise qualité de la substance alimentaire, soit de la stérilisation imparfaite, qui engendre des microbes variés. En matière de charcuterie, le saucisson de Lyon à la viande de cheval est recommandé aux gourmets.

Le vinaigre, les alcools et spiritueux sont entrés dans le mouvement, et figurent dans un rang honorable sur cette liste déjà longue et cependant fort abrégée, pour ne pas pousser le tableau trop au noir. Un ingrédient indispensable, le poivre, peut lutter avec avantage contre le café : ils ont tous deux des points de falsification semblables. Les grains de poivre seront artificiels où ils ne seront pas. Le poivre en poudre est tout un poème; notons, au hasard des substances dont on le gratifie, le sable, la fécule de pomme de terre, les diverses farines, les balayures de magasin (*sic*), les poudres de noyau d'olive, de coques de noix, de noisettes, d'amandes, de divers bois, les tourteaux épuisés, débris de pain et de biscuits pulvérisés. Pour lui donner du goût, on y ajoute des substances âcres. Également falsifiés sont la moutarde, (c'est peut-être pour cela qu'elle nous monte au nez), et l'huile, le sucre et le miel; mais que ne falsifie-t-on pas? C'est le progrès. Quant aux sucreries, il faut se méfier de la nature du colorant. L'analyse d'une boule de gomme fait découvrir qu'elle se compose de gélatine, d'une matière colorante et d'une essence quelconque.

Aimez-vous les confitures? Songez que le fruit même est parfois remplacé par une purée de navets ou de potirons. Décidément, il n'y a que la foi qui sauve.

VICTORIEN MAUBRY.

NOUVEAU SYSTÈME D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour conserver à une pelouse sa fraîcheur par les jours brûlants de l'été, le gazon doit être fréquemment arrosé, et si la pelouse est fort étendue, cet arrosage devient difficile et compliqué. L'appareil le plus communément employé jusqu'ici consiste en un tuyau vertical ayant à sa partie supérieure une pomme rotative, par laquelle l'eau est lancée en une pluie douce sur un espace considérable. Après quoi, l'appareil est transporté plus loin afin d'arroser une autre partie de la pelouse, et ainsi de suite. Cette opération exige le temps et les soins d'un ou de plusieurs hommes, suivant l'étendue de la pelouse.

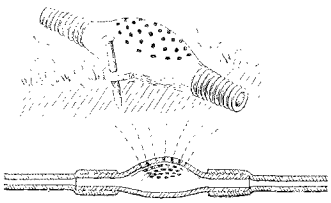

Tuyau de raccord avec son pieu d'attache au sol.

Un nouveau procédé vient d'être inventé, par lequel l'irrigation spontanée de toute la pelouse, en tout temps, est effectuée sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'ouvrir simplement un robinet, ce que n'importe quelle personne de la maison peut faire.

Dans ce procédé on se sert du tuyau communément employé pour l'arrosage des pelouses, avec cette différence que ce tuyau est divisé en plusieurs sections, dont les bouts sont raccordés par une série d'autres tuyaux très courts, bombés et percés à la partie supérieure de trous qui projettent de l'eau en une fine pluie.

Ces tuyaux de raccord peuvent être en cuivre pour en assurer la plus longue durée, mais ils peuvent aussi bien être d'étain, ce qui est meilleur marché et fait d'ailleurs un très bon service.

Un côté de ces tuyaux de raccord est pourvu d'un petit appendice, au travers duquel passe un pieu qu'on enfonce dans le sol pour les assujettir dans la position convenable.

Nouveau système d'arrosage des pelouses.

Tous les tuyaux ainsi raccordés étant tendus circulairement et assujettis sur la pelouse on ouvre le robinet qui les alimente d'eau et l'eau qui jaillit en pluie fine par les raccords arrose ainsi, en même temps et complétement, la pelouse. On peut laisser ainsi l'appareil tendu pendant toute la saison sur la pelouse et il suffit, toutes les fois que l'on veut arroser, d'ouvrir le robinet qui fournit l'eau.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

LE BAS-RELIEF DU NOUVEAU MUSÉUM

C'est au nouveau Muséum d'histoire naturelle, édifié par l'architecte Dutert, qu'est destiné le vaste bas-relief exposé au Salon des Champs-Élysées, cette année, par le statuaire Louis-Ernest Barrias.

On est en Afrique, sur la rive escarpée d'un grand fleuve, Sénégal, Niger ou Gambie. Des figuiers de Barbarie la hérissent; des palmiers nains l'abritent d'un soupçon d'ombre, une famille d'indigènes s'y livre aux douceurs de la sieste; au point le plus escarpé de la berge, au plan le plus reculé du bas-relief, une jeune mère indolemment s'est assise, et, avec les nourrissons qu'elle a posés sur ses genoux, elle joue, toute heureuse de les voir aussi gaillards, aussi pleins de vie, aussi désordonnés dans la vivacité de leurs mouvements.

Plus bas, sur un léger promontoire formé par la berge, l'homme regarde, distrait, l'horizon.

Une jeune fille, à ses côtés, s'est assise, le dos tourné à la rivière, et sépare minutieusement en longues tresses les broussailles enchevêtrées de sa chevelure. Mais un scorpion, entre deux pierres, darde ses pinces; la jeune fille inconsciemment, se recule, perd l'équilibre et tombe en arrière.

Sans un hasard qui l'a fait choir juste au-dessus d'une étroite langue de terre, elle eût été, du coup, précipitée dans le fleuve.

Mais le hasard n'est propice qu'à demi. A l'instant même où la chute s'est produite, un crocodile s'est élancé, gueule béante, pour happer la malheureuse sauvagesse. Il n'en ferait assurément qu'une bouchée si le guerrier, rappelé à lui-même par le cri d'angoisse que la jeune fille a poussé, n'avait brandi sa longue lance, et n'en avait enfoncé le fer tout entier dans la gorge du crocodile.

C'est le moment que l'artiste a choisi pour dramatiser davantage la scène. Tandis que l'homme, avec l'assurance que donne l'habitude du péril, avec l'insouciance que donne la certitude de l'avoir écarté, redresse sa tête sauvage et promène sur le crocodile immobilisé un regard ironique et tranquille, la femme s'est rejetée en arrière pressant convulsivement, sur sa robuste poitrine, les nourrissons toujours souriants et vivaces.

LE BAS-RELIEF DU NOUVEAU MUSÉUM, par Barrias.
Gravé par Deloche.

L'œuvre est d'une piquante nouveauté. On lui reprochera peut-être une facture trop uniformément supérieure, des derniers plans aussi arrêtés, aussi faits, aussi travaillés que les premiers, l'abondance par trop touffue des détails; mais telle quelle, elle est d'un maître ouvrier, et quand le plâtre aura été remplacé par le bronze, quand le métal habilement patiné détachera sur les murs blancs du musée son relief coloré d'un vert sombre, l'effet sera saisissant autant que juste.

Il sera sans doute permis de préférer à ce morceau

anecdotique les grandes pages du maître, ces *Premières funérailles*, qui représentent Adam et Ève emportant le corps d'Abel, et qui obtinrent, en 1878, au Salon, un si grand et si légitime succès, même ce *Serment de Spartacus*, qui établit, dès 1872, la réputation du statuaire, et dont l'ensemble est d'un si puissant caractère. A ces nègres crépus nul doute également qu'on ne préfère le *Mozart enfant* que l'artiste fit paraître en plâtre, au Salon de 1883, et qui fut exposé, sous la forme définitive du bronze, en 1887. Mais les qualités maîtresses du sculpteur, la conscience, la noblesse, la recherche instinctive du beau, la correction savante et la souple dextérité de la facture s'y accusent dans toutes ses œuvres, et classent le bas-relief, malgré tout, au rang des bons morceaux qui ont été vus, cette année, au Palais de l'Industrie, dans le blanc jardin des Sculptures.

THIÉBAULT-SISSON.

COMMENT ON FAIT UNE PRISE DE TABAC

L'âge de fer des priseurs. — La râpe. — Les premières machines à porphyriser le tabac. — Les moulins. — Comment se fabrique le tabac à priser. — La fermentation — La métamorphose d'une feuille. — Le « râpé humide » et le « râpé sec ». — Les mélanges. — L'armée des priseurs — La collection de tabatières du baron Portal. — Une tabatière municipale.

Les premiers priseurs faisaient usage, pour réduire leur tabac en poudre, d'une râpe sur laquelle ils promenaient une carotte de « petum », car alors, le tabac à priser se vendait en carottes qui avaient la forme de ces cônes tronqués que l'on voit encore accrochés en guise d'enseigne au-dessus de la porte de beaucoup de débits de tabac.

C'était l'âge de fer du tabac à priser !

Cette râpe faisait un bruit très désagréable, ce qui n'avait pas peu poussé le pape Urbain VIII à interdire qu'on prisât dans les églises, les curés se plaignant constamment, nous disent les chroniques du temps, du bruit que faisaient les priseurs en râpant leur tabac, et des distractions qu'ils occasionnaient aux fidèles.

A la râpe succéda le moulin, instrument fort imparfait et qu'on chercha, sans grand succès, à améliorer et à remplacer au dix-huitième siècle.

L'Académie des sciences eut plusieurs fois à se prononcer sur des machines à porphyriser le tabac.

M. d'Ons en Bray lui avait présenté, en 1745, un appareil à râper qui avait pour objet de remédier à la plupart des inconvénients des machines alors en usage. Un des principaux consistait en ce que les carottes étant toujours dans la même situation par rapport à la râpe, il se faisait des barbes ou bavures des deux côtés du bout, et ces barbes étant plutôt arrachées que râpées, il en résultait que le tabac n'était que très imparfaitement pulvérisé.

L'innovation de M. d'Ons en Bray consistait en ce qu'indépendamment du mouvement relatif de la râpe et du tabac qui se trouvait dans son instrument comme dans toutes les râpes ordinaires, il en imprimait un autre circulaire, à la carotte, il la faisait tourner sur elle-même et il prétendait qu'il devait en résulter une pulvérisation plus prompte et plus complète.

Lavoisier fut chargé par l'Académie de faire un rapport sur une machine présentée par M. Morel et destinée à porphyriser le tabac.

Ce M. Morel avait cherché à réunir dans une seule machine les avantages de la râpe et du moulin. Ce n'était pas là une idée nouvelle, et Lavoisier, dans son rapport, fait observer qu'il existait à la manufacture de Nancy une râpe construite d'après ce principe.

A Dunkerque, on pulvérisait le tabac par le mécanisme d'un moulin analogue au moulin à blé et mû par la force du vent.

C'étaient là des procédés quelque peu rudimentaires, mais il ne paraît pas que les perfectionnements qu'on essayait d'y apporter fussent très pratiques car, dans un second rapport à l'Académie, du 2 avril 1773, sur une râpe à tabac de M. Berthelot, Lavoisier dit, en parlant de l'invention nouvelle, qu'elle n'innovait rien et que ses mérites étaient les mêmes que ceux de la machine de M. d'Ons en Bray qui n'avait été adoptée ni par les manufactures de la Ferme générale ni par le public.

Le problème qu'il s'agissait de résoudre, l'administration actuelle l'a résolu et de façon telle, que le tabac à priser de nos manufactures passe avec raison pour le meilleur que l'on connaisse.

Cette suprématie du tabac à priser français est un des petits titres de gloire de la Régie.

Il est bien juste que, alors qu'elle est si peu ménagée par les fumeurs, elle ait au moins les priseurs pour elle. Ceux-ci, d'ailleurs, lui donnent un mal énorme.

On ne se doute pas des opérations compliquées et minutieuses qui sont nécessaires pour obtenir ce tabac à priser si recherché à l'étranger.

Il faut vingt-deux mois pour obtenir une prise de tabac ; et les manipulations, les soins de toute sorte que cette fabrication réclame en font la plus intéressante, mais la plus difficile des entreprises de la Régie.

Après que les feuilles de tabac ont été mouillées, afin que l'eau assouplisse les tissus, on les hache. Ce hachage, au lieu de se faire en lanières de un millimètre comme pour le tabac à fumer, se fait en rubans d'un centimètre de large. Le hachage nécessite beaucoup moins de temps que pour le tabac à fumer.

A la manufacture de Pantin, un hachoir suffit

à la besogne. Ces instruments sont munis de couteaux rangés sur la surface d'une roue cylindrique, mobile autour de son axe. Les ouvriers jettent les feuilles de tabac en paquets sur une toile sans fin qui les amène à la roue cylindrique. De pareilles machines taillent douze cents kilogrammes de tabac en l'espace d'une heure. Une fois hachés, les tabacs sont mélangés suivant une formule qui, pour le tabac à priser ordinaire, est la suivante :

Tabac de Virginie.	20
— Nord	72
— Lot-et-Garonne .	
— Ille-et-Vilaine. .	
Tabacs de saisie.	8
	100

Cette formule n'a que très légèrement varié depuis vingt ans.

Lorsque le mélange a été opéré, on porte les tabacs dans la salle des masses.

Ce sont des salles qui peuvent contenir de 240,000 à 300,000 kilogrammes de tabac.

Les masses sont des tas d'environ 45,000 kilogrammes, arrondis au sommet et assez semblables aux meules de paille ou de luzerne.

Cet amoncellement de matières végétales humides provoque une fermentation qui pourrait amener une combustion spontanée si elle n'était conduite avec infiniment de précaution.

La chaleur qui se dégage de ces masses atteint 75 et 80 degrés. Plusieurs thermomètres, très attentivement surveillés, et plongeant au cœur même des masses, indiquent le développement du calorique. On fait des tranchées à la pioche dès que l'élévation de la température peut faire craindre la combustion. Mais la fermentation est, d'ailleurs, conduite de façon à rendre ces tranchées assez rares.

Des volets en bois empêchent la lumière de pénétrer trop vivement dans les salles et contribuent à diminuer l'activité de la fermentation.

Le tabac reste en masses pendant quatre mois : ce temps est nécessaire pour que les résultats cherchés soient obtenus. Cette lente opération débarrasse le tabac d'une partie de la nicotine qu'il contient à l'état de nature et provoque une fermentation acétique qui, détruisant les acides, ne laisse subsister que des matières dont l'innocuité a été reconnue.

Lorsqu'on démolit les masses on voit s'élever au-dessus d'elles une vapeur légère de couleur bleuâtre. Quand les mottes que forment les lanières de tabac collées ensemble ont été désagrégées, on met le tabac en sac et on le transporte au premier étage. C'est là que va s'opérer le râpage.

Si, depuis trente ans, le principe de la fabrication du tabac à priser est toujours le même, les détails ont subi de nombreuses modifications.

Le moulin à l'anglaise usité à cette époque a été l'objet de beaucoup de perfectionnements.

La construction de nouvelles usines a contribué pour une large part à améliorer la fabrication.

L'aménagement des appareils, la disposition des machines jouent un rôle plus considérable qu'on n'imagine.

Au Gros-Caillou, dans les bâtiments archaïques de l'ancienne usine Robillard, l'aménagement était très défectueux.

A Pantin où on fabrique maintenant le tabac à priser, l'installation est des plus perfectionnées à tous les points de vue, sous le rapport de l'hygiène comme sous celui de l'économie et de la rapidité.

C'est ainsi que, pour éviter les accidents, tous les engins de transmission ont été établis au rez-de-chaussée dans une salle spacieuse, admirablement disposée ; — les moulins se trouvent au premier étage, au deuxième sont les vis, les blutoirs et les norias.

On est arrivé ainsi à une organisation qui présente d'incontestables avantages pour la fabrication.

Ce qu'on imagine assez malaisément, c'est le voyage que doit faire le grain de tabac à travers les trois étages du moulin à l'anglaise, avant de passer à l'état de « râpé sec ». C'est le nom technique que l'on donne au tabac qui a été porphyrisé par les tamis.

(A suivre.) EMMANUEL RATOIN.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 139, 198 et 243.

V

Bien avant de sortir de l'Esterel, on aperçoit un instant, des dernières rampes extérieures de l'écheveau, une longue ligne de maisons luisantes en avant de laquelle se projette dans les flots un mince promontoire portant un château ruiné : c'est Cannes, la reine de ce golfe de la Napoule qui, par sa figure aussi bien que par son nom, semble une sorte de baie de Naples en miniature.

Comme la molle échancrure parthénopéenne qui se recourbe de l'éperon du Pausilippe à la rive de la Marinella, il se compose, en effet, de deux segments inégaux, et, comme elle aussi, il est précédé d'un petit archipel, les îles de Lérins. Avec quelle netteté, des pentes extrêmes de la montagne, se détache devant vous, sur la nappe azurée, ce joli groupe insulaire, disposé comme celui d'Hyères en *Stœchades!* Tout à l'heure, au contraire, des quais de Cannes, ce double relief, déprimé, ne vous apparaîtra plus que comme une sorte de prolongement arqué

de la côte. Pour le revoir avec son dessin lumineux, il vous faudra gravir les hauteurs qui dominent la riante cité hivernale. Mais procédons par ordre, je vous prie.

Le train, en débouchant de l'Esterel, frôle à main droite deux tours démantelées dont les silhouettes sombres se découpent étrangement entre la muraille de roche et la mer. Au pied de ce petit castel féodal, qui a donné son nom à la baie, se montre un hameau de quelques maisons; puis vous voilà, tout à fait en aire plate, contournant longuement l'anse radieuse au fond

Vue générale de Grasse.

de laquelle s'étale, comme dans une serre chaude fermée par le haut paravent des montagnes, la fastueuse cité de valétudinaires et d'oisifs qui a succédé sur le tard à cette *Ætgina* dont parle Polybe, une simple bourgade ligure de la tribu des Oxibiens, laquelle ne rêva jamais de cet avenir. Encore un coup d'œil à gauche, avant de franchir le court tunnel creusé sous un des quartiers de la ville : voyez-vous ce petit embranchement de voie ferrée qui se détache vers le nord, dans la direction des hautes cimes cernant là-bas l'horizon? On croirait que la mys-

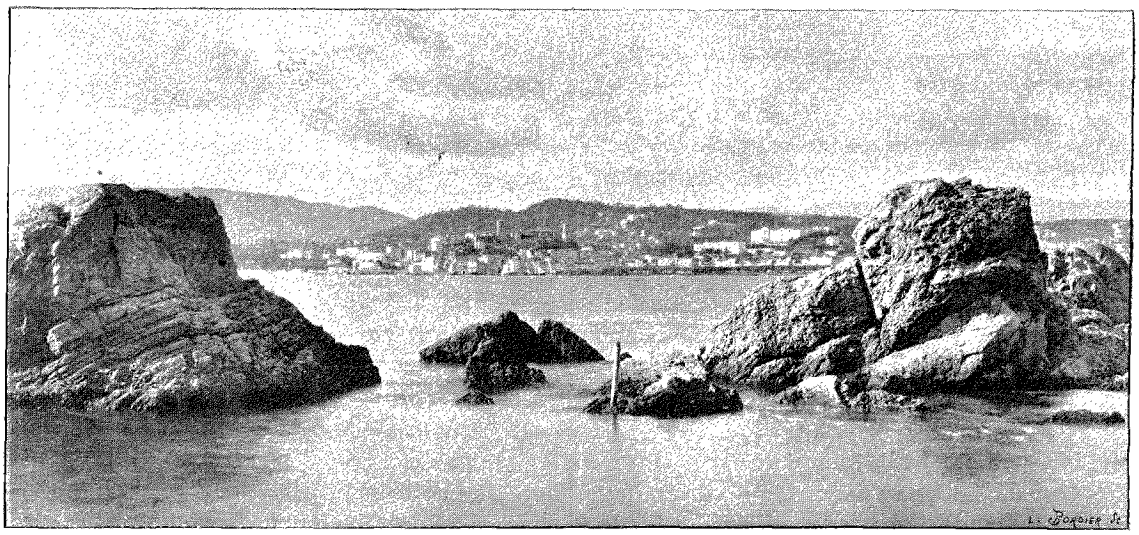

CANNES. — Vue générale prise de la Réserve.

térieuse paire de rails court délibérément à l'escalade de ces Alpes lointaines qui s'estompent vaguement sous le ciel bleu. Mais non, elle n'a point de si ambitieux élans. Elle s'arrête, essoufflée, aux premiers contreforts du massif, et scelle son heurtoir terminal dans le repli où se blottit Grasse, la ville des aromes et des fleurs dont notre gravure donne un aperçu. Nous ne ferons pas nous-mêmes un crochet jusqu'à ce nid de montagne odorant qui est chez nous, à certains égards, ce qu'était Capoue dans l'antique Campanie.

Je vous rappellerai seulement, au passage, que son terroir, comme l'était jadis celui de l'ex-rivale de Rome, est, par excellence, le pays des jardins et des bosquets aux senteurs enivrantes. Roses, jonquilles, résédas et violettes y embaument sans cesse l'avant-mont gracieux, en arrière duquel bien souvent, les dernières sommités transies apparaissent avec une fourrure de neige blanche. Et comme ces fameux *unguentarii* campaniens qui pourvoyaient de leurs produits délicats tous les marchés de la vieille Italie, les fabricants et distillateurs de ce coin fortuné de la Provence s'entendent à tirer de leur flore régionale tout un monde capiteux de parfums, de liqueurs, d'onguents et d'essences, aux combinaisons d'autant plus ingénieuses et variées que, grâce au voisinage des Alpes, ils peuvent mêler aux hampes du plateau mille plantes sauvages telles que thym, romarin et lavande, aux sucs plus primitifs et plus âcres.

CANNES. — Palmiers de l'hôtel Gray d'Albion

Il y a une cinquantaine d'années, Cannes, où nous voici à présent, n'était encore qu'une humble bourgade de pêcheurs besoigneux, à peine connue en deçà de l'Esterel. La fantaisie d'un Anglais riche, le grand chancelier lord Brougham, a fait d'elle, du jour au lendemain, une sorte de Sorrente provençale. C'est ainsi que, plus tard, Saint-Raphaël allait devoir les commencements de sa fortune à la passion horticole d'Alphonse Karr.

Lord Brougham, vous le savez peut-être, était parti de son île brumeuse pour s'en aller en Italie chercher les horizons lumineux, l'air pur, le firmament azuré. Chemin faisant, il s'arrête à Cannes, regarde le site marin et soncadre, hume la brise tonique de la baie, ausculte les profondeurs du ciel bleu, et, trouvant céans ce qu'il lui fallait, il plante en terre son bâton de voyage et s'abstient de pousser plus avant. Puis, une fois installé, fidèle à la maxime britannique qui prescrit l'occupation en famille de tous les bons coins de ce monde, il appela à lui ses compatriotes, qui affluèrent, comme les fils d'Albion affluent partout où la vie semble douce.

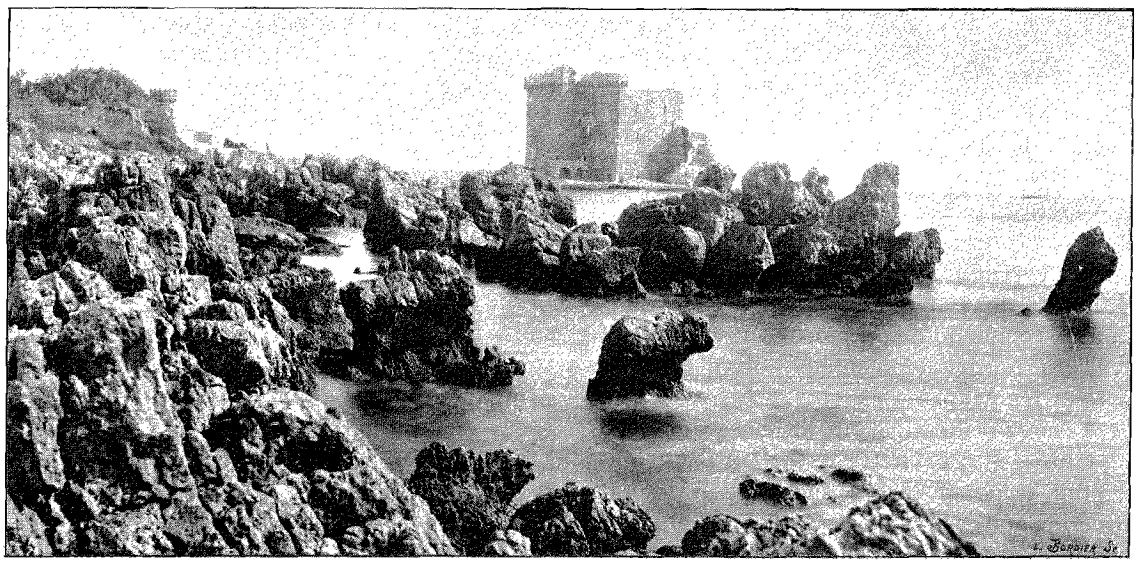

CANNES. — Ile Saint-Honorat. — Le Château.

En moins de temps qu'il n'en faut pour faire d'un nourrisson vagissant une solide recrue de régiment, la localité se vit transformée, recréée, lustrée, attifée, mise enfin au point de la fashion.

Aujourd'hui encore, ce sont, bien entendu, les Anglais qui y composent le plus gros de la colonie étrangère. C'est à eux qu'appartiennent les plus riches villas; c'est dans leurs parcs et autour de leurs caravansérails préférés que s'élèvent les plus beaux groupes de palmiers. Voyez, par exemple, ces frondaisons de l'hôtel Gray d'Albion, dont vous avez ci-contre une image.

Je ne raffole pas, pour mon compte, des palmiers. Sur la Côte d'azur, cette flore tropicale offre trop souvent, en dépit de tous les soins, quelque chose d'incomplet, d'artificiel, de malingre, qui affecte péniblement l'œil, et incite, par contraste, à rêver des merveilleuses futaies de même essence, treillissées de lianes et de plantes grimpantes, des rivages lointains de l'Amazone et de son affluent le Madeira. Les arbres vraiment indigètes, tout pleins de sève et de verdeur, ce sont ici le pin maritime, l'olivier, le pin parasol. Le palmier, lui, n'est, comme la villa, souvent étrange à force de recherches, qu'un coup de pinceau théâtral dans le décor. La nature régionale, près de la mer, du moins, disparaît un peu trop, à mon sens, sous cette superfétation d'ornements et sous cet appareil exotique.

Quant à la baie de Cannes, que hérissent un certain nombre d'écueils et de fonds de roche, elle ne sera jamais qu'une anse de relâche du yachting. Quand les vents soufflent du sud-sud-est, la mer est si grosse, dans la rade, que les bateaux auxquels l'accès du port est fermé, sont contraints d'aller s'abriter, par delà le cap Croisette, dans le golfe Jouan. Pour nous, touristes, l'intérêt de cette baie et surtout dans ces deux îles boisées qui la bordent du côté du levant.

La plus grande, Sainte-Marguerite, d'un pourtour de sept kilomètres environ, et flanquée à l'est d'une menue intumescence rocheuse qui semble faire corps avec elle, s'appelait, du temps des Romains, l'île *Lero*. Quel est ce personnage légendaire, auquel elle était jadis consacrée, et dont il n'y a point de trace dans l'histoire? Sans doute une sorte d'Hercule pacifique, un héros colonisateur, divinisé après coup par les peuples riverains.

A l'époque de Strabon le géographe, né cinquante ans avant notre ère, Sainte-Marguerite était, paraît-il, fort peuplée, et l'on y voyait un temple où les pirates ligures venaient sacrifier au dieu de l'endroit. Cependant toute construction romaine a disparu à peu près de son sol, renflé de quelques coteaux touffus, et sans le fort rendu célèbre par la captivité du *Masque de fer*, et plus tard, par celle de Bazaine, elle ne marquerait en rien dans l'histoire.

Sa voisine, au contraire, Saint-Honorat, appelée autrefois *Lerina* (la petite *Lero*), garde au front l'auréole sacro-sainte de ses souvenirs de gloire conventuelle. Le fameux cloître que le saint dont elle porte le nom y fonda au début du cinquième siècle, fut une sorte de Mont-Cassin provençal. S'il ne devint pas, à l'exemple du grand monastère campanien, bâti par saint Benoît à peu près à la même époque, le chef-lieu de toute une principauté féodale et ecclésiastique, où les puissants de ce monde venaient volontiers déposer le sceptre et l'épée, il fut du moins, ainsi que lui, un foyer intellectuel et religieux qui rayonna au loin sur le monde.

Mille années durant, ses cellules restèrent une pépinière de docteurs, d'érudits et de saints. Les tribulations, il est vrai, ne lui manquèrent pas plus qu'à son frère italien, haut perché au-dessus de la rivière Rapida et du tracé de l'ex-*via Latina*. Maintes fois le recueillement des moines y fut terriblement troublé par des descentes de pirates sarrasins et par des scènes d'égorgement telle que celle qui, en 725, coûta la vie à saint Porcaire et à cinq cents de ses compagnons. Mais toujours la communauté se relevait de ses ruines et se remettait à son pieux train de vie.

Rien ne dure cependant ici-bas, et, en 1788, le cloître était depuis longtemps en pleine décadence quand on le supprima. L'île fut vendue aux enchères à l'époque de la Révolution, et passa d'une main à l'autre. Puis l'évêque de Fréjus racheta l'église, la restaura, et, dans ce qui reste de l'édifice, vingt-cinq moines bénédictins tiennent maintenant un pensionnat d'orphelins.

Outre ce cloître, Saint-Honorat renferme les débris d'un grand château du douzième siècle, que le lecteur peut voir sur notre gravure. A l'intérieur de ce donjon carré, tout, lors de ma dernière visite, était effondré et en ruines; les salles comme les corridors offraient une image de dévastation qui serrait presque le cœur. Je ne suppose pas que la fée Argent, sollicitée de tant d'autres côtés, remette jamais debout ces décombres; mais, avec ses hauts murs jaunis, ce castel minable continue de commander très fièrement l'îlot, de trois kilomètres à peine de circuit, que les matelots du vieux temps avaient surnommé « l'aigrette de la mer », à cause, dit-on, des épais massifs d'arbres qui la recouvraient entièrement.

(A suivre.) JULES GOURDAULT.

LES ESSAIS DU « KABYLE »

VOYAGE A TRAVERS L'IROISE

Suite et fin. — Voyez page 263.

La course du *Kabyle* s'était accélérée et toute sa masse tremblait sous les efforts de ses puissantes machines; de ses cheminées s'échappaient des torrents de fumée aussitôt tordus et

mis en pièces par le vent. Alors commença un parcours qui se renouvela cinq fois dans cette journée ; le *Kabyle*, marchant parallèlement à la côte pour dépasser la pointe Saint-Mathieu, gagner la haute mer, virer de bord et revenir jusqu'à l'entrée du Goulet; à chaque fois il passait à deux reprises devant les repères distants de cinq à six milles et ces passages successifs permettaient d'estimer sa vitesse.

Le vent d'ouest redoublait de force, aussi les différentes parties de ce parcours étaient-elles caractérisées par des états différents de secouement du navire. Quand il gagnait vers la pleine eau, vent debout, il tanguait fortement; pour moins être secoué quand ensuite son avant se tournait vers Brest lors du retour. Au large, les ondulations plus longues étaient moins dures à supporter, mais au moment des virements de bord, le flanc du long bâtiment, effilé pour la course, offrait une prise considérable aux lames et le roulis devenait terrible.

Curieux de voir ce spectacle toujours nouveau d'une étrave fendant l'onde, je me dirigeai vers l'avant. Là, tant les formes du remarquable croiseur avaient été bien comprises, aucune vague ne se produisait du fait de sa poussée: l'eau divisée en deux parties plus nettement que par le soc d'une charrue, coulait presque calme sur les deux joues à babord et à tribord; à peine un mince filet liquide montait-il le long de l'étrave pour retomber en s'épanouissant dans une gerbe miroitante à la poussière endiamantée que dispersait le vent.

Cependant l'heure du déjeuner sonna bientôt, et au carré des officiers où j'étais invité, chacun prit place autour de la table de roulis, si curieuse avec l'infinité des trous en quinconce dont elle est percée et dans lesquels s'engagent les petits poinçons en bois dont on entoure plats, assiettes et verres pour les empêcher de glisser ou de se renverser lors des coups plus violents.

La commission n'était pas des nôtres, elle déjeunait avec le commandant.

Ce repas se prolongea beaucoup, et malgré la gaieté des convives animés par la présence d'un étranger et la perspective de se retrouver à terre le soir même, je compris d'une façon saisissante combien devaient être mélancoliques ces longues heures passées en mer, lors d'une croisière, alors que rien ne vient rompre la monotonie des deux lignes bleues enserrant au loin de leurs arcs immuables l'étroite prison flottante qu'est le navire.

L'on parla de tout et en particulier de choses maritimes, comme il est naturel. Une discussion s'éleva qui fut longue entre les officiers torpilleurs et ceux qui n'accordent pas à ces pygmées la puissance excessive à eux prêtée par les premiers.

— Le commandant X*** soutient dit l'un des convives, qu'un cuirassé sous pression ne doit rien craindre des torpilleurs et n'a nul besoin de s'inquiéter de leur existence.

— Et pourquoi cela? demandai-je.

— Un cuirassé en route produit autour de lui un remous formidable et qui s'étend au loin, lors même qu'il marche à vitesse réduite. Le torpilleur, pour lancer son engin de destruction, est dans la nécessité d'approcher assez près du navire son objectif, et le commandant X*** prétend que le remous dans lequel il se trouvera plongé est tel que, non seulement il lui sera impossible de pointer sa torpille, mais encore que cette dernière, déviée de sa route par l'agitation des eaux dans le voisinage du colosse, passera toujours au large du cuirassé en marche.

On pense quelle tempête souleva cette affirmation; chacun émit les opinions les mieux arrêtées à ce sujet, et nul doute que si l'on en eût donné le moyen aux bouillants officiers, ils eussent, séance tenante, tenté l'expérience au risque de se faire sauter eux-mêmes.

Vers la fin du repas, le *Kabyle* atteignant la pleine mer, vira de bord et les coups de roulis se succédèrent si violents que, pour ne pas être projetés, nous dûmes nous cramponner fortement à nos sièges.

— Combien je plains la pauvre commission, fit un de mes voisins. Et, à la vérité, il fallait posséder un cœur bien accroché pour résister à une pareille succession de secousses venant à la suite de l'énervement produit par les trépidations dues aux hélices lancées à toute vitesse.

Nous remontâmes sur le pont. C'était toujours le même temps, pur et radieux, avec un vent terrible qui maintenant nous prenait par l'arrière. Nous passions à nouveau devant la pointe Saint-Mathieu, la laissant à babord.

Une demi-heure plus tard, mon ami Kerdrek vint me rejoindre et comme la position du navire, proche du Goulet à cette heure et fuyant devant la mer, rendait les secousses moins dures, il me proposa de l'accompagner dans la chambre des machines.

— A combien marchons-nous actuellement? lui demandais-je.

— A dix-huit nœuds trois dixièmes, nous atteindrons dix-neuf nœuds, je pense.

— Mais, m'écriai-je, nous sommes loin, ce me semble de ces fameuses vitesses de vingt et un et même vingt-cinq nœuds, dont il est tant parlé !

— Ces vitesses, me répondit Kerdrek, sont toutes fictives et obtenues pendant de courts espaces de temps dans des essais peu sérieux, véritables trompe-l'œil. Pour y parvenir on surcharge momentanément les chaudières et on lâche tout d'un coup la vapeur ainsi emmagasinée. Ici nous opérons plus honnêtement. La distance à parcourir lors de chaque expérience

est considérable et rend toute tricherie impossible. Ainsi tranquillise-toi, ces chiffres sont très beaux et nos croiseurs à grande vitesse ne le cèdent en rien à ceux des autres puissances maritimes.

Pendant que nous échangions ces quelques mots, nous étions parvenus dans la chambre des machines ; là une surprise m'attendait venant de la température extraordinairement élevée qui régnait dans ce temple de la force et du bruit. Autour de nous les bras d'acier aux mouvements horizontaux ou oscillants, les masses animées de mouvements de rotation, chassaient en tous sens un air embrasé véritablement étouffant. Je m'approchai d'un thermomètre, il marquait 56 degrés centigrades. Les mécaniciens étaient là, tranquilles et silencieux, surveillant les organes si puissants et si délicats à la fois ; ils ne paraissaient nullement incommodés.

— Viens, cria Kerdrek à mon oreille, et au milieu des hurlements des machines je l'entendis à peine.

Il m'entraîna sur la passerelle étroite qui longeait les chaudières. Dans ce couloir de fer, malgré le violent courant d'air qui régnait, je crus que j'allais tomber asphyxié. L'air y était embrasé, et si le corps, plongé dans ce bain de feu en supportait la présence assez facilement, protégé par les vêtements et une transpiration abondante, les poumons, en contact direct avec l'atmosphère brûlante, étaient desséchés, comme tordus, réduits à l'état de parchemin.

La bouche grande ouverte malgré que la saine raison me commandât de la tenir fermée, je haletais congestionné.

Kerdrek consulta le thermomètre, accroché à l'abri du rayonnement direct des chaudières, il marquait 70 degrés.

Un coup de roulis me fit perdre l'équilibre et ma main ayant saisi la rampe métallique de la passerelle je dus la lâcher immédiatement car malgré le gant léger dont nos doigts étaient couverts, ils avaient reçu l'impression d'une brûlure. A la hâte nous sortîmes de cet enfer et descendîmes à l'étage inférieur, celui des foyers.

En ce lieu, de puissants ventilateurs versaient à torrents l'air frais du dehors et la température, bien que très élevée, était supportable. Les chauffeurs, noirs d'une épaisse poussière de charbon transformée en enduit tenace par son mélange avec la sueur de leurs corps demi-nus, engouffraient la houille dans les brasiers, et chaque fois qu'ils ouvraient la porte de l'un d'eux, nous étions aveuglés d'une rougeur incandescente qui nous brûlait la face.

En me retrouvant à l'air libre sous la fraîche haleine de la brise, je poussai un soupir de soulagement.....

Les essais prirent fin à cinq heures et, embouquant à nouveau le Goulet, le *Kabyle* vint faire le tour de la rade pour dépenser l'excédent de sa vapeur. Cette évolution le fit passer le long des rives méridionales de la baie couvertes de verdure, et nous reconnûmes successivement l'île Longue, le fort et la pointe de Lanvéoc, l'île Ronde et le cap de l'Armorique couronné de batteries.

Un peu avant six heures, par une manœuvre des plus habiles de l'excellent marin qui commandait à bord, le puissant vaisseau accostait sans vitesse la bouée à laquelle le matin même il était amarré. Par mesure de précaution, l'état du vent l'indiquant, une ancre fut mouillée dont les énormes chaînes s'élancèrent à travers les écubiers avec un bruit assourdissant, après qu'un coup de hache eut tranché le câble qui les retenait captives.

Enfin, au moment où la commission allait quitter le bord, le pavillon tricolore fut amené pour la nuit, cérémonie touchante faite en présence d'un piquet de marins en armes et au milieu du silence religieux de tous les assistants découverts. LÉO DEX.

LA PARTIE D'ÉCHECS

Les réflexions que nous faisions à propos de M. Henri Pille, l'auteur du tableau *Puritains et Cavaliers* dont nous avons donné une reproduction, pourraient s'appliquer à M. Ferdinand Roybet. Comme Henri Pille, M. Ferdinand Roybet se plaît à évoquer le Moyen-Age et la Renaissance. Mais, tandis que le premier semble plutôt un artiste dont le goût et le style sont germaniques, le second apparaît comme un bon Flamand, large et souriant, qui se plaît aux gaies aventures et qui écoute volontiers, sur le seuil des hostelleries du vieux temps, les propos aimables qu'échangent les servantes et les soudards.

La carrière artistique de M. Roybet est tout à fait digne d'intérêt. Né le 20 avril 1840, à Uzès (Gard), il débuta assez jeune au Salon par des toiles qui, très vite, attirèrent l'attention du public et des critiques d'art. *Un fou sous Henri III*, qui fut exposé en 1866, lui valut même des éloges un peu excessifs : quelques-uns déclarèrent, en effet, que cette toile pouvait soutenir la comparaison avec les maîtres vénitiens, espagnols et hollandais. Quoi qu'il en soit, M. Roybet, s'il eut, pour lui, l'opinion publique, du moins il n'eut pas les personnages qui sont chargés de décerner les récompenses honorifiques. Et il se retira du Salon de 1866 avec une toute petite médaille.

Pendant de longues années, le peintre d'*Un fou sous Henri III*, vécut, comme on dit, sous sa tente. Il n'envoya plus aucune toile au Salon jusqu'en ces dernières années. Aussi, lorsqu'en 1893, parurent au Salon des Champs-Élysées,

ses deux toiles fameuses *Charles le Téméraire à Nesle* et *Propos galants*, put-on croire, dans le public, à la révélation inopinée d'un maître inconnu! Pourtant, il n'était point resté inactif durant ce long intervalle.

C'est par centaines qu'il peignit des mousquetaires, des servantes d'auberge, des matrones, des joueurs de cartes, d'échecs et de trictrac. Toujours mieux, d'ailleurs, s'affirmèrent ses qualités, qui semblent respirer

La partie d'échecs. — Peinture de M. Roybet. — Gravé par Beaudoin.

la bonne santé et la joie de vivre. On peut dire que ses confrères lui ont rendu justice en lui décernant, à la presque unanimité, la médaille d'honneur en 1893, pour les deux célèbres toiles que nous venons de citer.

La *Partie d'échecs*, que nous reproduisons, est, parmi les œuvres de ce maître plein de verve et de facilité, l'une des meilleures. La diversité des attitudes, la vérité des physionomies, l'ardeur de certains joueurs, le flegme

des autres sont rendus avec une maîtrise extraordinaire. Et, en dépit de cette variété des personnages, le tableau reste empreint d'une remarquable unité de composition. Quant à la peinture elle-même, elle a une solidité, un éclat que, seul, le pinceau de Roybet, était capable de lui donner.

M. M.

SILHOUETTES

LA FAMILLE PAPILLON

Ils étaient quatre, père, mère, enfants, tous Papillon de nom.

L'origine de la famille remontait à ce jour où, voisins sur le même champ de foire, Papillon avait trouvé sa femme, une jeune fille, presque une enfant, froissée, meurtrie de toutes parts, blottie sous la voiture de sa patronne qui n'avait de féminin que le sexe et portait barbe au menton autant que sapeur. Cette barbe, c'était sa renommée et vous avez dû la voir dans quelque fête.

Papillon, beau gars, vigoureux et bien découplé, se prit de pitié pour la grande fille grêle, poussée comme une folle avoine dans un terrain sec. Elle était un peu dégingandée, mais ne pesait pas une once et, dans ses yeux agrandis par la crainte, il y avait des profondeurs qui le remuaient sans qu'il sût pourquoi.

Il l'enveloppa de son manteau à paillettes et l'entraîna loin, bien loin, murmurant à son oreille des promesses et de douces paroles qui lui vinrent tout à coup aux lèvres, montant de son cœur, qu'il ignorait jusqu'alors, n'ayant jamais eu occasion de s'en servir.

Elle, souriant à travers ses larmes, releva la tête et prit confiance, ils étaient si jeunes!

Quel âge? — Peu leur importait et d'ailleurs nul n'eût pu le dire, leur acte de naissance étant resté dans la poussière d'une grande route. Mais riches, ils l'étaient de tous les instincts qu'aiguisent l'abandon et la faim, leur seul douaire!

. . . . . .

La main dans la main, ils fuyaient à travers la nuit noire. Derrière eux la fête dormait, tandis que, dans leur sein, chantait une musique nouvelle. Ils s'épousèrent.

Que de mauvais jours à passer! Mais, bah! lorsque les spectateurs étaient difficiles à amuser, les gros sous rares, les hôteliers rudes, on serrait plus fort les ceintures dorées et l'on s'endormait avec l'espoir pour oreiller.

. . . . . .

Le besoin rend l'homme ingénieux, c'est ce qui le distingue de la bête. Aussi, quand un beau jour les nomades vinrent planter leur tente aux portes de la capitale, à la barrière du Trône! ils purent annoncer à grand bruit de grosse caisse un spectacle extraordinaire... qui ne s'était jamais vu!

Aussitôt, enfants, ouvriers et badauds de se presser, curieux, autour du pauvre tapis décoloré qui recouvrait à peine un espace de deux mètres carrés. Au centre, une boite mystérieuse.

— Oui, Messieurs, disait Papillon, pour 1 fr 50, Mme Papillon entrera dans cette boite!... Cette boite, mesurez-la, messieurs!!!

L'invite n'était pas nécessaire; ils s'y connaissaient ces artisans.

Un murmure d'incrédulité parcourut la foule. Cependant, comme défi, quelques-uns lancèrent leur sou sur le tapis.

— Allons, Messieurs, reprit le saltimbanque que rien ne troublait, allons, il manque encore quatre sous... quatre sous!... Madame Papillon n'entrera pas dans la boite!.....

En attendant la bonne volonté des plus riches, à la lueur de quatre lanternes fumeuses, on pouvait admirer l'héroïne de la représentation.

Elle portait un maillot bleu agrémenté de paillettes et un ruban retenait les ondes satinées de sa chevelure noire. De ses lèvres charnues et vermeilles, elle souriait à ces yeux avides son sourire le plus fascinateur. Les incrédules n'y résistèrent pas et les sous tombèrent à ses pieds.

En même temps un roulement de tambour se fit entendre; le public se pressait, se coudoyait s'écrasait les pieds, s'injuriait pour mieux voir ce prodige de souplesse.

En un instant la jeune femme avait disparu tout entière dans la fameuse boite, — cube de cinquante-cinq centimètres! — et, sur le couvercle cadenassé, Papillon s'élançait, nouvel Apollon du Belvédère, aux applaudissements frénétiques de la foule.

Le lendemain ce fut bien autre chose. La jeune mère, en allaitant son dernier né, avait posé une grosse boule sur sa propre tête, et droite, immobile, sans fléchir, recevait un formidable coup de marteau de forgeron que l'hercule lui assénait de toute sa vigueur.

Cette fois ce furent des bravos, des trépignements d'admiration qui saluèrent les artistes. C'est que le peuple se connait en courage. Aussi quel jour glorieux pour les habitants de la maison roulante!

Leur renommée, comme une traînée de poudre, se répandit dans le faubourg et bien au delà de la barrière. Chaque soir, un public plus nombreux se pressa derrière la corde tendue autour du tapis; des oripeaux flamboyants remplacèrent les vieilles nippes et des lanternes multicolores versèrent des flots de lu-

mièreaux yeux réjouis des spectateurs assidus.

Cette fête dura quelques mois; puis un beaul matin, la nostalgie de la grande route reprit les nomades; ils disparurent.

. . . . . .

Six mois plus tard, à Houlgate, à l'époque où les baigneurs accourent sur la plage ensoleillée, on pouvait voir une voiture de saltimbanques portant l'écriteau :

A VENDRE.

Qui donc étaient les propriétaires de cette pauvre épave échouée au seuil de la richesse, et qu'étaient-ils devenus?

— Hélas! Hier encore vous auriez reconnu les Papillon légendaires de la barrière du Trône! Aujourd'hui, la jeune femme estropiée par son mari, est morte à l'hôpital; et lui, affolé par son désespoir, enlaçant ses deux enfants, s'est précipité du haut des falaises dans la mer...

La tombe n'a pas rendu sa proie.

DECOUCY.

LES ÉTAPES DE LA BICYCLETTE

Suite et fin. — Voyez page 255.

Mais le bicycle (fig. 1) était trop élevé et trop instable; il fut un instant remplacé par le bicycle de sûreté où la chaîne fait sa première apparition utile.

De tâtonnements en tâtonnements on en arriva à donner une fonction à chacune des deux roues. Jusqu'ici, en effet, la roue d'avant était à la fois directrice et motrice, elle resta directrice; la seconde roue devint motrice, le principe de la bicyclette actuelle était trouvé.

Une description de ce type si connu semble superflue. Il n'est pas sans intérêt, cependant, de rappeler, avec le rapporteur de 1889, à quelles améliorations il est dû.

Application des coussinets à billes en acier trempé réduisant au minimum le frottement. Emploi des tubes d'acier étiré à froid sans soudure donnant ainsi à la machine beaucoup de légèreté et de rigidité sans nuire à la solidité.

Les coussinets à billes constituent, on le sait, un progrès mécanique fort important; depuis la bicyclette, on en a fait de multiples applications, et pour rester dans notre sujet, nous pouvons citer que quelques-unes des voitures sans chevaux que l'on a vues parcourir les grandes routes, il y a quelques semaines, ont dû une partie de leur succès à leurs roulements à billes.

En effet, sur le vélocipède primitif (fig. 1), le frottement se faisait directement sur l'axe, aussi, un grain de poussière un peu volumineux — et il y en a sur les grandes routes! — arrêtait-il la machine presque instantanément au grand dommage de son conducteur. Avec les billes, ce grave inconvénient disparaît; situées entre le moyeu et l'axe, elles empêchent tout arrêt, la poussière y trouve un logis convenable où elle est peu gênante; encore ces derniers temps est-on parvenu à lui interdire presque complétement l'accès de ces rouages délicats.

On peut diviser la bicyclette (fig. 2 et 3) en trois parties principales : le corps de la machine, c'est-à-dire le *cadre*, les *roulements* et les *roues*.

Rien de plus délicat que la fabrication du cadre, car c'est en lui, somme toute, que réside la sécurité de la machine; l'emploi des tubes d'acier étiré à froid sans soudure a permis d'atteindre à un degré voisin de la perfection.

Les roulements reposent sur le principe des billes dont nous venons de parler.

Les roues se composent de trois parties: jante, rayon, caoutchouc.

La jante pleine a fait place à la jante creuse qui a l'avantage d'être plus légère, tout en offrant autant de résistance que la jante pleine.

On voit depuis quelque temps des jantes en bois qui semblent produire d'excellents résultats.

Nous n'interviendrons pas dans la lutte entre les rayons directs et les rayons tangents (nos deux gravures représentent des bicyclettes à rayons tangents).

Le rayon direct n'a pas besoin de description, le rayon tangent rejoint en biais le moyeu, *tangentiellement* à l'axe, comme son nom l'indique; au contraire du *direct*, il est fixé tout d'abord au moyeu pour être ramené ensuite à la jante.

Son avantage est incontestable : il donne plus de rigidité à la roue et il allège la machine.

Enfin le caoutchouc! C'est la question sur laquelle on n'est pas encore d'accord en vélocipédie, et où de grands progrès sont encore à faire.

Les pneumatiques, — ne parlons plus des *creux* et encore moins des *pleins* — sont tous bons et tous mauvais, soyez-en persuadés : la qualité essentielle d'un « pneu » réside en effet dans la composition de son caoutchouc et non ailleurs. Le plus simple, par conséquent, doit être actuellement préféré.

En définitive, les progrès accomplis depuis dix ans sont remarquables : rigidité, solidité, légèreté, vitesse, sont des qualités que possède la bicyclette actuelle.

La bicyclette, a-t-on dit, est une déséquilibrée, et c'est à l'examen de sa roue motrice que le mot a été prononcé.

La disposition en est, en effet, anormale; cette roue dentée sur laquelle repose la chaîne peut sembler bizarre.

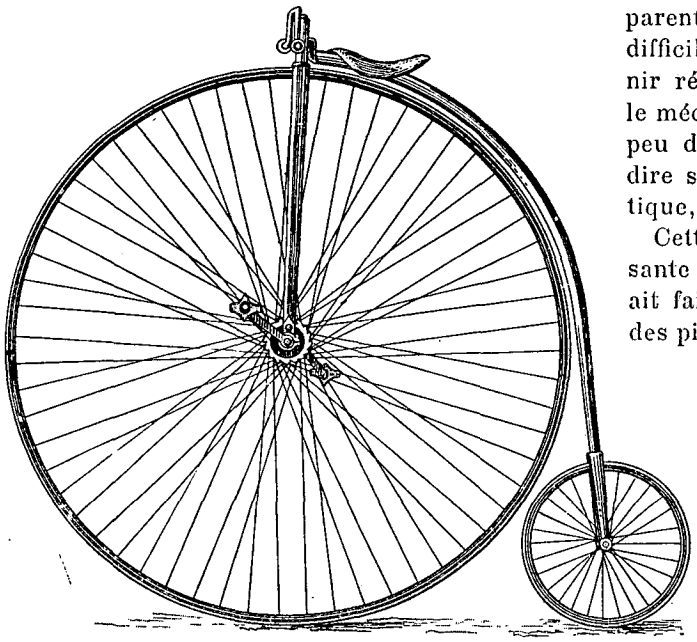

Fig. 1. — Le bicycle.

La pratique nous a montré quel parti on tirait de cette anomalie.

Pour terminer cette rapide esquisse, disons que de 40 kilogrammes que pesait l'ancienne machine en bois on est arrivé à faire des machines de 15 kilogrammes et même de moins de 10 kilogrammes pour la course.

Vers la fin de l'année dernière une curieuse machine a fait son apparition, c'est la « machine à courir » de M. Valère (fig. 4 et 5).

Ç'a été tout d'abord une sorte de tricycle mû par l'action des pieds et des mains. Deux grands leviers articulés font marcher la roue d'arrière à l'aide de bielles,

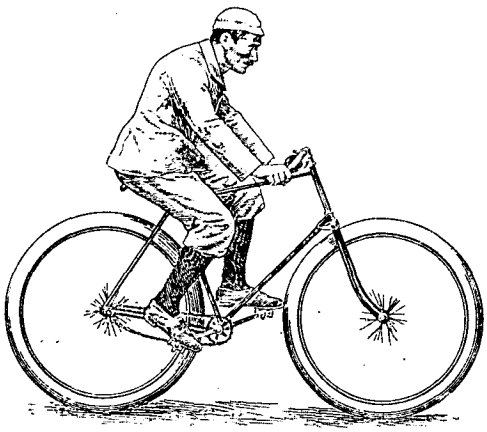

Fig. 3. — En bicyclette.

tandis que les pédales fonctionnent comme dans le tricycle ordinaire. L'inventeur est parvenu à faire une bicyclette d'après le même principe; elle développe huit mètres, sa vitesse est remarquable.

Sur sa « machine à courir », M. Valère a pu battre très facilement, et sans effort apparent, des coureurs renommés. Il serait difficile de prévoir, dès maintenant, l'avenir réservé à un instrument de ce genre ; le mécanisme semble au premier abord assez peu délicat, l'expérience seule permettra de dire si cette bicyclette pourra, dans la pratique, se substituer à la machine actuelle.

Cette invention, en tout cas, est fort intéressante et c'est la meilleure application qu'on ait faite jusqu'ici du mouvement simultané des pieds et des mains.

Nous recevons à l'instant la primeur d'une modification très importante que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs. Il s'agit de la bicyclette qui, maintenant, peut se mettre dans une valise de dimensions ordinaires. C'est un colis de plus en voyage et c'est tout.

Ce colis trouve sa place dans le filet des wagons de chemin de fer

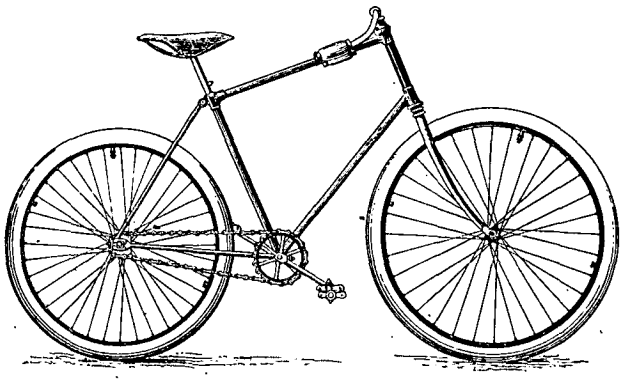

Fig. 2. — La bicyclette.

comme dans toutes les voitures publiques.

Le dessin n° 6 représente cette nouvelle machine. Elle a, en totalité, un mètre de longueur. Le dessin n° 7 la représente pliée dans une valise ouverte. Le dessin n° 8 montre la valise fermée avec ces dimensions 0m60, 0m40 et 0m22. Enfin, il est possible encore diviser la

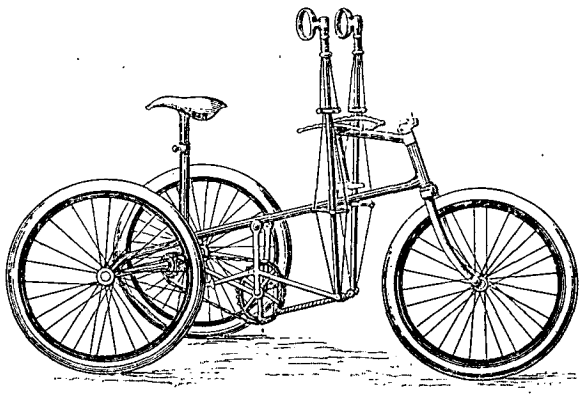

Fig. 4. — La machine à courir (tricycle).

bicyclette en deux parties au moyen de deux écrous.

Ces deux parties peuvent être serrées à l'aide d'une simple courroie de couverture de voyage ; on peut donc choisir le moyen de la transporter sans que dans aucun cas elle soit encombrante ni gênante.

Cette machine dont le poids est de 7 kil. 500 est à siège et gouvernail réglables pour toutes les tailles ; pour enfants, dames et hommes, en un mot : c'est la bicyclette de famille. Sa rapidité est aussi grande que celle des autres, bicyclettes.

Quant à son remisage, il est, par le fait même des dimensions de la machine facile à opérer. Voilà une innovation curieuse. Quel accueil lui fera le public ? Nous le saurons sous peu. Il est probable qu'il en appréciera les avantages : d'abord sa légèreté extrême, puis la suppression des inconvénients du transport, enfin la diminution des chances de chutes, puisque l'on s'arrête les pieds reposant à terre.

La bicyclette, a-t-on dit, est un bienfait social. Le mot est gros : il est évident que l'utilité de la bicyclette est aujourd'hui indiscutable.

Son influence sur l'industrie, sur les mœurs, va chaque jour croissant.

Elle fait vivre en Angleterre et en France des milliers d'ouvriers, elle transforme la physionomie et la vie de certains quartiers de Paris.

Grâce à elle, les belles routes de France sont à nouveau fréquentées.

Les administrations civiles et militaires ont reconnu son utilité.

Elle a sa presse, ses écrivains et ses historiens.

De gros volumes ont été écrits sur elle, parmi lesquels le meilleur est, sans contredit, l'ouvrage si documenté de M. Baudry de Saunier, sur l'histoire du Cyclisme.

*
* *

Une invention qui a amené à elle tant d'adhérents, qui rend de si grands services est nécessairement appelée à durer.

La vélocipédie, quelle que soit la forme qu'elle prenne dans l'avenir, ne disparaîtra certainement pas, elle est à la marche ce que les chemins de fer sont aux anciennes diligences ; elle est plus qu'un sport c'est un mode de transport devenu nécessaire.

JULES MARCADET.

Fig. 5. — La machine à courir (bicyclette).

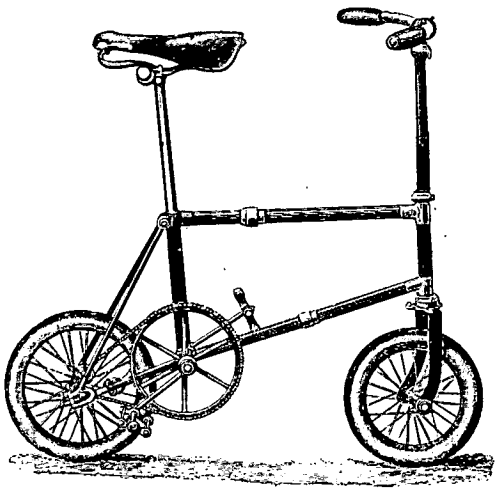

Fig. 6. — Bicyclette à petites roues.

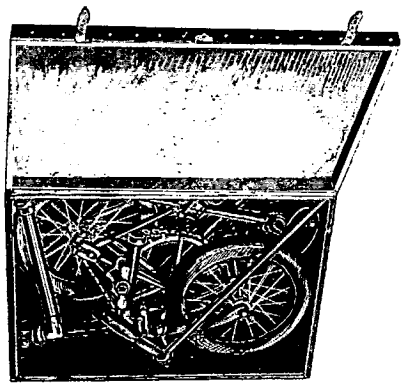

Fig. 7. — Position de la bicyclette à petites roues dans une valise.

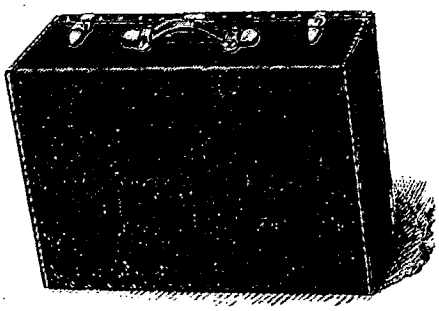

Fig. 8. — Valise fermée et contenant la bicyclette petites roues.

LA VOIX DES BÊTES

Quelques auteurs latins qui se sont occupés d'histoire naturelle et nos anciens naturalistes ont cherché à créer des mots pour exprimer les cris, la voix, le chant des bêtes. La plupart de ces mots dont on se sert encore ou qui ne sont plus en usage ont été francisés du latin; tels ceux que hasarda, au dix-septième siècle, pour les oiseaux, l'abbé de Marolles, cet infatigable et plat traducteur qui ne manqua pas de translater en français le petit poème de *Philomela*. Ce sont, en général, des expressions onomatopéiques; leur son de prononciation est, autant que possible, imitatif de la chose qu'elles signifient.

Nous avons fait sur ce sujet un travail spécial, qui comprend des animaux de divers genres, des volatiles, des oiseaux, et se terminera, naturellement, par une étude des oiseaux chanteurs.

Commençons par le cheval, cette noble conquête de l'homme, a dit Buffon, le *grand phrasier*, comme on l'appelait quelquefois de son temps. Le cheval *hennit*. Tout le monde sait que le *hennissement* est son cri particulier; mais « on distingue cinq sortes de hennissements dans le cheval, selon Buffon, tous relatifs à différentes passions. Les chevaux qui hennissent le plus souvent, surtout d'allégresse et de désir, sont les meilleurs et les plus généreux. »

L'âne *brait*, d'un ton rauque. On dit : le *braire* de l'âne. Il pousse quelquefois, rarement, deux notes comme *hi-han*, la première très forte, notes qu'il répète plusieurs fois de suite en redressant la tête et retroussant les narines. Il semblerait que c'est sa façon de rire. L'âne vieux et pesant *rudit*.

Le bœuf, la vache, le taureau *mugissent*, *beuglent* ou *meuglent*. Pour le veau, on se sert seulement du mot *mugir*, qui se dit aussi des cris sourds et prolongés de plusieurs animaux.

Le chameau *blatère* ou *blatit*, mots dont s'est servi l'abbé de Marolles dans *Philomèle*.

La brebis, le mouton, l'agneau *bêlent*. Le bélier *blatère*, comme on le dit du chameau. L'agneau a un *bêlement* grêle et fréquent.

La chèvre *béguette*. Chateaubriand parle ainsi de ce *béguettement* : « La chèvre a quelque chose de tremblant et de sauvage dans la voix. »

Les petits chiens *jappent* ou *glapissent;* les gros chiens *aboient*, parfois ils *hurlent*, comme les loups, en poussant des cris plaintifs et prolongés. J'ai lu quelque part : « Les chiens répondaient aux loups par des *hurlements* affreux. » Les chiens hargneux *grommellent*, mot fait pour exprimer un certain grognement qui leur est propre. Le chien qui redouble son cri en poursuivant le gibier *clatit* ou *glatit*. « Li cers s'enfuient, li cien *glatissent*. » (Roman de Rou.) *Clatir*, ancienne forme du mot *glapir*. En terme de chasse, *brailler* se dit d'un chien qui crie sans être sur la voie.

Le lapin *clapit*, autre forme du mot *glapir*.

Le lièvre *crie*. *Crier*, faire entendre des sons inarticulés et caractéristiques de l'espèce en parlant des animaux.

Le porc *grogne*, ou *grouine*, ou *quirrite*. Pour tout animal qui fait un bruit semblable à celui du cochon on se sert du mot *grognement*. *Quirriter*, onomatopée qui se trouve dans *Philomèle*.

L'aurochs *grogne* comme le porc. « On dit que l'aurochs *grogne* et ne *mugit* pas. » (Cuvier.)

Le sanglier *roume* ou *grommelle*, comme le chien hargneux; en fouillant la terre avec son groin, il *nasille*.

L'éléphant *barrit*, ou *barronne*, ou *barette*. On dit : le *barrit* de l'éléphant. *Bareter* se dit aussi du cri du rhinocéros.

Le lion *rugit*. « Le *rugissement* du lion, fort, sec, âpre, est en harmonie avec les sables embrasés où il se fait entendre. » (Chateaubriand.)

Le tigre *rauque*, ou *rongnonne* (crie en serrant les dents), onomatopée hasardée par l'abbé de Marolles, ou *grommelle*, comme le chien hargneux. « Je suis comme le tigre, a dit Byron, si je manque le premier bond, je m'en retourne en *grommelant* dans mon antre. »

L'hyène a un cri qui ressemble au *mugissement* du veau.

L'ours, en général, ne fait entendre qu'un murmure grave. En domesticité, c'est en *grognant* et en grinçant des dents qu'il obéit à son maître. Mais l'ours blanc a une voix qui ressemble, paraît-il, à l'aboiement du chien enroué. C'est, sans doute, ce qui a motivé cette phrase de Lacépède : « On n'entend dans ces solitudes que les *hurlements* des ours qui cherchent une proie. »

Le chacal *miaule* d'un ton suraigu. « Le rugissement du lion, a dit Théophile Gautier, fait taire les *miaulements* d'une troupe de chacals. »

Le loup *hurle*, comme certains autres animaux, avons-nous dit, mais il est hurleur par excellence.

Le cerf *brame;* au mois d'août, il *ralle*, ou *rait*, ou *rée*. « Dès le mois d'août, dit Buffon, les cerfs *raient* d'une manière effroyable. La biche, alors, ne *rait* que de crainte. » On dit, en général, des animaux qui crient fortement qu'ils *brament*. *Bramement*, cri du cerf, du daim et de quelques autres animaux du même genre.

« Les chevreuils, dit Buffon, ne *raient* pas aussi fréquemment ni d'un cri aussi fort que les cerfs. »

Le faon *râle*.

Le chat, le léopard, *félissent* (gémissent ou menacent en soufflant); ils *miaulent*. Le chat

ronronne en sommeillant. On dit : le *ronron* du chat. *Miaulement*, cri du chat domestique et de quelques autres carnassiers du genre chat.

« Le renard *glapit*, ou *gannit*, *aboie* et pousse un son triste, » a dit Buffon. Il lance le lièvre et le poursuit en *jappant*. Les petits renards *jappent* (comme les petits chiens).

« L'écureuil a un petit *grognement* de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. » (Buffon.)

La souris *chicotte* ou *guiore* (fait entendre ses petits cris). *Chicotter*, mot proposé par l'abbé de Marolles.

La belette a aussi un petit cri. *Drindire*, en latin : crier comme la belette.

Le singe a différents cris difficiles à exprimer par des lettres, mais dont on peut arriver à comprendre en certains cas la signification. Tel cri est celui de la crainte ; tel autre, de l'épouvante ; on distingue aussi celui de la joie. En imitant par la parole leur divers modes de langage, on les jette dans un trouble visible, ou on les fait fuir subitement, ou on les égaye. Un bateleur avec son singe amusait le public sur une place de New-York, quand tout à coup, un spectateur qui avait étudié la voix et les cris des singes dans les bois ayant crié d'un accent particulier, *Wââhap*, le singe s'élança sur lui, l'embrassa, le caressa comme un ami et ne voulait pas le quitter. Un Yankee original, le docteur Garner, qui a fréquenté les singes dans les forêts de l'Afrique centrale et a voulu même habiter avec quelques espèces de ces quadrupèdes agiles et grimaciers, prétend avoir réussi à comprendre leur langage.

(A suivre.) B. SAINT-MARC.

LE PANIER DE RAISINS

(CHRONIQUE LIÉGEOISE)

Suite et fin. — Voyez page 269.

Tant est grande l'affection que tout le monde porte à Jean des Marets et la confiance qu'il inspire, que les officiers de la citadelle ont accepté l'invitation qu'il leur adressa ! Attirés par le désir de faire ample ripaille, non moins que par l'espoir de prendre avec les jolies Liégeoises les privautés que comporte et autorise une semblable journée, ils descendent en ville. Bien plus, ils permettent à leurs soldats de prendre, eux aussi, leur part de la fête. Ceux-ci ne se le font pas dire deux fois. A l'exception de deux ou trois valets d'armes qui dorment dans les écuries, la citadelle est bientôt dégarnie de tous ses défenseurs habituels. Est-il besoin de la garder, en un jour, où nobles et vilains, grands et petits, ne songent qu'à rire, à chanter et à boire ?

Cependant, en guise de précautions, le pont-levis, après le départ du dernier soldat, est levé, et, comme à l'heure du retour il sera nécessaire que quelqu'un l'abaisse de l'intérieur, c'est à la femme du portier que ce soin est dévolu. Car le portier lui, se croirait déshonoré s'il n'allait pas godailler avec les camarades, et l'on sait que la femme est presque toujours sacrifiée au mari. En partant, le portier, ne ménage point les sages recommandations à son épouse qui se résigne, mais n'en est pas plus contente pour cela.

« — Garde-toi bien, lui dit-il, et n'ouvre mie à qui que ce soit.

« — Je n'ouvrirai qu'à vous, répondit-elle, quand vous reviendrez tous ivres. »

Et comme elle continue à faire la moue.

« — Ne te fâche pas, Gône, ajoute-il. Je te rapporterai quelque chose de la fête. »

Les jeunes Liégeois ont compté dans les rues les reitres, les officiers et les soldats : tous sont là, aucun n'est resté dans la citadelle ; même les domestiques, les valets et le portier sont venus derrière les maîtres. Une entente s'établit aussitôt. Un groupe de jeunes gens se chargent de la citadelle, les autres des hommes d'armes ou de leurs écuyers et palefreniers. La partie est grosse à risquer ; c'est leur vie, c'est l'existence de tous leurs concitoyens qui est en jeu.

Six d'entre les plus décidés, grimpant par le sentier qui court dans les broussailles, arrivent au pied des hautes murailles du fort. L'un porte un panier de raisins dont les anses sont ornées de beaux rubans de soie de toutes les couleurs. Il s'avance, seul, jusque devant le pont-levis, tandis que les camarades demeurent cachés :

« — Holà ! oh ! Gône, s'écrie-t-il, baissez le pont-levis, la belle ! J'ai une commission pour vous.

— Passez votre chemin ; je n'ai que faire de votre commission.

— Pourtant, elle me fut confiée par votre mari...

— Il n'a donc pu venir lui-même ?

— Il est bien trop occupé à boire et à festoyer. Mais comme il pense à vous tout de même ?...

— Je l'en remercie bien, ma foi !

— Il m'a chargé de vous apporter un beau panier de raisins. Ils sont magnifiques. On n'en a pas servi de plus beaux à la table de la fiancée.

— Laissez-moi tranquille avec vos raisins ; je n'ai pas soif.

— Ah ! ce n'est pas comme votre mari. Alors vous ne voulez pas m'ouvrir ?

— Non, je ne t'ouvrirai pas, enjôleur que tu es.

— C'est comme vous voudrez, Gône. Mais comme je ne veux point avoir de démêlés avec votre mari qui n'est point toujours commode,

je laisse mon panier sur le bord du fossé. Il verra que j'ai fait sa commission et n'ai point gardé le panier pour moi. Dieu vous garde! Gône. *Diewe warde*, Gône !...

— Bien le bonsoir. »

Le jeune homme dépose, comme il le dit, le panier de raisins, sur le bord du fossé, puis fait mine de descendre dans le sentier... Mais quand il sait ne plus pouvoir être aperçu par la femme du portier, il revient en rampant se joindre à ses camarades qui, étendus au milieu des ronces et cachés par elles, guettent ce qui va se passer.

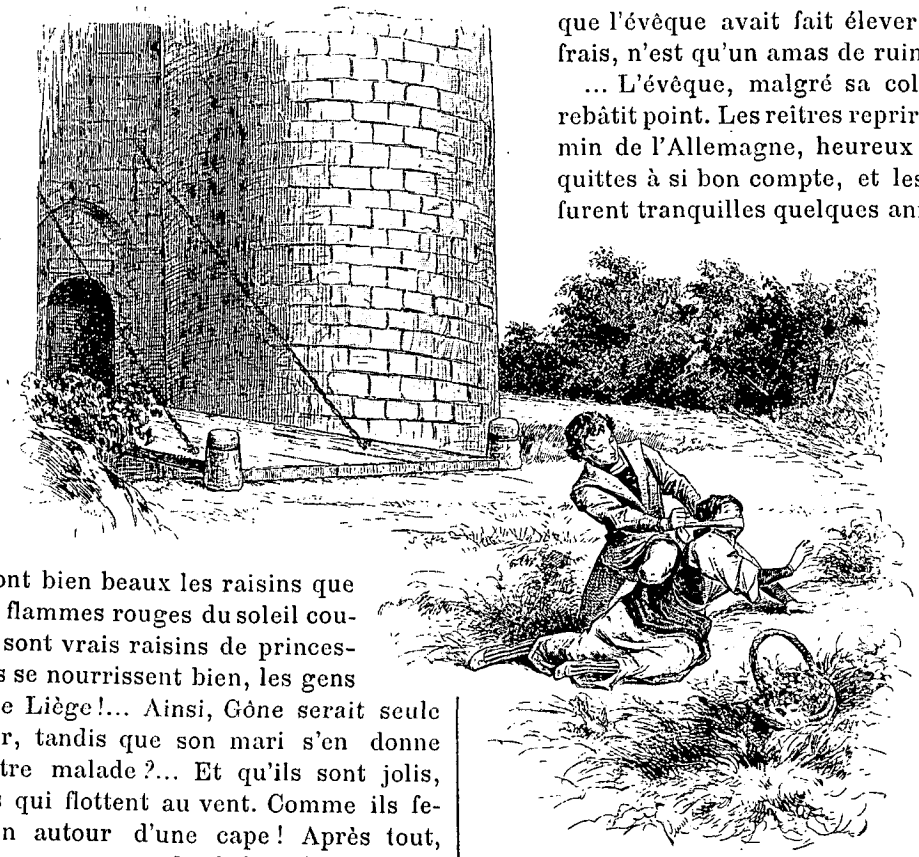

... Ils sont bien beaux les raisins que dorent les flammes rouges du soleil couchant. Ce sont vrais raisins de princesse. Ah ! ils se nourrissent bien, les gens du pays de Liège !... Ainsi, Gône serait seule à se priver, tandis que son mari s'en donne jusqu'à être malade ?... Et qu'ils sont jolis, les rubans qui flottent au vent. Comme ils feraient bien autour d'une cape ! Après tout, que lui a-t-on recommandé, à Gône ? de ne laisser entrer personne dans le fort. Mais on ne lui a point dit de ne point sortir elle-même.... Pourquoi ne sortirait-elle pas ? Il n'y a personne non plus au dehors. Du plus loin qu'elle regarde par la meurtrière, Gône n'aperçoit rien de suspect...

Elle fait vite. Lever la herse et baisser le pont-levis est l'affaire d'un instant. Elle court vers le panier, et déjà met la main sur l'anse enrubannée, quand deux bras l'entourent. Elle veut crier, mais deux mains lui ferment la bouche.

« — Tiens la belle, dit l'un des jeunes gens, puisque tu aimes la parure !... »

Et il noue sur les lèvres et les yeux de la jeune femme interdite deux mouchoirs de toile fine. A eux maintenant de se hâter. Ils se précipitent dans la forteresse et en visitent rapidement tous les coins. En un instant, les quelques valets qui dormaient, sont garrottés et bâillonnés. Cela fait, les conjurés, du haut du donjon, poussent un grand cri. C'est le signal attendu. Un autre cri leur répond dans la ville.

Les reîtres, officiers et soldats n'ont point le temps de saisir leurs armes. Frappés de stupeur, ils se laissent désarmer et lier. On les enferme dans une grange, gardée par des gars solides. D'autres Liégeois munis de pioches et de pelles courent au fort. Déjà leurs amis ont mis le feu à tout ce qui peut être brûlé. Tandis que l'incendie consume les poutres, les pierres s'écroulent sous la pioche et comblent le fossé. Bientôt la citadelle que l'évêque avait fait élever à si gros frais, n'est qu'un amas de ruines.

... L'évêque, malgré sa colère, ne la rebâtit point. Les reîtres reprirent le chemin de l'Allemagne, heureux d'en être quittes à si bon compte, et les Liégeois furent tranquilles quelques années.

Tiens, la belle, puisque tu aimes la parure !...

* * *

On assure qu'à dater de ce jour, Gône fut guérie du défaut de gourmandise, et qu'elle ne pouvait plus voir une grappe de raisins sans se mettre en colère. Il était un peu tard.

Une chose doit lui assurer son pardon, c'est qu'à tout prendre, son penchant à la bonne chère servit la cause d'un brave peuple et amena son indépendance.

Mais il aurait pu en advenir tout autrement. Jeunes enfants, jeunes femmes, hommes même, gardez-vous de la gourmandise, vous souvenant du vieux dicton « La goule tue plus de monde que les couteaux ne font. »

ADOLPHE ADERER.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

MADAME DE SÉVIGNÉ

Mme DE SÉVIGNÉ. — Statue en marbre par M. Massoulle. — Gravé par Crosbie.

On a fait fête au Salon des Champs-Élysées, cette année, à la souriante et noble effigie de Mme de Sévigné, taillée dans le marbre pour la maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, par le statuaire Massoulle.

Debout, la tête penchée légèrement en avant, une plume dans la main droite, la belle marquise relit, avant de l'envoyer, une lettre qu'elle vient d'écrire. Et la lettre, évidemment, n'est pas mal, car la noble dame sourit : son épitre

est de celles, à coup sûr, où les fines anecdotes abondent, où le tour est le plus enjoué, le plus vif, où les nouvelles de la cour et de la ville sont troussées, avec une spirituelle bonhomie, dans le style le plus alerte et le plus pur. Fût-il le plus maussade des hommes, le correspondant à qui elle est adressée se déridera; l'amie qui la recevra, eût-elle ses vapeurs, ne pourra s'empêcher, à l'exemple de la marquise, de sourire. En tout cas, le petit chef-d'œuvre sera lu, non pas une fois, mais dix, mais cent, mais plus encore; on se le passera de main en main dans les cercles, on le commentera, dans les ruelles, à l'envi, on en prendra de toutes parts des copies, et ce sera, pour l'épistolière du grand monde, un succès à faire pâlir de colère toutes les Bélise et toutes les Philaminte, non seulement de province, mais de Paris.

L'œuvre est donc, comme mouvement, comme expression, pleinement réussie. Elle ne l'est pas moins dans le détail, si compliqué pour un marbre, si bien fait pour éparpiller l'attention, des fanfreluches qui accompagnent la toilette, des longues boucles dont s'encadre la tête, des nœuds et des rubans qui garnissent, à la mode fastueuse du temps, la robe de satin aux beaux plis cassants et un peu roides. En dépit de cet étalage d'*agréments*, comme on disait alors, la figure reste souple et l'ensemble est d'une harmonie, d'une simplicité, d'une tenue qui en font une œuvre d'art accomplie.

Rarement encore le statuaire avait eu l'occasion d'affirmer avec une pareille maîtrise son délicat et souple talent. La statue de Mme de Sévigné marque pour lui le point culminant d'une vie artistique, laborieuse pourtant, et remplie, mais à qui les grands sujets, jusqu'ici, avaient plutôt manqué.

Né le 5 novembre 1851 à Épernay, M. Massoulle, après avoir successivement travaillé sous la direction de Cavelier et de Salmson, ne s'est hasardé à exposer qu'assez tard. Il n'y a rien perdu. Le *Jeune Gaulois essayant le fil d'une épée,* qu'il exposa en 1882 au Salon sous la forme du bronze, lui valut une deuxième médaille et lui fut acheté par la Ville de Paris qui en orna le square des Invalides. Deux ans après, la même œuvre lui valait, à l'Exposition internationale de Bruxelles, une médaille d'or. En 1889, on voyait de lui, au Champ-de-Mars, à l'Exposition universelle, un tombeau de marbre blanc qui lui faisait obtenir une nouvelle récompense. Ce tombeau, qui représentait une figure voilée de la *Douleur* penchée sur un sarcophage, orne aujourd'hui le cimetière de la petite ville de Provins, où l'artiste a également exécuté, pour le tombeau des curés de Saint-Quiriace, une *Pietà* d'un grand style et d'un caractère profondément religieux. Au Salon de 1893, nouvelle œuvre, d'un caractère purement décoratif, un fronton destiné à surmonter, dans l'École d'artillerie et de génie de Versailles le buste de Lazare Carnot. L'artiste a reçu, pour cette œuvre, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Entre temps, M. Massoulle s'est livré à de nombreux travaux exécutés, comme le précédent, dans une note surtout décorative. La façade principale et la façade postérieure de l'Hôtel de Ville de Paris ont reçu de lui un *Catinat* et une *Ville de Nancy*. Le vestibule d'honneur de l'École des arts décoratifs de Roubaix a été orné par lui de deux figures symbolisant, la première, la *Teinture*, et l'autre le *Tissage*.

Pour la manufacture de Sèvres, qui demande chaque année, comme on sait, aux principaux artistes des modèles nouveaux de vases ornés, M. Massoulle a créé deux œuvres qui n'ont rien de banal et qui sont à la fois de l'invention la plus ingénieuse et de l'exécution la plus raffinée. Pour symboliser l'*Écho*, il a orné le col du premier de deux figures. L'une, penchée sur le rebord, jette dans la cavité un grand cri qui se répercute sur les parois du vase et que la figure opposée semble recueillir. Une main placée à la hauteur de l'oreille, elle écoute et une expression de joyeuse surprise anime ses traits délicats.

Le second vase, a pour sujet la *Vendange*. Sur la panse, un cep de vigne étale le réseau touffu de ses sarments où, de place en place, pendent de lourdes grappes. A l'endroit où les parois se rétrécissent et forment la courbe gracieuse du col, une figure de femme est assise, qui vendange les ceps. Accrochée d'une main à la treille, elle tend une grappe, de l'autre, à une seconde figure de femme qui, penchée sur l'orifice du vase, y laisse tomber, comme en une cuve profonde, le raisin d'où l'âme joyeuse du vin, sous l'effort du pressoir, va jaillir pour réconforter les faibles mortels.

On peut juger, par cette description rapide, de la variété des dons du statuaire et de l'imagination fertile, mais sobre, qui préside à ses moindres travaux. Il est de ces artistes trop rares qui soignent avec un scrupule égal tout ce qu'ils font, et qui, tout en laissant libre cours à leur verve, la châtient pour peu qu'elle tente d'échapper à la surveillance dominatrice du goût.

THIÉBAUT-SISSON.

LA VACCINATION DU SOL

La vaccination du sol est une opération qui a pour effet de communiquer à certaines plantes, par l'intermédiaire du sol, une maladie spéciale, fort avantageuse, puisque, grâce à elle, ces plantes absorbent l'azote libre de l'atmosphère et le fixent dans leurs tissus.

Les végétaux, on le sait, pas plus que les hommes, pas plus que les animaux, ne peuvent, comme on dit, vivre de l'air du temps. C'est le sol qui fournit pour la plus grande part les principes constitutifs des plantes et, sous peine de voir la terre s'appauvrir et devenir rapidement stérile, l'agriculteur doit restituer au sol sous forme d'engrais les éléments enlevés par les récoltes ; de ces éléments, le principal et le plus coûteux, c'est l'azote.

Sait-on qu'une récolte de 100 millions d'hectolitres de blé — c'est à peu près la production moyenne, par an, de la France — représente pour le grain seul 200 millions de kilogrammes d'azote, et, comme ce sel vaut environ 1 fr. 50 le kilogramme, 300 millions de francs.

La vaccination du sol réduira sensiblement cette dépense ; en effet, au lieu d'acheter l'azote sous forme d'engrais (nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, engrais organiques), le cultivateur par l'intermédiaire de bienfaisants microbes l'empruntera à la nature qui peut le fournir d'une façon inépuisable puisque l'air en renferme 79 pour 100.

Le problème, aujourd'hui résolu, de la fixation de l'azote atmosphérique dans les tissus de certaines plantes (plantes légumineuses comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin, les haricots, etc.), a depuis longtemps préoccupé les agronomes. En 1839 et en 1851, Boussingault, un des créateurs de la chimie agricole, fit à ce sujet les premières expériences. Elles n'eurent aucun succès, ce qui n'est point étonnant, la science des microbes n'existant pas encore.

Aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. Hellriegel, Wilfarth, Prilleux, Franck, Vuillemin, Marshall, Ward, Seyernick, Prazsmowski, Schlœsing, Laurent, Bréal, Berthelot, André, Nobbé, Blanchard, il est démontré : 1° que certaines plantes légumineuses absorbent l'azote atmosphérique ; 2° que la fixation de l'azote se fait grâce à une sorte de maladie caractérisée par la production sur les racines de nodosités spéciales. Des organismes très petits, microbes en forme d'Y ou de T, produisent ces nodosités et les habitent, et, ce sont ces petits êtres vivants qui absorbent l'azote et le fixent dans les tissus de la plante sous forme de matière protéique.

Comme certaines terres — les terres tourbeuses notamment — ne contiennent pas le bienfaisant parasite, on a avantage à l'y introduire par l'inoculation.

M. Bréal provoque l'apparition des tubercules bactériens, en piquant la plante et en lui injectant le liquide d'un autre tubercule tout comme on inocule à l'homme le vaccin d'une génisse. C'est là un procédé de laboratoire inapplicable dans la pratique.

La vaccination d'une terre se fait, soit en y semant à la façon d'un engrais et, à la dose de 2 à 4,000 kilogrammes à l'hectare, de la terre très pulvérisée provenant d'un champ possédant la maladie à répandre, soit en l'arrosant avec de l'eau dans laquelle on aura délayé de la terre du champ-vaccin.

Des résultats extrêmement intéressants ont été ainsi obtenus ; et la vaccination du sol à provoqué sur des cultures de pois, de lupin, de serradelle, etc., des augmentations de récolte très sensibles tout à fait comparables à celles produites par l'emploi d'onéreuses fumures.

Tout récemment, MM. Nobbé et Hitner, ont montré — fait important — que chaque espèce de légumineuse pour ainsi dire, possède sa bactérie spéciale, laquelle est généralement sans action sur une plante d'une autre espèce. Ainsi des pois inoculés avec des bactéries de pois ont brillamment réussi, tandis que, vaccinés avec des bactéries d'acacias, ils ont végété misérablement.

L'excellente et lucrative pratique de la vaccination du sol est un nouveau bienfait dû à cette belle science des microbes créée par notre grand Pasteur.

C. Crépeaux.

VOITURES SANS CHEVAUX

Le *Petit Journal* vient d'organiser un intéressant concours de voitures sans chevaux, dont le thème était le trajet de Paris à Rouen. Commencé le 19 juillet, ce concours s'est terminé le 22, après diverses épreuves éliminatoires, par la victoire du pétrole et de la vapeur. Contrairement à ce qu'on pouvait supposer, l'électricité, sur laquelle le public fondait de grandes espérances, a été vaincue dans cette lutte d'un nouveau genre : son heure n'est pas encore venue pour la locomotion, sur route, à longue distance. L'avenir lui réserve sans doute une éclatante revanche. Nos gravures représentent les principaux types des voitures ayant pris part au concours, d'après les photographies et dessins que nous ont adressés leurs propriétaires, en y joignant les renseignements les plus précis. Le *Magasin pittoresque* est, d'ailleurs, habitué à rencontrer chez ses correspondants une obligeance, une sympathie dont nous n'avons plus à compter les preuves.

Le premier prix a été partagé entre MM. Panhard et Levassor, de Paris, et les fils de Peugeot frères, de Valentigney (Doubs), dont les voitures sont arrivées à Rouen, la première à 6 heures 3 minutes, la seconde à 5 heures 45. Le concours ayant été établi en vue de récompenser les voitures qui auraient le mérite d'« être, sans danger, aisément maniables pour les voyageurs et de ne pas coûter trop cher sur la route », cette donnée explique que le jury ne se soit pas exclusivement préoccupé de la

seule vitesse. Le second prix a été attribué à la voiture de MM. de Dion, Bouton et Cie, de Puteaux, qui avait fait son entrée en ville la pre-

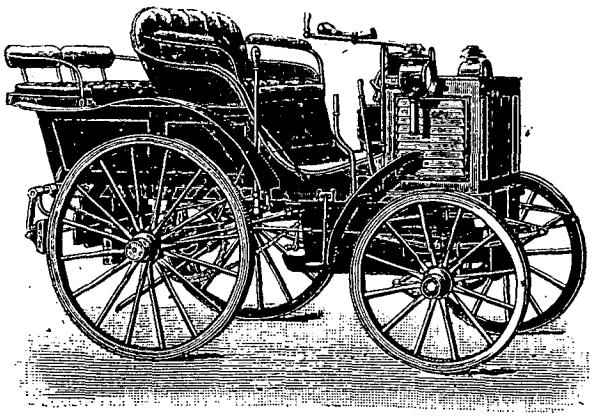

Fig. 1. — Phaéton à quatre places, de MM. Panhard et Levassor (1er prix).

mière, à 5 heures 40, et le troisième prix a été obtenu par M. Maurice Le Blant, de Paris, qui a atteint le point terminus à 8 heures 50. D'autres prix ont été décernés, à divers titres, à MM. Vacheron, Le Brun, Roger, J. Scotte, et une mention honorable a été remise à M. Roger de Montais, dont le tricycle à vapeur, et surtout le mode de chauffage par le pétrole sortant de lampes à souder, a retenu l'attention des examinateurs. Le départ des vingt et un concurrents, pour l'épreuve définitive, s'était effectué de la porte Maillot, à 8 heures du matin ; la dernière voiture s'ébranlait à 8 heures 10.

MM. Panhard et Levassor, et les fils de Peugeot frères, emploient, comme agent de propulsion, l'essence de pétrole ou gazoline, que le moteur inventé en 1889, par M. Daimler, mécanicien du Wurtemberg, a rendue pratiquement maniable. Ce moteur se compose d'un réservoir à essence minérale, d'un carburateur et d'un moteur mécanique à deux cylindres. L'air aspiré par le moteur traverse une épaisseur constante de pétrole ; un déflecteur et des toiles métalliques, traversées par l'air carburé, le débarrassent du pétrole liquide qu'il pourrait entraîner. Un flotteur avec tige extérieure permet de se rendre compte de la quantité de pétrole restée dans le carburateur. Chacun des cylindres du moteur mécanique reçoit l'air carburé derrière un piston : ce mélange d'air et de gaz de pétrole est enflammé, et la force expansive des produits de la combustion détermine le mouvement, en déplaçant le piston. Un régulateur limite le mouvement, qui est transmis aux roues par un système d'engrenage applicable à trois ou quatre vitesses. Le réservoir de pétrole peut recevoir une provision de liquide permettant de faire au moins 300 kilomètres, à raison de 4 à 5 kilomètres à l'heure dans les rampes de 8 à 10 pour 100, et de 15 à 18 kil. en plaine, par des routes sèches et unies.

Les brûleurs ayant été allumés sous des tubes de platine qui produisent l'inflammation, et le moteur fonctionnant normalement, ce qu'on reconnaît au jeu périodique du régulateur, le conducteur prend place sur le siège, les pieds posés de chaque côté de la tige de direction ; il débraye ensuite la friction au moyen du levier à pied, et, après avoir poussé le levier de changement de vitesse à la première vitesse, dite petite vitesse, il embraye lentement, soit en levant le pied, soit en ramenant en arrière, avec la main droite, le levier de frein à collier qui sert éga-

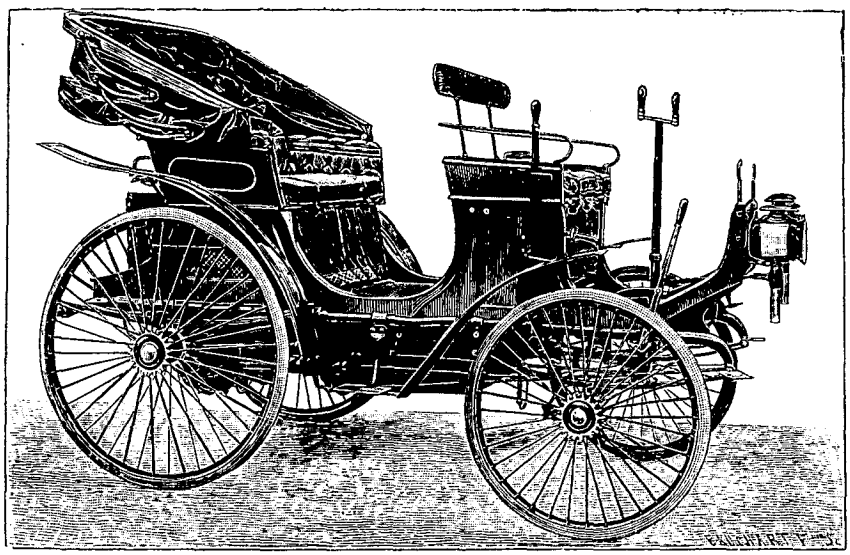

Fig. 2. — Victoria à quatre places, de MM. les fils de Peugeot frères (1er prix).

lement de levier d'embrayage et de débrayage. Les changements de vitesse et de direction se font à l'aide des différents leviers disposés pour cet usage ; il en est de même pour la marche en arrière ou l'arrêt de la voiture. La mise en marche se fait en 5 minutes. Il convient d'ajouter qu'une provision d'eau de 35 litres environ, pour 50 kilomètres, contenue dans un réser-

voir spécial, est nécessaire pour rafraîchir les cylindres du moteur. Au point de vue de la consommation, la dépense kilométrique peut, en moyenne, être estimée à 0 fr. 04 pour les voitures à deux places, et 0 fr. 05 pour celles à quatre places. Le moteur Daimler peut s'appliquer indifféremment à un petit omnibus de famille, à des voitures pourvues de dais, etc., comme le prouveront les gravures de notre second article.

Seuls les dispositifs adoptés diffèrent selon qu'il s'agit d'une voiture de MM. Panhard et Levassor, ou d'une voiture de MM. les fils de Peugeot frères. Les premiers placent le moteur à pétrole à l'avant (fig. 1), et gouvernent d'une seule main, tandis que les seconds le fixent à l'arrière (fig. 2), et dirigent la voiture en employant les deux mains, comme au guidon du vélocipède. On remarquera également que les uns se servent, pour leurs voitures, de roues de vélocipèdes montées sur billes (type Peugeot), alors que les autres utilisent les roues ordinaires à frottements lisses (type Panhard et Levassor). L'expérience seule démontrera les avantages ou les inconvénients de ces deux modes.

Nous avons vu que le second prix revient à MM. de Dion, Bouton et Cie, dont la voiture (fig. 3), bien que ne correspondant pas entièrement au désiratum du concours, donne une vitesse des plus remarquables, notamment à la

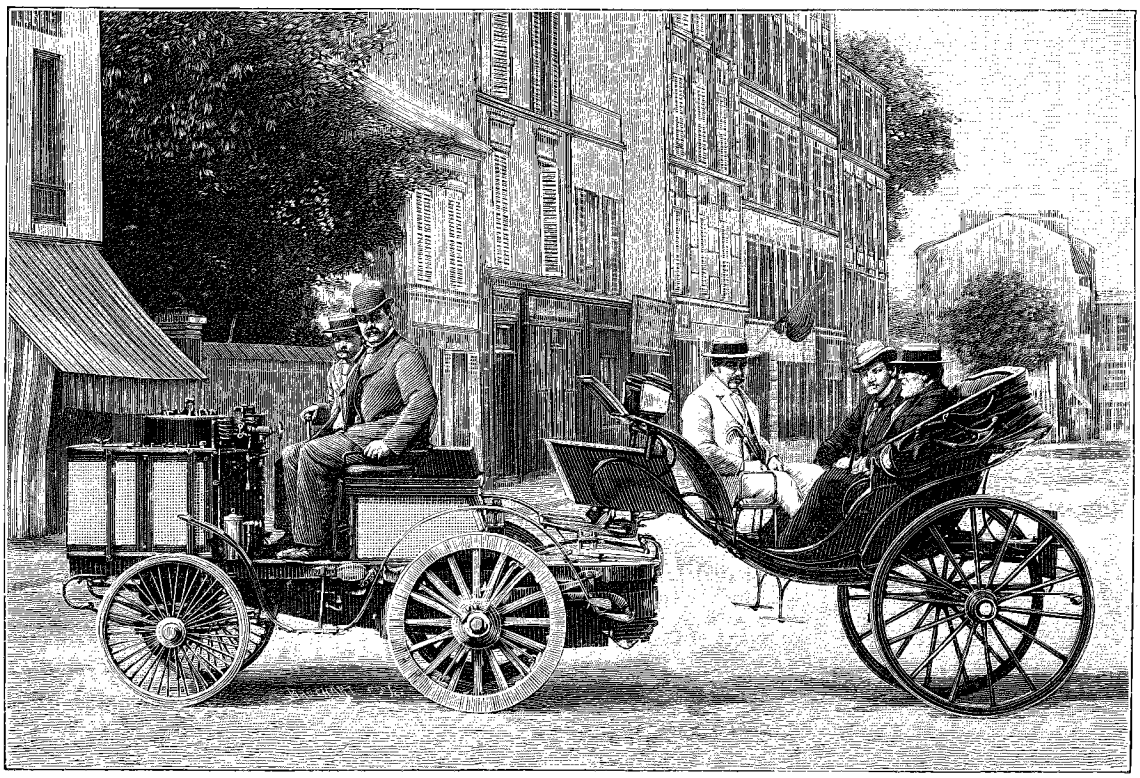

Fig. 3. — Remorqueur boggie à vapeur, système de Dion, Bouton et Cie (2e prix).

montée des côtes. Ce boggie à vapeur (machine Compound), faisant office de remorqueur et remplaçant les chevaux, porte sur son arrière un cercle d'avant-train monté sur ressort et destiné à recevoir l'avant-train d'une voiture quelconque, privée de son train d'avant. La force motrice de ce boggie est d'environ vingt chevaux; la machine peut devenir à pleine pression en cas de démarrages ou de mauvais pas à franchir; sa chaudière est multitubulaire à circulation, du système de Dion, Bouton et Cie. Le boggie pèse 2,000 kilog. en ordre de marche, et porte un approvisionnement de coke pour 80 kilomètres et d'eau pour 40 kilomètres par belle route. La chaîne est remplacée par un système d'arbres articulés, offrant nécessairement plus de résistance, et qui transmettent la force aux roues motrices par deux arbres traversant les fusées et commandant les roues extérieurement; ces roues prennent aisément telle position nécessitée par les accidents de terrain, sans que la flexion des ressorts en soit influencée.

Le boggie peut marcher à raison de 30 kilomètres en terrain plat et 18 kilomètres en montant une côte de 8 à 10 mètres pour 100, et traîner un poids de 1,000 kilog. Le moteur fait 300 tours à la minute, pour une vitesse moyenne de 20 kilomètres. Un fort boggie peut s'atteler à un camion chargé de 10,000 kilog. et fournir 8 kilomètres à l'heure, ce qui, le cas échéant, le rendrait précieux pour la traction de lourds fardeaux sur route, notamment pour le transport d'approvisionnements et de munitions. Mais, par cela même qu'il ne fait point corps avec la voiture, le puissant remorqueur de MM. de Dion, Bouton et Cie, exige le concours d'un mécanicien et réduit les voyageurs à un rôle passif.

(A suivre) VICTORIEN MAUBRY.

LECONTE DE LISLE

Le nom de Leconte de Lisle, qui vient de mourir à l'âge de soixante-seize ans, n'était guère connu du grand public que depuis son entrée à l'Académie française, où il succéda, en 1886, à Victor Hugo. Quant à son œuvre, on n'en avait lu généralement que les premières strophes de l'inévitable *Midi, roi des Etés*, et deux ou trois pièces descriptives, glissées dans des recueils de morceaux choisis à l'usage des classes. Je crains qu'on ne soit pas beaucoup mieux renseigné après la floraison de dithyrambes nécrologiques qu'a fait éclore la mort du poète. Car il a eu ce qu'on appelle une bonne presse; mais les chroniqueurs qui l'ont découvert au cimetière, pris de court, ont adopté tout simplement les éloges intéressés de ses imitateurs. Et le tombeau de Leconte de Lisle fut un piédestal pour M. José-Maria de Hérédia.

I

Mais, avant d'apprécier la littérature de l'auteur des *Poèmes barbares*, nous devons raconter brièvement sa vie, qui d'ailleurs fut pauvre d'événements.

Il était né le 22 octobre 1818 à Saint-Paul, île de La Réunion, d'un père breton et d'une mère gasconne. Par cette dernière, il était petit-neveu de Parny, que J.-J. Weiss prisait fort et dont il associa même le nom à celui de La Fontaine; mais Leconte de Lisle ne ressembla ni à l'un ni à l'autre de ces deux poètes.

Après plusieurs voyages aux Indes et dans les îles de la Sonde, il se fixa, en 1847, à Paris, où il prit une part active au mouvement révolutionnaire, affilié à l'École fouriériste et collaborant à la *Phalange*, revue dirigée par Victor Considérant. Peu de temps après 1848, il s'aperçut que Rome allait une seconde fois remplacer Sparte, et dégoûté de la politique, il consacra désormais sa vie entière à la poésie.

Partisan de l'abolition de l'esclavage, il se brouilla sur cette question avec sa famille; son frère, qui exploitait les plantations paternelles, était ruiné par la loi qui a fait la gloire de Victor Schœlcher. Les *Poèmes antiques*, publiés en 1852, ne rapportèrent point de droits d'auteur, et Leconte de Lisle resta dans une situation précaire jusqu'au jour où des amis lui obtinrent une pension de trois cents francs par mois sur la cassette impériale. En 1872, il fut nommé sous-bibliothécaire au Sénat et il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort.

L'édition définitive de ses œuvres comprend, outre les *Poèmes antiques*, les *Poèmes barbares* (1862), et les *Poèmes tragiques* (1884); en prose, trois opuscules, une *Histoire populaire du christianisme*, une *Histoire populaire de la Révolution* et un *Catéchisme républicain*, des traductions d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite, des hymnes orphiques, des odes anacréontiques, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Horace; enfin, l'Odéon a joué, avec musique de M. Massenet, les *Erinnyes*, sorte de réduction de l'*Orestie* d'Eschyle, qu'on peut lire dans le volume des *Poèmes tragiques*; et le compositeur belge Franz Servais a écrit la partition encore inédite de l'*Apollonide*, dont le poème, imité de l'*Ion* d'Euripide, a été publié seul en 1888.

Tous les habitués du Quartier-Latin ont vu passer Leconte de Lisle, à qui ses fonctions au Sénat donnaient droit à un logement dans les dépendances de l'École des mines, et qui flânait volontiers sur le boulevard Saint-Michel et sous les galeries de l'Odéon. C'était un grand vieillard, à la tête de médaille antique, aux longs cheveux blancs; l'éclat de l'œil sous le monocle et le pli sarcastique de la bouche n'étaient point pour engager à la familiarité. L'allure altière et un peu théâtrale du poète déplaisait à quelques âmes simples; l'on raconte qu'un ancien ministre, représentant au Luxembourg d'un arrondissement du midi, choqué dans son sentiment de la hiérarchie, aurait dit un jour de ce sous-bibliothécaire olympien : « Ma parole! il a l'air de se croire autant qu'un sénateur! » Il ne paraît point cependant que ce digne père conscrit eût à se plaindre de l'humble fonctionnaire; Leconte de Lisle a laissé au Luxembourg la réputation d'un employé modèle. Beaucoup de poètes, par contre, ont eu à souffrir de la verve satirique de leur illustre confrère; il manquait absolument de bienveillance dans ses jugements. Lorsque M. Jules Huret l'interviewa sur l'*Evolution littéraire*, il fit entendre qu'ayant traité lui-même, et de main de maître, tous les sujets poétiques vraiment intéressants, il ne voyait point l'utilité des tentatives de ses successeurs; et en reconduisant le reporter, il conclut par cette exclamation sans nuance :

— Tous fumistes, ces jeunes gens!

Certains noms l'exaspéraient; c'est ainsi qu'adversaire résolu de la poésie personnelle, il ne tarissait pas d'imprécations contre Musset, « ce misérable, ce coquin, cet élégiaque! »

On se souvient que M. Alexandre Dumas, chargé de le recevoir à l'Académie, l'avait, dans son discours, quelque peu malmené. Leconte de Lisle ne lui pardonna pas, et je crois bien que le jour où il prit séance sous la coupole fut celui de son dernier entretien avec son nouveau collègue.

Hâtons-nous d'ajouter que ses haines étaient exclusivement littéraires et que tous ceux qui ont pénétré dans son intimité s'accordent à louer sa cordialité et sa bonne grâce. Tous les poètes de l'École parnassienne, François Coppée, Sully-Prudhomme, Catulle Mendès, Léon Dierx, Armand Silvestre, José-Maria de Hérédia, etc..., fréquentaient déjà chez lui avant la guerre; et pour eux il est resté le Maître.

Il est mort le 17 juillet, à Louveciennes, dans une maison amie, sous des ombrages qui avaient abrité André Chénier. Les poètes, avec le concours du gouvernement, lui ont fait de dignes funérailles. Comme ces héros qu'il a chantés, comme Hypatie, la vierge Alexandrine, et comme le Barde de Temrah, il était toute sa vie demeuré fidèle à un culte méprisé du plus grand nombre et que l'on dit menacé de bientôt disparaître.

II

Il avait sur son art les idées les plus justes et les plus hardies. Dans la préface de la première édition des *Poèmes antiques*,— préface qu'il a supprimée, je ne sais pourquoi, dans les éditions suivantes, — il déclare nettement que le romantisme a vicié la poésie française

et qu'il n'y a de salut pour elle que dans un retour à l'étude de l'antiquité et à la tradition classique :

« Depuis Homère, Eschyle et Sophocle, disait-il, qui représentent la poésie dans sa vitalité, dans sa plénitude et dans son unité harmonique, la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain... Dante, Shakespeare et Milton n'ont prouvé que la force et la hauteur de leur génie individuel ; leur langue et leurs conceptions sont barbares... Que reste-t-il donc des siècles écoulés depuis la Grèce? Quelques individualités puissantes, quelques grandes œuvres sans lien et sans unité. Et maintenant la science et l'art se retournent vers les origines communes. Les idées et les faits, la vie intime et la vie extérieure, tout ce qui constitue la raison d'être, de croire, de penser, d'agir, des races anciennes appelle l'attention générale. Le génie et la tâche de ce siècle sont de retrouver et de réunir les titres de famille de l'intelligence humaine...

La poésie moderne, reflet confus de la personnalité fougueuse de Byron, de la religiosité factice et sensuelle de Chateaubriand, de la rêverie mystique d'Outre-Rhin et du réalisme des Lakistes, se trouble et se dissipe... La langue poétique n'a plus ici d'analogue que le latin barbare des versificateurs gallo-romains du cinquième siècle...

Les poètes nouveaux, enfantés dans la vieillesse précoce d'une esthétique inféconde, doivent sentir la nécessité de retremper aux sources éternellement pures, l'expression usée et affaiblie des sentiments généraux... »

Il est impossible de mieux définir son œuvre. Presque tous les poèmes antiques, les poèmes barbares et les poèmes tragiques, sont des reconstitutions historiques. On connaît le goût des romantiques pour l'exotisme, pour ce qu'on a appelé la « couleur locale » ; mais je n'apprendrai rien à personne en disant que l'érudition romantique était extrêmement superficielle et fantaisiste, se bornait le plus souvent à un placage de mots sonores et à un étalage de friperie bariolée. Leconte de Lisle au contraire, comme un historien de profession, comme un Augustin Thierry ou un Michelet, a longuement, minutieusement étudié les époques disparues, avec leurs mœurs et leurs religions, s'est attaché a en pénétrer l'esprit, à respecter l'harmonie de l'âme et du décor, et il a vraiment ressuscité des fragments du passé.

C'est d'abord, dans les *Poèmes antiques*, l'Inde, berceau de l'humanité, avec son soleil de feu, ses imaginations incohérentes et démesurées, ses aspirations vers le Nirvana. Voici, par exemple, dans la pièce intitulée *Bhagavat*, trois Brahmanes, qui, sur les bords du Gange, se lamentent et maudissent la vie :

Sous les figuiers divins, le lotus à cent feuilles,
Bienheureux Bhagavat, si jamais tu m'accueilles,
Puissé-je, libre enfin de ce désir amer,
M'ensevelir en toi comme on plonge à la mer!

Ainsi dans les roseaux se lamentaient les sages ;
Des pleurs trop contenus inondaient leurs visages,
Et le fleuve gémit en réponse à leurs voix,
Et la nuit formidable enveloppa les bois.
Les oiseaux s'étaient tus et, sur les rameaux frêles,
Aux nids accoutumés se reployaient leurs ailes.
Seuls, éveillés par l'ombre, en détours indolents,
Les grands pythons rôdaient, dans l'herbe étincelante...

... Les panthères, par bonds musculeux et rapides,
Dans l'épaisseur des bois, chassaient les daims timides ;
Et sur le bord prochain le tigre, se dressant,
Poussait par intervalle un cri rauque et puissant.

Les lotus entr'ouvraient sur les eaux murmurantes,
Plus larges dans la nuit, leurs coupes transparentes ;
L'arôme des rosiers dans l'air pur dilaté
Retombait plus chargé de molle volupté,
Et mille mouches d'or, d'azur et d'émeraude,
Etoilaient de leurs feux la mousse humide et chaude.

La déesse Ganga prend pitié des trois Brahmanes et les guide vers la montagne Kaïlaça, « appui du ciel, trône de l'Incréé. » Là,

Cherchant de Bhagavat la glorieuse image,
Ils virent plein de grâce et plein de majesté,
Un être pur et beau comme un soleil d'été.
C'était le Dieu. Sa noire et lisse chevelure,
Ceinte de fleurs des bois et vierge de souillure,
Tombait divinement sur son dos radieux ;
Le sourire animait le lotus de ses yeux ;
Et dans ses vêtements, jaunes comme la flamme,
Avec son large sein où s'anéantit l'âme,
Et ses bracelets d'or de joyaux enrichis,
Et ses ongles pourprés qu'adorent les Richis,
Son nombril merveilleux, centre unique des choses,
Ses lèvres de corail où fleurissent les roses,
Ses éventails de cygne et son parasol blanc,
Il siégeait plus sublime et plus étincelant
Qu'un nuage, unissant, dans leur splendeur commune,
L'éclair et l'arc-en-ciel, le soleil et la lune.
... Tel il siégeait. Son corps embrassait les trois mondes,
Et de sa propre gloire un pur rayonnement
Environnait son front majestueusement.
Bhagavat ! Bhagavat ! Essence des Essences,
Source de la Beauté, fleuve des Renaissances,
Lumière qui fait vivre et mourir à la fois !
Ils te virent, Seigneur, et restèrent sans voix.
... Et dans ton sein sans borne, océan de lumière,
Ils s'unirent tous trois à l'Essence première...

Après l'Inde, la Grèce antique : *Hélène*, enlevée par Pâris, et allumant la guerre de Troie, *Niobé*, rivale de Latone, dont les enfants sont massacrés sous ses yeux par Diane et par Apollon, la *Vénus de Milo :*

Marbre sacré, vêtu de force et de génie,
Déesse irrésistible au port victorieux,
Pure comme un éclair et comme une harmonie,
O Vénus, ô Beauté, blanche mère des Dieux !

... Du bonheur impassible, ô symbole adorable,
Calme comme la mer en sa sérénité,
Nul sanglot n'a brisé ton sein inaltérable,
Jamais les pleurs humains n'ont terni ta beauté !

Salut ! à ton aspect le cœur se précipite.
Un flot marmoréen inonde tes pieds blancs ;
Tu marches fière et nue, et le monde palpite,
Et le monde est à toi, Déesse aux larges flancs !

Iles, séjour des Dieux ! Hellas, mère sacrée !
Oh ! que ne suis-je né dans le saint Archipel
Aux siècles glorieux où la terre inspirée
Voyait le ciel descendre à son premier appel !

Cependant, malgré son admiration pour le génie grec, Leconte de Lisle n'a pas su dérober, comme l'avait fait André Chénier, la divine pureté du style antique. Il dit à Hypatie :

Dors ! l'impure laideur est la reine du monde
Et nous avons perdu le chemin de Paros.

Hélas ! il n'est que trop vrai. Mais Leconte de Lisle n'a pas retrouvé le chemin de Paros. Lui aussi, il était un barbare. Les meilleurs de ses poèmes grecs lui ont

été inspirés par des légendes préhistoriques, qui ressemblent plus ou moins à celles de tous les pays.

Dans l'idylle, la poésie légère, l'imitation de Théocrite ou d'Anacréon (*Les Plaintes du Cyclope*, *Odes anacréontiques*, *Thyoné*, *Glaucé*, etc...), il n'a ni la grâce ailée, ni la mélodieuse fluidité de ces maîtres incomparables. Le poète qu'il préférait était Eschyle, dont le sombre génie est une exception dans une littérature toute de mesure et d'harmonie.

Il n'est vraiment à l'aise que dans les sujets lugubres et âpres, lorsqu'il évoque les brumeuses théogonies des pays du Nord (*La Légende des Nornes*, *Le Massacre de Mona* (1), etc...), les horreurs du moyen âge qu'il exécrait (*Les Paraboles de dom Guy*) (2), ou lorsqu'il crie son dégoût de la vie et sa soif de la mort.

III

Car avec l'objectivité de sa poésie, qui déroule sous nos yeux l'histoire et la légende des peuples les plus

LECONTE DE L'ISLE.

divers, le caractère essentiel de Leconte de Lisle est un pessimisme farouche : épouvanté de la férocité de l'Homme et connaissant l'impassibilité de la Nature, il a le mépris de ce monde d'apparences et l'appétit furieux du Néant. Et c'est ainsi qu'il est bien moderne, qu'il a vraiment exprimé l'âme de cette époque d'érudition et de désenchantement.

Aucun poète n'a plus éloquemment exprimé la révolte contre l'injuste destin, que ne l'a fait Leconte de Lisle dans *Qaïn* (3).

... La foudre a répondu seule à mon premier cri ;
Celui qui m'engendra m'a reproché de vivre,
Celle qui m'a conçu ne m'a jamais souri !

... Ténèbres, répondez ! Qu'Iahveh me réponde !
Je souffre, qu'ai-je fait ? — Le Khéroub dit : Qaïn !
Iahveh l'a voulu. Tais-toi. Fais ton chemin
Terrible. — Sombre esprit, le mal est dans le monde.
Oh ! pourquoi suis-je né ? — Tu le sauras demain. —

Je l'ai su. Comme l'ours aveuglé qui trébuche
Dans la fosse où la mort l'a longtemps attendu,
Flagellé de fureur, ivre, sourd, éperdu,
J'ai heurté d'Iahveh l'inévitable embûche ;
Il m'a précipité dans le crime tendu.

On a beaucoup cité ses invocations à la Mort, et ce sont en effet ses plus beaux vers. C'est un thème dont il ne se lasse jamais. Il faut lire le *Dies Iræ*, qui termine les *Poèmes antiques*, et où se trouve résumée toute sa philosophie :

... *Oui ! le mal éternel est dans sa plénitude !*
L'air du siècle est mauvais aux esprits ulcérés.
Salut, oubli du monde et de la multitude !
Reprends-nous, ô Nature, entre tes bras sacrés !

... Et toi, divine Mort où tout rentre et s'efface,
Accueille tes enfants dans ton sein étoilé ;
Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace
Et rends-nous le repos que la vie a troublé !

Et dans les *Poèmes barbares :*

... Nature ! Immensité si tranquille et si belle,
Majestueux abîme où dort l'oubli sacré,
Que ne me plongeais-tu dans ta paix immortelle,
Quand je n'avais encor ni souffert ni pleuré (1) ?

Il appelle de tous ses vœux, comme Schopenhauer, la mort de l'humanité :

Tu te tairas, ô voix sinistre des vivants (2) !

Dans les *Poèmes tragiques*, il y a peut-être un peu moins d'imprécations et une tristesse plus humaine, mais le fond est identique :

... Ah ! tout cela, jeunesse, amour, joie et pensée,
Chants de la mer et des forêts, souffles du ciel
Emportant à plein vol l'Espérance insensée,
Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel ?

Soit ! la poussière humaine, en proie au temps rapide,
Ses voluptés, ses pleurs, ses combats, ses remords,
Les Dieux qu'elle a conçus et l'univers stupide
Ne valent pas la paix impassible des morts (3) !

Est-il besoin de faire remarquer que cette philosophie désolée est aussi loin que possible du polythéisme souriant de ces Grecs, que Leconte de Lisle saluait ses maîtres ? En dépit de ses théories et de ses efforts, il n'a pas été un classique ; il a subi, malgré lui, l'influence du romantisme et des littératures du Nord. Et surtout, il a été trop souvent trahi par l'expression. Le préjugé veut que Leconte de Lisle et les Parnassiens, ses disciples, aient été des artistes impeccables, et les critiques qui les jugent froids ou vides leur reconnaissent eux-mêmes la virtuosité, la maîtrise, la science consommée du métier. Rien n'est plus faux. C'est au contraire le style qui a manqué le plus à Leconte de Lisle ; il ignore l'art de la période

(1, 2 et 3) *Poèmes barbares.*

(1) *Ultra cœlos.*
(2) *Solvet sœclum.*
(3) *L'Illusion suprême.*

aux évolutions harmonieuses ; sa phrase est rudimentaire, monotone, et serait toujours très courte, s'il ne l'encombrait d'innombrables compléments circonstanciels ; les chevilles, les termes vagues ou impropres, les épithètes banales abondent à chaque page. Son vers est rocailleux, sans souplesse ni fluidité. La vérité est qu'à ce poète original, qui fut un historien et un penseur, il n'a manqué, pour égaler les plus grands, que d'être un parfait écrivain.

PAUL SOUDAY.

LE CHEVAL DE NAPOLÉON Ier A IÉNA (1806)

L'incroyable perception de justesse de l'œil de Meissonier avait été acquise par un long et persévérant travail dans la poursuite du vrai absolu ; ce fut dans ce genre un talent hors ligne pour la reproduction de la figure humaine et de la nature morte. Je tiens de lui-même qu'il lui avait été très difficile, en commençant la peinture, de se défaire de sa facilité à composer de chic ; et, il eut l'honnête persistance de tout acquérir à la longue, comme il l'a fort bien dit :

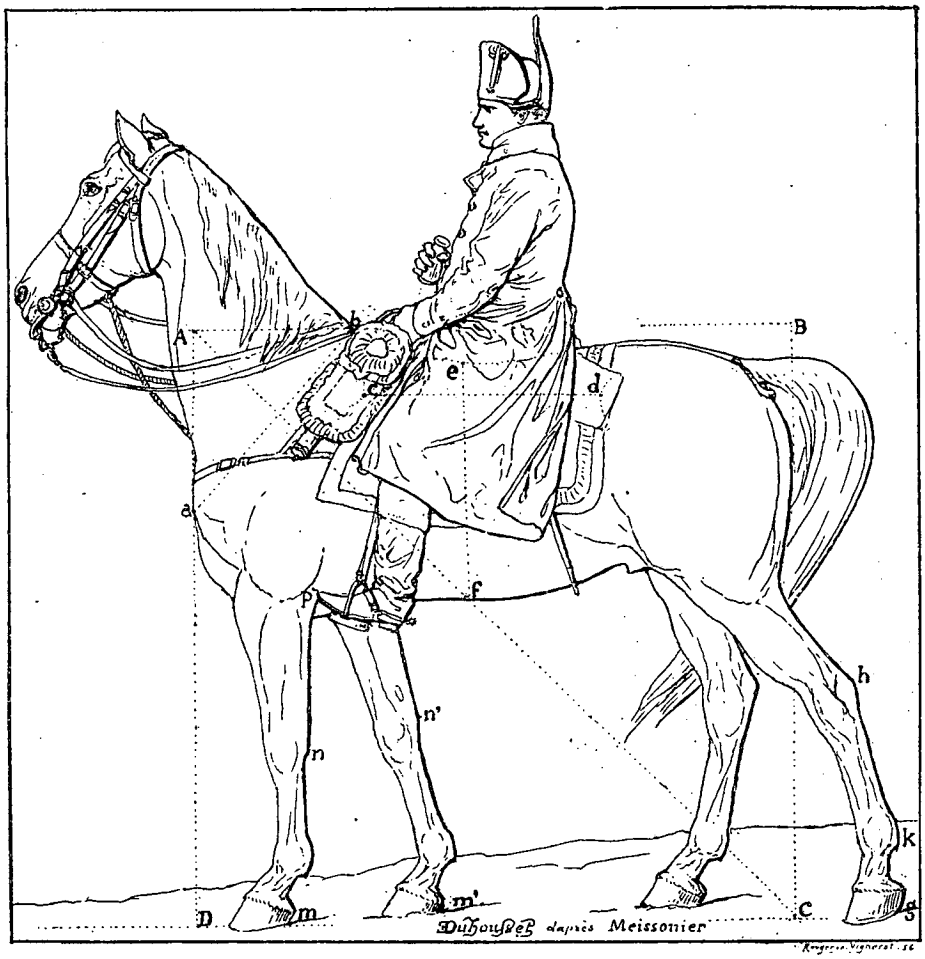

Le cheval de Napoléon Ier

« *En face de la nature, moi je ne sais rien d'avance,* je la regarde, je l'écoute, elle m'emporte et me suggère ce qu'il faut faire... Aussi j'entame n'importe où et n'importe comment. » Les remarquables études de chevaux, faites d'après nature, ont montré le grand talent du maître, comme rendu, et l'application sérieuse qu'il mettait à vouloir bien faire. L'éclat et le miroitement des robes de ses modèles complétaient d'une façon, très étudiée, l'agréable aspect des chevaux aux calmes allures, celles-ci d'ailleurs offrant au peintre le bénéfice d'une chose vue, qu'on peut directement traduire, ou qu'un léger déplacement n'empêche pas d'interpréter dans le sens de la vérité.

Que de travaux ! que d'ébauches ! que de temps précieux employés pour reproduire fidèlement ses animaux favoris, la palette infatigable de Meissonier photographiait, pour ainsi dire, chaque mouvement, chaque période, afin de composer un tout, dont le résumé a été les allures calmes du remarquable tableau intitulé 1814.

Dès 1856, il avait peint une cavalcade dont les montures ont parfaitement les appuis naturels. Combien ai-je été heureux de citer, depuis plusieurs années, des exemples aussi autorisés !

Nous avons fréquemment entendu dire, par de jeunes peintres, qu'il n'y a rien de tel que d'opérer *de sentiment*, en présence de la nature. Meissonier, si rigoureux envers lui-même, si justement honoré pour sa persistance à tout

*

reproduire, nous apprend effectivement, par un aphorisme que, devant la nature, *il ne sait rien d'avance*. J'évoquerai ce nom si haut placé, dans l'art, et je répondrai — lorsqu'il s'agit du cheval, et malgré la grande expérience acquise, l'observation faite, avec la seule ressource du sentiment, peut rester insuffisante, non seulement, pour ce qui regarde les allures, mais encore pour la station la plus calme, en un mot, tel assuré qu'on soit de réussir dans la représentation humaine, il faut apprendre à *voir* les animaux, pour les dessiner, ce à quoi on ne peut arriver que lorsqu'on les *saura*, par une étude très sérieuse, afin de comprendre ce qu'on voit.

J'ai prouvé, déjà, dans plusieurs articles de la *Gazette des Beaux-Arts* et du *Magasin Pittoresque*, combien était remarquable la sûreté du crayon de Meissonier, plaçant si bien ses cavaliers soit de face soit de profil, et arrivant, par la sage pratique de son art, à des exactitudes que de nombreuses constatations, et même la rigidité du compas justifiaient. Je suis donc persuadé que personne ne me donnera un plus grand exemple d'*honnêteté artistique, réglé par l'expérience visuelle;* mais, la vérité m'oblige à dire que l'absence de certains documents nécessaires, bien établis dans sa mémoire, ont un peu porté préjudice à l'œil du maître, ce qu'il est aisé de démontrer par l'analyse.

Je ne citerai qu'un exemple, à l'appui de ce que je viens d'avancer, et je le prendrai dans la dernière production de Meissonier, parce que le tableau de 1806, dont la *consciencieuse* gravure de J. Jacquet vient de paraître, tout récemment, contient le plus grand cheval, parfaitement de profil, de son œuvre; mais avant, il est nécessaire de rappeler, avec ceux qui se tiennent au courant du travail des peintres de chevaux, combien plusieurs autorités, de ces derniers, souffrirent du manque d'éducation première, en ce genre; on a pu s'en convaincre par les plaintes de Géricault, dont les remarquables travaux anatomiques du cheval sont connus; leur importance est capitale comme transition de la fantaisie de ses prédécesseurs à la réalité qu'on demande aujourd'hui; il rend bien la grande préoccupation qui le hante, de connaître l'animal par l'étude, avant de l'exécuter d'après la nature, lorsqu'il dit: « qu'un peintre devrait être assez sûr de lui-même (c'est-à-dire de ce qu'il voit), pour le traduire sans hésitation par un dessin net et précis. »

Eugène Delacroix n'a-t-il pas été du même avis, de *savoir* avant de *voir*, lorsqu'il déplore l'insuffisance du modèle et de la trompeuse et souvent indécise apparence animée.

Mais, un des hommes qui a le plus souffert du manque d'enseignement théorique, préconisé par nous, est sans contredit Fromentin, artiste si bien organisé comme poète et comme peintre. Il écrivait en septembre 1874. « Après avoir beaucoup, mais beaucoup travaillé d'après nature, je ne suis pas content de moi et guère plus avancé qu'avant dans la connaissance de mon animal, c'est un monde à étudier; je commence à peine non pas à le rendre, mais à en comprendre les proportions et, quant à la science de détail la plus nécessaire à la simple construction, je n'en sais pas le premier mot... *ce que je ne sais pas, je ne le vois pas*; je rends beaucoup mieux ce que je devine que les choses que je consulte. »

Je ferai observer que, lorsqu'il écrivait cela, le peintre était récompensé depuis vingt-cinq ans, au Salon, pour des tableaux contenant des chevaux. L'appréciation, d'un connaisseur aussi érudit, me paraît être bonne à apporter ici, et c'est l'autorité de Fromentin que je me permets d'opposer à la confiance absolue de Meissonier, accordée à l'inspiration devant la nature ce qui, pour lui, n'a peut-être pas eu des conséquences fâcheuses, à cause du grand talent acquis, mais qu'il serait peu prudent de substituer à l'étude préalable des animaux, impossible à éluder dans les arts.

Pour réussir, et même s'occuper seulement du cheval, il faut s'en inquiéter autant qu'on étudie la figure humaine et l'éclat primesautier du sentiment ne s'en trouvera que mieux. Disons donc, en terminant, que l'artiste voulant le dessiner doit absolument connaître sa construction anatomique et se rendre compte, au moins sommairement, de l'unité harmonieuse constituant sa beauté, condition de vigueur et de bon service; ce qui trouvera toujours son application, hors le cas d'un portrait ayant des irrégularités de construction qu'on aurait intérêt à reproduire, et ce n'est pas le cas, que nous choisirons, en nous adressant au cheval gris monté par l'empereur dans le tableau intitulé : Iéna 1806.

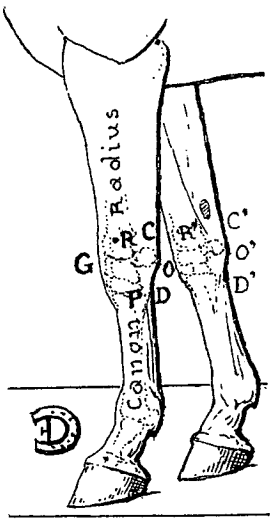

Fig. 2.

Ce cheval du nom de Skobeleff a été dessiné

à l'Hippodrome, et une très belle esquisse peinte en rendait fidèlement l'aspect, aux Beaux-Arts, à la dernière exposition intime des œuvres du célèbre peintre.

Nous nous servirons du calque d'une grande photographie, faite d'après le tableau, afin qu'il n'y ait pas d'erreur; la pose, tout à fait de profil, rend le cheval parfaitement analysable, quoique sa tête soit légèrement tournée à droite; on constatera donc facilement avec le compas, qu'il est aussi long que haut, c'est-à-dire inscrit dans un carré A. B. C. D (fig. 1). Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons le lecteur aux articles du *Magasin Pittoresque* de l'année dernière (le Cheval dans l'art, 1892 page 342, 370, 406), traitant des *proportions* et du *canon hippique*. Nous rappellerons seulement, avec quelle scrupuleuse exactitude, les longueurs égales entre elles *a. b. — c. d. — e. f. — g. h.* — se rapportent sur la monture de l'empereur (fig. 1) avec celles d'un beau cheval, Fitz Gladiator par exemple, que nous prenons pour type d'un animal bien conformé et beau, parce qu'on le cite comme tel dans les instructions de l'école vétérinaire d'Alfort.

Mais, il est un détail qui n'attirait pas l'attention de Meissonier, et, la preuve de son indifférence, c'est le peu de valeur qu'il lui accordait dans son œuvre hippique; cependant, il s'agit d'un os, le sus-carpien ou *os crochu*, qui a une certaine importance à être toujours saillant, puisque la largeur, en cet endroit, est une des beautés d'un genou vigoureux et le cheval, qui nous occupe aujourd'hui, se présente de telle façon, qu'il était impossible de n'en pas trouver un peu la trace; effectivement, nous constatons sur le profil de la partie interne du genou gauche (fig. 1), en *n*, un léger ressaut parfaitement à sa place puisque, ainsi que nous l'avons démontré (*Magasin Pittoresque* année 1892, p. 220), la distance *m* du sol à l'os cruchu *n*, égale celle de *n* à l'extrémité du coude *p*, au-dessus du sternum; laquelle distance se reportera exactement sur le membre postérieur gauche; du calcaneum *h* ou bas du canon *k*.

Maintenant, en comparant le genou gauche au genou droit, on sera convaincu que le peintre n'avait aucune mémoire de la place réelle des os, dont les saillies commandaient les limites internes du profil de cette articulation, puisque le point *n'* est très sensiblement plus éloigné de *m'* que *n* ne l'est de *m*, et cela malgré la perspective qui aurait dû faire que *n' m'* soit représenté par une distance moindre que celle de *n* à *m*, car il est impossible d'admettre l'inégalité des deux canons antérieurs du même cheval.

Ayant sous les yeux une photographie de Skobeleff, faite à l'Hippodrome, en même temps que Meissonier y copiait l'animal, dont on s'occupe, nous nous expliquons parfaitement la cause de l'erreur du peintre, parce que les genoux fatigués de ce cheval indiquent des épaisseurs fortuites, qui trompèrent le dessinateur, sur les places réelles de tubérosités dont les éminences accrochent, à l'état normal, des points lumineux, toujours situés au-dessus de l'angle dessiné par l'os crochu.

Nous allons en quelques mots être fixé par l'enseignement d'Alfort s'appliquant aux membres de Fitz Gladiator. Le côté postérieur du genou présente un angle prononcé C. O. D. (fig. 2) dû à l'os sus-carpien O (os crochu), cette ligne descend sur le tendon en D entre les limites profilant le genou G. Deux points lumineux indiquent, en R la tubérosité externe du radius, et en P la tête du métacarpien rudimentaire correspondant (péroné).

De profil, et en dedans, C'. O'. D' (fig. 2), la saillie R' doit être bien dessinée, un peu plus haute que son opposée, et surtout, au-dessus du contour angulaire de l'os crochu.

Ce qui paraîtra assez extraordinaire c'est que la lacune signalée chez Meissonier malgré le soin qu'il mit à étudier le cheval, se retrouve dans l'œuvre de nombreux peintres d'animaux, qui laissèrent beaucoup à désirer, par rapport aux profils des genoux et des jarrets des sujets représentés, ce dont on peut se convaincre en feuilletant, à la bibliothèque des estampes, les recueils de tableaux et gravures de Paul Potter, Karl Dujardin, Peter de Laër, Bamboche par Swebach, Van de Velde, Berghem, Van der Meulen, Wouvermans, etc.

L'esquisse de 1806, qu'on vient de vendre dernièrement à la salle Petit, 66,000 francs, était parfaite comme impression et, à notre avis, supérieure au tableau achevé: car, avec cet entraînement à pousser l'exécution jusqu'aux dernières limites, l'artiste s'est laissé aller à tellement souligner des détails qui, certainement, étaient sur ses modèles, que les chevaux vus par derrière (des généraux formant escorte) sont pourvus d'irrégularités apparentes provenant de mollettes et de talons serrés, qu'il eût été préférable de ne pas reproduire avec tant de soin; il y avait là insuffisance de préparation; car nous avons affaire à un dessinateur qui n'était ni distrait, ni incorrect.

On est amené à cette conclusion, que les artistes les plus accomplis, les yeux les mieux exercés, peuvent se tromper pour traduire les formes du cheval, sans bien connaître ce qui permet d'établir, chez l'animal, la comparaison de ce que la nature vous donne, avec la mémoire préalablement instruite de ce qu'on doit *éviter*.

On peut croire en cela Géricault, Fromentin et Barye; ils étaient de ceux qui affirmèrent que la science, au lieu d'atténuer la force de l'imagination, lui vient en aide en la guidant.

Ce que nous souhaitons à notre époque, si vulgarisatrice, c'est d'avoir le mérite de généraliser cette instruction, base nécessaire de toute interprétation artistique.

E. DUHOUSSET.

CHATEAU DE NORWICH

(ANGLETERRE)

Le château de Norwich, dans le Norfolk, à l'est de l'Angleterre, est un des plus purs, des plus grandioses spécimens du style saxon que l'on possède aujourd'hui. Cependant, et bien que la date de sa construction soit incertaine, il paraît démontré qu'il fut bâti par des Danois, au douzième siècle.

On sait bien peu de choses sur l'histoire de *Norwich-Castle*, et il y a encore moins à dire sur son architecture qui est des plus simples. Comme on peut s'en rendre compte par la gravure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, le château s'élève d'une façon assez menaçante sur le sommet d'un tertre qui, dans ce pays de plaines, prend une véritable importance stratégique : il paraît, d'ailleurs, que cette importance n'avait pas échappé aux premiers habitants de la contrée, lesquels, dans une très haute antiquité, auraient élevé des fortifications en ce lieu.

L'édifice se compose, à grands traits, du « château » proprement dit, sorte de cube énorme, sans autres ornements que les créneaux de son faîte et les arcatures de ses faces : — et d'une sorte d'ouvrage avancé, crénelé, bastionné, entourant une cour intérieure. Le pont qui donne accès à *Norwich-Castle* n'a qu'une arche, jetée hardiment sur un fossé profond. L'ensemble, sans être gracieux, est saisissant par son étrangeté même.

L'intérieur du bâtiment n'offre rien de remarquable, quoi que semblent en penser les ciceroni locaux, prolixes dans leurs descriptions et gênants pour le touriste — comme tous les êtres de leur espèce. Nous perdrions notre temps à pénétrer dans ces salles nues et froides, et à écouter les très vagues légendes qui dépeignent le château comme un repaire de bandits. Il est plus que probable que les Bigod, comtes de Norfolk, les premiers hôtes connus de *Norwich-Castle* n'étaient pas très différents des autres seigneurs féodeaux de l'époque. Passons... A quoi bon remuer ces cendres ? Il vaut mieux descendre les rampes du donjon, le long du pittoresque marché à bestiaux qui témoigne si bien de l'importance agricole du comté ; et nous enfoncer dans les rues tortueuses de la vieille cité.

Norwich doit à sa situation en dehors des grandes lignes de communication, d'avoir conservé un cachet très provincial, pour ne pas dire *rococo*. Les vieilles coutumes y sont vivaces ; sous l'influence des idées nouvelles elles ne meurent pas : elles se transforment, — absolument comme les coiffes et les costumes des paysannes en basse Bretagne. — On en voit un exemple dans l'usage antique des *Valentines;* l'habitude d'envoyer des cartes avec dessins et légendes satiriques ou flatteurs, suivant le cas, à ses amis et connaissances, le 14 février, a été détrônée par le procédé suivant.

On remplace la carte par un petit cadeau — un fichu, une paire de gants, une boite de bonbons — qu'on enveloppe avec un soin tout particulier et grand renfort de ficelle pour lui donner des dimensions et une apparence trompeuses ; on y attache une note avec les mots « Good morrow, Valentine ! » et le 13 au soir, on va déposer le paquet, en évitant d'être aperçu, devant la porte de la personne — une jeune personne généralement — que l'on tient à honorer ; on tire la sonnette rapidement et l'on se sauve.

Des monceaux de « souvenirs » s'accumulent ainsi devant la demeure des beautés locales, qui se gardent bien d'ouvrir la porte aussi longtemps qu'il y a quelque chance de voir le tas s'augmenter. Mais tout ce qui brille n'est pas or ; et dans le nombre, il est des cadeaux qui causent des désappointements : ce sont ordinairement les mieux ficelés ! On y découvre de vieilles éponges, des savates, des fleurs fanées, de faux chignons, tout ce qui, enfin, peut venir à l'esprit de quelque galant éconduit ou de quelque amie jalouse.

Norwich est encore intéressant sous d'autres rapports. On y étudie, dans des conditions particulièrement favorables, les caractéristiques de ce qu'on pourrait appeler la *vie municipale*, par opposition à la *vie de village*. On sait que les campagnes, la partie rurale des comtés en Angleterre, est toujours plus ou moins, sous l'égide des *familles* — on ne peut pas dire, ici des *classes* — *dirigeantes;* l'influence du château, de l'abbaye, se ressent jusque dans les moindres détails de l'existence politique du village; elle pénètre jusqu'au foyer du villageois. « The ruling house » a fourni, de temps immémorial, les squires, les juges, les pasteurs du *borough ;* c'est elle qui le représente de père en fils au Parlement ; mais c'est elle aussi qui possède les plus larges exploitations agricoles ou forestières.

Lorsqu'un village, par suite d'un certain concours de circonstances, se transforme peu à peu en une ville, — ce qui, en Angleterre, signifie qu'il abandonne la faux pour le tablier et la charrue pour le métier — que des manufactures enfumées s'élèvent là où étaient de vertes et fraîches prairies, alors le pouvoir féodal décline, la vie municipale naît et se déve-

loppe à l'ombre des hautes cheminées d'usine. Il est curieux de suivre les phases de cette métamorphose, de voir surgir du sein des nouvelles cités, des hommes qui acquièrent une importance locale considérable, commerciale ou industrielle d'abord, politique ensuite ; et insensiblement entrent en lutte, avec leurs voisins, les *seigneurs* de la campagne.

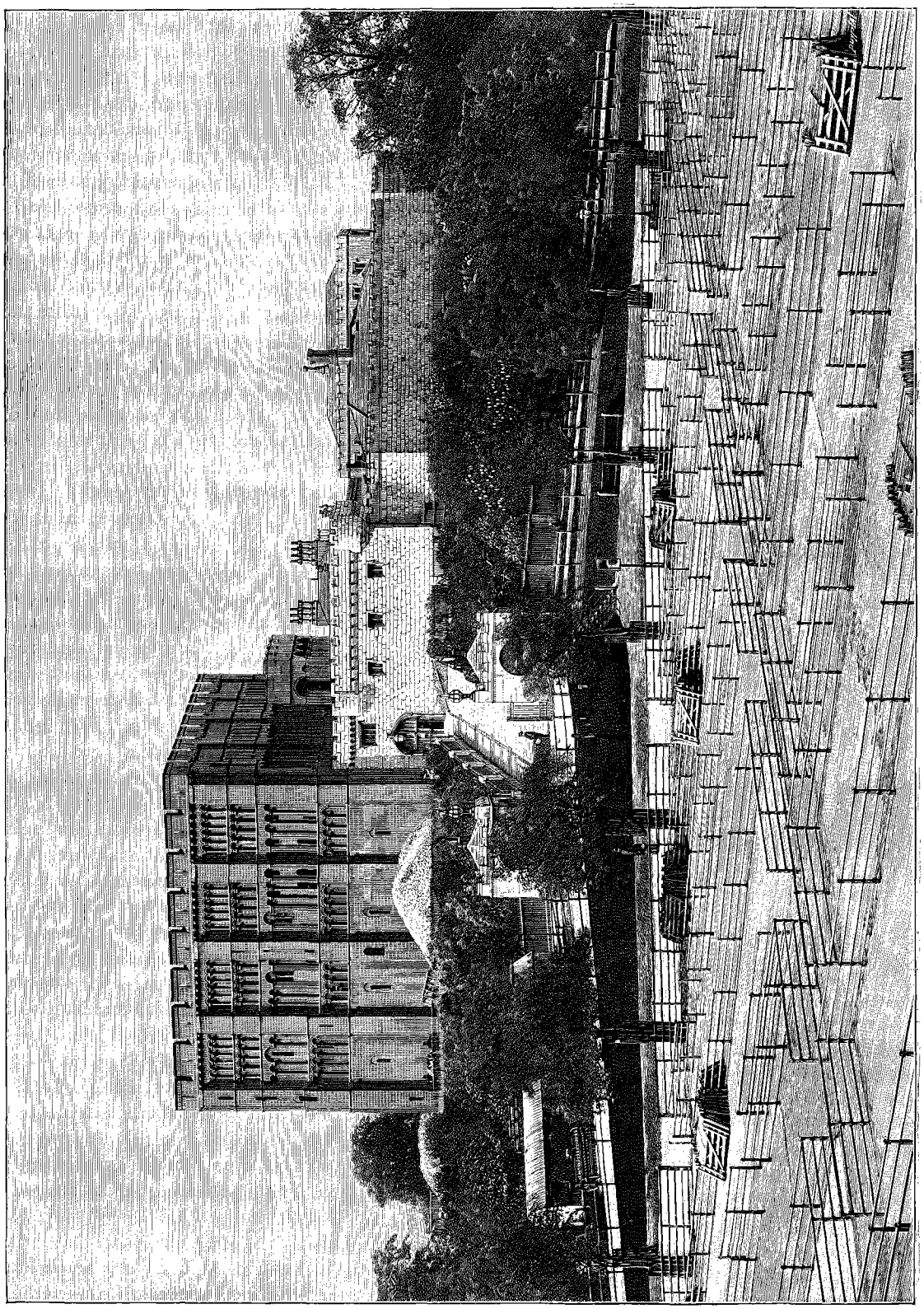

Château de Norwich (Angleterre).

On assiste, en un mot, dans ces provinces arriérées de la Grande-Bretagne, aux phénomènes sociaux qui agitèrent, il y a des siècles, les nations continentales. Et si ce n'était le bruit étourdissant des machines à vapeur, le peu de pittoresque des costumes, et la froide monotonie des habitations, on pourrait se croire, pour un instant, revenu à l'époque de l'émancipation des communes.

GEORGE TRICOCHE.

LA VOIX DES BÊTES

Suite. — Voyez page 286

Installé dans sa cage de fer, à ce que rapporte le *Mac-Clure's Magazine*, Garner vit s'approcher un jeune gorille qui le regarda avec curiosité, puis fit entendre une exclamation que le sagace observateur traduit ainsi : *Eumph*. Ce cri, d'après lui, signifierait : Attendons ou prenons garde. Le gorille aurait voulu prévenir ses camarades de la présence d'un étranger. Garner croit avoir découvert le sens de quelques mots du dialecte des « capucins », qui sont la plus intelligente des espèces simiesques. *Vh-ou-v* voudrait dire nourriture ; *gh-en-v* signifierait boisson. Un cri qu'aucun alphabet humain ne peut traduire est l'indice certain d'un danger imminent. — Il existe un singe *siffleur* et aussi un singe *pleureur*, ainsi nommé à cause de sa voix grêle et plaintive. Il y a, au Brésil et au Paraguay, des singes improprement dits *hurleurs*. Ce sont de vieux mâles suivis par une petite troupe de singes de leur espèce qui se rassemblent à leur voix criarde. On sait que les espèces de singes sont nombreuses : quarante et une en six familles, selon le peintre et naturaliste Audebert.

Les marmottes font entendre un petit *grognement* de satisfaction quand on les régale de lait et de beurre. Le petit grognement devient plus fort quand on les caresse et qu'elles jouent, et rappelle alors la voix d'un jeune chien. Lorsque, au contraire, elles sont effrayées, elles poussent une sorte de *sifflement* d'une telle acuité que l'oreille peut à peine le supporter.

Le crocodile *ulule*, crie en gémissant (*ululer* s'est dit quelquefois pour exprimer le cri de la hulotte). On a prétendu que le crocodile imite les pleurs d'un enfant pour attirer les passants et les dévorer.

Le serpent, en général, *siffle* (un sifflement sourd).

Le boa *beugle* (son cri se rapproche, en effet, du beuglement du taureau).

La grenouille *coasse*, et aussi le crapaud. « Le soir, au chant de la cigale, a écrit Michelet, au *coassement* des grenouilles, au cri des chouettes, aux lamentations des vampires, s'unit le hurlement des singes. » On peut faire ici la remarque que la cigale cesse de chanter le soir et qu'aucun cri des singes ne se rapproche du hurlement. Quant aux vampires, Michelet voulait sans doute désigner par ce mot un genre de mammifères chéiroptères.

Le grillon, ou grésillon, ou grillet, ou cri-cri, *grillotte* ou *grésillonne*. Les grillons font entendre le soir et le matin, et pendant toute la nuit dans les temps les plus chauds, leur cri monotone, souvent aigu et désagréable.

La cigale *chante* ou *frissonne*. Son chant fait *kic-kic*, selon quelques naturalistes bénévoles. Ce *kic-kic* n'a rien d'imitatif. D'autres, avec plus de raison, disent *tz tz tz tz tz*. Les cigales chantent par l'abdomen au moyen de la tension et du relâchement alternatifs de deux membranes sèches et brillantes qu'on appelle les miroirs. Le bruit strident produit par cet organe, qui est particulier au mâle, est semblable à un chant monotone, violent à son début, puis s'éteignant peu à peu, pour recommencer aussitôt. « Heureuses les cigales, dit Xénarque, car leurs femelles sont privées de la voix ! » Il faut entendre à la fois des centaines de cigales pour bien juger leur musique bizarre, formée de notes zézayantes qui vibrent toujours sur la même portée. Chacune de ces singulières vielleuses fait sa partie éternellement immuable ; mais, par l'absence de chef d'orchestre, elles passent sur la mesure et enchevêtrent leurs accents avec une adorable ignorance de l'harmonie, l'une attaquant sa série de sons stridulés quand sa voisine n'a point encore fini la sienne, l'autre susurrant *smorzando* au beau milieu du *crescendo* de sa compagne. C'est déjà une bien agréable cacophonie ; mais à la chaleur du Midi, « au milieu du jour, les chants de la cigale sont plus *harmonieux !* » C'est saint Basile qui l'a écrit dans l'*Hexameron* (homil. VIII). Oh ! non, grand saint de Césarée : alors les infatigables chanteuses font rage, tous les abdomens tremblottent, toutes les crécelles vibrent ; c'est un bruit fait de mille grincements, un grouillement de notes horriblement discordantes. — « La cigale *dix-sept ans* est une singulière espèce, qui reparaît tous les dix-sept ans (?) en grande quantité en Pensylvanie, si l'on peut en croire le célèbre entomologiste Latreille ; elle fait un tel bruit que, lorsqu'il y en a plusieurs ensemble, on ne peut s'entendre parler. »

L'aigle *glatit* (comme le chien en chasse), ou *trompette*. *Glatissement*, cri aussi de certains autres animaux de proie. Une espèce de petit aigle s'appelle aigle *criard*. On dit : crier comme un aigle.

Le milan *huit* (mot imitatif).

Le butor *bouffe*. « Le butor, dit H. Castille, jette un cri sauvage en se cachant dans les roseaux. »

La grue *gruit* ou *gruine ;* elle *craque* en fermant son bec. Quand elle chante, on dit qu'elle *craquette*.

La cigogne n'a pas de voix, mais fait entendre seulement un bruit étrange, assez semblable au son d'une crécelle. Elle produit ce bruit en frappant ses mandibules l'une contre l'autre toutes les fois qu'une cause quelconque l'agite ou l'irrite. On a pris l'habitude de traduire ce bruit par les mots *claqueter*, *glottorer* ou *cacaber*.

« L'épervier *glapit* à peu près comme un

lapin et *miaule* comme un jeune chat.» (Chateaubriand.)

Le héron a une voix qu'on n'entend guère que la nuit et un son unique, sec et aigre, plus bref et plus plaintif que celui de l'oie. Ce cri, que les Grecs du temps d'Homère exprimaient par le mot *eleizen* (*clangere*), se répète et se prolonge sur un ton plus perçant et très désagréable. La voix du héron est si forte que ses cris lui ont valu le nom de *bos taurus*.

Le corbeau *craille*, ou *graille*, ou *coraille*, ou *croasse*. Les petits corbeaux, trois semaines après leur naissance, font entendre un *piaulement* presque continu chaque fois que le père et la mère leur apportent à manger en les appelant par le cri *crau*, *crau*, *crau*.

La corneille *claquette*, ou *grolle*, ou *graille*, aussi *craille*, comme le corbeau.

Le coucou *coucoue*, ou *coucoule*. Son cri caractéristique est devenu partout son nom. Il articule très bien et répète souvent *coucou*, *coucou*, *coucoucou*, *toucoucou*. Ce chant appartient exclusivement au mâle, et il ne le fait entendre qu'au printemps. Il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, comme s'il prononçait *crou*, *crou* d'une voix enrouée et en grasseyant. Lorsque les mâles se recherchent et se poursuivent, outre ces cris on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoique un peu tremblé, composé de plusieurs notes, semblable à celui du pigeon et qui a paru exprimer *go*, *go*, *guit*, *guit*. Ce dernier cri est probablement celui de la femelle, qui, lorsqu'elle est bien animée, a encore un gloussement, *glou-glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire. Dès que le mâle entend ce cri, il s'approche d'elle avec ardeur en répétant *tou-cou-cou*.

Le geai *fringulote* ou *cajole*. *Cajolement*, mot fait à l'imitation du susurrement des petits geais. « Les sansonnets, les merles, les geais peuvent imiter la parole, » a écrit Buffon, qui aurait pu y ajouter la pie jacasseuse. Mais de tous les oiseaux, le perroquet est seul véritablement anthropoglotte.

Le vautour *poulpette*, *poulpe* ou *pulpe*.

Le râle, dans la nuit, fait entendre son cri qu'on peut exprimer par la syllabe *kri* répétée plusieurs fois de suite.

Le crex, oiseau de proie, jette son cri fréquent et sinistre : *crex*, onomatopée assez exacte de son nom. Le crex est le râle des genêts, dont quelques naturalistes ont fait un genre.

Le courlis pousse un cri triste et lent que rend parfaitement le mot *cour-li*, en prononçant la dernière syllabe sur un ton très aigu. Le courlis demi-bec pousse, en prenant sa volée, un cri qu'on peut rendre par les syllabes *bibi*.

Le pluvier a un cri flûté, qui peut s'exprimer par les syllabes *hui*, *hieu*, *huit*. Parmi les nombreuses espèces de pluviers, le grand pluvier, oiseau de passage très connu aux environs de Paris, qui arrive aux premiers jours du printemps et se fixe dans les terrains secs, remplis de pierres, fait entendre de loin, au coucher du soleil et pendant toute la nuit, son cri : *tûrrlui*, *tûrrlui*, et c'est de là que lui vient son nom de courlis de terre, ce cri ressemblant à celui du courlis.

Une espèce de mouette (elles sont aussi fort nombreuses les différentes mouettes) pousse un cri qui a quelque ressemblance avec un éclat de rire : de là son nom de mouette *rieuse*. Elle est fort criarde. Son cri est *iiiee*, *iiiee*. On connaît aussi la mouette *pleureuse*, dont le cri peut se traduire par *euee*, *euee*, *euee*. Les mouettes sont appelées aussi corbeaux de mer.

La perdrix, comme la cigogne, *cacabe* (mot tiré du latin). « Ils piolent comme poullets, ils cageolent comme gays, ils *cacabent* comme perdrix, » a écrit Ambroise Paré. Le mâle de la perdrix, en un certain temps de l'année, *râle*. Pour exprimer le bruit que fait la perdrix en s'envolant, on dit qu'elle *bourrit*. Le cri d'appel des perdrix est une sorte de chant aigre, imitant assez bien le bruit de la scie.

La caille *courcaille*, ou *margotte*, ou *margaude*, ou *margaute*, ou encore *cacabe*, comme la perdrix et la cigogne. Le mâle et la femelle ont chacun son cri : celui du mâle éclatant et fort, *ouan*, *ouan*, *ouan*, *ouan*; celui de la femelle plus faible, *cascailla*, *cascailla*, *cascailla*, qu'elle répète plusieurs fois de suite pour appeler son mâle. Elle a aussi un petit son tremblottant, *cri*, *cri*. Le cri des cailleteaux est *tri*, *tri*; on dit qu'ils *trissent*. *Courcaillet*, cri de la caille. « Les bois retentissent du chant monotone des cailles, » a dit Chateaubriand. Voici une phrase un peu fantaisiste d'Alexandre Dumas : « Enfin la caille, invisible et obstinément tapie dans l'herbe, faisait entendre sa note stridente et claire dont le grincement métallique des cigales semblait former la basse continue. »

La pie *jacasse* ou *jasarde*; elle *cause* ou *parle*, dit-on avec trop peu de justesse. Tantôt les pies *caquettent* doucement, tantôt elles poussent des cris étourdissants, surtout si quelque chose les affecte. Quelques-unes imitent assez bien la voix de l'homme ou des animaux. On dit : jaser comme une pie.

La huppe *pupule*. M. de Schauroth (*Manuel de l'amateur des oiseaux de volière*) était parvenu à en élever deux jeunes. Se couchant et s'étendant au soleil, elles exprimaient leur contentement en répétant d'une voix vacillante : *vec*, *vec*, *vec*. En colère, leurs tons étaient criards, et le mâle faisait retentir *houp*, *houp*. *Pupuler* ne se trouve pas dans *Philomèle*.

(A suivre.) B. Saint-Marc

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 139, 198, 243 et 275

VI

Quels que soient les charmes incontestés et incontestables de cette baie de la Napoule sur laquelle nous venons de jeter un regard, une chose, pour moi, y gâte le site : c'est le manque d'un vaste horizon sur la mer. La muraille rocheuse de l'Esterel dressée à main droite, le double barrage formé à gauche par la pointe de la Croisette et son prolongement insulaire, en rétrécissant l'optique vers le large, m'ont toujours causé une certaine impression d'étouffement et de malaise. Pour jouir mieux de la vue de la grande mer, il faut pousser plus à l'est, vers ce magnifique golfe Jouan, sur la rive duquel a surgi récemment une autre agglomération hivernale, dont les villas embrasseront bientôt toute la courbe côtière entre la Croisette et Antibes.

La baie qui s'étale ici sous nos yeux n'est pas seulement une anse de pêcheurs, c'est un admirable bassin de mouillage qu'on pourrait transformer, au besoin, en une rade militaire rivale de celle de Toulon. Nos escadres de la Méditerranée connaissent bien cette vaste échancrure qui leur sert aujourd'hui de point de ralliement, et qui, avant 1860, quand le cours du Var dessinait la frontière du côté de l'Italie, constituait

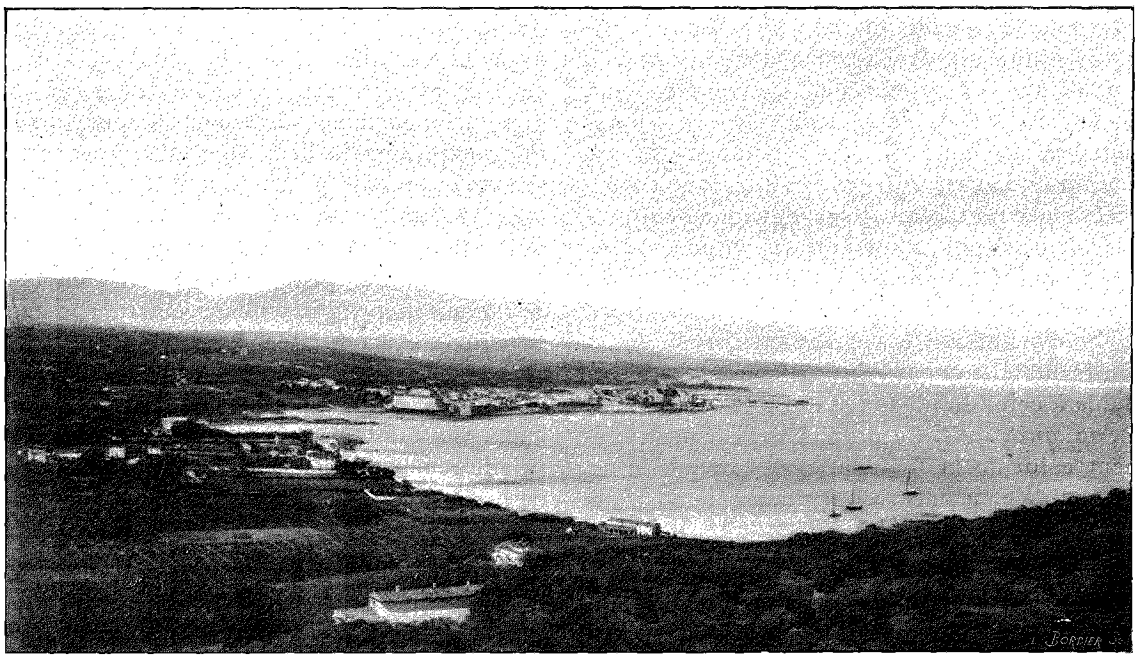

Vue générale d'Antibes.

le dernier golfe de refuge qui s'offrît à elles sur le littoral. Que de fois, de la portière du wagon, le voyageur y aperçoit, au passage, pareilles à des monstres étranges qui se seraient endormis sur les flots, ces coques informes et hiéroglyphiques qui ont remplacé, avec l'élégance en moins, mais la force en plus, à ce que l'on suppose, les vaisseaux de haut bord, les frégates, les corvettes et les avisos d'autrefois !

A cette station de Golfe-Jouan, sise au débouché de la Vallée d'Or (*Vallis Aurea*), à trente minutes environ de la bourgade de Vallauris, se rouvrent aussi, du côté du nord, des aperçus plus lointains qui vont se perdre mystérieusement dans l'écheveau désordonné de hauteurs projetées par la grande muraille des Alpes. Quant à la route qui côtoie la mer, elle disparaît entièrement sous les pins : d'où le nom de Juan-les-Pins donné à cette autre station du parcours.

Quelle essence admirable que ce pin maritime, « l'arbre d'or » comme on l'appelle, dont le tronc, jadis consacré à Cybèle, fille du Ciel et déesse de la Terre, distille d'éternels pleurs de résine. A Ténériffe, assure-t-on, les pins qui soutiennent depuis quatorze cents ans les maisons n'ont pas encore épuisé leur secrétion de larmes végétales. Grâce à ces fûts, qui aspirent avec délices les vapeurs tièdes et salines de la mer, les sables les plus stériles — voyez plutôt nos Landes de Gascogne — se transforment en aires riches et fécondes : de là le laconique proverbe, un proverbe qui, par hasard, ne ment pas : « Qui a pin a pain. »

Mais le roi de l'espèce, ici, c'est le pin pinier ou pin parasol, dont l'ample coupole noire s'arrondit avec tant de majesté sous le ciel bleu. Quel est proprement son pays d'origine? Est-ce l'Hellade? Est-ce l'Asie-Mineure? Est-ce l'Afrique septentrionale, où, cependant, il est assez

rare? L'Égypte, en tout cas, ne l'a pas dans sa flore, bien que l'on conserve au musée de Boulacq deux cônes de *pinus pinea* trouvés dans un tombeau de la XIIe dynastie, c'est-à-dire datant de plus de quatre mille ans.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette essence, aujourd'hui, croît spontanément en Espagne, en Portugal, en Italie, en Illyrie, en Grèce, et, en général, sur tout le pourtour de la Méditerranée. Entre Aigues-Mortes et les Saintes-Maries, dans le delta rhodanien, il y en a même des massifs; en Corse, près de Porto-Vecchio, vous en pouvez voir également, et, depuis Hyères, la côte le long de laquelle nous musons nous a offert des bois entiers uniquement composés de pins-parasols.

Car, remarquez-le ici une fois de plus, l'espèce recherche les stations basses, ou n'excédant pas deux cents mètres, les plaines ou les terrasses déclives situées au bord de la mer. La mer, elle ne s'en éloigne jamais; aussi, bien mieux que le *pinus pinaster*, mériterait-elle le nom de pin maritime, si elle ne devait une désignation plus originale et plus expressive aux particularités de sa structure.

Paysanne des environs de Nice allant au marché.

Il faut, avant tout, à cet arbre, une lumière intense, une température moyenne de 14 à 15 degrés centigrades, une terre alluviale, divisée et profonde, où le sable et la roche émiettée dominent. Souvent aussi, comme dans cette grande pineraie de San-Rossore, dont on aperçoit la ligne sombre du haut de la Tour Penchée de Pise, il accepte la société de quelques essences amies, telles que le chêne pédonculé par exemple. Mais les massifs volontiers étendus qu'il forme dans ces conditions restent toujours très clairs, comme on le peut voir par l'image ci-jointe. Et cela s'explique par la place dont sa vaste cime a besoin pour s'étaler à son aise. Si la forme en est bien régulière, bien symétriquement arrondie, c'est que l'espace, l'air et le soleil lui ont été distribués à souhait de toutes parts; sinon, le faîte se déforme, s'affaisse légèrement, les branches se déjettent d'un côté, et vous avez alors un de ces pins-piniers, tels qu'on en rencontre souvent, dont l'aspect rappelle un parapluie à demi disloqué par le vent.

Pins parasols.

Au sortir des frondaisons de Juan-les-Pins, une nouvelle presqu'île, toute hérissée de menues pointes, s'avance en forme d'épi dans la mer: c'est le promontoire de la Garoupe, qu'enveloppent comme un épais manteau d'admirables fourrés d'oliviers, de pins, de lentisques et de myrtes. Au pied nord-est de cet éperon, long de trois kilomètres, se blottit Antibes, l'ex-*Antepolis* (Sentinelle), une de ces primitives colonies phéniciennes qui passèrent plus tard aux mains de Marseille. C'était déjà une place forte des Romains; elle resta un poste de guerre des Ligures, et, en la fortifiant au dix-septième siècle, Vauban l'a définitivement condamnée à ce rôle martial que Nice, sa voisine, se voit maintenant, non sans répugnance, imposer à

son tour. L'église paroissiale s'élève sur l'emplacement d'un temple de Diane. De ruines romaines cependant il n'y en a plus, sauf deux tours et un reste d'aqueduc.

L'entrée du port, fermée par deux môles, est signalée par un phare sis à cent trois mètres de hauteur, et dont les feux portent à trente-sept kilomètres. A un peu plus de deux encablures au large se trouve un écueil, indiqué par une bouée conique noire surmontée d'une boule, que les grands bâtiments doivent toujours, en venant, laisser à bâbord.

Jetez à présent un coup d'œil vers la mer. La voilà enfin, s'étalant devant vous à perte de vue, la grande plaine liquide dont vous n'aperceviez, de Cannes, qu'une tranche cérulée. La vaste baie qui commence ici s'étend, en réalité, jusqu'à Nice. Mais continuons notre course. A gauche moutonnent de petites collines à pentes douces, toutes couvertes d'oliviers et de vignes; à droite s'étendent des terrains bas et marécageux qui empiètent de plus en plus sur la mer.

La Brague, le Loup, la Cagne, voilà les noms des jolies riviérettes auxquelles sont dues ces bandes alluviales. Le chemin de fer et le piéton insoucieux franchissent, sans plus y penser, ces ruisseaux. Et pourtant que de charmantes choses le Loup surtout vous pourrait raconter de son court voyage des monts à la mer! Mais ses ondes ne gardent pas le reflet des gorges sauvages, encadrées de murs calcaires de quatre cents mètres d'élévation, qu'elles ont traversées un peu en amont. A vous, touriste, de pousser vers ce fameux *clus* de Saint-Arnoux. A vous aussi de gagner dans les terres la colline sourcilleuse où juchent si pittoresquement la bourgade et le château de Cagnes. Et s'il vous plaît même de voir, au passage, une vraie cité féodale, avec son enceinte presque intacte de murailles, de tours et de portes, ses ruelles tortueuses, grimpantes et étroites, sa cathédrale moyen âge, classée comme monument historique, allez encore plus au nord, à dix kilomètres au-dessus de Cagnes, jusqu'à ce vieil *oppidum* de Vence, l'ex chef-lieu de la peuplade des *Nerusii*, et qui fut autrefois le siège d'un évêché.

De ce pas, cependant, nous avons atteint la coulée du Var.

Né dans cette même région alpestre d'où sort sa sœur la Durance, à plus de 2,500 mètres d'altitude, ce fleuve étrange commence par couler au travers de sombres forêts de sapins et de mélèzes, entre deux hauts chaînons du mont Pelaz. Jusqu'au delà de Puget-Théniers, c'est un vrai torrent, qui se précipite, écume, mugit, emplissant de ses ondes son lit tout entier; puis, au sortir des défilés, il entre dans la zone de la vigne et de l'olivier, où déjà il s'assagit et se calme; plus bas enfin, aux abords de la mer, son sillon, désormais plat, s'élargit au point que ses eaux, en temps ordinaire, n'en occupent plus qu'une partie, et vont même *divaguant*, comme on dit, d'un chenal à l'autre. Par là, comme par la soudaineté de ses crues, c'est bien la rivière qui « varie » le *Varum* (*varius*) des Romains.

Comme tous les cours d'eau de son espèce, celui-ci affouille et dépose, et ces dépôts, à son embouchure, ont formé sur le golfe un bourrelet en saillie qui est à peine apparent du large, mais qui va néanmoins se renflant tous les jours. C'est le seul accident de la côte entre Antibes et Nice.

A l'endroit où le chemin de fer franchit le Var sur un pont de trois cent cinquante mètres de long, « le plus fou » des torrents, comme disait Vauban, a l'air innocentissime. On l'a, il est vrai, endigué de nos jours; à sa partie inférieure, une vaste étendue de graviers a été convertie en terrains de rapport, et, du même coup, la *malaria* a disparu des villages voisins.

Passé l'embouchure du fleuve, le cadre change tout à coup de caractère. La grande fortification alpestre, dont vous n'avez eu jusqu'alors que la vision indistincte et lointaine, vient d'elle-même au devant de vous. Elle détache brusquement vers la mer une longue ramification dont l'extrémité expire dans les flots, et, entre ce mur perpendiculaire et les arrière-bastions de la chaîne, s'ouvre un immense cirque, une plaine radieuse et bossuée, qu'encadre une triple ligne de reliefs : tout au fond de l'horizon, les cimes blanches qu'on ne discerne bien que de quelque *signal*, tel que la colline niçoise du Château, dont nous ferons bientôt l'ascension; en deçà, d'autres sommités plus nettes d'aspect, au front chauve ou chevelu, et aux coupes toujours caractéristiques; enfin, au-dessous de ce deuxième rempart, qui forme le vrai trait architectural de l'amphithéâtre côtier, un écheveau de collines riantes, habillées de vert des pieds à la tête, et ponctuées d'autant de villas étincelantes qu'il y a d'étoiles à la voûte céleste.

Les quais de Nice cependant et l'interminable promenade des Anglais nous apparaissent depuis longtemps sur la droite avec leur rangée de maison ou de villas. Une accorte paysanne des environs, coiffée d'un chapeau de paille et montée sur son âne à la double hotte, débouche avec nous de la route blanche qui se dirige vers le pont du Val Magnan; un pas de plus, et nous pénétrons dans le faubourg de France, le quartier le plus occidental de la reine de la *Riviera* provençale.

JULES GOURDAULT.

(*A suivre.*)

SUR LES EXÉCUTIONS ÉLECTRIQUES

Dans une récente séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. W. de Fonvielle a donné lecture d'un intéressant rapport sur les exécutions électriques. Il a rappelé les efforts faits par le distingué et regretté fondateur du *Magasin pittoresque*, M. Édouard Charton, pour rendre le châtiment supérieur moins cruel en renonçant à l'usage de la guillotine. Les idées humanitaires dont M. Charton s'était fait l'apôtre, en France, ont trouvé une application aux États-Unis. Ici même, nous avons décrit et reproduit les appareils (1) dont se servent maintenant les Américains, pour appliquer la peine de mort au moyen de l'électricité. Après avoir exposé les avantages de ce système, M. W. de Fonvielle, faisant allusion au temps nécessaire, trois ou quatre minutes, à partir de l'entrée dans la chambre des morts, pour qu'un condamné passe de vie à trépas, termine ainsi :

Quelque endurci que puisse être le patient, ne doit-il point être assez rare qu'il puisse, dans ce moment suprême, éviter de faire un retour salutaire sur son crime? Lorsque ses derniers moments ne sont point assombris par les tortures que l'on lui prodiguait à un âge barbare, est-il donc si nécessaire de lui marchander les secondes, pendant lesquelles il peut être accessible au repentir? Est-il à regretter que les dispositions matérielles indispensables permettent à l'imposant spectacle, qui a pour but la suppression du nombre des vivants, d'agir sur son intelligence rebelle? Tout en épargnant à ce coupable la douleur matérielle, dont on était autrefois si odieusement prodigue, ne doit-on pas songer à l'état d'âme de l'être invisible, que la société s'est décidée à lancer dans les ténèbres de la mort?

N'est-il pas permis de supposer que ces idées moralisatrices se sont présentées à l'esprit de M. Charton, lorsqu'il a conçu le projet de faire servir les progrès de la science à arrêter le progrès des crimes? Moins terrible pour le patient, ce supplice dans lequel la société moderne manie la force mystérieuse dont la mythologie armait le bras du roi des dieux, aura peut-être sur les masses perverses une influence plus grande qu'on ne le pense? Il est trop tôt pour que l'on puisse décider, par des chiffres, si la diminution sur la criminalité s'est déjà fait sentir dans l'État où il est en usage. Mais il n'est pas trop tard, pour exprimer l'espérance qu'un résultat heureux puisse être constaté dans ce rapport si important aux yeux du moraliste et de l'homme d'État.

Pensée

On ne doit juger les hommes que relativment au milieu dans lequel ils ont vécu, et telle institution qui soulèverait aujourd'hui les répugnances de l'humanité, a pu jadis en être le refuge.

HENRI MARTIN.

(Préface de la quatrième édition de l'*Histoire de France*).

(1) Voir année 1890, page 151.

UN MARCHÉ

(NOUVELLE)

Assis dans un fauteuil en paille auprès de la cheminée de sa cuisine, le père Collier s'écria tout à coup d'une voix irritée en portant avec effort sa main gauche au long de ses reins.

— Nom d'un mâtin, mes rhumatiques m'font toujou' souffri'. J'pourrai point aller d'main, vendre la vaque à la fouere.

— J'pourrai point la vendre untout, l'viau est malade, reprit la mère Collier, une grosse femme en bonnet de coton qui disposait des fourchettes et des assiettes sur la table pour le repas de midi.

Le mari et la femme se turent.

Depuis plusieurs mois le couvreur réclamait son argent pour des réparations faites à leur grange; ils avaient promis de le payer avant la fin de la semaine. Aussi s'étaient-ils décidés, bien à regret, à vendre une de leurs vaches. Naturellement ils voulaient en tirer le plus d'argent possible. Mais le père était malade, quelle fatalité!

Après bien des discussions, ils décidèrent de ne confier leur bête à aucun de leurs voisins. On n'aurait qu'à les filouter d'une pièce de cent sous.

— Si j'envoyais Ernest vendre la vaque, dit le père Collier.

— Il est brin malin, fit remarquer sa femme.

— Dame, c'est bête comme un cheva', mais c'est honnête. I' nous volera pas, li.

— On peut li causer.

La mère Collier cria par la fenêtre « Ernest! Ernest! » On entendit dans le lointain des sifflements qui devinrent de plus en plus distincts, et un gars parut sur le seuil de la porte.

— Tu siffles comme un merle, té gars, dit le père Collier avec bonhomie.

Le gars surpris de tant de bienveillance ne trouva rien à répondre. C'était le garçon de

ferme. Il soignait les chevaux, curait l'étable, portait leurs repas dans les champs aux outrons, lochait les pommes, puis les ramassait dans des paniers. Pour cela il gagnait cent cinquante francs par an. On le nourrissait en outre et on le logeait dans l'écurie. C'était un gars de dix-sept ans, cœuru au travail, comme disait son maître, qui le rudoyait pourtant sans cesse à cause de sa bêtise.

On s'assit autour de la table et on commença à manger avec la lenteur de bêtes qui ruminent.

A la fin du repas, Collier dit avec emphase :

— La mère, sers-nous le café.

La grosse femme se leva péniblement. Quand Ernest eut vu mettre devant lui une tasse à fleurs, il ouvrit les yeux, car les Collier vivaient chichement et on ne prenait le café que dans les grandes occasions.

Le père Collier se recueillit, puis posant amicalement sa main sur l'épaule d'Ernest, demanda.

— Dis don', mon fieu, crais-tu qu'tu pourrais vendre not' vaque à la fouère ?

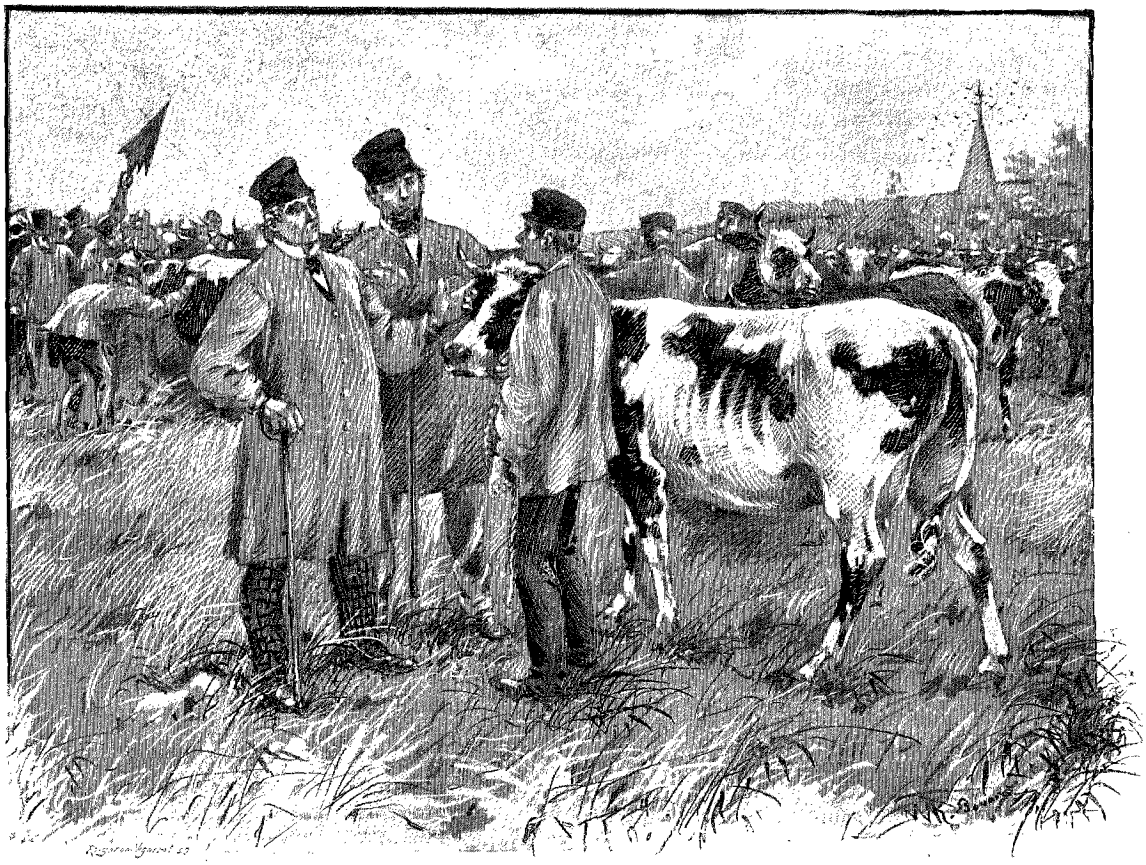

Deux marchands avisèrent le gars et la vache...

— J'crais ben qu'oui, not' maître, répondit le gars, qui devint rouge comme une tomate.

— Eh ben, tu mettras d'main ta plaute neuve et ta casquette et t'iras vendre la vaque.

Le lendemain matin, le gars endimanché, amena sa vache auprès de la maison. Malgré ses rhumatismes, le père Collier était sorti dans sa cour. Appuyé sur son bâton, il regardait sa bête en connaisseur.

C'était une vache au poil rouge tacheté de blanc. Elle avait le front large, les cornes lisses et des yeux doux comme ceux d'une femme. Sans doute elle était maigre, mais en bonne santé et cela désolait le bonhomme d'être obligé de la vendre, car on aurait pu en trouver un bon prix en l'engraissant.

Tout à coup il dit vivement: Tu la vendras chent écus, t'entends ben... et il répétait, poursuivi par une idée fixe et comme pour faire entrer les mots dans la cervelle du gars. T'entends ben, tu la vendras chent écus, chent écus, chent écus. Si tu pouvais point la vendre chent écus, tu rabattrais deux pistoles. Mais vends-la chent écus, elle les vaut ben... Il ajouta: la laisse point écapper.

En tendant à Ernest un large porte-monnaie en cuir noir cerclé de cuivre, la mère Collier dit : T'laisses point filouter t'n argent.

Le fermier, que ses rhumatismes faisaient de nouveau souffrir, s'était accoté contre le mur de sa maison.

Mais il ne cessait de répéter. T'entends ben, vends-la chent écus.

— J'entends ben, répondait le gars, abasourdi, j'la vendrai chent écus.

La mère accompagna sa vache jusqu'à la barrière de sa cour, et elle donna une dernière recommandation au gars : Va, bé gentiment,

car « elle en était curieuse » de sa vaque et « ça lui faisait deuil de la vendre ».

Cependant Ernest traversait le village, tirant après lui sa vache par une corde. Il aurait voulu que tout le monde fût sur les portes pour le voir passer. Un voisin qu'il rencontra lui dit d'une voix chantonnante :

— Ou iou que tu vas, té gars ?

Ernest s'était arrêté, et son bâton sur le mufle de sa bête, répondit avec orgueil :

— Me v'là aller à la fouère.

— Qui qu' tu vas faire à la fouère ?

— J'vas vendre la vaque à not' maître.

— T'es-t-un malin, déclara l'homme gouailleur en frappant sur l'épaule du gars.

Jamais Ernest n'avait été aussi heureux. A la sortie du village il tourna sur la gauche et suivit la grande route qui menait à Vieux-Bourg, chef-lieu de canton distant de quatre kilomètres et où avait lieu la foire.

On était à la fin de mai. Une lumière blanche et douce s'étendait sur l'immense plaine toute verte. De place en place, les jaunes purs des colzas en fleurs éclataient au soleil. Le long du chemin un peu au-dessus des hautes tiges d'un vert bleu des seigles s'élevaient les troncs noirs et trapus des pommiers, qui semblaient supporter des corbeilles de fleurs roses et blanches.

Sur la route, c'était un continuel défilé, une lente procession de gens qui se dirigeaient tous vers un même point; femmes à pied, portant avec précaution des paniers d'où sortait la crête écarlate d'un coq ou le bec jaune d'un canard, voitures à âne, longues gribanes attelées de trois chevaux et chargées de sacs de blé, vaches, chevaux et moutons. Tous, bêtes et gens, s'avançaient lentement. Parfois le claquement d'un fouet éclatait et on se rangeait tant bien que mal à droite de la route pour laisser passer le boc d'un maquignon. Les roues trop hautes et les brancards trop larges faisaient paraître le cheval un peu gringalet. En dépassant une voiture, il prenait le galop, mais repartait ensuite d'un trot rapide et désuni.

La vache étant docile, Ernest arriva sans difficulté au champ de foire, vaste herbage, à l'entrée de la ville. A droite, des sacs campés debout, autour de pommiers portant des écritaux : blé, avoine, maïs. Plus loin, des claies renfermaient des moutons; ailleurs, des cochons se vautraient dans l'herbe. De tous côtés s'élevait un bruit assourdissant.

Quoique Ernest ne fût pas arrivé tard, il trouva le moyen d'être placé dans le plus mauvais endroit du quartier aux vaches. Arrêté, à l'écart, immobile devant sa bête, à moitié somnolent, il attendit un acheteur. La voix connue d'un habitant du village le réveilla :

— Qui qu'tu fais là, té gars ?

— J'écoute.

Le voisin demandait des nouvelles de la santé du père Collier, tournait autour de la vache, lui passait la main sous la gorge et lui pinçait la peau du ventre. Son examen fini, il demanda négligeamment, comme pour se renseigner : Combien qu' t'en dis de ta vaque.

— Chent écus, répondit le gars avec conviction.

Ce n'était point trop cher, car les bêtes, ce jour-là, se vendaient à des prix très élevés. Mais le voisin voulait faire un bon marché et il dit :

— Rabats deux pistoles.

— J'rabatterai rien, c'est chent écus.

L'homme s'entêta, mais devant l'obstination du gars, finit par s'en aller.

Ernest, attendit une heure ; personne ne vint de son côté. Cependant les marchands circulaient au milieu des vaches. On les reconnaissait aisément. C'étaient des gaillards solides et bien nourris, au visage coloré. Ils avaient des casquettes de soie et de longues blouses bleues à boutons de nacre et tenaient à la main des bâtons, terminés par des lanières de cuir. Des chiens au poil noir ou gris les suivaient.

Deux marchands avisèrent le gars et sa vache ; après les avoir observés l'un et l'autre, ils se parlèrent à l'oreille.

— Dis donc, gars, tu dors, dit l'un d'eux en abattant sa grosse main sur l'épaule d'Ernest qui se retourna. En même temps l'autre par derrière examinait la vache et la palpait.

— Combien, ta vaque, finit-il par demander.

— Chent écus.

Les deux marchands se mirent à rire de façon bruyante. L'un d'eux demanda :

— Qui q' tu veux en faire de ta vaque, elle a son lait dans les cornes, et elle est maigre.

— Mais la graisser bé sur, interrompit vivement le gars. Vexé qu'on se moquât de sa vache, il déclara avec énergie :

— Elle n'est pas méprisable, ma vaque, faut pas la mépriser.

— Ah ! tu veux la graisser, riposta le marchand, mais elle graissera jamais... Elle est malade, ta vaque. Tiens, regâ'de.

Il plongea sa main dans la bouche de l'animal et en tira la langue, qui était superbe. Puis, avec ses gros doigts, il écartait les paupières, et mettait à nu l'œil, très clair et très sain. Et il répétait regâ'de, don, mais regâ'de don.

Ernest inquiet, craignant que l'œil de sa bête ne restât dans les mains du marchand, dit avec énergie :

— Bitez point à ma vaque.

— On peut point la regâ'der, à c't' heu', dit l'autre, t'es-t-un rude gars. Mé je te dis que ta vaque, dans quinze jours, elle sera crevée...

L'autre compère ajouta très sérieusement :

— Elle dait avai' l'tétanos.

Ernest épouvanté, offrit spontanément de rabattre trois pistoles.

— J'te la prends pour vingt pistoles, parce que c'est té, dit le marchand, mais elle vaut pas ça, ta vaque.

— A ce prix-là, j'aime mieux la garder.

— Garde là, mon fieu.

Et les deux hommes s'éloignèrent dans la foule, mais cachés derrière un pommier ils observaient le gars.

Les paroles des marchands avaient complétement troublé Ernest. Tout à coup il se souvint avec épouvante que la vache n'avait pas voulu boire le matin. Il regarda sa bête, son poil lui parut rèche et son œil triste. Tout de même, si elle avait le tétanos. Ernest regretta de ne l'avoir pas vendue vingt pistoles. L'idée que sa bête était malade le tourmentait. Il voulut à son tour l'examiner. Malgré ses efforts il ne parvint pas à saisir sa langue. Au moment où il regardait l'œil, la bête impatientée, lui donna un coup de corne dans l'épaule. Voilà qu'elle était méchante, elle, si douce d'habitude. Si elle allait périr, là sur le champ de foire, qu'est-ce qu'il deviendrait, bon Dieu !

A ce moment un troisième compère vint examiner la vache et il dit au gars :

— Fais-la marcher, ta vaque.

Ernest tira sur la corde et le marchand frappa la vache à coups de bâton. Fatiguée et engourdie, la bête finit par avancer de quelques pas, les jambes toutes raides.

— Elle est paralytique, ta vaque, dit le marchand avec stupeur.

— J'crais pas, répondit le gars, sans conviction.

— Combi'n qu' t' en dis ?

— Vingt-cinq pistoles.

Le marchand haussa les épaules sans répondre.

Croyant qu'il allait partir, Ernest le saisit par le bras.

— Combi'n qu'vous en dites?

— Vingt pistoles, et c'est ben payé.

Ernest tendit la main et l'autre frappa dedans. Le marché était conclu.

A l'auberge, le marchand fit servir des demi-tasses, puis il tira de son portefeuille deux billets de cent francs.

Après les avoir palpés dans tous les sens, Ernest finit par les plier soigneusement et les mettre dans son porte-monnaie.

— Et le garçon, demanda-t-il au moment où le marchand se levait pour sortir.

— C'est vrai, dit l'homme en lui remettant une pièce de vingt sous.

Tout fier de son marché, Ernest regagna le village. Il marchait à grands pas, son porte-monnaie dans sa main et sa main dans sa poche par précaution.

En entrant dans la maison, il tendit sans rien dire son porte-monnaie au père Collier.

Celui-ci en tira les deux billets de cent francs ; ayant fouillé le porte-monnaie dans tous les sens, il demanda d'une voix inquiète :

— I' manque un billet, où iou qu'il est ?

— C'est tout, reprit Ernest tranquillement.

— Ah ! vieux voleu', cria le bonhomme, qui malgré ses rhumatismes s'était levé, en agitant son bâton, vieux voleu', tu vas vai' que je te vas rinquer. Où iou qu'il est mon billet de chent francs... Je vas qu'ri' les gendarmes.

Épouvanté, Ernest dit d'une voix larmoyante :

— J'ai vendu la vaque vingt pistoles... elle était malade.

Les bras du père Collier s'abaissèrent dans un geste de stupéfaction.

Il répétait... Malade, ma vaque, malade, mais elle était plus saine que toi, vieux galvaudeux, t'entends ben. Tout ça c'est des menteries, conclut le bonhomme exaspéré.

Le gars comprenant qu'on ne voulait pas le croire, raconta en détail son aventure. Le père et la mère Collier, ne doutèrent plus de sa sincérité. Mais le bonhomme définit leur état d'esprit à tous deux :

— Les bras m'en tumbent !

— J'te disais ben qu'il était bête, dit la femme.

Avec un geste de colère, le fermier s'écria :

— Fais un paquet de tes hardes, tu vas d'marrer, aunni, t'entends ben.

Ernest s'en fut à l'écurie et il se jeta à plat ventre sur son lit, en pleurant. Toutes les idées s'embrouillaient dans sa pauvre intelligence bornée. Il ne comprenait pas bien encore qu'il s'était laissé voler. Maintenant qu'on le chassait, qu'allait-il devenir ? Jamais il ne pourrait se replacer.

Tout à coup une voix le fit tressaillir. On criait : Ernest, Ernest.

Il entra dans la maison en se frottant les yeux. Le père Collier, assis dans son fauteuil, dit sévèrement :

— La mère a causé pour toi, je veux ben te garder... mais, tu m'as fait perdre dix pistoles, i' faut que je les rattrape. J' te retiendrai cinq pistoles cette année sur tes gages et cinq pistoles l'année prochaine.

— Merci, not' maître, dit le gars, dont le visage s'illumina.

Alors le père Collier, heureux d'avoir retrouvé son argent, mais ne voulant point le paraître, dit, avec une feinte sévérité :

— Tâche de filer drait, à c't heu'.

MAURICE LEMERCIER.

DÉSIGNATION DE L'ARMÉE DES ÉTATS-UNIS DE L'ALLEMAGNE EN 1615

ÉTUDE HISTORIQUE

Dans un vieux livre du commencement du dix-septième siècle intitulé : Le Trésor des Trésors de la France, par Jean de Beaufort, Parisien, livre publié

en 1615, se trouve un petit opuscule ainsi mentionné : Désignation de l'armée des États-Unis de l'Allemaigne en 1615. Une autre brochure de la même année, publiée à l'imprimerie d'Anthoine du Breuil, nous explique sous la mention de Nouvelles d'Allemagne, les motifs de cette alliance protestante.

« La cause d'un tel remuement en Allemagne est bien venue des émotions dernières de l'an passé, entre le marquis de Spinola et le comte Maurice, et pour les prises de villes d'Allemagne et d'autour de Julliers...

« Et donc environ le mois de mars, le susdit marquis de Spinola s'estant joinct et associé avec l'archiduc Leopolde, protestent ensemble s'entre secourir jusques à l'extrémité de la vie, et à la dernière goutte de leur sang : sur cette promesse, ainsi unis contre les princes protestants, s'arment et s'asseurent des meilleurs capitaines et soldats qu'ils peurrent rencontrer et le tout sans dire mot, ny faire éclore leurs prétendus desseins..... »

Pour répondre au danger qui les menaçait, les princes Protestants, soutenus por l'Électeur Palatin du Rhin, le margrave de Brandebourg, les ducs de Brunswick, de Salzbourg et autres grands princes et seigneurs d'Allemagne, s'assurèrent le concours de l'Angleterre, du Danemark, des Suisses, des États de Hollande, et d'autres princes qui leur promirent « toute bienveillance, amitié, voire la pluspart secours ».

Cette curieuse « Désignation » de l'armée des princes protestants ; comprend l'évaluation des forces militaires sur terre et sur mer, de treize États confédérés et donne, en même temps que la devise particulière du prince régnant ou de la République, la description et la légende de leurs enseignes respectives. Quelques-unes de ces légendes sont des plus remarquables au point de vue historique, comme les devises au point de vue religieux, notamment celles qui figurent sur les enseignes de l'Électeur de Brandebourg, du marquis de Bade, de l'Électeur Palatin, et des Pays-Bas, sur laquelle nous nous étendrons un peu plus longuement à cause de sa similitude avec celle de la ville de Paris.

Nous allons énumérer chacun de ces États dont nous avons reconstitué quelques enseignes des plus intéressantes en nous servant des documents héraldiques de l'époque, et nous exposerons rapidement quelles étaient en 1615, leur situation politique et les raisons qui avaient pu les pousser à entrer dans cette ligue.

Devise : *In religione anima.* Jacques, Roy de la Grand-Bretagne.

Gens de pied. 15.000
Chevaux. 3.000

L'enseigne rouge, dans laquelle il y a un lyon blanc, jouant sur la harpe, avec cette inscription :

Conturbabo voz.

Devise : *Christus rex dominator.* Roy de Danemarck.

Gens de pied 12.000
Chevaulx 6.000

L'enseigne jaune et dans icelle un lyon bleu, tenant une hallebarde pliée avec ceste inscription :

Faciam cunctis placidum.

Pas de devise mentionnée. Électeur Palatin.

Gens de pied. 8.000
Chevaux 2.000

L'enseigne blanche avec un lyon d'or portant une clef à la bouche, une espée en la patte se tenant avec un pied derrière sur une triple corone avec cette inscription :

Clavem fregi, coronas supprimavi.

Fréderic V, le plus célèbre des Électeurs palatins, avait épousé, en 1613, Elisabeth, fille de Jacques Ier. C'était alors le chef reconnu des princes protestants confédérés à Aschausen sous le nom d'Union Évangélique. Cette alliance s'était resserrée en 1610 à Hall, en Souabe, entre les États protestants dont plusieurs sont mentionnés dans l'opuscule qui nous intéresse.

La légende de l'enseigne de l'Électeur Palatin : J'ai brisé la clef, j'ai abaissé les couronnes, nous montre Ferdinand IV, chef de l'Union Évangélique, faisant opposition à la puissance papale représentée sur l'enseigne par la clef de saint Pierre. En même temps elle nous donne une idée exacte du caractère de ces Électeurs de l'Empire, ne tirant pas seulement vanité de la puissance qu'ils avaient d'élire les Empereurs, mais encore d'aider et de pousser souvent à leur chute.

Devise : *In sincera Ecclesia beatitudo.* Électeur de Brandebourg.

Gens de pied. 8.000
Chevaux 3.000

L'enseigne blanche dans laquelle il y a une aigle rouge tenant un sceptre assis sur un lyon avec cette inscription :

Opportunus vincam.

Par le traité de Xanten en 1614, Jean-Sigismond, Électeur de Brandebourg, avait réuni à sa couronne la moitié de cette fameuse succession de Clèves dont les difficultés de règlement furent une des causes de la guerre de

Trente ans. Jean-Sigismond était un protestant fervent : *in sincera Ecclesia beatitudo.* Son ambition personnelle était très grande. Régent de Prusse depuis 1608, il en devint le véritable duc en 1618 par son mariage avec la fille d'Albert, duc de Prusse. La légende de son enseigne de confédéré où figure la fameuse aigle rouge, est remarquable par son sens prophétique :

Je saurai vaincre en temps opportun. Et de fait, depuis cette époque, l'Électeur de Brandebourg est devenu roi de Prusse, et il est actuellement, grâce aux circonstances favorables qui ont toujours accompagné les accroissements continuels de la maison de Prusse, l'Empereur de toute l'Allemagne.

Devise : *Gloria subsidis.* États généraux des Pays-Bas.
200 navires avec. . . . . 16.000 soldats
Gens de pied. 27.000
L'enseigne rouge, en laquelle il y a un gros bateau et orce ondes avec cette inscription :

Fluctuat et non mergitur.

En 1579, les provinces du Nord des Pays-Bas s'étaient détachées du cercle de Bourgogne, et, par l'Union d'Utrecht, avaient formé la République des Sept Provinces Unies, gouvernée par un stathouder dont l'autorité était balancée par celle des États généraux. En 1614, le comte Maurice, stathouder des Pays-Bas, avait pendant ses demêlés avec le marquis de Spinola, lieutenant-général des Archiducs de Flandres, sollicité la protection du roi d'Angleterre Jacques Ier, qui, en échange de son appui, exigea que les Hollandais dépouillassent de leurs charges dans le pays, tous les disciples d'Arminius, et qu'ils entrassent dans la ligue protestante placée sous la direction de son gendre l'Électeur Palatin. 200 navires portant 16,000 soldats et 27,000 hommes de pied, telle était la puissance militaire continentale des Provinces-Unies, dont la devise : *gloria subsidis*, indique bien ici le rôle d'alliés disposés à accorder des subsides en hommes, en vaisseaux et en argent. Mais, ce qu'il y a de plus remarquable dans leur enseigne, outre le vaisseau, c'est, à la date de 1615, qu'elle porte avec une légère variante, la légende actuelle qui accompagne les armoiries de la ville de Paris. On sait que cette légende dont on a si souvent contesté l'existence ancienne sur les armes de la capitale, était déjà certainement très connue en Europe au seizième siècle. Le vaisseau était aussi assez répandu en Hollande, car je possède une estampe de l'époque représentant les armes :

D'Herr en Mr. Simon van Beaumont, Secretaris van den Staten van Hollant en West-Wrieslant Hoog heemraedt.

qui porte dans son écu : au vaisseau armé sur fond d'azur, surmonté d'un quartier coupé au lion de sable rampant sur fond d'or.

Des écus allemands du seizième et du dix-septième siècles représentent également le vaisseau hollandais. Légende et vaisseau devaient être communs à la ville de Paris et aux Pays-Bas, et il ne serait pas impossible que les Hollandais, en même temps que les couleurs du roi Henri IV, qui figurent sur leur enseigne fédérative (vaisseau d'argent, ondes d'azur, sur fond de gueules), comme sur leur pavillon national, aient aussi pris à la même époque, la devise appropriée aux armes de la ville de Paris. La légende : *fluctuat nec mergitur*, figure en effet sur une plaque de marbre noir oblongue, contenant une inscription datant du règne du roi Henri et surmontée des armoiries de la ville, composées d'un vaisseau sur le champ, et d'une couronne murale crénelée. Sur le ruban qui les sépare, on lit : *Fluctuat nec mergitur.* Cette plaque se trouve au-dessus de la porte dite de Henri IV, escalier de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville.

(à suivre) CAPITAINE RICHARD.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

UN PEINTRE AMATEUR

UN PEINTRE AMATEUR. — Tableau de M. Denneulin. — Gravé par M. Joubard.

C'est un type d'homme heureux. Dans le tableau de M. Denneulin il fonctionne en toute sécurité. Autour de lui aucune ironie ne veille. Il peut donc poser toute à son aise, poser pour la mer, pour la nature, pour lui-même et les braves gens qui l'accompagnent. Il est vêtu d'un veston, de culotte et de bas; ensemble dans lequel il contracte une vague ressemblance avec les figures Louis XIII des tableaux de genre. Un air de bravoure bourdonne dans sa tête, et le campe en cette posture autoritaire où se révèle le dompteur de la nature.

Heureux homme! il réalise son rêve. C'est pour savourer cette minute qu'il s'est voué à la peinture, qu'il s'est imprégné des conversations d'atelier, qu'il s'est astreint à copier les gestes des maîtres, et à répéter partout leurs aphorismes. Il peut s'en faire accroire sans aucune gêne : il est seul sur cette falaise; et il sait que le dos qu'il tourne à cette famille de pêcheurs lui inspire la vénération qui va toujours au dos de l'homme qui paie.

Ces braves gens le suivent respectueusement. Leur bonne physionomie sans apprêt fait un joli contraste avec la sévère attitude de monsieur le peintre. Ils portent, pour gagner leur vie, un tas de choses auxquelles ils ne comprennent rien; et les embarras ne sont pas leur fait. Témoin le père qui porte l'appareil photographique. Il est le plus ironique des trois, avec cette figure heureuse d'une journée facilement gagnée.

Monsieur le peintre, pendant ce temps-là, sonde l'horizon de son œil d'aigle. Il cherche le motif puissant qui fera sensation et s'en ira, triomphant, se poser sur la cimaise des salles d'exposition au prochain Salon. Il rêve déjà des attitudes prophétiques qu'il prendra alors devant les Philistins, ses frères, lesquels y trouveront à rire.

Il ne lui manque plus que le tableau; mais ça quand on est costumé en Louis XIII et que l'on connaît les ficelles des maîtres et l'argot de l'atelier, ce n'est plus que jeu d'enfant. Il perpétrera donc sa croûte en toute confiance. Il sera refusé au Salon au milieu des rires du jury. N'importe! Il aura tant posé jusque-là que ce tableau sera encore le plus beau jour de sa vie.

Et d'un.

Il en est d'autres. Il y a l'amateur sceptique. Celui-ci ne s'en fait pas accroire le moins du monde. L'art ne le tente pas du tout. Son unique souci, c'est l'atelier, c'est la garçonnière ouverte à tout le monde. On y fait de la musique, on y mange des petits-fours, on y fume à tort et à travers. Mais jamais, au grand jamais, on n'y touche un pinceau. Souvent même il n'y a pas de pinceau dans cet atelier. De l'artiste amateur il y a l'étiquette et c'est tout.

L'amateur foncièrement convaincu est modeste. Celui-ci est le plus souvent un artiste que les circonstances ont empêché de se vouer uniquement au culte de l'art. Silencieusement il consacre ses périodes de loisir à l'étude des maîtres ; et sa grande joie est de s'en aller devant la nature travailler solitairement à l'œuvre qui le passionne. Il ne se distingue du professionnel que par son allure effacée et la timidité avec laquelle il aborde les questions aimées. Ouvert aux conseils, reconnaissant de toute leçon profitable, il poursuit avec une espérance silencieuse le but de ses rêves.

Celui-là est touchant; car pour lui la lutte existe, sincère et poignante. Sa vie se passe dans un effort continuel pour la conquête de la petite fleur bleue. Et son âme s'affine dans la concentration de ses facultés sur la chimérique vision de gloire vers laquelle il s'achemine sans trop espérer l'atteindre.

Le jour où la vie lui permet de se livrer sans regret à la peinture, il est d'emblée un professionnel, un artiste qui se trouve souvent enrichi de talent par les difficultés de la veille, et aussi par la réflection qui a été sa grande arme de combat.

J. Le Fustec.

UNE HISTOIRE DE MILLIONNAIRE

(NOUVELLE)

— Je suis sûr d'avoir fait dans ma vie une bonne action, me disait mon vieil ami Leservin, comme nous flânions après dîner sur la jetée du Havre. Dans la nuit, une admirable nuit d'été, scintillaient çà et là les feux, rouges et verts, des navires en rade, ceux des phares et des bouées, et au loin les lumières de Trouville, sous la masse sombre de la côte boisée qui monte derrière la plage ; la mer et le ciel étaient également étoilés. Sur le froufroutement continu des flots et du galet, se détachait de temps à autres un rapide colloque entre le sémaphore et un navire entrant. Une légère brise du large faisait délicieuse la fraîcheur de cette soirée.

Le mot de Leservin, que je savais sincère, me promettait un récit d'un genre qui se fait rare, si l'on tient à l'authenticité. Nous nous assîmes donc sous le phare, tout au bout de la jetée, contre laquelle les petites vagues se brisaient avec un clapotement.

— Je vous écoute, lui dis-je.

— C'était il y a quinze ans. J'avais alors une des principales maisons de commission du Havre, et j'y avais déjà gagné une jolie fortune. Riche et célibataire, vous pensez si j'étais recherché dans ce monde du haut négoce qui a fait de la côte d'Ingouville une sorte de petit faubourg très fermé. J'étais naturellement de toutes les fêtes ; et dans les égards que ma situation me valait de la part de mes confrères, je saisissait une nuance d'amabilité particulière chez les pères de famille. Je vivais au milieu d'une conspiration universelle contre mon célibat. Je n'avais en principe aucune répugnance à me laisser vaincre ; je convenais que mes trente-cinq ans me commandaient de me hâter, et que si l'état de jeune homme à marier est plein de charme, on ne peut pourtant s'y installer à demeure. A trop différer, on se réveille un jour vieux garçon. Mais une décision précipitée est si dangereuse ! Donc, j'attendais.

Un jour enfin, je crus vraiment que j'allais franchir le Rubicon. Je dînais chez un négociant en coton, Louis Bourel, comme j'y avais dîné cent fois sans que cette agréable distraction eût exercé sur ma destinée la plus légère influence. Bourel, dont la maison était une des plus gaies de la ville, avait quatre enfants, de gentils bambins, aimables et bien élevés. D'où vient que ce soir-là je m'aperçus tout à coup que sa fille aînée, Cécile, n'était plus une enfant, et qu'elle était exquise, avec ses fins cheveux de soie blonde, son teint de fleur de pêcher, l'adorable sourire qui illuminait son gracieux visage ?

On a souvent remarqué que les jeunes filles se transforment insensiblement, comme l'herbe pousse ; ceux qui les ont vues en robes courtes ne se doutent pas qu'elles grandissent et peu à peu deviennent femmes, — jusqu'au jour où la lumière se fait, d'autant plus éclatante qu'elle est plus imprévue, d'autant plus imprévue qu'elle devait l'être moins. Il y a évidemment une surprise plus vive à découvrir un aspect nouveau d'un objet familier, qu'à rencontrer un objet dont on ignorait complètement l'existence.

Je fus pour ma part ébloui de cette révélation. Je sentis immédiatement que Cécile Bourel jouerait le premier rôle dans ma vie : je me rappelai la célèbre phrase de Juliette apercevant Roméo, et je me dis : — Si cette jeune fille ne peut devenir ma femme, je n'en aurai point d'autre.

Puis, sans le moindre répit, je subis les inévitables effets de l'amour naissant : je passai de l'enchantement à l'anxiété et j'éprouvai tout aussitôt la première atteinte de la jalousie. L'aveuglement d'où je sortais était si prodigieux qu'il m'était évidemment particulier. Parmi les jeunes gens reçus chez les Bourel, il s'en était trouvé sans doute de plus clairvoyants. Il était impossible que personne n'eût encore été séduit par le charme qui me subjuguait soudain, et il fallait précisément que je connusse Cécile depuis dix ans pour m'en aviser si tard. De son côté, elle arrivait à l'âge où les jeunes filles commencent à s'inquiéter d'un mari, où les parents ne trouvent point ce souci trop déplacé et au besoin l'encourageraient.

Je sentis poindre en moi l'âme d'un Arnolphe,

et je me mis à examiner les convives avec la plus hostile méfiance. Je me rassurai un peu. Il n'y avait à table que des gens mariés, un vieux garçon touchant à la soixantaine, et le jeune Hamel, lequel, me disais-je, est vraiment négligeable. Il n'a que vingt-deux ans, point de fortune, ni de position. Picard, le constructeur chez qui il travaille, en dit beaucoup de bien, croit pour lui à un brillant avenir d'ingénieur. Mais nous sommes dans le présent, et Hamel n'est pas un parti pour la fille d'un riche négociant.

Ce qui acheva de me tranquilliser, c'est que Cécile placée entre cet Hamel et Dangot, le vieux garçon de soixante ans, causa presque tout le temps du dîner avec celui-ci et ne parut s'apercevoir qu'à de rares intervalles, et dans la stricte mesure où l'obligeait la politesse, de la présence de son autre voisin. La faveur marquée qu'obtenait Dangot me paraissait encore être d'un heureux augure à un autre point de vue.

Je l'aime beaucoup, Dangot, et je pensai que je n'aurai pas de peine à m'en faire un allié; c'est un plus vieil et plus intime ami que moi de la famille Bourel, et c'est un esprit sérieux et cultivé. L'attention déférente avec laquelle Cécile l'écoutait me prouva qu'elle appréciait à leur valeur les qualités solides, qui sont les miennes. Vous me pardonnerez de le dire, si j'ajoute qu'à ce moment-là je m'aperçus que je manquais un peu des qualités brillantes: pour la première fois, je me demandai si je n'étais pas déjà vieux. Ce me fut une joie de constater que la jeunesse ne suffisait pas à éblouir Cécile et qu'elle n'était pas d'humeur à subordonner servilement ses préférences à l'état civil.

Pendant la soirée, cette heureuse impression se confirma. On improvisa une petite sauterie, car les jeunes filles étaient moins rares dans l'assemblée que les célibataires, et nous avions en outre de jeunes ménages qui n'avaient point perdu l'usage de leurs jambes. Vous devinez si je fus le dernier à inviter Cécile. Je dansais alors assez volontiers, je l'avoue, et personne ne put s'étonner de me voir valser avec la fille du maître de la maison. Mais Cécile parut un peu surprise de mon ton sérieux. Je l'avais habituée à un pur badinage, l'ayant toujours traitée en petite fille.

— Savez-vous, lui dis-je, que vous êtes charmante?

— Je l'aurais ignoré jusqu'à présent, si je n'avais eu que vous pour me l'apprendre, me répondit-elle en riant.

— Qui donc vous l'a dit? fis-je avec inquiétude.

— Mais un peu tout le monde. Les compliments sont pour rien aujourd'hui.

— Et vous les aimez, les compliments?

— Oh! cela dépend de celui qui les fait.

— Mais... les miens, par exemple.

— Je ne sais pas, donnez-moi le temps; vous ne m'en aviez encore jamais fait.

— Méchante! les plus sincères amis ne sont pas toujours les plus éloquents.

— Vous êtes très éloquent, vous, ce soir.

— Je voudrais l'être.

— Et pourquoi?

Fort heureusement, Mme Bourel, qui tenait le piano, plaquait à cet instant le dernier accord de la valse, et je pus reconduire Cécile à sa place sans répondre à la question que je l'avais imprudemment amenée à me poser.

Je sortis un instant, pour respirer et réfléchir dans le jardin.

La nuit était pure et sereine comme aujourd'hui. Devant la mer étoilée, j'apercevais la ville, large et sombre plaine que les becs de gaz saupoudraient d'une poussière lumineuse: à gauche, les mâts innombrables des navires entassés dans les bassins semblaient les faisceaux d'un campement nocturne.

Et je songeai que mon amour nouveau serait le sommet et le luxe de ma vie de labeur, comme cette jolie et riche colline d'Ingouville dominait l'industrieuse cité.

Puis je me rappelai mes débuts de sauteruisseau à cinquante francs par mois chez un entrepreneur de camionnage du port, et je me demandai si peut-être je n'étais pas alors moins loin de la fortune que maintenant du cœur de Cécile. Car c'était son cœur que je voulais et un consentement donné à la légère n'aurait eu pour moi aucun prix. Je ne pouvais non plus espérer qu'elle me «découvrit» juste au moment où je la découvrais moi-même; il me fallait, par de longs efforts, la conquérir. — Ah! me disais-je, c'est une plus chanceuse entreprise de gagner le cœur d'une femme qu'un million. N'importe, j'essayerai!

C'est armé de cette résolution que je rentrai au salon. Cécile dansait une mazurka avec Hamel. La valse qui suivit me permit d'apprendre qu'au moins n'avais-je à craindre d'elle aucune légèreté. Je lui parlai du mariage, et déclarai que rien n'est plus grave, n'exige de plus longues réflexions; j'ajoutai que les unions dites de convenance me faisaient horreur, et qu'on ne saurait trouver le bonheur dans le mariage, si l'on n'y a point mit l'amour. Elle me répondit que mes principes étaient les siens. Puis, d'un ton moqueur:

— Mais, fit-elle, d'où vous vient ce soir cette sublimité? Habituellement, vous ne me contez que des folies.

— C'est que je deviens sage, et que je voudrais tant vous voir heureuse!

— Pour l'instant, je le suis.

— Puissiez-vous l'être toujours!

— J'y suis bien décidée.

(*A suivre.*) PAUL SOUDAY.

VOITURES SANS CHEVAUX

Suite et fin. — Voyez page 291.

La voiture à neuf places, système Serpollet, de M. Maurice Le Blant, (fig. 4), se recommande également par ses qualités de résistance, qui la désignent aussi bien pour le gros transport que pour la plaisance. Pour l'établissement de petites lignes d'omnibus à vapeur sans rails, ce modèle obtiendrait un réel succès; l'aspect en est gai et fait songer à quelque partie de campagne; mais, de même que le précédent, il nécessite la présence d'un mécanicien. Il se compose d'un bâti avec assemblage, le tout suspendu sur ressorts. Les roues d'arrière-train sont motrices et commandées par un système spécial, permettant l'indépendance automatique dans les virages; elles sont actionnées par des chaînes. L'avant-train, très maniable, obéit à une barre ou à un volant. Deux types de moteur sont adaptés aux voitures de ce genre : l'un à deux cylindres pour les vitesses de 10 à 15 kilomètres à l'heure, l'autre à trois cylindres, d'alaisage supérieur à celui du précédent, tournant lentement, d'une construction plus robuste, et pouvant donner une vitesse de 15 à 20 kilomètres. Le premier pèse environ 100 kilog., le second 400.

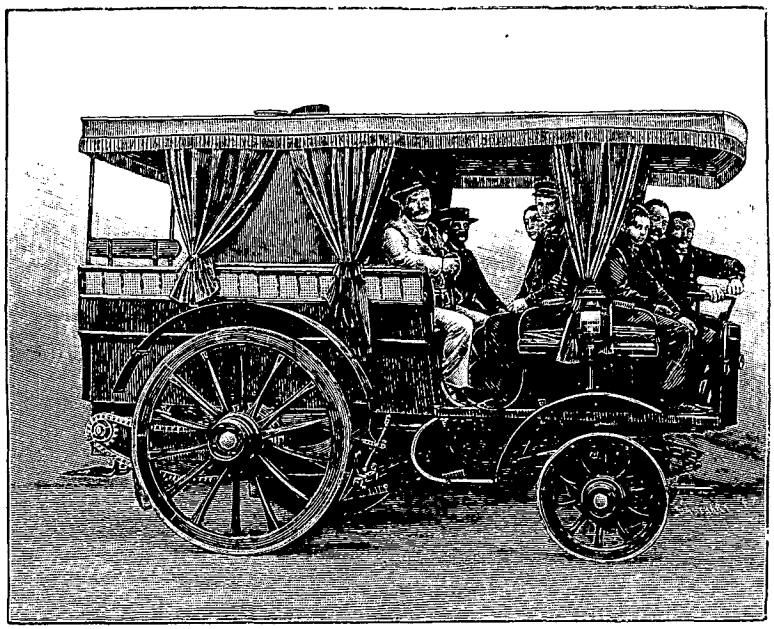

Fig. 4. — Breack à vapeur, à neuf places, de M. Maurice Le Blant. (3e prix.)

La chaudière est inexplosible, ne comporte aucun appareil de sûreté, et est à vaporisation instantanée. Le charbon est le combustible employé. M. Le Blant utilise, de préférence, le coke de four, qui a l'avantage de produire peu de machefer et pas de fumée à l'arrêt. La briquette peut être préférée pour les longues courses, mais elle a l'inconvénient de produire de la fumée à l'arrêt. La consommation de charbon sur route n'atteint pas un kilogramme par tonne et par kilomètre.

Le mécanisme comprend, en outre, un réservoir d'eau dont la capacité diffère selon les besoins, mais qui répond généralement à une marche de cinquante kilomètres. La voiture ayant remporté le troisième prix dans la course *Paris-Rouen*, est munie d'un frein à enroulement actionné au pied et assez puissant pour bloquer instantanément les roues, malgré la traction du moteur. Un autre moyen d'arrêt consiste à faire tomber instantanément la pression à zéro; la voiture n'est plus, dès lors, mue que par l'élan imprimé. On obtient les variations de puissance du moteur en faisant varier instantanément la pression, selon la résistance que présente la route au déplacement du véhicule.

L'allumage de la chaudière demande de vingt à quarante minutes. Pour la mise en marche, il suffit d'envoyer, à l'aide d'une pompe placée près du conducteur, quelques gouttes d'eau

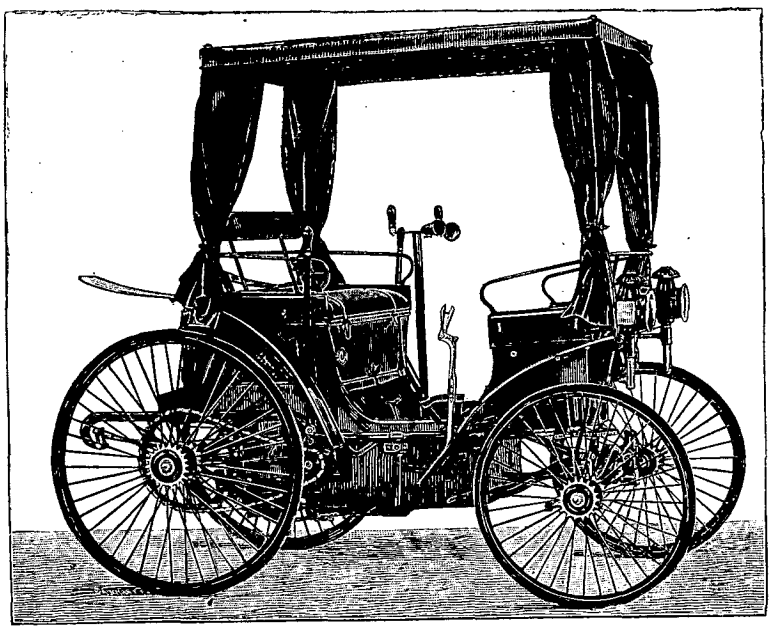

Fig. 5. —Vis-à-vis à quatre places, avec dais; type Peugeot. (Moteur Daimler.)

dans la chaudière. Aussitôt le démarrage, une autre pompe, actionnée par la machine, fournit à la chaudière la quantité d'eau suffisante à son alimentation maxima. On règle alors la vitesse par le débit de cette pompe, au moyen d'un cla-

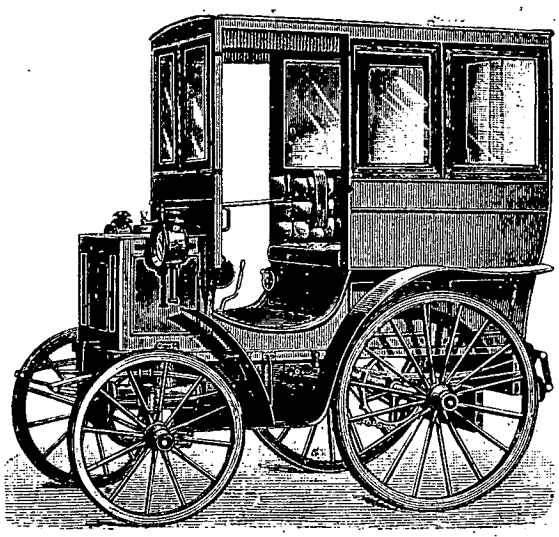

Fig. 6. — Petit omnibus ; type Panhard et Levassor. (Moteur Daimler.)

pet sur lequel le pied appuie avec plus ou moins de force. La vapeur produite par la chaudière est sèche et invisible.

Il ressort des expériences auxquelles nous venons d'assister que le pétrole doit céder le pas à la vapeur, pour la vitesse, à la montée des côtes, mais qu'il peut lutter avec elle sur les routes plates. Son mode d'emploi, assez facile, et sa propreté semblent le réserver pour les voitures élégantes et légères (fig. 5 et 6), tandis que la vapeur reste chargée des rudes labeurs. Toutefois, il y a des exceptions à cette règle. C'est ainsi que le jury a voté, à l'unanimité, une mention honorable, avec médaille de vermeil, à un amateur convaincu, M. Roger de Montais (fig. 7), qui applique la vapeur à un tricycle pesant 375 kilogrammes, sans les voyageurs, et dont la disposition rappelle la première voiture automobile dont nous parlerons tout à l'heure.

Un réchaud de 26 brûleurs, commandés par la même poignée, pour régler l'intensité du foyer, se place sous une chaudière munie de 26 tubes bouilleurs verticaux, correspondant aux 26 lampes. Ce réchaud étant allumé, le conducteur n'a plus, de toute la journée, à s'en occuper. En 17 minutes, on obtient une pression de 7 et 8 kilogrammes ; le véhicule peut se mettre en marche à 4. La vapeur se rend, au moyen d'une poignée commodément placée à portée de la main, dans un moteur à deux cylindres égaux et à deux vitesses, qui actionne les deux roues de derrière. La grande vitesse donne 18 kilomètres, la petite 8 et 10, et permet de gravir les côtes de 13 pour 100. Un réservoir de pétrole de 17 litres, disposé dans le dossier de la voiture, assure la marche pendant 10 heures consécutives, sans qu'on ait à s'occuper du foyer, qui s'alimente automatiquement, concurremment avec un réservoir d'eau de 67 litres, qu'il faut remplir toutes les 3 heures environ. Un frein placé sous le pied gauche produit l'arrêt instantané. La dépense revient à 0 fr. 03 par kilomètre. M. de Montais a imaginé et construit cette voiture, qui est la véritable nouveauté du concours, puisque, jusqu'ici, la vapeur n'avait été produite que par la houille et le coke.

La note gaie, inséparable des concours de toute nature, même des plus sérieux, a été fournie par divers concurrents qui sont restés en panne au cours du trajet, notamment devant Pont-de-l'Arche, où ils se sont trouvés en présence d'un empierrement d'une centaine de mètres, qui les a fort gênés.

Les voitures suffisamment légères ont pu franchir ce mauvais pas, mais d'autres, plus lourdes, sont demeurées immobilisées sur les cailloux ; il en est une, mue par la vapeur, qui a nécessité, pendant une heure et demie, le concours de plus de vingt personnes pour se dégager.

On cite encore le cas du comte Carli, dont la voiture électrique, envoyée à Paris pour prendre part au concours, a été retenue à la douane et, par suite, n'a pu entrer en ligne.

Bien que le rêve du touriste et du commerçant ne soit pas encore complètement réalisé, on ne peut nier que ce premier concours de voitures sans chevaux aura fait faire un grand pas à la traction mécanique, en contribuant à la

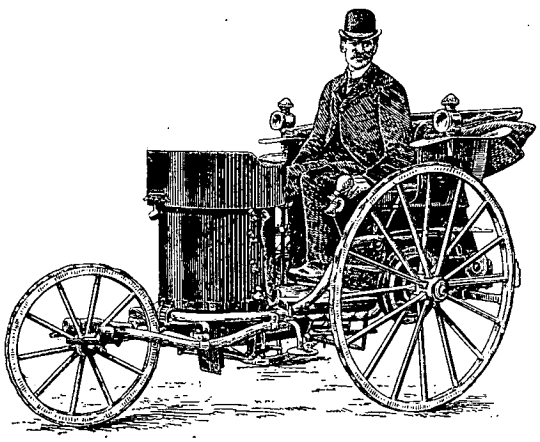

Fig. 7. — Tricycle à vapeur, de M. Roger de Montais. (Médaille de vermeil.)

perfectionner, et en en vulgarisant l'application. Nous voilà loin des premières tentatives de locomotion automobile, faites par d'ingénieux esprits qui prévoyaient sans doute l'essor que prendrait ce rapide et agréable mode de transport.

C'est à un Français, Nicolas-Joseph Cugnot,

artilleur, que revient l'honneur de s'être, le premier, engagé dans cette voie fertile en surprises. Après avoir inventé un mousqueton de cavalerie dont le maréchal de Saxe arma ses troupes, il imagina, en 1771, une voiture à vapeur qui figure au Conservatoire des arts et métiers. C'est une sorte de chariot mis en mouvement par une machine à vapeur composée de deux cylindres à simple effet. Elle ne marchait qu'imparfaitement et était d'une direction difficile ; mais elle a servi de base aux essais ultérieurs qui, tous, ont prouvé les progrès accomplis dans une science dont le triomphe définitif diminuera singulièrement l'importance de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Aussi, comprend-on l'étonnement et la crainte manifestés par le cheval au passage d'une voiture à vapeur, voire à pétrole. Pauvre Cocotte ! te voilà détrônée. VICTORIEN MAUBRY.

Chronotachyscope.

Ce mot à l'allure rébarbative dénomme un appareil destiné à contrôler automatiquement la marche des trains des chemins de fer. Il est en même temps enregistreur et indicateur : il inscrit sur une feuille de route tous les incidents de marche qui peuvent se produire dans le trajet, la vitesse du train en tous les points du parcours, l'heure précise de départ et d'arrivée à chaque stationnement, il donne l'heure, enfin, il montre constamment au mécanicien la vitesse réelle à laquelle il marche.

Le principe du chronotachyscope repose sur l'application et l'heureuse combinaison de deux lois absolues : 1° Le volume d'eau fourni par une pompe ayant un piston d'un diamètre et d'une longueur de course donnés, et en raison directe de la vitesse du mobile qui actionne cette pompe. En d'autres termes, le volume d'eau est proportionnel au nombre de coups de piston. C'est évident ; 2° Le volume d'eau qui s'écoule d'un réservoir soumis à une pression uniforme et constante est en raison directe de la grandeur de l'ouverture par laquelle l'eau s'écoule. En d'autres termes, le volume d'eau est proportionnel à la grandeur de l'ouverture. C'est encore évident.

L'appareil se divise en deux parties correspondant à chacune des lois énoncées ci-dessus : la partie tachymétrique qui comprend la prise de mouvement et la pompe ; la partie chronotachyscopique renfermant l'appareil enregistreur.

Je ne puis donner une description détaillée de ces diverses parties ; et je me contente d'indiquer sommairement le fonctionnement de l'appareil. Supposons celui-ci installé sur une locomotive attelée à un train prêt à partir. Aussitôt que le train se mettra en marche, un galet qui a son point d'appui sur la face supérieure du bandage d'une des roues de la locomotive et qui est maintenu pressé par de forts ressorts, se mettra également en mouvement, entraîné par la friction de cette roue. Le galet, par son axe et une série de deux engrenages, transmettra son mouvement à l'arbre qui actionne les pompes. Celles-ci entreront en fonction et, aspirant l'eau d'un réservoir, la refouleront sous un piston. Ce piston sera chassé ou soulevé jusqu'à une certaine hauteur proportionnelle au volume d'eau fourni par les pompes. Le mouvement de ce piston sera communiqué au moyen de deux crémaillères et de deux engrenages à un manchon portant un crayon qui trace des indications sur la feuille de route enroulée autour d'un cylindre. En même temps le mouvement sera communiqué, par un autre engrenage, à l'aiguille du cadran tachyscopique.

LES SOLEILS DE MARACAIBO

OU LES DENTELLES INDIENNES DES POPULATIONS LACUSTRES DU LAC DE MARACAÏBO. — VÉNÉZUELA.

Les industries de filature et de tissage chez quelques tribus indiennes de l'Amérique du Sud avaient acquis à l'époque de la conquête un degré de perfection digne de grandes civilisations.

Les Incas tissaient avec des métiers des plus primitifs des étoffes d'une très grande finesse et dans lesquelles ils introduisaient quelquefois des fils d'or. Beaucoup de ces tissus, servant à la confection des vêtements des grands ou des prêtres, étaient ornés de broderies d'or ou de coton à couleurs éclatantes. Quelques étoffes très fines, recouvertes d'ornements coloriés, appliqués au pinceau ou au rouleau, avaient certaines analogies avec les impressions faites aujourd'hui par nos industriels.

Les Aztèques du Mexique, et les peuples des hauts plateaux colombiens, filaient, et tissaient des étoffes, dont quelques-unes étaient remarquables par la régularité du travail.

D'après les découvertes des anciens restes d'ornementation des civilisations incas, Toldeck et puis colombiennes des hauts plateaux, on peut assurer que l'industrie des dentelles était inconnue chez ces peuplades américaines.

Si l'art de la dentelle était inconnu, celui de la vannerie, chez ces peuples déjà civilisés et même chez les tribus primitives, était au contraire très avancé ; aussi, en recherchant comment les Indiennes du lac de Maracaïbo sont arrivées à la confection de ces soleils, je crois pouvoir affirmer que les premières dentellières furent les plus habiles vannières.

En effet, si l'on observe attentivement chacun de ces soleils, on est frappé de leur ressemblance avec un fond de panier ornementé.

Aucun historien de la conquête ne fait connaître cette industrie locale ; cependant Gumilla, Piedrahita et le F. P. Simon parlent de la confection de vannerie ornementée, très finement travaillée et d'un gracieux aspect. Faut-il en conclure par là que cette industrie est nouvelle ?

Les conquistadores et les moines, ces derniers, les seuls historiens, se préoccupant plutôt de rechercher des richesses faciles à acquérir que d'étudier l'état social des populations qu'ils rencontraient, n'ont rien trouvé de mieux pour assurer leur domination que de noyer dans le sang toutes ces civilisations naissantes, anéantissant d'un seul coup l'histoire, les religions,

les sciences et les arts de ces peuples américains.

Les recherches auxquelles je me suis livré à Maracaïbo et au milieu des populations lacustres encore existantes, m'ont porté à croire, au contraire, que les anciennes populations du lac, bien longtemps avant l'arrivée des Espagnols, se livraient à la confection de ces véritables travaux d'art. Ces soleils de Maracaïbo, arrangés en forme de ruban, retenus par deux fils extérieurs étaient les ornements les plus recherchés des Indiennes ; elles en confectionnaient des ceintures, des écharpes croisées sur les seins, des colliers, des brassards, etc., qu'elles portaient les jours de fêtes ou de cérémonies.

Les fils servant à la confection de ces dentelles ont besoin d'une longue et minutieuse préparation. Les feuilles de certaines agavées, et d'ananas principalement, encore enfermées dans la gaine faites par les feuilles extérieures, ou celles poussées dans l'obscurités, ont les seules employées.

Les plantes, arrachées et dépouillées de leurs grandes feuilles externes, sont placées dans un endroit obscur pendant au moins quinze jours. Au bout de ce temps elles sont écrasées et lavées à grande eau, puis placées dans un fond de canoa (sorte de tronc d'arbre creusé) avec une certaine quantité d'eau et des cendres de bois, où elles macèrent pendant un temps plus ou moins long. Quand on suppose que les matières mucilagineuses sont entièrement dissoutes, on lave soigneusement et à grande eau ces paquets de feuilles écrasées et on en retire des fibres extrêmement fines que l'on fait sécher. Comme ces préparations sont faites dans l'obscurité, à la lueur d'une torche, les fibres conservent une couleur blanc jaunâtre ; et les dentelles sont d'autant plus recherchées qu'elles ont conservé cette couleur particulière à laquelle les Indiennes attachent le plus grand prix.

Toutes les fibres ainsi préparées ne sont pas employées : on choisit encore les plus fines, les plus régulières et les plus longues. C'est généralement par cinq fibres d'inégale longueur que la fileuse commence l'opération. Les fibres sont ensuite ajoutées bout à bout au fur et à mesure de leur emploi, et c'est en les roulant avec la main sur la cuisse que l'Indienne obtient un fil d'une très grande régularité de grosseur et de torsion.

Le métier servant à la confection des soleils de Maracaïbo consiste en un coussin analogue à celui employé par les dentellières de la Creuse. Des arêtes de poisson très longues et très fines font l'office d'épingles ; avec cela une série de petites pelotes de fil que les Indiennes enchevêtrent d'une façon particulière en faisant jouer les arêtes, et qui se déroulent au fur et à mesure de la fabrication de la dentelle.

C'est accroupie sur une natte, le coussin serré entre les genoux que l'Indienne travaille de préférence. Le temps employé pour la fabrication d'un de ces soleils varie suivant l'habileté des ouvrières, mais en général elles ne peuvent se livrer assidûment à ce travail ; quelques heures par jour c'est tout ce que l'on peut obtenir. De cette façon, quinze ou dix-huit jours sont nécessaires pour achever une de ces dentelles.

Les dames vénézuéliennes mettent à profit le talent de ces Indiennes, leur font fabriquer un grand nombre de ces soleils et en ornent des mouchoirs, des cols, des oreillers d'enfant, des chemises, etc.

Une particularité très curieuse, au sujet de ces dentelles, c'est que les Indiennes travaillant sur leur métier ne peuvent ou ne savent les terminer, c'est-à-dire arrêter les fils. Pour assembler deux ou quatre de ces soleils, elles les replacent sur le coussin et avec les fils qui n'ont pas été arrêtés elles les fixent ensemble ; mais comme l'espace entre quatre de ces disques est trop considérable elles y ajoutent une autre rosace formant étoile et confectionnée de la même façon que les grands soleils.

Les petits mouchoirs que les Indiennes fabriquent de préférence, se composent d'un morceau d'étoffe très fine, de la batiste généralement, qu'elles achètent et autour duquel elles ajoutent deux, et quelquefois trois rangées de ces soleils.

Pour fixer entre eux et autour des morceaux de batiste ces disques de dentelle, l'Indienne les ayant replacés sur le métier et à des distances régulières, se sert des fils non arrêtés et confectionne une série de mailles nouvelles formant un dessin qui s'harmonise très bien avec les soleils.

Les fils intérieurs étant arrêtés par la dentelle spéciale qui réunit les diverses rosaces, il n'en est pas de même des extérieurs : l'Indienne essaye bien de faire une bordure, mais, ne sachant pas arrêter son fil autrement que pour le réunir à d'autres, elle est obligée de terminer par un point de crochet qui donne de la solidité à son travail.

Toutes les dentelles faites avec les soleils de Maracaïbo ornant des mouchoirs, des oreillers, des chemises de femmes ou fillettes, tous autres vêtements ou bibelots, sont également terminés par un point de crochet.

Les véritables soleils de Maracaïbo ne sont fabriqués que par les Indiennes lacustres du lac de Maracaïbo. D'autres Indiennes ayant quitté leur famille, comme domestique, et se trouvant à Caracas, Bolivar, Valencia, etc, fabriquent aussi des soleils de Maracaïbo, mais c'est avec des fils qu'elles achètent et qui sont le produit de nos industries modernes, aussi la valeur des premiers est-elle de beaucoup supérieure aux seconds.

Il est bien difficile d'établir une valeur marchande à ces sortes de dentelles, d'ailleurs, le temps nécessaire à la fabrication des véritables soleils de Maracaïbo est si considérable qu'il est impossible d'établir même un prix de revient.

Les mouchoirs sont peu nombreux et n'ont pas de prix, cependant on peut quelquefois s'en procurer pour une somme variant entre dix et vingt livres, soit deux cent cinquante à cinq cents francs ; mais il arrive fréquemment que pour le double, et même le triple, il est impossible de s'en procurer.

Les dentelles, faites avec les fils du commerce

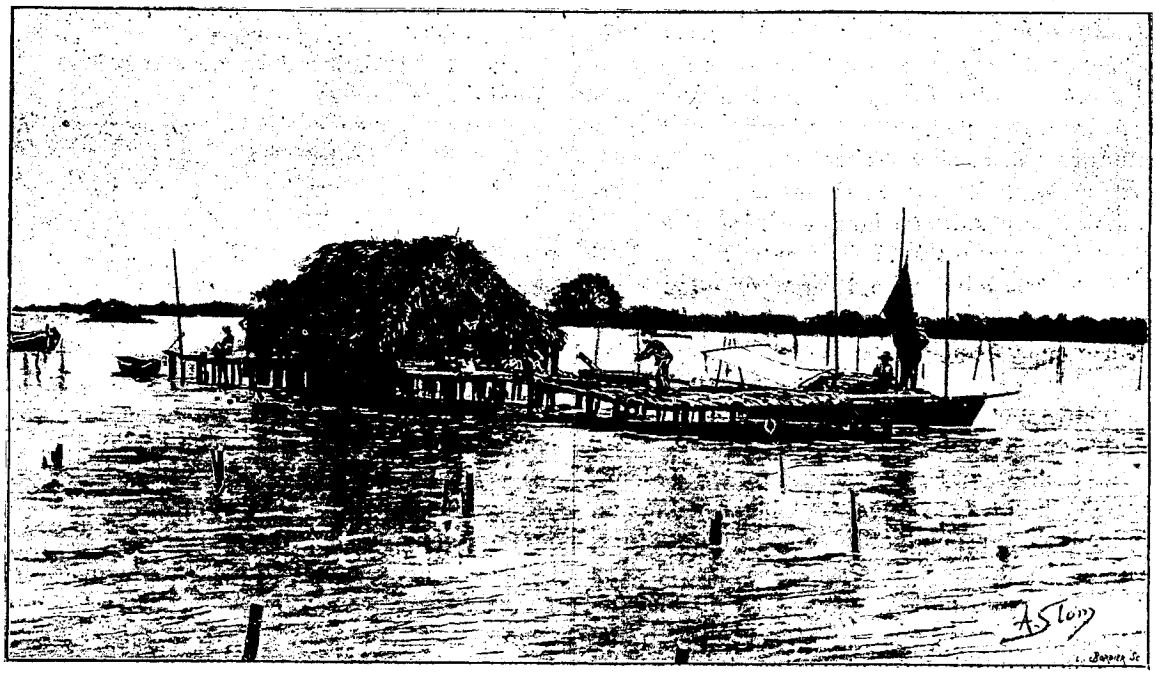

MARACAÏBO. — Habitation lacustre.

n'ayant ni la rigidité, ni la souplesse des fils indiens, se froissent et se roulent très facilement, aussi est-on obligé de les amidonner légèrement.

Ces dentelles de Maracaïbo sont si originales et si belles qu'on regrette que cette industrie vraiment nationale ne soit pas exploitée au Vénézuela. Le manque de besoin des Indiennes, leur peu d'assiduité au travail font que ces soleils seront toujours des objets de curiosité.

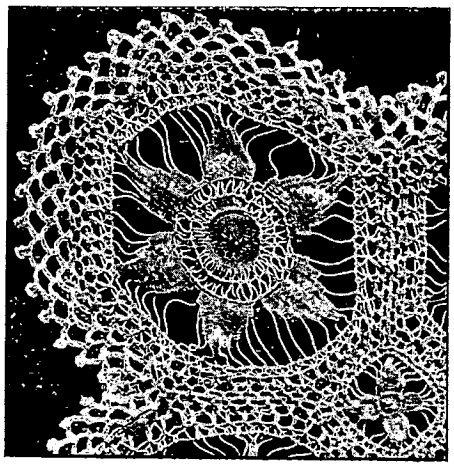

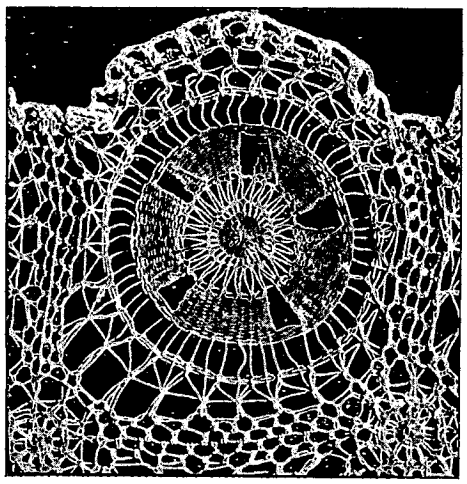

Spécimens de soleils de Maracaïbo.

Pour me procurer un de ces véritables mouchoirs, dès mon arrivée au Vénézuela, en 1884, m'étant créé d'excellentes relations chez les Indiens comme dans les familles vénézueliennes, ce n'est qu'à la fin de 1890 que j'ai pu obtenir le modèle n° 1.

Quant au n° 2, c'est un mouchoir fait avec des fils du commerce et que Mme Chaffanjon, pendant qu'elle m'accompagnait dans mon exploration des Guyanes, doit à l'amabilité de Mme Frustuck, femme de notre consul à Bolivar, qui l'a fait confectionner par une Indienne à son service.

JEAN CHAFFANJON.

DENTELLES INDIENNES DES POPULATIONS LACUSTRES DE MARACAÏBO

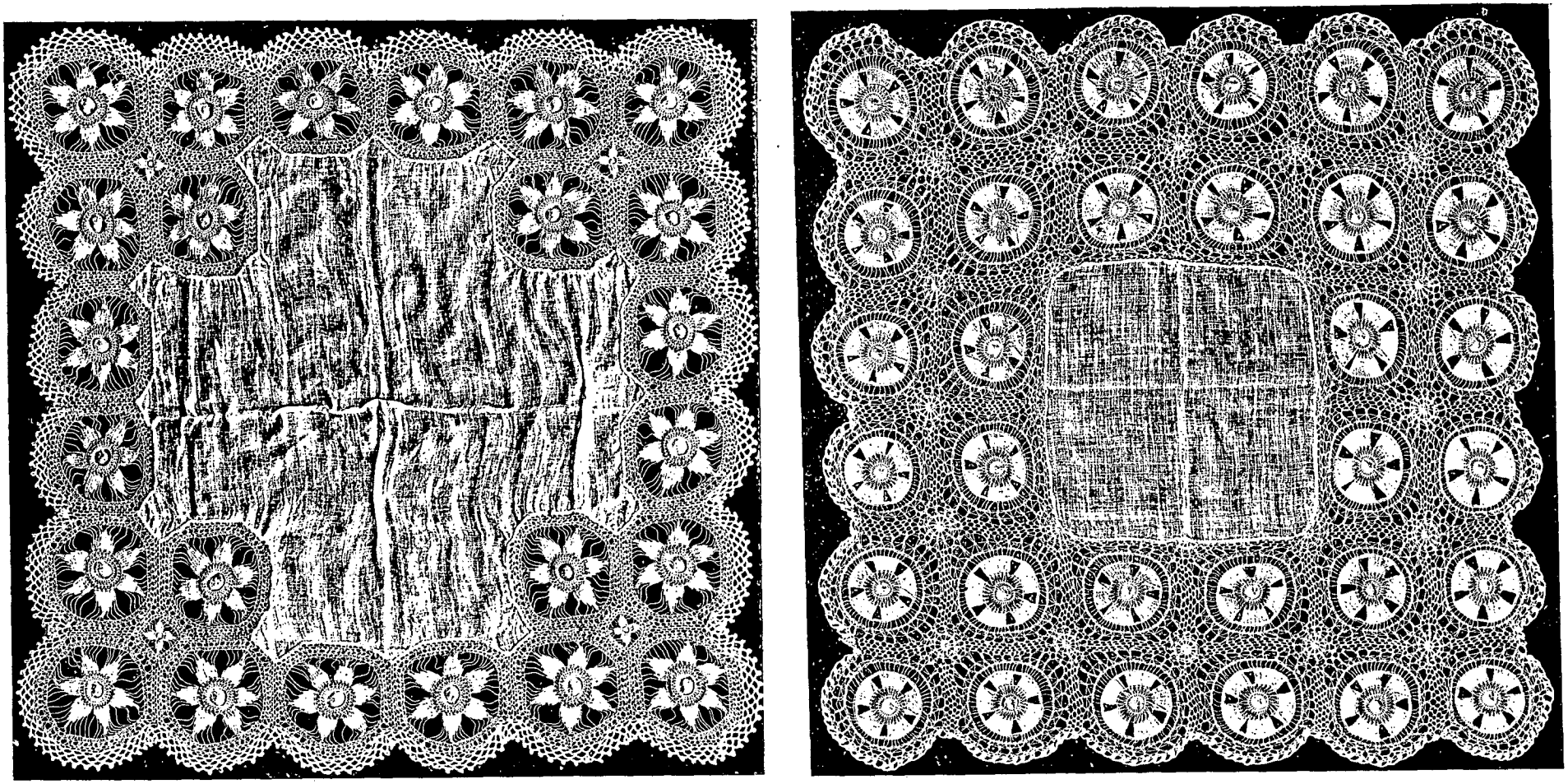

Mouchoirs de batiste ornés de soleils.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

(Suite. — Voyez pages 110, 139, 198, 243, 275 et 304.)

VII

Je n'oublierai jamais les impressions de ma première arrivée à Nice, il y a déjà vingt-cinq ans révolus.

Parti, la veille au soir de Paris, par le seul train-éclair qui existât à cette époque, et qui mettait seize heures encore pour aller à Marseille, je n'atteignis le rivage de la baie des Anges que le lendemain à la brune.

Pour la population et le développement, le chef-lieu des Alpes-Maritimes n'était alors que le tiers de ce qu'il est aujourd'hui. Il comptait 35,000 âmes environ; il en compte à présent 98,000, sans les étrangers. Entre la gare et la place Masséna, aux arcades de laquelle finissait à peu près le massif urbain de la rive droite du Paillon, s'étendait une voie à l'état brut, avec une bordure, non pas de maisons, mais de fermes, d'enclos solitaires, de prairies dont les aires verdoyantes s'enveloppaient de bouquets d'oliviers, et que contournaient des chemins rustiques et charmants. Allez voir maintenant ce qu'est devenue cette idyllique banlieue de la cité.

Donc, c'était à la mi-juillet, par un de ces beaux étés du Midi, où, dès le coucher du soleil, des légions virantes de lucioles illuminent de leurs phosphorescences l'air surchauffé et rempli d'aromes capiteux. A l'extrémité sud-est de la ville, tout au bout de la plage caillouteuse que termine brusquement l'éperon extrême du Château, une petite chambre sous les Terrasses recueillit le voyageur quelque peu moulu de son long trajet en wagon.

La nuit, pendant ce temps-là, avait achevé de tomber, une nuit sans lune, toute noire, qui transformait en une sorte d'Érèbe, dont il semblait que les ténèbres ne pourraient plus jamais se dissiper, cette région lumineuse entre toutes.

J'ouvris la fenêtre de ma chambre, et je m'accoudai sur le balcon de pierre au-devant duquel les vagues montaient, invisibles, à peine murmurantes. Le quai des Ponchettes en ce temps-là, — les Niçois qui ont l'âge d'homme s'en souviennent, — était bien la plus étrange marge côtière qu'il y eût au pays de Provence, sordide, sauvage, chaotique au possible, sans un reverbère pour en éclairer les déclivités ou les ressauts capricieux. C'était, comme il l'est encore aujourd'hui, la *marina* spéciale des flottilles pourvoyeuses de la poissonnerie voisine, l'anse d'atterrissage des barques de pêche qui, de leurs coques goudronnées, sillonnent, tous les jours que Dieu fasse, les flots nourriciers du beau golfe.

A ce moment, le peuple diligent des pêcheurs, après avoir employé la journée au ravaudage des filets et des voiles, avait déjà repris le large. J'écoutai : aucun bruit ne montait du rivage. J'écarquillai vainement ma prunelle ; impossible de rien discerner au milieu de l'obscurité opaque qui enveloppait la berge et la mer. Seul, tout là-bas, sur la droite, un petit feu scintillait discrètement : c'était, je le sus le lendemain, le phare de la pointe d'Antibes, distant de vingt kilomètres environ.

Et, dans ce problème que les ombres me posaient, dans cet inconnu qui refusait de se laisser percer, il y avait réellement quelque chose de cruel pour un touriste nouveau venu, avide de voir et de se rendre compte. Ce n'étaient pas les aspects propres à ce monde de la Méditerranée que j'étais impatient de découvrir; je connaissais déjà l'Italie, pour m'être laissé choir sur elle du haut des rampes de l'écheveau alpestre, et pour en avoir suivi les rivages jusqu'aux antiques régions de la Grande-Grèce. Mais, cette côte initiale du golfe de Gênes, cette amorce de la Corniche ligurienne, que je n'avais encore vue qu'en songe, quel dessin et quelle coupe offrait-elle? Jusqu'où s'étendait cette ligne arquée que je devinais vaguement devant moi? Et quelle figure avait, dans l'ensemble, ce petit coin de littoral où je venais de m'échouer dans la nuit?

Tout à coup, des chants harmonieux, des voix d'hommes et de femmes mêlées, se firent entendre sur les flots, à trois cents brasses environ de la berge. Une barque, avec un mince fanal, passa comme un fantôme sous mes yeux, piquant de biais, de l'ouest à l'est, vers l'entrée du port de Limpia, isolé de l'autre côté d'une colline, dont je n'apercevais pas même la silhouette.

Ah! la douce mélodie nocturne! La délicieuse vision dans le noir! Je suivis de l'œil la petite lumière vacillante jusqu'à ce qu'elle eût disparu à main gauche, fantastiquement, énigmatiquement, comme elle avait surgi de l'abîme, et quand les sons se furent éteints au loin, je refermai ma fenêtre, emprisonnant avec moi dans ma chambre toute une meute ailée de moustiques qui, avec des hallalis de triomphe, ne cessèrent de me larder férocement, sans réussir cependant pour cette fois, — ils devaient se rattraper par la suite, — à me priver, comme ils l'eussent voulu, du sommeil auquel j'avais droit.

Dès mon réveil, le lendemain matin, je courus à la grève. Quel éclaircissement subit et radieux du mystère irritant de la veille ! Je la mesurais enfin tout entière, cette vaste baie semi-circulaire qui s'étend d'Antibes au cap Montboron. Par delà le front allongé des quais de Nice, j'apercevais les collines touffues au-dessus desquelles chevauchaient les grands monts. Vers l'ouest, la vue ne s'arrêtait qu'aux

premiers bastions de l'Esterel ; à l'est, en revanche, elle se heurtait net à une muraille de roche escarpée, surplombant la rangée de maisons basses à toits plats qui borde cette anse marine où j'avais, dès l'abord, élu domicile, et qui était jadis le promenoir favori des valétudinaires en quête de soleil.

Et, en regardant ce dernier coin de la rive, je crus revivre, pour un instant, au temps des Phocéens et des Grecs. Là, en effet, dans le site, je retrouvais, réalisées à souhait, les deux conditions essentielles que l'on recherchait dans les ports antiques : une plage en talus doucement inclinée (la grève des Ponchettes), où l'on pût tirer à sec les bateaux, comme le font encore à cette place les pêcheurs niçois ; en arrière, et la commandant, un haut monticule (la colline du Château), propre à servir de cidatelle, de lieu de refuge, d'acropole. Toute la topographie de l'endroit expliquait le choix que l'on avait fait, cinq cents ans avant Jésus-Christ, de ce repli extrême de la Baie des Anges pour y établir la primitive Niké. Et c'étaient aussi des raisons de même nature qui, plus anciennement encore, avaient décidé les Hellènes partis de l'Asie Mineure à s'arrêter sous le relief expirant des monts massaliètes pour y jeter les fondements d'une cité à l'image de la métropole.

Tout en ruminant ces souvenirs classiques, j'atteignis le pont en aval duquel le Paillon débouche dans la mer, et je n'eus qu'à remonter un peu sur la droite pour enfiler de l'œil le sillon pittoresque que ce Mançanarès niçois dessinait alors à travers la ville. Que de changements, là encore, aujourd'hui ! Le Paillon, au point terminal de sa course, s'est vu traiter comme la Bièvre à Paris. On l'a d'abord recouvert en partie ; une massive construction, le nouveau Csaino, a commencé par masquer la vue d'arrière-plan qu'ouvraient sur le val en amont les sinuosités fuyantes de la brèche ; puis on a consommé le massacre de l'optique en achevant de transformer en une coulée souterraine et honteuse tout ce qui restait à jour du torrent.

En temps ordinaire, il est vrai, celui-ci n'est guère qu'une sorte d'*oued* caillouteux, où susurrent quelques minuscules filets d'eau, juste suffisants pour « essanger » le linge des lavandières du terroir. Pourtant ne vous y fiez qu'à demi. Dans son court trajet de seize kilomètres de la montagne de Braus à la mer, le Paillon n'est pas toujours, tant s'en faut, un simple baquet à lessive. Il a, lui aussi, ses heures héroïques, ses *descentes* brusques et redoutées, qu'on a soin d'annoncer à coups de trompette, pour prévenir la gent des laveuses et rinceuses. Maintes fois ses crues furibondes ont mis à mal l'ancienne ville, bâtie en contre-bas de sa rive gauche. En 1530, il a emporté le Pont-Vieux, qui l'enjambe au-dessus du nouveau Casino. En 1544, le jour de la Saint-Martin (11 novembre), ses ondes diluviennes ont envahi tout le faubourg de Limpia. Les années 1601, 1627, 1689, 1744, ont été marquées également par des débordements meurtriers du torrent traître et fantasque ; moi-même, une fois ou deux, je l'ai vu couler à pleins bords, et nul ne sait quelles surprises il réserve aux quartiers bas de la ville... et peut être au Casino lui-même.

Pourquoi m'attarderais-je à promener le lecteur à travers cet immense quartier de plaisance et de *farniente* qui a surgi depuis vingt années entre la rive droite du Paillon et la gare, et qui représente par excellence, l'agglomération fashionnable où vit la colonie étrangère ? Ne vaut-il pas mieux aller droit aux régions urbaines qui impriment à Nice son cachet caractéristique, et, en premier lieu, au Château ?

Le Château, on le sait déjà, est cette colline escarpée et touffue qui se dresse à près de cent mètres de haut entre la vieille ville et le port, dérobant si bien la vue de celui-ci, qu'on n'en soupçonne pas même l'existence, à moins de gravir le monticule même ou d'en contourner la base sud par la rampe venteuse qui fait suite aux Ponchettes et qui porte le nom expressif de quai *Raouba Capeou* (Enlève-Chapeau).

C'est du sommet de cette éminence abrupte, à laquelle on accède par des chemins délicieux, entre d'admirables bauges de verdure, qu'il faut contempler le joyau niçois avec le grandiose écrin qui l'enchâsse. Au nord, à huit kilomètres, se détache splendidement le mont Cau ou Chauve (854 mètres) ; plus à droite, se dresse le mont Gros, à la cime duquel est construit le fameux observatoire Bischoffsheim, puis la hauteur de Cimiez, avec les ruines de l'antique cité romaine de ce nom, qui fut un moment la suzeraine de Niké. A l'est, on domine le port et les montagnes qui le séparent de Villefranche ; au sud, s'étend la grande mer, vers laquelle le monticule plonge par une masse de rochers.

De la forteresse à laquelle la colline doit son nom, et qui joua un rôle si martial dans les luttes que, des siècles durant, Nice eut à soutenir tour à tour contre les Sarrasins, les Génois, les Aragonais, les Turcs, les Austro-Sardes, les Français, il ne subsiste pas d'autre trace qu'une tour servant de poudrière. La fière acropole, qui reçut et envoya tant de boulets n'est, plus qu'un idyllique plateau où murmurent en cascatelles les ondes captées de la Vésubie, un jardin merveilleux où toutes les essences de la flore régionale se marient dans un ruissellement de verdure, où, des fentes mêmes du rocher, jaillit tout un monde de plantes grasses, agaves aux larges feuilles garnies d'ardillons, cactus, aloès d'Afrique, dont les minces tiges droites se hérissent, elles

aussi, de frondes finement aiguisées, et portent des fleurs superbes disposées en épis ou en grappes.

Mais redescendons de cet observatoire, où l'on s'oublierait des journées, et par une autre série de rampes tortueuses, qui passent devant un radieux cimetière, tout plein d'air, de fleurs, de parfums, où, comme au Campo Santo Nuovo de Naples, l'idée de la mort n'apparaît qu'à travers les plus riantes images de la vie, ga-

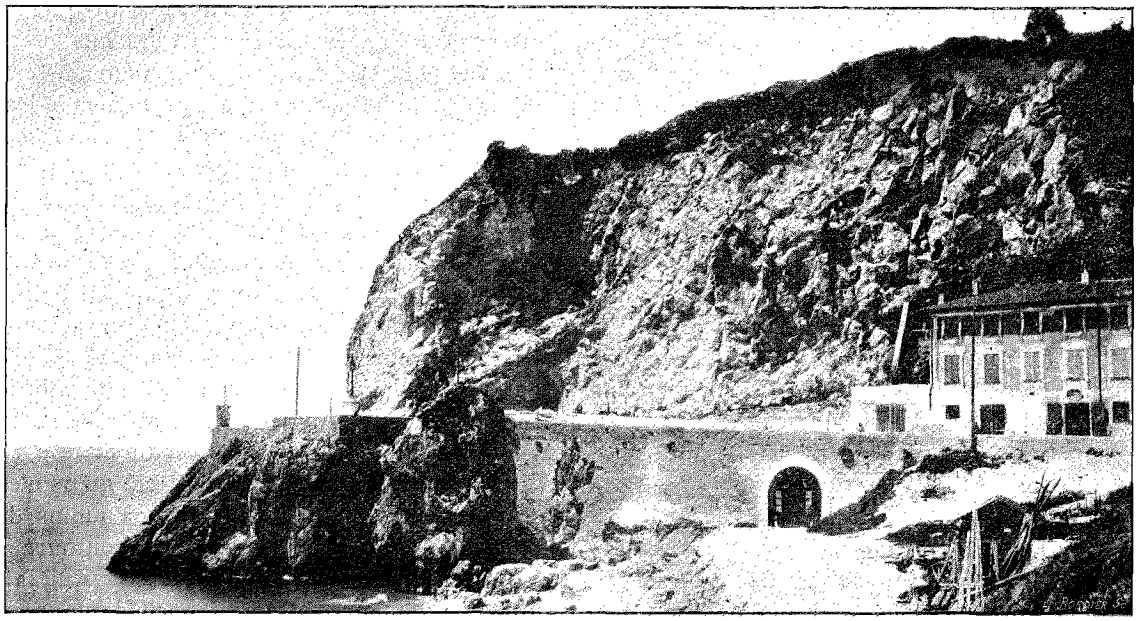

NICE. — Rochers du Château.

gnons les rues escarpées de la vieille ville, bâtie, à l'origine, sur les rochers mêmes du Château.

De ce point élevé, elle déborda peu à peu, par un quartier dit *Sotto Villa* (sous la ville), sur l'aire plate qui s'étend entre le Paillon et la rue du Cours, et cette dernière voie, le Corso, fut elle-même l'amorce ultérieure d'une autre ville construite au dix-huitième siècle sur le reste de la marge côtière, et qui est celle où se trouvent les Terrasses, les rues du Pont-Neuf et Saint-François-de-Paule, l'Opéra municipal, la place Charles-Albert. Quel aspect original et curieux offrent, dans la cité primitive, ces artères étroites et dallées, d'où l'on excluait à dessein le soleil, ces noires boutiques combles de victuailles de toutes sortes, ces maisons chancies, quasi-décrépites, aux façades hâlées par les siècles ! Quelques-unes pourtant ont des airs de palais, avec leurs portes ogivales s'ouvrant sur des cours intérieures, leurs amples escaliers aux rampes de fer ouvragées, comme dans les *cortile* de Venise, leurs niches veuves des statues qui les décoraient autrefois, leurs plafonds aux fresques à demi-effacées, et leurs bosselures de balcons de marbres : tout un poème de vétusté songeuse qui témoigne encore des splendeurs ancestrales !

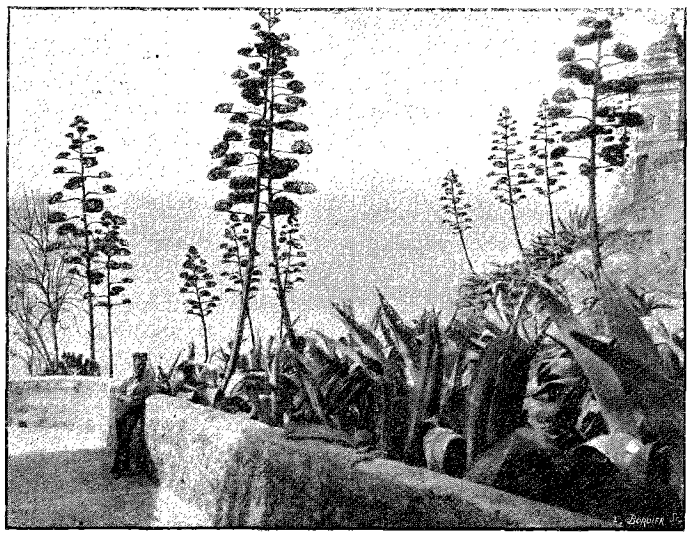

Aloès en fleur.

Voulez-vous que je vous nomme quelques-unes de ces voies du vieil âge ? Voici, par exemple, la rue Sainte-Réparate, qui s'appelait jadis rue *Fustaria*, des menuisiers qui y demeuraient.

Voici la rue Pairolière ou des Chaudronniers (*pairou*, chaudron), où l'on voit encore l'ancienne résidence des gouverneurs de Nice ; la rue du Malonat, où logeaient les façonneurs de moellons (*malonnaires*) ; la rue de la Boucherie (ex-rue du Soleil, *Soleia*), avec la maison où mourut Paganini, le 27 mai 1840. Voici, autre souvenir

historique, l'église Saint-Augustin, où Martin Luther célébra la messe lorsqu'il vint à Nice, le 20 juin 1534.

De même, dans la ville du dix-huitième siècle, la maison des Bains polythermes, près du théâtre, est celle où, le 20 mars 1796, descendit le général Bonaparte, venant prendre à Nice le commandement de l'armée d'Italie, qu'il passa en revue sur la place Garibaldi actuelle, construite, en 1780, sur les terre-pleins des remparts nord-ouest du Château.

Sur le port enfin, voici la maison natale de Giuseppe Garibaldi, le dernier des grands condottières italiens.

NICE. — Une rue de la vieille ville.

Ce port de Limpia (le pur), ainsi nommé des eaux de source qu'il reçoit, n'a été commencé qu'en 1750. De la montée sud-est du Château, nous avons pu le contempler à l'aise.

C'est un bassin admirablement clos, une vraie conque, qu'il a déjà fallu agrandir, et qui reste encore insuffisant pour le trafic qui s'y fait. La montagne aux croupes boisées, qui le délimite à l'est, porte le nom de Mont-Alban.

C'est au pied de ce relief, intercalé comme un môle naturel entre la baie de Nice et celle de Villefranche, qu'il nous faut, coûte que coûte, arrêter notre exploration hâtive de la ville.

(A suivre.) JULES GOURDAULT.

DÉSIGNATION DE L'ARMÉE DES ÉTATS-UNIS DE L'ALLEMAGNE EN 1615

ÉTUDE HISTORIQUE

Suite et fin. — Voyez page 310.

Devise : *Justicia Christi Papatus rejicitur.* Duc de Deux-Ponts.

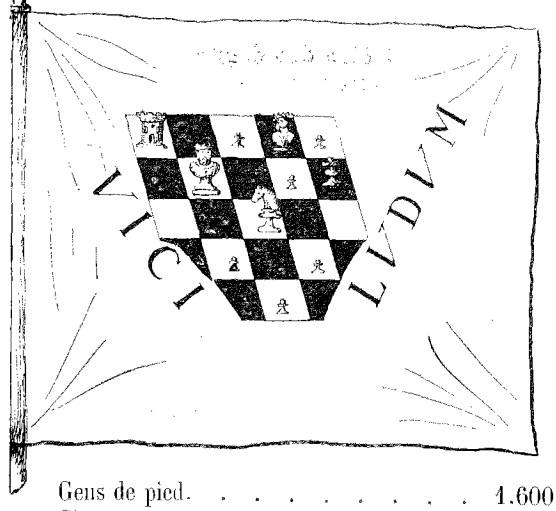

Gens de pied. 1.600
Chevaux 400

L'enseigne bleue en laquelle il y a une espée avec cette inscription :

Discite justitiam.

Devise : *Je m'acquitte à ma charge.* Marquis d'Auspourck.

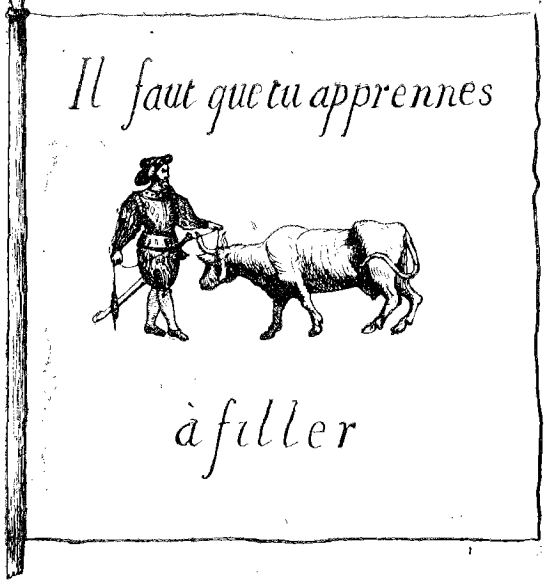

Gens de pied. 2.000
Chevaux 500

L'enseigne bleue en laquelle il y a trois croix, noire, rouge et blanche, avec cette inscription :

Non cruces, nec rotam timeo.

Devise : *Magnum habeo libertatem.* L'engrave de Hessein.

Gens de pied. 3.000
Chevaux 2.000

L'enseigne bleue, dans icelle une pucelle une avec un grand miroir et cette inscription :

Sit Prudentia in bello.

Devise : *In faciem dabo vulnus.* Duc de Witenberg.

Gens de pied. 6.000
Chevaux 1.500

L'enseigne jaune en laquelle il y a trois trompes avec inscription :

Vigilitate et orate.

Devise : *Gloria fides meum bonum.* Marquis de Bade.

Gens de pied. 4.000
Chevaux 1.000

L'enseigne noire, dans laquelle il y a un jeu d'eschets avec inscription :

Vici ludum.

Le margraviat de Bade qui avait précédemment joui en Allemagne d'une grande influence, était un peu déchue de sa puissance passée, cependant il comptait encore parmi ceux dont les forces étaient d'un appoint sérieux pour les États-Unis des Princes protestants. La devise particulière du margrave est celle d'un allié qui se targue de bonne foi ; mais son enseigne et la légende qui y est inscrite sont assez curieuses à relever ; car on sait que le duché de Bade a eu autrefois une réputation de cercle de joueurs, aussi remarquable que la principauté de Monaco de nos jours. J'ai triomphé du jeu, disait la légende de l'enseigne ; le margrave de Bade, comme aujourd'hui le prince de Monaco, devait en vivre certainement dès cette époque.

Devise : *Habent sapientiam.* Villes maritimes.

121 navires avec . . . . . 8.500 soldats
Gens de pied 1.400
Chevaux. 3.600

L'enseigne verte de ver en laquelle il y a deux mains jointes avec cette inscription :

Dictat servata fides.

Devise : *Videmus Christi invidos.* Villes impériales.

Gens de pied . . . . . .
Chevaux. . . . . .

L'enseigne rouge, en laquelle il y a un lis blanc avec cette inscription :

Florebimus ut lilium hebeti.

Devise : Les Suisses.
Gens de pied 30.000

Point de chevaux, car ils n'en veulent point.

L'enseigne blanche en laquelle il y a un Suisse habillé de vert, avec une vache rouge à laquelle il donne à filler, avec cette inscription :

Il faut que tu apprennes à filler.

Les Suisses étaient alors des gens simples, d'excellents fantassins, et des alliés solides pour qui savait les attirer dans une ligue armée. La foi et l'ardeur avec lesquelles certains cantons s'étaient jetés dans le calvinisme, avait dû certainement les pousser à entrer dans l'Union protestante des États-Unis de l'Allemagne. La dénomination de Suisses ne doit s'appliquer ici qu'aux seuls cantons calvinistes. Leur enseigne fédérative est un vrai rébus. Était-ce le fil de l'alliance que la vache suisse devait apprendre à filer. Les vieux jeux de mots historiques entraînent généralement ceux qui veulent les résoudre dans un dédale où le fil d'Ariane est souvent nécessaire pour l'intelligence de leur solution. Dans tous les cas, on peut relever la naïveté de la désignation de leur contingent armé. Point de chevaux, car ils n'en veulent point... Et pour cause.

Somme toute ladite armée :

Chevaux. 305.000
Des gens de pied compris 24.500 soldats, définis en 321 navires font 175.100
Chevaux et gens de pied avec ceux des navires 205.600

Cette récapitulation est assez incompréhensible, car elle ne donne nullement les totaux correspondants aux chiffres détaillés pour chaque État. Seul le nombre des navires, 321, est exact. Nous donnons cette récapitulation telle qu'elle est indiquée par l'auteur anonyme de la désignation de l'armée des États-Unis de l'Allemagne en 1615.

En résumé, les deux brochures que nous venons d'exposer, d'analyser et de commenter, nous semblent être des documents historiques importants, car ils jettent une certaine lumière sur les difficultés que soulevèrent les fameuses successions de Clèves et de Juliers, difficultés naissantes qui faillirent en 1614 amener la lutte entre l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et le marquis de Spinola, lieutenant-général des archiducs de Flandres d'une part, et les princes protestants de l'autre. L'influence seule de l'Empereur, et la crainte d'un effroyable embrasement général de l'Allemagne, empêchèrent les deux partis d'engager les hostilités. C'était là un des orages précurseurs de cette sanglante guerre, qui pendant Trente ans allait mettre aux prises tous les États de l'Europe et ne devait se terminer qu'en 1648, après les victoires de Rocroi et de Lens, dignement couronnées par le traité de Westphalie.

CAPITAINE RICHARD.

LA VOIX DES BÊTES

Suite. — Voyez pages 286 et 302.

L'étourneau *pisite*. Son chant est un gazouillement presque continuel qu'il ne fait entendre qu'au printemps ; il a, en outre, un cri qui n'est guère qu'un sifflement long et très aigu. Cet oiseau, nommé aussi vulgairement sansonnet, ne profite pas assez d'un dressage habile et patient pour qu'on puisse lui reconnaître le mérite d'imiter de près la parole humaine.

Le perroquet *cause, parle;* il *cancane* (se dit de son cri désagréable). Le kakatoès, perroquet de l'ancien continent, est nommé aussi kakatous et kakatuas, dénominations imitatives de son cri. Le perroquet cendré vient de la Guinée. Parmi les perroquets que l'on élève en domesticité, il est un des plus recherchés. Il a la facilité d'imiter les sons, même les mouvements, les gestes, et d'articuler les mots. *Jacob* ou *Jacquot* est celui qu'il paraît prononcer le plus naturellement, et c'est ce nom qu'ordinairement on lui donne. Non seulement il imite facilement la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir; il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant, car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre. Ce n'est que dans les trois premières années qu'il montre le plus d'intelligence et de docilité; mais, plus âgé, il n'apprend que difficilement à parler. En temps ordinaire, les perroquets vivent en troupes nombreuses, retirés la nuit dans les bois, perchés sur le même arbre. Ils ont la voix aigre, forte et élevée ; en repos ou en mouvement, ils font entendre un caquetage continuel. Au lever de l'aurore, ils poussent tous ensemble des cris aigus et perçants. Même dans leur sommeil, très léger d'ailleurs, ils font entendre de petits cris. — Les perroquets imitent avec facilité, on pourrait souvent dire avec perfection, les différents bruits qu'ils entendent : le miaulement du chat, l'aboiement du chien, le sifflement du merle ou d'autres oiseaux, les enfants qui pleurent, le battement du tambour, les éclats de rire, le claquement de la langue contre le palais, etc. La voix des femmes et surtout celle des enfants les charment tout particulièrement, et en leur présence ils bavardent jusqu'à ce qu'ils aient achevé tout leur répertoire. Les paroles rompues, les cris, les jurons sont ce qu'ils retiennent le mieux.

La chouette, le chat-huant ou hibou, la hue ou huette, ou hulotte, l'orfraie ou effraye, ou fresaye, la chevêche ou petite chouette, le choucouhou (hibou d'Afrique), tous les oiseaux chuintants, qui font entendre une sorte de frémissement ou de frôlement lugubre, *bubulent* ou *ululent*. *Ululer* peut signifier hurler ou gémir, crier en gémissant comme les oiseaux de nuit. *Ululation*, cri de ces oiseaux. On lit dans l'*Encyclopédie méthodique (1792)* : « ..... L'effraye ou fresaye, une des espèces de chouette dont le cri est une sorte de sifflement, *chi, cheu, chiou.* » On dit : le *chouchement* de la chouette. Les chouettes en général *chuintent*. *Piper*, contrefaire le cri de la chouette. *Frouer :* un soufflement tremblant de l'oiseau nocturne a servi de type à cette onomatopée, qui est d'usage parmi les chasseurs pour indiquer l'action de siffler à la pipée au moyen d'une feuille placée entre les lèvres.

L'hirondelle *trisse* ou *trissote*. *Cossi*, pipiement de cet oiseau. On le voit dans Ronsard :

> Si fait bien l'arondelle aussi
> Quand elle chante son *cossi*.

L'abbé de Marolles s'est servi du mot *trinsoter* pour rendre le verbe *trinsare*, qui se trouve dans *Philomela*. Le mâle de l'hirondelle dite de cheminée fait entendre son chant longtemps après et avant le coucher du soleil. C'est un gazouillement assez monotone que les Grecs exprimaient par les mots *psithyrisein*, *titybrisein*, et les Latins par ces autres mots, *zinzilulare*, *minurire*, *fritinnire*. La femelle a les cris du plaisir, de l'effroi, de la colère, et celui par lequel elle avertit ses petits du danger qui les menace.

« Le loriot *siffle*, dit Chateaubriand, l'hirondelle gazouille, le ramier gémit. »

La mésange *tintine* (encore une jolie onomatopée). Les mésanges à longue queue, dites mésanges des roseaux, qui se tiennent en famille depuis leur sortie du nid jusqu'au milieu du printemps, se rappellent à chaque instant par un petit cri, *ti, ti, ti, ti*, accourent à la voix d'une d'entre elles et disparaissent subitement à un autre cri, *guicheg, guicheg*, que jette le chef s'il est dans l'inquiétude.

Le pivert, nom vulgaire du pic-vert, qu'on ne voit guère que dans les forêts, a la voix rauque, aiguë, perçante. Son cri, aigre et fort, toujours dur, varie suivant les époques de l'année. Au mois de mai, il semble imiter un éclat de rire qui peut se rendre par le cri *tiô, tiô, tiô, tiô, tiô*, répété jusqu'à trente et quarante fois. Passée la saison printanière, quand il vole, il répète également plusieurs fois *piacatan* ou *tiacatan*. On lui connaît un autre cri très différent de sa voix habituelle, très net : *plieu, plieu, plieu*, d'où lui est venu le nom imitatif de pleu-pleu-plipli. Ce dernier cri, plaintif et traîné, annonce, dit-on, la pluie, ce qui lui a valu aussi la dénomination d'*oiseau pluvial*, *oiseau de pluie (pluviæ avis*, disaient déjà les Latins), et en Bourgogne, au siècle dernier, sinon maintenant encore, celle de *procureur du meunier*.

Le moineau *chuchète, pépie* ou *pipie* (*pipie-*

ment, cri des petits oiseaux). *Guilleri*, chant du moineau; c'est aussi son nom en quelques endroits de Normandie. Les oiseaux en général *gazouillent;* on dit quelquefois qu'ils *gringottent*. *Gui-gui*, onomatopée que l'on trouve dans Buffon pour rendre le *gazouillement* ou *gazouillis* des oiseaux. Les petits oiseaux *pépient*, *piaulent* ou *piulent*, *ramagent*, *zinzilulent*. La voix des moineaux est sèche ou aiguë, et, dans ce dernier cas, étourdissante. Vers la chute du jour, réunis par centaines, soit dans les villes, soit à la campagne, ils *piaillent* quelquefois de concert et exécutent un véritable charivari dont la confusion et la discordance vous assourdissent. Ce sont alors des *guilleris* étourdissants. Le *pipiement* du moineau est son cri ordinaire, assez désagréable; mais lorsqu'il *chuchète*, son ramage, sans être beau, a quelque chose de réjouissant.

(A suivre.) B. SAINT-MARC.

DUTREUIL DE RHINS

Dans les premiers jours du mois d'août dernier; on apprenait à Paris que l'explorateur Dutreuil de Rhins avait été assassiné aux environs de Ci-Ning, dans le Thibet.

L'émotion causée par cette nouvelle, pour n'être pas aussi vive que s'il se fût agi d'un voyageur comme nous en avons tant vu passer sous nos yeux depuis nombre d'années, n'en fut pas moins profonde, surtout dans le monde savant.

Le voyage de Dutreuil de Rhins n'était point de ceux qui passionnent les foules. Il ne rentrait pas dans la catégorie des explorations qui font partie du programme de la colonisation. Il n'avait été précédé, ni accompagné de ces commentaires bruyants qui entourent d'avance d'une auréole de gloire ceux qui les accomplissent.

Pourtant, il est de ceux qui se rattachent à l'œuvre nationale par l'initiative scientifique, le mérite acquis de leurs auteurs, les résultats historiques et l'intérêt général.

Dutreuil de Rhins était un savant dans toute l'acception du mot. Ancien officier de notre marine, il avait depuis longtemps fait ses preuves en Annam, d'abord, où il avait collaboré aux travaux des Harmand, des Dupuis, des Garnier, visitant et étudiant avec son bagage personnel ces pays nouveaux, à l'heure où la France ne songeait pas encore à s'y établir définitivement; puis, dans l'Ouest africain, sur l'Ogooué, où il avait été le compagnon de Brazza, apportant, ici comme là-bas, la même clairvoyance, les mêmes jugements heureux sur les hommes et sur les choses.

L'Asie, pourtant, avait ses préférences. Entre le moment où il avait quitté pour la dernière fois l'Indo-Chine (1882) et celui où il demandait à y retourner (1891), de grands événements s'étaient accomplis. Russes, Anglais et Français avaient rivalisé d'efforts pour entamer cette Asie obscure, dont les foyers intérieurs restaient fermés aux Européens. Les progrès des

Dutreuil de Rhins.

Russes sur la route du Pamir, ceux de l'Angleterre du côté du Thibet méridional, laissaient subsister d'immenses lacunes. Entre l'Himalaya et la chaîne du Kouen-Lun, le plateau du Thibet semblait infranchissable. C'est à cet objectif que Dutreuil de Rhins fixa la nouvelle mission que notre gouvernement lui confiait, après en avoir posé les bases et indiqué pour ainsi dire les étapes dans un magnifique travail intitulé : l'*Asie centrale, Thibet et régions limitrophes* (1889). On lui ouvrit un crédit de cent mille francs pour accomplir ce nouveau labeur.

Tout alla bien jusqu'en juin dernier. Dutreuil de Rhins se dirigeait à cette époque vers la ville chinoise de Ci-Ning, par les sources du Yang-tsé-Kiang et à travers le haut plateau du Nan-Chan occidental. Cette route passe pour difficile, particulièrement à la traversée l'Altyn-Tagh et de l'Oastoun-Tagh. Malheureusement, il rencontrait peu avant son arrivée à destination une tribu thibétaine, dite des Chaperons-Rouges, campée sur la rivière Toung-Tien. Que se passa-t-il? On ne le saura jamais exactement. Il est certain qu'un conflit se produisit entre ces barbares et notre compatriote, qui fut jeté à l'eau après avoir été entouré de liens. Peut-être son compagnon, Français comme lui, M. Grenard, racontera-t-il à son retour en Europe les péripéties de ce drame.

X. THIÈS.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

LES LAURIERS-ROSES

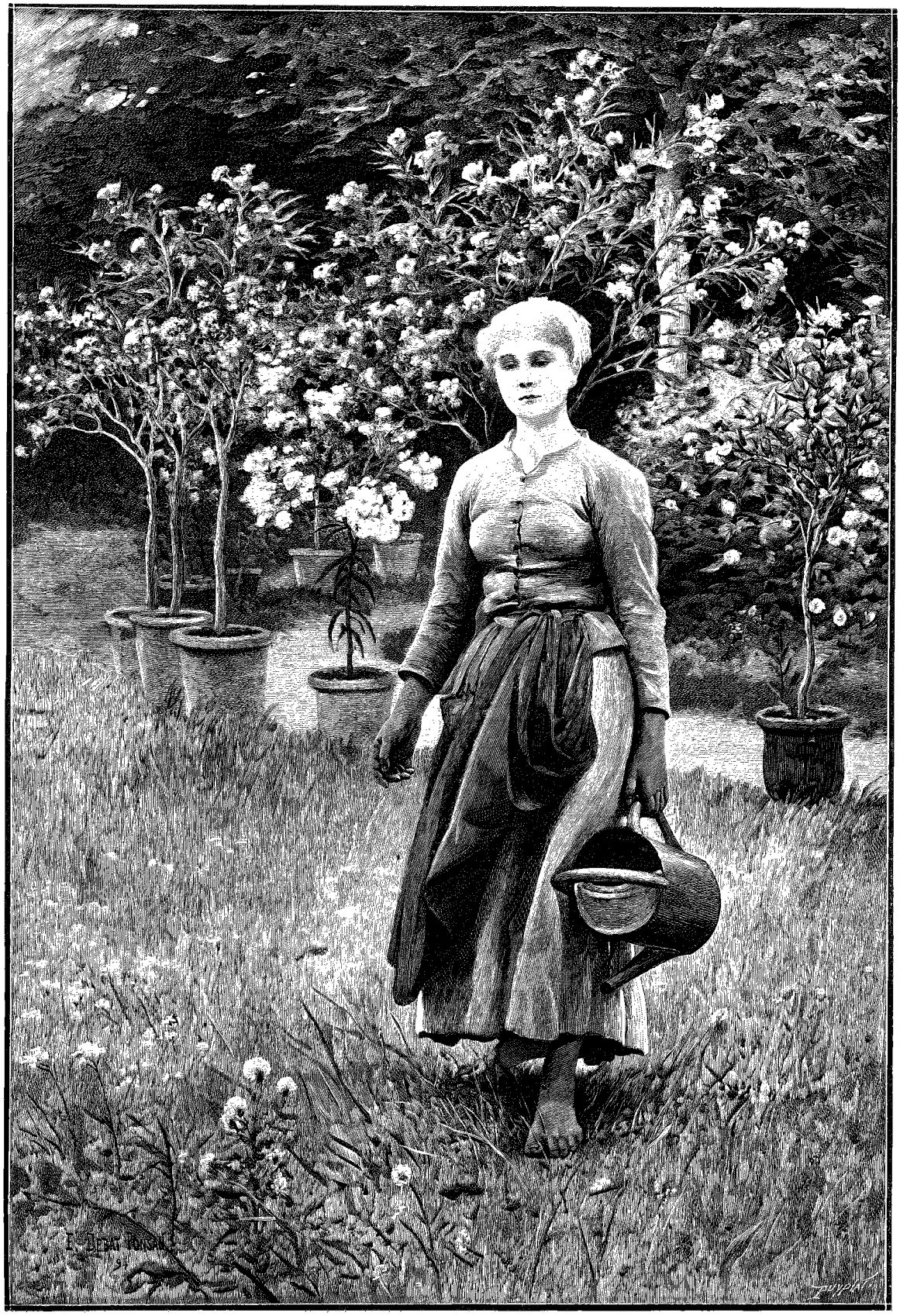

Les Lauriers-Roses. — Tableau de M. Debat-Ponsan. — Gravé par Puyplat.

LES LAURIERS-ROSES

Parmi les poèmes de Tennyson, il en est un qui est bien la plus fraîche et la plus délicate idylle qui se puisse imaginer. « Come into the Garden, Maud, — venez au jardin, Maud », dit le titre : et le petit poème déroule ses menues strophes limpides comme du cristal, harmonieuses d'une harmonie mystérieuse et charmante de tiède brise de nuit. Dans la splendeur d'un parc anglais les fleurs y parlent leur langue naïve, simple et discrète, et fine dans l'expression comme le sont les corolles dans leur coloration.

La rose, le lis, la violette, l'acacia, la pimprenelle, le jasmin, le pied-d'alouette, y entretiennent des conversations après que la rose a écouté toute la soirée la flûte, le violon et le basson qui mettent en branle les danseurs dans les salons de la noble demeure voisine. La part que fleurs et plantes prennent alors à la vie et aux sentiments des héros du poète est d'une imagination vive et riante. Vous les voyez se dresser sur leur tige pour dire leurs exclamations et exhaler leur parfum, pour disputer Maud aux charmes du bal. Et de cette poésie sans complication monte un doux parfum de nature séduisant, mais exempt des excitantes griseries.

Tennyson, en cette charmante page, a admirablement défini la grâce des fleurs de jardin, de celles qui vivent pour l'homme et près de lui. On les sent, dans son œuvre, pures et coquettes, tendant leur calice de fraîche couleur aux regards de l'homme, épanouies de joie et répandant autour d'elles leur bonheur d'être belles et d'envelopper de parfum ce qui les entoure. Elles sont la parure de la nature végétale et ont leur place marquée à toutes les fêtes humaines, à toutes les solennités, même les plus tristes, pour y mêler la grâce de leur beauté et y exprimer l'intraduisible : les instinctives émotions pour lesquelles le langage n'a pas d'expression ou n'en possède que d'imparfaites. Il faut remonter à nos plus anciens poètes, pour trouver dans la littérature française cette délicatesse et cette simplicité dans la mise en scène des fleurs, dans leur association à notre existence. L'art aussi leur a toujours envié leur couleur et leur lumière. Pour s'emparer de la première, les enlumineurs et les peintres l'isolaient de la seconde. Il a fallu le fervent retour à la vérité, des artistes de notre temps, pour oser tenter l'étude de la fleur en plein air et même sous le soleil. Tout le monde a encore dans les yeux l'œuvre si hardie et si éclatante où M. Rochegrosse nous montrait, cette année, les filles-fleurs de son *Parsifal* s'exaltant sous les rayons d'un soleil d'été, et montant leur coloration au diapason de la nature. Il a triomphé en cela, grâce à sa puissance de volonté et à la finesse de sa vision, d'une difficulté qui semblait insurmontable.

Les délicates peintures de M. Demont, les fins tableaux de M. Cesbron et les puissantes études de MM. La Touche et Grivolas ont fort avancé la conquête de la fleur dans ses rapports avec la lumière. Sa poésie d'éclat et de pureté chante librement dans nos expositions, la tendresse de nos artistes allant toujours de préférence à la fleur du jardin. Les *Lauriers-Roses* de M. Debat-Ponsan vivent dans un coin de parc. A leur pied s'étend d'un côté la nappe de gazon où foisonnent les fleurs sauvages dressées vers la petite paysanne aux pieds nus qui vient d'arroser les grandes plantes de luxe.

Une allée vient déployer son lacet dans ce coin paisible, si favorable au recueillement. Par là passent, à l'heure de la rêverie et des conversations intimes, les hôtes de la demeure que l'on devine dans le voisinage. C'est pour eux que les lauriers-roses fleurissent, et réveillent de la richesse de leur coloration la note de verdure du gazon et des ramures qui leur servent de fond. Ils s'étaleront dans leur plein épanouissement sous le regard humain. Alors ces corolles seront belles de toute leur beauté, et si elles parlent, leur langage ressemblera beaucoup à celui des fleurs de Tennyson.

J. Le Fustec.

UNE HISTOIRE DE MILLIONNAIRE

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez page 314.

Trois mois s'écoulèrent pendant lesquels je fus assidu chez les Bourel. Mon assiduité fut remarquée et, j'ose le dire, vue d'un bon œil par Bourel et par sa femme : cela, je m'y attendais, et je ne crains pas d'être taxé d'outrecuidance si j'affirme que mon caractère et ma situation m'assuraient la faveur des parents de n'importe quelle jeune fille havraise. Et Cécile ? Bien que je ne lui eusse rien dit de décisif, elle ne pouvait se méprendre sur mes sentiments, et sa mère l'eût certainement éclairée, s'il avait été nécessaire. Elle était toujours aimable et charmante avec moi, elle n'avait rien dit ni rien fait qui fût de nature à me décourager, mais enfin je n'avais saisi aucun de ces menus indices qui annoncent et appellent les aveux, et je n'étais pas plus avancé qu'au premier jour.

Cependant, je me rappelais mon petit sermon sur la nécessité de délibérer longuement avant de donner son cœur et sa main, et tout en commençant à trouver que Cécile le prenait un peu trop à la lettre, comme je me sentais des alliés dans la place et que je n'y apercevais point d'ennemi, je continuais d'adorer Cécile en silence et de guetter l'instant où je croirais

pouvoir lui demander d'être ma femme sans risquer un refus: bref, j'espérais.

Le seul incident qui m'eût frappé était que le jeune Hamel venait plus rarement chez Mme Bourel, et qu'il ne se départait pas envers moi d'une froideur polie. Cela m'était du reste fort indifférent et je ne m'en serais même pas aperçu si je ne m'étais rappelé le court moment d'inquiétude que j'avais eu naguère, à la vue de cet ingénieur d'avenir.

Sur ces entrefaites, un événement se produisit, qui me donna d'abord une joie égoïste. C'était l'année du krach des cotons, qui causa, sur la place du Havre, tant de cruels désastres. Certes, les malheurs de confrères que j'estimais, que je rencontrais chaque jour depuis des années, m'affligeaient profondément. Mais pouvais-je oublier que Bourel, lui aussi, était négociant en coton, c'est-à-dire guetté par la faillite, et que peut-être allait s'offrir à moi l'occasion de prouver à Cécile mon amour en préservant son père de la catastrophe? Ce champ de bataille commercial semblera peu poétique à ceux qui y sont étrangers; mais on juge héroïque, dans notre monde, le dévouement d'un négociant qui, en temps de crise, se démunit de la moitié de ses capitaux pour secourir un confrère. Et la jeune fille, la moins romanesque, peut-elle être insensible à cet héroïsme, se défendre d'une tendre reconnaissance, peut-elle ne pas aimer l'homme qui a sauvé son père? Je rougis à peine d'avouer que je souhaitais passionnément que Bourel se trouvât à son tour dans l'embarras, pour avoir l'honneur de l'en tirer.

Dès le début de la crise, je m'étais empressé de lui offrir mes services. Il m'avait remercié avec effusion, me disant qu'il n'avait pas encore de grosse inquiétude, mais qu'au premier péril sérieux il me ferait signe. Sa simple et cordiale familiarité m'avait laissé tout joyeux; évidemment il me considérait presque comme un membre de sa famille, et ce m'était une raison d'espérer que je le deviendrais bientôt en effet.

Le soir, j'allai chez Bourel, comme tous les soirs. Je lui avais demandé de tenir mon offre secrète, afin de m'épargner les protestations de reconnaissance. Lorsque j'entrai au salon, je ne pus me défendre d'une impression désagréable en apercevant Cécile assise à côté d'Hamel et causant avec lui. Que pouvait lui dire ce freluquet? Tous deux avaient le visage rayonnant. Pourquoi rayonnait cet ingénieur, voilà qui m'eût été bien égal, si seulement il eût été à cinq pas plus loin de Cécile. Quant à elle, me trompai-je, ou si mon arrivée mit un léger nuage sur son beau front? Ce ne fut en tout cas qu'une nuance passagère, et elle retrouva aussitôt son sourire. Sous prétexte de servir le thé, elle quitta Hamel et ne le rejoignit plus de la soirée. Ce fut seulement en partant moi-même que je m'avisai qu'Hamel n'était plus là et avait dû disparaître depuis longtemps. Mais fallait-il vraiment que je fusse fou pour m'occuper ainsi des allées et venues de ce monsieur?

***

Une huitaine de jours plus tard, Bourel entra un matin dans mon bureau et me dit :

— Mon ami, êtes-vous toujours prêt à me rendre le service que vous m'avez si généreusement offert? Si je n'ai pas aujourd'hui cinq cent mille francs, demain je dépose mon bilan.

J'attendais cette visite et j'avais pris mes dispositions. J'envoyai un employé à la Banque, et, un quart d'heure après, je remettais à Bourel les cinq cent mille francs. Le pauvre homme était si ému qu'il ne put que m'embrasser sans prononcer une parole, puis il sortit, avec la hâte de régler sa situation.

J'aurais bien voulu me dérober aux manifestations de la gratitude des Bourel, même en me privant de la présence de Cécile. Mais mes affaires m'interdisaient de quitter le Havre, et le soir même, tandis que je terminais mon courrier, Bourel revint me chercher à mon bureau et m'emmena presque de force dîner chez lui.

Bourel et sa femme étaient tout épanouis; la profonde sincérité de leurs remerciements me toucha beaucoup; je sentais, comme on dit, qu'ils se seraient fait tuer pour moi. Quant à Cécile, elle était très pâle. Je lui demandai si elle était souffrante:

— Oh! non, me dit-elle. Mais je ne suis pas encore remise de l'émotion que m'a causée l'affreux danger où s'est trouvé mon père. Je suis bien heureuse qu'il vous doive son salut.

Je baisai la petite main qu'elle me tendait. En relevant la tête, j'aperçus près de nous Dangot qui souriait, assez ironiquement, me sembla-t-il. J'en fus très troublé, sans m'expliquer la raison de mon trouble.

Le dîner fut très gai. Cécile avait retrouvé son entrain, et me parlait avec une nuance d'abandon que je n'avais pas encore rencontrée chez elle, habituellement si réservée. Tout me présageait un bon bonheur prochain. Il me paraissait de bon goût de retarder la réalisation de mon rêve, mais je me croyais autorisé à la considérer comme assurée.

C'est dans cet état d'âme de triomphateur que je sortis, vers minuit, avec Dangot. Tandis que nous redescendions en ville, il se mit à causer. J'ai beaucoup de goût pour sa conversation, que rendent intéressante son sens pratique et son expérience, mais j'avoue que je ne l'écoutais guère, ce soir-là, lorsqu'il me dit soudain:

— C'est vraiment gentil, ce que vous avez

fait pour Bourel, d'autant plus que vous n'y avez aucun intérêt. Je connais un pauvre amoureux qui aurait bien voulu pouvoir en faire autant. Heureusement pour lui que vous n'êtes pas amoureux de Cécile, vous !

Ces paroles me tombaient sur la tête comme une douche glacée. Cet homme me parut véritablement infernal. Pas amoureux de Cécile ! Allons donc ! il était trop observateur pour ne pas m'avoir deviné. Pourquoi mentait-il ? Quelle était cette histoire ? Je m'efforçai de faire bonne contenance, et je répondis :

— Ah ! et qui est ce pauvre amoureux ?

— Hamel.

— Hamel ! Il aime Cécile, Hamel ?

— Parfaitement, et je crois bien que Cécile l'aime aussi.

C'en était trop. Je lui saisis le bras et lui criai avec violence :

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?

Il ne parut même pas s'apercevoir de mon émotion, et il me répondit avec le plus grand calme :

— Rien de plus simple. Bourel m'a conté la semaine dernière que sa fille lui avait demandé de consentir à ce qu'elle épousât Hamel, et qu'il l'avait naturellement mise à la raison en lui remontrant sa folie. C'est une preuve. Quant à Hamel, depuis cet échec, il n'a pas quitté la chambre ; il la quittera après demain samedi pour passer en Amérique. Que de petits romans ignorés ! conclut-il en souriant. Bonsoir ! je suis arrivé !

Et il rentra chez lui. Je restai dans la rue assommé, hébété, les jambes flageolantes, la respiration coupée comme par un coup de poing en pleine poitrine. Je sentais bien que cet homme avait dit vrai. Mille détails me revenaient à la mémoire, que j'avais interprétés au gré de mes illusions, et qui, s'éclairant d'un jour nouveau, ne me laissaient plus maintenant aucun doute.

Je comprenais que la réserve de Cécile vis-à-vis d'Hamel ne prouvait rien, sinon qu'elle connaissait l'opposition de ses parents à ce mariage ; je comprenais la froideur d'Hamel, la rareté de ses apparitions chez les Bourel, pendant que j'y étais installé tous les soirs, moi, le rival favorisé par les parents ; je comprenais la joie d'Hamel et de Cécile au moment où la ruine probable de Bourel faisait du jeune ingénieur un parti très acceptable pour la fille sans dot d'un négociant en déconfiture. Et la pâleur de Cécile qui m'avait inquiété lorsque j'entrai au salon, le soir même, après avoir remis à Bourel les cinq cent mille francs ! Comme je la comprenais, pauvre fille ! Voici, se disait-elle en me voyant, celui que je n'aime pas et que le devoir de reconnaissance m'oblige à subir. Voici celui qui, en sauvant mon père d'une ruine qui me faisait heureuse, m'a achetée, pour le tourment et le désespoir de ma vie !

— Non ! m'écriai-je. Cela ne sera pas.

Je passai une nuit affreuse. Mais ma décision était prise. Je voulais, comme l'apôtre incrédule, voir et toucher mon malheur, puis agir. Vous savez que j'ai toujours eu la réputation d'être rond en affaires.

Le lendemain de bon matin je montai chez les Bourel et priai le domestique de prévenir de mon arrivée monsieur, madame et mademoiselle Cécile.

Lorsqu'ils furent réunis tous les trois :

— Cécile, dis-je à brûle-pourpoint, voulez-vous être ma femme ?

Son joli visage se décolora, et s'il m'était resté un dernier espoir, son expression de souffrance me l'eût enlevé. Elle eut néanmoins la force de sourire et, inclinant la tête, elle murmura :

— Oui.

— Eh bien ! moi, répondis-je, je ne le veux pas. Il est vrai, je vous adore et ma vie maintenant est manquée. C'est assez de la mienne. Ce n'est pas votre faute si vous aimez un autre que moi. Vous êtes une noble et courageuse fille, mais je ne saurais accepter votre sacrifice. Moi, je demande à vos parents votre main pour M. Robert Hamel. Adieu !

Les laissant à leur stupeur, je sortis et courus chez Hamel, à l'autre bout de la ville, dans le vieux quartier du Perrey.

— Monsieur, lui dis-je, vous aimez Mlle Cécile Bourel. Moi aussi. Mais c'est vous qu'elle aime. Il n'y a pas à discuter avec cela. Présentez-vous chez Bourel : je crois pouvoir vous affirmer que votre demande sera enfin agréée.

Je passai chez moi. Je mis mes affaires en ordre. Je fis venir mon notaire et lui dictai un acte par lequel je donnais en toute propriété ma maison de commerce à Mlle Cécile Bourel.

Et le lendemain samedi, ce fut moi qui m'embarquai pour New-York sur le *Labrador* (capitaine Fonrieul.)

Il y a quinze ans de cela. Je suis revenu au Havre l'année dernière avec deux nouveaux millions gagnés à Chicago dans le porc salé, et dont j'ai déjà le placement. Cécile a trois enfants : je suis parrain du dernier, une petite fille. Je suis content d'Hamel, qui a doublé l'importance de mon ancienne maison. Et maintenant que le temps a apaisé mes regrets, je ne suis pas trop malheureux.

Au moment même où Leservin finissait son récit, deux coups de canon retentirent tout près de nous. C'était la *Normandie*, retour d'Amérique, qui entrait majestueusement dans le port. Et il me sembla bien que mon vieil ami essuyait furtivement une larme.

PAUL SOUDAY.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 139, 198, 243 275, 304 et 322.

VIII

Peut-être avez-vous entendu ou entendrez-vous quelque jour cette chanson populaire qui résonne, en un dialecte aux caressantes mélodies sur les rives du golfe de Naples : « Je veux aller pêcher. Il y a près d'ici une mer si tranquille, si mignonne ! Le jeteur de filets y est comme chez lui... M'y voici. Ah ! que vois-je ?

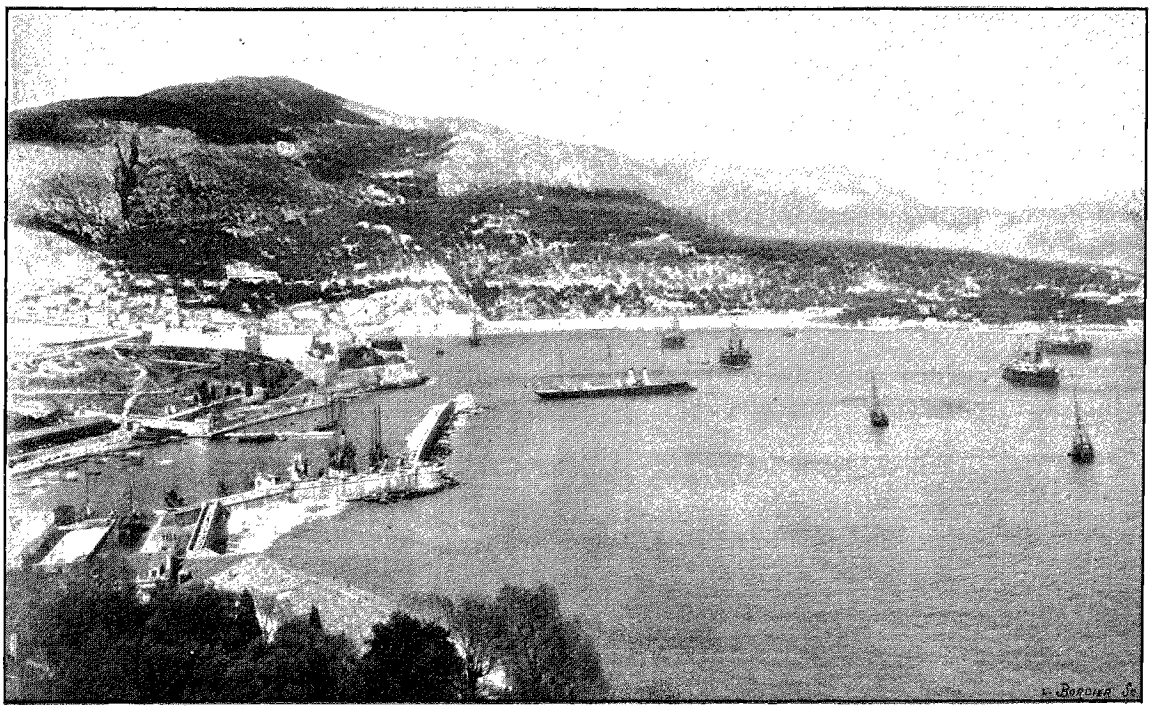

VILLEFRANCHE.— La baie et la ville.

Non, je ne suis pas seul. D'autres barques, des centaines de barques y vont et viennent au soleil... Ah ! c'est que cette belle mer est à tous ! »

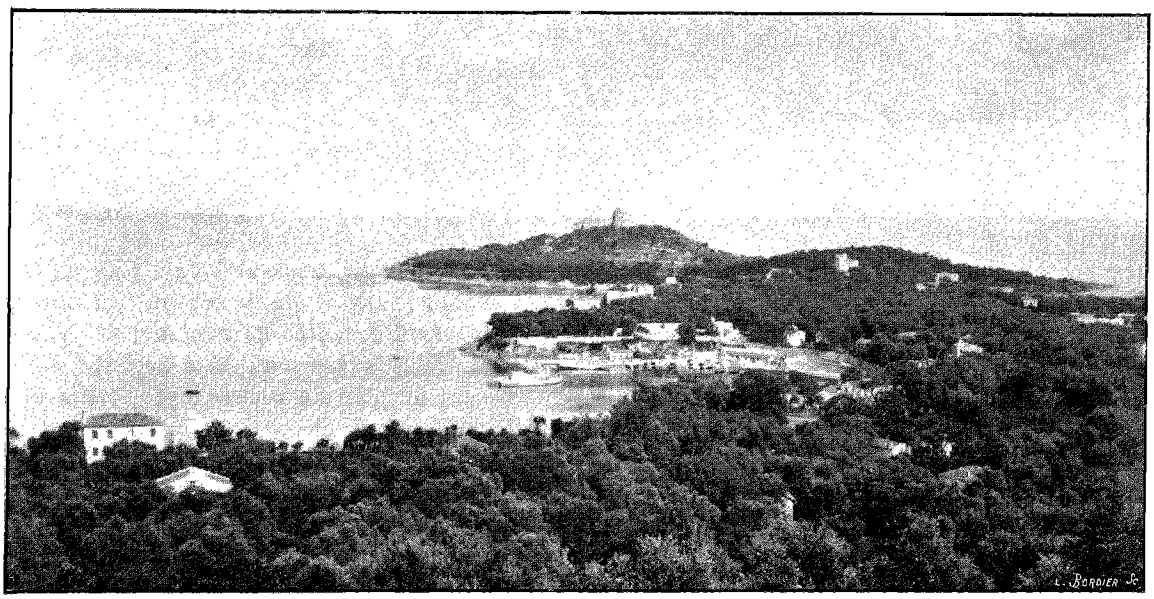

Presqu'île Saint-Jean, côté de Beaulieu.

Elle est à tous également, cette mer niçoise, où, de plus en plus, d'une année à l'autre, afflue la multitude des oisifs. C'est ainsi que, jadis, les rivages campaniens, de Baies à Stabies et à Pompéi, étaient devenus le rendez-vous de tout ce que la société romaine comptait de délicats ou d'épicuriens. Mais c'était l'été principalement qu'on s'enfuyait de l'austère Latium et des rues surpeuplées de Rome, pour aller chercher aux districts parthénopéens un peu de solitude et de repos. Aujourd'hui, au contraire, c'est l'hiver, quand l'Europe septentrionale

s'enveloppe de son froid manteau de neige et de glace, qu'on émigre vers la zone fortunée où l'on voit, en plein mois de janvier, s'ouvrir les corolles des narcisses à bouquet et pointer au milieu d'une pluie de roses les fleurs du pêcher et de l'amandier.

Et qui y est allé, y retourne. Les jours, sous ce ciel azuré, — abstraction faite des coups de mistral, — se suivent si lumineux et si sereins! Le vent du large y a des haleines si toniques ! Les nuits y projettent des étincellements si pleins de magie! Et quel kaléidoscope que cette mer qui passe tour à tour du bleu clair au bleu foncé, de la nuance émeraude à la teinte d'argent ou de plomb, de la blancheur mate au rouge pourpre ! Presque toute l'année on peut s'y baigner. Ce n'est plus la lame océanienne, toujours brutale et dangereuse parfois ; ce sont de petites vagues discrètes qui, avec des façons de massage, vous battent délicatement l'épiderme, vous malaxent en quelque sorte les muscles par de légers coups de plat et de crête mesurés et quasi rythmés.

Baie de Beaulieu.

Si le malade cependant veut, en cet Éden, se refaire à souhait la chair et les nerfs, il faut avant tout qu'il sache s'abstraire du tumulte urbain et des foules grouillantes ; il faut qu'il se sèvre des plaisirs bruyants et carnavalesques où la folie internationale secoue ses grelots et ses *confetti*, pour s'enfermer dans quelque doux nid bien enguirlandé de fleurs et de pampres. *Qui si sana*, « ici on se guérit », me souviens-je d'avoir lu au fronton d'une villa, à Castellamare, près de Sorrente. C'était une villa princière, une ancienne résidence de Charles d'Anjou, dont les hôtes aujourd'hui arrangent, j'imagine, leur train de vie de manière à donner raison à l'enseigne. Tel ne fut point, sans doute, le cas de l'orgueilleux frère de saint Louis, qui ne sut s'y guérir ni de son ambition ni de la fièvre dévorante dont un accès devait l'emporter, le cœur plein de rage, avant qu'il eût pu tirer, des sanglantes *Vêpres* de Sicile, l'effroyable vengeance qu'il avait méditée.

La solitude et le repos, sans lesquels il n'est point de médication sûre, on ne les rencontre plus guère aujourd'hui aux rives enchanteresses que je vous décris. L'hiver, il y a trop de monde ; le reste de l'année, il y a trop... de moustiques. Ah ! ces bestioles à la trompe acérée et à l'infernal bourdonnement de défi, où les fuir, en ces mois d'été durant lesquels l'empire de l'air leur appartient de jour comme de nuit, sans que nulle gaze, nulle dragée soporitive, nuls *fidibus insectifugi*, fussent-ils de pure fabrique vénitienne, réussissent à vous préserver de leurs atteintes ? Où ? Je vais vous le dire, si vous ne le savez.

A quelques heures seulement de la côte, il existe des districts tout alpestres, de vraies petites Suisses provençales, encore trop oubliées du touriste, où, sous des cimes de près de 3,000 mètres, dont les pleurs fécondent de superbes pâtis, des forêts de pins du Nord et de mélèzes frémissent au vent frais de la montagne, où, à travers des gorges obscures que surplombent d'immenses bastions de roc, de vrais *bachs* grondent, bondissent, écument en cascades. Et quel voyage délicieux entre tous que d'aller de la grève lumineuse où fleurissent l'oranger et le laurier-rose à ces monts épiques, entrecoupés de vallées profondes, qui s'échelonnent entre Nice et la frontière italienne !

Vous partez un matin par la route sinueuse qui côtoye la rive droite du Paillon, et, après avoir visité au passage Saint-Pons et sa vieille abbaye, Saint-André et sa curieuse grotte aux ondes pétrifiantes, vous arrivez à Levens, au confluent du Var et de la Vésubie, dont les eaux toutes différentes de couleur, — le Var est brun, la Vésubie d'un bleu argenté, — se réunissent au pied de roches à pic. Dans une ruelle caillouteuse et en pente, on vous montre la modeste maison où naquit, le 6 mai 1758, le maréchal Masséna, duc de Rivoli et prince d'Essling, surnommé « l'enfant chéri de la victoire ». C'était au temps où la victoire souriait de tous côtés à la France.

De Levens, le chemin, dominant le cours précipitueux de la Vésubie, perdue au fond d'une agreste vallée, vous mène au hameau de Duranus. Là, sur des terrasses en gradins exposées au Midi, l'olivier frileux croit encore. En continuant de monter de plus en plus, en vue de sites d'une grandeur troublante et de sommets succédant aux sommets, vous attei-

gnez successivement Saint-Jean-la-Rivière, point de départ du canal qui porte à Nice les eaux cristallines de la Vésubie, le village de Lantosque, celui de Roquebillière, ancienne station romaine, sise déjà à 578 mètres d'altitude, puis, 300 mètres plus haut, Berthemont-les-Bains, riante oasis posée sur un plateau ombragé où les eaux murmurent de toutes parts.

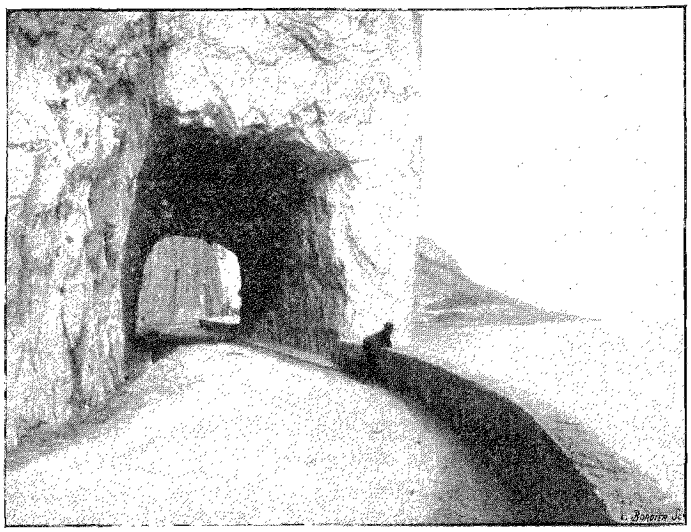

Tunnel sur la route de Nice à Monaco.

Bientôt après, à cinquante-neuf kilomètres de la baie des Anges, voici Saint-Martin-Vésubie, la capitale de cet Oberland niçois. Ce chef-lieu de canton, peuplé de deux mille âmes, doit un certain air de qualité aux villas ornées de beaux jardins qui se sont ajoutées au noyau primitif de la localité, composé d'une longue rue montueuse et de quelques tronçons de ruelles latérales, le tout dominant superbement les vallées au fond desquelles courent les deux torrents dont la jonction forme la Vésubie. C'est d'ailleurs une station estivale très fréquentée déjà, grâce à une source minérale recommandée contre mainte maladie, et un centre d'excursions alpestres d'où l'on peut, par exemple, atteindre en deux heures et demie la cime du Sirol (2,015 mètres).

Une « Suisse », ai-je dit, et je maintiens l'expression. Allez voir seulement, à une douzaine de kilomètres de là, en suivant le cours du Borréon, la chute d'eau qu'on nomme cascade de la Cerise (*Ciriega*). Impossible de rêver tableau et cadre plus imposants. Figurez-vous un splendide bassin avec des sommets de deux à trois mille mètres de haut, que frangent encore, à la mi-juin, de longues plaques de neige, et dont les flancs sont littéralement noirs de pins, d'épicéas, de mélèzes. Seulement, ces belles futaies ne sont pas en France. Chose singulière, semblerait-il, si politique et diplomatie n'étaient faites de singularités, les traités de délimitation conclus en 1860, au lendemain de la guerre que l'on sait, ont laissé au voisin les deux versants du faîte de partage qui court entre le Var, la Roya et le Pô. Le Mercantour (3,167 mètres), le mont Clapier (3,046 mètres) sont des sommités entièrement italiennes. Sur 150 kilomètres de long, la frontière est constituée par une ligne toute conventionnelle tracée bien en deçà de la grande crête. Plus au sud seulement, la cime du Diable (2,687) et celle de la Valette (2503) forment mur mitoyen.

Ici encore, on le voit, l'étranger a les deux pieds chez nous, et l'on ne se console quelque peu de cette anomalie qu'en regardant, par exemple, en aval, dans les gorges qui font suite à Saint-Jean-la-Rivière, certain ouvrage pratiqué en plein roc par notre génie militaire : toute une inexpugnable batterie, capable d'arrêter court cent mille hommes.

Après cette pointe du côté des montagnes, reprenons, en partant du port de Limpia, notre promenade le long de la mer.

Que de fois j'ai gravi à pied, pour ma part, cette âpre route montante qui, après avoir contourné, entre deux rangées de villas fastueuses, l'éperon touffu du Montboron, aboutit brusquement à la baie de Villefranche ! Cette nouvelle échancrure, que la voie ferrée de Nice à Menton n'atteint qu'au prix d'une ténébreuse trouée dans les flancs de la colline de Cimiès, est peut-être la rade militaire aux contours le plus nets qui existe sur tout le littoral. La chaussée

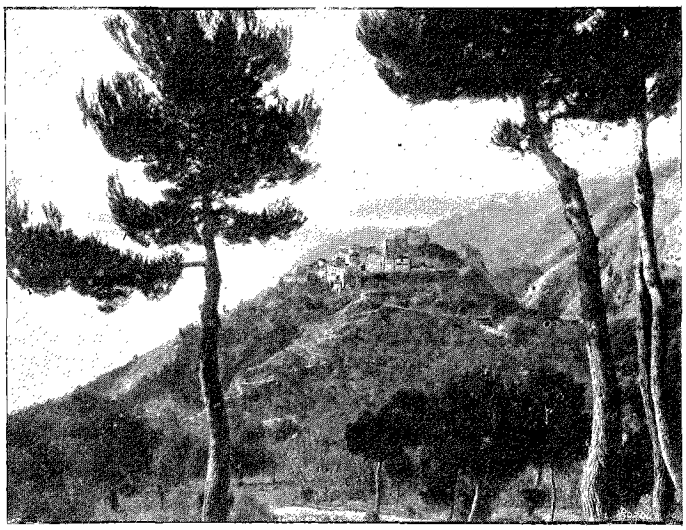

Eze. — Route de la Corniche.

sur laquelle nous cheminons en longe tout le côté ouest jusque par-delà la vieille bourgade aux rues chaotiques et en escalier qui a donné son nom au bassin. Ensuite, franchissant le chemin de fer, elle s'accroche au revers des montagnes qui forment la clôture nord de la baie, pour redescendre vers Beaulieu à travers d'admirables fouillis de verdure. Encore une anse paradisiaque, séparée simplement du golfe de Villefranche par cette riante presqu'île Saint-Jean, ainsi appelée des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui, chassés de Rhodes par Soliman, vinrent s'y établir au seizième siècle. La station d'hiver qui s'abrite là sous les hautes falaises en bordure est la serre chaude par excellence, la « Petite Afrique », comme on la nomme, de cette section du littoral.

A cette place, au pied des monts de la Corniche, il y a encore une marge de terrain assez large, une plage suffisamment évidée, pour que des villas puissent s'y étaler, avec leur annexe de jardins, au milieu de splendides bois d'oliviers; mais, passé cet amphithéâtre de Beaulieu, ne cherchez plus d'aperçu vers le Nord. Dans l'axe des torrents côtiers, il ne ne s'ouvre plus le moindre vallon. De ce point jusqu'à la baie de Menton, des gorges à pic trouent seules le massif. La grande fortification alpestre plonge immédiatement sur la mer. Ses bastions sourcilleux et croulants, aux teintes rouges

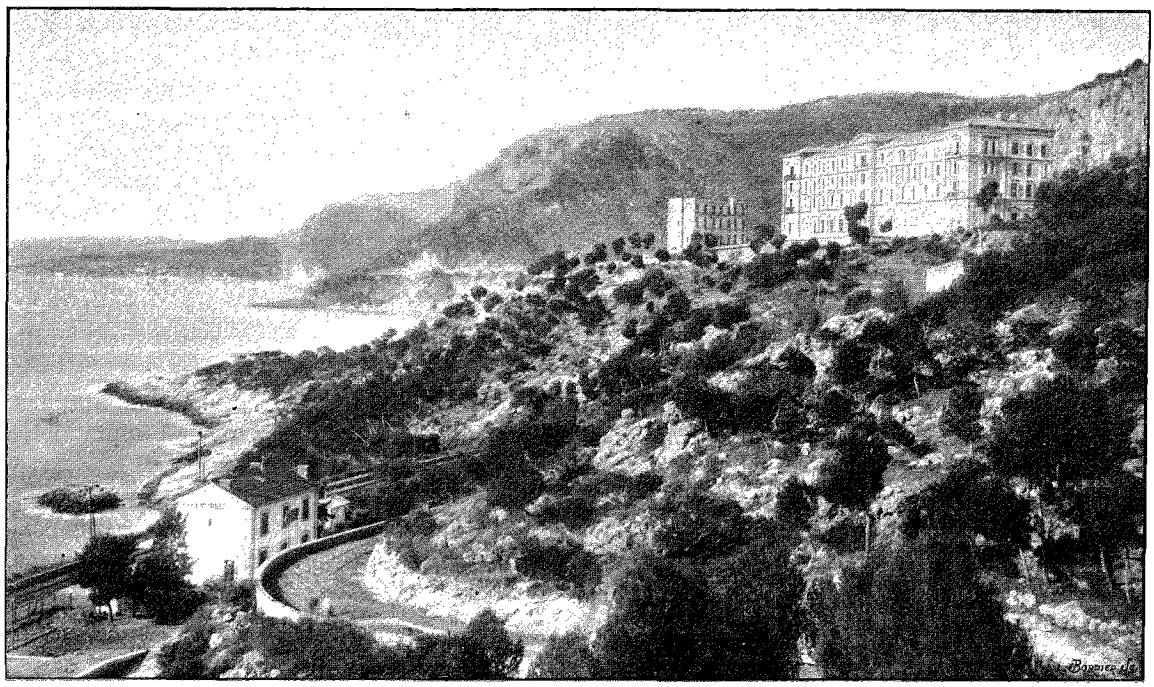

La Turbie-sur-Mer.

par places comme celles du métal sortant de la fournaise, se profilent droit au-dessus de votre tête, menaçant de vous écraser de leur chute.

Pressés entre cette muraille et les flots, le chemin de voiture ainsi que le railway n'ont d'autre ressource que de s'accoter ou de se superposer l'un à l'autre, frôlant anxieusement les redans de roc taillés ou équilibrés à grands frais, ou bien se faufilant peureusement par une série de galeries souterraines.

De menus promontoires verdoyants se détachent cependant çà et là de la base de ces falaises abruptes, en dessinant de nouvelles baies harmonieuses dont le piéton seul, cheminant à petits pas sur cette sorte d'*Axenstrasse* provençale, où chaque détour lui ménage une surprise, peut analyser à l'aise la figure. Voici, par exemple, après l'anse de Beaulieu, l'évidement auquel la vieille bourgade d'Eze a donné son nom. La bourgade elle-même, un ci-devant nid de Sarrasins, vous ne la discernez pas de la route. Elle juche tout là-haut, à la cime des rochers, avec sa forteresse ruinée et son écheveau serré de ruelles à arcades, foncièrement orientales d'aspect et de couleur. Pour la visiter au passage, il vous eût fallu prendre à Nice, au lieu de la chaussée d'en bas, cette fameuse route de la Corniche, ancienne voie romaine élargie, qui a son amorce au mont Gros, et qui file entre deux azurs, celui du ciel et celui de la mer, sur la crête ardue des montagnes, pour ne rejoindre l'autre rampe qu'aux abords du cap Martin, près de Menton.

Enfin, au delà de la station de la Turbie-sur-Mer, vous voyez tout à coup surgir à main droite, à 800 mètres au milieu des flots, une presqu'île trapue qui porte un château, une cathédrale et une ville : c'est le rocher de Monaco.

JULES GOURDAULT.

(*A suivre.*)

LE CHATEAU DU LUDE (SARTHE)

La petite ville du Lude, coquette et paisible, sème ses maisons le long d'une vallée fertile entourée de quelques landes et de sapinières qui s'étendent vers Thorée et Mélinais. Cette

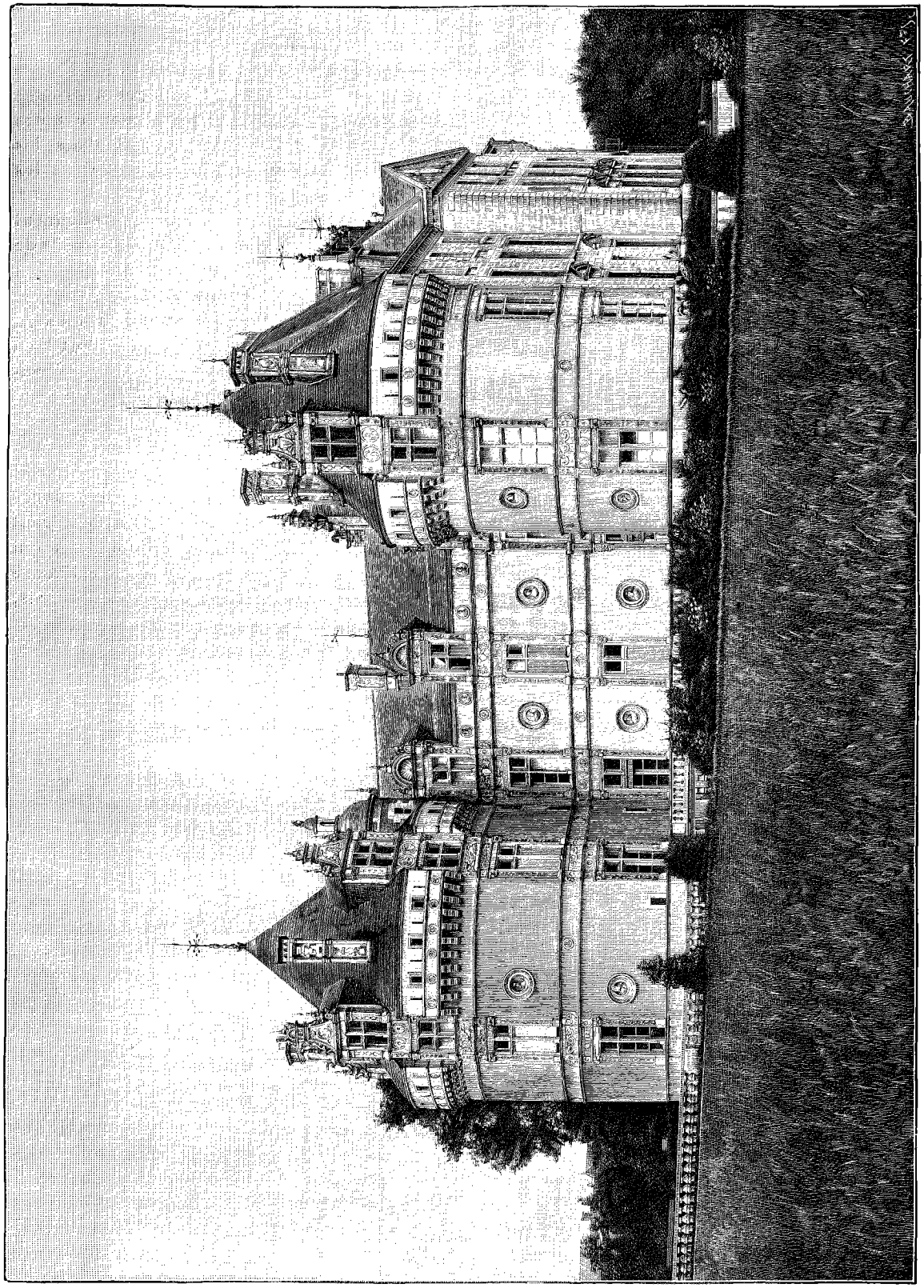

CHATEAU DU LUDE — Façade donnant sur le parc.

vallée est celle du Loir, la rivière aimée de Ronsard :

Source d'argent toute pleine,
Dont le beau cours éternel
Est fait pour enrichir la plaine
De mon pays paternel,
Sois hardiment brave et fière
De le baigner de ton eau :
Nulle française rivière
N'en peut laver un plus beau.

Dans ces vers, qui ne sont pas les meilleurs de son œuvre, Ronsard célèbre surtout le pays

de Vendôme, sa patrie ; mais toute la vallée du Loir justifie l'amour enthousiaste du poète. Ce n'est pas qu'on y rencontre les grands aspects, les beautés hardies des contrées accidentées ; non, nous sommes presque en plaine. Mais la fraicheur et la fuite verdoyante d'horizons doux et légers qui se perdent sans choc brusque dans les molles ondulations de coteaux boisés, tout un tableau de vergers en fleurs, de grasses prairies, de vignobles étagés, apparaissant au gré des caprices d'une rivière limpide, composent un tableau de grâce aimable qui séduit et retient l'esprit en de calmes rêveries.

Que la vie doit être douce dans ces campagnes !

Il n'en fut pourtant pas toujours ainsi ; l'aspect seul du château, qui fut le noyau de la ville, rappelle par ses grosses tours que nous sommes en un pays qui était jadis marche ou frontière entre le duché d'Anjou et le comté du Maine ; seigneurs puissants et batailleurs s'y heurtèrent maintes fois ; puis les Anglais, bons appréciateurs des mérites positifs du pays, et peut-être aussi de ses charmes, s'y cramponnèrent avec ténacité. Une première fois Du Guesclin et Clisson, vainqueurs à Pontvalain, au nord du Lude, plus tard le maréchal de La Fayette, par la victoire de Baugé, au sud, dégagèrent la contrée ; enfin, Ambroise de Loré et Gilles de Raiz (qui devint ensuite le criminel Barbe-Bleue) l'affranchirent en chassant du Lude et du château la dernière bande anglaise commandée par le capitaine Blackburn.

De ce château, qui tenait le cours du Loir, que reste-t-il donc dans le château actuel ? Selon toute vraisemblance, l'élégante demeure de la famille de Talhouet n'a conservé de la forteresse féodale que les deux tours de la façade nord ; et encore ces tours ont-elles été considérablement remaniées. Cependant il est hors de discussion que le manoir moderne recouvre de ses constructions plus vastes les substructions et les dépendances de la forteresse. Les souvenirs militaires sont toujours rappelés par l'appareil de machicoulis et la robuste épaisseur des tours et de la courtine occidentale, comme par la haute terrasse dite l'*Éperon*, qui, plongeant à pic sur le Loir, en avant de la façade septentrionale, était la base d'un poste surveillant la rivière.

L'histoire du Lude avant le quinzième siècle est mal connue ; mention de la ville, — sans doute n'était-ce qu'un village, — et du château, est faite incidemment dans divers documents de l'histoire du Maine et de l'Anjou, à partir du onzième siècle ; on y voit notamment que Alain III, duc de Bretagne, et Herbert Éveille-Chien, comte du Maine, vinrent assiéger, dans le donjon, Foulques Nerra, comte d'Anjou. Après avoir été possédés tour à tour par les maisons de Beaumanoir, de Brienne, de Vendôme, sans incidents notables, le château et le fief devinrent, au quinzième siècle, domaine d'une maison d'origine poitevine, les Daillon, et dès lors la série des châtelains s'établit sans lacune. Chacun de ces personnages a eu dans l'histoire du royaume une physionomie assez caractérisée pour faire figure, soit dans les annales politiques ou militaires, soit dans les chroniques et les mémoires.

Parmi les Daillon, trois, au moins, retiennent l'attention : Jehan Daillon, l'un des familiers de Louis XI, qui l'appelait *maître Jehan des Habiletez*. Louis l'avait connu de bonne heure, car Jehan « avait été nourri avec le roi en sa jeunesse, dit Commines ; il lui sçavait fort bien complaire et était homme très plaisant ». Brantôme, qui le comptait parmi ses ancêtres, le range parmi « les gens de bien » ; la morale de Brantôme était assez indulgente. Cet « homme de bien » savait profiter des occasions ; après la conquête de l'Artois, il se fit donner le gouvernement de la riche ville d'Arras, espérant mieux encore. Il disait alors à Commines qui s'absentait : « Or, vous en allez-vous à l'heure que vous deviez faire vos besognes ou jamais, veu les grandes choses qui tombent entre les mains du roy (les dépouilles de Charles le Téméraire), dont il peut agrandir ceux qu'il aime ; et, au regard de moy, je m'attends d'être gouverneur de Flandres *et m'y faire tout d'or* ».

Jehan Daillon ne fut pas gouverneur de Flandres, mais il se dédommagea autrement. Vainqueur des troupes bourguignonnes qui accouraient à la rescousse d'Arras, puis de la ville elle-même soulevée contre son nouveau maître, il reçut les rebelles à composition, « laquelle composition fut assez mal tenue, dont monseigneur du Lude eut partie de la coulpe... Et l'on fit mourir plusieurs bourgeois et autres, et beaucoup de gens de bien, présents ledit seigneur du Lude et maître Guillaume de Cerisay, qui y eurent grand profict, car ledit seigneur du Lude m'a dit que par ce temps il y avait gagné vingt mille écus et deux pannes de martres ». (Commines).

Jacques de Daillon, son fils, défendit valeureusement, pendant un siège de douze mois, Fontarabie contre les Espagnols, fut l'un des héros qui illustrèrent la défaite de Pavie auprès de François Ier, et mourut, en 1532, des suites des blessures reçues dans cette journée.

Jean II de Daillon, obtint, en 1545, l'érection de la terre du Lude en comté ; Guy, son fils, défendit avec habileté et bonheur Poitiers contre Coligny. François, son successeur, fidèle serviteur de Henri IV, reçut ce prince au château du Lude, le 21 mai 1598. La chambre

du roi est conservée, mais les tentures et le mobilier primitif ont presque entièrement disparu et fait place à un ameublement moderne ; la chambre, tout en gardant la dénomination de « Chambre de Henri IV », ne paraît pas avoir cessé d'être habitée par les châtelains ou par leurs hôtes. Dans l'embrasure d'une fenêtre, un cadre contient copie d'une lettre adressée ce dit jour du 21 mai à Gabrielle d'Estrées (1).

Le parc est toujours vaste et revêtu d'épaisses ramées dominant des fourrés et encadrant des clairières où les *connils* d'aujourd'hui trouvent la riche pâture dont s'engraissaient leurs ancêtres lapins, gibier couru par Henri IV.

Timoléon de Daillon, troisième comte du Lude, fut d'humeur paisible ; il habita loin de la cour, dans son château qu'il accrut et orna. On lui doit la grande terrasse qui domine le parterre, et d'où la vue s'étend au delà du Loir et des prairies jusqu'aux lointaines perspectives de l'horizon. Les Daillon étaient opulents ; enrichis par l'industrie de « maître Jehan des Habiletez », puis par de belles alliances, par les charges de cour, et aussi, paraît-il, par une entente intelligente des affaires, ils firent de grands frais pour embellir une demeure qu'ils aimaient, et ils en avaient fait la résidence dont Henri IV vante les charmes à Gabrielle. Ce fut une tradition dans cette famille et dans celles qui lui ont succédé. Le plus considérable des Daillon fut Henri, courtisan brillant, bon serviteur du roi dans les armées, qui, selon Saint-Simon, « était extrêmement bien avec le roi, et d'ailleurs fort à la mode, et qui tenait un fort grand état ».

Henri de Daillon devint grand-maître de l'artillerie de France, aspira ardemment, mais sans succès, à la dignité de maréchal, surtout lors de la promotion des maréchaux qu'on appela la « monnaie de M. de Turenne »; il valait pourtant bien, par son courage et ses services, autant que plus d'un de ceux qui lui furent préférés. Comme compensation, le roi le fit duc et pair. Mme de Sévigné appréciait ainsi la déconvenue de ce grand seigneur : « Le grand-maître était au désespoir ; on l'a fait duc, mais que lui donne cette dignité ? Il a les honneurs du Louvre par sa charge (de grand-maître) ; il ne passera point au Parlement à cause des conséquences, et sa femme ne veut de tabouret qu'à Bouillé. » (31 juillet 1675).

(*A suivre*) HENRI MÉTIVIER.

(1) La lettre accompagnait l'envoi de la pièce de vers si connue, qui commence ainsi :

Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
Sous les drapeaux de Mars,
Cruelle départie,
Malheureux jour !
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

« Ces vers, dit le prince amoureux, vous représenteront ma condition plus agréablement que ne le ferait la prose. Je les ay dictez, non arrangez. Nous prismes arsoir (hier soir) force connils au parc avec beaucoup de plaisir. Je m'en vais aux promenoirs voir des lieux qui seront dignes de vous y souhaiter, je dis spécialement, car généralement je vous souhaite partout où le debvoir et le destin me mènent. Soyez de retour demain, je vous supplye ; et croyez que je mangeray plus volontiers des connils que vous apporterez de Béné (Juigné-Béné, près d'Angers) que de ceux de ce lieu. Aimez votre subject qui n'aimera jamais que vous, je vous le jure, mes chères amours. Je receus votre lettre arsoir, et attens Sauveterre en bonne dévotion. Bon jour, mon tout. Tenant vos promesses vous estes la plus heureuse femme du monde. Je baise vos beaux yeux un million de fois. »

C'est à Bertaut, le disciple de Ronsard, que le roi *dictait* la substance de ses vers, et Bertaut les *arrangeait*, c'est-à-dire leur donnait au moins la forme prosodique. Est-ce bien vraiment *arranger* en vers les pensées d'un homme d'esprit libre d'allures et plein de verdeur comme l'était Henri IV, à en juger par sa nombreuse correspondance, que de les traduire en *concetti* précieux et pédants ? Dans cette longue chanson où le bel esprit et la mythologie enveloppent les tendresses du Vert-Galant, il y a sans doute beaucoup plus de Bertaut que d'Henri de Bourbon.

EXPÉRIENCES DE Mgr ROUGERIE

SUR LES COURANTS MARINS ET AÉRIENS

Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, a présenté récemment à l'Académie des sciences deux ingénieux appareils de son invention, le *globe marin* et l'*anémogène* qui reproduisent, d'une façon remarquablement exacte, les courants de la mer et de l'atmosphère, tels que les ont observés et notés les navigateurs et les météorologistes.

On sait, depuis longtemps, que les océans, dont la superficie recouvre les trois quarts de la surface du globe, ne sont jamais immobiles ; l'eau des pôles se dirige régulièrement en certains points et y amène des montagnes de glace qui fondent peu à peu au chaud soleil des tropiques, tandis que l'eau des mers équatoriales s'avance vers les pôles en courants chauds ou tièdes qui se refroidissent graduellement en pénétrant dans les régions glacées. Ainsi que l'a écrit M. Élysée Reclus : « Les courants ne sont, en réalité, autre chose que l'Océan lui-même en mouvement, et par eux les eaux marines sont successivement promenées dans tous les parages de la sphère. Chaque gouttelette change continuellement de place dans les abîmes de la mer ; elle descend jusqu'au fond ou remonte à la surface, elle se promène de l'équateur au pôle ou du pôle à l'équateur, et parcourt ainsi toutes les régions de l'Océan. Aucun des grands courants qui tournoient dans les bassins océaniques n'offre par ses contours extérieurs les mêmes sinuosités que la mer où il circule. Tandis que la plupart des rivages présentent dans leur développement une succession de promontoires et de golfes, les courants se déploient suivant de longues courbes régulières, et par leur vaste circonférence indiquent seulement la forme générale de la dé-

pression qui les contient. Les parages, dont les masses liquides ne sont pas entraînées dans le mouvement général de circulation, ne restent point parfaitement immobiles; eux aussi ont leur système circulatoire, et c'est presque partout du grand courant maritime que ce remou secondaire reçoit son impulsion ». (*La Terre*, t. II, p. 73.)

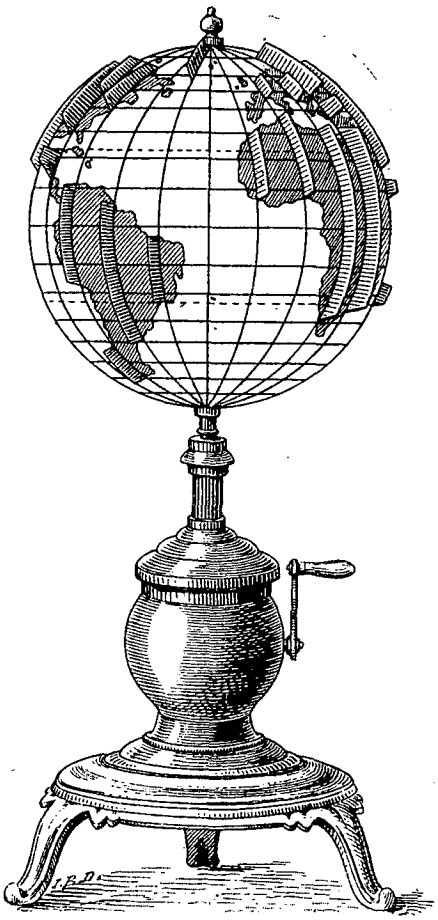

Fig. 1. — Anémogène.

Les phénomènes de mouvement que l'on observe dans les grandes masses liquides se reproduisent aussi d'une façon très semblable dans les grandes masses atmosphériques qui entourent notre globe. Parmi les vents, certains soufflent régulièrement et constamment d'un point vers un autre. Ainsi, les vents alizés soufflent toujours au nord et au sud des régions équatoriales, du nord-est dans l'hémisphère nord et du sud-est dans l'hémisphère sud.

Les courants marins et aériens ont une influence énorme sur les conditions de la vie à la surface de la terre; c'est eux, on peut le dire, qui déterminent en grande partie les divers climats. N'est-ce pas au Gulf-Stream, — ce courant marin chaud qui, venant de la mer des Antilles, couvre sur une étendue de plusieurs mille lieues carrées les eaux froides qui l'environnent, et, suivant l'expression du lieutenant Maury, revêt l'Océan d'un véritable manteau de chaleur qui tempère les rigoureux hivers de l'Europe,—que nous devons de pouvoir cultiver en pleine terre, sur les côtes de Normandie et de Bretagne, certains arbustes qui ne peuvent résister aux froids de l'hiver, sous les mêmes latitudes ou sous les mêmes lignes isothermes?

*
* *

Quelles causes produisent ces mouvements réguliers des masses liquides et atmosphériques?

Pour les courants marins, on a invoqué jusqu'ici la différence de température entre les tropiques et les pôles, la variation de densité et de salinité des eaux, l'évaporation, la pluie, les vents, etc.; pour les courants aériens, presque uniquement la chaleur solaire.

Mgr Rougerie, lui, sans refuser une certaine influence secondaire à ces diverses causes, attribue le principe fondamental des mouvements des eaux et de l'air à la force la plus puissante que l'homme ait observée dans son domaine, à la rotation et à la translation de notre globe qui a pour vêtement les océans et les airs. N'oublions pas que, chaque point de la surface équatoriale terrestre étant lancé vers l'orient avec une vitesse de 475 mètres à la seconde, et le globe lui-même courant dans son orbite avec une vitesse 70 fois plus grande, il résulte évidemment de ce formidable mouvement un ébranlement colossal des eaux. Tandis que les parties solides du globe résistent à la force centrifuge, les molécules liquides, grâce à leur fluidité, glissent avec facilité sur elles-mêmes, et sont portées de latitude en latitude vers le cercle équatorial : là, elles s'éloignent le plus possible de l'axe de rotation et forment un renflement anormal à la rondeur du globe, alors elles tendent à progresser plus lentement que les continents, ce qui se traduit par un retard marqué vers l'ouest. Ainsi se forme le courant primaire, source et moteur de tous les courants. Même cause doit être invoquée pour les courants aériens qui ont une direction tout à

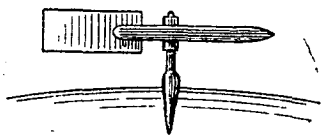

Fig. 2. — Girouette prenant l'orientation du vent dominant.

fait semblable à celle des courants marins. L'analogie est telle que, n'étaient les barrières des continents, un ballon et un navire feraient, chacun dans son domaine, le tour du monde, retardés l'un par le courant équatorial et l'autre par le souffle régulier de son similaire atmosphérique l'alizé.

Ainsi, pour Mgr Rougerie : « L'élément liquide et l'élément gazeux qui enveloppent le noyau solide du globe terrestre étant ébranlés par la

rotation diurne, reçoivent d'elle une impulsion qui, modifiée par les contours des continents et par les saillies du globe, produit tout à la fois le plus grand nombre des courants marins et le plus grand nombre des courants aériens. »

Pour démontrer la vérité de cette hypothèse, le savant évêque de Pamiers a imaginé deux appareils, le *globe marin* et l'*anémogène*.

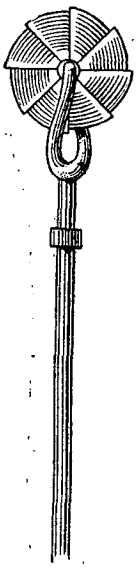

F. 3. Moulinet à ailes pour l'observation des courants aériens produits par l'anémogène.

Le *globe marin*, destiné à produire des courants semblables aux courants marins, est formé d'un globe de cristal sous la paroi intérieure duquel se dessinent les formes massives des continents et des bassins évidés des mers. Le fond des océans est constitué par une sphère intérieure concentrique à la sphère en cristal, mobile sur un axe vertical et que l'on peut faire tourner au moyen d'un engrenage.

Le creux des mers est rempli d'eau tenant en suspension des petits fragments de stéarine qui permettent de suivre facilement tous les mouvements du liquide. L'extérieur de l'appareil diffère peu de l'aspect d'une sphère géographique ordinaire.

Le *globe marin*, pour produire des courants analogues aux courants marins, devait-il être creusé proportionnellement à la profondeur des mers ? Les expériences faites à ce sujet ont montré que ce n'était pas là une condition nécessaire.

La mise en marche de l'appareil n'a pas été sans présenter des difficultés à cause de la direction à imprimer au globe et de la vitesse à donner aux courants. Le mode le plus simple était de lancer les continents et les mers dans le sens de la rotation terrestre sous les yeux de l'observateur, mais alors celui-ci, à cause de la vitesse de mouvement, n'eût pu rien distinguer. On pouvait également faire tourner l'observateur avec le globe, ce qui a été reconnu peu pratique, ne fût-ce qu'à cause du vertige. Aussi, Mgr Rougerie a-t-il adopté un dispositif dans lequel le spectateur et la sphère extérieure sont immobiles ; seule la sphère intérieure reçoit un mouvement de rotation en sens inverse de celui du globe terrestre. En somme, au lieu de lancer de l'ouest les continents contre les mers, on lance de l'est les mers contre les continents ; le résultat obtenu est le même.

La vitesse des courants de l'appareil n'est pas proportionnelle à la vitesse des courants réels du globe ; elle lui est très supérieure, autrement l'œil ne pourrait distinguer aucune translation des fragments de stéarine.

Quand l'appareil est mis en mouvement, on voit le liquide intérieur s'ébranler : des deux régions extra tropicales, les eaux s'avancent par le fond des mers vers les parages de l'équateur ; les deux nappes venues du nord et du sud s'y rencontrent et s'élèvent ensemble dans le plan du grand cercle (contre-courant équatorial des géographes) ; arrivées à la surface en un fil qui occupe le tour équatorial des océans, elles se déversent au nord et au sud de leur ligne d'émergence, et se laissent porter presque aussitôt vers l'ouest. Ces deux courants déversés (équatorial du nord et équatorial du sud) continuant à avancer mettent en mouvement toutes les surfaces des mers, et produisent les courants secondaires, en les modelant sur les contours des rivages et sur les formes des bassins.

On peut ainsi étudier à travers la paroi transparente du globe reproducteur, aussi bien que sur les meilleures cartes, les grands mouvements des océans. Ces courants artificiels reproduisent avec une exactitude remarquable, tant dans l'ensemble que dans les détails, les meilleures cartes des courants généraux (cartes du capitaine Kerhallet, de l'amirauté anglaise, de Berghaus, etc.).

L'*anémogène* (*fig.* 1), ou appareil producteur de courants semblables aux courants de l'atmosphère, est composé d'un globe terrestre artificiel que l'on met en rotation dans l'air ambiant ; c'est en miniature la planète qui nous porte. Les saillies des grandes lignes des continents y sont accentuées par des lamelles de cuivre qui sont exagérées cent fois en hauteur : ainsi établi, l'appareil mis en mouvement agit à la façon d'un véritable ventilateur. Les courants aériens sont observés de deux façons :

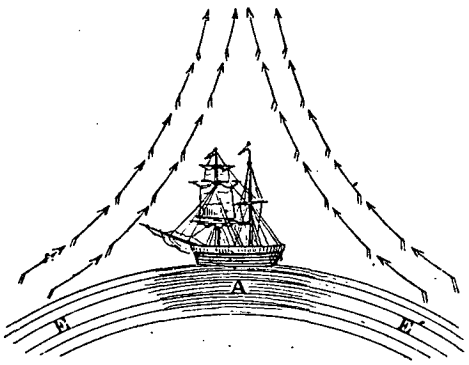

Fig. 4. — Zone de calmes par suite de la rencontre des vents alizés.

1° Par des petites girouettes (*fig.* 2) à la flamme parfaitement équilibrée par un contre poids. Ces girouettes plantées à la surface du globe prennent pendant la rotation et conservent ensuite une direction en rapport avec le vent régnant dans la place qu'elles occupent. C'est un sujet de stupéfaction profonde pour l'observateur d'avoir à constater que les indications des flèches de l'anémogène concor-

dent admirablement sur la plus grande partie du globe avec les données des cartes des vents ;

2° Au moyen d'un petit moulinet à ailes plates (*fig*. 3) que l'observateur tient à la main et qu'il promène autour de la sphère, en étudiant les mouvements de l'air en tel ou tel endroit tandis que la sphère tourne. On peut ainsi se rendre compte que l'anémogène reproduit les effets généraux les plus saillants de la circulation atmosphérique notée par les cartes des vents. Un des plus curieux est l'expiration des alizés un peu au nord de l'équateur ; à cet endroit règne une zone de grands calmes, car les deux nappes d'air soufflant en sens contraire se redressent vers le zénith (voir *fig*. 4) en cessant de toucher le sol à la base de leur plan de contact. Les deux alizés étant sans cesse aux prises, l'un ou l'autre ne tarde pas à repousser son rival, ou à se replier devant lui par suite du changement de densité de l'air produit au cours des saisons ; par la présence alternative du soleil dans chaque hémisphère, et par la succession régulière de la chaleur des jours et de la fraicheur des nuits. Quand un alizé faiblit, le souffle du vainqueur envahit brusquement le champ du calme, qui recule à la suite du vaincu. Alors le navire qui, toutes voiles pendantes, se balançait immobile sur une mer sans haleine, est frappé à l'improviste par un coup de vent capable de déchirer les toiles et de briser les mâts. A peine l'équipage s'est-il mis en état de profiter de ce souffle, que celui-ci peut être remplacé déjà par le retour du calme auquel succède parfois un coup de vent contraire. Aussi les marins appellent-ils indifféremment les parages de la rencontre des alizés (*fig*. 4) zone des calmes ou zone des brises folles.

On voit à quelles démonstrations intéressantes se prêtent les deux appareils inventés par Mgr Rougerie, et l'on comprend que l'auteur de la *Nouvelle théorie sur la formation des courants marins et aériens* ait reçu l'accueil le plus flatteur de la part de nos sociétés savantes. Même à notre époque si riche de découvertes scientifiques, ils sont rares les hommes qui abordent les synthèses, et de l'ensemble des faits observés dégagent des lois générales sur la production des phénomènes de la nature. C. Crépeaux.

LA VOIX DES BÊTES

Suite. — Voyez pages 286, 302, et 327.

Les variétés de canards sont innombrables. Rien que pour les canards domestiques, « il serait impossible d'en donner le dénombrement», a écrit l'abbé Bonnaterre, l'ornithologiste de l'*Encyclopédie méthodique*. Parmi les espèces de canards sauvages se trouvent le canard *glousseur*, le canard *siffleur* à bec noir, qui a un petit sifflement ; le canard *siffleur* pénélope, qui se fait remarquer par sa voix claire, aiguë, sifflante, comparable, approximativement, au son du fifre, qu'il fait entendre en volant et surtout la nuit. Ce dernier en Amérique, à la Jamaïque et à Cayenne. — La cane *canquette*.

L'oie *gratite*, ou *gratonne*, ou *cocarde*, ou *jargonne* (ce dernier mot se dit surtout du jars). Attaquée ou effrayée, ou si, en approchant de ses oisons, on éveille ses craintes, elle *siffle*. Si on l'irrite, elle fait entendre un petit sifflement semblable à celui du serpent. L'oie sauvage *brame* (un peu comme le cerf).

Le paon *pupile*, ou *criaille*, ou *braille*. *Pupiler*, mimologisme qui se trouve dans *Philomèle*. La voix du paon est très désagréable. On a dit que cet oiseau a le vêtement d'un ange, la voix du diable et la marche d'un voleur.

Le dindon *glougloute* ou *glouglote*; parfois, comme la poule, il *glousse*. Au printemps, quand il s'approche de sa femelle, il fait un bruit sourd que produit l'air de sa poitrine s'échappant par le bec, bruit qu'il interrompt de temps en temps par un cri perçant, *glou*, *glou*, *glou*, *glou*, de plus en plus précipité. *Glouglou*, cri du dindon.

> Des dindons, on voyait la crête purpurine
> Au milieu des *glous-glous* se dresser et pâlir.
> (Bachaumont.)

Les petits dindonneaux *piaulent* ou *caquettent*. « On juge, dit Buffon, que les petits dindonneaux ont besoin de prendre de la nourriture lorsqu'on les entend *piauler*.»

Le coq *coqueline*, ou *coquerique*, ou *chante*. *Quiquelikike* et *coquerico*, onomatopées du cri du coq. — Le coq d'Inde *glouglote*. Le coq de bruyère appelle sa femelle en faisant *pse*, *pse*, *pse*. La voix de la poule est moins éclatante que celle du coq et a des modulations singulières. Son cri, lorsqu'elle est effrayée, devient aigu et discordant. Elle a d'ailleurs des intonations variées, suivant les impressions qu'elle éprouve : avant de pondre, elle *caquette*; lorsqu'elle vient de pondre, elle fait entendre un son aigu, perçant, auquel répond le coq en l'imitant ; on dit qu'alors elle *cratelle*, ou *crételle*; quand elle veut couver ou quand elle appelle ses poussins, elle *glousse* ou *piaule*. La poule mère, la poule qui vient de couver, a des accents tout à fait spéciaux. Ses *gloussements* réitérés invitent ses poussins à ne pas s'écarter. Au besoin, un cri sourd et irrité les rappelle précipitamment. Ordinairement la poule *closse*. On dit aussi qu'elle *clupe* ou *glupe*. *Cot, cot, cocorek*, cri de la poule. — Les poulets *piaulent*. — « Nous n'avons pas, lit-on dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, de termes pour exprimer les différents cris de la poule, du coq, des poulets. Les Latins, qui se plaignaient de leur pauvreté

en ce genre, étaient beaucoup plus riches que nous et avaient des expressions pour rendre toutes les différences : *gallus cucurrit; pulli pipiunt; gallina canturit, gracillat, pipat, singultit; glociunt eæ quæ volunt incubare;* d'où vient le mot français *glousser*, le seul que nous ayons de cette espèce. »

Le pigeon, ainsi que le mâle de la tourterelle, *caracoule* ou *roucoule*. La voix du pigeon est une sorte de cri prolongé, doux et plaintif, bien désigné par ce mot onomatopéique de *roucoulement*. Chez le mâle le roucoulement est plus fort, plus plein, plus soutenu, plus fréquent que chez la femelle. La colombe et la tourterelle *gémissent*. On se sert du verbe *plausiter*, mimologisme emprunté du latin, pour exprimer le bruit que produit la colombe en battant des ailes. L'abbé de Marolles a dit *plausonner*.

OISEAUX CHANTEURS.

Il y aura bientôt un siècle que le naturaliste anglais Barrington a fait des observations sur quelques espèces d'oiseaux qui habitent nos climats. Le tableau qu'il a construit pour comparer musicalement les mérites respectifs de leurs chants se trouve dans l'*Encyclopédie méthodique*, mais la *Revue britannique* l'a donné plus complet. Entre autres différences, le nombre des oiseaux chanteurs y est arrêté à dix-sept, au lieu de treize fixé primitivement. Les voici :

1. Rossignol. — 2. Alouette. — 3. Alouette des bois. — 4. Alouette pipi. — 5. Linotte. — 6. Chardonneret. — 7. Pinson. — 8. Verdier. — 9. Fauvette d'hiver ou accenteur mouchet. — 10. Tarin. — 11. Sizerin. — 12. Grive. — 13. Merle. — 14. Rouge-gorge. — 15. Roitelet ou troglodyte. — 16. Fauvette à tête noire. — 17. Roussette.

Le savant ornithologiste a pris le numéro 20 pour le point de perfection absolue. Dans les deux tableaux, le rossignol a, comme on se plairait à dire aujourd'hui, le record du chant. Il dépasse tous les autres pour le moelleux : 19 ; — pour les notes plaintives : 19 ; — pour la période ou longueur du ramage : 19 ; — pour l'exécution : 19. — Il n'a que 14 pour l'allegro presto, tandis que l'alouette et le chardonneret en ont chacun 19. Passons sur les autres. La roussette tiendrait le dernier rang avec zéro pour le moelleux, zéro pour les notes plaintives, 2 pour la période ou longueur du ramage, 2 pour l'exécution, 4 pour l'allegro presto.

1. — Le rossignol *chante*. Quel brillant chanteur ! Le thème héréditaire de son chant est toujours le même; mais chaque virtuose y ajoute ses propres variations mélodieuses. Le rossignol, a dit Delille en un vers médiocre :

Est pauvre de couleur, mais riche de savoir.

Rien ne peut donner une idée de son chant, si l'on ne l'a point entendu pendant la première moitié de la nuit dans les contrées méridionales. On a imaginé d'ingénieux arrangements de syllabes et de lettres pour rendre les trilles, les roulades inimitables et intraduisibles du rossignol. En voici un exemple de l'ornithologiste allemand Bechstein, pris dans la *Revue britannique*, bien moins étendu qu'un autre, du même auteur, qui se trouvait déjà dans l'*Encyclopédie méthodique :*

Thioû, thioû, thioû, thioû, thioû, thioû,
Zozozozozozozozozozozozozirrhading,
Heheheh

celles de Berne, entre autres, sont célèbres et doivent à la statue qui les surmonte le nom de fontaine du *Mangeur-d'Enfants*, de l'*Ours*, de l'*Arbalétrier*, de l'*Arquebusier*, du *Banneret*, du *Héraut*, etc. Ce qui fait le charme de notre fontaine, c'est la statue qui la surmonte : c'est un bronze délicieux qui représente un jeune paysan portant une oie sous chaque bras ; celles-ci vomissent de l'eau par le bec. A Nuremberg même, dans un vieux quartier, on voit une fontaine aussi jolie, et beaucoup moins connue, qui rappelle la nôtre de très près ; la seule différence, c'est qu'elle représente un joueur de cornemuse ; l'eau jaillit par les trous de son instrument.

La fontaine du *Bonhomme-aux-Oies* (et probablement aussi celle du *Joueur-de-Cornemuse*) est l'œuvre d'un fondeur nurembergeois de la Renaissance, Paneraz-Labenwolf (1492-1563). C'était un élève du fameux sculpteur Pierre Vischer, à qui l'on doit le célèbre tombeau de Saint-Sébald. Paneraz-Labenwolf et son fils Georges ont fondu plusieurs des fontaines de Nuremberg ; outre celle du *Bonhomme-aux-Oies* qui fut faite en 1540, on leur doit encore celle qui se trouve dans la cour de l'hôtel de ville.

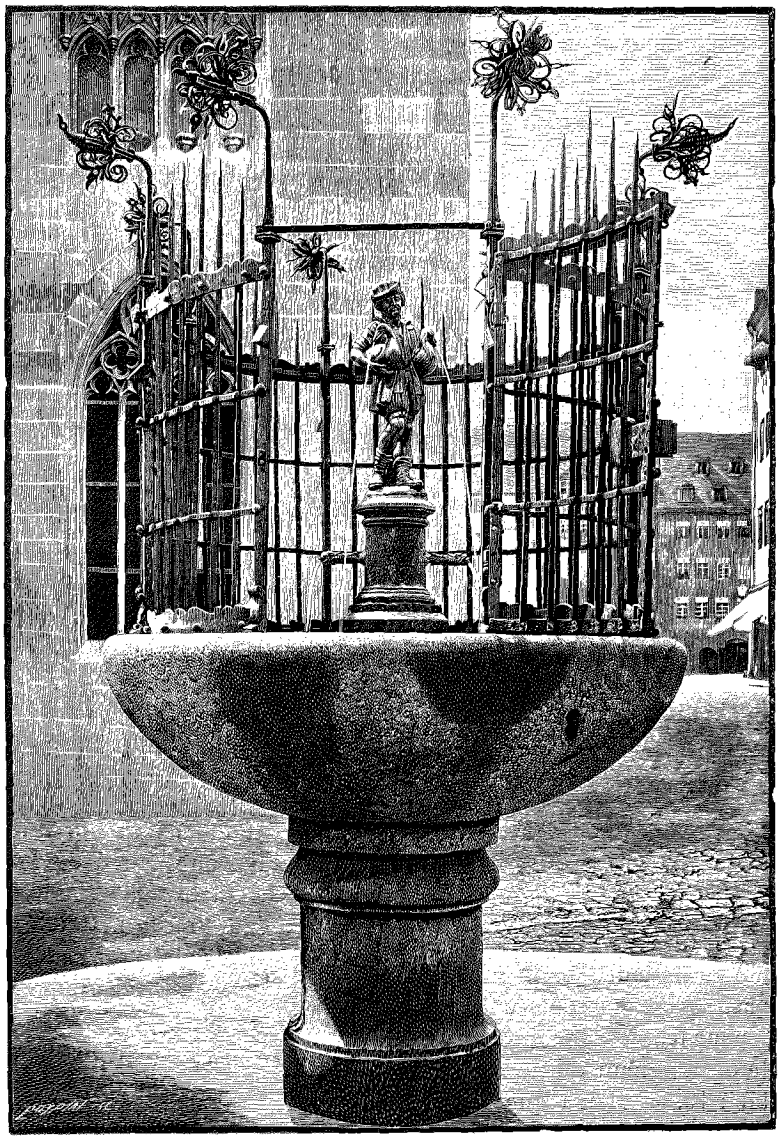

La ontaine du Bonhomme-aux-Oies.

Les fontainiers de Nuremberg sont du reste célèbres ; Hans Frey, le beau-père d'Albert Dürer, était très habile pour faire monter l'eau dans des figures d'hommes ou de femmes en cuivre, creuses à l'intérieur, et disposées de telle manière que l'eau jaillissait par des issues percées dans la tête du personnage ; ces fontaines étaient portatives. Dürer donna quelques croquis à son beau-père pour ses fontaines ; parmi eux, on voit un dessin à la plume, rehaussé de couleur, qui représente un petit homme avec une oie. L'homme ricane trivialement, il est assis au-dessus d'une vasque, l'eau jaillit de sa bouche, de ses yeux et de ses oreilles, l'oie qu'il tient sous son bras et la grenouille placée auprès de lui lancent également de l'eau. Ce dessin, qu'on trouve aujourd'hui dans la collection d'Ambras, à Vienne, a peut-être inspiré Labenwolf, trente ans plus tard, pour sa fontaine du *Bonhomme-aux-Oies*. Le même Labenwolf a été moins bien inspiré dans un surtout de table du même genre, dont nous avons un croquis ; le pied et le couvercle sont surchargés de figures, et des filets d'eau s'entre-croisent en tous sens ; mais ce surtout est bien loin de l'heureuse simplicité de notre bonhomme.

Ces fontaines, à sujet familier, sont l'un des charmes des anciennes villes de l'Allemagne du Sud ; elles donnent, aussi bien que les œuvres d'Hans Sachs, l'idée des goûts et des habitudes de la bourgeoisie nurembergeoise au temps de la Renaissance ; elles prêtaient à un grand nombre de dictons et de plaisanteries qui revenaient sans cesse dans la conversation, et les habitants de Nuremberg aimaient à considérer ces bonshommes de bronze comme les plus vieux citoyens de leur ville.

J. H.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

AU CHAMP D'HONNEUR. — Groupe en marbre par M. Carlès. — Gravé par Crosbie.

Il était de mode, il y a quelque trente ans, de s'insurger contre les « pompiers » que produisait l'art. Entendez par là que les guerriers antiques, venant à tout propos et sans raison montrer leur casque et leur nudité dans les tableaux et les sculptures, commençaient à révolter le bon sens français. Il s'indignait de ce que nos artistes n'eussent de glorifications que

pour les Romains et les Grecs, et les célébrassent sur tous les monuments. Ici même, dans le tome III du *Magasin pittoresque,* une voix s'élevait, il y a tantôt soixante ans, contre le *Chant du départ* dont Rude a gratifié l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Outre l'écart de logique, l'anachronisme commis par le célèbre sculpteur, en menant au combat des guerriers de la Rome antique, aux accents d'un chant qui ne devait être composé que dix-huit ou dix-neuf siècles après eux, il relevait ce fait que dans l'avenir les archéologues ne pourraient démêler que ce qui s'y trouve en réalité : la glorification du guerrier romain.

Leur perplexité sera grande en effet. Ils auront beau chercher la France dans les débris de nos monuments, ils ne la trouveront nulle part, ou s'ils la rencontrent dans les détails de dernier plan, ils seront amenés invinciblement à conclure que le Français était un être d'une extrême modestie, pour ne pas dire plus, puisque deux mille ans après sa défaite par Jules César, il célébrait avec un tel enthousiasme le triomphe de ses vainqueurs.

Sans chercher si loin, mettez en présence de telles œuvres une individualité quelconque non prévenue des écarts de logique que se permettent si facilement nos artistes. Elle ne pourra y voir autre chose. Libre à elle, dès maintenant, d'adopter cette opinion, puisque le fait qui la motive est là, sous ses yeux, dans la réalité de la pierre, et dans une mise en honneur suffisamment éloquente. Et si elle réfléchit quelque peu, elle sentira combien la France est menacée dans son avenir par de tels artistes, qui ne sont en somme que les merveilleux ouvriers de son effacement, au lieu d'être les glorificateurs de son histoire et les chantres de sa pensée. Ils tuent sa gloire en y substituant celle-là.

Aujourd'hui la réaction contre cette malheureuse tendance se produit chaque jour. Nos meilleurs sculpteurs, au nombre de cinq ou six, ont le souci d'introduire dans leurs œuvres la logique et la vraisemblance. Derrière eux, il en est d'autres qui, se sentant invinciblement attirés par l'antique, croient cependant devoir faire quelques timides concessions aux réclamations du bon sens. De ce nombre est M. Carlès.

M. Carlès est un artiste capable d'ouvrer une élégante figure et d'arranger une composition suivant des lignes harmonieuses. Son *Au champ d'honneur* est, sous le rapport du métier, tellement digne d'éloges, qu'il a failli remporter la médaille d'honneur au dernier Salon des Champs-Élysées.

En revanche, il est assez difficile à expliquer. Voilà, sur un champ de bataille, un homme nu, autour duquel les hypothèses peuvent se dresser en rond sans trouver d'explication à sa posture. Comment cet homme peut-il être là, vêtu seulement d'un ceinturon et d'une courroie de musette ? Pourquoi a-t-il déposé à ses pieds une cuirasse qui le protégeait sans doute, à moins qu'il ne fût artilleur, comme l'indiquerait le canon voisin ? Quel est le souffle assez fort pour faire ainsi voltiger son fourreau de sabre et sa musette ? A quoi répond la figure allégorique qui descend vers lui et dont les ailes s'insèrent dans le métal de sa cuirasse ? L'approche-t-elle pour sa beauté si éloquemment mise en évidence, ou pour le consoler de mourir ?

Que si on invoque le privilège de l'allégorie, on ne peut cependant prétendre qu'elle soit affranchie de toute logique. Elle doit être définie clairement et traduire nettement la pensée signifiée, l'exprimer matériellement et en toute vraisemblance. Or ce n'est pas le cas. M. Carlès a voulu exécuter un beau morceau de nu et une composition harmonieuse, rien de plus. Mais il a laissé de côté le souci d'établir entre les personnages et les accessoires les rapports nécessaires.

Son groupe est un document des plus intéressants, pour quiconque étudiera l'évolution de la sculpture actuelle. C'est une œuvre de transition, n'osant plus être uniquement latine et antique, et n'osant pas être française, moderne et logique. Son beau talent n'a besoin que d'un peu de hardiesse, de la hardiesse de la vérité.

MAB-YANN.

SILHOUETTES

LES DEUX GRAND'MÈRES DE GENEVIÈVE

« J'ai une grand'mère au chocolat et une grand'mère à l'orange ! » chantait, un matin, Geneviève, ou mieux Mlle Nénette, délicieuse enfant de trois ans.

Et sans cesser de rire, de sautiller, tour à tour, de ses dents grosses comme de toutes petites perles, elle croquait dans une pastille de chocolat et dans un quartier d'orange.

Si elle s'interrompait un instant, c'était pour s'écrier encore avec tout son cœur mêlé sur ses lèvres au sucre qu'elles savouraient: « Oh ! ma bonne grand'mère, que tu es bonne ! tu donnes toujours du bon chocolat à Nénette. »

Puis, bien vite, la chérie courait à l'autre: « Toi aussi, grand'mère, tu es bonne : Nénette aime tant l'orange ! »

Ces effusions ne lui faisaient pas perdre plus d'un coup de dent. Semblable à un moineau, elle picorait à droite, à gauche, sans se rassasier, s'envolait toujours rieuse pour revenir à tire-d'aile se blottir sur les genoux de ces deux

mères, dont les bras l'enlaçaient avec amour.

Tableau charmant dont j'ai gardé douce souvenance. Dans une vision lointaine m'apparaissent ces deux aïeules, si différentes l'une de l'autre, n'ayant de commun que leur tendresse pour la mignonne, trait d'union et pivot de leur vie.

Le plus petit lutin eut conscience de cette tendresse immense bien avant de savoir ce qu'aimer veut dire. Aussi que de câlinerie dans ses yeux bleus profonds qui souriaient, parlaient, suppliaient tout à la fois, quand elle voulait obtenir quelque chose. Ce langage ne suffisait-il pas, elle y joignait, la coquette, une grâce mutine; irrésistible en inclinant sur son épaule gauche sa jolie tête nimbée de l'or de ses fins cheveux. Parfois les bonnes mères résistaient encore, rien que pour faire déployer à la petite fée tous ses enchantements. Elle, alors, sautait sur leurs genoux, les enlaçait de ses bras potelés, et de ses lèvres fraîches comme une cerise leur donnait un baiser, puis deux, trois... autant qu'elles en voulaient. On ne compte pas avec ceux qu'on aime.

Comme ces aïeules, pour obtenir tant de faveurs, n'auriez-vous pas aussi, ô mères de nos mères! fait semblant d'être sévères, dites?

C'est, assure-t-on, l'apanage des grand'mères de gâter les petits enfants. — Gâter! quel vilain mot! Y avez-vous pensé quelquefois? — Ne signifie-t-il pas ternir, endommager, perdre? — Entendez-le bien, bonnes mères grand, qui n'avez pas le courage de faire un peu de peine à ces petits anges parce que, croyez-vous, vous les aimez trop!

Laissez-moi vous le répéter tout bas, c'est les aimer bien mal et, plus tard, quand l'ange sera devenu tyran, ce sera vous qui pleurerez... inutilement.

. . . . . .

Jusqu'ici Mlle Nénette paraissant toute bonne, point n'était besoin de rigueur.

Elle avait bien des mots d'enfant terrible; par exemple, au beau milieu d'un dîner, elle s'écriait, de sa voix flûtée, à l'oreille d'un petit cousin: « Dis donc, Titane, où sont les gâteaux ratés? » Et tous les convives de rire, tandis que la voix des grand'mères dominant la gaieté générale répétait à qui mieux mieux: « En vérité, cette petite est bien drôle, et elle est si bonne! »

Chose rare, chacun était de leur avis. Mais attendons la fin.

Un matin, l'enfant s'éveilla en criant: « Je veux! » Les mines adorables avaient disparu; dans la profondeur des yeux bleus il y avait des menaces, des colères.

« Je veux! » répétait la petite voix. — Que voulait-elle donc? — La lune, sans doute. Bref, on ne pouvait la satisfaire.

Les grand'mères accourues à ce bruit inusité, restaient immobiles, consternées.

— Quoi! cette petite fille aurait des défauts comme les autres enfants?...

Ce fut l'envolée de la dernière illusion de leur longue vie. Mais disons à la louange de ces deux femmes, d'ailleurs femmes d'esprit, que, ce même jour, réunies en un conclave secret, elles se tracèrent une route toute nouvelle.

Les bonnes-mamans virent réellement leur fillette telle qu'elle était, c'est-à-dire avec des qualités précieuses, que des défauts nés de ces qualités terniraient vite, si l'on n'y prenait garde.

Le plus difficile était d'apprendre la discipline de la vie à cette insouciante enfant. Heureusement, douce et souple par nature, elle répondit aux soins de ses deux institutrices. Quelquefois pourtant, comme un jeune poulain, elle leur échappait. Dans ces rares occasions, les grand'mères n'hésitaient pas à tailler dans le vif, quitte à recoudre ensuite avec amour et, patiemment, l'éducation de Nénette s'acheva.

Quelques années plus tard, Mlle Nénette, redevenue Geneviève, se trouvait une femme charmante, ayant hérité de l'esprit, du cœur et de la foi de ses chères aïeules; et à son tour elle aimait ses enfants, non pour soi, mais pour eux seuls.

Inutile d'ajouter que le « Je veux! » de la petite Nénette est resté légendaire dans la famille.

DECOUCY.

PONT-SUR-SEINE

Le président de la République s'est rendu, cette année, à Pont-sur-Seine, pour y passer les mois d'été. Des raisons de hautes convenances et son goût personnel ont déterminé son choix.

Les souvenirs qu'a laissés à Fontainebleau l'infortuné M. Carnot étaient, en effet, trop vivants pour que M. Casimir-Perier s'y installât avec son entourage officiel et le cortège des fêtes ou simplement de réceptions qui exclue toute idée de tristesse et de deuil. C'est pour cela que le palais de Fontainebleau où M. Carnot se plaisait tant est resté vide, et le chef de l'État a voulu ainsi donner un nouveau témoignage de sa respectueuse estime pour l'infortunée victime de l'attentat de Lyon.

D'autre part, la résidence de Pont n'est pas indigne de la haute situation conquise par son propriétaire. Si elle n'a pas la solennité de Fontainebleau, le parc qui l'entoure, et qui est très vaste, ne manque pas de noblesse, et le château même, admirablement aménagé et meublé, offre plus de confort et d'agrément que le plus beau des palais nationaux. Nous avons visité le château de Pont, nous avons parcouru les su-

perbes allées de son parc, et nous avons rapporté de notre excursion dans la petite ville champenoise de Pont les photographies qui accompagnent cet article.

Parlons d'abord de la ville, qui ne mérite ce nom qu'à cause de ses anciennes origines. C'est en effet pour sa population, qui est de 916 habitants, un simple hameau. Pont-sur-Seine, qui s'appelait jadis Pont-le-Roy, titre de noblesse qu'il perdit sous la Révolution, est situé sur la rive gauche du fleuve, à neuf kilomètres de Nogent-sur-Seine. Le chemin de fer qui nous y mène traverse, sur une longueur de plusieurs kilomètres, la propriété de M. Casimir-Perier. La grande rue le long de laquelle le village est bâti mène d'un côté à la gare et de l'autre à la Seine, qu'elle franchit sur un pont suspendu. Vers le milieu de la rue se dressent deux vieilles colonnes de pierre, un des derniers vestiges des fortifications qui entouraient la ville. Tout autour, des petites maisons du siècle dernier, mais propres et coquettes, avec les jardins qui les précèdent, sont adossées au rempart dont les fossés servent aujourd'hui à l'écoulement des eaux venant des bassins et des pièces d'eau du parc.

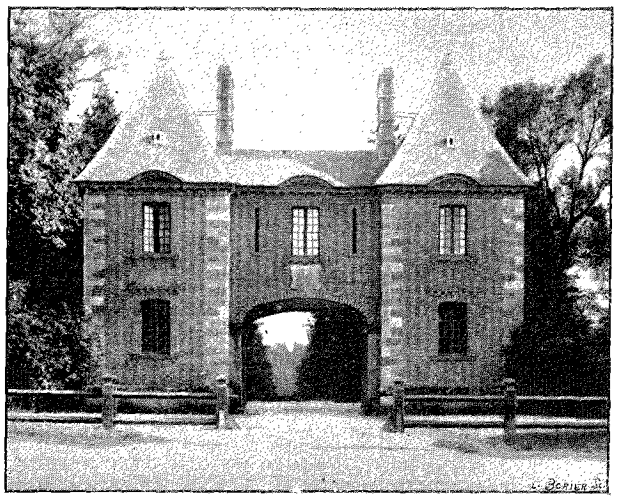

Le chateau de Pont-sur-Seine.
Pavillon situé à l'entrée de la *belle allée*.

L'église n'a pas sa façade sur la rue. Elle est comme toutes les maisons de village crépie de frais, ce qui la fait ressembler à une petite vieille un peu cassée, mais exquisement proprette. Elle porte en effet des mutilations nombreuses, mais qui ne sont pas seulement les infirmités de l'âge ; elle a été aussi victime des haines religieuses. Telle qu'elle est, elle est encore intéressante. Elle appartient au seizième siècle, sauf le cintre du transept qui date du douzième. L'intérieur est entièrement décoré de peintures murales qui sont attribuées à Lesueur. Cette attribution, je crois, est un peu gratuite et elle n'ajoute rien à la gloire du grand peintre de Louis XIV. Un superbe tableau, l'*Institution du Rosaire*, lui, probablement de Lesueur, surmonte le maître-autel.

A part l'église et les quelques pans de mur que nous avons décrits, Pont ne possède pas d'autre monument. Mais la résidence de M. Casimir-Perier et les collines boisées qui ferment d'un côté l'horizon et qui lui appartiennent font de ce coin de la Champagne, aux limites des terres plates et crayeuses de la Champagne pouilleuse, comme une grande oasis de verdure toute parfumée de fleurs dans la belle saison.

Le château du président de la République est bâti à mi-côte au milieu du parc. Une de nos gravures en montre la façade et la pelouse qui est jetée devant comme un immense tapis vert; une autre représente la cour intérieure avec sa fontaine et son bassin. C'est par cette cour qu'on entre dans le château.

Cette belle propriété a été achetée en 1825 par le grand-père du président, le ministre de Louis-Philippe. Mais la résidence actuelle n'était qu'une partie de l'ancien château, construit sous Louis XIV, où séjourna la duchesse de Montpensier, la grande *Mademoiselle*, et qui, plus tard, fut habité par Mme Lœtitia, mère de Napoléon Ier. Ce château fut détruit par l'incendie de 1814, sous les yeux et par ordre du prince de Wurtemberg, qui avait établi son quartier général dans les communs. Casimir-Perier, quand il l'eut acheté, eut la pensée de le reconstruire et en fit même commencer les travaux. Le dépit qu'il conçut du creusement du canal de la Haute Seine, dont le tracé lui morcelait son parc, lui fit abandonner ses desseins, et il se borna alors à transformer les communs

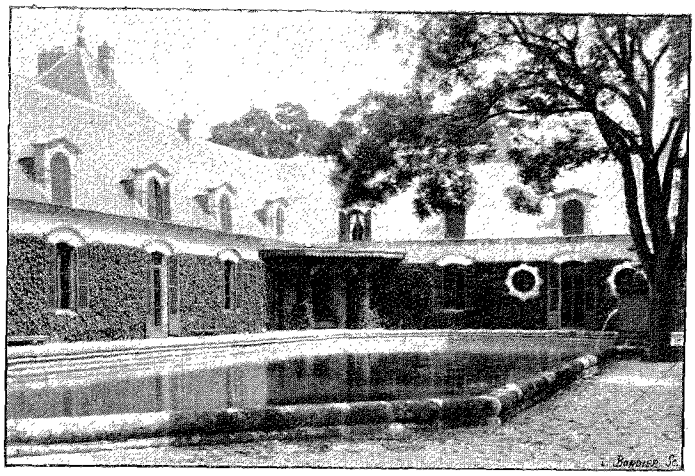

Cour intérieure du château de Pont-sur-Seine.

et à les mettre dans l'état où ils sont aujourd'hui.

La façade, avec ses briques de couleurs différentes, rappelle l'architecture italienne. Elle est flanquée de deux pignons carrés aux toits d'ardoises. Elle n'a rien de monumental, et le perron de la porte d'entrée n'est qu'un escalier de quelques marches. Au-dessus de la porte est sculpté un poirier, le blason de famille. Le château n'a qu'un étage avec des mansardes.

La cour intérieure, pavée de larges dalles, est de forme carrée. Elle donne du jour à la salle à manger, à l'antichambre à laquelle on aboutit par l'escalier du coin, figuré sur notre gravure, protégé par une marquise, au grand salon, au cabinet de travail du président de la République et aux salons occupés maintenant par la maison civile et la maison militaire. Un des côtés de cette cour, qui a très grand air, est formé par des arcades à jours dont les pilastres sont revêtus de lierre et de rosiers grimpants. Tout autour, le jardinier de M. Casimir-Perier a dessiné comme un cadre de verdure et de fleurs. Le bassin, qui occupe un bon tiers de cette cour, est alimenté par une fontaine qui laisse tomber l'eau nuit et jour de son robinet en cuivre. Le bruit monotone de cette chute d'eau emplit la cour et le château, et finirait par agacer les nerfs si les oreilles n'en prenaient bien vite l'habitude. L'intérieur

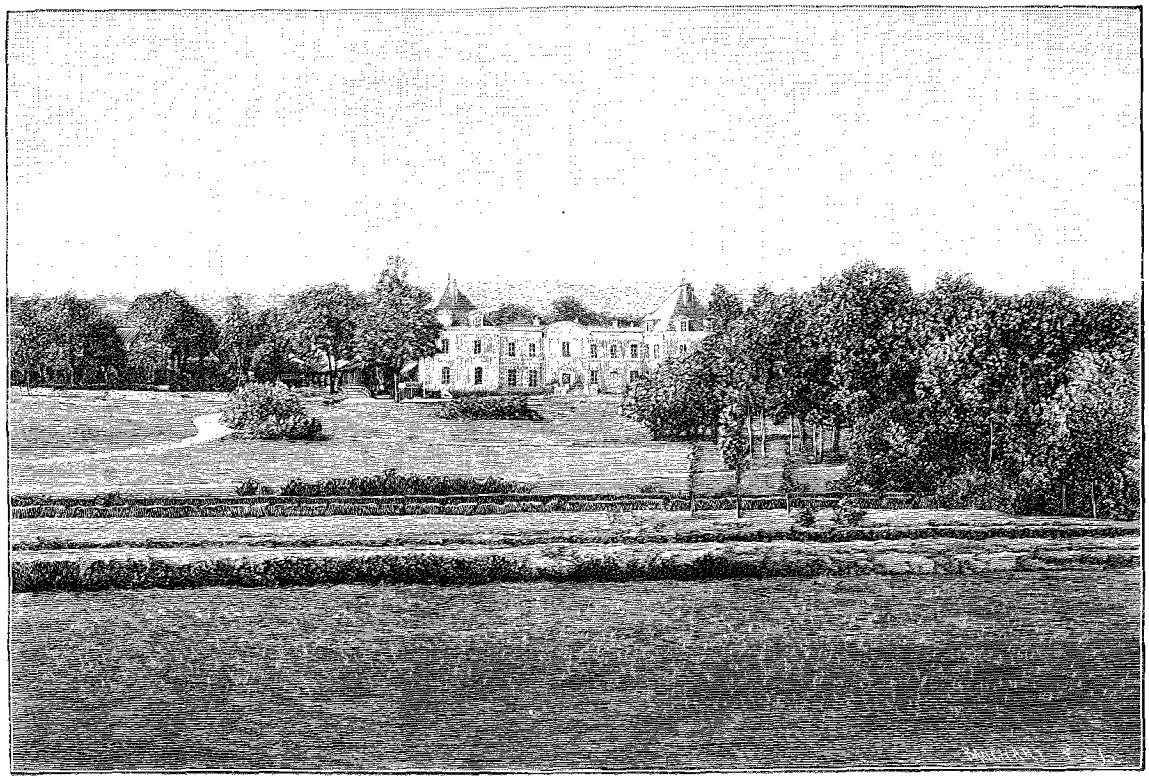

Château et parc de Pont-sur-Seine.

du château, ainsi que nous l'avons dit déjà, a été meublé avec une somptuosité artistique du meilleur goût par Mme Casimir-Perier mère.

L'arcade, plus large, qui est la porte de la cour, par où entrent les hôtes et les visiteurs du château, s'ouvre sur une grande avenue de marronniers que le président de la République a plantés lui-même, il y a quelque vingt ans. Les arbres en sont fort beaux, et leur taille pourrait presque rivaliser avec la taille savante des arbres du Luxembourg. Cet entretien est aussi l'œuvre de M. Casimir-Perier, qui n'a jamais demandé que des conseils et non son aide à son chef jardinier. Quand l'époque est venue, le président grimpe à l'échelle, un sécateur à la main, et surveillé par sa femme, qui est le plus gai et le meilleur des compagnons de ses jeux, il taille, élague, redresse, arrondit les branches de ses arbres. C'est sous leur ombrage que le préfet et tous les fonctionnaires de l'arrondissement, dans leurs uniformes chamarrés, attendaient le président de la République le jour de son arrivée à Pont.

Le parc est un des plus beaux de France, non seulement par son étendue, mais par la rareté et l'âge de ses arbres. Le canal qui le traverse, et sur lequel un large pont en fer unit les deux rives, n'en a pas détruit l'harmonie et ajoute peut-être même à son agrément. Avec la passion du canotage que M. Casimir-Perier a conservée malgré ses nouvelles fonctions, le canal est d'une utilité précieuse.

Le parc était ouvert à tout le monde avant l'élection du propriétaire à la première magistrature de l'État. Mais, depuis, les mesures d'ordre et de surveillance imposées par les évé-

nements l'ont fait enclore d'un treillis de fils de fer, de sorte qu'il est impossible d'y entrer autrement que par les portes, militairement gardées comme celles d'une forteresse. On ne peut même pénétrer que par une des quatre portes, celle qui s'ouvre sur la grande rue de Pont, et auprès de laquelle un abri de planches et de tuiles sert de casernement à un piquet de soldats et à une brigade de gendarmerie. Dans ces conditions ne passe pas qui veut. Il faut se faire connaître, indiquer le but de sa visite, être accrédité, en un mot, pour aller plus loin.

Cette sévère consigne gêne un peu le président et même lui déplaît, mais il s'est incliné devant les respectueuses et fermes observations de ses officiers et des personnes de son entourage.

Nous n'avons décrit jusqu'ici que le domaine d'habitation. Il nous faut dire quelques mots du domaine d'exploitation et de chasse, qui forme plus de la moitié des 1,600 hectares que possède M. Casimir-Perier. Une de nos gravures montre par la baie d'un portique Louis XIII, en briques rouges, la longue allée de sapins qui va en ligne droite jusqu'au sommet de la colline, fermant l'horizon. Cette allée est la curiosité de cette superbe propriété. Les gens du pays l'appellent : la *belle allée*. Elle mérite, certes, cette épithète. Longue de plus cinq kilomètres, large de trente mètres, les deux bordures sont faites de quatre rangs de sapins de la forme du pain de sucre. Le tapis est vert, sans lacunes, fait de mousse et de gazon. A l'extrémité de l'allée grimpe, en quelque sorte à pic, la colline jusqu'au sommet. Les chasseurs la suivent pour aller dans le bois, et les cavaliers la parcourent, le matin, au trot ou au galop de leurs montures. Nous y avons rencontré le jeune fils du président, Claude Casimir-Perier, qu'accompagnait un des officiers d'ordonnance de son père, le commandant La Garenne.

XAVIER MELET.

Boutade

Devinez ce que c'est, mon enfant, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement ; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous en retire le plus loin ; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir ; qui vous donne les plus belles espérances et qui en éloigne le plus l'effet ? Ne sauriez-vous le deviner ? Jetez-vous votre langue aux chiens ?...

C'est un rhumatisme.

Mme DE SÉVIGNÉ.

LA VOIX DES BÊTES

Suite. — Voyez page 286, 302, 327 et 342.

Les différentes phrases du chant du rossignol, entremêlées de silence, concourent puissamment aux grands effets.

« Le serin peut *parler* et *siffler*, dit Buffon ; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet et revient sans cesse à son brillant ramage. »

« Le bulbul (rossignol en langue persane) chante le poème de ses amours avec la rose, caché sous des touffes de myrte, » a écrit poétiquement Théophile Gautier. Et Lamartine :

Le son mélodieux du bulbul de tes bois
Est-il donc dans l'écho plutôt que dans la voix ?

« Le rossignol est un artiste, » a dit Michelet. Cet oiseau chante toutes les nuits aussitôt après son arrivée, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de juin. Quand on découvre son nid, la femelle l'abandonne aussitôt en faisant entendre son cri de détresse, série de sons rauques, brusquement jetés. Le mâle alors se tient muet, mais s'agite sur une branche voisine. On a prétendu que le rossignol peut apprendre à parler ; Moschus, Stace et Pline l'affirment, mais personne n'a réussi à lui faire imiter la parole humaine. Le nom allemand du rossignol, *nachtigall*, et son nom anglais, *nightingale*, signifient chanteur de nuit. Le sagace Hæfer (dans le *Monde des bois*) affirme que le rossignol chante aussi le jour, mais rarement. A ce propos, rappelons un vieux quatrain :

Le rossignol, des oyseaux l'outrepasse,
Chante au printemps, sans intermission,
Et nuit et jour, avec invention
De chants divers qui luy accroist sa grâce.

2. — L'alouette *grisolle* ou *chante*. Le chant de l'alouette est doux, harmonieux et flûté ; elle a la faculté d'imiter et d'embellir celui d'autres oiseaux. Elle s'élève dans les airs en chantant sur un ton de plus en plus fort, jusqu'au moment où elle se laisse tomber à terre avec une extraordinaire rapidité. « L'oiseau des champs par excellence, l'oiseau du laboureur, c'est l'alouette, sa compagne assidue, » dit Michelet, qui ajoute : « L'alouette est la fille du jour : dès qu'il commence, quand l'horizon s'empourpre et que le soleil va paraître, elle part du sillon comme une flèche et porte au ciel l'hymne de joie. » Le poète qui fut ambassadeur de Henri IV, Guillaume du Bartas, tombe prétentieusement dans la cacophonie et le ridicule en voulant faire de l'harmonie imitative par ces quatre vers bien connus de la *Première Semaine* :

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire-lire à liré, et tire-lirant tire
Vers la voûte du ciel ; puis son vol vers ce lieu (son nid)
Vire et désire dire : adieu, Dieu, adieu, Dieu !

Deux autres poètes du seizième siècle ont produit semblable puérile imitation.

Ronsard :

Elle, guindée du zéphyre,
Sublime en l'air vire et revire
Et y décline un joli cri
Qui rit, guérit et tire l'ire (chagrin)
Des esprits mieux que je m'écri.

Christophe de Gamon :

L'alouette en chantant veut au zéphyre rire,
Luy crie : Vie ! vie ! et vient redire à l'ire :
O ire, fuy, fuy, fuy, quitte, quitte ce lieu
Et vite, vite, vite, adieu, adieu, adieu !

3. — Parmi les espèces d'alouettes, on remarque l'alouette Cujelier ou alouette des bois. Son chant tient plus de celui du rossignol que de celui de l'alouette.

4. — Il y a aussi l'alouette *pipi*. Le surnom donné à cette espèce dérive de son cri, qu'elle fait entendre, soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons. Elle diffère du pipi dit *fist de Provence*, dont le nom est tiré de son cri : *fist, fist, fist*. Une autre espèce d'alouette, c'est la calandre, remarquable par son chant. Elle a la voix forte, sonore, agréable. Cet oiseau s'élève très haut pour se faire entendre. Il a le talent de contrefaire le chardonneret, la linotte, le serin, etc., mais il faut l'instruire à la sortie du nid.

5. — Le chant de la linotte est assez analogue à celui du serin ; toutefois il est moins varié, moins élevé, moins soutenu, mais aussi moins glapissant. Les jeunes linots imitent aisément le chant des oiseaux ; ils ont même assez de facilité pour retenir et siffler un air de serinette, ou pour articuler quelques mots, comme le serin. La linotte proprement dite a un ramage très agréable, et son gosier se ploie facilement aux différents airs qu'on désire lui enseigner. On est parvenu à lui apprendre, si l'on en croit l'*Encyclopédie méthodique*, à dire : *Petite vie, petit fils, baisez, baisez petit fils*.

6. — Le chardonneret *guise*. Cet oiseau chante toute l'année. Il se nourrit particulièrement des graines de chardon : de là son nom de chardonneret. Sa queue est noire avec des taches blanches sur les pennes latérales. Le nombre de ces taches, qui varie, a fait distinguer les chardonnerets en *quatrins*, *sixins* et *huitins* ; on assure que les sixins sont ceux qui ont le chant le plus joli. Dès son premier printemps, le chardonneret fait entendre son ramage très agréable, bien qu'un peu aigu. Son chant est beaucoup plus varié si on l'enferme avec des fauvettes, des linottes ou des serins. Pendant la belle saison, le mâle réjouit par sa voix charmante depuis la pointe du jour jusqu'au coucher du soleil. Le nom vulgaire mais gracieux du chardonneret, en Provence particulièrement, est cardaline.

7. — Le pinson est un des oiseaux chanteurs par excellence. En hiver, il est à peu près muet et pousse seulement un cri qu'on peut exprimer par la syllabe *pinck* répétée plusieurs fois. Au printemps, le pinson se réveille. Il jette un cri d'un accent plaintif, surtout le soir, et le répète plus souvent dans les temps pluvieux. Son ramage est alors accentué, plein de force, très varié, fréquemment répété et se termine par d'agréables roulades. Le nom de pinson est assez imitatif. Relativement à son chant, citons, quoique bien insignifiant, ce vers de Michaud :

Le pinson remplit l'air de sa voix éclatante.

Le pinson, comme certains autres oiseaux, chante beaucoup plus lorsqu'on a eu la barbarie de le rendre aveugle que lorsqu'il est distrait par la vue des objets extérieurs.

8. — Le verdier, passereau du genre grosbec, a parfois un ramage fort gai quand il se joue autour de l'arbre qui porte son nid. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire aux temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons. Le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métis qui résultent de son union avec le serin.

9. — La fauvette, surtout la fauvette d'hiver ou accenteur mouchet, est renommée pour son joli ramage, qui est faible, plaintif, mais varié. C'est ordinairement le matin qu'elle le fait entendre plus fréquemment. Son cri est doux, tremblant, et semble exprimer les syllabes *tit, tit, tit, tit*, répétées à chaque instant. Celle qu'on nomme la *babillarde* a un chant presque continu, sans intervalles entre les reprises. Les fauvettes arrivent dans nos campagnes, qu'elles égayent de leurs chants, dès que les premières feuilles paraissent.

10. — Le tarin est un petit oiseau ainsi nommé, par onomatopée, de son chant, qui, sans être très mélodieux, est varié, très doux et nullement dépourvu d'agrément. Ce passereau du genre fringille peut s'accoupler avec le serin, le chardonneret et le cini, et donner des métis qui sont fort bons chanteurs.

11. — Le sizerin, encore ainsi nommé par onomatopée, est la petite linotte des vignes, du genre de passereau, de la famille des fringillidés. Le chant du mâle n'est point désagréable. On lui reconnait la faculté de s'approprier assez facilement le ramage du serin, de la linotte, etc., s'il est, dès le premier âge, à portée de les entendre. Il a un cri particulier qu'il jette souvent et qui est pour lui un cri de rappel.

12. — La grive *gringote*, c'est-à-dire *gazouille*. Le mâle de la grive égaye, par intervalles, les bois par son chant assez agréable, à la fois doux et sonore, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août, du haut des arbres les plus élevés. En tout autre temps, le mâle et la

femelle ne jettent plus qu'un petit cri qui semble exprimer les syllabes *zipp, zipp, zipp*.

13. — Le merle *siffle* assez agréablement. « Le merle noir vole en *sifflant* vers la cerise pourprée, » a dit Bernardin de Saint-Pierre. Et Chateaubriand : « Les merles *sifflent*, les fauvettes *gazouillent*, les rossignols luttent avec les hymnes. » Le mâle de l'espèce de merle qui est la plus nombreuse en Europe a un chant éclatant, trop fort pour les appartements, mais agréable dans les bois et en pleine campagne. Empruntons les observations suivantes à l'*Encyclopédie* : « La famille des merles est très richement douée sous le rapport de la beauté de la voix et du chant. Tous les merles ne sont pas chanteurs, mais quelques-uns d'entre eux se font remarquer par l'amplitude de leur voix; depuis la draine et le merle noir de nos prairies et de nos jardins jusqu'au merle bleu des rochers solitaires, qui à Smyrne et à Constantinople se vendait jusqu'à cinq cents francs lorsqu'il était apprivoisé, et au moqueur polyglotte d'Amérique, dont on connaît, au moins de réputation, le remarquable talent d'imitation. »

Nous avons chez nous, parmi les pies-grièches, les fauvettes et particulièrement nos merles indigènes, des oiseaux qui, plus ou moins, savent imiter le ramage des espèces voisines, mais rien n'approche du talent de l'oiseau moqueur, qui, contrairement à l'idée qu'on pourrait s'en faire d'après son nom, fait bien moins la parodie des chants qu'il imite qu'il ne cherche à les embellir; aussi les Américains le placent-ils à la tête de tous les oiseaux chanteurs de l'univers, y compris le rossignol, qu'il dépasse, paraît-il, par la puissance de son timbre vocal en même temps que par l'expression passionnée de son chant. C'est particulièrement au printemps que les merles de toute espèce déploient toutes les ressources de leur voix. Ils chantent tout le temps que leur femelle emploie à construire son nid et à couver, et se taisent à l'éclosion des jeunes.

14. Le chant du rouge-gorge n'est pas sans agrément. C'est surtout lorsque les autres oiseaux chanteurs se taisent qu'il égaye les vergers et les jardins.

15. — Le roitelet ou troglodyte a un chant très doux et mélodieux, en même temps fort varié. Sa voix, relativement à sa taille, est d'une très grande étendue. Il jette souvent un petit cri aigu qui ressemble beaucoup à celui de la sauterelle. Le mâle a un ramage assez court, mais agréable. Il ne chante qu'au printemps.

16. — La fauvette à tête noire plaît par son chant doux et fréquent; le mâle de cette espèce a un ramage dont les modulations, quoique peu étendues, sont très agréables, flexibles, variées, et les sons purs, légers mais accentués.

(*A suivre.*) B. Saint-Marc.

PÊCHEUSES D'HUITRES A CANCALE

La vie de Cancale a rencontré dans les deux Feyen des illustrateurs passionnés. Le hasard qui amena dans ce petit port ces deux Vosgiens les y a fixés. Cancale est devenu en quelque sorte leur patrie d'art. Un charme les a retenus, qui n'a rien de commun avec les splendeurs pittoresques auxquelles aboutissent les excursions estivales. A quelques kilomètres de la Rance et de son merveilleux estuaire, en face du Mont-Saint-Michel et d'Avranches, ils se sont renfermés dans cette petite anse où le touriste n'aurait que faire, si son goût des huîtres ne l'y attirait. Et là, en tout recueillement, ils se sont tournés vers la mer. Ils ont vu l'activité qui régnait sur cette côte, et sa contemplation les a profondément intéressés.

L'un, le poète, Feyen-Perrin, hanté de visions de beauté et de lumière, y trouva à satisfaire son ardent amour pour la poésie extérieure des choses. Les œuvres qui jettent le plus de gloire sur son nom sont consacrées à la glorification de la Cancalaise, idéalisée à ses yeux par la splendeur d'apothéose que lui font les larges et puissants reflets lumineux de la mer. L'autre, M. Eugène Feyen, apportait à ce coin de nature une âme plus simple. Il n'avait aucun rêve à lui imposer, aucun idéal préconçu auquel conformer les spectacles qui se déroulaient devant lui. Feyen-Perrin est plus brillant dans ses tableaux cancalais, Cancale est plus vrai dans l'œuvre de M. Eugène Feyen, et plus saisissant. Car c'est sa vie qui se déroule dans les compositions du dernier. Idyllique, douloureuse, active, robuste, et poétique aussi de l'intense poésie que renferme la vérité, elle passe sous vos yeux en une série de compositions d'un intérêt parfois poignant, souvent charmant.

La spontanéité des attitudes, l'absence des recherches de couleur, et l'absolue fidélité au paysage et au type celtique, sont de tous ses tableaux. L'humanité qui s'y agite jouit de toute sa liberté d'allure ; elle va, vient, se groupe, exprime ses sentiments, sans sentir peser sur elle aucun regard observateur. Elle ne pose donc pas pour les yeux qui la contemplent; elle est tout entière à l'acte qu'elle accomplit, au sentiment qu'elle éprouve, à la rêverie qui passe sous son front. Et les épisodes se succèdent, mettant en relief les multiples incidents de la vie des pêcheurs des deux sexes.

A l'heure de la marée, les hommes s'en vont au large. Les voici sur la jetée, portant des filets, des avirons, des paniers de provisions. Des canots conduits par des mousses, remplacés parfois par des femmes en habits et béret d'hommes, accostent la jetée. On échange des appels, des recommandations. C'est une vraie

foire où fourmillent les suroits, les bérets et les coiffes. A quelque distance du bord, les bateaux se balancent au flot sous leurs voiles à demi tendues. Les patrons et les matelots, faces hâlées, tannées par le vent de mer, circulent chaussés de hautes bottes ou de jambières de laine. Les femmes qui les ont accompagnés, en portant les victuailles ou les tramails, s'arrêtent au bord pour regarder l'embarquement. Et parmi elles se rencontre souvent la veuve tout en noir, qui vient par habitude, et dont la présence rappelle à ceux qui vont *dehors* qu'ils pourraient y rester comme son mari perdu en mer.

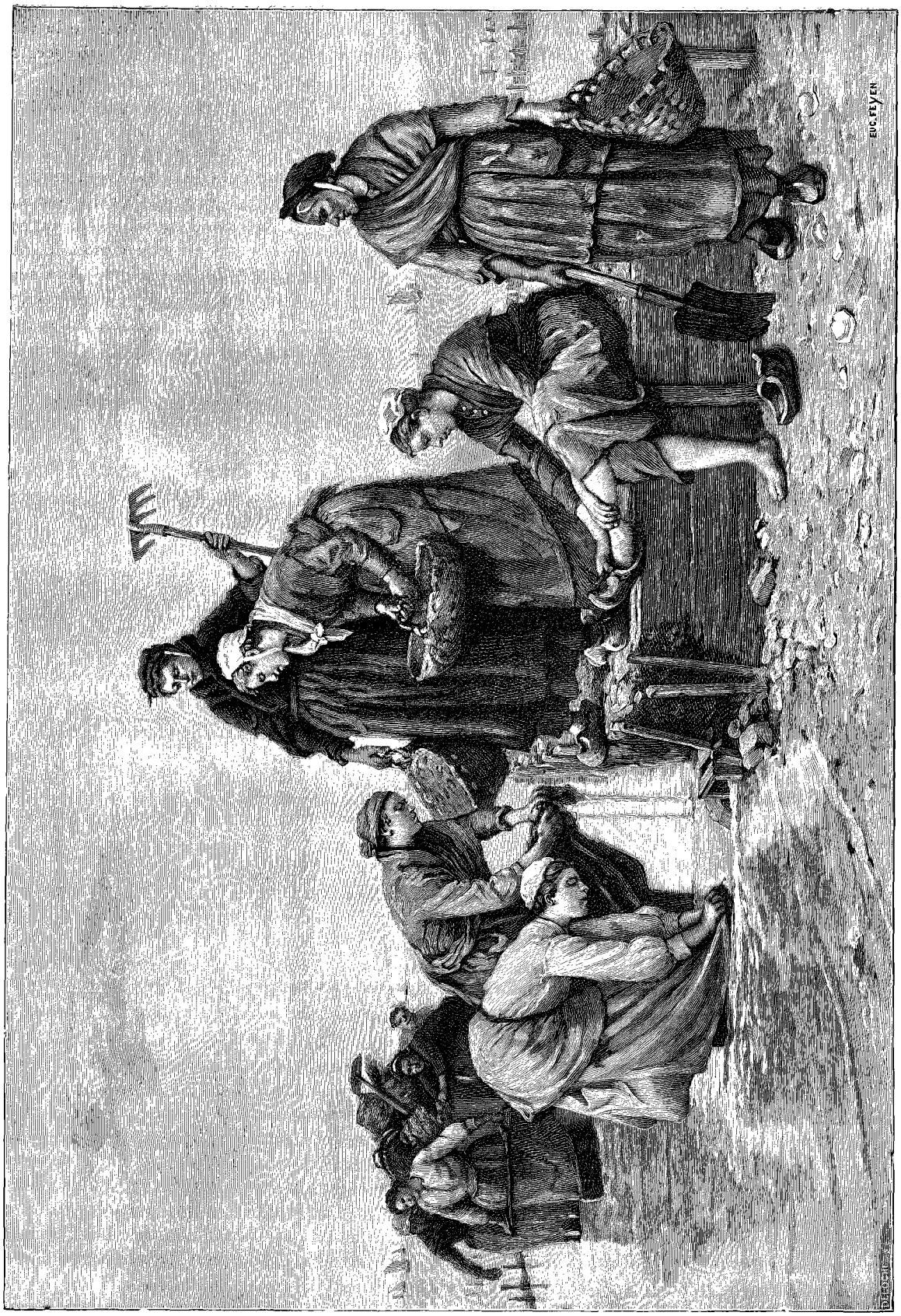

PÊCHEUSES D'HUITRES A CANCALE. — Peinture de M. Eugène Feyen. — Gravé par Deloche.

La baie en un instant se couvre de voiles qui évoluent gracieusement pour prendre le vent. Les marins partent au large, pour y vivre aussi longtemps que la pêche sera fructueuse. Si la mer est calme, l'attente de leur retour n'est pas trop pénible aux femmes. Mais quand la lame est rude, quand elle se couronne d'écume, il y a de l'angoisse à Cancale et à la Houle. Celles qui ne savent pas se maîtriser courent à la falaise et se rassemblent en un groupe silencieux, fouetté du vent et de la pluie, mais fixant obstinément sur la mer démontée des regards chargés d'anxiété.

A la rentrée des bateaux, le débarquement du poisson est une fête pour l'œil, une fête de couleur incomparable, mais elle n'est pas spéciale à Cancale, non plus que tout ce qui concerne la vie des pêcheurs. Partout elle présente le même caractère, elle se manifeste par les mêmes joies et les mêmes douleurs. La grande originalité de la baie de Cancale est la pêche aux huîtres. Elle donne, à marée basse, une vie intense à la grève, une vie fourmillante, singulièrement pittoresque. A l'heure du départ, les femmes se réunissent sur la côte. Là elles procèdent à une toilette spéciale qui consiste à se retrousser et se draper de façon à éviter les boues et les flaques de la plage. Puis les groupes descendent sur le sable, et de longues théories se forment dans la direction du large.

C'est une heure de joli spectacle. La grande variété de coiffures et de costumes qui y défilent est d'un caractère séduisant; et les grâces un peu simples de toutes ces femmes s'accordent admirablement avec la gravité de la vie d'épreuves que la mer fait à la plupart et prépare au reste. Leur panier au bras, elles se dispersent bientôt pour glaner dans le sable la récolte d'huîtres. Sur toute la surface de la grève, elles se répandent, ponctuant l'étendue d'une quantité de points noirs mouvants. Tout en se penchant pour emplir leur panier, elles guettent d'un regard intéressé les mouvements de la mer; et sitôt que le flot commence à monter, ces points noirs se rejoignent. La théorie du départ se reforme et reprend la route de Cancale, parfois silencieusement, souvent en chantant les chansons du pays, ou les banals refrains qu'un écho de café-concert a jetés en ce coin de terre bretonne.

En arrivant à la côte, leur premier soin, comme le raconte notre gravure, est de procéder à une nouvelle toilette. Les unes lavent des pans de jupes pour les débarrasser du sable boueux de la grève. D'autres sont encore armées des divers instruments qui ont servi à leur pêche, pelles, rateaux. Derrière le premier groupe, un autre s'avance, traînant et poussant une voiture à bras chargée de paniers, que le flux a atteinte et cernée, le même flux qui ramène du fond de l'horizon les barques des pêcheurs. Tout à l'heure, ces femmes ont déposé dans les parcs leur récolte de la journée, pour recommencer le lendemain, si la morte-eau ne les oblige pas à rester chez elles.

Mais cet incident, qui fait le fond de la vie quotidienne, aboutit à une fête à laquelle, cette fois, les hommes prennent part. Il s'agit de la drague, l'opération si ardemment souhaitée qui consiste à draguer les grands bancs d'huîtres et à obtenir en un jour une grande récolte. Ce jour-là, un des bâtiments de l'État vient mouiller en vue de Cancale, pous diriger la pêche. A l'heure du reflux, quand tous les équipages ont rallié leur bateau, un coup de canon donne le signal du départ. La flottille largue alors ses voiles, et dans la largeur de la baie elle évolue de concert pour prendre le vent. C'est un spectacle inoubliable qu'offre alors cet immense quadrille de barques aux mouvements rythmiques, manœuvrant sur un fond très lumineux avec un ensemble qui accentue la grâce de leur marche.

A l'arrivée sur les bancs, chaque bateau prend sa place, et, en hâte, les équipages procèdent au dragage des fonds. La durée de l'opération est limitée, et le petit aviso qui la surveille sera inflexible. Dès que son canon tonnera, il faudra repartir. Et alors les focs et les voiles carrées se gonfleront encore à la brise. Les bateaux louvoieront pour prendre le vent et recommenceront la marche, semblable à une figure de ballet qui les transportera à travers la baie pour le plus grand plaisir des yeux qui, de la côte, contemplent la rentrée de la flottille.

C'est jour de fête; car pour la plupart des pêcheurs il compense les journées de travail infructueux et les soucis qui en sont la conséquence. Leurs maisons sont en liesse. Les auberges aussi sont plus fréquentées; et plus d'une femme ira y chercher son mari et lui reprocher d'y dépenser une part du pain de la famille. C'est le souci de la rude vie qu'il mène qui revient le saisir là. Demain il devra encore s'embarquer: et les angoisses de la femme la reprendront au gré des caprices de la mer, si poignantes qu'elle se refuse à accumuler sur celles-là l'anxiété que lui causent les visions d'ivresse.

Dans les menus faits de chaque jour, M. Feyen sait trouver et nous exposer très simplement les petites idylles de la vie, les menus drames ou les actes d'héroïsme qui se produisent sous ses yeux. Tantôt c'est un sauvetage opéré par un garçon d'une douzaine d'années, qui se dresse sur la jetée, tout frémissant encore d'avoir arraché un enfant à la mer. S'il aperçoit dans les champs des groupes de fillettes occupées à cueillir des bouquets de fleurs, il en fait une esquisse où vous ne trouverez jamais le moindre sentimentalisme exagéré. La vérité toute simple, avec sa pénétrante poésie, la puis-

sance de sa spontanéité, jaillit dans tous ses caractères; et elle est présentée avec une telle force d'observation, qu'elle provoque nécessairement chez tous ceux qui regardent cette peinture les sentiments souriants ou mélancoliques que la nature n'éveille d'ordinaire que chez le petit nombre de ceux qui savent la voir et la comprendre. J. Le Fustec.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322 et 333.

IX

S'il est une scène que la nature semble avoir machinée tout exprès pour une féerie, c'est, à coup sûr, le coin de littoral que commande, comme une colossale échauguette, le relief haut de près de six cents mètres qui porte le nom expressif de Tête-de-Chien. Le promontoire arrondi, qui fut le noyau de la principauté sur laquelle la lignée des Grimaldi continue de régner en souveraine, n'est sans doute lui-même qu'un morceau, projeté jadis dans la mer, de la puissante muraille turriforme qui, de près aussi bien que de loin, fait mine de l'écraser de sa masse.

Sur cet étroit espace de terrain, que de curiosités entassées! D'un côté, à la racine de l'éperon, une splendide résidence princière (1), palais et château fort à la fois, où tous les styles architecturaux, féodal, mauresque, renaissance, se marient dans un harmonieux ensemble. Plus loin, sur le front opposé de la presqu'île, une immense basilique romane, regardant de soixante mètres de haut la grande mer; entre les deux, un lacis de ruelles étroites et dallées, un diminutif charmant de cité, la vraie capitale que l'on rêve pour ce doux pays de Lilliput; et, à l'un et l'autre bout de l'esplanade, deux massifs d'arbres et d'arbustes aux frondaisons sans pareilles.

L'un, plongeant sur l'aire creuse, une vraie bouche d'Éole, s'il en fut, qui forme un isthme incliné entre la montagne et son pédoncule, est le jardin clos du palais, tout un étagement de terrasses édifiées à grands frais, il y a cinquante ans, sur les anciens remparts du château, et d'où s'élance tout un monde d'essences rares, de plantes tropicales avides d'azur, d'air et de soleil. L'autre, une promenade publique, mais à peu près délaissée de l'étranger, et, partant, toujours silencieuse et solitaire à souhait, enchevêtre et déroule au revers oriental son réseau poétique de chemins et de sentes dont les spires, de détour en détour, descendent jusqu'aux assises inférieures du roc sous lesquelles des légions de mouettes criardes rasent sans cesse la vague irisée, en quête de quelque butin pélagique.

Au sortir de ces derniers fourrés, que nous venons de traverser de ce pas, une porte monumentale s'ouvre sur une longue voie carrossable qui, en dehors du tortueux escalier pratiqué plus bas aux flancs mêmes du château, est la seule rampe d'accès de la presqu'île. De là, vous pouvez contempler à loisir tout l'ensemble de cette région monégasque qui, d'en haut déjà, du terre-plein ménagé au rebord de la place du palais, vous est apparue par échappée de vue.

A vos pieds, voici l'anse cérulée qui est le port de la Principauté; en deçà s'étale en amphithéâtre la ville basse de La Condamine, avec son quai bordé de lauriers-roses qui ne s'arrête qu'à la gorge sombre où niche sous d'âpres escarpements la chapelle dite de Sainte-Dévote. De l'autre côté de la baie se dresse le plateau de Monte-Carlo, avec ses hôtels, ses villas, son casino, le plus fastueux et le plus doré des temples où ait jamais trôné le dieu Plutus, et sa ligne marmoréenne de terrasses dont les illuminations nocturnes incendient au loin de leurs reflets tout ce bassin de la Méditerranée. A la suite, enfin, le pittoresque quartier des Moulins s'échelonne le long de la route de Menton, cachant dans un fouillis de verdure ses moulins à huile mus par les eaux descendant de la montagne.

Telle est cette enclave française de Monaco, qui, sur trois kilomètres et demi de long sans plus, entre la Turbie et Roquebrune, mire dans les flots de la mer ligurienne ses chaudes pentes si bien abritées, à l'ouest et au nord, par la Tête-de-Chien précitée, puis par le mont Agel, plus élevé du double (1,173 mètres), et par la cime de la Rossignola (690 mètres), que, trois ou quatre fois seulement en un demi-siècle, le thermomètre centigrade y a fléchi au-dessous de zéro.

L'histoire de ce pays fortuné est comme un drame-féerie en cinq actes, avec prologue et apothéose finale.

Le rideau se lève tout d'abord sur un décor de l'âge fabuleux. L'action se passe aux temps héroïques. Héraclès, le fils de Zeus et d'Alcmène, se disposant à passer en Espagne, aborde sur ce point encore barbare de la côte. Là, après avoir triomphé de Géryon et des brigands de la montagne, il s'ouvre une voie à travers les Alpes, et donne son nom, *Herculis portus*, au petit port sis au pied du relief. Il va sans dire qu'en cet Hercule voyageur, il ne faut voir qu'une synthèse mythique de ces matelots et marchands phéniciens qui, les premiers sans doute, mirent le pied sur ce littoral et y implantèrent, avec le culte de leur dieu solitaire et farouche, *monoikos* (d'où, plus tard, le

(1) Voyez pages 41 et 56.

nom de *Monaco*), cette civilisation orientale, mère de la floraison hellénique.

L'acte initial qui suit ce prologue se joue des centaines de siècles plus tard. Le rôle glorieux de Tyr et de Sidon, les beaux temps de la Grèce même sont finis. La puissante Rome, *Roma potens*, commence d'englober le monde antique. César, vainqueur des Gaules, se prépare à aller aux rives du Tibre conquérir le pouvoir suprême, et c'est au port de Monaco, nous apprend la *Pharsale* de Lucain, qu'il embarque une partie de ses légions. Quelques années après, le village de la Turbie d'en haut, situé en arrière de la Tête-de-Chien, devient la limite officielle entre la Gaule et l'Italie ; c'est là qu'Auguste, le « divin empereur », érige, en souvenir de ses victoires sur les peuplades du massif, ce trophée colossal dont vous pouvez voir encore les restes dans la tour moyen âge qui domine l'arête. Un autre empereur, Pertinax, né, dit-on, à la Turbie même, fait construire deux tours pour défendre l'entrée du petit port. C'est enfin par ce territoire monégasque, non loin duquel se sont heurtées les armées d'Othon et de Vitellius, que Maximin, en 236, revient de son expédition contre les Bagaudes. Ici se termine l'âge romain, avec le premier acte de la pièce.

Quand le rideau remonte de nouveau, tout est encore changé sur ces rives. L'empire romain a disparu, Charlemagne a rejoint, à son tour, dans la tombe, ces Césars dont il avait hérité. D'autres barbares venus de l'Orient sud, des hommes au type et au dialecte étranges,

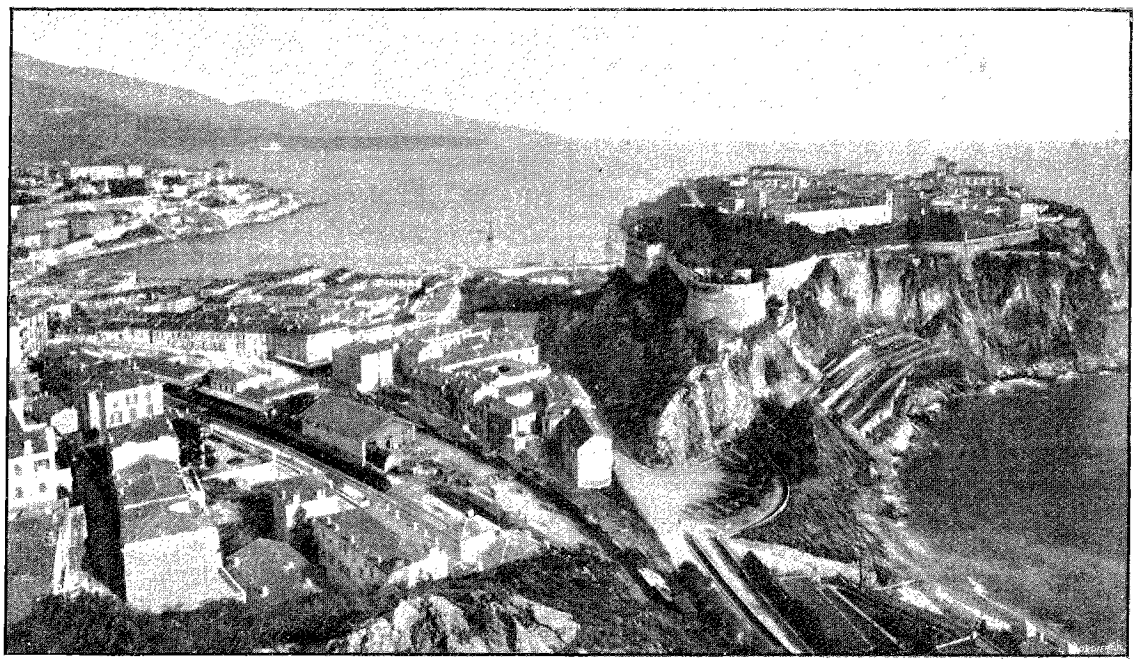

Vue générale de Monaco.

les Sarrasins, ont envahi le midi de l'Europe. Maîtres de tout le littoral de Provence, ils y ont élevé, sur les hauteurs d'Eze, de la Turbie et de Sainte-Agnès, ces enceintes fortifiées qui, de la plus célèbre d'entre elles, bâtie au sommet des monts toulonnais, ont gardé l'appellation générique de *Fraxinets*. De là ils descendent écumer la terre et la mer. L'ex-port d'Hercule a été par eux transformé également en un nid de pirates. Nul voyageur, nul pèlerin ne peut plus passer de France en Italie, ou inversement, sans payer tribut aux routiers... Qui délivrera le pays de ce joug ? Qui ! un Grimaldi, du nom de Giballin. Et, en récompense de ses exploits contre les malandrins de l'Islam, ce Giballin se voit octroyer officiellement par l'empereur Othon, avec le titre de prince, la possession de ce fief monégasque, déjà reconquis, avant lui, par son père. Dès lors, la dynastie est fondée.

Troisième acte : entrés, comme on vient de le voir, dans l'histoire, les Grimaldi ne s'endorment pas sur les lauriers de leurs ascendants. Ils prennent une part glorieuse aux Croisades ; ils comptent bientôt parmi les seigneurs les plus puissants de la Ligurie, et aspirent à s'emparer de la domination de la Méditerranée. Des escadres entières se réunissent dans cette mignonne échancrure du rivage, où n'atterrissent plus guère aujourd'hui que quelques yachts ou goélettes. Les galères monégasques, en 1312, vont aider les Génois à battre la flotte pisane près de Méloria, comme, deux siècles et demi plus tard (1571), elles iront aider Don Juan d'Autriche à battre les Turcs près de Lépante. Et voilà Charles Grimaldi, devenu grand-amiral de France et de Gênes, qui ajoute à ses possessions les seigneuries de Menton, de Roquebrune et de Castillon, en deçà de la Roya. Plus d'un revers, il est vrai,

s'entremêle à cette épopée radieuse. Le roc altier de Monaco subit, à son tour, des humiliations ; mais, grâce à l'appui de l'Espagne, et ensuite à celui de la France, qui finit par prévaloir sur ces bords, il sort indemne de toutes les épreuves. Sous Louis XIV, Honoré II se voit investi du duché-pairie de Valentinois, comprenant les terres de Crest, de Grave, de Sauzet, les domaines de Montélimar et de Romans, le tout situé en pays dauphinois. C'est aussi la grande période artistique de la Principauté, l'époque où le palais des princes reçoit les embellissements de tout genre qui en ont fait la merveille que l'on sait.

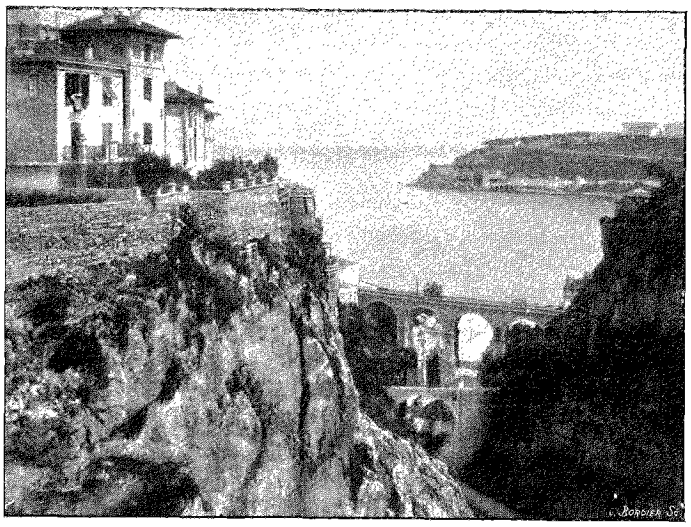

MONACO. — Ravin de Sainte-Dévote.

Le quatrième acte est comme une courte éclipse du passé ; il se passe aux feux baissés de la rampe, dans une sorte de pénombre sinistre. Le pays a été réuni à la France ; il n'est plus qu'une partie constituante d'un de nos départements du Midi. Adieu la souveraineté d'autrefois !

Avec le cinquième acte, qui s'ouvre à la date de 1815, les choses se trouvent remises en leurs joints ; mais ce n'est que pour un temps. C'en est fait, en réalité, du passé ; l'heure du démembrement va sonner, un démembrement accepté, il est vrai, de bonne grâce, moyennant une compensation pécuniaire. En 1861, au lendemain de la cession du comté de Nice à la France, Charles Grimaldi, le père du prince aujourd'hui régnant, renonce aux districts de Menton et de Roquebrune, pour ne plus régner que sur le rocher patrimonial de ses devanciers et sur son annexe, Monte-Carlo.

L'apothéose finale, nous y sommes, et la scène s'illumine d'autant plus qu'elle se trouve davantage rétrécie. Là où l'on ne voyait, naguère encore, que des bois d'oliviers où d'inextricables fourrés de plantes grasses, a surgi une luxueuse agglomération, sans pareille peut-être en ce monde, un long chapelet de villas et de palais assis sur le roc à coups de sape et de mine, le tout éclairé de lueurs féeriques, et rempli de résonances harmonieuses. Seulement, dans cet embrasement de la dernière heure, ce n'est plus le vieil écueil historique, illustré par les Grimaldi, qui est le foyer où convergent et d'où irradient les fulgurations : c'est le plateau moderne de Monte-Carlo.

(*A suivre*)

JULES GOURDAULT.

A PROPOS DE PANKAS

Le panka tend à s'introduire dans nos mœurs.

C'est une importation des pays tropicaux et, bien que nos climats aient la prétention d'être tempérés, nous apprécions les mérites de cet agitateur de l'air qui nous procure, pendant les chaleurs estivales, les précieux effets d'une brise légère et l'illusion de la fraîcheur.

Mais il y a pankas et pankas ; les détails de leur installation ne sont point indifférents à leur bon fonctionnement, et l'on y devrait apporter, comme en toutes choses d'ailleurs, le concours d'une judicieuse logique.

Telles sont les réflexions où je m'abandonnais, tout en dînant à l'une des petites tables d'un wagon-restaurant, tandis que s'agitaient au-dessus de la tête des convives, de petits panneaux, plus hauts que larges, tirés tous ensemble par une ficelle, d'un mouvement d'ataxique, sec et brusque. Sans doute ces appareils brassaient la tempête dans les hautes régions de l'atmosphère du wagon ; mais cela se passait loin de nous, et c'est à peine si nous recevions la queue du cyclone.

L'honorable Société qui exploite les wagons-restaurants n'en voudra pas à un vieux colonial de lui adresser d'anodines critiques qui ne l'atteignent point dans ses œuvres-vives ; mais il faut que je le dise : ses pankas ne sont pas des pankas. Ils sont trop hauts, trop étroits, trop rigides.

Pour atteindre son but, qui est de mettre en mouvement jusqu'aux couches d'air qui baignent les dîneurs, un semblable appareil doit ébranler les couches supérieures par grandes masses, leur imprimer, non pas de brusques et courtes saccades qui se contrarient, mais de larges poussées dont l'effet se continue bien au delà des limites de son atteinte.

Un bon panka sera plus long dans le sens horizontal que haut dans le sens vertical. Son

rayon d'oscillation sera le plus long possible, afin que la palette se déplace presque parallèlement au plan horizontal.

Enfin, cette palette ne doit pas être entièrement rigide. L'aile de l'oiseau ne l'est point, pas plus que l'éventail dont s'inspire le panka ; manié par une main experte, celui-ci agit surtout par le coup de fouet final de ses lames flexibles. Ainsi doit-il être du panka.

Animé d'un mouvement alternatif, attaquant l'air d'une brutale arête de couteau et rebroussant chemin tout à coup de la même allure saccadée, une palette rigide détruit au retour une partie de l'effet produit à l'aller. Cet inconvénient est d'autant plus marqué que les oscillations sont plus rapides et plus courtes.

C'est pourquoi un panka bien construit comprend, non seulement un cadre tendu d'étoffe, assez allongé dans le sens horizontal, mais encore un volant d'étoffe placé à la partie inférieure et lesté de manière à ne point céder outre mesure à l'air qui lui résiste. Ce volant, pendant la course, s'infléchit comme une autre courbe qui disperse l'air et en rejette une notable partie vers les crânes surchauffés. En arrivant au bout de l'oscillation, le volant la prolonge, amortit le retour en arrière.

En vérité, je vous le dis : le volant est indispensable ; c'est la partie la plus importante du panka, et j'ai vu un ingénieur de mes amis qui poussait l'intransigeance jusqu'à supprimer le cadre rigide et ne conserver que le volant.

Si mes contemporains de la zone tempérée prétendent acclimater chez nous cet accessoire exotique, ils ne m'en voudront pas sans doute de leur indiquer les conditions auxquelles il doit satisfaire. Je souhaite, en tout cas, que mes doléances parviennent à la Compagnie des wagons-lits, et qu'en montant dans un de ses restaurants, l'été prochain, je sente s'agiter sur ma tête un vrai panka, un panka à volant.

G. Béthuys.

COMMENT ON FAIT UNE PRISE DE TABAC

Suite. — Voyez page 274.

Après avoir été froissé, pressé, écrasé par le pilon et les lames de « la cuvette », après avoir été versé sur des blutoirs, qui « savent, pour ainsi dire, choisir eux-mêmes et accepter exclusivement les produits parvenus au degré de fabrication exigée », le tabac, réduit en poudre très fine, quitte enfin le moulin pour être placé dans des coffres à l'abri de la lumière.

On calcule qu'en général un fragment de tabac parcourt dix fois les trois étages du moulin à l'anglaise avant d'arriver au degré de porphyrisation voulue.

Le stage qu'il fait dans les coffres, après ces multiples voyages, dure en moyenne de quatre à cinq semaines. Après quoi, on le jette dans une cuve carrée qui peut contenir 2,000 kilogrammes de poudre.

Là, le « râpé sec » se métamorphose en « râpé humide » ; il reçoit une mouillade effectuée à raison de 18 pour 100 d'eau contenant 15 pour 100 de sel marin, de sorte que, par cette seconde mouillade, 5 kilogrammes de chlorure de sodium sont incorporés à 100 kilogrammes de tabac à priser.

Remis ensuite dans des cases, il est soumis à une deuxième fermentation, et il y séjourne trois mois. Après cette période, on lui fait encore subir un dernier stage dans une autre case où il perdra l'excès de nicotine qu'il peut contenir et l'acide qu'il renferme encore.

Au bout d'un an, les épreuves sont terminées, le *râpé humide* est devenu le *râpé parfait*.

C'est alors qu'il est apporté dans la salle des mélanges où 100,000 kilogrammes de tabac à priser peuvent trouver place.

Cette fois, le râpé parfait, devenu, selon l'expression d'un priseur reconnaissant, du râpé plus que parfait, est pris pour les tabatières.

Le croirait-on ? toutes ne s'ouvrent pas cependant pour accueillir ce produit de transformation laborieuse et de soins attentifs autant que minutieux.

Il y a des nez difficiles qui exigent des préparations spéciales et des mélanges compliqués.

Ce sont les irréguliers de la grande armée des priseurs. L'Administration s'est longtemps prêtée à leur fantaisie avec beaucoup de philosophie et même avec beaucoup de bonne grâce. Lorsqu'on visitait la manufacture du Gros-Caillou on vous amenait, il y a quelque temps encore, dans une sorte de cabinet où se trouvait aligné un bataillon de dames-jeannes en grès bouchées avec un couvercle de bois. Chacune contenait un échantillon différent de tabac à priser.

C'était la plus belle collection qui existât en ce genre, car tous les tabacs à priser connus s'y trouvaient.

C'est là que l'employé, chargé de satisfaire aux exigences des amateurs et d'exécuter leurs ordonnances, — pardon ! leurs formules, — prenait les éléments des mélanges auxquels il procédait.

Aujourd'hui, les amateurs n'ont plus autant de latitude, l'Administration ne leur laisse que le choix entre certains mélanges déterminés. Il y eut tels de ces mélanges d'amateurs qui eurent leur heure de célébrité. Ils gardaient le nom de ceux qui les avaient inventés et au premier rang de ces inventeurs brillaient Planaw, Grammont, Humann et Mme de Chabannes.

C'était, en général, un mélange de tabac ordinaire et de Virginie d'Amérique, ou de Macouba, du tabac de Portugal et d'Espagne.

Tous ces tabacs ont des aromes divers. Celui de Portugal sent l'iris et celui de Macouba sent la rose.

Il était d'usage autrefois de parfumer le tabac à priser.

Et avec quels parfums, grands dieux!

On faisait tremper les feuilles destinées à fabriquer le *râpé* dans des sauces contenant de la mélasse ou de l'eau de pruneaux, de violette ou de bois de rose.

(A suivre.) EMMANUEL RATOIN.

LA LITTÉRATURE ET L'IMAGERIE DE COLPORTAGE
EN ITALIE

I

Au cours de mes pérégrinations en Italie, j'ai charmé les loisirs des longues heures d'attente, aux environs des gares, en recueillant chez les marchands forains toutes les feuilles volantes possibles, quelque chose comme deux ou trois cents chansons, sorties, la plupart, des offices de l'imprimerie florentine Salani. Si ces productions occupent l'échelon le plus bas dans l'ordre littéraire ou artistique, elles nous initient, en revanche, aux mœurs italiennes (on sait avec quel soin jaloux celles-ci se dérobent à l'examen de l'étranger), et nous révèlent les particularités de la vie intime, des traits tour à tour piquants ou touchants. Grâce à elles, nous savons qu'au fond des campagnes, chez les esclaves de la glèbe, courbés tout le jour sur un sol ingrat, sordidement vêtus, en proie à des préoccupations d'argent, de jour en jour plus poignantes, il existe un recoin pour le recueillement intellectuel, un effort d'abstraction pour caresser des idées plus sereines et plus riantes, en un mot, de la pensée et du sentiment (1).

Dans son *Boccace*, publié en 1890 à la librairie Plon, mon savant et aimable confrère M. Henry Cochin nous a fait connaître les conditions spéciales de la poésie populaire en Toscane. Après avoir montré que la langue parlée par le peuple est pure, littéraire et véritablement dantesque, que les écrivains les plus délicats apprennent à écrire en écoutant parler les paysans, M. Cochin nous apprend que la strophe de la « canzone » est restée, en se simplifiant, dans les « stornelli » et que la forme, si compliquée, du huitin ou « ottava rima », continue à compter de nombreux sectateurs. « La montagne de Pistoja, ajoute-t-il, est pleine encore de poètes spontanés ; il en naît de deux sortes : les poètes « a caso », sortes de rapsodes qui récitent les poésies d'autrui, et les improvisateurs». Parmi ces derniers, la bergère Béatrice, morte il y a sept ou huit ans, a vu sa renommée s'étendre sur toute la Toscane ; elle acceptait des défis poétiques, et sortait toujours victorieuse de ces luttes, dont l'une, soutenue contre un forgeron du Lucquois, dura une semaine.

En Italie, constatons-le dès le début, il n'y a pas eu rupture, comme en France, entre les littérateurs et le peuple. Et, tout d'abord, la langue italienne n'a guère changé depuis le treizième siècle: alors que chez nous une langue nouvelle, une langue sans déclinaison, s'est substituée à la langue ancienne, et que même des gens du monde éprouvent quelque difficulté à lire Rabelais, voire Montaigne, les *Fioretti* de saint François, la *Divine Comédie*, les *Canzone* de Pétrarque sont intelligibles au moindre paysan de la Toscane, M. Cochin raconte qu'il a entendu un savetier lire à haute voix la *Divine Comédie*, sur la colline de San-Miniato, et que la duchesse Ravaschieri a trouvé le *Roland furieux* dans les mains d'un vieux charbonnier des montagnes de Pistoja.

II

Les placards que j'ai recueillis forment une catégorie à part. Ces poésies, toutes amoureuses, sauf quelques-unes imprimées à Naples, ont évidemment une origine moins haute que les *Canti popolari toscani* publiés en 1856 par M. Tigri, ou les *Canti popolari siciliani* publiés en 1868 par M. Pitré. Selon toute vraisemblance, elles émanent de poètes de profession, de rimeurs salariés par un éditeur. M. Tigri a parfaitement distingué entre les unes et les autres ; il a établi la ligne de démarcation entre les poésies populaires proprement dites, qui jaillissent de source, et les rapsodies, pauvres de style, forgées à l'aide de légendes ou de récits historiques, véritables spéculations de poétastres, qui remontent à peine au delà du siècle passé : des sortes de complaintes sur Néron, Flavie, Pyrame et Thisbé, le pape Alexandre III, la Délivrance de Vienne, Napoléon à Moscou et le tsar Alexandre à Paris (ces deux dernières par Menchi, improvisateur fameux des montagnes de Pistoja). J'ai, en outre, lieu de croire que la littérature de colportage, représentée par mes placards, s'adresse pour le moins autant au petit peuple des villes qu'aux ouvriers des champs.

Mais ici même, — je parle de la littérature de colportage, — chaque province suit sa voie. Tandis que les Toscans s'enorgueillissent de la pureté de leur langue, les Napolitains corrompent comme à plaisir la leur. J'ai devant moi une interminable série de poésies qui sacrifient toutes les règles de la grammaire et de l'orthographe à un dialecte horrible, avec des consonnes redoublées au commencement des mots, l'article « lu » pour « il », etc. Telle est

(1) Ces placards sont accessibles même aux bourses les moins garnies. On en jugera par un chiffre : à Naples, un éditeur de la via Pisanelli vend le cent de chansons assorties un franc, soit un centime pièce.

« la nouvelle chanson politique napolitaine, tirée de la parodie de *Madame Angot* chantée par l'artiste M. David Petitot au théâtre Parthénope, et écrite par le comédiographe Carlo Guarrini, en dialecte napolitain. »

Jusque dans le choix des sujets, les éditeurs napolitains font preuve de la vivacité ou de l'agitation qui a de tout temps distingué leurs concitoyens.

Prise dans son ensemble, la littérature de colportage représente, à peu de chose près, le même courant d'idées et le même niveau intellectuel que chez nous (1) : un mélange de sentimentalisme et de plaisanteries plus ou moins attiques. Le peuple est le même partout : accessible aux événements du jour, sans mémoire pour le passé, également prêt à rire et à s'attendrir ; un grand enfant, en un mot.

A Jove principium : c'est sur les peines et les joies de l'amour que roule l'immense majorité de ces élucubrations.

M. Tigri divise les productions populaires en « rispetti » (déclarations d'amour) et en « stornelli ». Les « rispetti » sont des poésies fort courtes, de six à dix vers au maximum; des saluts respectueux échangés entre amoureux. La forme en est consacrée et assez rigoureuse. Les « stornelli » sont plus courtes encore de trois vers au maximum. Les unes et les autres roulent presque exclusivement sur des thèmes amoureux. Les mètres y sont variés et souples, inflexibles, les rimes riches, se ressentant de la discipline de ces grands versificateurs qui ont nom Dante et Pétrarque, tandis que certains noms, tels que Lindor, révèlent l'influence de nos romances françaises.

Fig. 1. — Chanson nouvelle sur l'année courante entre les créanciers et les débiteurs.

La religion et la morale comptent, elles aussi, leurs chantres. Voici les « Dix Commandements de Dieu donnés à Moïse sur le mont Sinaï », en « ottava rima », ou l'« Étendard du Christ opposé à l'Étendard de Satan ». Ailleurs, c'est un hymne populaire sur le texte « Personne ne peut servir deux maîtres à la fois ». Puis le rapsode nous retrace « la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ », agrémentés d'une reproduction de la *Sainte Cène* de Léonard de Vinci, tandis que dans le « Contrasto tremendo fra la Morte e un avaro », l'illustrateur s'inspire de la *Danse des Morts*, d'Holbein. Citons encore le « Miracolo e Preghiera di

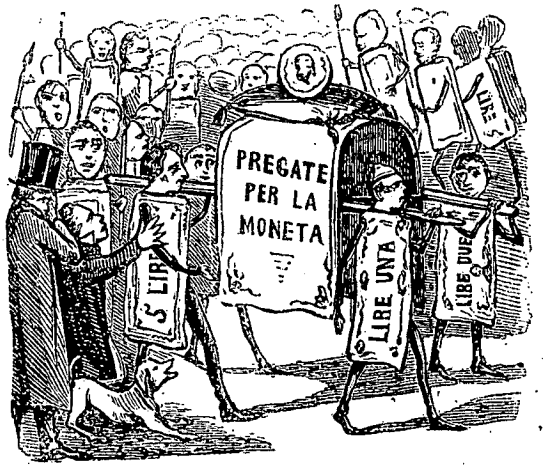

Fig. 2. — La Mort de la Monnaie.

san Nicola di Bari », imprimé à Naples en 1874.

Quelque recommandable que soit cette littérature d'édification, nous pouvons, sans lui faire tort, passer à des sujets moins graves.

La « Canzonetta nuovissima sopra i Giuocatori » met en garde contre les entrainements des cartes ; la « Canzonetta nuova sopra l'anno corrente tra i creditori e debitori » (*fig.* 1) et la « Mort de la Monnaie » (*fig.* 2) rappellent la légende de la « Mort de Crédit ».

Dans la *Femme infidèle*, la *Blondine*, les *Beautés de Linda*, la *Belle Bimba*, la *Belle Elvire*, *Mariannina qui meurt d'amour*, *Adeline trahie par Lindor*, *Lindor et Clarice*, le mélodrame et le vaudeville se marient.

Aux chants du carnaval, aux « Canti carnascialeschi », immortalisés dès le quinzième siècle par Laurent le Magnifique, grand poète en même temps que grand homme d'État, se rattachent certaines compositions, telles que : *I Calderai* (les Chaudronniers), publiées à Naples. En les lisant, j'ai cru tout d'abord avoir affaire à une poésie de la Renaissance. En réalité, il s'agit d'un pastiche moderne. Laurent le Magnifique avait, dans ses chants, fait défiler les fileuses d'or, les muletiers, les savetiers, les fabricants de gaufres, venant tous prôner leurs marchandises. Chez le poète napolitain, la donnée et la versification sont exactement les mêmes. Plus facétieux est « le Gracieux et plaisant Testament de Carnaval ».

(A suivre.) E. MUNTZ

(1) On constate même des rencontres, probablement fortuites, entre les poètes italiens et les nôtres. Un *stornello* publié par M. Tigri (p. 404) débute comme suit : « Si le Pape me donnait Rome entière, et me disait : Renonce à qui t'aime, je lui dirais non, couronne sacrée... » Qui ne fait immédiatement le rapprochement avec la belle chanson populaire rapportée dans le *Misanthrope :*

« Si le roi m'avait donné Paris sa grande ville..... »

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

FEMME RASANT UN PAYSAN

FEMME RASANT UN PAYSAN. — Musée du Louvre. — Dessin de Cornélis Dusart. — Gravé par Clément Bellenger.

Dans les tableaux qui portent sa signature au musée d'Amsterdam, Cornelis Dusart semble n'avoir pas donné la mesure complète de son génie artistique. Sa *Halle aux poissons* est une œuvre calme. Le *Cabaret de village*, traité avec une plus grande aisance, n'est pas d'un aspect plus mouvementé. Sa *Kermesse de village* est entièrement désintéressée des grandes ripailles et des formidables beuveries de ces fêtes populaires, de leurs danses échevelées et de leurs jeux très animés.

Il semble que la peinture hollandaise de la fin du dix-septième siècle se repose de la fougue du commencement. Cependant, l'œuvre de Dusart présente quelques velléités d'exubérance. Il y a de la bonne humeur et de la verve dans ses *Musiciens ambulants*. Devant ce tableau, on peut imaginer à loisir un Dusart

débridant son crayon et le laissant obéir aux inspirations de fougue.

Voici une boutique de barbier qui forme un contraste remarquable avec le parti pris de calme qui s'impose aux œuvres citées plus haut. Voyez ces deux personnages, la femme qui tient le rasoir, et le patient assis, la tête en arrière. Quelle sincérité d'allure et quelles amusantes postures ! Cette brave femme ne se contente pas de tenir son client par le bout du nez; elle pèse encore sur sa jambe de tout le poids de la sienne pour le maintenir au cas où le rasoir commettrait une entaille dans le menton du patient. C'est là une composition vue à loisir, souvent notée, et d'une bien étonnante justesse.

Autour des personnages, l'esprit d'observation de Dusart ne néglige ni le moindre ustensile, ni le moindre meuble. Mais l'esprit s'arrête de préférence à ce crocodile pendu au plafond, qui raconte un jeu bien curieux de la destinée. D'alchimiste en apothicaire, il en est arrivé à la boutique du barbier. La déchéance n'est pas encore absolue, le barbier était encore un personnage, et jouissant, sous prétexte de les saigner, du droit de vie et de mort sur ses concitoyens. A demain le bric-à-brac où va finir l'avatar de cet ancien dieu d'Égypte.

Si la vie de Dusart n'avait été si courte, peut-être posséderions-nous de lui une œuvre qui le classât près des plus grands artistes; car le dessin que nous reproduisons prouve qu'il n'a pas tout dit dans les peintures sur lesquelles est basée sa célébrité. Cette page est dessinée à la plume et lavée d'encre de Chine. Elle fait partie, au musée du Louvre, de la belle collection His de La Salle où se trouve, entre autres choses, une belle série de dessins de maîtres hollandais. Elle est cataloguée sous ce titre : *Femme rasant un paysan.*

MAB-YANN.

COMMENT ON FAIT UNE PRISE DE TABAC

Suite et fin. — Voyez page 274 et 358.

On s'est sagement départi de cette habitude contre laquelle protestaient les priseurs orthodoxes, le tabac, selon eux, ayant un parfum qui n'avait pas besoin d'être corrigé, surtout par la mélasse et l'eau de pruneaux.

Si la légion des fumeurs augmente tous les ans, tous les ans celle des priseurs diminue.

En 1884, le tabac à priser entrait pour 19 pour 100 dans la consommation du tabac en France; en 1890, elle s'abaisse à 15.85 pour 100.

La vente du tabac en poudre n'a produit, en 1891, que 62,141,647 francs.

Elle s'était élevée, en 1889, à 72,526,386 francs.

Cinq manufactures seulement sur vingt fabriquent du tabac à priser : ce sont celles de Châteauroux, Toulouse, Pantin, Morlaix et Dijon.

La fabrication du tabac en poudre revient à 1 fr. 40 le kilog. La régie le vend 12 francs.

C'est à Paris que les véritables amateurs approvisionnent leurs tabatières.

A propos de tabatières, notons une bizarrerie assez curieuse : l'homme de France qui avait le plus de tabatières ne prisait pas.

C'était le baron Portal, médecin de Louis XVIII et de Charles X, le fondateur de l'Académie de médecine.

M. le docteur Amédée Latour a raconté, dans l'*Union médicale*, sa visite à l'auteur des *Observations sur les effets des vapeurs méphytiques sur le corps de l'homme*, l'ouvrage de Portal qui a eu le plus d'éditions.

Portal, dit-il, fut très gracieux avec moi. Pendant que j'écoutais un de ses récits faits à voix éteinte, — Portal était aphone, — je pris machinalement une prise de tabac.

« Vous prenez du tabac, mon enfant ? je vous souhaite alors de devenir médecin assez célèbre pour recevoir autant de tabatières que j'en ai reçu, moi qui ne m'en sers pas. » Et ce disant, le vieux baron se lève, s'approche d'un meuble élégant en bois d'ébène, l'ouvre et montre à mes yeux éblouis une collection inénarrable de tabatières somptueuses. Il y en avait 366, une pour chaque jour de l'année, y compris les années bissextiles.

Chaque tabatière était précieusement renfermée dans une boîte de velours violet sur lequel étaient imprimés en lettres d'or le nom et les titres du donateur, la date du don et la circonstance.

Tous les rois, empereurs, princes et princillons de l'Europe étaient là représentés avec leur image ou leur chiffre entouré de brillants ou de perles fines.

C'était un vrai trésor des *Mille et une Nuits*.

Il est vrai, et je ne peux le taire, que la chronique, souvent un peu méchante, disait que Portal, qui avait toujours beaucoup aimé la mise en scène, avait faufilé dans sa collection quelques tabatières apocryphes.

Trois cent soixante-six tabatières ne suffisaient pas au baron Portal, qui ne prisait pas. Une seule suffit, paraît-il, à tous les conseillers municipaux d'Hambourg, qui doivent être une cinquantaine et qui prisent.

En août 1892, nous trouvions en effet la note que voici :

« Le Conseil municipal de Hambourg vient de décider qu'une immense tabatière serait placée dans la salle des séances et mise à la disposition de tous les membres du Conseil. »

C'est, paraît-il, sur un avis du conseil d'hygiène, qui s'est tenu l'année dernière à Paris, que cette mesure a été prise. Celui-ci avait, en effet, émis l'opinion que le tabac à priser non seulement éclaircissait les idées, mais qu'il donnait encore le temps de réfléchir pendant la

pause qu'on est obligé de faire pour renifler — voluptueusement.

Une tabatière municipale! Il était réservé à l'Allemagne de traduire d'une façon aussi inattendue les avis du Conseil d'hygiène. L'idée fera peut-être son chemin. Après les conseils municipaux, les assemblées législatives. Nous verrons peut-être un jour en Allemagne des tabatières nationales installées dans les *Landtags* et au *Reichstag*. Elles remplaceront le verre d'eau sucrée traditionnel ou circuleront de l'extrême droite à l'extrême gauche, à moins qu'on ne place la tabatière nationale au centre, pour obliger les mains des priseurs de droite à se rencontrer avec celles de leurs adversaires de gauche.

Envisagé comme élément de conciliation, le tabac aurait peut-être des effets plus efficaces que comme adjuvant intellectuel.

EMMANUEL RATOIN.

ETHNOGRAPHIE CHINOISE

WENCHOW. — L'ILE DE LA PAGODE. LE COMMERCE FRANÇAIS.

Lorsqu'on visite la Chine, on est frappé de l'abandon dans lequel sont laissées les grandes cités de ce vaste empire, où la plupart des monuments tombent en ruines et où les rues sont peu ou point entretenues.

Il n'est pas jusqu'à la capitale, au milieu de laquelle s'élève le palais du souverain, Fils du Ciel, qui présente au moins autant qu'elle le triste spectacle d'une si incomparable sordidité, qu'elle produit une impression tout à fait inattendue sur l'esprit des étrangers et contraste très profondément avec les conditions d'autrefois : car Pékin eut certainement son temps de splendeur. Cependant à cet état actuel, conséquence des révolutions qui agitent cette nation depuis la conquête tartare, il y a quelques exceptions, et le voyageur qui, après avoir visité Canton, centre le plus peuplé, s'arrête à Wenchow, est surpris de ce contraste ; il voit des rues larges, droites, pavées et proprement entretenues ; elles ont une déclivité qui les fait aboutir à des conduites d'eau aux nombreux méandres, communiquant avec une canalisation qui sillonne les différents quartiers.

Wenchow est l'un des cinq ports ouverts au commerce étranger à la suite de la convention de Che-Foo, 13 septembre 1876 ; elle est située à dix kilomètres de l'embouchure d'un cours d'eau appelé l'Ou-Kiang, par lequel se font les arrivages de thé que produisent les riches districts des environs.

Cette ville est le chef-lieu du département du même nom ; elle occupe la pointe S.-E. de la province du Che-Kiang. Sa latitude est par 27° 18′ 4″ ; sa longitude par 120° 38′ 28″ Est. Elle s'étend au centre d'une grande plaine bordée de tous les côtés par de belles collines boisées. Ses murailles reposent sur de solides substructions en béton et se composent de larges pierres de granit entremêlées de briques ; leur circuit atteint environ quatre kilomètres.

On voit au sein de la ville un grand nombre de temples bouddhiques et de couvents de nonnes. Il se peut que, dans le principe, les hôtes de ces monastères fissent honneur à la pieuse institution, mais il est difficile de ne pas constater qu'aujourd'hui leur caractère a cédé la place à des mœurs que ni la vertu ni la morale ne peuvent sanctionner.

A côté de ces établissements interlopes s'en trouvent d'autres qui font un heureux contraste ; c'est le grand hôpital indigène qui comprend cent chambres et qui est entretenu à l'aide de souscriptions publiques et aussi d'un impôt prélevé sur les familles riches. Cette fondation remonte à 1748 et est due à la sollicitude du souverain qui la subventionna le premier. A la porte S.-O. est un asile alimenté par le budget provincial ; car, bien que le règlement porte que chaque entrant doive verser un taël et demi par mois, c'est-à-dire environ huit francs, bien peu acquittent ce droit.

L'une des curiosités qui arrêtent l'attention des voyageurs est une petite île appelée Kiang-Sin-Sze, située sur la rive opposée et faisant face à la porte nord de la ville. Son nom signifie île de la Pagode. Elle était autrefois connue sous le nom de Kou, c'est-à-dire île Solitaire.

Elle doit sa célébrité à ce que Ti-Ping, dernier empereur de la dynastie des Sing, vint y chercher un refuge contre l'invasion des armées mongoles commandées par Koubilaï-Khan, au treizième siècle.

Malgré son nom et comme le montre le dessin ci-après, on voit s'élever à chaque extrémité une haute pagode. Celle de l'est a été construite sous la dynastie des Tang (860 à 874) ; celle qui est à l'ouest est postérieure : elle appartient à la période de la dynastie des Sung (de 968 à 976).

Les terrains de la pagode orientale sont appelés *Poo-toih-yuen*, ce qui veut dire l'*Enclos du Silence*. Ceux de la pagode située à l'occident portent le nom de *Tsing-luh-yuen* ou *Enclos de la Sincérité pure*.

Ces poétiques qualifications leur ont été décernées par Yuan-Fung, quatorzième souverain de la même dynastie (1078-1086). Kao-toung, premier empereur de la dynastie méridionale des Sung, visita l'île pendant la quatrième année de son règne, en 1131, et, à cette occasion, il orna les pavillons d'inscriptions autographes, conférant simultanément le nom de *Lung-siang-sze, Monastère du Dragon qui plane*, aux concessions attachées à la

pagode orientale, et celui de *Hung-king-sze*, *Monastère de la Fidélité suprême*, à ceux de la pagode occidentale.

La première a été réparée complètement par un riche Chinois appelé *Wang-Shu-Kao*, natif du district de Wenchow dans la dix-septième année du règne de Wen-Lieh en 1592. La deuxième l'a été par la veuve de Wang, quatre années plus tard.

Mais, depuis cette époque, ces monuments n'ont guère attiré la sollicitude du gouvernement, et actuellement ils sont dans un état d'abandon et menacent de tomber en ruines.

Cette île pittoresque est habitée par quelques bonzes, par le consulat britannique et plusieurs employés de la douane chinoise.

Sa salubrité laisse à désirer parce qu'elle se trouve presque au niveau du fleuve qui, après ses inondations, rend une partie des terrains marécageuse; elle présente également le danger de recéler des cobra, c'est-à-dire les plus terribles des serpents.

Avant 1861, Wenchow était un des centres importants du commerce des thés dans cette région, et la ville était dans une situation florissante; mais survint la grande insurrection des Taïping, qui un instant menaça la dynastie régnante. Les autorités, redoutant les déprédations de ces bandes indisciplinées répandues dans tout le district, firent cesser les arrivages; ceux-ci furent dirigés sur Fou-Tchéou port, situé un peu plus au sud de la côte, et qui depuis a pris une importance très grande à cause de l'arsenal de constructions maritimes dont la création a été confiée à M. Gicquel, officier distingué de la marine française, en 1867. Cet arsenal devait plus tard être bombardé et détruit par l'amiral Courbet.

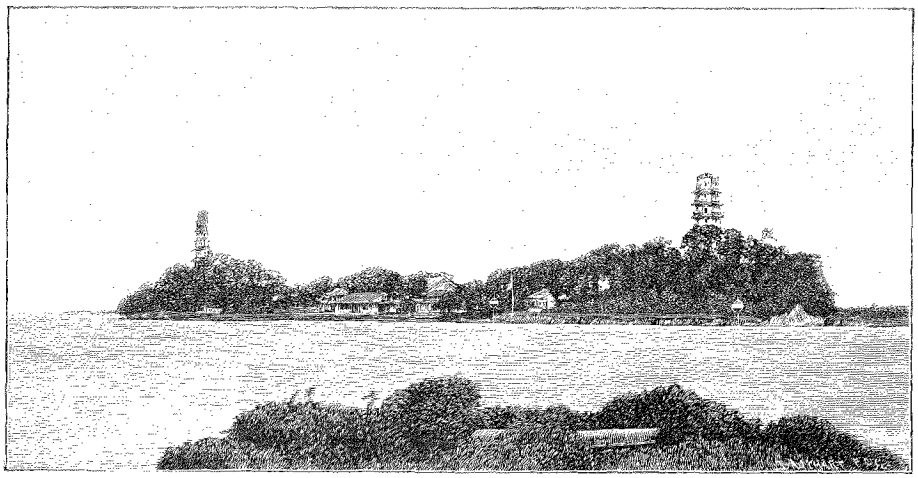

Ile de la Pagode.

Après la convention de Tche-Foo, Wenchow aurait pu reconquérir sa prospérité d'autrefois, d'autant plus facilement que le thé y coûte moins cher qu'à Fou-Tchéou, mais le courant commercial se maintint dans ce dernier port. Les concessions étrangères n'y existent pas comme à Shang-Haï et à Tientsin ; il n'y a que le monde officiel et des missionnaires.

Dans les environs, on cultive le pavot qui y arrive par le fleuve.

Les oranges sont très renommées grâce à leur incomparable parfum.

En 1886, les importations étrangères s'élevaient à 368,238 taëls, environ deux millions de francs. Le thé y figurait pour près de 3,000 piculs (le picul égale cent livres).

En 1892, ces importations se sont élevées à 410,794 taëls ; ces chiffres démontrent donc les progrès du commerce européen, mais, disons-le non sans amertume, les articles de provenance française constituent des exceptions en comparaison de ceux des autres nations, et en particulier de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Une constatation de cette nature ne sollicite-t-elle pas de nouveaux efforts de la part de nos compatriotes ?

Dr E. Martin.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite. — Voyez pages 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333 et 355.

X

A partir de La Condamine, il n'existe plus de route d'en bas. Nous ne cheminons désormais que par le haut pays, sur une chaussée qui est elle-même comme une seconde rampe de la Corniche, envidée au flanc de la montagne dont l'autre voie suit la crête. Le railway seul, pressé d'arriver, continue de longer le rivage jusqu'à cet ombreux cap Martin, qu'il n'a plus qu'à éventrer au passage pour déboucher sur la baie de Menton.

Le lecteur se souvient-il par hasard de l'épouvantable catastrophe qui attrista, il y a

quelques années, cette section extrême de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée? J'en ressens encore, pour ma part, un frisson.

C'était le 10 mars 1886, vers cinq heures de l'après-midi, par un temps « idéal », comme disent les matelots. Retenu par une blessure dans un hôtel des Bas-Moulins, je contemplais de ma fenêtre les reflets orangés du soleil couchant sur la molle échancrure monégasque que côtoye en cet endroit le chemin de fer. Tout à

Monte-Carlo vu de la route de Menton.

coup, un effroyable fracas se fit entendre à ma gauche, dans la direction d'un haut éperon de roche. Une gerbe de vapeur bouillonnante monta au même moment dans les airs, tandis que, de la gare de Monte-Carlo, toute voisine, s'élevait une clameur partie de cinq cents poitrines à la fois... Quelques secondes plus tard, une foule affolée envahissait le remblai sis devant ma fenêtre et, se précipitait vers le théâtre du drame.

Deux trains venaient de se rencontrer juste en face de la dernière maison des Moulins.

En ce temps-là, de Nice à Menton, il n'y avait qu'une seule voie. Le train qui accourait de l'est, et qui filait à une vitesse supérieure, refoula si puissamment le train adverse, qui n'était encore lancé qu'à demi, que, de toutes les terrasses d'alentour, on vit les voitures de la file se tordre comme une queue de serpent. En un clin d'œil, elles furent empilées les unes sur les autres, et deux wagons, brisant leurs chaînes d'attelage, allèrent s'abîmer au pied de la falaise, haute de soixante-dix mètres environ.

Toute la nuit, à la lueur sinistre des torches, on ne fit que rapporter des morts, puis des blessés qui, pour la plupart, ne valaient guère mieux que les morts. Mais le plus horrible, le voici :

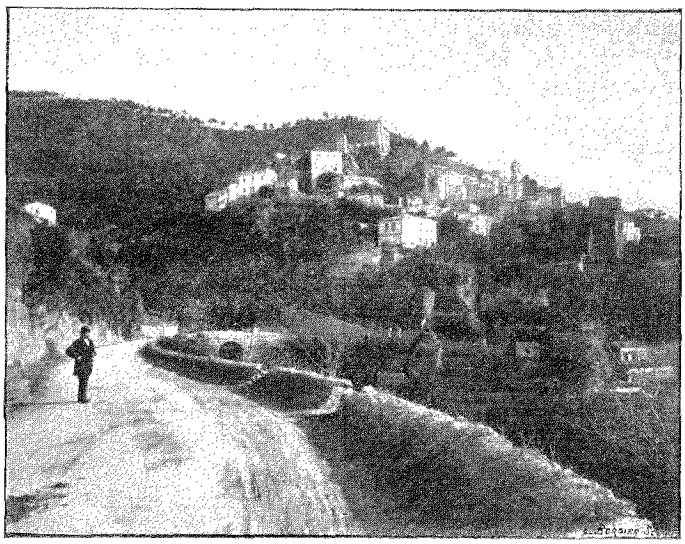

La bourgade de Roquebrune.

Du terre-plein de la gare de Monte-Carlo, on peut suivre de l'œil presque tout le sillon de la voie ferrée entre cette station et le cap Martin.

Aux abords des Moulins seulement, un retrait de la rive et un mur rocheux dérobent la vue des trains en marche. Or, par une aberration singulière, et que l'enquête ultérieure, je crois, n'a pu qu'imparfaitement expliquer, aux deux gares situées dans ce parcours, Cabbé-Roquebrune et Monte-Carlo, les cloches dites allemandes avaient

tinté en même temps pour le départ des deux trains. Quand on s'était aperçu de la méprise, elle n'était plus réparable.

Des centaines de voyageurs, je le répète, — car c'était justement jour de fête, — attendaient sur le quai de Monte-Carlo le train descendant d'Italie. Tous savaient que, fatalement, en un point quelconque du trajet, ce train, qu'on voyait venir de loin, allait se heurter contre l'autre ; à deux minutes près, on pouvait calculer le moment du choc. Et tout le monde, chef de gare, employés, voyageurs, de se démener, de gesticuler, de crier, d'agiter au hasard les sonneries, comme si, de là-bas, les mécaniciens eussent pu percevoir ces signaux de désespoir.

Quels instants d'angoisse effroyable ! « Quelques secondes encore, se disait-on, et c'en est fait ! Si encore le heurt se produisait dans une section découverte du chemin, le « coup de tampon », inévitable, pourrait du moins se trouver amorti... » Vaine espérance ! La fatalité voulut que les deux masses de fer ne se joignissent qu'au sortir d'une tranchée, et, qui plus est, dans une courbe !

..... Quelques jours après l'accident, la voie se trouvait déblayée ; les locomotives aux rauques sifflements couraient de nouveau sur leur paire de rails, entraînant après elles, comme auparavant, les pesantes voitures, plus que jamais combles de voyageurs, et enfumant de plus belle au passage le doux paysage sur lequel le soleil continuait de verser ses flots de lumière.

Ainsi vont les choses de ce monde. Nous-mêmes, sans plus songer au passé, ne sommes-nous pas en train, pour l'instant, de cheminer, légers de cœur et d'allure, par la série de montées et de descentes, entrecoupées de ravins romantiques, qui doit, en deux heures, nous mener à Menton ?

Le plateau féerique que je vous ai décrit et son palais des *Mille et une Nuits* sont déjà loin derrière nous. Sur notre flanc gauche ou devant nous, selon les inflexions de la chaussée, monte superbement vers le ciel cette pyramide reine du mont Agel, que nous n'aurions qu'à escalader pour apercevoir là-bas au midi, à plus de 150 kilomètres de distance, les crêtes neigeuses de Calvi (Corse), rarement visibles, quoi qu'on en dise, des terrasses mêmes de Monte-Carlo. Avec quelles délices nous respirons les fortes senteurs de cette flore au merveilleux coloris qui va s'épanouissant, de gradin en gradin, jusqu'à la région noire des pins et jusqu'aux escarpements supérieurs où n'apparaissent plus, sur la roche grisâtre, que des touffes d'euphorbes d'un vert glauque et des plantes alpestres dont quelques-unes sont particulières à ces monts de Ligurie !

Cette végétation de la Côte d'azur, qui arrive ici à son maximum de vigueur et d'éclat, les anciens ne l'ont pas connue telle qu'elle est. Plus d'une essence ignorée d'eux est venue l'enrichir dans les temps modernes. Sans parler de l'*eucalyptus* d'Australie, ce majestueux et odorant myrtacée, dont les vertus assainissantes sont désormais connues de tout le monde, regardez cet arbre à la tige composée de palettes épineuses en forme de raquettes : c'est le *cactus opuntia* d'Amérique, appelé aussi figuier de Barbarie. Cet autre, aux rameaux tors et retombants, aux grappes de fleurs rouges si jolies, qui jaillit des parties de sol incultes ou des interstices de rocher, c'est le *caroubier*. Comme le palmier-éventail, le pistachier, le grenadier, celui-là est un végétal essentiellement méditerranéen. Quant à l'oranger et au citronnier, les principaux de ces arbustes frileux que les Italiens désignent (du mot *agro*) sous le nom collectif d'*agrumi*, ils sont également tard-venus sur ces bords ; ni les Romains, ni les Grecs avant eux, ne les ont mentionnés.

L'oranger ordinaire ou *bigarade*, cultivé pour ses fleurs et son zeste, a été importé d'abord en Italie et en Sicile vers l'an 1000 par les Sarrasins. Les oranges amères qu'il produit sont très employées dans la pharmacie et la parfumerie. L'espèce à fruits doux, originaire de Chine et de Cochinchine, n'a été, comme le mandarinier, cultivée chez nous que beaucoup plus tard. C'est l'oranger de Portugal qui est le plus répandu sur la côte.

Le citronnier, dont l'acclimatation en Europe est postérieure au temps de Charles-Quint, est une conquête plus précieuse encore ; car, tandis que l'oranger de la région ne fleurit et ne fructifie qu'une fois l'an, le *citrus medica*, lui, porte en toute saison des fleurs et des fruits qui, selon le dicton, « semblent croître sous la main qui les cueille ». Il y a, en effet, la récolte de printemps, qui est la première, celle d'été, qui est la seconde, les « premières fleurs », *prime fiori*, qui représentent la troisième cueillette, puis les « secondes fleurs », et, enfin, les citrons d'automne : fécondité merveilleuse qui explique la légende d'après laquelle ce serait Ève elle-même qui aurait ravi au Paradis et emporté avec elle dans son exil à travers le monde ce fruit d'or à nul autre pareil. Ajoutons qu'un seul pied, annuellement, rapporte plusieurs milliers de citrons.

Au bout d'une heure de marche environ à travers cette admirable verdure, nous atteignons le pied de la montagne à laquelle s'accroche, on se demande comment, la pittoresque bourgade de Roquebrune, en italien *Rocca bruna*. Pour un vieux nid, celui-là en est un. Son histoire, si on la pouvait raconter, serait celle de toutes les peuplades qui, depuis l'aube grise de l'humanité, ont occupé tour à tour cette portion tourmentée de la côte ligurienne. Seu-

lement, cette histoire, on ne la connaît guère, et je doute qu'on arrive jamais à la reconstituer d'une façon un peu claire.

Que de curieux sujets d'étude ou de contemplation offre, en attendant, à l'artiste, ce lacis de rues escarpées, contournées, resserrées, voûtées même parfois en partie, où les maisons ne semblent tenir debout qu'en s'arc-boutant désespérément l'une sur l'autre! Et, de fait, là-haut, à la petite auberge du *Rocher*, on vous dira qu'un beau jour la bourgade s'est mise à glisser tout doucement de la hauteur qui lui sert d'assises. Si ce déménagement en bloc avait continué, il se fût nécessairement terminé par un plongeon à pic dans la mer. Il s'est arrêté heureusement; mais peut-être serait-il téméraire de parier que la glissade ne recommencera pas. Profitez en tout cas du répit pour aller, au prix d'une petite ascension, jeter un coup d'œil au tas de ruines qui couronne le singulier pan de montagne.

Impossible de rêver rien de plus chaotique et de plus insensé. Et les ruines ici, ce ne sont pas seulement les ouvrages effondrés des humains, fragments de portes à mâchicoulis, reliefs de murailles, débris de castel; c'est le sol même sur lequel tout cela, et le reste également, s'est perché au mépris des lois de la statique. Voulez-vous juger de ce prodige d'équilibre? Poussez jusqu'au chemin de la Corniche : vous verrez de là que tout un morceau de la masse en surplomb s'est écroulé, à une époque inconnue, juste au-dessus de l'emplacement de la bourgade, et que celle-ci a été construite sur les blocs d'agglomérat éboulés. Aussi ces intumescences de rocher, autour desquelles et sur lesquelles les maisons s'ancrent à l'aventure, enfoncent leurs griffes du mieux qu'elles peuvent, sont-elles comme autant de tours naturelles qui achèvent d'imprimer, de loin, à l'antique *oppidum* génois un cachet d'architecture fantastique.

Passé la montagne de Roquebrune, notre chaussée se hisse par une dernière rampe, — une vraie « côte rôtie », s'il en fut, que borde à gauche un âpre talus revêtu de maquis, — jusqu'au carrefour où son sillon se perd dans celui de la Corniche; puis, tout à coup, quelques pas plus loin, vous vous arrêtez, l'œil émerveillé.

Devant vous, à l'entrée d'un vallon tout fourré d'une luxuriante verdure, s'ouvre une sorte de col au delà duquel vous apercevez, comme au bout d'une gigantesque lunette, une tranche éblouissante d'onde marine, puis une ville qui se regarde en ce miroir azuré, puis, plus loin, de hautes roches fortifiées, et, en arrière encore, un long promontoire que vous reconnaissez pour l'avoir déjà contemplé de Monaco. Cette tranche de mer, c'est le golfe de la Paix; cette ville qui s'y mire, c'est Menton; ces bastions là-bas, en terre italienne, ce sont les fortifications de Vintimille (*Ventimiglia*, pour les gens du pays où le *si* résonne); cette pointe enfin qui s'avance dans les flots, c'est Bordighera, c'est le cap des Palmiers.

Halte-là! vous dis-je; n'ayez point trop de hâte d'enfiler la route aux lacets tentateurs qui plonge dans la mystérieuse pénombre des immenses forêts d'oliviers. Le point de vue que je vous signale est de ceux dont il faut se repaître à loisir. En nul endroit de la *Riviera*, dussiez-vous côtoyer cette mer bleue jusqu'à Gênes et, au delà encore, jusqu'à la Spezzia, vos regards ne retrouveront l'aubaine d'une vision plus délicieuse que celle-ci.

(A suivre.) JULES GOURDAULT.

LA VOIX DES BÊTES

Suite et fin. — Voyez pages 286, 302, 327, 342 et 350.

17. — La fauvette roussette (du tableau de Barrington), ou fauvette des bois, ne serait autre, d'après l'*Encyclopédie méthodique*, que la fauvette locustelle, appelée aussi fauvette tachetée et encore alouette des buissons. « Son chant, a dit V. de Bomare, ressemble à celui de la cigale. » Le mâle fait entendre une espèce de ramage pareil au bruit que fait le grain sous la meule. Ce ramage est clair, aigu, et semble exprimer au commencement *sr, sr, sr, sr, sr, sr*. En d'autres moments, il gazouille joliment, et il chante pendant la nuit quand le ciel est serein.

En fait de fauvettes, voici ce que j'avais lu dans l'*Encyclopédie méthodique*, où se trouvent, si minutieusement décrites, environ cent soixante-dix espèces de ces oiseaux : « La gorge-bleue a la poitrine ferrugineuse avec une bande bleue. Cette espèce, qu'on voit très rarement dans nos contrées septentrionales, se tient pendant l'été à la lisière des bois, recherche les marais, les prés humides, les oseraies et même les roseaux... Le mâle a la gorge et le devant du cou d'un très beau bleu, coupé par une grande marque d'un blanc argenté. Son chant est très doux et n'a rien de remarquable. C'est ordinairement en s'élevant en l'air qu'il le fait entendre. » L'*Encyclopédie* n'en dit pas davantage pour le chant. J'ai dû donc être bien surpris quand un heureux hasard m'a mis sous les yeux un ancien article du journal *le Nord*, du 29 février 1864, où il est question d'un oiseau étrange, si étrange qu'on le croirait fabuleux : c'est la gorge-bleue. Pour ne pas être suspecté moi-même d'exagération fantaisiste, je reproduis littéralement la courte notice du *Nord :*

« *Ornithologie.* — Le *Cosmos* nous signale dans le *Recueil des mémoires de la Société des sciences de Bordeaux* une notice de M. de Saint-Martin qui nous fait connaître les mœurs de la

gorge-bleue, oiseau très rare, habitant les environs des marais dans le voisinage de la mer. C'est une espèce de fauvette qui, au printemps, se tient éloignée des habitations et va nicher dans les herbes touffues des endroits marécageux, principalement sur les bords du bassin d'Arcachon. Cet oiseau doit son nom à sa gorge d'un beau bleu, relevé par un triple collier noir, blanc et marron; l'écusson blanc d'argent, placé au milieu de la gorge et relevé de chaque côté par quelques plumes noires, l'a fait surnommer l'*oiseau miroir;* sa queue bicolore, d'un roux vif et d'un noir fuligineux, est presque toujours relevée en éventail, ce qui lui donne une grâce particulière.

« Remarquable par son plumage, il l'est bien plus par son chant imitatif.

« C'est la nuit, dit M. de Saint-Martin, qu'il « faut entendre cet oiseau étrange. Il hennit « comme un cheval, bêle comme un mouton, « miaule comme un chat, glousse comme la « poule; il imite à la perfection tous les oiseaux « du marais; il trompe le douanier croyant « entendre le sifflet de ses chefs. Si vous vous « trouviez égaré dans les contrées qu'il fré« quente au printemps, vous pourriez vous « croire aux approches d'un village et entendre « le matinal forgeron frappant sur son enclume « résonnante. Ce sont encore des perles tom« bant dans un bassin de cristal, une à une, ou « par poignées, avec une finesse, une pureté, « une richesse de sons détachés, qui vous s'i« sissent d'admiration. »

« Ce chant est étrange, en effet, et ne paraît pas jusqu'ici avoir fixé l'attention des ornithologistes. »

Aux dix-sept oiseaux d'élite de Barrington qu'il me soit permis d'ajouter le bouvreuil et le serin.

Le bouvreuil, vulgairement appelé pive ou pivane, ou même le *siffleur*, n'a que trois sons dans sa voix, qui n'est rien moins que remarquable. Le premier est une espèce de coup de sifflet. Il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois ou quatre, etc. Quand l'oiseau est animé, il semble articuler cette syllabe répétée, *tui, tui, tui*. Ensuite il fait entendre un son plus suivi, mais plus grave, presque enroué et dégénérant en fausset. Enfin, dans les intervalles, il a un petit cri intérieur sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux et si faible qu'à peine on l'entend. Il produit ce son sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un remuement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du bouvreuil de la nature. Mais que l'on s'occupe de son éducation, qu'on lui fasse entendre des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile étonne bientôt par le chant harmonieux qu'il doit à l'art, sans perdre toutefois l'habitude de ses cris de sifflet héréditaires. La femelle est aussi susceptible d'éducation. En se perfectionnant, sa voix, plus douce que celle du mâle, se rapproche davantage du son du flageolet.

Le serin s'appelait en grec *seirên*, à cause de son chant mélodieux comme celui d'une sirène. Le serin chante en tout temps. « Si le rossignol est le chantre du bois, a dit Buffon, le serin est le musicien de la chambre. » Il est ici question du canari, ce serin des îles Canaries qui a la tête et le corps d'un blanc jaunâtre. Son cri naturel n'a rien du joli chant qu'il acquiert en empruntant des accents étrangers. Certains de ces oiseaux ont acquis un timbre pur, doux, mélodieux comme celui du rossignol. Aussi, de tout temps, en France, et un peu partout en Europe, on a préféré les canaris à tous les autres oiseaux chanteurs d'appartement.

Comment s'assurer si le serin qu'on prend jeune sera chanteur, car les femelles ne chantent pas? Le mâle a le bec plus gros et plus court que la femelle, la taille plus dégagée, les jambes plus hautes, la couleur du plumage ordinairement plus foncée, et surtout l'œil et l'air beaucoup plus vifs. Mais on ne peut faire un discernement bien sûr qu'après quelques mois, quand les jeunes mâles commencent à gazouiller, assez doucement d'abord et avec une espèce de timidité. Les petits canaris qui ont tous ces indices sont sûrement mâles, mais il y a des mâles qui ne les ont pas, et qui ne commencent à chanter qu'après un assez long temps.

Et Bérault-Bercastel, dans son poème, *le Serin de Canarie*, paru en 1755, a écrit plaisamment :

Le temps arrive enfin de discerner les mâles.
Seuls ils sauront chanter : moins vives et plus pâles,
Le visage affilé, plus épaisses de corps,
Leurs sœurs n'ont pas le don d'imiter leurs accords.
Par quel dessein caché la nature bizarre,
Prodigue de ses dons et de ses dons avare,
Voulut-elle priver les mères des serins
Du caquet si commun aux femmes des humains ?

B. Saint-Marc.

LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE

M. D. Laugée, dans ses œuvres de plein air, se rapproche de la belle pléiade des peintres paysans à laquelle nous devons la renaissance actuelle. Ceux-ci ont relevé notre peinture de paysage grâce à la familiarité dans laquelle ils vivaient avec la terre.

La passion de la vérité, et de la poésie qu'elle comporte, venant en aide à leur très nette vision des êtres et des choses, produit des œuvres dégagées de toute préoccupation étrangère.

Il en résulte des compositions telles que le tableau dont nous donnons une reproduction. Dans un paysage de soir, en face du ciel pâlissant, la terre se revêt d'une teinte gris brun d'une grande mélancolie. Les plans et les aspects sont simplifiés et élargis à cette heure du couchant. Seules, les meules du fond et la note d'un gris plus clair, que développe le chemin en

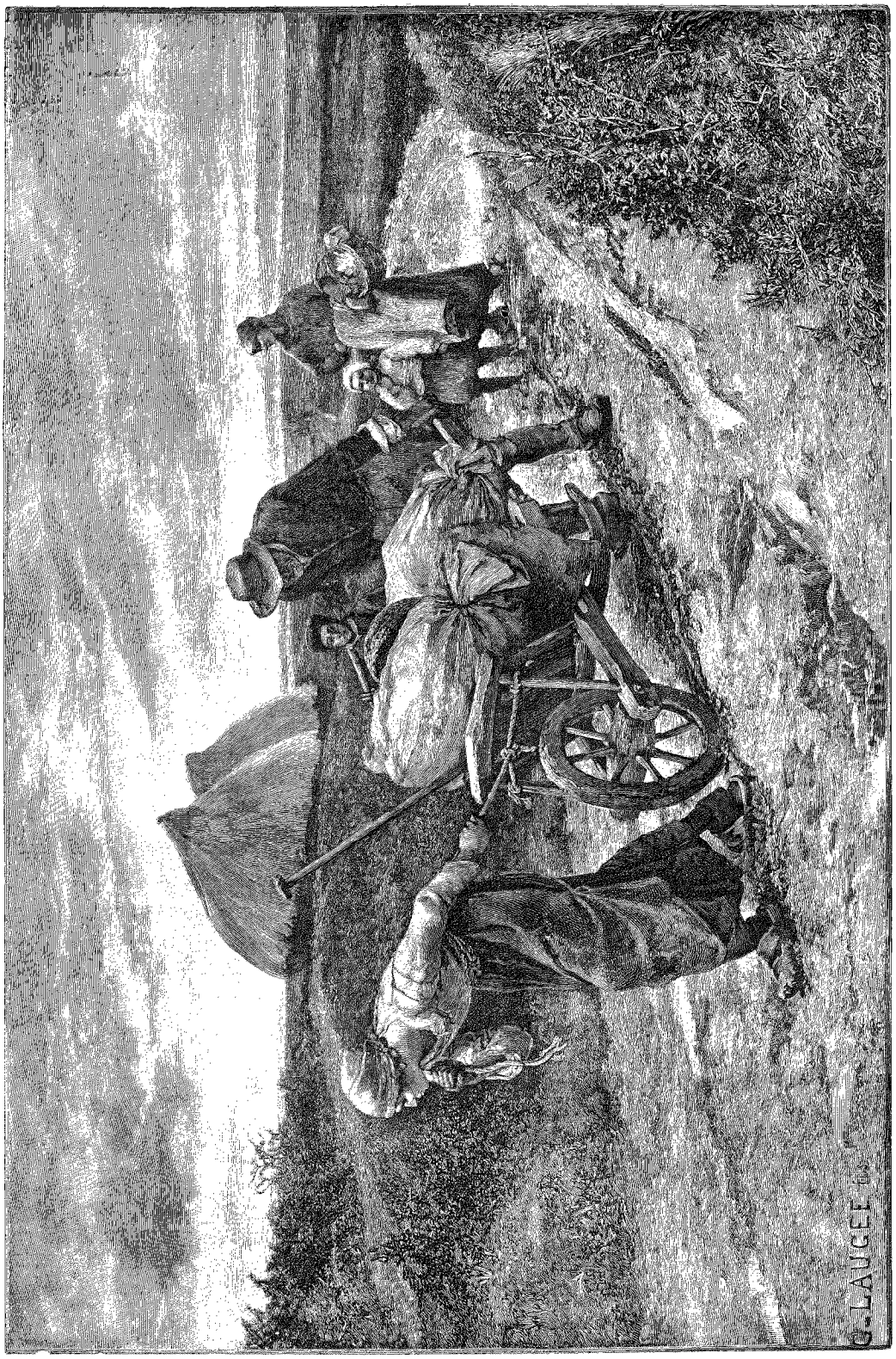

LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE. — Peinture de D. Laugée. — Gravé par Blanadet.

travers de cette large bande de terre, gardent encore assez de lumière pour faire valoir le groupe formé par cette famille de paysans.

La mère par devant s'est attelée à la brouette où s'empile dans des sacs la récolte de la journée. Le père pousse cette brouette, et les enfants suivent. Ces pauvres gens portent dans leur attitude la marque des fatigues imposées par la récolte des pommes de terre et de l'effort nécessité par le transport de ces sacs.

Ils ramènent la pâtée des petits qui les accompagnent, et de bien d'autres encore. Dans quelques jours, le *précieux* tubercule s'appellera *parmentière* sur une table riche, ou *frite* dans un cornet de papier jaune de la rue Montmartre. A moins qu'il ne se transforme en farine de fécule ou ne revienne sur nos tables en bouteille, sous la forme lointaine et imprévue de spiritueux.

M. D. Laugée a traité cette œuvre avec la force d'observation et la science qu'il apporte habituellement dans ses tableaux ; et l'impression qui s'en dégage est mélancolique et profonde.

J. Le Fustec.

LES GÉANTS CÉLÈBRES

Il semble que tous les géants, sans exception, aient été grandis comme à plaisir par le même mirage d'optique. Contemplés de loin à travers les légendes de la mythologie, ils prennent des proportions colossales ; mais regardés de près et mesurés à la toise, ils ne dépassent le niveau moyen que d'un nombre assez restreint de décimètres, et leur supériorité n'a rien de trop humiliant pour le commun des hommes.

L'individu le plus grand qu'ait produit le dix-huitième siècle était un Irlandais, nommé Patrick Cotter, qui avait $2^{m}61$ de haut En 1886 a paru à l'Alhambra de Londres un jeune Autrichien, M. Winkelmeier, dont la taille était de $2^{m}62$. L'Anglais James Toller, né en 1795 et mort en 1819, est resté un peu au-dessous de ces géants authentiques qui n'ont pas encore été dépassés, mais il les a presque atteints ; il mesurait $2^{m}59$. Le géant officiel du grand Frédéric n'avait que $2^{m}51$.

L'histoire n'a recueilli que très peu de renseignements sur ce grenadier d'origine écossaise qui faisait le plus bel ornement de la garde du roi de Prusse ; mais les trois géants de profession dont nous venons d'indiquer la taille sont beaucoup mieux connus. Il est à remarquer qu'ils sont morts jeunes. Winkelmeier, le plus grand des trois, n'est pas arrivé à sa vingt-cinquième année ; Toller n'avait pas tout à fait vingt-quatre ans ; Cotter a été un peu plus favorisé : il est mort à l'âge de quarante-sept ans.

C'est le destin. Les têtes qui s'élèvent trop haut au-dessus de la moyenne paraissent plus faciles à faucher. Sur la liste des quatorze individus de l'un et de l'autre sexe qui, depuis le commencement du dix-septième siècle, ont mérité de prendre place au nombre des géants incontestés, un seul a pu atteindre sa soixantième année. C'était le fameux Christophe Miller, né à Leipzig en 1674, qui fit voir avec orgueil dans toutes les foires de l'Europe le sceptre et le sabre enrichis de pierreries que Louis XIV lui avait donnés pour lui témoigner son admiration.

La longévité relative du géant saxon peut à la rigueur s'expliquer. Miller n'était pas, comme la plupart des individus de très grande taille, un homme qui ne s'est développé qu'en hauteur et dont la structure intérieure laisse par conséquent à désirer. A part la tête qu'il avait un peu trop grosse, il était assez bien proportionné, et les prospectus du temps lui attribuaient une force peu commune ; mais Barnum a eu des précurseurs au dix-septième siècle, et l'on sait combien ce genre de littérature prête aux exagérations.

Walter Parsons, le portier de Jacques Ier et de Charles Ier, a été, en réalité, le seul géant célèbre qui ait été doué d'une vigueur musculaire tout à fait exceptionnelle. Il n'avait pas, comme Miller, une taille de $2^{m}44$, et il mesurait à peine $2^{m}28$, mais, en revanche, il aurait pu servir de modèle dans un atelier de sculpteur. Les tours de force qu'il exécutait avec une aisance magistrale étaient une des principales distractions de la cour d'Angleterre. Il saisissait par la taille deux des plus robustes cavaliers de la garde, en plaçait un sous son bras droit, l'autre sous son bras gauche et se mettait à courir à toute vitesse chargé de ce double fardeau. Les deux cavaliers avaient le droit de se démener de leur mieux, Parsons les maintenait dans la position horizontale et les emportait comme des enfants. Un jour qu'il se promenait dans les rues de Londres, un passant lui ayant manqué de respect, il le saisit par la ceinture et le déposa au-dessus de l'enseigne d'un boucher.

A l'exception du portier des Stuarts et peut-être de Miller, les géants authentiques qui ont vécu pendant les trois derniers siècles ne se sont pas signalés par leur force musculaire, et ils n'ont pas brillé davantage par la puissance de leurs facultés intellectuelles. Le seul qui ait été doué d'une intelligence remarquable était un Chinois. Il se nommait Chang et avait une taille de $2^{m}44$. Il est venu en Angleterre en 1864, et à Paris en 1878. Il parlait avec une égale facilité l'anglais, le français, l'allemand et le japonais. Sa mémoire était prodigieuse ; il lui est arrivé, en 1880, de reconnaître, à l'Aquarium de Londres, des visiteurs qu'il n'avait vus qu'une seule fois seize ans ans auparavant à l'Egyptian-Hall. Il est mort à Bournemouth à l'âge de quarante-huit ans.

Chang racontait volontiers qu'il avait laissé en Chine une sœur dont la taille atteignait $2^{m}54$. Cette assertion était assez difficile à vérifier, mais elle n'était pas absolument invraisemblable. La plupart des géants célèbres ont eu des frères et des sœurs d'une taille très élevée. Louis Frenz, le seul Français qui figure

dans cette curieuse galerie de personnages de haute stature, mesurait 2m28, et prétendait avoir un frère plus grand que lui et deux sœurs qui avaient à peine trois ou quatre centimètres de moins.

Les deux sœurs de Toller, mortes de très bonne heure, s'étaient également fait remarquer, pendant qu'elles étaient enfants, par la rapidité de leur croissance.

En revanche, Thomas Bell, de Cambridge, qui mesurait 2m18, avait un frère jumeau dont la taille ne s'élevait pas sensiblement au-dessus de la moyenne. Il est vrai que le père et la mère n'étaient grands ni l'un ni l'autre, mais les parents de Toller étaient aussi de stature peu élevée, et, du reste, une semblable remarque a été faite pour les ascendants immédiats de la plupart des géants. Il paraît difficile, pourtant, d'attribuer à un simple caprice de la nature la taille exceptionnelle qu'atteignent certains individus. Ce privilège, ou plutôt ce malheur, n'étant pas particulier à un seul des membres de la famille, mais s'étendant presque toujours à la majorité de ses frères et de ses sœurs, ne saurait être attribué qu'à d'anciennes influences héréditaires qui s'exercent tout à coup après avoir sommeillé pendant plusieurs générations. Cette conjecture paraît d'autant plus vraisemblable, qu'elle se vérifie d'une façon manifeste pour un des géants dont les antécédents de famille ont été retrouvés. Robert Hales, né en 1820 et mort en 1863, avait 2m28 de haut, et comptait parmi ces ascendants maternels un géant de 2m59 qui avait vécu trois siècles auparavant, sous le règne de Henri VIII. L'influence de cet ancêtre s'était fait sentir sur la mère de Hales, qui mesurait 1m83. Elle avait épousé un homme de 1m98, de sorte que les influences héréditaires des deux lignes masculine et féminine s'exerçaient dans le même sens pour produire des rejetons d'une taille très élevée. Quatre fils et cinq filles étaient nés de cette union si bien assortie; les premiers mesuraient en moyenne une taille de 1m95 et les secondes environ trois centimètres de moins.

Robert, qui dépassait les autres membres de sa famille d'une trentaine de centimètres, a été un des rares géants dont les proportions n'aient pas laissé à désirer, la largeur de ses épaules et les dimensions de sa poitrine étaient en parfaite harmonie avec sa taille. Nous avons raconté plus haut que Louis XIV avait donné à Miller un sceptre et un glaive enrichis de pierreries; la reine Victoria, voulant imiter l'exemple du Grand Roi, offrit une chaîne et une montre en or à Robert Hales, qui porta avec orgueil, jusqu'à la fin de ses jours ce témoignage de la munificence de la souveraine du Royaume-Uni.

Ce colosse ne fut pas affranchi de la loi commune qui condamne les géants à une fin prématurée. Il mourut à l'âge de quarante-trois ans, d'une maladie de poitrine. Rien n'eût fait supposer que cet homme à l'aspect monumental serait emporté en peu de mois par une phtisie.

A la vérité, l'habitude de voyager dans une maison roulante fermée avec le plus grand soin pour éviter les regards des curieux doit avoir favorisé les progrès du mal.

Le capitaine Bates, né aux État-Unis en 1847, est, avec Robert Hales, le seul géant célèbre dont les ascendants immédiats aient atteint une très haute taille. Son père mesurait un peu plus de 2 mètres et sa mère 1m83. Le moins grand de ses trois frères dépassait 2 mètres. C'était à peu près la taille des parents de Hales et, dans l'une et l'autre famille, les influences héréditaires les plus proches, s'exerçant du côté paternel et du côté maternel dans le même sens, ont donné naissance à des géants bien proportionnés.

A quatorze ans, Martin Van Buren Bates avait déjà plus de 2 mètres de haut, et les officiers de recrutement de l'armée confédérée, prenant en considération sa taille plutôt que son âge, l'enrôlèrent comme simple soldat dans le 3e régiment d'infanterie de Kentucky. Il fit vaillamment son devoir pendant la guerre de Sécession, et fut nommé capitaine avant d'avoir achevé sa seizième année.

A sa majorité, il mesurait 2m43, et il a épousé miss Swan, une jeune géante, qui avait à peine deux ou trois centimètres de moins que lui.

Avec miss Swan, nous rentrons dans la loi commune; son père avait 1m68 et sa mère 1m52; ils étaient, par conséquent, l'un et l'autre de taille moyenne, et ce n'est pas à des influences héréditaires immédiates qu'il faut attribuer l'exceptionnelle croissance de l'enfant née de leur union. Comme pour Bell, Cotter, Toller et presque tous les autres géants célèbres, à l'exception de Robert Hales et du capitaine Bates, la taille extraordinaire de miss Swann ne pouvait provenir que d'un caprice de la nature, ou, plutôt, d'un lointain atavisme dont le souvenir s'est perdu. Après avoir voyagé pendant plusieurs années en Europe et en Amérique, M. et Mme Bates ont cessé de se montrer en public; on ignore s'ils ont eu des enfants.

Bien qu'elle ait dépassé 2m40, miss Swann n'a pas été la femme la plus grande qu'ait produit le dix-neuvième siècle. La belle Marian, née à Benkendorf, près des montagnes de Thuringe, avait 2m49 et a été fort applaudie dans un rôle d'amazone qu'elle a joué en 1882, à Londres, au théâtre de l'Alhambra; mais elle n'a fait que paraître et est morte peu de temps après à Berlin, avant d'avoir achevé sa dix-huitième année.

La vie des géantes est encore plus courte que celle des géants.

G. Labadie-Lagrave.

LA LITTÉRATURE ET L'IMAGERIE DE COLPORTAGE EN ITALIE

Suite et fin. — Voyez page 359.

La corde patriotique à son tour vibre dans une série de poésies dont les titres font suffisamment connaître l'esprit et le style. Je cite au hasard : la Mort d'Orsini et de Pieri, la Mort d'Ugo Bassi, frère de Garibaldi, fusillé par les

Fig. 1. — Le retour de l'hirondelle.

Autrichiens, à Bologne, la Mère vénitienne au champ de bataille de San Martino, le 24 juin 1859, le Retour de l'Hirondelle au champ de bataille de San Martino (*fig.* 1) et l'Hirondelle d'Aspromonte, l'Hymne de l'armée italienne à Rome, le Garibaldien, le Sang de Garibaldi, les Cinq plaies de l'Italie (*fig.* 4).

Nulle conviction d'ailleurs chez ces marchands de papier, rimailleurs ou prosateurs, ils sont prêts à louer ou à attaquer tour à tour la Papauté et l'Italie, selon le courant du jour. L'histoire d'un jeune homme sauvé des mains des assassins par l'intercession de la Vierge alterne avec l'Adieu des Frères au couvent, allusion à la loi de 1866 sur les corporations religieuses, ou avec le Dialogue entre le Confesseur et la Pénitente, le Moine et la Villageoise.

Les rivalités de clocher, les préoccupations municipales, les allusions locales, trouvent aussi leurs interprètes. En Italie, plus que partout ailleurs, c'est là un thème inépuisable.

Si les théories socialistes, anarchistes et autres ne comptent guère d'organes dans la littérature de colportage italienne (j'en ai du moins vainement cherché), le sentiment de l'inégalité sociale se fait jour de loin en loin, mais sans se produire avec l'énergie de revendication qui signale notre fin de siècle. La comparaison entre l'emploi de la journée d'un employé supérieur et celui de la journée d'un employé subalterne nous fait assister à toutes les manifestations de l'ignorance et du sybaritisme du premier, à toutes les angoisses du second, levé avant l'aube pour raccommoder ses souliers et réveillé la nuit par les cris de son dernier-né qu'il berce dans ses bras en prenant une attitude pitoyable. Ailleurs, le fermier (*il cenciajuolo*) se lamente sur les misères de l'année 1873 : choléra, impôts, ministres et députés.

La complainte, à la façon de celle de Fualdès, fait les délices de certain public en Italie aussi bien qu'en Allemagne, où j'ai souvent entendu des forains narrer d'une voix lamentable, devant des tableaux grossièrement enluminés, les crimes et le châtiment des scélérats fameux (Mordthaten). Si l'« Attentat commis par un hôte sur un pauvre pélerin » se déroule en plein dix-neuvième siècle, d'autres complaintes nous reportent à des souvenirs bien autrement nobles: ici nous assistons aux souffrances de Ginevra (Geneviève) degli Alumieri, enterrée vive à Florence en 1396 ; là, aux aventures de deux des héroïnes de Dante : Françoise de Rimini et Pia de Tolomei. Quel privilège que celui de l'Italie ! Là où nous tombons dans la réalité la plus terre à terre, elle s'enorgueillit de superbes souvenirs classiques, d'aventures tragiques, de noms retentissants.

De temps en temps, la prose mêle une note plus grave aux accents de sa sœur la poésie : elle raconte « l'Horrible assassinat commis sur le curé de Basciano », « les Crimes, le jugement et la condamnation de Vincenzo Verzeni, surnommé l'étrangleur de femmes (1873) », ou encore certaines catastrophes : « *Relazione del gran Desastro sulla ferrovia tra Imola e Castel S. Pietro* » (1875).

Les monstres de toute sorte, qui surgissent périodiquement du fond des alluvions italiennes, n'ont rien à envier à ceux qui ont pris naissance dans les colonnes du *Constitutionnel*. Un placard nous montre, pourtrait au vif, le « Serpent corse », de cinq mètres de long, qui dévora, en 1871, vingt enfants.

Le dialogue (contrasto) est en Italie comme en France, une des formes favorites des rimeurs populaires. Ce sont des discussions sans fin entre toute sorte de personnages et sur toutes choses. Ici, la Pisane et la Livournaise (*fig.* 2) célèbrent, l'une les beautés de la tour penchée, l'autre celles du phare ; là, un curé de campagne et un colporteur (*fig.* 3) se livrent à une controverse savante sur l'Église

Fig. 2. — La Pisane et la Livournaise.

romaine ; ailleurs un bossu, un borgne et un boiteux se moquent de leurs infirmités réciproques.

Partout, à côté de la note sentimentale, la note facétieuse se taille sa place. Tantôt c'est un dialogue (qualifié de « scherzo ») entre la morta-

delle et le fenouil ; tantôt des chansons en dialecte napolitain, tantôt la liste de « 9,999 malices de femmes ». Il faut bien que l'esprit se détende parfois. « Mieux vaut rire que pleurer », a dit Rabelais, « pour ce que rire est le

Fig. 3. — Le curé de campagne et le colporteur.

propre de l'homme ». La grosse farce même et jusqu'à la scatologie ont leur répertoire : on comprendra pourquoi je n'y insiste pas autrement.

Sur l'autre versant des Alpes, tout comme sur le nôtre, les almanachs défrayent une bonne partie de la littérature populaire. Mais les titulaires varient : en Italie, c'est Barbanera (barbe noire) qui mesure les constellations avec son compas et Casamia qui dirige sur elles son télescope.

III

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que du texte. Il est temps de jeter un coup d'œil sur les illustrations, qui forment le complément obligé de l'immense majorité de ces feuilles volantes. Les artistes s'improvisent encore moins que les poètes : ne nous étonnons donc pas si les dessinateurs employés par la maison Salani ont tous plus ou moins passé par les académies, et si leurs compositions ressemblent (à la finesse d'exécution près) à celles des journaux ou des livres illustrés. Ce sont des croquis faciles, parfois d'une élégance banale ; n'y cherchez ni fraîcheur ni conviction : vous seriez déçus.

Voici, dans « l'Agnello dolce », un chansonnier qui s'escrime sur la lyre, assis sur un rocher. Rien de plus comique que son costume troubadour-empire.

Ailleurs, dans *Ah ! non mi amava*, c'est un gandin, à qui un tronc d'arbre sert de siège et qui pince une guitare. Puis nous entendons la plainte de l'amant abandonné : « Ah ! cruelle, tu as trahi le cœur à qui tu as juré une foi éternelle », ou celle de l'amant qui n'est pas écouté: « Ah! ne me dis pas que je ne t'aime pas, tu me ferais mourir ! » A tout instant, Cupidon, banni avec les dieux de l'Olympe, fait une rentrée triomphale : ici, porté sur les nuages, il darde sa flèche sur ses victimes ; là, s'accompagnant de la harpe, il lance une déclaration qui n'est pas précisément nouvelle : « Belle tu es comme un ange (Bella sei come un angelo). » Mais trop tôt le dix-neuvième siècle reprend ses droits : la *Barcarole du marin amoureux* a pour vignette un vapeur filant à toute vitesse. Dans la *Biondina*, c'est N. C., capitaine aux chasseurs des Alpes, qui dit adieu à sa belle. Ici même, la note élégiaque domine : la *Rimembranza* (Prendi uno stile, trapanami il core), prends un poignard et perce-moi le cœur (Lara solitaria sul campo di vita mia), solitaire dans le chemin de ma vie, peignent le découragement ou le désespoir.

Sur d'autres points, l'imagerie populaire de l'Italie offre de saisissantes analogies avec la nôtre, dont elle s'inspire assez souvent. Qui eût cru que des étrangers s'aviseraient d'imiter les horribles peinturlures d'Épinal ! J'ai sous les yeux des représentations de batailles exécutées à Milan : à peine si elles diffèrent des nôtres par d'imperceptibles nuances.

Parfois aussi des modèles allemands s'infiltrent dans l'imagerie de nos voisins. Les « Tribolazioni della Donna per una pulce » (je m'abstiens de traduire) sont visiblement inspirées de la célèbre composition de Busch, dans les « Feuilles d'images de Munich » ; elles nous montrent les efforts d'une dame légèrement vêtue pour capturer un insecte gênant. Il n'y manque que l'esprit, la verve, la science du dessin.

Dans le domaine de l'imagerie, l'Italie, il faut le proclamer bien haut, n'a pas moins à faire que la France. Un devoir s'impose à toutes deux, c'est de créer à nouveau un art populaire, mais un art véritablement digne de ce

Fig. 4. — Les cinq plaies de l'Italie.

nom, un art qui exprime des sentiments généreux, qui répande de nobles idées, sous une forme à la fois durable et accessible à tous les déshérités de l'éducation.

EUGÈNE MÜNTZ.

LA QUEUE DU DIABLE

CONTE MARITIME

Le brick l'*Espérance* fait voile pour Brest.

Le temps est calme. Sur le bleu sombre du ciel, les étoiles scintillent.

Un vent favorable gonfle la voilure du navire, et, à part l'homme chargé du gouvernail, tout l'équipage est groupé à l'avant autour d'un matelot qui répond au singulier nom de Mathurin l'Enflé.

L'Enflé bourre sa pipe et savoure un volumineux morceau de tabac-carotte, trahi par une fluxion bien accentuée de la joue gauche.

Ce sont les préliminaires d'une histoire, à en juger par l'impatience peinte sur tous les visages.

Mathurin ménage ses effets. Lentement il allume « Mathurine » : — c'est le nom dont il baptise une affreuse pipe anglaise, noire comme le charbon.

Sans égards pour son auditoire qui attend, bouche bée, le récit quotidien, le conteur prend son temps. Profitons-en pour faire un peu sa connaissance.

L'Enflé, ou plutôt Galurec, de son nom véritable, doit avoir bientôt cinquante ans. Il est né à Groix, de pauvres pêcheurs qui ne lui ont laissé pour tout héritage que son rude métier de marin.

Il est plutôt laid ; mais son visage bronzé par le soleil, encadré d'une barbe grise, plantée en broussaille, respire la bonne humeur. Ses yeux verts, d'une extrême mobilité, ont une expression malicieuse.

Il a la taille courte, mais bien prise, des mains énormes et des pieds à l'avenant.

Vigoureux, énergique, il est toujours gai, même aux instants critiques.

Partout où il embarque, il devient vite l'ami de l'équipage grâce à son inimitable talent de conteur.

L'homme n'est pas parfait.

Mathurin se garde bien de faire exception à la règle. Il adore le tafia, prend plaisir à déguster le rhum et ne dédaigne pas un verre d'eau-de-vie.

Il abuse même parfois du tafia...

Mais voici l'histoire qui commence :

— Cric ! prononce l'Enflé d'une voix tonnante, suivant l'inévitable formule.

— Crac ! répond l'équipage comme un seul homme.

Et le silence s'établit aussitôt.

— Pipe à babord ! Chique à tribord ! Attention matelots, ouvre bien tes « manches à vent » et retiens ce que je vais avoir celui de vous envoyer en douceur.

— Dis-nous le titre de ton histoire, hasarde un auditeur.

— Mille tonnerres ! ferme ton panneau, toi ! Si tu coupes comme ça le grelin de mon récit, il s'en ira en dérive, et va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Pour lors, reste en panne. Je recommence : Cric !

— Crac !

— Mon grand-père était un crâne marin, mes lascars, un fier-à-bras, je vous en réponds. Il commandait alors le *Superbe*, un grand trois-mâts franc, appartenant au plus riche armateur du Havre.

A cette heure, il revenait des Indes et naviguait par le travers des « Birvideaux ».

Tu connais ça : une grande plature de roches au nord de Belle-Ile-en-Mer.

Il ventait bonne brise de Surouas (sud-ouest).

Le navire filait comme une mouette.

On avait hissé et bordé toute la toile : grands focs, petits focs, clins-focs, huniers, perroquets, brigantines, voiles d'étai, bonnettes, tout !

Une vraie plaisance, quoi !

— Ah ça ! tu vas me dire, si ton grand-père commandait un si beau navire, comment n'es-tu qu'un pauvre gabier sans sou ni maille ?

— Patience, les vieux. Je vas t'expliquer pourquoi tout à l'heure.

Satan est pour un brin dans l'affaire.

Pour lors, Cric !

— Crac !

— Le vent tombe tout d'un coup. Les voiles pendent le long des vergues, en ralingue, comme du linge au sec. La mer devient huileuse et le ciel noir comme de l'encre.

Nous autres marins, on sait ce que ça veut dire : c'est l'annonce d'un coup de chien. Pas vrai, les enfants !

— Pour sûr !

Après l'approbation générale, Mathurin continue :

— Amène les perroquets ! commande le capitaine ; Amène les huniers ! Amène ! amène !

Tout est halé bas et paré vivement, car l'équipage du *Superbe* était un rude, mes fistons, foi de Galurec.

Les panneaux sont condamnés, des filières tendues de l'avant à l'arrière pour se tenir sur le pont ; enfin le trois-mâts, à la cape, sous son foc et ses basses voiles, attend l'orage.

Le grain éclate.

Le vent siffle dans les haubans à faire froid aux os ; le navire tangue et roule à donner le mal de mer à tous les terriens possibles, s'ils pouvaient tenir à bord.

Tu sais, les gars, que mon grand-père avait fait le tour du monde. Il avait passé le cap Horn, et même, — à ce que m'a dit mon père, — dansé un rigodon avec la reine Pomaré. Je ne sais plus laquelle, vu que toutes les reines de ces pays-là s'appellent Pomaré.

Enfin, salut à Sa Majesté.

Ici, Mathurin se découvre. L'équipage l'imite.

— Eh bien, ajoute le conteur, jamais de sa vie le papa Galurec n'avait vu pareille danse.

Un coup de mer brise l'artimont. Le vent l'emporte toile et tout, comme si ça n'était que des brins de paille et du papier.

Mon grand-père reste calme. Il rassure l'équipage et donne des ordres, à seule fin de tenir bon contre la tourmente.

L'ouragan redouble.

Abomination de la désolation !... Mes pauvres enfants !... Le gouvernail est enlevé par une lame qui balaye le pont de l'arrière à l'avant !

Le navire passe sous l'écume.

On n'en mène pas large dans ces moments-là, pas vrai ? Ça vous coupe la respiration. Quand le *Superbe* revient à flot, on se compte en tremblant.

Il ne manque personne.

Plus d'artimont, plus de gouvernail !... Le trois-mâts est perdu.

— C'est fait de nous, pense le capitaine. Recommandons-nous à Dieu, mes fils, dit-il.

Et tout le monde se découvre, tandis qu'il récite à haute voix la prière du soir.

— Dieu tout-puissant, protège-nous, finit mon aïeul.

— Amen, répond l'équipage.

Ils sont tous prêts à mourir.

— Cric !

— Crac !

— La nuit est venue...

Le *Superbe*, désemparé, dérive comme une épave, au gré de la mer et du vent.

Tout à coup, un éclair fait voir aux matelots une terre devant eux.

C'est Groix, mes vieux, Groix et ses côtes terribles contre lesquelles la mer déferle avec une fureur sans pareille.

C'en est fait ! le *Superbe* va s'ouvrir sur les roches. La peur saisit les matelots. Seul, mon grand-père attend la mort sans trembler.

Mathurin n'a pas besoin cette fois de réveiller l'attention par le cric ! traditionnel. L'équipage de l'*Espérance* l'écoute religieusement ; on n'entend que le clapotis de l'eau contre les flancs du brick.

Mais l'Enflé s'arrête pour rallumer sa pipe. L'opération faite, il reprend :

— Une grande lueur illumine soudain le *Superbe*. Une forte odeur de soufre prend tout un chacun à la gorge. Une voix moqueuse entonne un chant joyeux.

Foi de vrai gabier, c'était le diable en personne naturelle, tout comme moi qui vous parle. Il était sur la dunette, à côté de papa Galurec, un peu surpris de la compagnie.

— Mais par où est-il entré ? demande le mousse.

— T'es trop curieux pour ton âge, moussaillon.

Sait-on jamais d'où il vient, ce particulier-là ?

— Alors ton grand-père l'a vu ? questionne un matelot.

— Vu comme je te vois l'Haricot..... Ah ça ! mais si tu ne veux pas que je parle, faut le dire, les enfants. J'aime pas qu'on navigue dans mes eaux, tu sais !

— Si ! si ! continue, l'Enflé !

Cela est crié d'une seule voix. Le mousse et l'Haricot se mordent la langue, bien décidés à ne plus interrompre.

Mathurin reprend :

— C'était bien Belzébuth, censément un surnom du diable, comme qui dirait aussi Méphisto. Il avait sur lui sa tenue des grands jours, toute rouge, avec des fignolades en or et puis des diamants qu'on aurait pris pour des étoiles du ciel. De ses cheveux, que la rafale faisait flotter de tous les bords, s'échappaient des lueurs et des étincelles comme d'une cheminée de vapeur. Ses pieds et ses mains avaient des griffes rouges comme des petits clous chauffés au feu. Ses yeux brillaient ainsi que le phare de Groix, qu'on aperçoit là-bas, sur tribord, et, de sa longue queue, il balayait la dunette mieux qu'un pelta avec un faubert de premier gabarit.

Les marins du *Superbe* veulent se signer, mais la force leur manque.

Papa Galurec dévisage le particulier sans sourciller :

— Hé ! hé ! mes petits, fait Satan avec un sourire aussi gracieux que celui d'un requin, j'arrive à temps pour sauver votre pauvre carcasse. Mille diables ! vous n'étiez pas loin d'entrer dans mes domaines.

Or, tu sais tous qu'une des portes du royaume de Satan est à Groix, dans la falaise. Au pays, nous appelons ça le trou de l'Enfer.

C'est une grotte si profonde, que pas un n'a pu aller jusqu'au fond, et pour cause. Les plus hardis y ont disparu. Quand il y a gros temps, la mer y fait le bruit de mille caronades. On dirait que la terre va s'ouvrir.

Si des malheureux, poussés par la tempête, s'en approchent de trop près, ils sont entraînés dans le gouffre, et, dame ! s'ils ne sont pas en règle avec le ciel, ils vont tout droit chez Belzébuth.

Je vous disais donc que Satan était en veine de bonne humeur ce jour-là. Il voulut se montrer bon luron pour le *Superbe*. Après le petit discours de tout à l'heure, il ajoute, en s'adressant au capitaine :

— Donne-moi ton âme, et je sauve ton navire. Demain, tu le mouilleras en rade de Brest.

Le père Galurec était bon chrétien. Il hésita. Mais il était aussi Grésillon, — de Groix, — ou, pour mieux dire, malin. Une idée lui vint de jouer un tour à Belzébuth.

— Je te donne mon âme, qu'il lui dit, si tu es encore à bord quand nous aurons jeté l'ancre.

— Soit, fait Satan, j'accepte.

Ah ! l'imbécile de Méphisto ! il ne voyait pas plus loin que le bout de son nez, et n'apercevait pas le signe que Galurec faisait à ses hommes.

Bref, le démon étend le bras vers la mer qui se calme comme par enchantement, et, aussi vrai que je suis un franc matelot, le *Superbe* vire de bord, et, sans voiles ni gouvernail, il arrive bientôt en rade de Brest. Le jour n'était pas encore levé.

Pendant qu'on se prépare à mouiller, le diable s'assoit près du cabestan. De joie, il se frottait les pattes, et sa peau lançait des étincelles, comme une pierre à fusil. Sa queue traînait le long de la chaîne. Mon grand-père tout doucettement l'amarre à la chaîne par deux solides tours-morts et une demi-clef numéro un. Méphisto n'avait rien vu, rien senti.

— Hé bien, fait-il en regardant Galurec d'un air de triomphe, tu m'appartiens, voici la rade !

— Mouille ! ! commande le capitaine pour toute réponse.

Ah ! mes fistons, quelle idée ! L'ancre tombe à la mer. Floc ! la chaîne se met en branle, et la queue de l'Ange noir suit le mouvement, entraînant son propriétaire qui pousse un cri de rage en passant par l'écubier, et exécute un plongeon comme jamais diable n'en fit et n'en fera. Galurec avait sauvé son navire et son âme.

Depuis, les enfants, Belzébuth vexé a déclaré au bon Dieu qu'il ne recevrait plus de marins en enfer.

Mais c'est notre famille qui vous paye cette faveur-là, car Méphisto s'est bien vengé. Mon grand-père perdit toute sa fortune et périt dans un naufrage. Ma pauvre grand'mère fut obligée de mendier son pain, après la mort du bonhomme.

Aussi, tonnerre ! si je trouvais le diable en face !

Mais non, il ne se montre plus. Il préfère se venger de loin, en me faisant rester ce que je suis, un malheureux gabier qui ne vous réclame qu'une chose : un petit verre de tafia pour dire merci.

LOUIS VALONA.

MAXIME DU CAMP

Il y a eu peu d'hommes à qui la vie ait été si douce qu'à Maxime Du Camp ; et il y en a eu bien peu qui aient eu à souffrir autant d'attaques injustes et passionnées de la part des contemporains. Une sorte de balance équitable semble s'être établie dans cette carrière, heureuse malgré tout : d'une part, les sourires de la fortune et du sort ; de l'autre, les violences d'une polémique sans justice et sans mesure. Ainsi M. Maxime Du Camp a payé indirectement sa dette aux vicissitudes humaines qui, par une coquetterie exceptionnelle, semblaient vouloir l'épargner dès son berceau.

Il était né en 1822, à Paris, riche, bien portant, et il avait grandi dans l'aisance et la belle humeur. Fils d'un chirurgien célèbre, il était sûr que bien des difficultés s'aplaniraient et que bien des portes s'ouvriraient devant lui. Il voyagea beaucoup, parcourut l'Orient, visita l'Égypte, la Nubie, la Palestine, l'Asie-Mineure.

On connut d'abord M. Maxime Du Camp par ses *Souvenirs de voyage* publiés en volumes, par ses articles de la *Revue de Paris* dont il était un des fondateurs, par ses articles de la *Revue des Deux-Mondes*, par d'autres œuvres de début, toutes intéressantes d'ailleurs. Tandis que ses chers amis Gustave Flaubert et Théophile Gautier, artistes épris

Maxime Du Camp.

de la forme, poursuivaient sans cesse la perfection de leur « métier » ; lui M. Maxime du Camp, équilibré parmi le débordement du romantisme, positif à travers même ses propres fantaisies, se contentait d'écrire, d'un tour facile et non sans saveur, des livres d'une lecture attachante toujours, utile et sérieuse quelquefois. Comme il avait besoin de mouvement, et que le travail de cabinet ne suffisait pas à satisfaire sa nature vigoureuse, pour un rien il repartait en voyage, même en expédition. Car, en 1860, — ne l'oublions pas, — il suivit Garibaldi en Sicile.

Les deux ouvrages les plus considérables de M. Maxime Du Camp sont *Paris, ses organes, sa vie dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et les Convulsions de Paris*. Le premier fut écrit sous le second Empire. C'est une monographie très documentée et très complète ; disons sans exagération : un véritable monument qui chante la grandeur de Paris. On raconte que Napoléon III avait arrêté la nomination de M. Maxime Du Camp à la dignité de sénateur quand la guerre éclata. Les *Convulsions de Paris* ont raconté les douloureux épisodes de la Commune. C'est pour ce livre que M. Maxime du Camp a été si vivement pris à partie. Dans ces dernières années, il avait donné une étude sur *Théophile Gautier*, un livre charmant qui ne s'embarrasse pas d'une critique très savante, mais qui est savoureux et succulent, tant l'auteur y avait mis de souvenirs autobiographiques, d'anecdotes vues et vécues avec son ami l'impeccable sertisseur de rimes, — le tout conté dans une note attendrie et familière.

E. L.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST (Encre Lefranc).

RETOUR DES CHAMPS

RETOUR DES CHAMPS. — Peinture d'Élisabeth Gardner. — Gravé par Muller.

C'est l'heure de la rentrée. Sa récolte d'herbe sous le bras, la petite servante ouvre, devant son chevreau blanc, la porte d'un jardin enclos de murs; la porte de sa prison semble penser le gracieux animal. Le museau relevé, se tenant droit sur ses pattes, il regarde devant-

lui l'espace libre qu'il ne verra plus, dès que la porte se sera refermée.

Tout frémissant de l'heure de liberté dont il vient de jouir, il exprime par son attitude le regret de quitter ses jeux dans l'herbe, ses cabrioles autour de la jeune fille pendant qu'elle faisait sa récolte.

Il s'est à loisir roulé parmi les plantes odorantes; il a brouté les pousses dont il est friand, et s'est imprégné de grand air. Tout à l'heure, entre les murs de ce jardin où il va rentrer, il sera tenu à l'attache. Jusqu'au lendemain il aura la cuisante tentation des plates-bandes fleuries, des bouquets de verdure où ses jeunes dents s'exerceraient volontiers. Mais là, plus de liberté: ses fantaisies devront attendre, pour s'exercer, une nouvelle sortie du jardin.

En attendant, il guette le chemin, les champs, l'espace ouvert devant lui. Des jeux d'enfants, ou de folles courses de chiens, attirent sans doute son attention et lui renvoient plus vive la tentation de s'élancer et de jouer avec eux dans l'oubli de la captivité où se terminent toutes ses journées.

Doucement la jeune fille l'invite à pénétrer dans le jardin. Elle le regarde avec cette sorte de déférence qu'éprouvent les gens de service pour les animaux favoris de leurs maîtres. Mlle Gardner a imprimé à cette figure de jeune fille la grâce et la douceur qu'elle donne en général aux têtes féminines qui tentent son pinceau.

Élève de M. Bouguereau, elle doit à son maître cette affection pour les expressions réservées et pudiques, qui sont la marque des œuvres de ce peintre.

MAB-YANN.

LA COTE D'AZUR

ESQUISSES DE TERRE ET DE MER

Suite et fin. — Voyez pages 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333 et 364.

XI

L'idyllique futaie mentonnaise nous enserre maintenant de ses massifs parfumés. Nous n'en sortirons qu'à une demi-heure de là, pour déboucher près de la grève où se brisent les dernières vagues de France.

C'est dans cette futaie du cap Martin que l'olivier, croissant en la plénitude de sa force et de sa liberté, achève de prendre la souveraineté sur tous les arbres de la Méditerranée.

Qui n'a vu l'olivier que dans la haute Provence ou dans la région languedocienne ne saurait se figurer à quelles proportions il est susceptible d'atteindre en ce coin de terre privilégié où la gelée ne l'endommage jamais. Ni en Grèce ni en Palestine il ne se montre plus beau et plus vigoureux. C'est bien le tronc sacré entre tous, celui que Minerve avait fait surgir, tout paré de fleurs et de fruits, en frappant de sa lance le sol de l'Attique. Mais, avec cette tradition hellénique, nous nous fourvoyons de plusieurs milliers d'ans. L'olivier existait bien avant la cité fondée par Cécrops. C'est le premier arbre que l'on trouve nommé dans la Genèse; c'est un de ses rameaux que la colombe biblique rapporte à l'Arche après le déluge. C'est lui encore, selon l'Écriture, que les arbres, un jour qu'ils voulurent se donner un roi, élirent en lui disant: « Commande nous. »

Depuis lors il est resté l'objet d'une vénération religieuse. Chez les Hébreux, son huile servait aux cérémonies du culte. C'était elle aussi que l'on répandait sur les bûchers funèbres. Chez les Grecs, les athlètes s'en frictionnaient le corps; son bois n'était employé qu'à des usages nobles; on en entretenait le feu des sacrifices, on en confectionnait les statues des dieux, et l'on ne confiait la cueillette de ses fruits qu'à des épouses ou à des jeunes filles.

Comme tous les arbres lents à se former, l'olivier vit des siècles, pourvu que les grands froids ne le touchent pas, et plus il vieillit, plus, avec son écorce rugueuse, ses formes tourmentées et étranges, sa ramure torse et désordonnée, il prend des airs imposants et un aspect caractéristique. Sa station préférée est le penchant des collines exposées au midi, avec un sol caillouteux, rocailleux, qu'on étaye, quand il est trop incliné, au moyen de murs en terrasse. En avril apparaissent les fleurs; en octobre, la matière huileuse commence à se développer dans le fruit. « L'oli arrive, disent les Niçois, quand lou vin es din la tina (dans la cuve) ». En novembre et en décembre, les olives sont bonnes à cueillir et à porter aux moulins, où, pour obtenir un produit supérieur, on presse la pulpe sans écraser le noyau.

Autant que possible, il ne faut rien semer sous les troncs, plantés d'ordinaire en quinconce ou en ligne, et le vieux Caton, qui était passé maître en agriculture, recommandait de laisser entre chaque pied une distance équivalente à dix ou douze de nos mètres.

Les meilleurs engrais sont de vieux morceaux de laine, du poil, de la corne râclée. Une fumure de chiffons dure cinq ou six ans; seulement on doit avoir soin de les enfouir à peu de profondeur, pas trop près du tronc, et avant les pluies de printemps, de crainte d'une combustion souterraine. Il y avait un proverbe latin qui disait: « En labourant légèrement autour d'un olivier, on le *prie* de produire; en le fumant, on le *supplie*; en le taillant, on l'y *contraint*. »

Parmi les espèces plus répandues sur la Côte

d'azur, je citerai le *blanquetier*, cultivé principalement à Antibes, et qui fournit une huile abondante; le *blavier*, très rustique, très grossier, qui se rencontre surtout à la Colle-sur-Loup, au pied de collines dépendant de l'Esterel, et à Saint-Laurent, près du Var: le *cailletier* des coteaux de Grasse et de Nice, l'olivier par excellence, qui s'élance très haut, et donne des olives réputées, puis la *picholine*, la *Salierne* de Monaco et de Menton. Quant à l'*oleaster*, ou olivier sauvage, qui garnit de ses fourrés épineux les hauteurs sèches et agrestes, il ne fleurit que rarement et ne produit pour ainsi dire pas de fruits.

Cet arbre précieux a pour ennemis principaux la fourmi, la chenille, et surtout la mouche dite *dacus oleæ*, — le *queïron* des cultivateurs régionaux, — insecte de la famille des diptères (c'est-à-dire à deux ailes) qui aspire, à l'aide de sa trompe, non pas le fruit, très probablement, mais la gomme du tronc, semble-t-il. Il est en outre sujet, comme tout ce qui vit ici-bas, homme ou plante, à diverses maladies qu'il importe de combattre au plus vite dès qu'on les voit apparaître: telles sont la *morfée* ou *fromagine*, due au double parasitisme d'une cochenille et d'un champignon, la *muffa* ou moisissure charbonneuse, puis des excroissances, des nodosités, des galles que je m'abstiens de vous décrire.

Il n'est pas rare, au pays où nous sommes, de voir des oliviers mesurant quatorze mètres de circonférence à la base. Le plus gros du littoral, il y a une vingtaine d'années, c'était, paraît-il, le *pignole* de Beaulieu; il a depuis lors été incendié.

Une essence étrange, vous ai-je dit. Regardez plutôt, au bord du chemin ombreux que nous suivons, les spécimens que la forêt vous en offre : six, huit, dix fûts réunis en un seul faisceau et pareils à autant de colonnes torses qu'on aurait associées violemment. Ne dirait-on pas d'un amas d'arbres bien plus que d'un arbre? On s'explique alors ce passage de l'*Odyssée* où Homère nous raconte qu'Ulysse s'était confectionné à Ithaque un bois de lit complet d'un tronc d'olivier tenant à ses racines, et avait ensuite fait construire alentour une chambre à coucher. C'était au temps où les chefs de peuplades, tels que le fils de Laërte, fabriquaient leurs meubles de leurs propres mains, et où des princesses, comme Nausicaa, allaient, sans craindre de déroger, laver leur linge au ruisseau le plus proche.

Et la longévité de l'olivier! Elle est tout simplement fabuleuse. Plus d'un tronc sur le cap Martin remonte à l'époque des Romains. On pourrait même dire que c'est une essence quasi immortelle, attendu qu'elle renaît de sa souche. Comment? D'une façon très curieuse.

Voyez encore, par exemple, dans la forêt que nous traversons, ce vieux tronc desséché et tout creux. Bon à brûler, direz-vous. Que non pas, touriste profane. Son propriétaire n'aura, s'il lui plaît, qu'à le remplir d'abord de pierre et de terre, à seule fin de le caler contre le vent; puis, chaque année, autour du pied, il amoncellera une couche d'humus... Et la cime se mettra à monter, l'écorce à *rejeter*; une verdure nouvelle jaillira des rameaux, qui, derechef, donneront des fruits; finalement, les jeunes tiges s'incorporeront à la souche mère, et cette réviviscence de ses membres vaudra à celle-ci une jeunesse éternelle. Voilà sans doute pourquoi, lorsqu'on demande à un paysan de la Ligurie ou de la région tyrrhénienne combien de temps dure l'olivier, il vous répond brièvement: *Sempre* (toujours).

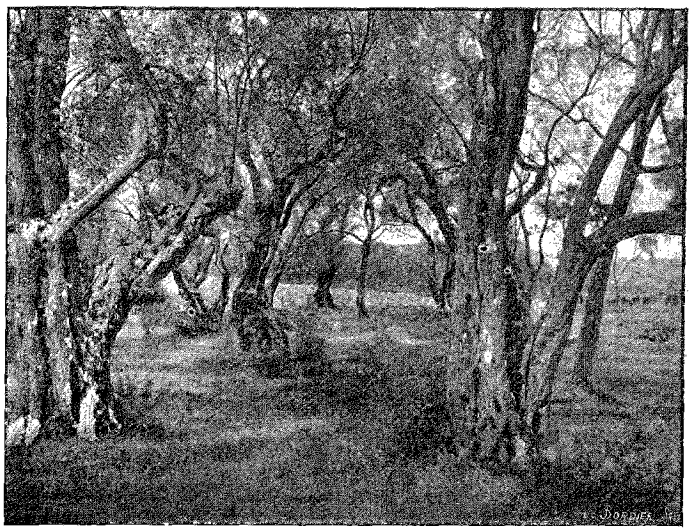

Oliviers de Menton.

De lacet en lacet cependant, nous avons atteint, toujours descendant, les rivages du golfe de la Paix. Des croupes du cap Martin, à l'ouest, aux falaises de la Mortola, à l'est, cette belle échancrure semi-circulaire ne mesure pas moins de huit kilomètres. Un court promontoire, celui qui porte le vieux Menton, la divise en deux segments presque égaux.

Bientôt, nous voici franchissant tour à tour les trois sillons de torrents alpestres qui strient, en deçà de l'ancienne ville, les terrains d'alluvion sur lesquels expirent les pentes des monts d'alentour. Le premier de ces Paillons mentonnais est celui qui est censé arroser le tortueux et pittoresque vallon au fond duquel perche, à quatre cent trente-cinq mètres, sur une terrasse environnée de ravins, le vieux bourg féodal de Gorbio, dont lui-même il a pris le nom. Le second est le Borrigo, dont la coupure inférieure est déjà un faubourg de Menton, un élégant district

de plaisance tout rempli de villas et de jardins fleuris. Le troisième enfin, qui débouche, le long de l'avenue de la gare, sous la belle promenade du Midi, en plein quartier des étrangers, est le torrent de Careï. C'est par ses rives, bordées de moulins à farine et à huile, qu'on monte,

MENTON. — La vallée du Borrigo.

dans la direction de Sospel, au col de Castillon ou de Guarda, dominé par la cime du Rezet, haute de près de mille trois cents mètres.

Grâce à l'afflux de ces riviérettes, la plage sous-marine devant Menton forme un talus bien plus doux, et, par suite, plus propice aux baigneurs, que celui de la baie niçoise des Anges, où, à un demi-kilomètre de la berge, on ren-

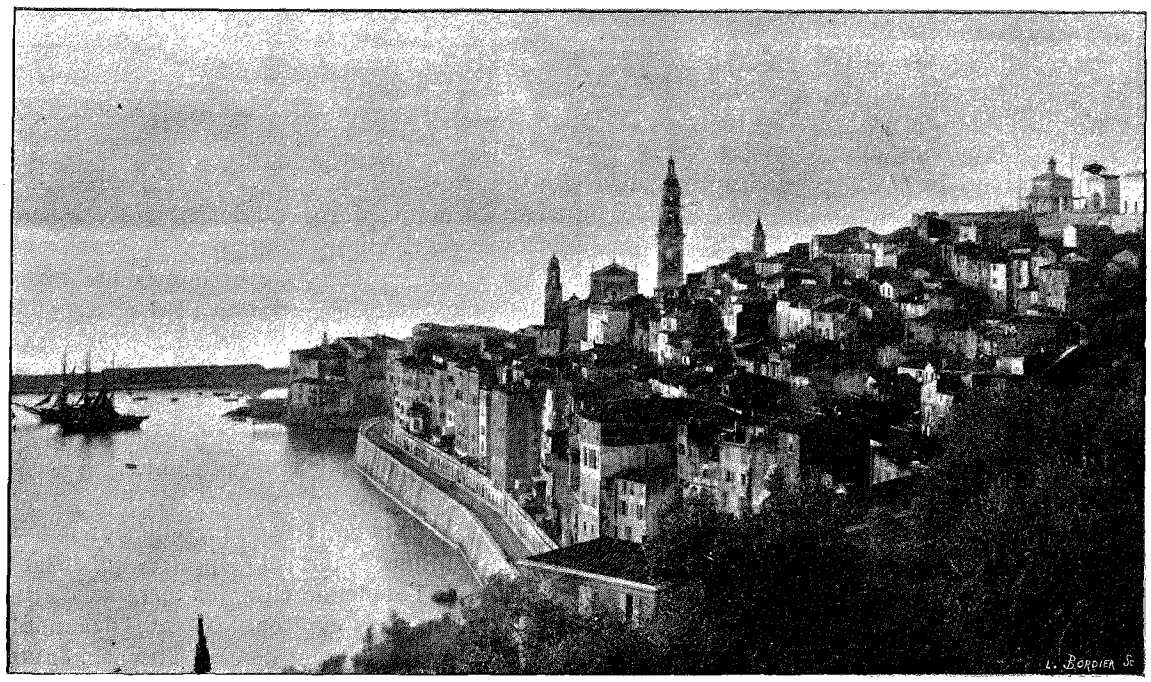

MENTON. — La vieille ville.

contre déjà des fonds de plus de cent mètres.

Grâce à eux aussi, le fouillis de contreforts qui se détache des grandes Alpes ne tombe plus à pic sur la mer, comme c'est le cas entre Nice et le cap Martin. Il laisse du moins, à l'ouest du noyau de la vieille ville, un vaste évidement en forme de cirque, où tout un district moderne et luxueux a pu se créer dans la région basse qu'affectionnent particulièrement l'oranger, le citronnier, le figuier et les diver-

ses essences exotiques chargées d'achever le décor des jardins. C'est ce quartier neuf, rappelons-le en passant, qu'a le plus endommagé, en 1887, le néfaste tremblement de terre qui a si fort maltraité également le village susnommé de Castillon, sis dans un repli des mon-

MENTON. — Vue prise de Garavan.

tagnes à une altitude de près de huit cents mètres.

Le vieux Menton, au contraire, qui n'est pourtant qu'un amas chaotique de rues étroites et en escalier, bordées de maisons démesurément hautes qu'on croirait toujours sur le point de s'écrouler, a supporté les secousses sans broncher, ainsi qu'il convenait d'ailleurs à un

MENTON. — Vue de la frontière italienne.

ex-repaire de pirates qui en avait vu et subi bien d'autres au cours de son existence agitée.

Un coup d'œil sur notre gravure vous montrera quel étrange écheveau de ville représente cette vétuste agglomération, aperçue du quai de Garavan, c'est-à-dire des rivages de la baie orientale où recommencent à tomber à pic les escarpements des montagnes. Cette plage de Garavan, couverte, elle aussi, d'hôtels et de villas, est le second quartier d'étrangers à

Menton. Chronologiquement même, il est le premier, comme en témoigne une inscription, avec la date de 1855, qui se lit sur une maison de la berge, non loin du bâtiment de la douane.

Vers l'extrémité de l'échancrure, la chaussée se bifurque. L'embranchement d'en bas mène en vingt minutes à l'embouchure du torrent de Saint-Louis, qui marque de ce côté la frontière de France ; puis, contournant le pied des Rochers-Rouges, dominés par la tour des Corses et les splendides jardins Bennet, il gagne les fameuses grottes sises en terre italienne d'où M. Rivière a exhumé, en 1872 et 1873, deux squelettes d'hommes troglodytes, contemporains de ces énormes mammifères, le mammouth, le grand ours des cavernes, qui vivaient à l'âge paléolithique et que nous ne connaissons plus que de nom.

L'autre embranchement, continuation du chemin de la Corniche, s'élève à gauche par une pente raide jusqu'au pont d'une seule arche qui franchit la gorge, profonde de soixante-cinq mètres, où coule le torrent précité. De là, taillé dans le roc vif et étayé par des muraillements sourcilleux, il atteint un petit plateau où se trouvait jadis le *Ristorante della frontiera*. Ce tourne-bride est devenu aujourd'hui la *dogana* du royaume d'Italie.

Laissez la rampe brûlée du soleil se dévider du côté de Vintimille, et regardez une dernière fois le vieux Menton, blotti là-bas, sous les monts, avec ses clochers, son port minuscule, sa belle jetée de pierre coudée au milieu de laquelle se dresse une vieille tour, et toute la ligne des quais de Garavan dessinant un majestueux arc de cercle. Puis revenez au quartier de l'ouest, et, à la suite des cavalcades de touristes, faites une promenade au cap Martin, ou bien enfoncez-vous dans les gorges qui serpentent à travers le massif des montagnes. Quelles délicieuses excursions, au choix, le long des trois torrents mentonnais, soit au hameau de Sainte-Agnès et aux ruines de son antique castel, soit aux vallons non moins romantiques des Primevères et des Châtaigniers, soit à l'Annonciade, à Castellar, au Roc de l'Ormée (1,100 mètres), et, plus loin encore, au Grand-Mont (1,377 mètres) ! Ce dernier est le point culminant des reliefs qui s'élèvent ici entre la vallée française du Paillon et le bassin italien de la Roya. De sa cime, vous découvrirez, d'un côté, tout un cercle de sommités neigeuses s'élançant à plus de trois mille mètres, et, de l'autre, par-dessus le Berceau, dont la double crête cache Menton, vous apercevrez, vision fantastique, la nappe de la Méditerranée. Au retour enfin, de quelqu'un des *signaux* de l'avant-plan, vous jouirez de la vue entière de la ville, et peut-être, la fantaisie aidant, trouverez-vous qu'elle ressemble en effet, comme on en fait la comparaison, à une mouette énorme qui se serait posée et endormie, les ailes grandes ouvertes, près de la mer. Le corps de l'oiseau, ce serait la vieille ville avec son étagement de toits gris. Les ailes, qui tendent cependant à se déformer peu à peu, ce seraient les deux traînées de villas qui s'en détachent à droite et à gauche, en suivant la double échancrure du golfe. La tête, enfin, serait figurée par la saillie que fait l'éperon urbain dans la direction du port et de la jetée.

Beau palmipède échoué sur ces rives, puisse la tempête ne jamais te réveiller ! Il est si doux de reposer ici, dans ce milieu tout paradisiaque, entre le ciel bleu qui scintille et la mer azurée qui frissonne !

JULES GOURDAULT.

SUR LA DÉCOUVERTE DE L'ALCOOL

Dans son magnifique ouvrage sur la *Chimie au moyen âge*, M. Berthelot a consacré à la découverte de l'alcool un chapitre des plus instructifs. Quels sont les noms originaires de cette substance, quels faits en ont suggéré la découverte, à quelle époque la trouve-t-on constatée avec précision dans les auteurs de date certaine ? telles sont les questions auxquelles l'illustre chimiste s'est proposé de répondre.

Le nom même de « l'alcool », en tant que réservé aux produits de la distillation du vin, est moderne. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, ce mot, d'origine arabe, dit M. Berthelot, signifiait un principe quelconque, atténué par pulvérisation extrême ou par sublimation. Par exemple, il s'appliquait non seulement à notre alcool, mais aussi à la poudre de sulfure d'antimoine, employée pour noircir les cils, et à diverses autres substances.

Au treizième et même au quatorzième siècle, aucun auteur n'appliquait le mot d'alcool au produit de la distillation du vin. Le mot « d'esprit-de-vin » ou « d'esprit ardent », quoique plus ancien, n'était pas non plus connu au treizième siècle ; car on réservait, à cette époque, le nom « d'esprit » aux seuls agents volatils capables d'agir sur les métaux pour en modifier les couleurs et les propriétés.

Quant à la dénomination « eau-de-vie », ce mot était appliqué, pendant les treizième et quatorzième siècles, à l'élixir de longue vie. M. Berthelot croit qu'il a été énoncé pour la première fois par M. Arnaud de Villeneuve, dans le but de désigner le produit de la distillation du vin ; encore l'a-t-il employé, non comme nom spécifique, mais pour marquer l'assimilation qu'il faisait de ce produit avec le prétendu élixir de longue vie. En réalité, c'est sous la dénomination « d'eau ardente », c'est-

à-dire inflammable, que notre alcool apparaît d'abord.

Que le vin pût fournir quelque chose d'inflammable, c'est ce que les anciens avaient, en effet, déjà observé. On lit dans Aristote (*Météorologiques*) : « Le vin ordinaire possède une légère exhalaison ; c'est pourquoi il émet une flamme. » On lit de même dans Théophraste (*De Igne*) : « Le vin versé sur le feu, comme pour les libations, jette un éclat, c'est-à-dire produit une flamme brillante. » Pline renferme une phrase plus décisive encore ; il nous apprend que le vin de Falerne produit par le champ Faustien « est le seul vin qui puisse être allumé au contact d'une flamme ». Ce qui arrive, en effet, pour certains vins très riches en alcool.

Au même genre d'essais s'applique la liste d'un manuscrit écrit vers l'an 1438, et qui fait partie de la Bibliothèque royale de Munich : « On peut faire brûler du vin dans un pot comme il suit : Mettez dans un pot du vin blanc ou rouge, le sommet du pot étant élevé et pourvu d'un couvercle percé au milieu. Quand le vin aura été échauffé, qu'il entrera en ébullition et que la vapeur sortira par le trou, approchez une lumière : aussitôt la vapeur prend feu et la flamme dure tant que la vapeur sort. Elle est identique avec l'eau ardente. »

Malgré la connaissance de ces faits, continue M. Berthelot, l'alcool ne fut pas isolé par les anciens, quoiqu'ils sussent déjà condenser certains liquides vaporisés. Ainsi, dans les *Météorologiques* d'Aristote, on lit : « L'expérience nous a appris que l'eau de mer réduite en vapeur devient potable, et le produit vaporisé, une fois condensé, ne reproduit pas l'eau de mer. Le vin et tous les liquides, une fois vaporisés, reviennent eau. » Il semblait donc que l'évaporisation changeât la nature du corps vaporisé.

D'après M. Berthelot, les appareils distillatoires proprement dits ont été inventés en Égypte au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne et décrits dans les traités de deux femmes alchimistes appelées Cléopâtre et Marie. Ce sont ces appareils qui ont conduit, par leurs transformations, à la découverte de l'alambic, décrit dès la fin du quatrième siècle de notre ère par Synésius.

Mais on ne trouve chez les alchimistes grecs aucune indication précise qui soit attribuable à l'alcool. Les Arabes, en tant qu'ils nous sont connus par des textes traduits en latin, n'en font non plus aucune mention. C'est à tort, selon M. Berthelot, qu'on en a fait remonter la découverte à Rasès ou à Abul-Casim et autres auteurs aussi anciens. En effet, Rasès (dixième siècle), dans les passages cités à l'appui de cette opinion, parle seulement des *vina falsa ex saccaro, melle et rico,* c'est-à-dire des liquides vineux (vins prétendus) obtenus par la fermentation du sucre, du miel et du riz ; liquides dont certains, l'hydromel par exemple, étaient connus des anciens. Mais il n'est pas question de les distiller ni surtout d'en extraire un principe plus actif.

Quant à Albucasis ou Abul-Casim, médecin espagnol de Cordoue, mort en 1107, on trouve dans les ouvrages de pharmacie qui lui sont attribués un appareil distillatoire destiné à préparer l'eau de rose, appareil qui ne diffère pas, en principe, de ceux des vieux alchimistes grecs. La description s'en applique fort exactement aux alambics à deux et trois becs de la Chrysopée de Cléopâtre et à ceux de Zosime faits d'après Marie, la femme alchimiste.

Ainsi les Arabes, au commencement du douzième siècle, se servaient encore des appareils distillatoires compliqués des alchimistes greco-égyptiens. On voit combien est grande l'erreur des historiens qui leur ont attribué la découverte de la distillation. C'est à l'aide de ces appareils qu'Abul-Casim prescrit de distiller l'eau de rose, le vinaigre et le vin. Mais il s'agit simplement de distiller le vin, sans aucune distinction entre les produits successifs d'une distillation fractionnaire. Cependant on s'était aperçu dès lors que le vin distillé n'était pas identique à l'eau, contrairement à la vieille opinion d'Aristote ; mais l'auteur ne parlait pas de l'alcool, quoique la connaissance de ce corps dût résulter presque immédiatement de l'étude des liquides distillés fournis par le vin.

Le plus ancien manuscrit qui renferme une indication précise à cet égard est celui de la *Mappus clavicula*, écrit au douzième siècle. Voici le texte où les ingrédients de la préparation sont signalés :

« En mêlant un vin pur et très fort avec trois parties de sel et en le chauffant dans les vases destinés à cet usage, on obtient une eau inflammable qui se consume sans brûler la matrice. »

Une autre indication plus explicite est contenue dans le *Livre des feux*, de Marcus Græcus, livre dont les manuscrits ne remontent pas au delà de l'an 1300. La voici :

Préparation de l'eau ardente. — Prenez un vin noir, épais, vieux. Pour un quart de livre, ajoutez deux scrupules de soufre vif, en poudre très fine, une ou deux livres de tartre extrait d'un bon vin blanc, et deux scrupules de sel commun en gros fragments. Placez le tout dans un bon alambic de plomb, mettez le chapiteau au-dessus et vous distillerez l'eau ardente, vous la conserverez dans un vase de terre bien fermé.

Dans cette recette il y a une indication singulière, celle de l'addition du soufre avant la distillation. Les chimistes d'alors pensaient que la grande humidité du vin s'oppose à son inflammabilité, et c'était pour combattre la première que l'on ajoutait, soit des sels, soit du soufre, dont la siccité, disait-on, accroît les propriétés combustibles.

Rappelons encore que la volatilité et la combustibilité étaient alors confondues et désignées sous le nom de *sulfuréité*, désignation qui était encore appliquée dans ce sens au temps de Stahl, au commencement du dix-huitième siècle. Ces idées remontent même aux alchimistes grecs, qui appelèrent tout liquide volatil et tout sublimé émis de bas en haut du nom d'*eau sulfureuse* ou *eau divine*.

On voit, par là, l'origine de ces préparations si compliquées et si difficiles à comprendre aujourd'hui, usitées chez les anciens chimistes. Ils s'efforcèrent de communiquer aux corps les qualités qui leur manquaient, en y ajoutant des matières dans lesquelles ces propriétés étaient supposées concentrées. Ainsi du soufre était ajouté au vin pour rendre plus facile, croyait-on, la manifestation de son principe inflammable.

Le premier auteur, connu nominativement, qui ait parlé de l'alcool, est de date postérieure à la composition des écrits qui précèdent : c'est Arnaud de Villeneuve. On le donne d'ordinaire comme l'auteur de la découverte, prétention qu'il n'a jamais élevée lui-même. Il s'est borné à parler de l'alcool, comme d'une préparation connue de son temps et qui l'émerveillait au plus haut degré. C'est dans un ouvrage écrit vers 1309 qu'on lit : « On extrait par distillation du vin, ou de sa lie, le vin ardent, dénommé aussi eau-de-vie. C'est la portion la plus subtile du vin. » Ailleurs il en exalte les vertus : « Discours sur l'eau-de-vie. Quelques-uns l'appellent eau-de-vie. Certains modernes disent que c'est l'eau permanente (1), ou bien l'eau d'or, à cause des caractères sublimes de sa préparation. Ses vertus sont bien connues. » Il examine ensuite les maladies qu'elle guérit. Puis : « Elle prolonge la vie, et voilà pourquoi elle mérite d'être appelée *eau-de-vie*. On doit la conserver dans un vase d'or ; tous les autres vases, ceux de verre exceptés, laissent suspecter une altération. Quand on lui a communiqué les vertus du romarin et de la sauge, elle exerce une influence favorable sur les nerfs, etc. »

On sait par ces détails, conclut M. Berthelot, combien les problèmes relatifs à l'origine des découvertes chimiques sont délicats.

M. X.

(1) C'est-à-dire qui ne peut être solidifiée ou fixée. On trouve aussi le nom d'eau *éternelle* chez les alchimistes. Pline appelle déjà le mercure : *liquor æternus*.

LA TOILETTE DE LA FIANCÉE

L'École russe est brillamment représentée à Paris. Les noms de MM. Antocolsky et Pierre Tourgueneff, en sculpture ; ceux de MM. Bogoluboff, Makowsky, Harlamoff, Pranishnikoff et tant d'autres, en peinture, se sont distingués de façon à appeler sur eux l'attention publique. On trouve chez ces maîtres des qualités qui permettent d'augurer pour l'avenir d'une école artistique russe qui prendra une place marquante peut-être prépondérante dans l'histoire de l'art européen. Tous ou presque tous ces peintres et ces sculpteurs sont d'accord pour baser leurs études sur la vérité, et par là même donner à leur esthétique cette solidité qui a si longtemps manqué à la nôtre.

Quelques-uns ont cependant exploré la fantaisie. M. Makowski, notamment, a été fortement sollicité par la mythologie antique, et par les richesses de couleur de l'Orient. Doué d'une fougue exceptionnelle, il les a mises en œuvre dans des compositions brillantes et mouvementées. Le sens des décorations galantes du dernier siècle se retrouve dans ses peintures, mais l'impression que l'on reçoit de celles-ci est beaucoup plus vive. L'imagination débordante de leur auteur joue de la ligne et de la couleur avec une étonnante virtuosité.

Dans les œuvres plus graves, quand il est aux prises avec la vie, soit dans l'histoire, soit dans les scènes contemporaines, son dessin se soumet facilement aux nécessités de la vérité. Mais toujours sa couleur garde un éclat chatoyant de pierreries. Dans la *Toilette de la fiancée*, dont nous donnons la reproduction, et qui compte au nombre des plus heureuses compositions de M. Makowski, son pinceau a pu trouver une matière des plus favorables.

Les costumes sont d'une richesse extraordinaire. Les coiffes et les manteaux de cérémonie ruissèllent de broderies et de pierreries. Des coffrets ouverts çà et là laissent déborder des parures aussi brillantes que les costumes. C'est un mélange de couleurs et de scintillements où un œil moins subtil et moins puissant que le sien se fût égaré. Sous ce flot de lumière et de couleur, la scène se déroule cependant tranquillement. Les différentes émotions qu'elle peut faire naître chez les principaux acteurs et chez les comparses sont finement observées et exprimées avec un tact parfait.

La fiancée, assise au milieu de la pièce, devant son miroir, a livré sa tête charmante à la plus noble des amies de la maison. Cette matrone, brillante et solennelle, démêle les longs cheveux noirs de la jeune fille, ce flot de chevelure qui devra, selon l'usage, se renfermer pour toujours sous la coiffure de la mariée. Aux pieds de la jeune fille se tient, en une pose d'abandon, une sœur ou une amie dont le visage dénote des sentiments mélancoliques. On lit dans son geste et son regard affectueux l'adieu d'une amitié qui ne survivra pas au mariage, le sentiment d'une séparation qui sera douloureuse à ces deux cœurs.

Cette note de tristesse est atténuée par la

splendeur de la scène et par la gaieté de certains épisodes. A gauche, près de la fenêtre, une rieuse jeune fille entretient avec des invitées une conversation où il est sans doute question d'un autre fiancé. A droite, une porte s'ouvre vers laquelle des femmes se précipitent. L'homme qui apparaît de ce côté et dont la face s'épanouit en un large rire est un envoyé du futur mari.

La Toilette de la Fiancée. — Peinture de Makowski. — Gravé par Deloche.

Une lutte de compliments et de lazzi est engagée entre cet intrus et les dames qui lui disputent l'entrée de la pièce. Cette joyeuse discussion se terminera, suivant la coutume, par une distribution de cadeaux qui triomphera de toutes les résistances. D'autres personnages, parés comme des châsses, font une galerie à ces divers épisodes ; et l'esprit revient se poser près de la fiancée pour constater les sentiments qui se font jour dans son attitude et dans

l'expression de son visage : l'attente du bonheur prochain et le regret d'un passé de joie et des liens qu'il faut rompre pour suivre l'époux. C'est le passage de l'enfance à la vie sérieuse que M. Makowsky a traduit en cette scène. Il l'a fait avec une grâce discrète et une puissance d'observation qui en font le joyau de cette composition de joaillerie.

J. Le Fustec.

UN DESCENDANT DES CALIFES ABBASSIDES

Si désolées, si immondes, si ruinées que soient les cités musulmanes d'Asie, accroupies sous leurs cieux implacables, dans leur ronde enceinte de pierres ou de briques qui s'écroule, presque toutes possèdent en dehors de leurs murs un éden de parcs, de vergers, de parterres, dernier vestige de leur splendeur déchue, qu'elles entretiennent jalousement et préservent contre l'invasion du désert.

C'est là, en toute saison, le rendez-vous des gens de négoce, échappés de l'étouffement des bazars, des désœuvrés en haillons, des beaux seigneurs chamarrés. Dès la tombée des fraîches vesprées, le long des boulevards extérieurs tout bruyants de la gaieté des cafés nègres ouverts en plein vent, par les silencieuses allées de palmiers, défile le va-et-vient bigarré de la population cosmopolite de la cité : sur leurs mules blanches, cavalcades de femmes turques qui chuchotent sous le voile et étouffent des rires; chevauchées de galonnés ottomans à l'œil insolent, théories de familles juives, défilades de « Jeunes-Turquie » persifleurs, tout fiers en leurs redingotes européennes, groupes de gros effendis costumés à l'ancienne mode. Tout ce monde se salue, s'observe, se congratule, se dénigre. C'est l'étalage des universelles vanités et la quotidienne revue des ridicules locaux. Avec les galeries des bazars il n'est pas d'endroit plus propre à initier promptement un étranger à la population et aux mœurs d'une ville turque.

Jusqu'au crépuscule, des litières passent, des piétons, des cavaliers. Et, bien avant dans la nuit, des bruits de musique, de ripaille et de fête s'élèvent encore des kiosques et des taillis.

Dès le lendemain de mon installation à Bagdad, après une flânerie de quelques heures à la promenade des Palmiers, je connaissais, grâce au cicerone levantin dont je m'étais flanqué, toutes les notabilités indigènes, toutes les célébrités de passage, tous les membres de la colonie européenne, le Tout-Bagdad en un mot, avec de plaisantes médisances biographiques sur chaque personnage pour fixer mes souvenirs inoubliablement. Si bien que le jour suivant, à l'heure du raqi vespéral, apéritif obligé des chrétiens orientaux buveurs d'alcool, je m'aventurais aux palmeraies, seul, très assuré de n'y trouver que connaissances et salamaleks.

A peine, pourtant, débouchais-je de la ville, par la porte du Sud, dans la grande allée des jardins publics, que j'avais la surprise d'un personnage n'ayant rien de commun avec les gentlemen, les effendis ou les mirza déjà rencontrés : il manquait absolument à ma liste de la veille.

Entre la double haie de promeneurs cheminant sur les deux bords de la route, il se dirigeait du côté des palmeraies, au pas lent de sa monture, une superbe jument blanche, aux jambes fines, à la croupe frissonnante, aussi belle que ces cavales de pure race arabe qui hennissent dans les haras du Nedjed. A cinq pas derrière lui un seul écuyer, la lance au poing, vêtu à la mode bédouine, composait sa suite. Il portait, comme cet homme, le costume des nomades, des cheiks : sur une longue robe rayée, un ample manteau sombre tombant de ses épaules jusque sur la croupe de sa bête; autour du front, le turban vert f[illegible] sur une kéfié, aux couleurs des Cham[illegible], flottant derrière sa nuque; aux pieds, de bottes de maroquin rouge armées de longs éperons pointus. En cet équipage, d'un luxe plutôt sévère pour l'endroit, sa hautaine allure éclaboussait tout le faste des autres seigneurs. Le naqib revenant de la chasse avec sa cavalcade de pages indous et de fauconniers, l'oiseau sur le poing, le vali accompagné de son état-major galonné, les Yéoud (Juifs) et les Nasara (Chrétiens) millionnaires étalant l'orgueil de leurs dalmatiques de soie, frangées d'or, — tout ce monde semblait paré en l'honneur de ce simple cavalier au manteau sombre.

Qui pouvait être cet homme?...

(A suivre.) Henri Mignot.

SILHOUETTES

Caratel *(légende)*.

I

Caratel !

Ce n'est plus la Normandie, c'est à peine l'avant-garde de la Bretagne.

Au fond des bocages toujours enverdurés se cache cette babiole de grand seigneur.

Ne la cherchez pas, c'est inutile. Nul n'a songé à la marquer d'un point sur le tracé de votre voyage circulaire. Emporté à toute vapeur, vous la frôlerez en allant ou en revenant, sans jamais voir s'entr'ouvrir le sombre rideau de pins qui vous la dérobe ; ou bien il faudrait le mot magique qui l'a fermé, et de fées, il n'y en a plus : nous les avons tuées toutes.

Mais si vous le possédiez, le mot d'une

langue que vous ne comprenez pas, oseriez-vous aller vous asseoir, dans les ténèbres, sur la rive tranquille de l'étang endormi?

Là, dès que le crépuscule a clos sa paupière, d'entre les branches du cyprès chauve dont le pied s'enfonce dans la vase et la tête se perd dans le ciel, vous verriez s'élever la transparente silhouette des sœurs lavandières.

Elles se mettent à l'œuvre... écoutez!

En cadence les battoirs retombent sur le linge qu'elles viennent laver, chaque nuit, à cette même place; et ce linge... c'est leur blanc linceul... tandis que dans les pins sombres un souffle passe en longs gémissements. Plaintes de morts! Plaintes d'âmes en peine!

Quand l'aube blanchit la cime des arbres, tout disparaît.

Aux alentours, dans les chaumières, on vous racontera, en se signant, qu'il y a longtemps, longtemps, les sœurs lavandières étaient les meilleures comme les plus jolies filles du pays, lorsqu'un jour, jour de malheur, elles abandonnèrent le battoir pour écouter doux propos et... disparurent.

On n'ouït plus parler d'elles jusqu'à cette nuit d'orage où, ramenées par le vent de la tempête, on entendit tout à coup retentir, en même temps que l'éclat de la foudre, les coups précipités de leurs instruments de travail.

L'expiation commençait.

II

Les brunes sœurs lavandières n'ont cependant pas donné leur nom à l'antique castel, maison et forteresse, dont les fenêtres s'ouvrent largement aujourd'hui à la brise embaumée qui, après avoir caressé les grandes herbes des prairies, les fleurs sauvages de la lande, soulève avec peine le lourd manteau de lierre qui enveloppe dans ses plis créneaux et meurtrières.

Pas davantage les princes, fils de France, qui y ont, en passant, abrité leurs joyeusetés, et pour tout souvenir n'ont laissé derrière eux, suspendue à un minuscule campanile, qu'une cloche fleurdelisée, portant armes et écusson.

III

Ce nom, je vais vous le dire.

Il y a des centaines et des centaines d'années, par une douce après-midi d'automne, sur le bord de l'étang au cyprès chauve, était assise une gentille pastoure.

Étrange créature qui n'avait aucun des traits de la race de ce coin sauvage! Elle n'était pas née, non plus, sur ce sol. Un soir d'hiver, elle avait frappé à la porte de la vieille mère Avril, en demandant d'une voix si douce un morceau de pain, qu'avec le pain on lui donna un gîte, une place au foyer et la garde du troupeau.

Blonde comme une fille du Nord, sur ses longs cheveux épars elle aimait à poser une couronne de bruyères neigeuses finement tressées.

Tantôt, debout sur le tertre gazonné de la source, la tête rejetée en arrière, le regard perdu dans les profondeurs de l'éther, on l'aurait prise pour une druidesse commandant aux éléments.

Tantôt, assise au milieu du paisible troupeau, elle nourrissait, de ses mains blanches, les brebis qui accouraient à son appel.

Là ne se bornait pas son pouvoir: la belle enfant avait encore apprivoisé les Bretons primitifs. Il n'était pas rare de la voir entourée de malheureux accourus pour se faire guérir par la charmeuse qui, en pansant les plaies, consolait, n'ignorant qu'une seule chose, sa beauté sans égale.

Aussi, dans les chaumières enfumées et noires, les bonnes gens s'étonnaient qu'un lis si blanc pût s'épanouir au pays de l'épineux ajonc. Et l'imagination aidant, mille légendes naquirent de la légende véritable.

IV

Des bruits étranges, fanfares de chasse, aboiements de chiens, venus de la forêt voisine, éveillaient parfois les échos de la vallée, pour s'étendre en de lointains murmures. Mais, cette après-midi d'automne où la gentille pastoure rêvait selon son habitude, ces bruits éclatèrent soudain, emplissant la vallée de tumulte, tandis qu'un superbe dix cors aux abois vint s'abattre aux pieds de la jeune fille.

A sa suite se précipitaient meute et chasseurs entraînés par un jeune homme à la fière contenance. Il portait un riche costume de velours, et sur sa toque flottait une plume blanche attachée par une agrafe de diamant.

Déjà, il avait mis pied à terre, et la dague levée se jetait sur l'animal abattu, quand... ô surprise! l'humble pastoure le devance et de son corps fait un rempart à la victime...

L'année suivante, dans la prairie, tout près de l'étang, s'élevait un château sorti de terre comme par enchantement. Sur les bastions qui en défendaient l'approche flottaient bannières et banderoles, tandis qu'au son des trompes et aux cris de joie des habitants de la vallée un cortège de nobles seigneurs s'avançait, escortant une jeune épousée. Cette épousée, c'était Caratel, la blonde pastoure!

Sur ses pas entrait le bonheur exilé du Paradis terrestre. C'était là que vous le retrouveriez toujours, s'il n'était ici-bas un hôte inconstant. Et le château s'appelle encore le château de Caratel.

DECOUCY.

AUGUSTE CASTAN

ET LE CATALOGUE DES INCUNABLES DE BESANÇON

M. Auguste Castan, qui a été un des collaborateurs les plus distingués du *Magasin Pittoresque*, est mort à Besançon, le 28 juin 1892, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il allait livrer au public un travail d'érudition remarquable : le *Catalogue des Incunables* de la bibliothèque confiée à sa garde. Cet ouvrage vient de paraître, grâce aux soins dévoués de sa veuve, avec une préface de M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale et l'ami dévoué de l'auteur. Il termine dignement la longue série de dissertations, de mémoires, de notices de tout genre par lesquelles ce savant de premier ordre, pendant plus de trente ans, a rendu populaire et féconde en Franche-Comté l'idée de la décentralisation intellectuelle.

M. Castan était né à Besançon le 20 novembre 1833. Il entra, à l'âge de dix-neuf ans, à l'École des chartes et en sortit le premier, avec une thèse brillante sur les *Origines de la commune de Besançon*. Il revint aussitôt occuper, dans sa ville natale, une modeste place de bibliothécaire adjoint, en attendant celle de bibliothécaire principal, qui lui échut en 1866 ; dès lors, tout en s'occupant avec zèle du riche dépôt confié à sa garde, et des Archives municipales, dont il a poussé très loin le classement et la rédaction de l'inventaire, il fit valoir incessamment, par de studieuses recherches, les richesses archéologiques, artistiques et bibliographiques de sa province.

AUGUSTE CASTAN.

Une question qui mit ardemment aux prises, vers 1860, les érudits des deux Bourgognes, le passionna d'abord. Les Francs-Comtois disputaient alors à l'Alésia traditionnelle des *Commentaires* de César le dernier champ de bataille de la liberté gauloise. Avec son maître Jules Quicherat, devenu un de ses meilleurs amis, M. Castan soutint, non sans éclat, les prétentions de ses compatriotes. S'il ne put en définitive se flatter du triomphe, il eut la satisfaction d'avoir présidé à des fouilles et à des études précieuses pour l'histoire des temps primitifs de la Gaule.

Ces études avaient pris place dans les mémoires d'une société récemment fondée à Besançon, la Société d'émulation du Doubs. A peine M. Castan y fut-il entré qu'il en devint le secrétaire ; il demeura l'inspirateur constant de ces travaux qui lui valurent plusieurs récompenses aux concours annuels de la Sorbonne. Il lui prodigua, jusqu'à sa mort, les trésors de son érudition alerte et variée. Nous citerons en particulier sa *Monographie du palais Granville*, sa notice sur l'*Hôtel de ville de Besançon*, et surtout sa dissertation sur le capitole de Visontio, qui devint, pour lui, le point de départ des découvertes sur les capitoles provinciaux du monde romain, aujourd'hui acceptées par les maîtres de la science archéologique. Presque tous ses mémoires se produisaient ensuite en Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes, dont il devint rapidement un des membres les plus écoutés. Ce fut là qu'il conquit ses principales récompenses, la croix de la Légion d'honneur en 1867, à laquelle s'ajouta, en 1875, le titre de correspondant de l'Institut. Quelques-uns de ses écrits reparurent sous une forme spéciale dans un recueil; d'autres figurent dans la *Revue des Sociétés savantes*, dans la *Revue historique*, dans la *Grande Encyclopédie*.

Pendant les dernières années de sa vie, M. Castan s'adonna avec prédilection aux études sur les beaux-arts. Son goût, naturellement très fin, s'exerça encore durant les voyages qu'il faisait, à l'époque des vacances, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Angleterre.

Il n'est guère de collection publique ou privée, dans ces divers pays comme en France, dont il n'ait examiné et jugé les trésors, d'un coup d'œil aussi sûr que rapide ; et ce ne fut pas seulement sa chère Franche-Comté, dont il relevait partout les traces avec une dévotion filiale, qui bénéficia de ses fécondes excursions, ce fut l'histoire générale de l'art. En même temps qu'il reconstituait les annales de l'*Église Saint-Claude des Bourguignons*, et celles de l'*École de peinture et de sculpture de Besançon*, il poursuivait ses curieuses recherches sur les *Premières installations de l'Académie de France à Rome* et sur les origines d'un des plus beaux tableaux de Rubens, le *Saint Ildefonse* du musée de Vienne. A Besançon même, il rédigea avec amour l'inventaire des objets d'art de la bibliothèque, contribua à réorganiser le musée des antiquités, dressa le cata-

logue du musée de peinture et donna de nouveaux éclaircissements sur ses richesses.

Malgré une santé assez délicate, il put impunément, jusqu'à l'année dernière, se livrer à un travail quotidien et poursuivi en tous sens. Il croyait avoir encore devant lui dix, peut-être vingt ans d'une existence laborieuse, quand il fut frappé un matin et foudroyé sur son siège de bibliothécaire. Les regrets unanimes, qui se manifestèrent avec éloquence à ses funérailles, attestèrent que sa disparition faisait un vide soudain et irréparable au milieu du pays où il avait vécu.

Non seulement il n'avait pas encore mis à l'impression le catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque, œuvre considérable et qu'on publiera bientôt, il faut l'espérer, mais il n'avait pu revoir les dernières épreuves de ce catalogue des *Incunables* que nous annoncions tout à l'heure. C'est la description détaillée de 985 ouvrages imprimés antérieurement à 1500 et réunis dans le grand dépôt public dont M. Castan était le conservateur attitré. Il est difficile de se figurer la somme de temps, de labeur, de connaissances nécessaires à un bibliographe pour pouvoir décrire à souhait, au point de vue matériel, les produits des premiers ateliers typographiques de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse et de la France. Non content de discuter les types propres aux divers ateliers et les papiers employés de préférence dans certaines villes, M. Castan a su, par une suite de rapprochements ingénieux, attribuer à des villes ou à des typographes connus des livres dépourvus de noms de lieux et de noms d'imprimeurs. Chacun des volumes décrits se présente à nous avec les particularités qui le distinguent: condition des exemplaires, nature et état de la reliure, noms des anciens possesseurs, notes ajoutées sur les feuillets blancs ; et il est facile de se retrouver au milieu de ces minutieux détails, grâce aux cinq tables qui terminent l'ouvrage. Ces tables nous donnent l'énumération alphabétique des noms d'imprimeurs et de libraires, des lieux d'impression, des filigranes, et surtout celle des reproductions de marques d'imprimeurs, de libraires ou d'*ex-libris*.

Il y a là une riche et savante illustration, qui double la valeur matérielle de l'ouvrage et en rend l'intelligence plus facile. Les plus intéressantes marques sont celles qui nous rappellent les grands collectionneurs francs-comtois, et parmi ceux-ci trois noms brillent entre tous, ceux des Granvelle, des Chifflet, de Boisot.

Le cardinal de Granvelle, dont les manuscrits ont formé le fonds primitif de la bibliothèque de Besançon, avait trois figures armoriées pour estampiller ses livres.

Les Chifflet forment toute une dynastie. Quinze d'entre eux comptent parmi les érudits et les écrivains des seizième et dix-septième siècles. Le premier, Laurent, recteur de l'Université de Dôle, puis conseiller au Parlement de

Petite marque du cardinal de Granvelle, gravée pour l'estampillage des livres.

Besançon, eut deux fils auxquels il inspira le goût des livres, et l'un d'eux, Jean, fit graver, pour marquer ses livres, le bois armorié qui suit :

Marque de Jean Chifflet.

Les manuscrits des Chifflet, comme ceux des Granvelle, sont aujourd'hui une des principales richesses de la bibliothèque de Besançon.

Cette bibliothèque fut mise à la disposition du public en 1696 par un abbé lettré, Boisot. Si cet amateur distingué n'a point mis sur ses livres la marque du propriétaire, son neveu Claude, grand-chantre du chapitre métropolitain, fut un bibliophile plus scrupuleux. Des

deux *ex-libris* à son usage, en voici un propre à faire connaître les modifications que les graveurs du dix-huitième siècle avaient fait subir aux styles en vogue du temps des Granvelle et des Chifflet.

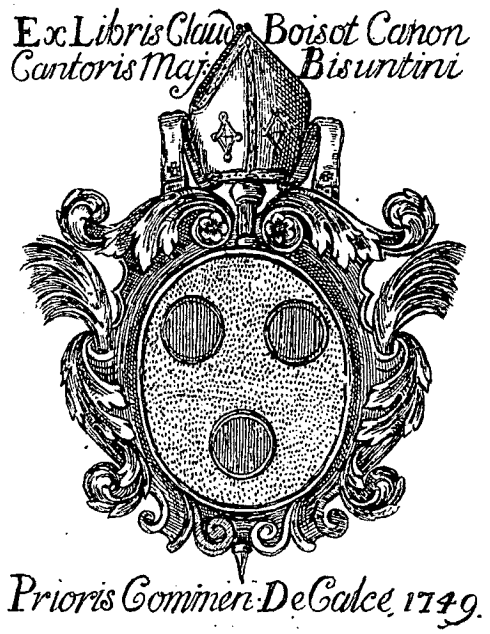

Ces spécimens, intéressants surtout au point de vue comtois, sont accompagnés de plus de soixante-dix autres fac-similés qui seront précieux aux amateurs de tout pays à cause des lumières qu'ils apportent à l'histoire bibliographique et artistique.

Son catalogue des *Incunables* publié, M. Castan pensait couronner sa carrière par un travail d'ensemble sur Besançon et la Franche-Comté. Cette œuvre eût donné la mesure complète de sa vaste érudition, de sa méthode, de son style. Malheureusement, on ne la connaîtra que par des fragments qui en constituent la longue préparation ; on ne pourra l'apprécier que dans les monographies, les notices très spéciales par leur sujet où M. Castan a prodigué, sans compter, son temps et sa science. En donnant à l'ensemble de ses travaux pour titre général le nom de Franche-Comté, on le caractériserait avec justesse, car c'est bien la Franche-Comté que l'éminent bibliothécaire n'a cessé de parcourir et d'étudier en tous sens dans son passé, dans ses monuments, dans ses grands hommes et ses richesses de tout genre.

LÉONCE PINGAND.

LE CHATEAU DU LUDE (SARTHE)

Suite et fin. — Voyez page 337.

En effet, le Parlement n'enregistra pas les lettres patentes d'érection de la terre du Lude en duché-pairie. Le nouveau duc se maria deux fois ; sa première femme, Renée-Éléonore de Bouillé, chasseresse passionnée, courant les bois et jouant à la paume vêtue en homme, d'humeur bizarre, violente, ne suivit guère la cour. Elle aimait pourtant son mari. « Je fus hier à l'Arsenal (résidence du grand-maître de l'artillerie); je voulais dire adieu au grand-maître (à la veille de partir pour la guerre de Hollande), qui m'était venu chercher; je ne le trouvai pas, mais je trouvai La Troche qui pleurait son fils et la maîtresse qui pleurait son mari. Elle avait un chapeau gris qu'elle enfonçait dans l'excès de ses déplaisirs; c'était une chose plaisante : je crois que jamais chapeau ne s'est trouvé à pareille fête; j'aurais voulu, ce jour-là, mettre une coiffe ou une cornette. » (Lettre de Mme de Sévigné, 27 avril 1672.)

Henri de Daillon, duc du Lude, mourut, en août 1685, des suites d'un accident de chasse; il partageait les goûts cynégétiques de sa première compagne :

« Vous m'affligez (raconte la spirituelle chroniqueuse de la cour) de me dire que le grand-maître a une côte rompue; enfin sa chasse s'est tournée contre lui. » Il laissait une veuve, jeune, belle et honnête, Charlotte Séguier, petite-fille de Sully, ambitieuse, elle aussi, des honneurs de la cour. Elle voulut être dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, charge convoitée par nombre de concurrentes des plus qualifiées; et, malgré le roi, elle y parvint en achetant au prix de vingt mille livres l'appui de Nanon, la vieille servante très influente de Mme de Maintenon. C'est, du moins, ce que raconte Saint-Simon, l'un des admirateurs de la dame : « Elle était encore fort belle, dit-il, et toujours sage, sans aucun esprit que celui que donne l'usage du grand monde et le désir de plaire à tout le monde... Elle était la meilleure femme du monde, riche, et qui, dans tous les temps de sa vie, tint une bonne table et une bonne maison. »

Malgré ses deux mariages, le duc du Lude ne laissait pas d'héritier direct. Ses grands biens passèrent à un neveu, le duc de Roquelaure, qui devint maréchal de France. Ce seigneur était fils du plaisantin dont la chronique scandaleuse a libéralement grossi le bagage de facéties cyniques; le maréchal de Roquelaure valait beaucoup mieux que ce triste père. Il n'eut que des filles ; la châtellenie passa tour à tour, par héritage d'abord, dans la maison de Rohan, puis par vente et, depuis lors, par succession, dans les maisons de Lurveu, de la Vieuville, et enfin de Talhouet, qui la possède aujourd'hui. La famille de Talhouet est de vieille noblesse bretonne.

Au commencement de ce siècle, le général marquis de Talhouet épousa la fille du comte Roy, qui fut ministre des finances sous la Restauration. Le comte Roy, qui administra avec

une rare habileté les finances du royaume, déploya les mêmes talents dans la gestion de sa propre fortune; elle comptait parmi les plus considérables de la France. L'avant-dernier marquis de Talhouet, qui fut ministre sous l'empire de Napoléon III, en 1870, avait fait de sa richesse un noble emploi; outre les largesses discrètes de la bienfaisance, il a consacré une large part de ses revenus à l'embellissement du château qui tient, par son importance et sa valeur artistique, l'un des premiers rangs dans un pays où l'on peut admirer tant de splendides résidences, châteaux de Bonnétable, de Sablé, de Montfort, de Luart, de la Suze, etc.

Le château du Lude est un parallélogramme dont les angles sont arrêtés par de puissantes tours rondes à toit conique. Ces tours, dont le diamètre est de quinze mètres, paraissent d'abord, par leur masse, lourdes et trapues, malgré l'élégance des bandeaux sculptés qui les ceignent, et des quatre étages de hautes fenêtres à meneaux qui vont se terminer par un fronton et des pyramidions reliés par une galerie délicatement ajourée; le tout dépasse la base du toit dont les lignes nécessairement trop sèches sont ainsi rompues avec une hardiesse gracieuse. Mais pour rétablir les proportions de l'ensemble, il faut se placer de façon à voir les tours depuis leur base, ce qui accroît de plus d'un tiers leur élévation totale, laquelle est de trente-cinq mètres. C'est qu'une large terrasse, longue de trois cents mètres, entoure le château sur trois faces; entre la base de cette terrasse et celle des tours règnent des parterres qui occupent l'emplacement fort élargi des anciens fossés.

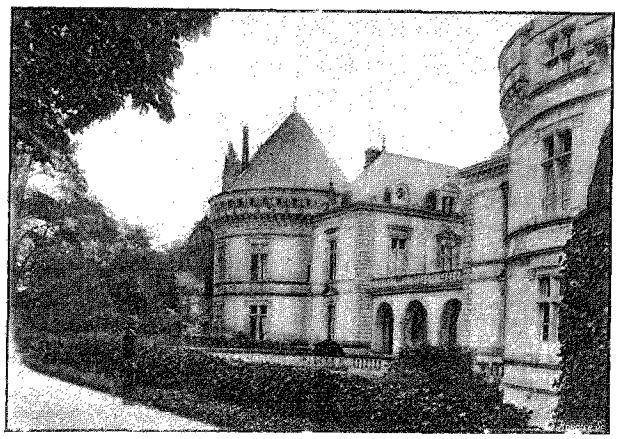

Le château du Lude. — Façade donnant sur le parc.

On se rend bien compte de cette disposition générale dès l'entrée principale; cette entrée conduit par un pont à une belle galerie à portique au delà de laquelle une cour est entourée de trois corps de bâtiments. Du pont, l'œil plonge sur les fossés-parterres et mesure la hauteur des tours.

Les façades de l'est et de l'ouest ont conservé dans leur architecture le caractère de la Renaissance. « Sur la façade du parc, plusieurs rangs de médaillons en relief représentent des rois de France; sur les tours et le principal corps de logis, des pilastres, des entrelacs, des arabesques. L'agneau pascal couché ou *Agnus Dei* s'y trouve souvent répété... Tout près de là, sur les piédestaux de la balustrade, vous remarquerez un emblème d'un autre genre : c'est le porc-épic de Louis XII, avec la devise célèbre : *Qui s'y frotte s'y pique.* » (E. de La Gournerie.)

La façade septentrionale, longue de cinquante mètres, est plus moderne; avec son avant-corps central terminé par un vaste fronton triangulaire, elle date au plus de la fin du dix-huitième siècle, si même on n'en doit pas reporter la reconstruction au dix-neuvième. Elle domine le Loir et la campagne. Celle de l'est a vue sur une immense pelouse recouvrant la grande terrasse et aboutissant aux masses feuillues du parc. Celle de l'ouest regarde une rue de la ville, et les modestes proportions des maisons provinciales sont un piquant contraste avec la majesté du château dont, de ce côté surtout, les dimensions et la hauteur réelle se déploient à l'aise.

A l'intérieur, le visiteur remarquera avec intérêt une salle à manger monumentale, richement décorée, dans le style de la Renaissance, avec une belle fontaine de marbre et une haute cheminée en pierre sculptée. Une cheminée analogue, mais non originale comme la précédente, décore le salon suivant. La bibliothèque, la salle des fêtes, le grand salon méritent l'attention. Il y a environ cinquante ans, on a découvert, dans l'épaisseur d'une tour, un joli cabinet à voûtes à arêtes, construit sans doute au quinzième siècle et décoré, au seizième, de peintures murales représentant, sur une face, le départ de Jacques de Daillon pour la guerre d'Italie où il devait recevoir, à Pavie, de si graves blessures et le deuil de sa veuve; sur les autres côtés, l'*Arche de Noé*, le *Triomphe de la Chasteté*, et quelques autres allégories; ces peintures ont été restaurées, mais elles sont plus curieuses par leur naïveté que recommandables par leur valeur artistique. Les communs, écuries et remises avec leurs accessoires et les serres, sont installés, à quelque distance du château, dans un espace étendu compris entre le parc et la ville.

Tel est, dans ses lignes principales, le château du Lude, qui appelle certainement la visite des touristes; l'accès en est facile par le chemin de fer reliant La Flèche à la grande ligne du Mans à Tours et passant par le Lude.

Henri Métivier.

I

Dès le matin, au petit jour,
Les oiseaux s'y disent bonjour;
Puis vient tenant en main sa lance,
Arroser avec abondance,
Un cantonnier municipal,
Plus que nous autres matinal;
Il met de factices rosées
Sur les Champs-Élysées.

II

Deux heures viennent de sonner;
Les bébés vont se promener,
Conduits par de grasses nourrices
Ou de maigres institutrices.
Quand il fait trop chaud pour courir,
Ils vont voir Guignol discourir.
On ne voit que des mines rosées
Dans les Champs-Élysées.

III

Il est quatre heures, la maman
Vient distribuer vivement
Un baiser distrait aux petites,
Puis s'en retourne à ses visites.
Parfois, si le temps est très beau,
Elle lance un chapeau nouveau,
Et nos modes sont exposées
Dans les Champs-Élysées.

IV

Jeunes filles et jeunes gens
Échangent des mots engageants;
Pour arriver au mariage,
Les mères vous font bon visage.
En été les futurs maris,
Que vous présentent les amis,
Ne s'offrent plus dans les musées,
Mais aux Champs-Élysées.

V

Quittant le grand arc triomphal,
Vieux braves à pied, à cheval,
Passent à minuit des revues
Que personne n'a jamais vues;
Où sont fantassin, grenadier,
Même Napoléon premier.
C'est l'heure des mines bronzées
Dans les Champs-Élysées.

VI

Mais l'endroit n'est rien moins que sûr :
Quand tout s'éteint, qu'il fait obscur,
Très désagréable surprise :
Un filou vous y dévalise...
Et c'est l'heure où l'on voit parfois,
Grâce au coup du père François,
Des personnes dévalisées
Dans les Champs-Élysées!

(Extrait des CHANSONS DE PARIS)

Paroles de Jean Paul ELHEM. — Musique de Georges FRAGEROLLE

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire. 15. Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST. (Encre Lefranc.)

LES PATINEURS

LES PATINEURS. — Peinture de Dillens. — Gravé par Crosbie.

La peinture de Dillens porte les marques de l'École flamande. Si cette remarque se trouve ici, c'est que l'affection de cet artiste pour les sujets hollandais lui donne quelque piquant. Rarement Dillens se présenta à nos expositions. Nous ne l'y voyons guère paraître qu'en 1855 et en 1867, aux grandes réunions où l'art européen mettait en présence toutes les écoles qui en relevaient. A l'une comme à l'autre, Dillens exposait des œuvres inspirées par la vie hollandaise ou par les paysages qui l'encadrent. En 1855, son envoi se composait de trois toiles : le *Tournoi de bagues*, *Un bal à Gaës* (*Zélande*), et la *Digue de Westcappelle un jour de kermesse*. Les trois tableaux qui portaient sa signature à l'Exposition universelle de 1867 s'appellent : *Une noce au Zuid-Beveland* (*Zélande*), le *Cordonnier barbier* (*Zélande*) et *Ordre et désordre* (*Zélande*).

Mais l'attrait qu'avait pour lui la Hollande n'atteignait en lui rien de plus que sa curiosité d'artiste. Son pinceau ne s'est pas mis à la remorque de ceux des peintres de kermesse et des chercheurs de pittoresque qui composent

l'École hollandaise. Il apporte moins de malice dans la contemplation de la vie du pays. Son observation est moins aiguë. Est-ce là un indice d'un sens moins profond du caractère des choses? Peut-être. Toujours est-il que là où tant d'autres se sont égayés, il apparaît plein de calme et résolu à être Flamand quand même. Les beaux types, les fières allures, les brillantes carnations, la couleur des costumes s'emparent de son esprit avant même que l'idée lui vienne de sonder les cœurs et de chercher des grimaces que les vices peuvent venir faire sur les visages.

Dans cette mesure il n'en a pas moins soigneusement observé tout ce qui s'est présenté à lui; et il s'est exprimé avec cette religion de la vérité, de la vie, qui est au fond de toutes les œuvres fortes. Ses *Patineurs*, qui appartiennent au musée de Bruxelles, occupent une place capitale parmi les tableaux qu'il accumula en une trentaine d'années. La gravure que nous en donnons, et où notre collaborateur M. Crosbie a mis le meilleur de son talent élégant et délicat, détaille en toutes leurs nuances les gris et les blancs qui résultent des jeux de la lumière dans ce pays d'hiver.

A gauche apparaissent un clocher et l'éternel moulin à vent à ailes énormes des paysages hollandais. Un talus, sur la pente duquel s'étalent des taches de neige, fuit vers le fond où il se rattache à un pont sous lequel les patineurs rayent la glace du fer de leurs patins. Notre couple vient de là en de puissants élans, emporté par cette volupté de la vitesse qui éclate sur leurs visages en une expression de plaisir. Cette course sur la glace est une fête pour lui. Elle est légère comme un vol, d'une aisance trahie par l'attitude de l'homme. Une main dans l'un des goussets de son pantalon, l'autre soutenant la jeune fille, il va sans se soucier de lui-même, s'en rapportant à la sûreté de son instinct.

Appuyée sur cette force, la jeune fille glisse avec une confiance assez grande pour ne ressentir que la joie, sans les craintes, du plaisir de patiner. Et il semble qu'ils vont pirouetter sous nos yeux, sur ce large miroir de glace dépoli par les striures des patins.

Les costumes décrits par le pinceau de Dillens sont d'une scrupuleuse exactitude. Ils ajoutent du pittoresque à cette scène où le jeu des physionomies est si expressif et si juste. Le sourire d'abandon de la jeune fille et le sourire protecteur de l'homme sont de nuances très observées, et le plaisir de leur course est non moins bien décrit que le reste. Ce tableau porte en lui-même la tentation du patinage, en ce qu'on exprime toute la grâce, tout le charme vivifiant et sain.

Dillens est né à Gand, en 1821. Il mourut à l'âge de cinquante-six ans, laissant derrière lui une œuvre considérable, d'un art puissant et sobre. Il est peu connu du grand public français, parce que nos préférences artistiques n'avaient aucun rapport avec les tableaux de ce maître, au temps où il exposait chez nous. Nous avons vu qu'il n'insista pas sur ce désaccord. Les fortes qualités de ses compositions révèlent d'ailleurs en lui un de ces méditatifs pour qui le recueillement est le plus précieux des biens, et dont le moindre souci est de poursuivre un succès qui les fuit.

MAB-YANN.

LES FLUTES ÉGYPTIENNES

Quand, au début de la civilisation, l'homme s'exerça à moduler des airs, la flûte fut un des premiers instruments qu'il s'appliqua à perfectionner.

On trouva, en effet, dans les sépultures de Giseh, qui datent de la cinquième dynastie, c'est-à-dire de trente siècles environ avant notre ère, les dessins de plusieurs espèces de flûtes. L'une (monaule) droite, fort courte et de petit diamètre intérieur; une autre (plagiaule) très longue, si longue parfois que le joueur ne pouvait en atteindre l'extrémité. Quand il est représenté agenouillé, sa flûte, dirigée obliquement à gauche, touche le sol. Quand il est debout, elle lui descend presque au milieu du mollet.

Les Égyptiens attribuaient l'invention de la flûte au dieu Osiris. Ils finirent par en posséder bien des variétés, parmi lesquelles la flûte double, composée de deux tuyaux, soit parallèles, soit formant un angle aigu dont le sommet était à l'embouchure commune.

Loret (*Journal asiatique*, 1889) a étudié les flûtes égyptiennes conservées dans nos musées d'Europe. Il en compte trente-quatre spécimens entiers. Sauf une en bronze et deux qui paraissent en lotus, toutes sont en roseau rougeâtre ou brun très foncé. Leur longueur varie de $0^{m}693$ à $0^{m}214$. Elles ont généralement trois ou quatre trous, quelquefois huit ou onze. Pour les consolider, un fil recouvert de poix ou de bitume, s'enroule fortement autour du tuyau. L'embouchure se trouve toujours à l'extrémité de l'instrument, et non sur le côté, comme dans nos flûtes actuelles.

La flûte droite se jouait au moyen d'une embouchure rapportée, en paille ou en roseau. Ces anches très fragiles se brisaient facilement, aussi l'artiste avait-il sur lui un certain nombre de pailles pour pouvoir au besoin les remplacer rapidement.

Gevaert (*Histoire et théorie de la musique antique*) rappelle que les anciens Égyptiens ne connaissaient pas les clefs; au contraire, les flûtes antiques, découvertes à Pompéi, percées

de onze, douze ou même quinze trous, étaient munies d'appareils en argent, jouant le même rôle que les clefs de nos instruments à vent. Dans la flûte à onze trous, les Égyptiens avaient placé les deux derniers de façon à pouvoir les boucher ensemble avec le second doigt de la main droite, doigté évidemment incommode, mais possible avec de l'habitude.

Sous les premières dynasties, l'orchestre habituel se composait simplement d'un seul flûtiste et d'un chanteur; parfois une ou deux longues harpes, à cordes peu nombreuses, accompagnaient la mélodie que des danseuses rythmaient de leurs pas et de leurs gestes.

A partir de la huitième dynastie, la flûte simple fut remplacée par la double. La musique se compliqua, et l'on joignit à la flûte et à la harpe des lyres, guitares, tambours et crotales.

L'usage de ces instruments fut alors réservé aux femmes, qui en jouaient pendant les fêtes des particuliers, les cérémonies religieuses, et même les travaux champêtres.

Les Égyptiens actuels possèdent des instruments à peu près semblables à ceux de leurs ancêtres. L'antique flûte à deux tuyaux porte le nom de *Mashourah*.

Loret a essayé de jouer sur les antiques flûtes égyptiennes, et en a expérimenté ainsi treize. Il n'est pas parvenu à produire une échelle tonale avec la flûte oblique; par contre la flûte droite, munie d'une anche ou d'un sifflet, lui a donné notre gamme majeure et notre gamme chromatique.

Cette gamme majeure n'est autre que la gamme diatonique de Pythagore, et sa tonique celle qui caractérise le mode lydien.

La preuve nous est donc fournie que la musique grecque, dont on cherche aujourd'hui à faire revivre les œuvres (*Hymne à Apollon delphien*), dérivait de la musique égyptienne.

Dr Félix Regnault.

A TOMBOUCTOU

Nous recevons d'un Français, actuellement à Tombouctou, l'intéressant article qu'on va lire sur cette cité peu connue. C'est à l'aide de croquis fort exacts, qu'il nous a envoyés, que les dessins ci-dessous ont été faits.

Midi! l'heure où tout sommeille, d'une torpeur lourde, dans l'anéantissement de la vie.

Les rues sont désertes, les places vides; et dans les cagnas du fort Bonnier (fig. 1), les officiers sont étendus sur des nattes; des jeunes filles peuhles ou targuies, captives de guerre, otages de tribus douteuses, agitent des pancas au-dessus de leurs têtes, et les éventent.

Tout dort. Sous l'ardent soleil, les cases, en briques de terre jaune, paraissent plus jaunes encore, et de leur masse informe et sans ordre, dominant les poudreuses ergamasses (1), s'élancent les minarets des trois mosquées de la ville.

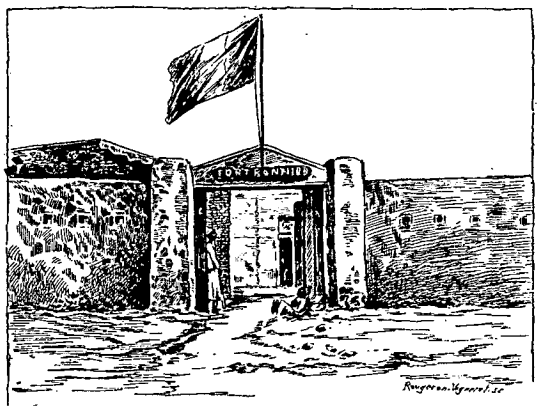

Fig. 1. — La porte nord du fort Bonnier.

Tout dort, et la ville, et la plaine. Au loin, vers le nord, drapées dans les dernières dunes de l'erg d'Iguidi, Araouan attend encore, anxieuse, que le drapeau français flotte sur ses murs... Là-bas, au sud, plus loin que Kabara, le Niger roule ses eaux bourbeuses, couvrant la vaste plaine, et dans leurs pirogues, amarées aux roseaux de la rive, les pêcheurs somonos attendent la fin des heures chaudes pour retendre leurs filets.

Et tandis que tout dort ainsi, de longs vols de cigognes noires, déchirant l'implacable bleu du ciel, remontent le marigot de Goundam et vont troubler, dans les vastes cercles qu'ils tracent dans les airs, les vautours qui planent encore au-dessus de Tacoubao et de Dongoï.

Profitons d'un moment de repos pour évoquer la physionomie du pays.

Le pays? C'est le désert de sable, avec, pour toute végétation, des mimosas nains et de faux gommiers formant une vaste clairière de quatre

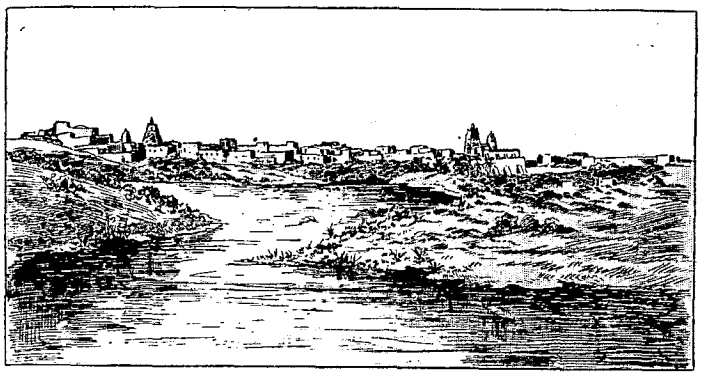

Fig. 2. — Tombouctou (ouest).

à cinq kilomètres de rayon, et entourant la ville d'une immense ceinture épineuse. Quand l'on sort de ces mimosas, et que l'on voit, pour

(1) Terrasses couvrant les cases.

la première fois, la ville bâtie sur un vaste plateau au centre de cette clairière, se détacher noire sur le ciel brillant, on ressent une vive

Fig. 3. — En faction sous le soleil de midi.

impression, car Tombouctou (fig. 2) a grand air, de loin, avec la ligne de ses toits et les pointes de ses mosquées. A l'ouest de la ville, une série de dépressions, coupées par des mamelons où se dressent des tombes de marabouts, forment, au mois de janvier, un système inextricable d'inondations sillonnées par des pirogues. C'est ce qu'on appelle le marigot de Kabara.

Tombouctou est le chef-lieu d'un cercle, comme qui dirait une préfecture chez nous. Il y a une municipalité et des commissaires de police; il y a même un service de la voirie, et l'on peut se promener la nuit, par les rues, sans inconvénient. A l'intérieur de la ville, les tirailleurs font l'exercice non loin du fort Bonnier, devant lequel une sentinelle (fig. 3) monte la garde.

Si nous voulons manger, il nous faut opérer *manu militari* chez les gros commerçants, infâmes accapareurs qui attendent que la misère soit à son comble pour lâcher leur grain au poids de l'or. Sur le marché, les petites marchandes assises devant leurs cabanes n'ont guère à offrir que des parts de viande à 20 cauries (2,500 cauries valent 5 francs), des boules de savon, du poisson séché, des perles et de l'ambre faux. La mode pour elles consiste à se

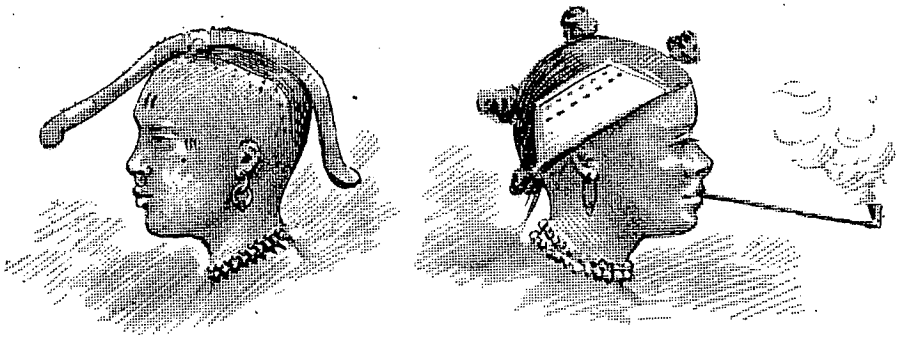

Fig. 4. — Femmes Sonraïs.

faire deux ou trois boucles avec leurs cheveux crêpus, ou de porter, en guise de coiffure, une sorte de trompe d'éléphant en crin postiche entourée de perles. Elles fument la pipe comme nos vieux grenadiers (fig. 4).

La plus visitée et la plus vénérée mosquée de Tombouctou est celle de Djin-Djeriber (fig. 5). Elle est surmontée de l'œuf d'autruche traditionnel, et dans son enclos il y a deux espèces d'acacias qui embaument aux mois de mars et avril. D'ordinaire, ils ne portent que ces affreuses cigognes noires qui pullulent sur tous les toits.

Une autre mosquée est celle de Sidi-Iahyâ, près du fort Bonnier. C'est la plus grande et la plus élégante (fig. 6). Il ne faut pas conclure de la présence de ces monuments religieux que Tombouctou soit par excellence la ville sainte, comme on l'a longtemps supposé. Tombouctou n'est qu'une vaste Bourse, un lieu d'échange entre les produits du Nord, le sel de Taouderie, les étoffes des caravanes et ceux du Sud, les graisses, le karite, le miel, etc., et les esclaves. Les habitants n'ont rien de guerrier; ce sont des Juifs musulmans.

La terreur qu'inspiraient les Touaregs est loin d'être éteinte et, encore maintenant, ils cherchent à l'entretenir en enlevant de temps

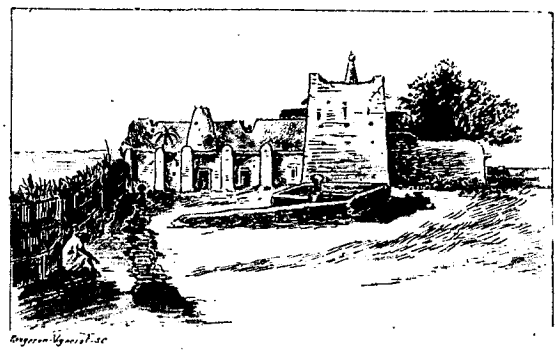

Fig. 5. — Mosquée de Djin-Djeriber.

en temps quelques esclaves travaillant dans les bazars. Même cela nous oblige à faire une police continuelle d'ici Goundam, où les villages de Tassakant, Douékiré (fig. 7), Dongoï, ont des cultures de mil. Nos reconnaissances

hebdomadaires les rassurent un peu, et ils envoient leurs esclaves travailler. . . . . .

. . . . . .

Mais les heures ont passé ; les notes claires et vives du clairon des tirailleurs saluent le déclin du soleil...

Tout se réveille, et les hommes et les choses.

Les petites MOUSSOS, alertes et pimpantes, promènent la blancheur de leurs pagnes sur la grande place de Djin-Djeriber ; les officiers rassemblent leurs tirailleurs et les mènent à l'exercice, là-bas, hors la ville, le long du marigot ; et tandis que Berabich et Kountah font salam sur la place de Sidi-Iahyà, devant la porte de la mosquée, le vieil Alpha Seydou, chef de la ville, réunit la djemaâ des notables, et, sous l'œil du commandant supérieur, discute gravement les intérêts de la cité...

De plus en plus, les ombres s'allongent ; au loin, derrière les monts de Farasch, descend

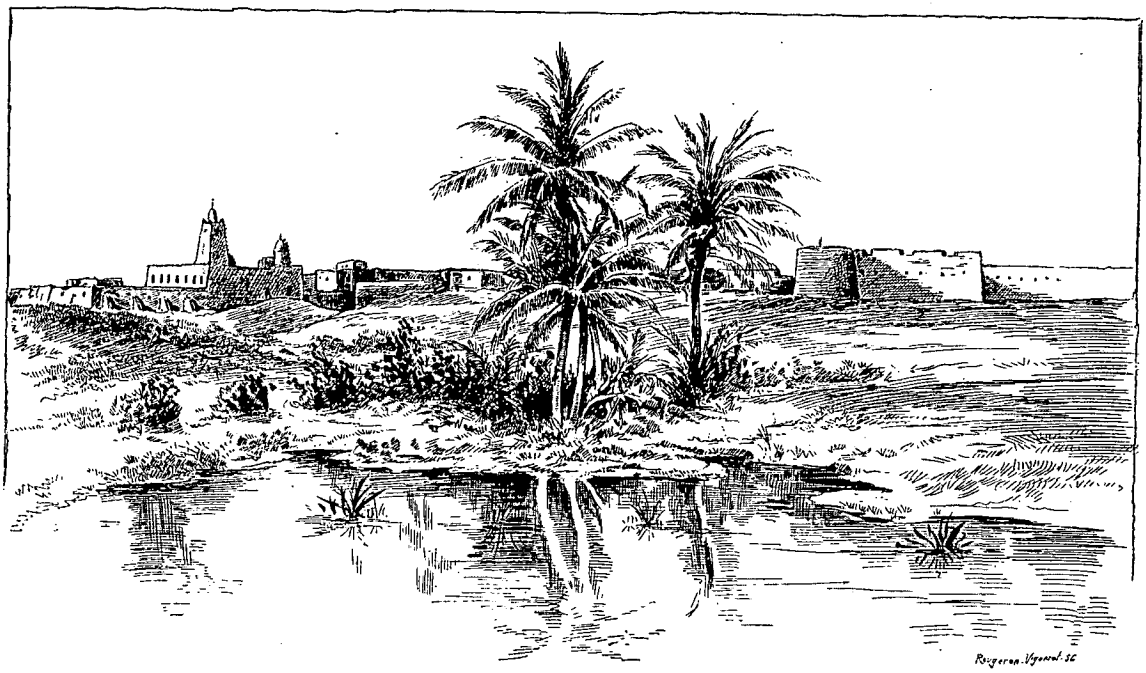

Fig. 6. — TOMBOUCTOU. — La mosquée de Sidi-Iahyà et le Blokhaus (sud-ouest).

lentement le disque empourpré du soleil, incendiant l'horizon de la vaste plaine et le sommet des minarets.

Alors les ergamasses se peuplent : étendu sur des peaux d'agneaux mort-nés, on regarde voyager la lune dans le ciel, à travers Orion, les Pléiades, Jupiter...; et dans la fumée des cigarettes, les yeux tournés vers la Grande Ourse, on rêve à la France, aux parents, aux amis...

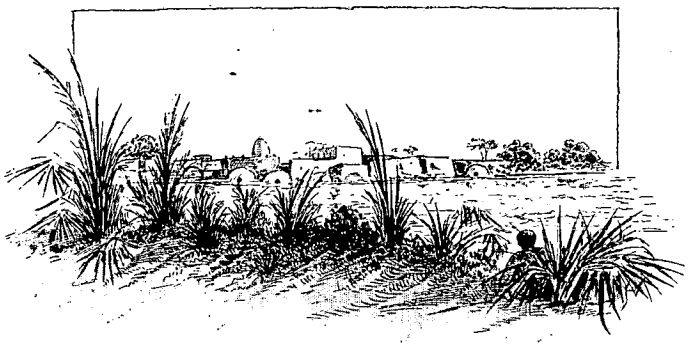

Fig. 7. — Doukiré. Sur le marigot de Goundam.

Oh ! combien lointain, tout cela !

Et pendant ce temps montent et s'abaissent les chants des marabouts sur les mosquées : *Allah Akbar ! La illah illallah ! Mahmadou rassoul Allah !...* et les tam-tams et les mélopées traînantes des femmes, et, par-dessus tout, un vent chaud qui vous apporte l'impression de l'immensité ardente, tous les miasmes qui peuplent la brume, cependant qu'à l'horizon, dans la ligne noire des mimosas, on devine des yeux fauves et des lueurs de poignards. . . . .

. . . . . .

Mais, loin de fraîchir, l'air s'alourdit encore ; un point noir, là-bas, à l'horizon, grandit, s'étend, envahit le ciel... Alerte ! c'est la tornade !

Des torrents d'eau s'abattent sur la ville, enfoncent les cases, démolissent l'enceinte du fort, percent comme cible les toits des magasins... Les éclairs, les coups de tonnerre se succèdent, ininterrompus ; les maisons s'effondrent, aux clameurs de ceux qui sont dessous ; chacun se protège, s'abrite de son mieux, dans la nuit noire, dans la boue, dans l'eau qui a tout envahi...

La tornade a passé ; déjà elle est loin, courbant sous ses rafales les champs de mil, les plaines de gommiers et de mimosas ; demain, aux premières lueurs du soleil levant, chacun reconstruira sa case, tandis que, tournés vers

l'Orient, les marabouts, saluant le jour nouveau, appelleront le peuple à la prière : *Allah Akbar! La illah illallah! Mahmadou rassoul Allah!...*

P. Vuillot.

LES FALSIFICATIONS DE LA VANILLE

Les falsifications de la vanille en morceaux sont peu nombreuses. On peut tromper sur la qualité de la marchandise en vendant des vanilles ayant subi diverses avaries ou en substituant aux sortes appréciées des gousses d'une autre provenance moins réputée.

La fraude principale est la suivante : on vend de la vanille, préalablement épuisée par l'alcool pour obtenir des essences et imprégnée ensuite de baume du Pérou pour lui rendre son parfum.

Parfois on imite la vanille givrée en roulant les bâtons dans une poudre formée de cristaux d'acide benzoïque.

Quant à la vanille réduite en poudre, elle est falsifiée par l'addition des matières les plus diverses, au besoin coloriées en brun, sable, fécule de pommes de terre, poudres de noyaux d'olive, balayures de magasins : — je n'exagère pas!

Ces falsifications sont facilement reconnaissables.

L'odeur des gousses indiquera les vanilles avariées ou imprégnées de baume du Pérou.

L'imitation du givre par l'acide benzoïque se constate par ce fait que les cristaux d'acide benzoïque sont plus gros et plus courts que ceux de vanilline; en outre, l'acide benzoïque fond à 120 degrés et se sublime à 240 degrés sans décomposition, alors que la vanilline fond à 80 degrés et se sublime à 280 degrés en se résinifiant. La vanilline se caractérise d'ailleurs par ses réactions colorées : en solution aqueuse, coloration bleue par le perchlorure de fer, coloration écarlate par l'acide sulfurique contenant des traces d'acide nitrique.

Quant aux altérations de la vanille en poudre, on les constate par un examen microscopique, la poudre devant contenir les éléments parenchymateux de la chair du fruit avec leurs cellules à cristaux et les vaisseaux spiralés et réticulés.

UN DESCENDANT DES CALIFES ABBASSIDES

Suite et fin. — Voyez page 386.

Son passage semblait soulever un grand émoi dans les groupes de promeneurs. Sur sa bête de race qui n'avançait qu'en piaffant, qu'en caracolant, il restait fixé à la selle, sans un mouvement, sans un geste, raide comme une statue : dans le mystère de la nuit qui tombait on eût pensé voir l'apparition de quelque paladin des âges disparus. Certes, le maréchal du camp n'eût pas montré plus martiale tenue, et la présence d'un grand ouléma eût moins impressionné la foule. Il n'était pas possible, pourtant, de le prendre pour un dignitaire religieux avec l'arsenal de sabres, de pistolets, de kandjars qui battait les flancs de sa monture, et son costume de grand cheick arabe ne ressemblait guère à l'uniforme d'officier turc. Quelque prince étranger, peut-être, subissant, comme tant d'autres, à Bagdad, un exil doré; son type, pourtant, accusait une origine sémitique et, à son embonpoint prononcé, on l'eût pris pour quelque pacha en retraite.

— Qui donc est cet homme? demandai-je enfin à un Chaldéen rencontré la veille.

— Comment, effendi, cet homme! Tu ignores le nom du plus illustre seigneur de la province, l'espoir des Arabes, l'émir Abderrahman Haïdéri!

Abderrahman Haïdéri, — non, vraiment, ce nom ne me disait rien. Chacun sait, certes, qu'il existe toute une floraison d'émirs parmi les populations musulmanes : les plus infimes cheiks de tribu se parent de ce titre et de bien d'autres non moins pompeux, tels que mahdi, imam, sultan; mais l'Émir, le Grand, le Suprême, comme si l'on disait l'héritier présomptif du sceptre califal! Heureusement, l'orgueil national du premier Arabe venu devait s'empresser d'éclairer mon ignorance : le soir même j'étais renseigné.

Tous les jours, depuis qu'il a l'âge d'homme, Abderrahman Haïdéri accomplit comme un devoir, solennellement, cette chevauchée dans les jardins de Bagdad. Noblesse oblige — et en Orient plus qu'ailleurs : Abderrhaman passe pour le dernier représentant de cette illustre famille d'Abbas qui régna durant plus de cinq cents ans sur le califat d'Orient. Cette origine que contredit l'histoire par la mort du trente-septième et dernier Abbasside, Mostassim, massacré avec toute sa famille sur l'ordre du khan mongol Houlagou, — comment la justifie-t-il? Il ne la justifie pas... Sa diplomatie orientale a bien garde de s'expliquer là-dessus. On parle, dans son entourage, de parchemins qui établiraient, irréfutablement, l'authentique généalogie de sa famille et l'on fait souvent allusion à une bibliothèque merveilleuse renfermant, paraît-il, les ouvrages manuscrits de tous les brillants écrivains de la florissante époque des derniers Abbassides.

..... On n'insiste pas trop, cependant.

Il n'y a plus que les touristes anglais qui s'obstinent à vouloir acquérir la fameuse bibliothèque : tous les ans, il en vient de nouveaux, avec des offres aussi princières qu'indiscrètes... Abderrhaman a dû ajouter à son personnel un secrétaire choisi pour les... éconduire sans les décourager : peut-être est-ce concluant pour qui sait l'irrésistible attrait des livres anglaises sur les convoitises orientales...

Descendant d'une ancienne famille pauvre de seïd, exilée du Caire par la jalousie inquiète du gouvernement égyptien et réfugiée à Bagdad à la fin du siècle dernier, Abderrahman Haïdéri n'a, en vérité, fait qu'hériter d'une renommée établie peu à peu par ses ascendants. Maintenant la tradition l'a consacré descendant légitime des Abbassides et prétendant indiscuté au califat d'Orient. Les populations arabes, subjuguées mais non résignées, toujours sourdement ennemies du Turc envahisseur, n'ont jamais cessé de rêver d'un Commandeur des Croyants remplaçant l'usurpateur de Stamboul. Et, ce

fantôme de leur rêve, nul, mieux qu'Abderrahman, ne saurait l'incarner. Lorsqu'il passe en caracolant sur sa jument de race, impassible, sombre, muet, dans les clairs crépuscules, il évoque merveilleusement, aux yeux extasiés des multitudes, l'image de ces orgueilleux califes qui traversaient leur capitale, voilés comme des femmes : tous les regards se lèvent vers lui, les promeneurs se rangent le long de la route pour le saluer avec des marques de profond respect en inclinant la tête, en portant la main droite à leur poitrine, à leurs lèvres, à leur front.

Jusqu'à l'extrémité des palmeraies, à la limite du désert, il poursuit ainsi sa marche triomphale et, là, il saute à terre, remet les guides à son écuyer, s'installe, seul, au dernier café nègre, à l'angle du dernier parc, pour faire son kief, le narghilé aux dents, en face d'une tasse de café ou de limonade parfumée ; au bout d'un instant, il remonte en selle, et, brides abattues, redescendant la route des palmiers sous les regards de la foule, toujours suivi de son écuyer, il rentre au galop dans Bagdad. Alors, tous ceux qui l'ont vu s'imaginent qu'il vient de méditer leur délivrance et de ruminer sourdement le projet d'un prochain coup d'État...

Est-ce bien à cela que songe vraiment cet homme mystérieux, impassible et bedonnant ? Il semble, bien plutôt, tenir tout simplement un rôle de tragédie. Sans doute s'est-il dit que c'était, tout de même, faire œuvre-pie que de perpétuer parmi les Arabes le souvenir de l'illustre dynastie d'Abbas ; et il a pris ce masque, et il joue ce rôle de prétendant dans l'espoir, peut-être, qu'un de ses descendants redressera, au profit de sa famille, le trône des Abbassides et réalisera ainsi cette glorieuse illusion que, lui-même, se contente de représenter. Car il lui eût été, certes, facile, à l'instar de ces Mahdi qui, de loin en loin, éclosent dans l'orgueil des cloîtres et révolutionnent le monde musulman, de draper son personnage dans un manteau de prophète et de soulever le fanatisme des peuples.

Mais est-ce politique, est-ce scepticisme, Abderrahman n'en a rien fait. Sa quotidienne promenade dans les jardins publics au milieu des prosternements et des vivats de la foule ; tous les vendredis une parade d'un instant dans la nef de la mosquée principale ; les jours de grande fête, quelques misérables sacs d'argent jetés à la plèbe tapageuse ; ses manifestations se bornent à cela et les bénéfices qu'il en retire lui suffisent.

Les rajha musulmans des Indes viennent le le visiter en son palais de Bagdad et lui envoient des députations chargées de présents ; les cheiks des tribus du désert, les vieux cheiks à la barbe blanche très longue, et les jeunes aux mines farouches ne manquent pas une année de venir avec leur suite turbulente saluer le descendant des califes ; le sultan qu'inquiète bien un peu ce fantôme d'une gloire morte lui manifeste les plus grands égards ; des messagers impériaux, chargés de le surveiller secrètement, arrivent à l'improviste à Bagdad pour l'assurer de l'amitié de leur maître et l'inviter à aller passer quelque temps en son séraï de Stamboul. Abderrahman ne décourage personne et laisse toujours faire... Jusqu'ici, toutefois, sa prudence a obstinément éludé toutes les invitations de son suzerain...

... Seulement, de loin en loin, il arrive, tout à coup, qu'un frisson traverse Bagdad. Par les rues, les fakirs vagabonds vaguent en chantant, les bras au ciel, d'étranges paroles de révolte et de délivrance ; dans le vieux quartier de Karchiaka, sur la rive droite du Tigre, la racaille arabe, particulièrement hostile aux Turcs, s'agite ; les galeries des bazars retentissent comme des couloirs de l'enfer ; les soudards turcs, si insolents d'ordinaire, filent maintenant le long des murs, prestement, du côté de leurs casernes ; dans les carrefours, des groupes d'hommes parlent et gesticulent avec animation ; et, là-bas, du côté du pont de bateaux, devant le palais du Gouverneur, les clairons sonnent le rappel... Depuis vingt-quatre heures Abderrahman Haïdéri a quitté Bagdad, la nuit, accompagné d'une troupe de cavaliers armés jusqu'aux dents... Où allait-il ? On se dit, tout bas, qu'il s'est enfoncé dans le désert du côté des régions parcourues par les tribus des Chammars. Des gens aux burnous poudreux, qui viennent à peine de quitter l'étrier, affirment l'avoir vu, le matin même, dans le pays de Abadièh, non loin de l'Euphrate, où, chacun sait, campe la smalah du cheik Farès.

Cette rumeur prend de plus en plus d'importance ; la population arabe exulte, tandis que les Turcs s'en vont davantage l'oreille basse. Le troisième jour, quelques hommes revenant de l'Ouest, font courir le bruit que, là-bas, les plaines, de par delà l'Euphrate, s'agitent, les grandes plaines mystérieuses toujours pleines de menaces : sûrement il va paraître tout à coup à la tête des nomades confédérés de Mésopotamie et de Syrie. Le lendemain, en effet, ou le surlendemain, Abderrahman Haïdéri rentre en sa bonne ville de Bagdad, accompagné de la même suite de cavaliers armés jusqu'aux dents et chargés des massacres de quatre jours de chasse... A peine arrivé à son palais, il fait porter les plus belles pièces de son gibier à Son Excellence le vali de Bagdad, gouverneur du vilaïet : il lui devait bien cela pour lui faire oublier les émotions de la veille. Puis, dès le lendemain, il reprend imperturbablement la série de ses petites promenades vespérales dans les jardins publics.

La piété musulmane vénère et entretient des

légions de seïds qui n'offrent guère d'autre preuve de leur origine sacrée que le turban vert dont ils ornent orgueilleusement leur front; dans toutes les grandes cités d'Orient, le consistoire des mosquées se fait un religieux devoir de nourrir, de vêtir, de loger ces prétendus descendants des prophètes, pour leur épargner la honte de tout labeur. Il n'en est pas un, cependant, dans tout l'Islam, dont la fortune égale celle de cet Abderrahman Haïdéri qui, originairement gueux comme un fakir ambulant, a conquis une richesse de padischah, et réussit à maintenir son rôle de prétendant inamovible, tout en restant, pour le gouvernement, fidèle féal de Sa Hautesse.

HENRI MIGNOT.

LA MADELEINE DE JEAN-MARC NATTIER

Quelle est cette jolie femme étendue dans une attitude rêveuse, en une posture pleine d'un mol abandon, dans une grotte? Elle appuie languissamment sur une main sa tête aimable et fûtée; du bras droit elle tient un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds, croisés l'un sur l'autre, et chaussés de sandales à l'antique maintenues par de légers rubans de soie blanche, une flaque d'eau d'un bleu azuré vient mourir. Derrière elle, par l'ouverture cintrée de la grotte, on aperçoit une rivière qu'un pont en dos d'âne traverse et dont l'eau calme se déverse en cascades sur des roches. De l'autre côté de la rivière, sur la berge, des bicoques de paysans surplombées d'une colline abrupte au sommet de laquelle se dresse une tour ronde.

Si nous en croyons le catalogue des collections du Louvre dont la toile, peinte par Jean-Marc Nattier, fait partie, cette jolie femme n'est autre qu'une Madeleine. « Une Madeleine! direz-vous, avec ces cheveux poudrés à frimas, cette robe d'intérieur en soie blanche garnie de manchettes de dentelle, ces joues rebondies, ce teint frais dont une mouche avive l'incarnat! Une Madeleine! Cette plaisanterie, monsieur, vous sied mal, et vos malices sont cousues de fil blanc. Inutile de les prolonger. »

Je ne plaisante aucunement. Regardez, je vous prie, d'un peu près, le livre étalé sur les genoux de la rêveuse : ce sont les Psaumes de la pénitence qu'il renferme. Impossible, par conséquent, de mettre en doute les intentions du peintre.

Qui vous dit, d'ailleurs, que cette toile ne soit pas allégorique tant soit peu? Qui vous dit qu'il n'ait pas pris fantaisie à quelqu'une de ces pécheresses dont fourmillait la cour de Louis XV de se faire représenter, l'heure du repentir étant venue, dans l'attitude inaccoutumée d'une Madeleine? En un temps aussi singulier que celui-là, rien de plus vraisemblable. Rien de plus naturel aussi que la Madeleine, tout en se faisant peindre de la sorte, ait tenu à prouver en même temps qu'elle n'avait perdu ni son charme, ni sa beauté, ni sa grâce, et que son repentir, tout tardif qu'il fût, n'était pas absolument sans mérite.

Ne chicanons donc point l'artiste sur le titre qu'il lui a plu de donner à son œuvre. Il nous suffit, au fond, qu'elle soit bonne, et, quelques réserves à part, elle est d'un métier supérieur. C'est un des plus fins spécimens de cet art un peu terre à terre, douloureusement vide de pensée, mais spirituel après tout et délicieusement raffiné dans la forme, qui caractérise une société désabusée et sceptique, où l'art est moins prisé que l'artifice, et le savoir que le savoir-faire.

Mais que ce savoir-faire est heureux dans le morceau qui nous préoccupe, et quelles qualités de premier ordre il décèle! Rien d'inharmonique dans le morceau, ni de criard. Si les fonds sont conventionnels, ils n'en font valoir que mieux la figure, et la figure est savoureuse au possible. Examinez attentivement le morceau et comparez-le, dans la galerie française du Louvre, avec les deux têtes de jeunes filles qui l'encadrent et qui sont l'œuvre de Greuze. Si réputé que l'auteur de la *Cruche cassée* soit maintenant, combien il le cède, pour la légèreté de la facture, la souplesse de l'exécution, le sentiment surtout des nuances, à l'auteur, aujourd'hui moins goûté, de la Madeleine!

Et songez que ce n'est pas là le chef-d'œuvre de Nattier. Jean-Marc fut un maître dans le portrait, un maître original et exquis. Par malheur, il est impossible, au Louvre, d'en juger. Si complète pour tant d'artistes secondaires, la collection ne renferme de celui-ci qu'une seule toile, celle dont nous venons de parler. Quant aux portraits qui composent la majeure partie, — et la meilleure, hâtons-nous de le dire, — de son œuvre, c'est à Versailles seulement qu'il nous est permis d'apprécier les délicatesses infinies qu'il y a mises. Toutes les femmes de la maison de France ont passé, de 1726, où sa grande notoriété commença, jusqu'à 1766 qui fut l'année de sa mort, dans l'atelier de l'artiste. Il excellait à mettre en valeur les figures, tout en sacrifiant, comme on le lui demandait, à la mode des déguisements mythologiques, des allégories laborieusement prétentieuses.

Il avait le don, d'autre part, de flatter, tout en les faisant très ressemblants, ses modèles et d'idéaliser, sans mentir à la vérité, les traits les moins capables de plaire.

En réalité, il avait un sens très subtil de la femme, et cette qualité seule eût suffi à faire vivre ses œuvres. Il y a joint, par surcroît, un sens très fin de la couleur. Nul, mieux que lui,

n'a traduit les transparences nacrées de la chair, les fraîcheurs rosées de la joue et cette grâce mutine du regard.

Il n'en fut pas plus riche. En dépit de son extraordinaire succès, le malheureux vécut toujours dans la gêne. Fut-ce imprévoyance naturelle, gaspillage et manque d'équilibre ? Peut-être ? Mais la fatalité joua un rôle, et le grand rôle, dans cette existence manquée que toutes les calamités éprouvèrent. Son frère aîné, Jean-Baptiste, né en 1684, un an avant lui, se coupa la gorge en 1726, à la Bastille, où il avait été enfermé à la suite d'une affaire scandaleuse dont le retentissement fut énorme. Son fils, qui donnait les plus belles espérances, et qui avait été envoyé, à peine âgé de vingt-

La Madeleine. — Peinture de J.-M. Nattier. — Musée du Louvre. — Gravé par Clément Bellenger.

deux ans, comme pensionnaire à l'Académie de France, à Rome, se noya, peu après son arrivée, dans le Tibre. Quant à Jean-Marc, il ne put jamais se faire payer de Pierre le Grand dont il avait fait le portrait ; il perdit, dans le désastre de Law, sa fortune qu'il avait laissée au financier en dépôt. Des quantités de grands seigneurs ou de grandes dames, après lui avoir commandé leur portrait, négligèrent de s'acquitter envers lui. Sans son gendre et sa fille qui, dans ses dernières années, le recueillirent, il fût littéralement mort de faim. Jamais on n'a vu l'infortune acharnée avec tant d'opiniâtreté contre un homme ; c'est bien le moins qu'on rende justice à son œuvre !

Thiébault-Sisson.

LES RUINES ROMAINES D'OISSEAU (SARTHE)

Les ruines d'Oisseau (Sarthe), qui préoccupent depuis bientôt un an le monde savant, couvrent une superficie de plus cent hectares. Quatre grands monuments ont été récemment découverts sur ce grand espace. Ce sont :

1° Un édifice de forme rectangulaire, et dont on ne peut encore déterminer la destination, qui se rencontre à 300 mètres environ au N.-N.-O. de l'église et non loin d'un ruisselet qui coule au bas du mamelon sur le flanc duquel s'étage le bourg actuel d'Oisseau.

Cet édifice, outre un *atrium* de 40 mètres, au milieu, comporte diverses pièces de dimensions bien différentes, les unes très grandes, les autres très petites. Au pied des murs construits en petit appareil sur des épaisseurs variant de 0m,55 à 0m,90, on trouve des débris d'enduits peints de toutes couleurs et des poteries de diverses natures, parmi lesquelles abondent les *samos* à relief représentant des chasses et des sujets champêtres très variés.

2° Le théâtre, situé à 800 mètres au N.-O. du clocher, présente à peu près intact le premier mur circulaire des vomitoires; l'autre est presque complètement détruit. L'édifice avait la forme demi-circulaire dans cette partie et mesurait 22 mètres de diamètre. On voit encore parfaitement sa disposition en forme de fond de cuve. L'*orchestrium* est tangible; le *proscenium* et le *postoscenium* n'ont rien laissé d'apparent.

3° Le temple, découvert à 1,300 mètres à l'O. de l'église, n'a conservé que sa *cella* mesurant 12 mètres sur toutes ses faces et, par conséquent, à peu près identique à celle des temples de Jublains et de Champlieu, près Compiègne. Les murs accusent 1m,35 d'épaisseur et, à leur pied, on trouve des fragments de cimaises et de revêtements en marbre blanc d'Italie, mêlés à des débris de *samos* et de mosaïques. Il ne reste rien des portiques.

4° Le *balneum*, retrouvé à 1,400 mètres au S.-O. du bourg, est le monument le plus détérioré, puisqu'il ne présente plus que le mur du *frigidium*; construit en petit appareil.

Sur toute l'étendue que recouvrait la ville antique, les substructions se rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. On y a trouvé en abondance des *samos* à reliefs, ainsi que des monnaies, des armes, des amphores, etc.

HENRI FLAMANS.

SILHOUETTES

LE DERNIER BARON

X... s'est éteint hier.

C'était le dernier des barons, grands seigneurs d'autrefois, doublé d'un gentilhomme fin de siècle, bon enfant et ami solide.

La mort impitoyable l'a fauché en son printemps tardif et prolongé.

Vous le connaissiez aussi, on le rencontrait aux courses où il faisait courir et pariait; sur les boulevards où il flânait; au cercle où il jouait; à l'Opéra..., enfin, partout où il est de bon ton de s'exhiber, de mode d'user le temps.

Avec lui disparait un type sans sosie, car il appartenait à une race qui s'use en se transformant.

***

Grand, mince, brun, les cheveux clair-semés comme ceux qui vivent trop et inutilement, la moustache ébouriffée en buisson, les yeux de nuance indéfinie, la lèvre inférieure sensuelle, il était encore un cavalier séduisant, même dans sa jeunesse déflorée.

Il ne savait rien faire, si ce n'est s'amuser. Pourtant le métier des armes lui aurait souri, — à vingt ans, — puisqu'en berçant son enfance avec les hauts faits des preux, ses ancêtres, on lui avait appris que la main d'un gentilhomme ne peut manier que le fer, sous peine de déroger.

Seulement, — cela, il l'avait appris tout seul, — à la fin de notre siècle, quand le gentilhomme n'a que sa cape et son épée, que voulez-vous qu'il fasse ? — Avec ses galons d'or, il lui faut de l'argent. Quant à l'honneur... Nous sommes loin des passe-d'armes, des grands coups frappés d'estoc et de taille qui, en un jour, faisaient les grands capitaines. Il faut vivre maintenant de la vie de garnison ou ne rien faire, sous peine de déchoir : en un mot, travailler ou s'amuser.

Mais lui, qui n'a jamais pu s'astreindre à la première de ces conditions, a passé sa vie tout entière dans la seconde.

Par droit de naissance, le plaisir était son lot ; le labeur, celui de la roture.

Rongé par les usuriers qui lui sucent jusqu'à la moelle des os, il est réduit à vivre d'expédients, et c'est pour garder sa place au soleil d'un monde spécial et fertile, qu'il s'est fait sportsman.

Quand bien même il l'aurait voulu, il n'eût pu retourner sur ses pas ; non seulement toutes les carrières lui étaient fermées, mais à son âge on n'apprend plus la discipline de la vie.

***

L'erreur vient de ce qu'on lui a mal traduit cet axiome si beau dans sa simple grandeur :

NOBLESSE OBLIGE !

La vraie grandeur ne se trouve que dans le devoir et le travail seul régénère.

DECOUCY.

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE

L'École des beaux-arts de Marseille, que représente notre gravure, se trouve à l'angle du boulevard du Musée et de la rue de la Bibliothèque, dont les noms rappellent sa double destination d'École des beaux-arts et de Bibliothèque de la ville, inscrite aussi sur la frise de la façade. Elle se compose de deux corps de bâtiments répartis entre les deux services et un cabinet des médailles annexé à la bibliothèque. Le milieu de la principale façade est occupé par une salle des fêtes de 24 mètres sur 12, décorée de peintures murales exécutées par M. Magaud, directeur de l'École.

Les cours de beaux-arts comprennent des classes de dessin, de sculpture, d'architecture, une galerie d'exposition, une salle d'archives et une bibliothèque, l'atelier du directeur, une salle de modèles, trois amphithéâtres et une classe de dessin pour les jeunes filles. La Bibliothèque est riche de quatre-vingt-sept mille volumes et de près de quatorze cents manuscrits. En 1879, on inaugura sa salle de travail, d'une longueur de quarante mètres, où soixante-quinze personnes peuvent facilement s'installer. Il serait fastidieux d'énumérer les collections de médailles installées dans le cabinet qui leur est consacré. Il en est de très curieuses, et la moins intéressante n'est pas celle des monnaies provençales. Celle-ci ne compte pas moins de trois mille pièces.

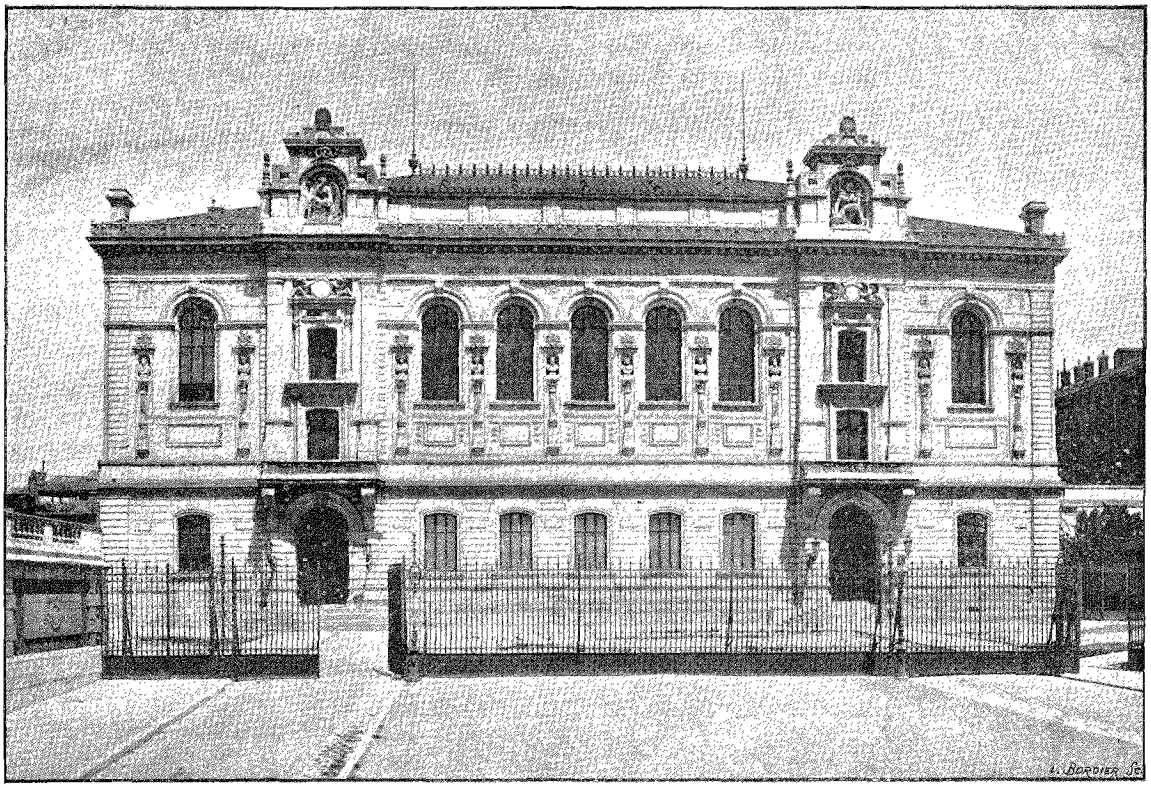

École des beaux-arts de Marseille.

L'École des beaux-arts est une école de plein exercice. L'enseignement qui s'y donne est en quelque sorte une préparation à l'École des beaux-arts de Paris. Il serait à désirer qu'une ville aussi riche que l'est Marseille se décidât à répondre à l'énergique appel à la décentralisation qui part aujourd'hui de tous les coins de la France, et ajoutât aux cours actuels de cette école des cours d'enseignement supérieur. Dans un travail très documenté, M. Magaud fixe les diverses phases de l'histoire de l'École des beaux-arts marseillaise. Il remonte à 1752, et attribue l'honneur de sa fondation au sculpteur Verdiguier et au peintre d'André Bardou, membre de l'Académie de Paris et peintre du Roi.

Ils l'instituèrent de toutes pièces sous l'autorité d'un directeur perpétuel choisi parmi les académiciens de Paris, d'un directeur-recteur, un chancelier, un secrétaire perpétuel, deux conseillers et divers professeurs chargés de l'enseignement. Les deux fondateurs furent pourvus des premières charges; et l'École prospéra de telle sorte que, le 15 janvier 1756, le roi accorda aux échevins un arrêt du Conseil d'État les autorisant à lui allouer une subvention annuelle de 3,000 livres. Sur ces entrefaites, l'Arsenal maritime de Marseille ayant été transféré à Toulon, elle fut autorisée à prendre possession des locaux abandonnés. Elle s'y installa en grande cérémonie, et, sept années durant, elle y donna toutes les satisfactions à la ville et au gouvernement de Provence qui siégeait à Aix.

Malheureusement, en 1763, l'Arsenal quitta Toulon pour rentrer à Marseille; et les beaux-arts durent se retirer devant les ateliers de la marine. De là, un désarroi contre lequel, cependant, luttèrent énergiquement les professeurs. A l'avènement du jeune marquis de Marigny comme surintendant, ils sollicitèrent de nouvelles lettres patentes qu'ils attendirent dix ans, luttant toujours avec une admirable ténacité. M. de Beaufort, peintre du roi et membre de l'Académie de Marseille, et M. le marquis d'Angivillers, s'intéressèrent aux efforts de d'André Bardou. Si bien que, vers 1782, l'École reçut enfin ces lettres patentes portant création d'une Académie de peinture, de sculpture et d'architecture civile et navale. Elle venait, parée de ses nouveaux titres, de s'installer allées de Meilhan, quand son directeur mourut (1783). Il fut remplacé par Pierre, peintre du roi et directeur de l'École royale de Paris.

La Révolution la dispersa de nouveau et n'en laissa rien subsister. Mais l'esprit qui l'avait déjà sauvée du naufrage la reconstitua sur de nouvelles bases en 1796. Depuis lors, elle n'a cessé de fonctionner. Sous ses directeurs successifs, MM. Guenin, Goubeau, Guis, Aubert, Loubon et Jeanron, ancien directeur des musées de Paris, elle parcourut soixante-dix années de paix et de labeur utile, parfois glorieux. En 1869, M. Magaud succéda à M. Jeanron. Le nouveau directeur, Marseillais, ancien élève de M. Aubert, familiarisé d'autre part avec l'organisation des écoles de l'État, prenait possession de sa charge avec la ferme ambition de donner à l'École un grand développement. Au mois de juin 1874, lors de l'installation des cours dans le local actuel, il entrevit la réalisation de son rêve. Peu à peu, l'organisation se compléta. A côté des premiers un cours de peinture pour les jeunes filles fut créé en 1882 et confié à Mlle Magaud. Des cours d'art décoratif sollicitent avec un plein succès les ouvriers de la ville et de la région. Aujourd'hui, le nombre des élèves monte au chiffre très expressif de neuf cent six; et les trois mille livres d'allocation primitive sont remplacées par un budget de quarante-six mille francs. L'œuvre accomplie dans les vingt dernières années est vraiment remarquable, tant par le développement de l'École que par les succès remportés par ses élèves, soit à Marseille, soit à l'École des beaux-arts de Paris, soit dans les expositions universelles, où son organisation lui a attiré les plus brillantes distinctions.

En somme, en vingt-cinq ans, pendant que les ressources financières de l'École se doublaient, puisqu'en 1869 elles n'étaient que de vingt mille francs, le nombre des élèves se triplait. L'éloquence de ces chiffres est bien faite pour inspirer confiance à la ville de Marseille. Les bénéfices pratiques qu'elle tire actuellement de cette École achèveront de la convaincre quand ils lui auront rendu la prospérité de ses anciennes industries d'art. Les autres succès ont prouvé depuis longtemps que l'École des beaux-arts de Marseille peut réaliser les ambitions les plus élevées.

J. Le Fustec.

Le Réveillon des épées

Conte de Noël

« C'est bien fait, ça t'apprendra à quitter ton bon petit intérieur par un temps à ne pas mettre un phoque dehors! Et pourquoi faire? Oui, pourquoi?

« Pour aller réveillonner avec une demi-douzaine d'imbéciles de ton espèce. Qu'est-ce que tu dis? Que tu n'es pas un imbécile? Tu es un artiste de talent, Henry Le Fort, électeur et éligible, trente ans aux aubergines, prix de Rome, peintre médaillé, décoré, etc. As-tu fini! Tu n'en es que plus bête de vouloir jouer au viveur. Et ça te réussit bien.

« A table, tu t'avises de parler politique, et avec un musicien encore! Marius Canifou. Vous vous disputez, naturellement, tout le monde te donne tort. Tu te drapes dans la dignité de soupeur offensé, et t'en vas en faisant claquer la porte.

« Dix-huit degrés de froid; pas une voiture propre dehors; un carreau cassé au fiacre qui te ramène, un cocher brutal qui refuse de te conduire et t'assène un coup de manche de fouet, et te voilà émêché, oui, monsieur, émêché, battu et grognant, à deux heures du matin, à la porte de ton domicile que tes domestiques ont déserté, sans doute pour aller réveillonner à l'instar de leur maître. Heureusement que j'ai mon passe-partout, crétin! »

Tel est le soliloque auquel se livrait, une nuit de Noël, devant sa maison, le jeune et célèbre peintre Henry Le Fort.

Il ouvre sa porte! Le voilà dans le grand vestibule noir. Pas d'allumettes sur lui; le valet de chambre, tout à la joie, a oublié de poser le bougeoir sur la petite table à droite en entrant. Ça va bien. La mauvaise humeur s'accentue. Il se cogne les os des jambes aux angles des meubles, et riposte par d'énergiques coups de pied, qui portent sur un durillon extra-sensible.

Tout à coup, il dresse l'oreille: « Tiens, on dirait qu'on marche là-haut, dans l'atelier, Joseph! Joseph! éclairez-moi! » Un silence.

— On ne répond pas,— ce n'est pas Joseph...

Mais alors?... Diable! le quartier est désert... Cambrioleurs, peut-être...

A tâtons il arrive à l'escalier, gravit quelques degrés:

— Mais oui, on marche... plusieurs personnes même, et qui ne se gênent pas... plac, plac, plac.

Un léger frisson courut dans les membres du jeune homme. « Eh bien, se dit-il, qu'est-ce donc? C'est bien la peine de compter dans ta famille tant de braves. Si ton grand-père te voyait, que dirait le colonel Le Fort, le cuirassier, qu'après la charge de la Moskowa, Napoléon n'appelait plus que Le Fort le bien nommé! Montons, ça ne sera toujours pas plus terrible qu'à l'entrée au galop dans la redoute de Borodino. »

Henry prit dans la poche de son habit un petit revolver sortie-de-bal, et lestement, sur la pointe du pied, grimpa l'escalier. Le bruit devenait plus distinct.

Décidément, on marche dans l'atelier: on dirait même qu'on y trépigne. Appuyé sur la rampe du palier, l'artiste écoute. « Que diable font-ils? Ils causent, ils chantent. C'est toute une bande. Dieu me pardonne! ils traînent la batterie de cuisine sur le plancher. »

Doucement, très doucement, Henry glisse jusqu'à la porte, se penche, met l'œil au trou de la serrure. L'atelier est pleinement éclairé par la lune, à travers la grande baie vitrée. Henry soudain sent la peur l'envahir, une terreur de cauchemar. Dans la vaste pièce pleine de bruits et de clameurs, où tintent des ferrailles, il ne voit... *personne*.

Il s'est redressé et n'ose plus remuer, retenant son souffle, effrayé par le craquement sur place du cuir verni de ses chaussures, tendant l'oreille aux sons mystérieux qui filtrent à travers la porte.

Non, il ne rêve pas: il s'est pincé, il a armé machinalement le chien de son revolver, et il entend encore des cris, des chants, des jurons même en langue étrangère, en anglais, en allemand, en espagnol. Plusieurs voix se mêlent et se répondent. Il se courbe et regarde encore. C'est bien son atelier: sur un chevalet, dans un coin, le tableau en cours d'exécution; le piano ouvert, à côté de lui une trompe de chasse posée sur un tambour; aux murs des tapisseries anciennes, les armoires bondées d'ajustements du siècle dernier, velours profonds, moires chatoyantes; quelques esquisses et des portraits de famille.

La lune éclaire en plein celui du grand-père, le cuirassier géant, le ci-devant vicomte de Valmondoise qui n'avait gardé que le nom patronymique de la famille Le Fort, ne voulant pas être confondu avec les émigrés, suppôts de Pitt et Cobourg.

En face, le portrait de la mère du colosse, bien aristocrate celle-là au contraire, en toilette de cour à grands paniers, portant haut la jolie tête que la Terreur n'avait pu courber, le 9 thermidor l'ayant empêchée de tomber.

Pourtant, Henry *sent* qu'il y a quelque chose de changé: il regarde toujours. Peu à peu, soit que son œil fatigué fût le jouet de quelque prestige, soit au contraire qu'il distinguât mieux les objets, en s'habituant à la clarté il lui semblait apercevoir des formes vagues.

Ah!... il a vu, il voit. Au travers de la pièce, donnant sur le plancher, écorniflant les meubles, dégringolant sur les divans, vont, viennent, traînent, virent et voltent... des armes de toute espèce, sans porteurs apparents. Brettes et rapières, sabres dans leurs fourreaux de métal ou de cuir, cimeterres, épées maintenues en verrouil à la hauteur des hanches absentes, contrairement à toutes les lois de la pesanteur.

« Pardieu, dit Henry stupéfait, ce sont mes panoplies qui réveillonnent. Oui, ce sont ces armes étrangères, trophées de famille, rapportées des quatre coins du monde, par mes batailleurs d'aïeux. »

Et peu à peu, dans le cercle béant des ceinturons, sous les baudriers flottant en l'air, des

vapeurs montent, se condensent et se modèlent. Les sabretaches battent au travers de fantômes de jambes bottées et éperonnées. Des spectres de mains, gantées de buffle à haut crispin, semblent s'appuyer sur les lourds pommeaux. Le peintre distingue maintenant des uniformes bizarres qu'il apprit à connaître jadis, dans les grands albums feuilletés sur les genoux du grand-père.

Traînée par un sabre à lame courbe, très large, à garde d'acier d'une seule branche, voilà l'ombre d'un houzard de Ziethen, le père des houzards, dit-on au delà du Rhin, le sabreur favori de Frédéric II. Sur son dolman écarlate à tresses d'or flotte la riche peau de panthère réservée aux seuls officiers supérieurs. Ses *scharawaden*, sorte de chausses en drap bleu céleste tirées par-dessus la culotte de peau, se perdent dans des bottes fauves. La perruque poudrée, à longue queue et à faces bouclées à *l'avant-garde*, est surmontée d'un immense kolbach à poils fauves, duquel émerge encore une haute tige dorée en forme de sceptre, supportant une aile d'aigle posée transversalement comme une girouette !

Derrière un esponton d'officier, demi-hallebarde aux fines ciselures, glisse le fantôme d'un grenadier anglais portant la tenue de Fontenoy, rouge, couverte d'or sur toutes les coutures, haut bonnet en forme de mitre sur l'écusson duquel galope le cheval blanc de la maison de Hanovre.

Et, pêle-mêle, voici des cuirassiers prussiens d'Iéna, en *kollet* de buffle sous la cuirasse ; des chevau-légers wurtembergeois de 1814 en fracs verts, dont les crânes décharnés grimacent sous l'énorme casque à chenille jaune et verte ; de sombres houzards de Brunswick et de Lützow, aux uniformes de deuil avec les os de mort croisés en sautoir sur le shako ; un *lif-guard* en frac rouge et un *horse-guard* en frac bleu à galons jaunes mélangés de rouge ; un des grands Écossais gris de lord Posonby, du 2e régiment de dragons anglais, mis en chair à pâté sur le plateau de Mont-Saint-Jean par nos cuirassiers ; malgré la fière devise du régiment : *Second to none !* (Second de personne !), il lui fallut céder le pas à nos gens, ce jour là !

Henry Le Fort trouvait décidément la société de ses hôtes un peu mêlée. Et quelle tenue ! Les uns se vautraient sur les meubles, empestant l'atelier des torrents de fumée rousse de leurs pipes en porcelaine ; d'autres tiraient au mur sur le tableau commencé, poussant des grands éclats de rire, quand un coup de pointe bien allongé traversait la toile ; d'autres encore fourbissaient leurs armes avec les étoffes précieuses, fouillaient dans les tiroirs, cognaient leurs osselets sur les touches du piano.

Le houzard de Ziethen avait fait main-basse sur la cave à liqueurs et versait rasades à la ronde. « Ponne cognac, s'écriait-il, très ponne. Ne fus chênez bas gamarades, c'est l'ennemi qui paye. — Dites plutôt le petit-fils de l'ennemi, her baron von Schweinigel, dit un grand coquin de Saxon. — C'est tout un, ennemi héréditaire pour nous, le dernier descendant de cette maudite famille, de ces Le Fort à l'un desquels chacun de nous doit le coup qui l'a frappé mortellement. »

Henry s'aperçut alors que chaque fantôme portait les traces d'effroyables blessures à la tête, à la poitrine, au ventre, au dos. Le baron de Schweinigel avait été marqué au visage, comme jadis les chevaliers, petits-maîtres de Pompée, par les vieux soldats de César. Il avait dû être bien laid déjà avant ce maître coup de sabre qui lui avait ouvert la face de l'œil gauche au bas de la joue droite en rabattant la moitié du nez, mais, franchement, depuis il était hideux.

« Vengeance donc ! continua-t-il, en emplissant d'eau-de-vie un vidrecome trouvé sur une étagère. Et bour gommencer, puisqu'aucun des Le Fort mâles n'a eu le courage de nous recevoir, chargeons cette pelle fâme de leur famille de nous faire les honneurs du logis. »

Le soudard s'avança titubant le verre d'une main, la pipe de l'autre, vers le portrait de la trisaïeule. « Hurrah ! » s'écria la galerie de bandits posthumes se pressant derrière lui.

— Eh pien, la pelle, fus entendez, dit Schweinigel, ne faites pas la michaurée, et fidez avec nous ce ferre à la sandé tu *Vaterland !*

Henry crut voir l'image de l'aïeule faire un geste de dégoût. Le cœur bondissant de colère, il ouvrit la porte, mais resta pétrifié sur le seuil.

En face de lui, lentement l'image du colonel Le Fort s'était détachée de la muraille et s'avançait vers les soudards.

— Allons, bois, dit le houzard de Ziethen en tendant son verre qui heurta le cadre et laissa tomber quelques gouttes de liquide sur la robe de la grande dame.

Au même instant, Schweinigel roulait à terre, la lourde pipe brisée sur la figure.

— Me voilà ! dit une voix de stentor.

Au milieu du cercle des pillards stupéfaits, baigné dans les rayons de lune, le grand cuirassier français se tenait grave et droit, appuyé sur sa latte nue.

Ce fut une terrible mêlée. Schweinigel s'était relevé ; le sabre à la main. Il s'était rué le premier sur l'ennemi commun ; ses compagnons l'avaient suivi ; vingt lames de tous modèles, courtes, longues, larges ou effilées, droites ou courbes, tourbillonnaient en enragés moulinets autour du Français.

Mais ce n'était pas un jouteur ordinaire que le colonel baron Le Fort, ancien prévôt aux

grenadiers à cheval de la garde consulaire où, sous le pseudonyme galant de la Clef-des-Cœurs, il enseignait à ses contemporains la pointe, la contre-pointe et les belles manières. Sa latte, gigantesque comme lui, arrivait de tous côtés à la parade et à la riposte.

— Avancez ! mes agneaux, nous allons vous montrer une courante dont on n'a aucune idée à Sans-Souci. Honneur aux dames, respect aux maîtres ! Ote ton kolbach, malappris !

Un formidable revers couche à terre Schweinigel, rouvrant son affreuse plaie à la face. Chose étrange, dans cette lutte fantastique, c'était toujours ainsi à la trace des anciennes blessures que le sabre du cuirassier frappait, comme reprenant de lui-même un chemin déjà connu. Le spectre, atteint, s'évanouissait insensiblement, ne laissant sur le sol que l'arme, l'objet matériel qui l'avait évoqué d'abord aux yeux d'Henry.

Les assaillants devenaient moins ardents. Seul l'Écossais gris croisait maintenant le sabre avec le cuirassier.

— Ah ! ah ! dit le colonel, une vieille connaissance, je crois: l'honorable sir Lionel Plumcake. Nous ne nous étions pas rencontrés depuis Waterloo. Nous en voulons donc encore, gourmand? Voilà, voilà, toujours du même tonneau ! »

Un éclair, la latte a trompé la parade et plonge presque jusqu'à la garde dans le frac rouge à galons bleus et blancs. Le cercle s'élargit autour du rude champion ; mais, dans l'ombre, un guerillero espagnol s'est glissé derrière lui, la *navaja* à la main. A quelques pas le bandit lance son arme : le couteau part en sifflant et vient se planter dans le jarret du cuirassier où il reste fiché, vibrant encore quelques secondes, dans l'échancrure de la botte forte. Le géant chancelle et pousse un rauque halètement. Il rompt d'un pas, s'appuyant du poing gauche à la muraille, le sabre encore tendu devant lui. Le voyant faiblir, ses adversaires chargent. Il glisse sur un genou, parant toujours et les tenant à distance, comme le taureau agonisant dans l'arène présente encore le front à ses bourreaux maladroits.

Henry, jusque-là immobile d'horreur, croit entendre un cri suprême : « A moi ! mon fils ! à moi ! »

Il bondit, le revolver au poing, fait feu au hasard, dans le tas ; ses oreilles bourdonnent, il trébuche, ses yeux lui semblent frappés par des torches sanglantes ; il pousse un cri et tombe évanoui. . . . . .

. . . . . .

Le lendemain, ses domestiques le trouvèrent étendu raide au milieu de l'atelier. Le sol était jonché de meubles renversés et d'armes brisées, par lui, dans son délire, sans doute. Le portrait de son grand-père portait la trace de plusieurs coups de sabre. Le médecin, appelé pour le soigner, diagnostiqua une fièvre cérébrale, causée par le passage trop brusque du restaurant surchauffé à l'air glacial du dehors, après de nombreuses libations.

Guéri, Henry Le Fort ne souffla mot à personne de son étrange hallucination. Il fit rentoiler le portrait du colonel, et, compulsant les vieux papiers de famille, il relut l'histoire de ces armes, qui lui avaient fait passer une si mauvaise nuit.

LOUIS D'HURCOURT.

YALTA ET LIVADIA

Un de nos amis qui vient de parcourir, en touriste, le sud de la Russie et avait fait un séjour assez prolongé en Crimée, nous adresse les lignes suivantes sur la ville de Yalta, la Nice russe, devenue tristement célèbre par le dernier séjour de l'empereur à Livadia, palais d'été à proximité de cette ville.

Le 16 septembre dernier, j'arrivai à Yalta par un des paquebots qui vont de Batoum à Odessa, en faisant escale aux ports de la Crimée. Je voulais parcourir en troïka la route de Vorontsoff, qui joint Yalta à Sébastopol; je voulais passer par la porte de Baïdar, suivre la vallée de la Tchornaïa, mais surtout jouir du magnifique spectacle qu'on découvre des hauteurs de Livadia. Livadia ! nom qu'on ignorait naguère encore, et que chacun répète aujourd'hui ! Lorsque je fis halte dans ce village, il y a six semaines, je ne me doutais point de la triste célébrité qui devait lui échoir. Qui eût pensé alors, en regardant la Villa-Impériale, à demi cachée par les chênes et les térébinthes, que le tsar viendrait y mourir? On ne parlait pas encore de la maladie d'Alexandre III ; on at-

tendait avec bonheur le mariage du tsaréwitch. Et c'était, à Livadia, la joie qu'on lisait sur les visages : la joie de vivre en plein air, de cueillir les raisins, par ces beaux jours attiédis de septembre...

Il n'est point en Russie de contrée plus pittoresque que cette côte méridionale de la Crimée, entre Féodosie et le cap Saritch. Quel heureux contraste avec les steppes qui s'étendent à l'orient au delà de Féodosie jusqu'à Kertch, l'antique colonie de Milet ! Des falaises élevées, des rochers à pic que les vagues escaladent, éparpillant au vent leur panache d'écume ; une suite de villes et de villages harmonieusement posés sur la côte ou dans les fraiches vallées ; des vergers, des bois de myrtes et de figuiers, partout la plus riche verdure, le luxe de la nature et de la civilisation ; puis au fond de ce tableau si gai, dans un voile de vapeur lumineuse, les monts Iaïla, qui lèvent très haut leurs cimes dentelées et les pointes nues de leurs rocs.

Vue de Yalta (Livadia est située à mi-coteau en face de Yalta).

Avec ses élégantes villas, ses hôtels immenses, Yalta paraît, au fond de son golfe, une ville des bords de la Méditerranée ; le boulevard ressemble aux promenades de Nice, et la plupart des Russes qu'on y rencontre, les soirs d'août, sont aussi ceux que nous voyons l'hiver à Monte-Carlo. Mais quittez le boulevard, parcourez les rues où vit le peuple, vous verrez des maisons tatares, comme à Bakhtchi-Saraï, le dernier asile des Tatares de Crimée. Allez sur le port, si joli, si propre, d'apparence si joyeuse : des barques sont amarrées au quai. Regardez ces matelots qui dévorent à belles dents un melon d'eau, ou ces marchands qui balancent à leur bras leur panier de raisins, et dites s'ils n'ont pas la tête énorme, les yeux à demi clos et sans expressions des Mongols.

Une route monte en zigzag à Livadia, elle déroule au soleil son ruban blanc ; ce mouvement sinueux est d'une douceur infinie, le chemin suit la côte à quelque distance. Des liserons, des campanules pendent au rebord des fossés. A un tournant, l'horizon se ferme, à un autre tournant, la mer reparaît, et c'est un spectacle singulier que cet horizon subitement abaissé. De jeunes enfants me regardent de leurs grands yeux curieux ; quelquefois ils se décident à m'approcher et à m'offrir des raisins ou des mûres.

Sur la hauteur de Livadia, le postillon laisse reposer ses chevaux. J'ai le temps d'admirer le panorama grandiose qui s'étend devant moi. A droite, tout en bas, la mer sourit dans sa robe bleue, frangée d'argent, plissée par la brise. Les navires qui la sillonnent y font une petite tache noire ou blanche. A mes pieds, la vallée légèrement ondulée, toute verdoyante, des vignes sur les coteaux, des mûriers aussi et des figuiers. Yalta s'arrondit gracieusement autour de son golfe ; plus près, Aoutka se cache dans la verdure. A gauche, bordure effrayante de ce paysage riant, les monts Iaïla bossèlent la voûte du ciel ; ils paraissent fracassés comme par le marteau d'un Cyclope. Au milieu de la chaîne dentelée, l'Aghi-Pétri se dresse, énorme. L'âpreté de sa crête chauve ajoute à la grâce des nuages blancs qui le coiffent. Ils voguent en troupes, ces nuages, poussés par le vent du sud, d'un essor égal, comme une famille de dieux bienheureux.

Le parc impérial est un grand bois aux longues allées solitaires, aux colonnades de chênes superbes. La Villa est une gracieuse construction, mais elle est loin d'égaler le magnifique château d'Orienda, de style italien, qui s'élevait près de Livadia et qu'un incendie a détruit il y a dix ans.

En un quart d'heure on arrive à la falaise. Même aux jours d'été, la mer se brise avec furie contre le cap Aï-Todor, les flots arrivent à l'assaut et montent l'un sur l'autre. Ici l'Océan est un tyran toujours lugubre, toujours grondant, que rien n'apaise, que nul ne dompte. Sombre nature de la Tauride ! C'est là que Pouchkine venait chercher des impressions tristes ; c'est là que, comme il le dit lui-même, « son âme se perdait en des rêveries et qu'il traînait ses loisirs mélancoliques au milieu des flots » ; c'est là aussi sur ces rochers de Livadia, qu'il évoquait l'âme d'Ovide et qu'il adressait à l'exilé du Pont-Euxin ces mots qu'on pourra dire plus tard à la veuve d'Alexandre III : « Vos larmes ont illustré ces lieux. »

Pierre Morane.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST (Encre Lefranc).

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Abbassides (un descendant des califes), 383, 398.
Abbeville : la maison de François Ier, 257.
Abus (l') de confiance, 215.
Académie française, 3, 55, 89.
Aiguière du quinzième siècle, 88.
Alcool (sur la découverte de l'), 386.
Alimentaires (les falsifications), 270.
Allemagne en 1615 (désignation de l'armée des Etats-Unis de l'), 310, 325.
Amérique : les barrières mobiles pour protéger les bestiaux, 195.
Amérique (le moineau en), 98.
Amérique (une prise de possession de régions nouvelles en), 14.
Anaglyphes (les), 179.
Anglais et Français (un match de football entre), 151.
Annamites illettrés (signature digitale des), 28.
Argenteuil (la Sainte Tunique d'), 235.
Armée (désignation de l') des Etats-Unis de l'Allemagne en 1615, 310, 325.
Arrosage (nouveau système d') des pelouses, 272.
Art antique (le geste dans l'), 182.
Asphalte (pavés en), 191.
Attanoux (M. B. d') chez les Touareg de l'Est, 187.
Azur (la côte d'), esquisses de terre et de mer, 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333, 355, 364, 378.

Bacchus (la fontaine de), 241.
Baptême (un) à Réville, 33.
Baron (le dernier), (silhouettes), 402.
Barrias, 273.
Barrières (les) mobiles pour protéger les bestiaux, 195.
Barye (le monument de), 185.
Bas-relief (le) du nouveau Muséum, 273.
Batignolles (l'Ecole des), 129.
Belle, 49.
Besançon (le catalogue des incunables de), 388.
Bêtes (la voix des), 286, 302, 327, 342, 350, 367.
Béthisy (Catherine de) et son frère le marquis de Mézières, 49.
Betterave et sucre artificiels, 74.
Bicyclette (les étapes de la), 255, 283.
Blanche de Castille et son fils, 209.
Blessé (les impressions d'un faux), souvenirs des grandes manœuvres, 114, 134.
Bord (la vie à), 68, 163, 211.
Bouchers (les) de Limoges, 207, 222, 242.
Boutade, 350.
Bretagne : l'ossuaire de Sizun, 77.
Bretagne (Pêcheurs de) 190.
Brunetière (la réception de M.) à l'Académie française, 89.

Cabanel (peinture de), au Panthéon, 209.
Califes abbassides (un descendant des), 383, 398.
Cancale (pêcheuses d'huîtres à), 352.
Caoutchouc (parquets en), 191.
Capture (une), 72.
Caratel (légende), 382.
Carnaval (le) à Saint-Pétersbourg. 58, 67.
Carnot (Sadi), 225.
Castan (Auguste) et le catalogue des incunables de Besançon, 388.
Castille (Blanche de) et son fils, 209.
Cathédrale de Strasbourg (frise symbolique de la), 38.
Catherine de Béthisy et son frère le marquis de Mézières, 49.
Cavaliers (Puritains et), 265.
Cavelier, 65.
Challemel-Lacour (M.). 55.
Champ (au) d'honneur, 345.
Champs-Elysées (les), 392.
Chanson (la) militaire, 201.
Chansons napolitaines, 214, 230, 250.
Chantilly (le château de) 92, 176, 231.
Charderon (Mlle), 169.
Chardin (pastel de), 105.
Chartran (M. Th.). 225.
Chasse-pierres (un nouveau) pour les tramways électriques, 87.
Château (le) de Chantilly, 92, 176, 231.
Château de Norwich (Angleterre), 300.
Château (le) du Lude (Sarthe), 337, 390.
Cheval (le) de Napoléon Ier à Iéna (1806), 297.
Chiens (les) des prairies, 267.
Chinoise (ethnographie), 363.
Chocarne-Moreau (M.), 215.
Chronique liégeoise : le panier de raisins, 269, 287.
Chronotachyscope, 318.
Cluny (un pichet du Musée de) 184.
Coiffeurs (hygiène et), 103.
Comment j'appris à faire une omelette ! 50, 70.
Constant (M. Benjamin), 153.
Constantinople (le tombeau du sultan Sélim à), 249.
Conte japonais : le Poisson maudit, 204, 219, 236, 251.
Corporation (la dernière), 207, 222, 242.
Correspondance : le Pape et l'Empereur, 218.
Côte (la) d'Azur, (esquisses de terre et de mer), 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333, 355, 364, 378.
Couleurs nationales (le drapeau de l'Ecole polytechnique et les), 154, 180.
Coupé-omnibus (un) pour les nouveau-nés, 118.
Cour (l'escalier de la) d'honneur au palais de Monaco, 56.
Courants marins et aériens (expériences de Mgr Rougerie sur les), 339.
Couronne (la) nuptiale en Russie, 5.
Crillon (Henri IV et), 19.
Crimée (un souvenir de), 266.
Croisière (une) dans l'océan Glacial, 20, 35, 59.
Cros (M. Henry), 17.
Culture (la) électrique, 52.

Débâcles (Embâcles et), 30, 42. 71.
Dentelles indiennes des populations lacustres du lac de Maracaïbo, Vénézuela, 318.
Deplechin (M.), 241.
Diamants (les) noirs, 153.
Didier (M. Jules), 216.
Drapeau (le) de l'Ecole polytechnique et les couleurs nationales, 154, 180.
Du Camp (Maxime), 376.
Dutreuil de Rhins, 328.

Eau (histoire de l') fontaine en pâte de verre, 17.
Échecs (la partie d'), 280.
Ecole (l') des Batignolles, 129.
Ecole (l') des Beaux-Arts de Marseille, 403.
Ecole polytechnique (le drapeau de l') et les couleurs nationales, 154, 180.
Edison (le kinétoscope d'), 247.
Education (l') de la Vierge, tableau de Murillo, 81.
Egyptiennes (les flûtes), 394.
Elæagnus (l') longipes, 23.
Electrique (la culture), 52.
Electrique (locomotive), 227.
Electriques (un nouveau chasse-pierres pour les tramways), 87.
Embâcles et débâcles, 30, 42, 71.
Empereur (le Pape et l'), 196, 218.
Empire (Fontainebleau sous le premier), 160.
Episode de la vie d'un lièvre, 86.
Escalier (l') de la cour d'honneur au palais de Monaco, 56.
Espagnole (l'enclave) de Llivia, 96, 132.
Esquisses de terre et de mer, la Côte d'azur, 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333, 355, 364, 378.
Etapes (les) de la bicyclette, 255, 283.
Ethnographie chinoise, Wenchow; l'île de la Pagode; le commerce français, 363.
Exécutions (sur les) électriques, 307.
Explosives (les substances) et la musique, 262.
Exposition (une) de papyrus à Vienne, 193.

Fables, 119, 168.
Falsifications (les) alimentaires, 282.
Famille (la) Papillon, silhouettes, 270.
Fantin-Latour (M.), 129.
Faucon (le) et la fleur du fraisier, 146.
Femme rasant un paysan, 361.
Fête (la) des rois, par Jordaens, 24.
Feux d'artifice des familles, 167.
Fils (le) de Rubens, 122.
Filtres (inconvénients et avantages des), 22.
Flûtes (les) égyptiennes, 394.
Fontaine (la) de Bacchus, 241.
Fontaine (la) du Bonhomme-aux-Oies, 343.
Fontaine (une) en pâte de verre, 17.
Fontainebleau sous le premier Empire, 160.
Football (un match de) entre Anglais et Français, 151.
Fouace (M.), 33.
Fournier (M.), 144.
Français (Henri Heine et les), 75
Français et Anglais (un match de football entre), 151.
François Ier (la maison de), à Abbeville, 257.
Frémy (Edmond), 107.
Frise symbolique de la cathédrale de Strasbourg, 38.
Fumeurs et fumées, (nicotine et narghilehs, 170.

Gâteaux (la marchande d'amadou et la marchande de) de Nanterre, 192.
Géants (les) célèbres, 370.
Gertrude (Mademoiselle), silhouettes, 171.
Geste (le) dans l'Art antique, 182.
Grimou, 137.
Grolleron (M.), 72.

Heine (Henri) et les Français, 75.
Henri IV et Crillon, 19.
Hirondelle (le vol de l'), 213.
Histoire (les surnoms dans l'), 218, 234.
Histoire de l'eau, 17.
Histoire (une) de millionnaire, nouvelle, 314, 330.
Horoscope (un) 94
Hygiène et coiffeurs, 103.

Imagerie (la littérature et l') de colportage en Italie, 359, 372.
Impressions (les) d'un faux blessé, souvenirs des grandes manœuvres, 114, 134.
Incunables de Besançon (le catalogue des), 388.
Invalides (les), par Paul Renouard, 8.
Irlande (les tours du dixième siècle en), 172.
Iroise (voyages à travers l'), 263, 278.
Isolement (de la perte de la faculté du langage par l'), 210.
Italie (la littérature et l'imagerie de colportage en), 359, 372.

Jardin (les plantes de), 23.
Je serai boulanger, fable, 168.
Jokai (Moriz), 76.
Jordaens (la fête des rois par), 24.

Kabyle (les essais du). Voyage à travers l'Iroise, 263, 278.
Kinétoscope d'Edison (le), 247.

Lailler (le docteur), 146, 159.
Langage (de la perte de la faculté du) par l'isolement, 210.
Langage (le) des statues. 3.
Laurens (M. Jean-Paul), 196.
Lauriers-roses (les), 329.
Leconte de Lisle, 294.
Légende populaire russe : le Vieillard et le lutin des bois, 182.
Lemoinne (John), 89.
Lièvre (épisode de la vie d'un), 86.
Limoges (les bouchers de), 207, 222, 242.
Littérature (la) et l'imagerie de colportage en Italie, 359, 372.
Livadia (Yalta et), 407.
Llivia (l'enclave espagnole de), 96, 132.
Locomotive électrique, 227.
Lude (château du), 337, 390.
Lyonnais (les grands hommes du) 144.

Madeleine (la) de J.-M. Nattier, 400.
Maison (la) de François Ier, à Abbeville, 257.
Maître Haricand, (silhouettes), 259.
Maladie (une nouvelle) de la vigne, 266.
Maracaïbo (les soleils de) ou les dentelles indiennes des populations lacustres du lac de Maracaïbo, Vénézuela, 318.
Marchande (la) d'amadou et la marchande de gâteaux de Nanterre, 192.
Marché (un), nouvelle, 307.
Marine (la) suisse, 127, 142.

Marius, nouvelle, 100, 116, 124, 148.
Maroc (le), 260.
Marseille (l'École des Beaux-Arts de), 403.
Massoulle (M.), 290.
Match (un) de football entre Anglais et Français, 151.
M'boundou (le), 239.
Meissen (vase en porcelaine de), Saxe, 119.
Mennessier-Nodier (Mme), 10, 26, 46.
Mer (la photographie au fond de la), 82.
Météorologique (l'observatoire) du Sentis, 109.
Mézières (Catherine de Béthisy et son frère le marquis de).
Microbes (méthode pratique pour observer des), 166.
Militaire (la chanson), 201.
Moineau (le) en Amérique, 98.
Monaco (le palais des princes de), 40, 56.
Montyon (la statue de), 65.
Monument (le) de Barye, 185.
Monument (le) de Raffet, 31.
Moreau (M. Adrien), 160.
Morsures (les) de vipères, 62.
Moscou (Université de), 121.
Murillo, 81.
Musée de Cluny (un pichet du), 184.
Muséum (le bas-relief du nouveau), 273.
Musique (la) préhistorique, 103.
Musique (les substances explosives et la), 262.

Nanterre (la marchande d'amadou et la marchande de gâteaux de), 192.
Napolitaines (chansons), 214, 230, 250.
Narghilehs (nicotine et), 170.
Nattier (Jean-Marc), la Madeleine, 400.
Nautique (vélocipède), 223.
Nicotine et narghilehs, 170.
Noms propres (de la prononciation de quelques), 87.
Norwich (château de), 300.
Nouveau-nés (un coupé-omnibus pour les), 118.
Nouvelles, 5, 44, 78, 100, 307, 314.
Nuptiale (la couronne) en Russie, 5.

Observatoire (l') météorologique du Sentis, 109.
Océan Glacial (une croisière dans l'), 20, 35, 59.
Oisseau (ruines romaines d'), Sarthe, 402.
Omelette (comment j'appris à faire une), 50, 70.
Ossuaire (l') de Sizun, 77.

Palais (le) des princes de Monaco, 40, 56.
Pankas (à propos de), 357.
Panier (le) de raisins, chronique liégeoise, 269, 287.
Panthéon : Blanche de Castille et son fils, 209.
Pape (le) et l'Empereur, 196, 218.
Papyrus (une Exposition de) à Vienne, 193.
Parquets en caoutchouc, 191.
Partie (la) d'échecs, 280.
Pastel de Chardin, 105.
Patineurs (les), 393.
Pavés en asphalte, 191.
Pêche (la) des requins, 94, 106.
Pêcheurs de Bretagne, 190.
Pêcheuses d'huîtres à Cancale, 352.
Peintre (un) amateur, 313.
Pelouses (nouveau système d'arrosage des), 272.
Pénitence (en), 169.
Pensées : 136. — Beliaigue (C.), 215. — Claretie (J.), 211, 268. — Coppée (Fr.), 144. — Lemaître (J.), 259. — Martin (H.), 307. — Sévigné (Mme de), 350.
Philippe IV (Portrait de), par Velazquez, 2.
Photographie (la) au fond de la mer, 82.
Pichet (un) du musée de Cluny, 184.
Pille (M. Henri), 265.
Plantes (les) de jardin, 23.
Poisons (les) d'épreuve, 239.
Poisson (le) maudit, conte japonais, 204, 219, 236, 251.
Pont-sur-Seine, 347.
Porcelaine (vase en) de Meissen (Saxe), 119.
Portrait de femme, par Chardin, 105.
Portrait de Philippe IV, par Velazquez, 2.
Possession (une prise de) de régions nouvelles en Amérique, 14.
Prairies (les chiens des), 267.
Préhistorique (la musique), 103.
Premier (le) navire, scène d'Islande, (nouvelle), 78.
Premier nid (le), fable, 119.
Prestidigitation (la) *dévoilée* : la tête parlante, 16 ; la décapitation, 48 ; le tambourin, 80 ; l'omelette dans un chapeau, 136 ; naissance de fleurs, 168 ; l'ardoise spirite, 208.
Prince (le) Stéfanitza, 138.
Prise de tabac (comment on fait une), 274, 358, 362.
Prononciation (de la) de quelques noms propres, 87.
Puritains et cavaliers, 265.

Queue (la) du diable, conte maritime, 374.

Raffet (le monument de), 31.
Récolte (la) des pommes de terre, 368.
Renouard (Paul), 8.
Requins (la pêche des), 94, 106.
Retour des champs, 377.
Revanche (la) du chat, nouvelle, 5.
Réveillon (le) des épées, conte de Noël, 404.
Réville (un baptême à), 33.
Rois (la fête des), par Jordaens, 24.
Rose (sa majesté la), 157 173.
Roybet (M. Ferdinand), 280.
Rubens (le fils de), 122.
Ruines romaines d'Oisseau, Sarthe, 402.
Russe (légende populaire) : le vieillard et le lutin des bois, 182.
Russie (la couronne nuptiale en), 5.

Saint-Pétersbourg (le carnaval à), 58, 67.
Sa majesté la Rose, 157, 173.
Saxe : Vase en porcelaine de Meissen, 119.
Seine (les sources de la), 13.
Sélim (le tombeau du sultan) à Constantinople, 249.
Sentis (l'observatoire météorologique du), 109.
Serins (les) d'Élisabeth, nouvelle, 44, 62.
Sévigné (Mme de), 289.
Signature digitale des Annamites illettrés, 28.
Silhouettes : Trop vite, 162 ; mademoiselle Gertrude, 171 ; Mon voisin, 196 ; maître Haricand, 259 ; la famille Papillon, 282 ; les deux grand'mères de Geneviève, 346 ; Caratel (légende), 382 ; le dernier baron, 402
Sizun (l'ossuaire de), 77.
Sol (la vaccination du), 290.
Sources (les) de la Seine, 13.
Souvenir (un) de Crimée, 266.
Statue (la) de Montyon, 65.
Statues (le langage des), 3.
Stéfanitza (le prince) 138.
Strasbourg (frise symbolique de la cathédrale de), 38.
Substances (les) explosives et la musique, 262.
Sucre (betterave et) artificiels, 74.
Suisse (la marine), 127, 142.
Surnoms (les) dans l'histoire, 218, 234.
Système (nouveau) d'arrosage des pelouses, 272.

Tabac (comment on fait une prise de), 274, 358, 362.
Thureau-Dangin (la réception de M.), à l'Académie française, 3.
Toilette (la) de la fiancée, 384
Tombeau (le) du sultan Sélim, à Constantinople, 249.
Tombouctou, 90, 395.
Touareg de l'Est (M. B. d'Attanoux chez les), 187.
Tours (les) du dixième siècle en Irlande, 172.
Tramways électriques (un nouveau chasse-pierres pour les), 87.
Trop vite : (silhouettes), 162.
Troupeau en marche, 216.
Tunique (la sainte) d'Argenteuil, 235.
Tyndall (John), 39.

Université de Moscou, 121.

Vaccination (la) du sol, 290.
Vanille (les falsifications de la), 398.
Vase en porcelaine de Meissen (Saxe), 119.
Velazquez, 2.
Vélocipède nautique, 223.
Verre (une fontaine en pâte de), 17.
Vie (la) à bord, 68, 163, 211.
Vieillard (le) et le lutin des bois, légende populaire russe, 182.
Vienne (une Exposition de papyrus à), 193.
Vierge (l'éducation de la), tableau de Murillo, 81.
Vigne (une nouvelle maladie de la), 266.
Vipères (les morsures de), 62.
Voisin (mon), silhouettes, 196.
Voitures (les) publiques en 1791, 102.
Voitures sans chevaux, 291, 316.
Voix (la) des bêtes, 286, 302. 327, 342, 350, 367.
Vol (de) l'hirondelle, 243.
Voyage à travers l'Iroise, 263, 278.
Voyageur (jeune), peinture de Grimou, 137.

Yalta et Livadia, 407.

TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE.

Aiguière du XVe siècle, 88. Auguste Castan et le catalogue des incunables de Besançon, 388. Château de Norwich (Angleterre), 300. Château (le) du Lude (Sarthe), 337, 390. Découverte (sur la) de l'alcool, 386. Exposition (une) de papyrus, à Vienne, 193. Fêtes (les) égyptiennes, 394. Fontaine (la) du Bonhomme-aux-Oies, 343. Maison (la) de François Ier, à Abbeville, 257. Musique (la) préhistorique, 103. Ossuaire (l') de Sizun, 77. Pichet (un) du musée de Cluny, 184. Ruines romaines d'Oisseau (Sarthe), 402. Sainte (la) tunique d'Argenteuil, 235. Tours (les) du Xe siècle en Irlande, 172.

ARCHITECTURE.

Château (le) de Chantilly, 92, 176, 231. Château de Norwich (Angleterre), 300. Château de Pont-sur-Seine, 347. Château (le) du Lude (Sarthe), 337, 390. École (l') des beaux-arts de Marseille 403. Palais (le) des Princes à Monaco, 40, 56. Tombeau (le) du sultan Sélim, à Constantinople, 249.

BIOGRAPHIE.

Barye (souvenirs intimes), 185. Challemel-Lacour (M.), 55. Du Camp (Maxime), 376. Dutreuil de Rhins, 328. Frémy (Edmond), 107. Jokai (Moriz), 76. Lailler (le docteur), 146, 159. Leconte de Lisle, 294. Mme Mennessier-Nodier, 10, 26, 46. Sadi Carnot, 225. Tyndall (John), 39.

COSTUMES, MEUBLES, OBJETS DIVERS.

Aiguière du XVe siècle, 88. Couronne (la) nuptiale en Russie, 5. Pichet (un) du musée de Cluny, 184. Sainte (la) tunique d'Argenteuil, 235. Vase en porcelaine de Meissen (Saxe), 119.

ÉCONOMIE, INDUSTRIE, STATISTIQUE.

Barrières mobiles pour protéger les bestiaux, 195. Betterave et sucre artificiels, 74. Comment on fait une prise de tabac, 274, 358, 362. Culture (la) électrique, 52. Embâcles et débâcles. 30, 42, 71. Locomotive électrique, 227. Moineau (le) en Amérique, 98. Nouveau (un) chasse-pierres pour les tramways électriques, 87. Nouveau système d'arrosage des pelouses, 272. Observatoire (l') météorologique du Sentis, 109. Pankas (à propos de), 357. Parquets en caoutchouc, 191. Pavés en asphalte, 191. Pêche (la) des requins, 94, 106. Pêcheurs de Bretagne, 190. Photographie (la) au fond de la mer, 82. Vaccination (la) du sol, 290. Voitures sans chevaux, 291, 316.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Chiens (les) des prairies, 267. Côte (la) d'azur, esquisses de terre et de mer, 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333, 355, 364, 378. Croisière (une) dans l'océan Glacial; les Férö, l'Islande, Jean Mayen, 20, 35, 59. D'Attanoux (M. B.) chez les Touareg de l'Est, 187. Enclave (l') espagnole de Llivia, 96, 132. Essais (les) du «Kabyle», voyage à travers l'Iroise, 263, 278. Ethnographie chinoise, Wenchow, l'île de la Pagode, le commerce français, 363. Maroc (le), 260. Prise (une) de possession de régions nouvelles en Amérique, 14. Soleils (les) de Maracaïbo, ou les dentelles indiennes des populations lacustres du lac de Maracaïbo, Vénézuela, 318. Sources (les) de la Seine, 13. Tombouctou, 99, 395. Université de Moscou, 121. Yalta et Livadia, 407.

HISTOIRE.

Descendant (un) des califes Abbassides, 383, 393. Désignation de l'armée des Etats-Unis de l'Allemagne en 1615, étude historique, 310, 325. Drapeau (le) de l'Ecole polytechnique et les couleurs nationales, 154, 180. Henri IV et Crillon, 19. Marine (la) suisse, 127, 142, Stéfanitza (le prince), 138. Surnoms (les) dans l'histoire, 218, 234.

LITTÉRATURE, CRITIQUE D'ART, MORALE, RELIGION.

Abus (l') de confiance, 215. Baptême (un) à Réville, 33. Blanche de Castille et son fils, 209. Capture (une), 1793, 72. Catherine de Béthisy et son frère le marquis de Mézières, 49. Chanson (la) militaire, 201. Chansons napolitaines, 214, 230, 250. Cheval (le) de Napoléon Ier, à Iéna (1806), 297. Diamants (les) noirs, 153. Ecole (l') des Batignolles, 129. Education (l') de la Vierge, tableau de Murillo, 81. En pénitence, 169. Femme rasant un paysan, 361. Fête (la) des rois, par Jordaens, 24. Fontainebleau sous le Premier Empire, 160. Geste (le) dans l'art antique, 182. Grands (les) hommes du Lyonnais, 144. Henri Heine et les Français, 75. Invalides (les), par Paul Renouard, 8. Jeune voyageur, 137. Langage (le) des statues, 3. Lauriers-roses (les), 329. Leconte de Lisle, 294. Littérature (la) et l'imagerie de colportage en Italie, 359, 372. Madeleine (la) de J.-M. Nattier, 400. Pape (le) et l'Empereur, 196, 218. Partie (la) d'échecs, 280. Pastel de Chardin, 105. Patineurs (les), 393. Pêcheuses d'huîtres, à Cancale, 352 Peintre (un) amateur, 313. Portrait de Philippe IV, par Velazquez, 2. Puritains et cavaliers, 265. Réception (la) de M. Brunetière à l'Académie française, 89. Réception (la) de M. Thureau-Dangin à l'Académie française, 3. Récolte (la) des pommes de terre, 368. Retour des champs, 377. Sadi Carnot, 225. Toilette (la) de la fiancée, 384. Troupeau en marche, 216.

Poésies.— Champs-Elysées (les), paroles de P.-J. Elhem, extrait des *Chansons de Paris*, 392. Je serai boulanger, fable, 168. Premier (le) nid, fable, 119.

Récits, nouvelles, silhouettes. — Comment j'appris à faire une omelette, 50, 70. Episode de la vie d'un lièvre, 86. Faucon (le) et la fleur du fraisier, 146. Histoire (une) de millionnaire, nouvelle, 314, 330. Horoscope (un), 94. Impressions d'un faux blessé, souvenirs des grandes manœuvres, 114, 134. Marché (un), nouvelle, 307. Marius, nouvelle, 100, 116, 124, 148. Panier (le) de raisins, chronique liégeoise, 269, 287. Poisson (le) maudit, conte japonais, 204, 219, 236, 251. Premier (le) navire, scène d'Islande, nouvelle, 78. Queue (la) du diable, conte maritime, 374. Revanche (la) du chat, nouvelle, 5. Réveillon (le) des épées, conte de Noël, 404. Serins (les) d'Elisabeth, nouvelle, 44, 62. Trop vite, 162; Mademoiselle Gertrude, 171; Mon voisin, 196; Maître Haricand, 259; La famille Papillon, 282; Les deux Grand'Mères de Geneviève, 346; Caratel (légende), 382; Le dernier baron, 402; Souvenir (un) de Crimée, 266. Vieillard (le) et le lutin des bois, légende populaire russe, 182.

MŒURS, COUTUMES, CROYANCES.

Carnaval (le) à Saint-Pétersbourg, 58, 67. Chanson (la) militaire, 201. Chansons napolitaines, 214, 230, 250. Couronne (la) nuptiale en Russie, 5. Dernière (la) corporation, 207, 222, 242. Exécutions (sur les) électriques, 307. Fumeurs et fumées, nicotine et narghilehs, 170. Littérature (la) et l'imagerie de colportage en Italie, 359, 372. Marchande (la) d'amadou et la marchande de gâteaux de Nanterre, 192. Match (un) de football entre Anglais et Français, 151. Pankas (à propos de), 357. Pêcheurs de Bretagne, 190. Poisons (les) d'épreuve, 239. Prononciation (de la) de quelques noms propres, 87. Signature digitale des Annamites illettrés, 28. Vie (la) à bord, 68, 163, 211. Voitures (les) publiques en 1791, 102.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES.

Peinture. — Abus de confiance, peinture de Chocarne-Moreau, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Puyplat, 216. Baptême (un) à Réville, peinture de Fouace, gravure de Jarraud, 33. Blanche de Castille et son fils, peinture de Cabanel au Panthéon, gravé par Jarraud, 209. Capture (une), peinture de Grolleron, gravé par Beaudoin, 73. Diamants (les) noirs, peinture de M. Benjamin Constant, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Clément Bellenger, 153. Ecole (l') des Batignolles, peinture de Fantin-Latour, gravé par Clément Bellenger, 129. Education (l') de la Vierge, peinture de Murillo, gravé par Clément Bellenger, 81. Femme rasant un paysan, musée du Louvre, dessin de Cornélis Dusart, gravé par Clément Bellenger, 361. Fontainebleau sous le premier Empire, peinture de M. Adrien Moreau, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Deloche, 161. Grands (les) hommes du Lyonnais, peinture de M. Fournier, salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Crosbie, 144. Jeune voyageur, peinture de Grimou, musée des Offices à Florence, gravé par Clément Bellenger, 137. Lauriers-roses (les), tableau de M. Debat-Ponson, gravé par Puyplat, 329. Madeleine (la) de J.-M. Nattier, 404. Pape (le) et l'Empereur, peinture de Jean-Paul Laurens, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Clément Bellenger, 197. Partie (la) d'échecs, peinture de M. Roybet, gravé par Beaudoin, 281. Patineurs (les), peinture de Dillens, 393. Pêcheuses d'huîtres à Cancale, peinture de M. Eugène Feyen, gravé par Deloche, 353. Peintre (un) amateur, tableau de M. Denneulin, gravé par M. Joubard, 313. Pénitence (en), peinture de Mlle Charderon, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Crosbie, 169, Portrait de femme par Chardin, musée du Louvre, gravure de M. Crosbie, 105. Portrait de M. Sadi Carnot, peinture de Chartran, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Clément Bellenger 225. Portrait de Philippe IV; peinture de Velazquez, galerie des Offices à Florence, gravé par Crosbie, 1. Portrait de Catherine de Béthisy et de son frère le marquis de Mézières, musée de Versailles, peinture de Belle, gravé par Crosbie, 49. Puritains (les) peinture de M. Henri Pille, Salon des Champs-Elysées de 1894, gravé par Deloche, 265. Récolte (la) des pommes de terre, peinture de D. Laugée, gravé par Blanadet, 369. Retour des Champs, peinture d'Elisabeth Gardner, gravé par Muller, 377. Rien ne ressemble à la folie autant que l'ivresse, fête des Rois, peinture de Jordaens, musée de Vienne, gravure de Deloche, 25. Toilette (la) de la fiancée, peinture de Makowski, gravé par Deloche, 385. Tombeau (le) du sultan Sélim à Constantinople, peinture de M. Ernst, gravé par Puyplat, 249.

Desins, estampes. — Anémogène, 340, 341. Barrière mobile pour protéger les bestiaux, 195. *Castan (Auguste) et le catalogue des incunables de Besançon :* Auguste Castan, 388, petite marque gravée pour l'estampillage des livres, 389, marque de Laurent Chiflet, 389. Chasse-pierres (un nouveau) pour les tramwais électriques, 87. *Château de Chantilly*, gravé par Deloche, 93, fontaine établie le long de la place d'Armes, 176; plan du château, 176; façade d'honneur, 177; les écuries, porte d'entrée, 232; manège à ciel ouvert, extérieure, 233; la tribune et la galerie des Cerfs, le châtelet, 233. Château de Norwich (Angleterre), gravé par Puyplat, 301. *Château de Pont-sur-Seine :* pavillon situé à l'entrée de la belle allée, 348; cour intérieure, 348; château et parc, 349. Château du Lude, façade donnant sur le parc, 337, 391. Cheval (le) de Napoléon Ier, 297. Chiens de prairie, d'après une photographie, 268. *Côte (la) d'Azur :* Marseille, îles de la rade, 111; le chemin de la Corniche, 112; tartane en rade de Marseille, 112; cathédrale, 113, bec de l'Aigle, 140; La Ciotat, 140; baie de Bandol, 141; Toulon, la ville et la rade, 200; la petite rade, 200; le vieux quai, 201; Hyères, 244; Saint-Raphaël, 245; monts de l'Esterel, 245; Grasse; 276; Cannes, 276; palmiers de l'hôtel Gray d'Albion, 277; îles Saint-Honorat, le château, 277; Antibes, 304; pins parasols, 305; paysanne des environs de Nice allant au marché, 305; Nice, 324: aloès en fleur, 324; Nice, une rue de la vieille ville, 333; presqu'île de Saint-Jean, côte de Beaulieu, 333; baie de Beaulieu, 334; tunnel sur la route de Nice à Monaco, 335; Eze, route de la Corniche, 335; La Turbie sur-Mer, 336; Monaco, 356; ravin de Sainte-Dévote, 357; Monte-Carlo, 365; Roquebrune, 365; oliviers de Menton, 379; Menton, 380, 381. *Coupé-omnibus pour les nouveau-nés*, 118. Couronne de mariage russe en or ciselé, dessin de Jouant, 5; *Croisière (une) dans l'océan Glacial :* la lessive de la morue aux îles Férö, 20; séchoir de morue aux Férö, 21; un bouleau aux environs de Thingvalla, Islande, 36; le grand Geyser, 37; un bœr islandais, 37; un sorbier d'Akrueyri, 60; mine de spath à l'Eskifjord, 61. *Culture (la) électrique :* électrisation de la terre par le géomagnétifère, 52; électrisation de la terre par des piles, 53; électrisation des plantes, 53. *Drapeau (le) de l'Ecole polytechnique et les couleurs nationales :* drapeau de l'Ecole polytechnique en 1804, 155; pavillon de beaupré, 1790, 156; drapeau de régiment d'infanterie, 1791, 156; pavillon national, 1790, 156; drapeau de la 5e demi-brigade, 1796, 157; drapeau de la 12e demi-brigade, 1796, 157; drapeau du centre dans les demi-brigades, 1794, 157; drapeau du 2e bataillon de pontonniers, 1804, 180; étendard de cavalerie sous l'Empire, 180; étendard de cavalerie 1804, 180; drapeau d'un régiment d'infanterie, 1813, étendard du 1er régiment de hussards, 1830, 181. Ecole (l') des beaux-arts de Marseille, 403. *Enclave (l') espagnole de Llivia :* carte de l'enclave, 96; vue générale de Llivia, 96; pont mettant en communication le village français de Bourg-Madame avec la ville espagnole de Puigcerda, 97; la grand'rue de Llivia aboutissant à la place publique, 132; l'église de Llivia et le massif du Carlitte, 133; Sarèje, annexe de Llivia, 133. *Etapes (les) de la bicyclette :* les vélocifères, 255; en Hobby-horse, 256; caricature sur la draisienne, 1818, 256; hobby-horse, 255; le vélocipède de Michaux, 255, le bicycle, 284; la bicyclette, 284; en bicyclette, 284; la machine à courir, tricycle, 284; la machine à courir, bicyclette, 285; bicyclette à petites roues, 285; position de la bicyclette à petites roues dans une valise 285; valise fermée et contenant la bicyclette à petites roues, 285. Fils (le) de Rubens, terre cuite émaillée en blanc, musée de Cluny, 123. Fontaine (la) du Bonhomme-aux-Oies, 344. Invalides (les) dessin de Renouard, gravé par Clément Bellenger, 9. Kinétoscope (schéma du) d'Edison 248. *Littérature (la) et*

l'imagerie de colportage en Italie : chanson nouvelle sur l'année courante entre les créanciers et les débiteurs, 360 ; la mort de la Monnaie ; le retour de l'hirondelle, 372 ; la Pisane et la Livournaise, 372 ; le curé de campagne et le colporteur, 373 ; les cinq plaies de l'Italie, 373. *Locomotive électrique Heilmann :* train remorqué par une locomotive électrique, 228 ; locomotive électrique Heilmann, 229. Maison (la) de François Ier à Abbeville, gravé par Puyplat, 257. *Maracaïbo :* habitations lacustres, 310 ; détail d'un soleil, 320 ; mouchoirs de batiste ornés de soleils, 321 ; Marchande (la) de gâteaux de Nanterre, 192 ; la marchande d'amadou, 193. *Maroc (le) :* un oued au Maroc, 260 ; jeune fille maure, 260 ; vue d'Ouezzan, 260 ; Fez dans le lointain, 261 ; Guithane de Figuig, 261. *Match (un) de football entre Anglais et Français* à Bécon-les-Bruyères, une passe, 152 ; une mêlée, 152. M'Boundou (Strychnos icaja) et fève de Calabar, 240. *Méthode pratique pour observer des microbes :* lame de verre pour préparation microscopique, lamelle, cristallisoir pour colorer et laver les préparations, micrococcus, bacillus subtilis, vibrio rugula, staphylococcus pyogenes, leptothrix buccalis, 166 ; éprouvette avec culture microbienne, 167. *Monaco :* le palais des princes, gravure de Thiriat, 41 ; escalier de la cour d'honneur, gravé par Deloche, 57. Musique (la) préhistorique, cor de bronze trouvé dans les tourbières du Danemark, 104. Observatoire météorologique du Sentis, 109. *Photographie (la) au fond de la mer :* appareil photographique sous-marin, 83 ; lampe-tonneau pour l'éclairage sous-marin, 83 ; fac-similé d'une photographie exécutée par M. Boutan, dans la Méditerranée près de Port-Vendres, 84 ; fac-similé d'une photographie exécutée près de Banyuls, 85. Pichet en faïence, musée de Cluny, 184. *Portraits :* Brunetière (Ferdinand), 89 ; Cavalier (P.-J.), 66 ; Challemel-Lacour (M.), 56 ; Claretie (M. Jules), 4 ; Du Camp (Maxime), 376 ; Dutreuil de Rhins, 328 ; Frémy (Edmond), 108 ; Jokai (Moriz), 76 ; Lailler (docteur), 148 ; Leconte de Lisle, 296 ; Lemoinne (John), 89 ; Mennessier-Nodier (Mme), 28 ; Mennessier-Nodier, fac-similé d'un dessin de Deveria, 12 ; Rousset (M. Camille), 3 ; Thureau-Dangin (M.), 4 ; Tyndall (John), 40. *Prestidigitation (la) dévoilée :* la tête parlante, 16 ; la décapitation, 48 ; le tambourin, 80 ; l'omelette dans un chapeau, 136 ; naissance de fleurs, 168 ; l'ardoise spirite, 208. Reliquaire contenant la Sainte Tunique d'Argenteuil, 236. Signatures annamites, 29. Sources (les) de la Seine, 13. Système (nouveau) d'arrosage des pelouses. 272. Tombouctou, 395, 396, 397. Tour (la) et la vallée de Glendalough (Irlande) 173. Troupeau en marche, dessin à la plume de Jules Didier, d'après le tableau exposé par lui au Salon des Champs-Élysées, de 1894, 217. Université de Moscou, 121. Vase de Meissen, musée de Sèvres, 120. Vélocipède nautique : en route pour Folkestone, 224. *Vie (la) à bord :* croiseur à l'ancre avec les cartabuts, 68 ; le maniement d'une culasse, 68 ; la corvée à terre, 69 ; la manœuvre du canon, 69 ; le départ du canot aux vivres, 70 ; inspection en armes des fusiliers, 164 ; timoniers rentrant le loch, 164 ; l'exercice du canon, 165 ; l'exercice du fusil, 165 ; matelots de la compagnie de débarquement, 165 ; un canon de dix centimètres, 211 ; un canon-revolver, 212 ; exercice de pointage, 212 ; peloton de punition, 213 ; l'animal du bord, 313. *Voitures sans chevaux :* phaéton à quatre places de MM. Panard et Levassor, 292 ; victoria à quatre places de MM. les fils de Peugeot frères, 292 ; remorqueur boggie à vapeur, système de Dion, Bouton et Cie, 293 ; break à vapeur à neuf places de M. Maurice Le Blant, 316 ; vis-à-vis à quatre places, avec dais, type Peugeot (moteur Daimler), 316 ; petit omnibus, 317 ; tricycle à vapeur, 317. *Voyage de M. B. d'Attanoux, chez les Touareg de l'Est :* guelta dans l'oued Tabankork, 188 ; R'dir au pied du Tassili, flaque d'eau laissée par les pluies, 188 ; Kounni, chef touareg, 188 ; Touareg découvrant l'orifice d'un ancien puits dans les sables 189 ; caravane dans les dunes d'Aïn-Taïbas, 189 ; M. Bernard d'Attanoux, 189. Ya'ta (vue de), 408.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Botanique. — Nouvelle (une) maladie de la vigne, 266. Plantes (les) de jardin, l'elæagnus longipes, 23. Poisons (les) d'épreuves, le m'boundou, 239. Sa Majesté la Rose, 157, 173.

Mécanique. — Barrières (les) mobiles pour protéger les bestiaux, 195. Chronotachyscope, 318. Etapes (les) de la bicyclette, 255, 283. Expériences de Mgr Rougerie sur les courants marins et aériens, 339. Locomotive électrique, 227. Vélocipédie nautique, 223. Voitures sans chevaux, 291, 316.

Médecine, hygiène. — Coupé-omnibus (un) pour les nouveau-nés, 118. Falsifications (les) alimentaires, 270. Falsifications (les) de la vanille, 398. Géants (les) célèbres, 370. Hygiène et coiffeurs, 103. Inconvénients et avantages des filtres, 22. Méthode pratique pour obtenir des microbes, 166. Morsures (les) de vipères, 62. Perte (de la) de la faculté du langage par l'isolement, 210.

Physique, chimie. — Anaglyphes (les), 179. Betterave et sucre artificiels, 74. Découverte (sur la) de l'alcool, 386. Embâcles et débâcles, 30, 42, 71. Feux d'artifice des familles, 167. Kinétoscope (le) d'Edison, 247. Observatoire (l') météorologique du Sentis, 109. Photographie (la) au fond de la mer, 82. Substances (les) explosives et la musique, 262.

Récréations scientifiques. — *Prestidigitation (la) dévoilée :* la tête parlante, 16 ; la décapitation, 48 ; le tambourin, 80 ; l'omelette dans un chapeau, 136 ; naissance de fleurs, 168 ; l'ardoise spirite, 208.

Zoologie. — Chiens (les) des prairies, 267. Moineau (le) en Amérique, 98. Pêche (la) des requins, 94, 106. Voix (la) des bêtes, 286, 302, 327, 342, 350, 367. Vol (le) de l'hirondelle, 243.

SCULPTURE.

Aiguière en bronze du quinzième siècle, musée de Cluny, 88. Bas-relief (le) du nouveau Muséum, par Barrias, gravé par Deloche, 273. Champ d'honneur (au) groupe en marbre par M. Carlès, gravé par Crosbie, 345. Dernier (le) sommeil, sculpture sur marbre de Fouace, gravure de Crosbie, 35. Fils (le) de Rubens, 122. Fontaine (la) de Bacchus par M. Deplechin, Salon des Champs-Élysées de 1894, gravé par Crosbie, 241. Fontaine (la) du Bonhomme-aux-Oies, 343. Frise symbolique de la cathédrale de Strasbourg, 38. Histoire de l'eau, fontaine en pâte de verre par Henry Cros, gravure de Tilly, 17. Maison de François Ier à Abbeville, 257. Monument (le) de Barye, gravé par Crosbie, 185. Monument (le) de Raffet, sculpture de M. Frémiet, 31. Ossuaire (l') de Sizun, 77. Sévigné (Mme de), statue en marbre par M. Massoulle, 239. Statue de Montyon marbre, par Cavelier, gravé par Crosbie, 65.

LISTE DES RÉDACTEURS POUR L'ANNÉE 1894

Aderer (Adolphe), 44, 62, 138, 692, 287.
Bataille (Frédéric). 119.
Bellaigue (Mme Louise de), 10, 26, 46, 50, 70.
Béthuys (Georges), 114, 134, 357.
Biot (E.), 207, 222, 242.
Bobrischeff, 121 182.
Bournon (Frnande), 13.
Brandicourt (V.), 98.
Brousse (fils (E.), 96, 132.
Cerfberr (Gaston), 204, 219, 236, 251.
Chaffanjon (Jean), 316.
Cherville (G. de), 243.
Claine (J.), 267.
Crépeaux (C.), 52, 290, 339.
Decoucy, 94, 162, 171, 196, 259, 282, 346, 382, 402.
Dex (Léo), 30, 42, 71, 263, 278.
Dicksonn (profr), 16, 48, 80, 136, 168, 208.
Diguet (Ch.), 157, 173.
Duhousset (E.), 28, 170, 185, 297.
Flamans (Henri), 247, 402.
Géant (J.), 62, 118.
Genet, 235.
Gourdault (Jules), 40, 56, 78, 110, 139, 198, 243, 275, 304, 322, 333, 355, 364, 378.
Guignet (C.-E.), 107.
Hariot (P.), 23.
Hurcourt (Louis d'), 404.
Kezoff (Jean), 58, 67.
Labadie-Lagrave (G.), 76, 193, 262, 370.
Ladrat (J.), 192.
Lanave (Henri), 119.
Laurelle (J.), 3, 55, 89.
Lautier (E.), 225.
Le Fustec (J.), 5, 31, 33, 65, 92, 105, 129, 144, 160, 176, 197, 218, 231, 241, 257, 313, 330, 352, 368, 384, 393. 403.
Legouvé (E.), de l'Académie française, 146, 159.
Lemercier (Maurice), 307.
Lepage (Aug.), 201.
Mab-Yann, 72, 109, 345, 361, 377.
Mantz (Paul), 2, 81.
Marcadet (Jules), 151, 255, 283.
Marguerie, 266.
Martin (Dr E.), 363.
Martine (E.). 14.
Masson (Yves), 24, 215.
Maubry (Victorien), 17, 87, 127, 142, 168, 187, 270, 291, 316.
Melet (Xavier), 347.
Métivier (Henri), 102, 218, 234, 337, 390.
Meurisse (Docteur), 166, 239.
Mignot (Henri), 383, 398.
Morave (Pierre), 407.
Müntz (Eugène), 359, 372.
Perron, 74, 82, 223, 227.
Perrot, 3.
Pingand (Léonce), 388.
Pradel (Georges), 100, 116, 124, 148.
Quellien (N.), 190.
Rabot (Charles), 20, 35, 59.
Racin, 68, 163, 211.
Ratoin (Emm.), 274, 358, 362.
Ravaz (J.), 266.
Regnault (Dr Félix), 22, 103, 182, 210, 394.
Richard (Capitaine), 310, 325.
Rochas (Albert de), 154, 180.
Rouvier (Gaston), 109.
Saint-Marc (B.), 286, 302, 327, 342, 350, 367.
Souday (Paul), 294, 314, 330.
Thiébault-Sisson, 8, 49, 153, 273, 289, 400.
Thiés (X.), 90, 260, 328.
Tissot (Ernest), 214, 230, 250.
Tricoche (George), 172, 300.
Valona (Louis), 374.
Vuillot (P.). 395.

FIN DES TABLES.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15. — Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

LES MICROBES ET LE PAIN.

Voici une des rares occasions où la science nous rassure. Le pain, cet aliment essentiel, peut-il contenir des éléments pathogènes ou nocifs? En d'autres termes, y a-t-il danger de se servir pour la panification, d'une eau quelconque? Non, répondent MM. Balland et Masson. A l'appui de leurs recherches expérimentales, ils font remarquer que le pain légèrement acide offre un milieu défavorable au développement des microbes, et que la haute température, nécessaire pour la cuisson du pain, est bien supérieure à celle que les éléments pathogènes peuvent impunément supporter. Une pâte pétrie avec une eau souillée ou contaminée par des microbes, ceux de la fièvre thyphoïde, par exemple, pour laquelle l'eau, on le sait, est le véhicule par excellence, est donc, si l'on en croit MM. Balland et Masson, stérilisée par une cuisson complète et bien menée. Ainsi soit-il!

LA MOUTARDE ET LE RÉSÉDA.

Les résédas, dont la fleur a un parfum si suave, fournissent un curieux exemple de la diversité de susbstances odorantes auquel un même végétal peut donner naissance.

Mais on ne s'attendait certainement pas, au premier abord, à trouver chez ces plantes, de l'essence de moutarde. C'est pourtant le cas présenté par la racine des résédas, dans laquelle on remarque une odeur et une saveur analogues à celles qu'on observe notamment chez les crucifères.

En appelant, dans une nouvelle communication, l'attention sur ce fait, M. Léon Guignard, professeur à l'École de pharmacie, montre que cette essence ne préexiste pas dans les tissus des résédacées; elle résulte de l'action d'un ferment sur un glucoside, tous deux localisés dans des éléments distincts; dès lors, la rupture et la confusion des tissus sont nécessaires à sa formation.

Ne dites plus : « La bonne odeur du réséda. » Dites désormais : « La suave odeur de la moutarde. » Devant la science, c'est la même chose.

Académie de Médecine.

LES BLESSURES DANS LES PROCHAINES GUERRES.

L'Académie a écouté avec grande attention une très intéressante communication faite par M. Chauvel, médecin principal de 1re classe à l'état-major du gouvernement de Paris, et membre titulaire de l'Académie pour la section de pathologie chirurgicale. C'était un rapport relatif à l'action sur le corps humain des projectiles de petit calibre, des nouvelles armes de guerre. Ce travail a été transmis et communiqué à M. Chauvel pour être analysé devant M. le docteur Demosthènes, médecin en chef de l'armée roumaine.

Ce savant s'est livré à de nombreuses expériences; l'arme qui lui a servi est le fusil roumain, le mannlicher rayé, dont la balle a 6 millimètres 1/2 de diamètre et 31 millimètres de longueur. La force de pénétration de ce projectile serait, d'après M. Demosthènes, trois fois plus grande que celle des projectiles des fusils des autres puissances européennes.

Les expériences ont été faites sur des chevaux vivants et sur des cadavres humains placés à distances variant entre 5 mètres et 1,400 mètres. Parmi les résultats obtenus, l'auteur signale les suivants qu'on peut résumer en substance de cette façon : « La balle traverse une boîte de soufre sans l'enflammer. Lorsqu'elle ne rencontre aucun obstacle sérieux, elle ne s'échauffe pas; elle ne produit donc pas de brûlure. Lorsqu'on a placé cinq cadavres à 50 centimètres en arrière les uns des autres, et à 600 mètres du tir, il arrive fréquemment de constater que trois corps peuvent être traversés par la même balle. »

Ce n'est pas tout : « Sur les tissus mous, la porte d'entrée et de sortie des nouveaux projectiles est plus étroite qu'avec les anciens projectiles, et l'étendue des désordres est peut-être moindre. Les os, par contre, n'ont jamais été perforés régulièrement; dans tous les cas et à toutes les distances, les fractures, aussi bien des os spongieux que des os longs ou plats, ont été des fractures esquilleuses à grand fracas, avec éclatement.

« Pour les artères, le mal est peut-être plus grand encore ; avec les anciens projectiles, les artères étaient plus ou moins mâchurées et, dès lors, il y avait fort souvent une hémostase véritable (arrêt du sang) due au projectile lui-même : il en est tout autrement avec les nouveaux projectiles. La balle coupe net les artères, et il n'y a pas même un commencement d'hémostase. »

Il faut ajouter encore à ces particularités, qu'il arrive fréquemment que la balle se fragmente au milieu des tissus en morceaux très petits, qui se disséminent de tous côtés; la portée des balles étant de 3,500 à 4,000 mètres, la zone dangereuse est, partant, bien plus étendue que par le passé.

D'un autre côté, les postes de secours se trouvant plus éloignés des champs de bataille, on comprend aisément qu'il sera plus difficile qu'autrefois de porter secours aux blessés avec une célérité suffisante. Il en résulte la nécessité de constituer plus solidement encore le service de santé au point de vue du personnel médical subalterne.

On voit, d'après tout cela, ce qu'il faut penser des fameux « projectiles humanitaires » de nos voisins.

Séance annuelle. — Éloge de M. Ulysse Trélat. L'Académie de médecine a tenu, l'autre semaine, en présence d'une assistance très nombreuse, sa séance publique annuelle.

M. le docteur Alphonse Guérin, un des doyens de la chirurgie française, dont le nom et les travaux sur l'antiseptie sont universellement connus dans le monde scientifique, a ensuite retracé en termes élevés et avec le talent de parole qui lui est connu, la vie et l'œuvre du regretté chirurgien Ulysse Trélat.

Académie des sciences morales et politiques.

LES ŒUVRES DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

Tel est le titre d'une publication considérable due à l'initiative du Comité protestant français, et faite sous la direction de M. Franck Puaux. M. Georges Picot a donné lecture à l'Académie d'une Note intéressante sur ce grand travail, publié à l'occasion de l'Exposition de Chicago, où les Américains ont ouvert une section de religion dans laquelle les protestants français ont tenu à exposer l'œuvre qu'ils ont accomplie au dix-neuvième siècle. Sociétés bibliques, missions, école de théologie, œuvres de charité, orphelinat de filles et de garçons, œuvres d'hospitalité, asiles, hospices, maisons de santé, œuvres sociales et religieuses en faveur de la jeunesse, de la misère, œuvres de relèvement moral, rien n'est omis dans cet exposé qui ne se borne pas aux œuvres. Les hommes qui ont illustré le protestantisme et qui ne sont plus, revivent dans d'excellents portraits. MM. Guizot, de Pressensé, Monod, Bersier, sont l'objet de notices qui complètent l'ouvrage.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le centenaire de l'Institut. — Après l'Académie des sciences morales et l'Académie des beaux-arts, l'Académie des inscriptions a donné un avis favorable à la célébration du centenaire de l'Institut (1795-1895).

Élection. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Rossignol, décédé.

Au deuxième tour, M. Havet a été nommé par 24 voix contre 12, accordées à M. Collignon.

Académie française.

Réception de M. Thureau-Dangin. — Le gros événement académique de cette fin d'année 1893, fut la réception de M. Thureau-Dangin en remplacement de M. Rousset. Nous avons consacré dans le présent numéro, un article à M. Thureau-Dangin, à M. Rousset et à M. Jules Claretie qui recevait son nouveau confrère.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

L'Espagne au Maroc. — D'aucuns disent : l'aventure — engagée en ce moment par l'Espagne au Maroc, ne paraît pas se dessiner d'une manière suffisamment claire pour qu'on puisse en préjuger l'issue. Le Riff, justement désigné par le regretté Duveyrier comme *la dernière partie inconnue du littoral méditerranéen,* est resté jusqu'à présent fermé aux regards indiscrets des Européens.

C'est là, nos lecteurs le savent, que se trouvent situées les *présides* espagnoles. Toute la région, couverte de montagnes inaccessibles, est habitée par une population fanatique guerrière, brave jusqu'à la témérité ; ces montagnards ne reconnaissent aucune autorité. Les missions qui avaient tenté de pénétrer dans ce pays ont misérablement échoué. Un des côtés des plus faibles de l'expédition militaire entreprise par le gouvernement espagnol, consiste justement dans l'ignorance absolue dans laquelle se trouvent les chefs militaires relativement à cette contrée, à ses ressources et aux moyens qu'il convient d'employer. Les travaux laissés par feu H. Duveyrier qui avait fait partie de l'une des missions scientifiques au Maroc, sont les seuls documents que nous possédons sur cette région. Une expédition militaire fortement organisée aura-t-elle plus de chance de reconnaître le terrain ? Souhaitons-le au nom de la civilisation !

En Asie. — En Asie également, les *zones d'influence* sont encore la préoccupation constante des peuples qui s'y rencontrent. Les hautes régions d'Asie, dépourvues de toute valeur au point de vue productif, n'en sont pas moins âprement convoitées par deux grandes nations européennes, la Grande-Bretagne et la Russie qui luttent désespérément, non pas pour la possession de ces territoires arides et rebelles à toute culture, mais à la seule fin de contrecarrer l'action de la puissance rivale.

Le gouvernement du tzar, déjà maître de la moitié du continent asiatique, s'efforce d'étendre son influence au delà des montagnes, dans les plaines fertiles du centre et du sud ; l'Angleterre, de son côté, jalouse de sa possession de l'Inde, s'emploie à arrêter la marche du colosse du nord. Chacune des deux puissances envoie des explorateurs reconnaître les terrains. Kozlov, Roborovski, Potanine, Pievtzof. Bogdanovitch, Yonof, pour la Russie, Conway, Younghusband, Walker, Bower, Thuillier, pour l'Angleterre. Nous ne citerons que ceux dont les travaux sont divulgués. Tous s'efforcent de recueillir le plus de renseignements sur des régions où l'avidité des peuples finira par l'emporter un jour, sur la sagesse et où les intérêts des deux nations, si opposés, se heurtent constamment en présence des indigènes ébahis, impuissants à se rendre compte de la cause des rivalités qui se manifestent chez les étranges visiteurs.

RECETTES UTILES

CONTRE LE CORYZA.

Voici l'hiver et son cortège de maladies des voies respiratoires. La plus commune, le coryza ou « rhume de cerveau » est assurément la moins dangereuse ; pourtant, si on ne le combat pas dès l'apparition des premiers symptômes, on risque de ressentir bientôt les caractères douloureux : courbature, fièvre, céphalalgie ; souvent aussi, un rhume de cerveau négligé dégénère en une bronchite. Il est donc prudent de s'efforcer d'arrêter l'évolution du « coryza ». La médication recommandée par les médecins est variable ; voici trois des meilleures formules :

1° Au début du coryza, il faut introduire dans les narines et profondément, une pincée de la poudre suivante :

Acide borique	6 grammes.
Salicylate de soude	1 gramme.
Chlorhydrate de cocaïne	0 gram. 20.

2° M. Capitan recommande de priser, une fois par heure, une bonne pincée du mélange que voici :

Salol	1 gramme.
Acide salicylique	0 gram. 20.
Tannin	0 gram. 10.
Acide borique pulvérisé	4 grammes.

3° M. Chantemesse, de son côté, conseille de priser de temps en temps, une prise de la poudre suivante :

Menthol	0 gram. 250.
Chlorhydrate de cocaïne	0 gram. 050.
Antipyrine	2 grammes.
Sucre de lait	8 grammes.

L'usage d'une quelconque de ces poudres a, d'ordinaire, raison du coryza. Si le mal résiste, il faut multiplier les lavages à grande eau au moyen d'aspirations ou d'injections nasales répétées d'eau boriquée saturée à 40°, ou bien essayer les inhalations de vapeur d'eau phéniquée à 4 p. 100.

Je mentionnerai encore pour mémoire, le remède proposé par le docteur Wegg : on aspire la poussière qui se dégage quand on agite sous le nez une petite boîte, dont le couvercle est percé de trous, contenant de l'acide salicylique pulvérisé ; ces aspirations feraient avorter le coryza en provoquant l'éternuement.

PROCÉDÉ DE CONSERVATION DES CUIRS.

Pour protéger les objets en cuir, et notamment les courroies et les rendre imperméables, il suffit de les recouvrir d'une double couche d'une graisse obtenue de la façon suivante, en ayant soin d'effectuer l'opération dans un endroit chaud, et de ne déposer la seconde couche qu'après que la première a pénétré dans l'objet en cuir.

On chauffe dans une casserolle couverte, jusqu'à une température de 50°, 1 kilogramme de caoutchouc divisé en fragments baignant dans 1 kilogramme d'essence de térébentine ; après la dissolution du caoutchouc, on ajoute 800 grammes de colophane, on agite jusqu'à ce qu'elle soit dissoute à son tour, et l'on ajoute enfin 800 grammes de cire jaune. On verse dans un autre récipient de grandeur suffisante 3 kilogrammes d'huile de foie de morue et 1 kilogramme de suif ; on chauffe le mélange jusqu'à ce que le suif soit fondu. On verse alors le contenu de la première casserole en remuant constamment jusqu'à refroidissement complet et jusqu'à ce que la masse se fige. Avec la graisse ainsi obtenue, il suffit d'enduire de temps en temps les faces intérieures des courroies. On leur communique ainsi une plus grande solidité en diminuant le glissement. Les vieilles courroies doivent avoir les deux faces imprégnées de cet onguent.

PROTECTION DES CONDUITES D'EAU CONTRE LA GELÉE.

La congélation de l'eau qui circule dans les tuyaux placés dans des tranchées peu profondes ou exposés à l'air est un des inconvénients graves de l'hiver, car la glace ayant, comme on sait, une densité moindre que celle que l'eau, la congélation détermine la rupture des tuyaux.

Pour éviter la production de ce phénomène, on recommande de couvrir les tuyaux d'une couche de sciure de bois, au-dessus de laquelle on dispose une litière, de la tannie, par exemple ; sur cette litière on place ensuite des morceaux de chaux vive de la grosseur d'un œuf environ ; on recouvre le tout d'une nouvelle couche de litière. La chaux vive s'hydrate, et de cette hydratation lente il résulte un dégagement continu de chaleur suffisant pour proté-

ger la conduite pendant la durée d'un hiver. L'interposition d'une litière entre la conduite et la chaux a pour but de soustraire la surface métallique des tuyaux à l'action corosive de la chaux vive.

Pour dégeler un tuyau dont l'eau s'est congelée, on peut employer un procédé qui dérive du précédent. On recouvre de litière le tuyau, puis on y dépose de la chaux vive en morceaux et on arrose d'eau; le dégagemeut de chaleur résultant de l'hydratation de la chaux liquéfie la glace contenue dans le tuyau.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LA FULGURITE.

M. Raoul Pictet, l'éminent chimiste suisse, dont on connaît les beaux travaux sur la liquéfaction et la solidification des gaz, a procédé récemment à des expériences extrêmement intéressantes sur les propriétés d'un explosif dont il est l'inventeur. Nous ne pouvons, on le comprend sans qu'il soit nécessaire d'insister, faire connaître la composition de la *fulgurite* — c'est le nom du nouvel explosif; il nous suffira de dire, pour ne pas trahir un secret qui n'est pas le nôtre, que dans la composition de la fulgurite, n'entre ni nitro-glycérine, ni acide picrique, c'est-à-dire que l'explosif de M. Pictet est absolument dissemblable de la dynamite et de la mélinite.

Comment le chimiste suisse a-t-il été conduit à la fabrication de la fulgurite? M. Pictet a tout d'abord dressé la liste des qualités que doit remplir l'explosif idéal. Ces qualités, il les énumère ainsi : 1° l'explosif idéal doit pouvoir être fabriqué en toute sécurité; 2° il doit être transportable sans danger, sans que l'on ait à redouter une explosion résultant des manipulations, des chocs, des chutes accidentelles; 3° il ne doit pas changer d'état physique sous l'influence des variations de température ou d'état hygrométrique; il ne doit être ni déliquescent, ni congelable, ni liquéfiable; 4° il ne doit ni s'évaporer, ni se polymériser par un long séjour dans les entrepôts; 5° il ne doit être vénéneux, ni par lui-même, ni par les gaz produits de l'explosion; 6° il doit être bon marché; il doit pouvoir être fabriqué aisément avec des matières premières abondantes et faciles à se procurer. Les conditions imposées réduisent immédiatement le choix des matières à utiliser dans la fabrication d'un bon explosif. C'est en étudiant les corps qui échappent à cette élimination nécessaire que M. Pictet a abouti à la formule de la *fulgurite* qui possède les qualités que nous venons d'énumérer : le nouvel explosif se fabrique et se transporte sans danger; il est stable; il ne change pas d'état physique; les vapeurs provenant de l'explosion ne sont pas délétères; les matières premières qui entrent dans sa composition sont d'un prix peu élevé et d'un usage commun.

M. Pictet a constitué trois sortes de *fulgurites* qui diffèrent seulement par la proportion des éléments et par l'addition d'un corps neutre, grâce auquel les *fulgurites* n°s 1 et n° 2 sont des explosifs brisants, produisant des effets analogues à ceux de la dynamite; et la fulgurite n° 3 est un explosif lent, progressif. Le n° 3 dont l'action est la moins puissante est, dans l'esprit de l'inventeur, destiné au chargement des armes de guerre; il se présente sous la forme liquide. Les fulgurites n° 1 et n° 2 sont solides. Mais ces trois explosifs jouissent de la propriété commune de détonner seulement lorsqu'ils sont portés à une température supérieure à 800°, soit par l'inflammation d'une capsule de fulminate de mercure, soit par le passage d'un courant électrique en contact avec l'explosif. En outre, ni les unes ni les autres ne produisent de fumée.

Les expériences faites à Thoune et à Fribourg (Suisse), ont montré que l'emploi des fulgurites 1 et 2 produisent des effets au moins aussi puissants que ceux de la dynamite, et les expériences faites à la poudrerie de Lavaux exclusivement avec la fulgurite n° 3, celle dont les éléments sont dosés de façon à adoucir la vivacité de l'explosion, appliquée au nouveau fusil suisse, ont montré que cet explosif donnait des résultats supérieurs à ceux de la poudre en usage actuellement.

Nous devons ajouter que la *fulgurite*, bien qu'elle soit composée d'éléments assez simples, ne peut être fabriquée qu'au moyen d'appareils spéciaux et coûteux. Aussi, certaines personnes ont-elles songé à utiliser la fulgurite, dont la fabrication pourrait être aisément réglementée et dont l'explosion ne se produit, comme on l'a vu, que dans des conditions relativement délicates à réaliser, pour proposer l'interdiction de la dynamite et obtenir son remplacement par ce nouvel, explosif qui exclut tout danger d'explosion fortuite et de fabrication clandestine.

L'EAU-DE-VIE DE TOURBE.

L'idée de convertir la cellulose en sucre, puis en alcool, n'est pas récente. Mais bien que les expériences de Braconna, de lechsig et de Melscres aient démontré qu'en traitant le bois par l'acide sulfurique on pouvait obtenir de la dextrine susceptible de se transformer en alcool par la fermentation, l'opération était pénible et le rendement peu encourageant. Aujourd'hui on propose d'utiliser la tourbe qui présente sur le bois ces avantages, qu'il n'est pas utile de la diviser pour qu'elle s'imprègne des solutions aqueuses, qu'elle se transforme en dextrine à une plus petite température et qu'elle coûte meilleur marché.

L'opération se fait de la manière suivante : on ajoute à la tourbe de l'acide sulfurique à 30° Baumé en quantité suffisante pour obtenir avec l'eau contenue dans la tourbe une solution à 2,5 o|o d'acide sulfurique. On fait chauffer le mélange pendant cinq heures sous pression à 120°; on passe pour séparer la solution qu'on concentre et dont on élimine l'excès d'acide sulfurique par le lait de chaux. On refroidit à 25° la solution obtenue et on fait fermenter. Enfin on distille l'alcool produit.

200 grammes de tourbe ainsi traités ont donné 12 centimètres cubes d'alcool absolu. Ce résultat est encourageant car il en résulte qu'on peut obtenir avec 1,000 kilogrammes de tourbe sèche le même poids d'alcool qu'avec 500 kilogrammes de pommes de terre.

PHOTOGRAPHIES EN COULEUR.

En même temps que se poursuit le double problème de la reproduction directe des couleurs par la photographie — et nous avons fait connaître les derniers résultats acquis et qui sont vraiment encourageants — quelques chercheurs se sont proposé de faire des photographies ordinaires monochromes, mais qui présentent, au lieu de la teinte morne que l'on connaît, des couleurs variées, depuis les couleurs les plus tendres jusqu'aux plus foncées. M. Pearson indique les procédés que nous allons signaler.

Les épreuves sont obtenues sur papier au gélatino-bromure.

Pour réaliser une photographie présentant des *tons rouges* on plonge les épreuves dans un bain de bichlorure de mercure au cinquantième; on les lave ensuite et on les plonge dans une solution ammoniacale au vingtième.

Si, au lieu de se servir d'eau ammoniacale, on se sert d'une solution d'hyposulfite de soude au dixième, on obtient des *tons bruns*. Les bains d'urane donnent également des tons bruns passant rapidement au rouge. Voici la composition d'un bain au sortir duquel les épreuves doivent être lavées pendant 20 minutes.

Eau.....	960 grammes.
Azotate d'urane.....	1 »
Prussiate rouge.....	1,2 »
Acide acétique cristallisable.....	38 cent. cubes.

Pour obtenir les *tons bleus*, on plonge les épreuves traitées au bain d'urane dans la solution suivante :

Eau.....	960 grammes
Solution concentrée de perchlorure de fer..	5 à 6 gouttes

qui donne le bleu verdâtre, ou dans la solution suivante qui donne le bleu franc :

Eau.....	960 grammes
Acide chlorhydrique..	3 à 4 gouttes

puis dans une solution légère de fer :

Eau.....	1000 grammes
Acide chlorhydrique ..	5 gouttes
Perchlorure de fer....	5 »

On lave ensuite les épreuves.

Le *bleu violet* s'obtient en plongeant les épreuves bleues dans une solution de 4 à 5 gouttes d'ammoniaque dans 1 litre d'eau.

MOYEN DE SUPPLÉER AU VERRE DÉPOLI.

On peut, à la campagne, avoir besoin de remplacer des verres dépolis, celui par exemple d'une chambre noire photographique ; mais il est rare de trouver chez un vitrier de village autre chose que du verre à vitre. Voici deux moyens pour parer à cet accident.

1° On prend un verre blanc sans défaut et bien nettoyé, sur lequel on roule avec la paume de la main une boulette de mastic ordinaire ; on obtient ainsi une surface présentant l'aspect d'un dépoli très fin et la petite couche de mastic devient très résistante en séchant ; le procédé a l'inconvénient de donner un grain un peu gros.

2° On débarrasse une glace sensible du bromure d'argent par immersion dans l'hyposulfite de soude ; après un lavage soigné, on la plonge dans un bain de chlorure de baryum ; on la retire après quelques secondes pour la mettre dans l'acide sulfurique dilué, et on l'y maintient constamment en mouvement. Il se produit alors un précipité d'une grande finesse qui fournit une glace dépolie parfaite.

LA MACHINE A COURIR.

On signale l'apparition, sur les vélodromes, d'une bicyclette originale à laquelle l'inventeur, M. Valère, a donné le nom de « machine à courir » parce que, sur cette machine, le cavalier exécute les mouvements de l'homme qui court : au lieu, en effet, d'être actionnée uniquement par les jambes, la machine a courir est actionnée à la fois par les jambes et les bras. En même temps que la jambe droite pèse sur la pédale droite, le bras droit repousse un levier qui agit sur la même roue dentée de transmission ; pendant que ce double mouvement se produit, la pédale gauche sur laquelle repose la jambe gauche remonte en arrière et le bras gauche attire le levier gauche ; et réciproquement. La roue dentée étant mise en mouvement à la fois par la jambe par l'intermédiaire de la pédale et par la main, par l'intermédiaire du levier, et les pédales étant fixées aux points que commandent les leviers, il en résulte que la nouvelle bicyclette développe, sans la moindre fatigue supplémentaire pour le cavalier, une longueur plus grande que la bicyclette ordinaire ; celle-ci, en effet, développe au maximum 5 mètres 75 ; celle qne M. Valère a construite en développe 8 ; et une machine est en construction qui doit en développer 10 !

L'HUILE DE PÉPINS DE RAISINS.

Rien n'est plus simple que de retirer des pepins de raisins une excellente huile à brûler : Des propriétaires vignerons ont eu l'idée de séparer le grain de marc épuisé, de le laver, le sécher et de le porter aux moulins. Là, ils ont obtenu 10 à 15 0|0 en poids d'une huile claire, incolore, inodore, d'une densité de 0,92, brûlant sans production de fumée et donnant un éclairage fort satisfaisant.

UN CANON EN FILS D'ACIER.

Les ingénieurs qui assistaient à la dernière réunion de « l'Institut des ingénieurs des mines des États-Unis » ont pu examiner un canon formé de segments d'acier recouvert de fils de même métal. Ce canon, qui se charge par la culasse est long de 5 m. 78 ; son diamètre est de 127 millimètres. Le tube en acier qui constitue actuellement les canons est, dans l'arme nouvelle, remplacé par des segments longitudinaux en acier sur lesquels on enroule des rubans de fil d'acier à section rectangulaire capables de résister à une tension supérieure à 5,850 kilogrammes par 6,45 centimètres carrés. Ces fils enroulés sont superposés par couches successives qui sont au nombre de 30 à la hauteur de la culasse et sont maintenus par un tube-enveloppe en acier.

Dans le but de montrer à quelle pression énorme ce canon en fils d'acier peut résister, on fit construire une portion représentant la chambre qui reçoit la gargousse et on obturera la gueule avec un solide bouchon vissé ; l'obturation était complète, à l'exception d'une petite ouverture de 5 millimètres de diamètre qui servait à la mise à feu. Deux expériences eurent lieu ; on constata que, dans la première décharge, la pression intérieure développée avait été de 50,000 livres par pouce carré, et dans la seconde, de 62,500. Malgré ces pressions considérables on ne constata ni déformation, ni déplacement des segments, ni élargissement du diamètre intérieur.

STÉRILISATION DE L'EAU DES BAINS.

A la suite de la dernière épidémie cholérique, les habitants de Hambourg n'osaient plus prendre de bains, dans la crainte d'absorber le redoutable bacille dont l'eau avait été le principal agent de transmission. Deux savants hambourgeois qu'effrayaient à juste titre cette résolution, car le manque de propreté n'aurait pas été sans danger, au cas où une nouvelle épidémie eut sévi, recherchèrent le moyen de tuer les microbes contenus dans l'eau et notamment ceux du choléra ; leurs travaux ont abouti aux conclusions suivantes :

Une solution de savon de toilette ordinaire à 0,24 p. 100 tue les bacilles du choléra en 10 à 15 minutes ; les savons salycilés, phéniqués, etc., ne réussissent d'ailleurs pas mieux. Pour un bain de 150 litres, il faudrait 360 grammes de savon, ce qui est une quantité un peu trop considérable pour la pratique. Mais avec un savon au sublimé à 1 p. 100, les bacilles sont tués en une minute, à la dose de 0 gr. 12 de savon pour un litre d'eau. Pour stériliser en dix minutes, il suffit de 0 gr. 6 et même 0 gr. 03 de savon pour un litre d'eau. Enfin le sublimé seul agit encore mieux ; 1 de sublimé pour 30 millions d'eau suffit, en effet, ponr tuer les bacilles cholériques en 5 minutes. Pour un bain ordinaire, 5 milligrammes de sublimé donneraient donc toute la sécurité possible.

L'EXTINCTION DU FEU.

On a proposé de nombreuses formules de liquides extincteurs du feu. Voici la formule d'un mélange qui donne, à ce qu'affirme le *Journal de pharmacie et de chimie*, d'excellents résultats : projeté sur un brasier incandescent, ce liquide l'éteint presque immédiatement.

On prépare d'abord les mélanges suivants :

1° Chlorure d'ammonnium	200 grammes.
Eau	20 litres.
2° Alun calciné pulvérisé.	350 grammes.
Eau.	10 litres.
3° Sulfate d'ammoniaque pulvérisé . . .	3 kilogrammes.
Eau.	5 litres.
4° Chlorure de sodium.	2 kilogrammes.
Eau.	40 litres.
5° Carbonate de soude	350 grammes.
Eau.	5 litres.
6° Verre soluble liquide.	5 kilog. 500.

Puis on mélange dans l'ordre indiqué, les substances dissoutes séparément, et quand le liquide a une couleur jaune lactée, on ajoute encore 20 litres d'eau.

PROBLÈME

On donne un cercle et un point extérieur A dont la distance au centre est moindre que 2 fois le rayon ; mener par A deux sécantes telles que l'un des arcs interceptés soit le tiers de l'autre.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Le venin de la couleuvre. — Qui aurait cru que l'inoffensive couleuvre possèdât une glande venimeuse, organe dont elle ne peut pas faire usage il est vrai, mais dont l'existence ne fait pas de doute? C'est cependant ce que viennent de démontrer MM. Phisalix et Bertrand dans un nouveau travail exécuté dans les laboratoires du Muséum.

On sait, depuis Fontana, que les couleuvres sont réfractaires au venin de la vipère.

Ces auteurs démontrent aujourd'hui dans une note très technique et très détaillée l'existence de glandes à venin chez les couleuvres et la présence du venin dans le sang de ces reptiles.

La photographie des couleurs. — M. Lippmann présente à l'Académie un mémoire sur la théorie analytique de la photographie des couleurs par sa méthode interférentielle. Il montre que, dans le cas des couleurs simples, la lumière a communiqué à la couche sensible la structure d'un réseau à trois dimensions. Dans le cas des couleurs complexes, du blanc par exemple, que nous offre la nature, le problème est plus compliqué. L'analyse montre que, lorsque l'impression photographique a été produite par une infinité de radiations simples, le dépôt photographique a une structure correspondante qui rend compte de la reproduction exacte des couleurs composées et en particulier du blanc.

A l'appui de sa théorie M. Lippmann projette devant l'Académie une série de clichés, en particulier des paysages et des portraits dus, les uns et les autres, aux soins de M. Louis Lumière. Ces projections, qui reproduisent les couleurs les plus diverses avec une netteté parfaite donnent la preuve évidente que le problème de la photographie des couleurs touche de très près à sa solution.

M. Lippmann est très applaudi et félicité par ses collègues.

Les causes du verdissement des huîtres. — M. Chatin a examiné les huîtres et la terre des huîtrières avant et après la culture dite «parage» à laquelle est soumise la terre des parcs.

Ce savant a constaté que ces terres avant le parage sont noircies par le sulfure et le protoxyde de fer, et qu'elles contiennent de l'azote à l'état d'ammoniaque.

Après le «parage» et à la suite de l'oxydation, cette même terre qui a pris une coloration rouge ocre ne contient plus ni sulfure ni protoxyde de fer, ni ammoniaque, mais du sesquioxyde de fer, des nitrates et des nitrites.

Enfin, en ce qui touche la coloration de l'huître elle-même, il a constaté que les branchies, siège de la coloration, sont deux fois plus riches en fer que le reste du corps du mollusque. Dans tous les cas, la proportion du fer est en rapport avec l'intensité de la coloration.

Détermination graphique du point à la mer. — M. Bouquet de la Grye communique une très intéressante note de MM. Favé et Rollet de l'Isle, ingénieurs hydrographes de la marine, relative à une méthode graphique permettant de déduire la position du navire des observations de hauteur des astres. Il résulte de ce travail, qui fait le plus grand honneur à leurs auteurs, que les calculs longs et quelquefois pénibles dans les circonstances où se trouve l'officier qui doit les effectuer, sont par suite supprimés.

La vitesse des navires actuels, — quelques-uns de nos paquebots parcourent une minute de longitude en deux minutes et quart de temps — exige que la position du bâtiment soit déterminée fréquemment et avec une promptitude aussi grande que possible.

Dans ce but, MM. Favé et Rollet de l'Isle ont construit un *abaque* qui permet, d'un coup d'œil, d'avoir tous les résultats d'un calcul compliqué.

Cette méthode graphique proposée par eux, unissant la simplicité et la rapidité et donnant des résultats très suffisamment précis pour les besoins de la pratique, est, dit M. Bouquet de la Grye, certainement appelée à rendre les plus grands services à la marine.

La respiration des plantes. — On sait que les plantes respirent, exhalent, expirent, etc., tous phénomènes dont chacun a entendu parler. Cependant, si l'on croit M. Berthelot, il résulte d'expériences très délicates que ce savant a menées en collaboration avec M. André que les phénomènes physiques de la respiration chez les végétaux ne sont pas comparables à ceux que l'on constate chez les animaux supérieurs. Contrairement à ce qui se passe dans le monde animal, un végétal absorbe bien plus d'oxygène qu'il ne dégage d'acide carbonique; le rapport atteindrait presque le double.

Élection. — Appelée à élire un membre titulaire dans la section de géographie et de navigation, l'Académie nomme M. Guyou, capitaine de frégate, chef du service des instruments au dépôt des cartes, par 40 voix contre 14 réparties entre MM. Hatt et Caspari, ingénieurs hydrographes. M. Guyou est l'auteur de savants travaux sur la détermination du point à la mer et sur d'autres questions afférentes à la navigation.

Renouvellement du bureau. — Appelé à élire un vice-président en remplacement de M. Lœwy qui, de droit, passe à la présidence, l'Académie procède à cette élection.

Il faut trois tours de scrutin pour arriver à cette désignation.

Le nombre des votants étant de 57, le premier scrutin a donné les résultats suivants : M. Chatin, 26 suffrages; M. Marey, 20; M. Friedel, 10; 1 bulletin blanc. Deuxième tour : M. Chatin, 26; M. Marey, 25; M. Friedel, 3; 3 bulletins blancs. Troisième tour, ballotage : M. Marey, 31; M. Chatin, 26; 2 bulletins blancs.

En conséquence, M. Marey, le savant professeur du Collège de France, l'auteur universellement connu des superbes travaux sur l'aviation, la décomposition des mouvements, etc., etc., a été déclaré vice-président.

Académie de Médecine.

L'intoxication par le mode de chauffage des voitures. — M. Brouardel appelle l'attention sur les graves accidents qui résultent du mode actuel de chauffage des voitures au moyen de chaufferettes à briquettes. Il relate de nombreux cas d'intoxication produits par l'oxyde de carbone, gaz, on le sait, beaucoup plus toxique encore que l'acide carbonique en raison de son action nocive sur le globule sanguin.

MM. Proust, Gauthier, Moissan et Nocard se joignent à lui pour prier l'Académie d'émettre un vœu tendant à la suppression totale d'un mode de chauffage dégageant les gaz à l'intérieur de la voiture.

Cette proposition est renvoyée à la commission d'hygiène qui en saisira l'Académie au cours d'une des prochaines séances.

L'hygiène des garderies. — M. Charpentier, après avoir insisté sur les dangers que présentent souvent les garderies d'enfants mal tenues, propose à l'Académie d'émettre le vœu suivant :

L'Académie de médecine considérant :

1° Qu'il existe en France un très grand nombre d'établissements dits garderies où sont soignés, pendant la journée, des enfants de moins de six ans;

2° Que, sauf dans quelques villes, ces garderies ne sont soumises à aucune surveillance, et que là où il y a des règlements ceux-ci sont insuffisants;

3° Que cette situation crée un danger permanent pour les enfants admis dans ces établissements;

Appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de réglementer les garderies d'enfants, en établissant d'une

manière précise les conditions et garanties à exiger pour en assurer le bon fonctionnement.

Ces conclusions sont adoptées.

Rapport sur les remèdes secrets. — A l'occasion d'un rapport sur les remèdes secrets et nouveaux, M. Lereboullet soulève un incident qui prouve combien sont fallacieuses les annonces qui prônent des médicaments *approuvés par l'Académie de médecine.* Parmi les innombrables remèdes ou produits pharmaceutiques soumis par le ministre de l'intérieur à l'approbation officielle, il s'en trouvait un qui, adopté par les ministres de la guerre et de la marine, loué par les chirurgiens et les accoucheurs, paraissait devoir trouver grâce devant la commission académique.

En son nom, M. Lereboullet avait posé le dilemme suivant: «Ou bien la commission des remèdes secrets et nouveaux doit être supprimée, ou bien il doit lui être permis de reconnaître l'exactitude des attestations fournies à l'appui des requêtes qui lui sont soumises. » — « Mais, s'est écrié M. Jüngfleisch, depuis plus de dix années l'Académie n'a rien approuvé.» Et M. Riche, appuyant l'affirmation de son collègue, a soutenu qu'il serait très grave de louer un produit pharmaceutique quelconque.

Pour arranger les choses, M. le secrétaire perpétuel a proposé de renvoyer à une commission spéciale l'examen de cette grave affaire. En attendant, il reste acquis que tous les médicaments annoncés comme approuvés par l'Académie ne l'ont jamais été que par leurs inventeurs.

Élection. — Dans la section de thérapeutique, l'Académie nomme M. le docteur Laveran, par 59 voix contre 12 accordées à M. Huchard, 4 à M. Blanchard, 3 à M. Ferrand et 1 bulletin blanc.

Médecin principal des armées, professeur au Val-de-Grâce, M. le docteur Laveran est connu dans le monde scientifique tout entier par ses remarquables travaux sur la bactériologie et le paludisme.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Une notice sur des monuments antiques en porphyre. — M. Louis Passy fait une communication sur des monuments inédits de la sculpture antique en porphyre.

Il rappelle qu'il y a vingt-cinq ans, il a lu un mémoire tendant à prouver que les groupes sculptés en haut-relief sur des colonnes au Vatican et à l'église Sainte-Marie, à Venise, représentent les deux Augustes et les deux Césars. Il apporte aujourd'hui à l'appui de sa thèse deux nouveaux monuments qui justifient ses conclusions.

M. Waddington. — L'Académie a perdu, ce mois dernier, M. Waddington, ancien sénateur, ancien président du conseil des ministres, ancien ambassadeur de France à Londres. M. Waddington, qui était plus connu du grand public comme homme politique que comme épigraphiste, était un érudit de grand mérite. Il est mort peu de mois après avoir quitté l'ambassade de Londres où il avait représenté notre pays pendant dix ans environ, et peu de jours après son échec aux élections sénatoriales dans l'Aisne.

Issu d'une famille anglaise, M. Waddington avait fait ses études à Cambridge et opta pour la nationalité française.

Académie française.

L'événement de ces dernières semaines a été la réception de M. Challemel-Lacour à l'Académie française, en remplacement d'Ernest Renan. C'est M. Gaston Boissier qui a répondu au discours du nouvel académicien.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

En Asie. — *Le Cambodge.* A l'une des dernières séances de la Société de Géographie, le R. P. Guesdon, ancien missionnaire apostolique qui avait séjourné plus de quinze années dans l'Indo-Chine, a fait un tableau des plus saisissants et très flatteur de notre nouvelle conquête, le Cambodge.

Au point de vue physique, le sol de ce pays ne le céderait pas aux régions les plus fertiles des zones tropicales. La flore y est représentée par plus de quarante mille sujets. Dans les forêts vierges qui couvrent les deux tiers du pays on trouve les essences les plus variées et des arbres géants qui n'ont peut-être pas de rivaux sur le reste du globe. L'honorable conférencier en a rencontré un qui ne mesurait pas moins de 27 mètres de diamètre. La faune y est aussi richement représentée : éléphants, tigres, rhinocéros, caïmans, singes, loutres, bœufs, buffles, chevaux, reptiles, oiseaux, se rencontrent en d'immenses quantités. Mais c'est surtout le poisson qui abonde d'une manière frappante dans certaines rivières, où les indigènes les cueillent, à certaines époques de l'année, sans l'aide d'aucun appareil.

Une telle facilité de se procurer les objets nécessaires à leur subsistance, jointe au manque de besoins intellectuels, a naturellement engendré chez les indigènes une grande indolence qui n'est égalée que par le luxe effréné qu'on rencontre dans les palais des hauts fonctionnaires, et particulièrement, à la cour du roi. Le nombre des princes et princesses de sang royal est si grand qu'il est difficile de les énumérer. Ils ne se connaissent d'ailleurs pas entre eux et le roi lui-même, ignore le chiffre de sa progéniture. Une autre plaie consiste dans les nombreuses bonzeries répandues à profusion dans le pays et dont chacune contient jusqu'à 400 bonzes — autant d'êtres inutiles. On n'exige en effet, aucune connaissance spéciale ou étude préparatoire pour être admis dans ces sanctuaires, que les moines peuvent quitter à tout moment sans être astreints à la moindre formalité. L'influence des prêtres indigènes est, d'ailleurs, nulle ; l'idée religieuse est peu profonde parmi les hommes du peuple, qui par contre, professent un culte particulier pour leurs ancêtres...

En terminant, le conférencier se félicite de ce que la France ait pris sous sa main ce pays si riche dont « elle pourrait, avec peu de sacrifices, faire *une nouvelle édition du paradis terrestre.*

Tombouctou. — L'entrée des troupes françaises dans la ville sainte de Tombouctou, le plus important centre commercial du Soudan intérieur, jusqu'à présent fermé à tout européen, peut être considéré comme un fait d'une importance capitale et de nature à modifier, d'une manière très sensible, la politique de la France en Afrique.

Nous ne manquerons pas de consacrer, dans notre prochaine *chronique*, une courte notice à ce gros événement dès que les détails de l'occupation seront parvenus en Europe.

RECETTES UTILES

MOYEN POUR RECONNAITRE SI UN ALCOOL EST ÉTENDU D'EAU. — Voici un procédé pour reconnaître, sans recourir à un alcoomètre, si un alcool que l'on croit pur est dilué: on met un peu de poudre de chasse au fond d'une vieille cuiller; on y verse l'alcool et on enflamme; si l'alcool est pur, le liquide brûle entièrement et la poudre s'enflamme; si l'alcool est étendu d'eau, la poudre reste mouillée et par conséquent ne s'enflamme pas. Ajoutons qu'il faut éviter avec soin de tenir la tête au-dessus de la cuiller, après l'inflammation de l'alcool.

MOYEN POUR CONSERVER A L'ÉTAT FRAIS LES RAISINS. — M. Rossignol, président de la société horticole et botanique de Melun, vient d'informer le ministre de l'agriculture qu'il a terminé une expérience pratique démontrant qu'il est facile de conserver à l'état frais, pendant un certain temps, les raisins. Ce procédé, dont voici l'analyse, paraît devoir être applicable à tous les fruits:

Au moment de la dernière vendange (septembre 1893), des raisins de chasselas, récoltés sur des souches, et non cultivés en espalier, ont été déposés dans une caisse sur une couche de tourbe pulvérulente, puis recouverts, d'une autre couche de tourbe; cinq couches de raisins et de poussier de tourbe ont été ainsi successivement disposées. Cette

tourbe provenait de balles de tourbe litière, émiettée et passée à travers un tamis. La caisse est restée dans une pièce inhabitée exposée aux froids qui ont sévi ces jours derniers, notamment du 1er au 6 janvier. A l'ouverture de la caisse, le raisin était en parfait état de conservation, les grains ayant le volume double de ceux conservés sur des rayons, la pellicule nette, sans aucune ride; et les membres de la Société horticole et botanique de Melun ont pu constater par eux-mêmes que le raisin avait conservé un goût excellent.

Recettes pour enlever l'encre fraichement répandue. — Il faut tout d'abord enlever autant que possible l'encre avec une cuiller à café. Il faut ensuite verser du lait froid sur la tache d'encre et enlever de même le liquide à la cuiller. L'opération doit être répétée jusqu'à ce que le lait ne soit plus que très légèrement teinté de noir. Rincez alors à l'eau froide et séchez avec un linge, en frottant légèrement.

On recommande aussi, lorsque de l'encre a été répandue sur un tapis, de couvrir immédiatement la tache d'une couche épaisse de sel; en quelques minutes la tache aura complètement disparu.

Pour enlever l'encre sur les étoffes blanches, la meilleure méthode consiste à mouiller la tache avec de l'acide oxalique et à laver ensuite à l'eau chaude.

Recettes pour restaurer les couleurs. — Pour restaurer les couleurs effacées ou ternies des étoffes, on doit plonger celles-ci dans une solution formée d'une partie d'acide acétique dans douze parties d'eau.

Quand la couleur a été détruite par un acide, il faut laver à l'ammoniaque qui neutralise l'acide; puis saturer avec du chloroforme. La couleur est alors généralement restaurée.

Si en particulier, les couleurs d'une étoffe ont été tachées par du jus d'orange ou de citron il suffit d'imbiber l'étoffe d'un peu d'ammoniaque qui neutralise l'acide du fruit.

Coloration du bronze. — D'après *Prakotische Maschinen-Constructor*, voici une série de recettes pour donner au bronze un vif éclat et le colorer de diverses teintes :

1° le séjour prolongé du laiton dans du sable humide lui donne une belle coloration, qui augmente d'éclat si l'on frotte ensuite l'objet avec une brosse sèche;

2° on obtient une couche mince et uniforme de vert de gris en mouillant toute la surface de l'objet en bronze avec de l'eau acidulée et en laissant sécher;

3° les bruns de tous les tons s'obtiennent en plongeant l'objet dans une solution de nitrate ou de chlorure de fer après l'avoir décapé à l'acide azotique étendu, frotté avec du sable humide et séché; l'intensité de la coloration croît avec le degré de concentration de la solution ferrique;

4° la nuance violette s'obtient en plongeant l'objet dans une solution de chlorure d'antimoine;

5° pour obtenir une coloration chocolat, il suffit de brûler à la surface de l'objet de l'oxyde rouge de fer et de frotter ensuite avec de la mine de plomb;

6° le vert olive se produit si l'on recouvre d'une solution de fer et d'arsenic dans l'acide chlorhydrique, l'objet que l'on polit ensuite avec de la mine de plomb et qu'on recouvre à chaud d'un vernis composé de : une partie de vernis, une de gomme-gutte et une d'ocre jaune;

7° la coloration gris-acier est obtenue en plongeant l'objet dans une solution légère et bouillante de chlorure d'arsenic;

8° la nuance noire employée en optique s'obtient en recouvrant l'objet d'un mélange de chlorure d'or ou de platine et d'oxyde de zinc dissous dans l'acide azotique.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'homme volant. — Les récentes expériences de M. Otto Lilienthal, de Berlin, permettent d'espérer qu'avant la fin du siècle il nous sera loisible de nous lancer à travers les airs presque aussi facilement qu'aujourd'hui nous marchons ou nageons. Si en effet, il n'y a que le premier.. vol qui coûte, le problème est résolu: M. Lilienthal, après s'être attaché deux grandes ailes, s'est lancé d'une hauteur de 80 mètres; et il a atterri à une distance de 250 mètres de son point de départ, sans la moindre difficulté.

M. Lilienthal, après une longue étude des ailes des oiseaux et des aéroplanes, est parvenu à réaliser un appareil assez solide pour résister au poids de l'homme et au vent. Son appareil est constitué par deux grandes ailes analogues à celles des chauves-souris, dont la surface atteint 15 mètres carrés, le poids 20 kilogrammes et qui sont formées d'une ossature en osier couverte d'une toile fine; à l'aide de cordes et de poulies, on fait varier aisément l'inclinaison des ailes et on oriente deux petits gouvernails installés à l'arrière. L'opérateur est suspendu entre les deux ailes; les deux bras reposent sur deux espèces de gouttières fixées aux ailes; le reste du corps est entièrement libre de façon que, par une inclinaison convenable, on peut modifier la position du centre de gravité du système et en rétablir l'équilibre modifié par l'action du vent. C'est, comme je le disais tout à l'heure, d'une hauteur de 80 mètres que M. Lilienthal s'est lancé dans le vide; pendant le trajet, il manœuvra les ailes, les inclinant plus ou moins pour accélérer ou ralentir la descente, modifiant l'action de la poussée du vent en inclinant le corps sur l'aile qui était le plus soulevée; et il atterrit aisément. La question en est là.

Le tambourin magique. — Un des jouets les plus originaux que le nouvel an a vu paraître, est assurément le tambourin magique. Il a l'aspect d'une boîte ronde. On enlève le couvercle, et on découvre une nouvelle boîte présentant au centre un trou garni d'une rondelle d'étoffe. Agitez le tambourin au-dessus de la flamme d'un bec de gaz ou d'une lampe, et il se produit comme un feu d'artifice: à travers la rondelle d'étoffe, la poussière métallique porphyrisée que contient le tambourin s'est échappée, a pris feu au contact de la flamme et cette combustion donne lieu à des milliers d'étincelles brillantes Comme, à travers le tamis constitué par l'étoffe, une faible partie seulement de la poussière métallique s'échappe à la fois, la durée du tambourin magique est assez grande.

Sucre artificiel. — On se préoccupe sérieusement dans nos départements du Nord d'un procédé de fabrication artificielle du sucre au moyen du gaz d'éclairage. Sommes-nous en présence d'une invention réelle qui, dans ce cas, révolutionnerait l'industrie et le commerce, ou avons-nous affaire à un procédé analogue à celui du raffinage électrique du sucre, préconisé il y a quelques années et qui fut le prétexte d'une vaste escroquerie? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on sait de la nouvelle découverte sur laquelle le secret est d'ailleurs gardé:

Dans une boîte hermétiquement close se trouve une paroi poreuse sur laquelle est déposée une couche de mousse de platine. On fait arriver un courant de gaz d'éclairage. Une condensation se produit et à la sortie de la boîte on obtient du sucre. Des chimistes parisiens ont fait l'analyse du sucre ainsi obtenu par cette «synthèse». Ils lui ont reconnu toutes les qualités organoleptiques du sucre commercial. Un chimiste a trouvé qu'il polarisait 100°. Mais un autre a trouvé quelques impuretés consistant surtout en chlorures : pourquoi des chlorures? Le sucre fabriqué par ce procédé ne reviendrait qu'à quelques centimes le kilo. D'autre part, on aurait fait l'expérience suivante: la boîte, préalablement scellée aurait été présentée devant des ingénieurs, puis on aurait fait passer le courant du gaz d'éclairage et immédiatement le sucre serait sorti de la boîte sous la forme d'un produit fini.

Nous regrettons d'être obligés de faire sur cette découverte des réserves que légitiment le peu de renseignements communiqués sur les expériences. Nous attendons de nouveaux détails et nous souhaitons vivement qu'ils confirment et vérifient ceux déjà connus.

TISSUS DE TOURBE. — Je signalais, le mois dernier, la curieuse tentative faite en vue de transformer la tourbe en alcool. M. Edouard Beaumont propose de l'employer à la confection des tissus, et cela sans filature préalable. On voit que la tourbe semble devoir se prêter à des applications aussi variées, aussi multiples que la houille. M. Beaumont indique, pour réaliser son programme, trois méthodes entre lesquelles il laisse le choix — et nous de même:

La première méthode consiste à prendre la tourbe, préparée par tout moyen convenable à l'état de fibre propre à être travaillée, et à la tordre, soit par boudinage, soit par roulage, de façon à lui donner l'apparence d'une corde grossière. On tisse ensuite ce *boudin* de façon à en former un tissu pour tapis, enveloppes de chaudières et de tuyaux à vapeur, emballages, etc.

La seconde méthode consiste à former avec les fibres de la tourbe une sorte de *ouate*, d'une épaisseur quelconque, appropriée au genre de tissu à produire, puis à effectuer dans cette nappe, par tous moyens convenables, une série de lignes de couture ou de piqûres disposées parallèlement à une certaine distance les unes des autres, soit de manière à en former des quadrillages ou des figures à dessins quelconques, soit même entrecroisées sans symétrie ni régularité. Ces lignes de couture ou piqûres réunissent solidement ensemble les fibres constituant la nappe et transforment cette dernière en une véritable étoffe épaisse et souple, propre à être employée à la confection de couvertures de tout genre, enveloppes, etc.

Dans un troisième procédé, M. Beaumont soumet les fibres préparées en nappe à un *feutrage* ordinaire, soit en les employant telles quelles, soit en les mélangeant, avant ou après le feutrage, avec un enduit ou un agglutinant quelconque. Cet enduit peut être sec ou liquide, et être constitué par de l'huile, de la gomme, ou toute autre matière. Le feutre obtenu peut être ensuite séché et passé dans un laminoir-calandre, ou bien il est comprimé ou traité de toute autre façon. On peut encore ajouter aux fibres, du sang, de l'albumine, ou tout autre produit analogue, de manière à obtenir coagulation à un certain degré de chaleur.

L'UTILISATION DE LA FORCE MOTRICE DES VAGUES. — De tout temps, les savants et les chercheurs ont poursuivi la solution du problème de l'utilisation de cette force énorme qui résulte du mouvement des vagues et des marées. M. Stuhl, ingénieur américain vient d'entreprendre des expériences dont les résultats ne sont pas encore probants, mais qui méritent d'être signalées.

Il part de ce principe mathématique que chaque molécule des vagues décrit une orbite ellipsoïdale dont le grand axe est horizontal et dont le plan est vertical, coupant perpendiculairement la crête de la vague Cette considération détermine la forme des récepteurs d'énergie conçus par M. Stuhl, et qui consistent en flotteurs creux et lestés qui peuvent être plats et de forme rectangulaire, ou bien affecter la forme d'une surface de révolution: sphère, ellipsoïde ou cylindre. Parfois on laisse à ces flotteurs la latitude d'un petit déplacement latéral, limité par l'action de chaînes qui les relient à l'ancre ou tout autre point fixe auxquels ils sont attachés ; parfois, au contraire, le mouvement du flotteur est guidé, soit suivant une ligne droite, soit suivant un arc de cercle situé dans un plan vertical.

LE TÉLAUTOGRAPHE. — L'an dernier je signalais la tentative faite, quelque trente ans après l'abbé Caselli et Couper par M. Amstutz, de Cleveland, pour transmettre électriquement, à distance, l'écriture ou les dessins, et j'ai décrit l'appareil que M. Amstutz avait baptisé *électro-autographe*. Voici qu'on signale l'apparition du *télautographe* dont l'inventeur est M. le Pr Elisha Fray. L'appareil est essentiellement composé d'un transmetteur et d'un récepteur reliés par des conducteurs électriques qui leur communiquent des déplacements synchroniques. On écrit sur le transmetteur avec une pointe quelconque, plume, crayon, etc. ; et l'écriture est reproduite au poste récepteur dont la plume est constituée par un tube de verre effilé, rempli d'une encre très fluide. Cette plume reproduit exactement sur une feuille de papier les lettres ou les lignes tracées sur le papier du transmetteur.

LE FERMENTOMÈTRE. — Un ingénieur belge vient d'inventer un appareil assez ingénieux pour l'essai des levures. Le fermentomètre consiste essentiellement en un réservoir de cuivre, muni d'un thermomètre; dans ce réservoir on place le mélange suivant: 25 grammes de la levure à essayer, 1 décilitre de sirop de glucose à 36° à la température de 37°. Le réservoir de cuivre est surmonté d'un réservoir en verre qui supporte une sorte de manomètre gradué. On ouvre le robinet qui met en communication les deux réservoirs; l'index primitivement fixé au zéro se met en mouvement, on lit d'heure en heure l'indication fournie par le déplacement de l'index. La somme de chiffres obtenue donne le poids en grammes de glucose décomposée par la levure.

LE DURCISSEMENT DES OBJETS EN PLATRE. — Une société de Neidelberg vient de faire breveter un procédé qui paraît résoudre le problème depuis si longtemps cherché, du durcissement du plâtre. Ce procédé est le suivant: on gâche le plâtre cuit on en enduit les objets que l'on veut durcir avec une solution de triborate d'ammoniaque et voici comment se fait cette dernière opération: on fait dissoudre de l'acide borique dans de l'eau chaude, et on y ajoute ensuite de l'ammoniaque; le produit obtenu, très soluble dans l'eau, est employé, comme nous l'avons dit, pour gâcher le plâtre cuit, ou bien, lorsqu'il s'agit simplement de durcir la surface extérieure d'un objet, il est appliqué au pinceau sur cette surface. Au bout de deux jours, le plâtre est devenu absolument dur et l'eau n'a plus sur lui aucune action. Le procédé est à la fois simple et peu coûteux.

PROBLÈME

Un restaurateur s'engage à servir un banquet à une société pour la somme totale de 90 francs. Le jour du repas, trois nouveaux adhérents se joignent aux autres, de sorte que chaque membre a 1 franc de moins à payer. Trouver le nombre de sociétaires ?

Solution du dernier problème.

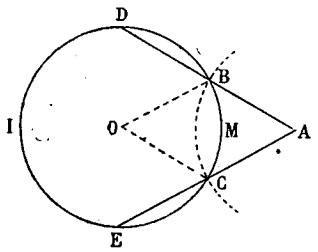

Du point A, comme centre, avec un rayon égal au rayon de la circonférence donnée, décrivant un arc de cercle ; cet arc coupe en deux points, B et C, la circonférence donnée, car la distance OA est moindre que deux fois ce rayon. Traçons les sécantes AB et AC qui rencontrent la circonférence O en D et en E. L'arc DIE égale trois fois l'arc BMC.

En effet le quadrilatère OBAC, qui a ses quatre côtés égaux, est un losange, et ses angles opposés O et A sont égaux. Or l'angle au centre O a même mesure que l'arc BMC compris entre ses côtés, et l'angle A a même mesure que la demi-différence des arcs DIE et BMC compris entre ses côtés.

Puisque les angles O et A sont égaux, on a :

$$\frac{\text{arc DIE} - \text{arc BMC}}{2} = \text{arc BMC}$$

ou arc DIE — arc BMC = 2 fois arc BMC
ou enfin, arc DIE = 3 fois l'arc BMC.

Ont résolu le problème : Duveau à Rouen. — A. S. à Lunéville. — X. B. T. à Paris. — Baron d'Enghien. — P. B. à Bordeaux.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

La carte du golfe de Lion. — M. de Lacaze-Duthiers a soumis à l'Académie une carte des fonds du golfe de Lion dressée par M. Pruvot, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble. M. Pruvot compte parmi les jeunes savants qui travaillent, sous la direction de M. de Lacaze-Duthiers, au laboratoire Arago, station scientifique établie près de la Méditerranée, à Banyuls (Pyrénées-Orientales). Les travaux qui se poursuivent là ne sont pas seulement importants pour la science ; ils le sont aussi, à un point de vue plus pratique, pour la navigation. Ils permettent à la fois d'avoir une notion très exacte de la disposition des fonds, de la nature des dépôts rencontrés à diverses profondeurs, et, aussi, de relever au besoin par un temps de brume, à l'aide de quelques coups de sonde donnés dans une orientation déterminée, la position exacte d'un navire. Cette méthode a déjà fait ses preuves dans d'autres parages. Un capitaine américain a pu, à l'aide d'une bonne carte de la baie de New-York, atterrir par une brume intense et éviter de cette façon une catastrophe.

En terminant, M. de Lacaze-Duthiers fait remarquer que les développements pris par la station de Banyuls sont dus en grande partie à l'utilisation du petit yacht à vapeur dont dispose maintenant le laboratoire. Longtemps la situation ne posséda qu'un mauvais bateau de pêche. Aujourd'hui, grâce à la générosité bien connue d'un ami éclairé des sciences, auditeur assidu des séances de l'Institut, elle possède un excellent yacht, solide et spécialement aménagé en vue des recherches.

« Un jour de séance, dit M. de Lacaze-Duthiers, je venais de parler des travaux que j'espérais mener à bonne fin au laboratoire, lorsqu'à la sortie, dans la salle des Pas-Perdus, une personne, qui m'était inconnue alors, m'aborda et me dit : « Je suis frappé de l'utilité pour la science des travaux entrepris sous votre direction au laboratoire de Banyuls, voulez-vous me permettre de vous aider et de mettre à votre disposition une somme de 50,000 francs pour la construction d'un yacht à vapeur. »

Ce donateur généreux était le prince Roland Bonaparte qui s'intéresse par goût, à beaucoup de recherches scientifiques, et qui, grâce à sa fortune, peut souvent les seconder. M. de Lacaze-Duthiers a exprimé au prince Roland Bonaparte les remerciements de l'Académie.

La superficie de la France. — M. Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, expose à l'Académie des sciences que la superficie de la France vient d'être fixée par le service géographique, non pas seulement département par département, mais arrondissement par arrondissement.

Le besoin de ce travail se faisait sentir, car la superficie de la France a toujours été évaluée avec des différences très sensibles. Le bureau des longitudes l'évalue à 526,000 kilomètres carrés ; les documents émanant du ministère de l'intérieur donnent une approximation différente ; ceux du ministère du commerce, une troisième sensiblement différente des deux autres. En présence de ce désaccord, le général Perrier, directeur du service géographique de l'armée, a entrepris, en 1887, la vérification de cette question.

Le service géographique indique aujourd'hui, pour le moment, le chiffre réel de 536,408 kilomètres carrés avec une approximation qui ne saurait dépasser 4 à 5 hectares, défalcation faite même des terrains que nous perdons chaque année sur le littoral. C'est ce chiffre qu'il faudra désormais adopter dans nos précis de géographie et dans nos documents officiels.

Election. — L'Académie a élu à la presque unanimité, dans la section d'économie rurale, M. Girard, professeur au conservatoire des Arts et Métiers.

Académie de Médecine.

Diminution progressive de la fièvre typhoïde à Paris. — M. Rochard fait une communication dans laquelle le savant président de l'Académie établit que, depuis 1883, la fièvre typhoïde a diminué d'une façon constante et régulière à Paris. Aujourd'hui, la mortalité du fait de cette affection n'est plus que de 25.7 pour 100,000 habitants, alors qu'elle s'élevait jadis à 147 pour le même chiffre d'habitants.

Il est indiscutable, conclut M. Rochard, que cette situation nouvelle tient aux meilleures conditions hygiéniques de la Ville, à l'assainissement des logements, à l'adduction d'eau potable dans les fontaines, etc., etc.

Elections. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de pathologie médicale. La commission compétente de la section avait établi la liste suivante de classement des candidats :

Au premier tour de scrutin, M. Landouzy a été nommé par 66 voix contre 3 accordées à M. Fernet, 2 à M. Rendu, 1 à M. Troisier et 3 bulletins blancs.

M. Landouzy (Louis-Joseph-Théodore) est né le 27 mars 1845. Interne en 1871, docteur en 1876, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1880, M. Landouzy a été nommé professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris en 1893. Il est l'auteur de remarquables travaux sur l'étiologie de la tuberculose et la tuberculose du premier âge, qui ont fait connaître son nom dans le monde scientifique tout entier.

L'Académie a également élu un membre titulaire dans la section de thérapeutique.

Au premier tour de scrutin, M. Raphaël Blanchard a été nommé par 57 voix contre 18 accordées à M. Huchard, 1 à M. Legroux et 1 à M. Ferrand.

Docteur en médecine en 1880, agrégé pour les sciences naturelles de la Faculté de médecine de Paris en 1883, M. Blanchard est l'auteur de savants et nombreux travaux afférents spécialement à la zoologie (Helminthes, tenias, mollusques, etc.) fort estimés dans le monde scientifique. On lui doit également un traité de zoologie médicale fort apprécié.

M. Raphaël Blanchard est le plus jeune membre de l'Académie, il est âgé de trente-sept ans à peine.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le premier théâtre parisien et les arènes de Lutèce. — M. Charles Normand, directeur de l'« Ami des monuments et des Arts », a fait une lecture sur le premier théâtre parisien installé sur l'emplacement de la rue Monge à l'époque gallo-romaine, dans un édifice qui servait en même temps d'arènes. Il a exposé l'histoire de la découverte de ce monument dont la première partie fut retrouvée en 1869, lors du percement de la rue Monge.

La croix des Zaccaria. — M. Schlumberger fait passer sous les yeux de l'Académie une photographie de la croix dite des Zaccaria, qui est conservée au trésor de la cathédrale de San Lorenzo, à Gênes, et avec laquelle l'archevêque donnait jadis la bénédiction au nouveau doge. Cette croix d'argent doré, d'une exécution très élégante, enrichie de plusieurs centaines de perles et de pierres précieuses, porte à son centre deux fragments de la vraie croix.

L'histoire de ce monument précieux de l'orfèvrerie byzantine est curieuse. Il passait pour avoir appartenu à saint Jean l'Evangéliste, patron d'Ephèse. Restaurée aux frais des anciens évêques de cette ville, surtout par Isaac, directeur de l'empereur Michel Paléologue et son ambassadeur

auprès du pape, cette croix fut prise par les Turcs et mise par eux en gage à Phocée, elle fut conquise à l'assaut de cette ville en 1368 par un des membres de la famille génoise de Zaccaria qui furent princes de Chio et des deux Phocées.

Depuis, un autre membre de la même famille en fit don au trésor de San Lorenzo dont elle est aujourd'hui encore l'ornement.

Académie française.

Réception de M. Ferdinand Brunetière. — L'Académie a reçu, dans sa séance du 15 février, le nouvel académicien, M. Ferdinand Brunetière, élu en remplacement de M. John Lemoine. C'est M. le comte d'Haussonville qui a répondu au discours du récipiendaire.

L'Académie française a perdu, ce mois-ci, M. Maxime Du Camp, qui est mort à l'âge de soixante-douze ans. Il était fils d'un chirurgien connu qui faisait partie de l'Académie de médecine.

Nous consacrerons à M. Maxime Du Camp un article spécial dans un prochain numéro.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

La France en Afrique. — Des évènements graves se sont écoulés durant les deux derniers mois, sur divers points de l'Afrique.

Coup sur coup, le télégraphe apporta la nouvelle d'une sanglante collision entre les troupes françaises et anglaises cantonnées dans le Soudan; la prise de Tombouctou, le massacre d'une colonne volante sous les ordres du commandant en chef des troupes du Soudan et de plusieurs officiers de son état-major; enfin la soumission de l'ex-roi du Dahomey.

Nos lecteurs sont au courant des faits. Ils trouveront dans un prochain numéro, en ce qui concerne Tombouctou, un article spécial.

Quant à la soumission de l'ex-roi du Dahomey, Behanzin, elle clôt définitivement la campagne si brillamment conduite par le général Dodds. Malgré l'aridité du climat, ce pays promet d'offrir des ressources assez considérables à l'industrie française. De nouveaux comptoirs vont probablement être établis sur la côte et il est à souhaiter que nos négociants mettent autant d'habileté à tirer profit du pays qu'en ont fait preuve nos soldats pour le conquérir.

La natalité en France. — Le dénombrement de la population française, en 1892 accuse : 290,319 mariages; 5,772 divorces; 855,847 naissances et 875,888 décès, d'où il résulte un excédent de 20,041 décès sur le nombre des naissances.

Cet état manifeste d'infériorité de la natalité française n'est pas sans causer quelque inquiétude aux économistes soucieux de l'avenir de notre pays, surtout lorsqu'on compare ces chiffres avec l'augmentation notable qu'on constate chez la plupart des peuples qui avoisinent la France. *Caveant patres...*

L'Inde. — Le capitaine Younghusbaud, agent politique anglais, nouvellement installé dans le Tchitral (nord de l'Inde), dans une lettre rendue publique, présente cette contrée comme un pays « délicieux ». La région se prêterait à toutes les cultures et les vallées sont remplies d'arbres fruitiers. Le climat très agréable permettrait à l'Européen de s'y établir. La population fière, active et laborieuse ne manifesterait aucune animosité envers les immigrants.

A Baroda (État feudataire de l'Inde), le gaïkovar (chef) vient de dresser un plan de réformes en douze articles, dont les principaux sont : Révision cadastrale en vue d'une équitable répartition de l'impôt; institution d'écoles techniques sur le modèle de celles de Zurich; instruction obligatoire à partir de l'âge de 10 ans pour les garçons, et de douze ans pour les filles; institution d'un comité d'hygiène; subvention à accorder aux populations pour la construction de puits; amélioration du régime des hôpitaux; élection d'un conseil municipal, etc. Un projet de *referendum* est en outre à l'étude afin de connaître les vœux de la population relativement à l'interdiction des mariages précoces. Législateurs européens, suivez cet exemple!

En Espagne. — On vient de publier les résultats généraux du recensement qui eut lieu en Espagne vers la fin de l'année 1889. Nous y voyons que sur 17 millions d'habitants, plus de la moitié (8.727.519) est désignée sous la rubrique « sans profession ». Le contingent le plus nombreux est fourni par les agriculteurs (4.854.922). Parmi les autres catégories des citoyens, on remarque particulièrement les chiffres très élevés des fonctionnaires (92.257) et des mendiants (92.226!). L'instruction est peu satisfaisante. Le relevé officiel constate que 5,004,470 individus seulement savent lire et écrire; plus de 12 millions de citoyens et de citoyennes sont illettrés.

A propos d'instruction, voici quelques données sur la proportion d'*étudiants* des divers pays d'Europe : — Sur 100.000 habitants on compte : en Belgique, 82,3 individus fréquentant les universités; en Norvège, 76,6; en Suède, 57,3; en Autriche, 55,9; en Italie, 51,3; en Suisse, 50,4; en Allemagne, 48; en Danemark, 47,1; en Hollande, 45,4; en France, 42,6; en Russie, 9,9.

Un bolide tombé récemment sur la statue de J. Brown, à Saint-Louis (Missouri, États-Unis), présente cette particularité qu'on n'a pas pu encore déterminer la nature de ses éléments. Jusqu'à présent, l'analyse de tous les corps tombés du ciel, démontrait l'équivalence de leurs éléments constitutifs avec ceux que nous possédons sur la terre. Aussi, le professeur Toplin, qui a le premier fait la découverte, a-t-il dénommé ce nouveau corps « Helium » (soleil).

RECETTES UTILES

L'ANISETTE DES FAMILLES. — Voici une recette générale qui permet de fabriquer 5 litres de liqueur : on prépare un sirop composé de 2 kilos de sucre concassé et fondu à froid dans un litre et quart d'eau. D'autre part on dissoudra dans deux litres d'alcool à 85° un mélange de parfums, variant suivant la liqueur à obtenir. Puis on mêle avec le sirop, on filtre au papier et on met en bouteilles. Mais il est préférable d'attendre un mois avant de filtrer. Les doses précédentes servent à préparer 5 litres de liqueur.

Les quantités d'essences à dissoudre dans l'alcool pour obtenir de l'anisette sont les suivantes :

Essence d'anis.	2 grammes
Essence de badiane	1 —
Essence de cannelle	1 goutte 1/2
Essence de Néroly.	1 —

Nous indiquerons plus tard d'autres formules indiquant, comme précédemment, les quantités nécessaires pour obtenir 5 litres de liqueur.

CIMENT POUR PORCELAINE. — Voulez-vous faire concurrence à ces petits industriels qui vont, à travers les rues de Paris, lançant, à intervalles réguliers, ce cri : « Racommod' les faïenc' et les porcelain' »? et réparer vous-mêmes, chez vous, les objets qu'un choc ou une chute a brisés. Voici une recette donnée par le *Farben Zeitung :*

Préparez du cuivre en poudre fine en agitant une solution de sulfate de cuivre additionnée d'étain granulé. Lavez

soigneusement la poudre ainsi obtenue et prenez une quantité de cette poudre, proportionnée (20 à 36 parties) à la dureté que l'on veut obtenir, le ciment étant d'autant plus dur qu'il y a plus de cuivre.

Placez la poudre dans un vase en porcelaine et ajoutez de l'acide sulfurique en quantité suffisante pour former une masse pâteuse. Mêlez à cette masse 70 parties de mercure en agitant constamment jusqu'à ce que l'amalgame soit bien homogène. Il ne reste plus qu'à laver à l'eau chaude jusqu'à ce que tout l'acide sulfurique soit enlevé.

Pour se servir de cet amalgame, il faut le chauffer jusqu'à ce qu'il prenne la consistance de la cire, les deux parties à réunir sont aussi chauffées à 375°. L'objet ainsi recollé peut résister à une température de plus de 200° C.

Contre le mal de mer. — Les médicaments proposés contre les angoisses du mal de mer sont aussi innombrables qu'inefficaces. Certains médecins des paquebots transatlantiques emploient depuis quelques mois la préparation suivante dont ils se déclarent très satisfaits :

Chloralamide	2	grammes
Bromure de potassium	2	—
Eau chloroformée	10	—
Teinture de zestes d'oranges et de citrons	15	—
Eau distillée	180	—

On prend cette potion de 1/2 heure en 1/2 heure en suçant aussitôt un petit morceau de glace et de temps en temps une pastille de cocaïne.

Rappelons que le plus vieux remède contre le mal de mer — et qui est peut-être encore le meilleur — consiste à enrouler autour du ventre du patient une large ceinture de flanelle, faisant deux ou trois tours; pour mieux assurer la compression on peut mettre sous la flanelle une forte couche d'ouate.

Influence du récipient sur le rendement de la crème. — Les ménagères des campagnes prétendaient, depuis longtemps, que les vases, pots à lait donnaient un rendement en crème bien supérieur à celui d'autres vases de même forme. Un professeur d'agriculture de Vassy, M. Avignon, vient de vérifier l'exactitude de cette recette de bonne femme.

Il a continué ses expériences et il est arrivé aux conclusions suivantes : les vases en grès donnent un excellent rendement de crème ; mais ces vases peuvent être avantageusement remplacés par des vases fabriqués en bonne terre exempte de chaux, contenant peu de fer, finement broyée et bien cuite. La crème montera d'autant mieux que les bords du vase seront plus lisses. La forme terrine est la meilleure parce qu'elle est la plus facile à écrémer.

Avec des vases construits suivant ces indications, on obtient 10 0/0 de crème de plus qu'avec les meilleurs pots de grès, et 25 0/0 de plus qu'avec les pots ordinairement employés dans les fermes. En outre, la qualité du beurre et celle du fromage maigre sont améliorées. 25 0/0 de rendement gagné selon les pots, cette découverte peut se traduire, si on suit les indications de M. Avignon, par des millions pour nos paysans!

Liquide pour enlever les taches de graisses. — Pour enlever les taches de graisses, il faut laver avec la solution suivante qui se conserve aisément en bouteille : 30 grammes de borax pulvérisé et 15 grammes de camphre dans 250 grammes d'eau bouillante.

Liquide pour conserver les corps.— Le *Scientific American* préconise la composition suivante dans laquelle on peut conserver les corps avec leur forme et leurs couleurs naturelles: On dissout 600 grammes d'hyposulfite de soude dans 5 litres d'eau, et 75 grammes de chlorure d'ammonium dans 250 grammes d'eau. On mêle les deux solutions et l'on ajoute 4 à 6 litres d'esprit de vin. Il suffit de plonger dans le liquide final les corps des animaux pour que ceux-ci conservent, pendant un temps illimité, leur forme et leur coloration.

Une nouvelle peinture contre la rouille. — Sous le nom de Lender's Paint, l'Angleterre nous envoie une nouvelle peinture qui, paraît-il, préserve le fer de la rouille et sur laquelle ni le froid ni la chaleur n'auraient d'influence. Cette peinture est constituée par une poudre métallique, divisée de façon à être pour ainsi dire impalpable et qui n'est autre qu'un silicate de fer qu'on trouve dans le voisinage des dépôts naturels de minerai de fer, et dans les dépôts de granit décomposé par l'exposition à l'air. Ce silicate réduit en poudre extrêmement fine est délayé dans l'huile de lin; on y ajoute ensuite du vernis de façon à former une pâte. On la conserve sous cette forme jusqu'au moment où l'on veut en faire usage : alors on y ajoute de la bonne huile de lin, en quantité suffisante pour en faire une mixture coulante ; on l'additionne au besoin de couleurs diverses et enfin de litharge pour la rendre plus siccative, et on l'applique. Étendue sur des feuilles de tôle, elle les protège de l'action non seulement de l'eau chaude ou froide, mais encore des liquides acides ou alcalins, du gaz ammoniac de l'acide chlorhydrique, de l'hydrogène sulfuré.

D'autre part, suivant le *Polytecnisches Notizblatt*, les objets en fer et en acier peuvent être parfaitement protégés contre la rouille par une couche de perox de de plomb appliquée électrolytiquement.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Guérison de la gale des moutons. — Le ministère de l'Agriculture publie, depuis quelques semaines un recueil d'informations et de communications parmi lesquelles nous relevons la suivante: « Un de nos compatriotes M. Frayssé s'est rendu dans la Républtique Argentine où il a expérimenté une préparation de nicotine à l'aide de laquelle il croit avoir trouvé le moyen de guérir la gale des moutons ». Des flacons fournis par la direction des manufactures de l'État ont été mis à la disposition de M. Frayssé. Voilà une propriété imprévue du tabac!

Protection des ouvriers contre le rayonnement des fours. — Certaines forges de Westphalie ont installé devant leurs fours à puddler un appareil qui protège les ouvriers contre le rayonnement des fours et rend le travail relativement facile même en plein été.

Cet appareil consiste en un rideau rectangulaire en fer suspendu sur un rail horizontal placé au sommet du bâtiment, et qui peut être tiré de façon à couvrir entièrement l'entrée du four ou à la découvrir lorsqu'il gênerait le travail. Un tuyau placé à la partie supérieure du côté du four projette constamment de l'eau sur le rideau par une série de petits trous espacés de deux centimètres. L'eau s'étale sur la surface du rideau, qu'elle maintient constamment humide, et vient s'écouler à la partie inférieure dans une sorte de gouttière présentant une légère pente qui l'amène ensuite sur le côté de l'étalage du four.

Laques de celluloïde. — Si nous en croyons une revue scientifique étrangère, les laques de celluloïde se préparent aisément en dissolvant le celluloïde dans un mélange d'alcool et d'éther : le celluloïde gonfle d'abord puis se dissout en partie; on agite alors fortement la solution; la partie insoluble se dépose et le liquide clair fournit une laque incolore, très brillante, qu'on peut colorer au moyen de l'aniline. Le celluloïde coûtant assez cher, on peut le remplacer, dans la fabrication des laques, par la pyroxyline solide employée en photographie : ce corps est placé dans une caisse hermétiquement close contenant de l'acide sul-

fureux qui réagit sur la pyroxyline pendant 48 heures environ, jusqu'à complète dessiccation; on traite ensuite ce produit, comme précédemment le celluloïde, en ayant soin d'ajouter à la solution 25 à 50 p. 100 de camphre.

Les projectiles des nouveaux fusils de guerre. — M. Ninnès vient de publier dans les *Archives de médecine militaire* sur les projectiles des nouveaux fusils de guerre une étude des plus intéressantes, destinée à fournir d'importants éléments à la chirurgie militaire. On sait que les deux modifications principales qui caractérisent les nouvelles armes de guerre sont la réduction du calibre et l'augmentation de la vitesse initiale des projectiles. Cette réduction du calibre est mise en évidence dans le tableau suivant où sont inscrits les calibres des anciens fusils et des fusils nouveaux employés dans les armées des nations principales :

	Ancien calibre	Nouveau calibre
Allemagne	11,2	7,9
Angleterre	11,7	7,7
Autriche	11,2	8,2
Belgique	11,0	7,7
Danemark	11,44	8,0
Espagne	11,5	7,0
Etats-Unis	11,25	7,65
France	11,2	8,0
Russie	11,0	7,62
Suède	12,17	8,0
Suisse	10,8	7,5
Turquie	11,70	7,85

Comme corrélation de la réduction du calibre, un allongement des projectiles était nécessaire pour contrebalancer, au point de vue de la masse, l'effet du petit calibre. La force vive des projectiles est augmentée par suite de cet allongement et les lésions produites sont beaucoup plus graves. Le tableau que voici qui donne la longueur en centimètres des projectiles employés montre l'allongement donné aux nouveaux projectiles :

	Balles anciennes	Balles nouvelles
Allemagne	2,77	3,16
Autriche	2,57	3,28
Belgique	2,46	3,20
Espagne	2,87	3,03
France	2,80	3,20
Suisse	2,49	2,86
Turquie	2,32	3,14

Il convient aussi d'attirer l'attention sur le changement de la composition des balles. Au lieu d'être formées de plomb mou ou de plomb dur (alliage de plomb et d'antimoine), les balles actuelles présentent un noyau en plomb et une enveloppe en métal résistant : acier pour l'Autriche et le Portugal, acier nickelé pour l'Allemagne, cuivre pour l'Italie, laiton pour l'Espagne, maillechort pour la France, la Russie et la Turquie. Grâce à cette cuirasse dans laquelle le noyau est coulé ou comprimé, les projectiles actuels se déforment à peine en traversant les tissus du corps humain.

Les modifications apportées dans le diamètre des balles nouvelles ont pour résultat de les rendre moins lourdes; en France notamment la balle Lebel pèse 10 grammes de moins que la balle du fusil Gras (15 grammes au lieu de 25).

Si par leur calibre réduit et leur poids moindre les balles modernes offrent, au point de vue chirurgical, des conditions plus favorables que les anciennes, ces avantages sont considérablement diminués par suite de leur vitesse plus grande de propulsion et de rotation : la vitesse de propulsion des nouveaux projectiles est, en moyenne, augmentée d'un tiers (en France 631 mètres pour la balle Lebel contre 450 pour la balle Gras), et leur vitesse de rotation, a en général, triplé de valeur (en France 2,550 mètres contre 800). A 2,000 mètres la balle suisse a encore une vitesse de 154 mètres ; la balle française, 158 ; la balle autrichienne, 19 et la balle allemande 207.

La température interne des arbres. — Des expériences que M. W. Pring vient d'effectuer à Bruxelles sur la température interne des arbres, il résulte un certain nombre de constatations intéressantes : la moyenne annuelle de la température interne d'un arbre est sensiblement égale à la moyenne annuelle de la température de l'air; en général, il faut un jour pour qu'une fluctuation thermique soit transmise au cœur d'un arbre; certains jours la différence entre la température interne d'un arbre et celui de l'air qui est d'ordinaire de quelques degrés, peut varier de dix degrés; durant les fortes chaleurs, la température interne des arbres se maintient aux environs de quinze degrés; enfin on peut dire qu'en général le cœur d'un gros arbre est plus chaud que l'air ambiant, pendant les mois froids, et plus froid que l'air pendant les mois chauds.

PROBLÈME

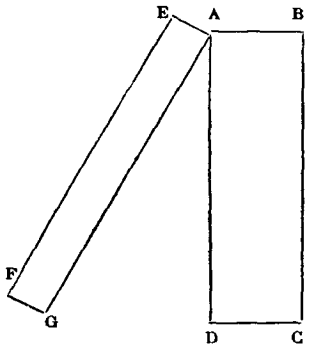

Étant donnés, sur le plan d'une propriété, deux terrains rectangulaires ABCD et AEFG qui se touchent par un seul sommet A, et tels qu'aucune dimension de l'un n'égale une dimension de l'autre, on demande un procédé graphique pour tracer sur ce plan, par le sommet B, la direction d'un sentier qui traverserait en ligne droite les deux rectangles, de telle sorte que la longueur du sentier comprise dans l'un soit égale à la longueur du sentier comprise dans l'autre.

(*La figure ci-contre est la reproduction exacte du plan.*)

Solution du dernier problème.

Soit x le nombre total des membres prenant part au banquet. Le prix, par tête, était primitivement $\frac{90}{x-3}$, et, le jour du banquet, il devient $\frac{90}{x}$; la différence entre ces deux prix étant de 1 franc, on a :

$$\frac{90}{x-3} - \frac{90}{x} = 1 \quad \text{ou } x^2 - 3x - 270 = 0.$$

d'où $x = 18$.

Ainsi, le nombre des sociétaires *ayant pris part au banquet* est 18.

Remarque : L'équation donne une 2e solution $a = -15$. Le nombre 15 convient à cet énoncé analogue :

Un restaurateur s'engage à servir un banquet à une société pour la somme totale de 90 francs. Le jour du repas, trois nouveaux adhérents *se retirent* de sorte que chaque membre a *1 franc de plus* à payer. Trouver le nombre de sociétaires?

Ont résolu le problème : Thulée, à Nantes. — Morel Frédel, à Bonneville. — Louis Erichson. — R. L., à Mareuil-sur-Ay. — B. T., à Paris. — Duveau, à Rouen. — A. de Chalendar, à Lyon. — Nestor Baillot, à Embourg. — Verrier, à Neuilly. — A. S., à Lunéville.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 36.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie de Médecine.

De la mortalité par la tuberculose selon les professions. — Rappelant les anciennes recherches de Benoiston, de Châteauneuf; de Lombard, de Genève; de de Neufville, de Francfort-sur-le-Mein, pour déterminer l'influence de diverses professions sur le développement de la phtisie, M. Lagneau croit devoir rapprocher de recherches analogues, plus récemment poursuivies par M. Ogle en Angleterre, par M. Kummer en Suisse, par M. J. Bertillon à Paris, deux importants documents qu'il extrait de deux statistiques venant d'être publiées : l'Annuaire statistique italien et la Statistique sanitaire des villes de France.

De la plupart des statistiques relatives à l'influence des professions il résulte que les décès par phtisie sont nombreux parmi les ouvriers exposés aux poussières minérales, animales et végétales, comme les marbriers, les tailleurs de pierres, les taillandiers, les tailleurs de limes, les fabricants d'aiguille, les serruriers, les maçons, les drapiers, les boulangers, etc.

En Suisse, les tailleurs de pierres perdent annuellement 10 d'entre eux par phtisie sur 1,000 vivants. En Angleterre, sur 1,000 décès généraux les drapiers ont 340 décès de phtisiques, plus d'un tiers.

Pareillement la tuberculose sévit cruellement sur les individus qui se tiennent courbés, et se livrent à des occupations sédentaires, soit intellectuelles, soit industrielles, mais minutieuses. Tels sont les étudiants, les séminaristes, les clercs d'études, les employés, les écrivains, les imprimeurs lithographes, les graveurs, les horlogers, les tailleurs, les cordonniers, etc. Sur 1,000 décès généraux, en Italie, les étudiants et les séminaristes en comptent 459, presque la moitié, qui sont dus à la phtisie. En Angleterre les imprimeurs en comptent 430; en Italie les typographes en ont encore 347, plus d'un tiers.

D'un autre côté, ces statistiques s'accordent pour montrer que la phtisie ne se manifeste qu'exceptionnellement chez les personnes ayant une vie active, en plein air, comme les pêcheurs, les fermiers, les ouvriers travaillant dans les champs ou dans les bois. En Suisse, sur 1,000 vivants, les sylviculteurs et les agriculteurs ne perdent annuellement que 1 ou 2 phtisiques. En Italie, sur 1,000 décès généraux, les bergers, les agriculteurs n'ont que 44 et 55 décès pour cause de phtisie.

En France, la statistique sanitaire, qui actuellement porte sur 662 de nos villes, permet de constater qu'en général plus les populations sont agglomérées, plus elles sont gravement atteintes par la tuberculose :

Alors qu'annuellement 1,000 habitants de 95 chefs-lieux de moins de 5,000 âmes ne produisent que 1.81 décédés par affection tuberculeuse,

Ceux de 332 villes de 5,000 à 10,000 âmes en produisent 2 16;

Ceux de 127 villes de 10,000 à 20,000 âmes en produisent 2 71;

Ceux de 50 villes de 20,000 à 30,000 âmes en produisent 2 88;

Ceux de 46 villes de 30,000 à 100,000 âmes en produisent 3 05;

Ceux de 11 villes de 100,000 à 430,000 âmes en produisent 3 63;

Ceux de Paris, au nombre de 2,424,705 âmes, en produisent 4 90.

Quoique nous ne sachions rien de la mortalité phtisique de notre population rurale, il est déjà curieux de constater cette progression régulière de la mortalité par tuberculose de nos villes de plus en plus populeuses.

La fièvre typhoïde à Paris. — L'Académie a eu beaucoup à s'occuper de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit présentement à Paris. A ce sujet, M. Bucquoy a soutenu que tout porte à croire que la recrudescence constatée dans les statistiques de typhiques n'est pas due, ainsi qu'on l'avait pensé, à des mélanges d'eau de rivière avec l'eau de source.

D'après les renseignements qu'il vient de recevoir, l'origine de cette épidémie devrait être cherchée non pas dans Paris, mais aux sources mêmes de la Vanne.

Deux médecins distingués de Sens, MM. Lorne et Moreau, ont écrit à M. Bucquoy pour lui faire remarquer que la fièvre typhoïde est apparue dans leur ville du 10 au 20 février dernier, c'est-à-dire un peu avant qu'elle éclatât à Paris.

Or, chacun sait que les sources de la Vanne se trouvent dans le voisinage de la ville de Sens. Une partie des eaux est dérivée pour alimenter cette ville d'eau potable, l'autre est canalisée vers Paris. Il semble donc que les deux épidémies de Sens et de Paris ont une même origine : *la contamination des eaux de la Vanne à ses sources.*

C'est de ce côté que doit se porter l'enquête administrative.

M. Léon Colin, médecin inspecteur général du corps de santé, partage ces vues. L'existence de l'épidémie de Sens lui a été confirmée par un médecin de la garnison de cette ville. On a dit que l'épidémie avait commencé dans les casernes pour se propager de là à la population civile. Il n'en est rien. Le développement s'est fait parallèlement.

M. Dujardin-Beaumetz tient à déclarer que le comité permanent des épidémies du département de la Seine n'a pas attendu la discussion engagée devant l'Académie pour commencer son enquête. Il espère en faire connaître dans un avenir très prochain les résultats à la compagnie. Jusque-là, on ne peut discuter que sur des hypothèses.

Le président clôt la discussion en faisant remarquer qu'il était du devoir de l'Académie de signaler le danger. Son droit et son devoir sont de s'occuper des questions qui intéressent la santé publique, au moment même où ces questions sont soulevées.

Comme conclusion à toutes les communications qu'elle a entendues à propos de la fièvre typhoïde, l'Académie a voté à l'unanimité le vœu suivant :

« L'Académie s'associe à l'opinion émise par plusieurs de ses membres et invite la population parisienne à faire bouillir l'eau de consommation. »

Le chauffage des voitures par les briquettes. — M. Bergeron a donné lecture d'un rapport relatif aux dangers résultant du mode actuel de chauffage des voitures au moyen des chaufferettes à briquettes. L'Académie, sur sa proposition, a émis le vœu suivant :

« L'emploi, pour le chauffage des voitures publiques, des briquettes qui, par leur combustion, dégagent constamment des gaz délétères, est toujours dangereux, souvent mortel. L'Académie émet le vœu que ce mode de chauffage soit absolument interdit, ainsi que tout autre ayant pour résultat de déverser à l'intérieur des voitures les produits de combustion. »

Elections. — Dans la section d'accouchement, en remplacement de M. de Villiers, décédé, la section avait dressé la liste suivante de candidats :

1re ligne, *ex-æquo* et par ordre alphabétique ; M. Porak, chirurgien-accoucheur à l'hôpital de Lariboisière; M. Ribemont-Dessaignes, idem, hôpital Beaujon. 2e ligne : M. Maygrier, id., hôpital de la Pitié; 3e ligne : M. Bar, id., hôpital Saint-Louis ; 4e ligne : M. Auvard.

Au premier tour de scrutin, M. Porak a été nommé par 41 voix contre 37 accordées à M. Ribemont-Dessaignes sur 78 votants.

M. Porak est né le 7 mai 1845. Interne en 1874, chef de clinique en 1879, il a été nommé accoucheur des hôpitaux en 1882. Il est l'auteur de nombreux travaux très estimés dans le monde scientifique, tous relatifs aux questions les plus techniques de la science obstétricale.

Une élection d'associé libre a eu lieu également en remplacement de M. de Quatrefages. Les candidats étaient ainsi classés :

1re ligne : M. Duclaux, du laboratoire Pasteur ; 2e ligne : M. Blache, médecin pratiquant à Paris ; 3e ligne : M. Commenge, médecin en chef, adjoint au dispensairé de salubrité ; 4e ligne : M. Jacques Bertillon, chef du bureau des statistiques de la Ville de Paris ; 5e ligne : *ex æquo :* MM. Corlieu, bibliothécaire adjoint à la Faculté de médecine de Paris ; Galezowski, oculiste à Paris.

M. Duclaux a été nommé par 43 voix contre 16 accordées à M. Blache, 8 à M. Commenge, 1 à M. Bertillon, 7 à M. Corlieu, 4 à M. Galezowski, sur 79 votants.

M. Duclaux, sous-directeur de l'institut Pasteur, où il dirige brillamment le laboratoire de chimie biologique, est déjà membre titulaire de l'Académie des sciences. Il est l'auteur bien connu de nombreux travaux relatifs aux questions d'hygiène et de microbiologie.

Académie des sciences morales et politiques.

Le divorce de Napoléon Ier. — Le savant doyen de la Faculté de Droit de Paris, a lu un intéressant mémoire intitulé ; le *Divorce de l'Empereur et le Code Napoléon.*

L'auteur conclut que ce divorce n'était pas légal ; le Sénat, n'étant pas un tribunal purement judiciaire, n'avait pas, juridiquement parlant, qualité pour prononcer un divorce.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La date de la destruction du temple de Jérusalem. — M. Jules Oppert a donné lecture d'un travail dans lequel il a fixé, en s'appuyant sur les meilleures textes, la date de la destruction du temple de Jérusalem. Suivant ce grand savant, elle aurait eu lieu le dimanche 29 février ou le mardi 2 mars de l'année 561 avant Jésus-Christ. Le siège a commencé le 15 janvier 589 et la prise de la ville a eu lieu le vendredi 28 juillet 587, la dix-neuvième année du règne du roi Nabuchodonosor.

Élection. — L'Académie a élu un membre titulaire en remplacement de M. Waddington, décédé.

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants : M. de Beaucourt, 8 voix ; M. Cagnat, 12 voix ; M. Collignon, 11 voix ; M. de Maulde de la Clavière, 7 voix sur 38 votants.

Au deuxième tour, M. Collignon a été nommé par 22 voix contre 11, accordées à M. Cagnat et 5 à M. de Beaucourt.

Académie française.

Il a été donné lecture d'un acte notarié aux termes duquel M. le baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur, etc., à l'occasion de l'arbitrage qui a eu lieu, sous sa présidence à Paris dans l'affaire des pêcheries de Behring, entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, « fait donation entre vifs à l'Académie française, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et à l'Académie des sciences morales et politiques, conjointement et individuellement entre elles, d'une inscription de mille francs de rente trois pour cent sur l'État français, dont les Académies donataires auront la jouissance du jour où elles seront en mesure d'accepter cette donation, et ce aux clauses et conditions stipulées audit acte ».

La rente dont il s'agit devra être employée à la création d'un prix triennal destiné à récompenser une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire de nature à attirer l'attention publique sur les premiers siècles de l'histoire de France.

L'Académie française, en ce qui la concerne et pour sa part, décide que, en attendant que les formalités réglementaires aient été remplies, elle accepte provisoirement cette donation.

Sur le rapport fait par M. Gaston Boissier, au nom de la commission compétente, l'Académie décerne le prix Saintoux, de 2,000 francs, à un important travail de lexicographie présenté à ce concours par M. Charles Livet et intitulé : « Lexique comparé de la langue de Molière et des autres écrivains de son temps. »

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Au Soudan. — Dans un rapport daté de Tombouctou, 21 janvier 1894, le capitaine Philippe, à ce moment commandant des troupes à Tombouctou, rend compte du résultat des informations recueillies par lui, au sujet du désastre de la colonne Bonnier, à Gourdam, à quelques journées de marche de la cité célèbre. Le 12 janvier, au matin, le lieutenant-colonel Bonnier partait en reconnaissance sur des campements touaregs. Le 14, la colonne réussit à prendre un campement d'un chef touareg et de nombreux troupeaux. Informée de la présence d'autres Touaregs, à quelque distance de là, la colonne se remit en marche, et arrivait, le lendemain 15, à un campement qui paraissait être abandonné. Malheureusement, aucune reconnaissance des environs n'a été faite, et la colonne endormie fut surprise, au milieu de la nuit, par de nombreux cavaliers noirs cachés, qui réussirent à arriver sur les faisceaux, avant que le cri : « aux armes » ne fut poussé. Un autre groupe de Touaregs tombait en même temps sur l'état-major placé dans une clairière. Seul, le capitaine Nigotte, chargé de la topographie, put s'échapper malgré une forte blessure reçue d'un coup de sabre. Nos lecteurs savent, d'autre part, que le commandant (aujourd'hui lieutenant-colonel) Joffre, qui suivait la colonne du commandant en chef des troupes du Soudan, est arrivé sain et sauf à Tombouctou, à la fin du mois de janvier.

Les nouvelles reçues depuis sont satisfaisantes et tout fait espérer que nos troupes sauront se maintenir dans la cité sainte, sujet de convoitise des puissances colonisatrices européennes (1). Le point de départ de la colonne Joffre était la ville de Ségou. Voici, à titre de document, quelques indications sur cette ville, communiqués récemment à la Société de géographie par un officier faisant partie de l'expédition.

Ségou est, comme on sait, l'ancienne capitale d'Ahmadou, fils d'El Hadj Omar ; elle se trouve à 900 kilomètres de Kayes, à 1,800 kilomètres de Saint-Louis (Sénégal), et, d'autre part, à 700 kilomètres de Tombouctou. La ville fut prise, en 1890, par le colonel Archinard, après un bombardement qui ne dura que deux heures, et eut pour conséquence de mettre en fuite les cavaliers chargés de la défendre.

Il y a Ségou une population d'environ 10,000 noirs de toutes races, plutôt des Bambaras, qui sont la race du pays, plus un village habité par les Somonos. Ces derniers n'appartiennent précisément à aucune race spéciale, ce sont les pêcheurs du Niger. Très longtemps pressurés par Ahmadou qui prélevait sur eux des impôts considérables, les Somonos s'accommodèrent rapidement de la situation qui leur a été faite par leurs nouveaux maîtres. La ville possède un marché très animé, où l'on vend surtout des articles de consommation : beurre, pistaches, piments, poissons, etc. Le palais, habité autrefois par Ahmadou, forme une vaste enceinte dont les murs en fer ont jusqu'à 1m50 d'épaisseur ; à l'intérieur, de vastes cours et de larges allées. Le logement particulier du souverain est très curieux avec ses ornements en flèches tournées vers le ciel. C'est le drapeau tricolore qui flotte en ce moment au sommet de ce bâtiment.....

L'Afghanistan. — Une intéressante communication a été faite récemment, à Londres, par M. J.-A. Gray, anciennement au service de l'Émir d'Afghanistan, qu'il vient de quitter pour des raisons de santé. On sait le prix que les Anglais attachent à leurs relations avec ce petit pays ; ils paient même une redevance de 10,000 livres

(1) Voir l'étude sur Tombouctou, parue dans le numéro du 15 mars dernier, du *Magasin.*

(250,000 francs) par an, aux tribus Kiberi, pour permettre aux caravanes de traverser deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, la passe Khyber qui conduit de l'Inde dans l'Afghanistan.

Les impressions que l'ancien fonctionnaire rapporte de Kaboul sont assez curieuses. Les environs de la ville sont fort jolis; les routes sont belles et ornées d'un grand nombre de peupliers. Dans Kaboul même, comme dans toutes les villes d'Orient, les rues sont étroites, sales, percées de petites boutiques ouvertes. Sur le bazar on rencontre du pain, des gâteaux, du thé, du sucre, des bougies de Bombay, vaisselle, allumettes, bottes, peaux de Russie, de la quincaillerie d'Allemagne. Comme la plupart des peuples primitifs, les Afghans sont très habiles dans l'art de l'imitation; les meilleurs travaux artistiques d'Europe, meubles, armes, etc., sont reproduits avec une exactitude remarquable. M. Gray avait aperçu chez l'Émir un fauteuil qu'il reconnut comme provenant d'une fabrique de Londres. Grande fut sa surprise, lorsque le souverain lui montra le véritable fauteuil amené d'Angleterre; celui qu'il avait devant les yeux n'était qu'une copie fidèle exécutée, à Kaboul même, d'après le meuble venu d'Angleterre.

L'Émir lui-même, est représenté comme un homme assez intelligent, robuste, sachant, par une belle prestance, en imposer à son peuple. Il ne manque jamais, par exemple, lors de grandes cérémonies et devant tout son entourage, de nettoyer son dentier, montrant ainsi qu'il possède une des merveilles de la mécanique moderne!

Les dettes publiques des divers États d'Europe atteignent le chiffre respectable de plus de 133 milliards, soit exactement 133,138,826,480 francs (et je vous fais grâce des centimes)! La palme revient naturellement à la France qui en a pour plus de 32 milliards, de sorte que chaque citoyen de notre bienheureux pays est débiteur d'une somme de 968 francs, dont il acquitte annuellement les intérêts. Viennent ensuite: Russie, 18 milliards environ, et 185 francs, par habitant, d'intérêt annuel; Angleterre, 17 milliards, et 466 francs par tête d'habitant; Autriche-Hongrie, 16,714,000,000, et 404 francs par habitant; Italie, 14 milliards 320 millions, et 470 francs par habitant; Allemagne, 14 milliards, et 280 francs par habitant; Espagne, 16 milliards, et 320 francs par habitant; Portugal, 30 milliards environ, et 680 francs par habitant (le plus endetté après la France); enfin, les Pays-Bas, 2,300,000,000 environ, soit près de 500 francs par tête d'habitant.

El Rey del Trigo ou le roi des céréales, est en ce moment un certain José Gazzone qui possède dans la République Argentine 63,000 acres (2,500 h.) de terrains sans autre culture. Pareil à ses prédécesseurs qui allaient chercher fortune sur le Nouveau-Monde M. Gazzone partit, en 1875, à l'âge de vingt ans, pour la République Argentine, les poches pleines d'espérances. Il s'adonna à l'agriculture, sut, au bout de quelques années, intéresser à son entreprise divers industriels de Buenos-Ayres qui lui livrèrent les outillages nécessaires, fit venir un certain nombre d'ouvriers d'Italie, et emploie actuellement, tous les ans, 3,300 wagons pour le transport de ses récoltes!

RECETTES UTILES

Coryza et eau de cologne. — J'ai récemment publié quelques-unes des dernières formules préconisées pour faire avorter les rhumes de cerveau. A la Société des sciences médicales de Lyon, M. le docteur Roux vient de recommander un traitement original, consistant à aspirer fortement, par le nez et par la bouche, de l'eau de Cologne versée sur un mouchoir. M. Roux a relaté onze observations dans lesquelles le résultat a été excellent: chaque fois, il est parvenu à arrêter un coryza aigu accompagné de fièvre et de malaise général, ce qu'on appelait autrefois la grippe et qu'on confond souvent aujourd'hui avec l'influenza; et le remède a opéré rapidement, puisqu'il a suffi pour amener la guérison de quatre ou cinq séances d'inspiration de 2 à 3 minutes chacune.

A quoi est due l'efficacité de ce traitement? Il est possible qu'elle soit due aux propriétés antiseptiques des essences entrant dans la composition de l'eau de Cologne. Et cela me donne l'occasion de faire connaître la formule d'eau de Cologne qui est considérée comme la meilleure:

Essence de bergamotte	100 grammes.
Essence de Portugal	100 —
Essence de citron.	20 —
Essence de romarin	20 —
Essence de petit grain. . . .	20 gr. 25
Alcool à 90°	975 grammes.

Un nouveau médicament contre la goutte. — On annonce un nouveau remède contre la goutte; déjà, il y a quelques mois, certains médecins ont recommandé la piperazidine ou diéthylamine qui paraissait plus efficace que tous les composés de lithine dont on se servait jusqu'ici. La piperazidine n'a pas tardé à avoir un rival. Ce corps, expérimenté avec succès, paraît-il, par Paterson, est l'*hydroxyle de tétraéthylammonium;* il est soluble dans l'eau et s'emploie en dilution aqueuse à 10 p. 100; sa saveur est un peu amère, sa réaction est alcaline. Les doses auxquelles on l'emploie sont de un demi à un centimètre cube de la solution à 20 p. 100. Attendons, pour le recommander, que ce médicament ait fait ses preuves.

Procédé pour reconnaître la pureté du lait. — Voulez-vous savoir si le lait que l'on vous vend est pur ou s'il est additionné d'eau? Prenez un simple tube en verre de 12 centimètres de haut, terminé à sa partie supérieure par une ampoule à ouverture d'entonnoir et contenant intérieurement un petit flotteur en verre creux d'un poids approprié. Pour essayer le lait, il suffit de remplir le tube en le plongeant dans le liquide. Si le lait est pur, le flotteur monte à la partie supérieure et y flotte. Si le lait contient de l'eau, sa densité étant diminuée, le flotteur reste au fond du tube. Le flotteur doit avoir une densité de 1,029 pour pouvoir nager à la surface du lait pur.

La destruction des souris et des mulots. — Un correspondant du journal *The Lancet* indique un moyen facile d'arriver rapidement à la destruction complète des souris et des mulots.

Ce procédé consiste à faire brûler en partie, ou à caramélisser du sucre à la flamme d'un bec de gaz. Chaque fois qu'on a amorcé un piège avec ce sucre caramélisé, dont ces rongeurs sont très friands, paraît-il, non seulement la souris ou le mulot pris dans le piège est mort, mais on a trouvé tout autour les cadavres d'autres rongeurs qui, probablement, étaient venus, après la mort de leurs camarades, manger imprudemment le sucre ainsi traité.

Il ne faut pas que les ménagères qui dans leurs sauces emploient le caramel s'imaginent qu'elles s'exposent ou exposent les leurs à un empoisonnement possible. Il est fort probable que, soumis à l'action de la flamme du bec de gaz, le sucre acquiert des propriétés toxiques qui lui sont transmises par le gaz en combustion. Ces essais, renouvelés à maintes reprises, ont toujours donné des résultats tout à fait probants. En tout cas, comme le fait observer le correspondant du journal désigné plus haut, ce mode de destruction n'est ni bien coûteux ni bien difficile à mettre à exécution.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Fabrication de la baleine artificielle. — Il existe différents procédés de fabrication de la baleine artificielle. Celui imaginé par M. Munck consiste à prendre une peau brute, à la traiter d'abord par le sulfure de sodium, et à la

dépiler. On la plonge ensuite, pendant vingt-quatre ou trente-six heures, dans une dissolution faible de sulfate double de potasse, et on la tend sur un cadre ou sur une table afin qu'elle ne se contracte pas en séchant. On laisse la dessiccation s'opérer lentement au grand jour, puis on expose la peau à une température de 50 à 60 degrés : L'influence de la lumière, combinée avec l'action du sulfate double de potasse absorbé par la peau, rend la gélatine insoluble dans l'eau et prévient la putréfaction, l'humidité étant d'ailleurs complètement chassée.

Ainsi préparée, la peau est soumise à une forte pression, et elle possède alors à peu près la dureté et l'élasticité de la véritable baleine. Avant ou après l'opération de la dessiccation, on peut lui donner la couleur voulue au moyen d'un bain de teinture.

On peut la rendre encore plus résistante à l'humidité, en l'imprégnant ou la recouvrant de caoutchouc, de vernis, de que ou autre matière de ce genre.

Verre flexible. — Voici, d'après un journal technique allemand la formule d'un verre flexible : On fait dissoudre 4 à 8 parties de fulmi-coton dans une partie d'éther ou d'alcool; on y ajoute 2 à 4 parties d'une huile non résineuse et 4 à 10 parties de baume du Canada. Ce mélange est étendu sur une lame de verre et séché par un courant d'air chaud à 50°. On obtient une masse dure et transparente dont on peut régler à volonté l'épaisseur et qui résiste très bien aux sels, alcalis et acides. Ces plaques sont inodores, très flexibles et incassables. On peut diminuer leur inflammabilité en y incorporant du chlorure de magnésium. Une addition de blanc de zinc leur donne une belle teinte d'ivoire.

La conservation des vins. — Une des causes de cette mévente des vins, dont se plaignent si amèrement les viticulteurs du Midi, c'est la crainte qu'éprouvent les commerçants de ne pouvoir conserver les vins de la récolte 1893. Aux commerçants et aux vignerons, je signale donc les intéressantes expériences que vient de faire M. Martinotti.

On savait déjà qu'à dose convenable, les composés du fluor empêchent les ferments de se développer, et favorisent ainsi, en même temps que par une action directe, l'activité de la levure; ils rendent les fermentations plus rapides, plus régulières; et les produits de ces fermentations ne sont pas sujets à s'altérer par la suite. M. Martinotti eut l'idée d'appliquer les fluorures à la conservation des vins; et voici quels ont été les résultats de ses expériences :

1° Les fluorures ont une action marquée sur les matières albuminoïdes contenues dans le vin, qui sont coagulées et précipitées ;

2° La même action se manifeste aussi sur les ferments contenus dans le vin, qui, quelle que soit l'espèce à laquelle ils appartiennent tombent morts au fond du tonneau ;

3° Pour obtenir ces résultats, la dose varie suivant le ferment et jusqu'à un certain point suivant leur nombre; le ferment de la tourne est plus sensible à cet antiseptique que le ferment alcoolique ;

4° Avec le fluorure neutre d'ammoniaque, le fluorure acide de sodium, une dose de 5 à 10 grammes par hectolitre de vin arrête complètement la maladie de la tourne, 8 à 15 grammes arrêtent la fermentation d'un muscat doux ; 15 à 30 grammes empêchent toute fermentation du moût ;

5° L'action de l'antiseptique est presque immédiate : quelques heures suffisent pour en rendre les effets très nets. Un vin traité au fluorure n'est plus sujet à aucune maladie, et les *fleurs* elles-mêmes ne se manifestent plus, même dans un vin contenu dans un récipient ouvert;

6° L'addition au vin d'un fluorure, aux doses indiquées, ne se reconnaît ni à l'odeur, ni à la saveur, et la matière colorante n'est en rien altérée.

Ainsi, les composés du fluor assurent la conservation du vin. Mais, tous les antiseptiques donnent le même résultat peu près. La grosse question est de savoir si le vin traité par les fluorures n'est pas rendu nocif. M. Martinotti affirme que non, en s'appuyant en particulier sur ce fait, que les composés du fluor sont employés avec succès dans la fabrication de l'alcool, et que les résidus de la distillation de l'alcool auxquels on a ajouté des fluorures pendant la fermentation sont consommés sans inconvénient par le bétail. S'il en était ainsi, au lieu de faire usage des fluorures pour conserver le vin fait, il vaudrait peut-être mieux les employer pendant la fermentation, car, à une dose convenable, ils arrêtent le développement des germes des maladies en laissant aux levures toute leur action.

Dans cette voie, M. Effront s'est livré à des recherches des plus curieuses. Il a établi que les levures s'habituent peu à peu aux fluorures, et finissent par en supporter des doses considérables sans en souffrir. A la dose de 10 centigrammes, le fluorure d'ammonium nuit à l'accroissement des levures; à la dose de 30 centigrammes, il arrête complètement leur développement. Mais, si on procède progressivement, si on cultive d'abord les levures dans des moûts contenant 20, puis 30, 40, 50, 70, etc. milligrammes de fluorure, elles finissent par fermenter en présence de 300 milligrammes; et les levures ainsi traitées après cinq ou six passages dans un moût contenant 300 milligrammes de fluorures sont beaucoup plus énergiques, et provoquent rapidement des fermentations complètes.

PROBLÈME

Un fil très flexible pèse 40 centigrammes par mètre courant, a 12^{m} de long et porte un poids à chaque extrémité, l'un de 7^{gr}, l'autre de 9^{gr}. On voudrait placer ce fil en équilibre sur la gorge d'une petite poulie très mobile; calculer la longueur de chacune des parties du fil.

Solution du dernier problème.

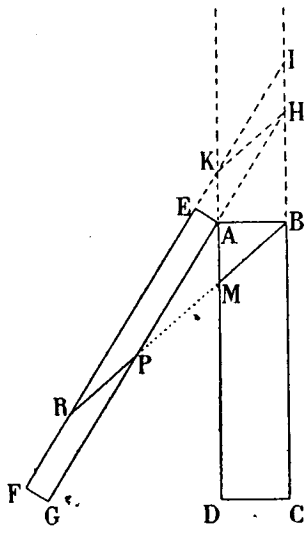

Prolongeons FE au delà du point E et GA au delà du point A. Prolongeons de même DA et CB au delà de A et de B. Nous obtenons ainsi un quadrilatère AHIK dont les côtés opposés sont parallèles, et qui, par conséquent, est un parallélogramme.

Menons la diagonale KH de ce parallélogramme, et, par B une parallèle à cette diagonale. Cette parallèle rencontre AD en M, AG en P, FE en R.

BM = KH comme côté opposé d'un parallélogramme.

PR = KH pour la même raison.

Deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles.

Donc PR = BM, ce qui prouve que BR est la direction demandée.

Ont résolu le problème. — N. Baillot à Embourg. — E. Regnault à Liège. — Pauline Cloudt à Mons. — A. Weber à Nancy. — Chardon à Rouen. — Duveau à Rouen. — Verrier à Neuilly. — X. B. T. à Paris. — J. Laffitte à Lens. — A. S. à Lunéville. — L. Erichsonn.

Solution arrivée trop tard pour être insérée dans le dernier numéro. — Marcel Braun à Paris.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

L'eau de savon et les tempêtes. — Un procédé bien connu des navigateurs est celui qui consiste à « filer de l'huile », en cas de tempête, afin d'atténuer la violence des lames qui se brisent sur la coque du bâtiment. Le commandant du *Sénégal* fait savoir à l'Académie des sciences qu'il a dernièrement retiré d'excellents effets de l'usage de l' « eau de savon » remplaçant l'huile. Surpris par un très gros temps dans l'Adriatique, il a fait filer à la mer une centaine de litres d'eau dans lesquels il avait fait dissoudre trois kilogrammes de savon. Dans une zone de dix mètres de large les lames perdirent leur force et la mer se calma.

Le bronze, il y a quatre ou cinq mille ans. — M. Berthelot soumet, à l'examen de l'Académie, des échantillons de bijoux datant de la troisième dynastie des Pharaons (environ cinq mille ans avant notre ère) qui proviennent des fouilles que M. de Morgan, directeur du musée de Boulaq, a entreprises au puits de Mastabo, près de Dahchour, aux environs de l'ancienne Memphis. Quelques-uns de ces bijoux sont en cuivre pur. Par contre, un bracelet est formé d'un alliage qui contient 8 p. 100 de cuivre et 6 p. 100 de plomb.

Si ce bracelet remonte aussi haut que les autres bijoux ou ustensiles découverts au fond du puits, et qui portent la marque des objets d'un usage courant à l'époque de la troisième dynastie, on peut en conclure que les anciens Égyptiens connaissaient le bronze quatre ou cinq mille ans avant notre ère. Ajoutons cependant, qu'aucune analyse, des vases authentiques déjà trouvés, n'est venue confirmer cette hypothèse.

M. Berthelot attire, en finissant, l'attention de la Compagnie sur l'état singulier du cuivre qui a séjourné des milliers d'années dans des eaux stagnantes ou saumâtres. Le métal est recouvert d'oxychlorure de cuivre et attaqué jusqu'au cœur. Ce travail de décomposition se continue aujourd'hui encore, bien que le bijou soit conservé dans un bocal à l'abri même de l'air. Ce fait est bien connu dans nos musées. Le métal, à la longue, devient « malade », c'est l'expression consacrée. L'oxychlorure qui l'a attaqué, le ronge, gagne peu à peu la masse et l'effrite.

Qui a connu Fresnel? — Un incident assez amusant s'est produit à l'une des dernières séances de l'Académie. La lecture de la correspondance avait appris que le ministre de l'instruction publique priait la Compagnie de désigner deux de ses membres pour « procéder à la réception du buste de Fresnel » qui doit orner la salle des pas-perdus de l'Académie.

Il est d'usage, en effet, que l'Académie désigne deux de ses membres auxquels elle confie la mission de contrôler, avant la livraison, la ressemblance de l'œuvre avec le grand homme dont elle doit perpétuer les traits.

Cette fois, une difficulté inattendue se présentait.

— Qui a connu Fresnel? demandent les secrétaires perpétuels.

— Il est mort en 1827, répond un académicien!

Les plus jeunes regardent alors leurs doyens.

— Avez-vous connu Fresnel, demande M. Bertrand à M. Faye?

— Je crois bien l'avoir aperçu une ou deux fois dans ma jeunesse, répond l'éminent astronome, mais il me serait impossible de me faire une idée, même approximative, de ses traits.

MM. le baron Larrey et Daubrée se récusent tour à tour. Personne n'a connu Fresnel.

M. Daubrée se rappelle tout à coup, qu'il y a un buste de Fresnel à l'École des ponts et chaussées. M. Bertrand craint que ce ne soit celui du frère du savant. On pense au duc de Broglie, qui possède des documents sur Fresnel...

Survient M. Maurice Lœvy qui tranche le débat. Le buste de l'École des ponts et chaussées est bien le buste du vrai Fresnel. Il sera partant facile de contrôler l'œuvre de l'artiste.

Élection. — Il s'agissait d'élire un membre titulaire, dans la section de Chimie, en remplacement de M. Frémy. La section avait ainsi dressé la liste des candidats: 1re ligne, M. Grimaux, professeur à l'École polytechnique; 2e ligne *ex æquo:* MM. Ditte, professeur à la Sorbonne, Jungfleisch, professeur à l'École de pharmacie de Paris, Le Bel; 3e ligne, MM. Etard, répétiteur à l'École polytechnique, Joly, professeur à la Sorbonne et à l'École normale supérieure; Lechatelier, professeur à l'Écoles des mines; Lemoine, répétiteur à l'École polytechnique. L'Académie avait ajouté à cette liste le nom de M. Arnaud, professeur au Muséum.

Au premier tour de scrutin, sur 56 votants, M. Grimaux réunit 45 suffrages; M. Lechatelier, 6; M. Ditte, 2; M. Joly, 1; M. Lemoine, 1, et M. Maumené, qui n'était pas sur la liste, 1. En conséquence, M. Grimaux a été proclamé élu.

Agrégé de chimie de la Faculté de médecine de Paris, en 1866, docteur *in honoris causa* de l'Université de Leyde (1875), professeur de chimie générale à l'Institut national agronomique (1876), M. Grimaux est titulaire, depuis 1881, de la chaire de chimie à l'École polytechnique. Élève parmi les plus distingués du regretté Wurtz, il fut, à la suite de son maître, un des champions les plus convaincus et des vulgarisateurs les plus autorisés de la théorie atomique.

On cite parmi les travaux originaux de M. Grimaux, qui ont valu à ce savant une place des plus enviables dans le monde scientifique de tous les pays, ses mémoires sur la synthèse citrique, ses remarquables recherches sur les réactions réciproques des composés colloïdaux, etc...

Académie de Médecine.

Les eaux minérales et les microbes. — MM. Henri Moissan et Léon Grimbert ont présenté un très curieux travail sur l'analyse bactériologique des eaux de seltz et des eaux minérales. On trouve encore, dans le commerce, des siphons d'eau de seltz renfermant de petites quantités de plomb, mais en général la pureté de ces eaux est assez grande. Il semble que l'acide carbonique exerce une action nocive sur les bactéries, car MM. Moissan et Grimbert n'ont trouvé par centimètre cube que quelques milliers de colonies. Il n'en est plus de même pour les eaux minérales; ici les résultats sont tout à fait inattendus.

Certaines de ces eaux, qui pourraient être captées très pures et qui ne devraient pas renfermer de microbes, en contiennent de 50,000 à 100,000 et jusqu'à 180,000 colonies par centimètre cube. Les analyses nombreuses et consciencieuses n'établissent que trop bien ce résultat si important pour l'hygiène générale. Certaines de ces eaux renferment le bacille *coli communis*. Heureusement pour nous aucune ne contient le bacille d'Eberth, c'est-à-dire celui auquel on attribue la fièvre typhoïde.

A propos de cette même question, M. Richet a rappelé que la commission des eaux minérales s'est à diverses reprises occupée de cette question; elle admet que les manœuvres de la gazéification, de l'embouteillage et du décantage sont les principales causes de l'infection microbienne d'eaux qui sont presque toujours très pures à leur source.

En présence de ces faits, la commission des eaux minérales propose à l'Académie d'émettre le vœu suivant :

« 1° L'Académie persiste dans l'opinion déjà formulée qu'on doit surseoir à l'autorisation de toutes les eaux minérales qui ont subi le décantage ou la gazéification;

« 2° L'autorisation ne sera accordée que si l'eau en instance ne contient aucun bacille pathogène;

« 3° Le laboratoire de l'Académie sera doté du local, du personnel et des appareils nécessaires pour que la commission puisse étudier la bactériologie de l'eau dont on sollicite l'autorisation, afin que l'eau ne soit autorisée que si elle joint la pureté microbienne à la stabilité de sa composition chimique.

« Aux époques d'épidémie où la population a souvent recours aux eaux minérales dans la crainte de la contamination des eaux d'alimentation, l'Académie a le devoir de signaler aux pouvoirs publics le danger que fait courir aux consommateurs l'infection microbienne de certaines eaux minérales et d'insister pour qu'il ne soit mis en vente que de l'eau dont l'Académie aura les moyens de constater la parfaite innocuité. »

Ces indications sont ort importantes. Il est exact, en effet, que lorsqu'une épidémie de fièvre typhoïde est annoncée, une grande partie de la population abandonne l'usage de l'eau ordinaire pour la table et ne boit que des eaux minérales. Mais il paraît que la précaution n'est pas suffisante.

Les nouveaux-nés et l'opthalmie. — L'Académie a renouvelé et transmis une fois de plus à la direction de l'hygiène et de l'assistance les prescriptions qu'elle avait déjà formulées, il y a deux ans, à titre de conseils aux mères et aux nourrices :

« Dès les premiers moments qui suivent la naissance de l'enfant, la sage-femme doit lui laver tout spécialement les yeux avec de l'eau que l'on a fait bouillir pour la purifier et que l'on emploiera tiède. »

Les guérisons de Brown-Séquard. — Analyse est donnée d'un travail de M. le docteur Bouffé sur deux cas de guérison de malades atteints de psoriasis. On désigne sous ce nom une affection cutanée très grave qui offre au premier aspect une grande analogie avec la lèpre vulgaire, — on a même longtemps confondu ces deux affections l'une avec l'autre, — et se caractérise par de larges plaques squammeuses d'un aspect repoussant. L'auteur a retracé par le menu l'histoire clinique de deux malades qui ont été radicalement guéris à la suite d'injections organiques selon la méthode préconisée par Brown-Séquard.

Les injections de séquardine auraient prouvé dans ces cas, si l'on en croit M. le docteur Bouffé, leur puissance d'action sur les centres nerveux et notamment sur l'organe secréteur de l'épiderme, la papille épidermique.

Élection. — L'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire dans section de pathologie chirurgicale, en remplacement de M. Le Fort.

Au premier tour de scrutin, M. Nicaise, chirurgien à l'hôpital Laënnec, a été nommé par 57 voix contre 7 accordées à M. Lucas-Championnière, 3 à M. Terrillon, 1 à M. Delens, sur 68 votants.

Né le 10 mars 1838, docteur en médecine en 1866, agrégé en 1872, chirurgien des hôpitaux en 1874, M. le docteur Nicaise est fort connu dans le monde scientifique pour ses nombreux travaux consacrés à la chirurgie et à l'histoire de la chirurgie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le christianisme au Tonkin. — Un mémoire intéressant de M. Romanet du Caillaud nous renseigne sur les premières pénétrations des missions chrétiennes au Tonkin.

Au seizième siècle, l'empire d'Annam fut troublé par les compétitions de la dynastie Lê. Celle-ci appela des missionnaires chrétiens; en même temps, le Tonkin des Macs était visité par les franciscains des Philippines; mais ces premières missions n'eurent que des résultats restreints.

C'est seulement en 1590, à l'arrivée de Pedro Ordonez de Cevallos en Cochinchine que les conversions se multiplièrent. La princesse des provinces de Champa reçut le baptême et fonda le couvent de l'Immaculée-Conception, dont elle devint abbesse. Ordonez continua sa mission sur les côtes annamites et y compta les conversions en grand nombre; puis il regagna, en Amérique, son ancien diocèse de Santa Fé de Bogota. Ses succès furent continués, pendant quelque temps, en Cochinchine, par des missionnaires espagnols et portugais, mais les croyances locales ne tardèrent pas à étouffer ces premiers germes du christianisme.

En 1627, le P. de Rhodes, de l'ordre des Jésuites, ne trouva plus un seul chrétien au Tonkin. La princesse de Champa était morte depuis quelques années, et les indigènes ayant reçu le baptême avaient aussi disparu sans transmettre la foi chrétienne à leurs successeurs.

Académie française.

Un bon legs. — En ces temps de vacances printanières, l'Académie française a été favorisée d'un bon cadeau. M. Hotin lui a légué une somme de 20,000 francs, pour la fondation d'un prix biennal, qui, sous le titre de « prix Reine Poux », devra être décerné à une jeune fille de Paris, qui, par son travail, sa sagesse et sa probité, aura soutenu ses père et mère, infirmes ou malades, ou seulement l'un d'eux. Ce legs est accepté par l'Académie.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE (1)

Chez nous. — Connaissez-vous la superficie de la France? Le général Derrécagaix, chef du service géographique de l'armée, vient de faire effectuer la mesure de notre pays sur les cuivres de la carte de l'état-major. Le calcul a donné 536,891 kilomètres carrés ou 53,689,100 hectares (Corse et autres îles comprises), un peu plus qu'on ne supposait jusqu'à présent.

Certains de nos lecteurs ne savent peut-être qu'insuffisamment quelles sont les diverses attributions de ce vaste établissement, connu sous le nom : « *Service géographique de l'Armée* ». Voici quelques mots à ce sujet. Le service géographique (ancien *Dépôt de la Guerre*) dépend entièrement du ministère de la guerre. Le directeur du service est en même temps sous-chef de l'état-major général. Créé d'abord en vue de dresser et entretenir les cartes et plans stratégiques de la France, les opérations de cet établissement ont été singulièrement étendues, à mesure que l'usage des cartes s'est développé et que la France a conquis de nouvelles possessions coloniales. C'est là, en effet, que sont centralisés tous les documents levés, observations astronomiques recueillies par les officiers détachés du service, et qui accompagnent nos troupes dans les diverses expéditions.

En France seulement, une cinquantaine d'officiers et de sous-officiers ont exécuté, durant l'année dernière, des triangulations, des levers ou des revisions de levers de plus de 160,000 hectares de terrain (Comté de Nice, Pyrénées, environs de Paris). Un grand nombre de levers nouveaux ont été exécutés en Algérie et en Tunisie. Cet établissement a organisé en outre, il y a deux ans, un service d'informations et d'instruction pour les explorateurs scientifiques désireux de se familiariser avec les diverses opérations de triangulations, détermination de points astronomiques, etc.

(1) Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans la dernière *Chronique* (supplément n° 7); elles ont été probablement corrigées par nos lecteurs. Nous tenons toutefois à les rectifier ici.

Page 14, 2e colonne, ligne 14 d'en bas; au lieu de : palais habité par Ahmadou forme une enceinte dont les murs *en fer*..., lire :... dont les murs en *terre* ont 1 m. 50...

Page 15, 1re colonne, ligne 31 d'en bas (Dettes publiques), lire : Espagne, *6 milliards* (au lieu de *16*)... Portugal, *3 milliards* (au lieu de *30*)...

L'importance de cet établissement, à la ois scientifique et militaire, ressortira clairement lorsque on apprendra que, dans le courant de l'année dernière, il en est sorti 812,258 feuilles de cartes diverses, pour la somme respectable de 110,672 francs, en augmentation de quelques milliers de feuilles et d'une somme proportionnelle d'argent sur l'exercice 1892.

Pêcheurs d'Islande. — Les fréquents sinistres dont furent victimes, dans ces dernières années, nos marins du Nord et des côtes de Bretagne, durant les campagnes des pêches de morues, ont amené le gouvernement à soumettre, à l'Académie des sciences, la question s'il ne convenait pas de réglementer l'époque des départs des barques, auxquelles on interdirait de s'engager en mer avant le mois d'avril. Une réglementation semblable a déjà été établie, en 1840, à la suite de divers désastres qu'on avait attribués aux départs prématurés des bateaux. A cette époque, le gouvernement interdit le départ de la flotte avant le 1er avril. Ce régime dura jusqu'en 1864, année, où, après enquête, la liberté fut rétablie. Depuis lors, à chaque campagne malheureuse, la question de réglementation s'est posée de nouveau. On a constaté notamment que le plus grand nombre de naufrages se produit dans une période qui comprend le voyage d'aller et la première pêche. Cette pêche se fait sur les côtes sud de l'île; elle dure non pas seulement le mois de mars, mais encore tout le mois d'avril et le commencement de mai.

Dans son rapport à la section de géographie et de navigation qui avait été chargée de l'enquête, M. Guyon constate d'abord que la moyenne générale de la mortalité est loin d'être très-inquiétante. D'après une statistique roulant sur 29 années et sur une moyenne annuelle de 860 hommes du quartier du Paimpol, elle est de 1,52 pour 100. Il convient d'ajouter que les années désastreuses paraissent se succéder après une série d'années calmes. Durant ces mauvaises années, la mortalité atteint parfois 6 et 7 pour 100; elle s'éleva même, en 1888, pour le port de Dunkerque, à 10 pour 100. L'honorable rapporteur ne croit pourtant pas devoir imposer une date fixe pour le départ des barques, d'autant moins que les intérêts des différents quartiers de pêcheurs sont manifestement opposés. Ainsi, les pêcheurs du Nord, qui salent leurs morues en barils et peuvent écouler leur marchandise à l'intérieur pourraient, au besoin, commencer leur campagne à une date plus avancée; mais les pêcheurs bretons qui salent la morue dans la cale et ont un produit de qualité inférieure, s'efforcent de revenir le plus tôt possible afin d'éviter la concurrence étrangère.

M. Guyon propose donc d'établir pour les bateaux de pêche deux régimes distincts, suivant que leur produits seraient destinés à l'importation ou à l'exportation. Il préconise, en outre, l'établissement d'une surveillance active sur la qualité du matériel et le choix et l'instruction des capitaines des barques, dont l'insuffisance est, très souvent, la cause unique des naufrages.

La civilisation en Afrique avance... à coups de canons. Les derniers avis du Soudan nous apprennent, en effet, que le lieutenant-colonel Joffre, qui commande actuellement à Tombouctou, aurait réussi à détruire presque complètement une tribu touareg supposée être l'auteur, ou du moins, l'instigatrice du désastre de la colonne Bonnier, entre le lac Fati et Goundam. Nos troupes ne compteraient qu'un seul sergent indigène légèrement blessé; par contre, elles ont pu s'emparer d'une grande quantité de bétail (huit mille moutons, de centaines de chevaux, de chameaux et d'ânes) et on tué plus de cent Touaregs.

Les récompenses de la Société de Géographie. — La Société de Géographie (de Paris) a tenu le 20 avril la première séance générale de l'année. Ordre du jour : Distribution des prix et élection du bureau. La grande médaille d'or a été accordée à M. C. Maistre pour son exploration du Congo au Niger. Les principaux autres lauréats (médailles d'or) sont: A. Delebecque (étude des lacs), prince H. d'Orléans (voyages en Indo-Chine), E. Foa (explorations dans l'Afrique orientale), M. Monnier (voyage à la Côte d'Ivoire) H. Schirmer (étude sur le Sahara). Enfin, le prix F. Fournier (1,300 francs environ) a été attribué à M. V. Cuinet pour son ouvrage sur la Turquie d'Asie et le prix Herbet (6,000 fr. et une médaille en or) à M. S. de Brazza, pour ses explorations dans le Congo français et pour la part considérable qu'il a prise à l'expansion coloniale de la France.

Le nouveau bureau (1894-1895) est ainsi composé : président, M. A. Himly, de l'Institut; vice-présidents, MM. le général Derrécagaix et Bouquet de la Grye; secrétaire, M. C. Maistre

RECETTES UTILES

Trempe des petits objets en acier. — Pour donner aux objets d'acier une excellente trempe, il suffit de les plonger, après les avoir chauffés au rouge-cerise, en les tenant obliquement et en leur donnant une légère torsion dans un des deux mélanges suivants :

1	Huile de baleine...	2 parties.
	Suif.....	2 —
	Cire.....	1 —
	Eau.....	1,000 —
	Gomme arabique...	30 —

Il faut être prudent, et ne pas trop approcher le feu de l'huile.

On recommande aussi le pétrole, pour la trempe des petits objets. On prétend également que l'eau de seltz donne une bonne trempe aux petits forêts.

Colle photographique. — On peut employer, pour coller les photographies, une colle dont on se sert aux États-Unis pour les timbres-poste. Elle est composée de :

Dextrine.....	2 parties.
Acide acétique.....	1 —
Eau.....	5 —
Alcool.....	1 —

On mêle l'acide et l'eau; on dissout la dextrine dans mélange; on ajoute l'alcool et on remue le tout.

Sacs imperméables. — M. Pierret, de Vilvorde (Belgique), fabrique des étoffes imperméables pour sacs, en appliquant, sur un des côtés des étoffes ordinaires, une couche du mélange suivant :

Bitume artificiel (résidu de la distillation du pétrole).....	60 à 80 parties.
Poix fournie comme résidu de la saponification de l'huile de palme.....	5 à 20 —
Chaux.....	20 —

Il faut appliquer un papier mince pour empêcher l'adhérence du sac aux matières qui y sont enfermées.

Conservation des cordages. — Pour recouvrir les cordages d'un enduit protecteur inaltérable, il suffit de les laisser tremper quatre jours dans une solution aqueuse de sulfate de cuivre aux 20 millièmes, de les sécher et de les passer ensuite dans du goudron ou dans une solution de savon à 100 grammes par litre d'eau. Il se forme un savon à base de cuivre absolument insoluble, et qui empêche par conséquent la pénétration de l'eau.

Un autre procédé consiste à plonger le cordage dans une solution de savon à 100 grammes par litre d'eau, à le laisser sécher, puis à l'enduire d'une couche de goudron qu'on laisse sécher à l'air.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

La machine électrique a recensement. — On vient d'installer dans les bureaux de M. Bertillon, au service de la statistique, avenue Victoria, une machine électrique destinée à classer automatiquement les fiches de recensement. La plupart de nos confrères ont décrit cette machine avec force détails, la présentant comme une nouveauté. En réalité, elle est utilisée depuis quelques années, à Vienne (Autriche), et j'en ai donné une description détaillée ici même, en 1892 (supplément au n° 8) du *Magasin pittoresque*). Je n'y reviendrai donc pas.

La culture des plantes sous verres colorés. — Depuis longtemps, on se préoccupe de l'influence qu'exercent les lumières coloriées sur le développement des plantes : toutes les radiations lumineuses sont loin de présenter la même efficacité pour hâter la croissance des végétaux. Les travaux les plus récents, effectués dans cet ordre de recherches, sont dus à M. Villon.

M. Villon a institué, tout d'abord, une série d'expériences de laboratoire : il a mis des plantes en pots dans une grande cage vitrée, bien aérée, présentant toutes les conditions utiles au bon développement des végétaux. Les vitres de cette cage pouvaient être aisement remplacées par des verres différemment colorés. Ses expériences ont porté sur les verres suivants : 1° verres blancs ; 2° verres d'urane absorbant la lumière ; 3° verres bleus au cobalt, laissant passer seulement le rouge et l'ultra-violet ; 4° verres bleus au cuivre, laissant passer l'ultra-violet et absorbant les rayons rouges extrêmes ; 5° verres rouges, colorés au protoxyde de cuivre qui absorbent toutes les couleurs du spectre entre le rouge et le bleu ; 6° verres orangés enduits de bichromate de potasse qui ne laissent passer que le jaune et le rouge ; 7° verres violets au manganèse, absorbant le jaune et le bleu ; 8° verres verts au protoxyde de de fer, absorbant les rayons rouges ; 9° verres recouverts d'une mince couche d'argent, ne laissant passer que les rayons bleus. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau suivant, en représentant par 100 la croissance des plantes sous verres blancs :

Culture sous verres	blancs,	100.
—	—	orangés bichromatés, 150.
—	—	violets au manganèse, 150.
—	—	bleus au cobalt, 140.
—	—	bleus au cuivre, 120.
—	—	argentés, 60.
—	—	d'urane, 40.
—	—	dorés, 40.
—	—	rouges au protoxyde de cuivre, 15.
—	—	verts au protoxyde de fer, 10.

Il faut conclure des chiffres qui précèdent, que les lumières qui favorisent le mieux la végétation, sont les lumières orangées des verres chromiques, et les lumières violettes des verres manganiques. Et comme les radiations que laissent passer ces verres sont les radiations rouges, c'est, en définitive, la couleur rouge qui est la plus favorable au développement des plantes.

De nouvelles expériences ont été faites par M. Villon, d'où il résulte que la meilleure lumière est celle qui traverse les verres violets au manganèse, c'est-à-dire qui contient les rayons rouges, les rayons violets et les rayons calorifiques. Ces dernières expériences ont porté sur la vigne, les plantes à fleurs, les ferments utiles (levures de la bière, du vin, ferments butyrique, etc.), et enfin sur les vers à soie qui sont plus vigoureux, lorsqu'ils sont élevés dans une chambre munie de vitres violettes.

La meilleure alimentation. — M. Sallavardin vient de publier, dans le *Lyon médical*, une intéressante étude dont la conclusion est que pour accroître notre chaleur organique ainsi que nos forces musculaires, intellectuelles et morales, nous devons :

1° Être habitués, dès l'enfance, à digérer le mieux possible toutes les matières grasses : lait, crème, beurre, cholat, cacao, graisse de viande, moelle des os, huiles végétales et minérales ; les féculents, particulièrement ceux contenant le plus de matières grasses ou sucrées ; les diverses matières sucrées : miel, confitures, fruits les plus sucrés ;

2° Consommer le moins de viande possible, car on en a bien montré l'infériorité et les inconvénients. Sous ce rapport, M. Bouchard nous propose l'exemple des enfants anglais dont l'alimentation, dit-il, se compose surtout de thé, de lait, de beurre, de graisse, de riz, de pommes de terre, de fruits ; la viande est donnée une seule fois par jour, et jamais un enfant anglais ne mange de viande après deux heures de l'après-midi ;

3° Les végétariens feraient preuve d'ignorance s'ils rejetaient en bloc toute la viande, car celle-ci contient deux parties ayant des propriétés différentes et même opposées, la partie maigre et la graisse. La graisse de viande contient, comme le beurre, 83 p. 100 de matières grasses, et la moelle des os contient, comme l'huile d'olive, 96 p. 100 de matières grasses. Dès lors, la graisse de viande et la moelle des os devraient être utilisées par les végétariens comme leurs équivalents, le beurre et les huiles végétales ;

4° Les matières grasses, féculentes et sucrées, sont les trois sortes d'aliments constituant les véritables aliments d'épargne, puisque, tout en augmentant la chaleur et les forces, ils ralentissent, diminuent l'usure des liquides et tissus de l'organisme ;

5° Il ne faut pas exclure de l'alimentation des pays chauds les matières grasses, parce qu'elles produisent de la chaleur que leurs habitants ont en excès ; mais il est néanmoins avantageux qu'ils en consomment en petite quantité, parce qu'elles produisent de la force et calment la faim et la soif.

PROBLÈME

J'ai acheté pour 18 sous une certaine quantité de pommes et de poires ; pour 1 sou j'ai eu 4 pommes, et 5 poires me reviennent aussi à 1 sou. Je vends la moitié de mes pommes et le tiers de mes poires au même prix qu'elles m'ont coûté et j'en retire 8 sous. Combien ai-je acheté de pommes et de poires ?

Solution du dernier problème.

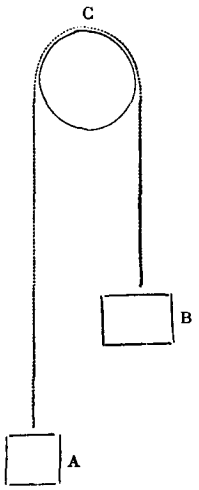

Appelons x la longueur BC, la longueur AC sera $12 - x$.

Pour qu'il y ait équilibre, il faut évidemment que le poids du fil de longueur CB, augmenté du poids B soit égal aupoids du fil de longueur CA, augmenté du poids A. Or, le poids du fil BC est $x \times 0{,}4$ et celui du fil CA $\div$ $(12 - x)\,0{,}4$.

On doit donc avoir : $x \times 0{,}4 + 9 = (12 - x),\ 0{,}4 + 7$.

d'où l'on tire $x = \frac{28}{8} = 3{,}50$.

Réponse : Les longueurs sont $3^m{,}50$ et $8^m{,}50$.

Ont résolu le problème : Duveau, à Rouen. — Weber, à Nancy. — Zed, à Hrix. — Renault, à Liège. — A. S., à Lunéville. — Neston Baillot, à Embourg. — Pauline Cloudt, à Mons. — Mallié, à Besançon. — X. B. T., à Paris. — Jean Lafitte, à Fourmies.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Le globe marin. — L'évêque de Pamiers, M. Rougerie, soumet à l'examen de l'Académie un appareil au moyen duquel ce physicien produit des courants semblables aux courants marins.

Cet appareil qu'il appelle le globe marin, est formé d'un globe de cristal sur la paroi intérieure duquel se dessinent les formes massives des continents et les bassins évidés des mers. Le fond des océans est constitué par une sphère intérieure concentrique à la sphère de cristal, mobile sur un axe vertical, et pouvant être mise en rotation par un engrenage. Le creux des mers est rempli d'eau, et des parcelles de bougie stéarine, en suspension dans ce liquide, rendent visibles tous ses mouvements. Enfin, l'extérieur de l'appareil diffère peu de l'aspect d'une sphère géographique.

Quand la sphère mobile tourne sur elle-même, on voit le liquide intérieur s'ébranler : Des deux régions extratropicales les eaux s'avancent par le fond des mers vers les parages de l'Équateur; les deux nappes venues du nord et du sud s'y rencontrent et s'élèvent ensemble dans le plan du grand cercle; arrivées à la surface en un jet qui occupe le tour équatorial des océans, elles se déversent au nord et au sud de leur ligne d'émergence, et se laissent porter presque aussitôt vers l'ouest. Avec les géographes, nous appellerons ce courant jaillissant « contre-courant équatorial », et les deux courants déversés « courant équatorial du nord » et « courant équatorial du sud ». Ces deux derniers courants, avançant toujours, mettent en mouvement toute la surface des mers, et, par un mécanisme fort simple, ils produisent tous les courants secondaires, en les modelant sur les contours des rivages et sur les formes des bassins des mers.

Aussi bien que sur les meilleures cartes on peut étudier à travers la paroi transparente du globe reproducteur, les mouvements de la masse liquide. Ces courants artificiels rivalisent d'exactitude dans l'ensemble avec nos meilleures cartes dressées par le service d'hydrographie.

La rigoureuse exactitude de la plupart d'entre eux est contrôlée par M. l'amiral de Jonquière.

Cet appareil peut donc faciliter l'enseignement de la géographie en ce qui concerne les mouvements des mers et les grandes modifications qu'ils produisent dans les climats malgré les latitudes. Il peut aussi dans la pensée de son auteur, aider à la navigation et fournir à l'hydrographie des données précieuses pour coordonner et achever l'étude expérimentale des courants marins, de leur origine, de leurs rapports mutuels, de leur température, de leur faune, etc.

A l'aide d'un autre appareil, « l'anémogène », également très ingénieux, l'évêque de Pamiers reproduit de même synthétiquement les grands courants de l'atmosphère.

L'Académie tout entière a suivi ces expériences avec la plus vive attention.

Académie de Médecine.

La pathogénie des épidémies. — M. Brouardel analyse un travail de M. le docteur Toëferd, de Montbéliard, relatif à une épidémie de typhus exanthématique signalée dans cette ville.

Il fait remarquer à ce sujet que les grandes routes du territoire français sont sillonnées actuellement par de véritables caravanes de mendiants et de nécessiteux de toute catégorie que les habitants des campagnes désignent sous le nom de « chemineaux » et qui, la plupart du temps, sèment la contagion des épidémies locales au cours de leurs pérégrinations.

M. Brouardel estime qu'il est nécessaire d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur ce fait, afin d'empêcher, par des moyens de désinfection appropriés, la propagation des épidémies. On a réussi à Lille, à Mantes et on réussir partout quand on le voudra.

La traction rythmée de la langue et les pendus. — Parmi les cas d'asphyxie de toute espèce auxquels a été faite jusqu'à présent l'application de la méthode des tractions rythmées de la langue avec un succès presque toujours constant, une seule manquait à cette liste pour la compléter sur le terrain pratique : l'asphyxie par strangulation ou par pendaison.

M. Laborde communique à ce sujet une intéressante observation clinique relative à un malade qui présentait des symptômes de suicide très arrêtés.

Lorsque le médecin arriva auprès du suicidé, il trouva ce dernier étendu, la face cyanosée, la respiration presque nulle, le pouls imperceptible.

Le traitement indiqué en pareil cas fut aussitôt appliqué d'une façon énergique. Mais frictions sèches, ammoniaque en inhalation ne produisirent que peu ou point d'effet, et au bout d'un certain temps, les quelques signes de vie qui persistaient avaient disparu.

C'est alors qu'il vint au médecin l'idée d'employer la méthode des tractions méthodiques de la langue; elle avait réussi dans des cas sinon identiquement semblables, du moins aussi désespérés ; c'était une ressource.

Un bâton entouré d'un linge est immédiatement introduit entre les dents (la mâchoire étant fortement contracturée), et la langue est saisie avec des pinces; des tractions sont pratiquées lentement au début, puis un peu plus rapides.

Au bout de trois minutes, on entend un faible gémissement suivi presque aussitôt d'une violente inspiration. En même temps, un amas de muquosités sanguinolentes est rejeté au dehors, puis la respiration continue, assez irrégulière, il est vrai, mais suffisante pour permettre à l'entourage de constater que le malade est sauvé.

Les tractions sont pratiquées encore au nombre de vingt par minute. Les frictions sèches sont reprises, deux ventouses scarifiées sont placées à la nuque, et on peut se rendre compte que la respiration devient de plus en plus normale. Le pouls est très appréciable, la face est encore congestionnée, mais n'est plus noire, en un mot, le malade est absolument hors de danger.

La langue, sur laquelle on opérait des tractions depuis dix à onze minutes, ne fut abandonnée que lorsqu'une seconde inspiration très forte fut suivie presque aussitôt d'une crise nerveuse, etc., etc. Le malade était sauvé.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les fouilles de Delphes. — M. le ministre de l'Instruction publique communique à l'Académie, avant de le faire publier dans le *Journal officiel*, le rapport de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les fouilles de Delphes.

La nouvelle campagne engagée ce printemps même a donné, dès les premiers mois, des résultats importants et tout annonce, pense-t-on, que cette année sera l'année décisive pour les découvertes.

On a commencé à rencontrer de nouvelles sculptures d'un très beau style archaïque provenant d'un grand édifice qui doit être le temple même d'Apollon.

Les photographies annexées au rapport de M. Homolle, ne donnent qu'une partie des sculptures aujourd'hui retrouvées. Un prochain envoi fera connaître les découvertes qui se poursuivent. On peut donc dire que les espérances que l'on avait conçues, et dont M. Homolle avait accepté la responsabilité, sont en pleine voie de réalisation.

Académie des Beaux-Arts.

Élection. — L'Académie avait à élire le successeur de M. Charles Gounod. La section de composition musicale classait les candidats dans l'ordre suivant : En 1re ligne,

M. Victorin Joncières; en 2e ligne, M. Th. DuBois; en 3e ligne, M. Benj. Godard; et en 4e ligne, M. G Fauré.

L'Académie n'a pas suivi les indications de la section musicale. Après trois tours de scrutin, c'est, en effet, M. Théodore Dubois qui l'a emporté par 20 voix, contre 12 accordées à M. Joncières et 4 à M. Gabriel Fauré.

M. Théodore Dubois est âgé de quarante-sept ans. Il a succédé à M. Léo Delibes, comme professeur de composition au Conservatoire dont il a été l'un des plus brillants élèves. Lauréat du prix de classes, il obtint, en 1861, le grand prix de Rome, avec une cantate : *Atala*.

On doit, à M. Théodore Dubois, de nombreux oratorios, des cantates, plusieurs opéras, notamment la *Guzla de l'Émir*, *Aben-Hamed*, un ballet, la *Farandole*, etc.

Académie française.

L'Académie française va procéder à deux élections qui jettent beaucoup d'émoi dans les mondes académiques. Au préalable, l'Académie a reçu, des candidats, diverses notifications : 1° une lettre par laquelle M. Paul Bourget informe l'Académie qu'il se présente comme candidat au fauteuil devenu vacant par la mort de M. Maxime du Camp ; 2° une lettre par laquelle M. Henri Houssaye fait savoir qu'il renonce à se présenter comme candidat à cette élection, dont la date reste fixée au jeudi 31 mai.

Les candidats à ce siège sont donc, par ordre alphabétique, MM. Jean Aicard, Paul Bourget, Deschanel et Zola.

Les candidats au fauteuil de M. Taine sont MM. Albert Sorel, Montégut et Zola.

L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. Legouvé, décerne à l'unanimité le prix de Jean Reynaud, dont la valeur est de 10,000 francs, à M. Paul Déroulède.

Le premier prix Gobert a été continué cette année à l'ouvrage de M. Vandal, *Napoléon et Alexandre*, et le second prix a été attribué aux deux volumes de M. Wiesner, intitulés : *Le Régent, l'abbé Dubois*, et *Les Anglais d'après les sources britanniques*.

Pour le prix d'éloquence qui sera décerné en 1896, l'Académie donne pour sujet : *Ronsard*.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Profondeur des lacs suisses. — De nouveaux sondages exécutés récemment dans différents lacs de la Suisse modifient sensiblement les cotes de profondeurs adoptées jusqu'à présent. Les plus basses profondeurs ont été constatées dans les lacs suivants: lac Léman (310 mètres), lac de Lugano (288 mètres), lac de Briez (261 mètres), lac de Thun (217 mètres), lac des Quatre-Cantons (214 mètres).

L'Amérique avant Colomb. — Des documents très curieux furent découverts tout récemment dans les archives du Vatican, à Rome, qui jettent un jour nouveau sur les divers voyages des Norvégiens et Normands en Amérique, dans le courant du douzième siècle. Les premiers voyages des Norvégiens remonteraient même à la fin du neuvième siècle de notre ère. Il est acquis que les établissements situés sur le continent américain, connus sous les noms de Helluland, Markland et Vinland, existaient au douzième siècle, et n'étaient même pas ignorés en Europe, puisque des lettres du pape Georges X, de 1174, citent ces établissements comme devant subvenir aux frais des croisades. Un évêché fut bien établi dans le nord de l'Amérique, et le titulaire informait le pape qu'il lui faudrait cinq à six années pour parcourir son diocèse. « Mon peuple, ajoute-il, ne peut offrir que des peaux ou des dents; il ne possède pas d'argent, et rien n'est cultivé... » D'une lettre écrite par le pape Nicolas V, il appert qu'en 1418, des étrangers ont envahi le pays, détruit les maisons et enlevé les habitants.

Le Pôle nord — Le monde des géographes est vivement ému par le sort de deux jeunes savants suédois, partis il y a trois ans pour une exploration polaire et dont on est sans nouvelles depuis l'automne de 1892. Alfred Bjorling, le chef de l'expédition avait déjà exploré les plus hautes montagnes de la Scandinavie à l'âge de dix-sept ans. A dix-neuf ans il faisait partie d'une expédition scientifique au Spitzberg; à vingt ans, il explora lui-même le nord du Groenland. C'est à l'âge de vingt et un ans seulement qu'il entreprit l'aventureuse expédition au Nord. Son compagnon de voyage, E. G. Kallstenius est un jeune étudiant naturaliste. Les voyageurs s'engagèrent dans la baie de Baffin sur un schooner de 35 tonnes. La glace les chassa bientôt sur l'une des îles Cary. Ce fut là qu'on découvrit, il y a dix-huit mois, un mot de Bjorling, priant les navires qui passeraient dans ces parages de les chercher sur la côte ouest du Baffin, où ils pensaient rencontrer des Esquimaux. Ailleurs, on a trouvé un cadavre d'homme et des débris de navire qu'on croit appartenir à cette mission.

Aux États-Unis une expédition fut organisée dans ces derniers temps pour aller au secours des voyageurs suédois Le commandement de cette expédition fut même offert au savant collaborateur du *Magasin*, M. Ch. Rabot, qui a cru devoir décliner la proposition. Cette expédition a été ajournée, pour des causes diverses. Une souscription vient d'être ouverte en Angleterre pour l'acquisition d'un navire approprié et pour l'équipement d'une expédition de secours.

Un voyageur américain au Thibet. — M. W. Rockhill, bien que d'origine new-yorkaise, peut être considéré comme un explorateur européen. Il avait quitté son pays à l'âge de dix ans. Il fit ses études en France, passa par l'École de Saint-Cyr, fit un stage de trois ans dans la Légion étrangère, et alors seulement retourna en Amérique dont il visita diverses parties peu connues.

Envoyé comme secrétaire d'ambassade à Péking, M. Rockhill mit à profit son séjour en Chine pour étudier non seulement les Chinois mais aussi divers idiomes thibétains et mongols.

Les deux grands voyages qu'il a faits dans le Thibet, en 1889 et 1892, peuvent être considérés comme les plus fructueux qui aient jamais été accomplis dans ces régions.

Durant son dernier voyage qui n'a pas duré moins de onze mois, l'explorateur a parcouru environ 13,000 kilomètres, dont presque la moitié a été relevée sans compter un grand nombre d'observations scientifiques, détermination de positions géographiques, et collecte d'échantillons de botanique et de zoologie. Une très faible partie de ce qu'on est convenu d'appeler le Thibet (Asie centrale) paraît habitable. Malgré les conditions excellentes dans lesquelles le voyage avait été entrepris, M. Rockhill eut à souffrir beaucoup de l'aridité de la région, du manque de provision, etc.

Un autre fait non moins significatif se dégage du récit du voyage de M. Rockhill : aucune tentative d'approcher la cité mystérieuse de Lhassa ne paraît avoir chance de succès d'ici longtemps encore, malgré la pauvreté des Thibétains et même leur grande ignorance. N'étaient-ils pas persuadés que le voyageur gardait un bataillon de soldats dans sa chambre photographique, prêts à être lancés sur la ville sainte ?

RECETTES UTILES

PRÉSERVATION DES MURS CONTRE L'HUMIDITÉ. — Pour préserver les murs contre l'humidité, il suffit de les enduire avec la solution suivante :

Eau.....	1 litre
Géiatine.....	500 grammes
Bichromate de potasse...	50 —

Ce mélange constitue, somme toute, un badigeonnage à la colle forte dans laquelle on a dissout 3 0/0 de bichromate

de potasse. Ce procédé étant basé sur ce fait que la gélatine qui contient du bichromate de potasse devient insoluble dans l'eau quand elle a été exposée à la lumière, on ne l'appliquera utilement que dans les lieux éclairés à la lumière du jour. Dans une cave il serait inefficace.

ENDUIT POUR RENDRE LE CIMENT INATTAQUABLE PAR LES ACIDES. — Cet enduit s'obtient en mélangeant intimement de l'amiante pure en poudre impalpable avec une solution sirupeuse et épaisse de silicate de soude industriel aussi peu alcalin que possible.

L'amiante est d'abord broyée avec une petite quantité de silicate de façon à obtenir une pâte analogue aux couleurs broyées, que l'on peut conserver en vase clos; il suffit ensuite de délayer, dans une nouvelle quantité de silicate dissous cette matière première, pour obtenir une sorte de peinture qui, appliquée au pinceau sur deux ou trois couches d'épaisseur, protège la surface des réservoirs ou des bassins contre tout liquide ou toute vapeur acide.

On peut également avec cet enduit former un mortier servant à sceller des briques de grès.

PROCÉDÉ SIMPLE DE BRONZAGE. — On obtient par le bronzage galvanique de très heureux effets artistiques; mais ce bronzage exige un outillage compliqué. M. Mauduit, pharmacien à Caen, vint d'indiquer une formule très simple qui permet de donner tous les tons, depuis le bronze Barbedienne jusqu'au vert antique, à la seule condition de faire varier la durée du contact avec le cuivre d'un liquide dont je vais donner la formule.

Après avoir bien décapé les pièces, on les recouvre avec un pinceau du mélange suivant :

Huile de ricin.....	20	parties.
Alcool.....	80	—
Savon mou.....	40	—
Eau.....	40	—

La pièce, abandonnée pendant vingt-quatre heures, est bronzée; si l'on prolonge la durée du contact, le ton change et on obtient une infinité de tons agréables à l'œil. On sèche finalement à la sciure chaude, et il ne reste plus qu'à recouvrir d'un vernis incolore très additionné d'alcool, pour avoir un résultat tout à fait satisfaisant.

POUR NOIRCIR LE CHÊNE. — Le chêne foncé que l'on emploie dans les travaux de décorations en bois se prépare par une fumigation des bois avec des vapeurs ammoniacales; ces vapeurs amènent très rapidement la teinture foncée, dite « vieux chêne » si recherchée.

La méthode consiste simplement dans l'installation des objets à noircir dans une chambre bien étanche et sans lumière; pour de petits ouvrages, une grande caisse dont on ferme les joints avec du papier collé peut suffire. Dans cette chambre ou dans cette caisse on met plusieurs vases plats en verre ou en porcelaine remplis d'ammoniaque liquide et placés sur le plancher, de telle manière que les vapeurs remplissent l'espace et atteignent le bois. Le liquide ne doit pas toucher le bois; ce sont seulement les vapeurs qui en émanent qui agissent d'une façon particulière sur le tannin de chêne, lui donnant une teinte brune si profonde qu'on peut même enlever un copeau ou deux sans faire disparaître la couleur. La teinte plus ou moins foncée, dépend de la quantité d'ammoniaque et de la durée de l'exposition.

POUR DONNER DU BRILLANT AU LINGE. — Les cols, manchettes et plastrons que l'on veut glacer sont imprégnés, comme à l'ordinaire d'une bouillie froide d'amidon faite avec de l'eau saturée de borax. On tord les objets et on les repasse avec un fer ordinaire. Puis on emploie un fer special, dit « fer à glacer » lourd et épais, dont les deux extrémités sont arrondies au lieu d'être : l'une pointue, l'autre à angles droits.

On place l'objet à lustrer directement sur une planche bien polie, sur une table de marbre ou tout autre objet dur et à surface unie, et on passe le fer à glacer. Au lieu de le tenir à plat comme pour le repassage ordinaire, on l'incline sous un angle de 45 degrés de façon à ce que ce soit le talon du fer qui touche le linge. On fait aller le fer *d'avant en arrière*, par petits coups, en *appuyant très fortement* sur une longueur de 6 à 8 centimètres et on n'opère plus loin que lorsque le glacé voulu est obtenu. Il est bon, de temps en temps, d'humecter légèrement la partie soumise au travail à l'aide d'une éponge à peine mouillée. Quand l'objet a reçu son brillant, on passe un bon coup en appuyant fortement sur l'objet et toujours dans le sens du fil.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

UTILISATION DE LA FORCE MOTRICE DES VAGUES. — J'ai signalé récemment les divers projets proposés en vue d'utiliser la force motrice des vagues, et en particulier la gigantesque idée d'actionner les dynamos par les vagues du Bosphore pour éclairer Constantinople à l'électricité. Voici une application plus modeste qui a été effectivement tentée, et avec succès, paraît-il, sur la côte de New-Jersey (États-Unis) dans une des stations balnéaires de cet État.

L'installation est simple : une planche épaisse en bois, large de $1^m,52$ et longue de $3^m,30$, suspendue à des pivots entre deux pieux du dock est mise en mouvement oscillant par les vagues. A l'une des extrémités de cette planche on a fixé une tige qui actionne la pompe d'alimentation d'un réservoir d'où l'eau est distribuée dans les tonneaux d'arrosage des rues de la ville.

Les résultats donnés par cet appareil primitif ont été assez bons pour qu'on en ait établi, depuis, un deuxième dans lequel le mouvement est opéré par le soulèvement et l'abaissement successifs d'un flotteur sur lequel agissent les vagues. Un bâti en bois est fixé à articulation entre les pieux d'un dock, et un câble en fil de fer, attaché au flotteur passe sur deux poulies à gorge et porte un poids à son extrémité libre. A ce câble est relié un autre qui s'enroule également autour d'une poulie à gorge et aboutit au piston plongeur de la pompe qui refoule l'eau dans le réservoir surmontant la plateforme de l'appareil. Le flotteur pèse environ 1,130 kilogrammes et le contrepoids 900 kilogrammes. Lorsque le flotteur est soulevé par une vague le contrepoids descend, et fait monter le piston plongeur de la pompe qui refoule ensuite par l'action de son propre poids lorsque la descente du plongeur soulève le contrepoids. On peut tenir compte de l'amplitude des marées en modifiant la longueur du câble qui relie le contrepoids au piston plongeur; et on peut également retirer complètement de l'eau le flotteur lorsque les vagues atteignent une hauteur exceptionnelle. Le cylindre de la pompe dont on fait usage dans cette appareil a un diamètre de 15 centimètres; la course de son piston est de $1^m,83$; elle refoule dans les conditions ordinaires 54,000 litres d'eau en sept heures de travail.

LA PUBLICITÉ SUR LES NUAGES. — Un jour peut-être trouvera-t-on aussi le moyen d'utiliser la force motrice des nuages. En attendant, les Américains viennent de réaliser la publicité sur les nuages.

Pendant les derniers jours de l'Exposition de Chicago, un projecteur installé sur le toit du palais des Arts et Manufactures, à 60 mètres au-dessus du sol distrayait le public, en projetant sur les nuages, quand il y en avait, des dessins et des légendes. A la clôture de l'Exposition, l'installation a été transportée à New-York où, depuis le commencement de l'année elle réjouit le public, les jours où le temps est couvert.

L'appareil installé au sommet d'un grand édifice, se compose d'une lampe électrique à arc, à foyer lumineux fixe dont les rayons sont ramenés par un réflecteur de 75 centimètres de diamètre dans une direction unique donnée, et concentrés sur un condenseur de 25 centimètres de diamètre qui les rends parallèles. Une lentille que l'on

peut manœuvrer du bas de l'appareil permet de mettre au point et de projeter les dessins découpés dans un morceau de carton et placés sur le trajet des rayons lumineux. L'ensemble est monté sur un pivotage qui permet de pointer l'appareil sur un nuage et de suivre celui-ci dans sa course. La publicité, pour la seule dépense d'énergie électrique revient à 16 fr. 50 par heure. La seule sujétion, mais elle n'est pas insignifiante, consiste à attendre et à saisir au passage un nuage. Il est vrai que, s'il tarde à paraître on a toujours la ressource de le créer artificiellement à l'aide de jets de vapeur ou de bombes à fumée.

Emploi du pain dans l'alimentation des chevaux. — M. de More vient de faire, à la Société d'Agriculture, une intéressante communication sur l'emploi du pain dans l'alimentation des chevaux.

M. de More donnait à six chevaux 72 litres d'avoine par jour (12 litres par cheval), au prix de 21 francs les 2 hectolitres; la dépense d'avoine pour les six chevaux était donc de 7 fr. 35 par jour, ou 1 fr. 25 par cheval. Depuis quatre mois, M. de More donne à ses chevaux, au lieu de 12 litres d'avoine, 5 livres de pain, et il a réalisé ainsi une grosse économie. Il fait, en effet, moudre par son meunier un sac de blé pesant 120 kilogrammess et valant 32 francs; et le meunier lui rend 37k,5 de son et 106 kilogrammes de farine. M. de More fait fabriquer 127 kilogrammes de pain. Cette fabrication lui revient à 2 francs. En estimant à 6 francs les 37k,5 de son, on voit que les 127 kilogrammes de pain coûtent en définitive 28 francs. En donnant 2k,5 par cheval et par jour au lieu de 12 litres d'avoine, la dépense est donc de 85 centimes au lieu de 1 fr. 25 par cheval et par jour, soit une économie de 40 centimes par jour et par cheval. Les chevaux qui sont soumis à cette alimentation depuis quatre mois se portent très bien.

M. Tisserand a fait ressortir l'intérêt de cette communication, et il a rapporté qu'en Hollande on donne aux chevaux du pain de seigle et d'orge, etc., ce qui constitue une bonne alimentation, puisque les chevaux qui y sont soumis fournissent un service encore assez fort.

M. de Dampierre a employé aussi cette année, pour une quinzaine de chevaux, du pain de farine et de son dont il s'est bien trouvé: il remplace 3 kilogrammes de foin et 2 kilogrammes d'avoine par 1 kilogramme de pain.

Pourtant, M. Lavalard ne croit pas qu'il soit possible de faire travailler des animaux nourris au pain: il en a fait l'expérience à la Compagnie des omnibus, et au bout de neuf mois les animaux ne pouvaient résister à cette alimentation. Il pense qu'il faut donner du pain ne renfermant pas plus de 10 à 14 pour 100 d'eau, c'est-à-dire une quantité égale à celle contenue dans l'avoine, et que le pain ne peut être donné que comme supplément à la ration, en cas exceptionnel.

L'altération de la couleur des vins blancs. — Les vins blancs de la dernière récolte se plombent, prennent une teinte noire, brunissent ou roussissent. Le principe de ces altérations réside généralement dans une matière organique du raisin, incolore de sa nature, inoffensive à l'état d'inertie, mais très oxydable et agissant dès qu'une circonstance favorable provoque son activité. Sous l'action de l'oxygène atmosphérique, cette matière absorbe quelques-uns des éléments du vin et donne naissance à des produits nouveaux qui modifient la couleur et parfois le goût de la liqueur.

Cette substance, impressionnable à l'action de l'air, existe en petite quantité dans le jus de raisin; par un traitement simple, on peut la séparer du vin. Cette matière se combine facilement avec la gélatine et l'albumine et forme avec ses deux agents clarifiants un composé solide d'un bleu noirâtre plus ou moins foncé, qui, à cause de sa densité, se précipite sous forme de lie. Aussi doit-on, au premier soutirage, au débourrage, effectuer un léger collage, qui enlèvera au vin la fâcheuse propriété de brunir au contact de l'air.

Le même traitement, appliqué au vin déjà altéré, précipite la matière noire avec les produits étrangers auxquels elle donne naissance et lui restitue sa couleur primitive en lui assurant une limpidité durable. Si le titre acide du vin est trop faible, on l'augmente à l'aide d'une solution d'acide tartrique, 40 à 50 grammes par hectolitre.

Il n'est pas rare de voir aussi des vins blancs de bonne qualité devenir noirs après quelques minutes d'exposition au contact de l'air. Une addition de bon alcool empêche le noircissement. Un léger méchage rend parfois service dans ce cas, et le chauffage méthodique réussit également; enfin un collage énergique améliore souvent les vins qui ont la tendance de noircir ainsi.

Il est donc, en résumé, utile de coller le vin blanc pour l'empêcher de tourner au noir, la gélatine et l'albumine des matières employées pour la clarification des vins s'unissant aux différentes espèces de tannin pour former avec eux des composés qui se précipitent sous forme de lie. Lorsque la teneur des vins en tannin est insuffisante, on en ajoute de 8 à 10 grammes par hectolitre.

Voiture de place en aluminium. — La Compagnie l'« Urbaine » fait construire en ce moment une voiture de place dont la caisse, au lieu d'être en tôle, sera en aluminium. Un coupé pèse actuellement 600 kilogrammes, et il est évident que toute économie sur ce poids mort à traîner représente une économie correspondante sur la vie et la nourriture du cheval.

Enlèvement de la rouille sur les objets métalliques. — Voici une recette commode pour débarrasser les objets métalliques de la rouille dont ils sont recouverts: il suffit de les plonger dans une solution saturée de chlorure d'étain.

Plus la couche de rouille est épaisse, plus la durée de la trempe dans la solution doit être prolongée. En général, douze à quatorze heures suffisent. Il faut veiller à ce que la solution ne soit pas trop acide, sinon le métal serait attaqué.

Lorsqu'on juge que les objets à dérouiller ont assez longtemps séjourné dans le bain de chlorure d'étain, on les lave à l'eau, puis à l'ammoniaque et on les fait sécher rapidement. Le métal prend alors l'aspect de l'argent mat.

PROBLÈME

Deux portions rectilignes de chemin de fer font entre elles un angle de 147 degrés; on veut les raccorder par un arc de cercle dont le rayon aura 500 mètres. Quelle sera la longueur de cette courbe?

Solution du dernier problème.

Soit x le nombre des pommes et y le nombre des poires. On a immédiatement les deux équations

$$\frac{x}{4} + \frac{y}{5} = 18$$

$$\frac{x}{8} + \frac{y}{15} = 8$$

En chassant les dénominateurs, on obtient:

$$\begin{cases} 5x + 4y = 360 \\ 15x + 8y = 960 \end{cases}$$

Et en résolvant ce système, on trouve:

$$x = 48$$
$$y = 30$$

Réponse: J'ai acheté 48 pommes et 30 poires.

Ont résolu le problème: MM. Borreman, à Alisk. — Jeanne Chardon, à Rouen. — G. Goblet, à Bar-le-Duc. — A. S., à Lunéville. — Heiter, à Waldhaf. — Tubor, à Neuilly. — Good, à La Rochelle. — X. B. T., à Paris. — Louis Bonnet, à Beaune. — Humet, à Châteauneuf. — Duveau, à Rouen. — Verrier, à Neuilly. — Weber, à Nancy.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant: E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Le marc de vendange. — Le raisin est vraiment un fruit inépuisable et généreux entre tous. Quand on a, par simple *coulée,* extrait le premier vin, il reste à presser les grappes et l'on obtient une seconde cuvée aussi riche en suc et en alcool que la première. Et tout n'est pas fini encore, puisqu'en laissant couler de l'eau sur les marcs desséchés, on a une piquette de 6 ou 7 degrés, buvable, et dont les pauvres gens se régalent. Le résidu de toutes ces opérations peut servir enfin, soit à brûler pour faire de l'alcool, soit à engraisser des bestiaux. Toutes ces opérations se font dans nos campagnes du Midi vigneron d'après des traditions et des habitudes qui constituent depuis longtemps une routine irraisonnée. De meilleurs résultats sont à attendre quand on pourra cultiver scientifiquement. M. Müntz, qui a comme champ d'expériences une des plus belles propriétés du Roussillon, et qui n'a pas à compter avec les moyens d'action, a fait communiquer à l'Académie des sciences une note sur l'utilisation des marcs de vendange. Son innovation, dans ce qu'on pourrait appeler la recherche des « sous-produits » du raisin, consiste à imprégner des marcs, déjà coulés et pressés, à l'aide de piquettes faibles; il recueille ainsi dans la cuve des piquettes à 8 degrés qui ne le cèdent en rien comme arôme ni comme « force » alcoolique aux vins de plaine du bas Languedoc.

L'arbre à laque. — L'arbre à pain est connu et n'est pas une légende comme le « saucissonnier ». Nous avons aussi l'arbre à laque. De cet arbre, nous apprend M. Dehérain d'après un travail de M. G. Bertrand, découle, quand on ncise le tronc, un suc épais et *crêment* qui prend bien vite à l'air libre l'aspect, la couleur et la formation d'un très beau vernis noir. Chinois et Japonais se servent de ce vernis pour laquer leurs meubles. Par exemple, il ne serait pas prudent de l'employer pour se vernir soi-même ou de teindre en noir un domestique dans le but de faire croire qu'on a des valets nègres. Le suc de l'arbre à laque provoque des démangeaisons intolérables et des éruptions à la peau : une goutte de ce suc a, pour tout dire, des effets analogues à ceux d'une poignée de « poil à gratter ».

Les phyllées. — Ce sont des insectes bien singuliers qui portent ce doux nom de *phyllées.* Aux îles Seychelles, les naturels du pays les désignent par un mot de leur langue qui signifie « feuilles ambulantes »; et telle est la meilleure et la plus belle définition qu'on en puisse donner. MM. Becquerel et Brongniart ont particulièrement étudié les *phyllées.* Ces insectes ressemblent tout à fait à des feuilles. Quand ils sont posés sur des arbustes, on a grand peine à les distinguer. La nature a poussé jusqu'au bout sa fantaisie, ou son paradoxe, si l'on préfère; et les œufs des phyllées ont la forme de graines : ces œufs sont renfermés en des enveloppes qui ont une structure analogue à celle du liège. La matière qui colore en vert les *phyllées* est précisément le chlorophylle, qui est le principe colorant des végétaux. Or, jusqu'à ce jour on ignorait que la chlorophylle en grain existât chez les animaux et les colorât : désormais le règne végétal a perdu le monopole de la chlorophylle.

Le grisou. — M. Dulaurier proposait tout récemment de débarrasser du grisou les galeries minières en faisant éclater sans cesse dans les puits à houille des étincelles électriques qui produiraient de petites explosions partielles. Mais M. Berthelot ne croit pas que ce procédé puisse être considéré comme inoffensif. En somme, c'est à peine un perfectionnement d'une méthode bien ancienne. Cette méthode consistait à faire parcourir chaque jour les galeries grisouteuses par un homme qui promenait une torche enflammée le long des fissures par où sifflait le gaz redoutable. On nommait cet homme « *le pénitent* » à cause de la façon spéciale dont il était vêtu, avec une longue robe de moine et une sorte de cagoule pour préserver son visage des brûlures. Le procédé n'était pas sans danger, surtout pour « le pénitent » lui-même. Aujourd'hui, on ventile et c'est de tous points un système préférable bien qu'il offre aussi des inconvénients et des dangers.

Le remplaçant de M. Brown-Séquard. — L'Académie des sciences a donné pour successeur à M. Brown-Séquard, le disciple préféré, le collaborateur de ce savant : M. d'Arsonval, professeur suppléant au Collège de France. C'est mieux qu'un remplaçant de M. Brown-Séquard ; c'est, à bien des égards, un *autre lui-même.*

Académie de Médecine.

Le saignement de nez. — M. Verneuil a communiqué à l'Académie de médecine un travail intéressant sur le saignement de nez, que la science dénomme : « épistaxis ». Or, le saignement de nez, ou l'épistaxis, (c'est moins clair mais plus court), s'observe principalement dans l'enfance ou l'adolescence. M. Verneuil ne croit pas que cet inconvénient soit un signe de tuberculose ou, tout au moins, de prédisposition à la phtisie; mais il est d'avis que toute hémorragie décèle l'influence d'une lésion hépatique. C'est donc au foie qu'il faut demander compte de « l'épistaxis ». En conséquence, sans négliger le traitement local des saignements de nez (par exemple, le tamponnement des fosses, nasales) il faut pratiquer le traitement général de l'arthritisme. On a coutume de gorger de toniques, fer, quinquinas viandes saignantes, les enfants pâles, anémiques et souffreteux qui sont sujets aux accidents de « l'épistaxis » : c'est un contre-sens absolu, puisque ce régime prédispose aux congestions. En réalité, il faut prescrire des alcalins, le régime végétarien, l'hydrothérapie, surtout les douches sur le foie.

M. Panas se range aux conclusions de M. Verneuil. Il a observé qu'en effet, chez les jeunes gens, les « épistaxis » sont liés le plus souvent à une lésion hépatique; chez les gens âgés, elles tiennent à des lésions artérielles.

Vaccine et revaccine. — Rien ne sert à la longue, d'avoir été vacciné, si l'on ne se fait point revacciner. Tel est le théorème médical dont M. Laget a apporté la démonstration sous forme de statistiques :

« De 0 à 10 ans, dit-il, s'il y a déjà des vaccinés qui soient atteints de variole, la mortalité de ces non-revaccinés est cinq fois moindre que celle des varioleux non vaccinés. Il n'y a pas encore pour ce groupe d'âge de revaccinés qui soient atteints de la maladie.

« De 10 à 20 ans, les deux tiers des varioleux sont des non-vaccinés, et les varioleux qui avaient été vaccinés mais non revaccinés ont une mortalité à peu près égale à celle des varioleux non vaccinés : le bénéfice d'une première vaccination pratiquée dans la petite enfance a donc presque entièrement disparu...

« De 20 à 50 ans, la part des vaccinés non revaccinés augmente de plus en plus dans le nombre des varioleux... »

Arrêtons ici la voix de la statistique; et, pour faire plaisir à M. Laget, concluons : Si vous avez tant fait que de vous laisser vacciner une fois, ne vous arrêtez pas en si beau chemin; et, quand vous serez au terme de l'immunité affrontez à nouveau l'anodin coup de lancette dans le gras du bras ou ailleurs.

Une élection. — Il y avait un siège vacant dans la section de physique et chimie médicales, celui de M. Quinquand : l'Académie a choisi M. Hanriot, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, auteur de nombreux travaux de chimie appliquée aux sciences médicales, notamment sur la respiration, le travail musculaire et l'alimentation.

Académie des Beaux-Arts.

L'origine du musée d'Artillerie. — C'est la Convention qui a créé le musée d'Artillerie. Dès le principe, explique M. Germain Bapst, cette collection fut composée par des cabinets d'armes confisquées aux émigrés et principalement aux princes de Condé, dont la salle d'armes, à Chantilly, passait pour être la plus belle en Europe au dix-huitième siècle. C'est de la collection de Chantilly que proviennent l'armure dite de Jeanne d'Arc, l'armure « aux lions », l'armure dite de Renaud de Montauban, celle de Crillon, etc. Plus tard, les conquêtes de la Révolution et de l'Empire ont augmenté notre musée militaire. Pichegru fit don au musée d'Artillerie des magnifiques armes de parement du stathouder de Hollande attribuées à Benvenuto Cellini. Bonaparte expédia de Turin la fameuse armure Philibert-Emmanuel... C'est ainsi qu'on fait les belles collections, — quand la victoire vous aide.

M. Marqueste. — L'Académie des beaux-arts, ayant à donner un successeur à M. Cavelier dans la section de sculpture, a choisi M. Marqueste après une élection très disputée. M. Marqueste est né à Toulouse en 1850. Il eut le prix de Rome en 1871, et sa première récompense en 1874 pour un groupe, *Jacob et l'Ange*, qui fut remarqué au Salon. Dans les années qui suivirent, il exposa son *Persée* et *la Gorgone* (1876), *Velléda* (1877), la *Douleur d'Orphée* (1879), *Diane surprise au bain* (1880). C'est à lui qu'on doit la statue équestre d'*Étienne Marcel* élevée sur la terrasse de l'hôtel de ville de Paris. Il est l'auteur d'une statue de la *Géographie* qui décore la façade de la nouvelle Sorbonne; il est également l'auteur de la figure allégorique l'*Architecture* que l'on a admirée pendant l'Exposition universelle au fronton du palais des Arts-Libéraux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les premières monnaies. — Le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale vient d'acquérir de bien curieuses monnaies primitives dont M. Babelon entretient l'Académie. Ces pièces ont été découvertes récemment à Samos; elles ont un grand intérêt à plusieurs points de vue; mais il nous suffirait de savoir qu'elles datent du septième siècle avant notre ère et qu'elles doivent compter parmi les plus anciens produits de l'art monétaire; elles ne sont ni en or ni en argent, mais en *électrum :* et il n'en fallait pas davantage pour exciter, il y a deux mille cinq cents ans, chez les Samiens, l'avidité, la rapacité, la convoitise et autres sentiments vilains.

Le prix Gobert. — C'est M. Giry, auteur du *Manuel de Diplomatie du moyen âge* qui a obtenu le prix Gobert que décerne l'Académie des inscriptions, par 22 voix contre 12 à M. Godefroy.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

La France en Afrique. — La Tunisie. — La conquête de ce beau pays par la France n'aura pas eu seulement pour résultat d'ajouter à nos possessions la terre la plus fertile du Nord africain; elle servira également la science universelle en ouvrant des horizons nouveaux à l'histoire antique de cette contrée, jadis province romaine. Les recherches archéologiques si fructueuses en entreprises par divers savants en Tunisie, Renou, Berbrugger, Tissot et d'autres, sont loin d'avoir épuisé tout ce que le pays renferme de vestiges laissés par les Romains dans leur colonie africaine.

M. le docteur Carton, médecin militaire, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, a pu s'en rendre compte en explorant les environs de Dougga (Tunisie centrale) où l'on rencontre à chaque pas des restes de fermes, de pressoirs, d'aqueducs, de barrages, qui démontrent bien les efforts qu'ont dû faire les agriculteurs de l'époque romaine. Des inscriptions nouvelles découvertes par le savant médecin-major nous révèlent que les Romains accordaient — comme on fait de nos jours — des *concessions* aux colons désireux de s'établir dans le pays et qu'on exemptait d'impôts les jeunes plantations. L'explorateur a, de plus, mis à jour un grand nombre de travaux d'art, des monuments d'une architecture remarquable, parfaitement conservés, des églises, des temples, et pu reconstituer l'aspect général de cette région, longue seulement d'une quarantaine de kilomètres et qui ne renfermât pas moins de quatorze villes et bourgs des plus florissants.

Le Dahomey. — M. d'Albéca, administrateur colonial qui a suivi les troupes du colonel Dodds au Dahomey, a fait, le 15 juin dernier, à la Société de Géographie, une conférence sur cette région qu'il considère comme un pays d'avenir. Alors que le bas Dahomey est très riche en huile de palme (on en a fait en 1893 pour 20 millions d'affaires), le nord de notre nouvelle colonie, région montagneuse et saine, serait favorable à la culture et aux plantations de toutes sortes. « Le haut Dahomey, dit M. d'Albéca, se développera vite si l'on crée un courant commercial entre la côte et les pays du nord, particulièrement les Baribas... Le haut Dahomey possède aussi des bœufs, des chevaux; dans les rivières, le poisson est abondant et d'excellente qualité .. »

Les Allemands en Afrique. — Dans leur nouvelle colonie de l'Afrique orientale, les Allemands ne paraissent pas autrement enchantés du climat de la région. Dans un rapport adressé de Kivanga, à quelques journées de marche du lac Nyassa, M. de Scheele, chef d'une mission allemande, se plaint amèrement de la chaleur et de la sécheresse qui règnent dans toute la contrée. L'air, à l'ombre, est à 33°5 le sol, jusqu'à une profondeur de quelques pouces, 52°. Les porteurs n'avancent qu'avec les plus grandes difficultés; les plantes de leurs pieds ne sont que des plaies. Une poussière de sable noire et brûlante frappe constamment le visage et produit des piqûres très douloureuses sur la peau nue des hommes de la caravane. — Heureux pays!

Saint-Pierre et Miquelon. — Y a-t-il parm nos lecteurs quelques membres de l'honorable corporation des tailleurs? Qu'ils se hâtent d'aller s'installer au chef-lieu de Saint-Pierre et Miquelon, notre charmante petite colonie du nord de l'Amérique. Un communiqué administratif nous apprend, en effet, que cette colonie ne possède aucun artiste versé dans l'art de confectionner un vêtement. L'habillement se fait dans les îles lointaines... par correspondance dans les grands magasins de Paris, qui inondent la colonie de catalogues. « La population, ajoute le communiqué, serait très satisfaite d'avoir chez elle une sorte de musée commercial des spécimens de différentes coupes parmi lesquelles elle pourrait faire son choix... ». Avis aux intéressés!

Les Nouvelles-Hébrides. — Le tableau qu'a tracé, le 15 juin dernier à la Société de Géographie, le docteur E. Davillé, médecin de 1re classe des colonies, de ces îles de l'Océanie, n'est pas précisément flatteur pour leurs populations. D'après le savant conférencier qui avait déjà visité les Nouvelles-Hébrides en 1886 et qui vient d'y faire un séjour de près de deux ans (1892-1893), les Canaques de ces îles sont restés réfractaires à toute idée de progrès ou de civilisation. Ceux d'entre eux qui ont passé plusieurs années chez les colons de la Nouvelle-Calédonie ou en Australie, reviennent chez eux dans leur état sauvage primitif en ne conservant de leur séjour que la haine du blanc. Dans les îles, les Canaques vivent dans une oisiveté à peu près absolue, laissant tous les travaux pénibles aux femmes, qu'ils traitent en bêtes de somme. Ils ne se réveillent de leur torpeur qu'à l'occasion d'une fête ou d'une guerre entre tribus. Féroces par nature, ils tuent pour le

plaisir de tuer. Leur haine contre un blanc n'a pas de bornes et se manifeste par l'assassinat des colons qui se trouvent, par hasard, isolés et sans défense entre leurs mains. Ils sont anthropophages par gourmandise (?), les produits naturels du pays suffisant largement à la nourriture de la population. Ils préfèrent toutefois (consolons-nous) la chair du Canaque à celle du blanc... Dans sa péroraison, l'honorable conférencier insiste sur la nécessité pour le gouvernement de la métropole d'inspirer aux Canaques une terreur salutaire et mettre à l'abri de leurs haines le colon ou le voyageur qui se hasarde dans ces îles et qui est déjà suffisamment éprouvé par une température excessive et un climat malsain.

RECETTES UTILES

Contre les morsures de serpents. — Les vacances approchent, l'heure du départ pour la campagne va sonner. Mais, pour beaucoup de personnes, le séjour dans les bois et les champs est gâté par la crainte des serpents. Des travaux fort intéressants se poursuivent depuis quelques mois sur l'immunisation contre les morsures des vipères : on a exposé, ici-même, les expériences qui ont été faites pour obtenir un sérum qu'il suffira d'injecter pour protéger hommes et animaux contre le venin. En attendant cet heureux jour où sera découvert le vaccin antivenimeux, il faut se contenter des remèdes préconisés. En voici un recommandé par le Dr Calmette : aux injections de chlorure d'or qu'il avait précédemment conseillées, il préfère aujourd'hui les injections de chlorure de chaux, plus actives, paraît-il.

On devra injecter, tout autour et à une assez grande distance de la plaie faite par la morsure d'une vipère, 20 à 30 centimètres cubes d'une solution de chlorure de chaux, préparée au moment même où on va en faire usage en diluant, dans quarante-cinq centimètres cubes d'eau bouillie, cinq centimètres cubes d'une solution de chlorure de chaux au douzième. Ces injections sont, paraît-il, des plus efficaces et peuvent agir même quand elles sont pratiquées cinquante minutes après la morsure.

Greffage de la vigne sur la ronce. — Si nous en croyons le *Petit Var*, un cultivateur de la commune de Revest-Saint-Martin (Basses-Alpes) vient de faire un essai, qui a parfaitement réussi, de greffage de la vigne sur la ronce. Il a procédé à ce greffage au mois de mars dernier, et déjà ont apparu deux rameaux de vigne de dix centimètres chacun. Il est inutile d'insister sur les services que rendra cette découverte, si elle se confirme : la ronce très commune dans nos pays, pouvant servir de sujet à la greffe de la vigne, il n'y aura plus lieu de s'inquiéter du phylloxéra.

Destruction des insectes par le sulfure de carbone. — M. Aimé Girard est parvenu à débarrasser presque complètement un sol des insectes qui rongeaient les racines, en injectant dans la terre du sulfure de carbone à la dose de trente-trois kilogrammes à l'are. Ce traitement est d'un prix élevé : mille francs par hectare; mais on peut se demander si le nettoyage du sol ne pourrait pas être obtenu avec des doses beaucoup moindres, ou si, réparti sur plusieurs années, il ne deviendrait pas suffisamment économique pour entrer dans la pratique. C'est la question que vont étudier MM. Girard et Tetard. Pour montrer l'importance des recherches qu'ils vont entreprendre il suffira d'indiquer que dans les terrains traités au sulfure de carbone, et débarrassés ainsi des parasites, la récolte s'est accrue de 30 à 50 pour 100.

Mais les propriétés insecticides du sulfure de carbone peuvent être utilisées autrement qu'au point de vue agricole. On sait combien il est difficile de débarrasser les poulaillers et les chenils de la vermine qui pullule sur les volailles et sur les chiens. Les vapeurs de sulfure de carbone tuant à distance un grand nombre d'insectes, il suffit de placer dans le poulailler ou dans le chenil un flacon débouché, rempli de sulfure de carbone et suspendu à un clou loin de la portée des animaux. Les vapeurs en se dégagean font périr les insectes.

Si la vermine de la race canine résiste à l'action des vapeurs, il suffit pour s'en débarrasser définitivement de préparer une eau savonneuse à laquelle on mêle une petite quantité de sulfure de carbone, et de faire pénétrer jusqu'à la peau de l'animal, par un lavage attentif l'eau sulfureuse Le traitement est certain.

Peinture a l'aluminium. — Les emplois de l'aluminium tendent à se multiplier. On vient de proposer une formule de peinture à l'aluminium qui pourra être utilisée concurremment avec les autres formules de peinture à base métallique. Voici en quoi elle consiste :

L'aluminium, réduit en poudre, et mélangé avec une solution aqueuse de gomme laque, donne une peinture métallique couvrant bien et pouvant se colorer au moyen de couleurs d'aniline solubles à l'eau. Pour préparer cette peinture, on fait tout d'abord une solution de gomme laque, en portant à l'ébulition un mélange de gomme laque et de borax et d'un alcali, comme la soude ou l'ammoniaque. La solution doit contenir au moins quinze à vingt pour cent de gomme laque. On la colore ensuite avec des couleurs d'aniline possédant la nuance désirée, et on y incorpore une quantité suffisante d'aluminium: de façon à obtenir une peinture suffisamment fluide.

La peinture est appliquée au pinceau sur l'objet à peindre. Elle est brillante et imperméable. On peut en décorer les métaux, le papier, le bois, les étoffes, et la rendre souple en l'additionnant d'un peu de glycérine.

Couveuse artificielle originale. — L'*Apiculteur* raconte qu'un de ses lecteurs a trouvé le moyen de se procurer, sans bourse délier, une couveuse artificielle autrement commode que tous les appareils perfectionnés, d'un prix respectable d'ailleurs, qui commencent à faire aux poules une réelle concurrence.

Notre apiculteur ayant découvert dans un champ une douzaine d'œufs de perdrix qui avaient déjà commencé à être couvés, voulut mener l'opération jusqu'au bout et obtenir des perdreaux sans l'aide normale de parents. Il n'avait pas non plus de couveuse artificielle et n'en voulait pas acheter. L'expérience lui avait appris que la température de ses ruches se maintenait constamment aux environs de 38°. L'incubation des œufs exigeant une température de 36 à 39°, il plaça délicatement les œufs de perdrix entre deux feuilles de ouate, installa le tout au-dessus des cadres d'une ruche bien peuplée, et recouvrit d'une couche de paille d'avoine, Huit jours après, grâce à la chaleur humide qui avait pénétré les œufs, il vit les petits perdreaux sortir de leurs coquilles. Notre apiculteur avait réalisé une couveuse artificielle, vraiment originale, dont l'emploi est facile à tous ceux qui possèdent des ruches.

Ce qu'on peut faire de l'ortie. — L'ortie, si décriée, va être réhabilitée. Il paraît, en effet, que cette plante est utilisable de mille façons :

Par exemple, l'ortie offre aux bestiaux une nourriture fraîche. Elle augmente la masse et la qualité du lait chez les vaches et les chèvres qui s'en nourrissent, et on doit à ce lait une crème plus abondante et une saveur plus sucrée. Il suffit, pour l'utiliser ainsi, de couper, au printemps, les jeunes pousses de l'ortie et de les laisser un peu se faner à l'air; pourvu qu'on les mêle ensuite, dans la proportion d'un quart environ, au foin et à la paille, on n'a rien à craindre de l'action de ses aiguillons sur la bouche des animaux qui la mangent avec avidité. En outre, le fumier qui résulte de ce mélange favorise singulièrement la culture.

Les volailles s'engraissent rapidement quand on les met au régime des graines d'orties.

On extrait, d'ailleurs, de ces graines une huile d'un goût délicat qui, prise en décoction, favorise chez les jeunes mères la sécrétion du lait.

L'ortie produit enfin une dérivation dans certaines maladies; appliquée à l'extérieur, elle ranime la sensibibilité des tissus de la peau, augmente l'élasticité des muscles et rend plus facile le jeu des articulations.

Ne considérez donc plus l'ortie comme une plante malfaisante, uniquement bonne à recevoir les frocs que certains peuvent être tentés d'y jeter.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Propriété curieuse de l'aluminium. — M. Charles Margot, préparateur du laboratoire de physique de l'Université de Genève, vient de faire une curieuse découverte: il a constaté qu'en frottant du verre avec une pointe en aluminium on obtenait des traces métalliques très brillantes qu'aucun lavage ne pouvait faire disparaître. Cette propriété de l'aluminium, d'adhérer absolument au verre et en général aux substances siliceuses, se manifeste surtout lorsque la surface frottée est humectée ou simplement recouverte d'une couche de vapeur d'eau.

M. Margot a établi alors une petite meule en aluminium, qui tourne très rapidement et avec laquelle il dessine, comme les graveurs ordinaires sur verre. Les dessins obtenus sont métalliques, chatoyants et d'un vif éclat; par le polissage avec un outil en acier on peut même leur donner l'apparence d'incrustations métalliques. L'adhérence est absolue. Mais il faut veiller à ce que le verre sur lequel on grave soit d'une propreté parfaite, ainsi que la pointe d'aluminium.

Cette propriété de l'aluminium peut permettre de distinguer immédiatement le diamant du strass; tandis, en effet, que l'aluminium laisse une trace très apparente sur les cristaux, il est sans action sur le diamant, et ne parvient pas à le rayer.

Fabrication des tissus caoutchoutés. — On sait comment, actuellement, on rend imperméables les tissus : on applique sur leur surface une ou plusieurs couches de caoutchouc dissous dans la benzine. Mais le passage des tissus sur la table chaude présente ce double inconvénient de mettre en liberté des vapeurs de benzine nuisibles à la santé des ouvriers, et de perdre une notable quantité de ce liquide, relativement cher. Voici une disposition nouvelle que décrit M. Ch. Rousseau et qui remédie à ces deux inconvénients :

Au-dessus des tables à vapeur, une hotte est placée assez haut pour permettre les manutentions du tissu qu'on veut rendre imperméable; à sa partie supérieure, un aspirateur recueille les vapeurs de benzine, pour les refouler dans un serpentin placé dans une bâche remplie d'eau froide. L'arrivée d'eau se fait à la partie inférieure de la bâche, afin d'obtenir un refroidissement gradué; la quantité d'eau à employer est d'ailleurs variable, mais toujours assez importante, la condensation devant se faire rapidement. On recueille ainsi la presque totalité des benzines vaporisées, qui peuvent être employées à nouveau. Bien plus, la pureté plus grande que leur procure cette sorte de rectification, augmente leur valeur et permet de les employer pour le nettoyage des étoffes.

Rhum falsifié. — La redoutable corporation des falsificateurs ne respecte rien. On vient de mettre la main sur une bande qui s'efforçait, avec un certain succès, paraît-il, de faire entrer dans la consommation sous l'étiquette de « rhum » un produit qui n'avait aucun rapport, même éloigné, avec cette liqueur. Ces peu scrupuleux industriels employaient de l'alcool de mauvaise qualité, étendu d'eau et parfumé au moyen d'éthers formique, butyrique et acétique, capables de faire le plus grand mal aux estomacs les moins délicats. Pour varier le goût et attribuer au produit les origines coloniales les plus diverses, les fabricants ajoutaient, à des doses variables, du jus de pruneau, de la girofle, un peu de goudron, des infusions de caroube, d'écorce de chêne, de cachou, de caramel. Le tout était mis en macération avec de vieilles râpures de cuir tanné qui lui communiquaient un goût particulier.

Préparation des vernis par l'électricité.— M. Planne vient de faire breveter un procédé électrique de préparation des vernis qui paraît donner de bons résultats.

Ce procédé consiste à mélanger intimement l'huile de lin pure avec de l'eau et de l'acide sulfurique, puis à faire passer un courant électrique pendant deux à trois heures. Il est nécessaire d'agiter constamment le mélange pendant l'opération afin de produire une émulsion; l'électricité se charge elle-même de cette opération accessoire mais essentielle, grâce à un petit moteur qui fait tourner automatiquement un agitateur métallique d'une façon alternative dans un sens ou dans l'autre. Un pôle de la dynamo est relié à l'agitateur métallique lequel sert de conducteur au courant; l'autre pôle est relié à la paroi du vase.

PROBLÈME

Déterminer la longueur d'une rue, sachant:

1° Que c'est un nombre de 3 chiffres;

2° Que l'excès du chiffres des centaines sur celui des dizaines égale l'excès du chiffre des dizaines sur celui des unités;

3° Que le quotient de ce nombre par la somme de ses chiffres égale 48;

4° Et qu'en retranchant 198 de ce nombre, le reste soit le nombre lui-même renversé.

Solution du dernier problème.

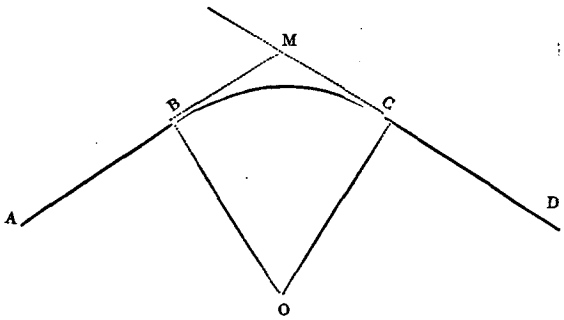

Soient AB et CD les deux voies droites qui, prolongées, se rencontreraient en M sous un angle de 147°; en menant aux droites AB et CO des perpendiculaires aux points B et C; nous aurons le centre O de l'arc de raccordement. Or, la somme des angles du quadrilatère vaut 4 angles droits; l'angle BOC vaut donc 33° et nous avons à trouver la longueur d'un arc dont on connaît le rayon 500 mètres et la valeur en degrés.

360° correspond à une longueur de $2\pi R$.

1° correspond à $\frac{\pi R}{180}$

et 33° représentent $\frac{\pi R.\ 33}{180}$ ou $\frac{3{,}1416 \times 500 \times 33}{180.}$

On trouve en effectuant 287m,98.

Réponse : la longueur de la courbe sera de 288 mètres à très peu près.

Ont résolu le problème : Duveau, à Rouen. — Weber, à Nancy. — X. B. T., à Paris. — Heiter, à Waldhaf. — A. S., à Lunéville.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Beaux-Arts.

Grand prix de Rome. (Composition musicale). — Le jury a décerné le premier grand prix à M. Rabaud, élève de M. Massenet, et le deuxième à M. Letorey, élève de M. Théodore Dubois. Il a accordé aussi une mention honorable à M. Mouquet, élève de M. Théodore Dubois.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La Cateia. — Les armes des barbares, qui envahirent l'empire romain au cinquième siècle, ressemblent beaucoup aux armes celtiques de dix siècles antérieurs. Ainsi, comme le fait observer M. Salomon Reinach, l'*angon* mérovingien dérive du *gaesum*, le *sax*, de la *matara*, la grande épée franque, de l'épée gauloise. La *cateia* a également son équivalent à l'époque des invasions; c'est l'arme par excellence des Francs, la hache de jet ou la *francisque*. Cette *cateia* avait, disait-on, la propriété de revenir vers celui qui l'avait lancée. Les anciens croyaient que le marteau du dieu Thor revenait, après chaque coup, se placer dans sa main; de même l'arme du guerrier franc était assimilée à celle du dieu qu'il servait.

Académie française.

Élection du Bureau. — L'Académie française a procédé au renouvellement de son bureau pour le troisième trimestre de l'année 1894, M. Gaston Boissier a été élu directeur et M. Ferdinand Brunetière, chancelier.

La séance publique annuelle de l'Institut aura lieu le 25 octobre prochain.

L'Académie vient de perdre un de ses membres, l'illustre poète Leconte de Lisle, décédé le 17 courant.

Académie des Sciences.

Chaire d'anatomie comparée au Muséum. — L'Académie présente au choix du ministre comme candidats à la chaire d'anatomie comparée au Muséum, vacante par suite du décès de M. G. Pouchet, en 1re ligne, M. le docteur H. Filhol, et en 2e ligne, M. le docteur Beauregard. Ces deux candidats avaient déjà été présentés, dans le même ordre, par l'assemblée des professeurs du Muséum.

Application de la pomme de terre à l'alimentation du bétail, production de la viande et production du lait. — Les recherches faites à ce point de vue par M. Aimé Girard, le savant professeur du Conservatoire des arts et métiers, ont porté sur neuf grands bœufs de 700 à 800 kilogrammes et sur un troupeau de trente-trois moutons.

Ces animaux, répartis en trois lots, ont été nourris de la manière suivante pendant 61 jours: 1er lot, betteraves (50 kilogr. par tête et par jour) et foin; 2e lot, ration équivalente de betteraves (25 kilogr.) et de foin; 3e lot, ration plus riche en pommes de terre. Au bout de cet intervalle de temps, le 1er lot avait gagné, en poids vif par tête et par jour, 1 kilogr.; le 2e lot, 1 k. 308; le 3e lot, 1 k. 520. Le rendement en viande nette et de qualité supérieure a été de 60 pour 100, tandis que, pour le bœuf d'étable ordinaire, il dépasse rarement 53 à 56 pour 100.

Le chiffre d'augmentation des moutons s'est trouvé doublé par suite de la substitution de la pomme de terre à la betterave dans leur nourriture. Des moutons de 35 kilogr., ont atteint, en 116 jours, un poids de 50 et même 54 kilog., et la viande qui est d'une grande finesse a donné 51 p. 100 de rendement.

Au point de vue économique, on trouve que le bénéfice net qui n'est que de quarante-cinq francs par tête avec les bœufs nourris à la betterave s'élève jusqu'à cent cinq francs avec les bœufs nourris à la ration normale de pommes de terre.

Pour l'application de la pomme de terre à l'alimentation des vaches laitières, il résulte des observations de M. Cornevin, de Lyon, que, si la pomme de terre crue, en diminuant le poids vif de l'animal, augmente la production et la richesse du lait, la pomme de terre cuite, au contraire, augmente le poids vif et diminue la production du lait.

Photographies de la lune. — MM. Lœwy et Puiseux, de l'Observatoire de Paris, sont arrivés, en se livrant à un travail excessivement difficile, à obtenir des agrandissements considérables de photographies de la lune obtenues avec le grand équatorial coudé, construit spécialement pour eux par les frères Henry. Ces agrandissements, qui dépassent 60 centimètres sur 1m50, font apparaître de nombreux détails inconnus jusqu'ici et amèneront, sans aucun doute, de sensibles modifications dans nos connaissances actuelles sur la lune. Les épreuves directes n'avaient que 18 à 20 centimètres. MM. Lœwy et Puiseux se proposent, en outre, d'exécuter la description photographique complète de la lune à une échelle égale ou supérieure à celles des meilleures cartes existantes.

Max et Maurice. — Les savants distingués du Muséum d'histoire naturelle se sont livrés à des études très intéressantes sur les deux orangs-outangs, Max et Maurice, qui ont attiré, de leur vivant, tant de curieux aux Jardin d'acclimatation. Jusqu'à présent, on n'avait pas encore pu se procurer des sujets aussi grands et aussi frais pour la dissection; aussi, sous la direction de M. Milne Edwards, on en a profité pour obtenir des renseignements très précieux sur les affinités zoologiques, les sacs laryngiens, les organes génitaux, le cerveau, le squelette, etc., de ces singes anthropoïdes. De plus, deux bustes en plâtre, exécutés par l'habile mouleur du Muséum, reproduisent les traits des deux défunts. On sait maintenant que les énormes loupes graisseuses qui garnissaient les deux côtés et le sommet de la tête de Maurice, ne sont, au dire de M. Milne Edwards, autre chose que des oreillers naturels sur lesquels l'animal s'appuie pendant le repos. On a pu aussi étudier, sur les deux sujets soumis à l'examen des savants, la conformation et la fonction exacte des espèces d'appendices que possède l'orang et auxquels on avait donné le nom de sacs laryngiens. Ces sacs, qui sont au nombre de deux, communiquent avec le larynx et pénètrent profondément, sous la forme de longs diverticules, entre les couches musculaires de la paroi thoracique quand l'animal est irrité, son cou se gonfle et il émet alors un son sourd, véritablement terrifiant, grâce aux deux caisses de résonances appendues de chaque côté du larynx.

Mécanisme de la ponte chez les femelles des criquets. — M. Kunckel d'Herculais s'est livré à des expériences qui lui ont permis d'interpréter le mécanisme physiologique de la ponte chez les insectes orthoptères de la famille des acrèdes. Les femelles des sauterelles ont la faculté, pour assurer le dépôt de leurs œufs, d'enfoncer leur abdomen tout entier dans le sol; elles «*plantent*», comme disent les Arabes. Chaque femelle de criquet pélerin peut creuser une cavité de huit centimètres de profondeur, alors que son abdomen n'en mesure que cinq. Elle emploie, pour cela, un moyen singulier: elle transforme son abdomen en une sorte de doigt rigide légèrement incurvé, en le gonflant d'air; le tube digestif faisant fonction de pompe à air, l'abdomen devient alors un pal, agissant comme un outil et pénétrant dans le sol. Une fois la place bien faite, la ponte a lieu. Voilà, il faut en convenir, un procédé fort original.

Un arbre fontaine. — M. Duchartre signale à l'Académie une expérience faite au Congo par M. Maxime Lecomte sur une espèce particulière d'arbre du genre musenga, qu peut faire pendant au fameux arbre des voyageurs de Madagascar. En y faisant des incisions convenables et en plaçant un seau au bas du tronc, on récolte, en treize heures, plus de dix litres d'une eau presque pure. Les gorilles, paraît-il, ont coutume de venir se désaltérer à ces sources cachées, et ils en règlent à volonté le débit en arrachant des branches plus ou moins volumineuses.

Académie de Médecine.

Élection. — L'Académie a élu correspondants étrangers M. Révilliod, de Genève, et M. Séguin, de New-York.

M. Jacquemin, de Nancy, a été élu correspondant national.

Lait stérilisé à 100 degrés au bain-marie. — Nous avons déjà signalé, en 1892 et 1893 les communications de M. le professeur Budin et de M. Chavanne sur cette importante question. Leur nouveau travail complète la série et montre, au moyen de courbes, les résultats que donnent l'allaitement au sein; mais il faut lui venir en aide ou même le suppléer dans certains cas. Du côté de la mère, c'est l'insuffisance de la valeur nutritive du lait ou la quantité n'est pas assez forte pour élever deux jumeaux. Du côté de l'enfant un vice de conformation, tel qu'un bec-de-lièvre compliqué, l'empêche de têter; ou bien l'enfant ne peut supporter le lait de la nourrice. Enfin est résolu ce grave et délicat problème de l'allaitement des enfants atteints de maladies contagieuses; l'enfant prend-il le sein maternel, il court le risque d'être insuffisamment nourri; une nourrice est-elle appelée, elle sera contaminée.

Le lait sera employé pur de préférence; le lait coupé s'est montré inférieur. On a reproché au lait de vache pur d'être trop riche en caséine et de provoquer les vomissements. M. Chavanne a étudié cette question l'année dernière; il n'en serait rien, la caséine subissant à 100 degrés des modifications qui en facilitent la digestion. Si par moments, l'enfant ne supporte pas le lait pur on coupera le lait de vache avec de l'eau de Vichy ou de l'eau de chaux, etc.

Le lait sera stérilisé chaque jour et renfermé dans des petites bouteilles suffisantes pour une seule tétée; toute bouteille entamée sera rejetée.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Cherchez le Rhône. — Aux nombreux lecteurs du *Magasin* qui se rendent actuellement en Suisse pour y jouir du climat des montagnes, nous conseillons un arrêt supplémentaire à Bellegarde, à la frontière (on y subit déjà un arrêt forcé pour la visite des bagages), et les engageons vivement à aller jusqu'à Vanchy pour observer cet amoncellement de rochers qu'on est convenu d'appeler communément la *Perte du Rhône*. Curiosité géographique des plus caractérisées, presque inconnue encore, malgré la proximité du lieu et le nombre considérable de touristes et d'autres passagers qui traversent la région. Il convient d'ajouter aussi que, durant l'été, saison où s'accomplit le plus grand nombre de voyages d'agrément, la *perte* n'est pas complète; on remarque seulement un très sensible amoindrissement du cours d'eau. Le fait n'en est pas moins très remarquable. On rejoint le fleuve au pont de Lucey, à quelques centaines de mètres au-dessus de Bellegarde. Le Rhône disparaît là, sur une longueur de cinquante à soixante pas, sous les rochers où il s'engouffre dans un étroit couloir. Durant les hautes eaux, seulement, le fleuve déborde un peu au-dessus de ce couloir et passe sur un seuil de rochers. Il n'y représente alors qu'un torrent rapide, sans largeur ni profondeur apparente.

Le Pôle nord continue à attirer les explorateurs malgré (peut-être à cause) les dangers multiples auxquels ils s'exposent et les difficultés sans nombre attachées à ces entreprises. Nous avons signalé, dans notre *Chronique* du 1er juin dernier, la disparition de deux voyageurs suédois, dont on est encore sans nouvelles en ce moment. Une autre expédition qui cause de sérieuses inquiétudes est celle entreprise au mois d'avril dernier par l'Américain Wellman, qui se proposait d'atteindre les hautes latitudes par le Spitzberg. Or, le 6 juillet dernier, le navire anglais *Saïd* trouva bien aux îles Danes (N.-E. du Spitzberg), le géologue de l'expédition, M. Oyen, qui est resté sur ces îles pour garder les approvisionnements, mais on ne put découvrir aucune trace du reste de l'expédition qui comprend seize hommes y compris le chef. Le *Saïd* tenta de remonter au nord, à la recherche des explorateurs, mais fut arrêté par les glaces à la pointe Hakluyt (par 80°10' N.) et dut rebrousser chemin.

Une autre expédition polaire, sur laquelle on fonde de grandes espérances est celle qui a quitté la Tamise le 12 juin dernier sous les ordres de M. F.-G. Jackson, sur le *Windward*.

Cette expédition entreprise aux frais d'un mécène anglais, M. A.-C. Harmsworth ne comprend que neuf personnes dont M. Jackson, tous spécialistes. Le point de départ extrême est Arkhangel, sur l'Iénisseï (Sibérie septentrionale). Le navire emporta des provisions calculées pour quatre années. Les explorateurs se sont munis en outre d'une quantité d'armes de toute sorte, car ils comptent particulièrement sur une chasse fructueuse. Le *Windward* laissera les voyageurs à la terre François-Joseph et reviendra en Angleterre pour retourner l'année prochaine au Nord, et amener des provisions nouvelles. Les voyageurs ont emporté avec eux un nombre considérable d'instruments scientifiques les plus perfectionnés, plusieurs barques légères, dont une, démontable, en aluminium, une en cuivre et les autres en bois de Norvège.

Ajoutons qu'on est sans aucune nouvelle (qu'on n'attend d'ailleurs pas avant quelques mois) du célèbre voyageur Nansen, l'heureux explorateur du Groënland, qui est parti il y a dix-huit mois à la recherche du Pôle nord.

L'Oubanghi. — Mercredi, 18 juillet dernier, s'est embarqué à Marseille M. Monteil, l'explorateur africain, nommé quelques jours auparavant commandant supérieur de l'Oubanghi. On sait que cette région, située au cœur même de l'Afrique, au nord-est du Congo français, a été récemment l'objet de diverses contestations intervenues entre la France qui prétend posséder des droits sur le pays et le gouvernement de l'État indépendant du Congo (lisez: Congo belge) qui a essayé d'y fonder des postes. Cette expédition a été préparée de longue main, puisque il y a plus d'un an déjà que le capitaine Decazes, commandant l'avant-garde, est installé avec un certain nombre de troupes africaines sur l'Oubanghi, cours d'eau qui donne son nom à la région, et qui avait pour mission de préparer la voie à la grande expédition militaire qui se prépare actuellement. Afin de donner une plus grande liberté d'action au nouveau commandant de cette contrée, l'Oubanghi fut érigé en colonie indépendante (il était rattaché jusqu'à présent au Soudan) et le gouverneur pourra alors prendre telle initiative qu'il jugera utile pour la défense de nos droits.

Les étrangers en Allemagne. — Un récent recensement nous fournit quelques données sur le nombre d'étrangers qui habitent actuellement l'empire allemand. Parmi les principaux chiffres nous remarquons: Autrichiens 94,855 (en France cette nationalité compte 11,909 sujets); Suisses 40,027 (France 83,117); Hollandais, 40,027 (France 10,000); Danois, 35,925 (la France est habitée par environ 3,000 Scandinaves); Français, 19,659; Anglais, 14,713 (France 39,687); Italiens, 15,570 (France 286,042); Luxembourgeois, 11,198 (France 31,248); Belges, 7,312 (France 465,860). On remarquera l'éloquence de ces chiffres en observant les écarts qui existent entre le nombre des Belges et des Italiens établis dans les deux pays limitrophes, en France et en Allemagne. La Belgique notamment, qui est un pays-frontière également de France et d'Allemagne n'envoie à cette dernière qu'environ la septième partie du nombre d'immigrés que reçoit notre pays. Quant à son alliée l'Italie, 15,000 contre 285,000 qui se réfugient en France. On remarquera avec non moins de satisfaction qu'en regard des 19,659 Français qui habitent l'Allemagne, notre pays abrite 83,333 sujets allemands. — Le nombre total d'étrangers en Allemagne est 433,254 (la France a compté en 1893, près de 1,200,000 étrangers).

La Corée. — Des nouvelles inquiétantes sont parvenues ces jours derniers de la Corée, où un conflit paraît

inévitable entre les troupes japonaises et chinoises massées sur divers points du royaume.

On sait que la Corée est une vaste presqu'île de la mer de Chine, d'une superficie d'environ 220,000 kilomètres carrés (y compris l'île de Quelpaert), habitée par une population d'environ dix millions d'individus. Malgré les affinités très nombreuses que les Coréens présentent avec leurs voisins, les Chinois et les Japonais, les anthropologistes ont cru reconnaître en eux trois types particulièrement caractéristiques qui ne paraissent pas provenir de la même origine, soit, types aïnos, mongol et européen. La contrée est d'ailleurs très peu connue encore. Très restreint est le nombre de voyageurs européens qui ont pu pénétrer en Corée. Le dernier voyageur français qui ait étudié la presqu'île est M. Ch. Varat, mort dans le courant de l'année dernière et dont nous avons signalé le voyage aux lecteurs du *Magasin*, en temps opportun. La noblesse a su se créer une importance considérable dans ce pays et jouit de nombreux privilèges; c'est à cet état des choses qu'est en partie due la difficulté dans laquelle se trouve actuellement le royaume. Exaspérée par les mauvais traitements et les injustices des nobles, la populace finit par se révolter; des émeutes graves eurent lieu contre les étrangers, et le gouvernement était impuissant à réprimer les désordres. Le Japon dont 8,000 sujets habitent la Corée, y envoya alors des troupes; la Chine expédia également des soldats et des armes et les deux puissances rivales se trouvent de cette manière aux prises sur une terre qui n'appartient à aucune d'elles et sur laquelle d'autres États (comme la Russie) ont également des visées avouées. Divers États européens ont offert leur médiation. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats de ces démarches.

RECETTES UTILES

Contre le phylloxera. — Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences, il a été donné lecture d'une lettre de M. Rabourdin, que je crois devoir reproduire.

« Mes vignes sont plantées sur un terrain argilo-siliceux où le gros sable domine avec sous-sol calcaire.

« Ces vignes ont été défendues de l'oïdium par des soufrages, et du mildew par des pulvérisations au sulfate de cuivre.

« Pour les défendre contre le phylloxera, j'ai fait verser au pied de chaque souche deux litres d'une solution dont voici la formule :

Sulfate de zinc.....	3 kilogrammes.
Acide sulfurique.....	500 grammes.
Eau.....	100 litres.

« Ce qui met 60 grammes de sulfate par pied de vigne. Je fais saupoudrer la partie déchaussée avec 500 grammes de phosphate métallurgique, du Creusot, semé en poudre sur toute la surface déchaussée. Après quelques jours, quand l'air a suffisamment neutralisé l'alcalinité du phosphate, je fais remblayer les pieds de vigne.

« J'ai fait arracher des pieds de vigne traités ainsi depuis deux ans, qui présentent des raisins; je n'ai pas trouvé d'insectes vivants sur les racines. »

La pratique du hannetonage. — Le ministère de l'Agriculture publie un rapport de M. Brocchi, professeur à l'Institut national agronomique, qui donne d'intéressantes instructions pour la pratique du hannetonage et la destruction des hannetons recueillis.

Le hannetonage doit être pratiqué dès les premières heures de la journée, de quatre à huit heures. Chaque équipe de quatre individus pratiquera de la façon suivante :

Deux des opérateurs tiendront sous les branches de l'arbre choisi une bâche en toile d'emballage ayant 3 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur. Grâce à la flexibilité des baguettes terminales, cette bâche prendra facilement ainsi la forme concave; celle d'un hamac ordinaire. La bâche étant ainsi disposée, les branches de l'arbre seront secouées, soit avec la main, soit avec un bâton à crochet. Les hannetons tomberont et viendront s'amonceler au centre de la bâche. Pendant les premières heures du jour, on pourra, sans inconvénient, laisser les insectes s'accumuler dans la bâche; encore engourdis, ils n'essaieront pas de s'enfuir. Mais plus tard, réchauffés par le soleil et ayant repris toute leur vigueur, ils s'envoleraient facilement. Il faudra alors s'empresser de les renfermer dans un sac porté par le quatrième opérateur. Quand les hannetons se laissent tomber sur le sol, on peut et on doit les ramasser; mais il est inutile de recueillir les hannetons *morts* qui souvent jonchent le sol. Ce sont la plupart du temps des mâles qui ont succombé après l'accouplement.

Quant à la destruction des hannetons recueillis, elle peut être obtenue par deux procédés : l'enfouissement et la crémation.

1° Pour l'enfouissement on procédera comme suit : On creusera en terre des fosses ayant en moyenne 3 mètres de long sur 1 mètre 50 centimètres de large et 1 mètre 50 centimètres de profondeur; sur les bords de ces fosses on disposera des récipients contenant du lait de chaux; les hannetons recueillis seront versés dans ces récipients, et un ouvrier armé d'une pelle agitera constamment le mélange pour empêcher la sortie des hannetons. Le récipient étant suffisamment rempli, le contenu est versé dans la fosse préparée. Quand celle-ci sera à peu près comblée, on recouvrira les hannetons d'une couche de chaux et d'une couche de terre de 20 centimètres d'épaisseur. L'emploi de la chaux est indispensable pour empêcher la décomposition infectieuse des corps accumulés.

2° Quand on voudra faire usage de la crémation, on pourra utiliser les fours à chaux ou procéder comme suit : On construira dans les champs des fours en terre à parois latérales de 60 centimètres d'épaisseur. Ces huttes seront fermées complétement de trois côtés et auront au quatrième côté une porte d'environ 60 centimètres de haut sur 50 centimètres de large. Dans un coin, on adapte un tuyau de poêle pour former cheminée et activer le tirage. Comme combustible on emploiera du colza et des fagots de bois.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Chemin de fer électrique aérien. — Un nouveau chemin de fer électrique est projeté en Amérique ; mais ce qui caractérise le nouveau projet, c'est que ce chemin de fer, qui serait établi entre New-York et Washington, serait aérien. La ligne reposerait sur le sol par une unique file de supports, et se composerait d'une structure en forme d'U portant en son centre un rail principal et, de part et d'autre, un rail secondaire placé au-dessous des fenêtres des wagons; un de ces rails complète avec le rail principal le circuit à travers lequel passe le courant pour l'alimentation des moteurs. Chaque voiture comporterait quatre moteurs agissant directement sur les essieux, et tournant à une vitesse de 700 tours à la minute. On réaliserait ainsi des vitesses de 3 kilomètres à 3 kilomètres 1/2 par minute, c'est-à-dire 200 kilomètres à l'heure ! Ce sont les journaux américains qui l'affirment.

Le homard artificiel. — Je ne crois pas qu'on soit encore arrivé à fabriquer de toutes pièces et avec des éléments n'ayant jamais appartenu à ces crustacés, des homards, même de conserves. Je ne dis pas non plus qu'on n'y parviendra pas, la falsification connaissant peu d'obstacles. Mais les homards artificiels dont je veux parler sont simplement des homards artificiellement couvés.

C'est à l'île Dido, dans la baie de la Trinité, que la commission des pêcheries de Terre-Neuve, inquiète de la disparition progressive des homards, a installé un laboratoire d'éclosion des homards, dans le voisinage d'un autre laboratoire non moins curieux, dans lequel on fait éclore annuellement 300 millions de jeunes morues.

La femelle du homard pond des œufs fécondés, qui, au

fur et à mesure de la ponte, se collent au moyen d'une matière agglutinante dans les petites nageoires mobiles de la queue. La ponte dure un jour; mais la portée est de neuf mois, c'est-à-dire que, pendant neuf mois, la femelle du homard porte, accrochée sous la queue, la ponte de 18,000 à 25,000 œufs qu'il lui faut défendre contre d'innombrables ennemis appréciateurs de cette nourriture de choix. Lorsque le homard reste en liberté, au bout de neuf mois les petits éclosent et se développent comme ils peuvent.

Le professeur Narvey recueille au laboratoire de Dido les œufs des femelles avant de plonger celles-ci dans les énormes marmites où se fabriquent les conserves. Ces œufs sont soigneusement mis à part dans des incubateurs flottants où on les laisse paisiblement éclore. On compte 1 pour 100 de réussite dans l'élevage. Or, 50,000 homards couvés, à raison de 20,000 œufs par sujet, fournissent 1 milliard d'œufs : c'est donc 10 millions au moins de homards mis en réserve pour l'avenir, et qui, au bout de six à sept ans, mesurent de 25 à 38 centimètres de longueur. Le professeur Narvey, depuis 1890, a ainsi semé dans les eaux de Terre-Neuve une moyenne de 500 millions par an de homards, nés dans les incubateurs flottants, qui eussent été sans lui, bouillis à l'état d'œufs.

Un vélocipédiste nautique. — Ainsi qu'il l'avait annoncé, M. Pinkert (Voir le *Magasin pittoresque* du 1er juillet dernier) est parti, le 23 juillet au matin, du cap Gris-Nez, sur son vélocipède aquatique, pour traverser la Manche.

Comme on n'avait pas reçu avis de son arrivée sur la côte anglaise et que les bateaux qui font le service entre Boulogne et Folkestone n'avaient pas aperçu M. Pinkert, on commençait, dans la soirée du même jour, à craindre qu'il ne lui fût arrivé malheur.

On a été rassuré, le lendemain, en apprenant que le bateau de pêche *1880*, patron Renaux, était rentré pendant la nuit ayant à son bord le vélocipédiste aquatique. Le bateau de pêche avait rencontré M. Georges Pinkert en détresse à neuf milles au large. Victime du mal de mer, M. Pinkert ne pouvait plus faire un mouvement.

L'escarpolette diabolique. — Voici un appareil imaginé par M. Amariah Lake de Pleasantville (New-Jersey) qui pourra faire dans peu de temps, la joie des promeneurs sur les champs de foire. C'est une escarpolette donnant à ceux qui y ont pris place l'illusion qu'ils décrivent un cercle complet autour d'un axe et qu'ils ont, par conséquent, à un certain moment, la tête en bas et les pieds en l'air. M. Lake réalise cette illusion d'optique en appliquant le principe du mouvement d'un train à côté d'un

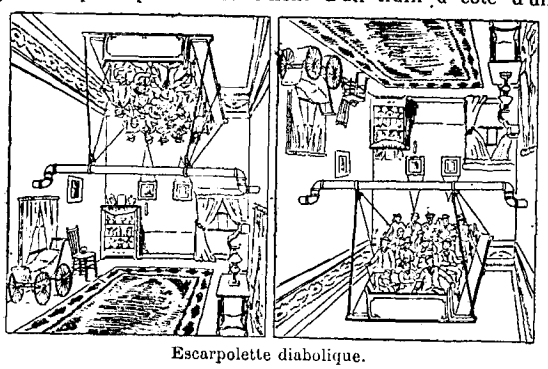

Escarpolette diabolique.

autre train immobile et qui fait croire aux voyageurs de ce dernier train qu'il est en marche. En réalité on n'imprime à l'escarpolette qu'une légère oscillation. C'est la chambre elle-même qui tourne autour de l'axe où est suspendue l'escarpolette. Et au fur et à mesure que murs, plafonds, chaises, tables, cheminées, lampes, qui sont fixés aux parois intérieures s'élèvent et tournent l'illusion augmente et devient complète. Les spectateurs croient tourner alors que c'est la chambre elle-même qui tourne. L'appareil de M. Lake appliqué pour la première fois à la foire de San Francisco a obtenu un grand succès. Le croquis ci-dessus en donne une idée très exacte.

Emploi de l'écorce de murier. — J'ai signalé les recherches faites pour employer la tourbe comme textile; on a songé ensuite à utiliser les fibres de genêt pour le tissage d'étoffes. Voici qu'on propose de remplacer les fibres du chanvre par la fibre d'écorce du mûrier.

M. Khourl extrait directement des écorces de mûrier, une matière filamenteuse qu'il appelle « soie nouvelle » en procédant de la façon suivante : on place une certaine quantité d'écorce de mûrier dans un bassin d'eau; après vingt et un jours environ, on la retire pour la faire sécher pendant trois jours au soleil et la nettoyer. Afin de provoquer l'élimination des substances gommeuses, on fait tremper l'écorce pendant vingt-quatre heures dans un bassin contenant du chlorure de chaux, dans la proportion de cinq pour cent de la quantité d'écorce. Ensuite on fait bouillir dans l'eau chaude pendant cinq ou six heures, et l'on immerge le produit obtenu dans l'eau froide pendant vingt-quatre heures; puis on fait de nouveau sécher au soleil.

Le produit obtenu est une filasse qu'un cardage spécial permet d'utiliser. Cette filasse peut servir à fabriquer des étoffes diverses, du papier-soie, du carton, etc. Cette filasse étant végétale et non animale, il est préférable, d'après l'inventeur, de la faire carder et filer avant de la blanchir, afin de lui conserver sa force et son élasticité; le blanchiment ne sera effectué qu'après la transformation en fils.

PROBLÈME

Deux frères héritent d'une propriété triangulaire en un point de laquelle se trouve un puits. On demande de mener par le centre du puits une droite qui partage cette propriété en deux parties équivalentes.

Solution du dernier problème.

En désignant par x le chiffre des centaines, par y celui des dizaines et par z celui des unités, on a les 3 équations :

$$\begin{cases} x - y = y - z \\ \dfrac{100\,x + 10\,y + z}{x + y + z} = 48 \\ 100\,x + 10\,y + z - 198 = 100\,z + 10\,y + x \end{cases}$$

Qui, mises sous la forme générale et simplifiées deviennent :

$$\begin{cases} x - 2\,y + z = 0 & (1) \\ 52\,x - 38\,y - 47\,z = 0 & (2) \\ x - z = 2 & (3) \end{cases}$$

Éliminons y entre les équations (1) et (2). A cet effet, multiplions par 19 les 2 membres de l'équation (1) et retranchons de l'équation (2) l'équation (4) ainsi obtenue :

$$\begin{array}{rl} 19\,x - 38\,y + 19\,z = 0 & (4) \\ 52\,x - 38\,y - 47\,z = 0 & (2) \\ \hline \text{On trouve:}\quad 33\,x - 66\,z = 0 & \\ \text{Ou}\quad x - 2\,z = 0 & (5) \end{array}$$

Cette équation (5) jointe aux équations (1) et (3) forme un système équivalent au précédent :

$$\begin{cases} x - 2\,y + z = 0 & (1) \\ x - z = 2 & (3) \\ x - 2\,z = 0 & (5) \end{cases}$$

En retranchant membre à membre (3) et (5), on trouve : $z = 2$ en remplaçant z par 2 dans (3) on a : $x = 4$; et enfin l'équation (1) donne $y = 3$.

Réponse : Le nombre cherché est donc 432.

Ont résolu le problème : Duveau, à Rouen. — Good, à La Rochelle. — Colombel, à Paris. — Jean Loryvier, à Calais. — Goblet, à Bar-le-Duc. — Sylvins, à Gand. — Heiter, à Waldhaf. — A. S., à Lunéville. — Verrier, à Neuilly. — Chalendar, à Lyon. — Weber, à Nancy. — Girard, à Paris.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

L'oïdium et son microbe. — M. Duchartre a exposé à l'Académie les grandes lignes d'un travail de M. Viala, professeur de viticulture à l'Institut national agronomique, sur l'*oïdium* de la vigne. On sait que cette maladie est occasionnée par un champignon. Or, on avait émis l'opinion que ce champignon de l'oïdium peut être lui-même détruit par un autre parasite, que M. Viala a étudié à nouveau. Ses expériences l'ont conduit à confirmer ce qu'on soupçonnait déjà. Et il apparaît désormais que le pire ennemi de l'*oïdium* est vraiment un autre parasite, le *cicinobulus vitis*.

La matière colorante des feuilles. — Nous avons appris que la matière colorante des feuilles était la chlorophylle et se retrouvait chez toutes les plantes. Or, d'après un travail de M. Etard analysé par M. Henri Moissan, il n'existe pas une chlorophylle unique, mais plusieurs espèces des chlorophylles, fort nombreuses même dans une seule espèce botanique. Le poids moléculaire de cette substance qui préside aux actes de la synthèse organique a été déterminé par M. Etard. La première chlorophylle qu'il décrit est à fonction acide et se fait remarquer par ses propriétés réductrices sur les sels d'argent.

Académie de Médecine.

L'abatage des animaux de boucherie. — M. le professeur Dieulafoy a soulevé une question très controversée — et passionnante, à ce qu'il paraît — en rendant compte d'une brochure de M. le docteur Dembow, médecin de l'hôpital Alexandre, à Saint-Pétersbourg, sur les diverses méthodes d'abatage des animaux de boucherie. Il y a, en somme deux grands systèmes d'abatage :

1° La saignée immédiate par section des vaisseaux du cou, c'est-à-dire la méthode juive et la « transfixion » ;

2° L'étourdissement préalable, préconisé par les sociétés protectrices des animaux, par lequel on cherche à épargner à l'animal la douleur de l'incision.

La *saignée* n'a pas besoin d'être définie. La *transfixion* est une variété de la saignée. Pour tuer un animal par transfixion, on se sert d'un couteau bien aiguisé ou d'un poignard à double tranchant dont on enfonce la pointe au travers des parties molles du cou; les tissus, et notamment les vaisseaux, se trouvent ainsi perforés de gauche à droite. On emploie la *transfixion* pour l'abatage des veaux et des moutons.

Quant à l'*étourdissement*, on l'obtient tantôt par un coup d'une massue en fer ou d'un merlin asséné sur le crâne, tantôt par l'emploi d'un masque pourvu d'une cheville en fer ou « goujon » que l'on enfonce dans le cerveau à travers le front, tantôt à l'aide du masque Sigmund au moyen duquel on loge une balle dans la tête de l'animal.

Quelle est la méthode la moins cruelle ?

D'après les observations que M. Dembow a faites, en Russie surtout, il faudrait en moyenne cinq ou six coups de massue pour étourdir un bœuf. Cela donnerait au supplice une durée d'au moins douze secondes. « Peut-on comparer ces épouvantables tourments, dit M. le docteur Dembow, avec la douleur de la section du cou suivant le rite juif qui amène déjà l'insensibilité après cinq secondes? » M. Dembow raconte enfin qu'il a vu sacrifier trois bœufs à l'aide du masque Bruneau, à Leipzig, au mois de septembre 1892. Le premier animal ne tomba qu'au septième coup, le second au cinquième, le dernier au troisième.

De toutes ces considérations ou remarques, M. Dembow tire les conclusions dont voici la teneur :

I. — Au point de vue humanitaire, la méthode d'abatage juive est la moins cruelle de toutes. En effet :

a) Par l'anémie du cerveau elle amène le plus rapidement et le plus sûrement l'inconscience et l'insensibilité.

b) L'incision, si elle est faite avec un couteau bien tranchant et affilé, est, par elle-même, indolore et n'atteint que peu de filets nerveux sensitifs.

De nombreux appareils spéciaux permettent de lier et de jeter bas les animaux, sans douleur aucune pour eux et sans danger pour le personnel.

II. — Au point de vue hygiénique, la méthode juive est la plus rationnelle. En effet:

a) L'issue rapide et abondante du sang et les convulsions épileptoïdes qui surviennent à la dernière période de l'hémorragie favorisent la production de l'acide lactique, qui agit sur le phosphate de chaux et le transforme en lactate et en phosphate acide de chaux. Ce dernier corps entrave le développement des micro-organismes, retarde la formation des produits de la putréfaction (ptomaïnes, toxines), et rend la viande plus savoureuse.

b) Les convulsions épileptoïdes diminuent l'alcalinité du sang resté dans les vaisseaux et, par suite, créent un terrain moins favorable au développement des bactéries.

c) Les convulsions épileptoïdes rendent la viande plus tendre et d'un bel aspect.

III. — Au point de vue utilitaire, la méthode juive est la plus recommandable. En effet:

a) Par l'apparition la plus précoce de la rigidité, la viande est utilisable plus tôt.

b) Par l'apparition plus tardive de la putréfaction, la viande reste utilisable deux ou trois jours de plus, même en été.

c) Par la teneur moindre en sang et en eau, la viande des animaux soignés est plus avantageuse pour l'acheteur.

Il ne faudrait pas croire que ces conclusions soient la vérité démontrée. Elles ont, en effet, soulevé de très énergiques protestations à l'Académie de médecine, surtout parmi les membres de la section vétérinaire, qui sont, en somme, les plus compétents dans la question.

Par exemple, M. Trasbot, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, a dit que les statistiques de M. le docteur Dembow ne peuvent prouver qu'une seule chose : la maladresse des opérateurs cités. Il suffit, selon M. Trasbot, *d'un seul coup* à un ouvrier connaissant un peu son métier, pour abattre l'animal. La méthode du masque constitue un mode certainement moins cruel que le procédé de la saignée qui est vraiment barbare. Les préparatifs de l'égorgement, c'est-à-dire la suspension de l'animal par les membres postérieurs, sont certainement douloureux. Enfin, nos bouchers n'ont jamais constaté que leur viande fût moins belle que celle des bouchers juifs, ou se conservât moins longtemps. Sinon, ils auraient depuis longtemps, dans un but facile à comprendre, adopté le procédé que la religion impose à leurs voisins et concurrents.

M. Weber a insisté sur les arguments présentés par M. Trasbot. Il a dit que jamais des faits de maladresse pareils à ceux que M. Dembow a cités ne se sont produits en France. Il n'y a pas plus de bouchers inhabiles que de sacrificateurs juifs maladroits. Pour la conservation de la viande, les deux procédés se valent. La saignée paraît un procédé barbare à M. Weber. Pour lui, d'ailleurs, la question n'est pas douteuse. L'emploi du masque Bruneau rend la maladresse de l'opérateur pour ainsi dire impossible; avec cet appareil, les souffrances de l'animal sont réduites au *minimum* de durée.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le succès de Tacite. — « Les ouvrages de Tacite réussirent-ils auprès des contemporains? » Telle est la question que M. Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a examinée dans une étude communiquée à l'Académie par M. Gaston Boissier. Il est admis, d'après le témoignage de Pline le jeune, que les *Histoires* et les *Annales* excitèrent, dans leur nouveauté, toute l'admiration que nous leur accordons encore aujourd'hui. M. Fabia croit que cette opinion traditionnelle est exacte. Il fait observer que si le succès ne l'avait pas encouragé dès le début, Tacite n'aurait pas eu la persévérance de se consacrer jusqu'à la fin de sa

vie à l'histoire. Chez les Romains, pour qui l'histoire n'était, pour ainsi dire, qu'une province de l'éloquence, le public lettré devait être nécessairement bien disposé à l'égard d'un historien déjà illustre comme orateur. De plus, les deux chefs-d'œuvre de Tacite s'imposaient, par leurs qualités relatives, à l'admiration des contemporains qui, outre la marque d'une personnalité, y trouvaient l'expression la plus parfaite de leur tournure d'esprit.

Académie des Beaux-Arts.

Les prix de Rome. — C'est dans le mois qui vient de s'achever que l'Académie des beaux-arts a rendu ses jugements pour les concours de peinture et de sculpture, en vue des prix de Rome.

Voici, d'abord, les résultats du concours de peinture :

Grand prix de Rome : MM. Jules-Marie-Auguste Leroux, né le 14 avril 1871, à Paris, élève de M. Bonnat ; Adolphe Déchenaud, né le 19 juin 1863, à Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire), premier second grand prix de 1891, élève de MM. Boulanger, Jules Lefebvre et Benjamin Constant.

Premier second grand prix : M. William-Julien-Émile-Édouard Laparra, né le 25 novembre 1873, à Bordeaux, élève de MM. Jules Lefebvre, Bouguereau et Tony Robert-Fleury.

Deuxième second grand prix : M. Emmanuel-Michel Benner, né le 17 juillet 1873, à Capri, élève de MM. Jules Lefebvre, Benjamin Constant, Henner et Tony Robert-Fleury.

MM. Leroux et Déchenaud iront à Rome tous deux : le premier, comme de coutume, pour un espace de quatre ans, le second pour trois ans seulement, la place qu'il doit y occuper étant celle du grand prix de l'an dernier, M. Mitrecey, décédé à la fin de cet hiver.

Voici, maintenant, les résultats du concours de sculpture :

Grand prix de Rome : M. Roux (Constant-Antoine-Ambroise), né le 21 avril 1865, à Marseille, élève de MM. Cavelier et Barrias.

Premier second grand prix : M. Champeil (Jean-Baptiste), né le 19 février 1866, à Paris, élève de MM. Thomas et Gauthier.

Deuxième second grand prix : M. Boucher (Jean-Marie-Théodore-Joseph), né le 20 novembre 1870, à Cosson (Ile-et-Vilaine), élève de MM. Chapu, Falguière et Mercié.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel du Naturaliste, par Albert GRANGER. Traité pratique de la récolte et de la préparation de tous les objets d'histoire naturelle en zoologie, botanique, géologie, empaillage des animaux, préparation des squelettes, etc. (1 volume de 326 pages, avec 257 figures, prix : broché 4 francs, franco 4 fr. 35 ; cartonné 4 fr. 75, franco 5 fr. 20. Les fils d'Émile Deyrolle, éditeurs, 46, rue du Bac, Paris.)

Il vient enfin de paraître un ouvrage, le *Manuel du Naturaliste,* par A. Granger, dont la publication était vivement attendue. Il n'existe pas, depuis longtemps déjà, de traité pratique sur la préparation des objets d'Histoire naturelle, et surtout sur l'empaillage des animaux. Ce Manuel ne pourra manquer d'être favorablement accueilli.

Le *Manuel du Naturaliste*, est, en un mot, un traité complet sur la récolte, la recherche et la préparation de tous les échantillons géologiques et botaniques, et sur leur rangement en collections. En zoologie, où le champ est encore plus vaste, le Manuel traite de la recherche et de la préparation des animaux inférieurs : Cœlentérés, Échinodermes, Mollusques, Crustacés, Myriapodes, etc. Dans les animaux vertébrés se trouve une étude complète sur la recherche, la préparation et l'empaillage des Poissons, Batraciens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères. Un chapitre est, de plus, consacré à l'Ostéologie, et un autre à des notions élémentaires de dissection.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le canal de Manchester. — On sait que la ville de Manchester qui est située à 48 kilomètres seulement de Liverpool, se trouve sur un petit affluent de la Mersey, l'Irwell, qui n'est navigable pour le moindre chaland. Tous les matériaux destinés aux fabriques de Manchester devaient être débarqués à Liverpool et transportés, par voie de fer jusqu'à la cité manufacturière. Depuis son ouverture, le canal est sillonné par un nombre toujours croissant de navires. Sa longueur est 57 kilomètres ; profondeur minima 7m92 ; largeur moyenne : au niveau d'eau 52m43, au fond 36m58. L'économie que les expéditeurs réalisent au moyen de cette nouvelle voie dépassent 50 pour 100. Aussi, assiste-t-on à une lutte des plus épiques entre la compagnie du canal et les propriétaires de la voie ferrée qui relie les deux grandes cités anglaises. A chaque progrès réalisé par la compagnie du canal, l'administration du chemin de fer riposte par un nouvel abaissement de tarif sur ses lignes. Des paris sont engagés, et de mauvais plaisants prétendent qu'un moment viendra où l'une des deux compagnies rivales non seulement transportera les marchandises gratuitement, mais accordera des primes à ceux qui emploieront sa voie. — Quels progrès !

En Allemagne. — Nous avons donné, dans notre dernière *Chronique*, une statistique des étrangers en Allemagne. Voici quelques données curieuses sur l'élément féminin de l'empire.

Sur une population totale de 49,428,470 individus, on compte 16,771,093 personnes mariées, dont (remarquez ce détail) 8,372,486 hommes et 8,398,607 femmes, soit 26,121 femmes plus de mariées que d'hommes ! Ce phénomène matrimonial est attribué à un sentiment de pudeur qui engage beaucoup de mères à s'inscrire comme épouse légitimes, alors que...

Ajoutons, qu'en regard de la population totale du pays, les célibataires comptent pour 60 pour 100 ; 33,9 pour 100 sont mariés ; 5,9 pour 100 veufs et veuves ; divorcés 0,15 pour 100.

La France en Afrique. — Nous avons signalé dans notre dernière *Chronique* les difficultés qui avaient surgi entre la France et l'État indépendant du Congo, au sujet de certains empiétements que ce dernier avait fait sur le territoire réservé à l'influence française dans cette région de l'Afrique.

Une convention signée le 14 août entre les deux États met fin au conflit et définit en même temps les limites accordées au Congo belge. En vertu de cette convention, les limites de l'État indépendant sont la vallée du M'Bomou et le partage des eaux entre le Congo et le Nil. La France reprend la position occupée un instant par les agents du nouvel État africain qui redescend jusqu'au quatrième parallèle N., limite assignée par l'acte de Berlin. A nos commerçants, à présent, de profiter de cet avantage diplomatique !

Les Italiens en Afrique. - Kassala, dont les Italiens viennent de s'emparer après une lutte assez vive contre les Derviches (1), est située par 15°30' lat. N. et 34°10' E., à 260 kilomètres S.-S.-O de Keren qui était déjà depuis quelque temps en possession italienne. Kassala est une ville fortifiée à l'orientale, c'est-à-dire insoutenable contre une artillerie européenne du côté de la plaine, mais abritée, au nord, par une montagne granitique qui peut être transformée en une citadelle formidable. La ville compte environ 10,000 habitants. Sa position stratégique sera incontestablement d'une grande valeur pour les conquérants qui domineront les routes de l'Abyssinie. A vrai dire, nous

(1) On désigne par *Derviches* les chefs religieux, très fanatiques, qui ont réussi à s'emparer de divers territoires africains, et dont la domination est synonyme de cruauté et de barbarie.

autres, hommes d'Europe, nous ne pouvons qu'applaudir à toute conquête des gens civilisés tendant à régénérer un pays stérilisé par la seule volonté des ces possesseurs. Au nom de la civilisation, il est à souhaiter que les Italiens réussissent à se maintenir dans leurs nouvelles possessions.

Une république nouvelle.— L'ancien royaume d'Hawaï vient d'être transformé en république. Président, M. Dôle, de San Francisco. Nous avons signalé à nos lecteurs les vicissitudes subies par la très gracieuse reine de ce pays répondant au nom non moins gracieux de Liliouokalani. Cette souveraine n'ayant pas voulu subir les ministres qui lui furent imposés par les Yankees, maîtres du commerce du pays, fut purement et simplement dépossédée de son trône. Le gouvernement des États-Unis, bien que sollicité par les nouveaux maîtres d'annexer le royaume, refusa d'intervenir officiellement. La difficulté fut tournée par un subterfuge. On fit proclamer la république, et on choisit comme président le citoyen Dôle, américain de naissance et d'éducation. Tous les rouages administratifs sont entre les mains de citoyens de la grande république. On s'attend à ce que, poussé par l'opinion, le cabinet de Washington accorde l'annexion de ces îles, dont la possession offrirait, d'ailleurs, certains avantages à la marine des États-Unis.

La Corée est encore à l'ordre du jour. Ses deux voisins de l'Est et de l'Ouest se disputent la suprématie dans la presqu'île. A en croire les statistiques officielles sur ce pays, le morceau ne serait pas à dédaigner. La culture du coton seulement couvre une surface de près de 345,000 hectares, et fournit environ 500 millions de kilogrammes de cet important produit. La qualité du coton coréen est en outre reconnue comme supérieure à celle du coton japonais, malgré les procédés tout primitifs de culture adoptés par les habitants de cette Alsace orientale.

Comme nous l'avons fait pressentir dans notre précédente *Chronique*, la Russie, son voisin du Nord, qui a des visées sur l'île, n'admettra probablement pas à une autre puissance de s'emparer du pays. Attendons les événements.

Au pôle nord. - On vient de recevoir des nouvelles de l'expédition Wellmann dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans la *Chronique* du 1er août dernier. Le *Ragnavald Jarl*, le navire qui avait emporté cette expédition, a été écrasé par les glaces et totalement perdu. Trois membres de la mission furent ramenés en Europe par un bateau de pêche. M. Wellmann et plusieurs de ses compagnons qui s'étaient engagés dans l'intérieur des terres arctiques n'ont pas encore été retrouvés. Une mission de secours s'organise actuellement pour aller à la recherche des explorateurs et les rapatrier.

Nécrologie. — M. L. Jules Dutreuil de Rhins, qui vient de trouver une mort si tragique sur les confins du Thibet, était né à Lyon, en 1846. Ancien capitaine au long cours, le défunt étudia, d'une manière toute spéciale, les opérations si délicates de géodésie et de topographie. Il fut un des premiers pionniers de l'Indo-Chine française dont il avait dressé une carte très-détaillée, en 1881 ; il publia en outre diverses autres cartes et plans des principales localités de cette même région (*Hué*, ville et rivière, *côtes d'Annam*, etc.). En ces dernières années, il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'Asie centrale (Thibet et pays limitrophe) sur laquelle il fit paraître en 1889, chez Leroux, avec une subvention du ministère de l'Instruction publique, un ouvrage considérable accompagné d'un atlas qui dénote chez l'auteur une vaste érudition, en même temps qu'un rare scrupule scientifique. Ce fut cette importante publication qui lui valut la mission scientifique dont l'avait chargé le ministère, il y a trois ans. Il s'agissait de reconnaître, sur le terrain, même les données qu'il avait si bien exposées d'après les documents écrits. M. de Rhins est mort assassiné, probablement victime d'une rixe avec une tribu sauvage des environs de Sinin (frontière thibétaine de Chine), le 5 juin dernier.

Georges E.-J. Révoil, dont on annonce la mort à Pernambuco, était né à Nîmes, en 1852. Engagé volontaire, en 1870, il démissionna en 1875 et se lança dans les explorations. De 1877 à 1883, le défunt avait fait quatre voyages dans l'Afrique orientale, particulièrement chez les Somalis, et réussit à rapporter, pour nos musées, de nombreux documents. La Société de Géographie de Paris lui décerna, en 1882, une grande médaille d'or. Les récits de ses missions sont consignés dans divers ouvrages très appréciés, notamment : *Voyage au cap des Aromates*, Paris, 1880 ; — *La Vallée du Darrov*, Paris, 1882.

M. Révoil exerçait depuis quelques années les fonctions de consul de France, à Costa-Rica, à la Spezzia et à Asuncion (Assomption, Paraguay).

RECETTES UTILES

PRÉPARATION DES VERNIS INCOLORES. — Pour préparer des vernis incolores, on remplit d'huile de lin un cylindre en fer recouvert intérieurement d'une chemise en plomb et renfermant un agitateur. On chauffe, soit directement sur un foyer, soit au moyen de vapeur surchauffée, jusqu'à ce que la température atteigne 150° centigrades. A ce moment, on injecte dans le cylindre de l'oxygène à la pression de 4 kilogr. par centimètre carré, pression que l'on maintient constante, tout en agitant constamment la masse, jusqu'à ce qu'on soit certain que l'huile est entièrement oxydée. On ajoute alors de la résine, que l'on mélange intimement, en maintenant dans le cylindre une pression de 1 à 2 atmosphères d'oxygène. Le même procédé peut servir pour obtenir des vernis à l'alcool.

NOUVEAU COMPOSÉ LUBRIFIANT. — Le *Scientific American* signale une nouvelle composition lubrifiante pour les enveloppes de projectiles, les coussinets, etc.

On mélange de la plombagine en excès à du bois ou à toute autre fibre végétale en additionnant d'eau. Le mélange plastique obtenu est ensuite comprimé de telle façon que l'eau chassée par la compression tend à placer les fibres végétales normalement à la surface frottante. Après ce moulage, le lubrifiant est séché et imprégné d'huile de lin, et on le fait ensuite durcir par la chaleur.

SOUDURE A FROID POUR LE FER. — Les pièces de fer qu'on ne peut pas chauffer pour les souder peuvent être assemblées à froid de la façon suivante :

On recouvre les extrémités à réunir d'un mastic formé de 6 parties de soufre, 6 de céruse et 1 de borax diluées dans de l'acide sulfurique concentré, et on presse fortement les deux pièces l'une contre l'autre. On laisse reposer pendant cinq à sept jours ; la soudure est alors assez forte pour que l'on ne puisse plus séparer les deux pièces, même en frappant au marteau la partie où a été faite la jonction.

RÉCUPÉRATION DE L'OR ET DE L'ARGENT CONTENUS DANS LES RÉSIDUS PHOTOGRAPHIQUES. — M. Clerinnon publie une méthode fort simple pour précipiter l'or et l'argent des vieux bains de virage et des bains fixo-vireurs :

Il suffit d'aciduler fortement la solution avec de l'acide chlorydrique et d'y placer un morceau d'aluminium. Aussitôt le métal en contact avec le liquide, il se forme des bulles qui augmentent peu à peu, et bientôt tout le liquide est en effervescence. L'or se précipite sur l'aluminium à l'état de poudre brune, qu'on enlève avec une brosse douce et qui tombe au fond du vase. L'opération continue jusqu'à ce que tout l'or soit précipité à l'état de poudre métallique très-pure. L'argent est précipité à l'état de chlorure.

BOISSON DE POMMES DE TERRE. — On fabrique avec la pomme de terre une boisson nutritive et, dit-on, assez agréable, dont le prix est des plus minimes, puisqu'on pourrait obtenir 500 litres de boisson avec 400 kilogrammes de pommes de terre à 3 francs les 100 kilogrammes, et 10 kilogrammes de malt à 30 francs les 100 kilogrammes, soit au total 15 fr. 50.

Le procédé, qui n'est encore qu'à l'état d'essai, consiste à presser fortement les pommes de terre râpées pour en extraire toute l'eau de végétation qui entraîne les matières protéiques dont la présence communiquerait de l'amertume au liquide, et à transformer la fécule en glucose au moyen du malt. Le moût obtenu par la réaction de la diastase est filtré, puis on le surchauffe dans un appareil par la vapeur à haute pression. La température doit être élevée sous pression de 130 à 150 degrés. A cette température, les ferments sont tués, l'albumine est coagulée et il se produit une caramélisation du glucose qui donne au produit une saveur assez agréable. Après la cuisson à cinq ou six atmosphères, on laisse refroidir à 25 degrés et on provoque la fermentation au moyen de la levure du vin dont on préfère le bouquet.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Tonneaux en papier. — Les tonneaux, l'année dernière, ont atteint des prix fantastiques par suite de l'abondance de la récolte en vin. Or, d'après le *Journal des fabricants de papier*, une société anglaise fabrique actuellement, au moyen de déchets de coton, papier, etc., des tonneaux en papier dont le prix est peu élevé et dont la solidité est très grande.

La pâte de papier arrive sur une toile métallique qui retient les fibres et laisse égouter l'eau. Le côté supérieur de de cette toile est en contact avec des cylindres au-dessus desquels sont disposés des enrouleurs à diamètre variable sur lesquels la pâte à papier se dépose; une presse facilite l'adaptation de la pâte sur les cylindres. Quand on a obtenu sur les enrouleurs une couche de pâte suffisamment épaisse, (il suffit de trois ou quatre minutes pour cela), on enlève le rouleau avec la couche de pâte, on sépare cette dernière et on la porte au séchoir.

La chambre de dessiccation est chauffée avec de l'air injecté ou aspiré par un ventilateur; les cylindres des tonneaux y restent une journée, temps nécessaire pour qu'ils soient entièrement secs. Ensuite ils sont conduits à l'atelier de finissage, dans lequel on coupe les bords avec une scie, et finalement on achève de les polir à la main avec du papier émeri. Cette opération terminée, on rend les corps des tonneaux imperméables en les plongeant dans un bain de résine et d'huile résineuse chaude; après quoi on les suspend et on les laisse sécher. Quand ils sont secs, il n'y a plus qu'à adapter les fonds, et les barils sont terminés.

Les fonds ou couvercles se fabriquent soit directement en soumettant la pâte à l'action d'une presse hydraulique, soit en découpant des feuilles de carton obtenues en développant des corps de tonneaux. Ces fonds sont fixés au moyen de cercles en bois.

Les tonneaux bombés peuvent être aussi fabriqués. Pour cela, on porte le corps cylindrique à une presse dont le piston et le plateau compresseur forment moule et contre-moule, pour donner la forme convenable, et dont l'action est favorisée par l'application dans la face interne d'un anneau de caoutchouc creux dont l'intérieur se remplit d'eau à la même pression; elle se maintient jusqu'à ce que le corps du tonneau ait pris la figure désirée; ensuite on le retire de la presse, on le laisse sécher, et on le termine comme les tonneaux ordinaires.

Pâte a papier en bois de pin. — Si on peut fabriquer des tonneaux en papier, le papier peut être obtenu au moyen du pin maritime.

Les bois de pin, souvent avariés, ne peuvent fournir qu'une pâte à papier sans valeur. Pour prévenir ce défaut, il suffit de peler le pin aussitôt après l'abatage et de le mettre à l'abri de la pluie. La résine visqueuse du pin gêne la fabrication de la pâte en encrassant les appareils, mais cet inconvénient peut être notablement atténué en n'utilisant le bois de pin que très sec : la térébenthine s'est évaporée, et il ne reste dans le bois que la résine sèche qui, à froid, n'encrasse plus les appareils où se prépare la pâte et s'y pulvérise. Cette dessiccation s'obtient facilement en laissant le bois, pelé et fendu, séjourner un an dans les coupes, abrité et aéré, avant de l'expédier aux fabriques de pâte.

Tubes en pulpe de bois. — On fabrique aux États-Unis, des tubes de bois qui, doués d'une résistance électrique considérable, sont très convenables pour les conducteurs souterrains; ils résistent aux acides, aux alcalis, à une température de 150 degrés et n'absorbent pas l'eau. Voici comment on obtient ces tubes :

La pulpe de bois est délayée dans l'eau et préparée comme la pâte à papier. On l'applique sur une forme, et, quand la couche a une épaisseur suffisante, on enlève le moule intérieur après avoir chassé l'excédent d'eau. Le tube obtenu est ensuite séché d'une façon complète, puis plongé dans un bain très chaud d'asphalte ou de toute autre matière analogue, et enfin coupé de longueur.

PROBLÈME

J'ai acheté un certain nombre d'huîtres pour 1 fr. 20, mais il s'en trouve 2 mauvaises, ce qui augmente de 0 fr. 10 le prix de revient de la douzaine. Combien avais-je payé la douzaine ?

Solution du dernier problème.

1er *Cas. — Le centre du puits est sur le contour de la propriété.*

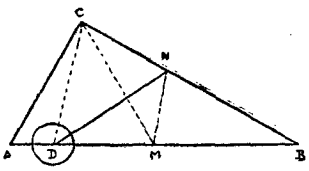

Soit D, le centre de l'ouverture du puits; on joint CD, puis, par M, milieu de AB, on mène MN parallèle à CD : la droite ND répond à la question:

En effet, le triangle B M C vaut la moitié de A B C. Les deux triangles C D N et D M N sont équivalents; car si l'on prend pour base commune N D, ils ont même hauteur : donc, B N D vaut la moitié de A B C puisqu'il est équivalent à B M C.

2e *Cas. — Le puits est à l'intérieur de la propriété.*

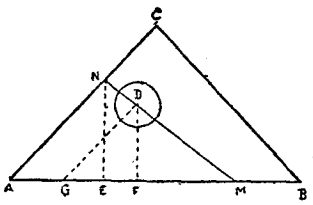

Par le point D, centre de l'ouverture du puits, menons la perpendiculaire D F à A B et la parallèle D G à A C; on pourra toujours mesurer la longueur de D F, de A G et la surface du triangle A B C.

Soit $DF = h$, $AG = d$ et a^2 la surface connue. Désignons A M par x. On doit avoir

$AMN = \frac{1}{2} ABC$ ou $\frac{1}{2} x\, NE = \frac{1}{2} a^2$. Or, les deux triangles D M G et A M N sont semblables et l'on a :

$\frac{AM}{GM} = \frac{NE}{DF}$, ce qui devient: $\frac{x}{x-d} = \frac{NE}{h}$ donc $NE = \frac{hx}{x-d}$

L'équation est donc $\frac{h\,x^2}{x-d} = a^2$ et, en ordonnant :

$hx^2 - a^2 x + a^2 d = o$ qui donne $x = \frac{a^2 \pm \sqrt{a^2 - 4dh}}{2h}$

Le problème n'est possible que si a^2 est supérieur ou au moins égal à $4dh$, et il admet 2 solutions ou une seule, suivant les valeurs de a^2, de d et de h.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15, Administrateur délégué et Gérant: E. BEST (Encre Lefranc).

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie de Médecine.

La bicyclette et la médecine. — M. L.-H. Petit a lu un mémoire sur trois cas de mort subite qu'il a observés chez des bicyclistes. Il conclut de ses observations : que les maladies du cœur sont une contre-indication formelle à l'usage de la bicyclette ; qu'on peut considérer également la vieillesse comme une contre-indication à cet exercice ; que les vieillards et les cardiaques qui s'y adonnent courent les plus grands dangers et doivent s'attendre à des accidents peut-être mortels.

Après ce lugubre son de cloche, le savant M. Marey en a fait entendre un autre heureusement plus rassurant. Il croit que l'exercice de la bicyclette demande moins d'efforts que la marche et, par conséquent, ne saurait être nuisible. Peut être y aurait-il à lui reprocher de rendre ceux qui s'y livrent mauvais marcheurs et mauvais coureurs. Pour obvier à cet inconvénient, M. Marey recommande aux bicyclistes de ne pas se tenir courbés. On pourrait, pour redresser leur attitude, placer plus en avant la sellette de l'appareil. M. Marey ajoute, en réponse à une observation de M. Verneuil sur la nécessité de construire des bicyclettes mettant en force tout le système musculaire, que des appareils de cette nature sont à l'étude. Ils seront disposés de façon à faire fonctionner en même temps les bras et les jambes.

MM. Gariel et Hallopeau s'attachent, après M. Marey, à disculper la bicyclette des reproches qui viennent de lui être adressés ; mais M. Weber, dans un sentiment tout contraire, la considère comme capable de compromettre les bonnes dispositions à la marche, de même que l'allure habituelle du galop rend un cheval mauvais trotteur.

Les avis étant tellement partagés au cours de ce premier débat, l'Académie a renvoyé la question à l'examen d'une commission composée de MM. Gariel, Marey et Hallopeau.

M. Hallopeau a été chargé du rapport et a conclu dans un sens beaucoup moins rigoureux que M. L.-H. Petit sur la bicyclette. La discussion a recommencé ; et voici le résumé des nouvelles observations échangées.

M. Daremberg considère la période d'apprentissage des bicyclistes comme très dangereuse pour les cardiaques et les tuberculeux.

M. Verneuil défend cette opinion et cite, pour l'appuyer, un cas de mal de Pott consécutif à l'usage de la bicyclette.

M. Cadet de Gassicourt conclut, de toute cette discussion et des divergences qu'elle accuse, qu'un examen préalable doit être recommandé à toute personne projetant de se livrer à l'usage de la bicyclette.

M. le baron Larrey croit qu'avant de statuer sur la question il serait désirable de faire appel à l'expérience des personnes qui pratiquent la bicyclette. Une commission désignée pour se mettre en rapport avec ces personnes recueillerait sans doute de précieuses indications.

Après quelques autres objections présentées par MM. Dumontpallier, Lagneau et Alphonse Guérin, les conclusions du rapport sont arrêtées ainsi qu'on va lire :

« Un examen médical doit toujours précéder la pratique de la bicyclette.

« L'usage modéré de la bicyclette ne trouble en rien les fonctions du cœur. L'expérience seule pourra faire connaître quelle part lui incombe dans les cas de mort subite des cardiaques.

« Les efforts résultant soit de l'apprentissage, soit d'une trop grande vitesse, soit de l'ascension des côtes, doivent toujours être considérés comme dangereux.

« C'est surtout pour les malades atteints d'insuffisances aortique ou d'affection mitrale que l'interdiction doit être absolue.

« L'Académie accueillera avec faveur tous les renseignements qui lui seront fournis par les personnes pratiquant la bicyclette. Elle invite la section d'hygiène à examiner s'il y aurait lieu de demander à la statistique municipale de mentionner les conditions dans lesquelles sont survenues les morts subites. »

Il est décidé en outre, sur la proposition du rapporteur, que des remerciements seront adressés à M. L.-H. Petit, et que son travail sera déposé honorablement dans les archives de l'Académie.

Académie des Sciences.

Une découverte thérapeutique. — Les physiologistes sont mal renseignés sur les lois qui président à la distribution des substances toxiques introduites dans l'organisme ; il semble, au premier abord, que ces substances, injectées dans le sang ou introduites dans l'estomac, doivent se répartir un peu partout uniformément. Il n'en est pas toujours ainsi, M. le professeur Bouchard fait connaître que MM. Charrin et Paul Carnot, interne des hôpitaux, grâce à une série d'expériences réalisées dans son laboratoire, ont reconnu que les poisons, médicaments ou autres, en dehors des affinités chimiques, pouvaient se rendre de préférence dans les régions malades.

C'est là un point tout nouveau des plus intéressants en thérapeutique, qui permet de comprendre comment la lésion, parfois, attire le remède. C'est ainsi que si l'on donne, par la voie digestive, du plomb à un lapin, à un animal dont le genou droit a été rendu malade, on trouve plus de plomb dans ce genou que dans le gauche. On peut dorénavant saisir pourquoi la tuberculine de Koch va là où sont les tubercules. Ces recherches éclairent, on le voit, le côté pratique des médications.

Un contre-poison du curare. — M. Duchartre communique une note de MM. Phisalix et Contejean. Ces physiologistes ont découvert au laboratoire de M. Chauveau, au Muséum, que la salamandre terrestre est réfractaire à l'action du curare, et cela parce que son sang renferme un véritable contre-poison de cette substance vénéneuse. C'est avec le curare que les sauvages empoisonnent leurs flèches. Ce toxique est d'une extrême violence : on s'en rend compte quand on sait qu'il suffit d'*un vingtième de milligramme* de curare pour tuer une grenouille. Or, on peut rendre la grenouille presque insensible à ce poison si on lui inocule préalablement du sang de salamandre.

Cela prouve que le sang des animaux possède des propriétés spéciales en corrélation avec leur degré de résistance pour certains poisons ou certaines maladies ; ce sont là des résultats encourageants pour la méthode de traitement de certaines maladies par le sang des animaux naturellement refractaires à cette maladie.

Académie des sciences morales et politiques.

Concours. — L'Académie avait mis au concours pour le prix Bordin à décerner en 1893 : « Les institutions politiques de Philippe-Auguste ». Aucun mémoire n'ayant été déposé, le sujet est retiré du concours, et l'Académie, sur la proposition de M. Sorel, propose pour le sujet du même prix de 2,500 francs à décerner en 1896 « l'Histoire des idées politiques de Louis XIV, telles qu'elles ressortent des mémoires, des lettres et de ses actes publics. Origine de ces idées, influence qu'ont pu exercer sur le développement de ces idées les théories régnantes. »

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1895, terme de rigueur.

Académie française.

Hommage. — L'Académie française reçoit souvent en hommage des livres assez bizarres. En voici un dont le

titre et la conception sont curieux : la *Gambettade*, poème en 24 chants par M. Th. Véron.

Un poème épique, suivant l'ancienne formule, sur Gambetta. C'était inattendu!

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

La population d'Europe dans le dix-neuvième siècle. — Un savant belge vient de publier une étude sur le mouvement de la population européenne, dans le courant de ce siècle. Nous en extrayons les données suivantes. D'après les recensements officiels, la population d'Europe était, en 1890, de 357,500.000 habitants. En 1880, l'Europe n'avait encore que 327 millions 700.000 habit. ; soit une augmentation, dans ces dix dernières années, d'environ 30 millions d'individus, ou près de 11 pour 100. En 1870, la population de l'Europe était évaluée à 300,500,000, et en 1866, à 285 millions. En remontant vers le commencement du siècle, on trouve : en 1854, 266 millions ; en 1840, 237 millions ; en 1824, 207 millions. Vers l'an 1800, notre continent ne comptait encore que 200 millions d'habitants environ. On voit que, malgré les guerres meurtrières dont l'Europe fut ensanglantée durant les quatre-vingt-dix dernières années, notre siècle a gagné environ 157 millions d'hommes sur le siècle dernier. Si l'on considère notre continent par rapport à sa division politique, on constate que la plus forte progression a eu lieu en Russie. En vingt années seulement, de 1870 à 1890, cet État a gagné 32 millions d'habitants (108 millions contre 76 millions, en 1870). Tous les autres États (abstraction faite des acquisitions territoriales), ont fait également des progrès sensibles. La Grande-Bretagne qui ne comptait au commencement du siècle que 16 millions d'habitants, en possède aujourd'hui 38 millions, malgré la forte diminution de la population irlandaise, diminution résultant du vaste mouvement d'émigration entrepris, depuis longtemps déjà, par le malheureux peuple irlandais. C'est la France qui occupe la place inférieure dans cette échelle de progression : en 1801, 27 millions d'habitants ; en 1890, 38,343,000.

M. Le Monnier, auquel nous empruntons ces détails, examine également les diverses évolutions faites par les principales villes du globe. L'accroissement des populations des villes atteint parfois des proportions gigantesques. Presque partout, les villes se peuplent aux dépens des campagnes. Voici quelques chiffres pour les principales villes et durant la dernière décade : Berlin, 1880, 1,200,000 hab.; 1890, 1,502,000 hab.; Vienne, 1880, 1,100,000 hab.; 1890, 1,360,000 hab.; Paris, 1880, 2,269,000 hab.; 1890, 2,447,000 hab.; Londres, 1880, 3,815,000 hab.; 1890, 4,211,000 hab.

Durant notre siècle, le nombre des villes comptant plus de 100,000 habitants a augmenté d'une manière très rapide. A ne considérer que les deux dernières décades, nous trouvons : nombre de villes au-dessus de 100,000 habitants (en Europe), en 1870, 70 ; en 1880, 95 ; en 1890, 122.

Dans les pays extra-européens, on compte : Asie (en 1890) 107 villes ; en Amérique, 43 ; en Afrique, 7 ; en Australie, 2 villes au-dessus de 100,000 habitants. L'accroissement de la population de ces villes, durant notre siècle a été 22 à 80 pour 100.

Herculanum en Amérique. — Des travaux entrepris récemment pour l'exploration d'une mine dans le Colorado, ont mis à jour une ancienne ville enfouie dans le désert, et dont l'origine, encore incertaine, paraît remonter à une époque bien antérieure à Colomb. Les murs et les maisons en pierre occupent une surface d'environ 140 mètres de longueur sur 80 mètres de large. La ville renferme plusieurs immenses colonnes sur lesquelles on remarque, finement gravées, des têtes de dragons et de serpents à sonnettes. Elles supportent, en outre, des dalles de granit du poids de plusieurs tonnes. Les ornements des frises rappellent les sculptures égyptiennes, et témoignent d'une délicatesse et d'une habileté d'exécution plus grande que celle qu'on constate sur les monuments de l'ancienne terre des Pharaons.

Le pont le plus long connu actuellement sur le globe est celui qui se trouve sur le Forth, en Écosse ; il mesure 1,626 mètres. Les Américains construisent, en ce moment, un pont sur le Mississipi, près Nouvelle-Orléans, qui aura une longueur double, soit 3,200 mètres, et qui servira de trait-d'union entre les États sud-ouest de l'Union avec ceux du golfe du Mexique. Les matériaux employés à ce pont gigantesque ne pèseront pas moins de 25,000 tonnes. Le coût en est estimé à 24 millions.

Que les arches lui soient légères !

Les Esquimaux. — Les lecteurs du *Magasin pittoresque* se souviennent, sans doute, de l'odyssée du voyageur américain Peary qui hiverna, il y a deux ans, chez les Esquimaux, au Groenland, en compagnie de sa jeune femme. Ce fut pour la première fois qu'une blanche était entrevue par ces peuples sauvages. Aussi, Mme Peary fut-elle considérée comme un être surnaturel, et pût, grâce à son prestige, étudier les mœurs de nos congénères de l'extrême nord. Ces mœurs sont plutôt... libérales. Jugez-en. S'adressant à l'une des femmes qu'elle savait chargée de trois enfants, la voyageuse lui demanda si elle en avait d'autres. Là-dessus, l'indigène fond en larmes et quitte précipitamment la tente. Une autre femme, interrogée au sujet de ce brusque départ, reproche à Mme Peary sa maladresse d'avoir causé du chagrin à une pauvre veuve obligée de subvenir à l'entretien de trois bébés, et que la misère seule avait contrainte... de supprimer un quatrième enfant en bas âge qui lui était à charge. Suivant les circonstances, ce procédé est considéré comme parfaitement légitime :

Une autre coutume chez ces peuples, qu'envieront peut-être nos compagnes d'Europe, permet aux épouses des Esquimaux de quitter leurs maris et de convoler en justes noces, dans le courant de la première année de leur mariage, si l'essai ne justifie pas leurs prévisions.

En Afrique. — Nos voisins d'au delà des Vosges paraissent faire des réels progrès dans leur colonie de l'Afrique australe, le Damaraland, dont le climat serait, dit-on, très supportable par les Européens, et où l'on constate — chose très importante dans les pays africains — l'absence totale de la terrible mouche tzé-tzé. Le major von François qui commande les troupes de la colonie, parvint à infliger divers échecs aux tribus hottentotes qui faisaient des incursions sur le territoire des Damaras.

Le quartier général des forces allemandes est en ce moment Windhoek, à 300 kilomètres environ de la baie des Baleines. En plus des troupes, au nombre de 600, la région compte actuellement une quarantaine de négociants allemands et anglais.

Un nouvel observatoire est projeté en ce moment sur la Jungfrau, montagne de la Suisse (Alpes bernoises), altitude 4,167 mètres. Une compagnie qui s'est formée en vue d'établir un chemin de fer électrique sur cette belle hauteur, s'engage, si elle en obtient la concession, de construire et d'entretenir un observatoire physique au sommet de la montagne, et qui, joint à ceux qui existent déjà sur différents points élevés du globe : Mont-Blanc, Ben-Nevis, etc., ne manquera pas de contribuer à la connaissance physique des éléments de notre atmosphère.

Les explorations souterraines présentent parfois de réels dangers. Témoin l'aventure arrivée aux sept imprudents Autrichiens qui se sont engagés dans l'une des nombreuses cavernes de la Styrie, et qui, surpris par les eaux des rivières souterraines, y furent emprisonnés durant huit journées consécutives. Ce drame qui a failli se terminer d'une manière tragique avait causé un émoi profond dans toute l'Autriche. M. E.-A. Martel, l'explorateur français des grottes, qui est aussi l'un des pre-

miers promoteurs de ce nouveau genre de sport, est arrivé à déterminer, par une série d'observations, l'époque la plus favorable à ces études, pour nos régions de l'Europe. D'après notre savant compatriote, les grottes et cavernes souterraines ne doivent être visitées qu'entre le 15 juin et le 15 septembre. Avis aux amateurs futurs.

RECETTES UTILES

PRÉPARATION D'UN BAIN DE VAPEUR ARTIFICIEL. — Il arrive souvent que les médecins ordonnent à des malades des bains de vapeur, et que les patients sont dans l'impossibilité de suivre ce traitement parce qu'ils ne peuvent se déranger. Voici un moyen excellent pour prendre chez soi un bain de vapeur artificiel.

On prend un morceau de chaux vive de la grosseur d'un citron et on en frotte légèrement un drap légèrement humecté. On enveloppe ce drap ainsi préparé dans un second drap parfaitement sec. On plie le tout de façon à former un paquet plus long que large. On prépare ainsi deux paquets que l'on place de chaque côté du malade. Bientôt, l'eau se combine à la chaux, et de la combinaison il résulte une chaleur abondante et humide. L'effet peut durer deux heures environ. Au bout de ce temps, la transpiration ayant été suffisante, on retire la chaux qui s'est éteinte, s'est réduite en poudre et se détache facilement du drap.

PAPIER D'ARMÉNIE. — Ce papier qui est assez communément employé comme désinfectant et comme odorant se fabrique aisément.

On plonge du papier sans colle, par exemple du papier à filtrer, dans une solution saturée a froid de salpêtre et on sèche en l'étendant sur des cordes; cette préparation le rend combustible. Puis on l'aromatise en le plongeant dans une solution alcoolique d'essences, de résines et de baumes odorants dont voici deux formules :

1° Alcool	300	grammes
Musc	10	—
Benjoin	100	—
Myrrhe	12	—
Iris de Florence	250	—

On laisse le tout déposer pendant un mois et on filtre.

2° Alcool	200	grammes
Benjoin	80	—
Baume de Tolu	20	—
Storax	20	—
Bois de Santal	20	—
Myrrhe	10	—
Cascarille	20	—
Musc	1	—

NOUVEAU PROCÉDÉ D'EXTRACTION DES CORPS GRAS. — MM. Frills et Schrœder ont reconnu que l'acide sulfureux, à l'état liquide, sous une pression de six à huit atmosphères est un excellent dissolvant des graisses et des huiles, et possède ainsi les mêmes qualités que le sulfure de carbone ou les éthers de pétrole.

D'après la *Revue de Chimie industrielle*, qui signale ce procédé, la matière à traiter est placée dans un cylindre en fer, sur une tôle perforée; dans le double-fond se trouve un serpentin de vapeur. L'appareil étant fermé, on fait arriver l'acide sulfureux sous la tôle perforée, et l'on fait circuler de la vapeur dans le serpentin. Le gaz sulfureux se répand dans la masse, se condense en partie dans un serpentin clos qui surmonte l'appareil; le tout revient à l'état liquide et chargé de graisse à la partie inférieure du cylindre. On continue l'opération jusqu'à ce que la matière soit épuisée. Les graisses séparées sont ensuite débarrassées de l'acide sulfureux par une distillation, puis par un courant d'air ou une injection de vapeur. Dans ce dernier cas, les appareils doivent être doublés de plomb, car l'acide sulfureux humide attaque le fer.

POURQUOI LES AMPOULES DES LAMPES A INCANDESCENCE NOIRCISSENTELLES? — Un grand nombre d'hypothèses ont été émises sur les causes du noircissement des ampoules des lampes à incandescence : M. Thomas, en particulier, a émis l'opinion que ce noircissement doit être attribué au mercure employé dans les pompes pneumatiques qui servent à faire le vide dans les ampoules. D'après la *Revue internationale d'électricité*, c'est une autre cause bien plus simple qui produit ce dépôt non observé dans toutes les lampes à incandescence au bout d'un certain temps de fonctionnement.

L'atmosphère des lampes contient de l'oxygène, provenant, soit de l'air imparfaitement expulsé, soit de la vapeur d'eau qui adhère si fortement au cristal, soit du filament charbonneux lui-même. Cet oxygène occlus se porte sur le carbone incandescent pour former de l'oxyde de carbone, lequel, au contact des parois relativement froides de l'ampoule, se dissocie en carbone qui se dépose, en oxygène qui reforme de nouveau de l'oxyde de carbone en enlevant une nouvelle partie du carbone au filament, et ainsi de suite Dans ces conditions, il est évident qu'une lampe noircira d'autant plus vite qu'elle contiendra une plus grande quantité d'oxygène, c'est-à-dire que le vide sera moins parfait. Ce dépôt de carbone se fera avec plus de rapidité dans la première période de sa mise en service, puisque l'ampoule sera sensiblement plus froide que lorsqu'une première couche sera venue augmenter son pouvoir absorbant. Cette explication du noircissement paraît très rationnelle.

HUILE D'OLIVE ARTIFICIELLE. — C'est une coutume, en Russie, d'entretenir une petite lampe constamment allumée devant les saintes images que chaque famille conserve précieusement. L'huile que brûle cette lampe doit être de l'huile d'olive. Le prix en étant élevé, on la remplaça, il y a quelque années, par un mélange d'huile de navette et d'huile minérale. Le Saint-Synode se fâcha, au nom de la tradition, et en prétendant que ce produit ne se rapprochait nullement de l'huile d'olive. Les chimistes ne se tinrent pas pour battus. Ils combinèrent un liquide composé de 550 parties d'huile de navette, 150 d'huile de coco, 50 d'huile d'olive vierge, 250 d'huile minérale; le mélange fut coloré avec un peu de chlorophylle extrait des épinards, et on obtint une huile que le Saint-Synode, non sans avoir hésité, a déclaré bonne pour le service, comme ressemblant suffisamment à de l'huile d'olive. Pourvu qu'on ne trouve pas ce produit suffisant pour assaisonner la salade!

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

INFLUENCE DE LA GROSSEUR DES GRAINS SUR LA RÉCOLTE. — Étant données des semences de bonne et de même qualité, la grosseur des grains a-t-elle une influence sur la récolte. C'est ce que s'est demandé un agronome, M. Deprez, qui a répondu affirmativement à cette question : il a, durant deux années consécutives, poursuivi des expériences très délicates sur les rendements de diverses espèces de blé; les expériences ont été des plus concluantes et tout en faveur des gros grains. L'emploi de ceux-ci a donné un excédent de produits qui a dépassé plusieurs fois de plus de deux mille kilogrammes par hectare la récolte provenant des petits grains.

Il résulte donc très nettement de ces expériences qu'il est de grande importance de bien choisir la semence parmi les grains les plus beaux et les plus gros, prélevés eux-mêmes sur les épis les mieux constitués, et c'est un enseignement qu'il convient de retenir.

MÉTHODE EMPLOYÉE A L'ILE D'ELBE POUR COMBATTRE LE PHYLLOXERA. — On signale de l'île d'Elbe, au ministre de l'Agriculture à Rome, un fait qui a une grande importanc

pour les viticulteurs et qui prouverait enfin qu'on est arrivé à des résultats positifs, dans le problème de la destruction du phylloxera.

Le fléau a commencé à détruire dans l'île, d'une manière si rapide, les vignes, que les producteurs se trouvent aujourd'hui dans la détresse.

M. Laur d'Angelo, propriétaire très érudit en agriculture, ayant le premier commencé, depuis six ans déjà, à traiter ses plantations par le sulfate de cuivre pour les préserver de la « Peronospera » de « l'Oïdium », de la « Tignola » et de la pourriture des branches, maladie très commune dans l'île, a remarqué que ses vignes, plantées dans une propriété cernée depuis quatre ans par le phylloxera qui sévit dans les plantations limitrophes, n'ont pas été atteintes par le parasite.

Ce fait, étant en flagrante opposition avec la rapidité de propagation ordinaire du mal, attira son attention, et il chercha a en deviner les causes. Après une infinité d'études, il put constater que le « sulfate de cuivre appliqué sous forme de bouillie, suffit non seulement à stériliser le phylloxera, mais encore à rendre l'air ambiant nuisible à l'existence même dudit parasite ». Et voici comment il expliquerait la chose : Après l'arrosement et la pulvérisation au sulfate de cuivre, ce dernier, dissous par les pluies de l'automne, de l'hiver et du printemps, pénètre dans le terrain et l'enrichit d'une certaine quantité de sulfate de cuivre. Cette puissance vénéneuse rendait au parisite niché dans les racines l'ambiant nuisible à son existence et à sa reproduction.

Des expériences spéciales faites par M. d'Angelo sur des vignes atteintes par le phylloxera et déjà presque mortes ont démontré qu'une fois traitées par le sulfate de cuivre enfoui dans le terrain, ces vignes reprenaient vie et vigueur. Et cela donna encore plus de valeur à son assertion.

Le système employé par M. d'Angelo consiste à donner à la vigne deux traitements liquides et cinq en poudre.

Pour les traitements liquides, il emploie la chaux à 1 p. 100 et le sulfate à 1.800 p. 100. Quant aux traitements en poudre, deux sont faits au 3 p. 100 de sulfate de cuivre et trois au 5 p. 100.

Ces études ont été prises en considération par le Directeur général de l'Agriculture d'Italie, et on espère que bientôt cette méthode deviendra générale et sauvera les vignes du terrible fléau.

Le cancer est-il contagieux. — L'effroyable cancer est héréditaire, cela n'est que trop prouvé; mais la question de contagiosité est toujours discutée. La nature parasitaire du cancer surtout n'est pas prouvée: Non seulement on n'a pu encore isoler et cultiver les prétendus microbes des tumeurs, mais les microbiologistes n'arrivent encore pas à se mettre d'accord sur la forme caractéristique des cellules cancéreuses. Mais, par contre, les observations, chaque jour plus nombreuses, paraissent favorables à la doctrine de la transmission du cancer. Ce que rapportent les journaux médicaux au sujet des « maisons à cancer » est en effet caractéristique.

M. Arnaudet, de Cormeilles, a, l'un des premiers, attiré l'attention sur la fréquence du cancer dans certaines localités et même dans certaines maisons. Dans une rue de Cormeilles, sur 54 maisons, 17 ont été atteintes, dans lesquelles on a constaté, en 40 ans, 21 cas de cancer, dont 15 dans ces 20 dernières années; la maladie semble concentrée vers la partie moyenne de la rue qui est comme un véritable nid à cancer : pour 7 maisons, on a constaté 14 cas de cancer chez des personnes qui n'ont entre elles nulle parenté et qui n'ont qu'un point commun : avoir habité successivement ou ensemble le même local.

Un autre exemple typique est fourni par une maison célèbre de Lyon : en 1873, le propriétaire, qui habitait le premier étage, mourait à l'âge de 80 ans, d'un cancer à l'estomac ; quatre ans après, un tailleur qui habitait à l'entresol de la même maison mourait de la même maladie ; trois ans au plus tard, le concierge succombait à la même affection, toujours localisé à l'estomac ; enfin, un homme de 35 ans qui habitait le deuxième étage, mourait, trois ans après le portier, d'un cancer à l'estomac. Et cette « maison à cancer » n'est pas située dans une agglomération ; elle est isolée aux bords de la Saône.

Des faits analogues ont été recueillis en Angleterre, dont voici le dernier : Une dame âgée de 45 ans, qui habitait une maison des faubourgs de Londres depuis 13 ans, mourait en 1884 d'un cancer à l'estomac ; une autre dame qui lui succéda dans son appartement mourait d'un cancer du foie en 1885 ; une troisième dame qui occupa ensuite cette même chambre mourut d'un cancer du sein et de l'utérus en 1893.

Faut-il de ces exemples vraiment frappants, conclure à l'adoption de l'hypothèse de la contagion du cancer de malade à malade, ou, tout au moins à celle de l'infection dans un milieu contaminé ? ou nous trouvons-nous en présence de cas cancéreux réunis par un hasard incroyable, dans une même maison ou un même groupe de maisons ? Je ne sais ; mais il paraît prudent d'éviter d'habiter les maisons qui ont servi et où sont morts des cancéreux.

Purification de l'alcool. — La *Distillerie française* indique le procédé suivant pour débarrasser l'alcool de ses impuretés et, en particulier, des principes amyliques qui le souillent :

On dilue l'alcool; on l'acidule légèrement par l'acide sulfurique et on le filtre sur du plombate de chaux. Au début, l'acide contenu dans l'alcool se neutralise au contact du plombate et donne aussitôt une combinaison de peroxyde de plomb et de sulfate de calcium ; l'alcool qui filtre à travers la partie ainsi transformée conserve son acidité, qui détermine l'oxydation des huiles essentielles; mais, en pénétrant plus loin dans la masse filtrante, l'alcool rencontre de nouvelles couches de plombate de chaux qui, sous l'action de l'acide, subissent la transformation précédente. Finalement, l'alcool se trouve en présence d'un excès de peroxyde de plomb qui lui donne la réaction alcaline. Grâce à cette réaction, les acides organiques (acide valérique et autres), qui se sont formés pendant l'oxydation, se trouvent combinés.

PROBLÈME

On pèse un corps dans l'un des plateaux d'une balance et il faut, pour l'équilibre, mettre dans l'autre plateau un poids de un kilogramme. On place le corps dans l'autre plateau et l'on trouve qu'il faut 1,200 grammes placés dans le premier pour qu'il y ait équilibre. Quel est le poids de ce corps?

Solution du dernier problème.

Soit x le nombre d'huîtres que j'ai acheté.

J'avais payé la douzaine $\frac{1,20 \times 12}{x}$

Puisqu'il y a 2 huîtres mauvaises, je n'en ai réellement que $x - 2$ pour 1 fr. 20, et la douzaine me revient à $\frac{1,20 \times 12}{x-2}$.

L'équation du problème est donc :

$$\frac{1,20 \times 12}{x} = \frac{1,20 \times 12}{x-2} - 0 \text{ fr. } 10.$$

En chassant les dénominateurs et en simplifiant, on a :

$$x^2 - 2x - 288 = 0.$$

D'où $x = 1 \pm \sqrt{1 + 288} = 1 \pm 17$.

La racine positive seule convient. J'avais donc acheté 18 huîtres et la douzaine m'avait coûté $\frac{1,20 \times 12}{18} = 0$ fr. 80

On résolu le problème. — Duveau, à Rouen. — A. S, à Lunéville. — X. B. T., à Paris. — Baron, d'Enghien. — Chalendar, à Lyon. — Garau, à Perpignan. — Jean Vaissière, à Groix.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et Gérant: E. BEST (Encre Lefranc).

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

La pesanteur. — Voici une doctrine qui contrariera tous les fervents des anciennes théories sur la pesanteur. M. Faye a communiqué à l'Académie des sciences un travail qu'il a lu au congrès d'Insbruck, sur le refroidissement de la croûte terrestre. Ce travail n'est certes pas en contradiction avec les constatations des géodésiens, mais il donne des explications assez inattendues. Les oscillations du pendule ont démontré, depuis bien des années, que la pesanteur est plus forte sur les îles que sur les continents. Ce phénomène, d'abord incompréhensible, a cessé d'être mystérieux du jour où Dupetit-Thouars a découvert qu'à une profondeur de 3,000 mètres, la température de la mer ne dépasse pas 2 degrés. Sous les continents, au contraire, la température à cette profondeur atteint 50 degrés, peut-être même 100 degrés. M. Faye en conclut que la croûte terrestre s'est refroidie sous les mers plus rapidement que sous les continents. Il ne voit dès lors plus rien de surprenant à ce que, plus épaisse sous les mers, elle précipite les oscillations du pendule, et que, moins épaisse sous les continents, elle les ralentisse.

D'après des observations faites à Grenoble, à une altitude de 1,700 mètres, M. Collet, professeur à la Faculté des sciences de cette ville, a tout récemment encore, en faisant des recherches sur la pesanteur au moyen d'un pendule, constaté à nouveau, lui aussi, la diminution de la pesanteur à mesure que l'on s'éloigne des mers.

Les glaces de Mars. — Nos astronomes s'intéressent tout particulièrement à la planète Mars. Ainsi, M. Tisserand, directeur de l'Observatoire de Paris, communiquait une note de M. Bigourdan, dans laquelle cet astronome relate qu'il y a quinze jours, au cours d'observations suivies sur Mars par un ciel clair, il a relevé la disparition de la tache polaire australe de cette planète. On pense généralement que cette tache était formée par l'accumulation des glaces à ce point de Mars; sa disparition semble évidemment coïncider avec une élévation de la température. Un astronome italien, M. Schiaparelli, avait déjà noté une semblable disparition subite.

Faut-il en conclure qu'il fait doux en ce moment aux environs du pôle sud de la planète Mars? Et que les habitants de cette région-là (si l'on admet l'hypothèse de la planète Mars habitée) ont vu cesser déjà les plus dures rigueurs du froid ? Ne nous hâtons pas de conclure et de trop généraliser ces observations astronomiques.

Académie de Médecine.

La consanguinité. — C'est une bien vieille question, et qui est destinée à vieillir encore; car tous les travaux ou toutes les discussions des savants sont loin de nous rapprocher d'une conclusion ferme et décisive. On ne peut qu'accueillir successivement, avec curiosité tout au moins, les études où l'on démontre : tantôt que les mariages consanguins font dépérir les races, tantôt qu'ils sont inoffensifs. MM. Lagneau et Guénot tiennent pour ce dernier parti. Si des enfants mal portants naissent de quelques-unes des unions consanguines, disent-ils, ce n'est pas à la consanguinité des parents qu'il faut attribuer cette dégénérescence, mais bien à l'hérédité morbide. Des consanguins d'une constitution irréprochable ne peuvent transmettre aucune infirmité à leurs enfants. Le bourg de Batz en est un exemple. De temps immémorial, sa population ne se reproduit que par mariages consanguins, et elle est parfaitement saine et bien portante.

L'excès de la bicyclette. — Nous avons déjà eu l'occasion de parler des discussions qui se sont élevées devant l'Académie au sujet des inconvénients de l'usage immodéré de la bicyclette. Donnons quelque précision à ce que nous avons dit précédemment en citant quelques conclusions du travail du docteur L.-H. Petit, analysé devant l'Académie de médecine par M. Cadet de Gassicourt.

M. L.-H. Petit estime que le surmenage déterminé par le vélocipède agit en quelque sorte à la façon du traumatisme en éveillant, réveillant ou aggravant des affections latentes ou préexistantes et en exerçant une action excitatrice sur « les lieux de moindre résistance » du corps. Ainsi, d'après un grand nombre d'observations cliniques, l'usage immodéré du vélocipède devrait particulièrement être interdit aux personnes âgées atteintes de sclérose du cœur, des artères, des reins, etc.; aux femmes trop nerveuses; aux femmes enceintes, dès que la grossesse est soupçonnée ou constatée et après l'accouchement pendant une période assez longue. Enfin, les jeunes gens des deux sexes, minces, élancés, dont la croissance est rapide devront toujours surveiller leur attitude à bicyclette pour éviter une déviation de la colonne vertébrale.

L'abatage des animaux. — Autre question qui n'est pas épuisée, malgré les longs débats antérieurs entre les partisans du « maillet » du tueur de la Villette ou les soutiens du couteau du sacrificateur ! M. Laborde, mis en cause dans une dernière séance, précise son opinion. Au point de vue exclusivement physiologique et expérimental, il convient que le procédé le plus immédiat, le plus direct, e plus rapide de donner et d'obtenir la mort est la section ou la piqûre du bulbe rachidien, par lequel on détermine la cessation instantanée de la respiration et par suite de la vie, sans que l'animal ait pour ainsi dire le temps de son apercevoir et de souffrir. Mais c'est là un procédé de laboratoire en quelque sorte ; et, si à Paris les abatteurs sont assez habiles pour anéantir rapidement la sensibilité des animaux, en province et à la campagne il en est autrement. L'égorgement, lorsqu'il est bien fait, amène une syncope pour ainsi dire immédiate : il suffit d'avoir vu des sacrificateurs égorger les animaux destinés aux israélites pour voir que la sensibilité est très rapidement éteinte.

Reste la question du sang. On sait que le sang est un des liquides de l'économie qui se corrompent le plus facilement. Or, la viande d'un animal abattu contient toujours une quantité de sang supérieure à celle que renferme la viande d'un animal égorgé. Comme, au point de vue de l'hygiène il y a avantage à fournir à la consommation de la viande privée de sang, le procédé de l'égorgemen l'emporte donc sur l'autre méthode.

A cette argumentation, M. Weber oppose qu'il n'est pas absolument exact de dire que l'égorgement facilite à tel point l'écoulement du sang. Le sang des animaux égorgés s'arrête souvent tout seul et la mort de l'animal se fait longtemps attendre. Enfin dans la pratique, pour égorger les bœufs suivant le procédé juif, il faut avoir recours à un entravement long et difficile. Les préparatifs de l'assommage sont beaucoup plus simples, partant moins douloureux pour l'animal.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Dans les montagnes. — Le volcan Avou sur l'île Groot-Sangi (Indes néerlandaises), dont l'éruption fit tant de ravages au mois de juin de l'année 1892, fut visité dernièrement par un savant alpiniste de cette île, M. L. Holke, accompagné de plusieurs Européens et de quelques indigènes. L'ascension était très pénible à cause de la déclivité considérable de cette montagne qui présente, en certains endroits, une inclinaison d'environ 60 degrés. Le cratère même offre, par contre, une curiosité naturelle remarquable. Entouré d'une ceinture de lave très épaisse, l'abîme ne mesure pas moins de 50 mètres de profondeur. De petites excavations formées autour d'un lac à eau bleu de

ciel, vomissent de temps à autre des ballons de vapeur gonflés de poussière sulfureuse.

L'Ararat. — Plus près de nous, en Arménie, l'Ararat reçoit de fréquentes visites de touristes. Un alpiniste russe, M. Pastoukhof, qui explora cette montagne l'année dernière, avait laissé sur le sommet deux thermomètres, l'un à *maxima*, l'autre à *minima*. Ces instruments furent recueillis, il y a deux mois, par un ascensionniste, M. Zimmer. Les indications qu'ils fournirent sur la température de l'un des points les plus élevés de notre globe sont : thermomètre maxima, 17° 1/4 ; thermomètre minima, 40°. Ces constatations sont d'autant plus intéressantes que des observations analogues se poursuivent, comme on sait, sur le Mont-Blanc, dont le sommet (4,810 mètres) est de 102 mètres moins élevé que celui de l'Ararat et se trouve situé à 5 degrés plus au nord que la montagne de Noé.

Sur les mers. — On connaît les beaux travaux océanographiques exécutés, tous les ans, par le prince Albert de Monaco. La campagne de 1894 n'a pas été moins fructueuse. Cette fois-ci, les recherches portaient principalement sur le détroit de Gibraltar et les eaux voisines. Des perfectionnements avaient été apportés aux lignes de sonde et de pêche, qui permettaient d'atteindre de grandes profondeurs et de saisir des animaux jusqu'à présent peu connus. Cette ligne de sonde consistait en un câble de 23 millimètres seulement, et d'une force de tension de 250 kilogrammes. On parvint aussi à fixer, en divers endroits, les lignes de démarcation entre les eaux de l'Atlantique et celles de la Méditerranée. Ces limites sont à environ 200 mètres de la surface pour les eaux de l'Atlantique qui se trouvent ainsi séparées par une faible zone mixte des eaux de la Méditerranée. Ces dernières couvrent le fond même de l'Océan (environ 400 mètres de profondeur).

Dans la mer de Marmara. — A la suite du tremblement de terre qui eut lieu au mois de juin dernier aux environs de Constantinople, le gouvernement russe sollicita et obtint de la Porte l'autorisation, pour un navire russe, de faire des recherches scientifiques dans la mer de Marmara. Ce fut là, en effet, que se trouva le centre des oscillations qui causèrent tant de dégats sur divers points de l'Asie-Mineure. Les investigations ont prouvé en outre que le fond de la mer a sensiblement baissé par suite de ces éruptions volcaniques.

De Charybde en Scylla.—Tout le monde connaît la célèbre locution par laquelle les anciens exprimaient la terreur des navigateurs dans le détroit de Messine. Un océanographe allemand, le docteur G. Scholt, vient de consacrer une remarquable étude à ce sujet. D'après lui, la principale cause du terrible remous qui se forme dans ces parages (le courant y atteint jusqu'à 5 1/2 milles à l'heure) serait dû à la configuration particulière de la ligne côtière et du lit de la mer.

Enfin, *la mer Égée* (ou archipel grec) a reçu cette année la visite du navire de guerre autrichien *Pola*, qui a déjà exécuté, avec beaucoup de succès, un grand nombre de reconnaissances hydrographiques dans plusieurs autres mers. Les sondages très nombreux, exécutés durant l'année dernière, modifient quelque peu les notions qu'on possédait sur ces étendues océaniques. On explora soigneusement les abords des îles où on relevait d'ailleurs des profondeurs peu considérables. En pleine mer, par contre, la sonde descendait parfois jusqu'à près de 4,000 mètres, tel, par exemple, un endroit à 20 milles au-dessous de l'île de Rhodes où l'on constata une profondeur de 3,865 mètres.

En Afrique. — Un voyageur de mérite, M. G. Donnet, vient de rentrer d'un voyage fait dans le pays des Trarzas (nord du Sénégal), où, malgré de nombreuses difficultés, il réussit à recueillir une intéressante collection géologique.

L'occupation française de Tombouctou a valu déjà à la géographie des renseignements exacts et des points soigneusement relevés pour toute la région qui s'étend à l'ouest et au sud-ouest de cette ville, vers Dongoï et Goundam. La carte de cette région se trouve complètement modifiée, grâce aux notions précises recueillies par les officiers du corps expéditionnaire. Kabara, dont il a été si souvent question, se trouve à une dizaine de kilomètres du Niger. Le port de Tombouctou est Korioumé, petite bourgade de pêcheurs, située en ligne droite au sud de la cité sainte.

L'État libre du Congo semble décidément entrer en voie de progrès. Les importations européennes dans cette nouvelle colonie, en 1893, ont été de plus de dix millions de francs (exactement 10,148,000) dont environ 4,500,000 pour les produits belges. L'Angleterre y importe déjà pour près de 3 millions de francs. L'Allemagne figure pour 1 million. La part de la France est malheureusement encore très faible.

Les Russes en Asie. — Samarcande, l'une des nouvelles provinces du Turkestan russe, paraît faire des progrès sensibles sous ses nouveaux maîtres. D'après l'annuaire qui vient de paraître, la province de Samarcande qui ne compte encore que 750,000 habitants, fournirait des récoltes superbes, tant en céréales qu'en plantes textiles. En 1892, la province produisit 24,000,000 d'hectolitres de blé; les vignobles qui n'occupent qu'une surface d'environ 65 hectares, ont rapporté plus de 600,000 kilogrammes de raisins. L'industrie cotonnière est également en progrès sensible, puisque la province a pu exporter, pendant l'année 1892, et pour la Russie d'Europe seulement, pour plus de 5 millions de francs de cet important produit.

Au Groenland. — La terre des glaces ne paraît pas être trop fatale à ses habitants. Une enquête faite récemment par un haut fonctionnaire norvégien établit que la population de l'île a augmenté, durant les trente dernières années, d'environ 600 individus. La *terre verte* compte actuellement 11,118 habitants, parmi lesquels — particularité remarquable — l'élément féminin est sensiblement supérieur au nombre des individus du sexe fort, notamment dans le sud : 1,170 à 1,200 contre 1,000 hommes. Une autre particularité intéressante est que la mortalité est bien moindre dans le nord du Groenland que dans le sud, où la température est toutefois un peu plus clémente.

RECETTES UTILES

Conservation du gibier. — Pour conserver le gibier ou l'expédier, il faut le placer dans une manne de glace mêlée de sel de cuisine, ce qui constitue un puissant mélange réfrigérant ; ou faire une injection par la carotide de l'animal avec une solution aqueuse de borax, à raison de 50 centigrammes de borax par kilogrammes de viande.

Pour protéger les armes contre la rouille. — Un moyen sûr est de se servir du pétrole dont on passe deux couches sur l'arme, la seconde lorsque la première est sèche. C'est un isolant parfait qui peut durer plusieurs années.

Une autre recette consiste dans la friction des armes avec un chiffon de laine enduit d'une composition obtenue en faisant fondre ensemble, parties égales, des résidus d'huile d'olive et de suif.

Bronzage des canons de fusil. — Voici deux procédés permettant de bronzer les canons de fusils.

1° On frotte le canon avec du protochlorure d'antimoine connu dans le commerce sous le nom de « beurre d'antimoine » On peut, au besoin, se contenter d'exposer aux vapeur de ce corps l'objet à bronzer.

2° On porte au rouge le canon, préalablement parfaitement nettoyé, et on l'expose ensuite à un courant de vapeur

aussi sèche que possible. Il se produit à la surface une couche d'oxyde de fer magnétique qui est d'autant plus adhérente qu'elle est plus mince. Le procédé est délicat car il ne faut laisser l'objet à la vapeur que pendant un temps que l'expérience seule peut fixer.

CONTRE L'EMPOISONNEMENT PAR L'OXYDE DE CARBONE. — Les asphyxies volontaires ou accidentelles par les vapeurs d'oxyde de carbone provenant de la combustion incomplète du charbon, sont trop nombreuses pour qu'il ne soit pas utile de savoir comment il faut traiter les victimes.

Quand on se trouve en présence d'un sujet intoxiqué par l'oxyde de carbone et plongé dans le coma il faut tout d'abord lui faire respirer de l'air pur.

Pour cela, le sujet doit être exposé au grand air. La nécessité de faire pénétrer de l'oxygène dans les poumons est pressante. Si on a des ballons de ce gaz à sa disposition il est utile de s'en servir. La respiration artificielle est indiquée, dans le cas de coma, pour faciliter l'absorption de l'air respirable; elle doit être longtemps prolongée, car souvent ses heureux effets ne se font sentir qu'après une séries de mouvements. Dans quelques cas, ce n'est qu'au bout d'une demi-heure de respiration artificielle que les sujets ont commencé à sortir de leur torpeur.

Comme dans toutes les asphyxies le procédé des tractions rythmiques de la langue, imaginé par Laborde doit être utilisé.

En même temps que la respiration artificielle, les révulsifs (sous forme de sinapismes), les frictions stimulantes, les injections d'éther et de caféine sont utiles pour combattre l'état comateux.

La transfusion sanguine, qui donne des résultats extrêmement favorables dans les expériences sur les animaux empoisonnés par l'oxyde de carbone, devrait être conseillée comme le traitement le plus efficace, si elle était plus facile à opérer dans les cas urgents et si elle n'exigeait plusieurs conditions souvent difficile à réaliser.

L'eau oxygénée est un médicament à recommander. Spica et Manegarri en vantent l'efficacité. Employée à une dose variant de 1 à 6 grammes chez des lapins intoxiqués par l'oxyde de carbone, elle a permis la survie des animaux, qui se sont rétablis plus vite que les animaux témoins.

COLIQUES ABDOMINALES. — Voici une formule recommandée par le *Médecin des familles* : appliquer sur l'abdomen des cataplasmes laudanisés; et faire, toutes les deux heures des onctions avec le liquide composé de 40 grammes d'huile de jusquiame et 5 de chloroforme.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LA GUÉRISON DU CROUP. — Le Congrès international d'hygiène qui vient de réunir à Budapest plus de mille savants datera dans cette lutte sans répit que la science livre sans relâche à la maladie et à la mort. Grâce aux admirables travaux exposés au congrès, la diphtérie — le croup pour employer ce mot qui épouvante les mères — va devenir désormais une maladie relativement inoffensive quand le médecin s'y sera pris à temps et aura suivi toutes les prescriptions de la science, il ne mourra plus guère que 2 pour 100 des malades. Et c'est à un Français, M. le Dr Roux, un élève de Pasteur, qu'est due cette merveilleuse découverte.

M. Lœffler avait découvert le microbe de la diphtérie; M. Roux démontra que ce microbe produisait bien tous les effets de la diphtérie; puis il découvrit la toxine diphtérique produite par le microbe; il ne restait plus qu'à découvrir l'antitoxine et voici comment il y parvint : en injectant le poison diphtérique à des animaux, — le cheval de préférence — il constata que le sérum du sang de ces animaux acquiert la propriété d'empêcher l'éclosion du mal et de le guérir lorsqu'il a éclaté. Il suffit donc d'injecter à l'enfant atteint du croup une certaine quantité du sérum ainsi préparé pour enrayer le développement du terrible mal; bien mieux il suffit d'injecter ce sérum à un enfant valide pour lui assurer une immunité presque certaine.

C'est par une série de faits que M. Roux a montré l'efficacité du sérum antidiphtérique contre le croup. C'est le 1er février dernier que M. Roux a commencé à traiter des diphtériques à l'hôpital des Enfants-Malades à Paris; chaque jour il faisait la visite du service de MM. Jules Simon et Franchard, et il traitait tous les enfants quel que fût leur état; il n'a été fait aucun choix, de sorte que les résultats bruts des mois de traitement sont parfaitement comparables à ceux obtenus auparavant. La statistique a été établie avec le plus grand soin, et les expériences ayant duré du 1er février au 24 juillet, comprennent, à la fois, la période des mois d'hiver où la diphtérie est fréquente et grave, et la période d'été où elle n'est plus rare. D'autre part, il existe un autre hôpital d'enfants, l'hôpital Trousseau où le sérum antidiphtérique n'a pas été employé; la comparaison est donc facile.

Or, du 1er février au 24 juillet 1894, le traitement par le sérum a été appliqué à 443 enfants entrés à l'hôpital des Enfants-Malades. La mortalité a été de 109 décès, soit 24 1/2 pour 100. Elle était auparavant de 51,71 pour 100 au même hôpital. Pendant les mois de février, mars, avril, mai et juin, il entrait à l'hôpital Trousseau 520 enfants qui n'ont pas reçu de sérum antitoxique. Il en est mort 316, soit une mortalité de 60 pour 100. La comparaison est décisive.

Mais il convient de distinguer entre les angines et les croups ayant nécessité la trachéotomie.

Pendant les quatre dernières années, la mortalité moyenne des angines à l'hôpital des Enfants-Malades s'est élevée à 33,94 pour 100, c'est-à-dire plus du tiers. Pendant les six mois de traitement par le sérum, elle est tombée à 12 pour 100. Pendant la même période, à l'hôpital Trousseau, où l'on n'employait pas le sérum, elle restait à 32 pour 100.

Pour les croups, les chiffres sont bien plus élevés. La mortalité moyenne des quatre dernières années était de 73,19 pour 100 à l'hôpital des Enfants-Malades: pendant les six mois de traitement par le sérum, elle est tombée à 49 pour 100, tandis qu'à l'hôpital Trousseau, où l'on n'employait pas le sérum elle restait de 86 pour 100.

Tous les chiffres que nous venons de citer sont absolument comparables et M. Roux a raison de dire qu'ils ont une éloquence suffisante pour établir que la guérison de la diphtérie est désormais acquise. Si les chiffres bruts indiquent encore une mortalité considérable, c'est parce qu'un certain nombre d'enfants arrivent à l'hôpital presque mourants et n'ayant plus le temps de ressentir les effets du traitement; c'est aussi parce que d'autres enfants ont une maladie complexe produite non seulement par le bacille de la diphtérie, mais par d'autres sérums sur lesquels le sérum n'a pas d'action. Si l'on défalque tous ces cas complexes — sur lesquels la science continuera ses recherches, en n'examinant que les cas de diphtérie simple et ceux qui ont été traités en temps utile, la mortalité n'est plus, dans le traitement par le sérum, que de 2 pour 100.

BOIS DE PIERRE. — Tel est le nom donné par M. Deissner à un produit fabriqué de la manière suivante : on mélange intimement de la sciure de sapin, hêtre, avec de la magnésite broyée et du chlorure de magnésium, dans la proportion de 2 à 1; le tout est ensuite humecté par un appareil à douches, et, en cet état mi-humide, est porté par la compression à la forme voulue. A l'air, cette masse comprimée se solidifie rapidement.

L'EXTRACTION DES DENTS PAR L'ÉLECTRICITÉ. — De curieux essais viennent d'être faits à Londres pour l'extraction des dents par l'électricité.

L'appareil extracteur consiste en une bobine de Rhumkorff à fil extrêmement fin, possédant un interrupteur à lame d'acier qui peut donner 452 vibrations par seconde. Le malheureux qui sollicite l'extraction se place dans le fauteuil traditionnel, prend de la main gauche la poignée de l'électrode négative, de la main droite celle de l'électrode positive. A ce moment, l'opérateur fait passer le courant dont il accroît l'intensité jusqu'à ce qu'il ait attein

la limite que le patient puisse supporter sans inconvénient. Le courant est maintenu à cette intensité et l'extracteur, relié à l'électrode positive, est posé sur la dent qui sous l'action de vibrations est immédiatement déchaussée. L'opération terminée, on interrompt le courant.

Il paraît que l'extraction se fait avec une très grande rapidité, et le patient n'éprouve pas d'autre sensation que celle de picotement produite dans les mains et les avant-bras par le passage du courant.

La crémation électrique. — En Amérique, on ne borne pas l'application de l'électricité à l'exécution des condamnés à mort. Voici qu'à Philadelphie, vient d'être inauguré un procédé funéraire perfectionné qui consiste à « crémer » les corps électriquement.

Le corps, enroulé dans un suaire d'amiante, est placé sur une table en briques réfractaires. A la tête et aux pieds, on dispose deux plaques de cuivre qui constituent les deux pôles d'une puissante dynamo. Puis, on fait circuler le courant au travers du corps qui joue, en quelque sorte, un rôle similaire à celui du charbon dans une lampe électrique à incandescence. En un clin d'œil, la carbonisation est opérée, et cette espèce de votilisation instantanée se produit d'autant plus facilement, que l'air ambiant qui baigne librement le cadavre facilite la combustion.

Un corps curieux. — D'après *Die Natur*, un chimiste allemand aurait découvert un nouveau corps composé qui jouit, paraît-il, de la remarquable propriété de se solidifier sous l'influence de la chaleur, et de redevenir liquide aux températures inférieures à 0 degré. Ce corps, qui a reçu le nom de *cryostaz* ou *cryostase*, serait obtenu par le mélange à parties égales de phénol, camphre et saponine auxquels on ajoute une quantité un peu moindre d'essence de térébenthine.

Jusqu'à présent, on ne connaissait aucun produit possédant cette propriété de se liquéfier à froid et de se solidifier à chaud, car si certains corps, comme l'albumine, durcissent à une température un peu élevée, il est impossible de les ramener à l'état liquide, même sous l'influence de températures très basses. La cryostase pourrait rendre de grands services dans l'imprimerie, pour la clichérie.

Le tabac insecticide. — Sur l'invitation du Ministère de l'agriculture, le directeur de l'École nationale d'agriculture de Grignon et M. Magnien, jardinier-chef à l'école, ont fait exécuter des expériences sur l'emploi du jus de tabac concentré pour la destruction des insectes, avec deux extraits : l'un pâteux, provenant de la manufacture de Châteauroux, l'autre liquide, provenant de la Manufacture nationale. L'action de ces deux liquides a été également efficace contre les diverses espèces de pucerons vivant sur les plantes cultivées ; il a été constaté toutefois que l'effet n'est pas immédiat, et n'est complet qu'après vingt-quatre heures environ. La liqueur préparée avec l'extrait pâteux possède une action toxique un peu plus énergique que la seconde. Dans tous les cas, le feuillage des plantes traitées n'a aucunement à en souffrir. Ces liqueurs de tabac présentent l'avantage de pouvoir être conservées et expédiées dans les meilleures conditions.

Le microbe de la peste. — C'est également au congrès de Budapest que M. Treille a exposé les travaux très importants du docteur Yersin, un des médecins les plus distingués du service de santé au ministère des Colonies, qui a découvert le microbe spécifique de la peste dans la récente épidémie de Hong-Kong.

M. Yersin, envoyé en mission dans cette ville, a réussi à isoler un bacille abondamment répandu dans les bubons des pestiférés, ces bubons qui caractérisent la peste sous sa orme la plus grave. Il a pu déterminer les caractères spécifiques de ce nouveau bacille qui va prendre place à côté de celui du choléra. En inoculant le bacille des bubons à des souris et à des cobayes, M. Yersin leur a donné la peste avec ses caractères cliniques ordinaires. Si l'on place à côté des animaux ainsi inoculés des animaux sains de la même espèce, ils contractent à leur tour la peste à bubons simplement par l'effet de leur voisinage et on retrouve dans leurs tissus ainsi que dans leur sang le même bacille spécifique découvert primitivement dans les bubons des pestiférés.

Les épreuves de contrôle dirigées à l'institut Pasteur par M. Roux avec la rigueur et la méthode qu'il apporte toujours dans ses recherches ont confirmé de tout point la découverte de M. Yersin. La connaissance désormais acquise du microbe qui engendre la peste permettra — comme pour la diphtérie — de rechercher les causes de son développement et les moyens par lesquels on pourrait obtenir l'immunité contre ce fléau mystérieux qui a plusieurs fois ravagé l'Europe entière et qui partage avec le choléra, le privilège de jeter partout une panique qui augmente beaucoup encore les effets du mal.

Zingage, étamage et plombage de l'aluminium. — Les procédés ordinairement usités pour recouvrir les métaux de zinc, d'étain ou de plomb, n'ont pas paru, jusqu'à présent, applicables à l'aluminium : quand on plonge une feuille d'aluminium, nettoyée mécaniquement ou décapée par des moyens chimiques, dans l'étain, le zinc ou le plomb fondu, ces métaux glissent sur la surface de l'aluminium sans s'allier avec elle. L'insuccès de l'opération tenait, à ce qu'il semble, non pas au manque d'affinité de l'aluminium pour les métaux en question, mais à la formation instantanée, au contact de l'air, d'une mince couche d'oxyde d'aluminium.

M. Oliven supprime cette couche d'oxyde par un frottement énergique. Il a constaté, en effet, que pour fixer l'étain, le zinc ou le plomb sur l'aluminium, il suffit de soumettre la surface de l'aluminium à un brossage puissant, à chaud dans le bain métallique. On peut se servir, pour cela, d'une brosse en fil d'acier ou d'un autre instrument analogue. Dans ces conditions, l'aluminium se recouvre d'une couche régulière de métal fondu.

PROBLÈME

Étant données, sur le plan d'une commune : 1° a position d'une usine A et celle d'une station de chemin de fer B, 2° la direction et la largeur d'une rivière dont les bords sont rectilignes et parallèles et qui sépare l'usine de la station.

On demande de trouver en quel point de la rivière il faudra établir l'axe d'un pont perpendiculaire aux deux rives et reliant l'usine à la gare, pour que le chemin de l'usine à la gare, par ce pont, soit le plus court possible. (*On remarque, sur la figure ci-contre, que la largeur de la rivière est relativement considérable comparée à la distance AB.*)

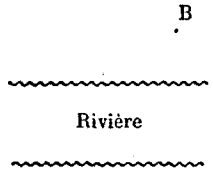

Solution du dernier problème.

Appelons l et l' les longueurs des deux bras de la balance et P le poids inconnu du corps. Dans le 1e cas, pour qu'il y ait équilibre, il faut avoir

$$P \times l = l' \times 1{,}000$$

et dans le second :

$$P \times l' = l \times 1{,}200.$$

En multipliant ces deux équations membre à membre et en simplifiant on a : $P^2 = 1{,}000 \times 1{,}200$

$$P = \sqrt{1{,}000 \times 1{,}200} = 1{,}095^{gr},44.$$

Réponse : $1{,}095^{gr},44$.

Ont résolu le problème.— Duveau, à Rouen. — X. B. T., à Paris. — Saint-Marcel de Conti. — A. S., à Lunéville. — Loupiac, à Chartres. — Baron, d'Enghien.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15, Administrateur délégué et Gérant: E. BEST (Encre Lefranc).

LIVRES D'ÉTRENNES

Les Cinq sous de Lavarède, par HENRI CHABRILLAT et PAUL D'IVOI. — Un volume grand in-8° colombier, illustré de 109 dessins, par LUCIEN MÉTIVET. Broché, **10** fr.; relié toile, tranches dorées, **12** fr.

Depuis longtemps, les conteurs géographiques étaient tributaires de l'Angleterre ou des États-Unis. Chez les deux peuples saxons, frères ennemis, ils allaient chercher leurs héros. Il semblait que seuls, John Bull ou Jonathan eussent le monopole de parcourir les grands cercles de notre planète.

Dans une révolte d'orgueil national, Armand Lavarède, issu d'un père provençal, d'une mère bretonne, descendant ainsi des grands navigateurs français, découvreurs de terres, se décide à faire plus et mieux que ses rivaux des contrées d'outre-Manche ou Transatlantique. Il accomplira son tour du monde, lui aussi, mais d'une façon telle que toutes les qualités de sa race lui seront nécessaires, gaieté, adresse, ingéniosité, sans exclure le courage. Avec cinq sous en poche, il parcourt 45,000 kilomètres, ayant à lutter contre les hommes, les bêtes féroces, les déserts, poursuivi par un ennemi implacable et, tour à tour Président de république, Bouddha, Ingénieur, Docteur, Chauffeur de trains, voir même Bicycliste.

L'odyssée de cet homme d'esprit a été illustrée par M. Lucien MÉTIVET, dont le crayon plein de verve a donné une vie intense aux personnages du drame, aux peuples qui en sont la figuration.

Pour une Rose, par Adolphe ADERER. — Un volume in-4° écu, illustré de 43 gravures. Broché, **4** fr. **50**. Cartonné toile, tranches dorées, plaques, **5** fr. **60**.

On ne peut imaginer une lecture à la fois plus attrayante et plus hautement morale, que celle des contes et récits, que le charmant écrivain qu'est Adolphe ADERER, réunit sous le joli titre de « *Pour une Rose* ». Le conteur nous promène de pays en pays, dans le passé et dans le présent, et de chacun de ses récits ressort une leçon de sagesse humaine dont les grands comme les petits peuvent profiter. Nous n'exagérons pas en disant que depuis Édouard Laboulaye et Xavier Marmier qui avaient retrouvé la grâce exquise de Madame de Genlis, de Marmontel et de Perrault, nul n'avait su, autant que l'auteur de « *Pour une Rose* », écrire avec un charme aussi pénétrant pour l'Enfance et pour la Jeunesse.

Chansons de Paris, par Jean-Paul ELHEM, musique de Georges FRAGEROLLE. — Un Album in-4° cavalier, piano et chant, illustré de 67 compositions, par E.-C. BELVILLE. — Broché, couverture fantaisie, **5** fr.

A côté des Chansons pessimistes si répandues depuis quelques années, et du répertoire des Cafés-Concerts, entre les crudités voulues de certains Cabarets en vogue et les romances sentimentales qui ont fait leur temps, il y avait place pour un recueil de Chansons, qui tout en restant spirituelles et gaies, pouvaient être entendues par tout le monde. C'est cette place que viennent prendre les « *Chansons de Paris* », dans lesquelles les Auteurs font défiler devant nos yeux : *Les Grands Boulevards, Les Champs-Élysées, La Caserne, Jeune Fille, Vieille Fille, A Montmartre*, etc., en un mot *Tout-Paris*.

La muse du poète, pour être un peu vive parfois, n'en demeure pas moins de bonne compagnie. Sur ses paroles, GEORGES FRAGEROLLE a écrit une musique aimable dans laquelle on retrouve sous son air enjoué, l'inspiration heureuse e la facture savante de l'auteur de la « *Marche à l'Étoile* ». Les dessins de E.-C. BELVILLE, modèles d'arrangement et d'exécution, viennent compléter le tout pour en faire un magnifique album entièrement parisien, de goût, de formes et d'allures.

Pages Roses, par Jules MOULIN. — Un volume in-4° écu, illustré de 67 dessins par Basile LEMEUNIER, OUDART, MOTELEY, Léonie MICHAUD, sous couverture parchemin avec cachet et ruban, **12** fr.

M. Jules MOULIN a pour petites amies de gracieuses espiègles qu'il aime a réunir pour leur raconter des histoires en prose ou en vers, sentimentales ou gaies suivant l'inspiration du moment. Il faut croire que ces histoires ont eu le succès qu'elles méritaient car les petites amies les ayant redemandées, M. MOULIN, qui ne sait rien leur refuser, les a réunies sous le titre de « *Pages Roses* », en un charmant volume dans lequel Basile LEMEUNIER, Félix OUDART, MOTELEY et Léonie MICHAUD, ont jeté des images à profusion. De cette façon d'autres petites filles pourront profiter de l'aubaine et nous sommes persuadés qu'à la lecture de ces pages, elles vont devenir elles aussi lès petites amies de l'auteur.

Au pays des Czars, par Jules GOURDAULT. — Un vol. in-8° jésus, illlustré de 59 dessins par MÈS.

Par les Steppes et les Halliers, par BOGDANOFF, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg. — Un volume grand in-8° jésus, illustré de 50 dessins, par LIÉGER.

Chaque volume broché **4** fr. — Relié en toile, tranches dorées, plaques **5** fr. **75**.

Les légendes populaires bien qu'ayant dans tous les pays, un vague air de famille, varient cependant à l'infini, avec les milieux dans lesquels elles se placent, et mieux que bien des traités de géographie initient les enfants aux mœurs et aux habitudes d'un peuple. « Au pays des Czars » de M. Jules GOURDAULT nous transporte au milieu des boyards et des moujiks, et nous montre que chez ce peuple, aussi comme en France, dans les contes du moins, le vice est toujours puni et la vertu récompensée.

En compagnie de M. BOGDANOFF, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, nous complétons à *Par les Steppes et les Halliers* nos connaissances ethnographiques russes, pour celles de la faune et de la flore de ce pays M. BOGDANOFF adore la nature qu'il connaît bien et il met à la décrire un charme et une poésie tout particuliers. Il y a dans son volume certains chapitres « *Au plus épais du hallier, la Lutte pour la vie, Terreurs nocturnes* », qui sont de véritables tableaux de maître, qu'encadrent merveilleusement les gracieuses compositions de LIÉGER. On retrouve dans la traduction de MM. GOLSCHMANN et JAUBERT, la fraîcheur du style et la naïveté du texte original et c'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire.

BIBLIOGRAPHIE

Le Vin de France, par Charles MAYET. — Un volume avec diagrammes et cartes des principales régions vinicoles. — Chez Jouvet et Cie, éditeurs. **3** fr. **50** franco.

L'intéressant ouvrage que M. Charles MAYET vient de faire paraître est composé des remarquables articles qu'il a publiés dans le *Temps*, et dont le succès a été considé-

rable. Frappé de la difficulté que le vin de France éprouvait pour arriver jusqu'au consommateur, il a entrepris de porter la lumière sur cette question si controversée : Pourquoi producteurs et consommateurs sont-ils l'objet d'un malentendu tel que les premiers se plaignent de ne pouvoir écouler les produits naturels de leur sol, alors que les seconds dénoncent comme un danger pour leur santé et celle de leurs familles, les boissons frelatées qu'on leur fait boire?

M. Charles MAYET, avec une clarté parfaite a répondu à a question. Il a parcouru toutes les régions vinicoles, prêté l'oreille aux doléances des uns et des autres, et mis en lumière les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'ici à la consommation de notre vin de France. Il s'est fait l'avocat du vin et a dénoncé, en des récits d'une vie intense, en des tableaux d'un pittoresque saisissant les dangers vers lesquels courait la population française en délaissant, pour des mixtures nuisibles à son hygiène et à sa moralité, le vin de son sol à qui elle doit une bonne partie de ses qualités.

Pour la première fois, le grand public a été informé de ce que contenaient en réalité, non seulement certains vins d'un usage courant, mais l'absinthe, les bitters, les amers, etc., dont la composition réelle n'était guère connue que du monde spécial des laboratoires.

Les anecdoctes, les descriptions abondent dans le *Vin de France*, que tout le monde peut lire avec intérêt et profit.

M. Charles MAYET a introduit dans le *Vin de France* une série de diagrammes et de cartes de nos principales régions vinicoles qui illustrent et complètent agréablement le texte.

LES JOUETS NOUVEAUX

A l'encontre des monuments et statues, la moisson des jouets nouveaux sera, cette année, peu abondante.

Nous mentionnerons, tout d'abord, un jouet exotique, le SCOPE AMÉRICAIN, dont le principe dérive du classique stéréoscope, mais qui est beaucoup plus puissant, par cette raison que les deux verres se confondent et convergent vers un seul point. Il en résulte que les détails de la photographie placée dans l'appareil ressortent avec une puissance et une netteté extraordinaires, et que les différents plans, les personnages, qui paraissent en relief, se détachent au point de rendre l'illusion complète. Très pratique et démontable, l'appareil se compose d'un pied et d'une poignée supportant les verres convexes, avec une extension de cuivre qui permet le jeu de la photographie, mise ainsi à la portée de toutes les vues.

Nous avons également remarqué un OPÉRA perfectionné, dont les décors sont tout en bois et les personnages de la troupe articulés. Les spectateurs pourront y donner de brillantes représentations avec, comme orchestre, le concours d'un petit PIANO A QUEUE entrevu d'autre part, et qui ne serait pas déplacé dans le salon d'une poupée, voire dans celui de sa jeune maman. A ce propos, nous ferons observer que les fillettes sont, en général, moins favorisées que les garçons dans l'attribution des divers jeux. Il est vrai que, pour elles, rien ne vaut une jolie poupée, coquettement habillée suivant la mode du jour, et qu'elles soignent avec une sollicitude toute maternelle. Que peuvent-elles désirer de plus, maintenant que l'objet de leur tendresse parle et chante sur tous les tons, dans toutes les langues ? Heureuses mères, qui ne connaissent de la maternité que les joies ! Cependant, nous nous en voudrions de ne pas leur signaler de ravissants petits SERVICES A THÉ ET A CAFÉ que l'on fait aujourd'hui en nickel du plus brillant effet ; mais ce n'est pas non plus là un article de fabrication française.

Les inévitables soldats seront, cette année, costumés en Chinois et en Japonais, voire peut-être même, à la dernière heure, en Malgaches : il faut s'attendre à tout ! Par exemple, le Japon n'ayant plus rien à envier à l'Europe, on ne sera pas surpris de voir ses soldats habillés et équipés comme de simples pioupious français. Quant au traîneau russe de l'an passé, il sera remplacé par le COURRIER DU TSAR. La Russie n'a pas dit son dernier mot, et nous réserve encore plus d'une surprise.

L'amour et l'usage général de la gymnastique ont donné naissance à une ÉCOLE DE JOINVILLE dont les élèves, articulés, se livrent à l'envi à des exercices variés, grimpant aux agrès, etc. Le VAINQUEUR est une innovation pratique qui permet au cavalier en herbe de transformer sa monture, c'est-à-dire d'enlever promptement son cheval (mécanique) et de le remplacer par une selle : il a, de la sorte, un tricycle à peu de frais.

En dehors des jouets essentiellement parisiens qui surgissent au dernier moment sur les boulevards et dont le secret est soigneusement gardé par les intéressés, les camelots offriront vraisemblablement une BICYCLETTE en relief disposée sur un carton. C'est un simple jeu d'adresse et de patience qui consiste à faire passer, en suivant le dessin de la bicyclette figurée, des petites billes de plomb dans l'endroit réservé aux pédales. Ce jeu n'est, en somme, qu'une nouvelle application d'un principe déjà utilisé sous diverses formes. A ranger également dans la même catégorie un autre jeu de patience, le MC. GINTY, bonhomme en plusieurs morceaux, et qu'il s'agit de reconstituer à l'aide d'une petite boule de mercure qui chasse les différentes parties de drap dont se compose le corps de l'individu.

L'industrie du jouet a suivi le mouvement général ; elle s'est transformée et verse quelque peu dans le bibelot, d'autant que la vente, autrefois limitée à certaines dates : Pâques, Noël, le Jour de l'An, dure à présent toute l'année. Les cadeaux sont plus fréquents, mais de moindre importance. Sous le rapport de la quantité, nos enfants sont donc plus gâtés que nous ne l'avons été. Au nombre de ces jouets de petites dimensions, il nous faut mentionner encore la MONTRE-PANORAMA, du diamètre d'une montre ordinaire, qui a reçu le meilleur accueil à son apparition. L'intérieur est occupé par des vues photographiques montées sur un disque en caoutchouc et mues par une molette, tenant lieu de remontoir, qui permet de les changer. Le boîtier, fort élégant, est contenu dans un écrin.

La boîte à musique affectant la forme d'un moulin à café d'où émerge un nègre dégustant sa tasse ; le piano à musique dont l'air se déroule à mesure que l'on fait jouer les touches ; les images à surprises ; le jeu des serpents ; le jeu de la puce ; surtout les « Inventions, découvertes et institutions », sorte de loto instructif ; le portrait de Murphy, dont les yeux paraissent s'animer et remuer dès qu'on fait tenir dessus deux petites billes, se partageront la faveur des petits et des grands. Tous ces jeux-là ne provoqueront peut-être pas un égal et fol enthousiasme dans le clan enfantin, mais ils auront du moins l'avantage de reposer un moment ceux qu'ils occuperont. Il faut avouer, cependant, que l'idéal de nos chers petits diables s'accommode mieux de jouets leur fournissant l'occasion de se donner un peu de mouvement... et de faire beaucoup de bruit. On ne peut pas contenter tout le monde et son fils.

VICTORIEN MAUBRY.

LES STATUES ET MONUMENTS DE L'ANNÉE

Chaque année fournit son contingent de statues et de monuments, qui, bientôt, seront aussi nombreux que les étoiles. Beaucoup, parmi ces œuvres d'art, mériteraient un article spécial ; mais leur profusion est telle que nous devons nous contenter d'une courte mention. Le *Magasin*